



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

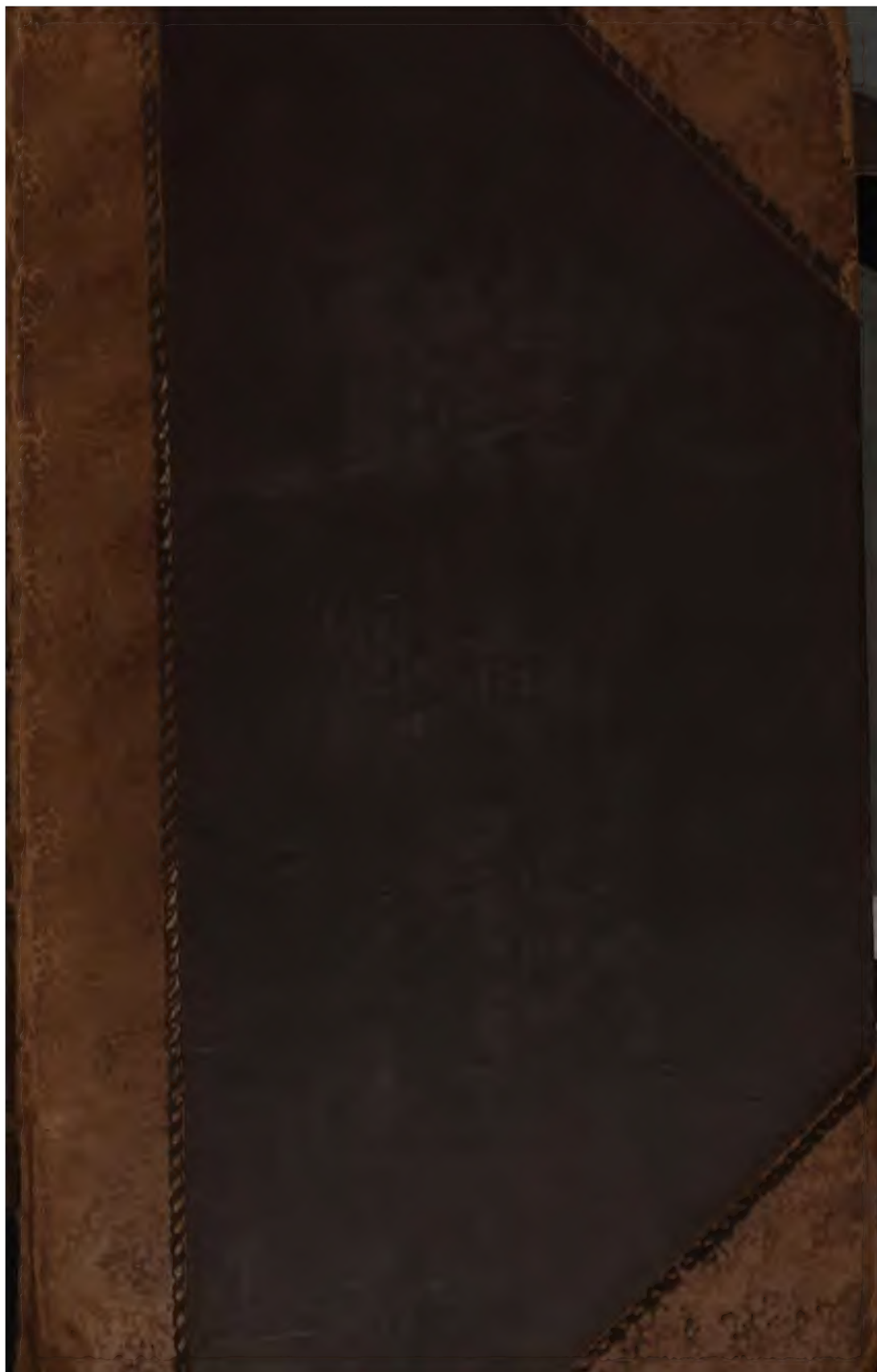
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





600067713U











LES

**SUPERCHERIES LITTÉRAIRES**

**DÉVOILÉES.**





**IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,**  
rue Bailleul, 9.



LES  
**SUPERCHERIES LITTÉRAIRES**

**DÉVOILÉES.**

**GALERIE DES AUTEURS**

**APOCRYPHES, SUPPOSÉS, DÉGUISÉS, PLAGIAIRES ET DES ÉDITEURS INFIDÈLES**

DE LA

**LITTÉRATURE FRANÇAISE**

PENDANT LES QUATRE DERNIERS SIÈCLES :

Ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque.

**PAR M. J.-M. QUÉRARD.**

**TOME PREMIER.**



PARIS,

L'ÉDITEUR, RUE MAZARINE, 60 ET 62.

—  
1847

*250. e. 74.*

320. 2. 1/2.

**A. M. WOHLTHÆTTER,**

**M. S. P. S. M.,**

**AMI ÉCLAIRÉ DES LETTRES ET SAVANT BIBLIOPHILE.**

---

**MONSIEUR,**

L'un des bons historiens de notre époque, M. Mignet, lisant à l'Institut la notice d'un écrivain distingué de ce siècle, de Sismondi, a dit : « Les sciences ne sont d'aucun pays, elles appartiennent au monde entier. Ceux qui les cultivent ne sont pas séparés entre eux par les frontières des États, et ils s'entendent malgré les différences des langues. Concitoyens par les idées, ils forment une vaste société intellectuelle obéissant aux mêmes lois, celles de l'esprit humain; poursuivant le même but, la découverte des vérités universelles; et animée d'un sentiment com-

« mun , qui est, pour ainsi dire, le patriotisme de la civilisation. Les corps savants, institués pour être comme les « assemblées représentatives de cette grande société, reçoivent dans leur sein les hommes de toutes les nations « qui leur sont désignés par l'éminence de leurs œuvres et « la célébrité de leurs noms » .

Étrangers l'un et l'autre à tous corps savants, nous n'en faisons pas moins partie de cette vaste société intellectuelle ; et bien que Paris et la capitale que vous habitez soient deux points fort éloignés l'un de l'autre, ils n'en sont pas moins deux points du monde savant, et où deux hommes ayant les mêmes goûts et s'occupant des mêmes études , ont pu néanmoins se rencontrer malgré la distance. Nous sommes, vous et moi , Monsieur, au nombre des amis de l'histoire littéraire de nos deux nations ; nous appartenons à la bibliographie : voilà notre petite province dans le grand royaume de l'intelligence.

La bibliographie, cette science dont les gens du monde savent à peine prononcer le nom et dont ils ignorent complètement la signification , n'est point une science sans importance : générale ou particulière, dès qu'elle est raisonnée, elle est le fil conducteur pour arriver à la connaissance des lieux, des hommes, des sujets et des faits. Malheureusement sa culture coûte et de nombreuses veilles et de nombreux sacrifices, qui ne rapportent ni gloire ni profit, deux mobiles déterminants chez l'homme ; et pas toujours, même de la part des personnes qui se servent utilement des travaux si patiemment et si dispendieusement élaborés

par elle, toute la reconnaissance sur laquelle devaient compter ses laborieux ouvriers.

Nous sommes tous les deux de ce petit coin du royaume de l'intelligence que l'on nomme *bibliographie* ; mais là, vous commandez, Monsieur, vous y êtes seigneur, et moi je n'y suis que simple soldat. Votre dévouement pour la prospérité de ce petit coin vous a fait souvent équiper des hommes à vos frais. Moi, je n'ai pu que toujours être en brèche..... afin de mériter la bienveillance de mes supérieurs ; je ne suis qu'un praticien. Quelle différence alors dans nos travaux !

Avec de l'instruction, de l'esprit, du goût et de la fortune, possesseur d'une très riche bibliothèque, vous avez pu ce que vous avez voulu. Aussi, votre patrie, qui ne compte personne s'occupant avec autant de zèle que vous, Monsieur, de son histoire littéraire, vous devra-t-elle un jour un de ces beaux monuments, que l'on admire un siècle encore après que son architecte n'existe plus? Votre pays vous connaît, Monsieur, par vos travaux préparatoires; il vous connaît par les articles piquants d'histoire littéraire dont vous avez enrichi beaucoup de ses recueils. Vous auriez eu aussi des admirateurs en France pour vos savantes et précieuses recherches, si votre trop grande modestie ne s'était pas opposée à ce que vous attachassiez votre nom aux nombreux et excellents articles relatifs à l'histoire et à la littérature de votre nation, et dont vous enrichites, à une certaine époque, l'une de nos Revues. Néanmoins des privilégiés ont été assez heureux de pou-

voir apprécier votre goût exquis, par les deux opuscules qu'en quittant Paris, en 1839, vous légâtes aux Français comme attestation de votre amour pour leur littérature.

Pour moi, ainsi que vous avez pu, Monsieur, depuis longtemps vous en convaincre, je ne suis pas un savant, et je confesse que je n'ai ni prétention ni droit à ce titre. Je suis simplement un homme de bonne volonté, servant dans les limites de mes forces intellectuelles, et autant que le permet la position précaire où l'on me laisse, cette spécialité des connaissances humaines dont vous vous occupez, avec le plus de prédilection et d'une manière si distinguée. Je ne suis autre chose qu'un ouvrier apportant sa pierre à l'édifice commun. Mes travaux sont peu connus dans votre pays, si ce n'est de vous, Monsieur, qui aimez la littérature française, et un peu celui qui s'est constitué son archiviste.

Après la « France littéraire, » à laquelle vous avez daigné accorder une petite place dans votre riche bibliothèque, voici venir un « Dictionnaire des auteurs apocryphes — « supposés — déguisés — plagiaires — et des éditeurs infidèles de la littérature française, pendant les quatre derniers siècles », auquel je serais fier que vous accordassiez le même honneur. C'est un livre qui renferme des révélations très piquantes. C'est peut-être un livre méchant ; mais la faute doit moins m'en être imputée qu'à notre époque ; j'ai eu tant de fraudes et tant de traits de charlatanisme à dévoiler ! ce livre est néanmoins d'un honnête homme.

Un critique sévère a dit, d'un ballon d'essai de cette publication que je lançai en 1845, que « la pensée qui a dicté ce recueil — il allait dire cette dénonciation — n'est rien moins que bienveillante ». Ce critique, que j'estime et que j'aime beaucoup, s'est trompé en l'attribuant à la malveillance. Dans cette publication je n'ai été réellement mu que par le désir « d'aplanir autant que possible « la difficulté d'écrire l'histoire littéraire de notre époque, « et faire disparaître de ses archives, la confusion qu'on y a « jetée. Lorsque les industriels biographes surchargent « chaque jour nos dictionnaires historiques de pygmées lit- « téraires, et dont la postérité aura à rejeter les titres, « laisserions-nous encore à celle-ci la rude tâche de s'en- « quérir de personnages imaginaires? » J'ai donc fait non un *pamphlet*, mais un *livre* de bibliographie tel que Ch. Nodier désirait qu'il en existât (1).

Et c'est ainsi que j'ai appliqué successivement mes études à diverses monographies de notre bibliographie nationale que j'ai crues devoir faciliter le service si difficile des établissements littéraires de ma patrie : celles des ouvrages polyonymes et anonymes, des auteurs pseudonymes, et des *synonymes* de la littérature française ont été tour à tour publiés; mais il me reste sur le chantier deux ouvrages qui, je le crains bien, y resteront longtemps : ce sont : une « Bibliothèque historique de la France », complétant et continuant un des plus beaux livres que nous

---

(1) Questions de littérature légale, 2<sup>e</sup> édit., 1828, in-8°, p. 72.



possédions dans la science que nous cultivons l'un et l'autre, et une « Encyclopédie de bibliographie française », sur le modèle des deux derniers volumes de « Watt's Bibliotheca Britannica ».

Hélas ! le Gouvernement montre une si complète indifférence pour les recherches de la nature des miennes et pour ceux qui y usent leur vie, que depuis longtemps j'eusse disparu du petit nombre des bibliographes de la France, si, fort heureusement pour mes travaux, il ne se fût offert à moi un honorable et digne homme qui, comme vous, Monsieur, est également étranger à mon pays, mais ne l'est pas plus que vous à ses arts et à sa littérature, et qui m'est venu en aide. Un de ces nobles amis dont le bon La Fontaine a découvert le type..... au Monomotapa. Un de ces amis qui vous disent, avec une inexprimable bonté :

- « N'anriez-vous point perdu tout votre argent au jeu ?
- « En voici : s'il vous est venu quelque querelle,
- « J'ai mon épée, allons.....

Ce juste appréciateur des *travaux utiles* a cru que quelqu'un au moins, dans la région bibliographique, me devait tenir compte de mes bonnes intentions. Son amour des livres l'a porté à s'offrir en holocauste. Il a relevé le courage de l'ouvrier attéré du délaissement auquel sa patrie le condamne. Il a cru, par son appui délicat et généreux, devoir acquitter une dette qui était exclusivement celle du Gouvernement de mon pays, et en même temps celle de ses bibliophiles : mais l'un a trop de préoccupations pour s'oc-

cuper d'un bibliographe , et les autres trop d'excentricité pour préférer la publication de travaux utiles à celle de curiosités typographiques , sans valeur littéraire !

Ce noble et excellent homme , on aura de la peine à le croire, appartient pourtant à une nation que les Français traitent journellement de barbare : c'est un Russe, un Moscovite, un *Barbare* enfin, qui, par suite de son admiration pour nos écrivains, plus judicieusement appréciés par lui que par beaucoup de Français, m'a prêté une assistance généreuse, alors que le Gouvernement de mon pays me laissait sans aucun moyen de terminer le monument élevé par moi, en l'honneur des lettres françaises , l'œuvre de trente des plus belles années de ma vie !

Aussi, Monsieur, serais-je mécontent de moi-même, si, en terminant, je ne proclamais hautement : que si l'auteur de la *France littéraire* n'est pas mort à la peine, et, que si, au contraire, son grand livre s'achève, c'est au généreux appui de ce *barbare* qu'il le doit ! Sans lui , Monsieur , la mission d'utilité que je m'étais imposée, était à tout jamais interrompue. A lui donc, à vous, Monsieur, qui m'aimez comme lui, et que je me plais à confondre ensemble, mes œuvres et mes sentiments.

Agrérez-en, je vous prie, Monsieur, l'assurance de votre  
très dévoué et très reconnaissant serviteur,

J.-M. QUÉRARD.

Paris, ce 20 juin 1847.



DES

# SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

ANCIENNES ET MODERNES,

PLUS PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

---

Un très grand nombre d'écrivains français des siècles antérieurs ont fait le désespoir des Saumaises passés ; mais que sont les difficultés éclaircies par ceux qui ne sont plus, auprès de celles à éclaircir pour ceux qui sont à venir ? *Qui parviendra*, par exemple, à dévoiler tous les mystères dont s'est enveloppé la moitié de la littérature française au dix-neuvième siècle ?

La littérature actuelle est, a-t-on dit, une grande dame qui a ses jours de carnaval, et dont elle use jusqu'à oublier entièrement la dignité de sa mission : le bon goût et les saines lettres ne sont que trop souvent sacrifiés à ses écarts.

Dans les siècles passés, nous avons eu des faussaires en littérature, des plagiaires, des industriels littéraires ; nous avons été inondés d'ouvrages que la modestie, cas assez rare chez la gent qui écrit, la médiocrité honteuse, le man-

que de courage, ont lancé sous le voile de l'anonyme ; nous avons eu des écrivains qui ont dissimulé leurs noms sous des pseudonymes, sous des noms usurpés, sous des prénoms au lieu de noms, sous des qualités fictives au lieu de qualités véritables, sous des noms de villages au lieu des noms des pères de beaucoup de ces écrivains. Toutes ces supercheries ont traversé les siècles, et n'étaient nos Sau-maises passés, nous aurions encore confiance dans toutes ces impostures.

Ces tromperies, si communes dans les siècles précédents, devaient-elles être plus rares dans celui-ci, où l'industrialisme a embrassé jusqu'aux productions de l'esprit ?

Moins que jamais ; et ce livre, que nous soumettons aux seuls écrivains chez lesquels la dignité d'homme de lettres s'est conservée, établit, en mettant le passé en regard du présent, que nos littérateurs contemporains, en fait d'impostures et de supercheries, ont progressé en habileté, et que sans ces derniers, grand nombre de chefs-d'œuvre, tant grecs que romains, que traduits des langues celtique, d'oc, d'oïl, et même des langues étrangères modernes, nous fussent restés entièrement inconnus, si leur imagination ne les eût dérobés à l'oubli.

Non seulement les faussaires, les plagiaires et les industriels en littérature, ont, après avoir traversé quatre ou cinq générations, trouvé des imitateurs, mais encore nous avons au dix-neuvième siècle une recrudescence de difficultés pour l'histoire littéraire de notre pays, par la multitude, plus grande qu'aux siècles précédents, de noms d'emprunt qui ont été adoptés. C'est qu'aujourd'hui plus que jamais, le travestissement est une mode ou manie qui se propage de plus en plus parmi nos littérateurs. Ils veulent bien ne pas toujours renier leurs noms de famille,

mais il faut qu'ils aient à leur côté un ou quelques noms littéraires ou artistiques, dont ils se servent plus fréquemment que de ceux qui leur appartiennent réellement, et nous en connaissons plusieurs d'entre eux qui en ont trois, six, et jusqu'à dix de rechange !

De loin en loin, heureusement, il a surgi d'infatigables dépisteurs qui se sont attaché à signaler les fraudes et les supercheries de toute nature commises en littérature, et, à un jour venu, chaque écrivain a eu à rendre compte par-devant leur tribunal investigateur, et sous le nom inscrit au registre de l'état civil, des méfaits, petits ou grands, dont il s'était rendu coupable. Alors ces dépisteurs ont fait tomber les masques ; et faussaires, plagiaires, pseudonymes, tous ont été dévoilés. Pour eux, l'instruction de la postérité a commencé de leur vivant.

Les supercheries littéraires ne sont pas toutes blâmables au même degré : les unes sont des peccadilles, les autres sont de véritables délits. L'écrivain qui se passe le caprice de publier son livre sous un nom fantastique, est presque toujours moins blâmable qu'un autre qui le présente comme celui d'un littérateur très connu, que celui qui fait des suppositions d'auteurs, ou qui produit un ouvrage d'un autre sous son nom.

C'est parce que les supercheries littéraires sont de diverses espèces, que nous avons dû, à chaque article de ce livre, signaler tout d'abord, par une qualification d'une rigoureuse exactitude, le degré de culpabilité que nous avons à reprocher. Les diverses supercheries de notre littérature depuis le commencement du seizième siècle ont été qualifiées ainsi : *Auteurs apocryphes* — *supposés* — *déguisés* ou *pseudonymes* — *plagiaires* — et *éditeurs infidèles*. En comprenant parmi les supercheries que nous signalons, *les gens de lettres qui se sont anoblis à notre*

*époque*, nous n'avons eu en vue que de signaler un travers plus particulier à notre temps, et qu'on parait vouloir propager. Nous pensons, avec raison, que la profession d'homme de lettres, quand elle est exercée avec talent et probité, est assez honorable par elle-même pour se passer de titres et de qualificatifs nobiliaires. Quant aux écrivains que nous considérons comme *industriels littéraires*, l'on pense bien que nous n'avons pu en nommer un seul : aucun n'eût voulu accepter cette qualification, qui ne serait pourtant que juste, en raison de la déconsidération qu'il a pu jeter parmi ceux qui cultivent les lettres pour elles-mêmes ; mais en parcourant notre longue nomenclature, chacun de nos lecteurs pourra aisément reconnaître ces derniers : l'opinion publique ne les a-t-elle pas désignés depuis longtemps ?

Quelle nécessité, nous dira-t-on peut-être, de démasquer tant de gens ? Mais une très grande : celle d'aplanir, autant que possible, la difficulté d'écrire l'histoire littéraire de notre époque ; de faire disparaître de ses archives la confusion qu'on y a jetée. Lorsque les industriels biographes surchargent chaque jour nos dictionnaires historiques de pygmées littéraires, dont la postérité aura à rejeter les titres, laisserions-nous encore à celle-ci la rude tâche de s'enquérir de personnages imaginaires ? C'est cette considération qui nous a déterminé à ôter le masque de la plus grande partie des littérateurs qui occupent actuellement le public.

## I.

### DES OUVRAGES APOCRYPHES ET DES AUTEURS SUPPOSÉS.

La bibliographie a compris dans la qualification générale de *pseudonyme* trois espèces de fraudes littéraires très

distinctes, selon nous : les ouvrages apocryphes, les auteurs supposés et les ouvrages publiés sous des noms d'emprunt.

Quelques critiques épilogueurs veulent que le mot *apocryphe* ne soit applicable qu'aux livres faussement attribués à des écrivains appartenant à l'antiquité et à des livres de la Bible. Pourquoi ne l'appliquerait-on pas à un livre publié sous le nom d'un écrivain moderne ? Est-ce que cette sorte de supercherie aurait disparu de la littérature ? Et non ; l'avidité mercantile en tire encore chaque jour un grand parti. Pour nous donc, tout livre publié par son auteur sous le nom d'un homme connu par des écrits, qu'il appartienne à l'antiquité ou à l'époque moderne, est un livre apocryphe. Et pour n'en citer, en passant, que quelques exemples, sur lesquels nous insisterons davantage tout à l'heure, si nous avons eu dans ce siècle des écrivains qui, par goût de mystification, ou par spéculation, ont fabriqué des ouvrages de Longin et de Florus, n'en avons-nous pas d'autres qui ont fabriqué des ouvrages sous les noms les plus célèbres depuis le siècle de Louis XIV jusqu'à celui-ci ? Parce que ces derniers faussaires appartiennent au dix-neuvième siècle, époque éminemment morale, ainsi que chacun s'en aperçoit, leurs publications en sont-elles moins apocryphes que celles attribuées aux auteurs anciens ?

Les *auteurs supposés* sont des déceptions que des littérateurs, jadis comme aujourd'hui, ont fait éprouver, en lançant dans le public, pour le lui faire accepter avec confiance, des livres historiques d'une incontestable authenticité, quand pas une ligne de ces auteurs prétendus n'était venue, de leur vivant, révéler qu'ils fussent écrivains. Combien les dix-huitième et dix-neuvième siècles n'ont-ils pas produit de ces livres ? Combien de fois n'a-t-on pas chargé d'ouvrages la mémoire de pauvres défunts, très in-



nocents des productions bonnes ou mauvaises qu'on leur a attribuées ? Ne nous a-t-on pas donné depuis vingt ans des mémoires de tous les personnages distingués des règnes de Louis XIV et de Louis XV, et des favorites de ces princes, etc. ? Le règne de Louis XVI, la Révolution, le Consulat et l'Empire, la Restauration, n'ont-ils pas trouvé des faiseurs qui ont exploité les noms des hommes célèbres ayant joué un rôle dans ces périodes historiques ?

Voilà, certes, deux espèces de pseudonymes bien distincts que nous avons eu l'attention de ne pas confondre dans le cours de notre livre. Nous parlerons plus loin de la troisième espèce, de celle des *auteurs déguisés*.

Mais en publiant un Dictionnaire des gens de lettres français qui, depuis le commencement du seizième siècle, se sont rendus fauteurs de supercheres littéraires, ainsi que des étrangers, auteurs de travaux suspectés d'apocryphie, et d'autres, en plus grand nombre, convaincus de pseudonymie, dont les ouvrages ont été réimprimés en France, ou traduits dans notre langue, nous n'avons pas eu plus en vue d'écrire l'histoire des ouvrages apocryphes et des auteurs supposés, que des autres supercheres dont nous aurons bientôt occasion de parler (1), d'autant moins, que notre livre est terminé par une table dans laquelle se trouvent présentés chronologiquement, sous chacune des qualifications adoptées par nous, toutes les peccadilles et tous les délits en littérature. Nous nous

---

(1) Ch. Nodier a presque atteint ce but dans le livre qu'il a publié sous le titre de *Questions de littérature légale*, et dans lequel il a minutieusement traité du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheres qui ont rapport aux livres, en homme d'érudition et avec beaucoup de charme dans le style. Dans ce livre de bibliographie, le seul peut-être dont la lecture soit agréable, Ch. Nodier a décrit jusqu'à vingt-deux sortes de supercheres littéraires !

bornerons à signaler dans un simple aperçu, très rapide, quelques unes des fraudes les plus frappantes commises en France depuis le commencement du seizième siècle, afin de justifier notre argutie contre les critiques épilogues.

#### DES OUVRAGES APOCRYPHES.

Les ouvrages apocryphes ont eu de tous temps pour but, soit le charlatanisme, soit la mystification. Dans l'un et l'autre cas c'est justice de flétrir ces supercheries, qui, pour n'être pas blâmables au même degré, n'en ont pas moins une tendance commune : celle d'en faire pour le public une occasion d'erreur.

Les faussaires littéraires, coupables d'apocryphie, ont exploité les uns, les noms des auteurs profanes, les autres, ceux des auteurs sacrés.

« Il n'est pas de poète célèbre auquel on ait attribué quelques uns des petits poèmes qui, à toutes les époques, coururent le monde, sans qu'on en connaisse jamais l'auteur. Pour ne citer que quelques exemples entre mille nous ne parlerons que du poème badin de la *Batrachomimachie*, qu'on a imprimé sous le nom d'Homère, et du *Culex* et du *Ciris*, que l'on a fait passer longtemps sous le nom de Virgile, et que Vincent de Beauvais lui a retirés le premier » (1).

Les savantes recherches de V. Placcius sur les écrivains anonymes et pseudonymes, complétées par des critiques plus modernes, et qui ont été résumées avec intelligence par Schoell, dans son *Histoire abrégée de la littérature grecque, sacrée et ecclésiastique* (2<sup>e</sup> édit., Paris, 1832, in-8), ne nous ont-elles pas fait connaître toutes les interpolations faites à la Bible et au Nouveau-Testament,

---

(1) *Curiosités littéraires* (par M. Ludovic Lalanne), p. 154.

et les noms de presque tous les fauteurs de ces interpolations et falsifications, en sorte que la Bible a ses livres authentiques et ses livres apocryphes.

Combien de fois les fouilles de Pompéïa et d'Herculanum n'ont-elles pas fourni d'occasions pour des découvertes de précieux ouvrages de l'antiquité, ensevelis, soi-disant, sous les ruines de ces deux célèbres villes! Que de papyrus et de palimpsestes inventés pour nous faire accepter, comme anciens, des poèmes dont la composition ne datait que de quelques mois (1)! Ce n'est pas seulement des papes qu'on a supposé de fausses décrétales; on a osé produire, dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, de fausses lettres et de faux ouvrages des saints révéérés dans l'Eglise. Nous avons des traités de saint Ambroise, de saint Athanase, de saint Augustin, de saint Bernard, et de beaucoup d'autres SS. PP., publiés aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, que d'érudites recherches ont fait reconnaître pour apocryphes. Ces dernières supercheries ont eu quelquefois pour auteurs des prélats, et le plus souvent de simples religieux. Leurs pieuses fraudes avaient pour but de donner un plus grand poids à leurs propres opinions, d'arriver plus sûrement à faire accepter des parties de dogme contestées, ou de vivifier plus efficacement la foi parmi les catholiques. Le goût de ces fraudes n'est point perdu de nos jours, et l'on se rappelle qu'il y a quelques années on répandait dans les campagnes de la France une

☛ lettre de J. C. !

« Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les fraudes pieuses, les interpolations et les falsifi-

---

(1) Il est bien loin de nous, comme on le pense, de comprendre dans nos récriminations, les précieuses découvertes faites dans ce siècle-ci par le savant et consciencieux cardinal Angelo Maio.

cations de tout genre qui datent des premiers siècles du christianisme. Aussi Erasme, au seizième siècle, se plaignait-il avec amertume de ne posséder aucun texte des Pères de l'Église qui n'eût été falsifié (1). »

Les quatre derniers siècles de notre littérature nous ont aussi légué un grand nombre d'ouvrages apocryphes que le but de ce livre est de faire connaître, sinon généralement, du moins en grande partie. Mais nous avons déjà dit que nous ne voulions point donner une histoire de cette espèce de supercherie, que nous ne voulions ici que rappeler les cas les plus frappants d'*apocryphie* de ces siècles, et nous commençons.

*Floretus S. Bernardi in se continens S. theologiæ et canonum flores ad gaudia Paradisi finaliter eos, qui se in illis exercitaverint, perducentes* (Argentinae, 1478, in-8, et Daventriae, 1499, in-4); est un ouvrage faussement attribué à saint Bernard, et qui paraît être de Jean de Garlande. Voy. l'Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins, tome VIII, page 91 et suiv.

*Athanasii libri XI de Trinitate, lat. p. 1, Antid. contra hæreses*, edit. per J. Sichardum. Basilicæ. 1528, in-8. Ce livre est considéré comme ayant été composé par Vigilius, évêque de Tapse, en Afrique.

Le donatiste Tichonius a fait imprimer, sous le nom de saint Ambroise, des *Commentarii in omnes D. Pauli epistolas, ex recensione Desiderii Erasmi* (Coloniae, Joan. Gymnicus, 1532, in-8.), qui sont de Tichonius lui-même, aussi bien que les Questions qui sont dans l'appendice du troisième tome de saint Augustin. Voy. la Dissertation sur le véritable auteur de ces Commentaires, par J.-B. M. (Morel). (Auxerre, 1762, in-12.)

---

(1) Curiosités littéraires (par M. Ludovic Lalanne).

« Ce qui , jusqu'à la renaissance des lettres , ne s'était guère fait que par hypocrisie, par ambition, et parfois par ignorance, se fit par supercherie, à partir de cette époque ; et c'était un plaisir que se donnaient souvent les savants du seizième siècle, de chercher à se mystifier les uns les autres. Joseph Scaliger ne put jamais pardonner à Muret le tour que lui joua ce dernier, qui lui envoya, comme des fragments de deux anciens comiques latins, quelques vers de sa composition , et les lui fit insérer dans une édition de Varron, sous les noms supposés d'Attius et de Trabéas ».

En 1583, fut publié pour la première fois à Venise un livre intitulé : *M. Tullii. Ciceronis. Consolatio. liber. quo. se. ipsum. de. filia. morte. consolatus. est. nunc. primum. repertus. et. in. lucem. editus. Cum. privilegio. Senatus. Veneti. ad. XXX. annos. apud. Hieronymum. Polum. 1583, in-8 (1)*. Cet ouvrage est moins de Cicéron que de Charles Sigonius, de Modène, l'un des plus grands savants du seizième siècle. Il n'existait que des fragments d'un traité de la Consolation, de Cicéron, qu'il avait découverts, et au moyen desquels il recomposa un ouvrage entier, qu'il fit longtemps passer pour être de l'orateur romain. Tiraboschi lui-même ne fut détrompé que par des lettres qu'il trouva, à Modène, vers 1785, lettres où Sigonius avouait sa supercherie. Cela n'a pas empêché d'insérer dans beaucoup d'éditions des œuvres de Cicéron le traité de la Consolation ainsi restauré.

La littérature romaine fut, en 1693, l'occasion d'une nouvelle supercherie. C'est dans cette année que François Nodot publia son édition de *Titi Petronii Arbitri saty-*

---

(1) Réimprimé à Paris (Lyon), en 1584, in-12, et par conséquent compris dans notre travail sous le n° 1091.

*ricon, cum Fragmentis Albæ Græciæ recuperatis et editis à Francisco Nodotio.* (Parisiis, in-12.) « Nodot, homme d'esprit et de mérite, nous a donné une version française de cet ouvrage, en même temps que l'édition latine, dit Lenglet Dufresnoy, dans sa « Bibliothèque des romans ». Il s'est imaginé, sans doute, que le public avait moins d'esprit que lui. Il a feint qu'on avait trouvé à Belgrade un manuscrit entier de Pétrone, et l'a publié dans les deux langues, avec les suppléments qu'il a cousus lui-même. La supercherie ne fut pas longtemps à être connue. Nodot ne laissa pas de tenir ferme contre les critiques, et de faire paraître plus d'une fois son ouvrage (1). Tout le bien que cela peut faire est de donner une sorte de liaison à un ouvrage qui est extrêmement imparfait dans l'original. Ça peut-être été la seule vue de Nodot, en ce cas il est louable, autrement non ». Ch. Nodier n'a point jugé avec tant de modération les additions de Nodot. « Il est arrivé de « temps en temps, dit-il, dans ses « Questions de littérature « légale (2) », que la supercherie s'est mêlée de quelques « suppléments qui nous ont été donnés, et que l'auteur « des additions, intérieurement satisfait de la vérité avec « laquelle il avait imité le style de son modèle, n'a pu « résister à l'envie d'en faire pour le public une occasion « d'erreur. C'est ainsi qu'il faut considérer, selon moi, les « fameux fragments du livre de Pétrone, publiés par Nodot, quoiqu'ils offrent, avec leur original, un air de « ressemblance fort heureusement saisi. Ce livre lui-même, « considéré comme satire de la cour de Néron, est une « supposition absurde. C'est tout bonnement la débauche

---

(1) Nous rappelons dans ce livre les différentes éditions du Pétrone de Nodot au nom du poète latin.

(2) Deuxième édition, 1828, p. 89.

« d'esprit d'un libertin élégant qui possède l'art d'écrire  
 « à un degré très élevé. Voltaire a traité cette question  
 « avec un esprit de critique fort judicieux, qui ne me  
 « laisse rien à ajouter, sinon que cette question en elle-  
 « même ne mérite pas qu'on y attache grande importance,  
 « puisque le *Satyricon* est du nombre de ces écrits dont  
 « la connaissance peut à peine être avouée par un honnête  
 « homme ».

*Athénagore, du vrai et parfait amour, traduit du grec* par Fumée de Génillé. Paris, 1598, in-12, est aussi une supercherie de la fin du seizième siècle. Il paraît certain qu'Athénagoras, philosophe athénien qui embrassa le christianisme dans le deuxième siècle, et auteur d'une belle apologie pour les chrétiens, n'a point composé le roman dont il est ici question. Le savant évêque d'Avranches, Huet, après bien des réflexions, croit que cet ouvrage n'est point d'Athénagoras, parce qu'il a découvert des marques de nouveautés qui en prouvent la supposition. Il soupçonnait Philander, commentateur de Vitruve, d'avoir eu part à la fraude. Pour appuyer ses opinions anciennes, et pour se mieux cacher, il a voulu dépayser ses lecteurs et les tromper en insérant sa doctrine dans un livre de galanterie. « Philander l'aurait composé, dit-on, pour le cardinal d'Armagnac, grand amateur d'architecture, dont il y a beaucoup de descriptions dans ce livre, qui, d'ailleurs, n'est pas commun, quoique peu intéressant. On reconnaît cependant qu'il y a de grandes beautés et quelques endroits qui sentent l'Antiquité ». Cet ouvrage n'ayant été vu qu'en français, A.-A. Barbier, sous le n° 1343 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, considère le traducteur de ce roman comme son véritable auteur.

Le dix-huitième siècle a été trop fécond en supercherries

de même genre pour que nous pussions songer à les énumérer toutes ici, d'ailleurs ce serait reproduire notre livre dans son introduction; nous en donnerons seulement quelques exemples ainsi que de ceux du siècle qui vient immédiatement après lui.

Corradino, poète vénitien du dix-huitième siècle, ayant prétendu avoir retrouvé à Rome un manuscrit de Catulle, plus ancien, et plus correct que tous ceux dont on s'était servi jusqu'alors, publia sa découverte sous le titre de *C. Valerius Catullus, in integrum restitutus*. (Venetiis, 1738, in-fol.). Cette publication fit quelques dupes, et fut même reproduite dans l'édition de Catulle, Leyde (Paris, Coustelier), 1743, in-12 (1); mais elle tomba bientôt dans l'oubli qu'elle méritait.

Simien Despréaux, littérateur, aujourd'hui tombé dans l'oubli, publia, en 1798, des *OEuvres posthumes de J. La Fontaine*, en un volume in-8. Il ne se présentait que comme éditeur; mais on reconnut bientôt que ce volume ne renfermait pas une seule pièce de La Fontaine, et que la paternité tout entière de cette publication lui appartenait. Il y des fables dans ce volume; mais, dit Ch. Nodier, dans ses « Questions de littérature légale », elles n'ont de remarquable, après leur extrême faiblesse, que la naïve bonhomie avec laquelle l'auteur les admire, et donne carrière à son amour-propre, à la faveur de l'heureuse apocryphie qui met sa modestie à l'abri. » Ce n'est pas la seule fois que le nom de La Fontaine ait été exploité. Il y a quelques années encore qu'un peintre de Saint-Germain, plus peintre que poète, composa et mit sur le

---

(1) Cette édition est intitulée : *Catullus, Tibullus et Propertius pristino nitore restituti : accedunt fragmenta Corn. Gallo inscripta. (Cura et studio Nicolai Lenglet Dufresnoy.)* 3 tom. en un vol.



compte de notre inimitable fabuliste , deux apologues qui furent imprimés sous son nom dans un journal de Saint-Germain.

Jos. Marchena , littérateur espagnol distingué, mais qui par ses écrits appartient plus à la France qu'à sa patrie, mort en 1821 , étant en 1808 attaché à l'armée du Rhin, s'amusa, pendant l'hiver que l'état-major de l'armée était à Bâle , à composer un morceau de Pétrone , qui fut imprimé à Bâle sous le titre de *Fragmenti Petronii ex bibliotheca Sancti Galli antiquissimo manuscripto excerptum, nunc primum in lucem editum ; gallicè vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus sacræ theologiæ doctor*, in-8.

Voici ce qui avait donné lieu à cette publication. Marchena et quelques uns de ses amis avaient en portefeuille, et voulaient faire imprimer cinq notes sur des sujets érotiques. Comme ils ne trouvèrent pas de texte auquel ils purent les adapter, Marchena en fabriqua un, et choisit un passage de Pétrone, où il inséra un récit qui, offrant une liaison merveilleuse entre ce qui précède et ce qui suit, sembla combler une lacune que personne n'avait encore remarquée. Malgré le ton de plaisanterie qui régnait dans la préface et dans les notes, l'auteur avait si habilement imité le style de Pétrone, qu'un grand nombre de savants y furent pris; pour les détromper, il ne fallut rien moins qu'une déclaration publique du libraire-éditeur. Le succès de cette mystification mit en goût Marchena, et en 1806 il publia, sous son véritable nom, chez Didot, un fragment de Catulle, qu'il prétendit provenir d'un manuscrit déroulé récemment à Herculanium. Mais cette fois il fut battu avec ses propres armes, et un professeur d'Iéna, Eichadt, annonça, au mois d'août 1807, que la bibliothèque de cette ville possédait un manuscrit très ancien, dans le-

quel on trouvait les mêmes vers de Catulle, avec des variantes assez importantes. Le savant Allemand, sous prétexte de corriger des erreurs de copiste, indiquait plusieurs fautes contre la prosodie, commises par Marchena, et donnait en outre une vingtaine de vers où, continuant les allusions politiques de l'Espagnol, il faisait annoncer à Catulle le pacificateur de l'Univers (1).

W. Scott n'était point encore parvenu à l'apogée où il devait s'élever que déjà on exploitait son nom. L'initiative en est due à l'Allemagne. En 1823, parut à Berlin, le roman intitulé *Walladmor*, qu'on présentait comme un ouvrage attribué à W. Scott. L'auteur de cette habile imposture, connu dans les lettres allemandes sous le pseudonyme de Willibald Alexis, et dont le véritable nom est Hæring (Hareng), ne se donnait que comme l'éditeur de la traduction allemande d'un roman du célèbre écossais, faite par un de ses jeunes compatriotes. Sur l'étiquette du sac, ce roman fut non seulement traduit en français, mais encore dans toutes les langues de l'Europe, même en anglais. Un critique anglais, vraisemblablement W. Scott lui-même, en parlant de ce roman, à l'occasion de sa version anglaise, l'a qualifié de la plus habile mystification de notre siècle. C'est sur la version anglaise que M. A. - J. - B. Defauconpret nous a donné, en 1825, sa traduction française. Le nom de W. Scott, exploité même du vivant de celui qui le portait, devait l'être encore mieux lorsque son possesseur n'existerait plus, et la France r'enchérit sur l'Allemagne en nous donnant quatre romans inédits de W. Scott! « Allan Cameron » et « Aymé

---

(1) Curiosités littéraires (de M. Lud. Lalanne). — Voyez les vers dans « le Répertoire de la littérature ancienne », de Schoell, in-8, t. I, p. 184.

Verd » (auteur M. Calais, ancien secrétaire de M. de Genoude, aidé, dit-on, de M. Théodore Anne), et plus tard « le Proscrit des Hébrides » et « la Pythie des Highlands » (auteur de M. Jules David).

Un de nos honorables amis, M. le baron de Reiffenberg, a dit « que nous faisons, en quelque sorte, la haute police de la république des lettres (1) ». Nous acceptons la charge qu'il a bien voulu nous donner, et la remplir, parce que notre police ne s'exerce que sur les lettres, encore la restreignons-nous à la seule république..... des lettrés françaises; mais les lettres françaises n'ont pas seulement les étroites limites que la politique, par ses traités de 1815, a imposées à la France, aussi notre juridiction s'étend-elle hors de France et hors d'Europe, et la preuve, c'est que nous aurons occasion de citer, entre autres, un assez grand nombre de pseudonymes belges, et de parler à diverses reprises d'un « homme aimable et instruit, « unissant la malice à la bonté, la bienveillance à l'esprit; « mais grand ami de ce genre de facéties à qui les déconvenues de Poinsinet ont fait donner le nom de mystification », compatriote de M. le baron de Reiffenberg. Pour le moment, nous avons à nous occuper d'un écrivain français, étranger à la France, qui n'est pas Belge, mais Suisse, ayant la même passion que M. Châlon, de Mons, le mystificateur de la Belgique.

M. Sainte-Beuve passant en revue quelques écrivains de la Suisse française a dit, en faisant allusion à l'écrivain dont nous allons parler : « Nulle part plus qu'au pays de « Vaud, on n'a la science de nos classiques; c'est là, en « quelqu'un de ces villages baignés du lac, à Rolle peut-être, qu'il faudrait chercher des hommes qui savent le

---

(1) Bulletin du biblioph. belge, t. IV, p. 206.

« mieux le siècle de Louis XIV à toutes ses pages, et « qui feraient les pastiches de ces styles les plus plausibles « et les moins troublés d'autres réminiscences(1) ». Or, le coupable de lèze-littérature, auquel M. Sainte-Beuve a fait allusion, est M. Nicolas Châtelain, de Rolle, auquel on doit la valeur d'au moins deux volumes de suppléments à divers des classiques français, et tout d'abord de madame de Sévigné, surnommée pourtant l'inimitable. Dans une lettre signée de cette célèbre épistolographe, et adressée à madame de Griguan, sa fille, notre malicieux écrivain rend compte d'une *Visite de madame de Sévigné à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, etc.* (Genève et Paris, 1829, in-8 de 47 pag.). « Le Messager des chambres », du 25 février 1830, a dit, en parlant de cette brochure : « C'est un tour de force vraiment remarquable d'avoir su traiter d'une manière gaie, vive et « brillante, un sujet naturellement grave et sérieux. Il est « impossible de mieux imiter le style de madame de Sévigné, et nous engageons les admirateurs de ses lettres à « parcourir cet ingénieux opuscule ». L'enthousiasme de M. Châtelain pour le style de madame de Sévigné ne pouvait être refroidi par ce jugement. Aussi revint-il à la charge, six ans après, par de nouvelles lettres de la même : *Lettres de Livry, ou Madame de Sévigné juge d'outré ridicule*, tel est le titre du nouveau pastiche (2). (Genève et Paris, 1835,

---

(1) Nouvelliste vaudois, du 22 septembre 1837.

(2) Ch. Nodier a consacré le chapitre XI de ses « Questions de littérature légale » à cette sorte de supercherie. Cette sorte d'imitation, dit-il, du style d'un auteur est un jeu d'esprit auquel tout le monde ne peut pas s'élever, et qui n'est pas susceptible d'un grand développement. Les tours familiers d'un écrivain peuvent se rencontrer, mais non pas l'ordre et la succession des idées. La forme du style est une espèce de mécanisme qui se réduit à quelques moyens, entre lesquels

in-8 de 103 pag.). C'est un recueil de quinze lettres supposées écrites par madame de Sévigné à madame de Grignan. A la tête de cet opuscule est placé un court et malicieux avis ainsi conçu : « Quelques peines qu'on se soit  
 « données pour découvrir la date de ces lettres, on n'a pu  
 « y parvenir. Ce qui prouve qu'elles ne sauraient remon-  
 « ter au delà de 1687, c'est que dans la lettre XIII il est  
 « question de l'oraison funèbre du grand Condé par Bos-  
 « suet ; or, il est de fait que ce prince mourut en 1687.  
 « — Quant aux réponses, il est plus que probable qu'elles  
 « ont été sacrifiées ». M. Châtelain n'a pu pourtant  
 avoir l'idée de faire croire à l'authenticité de ces lettres,  
 dans lesquelles madame de Sévigné, tout en entretenant  
 sa fille des beaux esprits du siècle de Louis XIV, lui fait  
 l'analyse des ouvrages d'une époque plus récente : MM. de  
 Balzac, de Châteaubriand, Victor Hugo, E. Quinet,  
 Sainte-Beuve, mesdames Desbordes-Valmore et Tasta,

---

les auteurs se décident suivant le penchant ou leurs facultés ; mais la conception d'un plan est le résultat d'une manière expresse et particulière de sentir le rapport des choses, et il est à peu près impossible d'en deviner le secret. On pourra me citer quelques exemples qui ont démenti cette règle, mais seulement dans un genre de style très facile à imiter. Plus loin, il continue : Je ne croirai donc pas aisément à la perfection d'une imitation de style d'une certaine étendue, parce que le système de la composition me détromperait, même quand la construction de la phrase me ferait illusion. — Il est à remarquer, et cette observation nous fournira même une théorie littéraire assez curieuse, que non seulement il est difficile de donner de l'étendue à un pastiche bien fait ; mais encore que les ouvrages excellents sont ceux qui se prêtent le moins à l'art du pastiche. On contrefait sans peine quelque défaut remarquable, mais il faut d'autres facultés pour bien imiter des perfections. Cette vérité est d'une application universelle dans la morale comme dans les arts. Si le Guide a donné lieu à d'excellents pastiches, c'est qu'il négligeait un effet d'ombre très nécessaire à saisir. Il y a, au contraire, mille copies pour un pastiche de Raphaël, qui n'offrirait à l'imitateur aucune déféctuosité saillante de composition ou de dessin.

jusques aux réunions de madame Récamier sont passés en revue sous la plume de madame de Sévigné. M. Châtelain est revenu une troisième fois augmenter le nombre des lettres de cette femme célèbre. Deux nouvelles lettres sur cet axiome politique : « il faut mâter le peuple par la prospérité », ont été insérées, en 1839, dans un opuscule de l'auteur, intitulé « la Muselière ». Ce sont bien là des supercheries, très innocentes, qui jusqu'à ce jour n'ont pu induire personne en erreur, mais qu'il serait dangereux, pour l'avenir de laisser passer sous silence.

En 1837, M. Châtelain, dont le plaisir d'imiter le style des grands maîtres de notre littérature est très vif, reparut avec un autre pastiche ; mais cette fois ce ne fut plus madame de Sévigné dont il s'occupa, ce fut de Voltaire, que le dix-huitième siècle a déjà tant surchargé de livres apocryphes (voyez l'article Voltaire de cet ouvrage). Il fit paraître des *Lettres de Voltaire à madame Du Deffand au sujet du jeune de Rebecque, devenu depuis célèbre sous le nom de Benjamin Constant* (Genève et Paris, in-8 de 28 pag.). Ces lettres sont au nombre de quatre. Le prétendu éditeur a fait tout son possible, pour faire croire à leur authenticité. « Ces lettres, dit-il, dans une pièce préliminaire, furent laissées par madame Du Deffand à Horace Walpole. Il paraît, ajoute-t-il, que M. B. Constant a fait l'acquisition des originaux qui le concernaient, de M. Walpole qui ne voulut point céder les réponses de madame Du Deffand. Au reste, cette négociation explique pourquoi celles que nous livrons au public ne se trouvent dans aucune collection des lettres de Voltaire ». Malheureusement cette histoire pour être vraisemblable n'est pourtant pas vraie, puisque B. Constant n'aurait eu que sept ou huit ans quand il demanda des lettres de recommandation pour se présenter chez ma-

dame Du Deffand. Un recueil littéraire de Paris fut pourtant trompé. « La Revue britannique », dans son Bulletin bibliographique, n° de juillet 1837, p. xxxviii, en annonçant cet opuscule, en commente chaque lettre et ajoute : « Ces quatre lettres sont pleines de grâce et d'intérêt : elles sont inconnues et méritent d'attirer l'attention des biographes et des bibliophiles. » Inutile de dire que M. Beuchot, l'éditeur le plus intelligent et le plus consciencieux des Œuvres de Voltaire, ne fut point pris au piège qui avait été tendu à la crédulité. En 1839, M. Châtelain mit encore sur le compte du protecteur supposé de B. Constant un écrit qu'il a intitulé *Voltaire à M. le comte de Caylus*. C'est une espèce de consultation sur l'ancienne Égypte, imprimée pag. 35 à 48 de la brochure intitulée « la Muselière » déjà citée.

Dans la même année, que M. Châtelain essayait de faire accepter, comme une bonne fortune littéraire des lettres inédites de l'un des hommes les plus remarquables du dix-huitième siècle, un autre littérateur tentait aussi de nous faire accepter un poème tout entier de l'antiquité : l'*Héracléade, ou Herculanum enseveli sous la lame du Vésuve, poème de L.-A. Florus, traduit en vers français avec des notes, par J.-F.-S. Maizony de Lauréal, membre de l'Académie royale de Pontanus*, tel est le titre que porte ce poème jusqu'alors inconnu. (Paris, Delaunay ; Crozet, etc., 1837, in-8.) Cette publication a bien trouvé quelques incrédules parce que le traducteur s'est dispensé de donner l'original en regard de sa version ; mais M. Maizony de Lauréal ne peut-il pas avoir entendu lire ce poème par Florus lui-même (mort l'an de Rome 863) et l'avoir traduit de mémoire ? seulement les amis de la littérature latine ont à regretter de ne pas pouvoir juger, faute de texte, de la fidélité de la traduction française.

En mettant de la chronologie dans notre rapide aperçu des ouvrages apocryphes, nous sommes arrivés à l'année 1844, année qui nous valut deux autres bonnes fortunes, du genre de celles que nous venons de signaler. En 1844, fut représenté sur le second Théâtre-Français, *le Docteur amoureux*, comédie inédite de Molière. Ce n'était pas pour la première fois, si nous ne nous trompons, qu'on essayait d'obscurcir la gloire de l'auteur de « *Tartuffe* », en lui prêtant de faibles pièces. « *Le Docteur amoureux* » n'ayant pas été imprimé jusqu'à ce jour, à ce qu'il paraît, il est important, parce qu'il peut l'être un jour, de dire que cette comédie n'est qu'un nouveau pastiche, attribué généralement à M. Ernest de Calonne.

« On ne sait vraiment pas quand on se lassera de trouver des soi-disants fragments d'auteurs classiques. Car voici, qu'en 1844, M. E. Bégin, de Metz, annonce avoir retrouvé en Espagne, il y a longues années, des *Lettres de Claudius Rutilius Numatianus*, poète latin du cinquième siècle. Comme M. Bégin a fait sa découverte dans des contrées lointaines, il s'est évité la difficulté, toujours fort grande en pareil cas, de représenter aux incrédules le manuscrit original; mais rien, à ce qu'il semble, n'aurait pu l'empêcher, au lieu d'en donner simplement la traduction en français, de publier en entier le texte des deux lettres, dont il s'est borné à citer cette seule phrase : *Alta et aurea societas*, la haute société dorée. Que dire de cette latinité? On conçoit facilement, d'après l'échantillon qu'il nous en donne, que M. Bégin ne se soit pas hasardé à publier le texte entier de « *Rutilius* » (1).

---

(1) *Curiosités littéraires* (par M. Ludovic Lalanne). Paris, 1845, in-18, p. 157.

Dans la même année, 1844, M. Panckoucke publiait dans le tome VII



Mais de toutes ces impostures la moins hardie n'est pas celle qui n'est encore aujourd'hui qu'à l'état de préparation ; elle est disposée pour l'impression, et vient un jour un libraire-éditeur qui ait une foi robuste, nous aurons une nouvelle production des temps anciens.

Un médecin, du nom de Verdier, mourut il y a quelques années, en laissant quelques manuscrits, parmi lesquels se trouvait celui d'une traduction faite par le défunt, d'une *Vie de Zénobie, reine de Palmyre*, et qui pourrait former 3 vol. in-8. Or, savez-vous à qui le docteur Verdier attribuait cette biographie ? à Dion. Longin, précepteur des enfants de Zénobie, ministre de cette reine, et auteur du « *Traité du sublime* » ! Mais il fallait trouver quelque savant de poids qui voulut certifier l'authenticité de ce prétendu ouvrage de Longin, et ce fut à M. Champollion-Figeac que la veuve de son traducteur s'adressa. Point de besoin au conservateur des manuscrits de la Bibliothèque du Roi de demander l'exhibition de l'original, la seule inspection de l'ouvrage lui fit reconnaître tout d'abord une nouvelle supercherie littéraire à ajouter à tant d'autres, et son opinion franchement émise à ce sujet découragea les héritiers de chercher davantage un complaisant apologiste de cette moderne production de l'antiquité grecque.

Nous avons dit que nous nous bornerions à signaler les cas les plus frappants d'*apocryphie*, en France, pendant les quatre derniers siècles. Nous avons cité des noms assez illustres qui n'ont point été à l'abri de ces prêts qu'on fait

---

de la seconde série de sa « Bibliothèque latine française » l'*Itinéraire de Cl. Rutilius Numatianus, poème sur son retour à Rome*, traduction nouvelle, par M. P. Despois, traduction dont il y a eu des exemplaires tirés à part (in-8 de 62 pag.).

volontiers au riche. Combien, dans les pages de notre Dictionnaire, n'aurons-nous pas à rappeler de prêts faits à des écrivains non moins éminents, Bourdaloue, Condorcet, Corneille, Diderot, Fénelon, Fielding, Fléchier, Frédéric II, Fréret, etc., etc., mais qu'il eût été trop long de citer. Notre table en déroule la série.

Nous demanderons aux critiques épilogueurs, auxquels nous avons précédemment fait allusion, après les exemples que nous venons de citer, si *viels* ou *nouveaux*, l'on ne doit pas considérer comme apocryphes tous les ouvrages que nous venons de rappeler.

Il ne se passe pas d'années sans qu'on voie annoncer dans les journaux la découverte de nouvelles fables de La Fontaine, de lettres ou de contes inédits de Voltaire, etc. L'un des derniers *puffs* de ce genre est celui qui a été inséré dans *l'Illustration* (1843), où l'on a donné, comme retrouvé à Venise, une suite au *Don Juan* du lord Byron.

Passons à la deuxième section de ce chapitre.

#### DES AUTEURS ET DES OUVRAGES SUPPOSÉS.

Ch. Nodier, dans ses « Questions de littérature légale », a consacré à cette espèce de supercherie, un long chapitre très bien pensé et fort bien écrit. Il est à regretter seulement que l'auteur n'ayant pas saisi deux nuances entre les ouvrages qui sont apocryphes et ceux qui sont supposés, ne soit plus particulièrement occupé que des premiers. On en aura la preuve par quelques fragments de ce chapitre que nous donnerons plus bas.

Nous, nous avons établi précédemment, qu'il existait une différence entre l'écrivain qui publie son livre sous le nom d'un auteur connu, soit ancien ou moderne, et celui qui le publie sous le nom d'un personnage plus ou moins

historique, quand aucun opuscule de lui, jusqu'au moment de la publication du faussaire, n'était venu nous le faire connaître comme écrivain. Dans le premier de ces cas, l'ouvrage est apocryphe, dans le second il est supposé.

« Il y a loin en apparence du crime de plagiat à celui  
 « de supposition d'auteurs ou d'ouvrages, qui n'est pas  
 « moins commun. On les croirait même totalement  
 « opposés si l'esprit n'y reconnaissait ce rapport tiré  
 « de l'amour-propre de l'homme qui, à défaut de jouir  
 « sous son propre nom, aime à jouir sous le nom  
 « d'un autre, du succès de son propre talent, ainsi que  
 « l'ont fait presque tous les écrivains que nous avons  
 « dû citer dans la première section de ce chapitre. Ce  
 « dernier genre de supercherie a bien aussi son mau-  
 « vais côté, mais on ne peut se dispenser de convenir  
 « qu'il est plus généreux que le plagiat, et qu'il mon-  
 « tre plus d'élevation d'esprit. Les plus grands génies  
 « n'ont pas fait de difficulté d'en user; témoin ce trait  
 « de Michel-Ange qui feignit d'avoir tiré des fouilles de  
 « Rome, un torse dont il avait conservé les extrémités,  
 « et qui attendit que l'admiration publique eût assigné  
 « son ouvrage aux plus grands artistes des temps anciens  
 « pour en réclamer l'honneur. C'est même assez souvent  
 « un moyen sûr de désarmer les injustes préventions, et  
 « de ramener à la vérité les jugements du public, ou du  
 « moins d'en obtenir des opinions plus douces. Voltaire  
 « raconta qu'un jour, dans un cercle où l'on se réunissait  
 « à dépriser le mérite de La Motte, et à lui opposer celui  
 « de La Fontaine avec un avantage réellement incontes-  
 « table, il s'avisa de proposer une fable de La Fontaine  
 « pour preuve du sentiment général, et cita de mémoire  
 « une fable de La Motte. L'approbation fut unanime à la

première lecture, et se démentit à la seconde. La Motte  
« avait été nommé ».

Il est évident que, dans cette opinion, Ch. Nodier n'a  
eu en vue que les écrivains qui, pour se produire, se  
cachent sous des noms précédemment connus, et non ceux  
qui abusent de la crédulité publique en lançant sous les  
noms de personnages célèbres ou remarquables des ou-  
vrages qu'ils ont, ou puisés dans leur imagination, ou ex-  
traits de recueils du temps où il était fait mention des per-  
sonnages que, de leur volonté, ils ont voulu poser comme  
auteurs. C'est là, selon nous, ce qui constitue le délit de  
supposition d'auteurs, et ne produit point cette satisfac-  
tion d'amour-propre qui consiste à jouir sous le nom d'un  
autre de son propre talent ; supercherie qui, ainsi que le  
pastiche, est bientôt reconnue par ceux qui se sont nour-  
ris de préférence de tels ou tels auteurs. Mais comment  
comparer le style d'un livre publié sous le nom d'un per-  
sonnage qui n'est connu par aucun écrit précédent ? Là  
est la source de déception pour le public exposé à accep-  
ter journallement, jusqu'à des compositions historiques qui  
ne sont, pour le plus souvent, que des centons, compilés  
des pamphlets du temps, et desquels toutes les passions de  
l'époque ont été soigneusement alambiquées pour en faire  
ébulitionner de nouvelles, tristes autorités pour l'Histoire!

« Je n'ai pas caché, dit un peu plus loin Ch. Nodier,  
« que je pensais qu'un assez grand nombre d'écrits an-  
« ciens avaient été publiés sous des noms modernes à la  
« renaissance des lettres, et je suis aussi disposé à croire  
« que beaucoup d'auteurs modernes ont mis, vers le même  
« temps, leurs productions sous des noms anciens et cé-  
« lèbres. Il serait ridicule, sans doute, de porter le scepti-  
« cisme en ce genre au même point que le P. Hardouin,  
« qui avance que presque tous les anciens livres, tant grecs

« que latins, avaient été supposés, dans le treizième siècle,  
 « par une société de savants, sous la direction d'un Se-  
 « verus Archontius, et qu'il n'exceptait que Cicéron,  
 « Pline, les Géorgiques de Virgile, les Satires et les Epî-  
 « tres d'Horace, Hérodote et Homère (1). Mais si mon hy-  
 « pothèse ne peut se démontrer pour aucun ouvrage de  
 « l'Antiquité en particulier, je ne l'en crois pas moins  
 « fondée en probabilité ».

« La supposition d'auteur, continue notre savant criti-  
 « que, était une idée qui se présentait naturellement à  
 « tous les écrivains, et qui leur assurait pour les ouvrages  
 « une chance de crédit qu'ils n'auraient pas trouvée en  
 « eux-mêmes. Aussi toutes les littératures en présentent à  
 « l'envi des exemples, depuis les livres de Seth et d'E-  
 « noch, jusqu'aux œuvres posthumes du plus obscur de  
 « nos contemporains. Je ne répondrais pas qu'Adam n'eût  
 « eu son livre, et tout le monde sait que le *Jezirah* est  
 « attribué à Abraham par les Rabbins. Il en a été de  
 « même dans toutes les religions où les fondateurs de  
 « cultes n'ont jamais manqué d'interprètes et de contre-  
 « facteurs. Les temps mythologiques et héroïques, qui  
 « paraissent un peu plus riches de sciences et de raison  
 « que notre barbarie septentrionale, sont pleins de la re-  
 « nommée et des écrits d'Hermès, d'Horus, d'Orphée,  
 « de Daphné, de Linus, de Palamède, de Zoroastre, de  
 « Numa ».

Toutes les nations lettrées ont fourni leur contingent de  
 supercherics, par des attributions d'ouvrages à d'illustres  
 anciens; mais dans celui de la France, quoique très con-

---

(1) *Harduinus de Numm. Herodiad. in prob.* Act. erudit. Lips.  
 ann. 1710. p. 170. Ce qui faisait dire à Boileau qu'il aurait bien aimé à  
 se trouver avec frère Virgile et dom Morace.

sidérable, on ne trouve point, au moins, l'invention des lettres de Thémistocle, de Phalaris, d'Apollonius de Thyane, ni des fables d'Esopé, fables que des savants regardent comme ayant été composées par le moine Plaudes (1).

Un nom appartenant à l'Antiquité a du, pourtant, servir en France, il y a près de vingt ans, à une supercherie nouvelle. En 1828, parut à Paris, chez les frères Didot, la traduction d'une *Histoire inédite de Vienne, sous les douze Césars*, par Trébonius Rufinus, sénateur et ancien duumvir de ladite ville (in-8). Peu de temps après cette publication, Dugas-Montbel démontra dans la septième section du « Bulletin universel, de Férussac », que cette Histoire avait été composée par le prétendu traducteur, Mermet, de Vienne.

Si des noms illustres de l'antiquité payenné ont été exploités par des faussaires, combien de fois le Christianisme n'a-t-il pas fourni de prétexte à des fraudes toutes semblables. Nous avons dit précédemment, que dans leur pieux zèle, les ministres de l'Eglise de Christ n'avaient pas, dans les premiers siècles et au moyen âge, reculé devant de tels délits, et qu'il était parvenu jusqu'à nous des ouvrages de Pères de l'Eglise, de saints, de papes, de patriarches dont la supposition n'est plus, depuis longtemps, révoquée en doute. Parmi les suppositions les plus audacieuses des premiers siècles du Christianisme, nous devons mentionner deux lettres. « La première a été, dit-on, adressée par Jésus-Christ à Abgar, roi d'Edesse. « Bien qu'Eusèbe la regarde comme authentique, il n'est « personne qui ne sache aujourd'hui que cette lettre a été

---

(1) Nodder, Questions de Littér. légale, pag. 67 et suiv.

« fabriquée pour relever l'ancienneté de l'église d'Edesse.  
 « La seconde lettre, qui ne peut être maintenant citée  
 « sérieusement que par des gens d'une grande ignorance  
 « ou d'une mauvaise foi insigne, a été, à ce qu'on pré-  
 « tend, écrite par le proconsul Lentulus au sénat romain  
 « de Jérusalem. On y trouve le portrait de Jésus-Christ,  
 « la description de sa taille, la couleur de ses cheveux,  
 « de sa barbe, etc. » (1).

Ces pieuses jongleries ont-elles cessé d'être pratiquées par le Clergé? Et non, puisqu'après plus de mille ans la même fraude s'est reproduite. A-t-on oublié que des fanatiques, il n'y a que quelques années, abusaient de la crédulité des peuples des campagnes de France en leur recommandant la lecture d'une nouvelle lettre de Jésus-Christ?

Les suppositions d'auteurs, appartenant à l'antiquité païenne et à l'antiquité chrétienne, ont été signalées dans toutes les histoires de la littérature soit profane ou sacrée. Nous n'avons dû en dire que quelques mots afin d'établir que ce délire remonte assez haut, et que les modernes, en le commettant, n'ont fait qu'imiter les anciens, mais, comme cela arrive toujours, par suite de coupable tolérance, en le rendant beaucoup plus fréquent.

Signaler les délits de cette espèce des quatre derniers siècles, qui sont venus à notre connaissance, tel est le cadre que nous nous sommes tracés, et nous craignons qu'il ne soit trop rempli pour chercher à remonter au-delà de notre période.

« On ne parviendrait pas, dit Ch. Nodier (2), à moins

(1) Lud. Lalanne, *Curiosités littér.*, pag. 193-94.

(2) Nodier, *Questions de littér. légale*, p. 72.

« d'y consacrer un volume tout entier (1), à donner une  
 « idée de la multitude d'ouvrages que des faussaires fran-  
 « çais ont mis sous des noms plus ou moins connus. Ce  
 « serait le sujet d'une bibliographie spéciale, assez cu-  
 « rieuse et assez étendue, à laquelle un Gatiien Courtilz  
 « (de Sandras), fournirait seul plusieurs pages. Plus d'un  
 « siècle s'est passé en France, ou chaque mois voyait pa-  
 « raitre les Mémoires d'un capitaine (ceux de d'Artagnan  
 « qui ont été si utiles à la compagnie *Ac. Dumas*), le Tes-  
 « tament d'un ministre ou les Lettres d'une favorite ». Les  
 siècles en se succédant ne renouvellent ni les passions ni  
 les goûts des hommes. La dernière moitié du dix-huitième  
 siècle a vu se reproduire plusieurs Courtilz de Sandras, et ce  
*mémoriographe* a trouvé dans ce siècle-ci, en la personne  
 de M. le baron de Lamothe-Langon, un continuateur du  
 genre, qui, par sa prodigieuse fécondité, a de beaucoup  
 dépassé le modèle.

« Quoiqu'il soit du ressort de la critique bibliologique  
 « d'indiquer les circonstances auxquelles ont peut distin-  
 « guer ceux de ces ouvrages qui ont un caractère réel  
 « d'authenticité, de ceux qui sont évidemment supposés,  
 « et que cette espèce de renseignement soit presque in-  
 « dispensable pour la direction des lectures des gens du  
 « monde, je me soustrais aussi vite que je le puis à la  
 « discussion fastidieuse qui en résulterait pour continuer  
 « un examen plus agréable et plus varié ».

Nodier, homme d'esprit et de goût, recula, ainsi qu'on  
 le voit, devant la tâche que nous nous sommes imposée,  
 et cela parce que Nodier n'était pas un homme de recher-

---

(1) Quoique ceci soit écrit par Ch. Nodier pour la première fois en  
 1811, son évaluation nous semble trop modeste, même pour l'époque.



ches, ainsi que nous aurons occasion de le démontrer à l'article de ce livre qui lui est consacré.

Ainsi que nous l'avons fait pour les auteurs apocryphes, nous nous bornerons à esquisser à grands traits l'historique des principaux fauteurs de suppositions d'ouvrages et d'auteurs en France, depuis le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce jour, en y comprenant les étrangers dont les fraudes sont passées dans notre littérature, soit par des éditions, soit par des versions françaises sous les noms de leurs imposteurs. Notre table dernière rappelle, nation par nation, âge par âge, les noms les moins connus des coupables que nous avons eu à signaler.

Les suppositions d'auteurs abondent au seizième siècle, et pourtant nous serons ici sobre de citations : les noms de presque tous leurs fauteurs sont entièrement oubliés. Pourtant nous ne pouvons passer sous silence une « Histoire apostolique », imprimée en latin, à Bâle, en 1552, in-fol., et qui le fut sous le nom d'*Abdias*, écrivain juif, l'un des soixante disciples de Jésus-Christ, premier évêque de Babylone, institué par les apôtres. Le nom du faussaire est resté inconnu. Son livre a été traduit en français (voy. p. 2). De 1580 à 1586, Louis Dorléans, avocat et ligueur, publiait ses écrits furibands sous le nom de *l'Anglais banni*. De 1592 à 1600, fut publiée à Grenada, en espagnol, une « Histoire de la conquête d'Espagne par les Mores », qui fut présentée comme traduite de l'arabe du sage alcade *Abulcacim Tarif Abentarique*, écrivain arabe du seizième siècle. L'original de cette histoire n'a jamais existé, et on a justement attribué l'ouvrage à Michel de Luna, son prétendu traducteur. C'est ici le cas de citer une preuve du danger des suppositions d'auteurs et d'ouvrages en matière d'Histoire. Le livre de Mich. de Luna, composé avec beaucoup d'art et

d'adresse, jouit d'un grand crédit en Espagne depuis la fin du seizième siècle jusqu'au moment où don Nicolas Antonio et quelques autres en démontrèrent la fausseté. Un savant français, dom Jean Liron, a démontré que cette histoire n'est qu'un roman; et pourtant, elle a été deux fois traduite en français, en 1680 et 1702, et elle a fait longtemps autorité chez nous aussi bien qu'en Espagne (voy. p. 3).

Dans le siècle suivant, nous trouvons Pierre de Boisat prêtant à son ami et compatriote *Jean Baudoin*, et une « Histoire négrepontique » et diverses traductions faites par lui (1631-43); J. F. Sarrasin fait imprimer en 1644, sa satire contre Monmaur, intitulée « la Guerre des parasites » (en latin); et l'a fait passer comme l'ouvrage d'*Atticus Secundus*. Le dix-septième siècle pourrait nous fournir de nombreux exemples de suppositions d'auteurs et d'ouvrages; mais pour nous restreindre, nous nous bornerons aux deux que nous venons de citer. Nos tables suppléeront à notre silence sur le plus grand nombre.

Le dix-huitième siècle fut non seulement, ainsi que nous l'avons dit précédemment, une époque où chaque mois voyait paraître des mémoires d'hommes plus ou moins célèbres, des testaments de ministres ou des lettres de favorites, mais encore d'un grand nombre d'autres ouvrages de genres différens. Que l'on consulte les premières feuilles de ce livre et l'on y trouvera, entre un grand nombre d'autres, les noms de *Angilbert*, *Aristenète*, *Bekrinol*, *Albéroni*, *Beaurain*, de *Bordeaux*, dom *Bedos de Celles*, *Clément XIV*, qui sont autant d'auteurs supposés du dix-septième siècle. Voltaire se servit, jusqu'à en abuser, de beaucoup de noms d'emprunt, exemple qui n'a été que trop imité par les littérateurs du siècle suivant, au grand détriment de la future histoire littéraire de la France. Ce

fut dans ce même siècle aussi que l'écossois Mac Pherson inventa le barde erse, Ossian.

Mais il était réservé aux écrivains du dix-neuvième siècle de dépasser le nombre des supercheries de cette espèce qui avaient été consommées dans les trois précédents. La Littérature, proprement dite, fut d'abord le champ que cultivèrent nos mystificateurs. Les premières années de ce siècle furent marquées, entre autres, par deux suppositions remarquables d'ouvrages que nous ne pouvons pas omettre de citer ici : « le Troubadour, poésies occitaniques du treizième siècle » (1803); et surtout « les Poésies de Clotilde de Surville » (1803), deux ouvrages que leur mérite a fait accepter sans qu'on ait songé à vérifier si la provenance qu'on assignait à l'un et à l'autre était bien réelle. On a pourtant su que ces productions étaient dues à deux hommes de talent : la première à Fabre d'Olivet, et la seconde à Vanberbourg.

Après la Littérature, l'industrie littéraire a exploité l'Histoire. A la chute de l'Empire, le goût des études se raviva chez nous, et l'on devint surtout avide de productions historiques : il en fallait aux esprits sérieux, il en fallait aux gens du monde, au peuple; mais comme il est difficile de satisfaire un esprit sérieux en matière d'Histoire, beaucoup de nos écrivains en confectionnèrent pour les gens du monde et pour le peuple. Walter Scott, ce brillant auteur écossois, qui a mis l'Histoire dans le roman, ne tarda pas à faire l'admiration de la France comme de tout le continent. Il fit école chez nous, à cette différence pourtant, que les écrivains français mirent l'Histoire en roman. Nous eames donc, à l'imitation de Walter Scott, des romans historiques et des mémoires, autres romans historiques, sous des titres plus pompeux, et en moins de trente ans la France n'a plus eu à jalouser le grand nombre

que tout le dernier siècle nous en a légué : exhumer les pamphlets bien remplis de passions de toutes les époques afin d'en faire des pages brûlantes d'un nouveau livre, et de se poser en bon peintre de mœurs *temporales* et locales, au risque d'être traité d'écrivain paradoxal ; déchiqueter des livres, mettre les ciseaux dans les journaux ; attribuer le tout à un homme historique quelconque, plutôt selon le caprice que selon la convenance, telle a été, depuis 1825, le procédé de fabrication employé pour la plus grande partie des mémoires prétendus historiques dont nous avons été inondés. C'est ce procédé qui nous vaut d'avoir la valeur d'une grande bibliothèque de mémoires supposés. Nous avons ceux de la comtesse *Adhémar*, de *Sophie Arnould*, de mademoiselle *Avrillon* ; nous avons ceux de *Barba*, le libraire ; de *baron de Bergami*, de la duchesse de *Berry*, de mademoiselle *Bertin*, modiste de la reine Marie-Antoinette ; de *Blangini* ; de l'ex-ministre *Bourrienne*, de mademoiselle *Bowry*, de *Brissot* ! et ainsi de suite, mais toujours en augmentant, depuis l'*alpha* jusqu'à l'*oméga*. Les confectionneurs ont été presque toujours les mêmes, mais nous devons citer comme des plus actifs : M. Max. de Villenarest, et surtout M. le baron de Lamoignon-Langon, à qui un prix de fécondité revient de droit en raison de la masse qu'il a publiée.

Ce n'est point seulement aux mémoires d'authenticité si contestable que se sont arrêtés les écrivains de l'époque actuelle en fait de supposition. Quelques-uns ont tiré de leur riche imagination des ouvrages dont ils ont fait honneur à des personnes qui ne pensaient pas à être connues comme auteurs après leur mort. Nous avons eu le *Théâtre de Clara Gazul*, comédienne espagnole. Le dix-huitième siècle avait déjà gratifié Clément XIV de « Lettres » auxquelles il était resté étranger : en 1827, nous avons eu une nou-

velle *Correspondance* du même pape avec *Bortinazzi*. La même année on attachait le nom du général Foy à un gros livre pour lequel il n'avait écrit qu'une cinquantaine de pages, l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*. Nous n'en finirions pas si nous voulions rappeler ici, même succinctement, toutes les suppositions d'auteurs et d'ouvrages qui ont déjà été faites dans la première moitié de ce siècle : c'est le but de notre livre et non celui de sa préface. Seulement nous avons voulu établir que la supercherie que nous signalons a été commune à tous les genres de littérature.

Nous venons d'établir suffisamment, pensons-nous, la différence qui existe entre l'ouvrage ou l'auteur supposé, et l'ouvrage ou l'auteur apocryphe, la première des fraudes littéraires dont nous soyons occupé. Passons à la troisième espèce, celle que la Bibliographie désigne sous le terme général de pseudonyme, au pseudonyme proprement dit.

## II.

### DES PSEUDONYMES.

Le pseudonyme en littérature est une imposture qui n'est pas toujours aussi dangereuse dans ses conséquences que l'auteur apocryphe ou supposé. Comme l'un et l'autre de ces derniers, son but à lui n'est pas de faire accepter un livre supposé pour un livre historique d'une incontestable authenticité, il ne veut que faire accepter un nom ; mais il n'en reste pas moins que son usage si fréquent, crée de grands embarras pour les futurs historiens littéraires de chaque nation, et, n'eût-on que cela à lui reprocher, il faudrait encore chercher à le faire passer de mode.

L'usage, nous allons dire l'abus, du pseudonyme est ancien. Si les conjectures de M. Pierquin, inspecteur de l'Académie de Bourges, étaient fondées, il remonterait aux Latins. Partageant une opinion déjà émise, M. Pierquin veut que les fables qui nous sont parvenues sous le nom de Phèdre (*Phaidros*, brillant, joyeux), soient de Polybe (1), dont Phèdre ne serait que le surnom, et il se proposait même, il y a quelques années, de publier une édition polyglotte de ces fables sous le nom de Polybe. Dut-on repousser l'opinion de M. Pierquin comme hypothétique, il n'en faudrait pas moins faire remonter le pseudonyme jusqu'à l'origine de l'imprimerie, et dès lors, son usage est assez ancien ; les écrivains de toutes les nations l'ont employé.

Les noms déguisés dans les arts et dans la littérature ont existé dès la Renaissance ; d'autres ont été appliqués à des personnages célèbres par leurs contemporains. Les noms de *il beato fratello Angelico*, Michel-Ange, Raphaël, le Tintoret, *il Corregio* (Antonio Allegri), l'*Espagnoletto*, Jean-Paul, Jean-Jacques, Jean-Louis, Paul-Louis, et tant d'autres, sont là qui le confirment.

Longtemps le pseudonyme put se justifier, ainsi que nous allons le démontrer.

Il n'a pas toujours été départi à nos ancêtres d'avoir de beaux noms patronimiques à léguer à leurs descendants ; les romans, de leurs temps, n'étaient point répandus comme ils le sont de nos jours, et ne pouvaient alors leur venir en aide pour le choix de noms pompeux

---

(1) L'on sait que Polybe, fils de Lycortas, fut exilé à Pompeï. Dans les fouilles faites des ruines de cette dernière ville, on a découvert la maison de Polybe, sur laquelle son nom était inscrit. (Voy. le Voyage à Pompeï, et les Nouvelles Fables de Phèdre, avec un commentaire par Cassito, 3<sup>e</sup> édition. Naples, 1811.)

à donner à leurs enfants. En France, comme chez toutes autres nations, les noms de famille ont été originairement tirés des noms des êtres qui composent les trois règnes de la nature; souvent l'enfant à sa naissance était placé sous le patronage du saint dont c'était le jour au moment de son avènement. Beaucoup de noms ont été donnés d'après des qualités et des défauts physiques et moraux des individus. D'autres noms ont été pris des jours de la semaine, des noms des mois, des localités; les professions, les choses servant aux besoins de la vie et jusqu'aux vêtements ont été les sources où tant de noms propres, si communs, ont été tirés. Cherchez chez toutes les nations et vous trouverez de ces noms plus que vulgaires, grossiers et obscènes, qui peuvent aussi bien se traduire en français, que les nôtres trouver la même signification dans leurs langues: nous qui avons étudié la spécialité, nous pouvons le garantir, et notre livre mieux encore le garantira. Toutes les familles qui portaient des noms si étranges ne sont pas éteintes, et nous avons de leurs descendants dont les noms primitifs étaient: *Baudet, Bonnac.....*, que ce polisson de Louis XV trouva une *bonne chose*, et qui autorisa, d'après son opinion personnelle, le changement du nom de famille qu'on sollicitait de lui; *Bourreau, Cailloux, Canard*, nom qui avait déjà appartenu à un jésuite du dix-septième siècle; il fut encore la propriété d'un professeur de mathématiques de ce siècle-ci, qui laissa une fille, femme très distinguée, mais n'ayant pas assez de courage pour porter le nom de son père, et qui, à son début dans les lettres, le changea en celui de *Celnart*; *Catin, Cochon, Cornu*, le P. *Fesse, Gigot, Godem.....*, dont la famille n'a pas eu le même bonheur que celle Bonnac....., d'échanger son nom érotique pour un plus pudibond. Ses descendants se nomment *Plante-Amour*: c'était bien la peine de changer! *Goujon,*

*Hareny* (littérateur allemand), *Jurine* et *Lurine*, *Lasnon*, *Le Chat*, autorisé par ordonnance du 16 juillet 1844, à s'appeler de Saint-Henis; *Merdar*, un abbé dont la famille vit dans le Soissonnais et porte encore ce nom; *Pièdevache*, autorisé par ordonnance du 21 mars 1844, à s'appeler de la Bourdelais; *Tailleur*, *Tenaille*, *Terrasse*, *Torchon*, *Tourneur*. Ce ne sont que quelques exemples : notre livre en fournira bien d'autres.

On conçoit que, si dans les relations sociales, ces noms donnaient lieu à des quolibets et à des sarcasmes, ils devenaient ridicules, impossibles dans les sciences et dans les lettres, et de là, nécessité d'en changer. Aussi, voyons-nous dès le seizième siècle traduire ces noms mal sonnans, et désobligeans pour des hommes voués aux études. Dans cette manie d'altérer et de traduire leurs noms, les anciens obéissaient au moins à une sorte d'obligation, car l'usage de cette falsification ou transformation des noms était presque générale au seizième siècle, à cause de ceux plus que bizarres que portaient les savans de cette époque. Ainsi pour n'en citer que quelques exemples : *Jules Scaliger*, s'appelait Jules César de L'Escale; *Adrianus Turnebus* était M. Tournebœuf ou Tournebu; *Jo.-Fr. Buddeus*, se nommait Budée; *Philander*, Filandrier; *Antinus Aretinus*, Bacci, d'Arezzo; *Is. Hortibonus* ou Hortusbonus, Casaubon (Casau en patois du Dauphiné veut dire jardin); *Phil. Malanchton* (Μέλαινα χθών) se nommait Schwartzerd (Terre-Noire); *Akakia* (Ἀκακία), médecin de François I<sup>er</sup>, Sans Malice; le P. *Fr. Annat*, le Père Canard (en latin Anas), *Commire*, Commère, et le médecin *Sylvius*, Lebois ou Le Boe.

Tandis que d'un côté des savans de cette époque gre-



cisaient et latinisaient leurs noms, d'un autre côté d'autres avaient recours au pseudonyme afin de se mieux cacher. Le seizième siècle compte un très grand nombre de noms d'emprunts, qui sont soit de fantaisie, ou professionnels, voire même des devises. C'est à ce siècle qu'appartiennent : « le Traverseur des voies périlleuses » (1512-1565); « le Banni de Liesse » (1530-1541); « Alcofribas » (1533); « Un vray zèle » (1541); « Bredin le Cocu » (1594); « Ung a luy melut agré » (1599), comme au dix-huitième siècle nous avons eu « Poète sans fard », le chevalier du Grand-Nez », etc.

Le dix-septième siècle fut l'époque de violentes disputes théologiques entre les dignes enfants de Loyola, les jansénistes et les protestants. Ce qui naquit d'écrits dans ces querelles religieuses est innombrable. Parmi les savants qui dépensèrent leurs connaissances dans ces déplorables querelles, on peut citer ceux-ci : le P. Richeome et son antagoniste Ant. Arnauld; Servin et son détracteur le P. Garasse; Sim. Vigor, le P. Binet, Saumaise et son contradicteur le P. Pétau; Scioppus, Lamothe Levayer, Sirmond, le P. Pinthereau, le P. Zacharie, Jacq. Boileau, le frère du poète; Nic. Lasson, P. Bayle, et tant d'autres. Tous se cachaient sous des pseudonymes; chacun des champions de ces trois camps avait un masque à lui. Les plus fougueux, les révérends pères de la compagnie de Jésus, se revêtaient fréquemment de la peau de l'agneau pour mieux dérouter leurs antagonistes, et inspirer plus de confiance à leurs partisans: ils choisissaient les noms les plus candides. Les philosophes suivaient les mêmes errements que les théologiens.

Vint ensuite le dix-huitième siècle, et avec lui Voltaire qui, en le traversant, a jeté près de deux cents pseudo-

nytes dans la littérature de son époque (1), et a fait naître un grand nombre de singes.

L'admiration pour Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle fut si grande, qu'on imita jusqu'à sa manie de travestissements. Mais, où il y avait souvent nécessité chez lui, il n'y avait que caprice parmi ses contemporains. Le dix-neuvième siècle compte encore assez d'imitateurs de Voltaire, en moins grand nombre, à la vérité, sous le rapport de l'esprit, que sous celui de sa manie de se déguiser. Jamais, à aucune époque, cette fantaisie de dualité nominale, faisant d'une même personne deux personnes distinctes, dont l'une porte dans le monde un nom, et dans les lettres et les arts un autre, n'a été plus générale qu'elle n'est en Allemagne et en France : aussi les noms littéraires et artistiques se multiplient-ils à l'infini. C'est au point que si A.-A. Barbier, le bibliothécaire de Napoléon, revenait au milieu de nous, il jeterait au feu, comme trop incomplète, la précieuse monographie littéraire qu'il nous a léguée sous le titre de « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes ».

Dans l'immense armée des écrivains français, les auteurs pseudonymes forment une légion particulière. Car si l'on examinait de près la manière et le faire du plus grand nombre des écrivains du jour, l'on pourrait affirmer que la librairie actuelle, *sit venia verbo!* est exploitée principalement comme une fabrique ; et, si un critique impartial voulait entreprendre le travail herculéen de nettoyer cette étable d'Augias, il ne trouverait qu'un très petit nombre de bons et utiles produits. Pourtant, tout juge non prévenu conviendra qu'un tableau complet de l'état de notre littérature nationale, et particulièrement des pro-

---

(1) Notre « Bibliographie voltairienne », p. 162-64, n'en cite que cent quarante, mais c'est bien loin de compte.

ductions littéraires pendant les quatre derniers siècles, n'est possible que si l'on possède une nomenclature exacte de tous les auteurs, qui, jusqu'à présent, se sont dérobés ou se dérobent encore au public sous le masque du pseudonyme.

A ce sujet se présente la question suivante :

« Est-il convenable de faire connaître sous leur véritable nom les écrivains qui ont écrit sous un nom étranger? et le bibliographe qui dévoile les auteurs qui se sont déguisés sous un nom supposé ne s'arroge-t-il pas un droit injuste? »

A cette question, un Allemand distingué (1) a répondu :

« Il faut distinguer les écrivains anonymes des écrivains pseudonymes, et saisir le véritable but de ces deux manières de se faire publier; car toutes deux procèdent d'un point de vue tout différent. Tous les auteurs, qui ne signent leurs écrits d'aucun nom, peuvent être divisés en plusieurs classes (2). Quelques uns veulent rester inconnus par modestie; d'autres cherchent à semer de l'ivraie parmi le bon grain; d'autres encore, et dans le nombre se rangent tous les savants qui se sont risqués sur le terrain de la Religion ou de la Politique, craignent pour eux et pour leur position officielle, des désagréments s'ils venaient à se nommer. Par conséquent, il n'est pas toujours bon de publier les noms des écrivains de cette dernière classe. Qui donc, ajoute le savant Allemand, voudrait compromettre ou même mettre en danger personnel un savant considéré, faisant impri-

(1) Jean-Guillaume Sigismond Lindner, préface du Dictionnaire des écrivains pseudonymes allemands (Leipzig, 1830, in-8).

(2) Ces principes ont été clairement énoncés dans un tableau, p. 85 de la préface de « l'Allemagne savante ».

« mer quelque chose sous un faux nom en matières religieuses ou politiques en dévoilant intempestivement son véritable nom ? »

En France, on est moins prudent : on exige que chacun ait le courage de son opinion, et quand même les bibliographes n'auraient pas antérieurement commis de semblables indiscretions à l'égard des écrivains anonymes et des écrivains pseudonymes, chaque jour nos feuilles quotidiennes ne se permettent-elles pas cette licence, que la loi n'a pas trouvée condamnable, jusqu'à présent? On n'a pas oublié que ce fut par suite d'une indiscretion de la presse française qu'un prince appartenant à un gouvernement despotique eut l'ordre de rentrer parmi ses nationaux, et fut, immédiatement à son retour, jeté dans dans une forteresse et ses biens saisis, pour avoir osé écrire et publier à Paris, sous un nom d'emprunt qui fut divulgué, une brochure sur la noblesse de son pays. Ce sont des cas excessivement rares, et l'histoire littéraire, fille de l'Histoire, a moins à rougir de cette révélation que le souverain qui prescrit une odieuse mesure contre le noble écrivain qui avait osé faire entendre la vérité à son pays.

« Mais toutes ces considérations personnelles, ajoutées pourtant le savant Allemand, ne sont pas habituellement applicables aux auteurs pseudonymes.

« La plupart de ces messieurs ne sont pas dans l'intention de conserver constamment un sévère incognito. Beaucoup de romanciers adoptent un faux nom, soit par humour, soit à cause d'une certaine timidité qui accompagne leurs débuts, et ils n'osent sortir de leur obscurité qu'à l'instant où leur réputation littéraire est faite. Si donc les productions de ce genre ont trouvé faveur chez les lecteurs, les auteurs conservent leurs noms d'emprunt. Voilà pourquoi, dans notre littérature con-

« temporaire, les noms de *Willibald Alexis, Belmont, H. Claren, Ewald, Théod. Hell, Fr. Laun, Manfred, Arth. de Nordstern, Rich. Roos, J. Satori, Gust. Sellen, Adalb. de Thale* et *Aug. de Tromlitz*, figurent toujours sur les frontispices de livres publiés en Allemagne (1), et aussi pourquoi ceux de *Anna-Marie, Dash, Jouy, Mortonwal, Sainte-Marie, B. Saintine, Sewrin, Stendal, Timon* le publiciste, qui n'est point un descendant de celui d'Athènes, attendu que M. Delahaye de Cormenin a justifié plus d'une fois de sa qualité d'excellent Français, etc., etc., figurent ou ont tant figurés sur des ouvrages français. Il y a même parfois des cas où il est plus avantageux pour l'écrivain, sous le rapport de ses intérêts pécuniaires, de conserver le nom d'adoption, sous lequel il a obtenu des succès dans le monde des lecteurs, que de se produire sous son nom véritable. En ce qui concerne les écrivains qui ne songent qu'à la quantité, ils ont un grand intérêt à ne pas faire connaître entièrement la foule des produits, qu'ils lancent dans le monde à la grâce de Dieu. Il arrive aussi que des éditeurs engagent des écrivains de prendre un autre nom, parce qu'ils craignent que beaucoup de romans et d'ouvrages destinés à la jeunesse ne trouvent d'acheteurs s'ils portent en tête le nom par trop connu de quelque polygraphe ».

« En un tel état de choses, il est de notre devoir de bibliographe de présenter un échantillon complet du mouvement intérieur de notre littérature, en démasquant les auteurs pseudonymes, et d'offrir aux bibliophiles des notices aussi exactes que possible sur ces apôtres déguisés des ténèbres.

---

(1) Les ouvrages de plusieurs de ces auteurs cités ont été traduits en français, sous ces divers noms d'emprunts.

A la vérité, l'on ne peut nier que plus d'un auteur entré dans l'arène, la visière baissée, regrette souvent les premiers péchés littéraires de sa jeunesse, et qu'il n'est pas fort satisfait quand de tels produits, manquant parfois de bonnes qualités, sont exposés au jour de la publicité. Mais, *volenti non fit injuria*. Quiconque s'est rallié au drapeau, et s'est hasardé sur le terrain de la littérature, doit se soumettre, lorsque ses brochures ont été découvertes, à se voir assigner une place dans les rangs, ce placement ne s'opèrerait-il que de troisième ou quatrième main. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages formant une branche particulière de l'histoire de la littérature, il est même nécessaire d'énumérer tous les écrits effectivement imprimés, parce que, sans cela, l'on ne pourrait jamais donner un tableau complet de notre siècle si avide d'écrire (1) ».

Un autre savant étranger (2) a aussi caractérisé les différentes causes qui déterminent un auteur à garder l'anonyme ou à se cacher sous un nom qui n'est pas le sien; « tels sont la crainte, la prudence, l'indifférence, la « modestie, l'orgueil, la méchanceté, le désir de mystifier « ses lecteurs ou d'énoncer plus commodément certaines « opinions, de révéler certains faits, etc. La manie empruntée de Voltaire a aussi contribué à multiplier les « pseudonymes sans autre nécessité que de satisfaire à cet « humour en vogue à notre époque. Mais dès qu'il se présente une énigme, il ne manque pas de sphinx pour la « deviner; dès qu'un masque intrigue la multitude, tout « le monde s'efforce de lui arracher son secret. Pour faire « preuve de pénétration, on s'applique même à trahir les

---

(1) J.-G.-S. Lindner, déjà cité.

(2) Le baron F. de Reiffenberg, « Bulletin du bibliophile belge », t. III, p. 388.

« *incognito* les plus obscurs et les plus indifférents. La connaissance des anonymes et des pseudonymes est donc devenu une branche importante de la bibliographie ».

Essayons, à notre tour, de faire connaître les principales causes qui ont déterminé tant d'écrivains, plus particulièrement en France, à substituer à leurs noms propres d'autres qui leur étaient étrangers, ensuite nous dirons quelques mots sur leurs applications plus ou moins fantastiques.

Avant 1789, nos hobereaux se glorifiaient de ne savoir ni lire ni écrire. Notre révolution civilisatrice a bien changé leurs idées; néanmoins quelques uns d'eux, rares à la vérité, n'ont pas voulu qu'en suivant l'impulsion imprimée au siècle, leurs fils dérogeassent jusqu'à se poser en gens de lettres. Ne croyez pas que ce soit parce que, dans notre multitude d'écrivains, grand nombre ait déshonoré la littérature en n'en faisant plus qu'une marchandise : la cause est bien moins raisonnable. Il existe encore de petites localités en France, où le mouvement intellectuel des grandes villes ne s'est point fait sentir. Là, il faut se cacher d'être écrivain, ou courir le risque d'être montré au doigt comme esprit fort, comme damné. C'est incroyable, c'est ridicule, et pourtant c'est vrai. Des membres de conseils municipaux nous en ont cités plusieurs exemples. Le ministre du Dieu de paix de la localité se charge ordinairement de la mission de déverser l'anathème sur celui qui prétend éclairer ses ouailles, en sens inverse que lui (1)! Non par le dernier motif, mais bien par le pre-

---

(1) Dans la préface de nos *Auteurs déguisés*, nous avons présenté cette cause de pseudonymie comme une exception, assez ridicule, mais enfin qui existe : Son existence nous a été depuis confirmée par des personnes habitant les départements, et éloignés de leurs chef-lieux; nous

mier, nous avons beaucoup de nobles dames chez lesquelles la culture des lettres est ou un sacerdoce, tout au moins un honnête délasserment, qui n'inscrivent point leurs noms à la tête de leurs ouvrages dans la crainte d'une humiliante assimilation à cet hermaphrodite moral si commun de nos jours, au *bas-bleu*. La duchesse de *Duras* ne signa pas ses livres ; mesdames les comtesses *Loyré d'Arbouville*, de *La Grandville*, de *Hautefeuille*, de *Ludre*, et tant d'autres

---

avons donc dû la maintenir, malgré les observations sévères d'un critique qui crut que nous avions voulu généraliser. Voici ce que M. Forgues, dans un feuilleton spécial sur les *Auteurs déguisés (National en 1844)*, a dit à l'occasion de l'exception signalée par nous :

« Pour l'auteur, la première variété du genre pseudonyme se compose de gens encore imbus du préjugé nobiliaire en vertu duquel, jadis, on se glorifiait de son ignorance. Le biographe suppose — et selon nous très gratuitement — qu'il est des gentilshommes assez scrupuleux pour ne pas se permettre de déroger en s'affichant comme gens de lettres. Où voit-on des monomanes de cette force ? Quel *voltigeur* suranné se refuserait ou refuserait à son fils le plaisir d'avouer un livre qu'il aurait composé ? On sait trop aujourd'hui que les seuls parchemins ne mènent à rien et que l'intelligence mène à tout. On pourrait dire de la gloire des lettres ce que Napoléon disait de la république : *Aveugle qui la nie !* Aveugle, en effet, car les fonctions que la plus haute noblesse se réservait autrefois dans l'État ne sont plus occupées par les plus anciens, mais par les plus lettrés des gentilshommes. Les grandes ambassades appartiennent à des historiens, à des romanciers, à des traducteurs de drames étrangers, tous plus ou moins journalistes, qui l'ont été naguère, le sont peut-être encore, et le seront certainement quelque jour. Le mois dernier, un malin nouvelliste n'a-t-il pas découvert sous certaine simarre fameuse (en soie puce à queue) l'étoffe d'un vaudevilliste discret ? M. de Chateaubriand n'est-il pas feuilletoniste ? à son corps défendant, je veux bien ; mais il l'est pourtant ; M. de Lamartine l'est aussi. Bref, nous ne savons qu'un duc (l'un des plus nouveaux, le duc d'Isly) à qui pareille dérogation ne soit pas permise. Et ce n'est pas sans regret qu'il se l'interdit ; le prurit des barbouilleurs de papier — *cacoethes scribendi* — l'a tourmenté bien souvent, entre un rêve de bataille et un plan d'éducation à l'usage des navets. Enfin, et pour terminer notre démonstration par une preuve à l'usage du bibliographe,



ne signent pas les leurs, ou elles se cachent sous des noms d'emprunt.

Ne sont-elles pas excusables, ces honorables dames, de ne pas vouloir être mises au rang de ces *bas-bleus*, dont toutes les vertus de leur sexe se résument ou en un peu de talent ou en un peu de facilité; mais n'utilisant leurs capacités littéraires qu'après s'être bien repues d'orgie et de luxure, et

nous lui citerons un catalogue de librairie où pas un livre n'est offert sans la garantie — que vaut-elle? d'un blason prouvé. C'est celui d'un intelligent éditeur, homonyme du plus célèbre traducteur de Plutarque, et que nous ne désignerons pas autrement, pour ne pas le chagriner en ayant l'air de lui reprocher cette innocente manie ».

« En Angleterre, il en est de même qu'en France, sous ce rapport du moins. Parmi les *fellows* de Cambridge ou d'Oxford qui viennent siéger à la chambre des pairs, bon nombre ont sur la conscience quelque prix de prose latine ou de vers grecs. Croyez-vous qu'ils aiment à tenir sous le boisseau cette érudition péniblement acquise? non vraiment; et loin de la laisser oublier, il n'est pas de keepsake où ils hésitent à se produire, et sans masque, avec leurs grands noms *emmanchés* dans quelque petit sonnet, pour parler comme M. Victor Hugo. Lord Mahon, l'héritier des Stanhope, écrit en anglais et même en français des opuscules historiques dont il accorde la primeur aux revues. Lord Francis Egerton, lord John Russell, lord John Manners, lord Beaumont figurent parmi les écrivains dramatiques des Trois-Royaumes. Lord Brougham (Brougham et Vaux) avoue fort bien ses travaux littéraires, et le prince Albert lui-même n'a-t-il pas signé quelque méchant madrigal? »

« En Espagne, le ministre des affaires étrangères est coupable de quelques gros romans, de plusieurs tragédies, voire d'un mélodrame français, jadis assez mal reçu à la Porte-Saint-Martin; et les premières dignités politiques ont été prodiguées au rédacteur en chef d'un petit journal satirique! Ils ont passé sur le corps l'un et l'autre aux plus fiers représentants de la grandesse ».

« Ainsi donc, sans insister davantage, le pseudonyme pour cause de noblesse est complètement absurde. Ce n'est peut-être pas une raison pour qu'il fût très rare; mais, jusqu'à preuve contraire, nous le regarderons comme tel, et l'*Essai* de M. Quérard ne nous fournit point cette preuve. Le plus grand nombre des pseudonymes déguise, au contraire, des noms comme ceux-ci: Folliquet, Supernant, Lecoq, Chaumonot, Paban, Chapeau, Gobet, Delamothe, etc., etc. »

lorsque le besoin se fait sentir d'avoir un prétexte, par un nouvel ouvrage moral, tiré de leurs cerveaux, ou par un concours académique, pour solliciter de nouvelles faveurs ministérielles, pour elles ou leurs adorateurs ; car parmi ces aimables précepteurs de la jeunesse, il en est dont les poésies de l'âme et les romans de cœur tant longues en soient les listes, qui seraient plus courtes que celles de leurs amants.

De ménagements requis par les positions résultent de motifs pour l'usage du déguisement : des fonctionnaires haut placés, et de graves magistrats ne peuvent pas mettre au jour, sous leurs véritables noms, de ces productions légères dont les intitulés hurleraient soit avec les hautes positions ou avec les fonctions de leurs auteurs et feraient scandale. Le président Montesquieu n'attacha point son nom aux « Lettres persanes ». Frédéric II, dont la collection des ouvrages est considérable, outre la dénomination du *philosophe Sans-Souci* ne se servit-il pas de plusieurs pseudonymes en livrant au public ses écrits philosophiques ? Louis XVI a écrit, quels sont les ouvrages qui ont été imprimés sous son nom ? Le comte de Provence, son frère, depuis roi sous le nom de Louis XVIII, a composé plusieurs écrits, des poésies, des pièces de théâtre ; ces dernières n'ont-elles pas été représentées et imprimées sous le nom d'un parrain (1). Le souverain actuel de la France, S. M. Louis-Philippe, a écrit beaucoup plus qu'on pourrait le penser, sous quels noms ont paru ses ouvrages ? Et pourtant que de choses de lui imprimées depuis le « Journal du duc de Chartres », publié, en 1791, par madame de Genlis, à la suite de ses « Leçons d'une gouvernante ! (2) » Voulons-nous passer chez nos voi-

(1) Voyez ces deux derniers noms dans la France littéraire.

(2) Nous donnerons dans la contre-partie de ce livre au nom de Louis-

sins d'outre-Rhin, nous trouverons les mêmes précautions dans les hautes positions du pays. Toutes les personnes s'occupant en France d'histoire littéraire savent-elles que le nom *Phantasus* est le masque littéraire de S. A. R. Maximilien-Joseph, duc de Bavière ; que celui de *Philalethès* est celui sous lequel se cache S. A. Jean-Népomucène-Marie-Joseph, duc de Saxe ; que le nom vulgaire de *Ch. Weishaupt* cache celui de S. A. Charles-Frédéric-Auguste, duc de Mecklenbourg-Sirélitz ; un échelon plus bas, nous trouvons deux écrivains d'une position encore très élevée : ce sont *Novalis*, nom littéraire adopté par le comte de Hardenberg, ministre de Prusse, et *Clauren*, délicieux nouvelliste, qui dans le monde, se nommait Heun, et était conseiller intime de la cour de Berlin. Des hautes positions sociales faut-il, pour prouver notre assertion, descendre aux administrateurs, aux fonctionnaires publics, nous ne manquerons pas d'exemples. Le savant abbé Lenglet Dufresnoy publia, en 1734, un travail consciencieux sur les romans (de l'Usage des Romans), mais sa soutane ne lui permit pas de le donner sous son nom, et ce fut sous celui de M. le C. *Gordon de Percel* qu'il le lança dans le monde. Dans ce siècle, deux magistrats ont suivi l'exemple tracé par Montesquieu : le grave et savant criminaliste, Legraverend, publia, en 1825, sous le titre des « Coups de becs et les coups de pattes, » un ouvrage satirico-politique des événements de la France. La position sociale de Legraverend lui permettait-elle de publier ce livre avec son nom ? Les initiales *A. T.* et le nom de *F. Darsigny* cachent le véritable nom d'un autre grave magistrat, M. E.-F.-T. Machart, qui, en

---

*Philippe*, l'indication d'un assez grand nombre d'ouvrages du roi ou auxquels il a eu part.

1830, fit imprimer « le Siège d'Amiens, roman historique », et en 1837 « Descarnado, ou Paris à vol de diable », roman de mœurs (1). Nous pourrions multiplier nos exemples. Mais que nous serait-il possible d'établir de plus, si-

(1) Voici les observations qui ont été suggérées à M. Forgues, sur cette seconde catégorie de pseudonymes.

« La seconde catégorie des pseudonymes est celle des hauts fonctionnaires et des graves magistrats, qui ne peuvent pas avouer certaines productions légères dont l'intitulé hurlerait avec leurs fonctions et ferait scandale ». Entendons-nous, bibliographe. Il pouvait en arriver ainsi au temps jadis; mais, en matière de scandale, nous sommes tellement blasés, les palinodies les plus honteuses ont été si souvent reprochées à ces « fonctionnaires haut placés », à ces « graves magistrats », qu'une petite inconséquence littéraire, une débauche d'esprit leur serait plutôt tenue à honneur. Les chansonnettes de M. Guernon-Ranville, les quatrains de M. Martin (du Nord), la complainte du *Maire d'Eu*, par un préfet bien connu, voilà-t-il pas de quoi s'ébahir ! La différence des genres ou le mérite de la poésie les distinguent seules des satires de M. Viennet, pair de France, ou des tragédies de M. Liadères, l'un des champions du parti conservateur. Encore ne parlerons-nous pas des bouffonneries sérieuses de ces messieurs, qui passent, et de beaucoup, leurs bouffonneries après boire. — Au surplus, M. Quérard, sur ce point comme sur l'autre, est démenti par son livre même. Et à part Louis-Philippe I<sup>er</sup>, que nous ne savions pas s'être abrité sous le nom de Vatout pour écrire le Catalogue historique et descriptif des tableaux appartenant à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans (1825-26), nous n'avons remarqué aucun de ces scrupules justifiés par le rang ou la position de l'écrivain. Serait-ce, par exemple, M. Bernard, aujourd'hui député, qui, prévoyant sa destinée parlementaire, signait du nom d'Auguste, en 1808, deux romans inconnus (*Tancrède, Décence et Volupté*) ? ou M. Vatout, dont nous parlions tout à l'heure, qui, suivant l'exemple de son royal collaborateur, a pris un jour le nom de *Bergami* pour écrire l'auto-biographie de ce groom célèbre, de même qu'il avait écrit celle du duc de Montpensier sous le nom du prince ? ou M. Napoléon Landais, que sa célébrité philologique force à se dissimuler en certaines occasions pour lesquelles il a un pseudonyme *couleur de muraille* : le réformateur de la langue s'appelle en ces occasions Eugène de Massy ? En vérité, de ces précautions l'une vaut l'autre : elles ressemblent aux soins jaloux de Bartholo ».

non que le pseudonyme étant une supercherie licite, n'ayant d'ordinaire d'inconvénient que pour l'histoire littéraire, il a été pris, sans distinction de rangs et de positions, par tous les écrivains auxquels une prudence opportune ou le caprice le conseillait. Le pseudonyme est une exception, et de son usage on ne peut rien en déduire de logique. Il a existé, il existe encore, empêchons seulement que cette exception ne devienne une généralité.

De semblables ménagements doivent être gardés par toutes les personnes appartenant de loin ou de près à l'administration (1). Sous la Restauration, on eût retiré le diplôme d'une maîtresse de pension, dont le mari eût écrit pour le théâtre. Aujourd'hui, un officier serait cassé s'il était connu pour écrire sur la politique ; cette dernière assertion se trouve confirmée par une lettre qu'un très honorable attaché au ministère de la guerre, portant un nom cher aux lettres, chef de bureau de la justice et avocat, écrivait le 12 août 1847 à un libraire-éditeur de Paris, lettre que nous reproduisons ici en note (2).

(1) « Encore une idée d'autrefois, a dit M. Forgues. Les ministères fournissent à la littérature dramatique et au feuilleton non pas seulement des œuvres, mais des signatures authentiques et très estimées. Parle-t-on des administrations privées ? Nous lui dirons alors que les hôpitaux, les pompes funèbres ont leurs vaudevillistes avoués. Cependant, nous ignorions qu'un des auteurs de « l'Omelette fantastique » fût le directeur de l'hospice Necker. Les bouillons qu'il fait distribuer à ses malades ressemblent-ils au plat savoureux si longtemps et si vainement poursuivi par Ravel ? »

(2) Vous me demandez si un officier en activité de service a besoin de l'autorisation du ministre de la guerre, pour publier un ouvrage scientifique ?

Je ne connais aucune loi, aucune ordonnance, aucun règlement ou décision ministérielle qui porte une telle prohibition.

Le ministre de la guerre a seulement défendu aux militaires, en général, d'écrire dans les journaux politiques sans une autorisation ; parce

Le pseudonyme a été encore employé, et dans ce cas il est excusable, pour substituer des noms euphoniques à d'autres ridicules ou mal sonnants (1), tels que ceux rappelés par nous pages xlviij et xlix, qui, appliqués sur les frontispices d'un ouvrage d'imagination ou de science, les dépareraient, et donneraient lieu à des quolibets, à des plaisanteries qui nuiraient indubitablement aux succès d'ouvrages d'auteurs pour la plupart très respectables. Dans ce cas, les écrivains ont eu recours soit aux noms de leurs mères, quand leurs mères ont eu des noms plus harmonieux; soit à l'anagramme de leurs noms paternels, ou enfin aux qualités plus souvent réelles que fictives qu'ils occupaient dans le monde.

Les pseudonymes, et même les superfétations nomi-

qu'on a pensé qu'il ne serait pas sans danger, pour eux-mêmes, de laisser des militaires, ordinairement inexpérimentés dans ce genre d'écriture, se lancer dans l'arène des journaux et se livrer à une polémique qui leur serait peu familière; mais cette défense ne s'étend ni aux journaux scientifiques, ni aux écrits sur l'art de la guerre, la littérature ou les arts.

Aucun ministre de la guerre n'a même pensé à entraver, sous ce rapport, la liberté d'écrire, et si, pour des ouvrages d'une certaine étendue, les auteurs ont quelquefois sollicité l'attache du ministre de la guerre, c'était pour que leur œuvre pût paraître en quelque sorte sous le patronage du ministre dont ils dépendaient. Ce n'était que pour avoir une recommandation aux yeux du public et une chance favorable pour le placement des exemplaires.

La doctrine que l'on paraît vous avoir opposée comme un obstacle à la publication que vous comptiez faire, n'est fondée ni en droit ni en raison, et si jamais elle pouvait être invoquée sérieusement, il faudrait la combattre comme étant la plus grave atteinte à la liberté de penser et à la vraie liberté de la presse garantie par la Charte.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

(1) Voltaire et d'Alembert en ont donné l'exemple, suivi de nos jours par Alexandre Duval et par un fécond vaudevilliste qui se fait appeler

nales sont encore excusables quand elles ont pour but de se distinguer d'un homonyme, ou trop répandu, ou mal famé. Dans le premier de ces cas, nous citerons pour exemples : la famille des *Cadet*, qui se distinguèrent les uns des autres par les superfétations *de Devaux*, *de Gassicourt*, *de Metz* ; le docteur Grand, qui signa plus tard *Halma Grand*, du nom de son oncle l'abbé Halma, chanoine de Notre-Dame, qui a écrit sur le Zodiaque de Denderah et a traduit Ptolémée. Et les Martin, si nombreux ! Vous eussiez offensé M. Aimé Martin, mort récemment, si vous ne lui aviez pas donné, à lui, homme vénérable, le petit nom que l'on ne prodigue qu'à l'enfance. M. Aimé Martin, dans ces dernières années, ne se connaissait qu'un nom, celui qu'il signait : *Aimé martin*. Nous avons deux docteurs en médecine, dont l'un se fait appeler *Martin Baron*, et l'autre *Martin Solon*, tous deux sont frères, et leur père se nommait simplement Martin. Ces superfétations pour se distinguer d'homonymes trop répandus nous fourniraient encore plus d'un exemple.

---

*Burgos*. Les motifs de l'une et l'autre transformation sont également légitimes et ne manquent pas d'analogie. Il est très concevable qu'on n'aime pas à signer : Jenny Dufourquet, ou Jules Bordier, une nouvelle sentimentale ; et que mademoiselle Desorméaux, pour publier de soldisant mémoires historiques, coupe en deux son nom bourgeois, dont les deux premières syllabes, dûment séparées, donnent tout de suite à son œuvre un cachet aristocratique. Nous comprenons que la *Contemporaine* ne voulût pas compliquer son existence d'une appellation difficile, et s'appelât Ida St.-Elme au lieu de Van Aylde Jonghe, son vrai nom. Mais dans ce genre, il est des caprices inexplicables. Celui d'un M. Borgnet, qui signe Jérôme Pimpurniaux ; d'un M. Cousin (de Saint-Malo), qui se fait appeler tantôt le comte de Courchamps, tantôt la marquise de Créquy, et tantôt l'auteur du *Val Funeste* ; ou celui de M. Frédéric Fayot, qui se plaît à écrire indifféremment sous le nom de Carême ou sous celui de madame la comtesse Molé. Bon pour M. Valery, dont le père s'appelait Pasquin.

La fantaisie et la prudence nous produisent chaque jour un grand nombre de pseudonymes, la fantaisie surtout, parce qu'elle est enfant de la mode. Faut-il rappeler ici ce que M. Albert Aubert disait dans une notice sur un écrivain que les lettres ont perdu il y a peu d'années, sur Henri Beyle : « Il n'avait aucun goût pour la popularité ; « ses œuvres ne portèrent jamais son véritable nom, et « furent presque toutes signées de pseudonymes diffé- « rents : de *Stendhal*, *Cotonet*, *Salviati*, *Viscontini*, « *Lisio*, *Birkbeck*, *Strombeck*, le baron *Botmer*, sir « *William R...*, *Théodose Bernard* (du Rhône), *César- « Alexandre Bombet*, *Lagenevais*, etc., etc. Il semblait « même prendre beaucoup de peine pour rester inconnu, « cherchant de toutes les façons à dépister le lecteur ; se « donnant, en tête de ses livres, tantôt une qualité, tantôt « une autre, officier de cavalerie, douanier, marchand de « fers, que sais-je encore ? Son imagination était toujours « en quête d'un nouveau déguisement, son esprit ne se « produisait librement que sous le masque ; il eut pu « dire de lui-même ce que disait Montesquieu d'une de « ses amies. Elle marche assez bien, mais elle boîte sitôt « qu'on la regarde. Aussi, à peine un de ses livres venait- « il de paraître, le mystérieux auteur prenait la poste, il « s'enfuyait à quelques centaines de lieues de peur d'en- « tendre parler de son œuvre nouvelle, — et surpris un « jour, au fond de son obscurité, pour un article de Revue, « très flatteur, où il se trouvait loué suivant son mérite, « il avoue lui-même qu'à la lecture de cet étonnant arti- « cle, il ne put s'empêcher d'éclater de rire ». Nous pourrions multiplier les citations d'écrivains qui, à l'exemple de Beyle, n'ont jamais écrit sous leurs noms. Page liv nous en avons déjà rappelé quelques uns, et cela suffit



pour notre préface. Nous citerons pourtant encore ici un des hommes dont les lettres s'honorent, qui moins par raison de prudence, car il n'a jamais publié de pamphlets, que par *humour*, a, lui aussi, beaucoup de pseudonymes. Grand admirateur de Voltaire, il a été l'un des plus zélés propagateurs de la manie du grand homme. Outre des ouvrages de lui, qui sont anonymes, nous en avons sous les pseudonymes d'un *Amateur*, d'*Ernest*, d'*Helyon de Champ-Charles*, de *Malvoisine*, de *Tournebelle*, etc., etc. Nous ne nommerons pas ici le délinquant, il est du petit nombre de personnes que nous aimons, et cette révélation intempestive l'affecterait dans sa modestie.

Chez quelques uns de nos écrivains, le pseudonyme a pour cause le besoin de donner le change au public par un nom nouveau, le premier ne produisant plus d'effet, ou parce que l'écrivain a renoncé à son genre primitif (1). Le biblio-

---

(1) « Franchement, cette logique passe notre intelligence. Un nom nouveau n'amorce point le public, bien au contraire ; et nous en avons la preuve dans ces vieux noms qui, après avoir signé des œuvres applaudies, servent d'étiquette à une multitude de productions dépourvues de toute valeur intrinsèque. M. Quérard sait mieux que nous les détails de cette spéculation, qui met au service d'une imagination aux abois trois ou quatre pensées suppléantes, misérable trafic où le talent qui n'est plus sert trop souvent d'égide au talent qui n'est pas ; transaction effrontée qu'un jeune écrivain a essayé de flétrir en provoquant, tout récemment, une décision de la Société des gens de lettres contre la mise en commandite des noms d'auteurs (\*). »

« M. Quérard connaît ces faits déplorables et cherche volontiers l'occasion de les rappeler au public. Il nous apprend que M. Dumas — on peut en user sans scrupule avec ce nom prodigué — a servi tour à tour de parrain littéraire à bon nombre de conteurs moins connus : au gé-

(\*) M. E. de Mirecourt demandait qu'on désavouât au nom de la Société les bruits répandus sur le compte d'un chef d'atelier littéraire. La Société s'y est refusée, attendu que les odieux tripotages dont avait parlé l'auteur de la motion n'étaient hélas ! que trop réels. — Voir la motion de M. de Mirecourt et le compte-rendu de la séance. Paris, imprimerie Duverger, 1845.

phile Jacob débuta en littérature par des travaux de philologie, qui portent le nom de Paul Lacroix. Bien que consciencieusement faits, ils ne furent que médiocrement accueillis. Ce ne fut point la faute de l'éditeur, mais bien celle du public, peu appréciateur, à cette époque, du mérite de ce genre de travaux. M. Paul Lacroix renonça pour quelque temps à son nom pour ne point compromettre son

---

néral Dermoncourt pour « Madame et la Vendée; » à M. Gosselin pour une traduction de « Jacques Ortis, le roman d'Ugo Foscolo; » à M. Maquet pour « le Chevalier d'Harmental. » Il a retrouvé le « Jeune homme timide, » qui a procuré à M. Dumas de si agréables impressions de voyage, il l'a retrouvé, lisons-nous, dans le tome XXI du *Mercur*, publié en l'an XIII; mais, nous devons le dire, le chercheur de pseudonymes s'est arrêté en chemin et n'a pas complété sa tâche. Il eût aisément découvert que Froissard et Benvenuto Cellini, MM. Leuven et Brunswick, *la Revue Britannique*, M. Méry (et combien d'autres encore?) ont à revendiquer une part assez importante dans la fécondité merveilleuse du plus crépu de nos romanciers ».

« Quant à la différence des genres traités tour à tour par le même écrivain, elle n'est plus, comme elle a pu l'être jadis, un motif au changement de nom. A peine ce changement s'expliquerait-il si un membre de l'Académie des Sciences morales et politiques se rendait coupable d'un *vau-deville* égrillard, ou si madame Eugénie Foa (Eugénie-Rébecca Rogues), ce Berquin femelle, publiait tout à coup, par impossible, les « Mémoires d'une femme inconnue ». A part de pareilles escapades, on s'est habitué par degrés à voir le même écrivain s'abandonner aux inspirations les plus diverses, et, comme eussent dit nos anciens, porter son encens à toutes les Muses. C'est le petit nombre qui s'en tient à un seul genre de productions, et circonscrit le champ de ses études. Au contraire, la renommée du conteur accrédite plus d'un historien, *et vice versa*. Le poète élégiaque tend au drame et ne se refuse pas le pamphlet politique. On fait, entre deux romans, une halte dans la critique ou dans l'archéologie, et tout cela sans croire à l'incompatibilité de ces différentes vocations, de ces transformations capricieuses. Ceux qui laissent voir, à cet égard, le plus de timidité, sont précisément ceux qui abusent le moins du droit qu'on a de se modifier suivant les successifs appels de l'intelligence. Le livre de Timon sur « les Orateurs » aurait fort bien pu être signé par M. de Cormenin, si sérieux qu'aient été ses premiers ouvrages ».

avenir littéraire. Combien n'avons-nous pas d'écrivains, qui ont débuté par le théâtre, ou même par des romans assez licencieux, et qui ont fini par convoiter le prix Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Dans ce nombre, nous citerons entre autres madame *Guénard*, baronne de *Méré*; *L.-P.-P. Legay*, *A. Eymery*, *E.-Fr. Raban*, lesquels après avoir écrit des romans érotiques, se sont mis à composer des ouvrages pour l'éducation et l'amusement de la jeunesse. Ce changement de noms n'a pas toujours été du fait des auteurs; la prudence des libraires-éditeurs qui pensaient, que des antécédents littéraires si opposés pouvaient nuire aux succès de leurs publications, l'a le plus souvent imposé aux premiers. Mais enfin quelle qu'en ait été la cause, le résultat a été le même.

Faut-il rappeler encore le nom de *Regnier Destourbet*, qui d'abord zélé défenseur des jésuites contre de *Montlosier*, et qui avait composé une « *Histoire de l'Église* », jeta, après 1830, le froc aux orties, et se fit romancier sous les noms d'*Émile de Palman*, *Reter de Brighton*, de l'abbé *Tiberge*, de madame *Montespan*, etc., etc. Et *M. Raymond Brucker*! qui, en sens inverse, après avoir écrit de charmants romans, qui ont été lus par tout le monde, fit un retour sur lui-même, et rentra dans le giron de l'Église, dont ses romans l'avaient éloigné; et qui, par suite de sa nouvelle conviction, a apporté depuis beaucoup de soin, en se faisant l'un des organes du parti prêtre, pour trouver vingt pseudonymes différents, afin qu'il n'y eut point de rapprochements possibles à faire entre ses nouveaux écrits et ses péchés de jeunesse. Et ce jeune avocat, appelé à devenir sinon magistrat au moins l'une des gloires du barreau français, mais qui abandonna le barreau presque aussitôt à son entrée, parce qu'il lui sembla, que l'intégrité dans la critique était subordonnée à moins d'in-

fluence que la justice à rendre par un président du tribunal. Nous venons de désigner M. E.-D. Forgues (1), l'un des hommes non seulement des plus érudits, des plus spirituels, mais encore des plus honorables de la presse périodique, qui, tour à tour, a signé ses feuilletons des noms *Tim*, *Old Nick*, et des initiales *O. N.* Nous n'en finirions pas si nous voulions citer ici tous les cas de substitutions de noms nouveaux à des noms déjà connus.

Nous avons établi précédemment que les supercheries littéraires ne sont pas toutes blâmables au même degré : que les unes ne sont que des peccadiles, tandis que d'autres sont de véritables délits. Nous venons d'énumérer à l'occasion des pseudonymes, les cas où ces supercheries seraient très excusables, n'était la confusion qu'elles jettent dans l'histoire littéraire nationale. Nous allons énumérer à présent les cas qui n'ont pas droit à tant d'indulgence, parce que dans tous les écrivains qui les ont pratiquées, on reconnaît l'intention bien arrêtée d'induire le public en erreur sur leurs productions et même sur leurs propres comptes.

Nous procéderons dans cette catégorie de haut en bas, c'est-à-dire que nous commencerons par les maréchaux de la littérature actuelle. A tout seigneur, tout honneur!

Beaucoup de littérateurs de l'époque actuelle ne se sont pas satisfaits du nom que leur talent leur a fait parmi les lecteurs : la vanité leur est entrée en tête. D'autres ont pensé que la curiosité du public serait plus vive encore, si l'on pouvait lui persuader que les productions qu'on lui offrait étaient dues à des gentishommes! Et alors une

---

(1) Sous son nom l'on a : « Henrion de Pansey ». Éloge historique prononcé, le 25 novembre 1837, devant la conférence des avocats de Paris. Imprimé aux frais de l'ordre. In-8.

nouvelle jeunesse dorée , par le procédé Ruolz , comme l'a dit si plaisamment un avocat dans un procès célèbre, s'est constituée. Nous avons donc une gentilhommerie littéraire, et une littérature aristocratique. Les procès successifs contre M. Rosémond de Beauvallon, d'abord à la cour de Rouen, par suite de son duel avec Dujarrier, et ensuite ceux de la cour d'assises de Paris, contre M. le vicomte d'Ecquevilley et M. Rosémond de Beauvallon, tous deux atteints et convaincus de faux témoignages en matière eriminelle, dans le procès de Rouen, et condamnés pour ce délit, nous ont révélé quelques uns des noms de cette nouvelle gentilhommerie, appartenant presque toute à la presse ministérielle.

Ce travers de s'anoblir n'est pas nouveau parmi nos écrivains. De son temps, Molière s'en amusait déjà ; et chacun sait que notre illustre comique, à l'occasion de Thomas Corneille, qui ne voulant pas être confondu avec son célèbre frère Pierre, avait pris le surnom de *de l'Île*, introduisit dans son « École des femmes », acte 1<sup>er</sup>, scène 1<sup>re</sup>, cette satire, encore pleine d'actualité, quoiqu'elle ait près de deux siècles (1).

CHRYSALDE.

Je me réjouis fort, seigneur Arnolphe...

ARNOLPHE.

Bon !

Me voulez-vous toujours appeler de ce nom !

CHRYSALDE.

Ah ! malgré que j'en aie, il me vient à la bouche,  
Et jamais je ne songe à monsieur de La Souche.  
Qui diable vous a fait aussi vous aviser  
A quarante-deux ans de vous débaptiser,

---

(1) « L'École des Femmes » est de 1662.

Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie  
 Vous faire dans le monde un ton de seigneurie ?

ARNOLPHE.

Outre que la maison par ce nom se connaît,  
 La Souche plus qu'Arnolphe à mes oreilles platt.

CHRYSALDE.

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères  
 Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères !  
 De la plupart des gens c'est la démangeaison ;  
 Et, sans vous embrasser dans la comparaison,  
 Je sais un paysan qu'on appeloit Gros-Pierre  
 Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,  
 Y fit, tout alentour, faire un fossé bourbeux,  
 Et de monsieur de l'île en prit le nom pompeux.

ARNOLPHE.

Vous pourriez vous passer d'exemple de la sorte.  
 Mais enfin de la Souche est le nom que je porte :  
 J'y vois de la raison, j'y trouve des appas ;  
 Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas.

CHRYSALDE.

Cependant la plupart ont peine à s'y soumettre.

Lorsqu'après deux révolutions, la noblesse se montre si sobre d'étalage de ses titres, les écrivains veulent relever à leur profit ce que naguère ils avaient trouvé bon à abattre.

Un journal semi-officiel, le « Journal des Débats », ayant au mois d'octobre 1847, parlé de ce ridicule avec trop de ménagement, un autre journal « le Siècle », releva cet article, et se livra à un travail curieux sur la noblesse créée par le juste milieu, qu'il fit paraître dans ses numéros des 11 et 16 octobre. « Pourquoi s'émouvoir, avait dit le « Journal des Débats », de voir des fils de marchands ou de laboureurs qui se déguisent en marquis ?

Pourquoi troubler la fantaisie de tous ceux auxquels il a plu ou il pourra plaire à l'avenir d'être faits nobles *avec l'agrément du roi*, et moyennant une certaine somme qu'on paie à la caisse du sceau ? Cela n'ira jamais au delà du ridicule tant qu'il y aura des chambres en France. — Tout cela serait risible sans doute, et ne serait que cela, si vos fils de vilains qui courent après la savonnette n'étaient poussés que par leur propre manie au ridicule. Mais il leur faut, pour y arriver, un *agrément* qui ne leur est pas refusé, et c'est en vérité faire bon marché, pour une feuille conservatrice, de la prérogative et de la dignité royales, que de leur prêter en quelque sorte le rôle et le langage de la Guimard : « Ça me coûte si peu et ça leur fait tant de plaisir » !

« Le jour même où paraissait la pasquinade des « Débats », nous lisions dans plusieurs journaux une invitation de l'éditeur de « l'Annuaire de la noblesse » aux Montmorency de 1847 à lui faire passer les notes qui les concernent pour la sixième année de ce recueil qui va être mise sous presse. Nous ignorions l'existence de cet Annuaire, et l'article du « Journal des Débats » nous a donné le désir de le compulsier. Nous en remercions la feuille ministérielle ; c'est une lecture amusante et, on va le voir, assez instructive ». Nous reproduisons les réflexions du « Siècle » sur l'article du « Journal des Débats » et sur « l'Annuaire de la noblesse », d'autant mieux que presque tous les noms rappelés par ce journal appartiennent à notre littérature contemporaine.

« Le « Journal des Débats » a établi que nous avons, aux termes de la Charte, trois noblesses au lieu d'une : l'ancienne noblesse, — la noblesse impériale, — et tous ceux auxquels il a plu ou il pourra plaire à l'avenir d'être faits nobles avec l'agrément du roi, et moyennant une

certaine somme qu'on paie à la caisse du sceau. Nous sommes plus riches ; le « Journal des Débats » en a passé et des meilleures ; nous avons encore trois autres noblesses : ceux à qui il plait de demander l'agrément , mais non pas de payer le droit du sceau ; — ceux qui se passent de l'un pour n'être pas exposés à l'autre, et prennent, sans pétitionner comme sans bourse délier , le titre qui leur plait et les armes qui leur conviennent ; ceux enfin qui, mettant leur vanité et leur conscience d'accord , vont demander au Saint-Siège, à la reine Très-Catholique ou à quelque petit prince italien ou germanique, un titre qu'ils importent ensuite au mépris des droits protecteurs ».

• Nous ne comptons nous occuper ni de l'ancienne noblesse, ni de la noblesse impériale, ni de la noblesse que nous appellerons *spontanée*, dans laquelle se classe, aux yeux de l'éditeur de « l'Annuaire de la noblesse », celle de quelques députés conservateurs. Libre à ces messieurs de chercher, en blason comme en politique, leur *satisfaction* où nous ne saurions trouver la nôtre. Il nous importe également assez peu que le roi Ferdinand VII nous ait fait, en septembre 1830, du vicomte de Saint-Priest un *duc d'Almazan* ; la reine Isabelle, en octobre 1846, de l'enfant de M. Bresson, un *duc de Santa-Isabella* ; — que Grégoire XVI ait travesti, en 1842, M. de Podenas en prince de *Cantalupo*, et un honnête marchand de nouveautés du Havre, M. Drigon, en *marquis de Magny*. Il en était bien le maître, comme aussi tel principicule allemand, de céder à la fantaisie du fils d'un spirituel vilain, qui, ne voulant en rien ressembler à son père, a tenu à devenir baron du Bury ».

« Nous n'avons à nous occuper que des nobles nommés depuis la révolution par le roi, qu'ils aient acquitté immé-



diatement le droit du sceau comme la plupart, longtemps marchandé comme M. le comte de Salvandy, ou obstinément refusé comme M. le duc d'Isly ».

« Nous disons des *nobles nommés*, quoique depuis la révolution de 1830 il n'ait été délivré que des lettres-patentes conférant des titres, et non plus des lettres pures et simples d'anoblissement. Mais on a pris un détour : il a été accordé de nombreuses autorisations d'ajouter à son nom un autre nom que l'on joint au premier au moyen de la particule. « Puis, dit « l'Annuaire de la noblesse », lorsque la concession deviendra ancienne et que le temps aura jeté sur elle le voile de l'oubli, on revendiquera une origine féodale ».

« Ce n'est pas dès le principe que le gouvernement de 1830 s'est senti le courage de faire des nobles. Il avait sept ans quand cela lui arriva ; mais il travaille, il le faut reconnaître, à gagner le temps perdu. Il regagne aussi les droits négligés, car son tarif de gloire et de noblesse est vraiment bien cher. Le *ridicule*, comme disent les « Débats », est aujourd'hui hors de prix. Sous l'Empire, un duc n'avait à payer que 902 fr. pour l'enregistrement de son titre ; aujourd'hui on lui demande 18,470 fr. ; — un comte déboursait 583 fr., on exige de lui 7,490 fr. — Baron, vous étiez quitte pour 314 fr., aujourd'hui c'est tout au juste 3,830 fr. Et de plus, pour avoir de nouveaux revenus, on a rétabli le titre de marquis, coûtant 7,490 fr., et celui de vicomte, 5,050 fr. ».

« Vous comprenez maintenant la noblesse *spontanée*, et comment dans l'*agrément royal* tout n'est pas agrément ».

« L'Annuaire de la noblesse » nous donne d'abord la composition de la cour des Tuileries ».

« On compte douze aides-de-camp du roi, et ce nombre total se décompose en un duc, sept comtes et quatre

barons. — On compte trois écuyers : un marquis, un comte, un baron. — Nous retrouvons ici des noms illustres sous l'Empire ; mais autant de titres, on le voit, que d'écuyers et d'aides-de-camp ».

« Dix dames sont attachées à la reine, et cette charge nous fournit un cortège de deux duchesses, de trois marquises et de cinq comtesses ».

« Les autres postes et la composition des maisons des princes et des princesses nous offrent le même ensemble nobiliaire. La royauté citoyenne n'a-t-elle donc pas voulu un seul vilain auprès d'elle, ou si quelques uns ont été appelés, est-ce elle qui les a poussés *au ridicule*, comme disent les « Débats » ? Est-ce eux, au contraire, qui l'ont affronté avec son agrément » ?

« Il n'est pas jusqu'aux fonctions tout épistolaires de secrétaire des commandements qui ne tendent elles-mêmes à se blasonner. Le secrétaire du roi a été fait baron. Le secrétaire de la reine se nommait tout simplement M. Borel; une ordonnance royale du 8 mars 1844, nous apprend « l'Annuaire », a donné à ce fonctionnaire du château le nom de Bretizel. Cela gagnera le cabinet des princes, et au premier jour vous verrez M. Trognon ne pouvoir plus se nommer *Trognon* tout court, et être forcé de s'appeler *Trognon de...* n'importe quoi ».

« Depuis 1830 il n'a été fait que deux ducs. Ce n'est pas la faute du pouvoir. Mais M. le comte Molé et M. le comte Sébastiani ont eu le mauvais goût de préférer à une dignité venant de M. Guizot celle qu'ils tenaient de Napoléon ».

« Par lettres patentes du 16 septembre 1844, à l'occasion de la victoire remportée le 14 août précédent par l'armée française sur les troupes marocaines, aux bords de la rivière de l'Isly, le titre de *duc d'Isly* fut conféré

au maréchal Bugeaud. Dès le mois de janvier suivant, « l'Annuaire de la noblesse » fut mis à même de publier une notice sur les nobles parents du nouveau duc, qui possédaient les seigneuries de la Ribbeyrolle et de la Picconnerie. Toutefois, l'éditeur n'osa pas prendre sur sa responsabilité de leur reconnaître le titre de *chevalier* que le père du duc prit dans l'acte de naissance de celui-ci, ni le titre de *marquis* qu'il s'attribua plus tard. « Ce n'était, dit-il, ni une noblesse bien ancienne, ni une noblesse bien régulièrement établie ». Personne ne contestera celle du duc : on nous donne ses armes. Elles sont magnifiques; nous avons déjà dit qu'elles ne lui coûteraient pas cher ».

« Le manteau ducal du maréchal Bugeaud empêchant, à ce qu'il paraît, M. le chancelier de dormir, des lettres patentes du 16 décembre de la même année le firent également duc. Peu de semaines après, « l'Annuaire » était en mesure de faire remonter la noblesse de la famille du nouveau dignitaire, qui n'est ni descendant ni collatéral du célèbre Etienne Pasquier, à Louis Pasquier, anobli en 1671 par la modeste charge d'échevin de la ville de Paris ».

« Les nominations de ducs sont les seules que le gouvernement ait publiées. Les autres ont été tenues par lui aussi secrètes que possible, et le public n'en a eu connaissance que par les indiscretions de « l'Almanach royal » ou par les communications des nouveaux nobles à « l'Annuaire ».

« Nous ne connaissons qu'un nouveau marquis. En 1841 nous étions représentés à Hambourg par M. de Tallenay. Dans l'intérêt de la France, le besoin d'un marquis se fit sentir, et « l'Almanach royal » de 1842 nous annonce M. le marquis de Tallenay ».

« Aimez-vous les comtes? On en a mis partout. Aux

États-Unis, en 1839, nous avons pour envoyé extraordinaire M. Edouard Pontois. En 1840, M. le comte Pontois passe à Constantinople, où, en 1841, il devient, toujours d'après « l'Almanach royal », M. le comte DE Pontois. Voyez vous la progression? — M. Bresson, au commencement de 1837, notre envoyé extraordinaire en Prusse, est M. le comte Bresson en 1838. — M. de Sartiges, attaché à la légation du Brésil en 1838, est en 1839 M. le comte de Sartiges, attaché au ministre plénipotentiaire de Grèce. — En 1838 on voyait figurer sur la liste de la chambre des députés M. l'Homme de la Pinsonnière; en 1840, sur la liste de la chambre des pairs, M. de la Pinsonnière (l'Homme avait paru un peu bourgeois); en 1843, M. le comte de la Pinsonnière. — En 1843, nous avons dit le titre de comte conféré à M. Charles Laffitte, de Louviers. — La même justice est rendue à M. Malotau de Guerne. Le connaissez-vous? — En 1844 ce titre est transmis à M. Henri Halin, neveu du lieutenant-général, — et en 1846 à M. de Forestier, arrière petit-neveu par alliance du financier Samuel Bernard. — Dans cette même année, un pair de France, ancien diplomate, M. Durantin-Mareuil, est fait comte à son tour. — Vous connaissez de plus le comte Pellegrino Rossi, — et le comte Martin (du Nord) ».

« Mais à quoi songions-nous? N'allions-nous pas oublier la plus radieuse de ces illustrations, M. de Salvandy, comte de 1842! Voyez ses armes! elles sont ressemblantes : « Écartelé au 1<sup>er</sup> d'argent, à deux lions affrontés de gueules; au 2<sup>e</sup> d'azur, à trois étoiles d'or; au 3<sup>e</sup> de gueules, à la barre d'or; au 4<sup>e</sup> d'or, à deux taureaux de sable, — LA TÊTE POSÉE DE FRONT ».

« Trois transmissions du titre de vicomte en 1845 et 1846 aux neveux des généraux Paultre de Lamotte et Dode de la Brunerie, et au beau-fils de M. de Chasseloup ».

« Nous voyons toujours dans « l'Annuaire » que notre personnel diplomatique tout entier est nobiliaire. Cette règle générale, qui n'a admis d'exception qu'en faveur de notre ministre en Grèce, M. Piscatory, passe sans doute pour un calcul profond auprès des habiles dans la grande politique. Les résultats obtenus par nos nobles diplomates nous autorisent bien un peu cependant à en douter, et, s'il faut nécessairement un marquis pour que la France soit dignement représentée à la cour de tel margrave, nous nous demandons si M. le président de la diète helvétique recevrait plus sèchement encore les communications de nos gouvernants dans le cas où elles seraient faites par d'autres que M. le comte de Bois-le-Comte, ambassadeur ; M. le comte de Reinhard, et M. le comte de Banneville, secrétaires d'ambassade ; M. le comte Adolphe de Massignac et M. le comte Olivier de Chappedelaine, attachés à l'ambassade. Telle est la représentation de la France démocratique dans les cantons ! Il faut être bien Suisse pour ne pas s'humilier devant de si beaux titres !

La diplomatie a vu faire successivement *barons* : MM. de Bourqueney (1837), Edmond de Bussièrès (1839), d'Hailly (1841), Jovin (1846) ; — l'armée : M. le général Boyer, aide-de-camp de S. A. R. le duc de Nemours (1845) ; — l'administration supérieure : M. Martineau-Deschenez, du ministère de la guerre (1845) ; — les arts : M. Marochetti, le sculpteur (1844) ; — les contributions : M. Doyen, ancien receveur (1841). — MM. Teller de Blanriez (1845), Fouant de la Tombelle (1846) et Novel (1846) ont trouvé le même titre agréable et ont obtenu l'*agrément* ».

« L'Annuaire », rédigé par un archiviste paléographe, qui semble s'être voué à être le d'Hozier de notre temps, estime toutes les noblesses, quelles que soient leur date

et leur origine, mais ne pardonne pas les usurpations, c'est-à-dire les titres pris sans l'agrément royal, qui ne se refuse guère, et le paiement à la caisse du sceau. Il classe la noblesse de la chambre des députés en titrés et en nobles sans titres. Dans le volume pour 1846 il s'occupe des premiers, en s'arrêtant au titre de comte, et il trouve sur les banes du palais Bourbon : Quatre ducs, — vingt-un marquis, — trente-quatre comtes, — dix-sept vicomtes, — et vingt-deux barons. Il consacre une notice à chacun d'eux. Nous en citerons quelques unes :

« LA VALETTE (*le marquis de*), membre du jockey-club, consul général à Alexandrie en 1844, ministre plénipotentiaire à la cour de Hesse en 1846, et député de la Dordogne, est issu d'une famille française des colonies, qui n'a de commun que le nom avec la maison du grand-maître de La Valette, anoblie en 1380. Il a pris le titre de marquis; nous ignorons s'il s'est aussi choisi des armes ».

« Est-ce que, par hasard, sur les banes conservateurs, on ferait bon marché de l'*agrément*? Il vaut mieux croire à l'erreur d'un d'Hozier encore neuf dans la science du blason ».

« L'Annuaire » n'aime pas non plus les mésalliances :

« COMBAREL DE LEYVAL (*le comte*). Cette famille, originaire, *dit-on*, du Limousin, mais fixée depuis longtemps en Auvergne, a fourni les branches de Gibanel et de Leyval. Le comte de Combarel, député de Riom, né en 1808, a rédigé quelque temps le journal « le Commerce » avec M. de Tocqueville. Il vote aujourd'hui avec les centres. En épousant mademoiselle Aubertot, riche héritière, il a *fait prendre* par elle et par ses *parents Aubertot*, le beau nom de Coulanges ».

« Voyez quelle différence quand il a à parler d'une noblesse irréprochable :

« D'HAUSSONVILLE (Louis-Bernard de CLERON, *comte*), né en 1809, ancien secrétaire d'ambassade, gendre de M. le duc de Broglie, est fils du pair de France décédé en 1846, dont il a recueilli le titre de comte. Sa maison, d'ancienne extraction, est originaire du duché de Lorraine, auquel elle a donné plusieurs grands.... louvetiers ».

La peste de ta chute, empoisonneur au diable !

« Chaque article, excepté, bien entendu, celui de M. de La Valette, est suivi de la description des armes ».

« Nous donnerons l'an prochain, dit en terminant l'éditeur, la notice historique et généalogique des députés qui ont les titres de vicomte et de baron, et nous y joindrons aussi ceux qui sont d'une noblesse incontestable, mais sans avoir de qualifications nobiliaires ».

« Avis à ceux qui veulent faire leurs preuves et ne pas laisser leurs armes en blanc ». Cela est d'autant plus important que l'éditeur de « l'Annuaire » a besoin d'être surveillé, car il ne trouve à la chambre des députés que trente-quatre comtes, et lui-même nous apprend à une autre page du même volume (page 302) qu'il en existe un trente-cinquième ».

« 1843. — LAFFITTE. Lettres patentes conférant le titre de *comte* à Charles Laffitte, neveu de Jacques Laffitte et marié à mademoiselle Cuningham ».

Nous reviendrons sur ce chapitre, et nous verrons si, en lisant la liste des nobles faits depuis 1830, la génération prochaine n'aura pas à se dire :

Si j'en connais un seul, je veux être étranglé !

Depuis la mort du chevalier Allent, du chevalier Alizan de Chazet, le titre de *chevalier* s'en allait, — et les

cœurs monarchiques s'en affligeaient. « L'Annuaire » nous apprend qu'un preux s'est dévoué et a été reçu et armé en 1845. Honneur au chevalier Poirson... du Gymnase ! »

« Les anoblis sont trop nombreux. Nous ne pouvons en passer la revue : c'est M. *Gaschon* qui est autorisé (17 février 1843) à s'appeler de Molènes; — c'est M. *Piédevache* qui est autorisé (21 mars 1844) à s'appeler de la Bourdelais; — c'est M. *Le Chat* qui est autorisé (23 juillet 1844) à s'appeler de Saint-Hénis; — c'est même, et cela vous paraîtra plus inexplicable, M. *Voldemar Ternaux* qui convoite un autre nom que le sien (18 juin 1845). Tous les goûts sont dans la nature ! »

« Voilà le livre d'or, l'armorial du gouvernement de juillet ! »

« L'ancienne monarchie s'appuyait sur les Montmorency, les Noailles, les Crillon, mais ses fautes l'ont compromises; les efforts et le dévouement de ces nobles et glorieuses familles ont été impuissants pour la sauver ».

« L'Empire, dont tant de noms illustres et populaires par leur bravoure, inscrits sur l'arc de triomphe, partageaient et réfléchissaient la gloire, l'Empire, malgré le dévouement des d'Essling, des Moskowa, des Reggio, est tombé à son tour, entraîné par ses fautes, du haut de sa grandeur ».

« Puisse le gouvernement de juillet réserver au monde un autre spectacle ! Puisse-t-il éviter quelques-unes des erreurs de ses devanciers comme il sait éviter leurs entraînements de gloire ! Puisse-t-il enfin trouver à l'heure du danger, si elle sonnait jamais, dans sa noblesse à lui, dans les Le Chat, dans les Gaschon, dans les Piédevache, l'appui sauveur que les deux régimes précédents ont vainement attendu de la noblesse de leur temps ! »



Tant de distinctions accordées aux hommes politiques et à l'administration empêchaient nos preux de l'intelligence de dormir. De s'être distingués par leurs écrits ne leur suffisait plus, ils voulaient s'anoblir. Aussi ont-ils fondé entre eux une noblesse, qui s'est dispensée de l'*agrément* du roi; mais les noms de nos gentilshommes *spontanés* ne s'en glisseront pas moins un jour, si l'on n'y prend garde dans « l'Annuaire de la Noblesse. »

Et pourtant un poète a dit récemment :

Des titres tout nous dit la chute..., oui, tout l'atteste,  
Et les individus bien plus que tout le reste.  
Il leur faut aujourd'hui des décorations,  
Des honneurs, des rubans et des distinctions...  
Autant l'habit français rend leur air ridicule.  
Autant leurs noms vont mal avec la particule.  
Prononcez-les, ces noms à l'accord plébéien,  
Et de les anoblir voyez s'il est moyen ?

ÉT. ARAGO, les *Aristocraties*, com.

Avant 1830, nous avons eu, de loin en loin, des écrivains que l'amour de la particule avait séduits. Ce n'était alors que des exceptions. Aujourd'hui on composerait un volumineux armorial des gens lettrés, anoblis *de proprio motu*.

Nous avons donc aujourd'hui un nombre assez considérable d'écrivains dont les noms de famille sont dissimulés sous des initiales, tandis que les noms de villes, de villages, de hameaux où ils sont nés sont imprimés en toutes lettres sur les titres de leurs productions. Nous faisons à regret la remarque, que de graves savants ont sacrifié aussi à cette *nobliomanie*, épidémie ridicule de l'époque, et nous allons en exhiber la preuve avec le plus d'intégrité possible, en citant ici quelques uns des noms des délinquants qui sont venus ajouter aux difficultés de notre future histoire littéraire : *Beauvallon* (Ros. de), dont les journaux indis-

crets nous ont appris le véritable nom : Brun, dit Baupin (1); de *Blainville* (Ducrotay, né à Blainville); *Borel d'Auterive*, tandis que son frère ne porte que le nom de Pétrus Borel (2); *Chavin de Malan* (Chavin, de Malan); *Collin de Plancy* (Collin, de Plancy); *P. de Colombey* (Pernot, né à Colombey, en Lorraine); de *Dombasle* (Mathieu, né à Dombasle, Lorraine); *Dufour de Villefranche* et *Fournier de Lempdes*, deux superfétations tirées des lieux de naissance; le vicomte d'*Ecquevilley*, dont le nom a retenti tout récemment d'une manière fâcheuse devant les tribunaux, n'a pas pu justifié suffisamment cette qualité, et bien des incrédules ne veulent encore voir en lui que M. Vincent. De par le monde nous avons un écrivain qui n'a guère attaché son nom qu'à des livres pour l'instruction primaire: il les signe du nom de *Foris*, reniant ainsi, par vanité, le beau nom qu'un savant oncle lui avait laissé, dom J.-P. Deforis, religieux de la congrégation de Saint-Maur. Le prof. d'hindoustani *Garcin de Tassy*, dont le vrai nom est Garcin tout court, au plus, Garcin-Tassy, attendu qu'en épousant la fille d'un négociant, tant honorable soit-il, un tel mariage ne donne en aucun cas droit à une particule qualificative. Et pourtant informez-vous, le professeur hindoustanien ne se fait appeler que de Tassy; *Genty de Bussy*, au lieu de Genty, de Choisy. Pour se distinguer d'un

---

(1) « Siècle », 19 août 1847.

(2) Il paraît que chez les généalogistes être noble est une nécessité, au moins ou le faire croire: cela donne plus d'assurance vis-à-vis des clients. M. Ducas, acquéreur du cabinet de feu *V. de Saint-Allais*, nous a assuré que le nom véritable de ce généalogiste était Viton, que jeune il avait été garçon apothicaire à Angers; devenu homme, il donna dans quelques excès révolutionnaires. Lorsqu'il prit son cabinet, il ne s'appela plus que *V. de Saint-Allais*. M. Drigon, un deuxième acquéreur du même fond, est devenu *marchese Romano*, sotto il nome di de Magny.

frère, qui n'a pas eu le même bonheur que lui, M. Genty a ajouté à son nom paternel, comme superfétation, celui du lieu où il a été élevé; de *Gérando*, au lieu de Degérando; *Giraudeau de Saint-Gervais*, *Godde de Liancoyrt*, *Jobert de Lamballe*. Supprimez de ces trois noms les lieux de naissance, et vous aurez les vrais noms de ces gentilshommes : le marquis de *La Pailleterie*, nom célèbre dans les fastes littéraires, ministériels et judiciaires; *Lerat de Magnito*, *Leroux de Lincy*, *Leroy d'Étioles*, *Leroy de Menainville*, autres noms auxquels les lieux de naissance ont été accolés; *Loyau de Lacy*, autrefois A. Loyau d'Amboise, mais que le souvenir d'inadvertances désobligeantes d'un journal de sa province, dans lequel il écrivait, et où ses articles étaient souvent signés *Aloyau*, a rendu prudent. Aussi, ayant épousé la sœur d'un relieur de Paris, d'ailleurs très honnête homme, du nom de Lacy, a-t-il lié, comme M. Garcin, la particule qualificative à son nom et celui de femme, afin que l'on ne pensât pas, le connaissant processif, que son nom dut s'écrire « Loyau-la-Scie »; *Roger de Beauvoir* (Edouard Roger) (1); *Roselly de Lorgues* (Roselly. de Lorgues); *de Rougemont* (Balisson, de Rougemont); *de Saint-Ange*, traducteur d'Ovide, qui se nommait Fariau; *Vallet de Viriville*, et *de Viriville*. (Vallet, né à Viriville); *de Villemessant*, connu autrefois comme marchand de rubans à Blois, sous le nom de Cartier, etc., etc., etc., etc. Les noms de départements ajoutés aux noms de famille ne peuvent en aucun cas faire croire que les possesseurs de ces noms aient voulu se faire passer comme seigneurs de ces départements : *Boulay de la Meurthe*, *Colombat de l'Isère*, *Fabre de l'Aude*, *Pelet de la Lozère*, tandis que, dans le premier cas, les suppressions

---

(1) Voyez les corrections de ce volume.

et adjonctions dont nous venons de parler peuvent, à l'aide de la particule *de*, permettre d'espérer, quand la possession en deviendra ancienne et que le temps aura jeté sur elle le voile de l'oubli, de revendiquer une origine féodale.

Nous venons de donner à nos lecteurs un échantillon de toutes les variétés du genre. Nous n'avons pas eu la prétention d'indiquer toutes les espèces, encore moins leurs propriétés, cela nous eût entraîné à faire un volume sous forme de préface; d'autant moins que ces nomenclatures et synonymies font partie du présent livre, dans lequel nous avons eu la grande maladresse d'appeler tous les écrivains par leurs noms, oubliant trop souvent, peut-être, que le ver-à-soie, en faisant son cocon, prépare sa fin; mais son cocon reste.

Vous, gentilshommes improvisés, persuadez-vous bien qu'une particule qualificative ou n'importe quel titre, ne donneront pas de mérite à vos ouvrages s'ils en sont dénués, et, qu'au contraire vous pouvez charmer vos contemporains et faire l'admiration de la postérité, même sous un nom modeste, que vous aurez illustré, si vos écrits sont marqués aux coins du génie, du talent.

Aimez votre origine, et restez lui fidèle,  
 Enfant de la roture et baptisé par elle...  
 Songez, si votre nom a pour vous peu d'appas,  
 Qu'un *de* souvent l'allonge et ne l'anoblit pas.

*Et. Arago, les Aristocraties, com.*

Les prétentions nobiliaires dans les lettres sont un ridicule de notre époque (1). Qui est-ce qui est supérieur au

---

(1) Amoureux de la particule,  
 Il oublia que le talent  
 Succombe sous le ridicule

a dit de M. le marquis de la Pailleterie un homme qui a toujours préféré

génie? Sauf Charlemagne et Napoléon, qui étaient aussi deux génies, quels sont les rois de la monarchie qui n'inspire-raient pas plus d'admiration, non seulement à la France, mais encore à toutes les nations civilisées, si, au lieu d'avoir porté leurs royales couronnes, ils eussent portés les couronnes de lauriers d'Homère, Hérodote, Strabon, Virgile, Horace, Tacite, Cicéron, etc., etc.? Imités ces Anciens; ils ne furent ni comtes, ni barons, ils n'ajou-tèrent point de particule à leurs noms; et pourtant, la postérité leur a décerné d'autres titres que ceux que la vanité peut s'attribuer : ce sont d'immortels écrivains, les pères de l'Histoire, de la Géographie, de l'Éloquence, de la Poésie. Inspirez-vous de leur génie, et vos noms, tant plébéiens soient-ils, pourront un jour être placés sinon près des leurs, au moins à côté de ceux des Corneille, des Boi-leau, des La Fontaine, des Molière, des Racine : c'est en-core une belle noblesse que celle de ces gens-là.

Que signifie aujourd'hui la qualité de gentilhomme dès que le génie la met à néant? Il y eut aussi avant la révolution de 1789 des gentilshommes qui déshonorèrent les lettres par leurs écarts : le baron d'Holbach, le comte de Mira-beau, le marquis de Sade; il y en eut aussi qui marquèrent de la vénération pour les arts et la littérature, mais ces derniers ne se nommaient pas, ou ils se nommaient sim-plement Montaigne, Montesquieu, Buffon, Condorcet, Voltaire, bien qu'ils eussent des titres qui leur appa-tenaient bien réellement à eux, ce qui n'a pas empêché le monde érudit d'en garder la mémoire et d'oublier les autres.

---

porter le nom que, par son esprit et par son savoir, il est parvenu à se faire, plutôt que celui de gentilhomme bas-breton qu'il avait pourtant le droit de porter, et qu'il n'a jamais pris.

Mais achevons nos catégories.

Chez beaucoup d'auteurs criblés de dettes, le pseudonyme est un préservatif contre les poursuites des créanciers, et il a pour résultat d'empêcher les oppositions au paiement du prix d'un roman nouveau, ou aux droits d'auteur d'une pièce nouvelle.

Quelquefois, et c'est heureusement le cas qui se présente le moins souvent, le pseudonyme est employé par la couardise, quand elle veut jeter l'insulte à la face de l'homme supérieur, et pourtant n'en être pas moins bien traitée par lui (1).

(1) Sur ces deux dernières causes de pseudonymie, voici les réflexions que M. Forgues trouva à y faire :

« Chez beaucoup d'auteurs perdus de dettes, le pseudonyme est un préservatif contre les poursuites des créanciers, etc. » Sans aucun doute, ceci peut arriver, aujourd'hui que les avenues du feuilleton sont encombrées par tant de pauvres jeunes gens abusés à qui le moindre encouragement fait présager les plus brillants destins. Cependant un fatal dilemme les arrêtera bientôt : ou bien le pseudonyme aura l'éclat nécessaire pour devenir une *valeur négociable* et figurer avec efficacité au bas des traites tirées sur la caisse des journaux ; ou bien ce pseudonyme, rarement aperçu, se confondra humblement avec les noms de ces braves gens à qui, par hasard ou par complaisance, on accorde une insertion isolée. Dans le premier cas, il ne faudra pas longtemps pour que le pseudonyme, percé à jour, ne devienne un préservatif fort insuffisant contre l'ardeur sagace des créanciers et de leurs recors. Dans le second, les avantages du mystère ne balancent pas ses inconvénients : le relief donné à l'individu par la moindre publicité littéraire vaut mieux que les misérables sommes dont il peut frustrer ses fournisseurs.

Le même raisonnement s'applique, et bien mieux encore, à ceux qui chercheraient dans le pseudonyme un abri contre la rancune que leurs écrits peuvent soulever : dès que cette rancune existe, le faux nom cesse d'avoir effet. Un pseudonyme, de nos jours, n'est point un masque à proprement parler, ou, s'il l'est, c'est pour quelques semaines au plus. Passé ce temps, les dépisteurs, les bibliographes, les petits journaux en font justice. L'anonyme est moins dangereux ; il n'a point cette mine agaçante, cette transparence du voile, plus irritante que la franche nudité.

Un autre motif, trop fréquent, à la honte des lettres, provient du désir qu'ont d'échapper au mépris, ces industriels qui vendent et revendent deux ou trois fois le même manuscrit sous deux et trois titres différents et sous autant de noms d'auteurs. Ajoutons pourtant que l'industrialisme de la librairie prend très souvent sa part dans ces honteux tripotages, et que beaucoup de livres tombés à la condition d'*ours*, ressuscitent après plusieurs années de léthargie comme livres tout nouveaux, parce que leur frontispice et leur couverture ont été changés. Les auteurs n'y peuvent rien. Il est à regretter qu'un travail consciencieux, fait par un de nos éditeurs parisiens, M. Magen, soit resté inédit ; ce travail nous eût fait connaître bien de ces roueries dont se rend coupable la librairie (1).

Nous venons d'énumérer les principales circonstances dans lesquelles les écrivains ont recours aux pseudonymes.

M. Forgues, après avoir défendu le pseudonyme dans tous ces motifs, terminait ainsi son compte-rendu de nos *Auteurs déguisés* :

« Dieu merci ! nous sommes au bout de ces interprétations désobligeantes, parmi lesquelles ne s'est pas glissé une seule suggestion en faveur des infortunés pseudonymes (2). Eh

C'est lui qu'adoptent de préférence les misérables sycophantes qui veulent avoir les amers plaisirs de la calomnie, sans s'exposer aux dangers qu'elle entraîne.

(1) Le travail de M. Magen est aujourd'hui notre propriété : il nous fournit de très piquantes révélations.

(2) D'un bout à l'autre de l'article la critique est resté conséquent dans son opinion, et on peut en juger par le début dudit article :

La pensée qui a dicté ce recueil — j'allais dire cette dénonciation — n'est rien moins que bienveillante. Le bibliographe zélé qui s'est mis, comme il le dit lui-même, à pourchasser les pseudonymes, en a gardé une espèce d'aversion pour son gibier. Il le happe à belles dents et le déplume sans miséricorde, comme certains *pointers* la caille trop grosse,

quoi! pourtant? nous refusera-t-on le droit de chercher l'obscurité comme d'autres cherchent la lumière? de craindre pour notre nom, pour ce nom que portent avec nous ceux que nous aimons le mieux et respectons le plus, le triste apanage de bruit et d'injures qui suit la plus humble notoriété? Nous refusez-vous le bon sens qui réduit à leur juste valeur nos improvisations incomplètes, à peine bonnes pour le jour qui les voit naître et mourir? Regardez-vous comme impossible l'abnégation (si facile, au contraire), qui nous porte à refuser, non pas la responsabilité morale ou la responsabilité personnelle de ce que nous écrivons, mais cette fâmesité banale que partagent tant de noms si bien faits pour rester obscurs. En ce cas, vraiment, vous nous faites tort. Autant la gloire est enviable, autant la réputation l'est peu de nos jours. L'une est plus rare que jamais, l'autre n'a jamais été plus prodiguée ni répartie plus injustement. Tel l'a cherchée longtemps, qui ne l'attendait plus, et la voit arriver à propos de rien, à l'improviste, comme un ruban de la Légion-d'Honneur, croit-il l'avoir méritée? Nous lui conseillerons une petite épreuve. Qu'il cache sous un pseudonyme sa récente célébrité; c'est à peine si l'obstination du bibliographe saura l'y déterrer. Sans M. Quérard, aurait-on jamais su que M. Galoppe d'Onquaire, l'auteur de la *Femme de quarante ans*, a écrit, en 1844, sous le nom de Petrus Noëlc, un poème intitulé *le Siège de la Sorbonne?* »

« Permettez donc que l'on se rende justice et que l'on se refuse l'honneur équivoque d'être montré au doigt par

---

la grive enivrée de raisins, la perdrix étourdie qui s'est laissé prendre au gîte : pseudonyme et faussaire, il les voit presque du même œil, et parmi les motifs qu'on peut avoir pour mettre un masque avant de monter sur la scène littéraire, il ne mentionne que les moins honorables.



quelque provincial naïf qui fait collection d'autographes et de physionomies littéraires. Si peu qu'on ait à mettre le nez dehors, il est doux de ne pas trainer après soi sa pourpre tachée d'encre, son piédestal boiteux, sa lyre incommode, tout le bagage de l'écrivain en tournée. De notre temps, où le niveau de la vie civile pèse également sur tous, il est bien entendu de ne point commettre l'un avec l'autre, l'être qui pense et l'être qui agit, le poète et l'adjoint au maire, — M. Beudin, qui est à la chambre, et M. Dinoux, qui a collaboré à des mélodrames, — le vau-devilliste et le conseiller d'état, — M. Amelot, maître des requêtes, et M. Edmond, qui a fait *Mon cousin Lalure*; — le peintre de mœurs, qui se moqué de la garde nationale, et le citoyen-soldat que d'honorables suffrages portent au grade de capitaine ».

« Le plus grand nombre des pseudonymes appartient à la classe des auteurs dramatiques. Pour peu que vous ayez assisté à une première représentation, vous ne serez pas étonnés qu'il en soit ainsi. Si le hasard est roi quelque part, certes, c'est devant le tribunal orageux du parterre : si, par un insuccès littéraire, vous compromettez votre nom, ce n'est jamais autant qu'au théâtre. Pour un couplet mal chanté, pour une entrée retardée, pour une fausse note, pour un décor maladroit, vous encourez l'anathème, et quel anathème ! Plus que les misérables attachés au carcan, plus que la chaîne immonde qui court en chantant vers les galères, l'auteur novice ou mal interprété subit les humiliantes clameurs, les huées dérisoires, les sifflets acharnés de la foule. Il aurait tué son père ou trahi son pays qu'on ne lui témoignerait pas d'une manière plus énergique l'exécration et le mépris qu'il inspire. Au fond, il est vrai, ces imprécations ne signifient rien. Chaque siffleur, pris à part, n'en veut pas le moins du monde au

malheureux dont il semble demander la tête. Le soir même, il souperait avec lui très cordialement. Cependant, convenons-en, ce doit être une terrible épreuve que de jeter son nom à des voix si outrageantes. En ces occasions, M. Scribe s'appelle Eugène ou Félix ; M. Ancelot, Ernest, Goderville ou St-Bris ; M. Bayard, Léon Picard ; MM. Dartois, Achille ou Armand ; M. Théaulon, Léon ; M. Varin, Victor, etc. »

Enfin, M. Forgues termine ainsi son compte-rendu :  
 « S'ensuit-il qu'il les faille pendre, tous ces braves gens, ou même les gourmander trop aigrement ? Ce n'est pas notre avis. Le pseudonyme n'est rien par lui-même : selon qu'il a pour motif une lâche dissimulation, ou une crainte permise, ou une modestie sincère, il est ou délit, ou ruse innocente, ou même acte méritoire. C'est donc avec un discernement équitable et dans un esprit d'hostilité mieux dirigé que nous voudrions voir s'occuper de leur tâche ingrate, et jusqu'à certain point contestable, les successeurs actuels des Baillet, des De-tune, des Van Thol et des Barbier. Ils n'auront pas à s'offusquer de ce vœu, formé par un pseudonyme dont ils ont sans trop de raison alarmé la conscience et gêné l'incognito volontaire ».

Nous ne requérons pas, Dieu nous en garde, la pendaison contre les auteurs de pseudonymes ; mais nous voudrions, sinon faire disparaître entièrement, au moins diminuer la fréquence de cet usage qui, dans notre siècle, tend à devenir général, car il établit un nouveau chaos ; et puisque l'on veut que la lumière se fasse dans tout, mettons, nous bibliographes, nos efforts à arrêter le progrès de cet usage, et à empêcher que l'on ne produise plus les ténèbres dans la république... des lettres !

---

(1) M. Forgues, feuilleton du « National », du..... 1844.

## DES BIBLIOGRAPHES

## QUI SE SONT OCCUPÉS DE PSEUDONYMES.

A diverses époques, d'érudits bibliographes ont essayé d'aplanir les difficultés que les écrivains apocryphes et supposés, aussi bien que les auteurs pseudonymes, ont jetés dans l'histoire littéraire, en livrant au public les véritables noms des auteurs déguisés que leurs études, le temps et le hasard leur avaient fait découvrir.

C'est aux Allemands que l'on doit les premières recherches sur les écrivains anonymes et pseudonymes. Dès 1670, un anonyme fit paraître un ouvrage intitulé : « *Larva detecta, h. e. brevis Expositio nominum, sub quibus Pseudonymi quidam Scriptores recentiores latere voluerunt* » (Veriburgi, in-12). Quatre ans plus tard, *Vincent Placcius* publia un ouvrage sur les auteurs anonymes et pseudonymes (1), dont *Joh.-Alb. Fabriccius* donna une édition très augmentée en 1708 (2). Le même éditeur avait fait paraître avant cette édition de Placcius un livre intitulé : « *Decas Decadum, sive Plagiarum et Pseudonymorum Centuria* » (Lipsiæ, 1689, in-4), qui a été réimprimé, avec des additions dans les « *Opusculorum historico-criticolitterar. Sylloge,* » du même. Hamb., 1738, in-4, pages

(1) *Vincencii Placcii, de Scriptis et Scriptoribus anonymis atque pseudonymis Syntagma.* 1674, in-4.

(2) *V. Placcii Theatrum Anonymorum et Pseudonymorum, ex symbolis et collatione virorum per Europam doctissimorum et celeberrimorum, post Syntagma dudum editum, summa beati Auctoris cura reclusum et benignis auspiciis Matthiæ Dreyeri, cujus et Commentatio de summa et scopo hujus operis accedit, luci publicæ redditum. Præmissa est præfatio et vita auctoris, scriptore Joh.-Alberti Fabriccii.* Hamb., 1708, in-fol. — Cette édition, très préférable à la précédente, contient 6,000 auteurs.

1-106. Vinrent ensuite *Pierre Dalhmann* (1), *C.-A. Heumann* (2), *Godefroy Louis* (3), *W. Forster* (4) et *Mylius* (5). Sans doute le chemin avait été quelque peu frayé par ces bibliographes ; mais ils ont laissé bien des travaux à leurs successeurs, et il n'est pas possible à un seul littérateur de remplir tous les vides encore existants. Dans les ouvrages cités ci-dessus, l'on ne trouve qu'une simple nomenclature de la plupart des auteurs anciens ; rarement l'on y trouve indiqué la résidence et l'année de la mort des poètes et écrivains florissant au commencement du dernier siècle, car les journaux critiques de cette époque accordaient bien rarement une petite place à de telles notices personnelles. L'ouvrage même si vanté jadis de *Nicolas-Jérôme Gründling : Histoire complète de l'Érudition* (Francfort, 1734-1746, 6 vol. in-4), ne donne que des

---

(1) Auteur du livre intitulé : « Schauplatz der masquirten und demasquirten Gelehrten bey ihren verdeckten und nunmehr entdeckten Schriften aus gewissen Anzeigen, glaubwuerdigen Nachrichten und wahrscheinlichen Conjecturen bewaehrter Maenner, nach ihren vornehmsten Denkwürdigkeiten, samt Beyfuegung neuer Raisonnements und Autoritaeten kuertzlich dargestellt ». Leipzig, J.-L. Gleditsch, 1710, in-8 de 923 pag., sans les préliminaires et une longue table, et avec un frontispice gravé. Ce volume est tout plein de choses curieuses et accorde une grande place à la littérature française, ainsi que l'avait fait Vincent Placcius.

(2) *Heumanni Schediasma de Libris anonymis et pseudonymis, complectens Observationes generales ad V. Placcii Theatrum anonym. et pseudon.* Jenæ, 1711, in-8.

(3) *Godofr. Ludovici Exercit. de Scriplis anonymis et pseudonymis in causa Religionis a progressu coërcendis.* Leips., 1711, in-8.

(4) *W. Forsterii Bibliotheca anonymorum.* Hamb., 1720, in-8.

(5) *Joh.-Christph. Mylii Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum detectorum, ultra 4,000 scriptores, quorum nomina latebant antea; omnium facultatum, scientiarum et linguarum complectens, ad supplementum et continuandum Vinc. Placci theatrum anon. et pseudon. et Christoph.-Aug. Heumanni Schediasma de anon. et pseudon. Cum præf. Gottlieb Stollii.* Hamb., 1740, in-fol. — *Ibid.*, 1740, 2 part. in-fol.

détails très parcimonieux sur la vie des savants de cette époque. La voie a été aplanie seulement en ces derniers temps par les laborieux travaux littéraires de *Clément Aloys Baader*, *Diedr. Hermann Bieberstaedt*, *Charles-Gottl. Dietmann*, *Joach.-Henri Jaeck*, *Dan.-Guill. Moller*, *Just.-Christ. Motschmann*, *Chr.-Charles Nopitsch*, *Gottl.-Fréd. Otto*, *Henri-Guill. Rotermond*, *Jean-Snib. Seibert*, *Fréd.-Guill. Strieder*, et *G.-Andr. Will*. Mais la principale difficulté est de retrouver les véritables noms. Placius et ses contemporains attribuent fréquemment un écrit pseudonyme à plusieurs savants. Il nous paraît même difficile d'arriver à une entière vérité sur ce point (1). Les derniers pourchasseurs d'anonymes et de pseudonymes de l'Allemagne, mais qui se sont occupés exclusivement de leurs écrivains nationaux sont : 1° *J. Samuel Ersch*, celui-là même à qui nous devons une « France littéraire » non sans mérite. Il publia à Lemgo, en 1788, un Catalogue de tous les livres anonymes mentionnés dans la quatrième édition de la « Gelehrte Teuschlands » et ses deux premiers suppléments; six ans plus tard, il fit imprimer un supplément à ce même Catalogue, contenant les ouvrages anonymes mentionnés dans les troisième et quatrième suppléments de la « Gelehrte Teuschlands, » qui avaient paru dans l'intervalle (2); 2° *Fr. Rasmann* (3); 3° *An-*

(1) Combien n'a-t-il pas fallu de peine en ces derniers temps pour découvrir que les excellents romans historiques publiés à Leipzig depuis l'année 1785, étaient de Benoît Naubert, aujourd'hui décédé?

(2) Première partie, 1788, in-8 de 174 pages. Deuxième partie, 1794, in-8 de 272 pages.

(3) *Kurzgefasstes Lexicon deutscher pseudonymer Schriftsteller von der æltern bis auf die juengste Zeit aus allen Fächern der Wissenschaften. Mit einer Vorrede ueber die Sitte der literarischen Verkappung*, von *J. W.-S. Lindner*, Leipzig, Wilhelm Nauck, 1830, in-8 de viij et 248 pag.

*dréas Gottfried Schmidt*, pasteur de la paroisse Prosigk, dans l'archiduché d'Anhalt-Cœthen (1). Ces deux bibliographes comprenant que, dans la littérature moderne, les auteurs anonymes et les auteurs pseudonymes s'étaient multipliés à l'infini, et que dès-lors on pouvait en former des monographies spéciales, se sont bornés aux seuls pseudonymes, laissant ainsi par le fait à la France, parmi les nations lettrées de l'Europe, l'honneur d'avoir, à elle seule, un livre sur les auteurs anonymes modernes.

Les Italiens comptaient déjà, au dix-septième siècle, un bibliographe qui s'est occupé des écrivains pseudonymes italiens de son temps. Le résultat de ses recherches a été publié après sa mort, sous le titre assez bizarre de « *La Visiera alzata hecatoste di Scrittori, che vaghi d'andare in maschera fuor del tempo di Carnovale sono scoperti da Pietro Giac. Villani* ». (Parma, 1689, in-12). Le nom de l'auteur serait lui-même un pseudonyme, car on attribue cet ouvrage à un des historiens littéraires de l'Italie, à Angelico Aprosio (2), né à Ventimiglia, 1607, mort en 1681. « *La Visiera alzata, etc.*, » est pleine de choses curieuses, et elle est très rare. Les recherches de cette nature ont séduit, dans ce siècle-ci, un autre bibliographe italien, et M. V. *Lancetti* a donné à l'Europe littéraire

(1) *Galerie deutscher pseudonymer Schriftsteller vorzueglich des letzten Jahrzehents. Ein Beitrag zur neuesten Literargeschichte.* Grimma, Verlags-Comptoir, 1840, in-8 carré, de viij et 252 pages. — Dans la préface l'auteur commence par dire, que dans son origine, ce qui a pris la forme d'un livre, n'était que des corrections et additions à l'ouvrage de M. Rassmann.

(2) Auteur d'une *Bibliotheca Aprosiana* (ou des Augustines, de Ventimiglia, bibliothèque qu'il avait formée). Bologne, 1673, pet. in-12, de 732 pag., non compris 40 pag. de préliminaires. Ouvrage qui abonde en notes curieuses sur les livres, et dans lequel on trouve des particularités sur la vie de son auteur.

une clef aux arcanes de la littérature moderne de sa nation (1).

Les Français qui habituellement prennent l'initiative dans les travaux d'érudition, ne sont venus qu'après les Allemands et les Italiens ; mais pour avoir été en retard, ils n'en comptent pas moins le plus grand nombre de bibliographes qui se soient occupés de recherches sur les écrivains anonymes et pseudonymes. *Adrien Baillet* est le premier des écrivains qui ont révélé les noms d'un certain nombre de noms déguisés d'auteurs français, antérieurs à 1696 (2). Après lui nous devons citer un libraire, *Detune*, qui passa une grande partie de sa vie à acquérir des renseignements sur les écrivains anonymes et pseudonymes (3). *Detune* mit en ordre le Catalogue de la bibliothèque de feu *Matheus Lestevenon*, qui fut imprimé à La Haye, en 1798, in-8 ; il dévoile dans cet excellent catalogue quinze cents auteurs anonymes (4). A la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, un bibliographe hollandais, *Van Thol*, alors conservateur du dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, s'était activement occupé de recherches sur nos dieux inconnus et nos Janus littéraires. *Van Thol*, dans une lettre en date du 15 messidor an XIII (4 juillet 1805), adressée à *Millin* (5), par laquelle il cherchait à établir

---

(1) *Pseudonimia, ovvero Tavole de' nomi finti o supposti degli Scrittori.* Milano, 1836, in-8.

(2) *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, etc., etc.* Paris, Dezallier, 1690, in-12.

(3) A.-A. Barbier, préface du Catalogue de la Bibliothèque du conseil d'État.

(4) Il faut cependant lire ce Catalogue avec précaution, soit à cause des fautes d'impression qui défigurent plusieurs noms, soit parce qu'une cinquantaine d'ouvrages sont attribués à des écrivains qui n'en sont pas les auteurs (A.-A. Barbier, Dictionnaire des anonymes et pseudonymes, 2<sup>e</sup> éd., n° 2021).

(5) Imprimée dans le « Magasin encyclopédique », 1805, t. V, p. 137.

un droit de priorité sur les ouvrages ayant quelque analogie avec le sien qu'on pourrait publier, déclarait que son travail renfermait à cette époque 13,200 articles. A.-A. Barbier, qui connaissait ce travail, exprimait, en 1803, dans la préface de son « Catalogue de la Bibliothèque du conseil d'État », le vif désir qu'il vit le jour (1); mais la mauvaise santé de Van Thol, d'un côté, et son âge avancé, de l'autre, l'empêchèrent de compléter ses recherches et de publier son travail. De 1806 à 1808, A.-A. Barbier, le savant bibliothécaire de Napoléon, fit imprimer sa précieuse monographie des auteurs anonymes et pseudonymes (2), considérablement enrichie dans une seconde édition publiée de 1822 à 1825. Le travail de Van Thol a été très utile au bibliographe français (3). On devait craindre que cet esprit d'investigation spéciale ne

---

(1) Voici en quels termes A.-A. Barbier, dans la préface citée, parle du travail du bibliothécaire de Saint-Louis-la-Culture : « Le citoyen Van Thol... s'occupe depuis plusieurs années, avec un zèle infatigable, de la composition d'un Dictionnaire des ouvrages anonymes, publiés en français. Il est à souhaiter qu'il publie un jour ce Dictionnaire, qui lui acquerra des droits à la reconnaissance des gens de lettres ». Pas un mot qui nous informe que Barbier, en 1803, s'occupait aussi d'un travail semblable. L'auteur de la notice biographique et littéraire sur A.-A. Barbier, à la tête de la deuxième édition de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, n'avait donc pas lu la préface en question, lorsqu'il imprimait dans sa notice : Barbier réunit et mit en ordre les renseignements qu'il avait recueillis *depuis longtemps* pour la composition d'un Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, dont il publia les deux premiers volumes en 1806. Nous ne voulons rien prouver, sinon que la priorité était acquise à Van Thol.

(2) Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français et en latin. Avec supplément. Paris, 1806-08, 4 vol. in-8. — Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée (du double). Paris, 1822-25, 4 vol. in-8.

(3) Outre le secours que Barbier a trouvé dans le travail de Van Thol, ce bibliographe a encore été secondé par diverses personnes qu'il a nommées dans la préface de son livre ; néanmoins les noms de quelques au-



se perdit avec Barbier, mort à la fin de 1825 ; mais cette étude piquante d'une partie de notre histoire littéraire a trouvé plusieurs amateurs qui, de loin à la vérité, ont suivi les traces du dernier pourchasseur de pseudonymes ; nous citerons parmi les bibliographes à qui nous devons la révélation d'un grand nombre de noms, entre autres, un ancien conservateur-administrateur de la Bibliothèque royale, M. *De Manne*, après la mort duquel un de ses fils a publié un volume (1), embrassant et tous les temps et tous les lieux, mais néanmoins particulier, ainsi que l'ouvrage de A.-A. Barbier, aux auteurs anonymes et pseudonymes français, et pouvant faire suite à l'ouvrage de A.-A. Barbier, car il fait connaître des auteurs anonymes et pseudonymes dont le bibliothécaire de Napoléon n'avait pas fait mention, soit qu'ils lui aient été inconnus, soit qu'ils aient été postérieurs à sa mort. Malheureusement l'auteur, aussi bien que l'éditeur, qui n'a point assez élagué du travail de l'auteur primitif, et qui au contraire a fait de nombreuses additions à ce volume, n'avaient point fait de la bibliographie une étude assez constante pour donner un ouvrage exact et complet.

Il est à regretter que le plan adopté par Placcius ne soit pas d'une stricte logique. Tous les bibliographes, ses continuateurs et ses imitateurs, sauf MM. Rassmann et Schmidt, n'ont que trop suivi ce plan ; les uns et les autres ont fondu deux genres qui par leur nature n'offraient point de liaison possible : les *anonymes* et les *pseudonymes*. Si la logique

---

tres y sont oubliés, et parmi ces derniers ceux de M. Bleuet, ancien et savant libraire de Paris ; M. Justin Lamoureux, de Nanci, et M. H. de Saint-Georges. (Voy. la Revue bibliogr., t. I, p. 35.)

(1) Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. De Manne, ancien conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Roi. Paris, Gide, 1834, in-8 de 580 pag.

vent que dans les recherches l'on procède du connu à l'inconnu, comment ont-ils admis dans une même nomenclature et le livre dont l'auteur n'est point connu et celui qui porte un nom; car, fût-il faux, c'est à ce nom qu'on cherchera le dernier. Que Placcius ait fait la faute de réunir les deux genres, il est excusable, parce qu'à son temps on ne connaissait encore qu'un petit nombre d'ouvrages anonymes et pseudonymes; mais depuis lui, les études ont fait parvenir à la connaissance d'une si grande quantité d'auteurs déguisés, et à la découverte de tant d'ouvrages anonymes, qu'il y avait possibilité, dès la fin du siècle dernier, de former de ces deux genres deux monographies distinctes, auxquelles une étendue raisonnable n'eût certes pas manqué, à en juger par l'ouvrage de Barbier pour les anonymes, et par ceux de MM. Rassmann et Schmidt pour les pseudonymes.

Les recherches incessantes que nous avons été obligé de faire pour notre « France Littéraire », nous ont mis sur la voie d'un très grand nombre de découvertes en ouvrages anonymes et pseudonymes de notre littérature nationale; mais en les publiant, nous avons voulu, à l'exemple de MM. Rassmann et Schmidt, en former deux monographies très distinctes; les premiers sont l'objet de notre « Dictionnaire des polyonymes et anonymes », et les seconds, celui de nos « Supercherries littéraires dévoilées. » Nous avons présumé à l'une et à l'autre de ces deux publications dans deux journaux de bibliographie: pour la première, dans la « Revue bibliographique, » qui n'ayant eu qu'une courte existence, nous obligea de nous arrêter au n<sup>o</sup> 156 (1); pour la seconde, dans le « Bibliothé-

---

(1) Les *anonymes* et *polyonymes*, tous livres qu'on ne peut chercher qu'à leurs titres, sont le sujet d'une publication spéciale, qui formera le t. XII de la « France littéraire ». Ce volume s'imprime actuelle-

caire », qui n'eut pas un meilleur sort. De la réunion des fragments de ce dernier recueil sur le même sujet, nous avons formé un ballon d'essai, qu'en 1844, nous lançâmes sous le titre des « Auteurs déguisés de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle ». Mais cet essai ne put être que superficiel : d'abord, parce qu'il appartenait par sa nature à tous les travaux faits pour des feuilles éphémères et destinés à mourir avec elles ; ensuite, une fâcheuse position dans laquelle nous nous trouvions ne nous permettait pas de donner à notre monographie tout le développement désirable. Si l'essai en question a eu du succès près de quelques amis de l'histoire littéraire, il ne le doit qu'à ce que depuis longtemps il n'avait rien été publié sur cette spécialité, l'une des plus piquantes de la bibliographie.

Quelques critiques néanmoins censurèrent cet essai, les uns, à cause de son intention, qu'ils trouvaient mauvaise, les autres, à cause de son exiguité. L'un d'eux, M. Goizet, eut l'idée d'augmenter notre primitive nomenclature. M. Goizet s'occupe depuis quinze ans de la bibliographie du théâtre, aussi n'est-ce que les auteurs dramatiques qu'il a eu en vue dans un premier article additionnel qu'il inséra, en 1844, au « Bulletin de l'alliance des Arts », que publie le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix). On ne peut contester à M. Goizet de bien connaître tous les travestissements de nos vaudevillistes et mélodramaturges. Mais, était-ce enrichir, ou n'était-ce que seulement grossir cette nomenclature que d'y ajouter des noms d'écrivains qui n'ont peut-être pas moins de mérite, hâtons-nous de le dire, que ceux que nous citons, mais qui ont eu le tort de ne pas aussi bien qu'eux dessiner leur part : citer MM. Adolphe, Al-

---

ment : trois livraisons ont déjà paru. Ce volume renfermera, tant-en-anonymes et *non dévoilés* qu'en *polyonymes*, environ 100,000 articles.

*fred*, etc., parce qu'ils sont auteurs pour un tiers ou pour un quart de quelques vaudevilles ! Si ces révélations ont une importance pour l'histoire littéraire, elle est bien minime. Et puis un prénom pris par tel ou tel auteur, quand ce prénom est le sien, ce n'est pas plus un pseudonyme, que ne l'est celui de la première ou de la dernière partie d'un nom composé. Ce sont des mots de renvois utiles dans un dictionnaire, où l'on tient à grouper tous les membres d'une même famille, et rien de plus (1). M. Goizet revint à la charge, et fit paraître dans le même recueil, numéro du 10 septembre 1845, un second article additionnel à notre « maigre opuscule », ainsi qu'il le qualifie, mais ne donnant encore que des noms d'auteurs de tiers et de quarts de vaudevilles et mélodrames. Ce dernier article se terminait ainsi : « Et maintenant, M. le Rédacteur, vous jugerez ce « que toutes les classes de la bibliographie pourraient fournir d'additions aux « Auteurs déguisés » de M. Qué-  
« rard, puisque l'art dramatique seul m'a permis de pré-

---

(1) M. Goizet a compris dans ses deux listes de pseudonymes, outre beaucoup d'auteurs dramatiques pour des tiers ou des quarts de pièces, qui n'ont voulu se faire connaître que sous leurs prénoms, les noms suivants qu'on ne peut considérer comme déguisés : d'*Avrigny*, au lieu de Lœuillard d'Avrigny ; *Martignac*, au lieu d'Algay de Martignac, et beaucoup d'autres encore. Il n'est pas jusqu'au nom de madame Claret de Fleurieu, qui ne soit présenté comme le pseudonyme de madame B. de Salverte ; mais madame Claret de Fleurieu avait écrit avant que d'être madame B. de Salverte. En adoptant cette méthode, il serait facile de faire un très volumineux recueil d'écrivains pseudonymes, n'y comprendrait-on que les demoiselles qui ont remplacé légitimement leurs noms paternels par ceux de deux ou trois maris, ainsi mademoiselle Necker, depuis madame de Staël, et morte madame Rocca. N'est-ce donc pas assez d'avoir à démêler parmi une douzaine de noms illégitimement portés par d'aucunes de nos demoiselles auteurs, le véritable nom qu'elles ont intérêt à cacher, sans aller grossir une nomenclature comme celle-ci de véritables noms advenus successivement.

cij

« senter tant de pseudonymes qui ne figurent pas ou qui  
« figurent mal dans cette brochure, qu'on aura peine à  
« placer auprès de l'excellent « Dictionnaire des ouvrages  
« anonymes et pseudonymes ».

L'auteur de cet article, M. Goizet, signalait, en effet, un certain nombre d'omissions de noms d'auteurs, noms que l'on pourrait comprendre dans la catégorie des obscurantins, de ceux dont un malicieux journal a composé l'épithaphe anticipée :

Ci git un écrivain replet,  
Qui rima le tiers d'un couplet,  
Les trois quarts d'un épithalame  
Et la moitié d'un triolet.  
Il écrivit un demi-mélodrame,  
Et dessina les deux tiers d'un ballet :  
Il ne fit rien seul... (dit sa femme).  
Priez pour son âme,  
S'il vous platt !

Quoi qu'il en soit, sauf quelques légères erreurs que nous y avons remarquées, nous avons fait usage des deux articles de M. Goizet, avec d'autant moins de scrupule que la plupart de ses révélations sont tirées soit de la France littéraire ou de la Littérature contemporaine, où nous avons cru devoir les laisser (1). Depuis, notre critique a eu l'obligeance de nous communiquer un assez bon nombre de notes inédites, et dont nous avons fait notre profit pour les « Supercheries ».

Les obligations que nous avons à M. Goizet, pour ses additions, ne nous feront point oublier celles que nous avons

---

(1) Nous les devons presque toutes, ainsi que M. Goizet a pu s'en apercevoir, aux recherches minutieuses de M. de Soleinne, qui, sous le rapport des anonymes et des pseudonymes d'auteurs dramatiques, a peu laissé à désirer au rédacteur du catalogue de la vente de sa bibliothèque, catalogue précieux, mais qui n'en doit pas moins faire regretter celui que le possesseur de cette bibliothèque se proposait de faire imprimer un jour.

à M. E. De Manne, de la Bibliothèque royale, qui, lui aussi, s'est beaucoup occupé de bibliographie dramatique, et encore moins celles que nous devons à M. F. Delhaese, de Bruxelles, auteur d'un excellent « *Annuaire dramatique* ». Qu'ils veuillent bien tous les trois recevoir nos publics remerciements.

Le livre d'aujourd'hui n'est plus un opuscule ; c'est un livre lentement et soigneusement colligé, refait et considérablement augmenté. Il n'a de similitude avec l'Essai en question que par le sujet qu'il embrasse. Mais ce n'est toujours qu'une *monographie des seuls auteurs déguisés*, prise dans l'acception générale, et qui n'embrasse encore que ceux appartenant à la littérature française, soit en France, soit à l'étranger. Seulement, pour compléter ce travail, nous y avons joint les noms de quelques littérateurs d'en dehors de la France, dont, par des traductions, on a fait passer les ouvrages dans notre langue, en conservant les noms d'emprunts sous lesquels ils les ont publiés dans leur patrie.

Afin d'offrir la monographie complète des auteurs déguisés des quatre derniers siècles, nous avons repris dans l'ouvrage de A.-A. Barbier tous les pseudonymes qu'il y avait compris, en réparant bon nombre d'omissions que ce maître a faites dans son travail. L'Essai présentait une sèche nomenclature d'environ 700 noms. Le nouvel ouvrage renferme 5 à 6,000 articles, qui, sous chaque pseudonyme, présentent la liste des ouvrages qui existent sous ce nom, et sont accompagnés, pour la plus grande partie, de notes littéraires et bibliographiques. La contre-partie présente, sous les noms véritables, les différents pseudonymes dont les écrivains cités se sont servis, et de courtes indications biographiques sur chacun de ces auteurs.

Les Anglais qui comptent tant de bibliographes spéciaux,

n'en ont point qui se soient occupés de recherches sur les écrivains anonymes et pseudonymes; nous ne dirons pas en général, comme Placcius et Fabricius, Forster et Mylius, mais pas même sur leurs écrivains nationaux. Watt, dans sa « *Bibliotheca britanica* » n'en cite pas un seul. Il était réservé à un Français de prendre l'initiative dans de semblables recherches, et ce compatriote est M. *Philarète Chasles*, un des écrivains français qui ont le mieux fait connaître à la France les littératures étrangères; il a récemment esquissé pour l'Angleterre littéraire le plan d'un travail semblable à ceux dont toutes les nations les plus civilisées sont en possession depuis longtemps. La « *Revue des Deux-Mondes* » du 1<sup>er</sup> juin 1844, renferme un excellent article sorti de sa plume et intitulé : « les Pseudonymes anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle (1). Plus récemment encore le même écrivain a donné à la même « *Revue* » n<sup>o</sup> du 15 septembre 1847, sous le titre de « *La Littérature populaire en Angleterre et en Amérique* », un article qui fait suite au précédent (2).

Les Belges, jeunes encore dans la littérature, à cause de la contrefaçon qui les décourage de la culture des lettres, les Belges, disons-nous, chez qui le goût de la bibliographie

---

(1) Cet important morceau d'histoire littéraire a été inséré dans un recueil intitulé : « *le Dix-huitième siècle en Angleterre* » (Paris, Amyot, 1846, 2 vol. in-18 format angl.), recueil formé de diverses notices de l'auteur qui avaient parues çà et là.

(2) Dans ce dernier article, l'auteur examine cinq publications récentes chez ces deux nations, et qui sont : Marie-Anne Wellington, fille, femme et veuve de soldat (Londres, 1847, 3 vol.); — William Thom d'Inverary, tisserand (Edimbourg, 1845, 1 vol.); — III. L'Ouvrier tailleur en voyage à travers l'Europe et l'Asie (Londres et Leipzig, 1844, 1 vol.); — IV. Autobiographie royale d'un nègre du Congo (Londres, 1847); — V. Le Matelot américain de retour à New-York (New-York, 1846, 1 vol.)

est très répandu et cultivé avec tant de distinction, par des hommes supérieurs, ont aussi trouvé parmi les leurs, un savant qui s'est occupé de recherches sur les écrivains anonymes et pseudonymes de la Belgique : M. le baron *F. de Reiffenberg*, qui dans son « Bulletin du Bibliophile belge » a déjà publié plusieurs articles : des parcelles de ses découvertes sont déjà venues rayonner dans nos « Supercheries ». Il serait à désirer dans l'intérêt des lettres belges, sœurs des nôtres, que ce savant put donner suite à ses recherches, et qu'il gratifiât le public de leur réunion.

Nous venons de passer rapidement en revue les principaux bibliographes qui ont abordé deux des grandes difficultés qui se présentent pour écrire avec exactitude l'histoire littéraire, soit des temps anciens, du moyen-âge, soit des temps modernes. Ont-ils connu tous les auteurs de livres anonymes et tous les pseudonymes littéraires ? Le croire n'est pas possible : A.-A. Barbier n'a connu qu'une faible partie de ceux de son pays et de son temps.

Les bibliographes des quinze dernières années de notre littérature ont à vaincre des difficultés plus grandes qu'antérieurement, pour se mettre en possession de notices complètes et exactes sur les écrivains contemporains. Nous avons eu de 1795 à 1832, dans une suite de recueils : *le Magasin*, *les Annales* et *la Revue encyclopédique*, une mine inépuisable de documents précieux pour l'histoire de trente-sept années. Aucun autre recueil n'est venu les remplacer, ni par son utilité, ni sa durée. Il n'existe pas réellement de journaux remplaçant ces recueils consciencieux. C'est alors un travail gigantesque de parcourir les milliers de feuilles renfermant des biographies et des notices littéraires. Et depuis que c'est la mode que chaque journal et chaque insignifiante feuille fugitive consacre



quelques pages à la nécrologie, il devient journallement plus difficile de se maintenir au courant, quand tant d'écrits périodiques périssent comme des mouches dans le tourbillon du temps, avant même que l'on n'ait appris leur existence. Toutes ces circonstances rendent les travaux littéraires plus difficiles, et mettent le bibliographe dans l'impossibilité de produire, même avec la meilleure volonté, quelque chose de complet, si, entraîné par le désir d'y coopérer, il ne trouve pas de collaborateurs. Heureusement, ils ne nous ont pas manqué, tant pour l'Étranger que pour la France; ensuite nous avons puisé à de bonnes sources, les matériaux qui nous étaient nécessaires pour cette partie des « Supercheries littéraires ».

### III.

#### DES PLAGIAIRES.

En poursuivant notre revue des peccadilles et des délits littéraires, nous voici arrivé à l'un des plus honteux délits; celui que les tribunaux poursuivent, aussi bien que celui dont nous nous occuperons dans le chapitre suivant, quand l'auteur, auquel on a causé du préjudice, a le moyen d'en porter connaissance à la justice, de faire défendre ses intérêts, et ne recule pas devant la perte de temps que toute instruction judiciaire nécessite. Nous voulons parler du plagiat.

« Il faut s'entendre sur le mot *plagiat*, et ne pas confondre le larcin de la pensée et du style avec l'usage de ce fonds commun, de ces banalités inévitables auxquelles l'intelligence la plus originale est condamnée, comme le corps l'est aux lois du mouvement, qu'il ait les proportions de l'Apollon du Belvédère ou celles de Thersite. Un im-

bécile prétendait un jour que Voltaire le copiait, parce qu'il terminait ses lettres ainsi que lui, par *voire très humble et très obéissant serviteur*. Il ne manque pas, en effet, de petits esprits qui n'ont, ni idée, ni talent, et qui s'imaginent qu'on s'estime assez peu pour leur faire des emprunts. Ces pauvres gens oublient qu'on n'emprunte qu'aux riches (1) ».

« Définissons donc le plagiat proprement dit, l'action de tirer d'un auteur (particulièrement moderne et national, ce qui aggrave le délit), le fond d'un ouvrage d'invention, le développement d'une notion nouvelle ou encore mal connue, le tour d'une ou plusieurs pensées; car il y a telle pensée qui peut gagner à un nouveau tour; telle notion établie qu'un développement plus heureux peut éclaircir; tel ouvrage dont le fond peut être amélioré par la forme; et il serait injuste de qualifier de plagiat ce qui ne serait qu'une extension ou un amendement (2) ».

Toutes les nations, anciennes et modernes, ont pratiqué le plagiat.

« Les plus grands écrivains de l'Antiquité n'ont pas été à l'abri des accusations de plagiat. Un auteur inconnu, cité par Porphyre, avait composé un traité où il accusait Hérodote d'avoir emprunté des morceaux entiers de la description de l'Égypte par Hecatée. Un certain philosophe d'Alexandrie et un grammairien nommé Latinus avaient composé des traités, le premier sur les plagiats de Sophocle, le second sur ceux de Ménandre ».

« Eschine, au rapport de Diogène Laërce, s'attribua des dialogues dont il n'est pas l'auteur; Diodore de Sicile, suivant Saumaise, a copié des morceaux entiers d'Agathar-

(1) B<sup>on</sup> de Reiffenberg, « *Bullet. du Bibliophile belge* », t. IV, p. 67.

(2) Ch. Nodier, « *Questions de littérature légale* », p. 36.

cides ; Euripide, Tite-Live, Salluste, ont été aussi en butte à de semblables reproches ».

« Au moyen-âge on a quelques exemples de plagiat, surtout parmi les chroniqueurs, qui, favorisés par l'ignorance de leur siècle, semblent ne s'être fait aucun scrupule de piller leurs devanciers. Ainsi Matthieu de Westminster a pillé Mathieu Pâris, qui, à son tour, a copié l'ouvrage de Roger, prieur de Wendoves. Villani a copié Malaspina sans le citer. Ralph ou Ranulph Higden, auteur du « Polychronicon », résumé encyclopédique au quatorzième siècle, n'a fait, comme on l'a reconnu plus tard, que retoucher le « Polycratica temporum » d'un autre moine, nommé Roger ».

« Lorsqu'au quinzième siècle l'étude de l'Antiquité eut repris faveur, les auteurs grecs et latins, dont il ne restait quelquefois qu'un seul manuscrit, offrirent beau jeu aux plagiaires; aussi a-t-on élevé, contre quelques philologues de cette époque, des accusations qu'il est assez difficile d'apprécier aujourd'hui (1) ».

« Les chemins des sciences ont été si battus, dit un ancien, que les auteurs s'y rencontrent souvent sans se connaître. Ils ont les mêmes pensées sans s'être donné le mot, et ils se revêtent souvent des mêmes expressions; mais le hasard n'a pas toujours produit cette rencontre d'idées. Tout est dit, selon Labryère, et nous ne faisons que glaner dans les possessions de nos prédécesseurs. Bien des écrivains modernes ne se sont pas bornés à glaner, ils ont moissonné dans les champs d'autrui (2) ».

Heureusement, que pour rester fidèle au plan que nous

(1) Lud. Lalanne, « Curiosités littéraires », p. 136-38.

(2) L. Mayeul Chaudon, « Bull. polymathique », juill. 1805.

nous sommes tracé, nous n'avons eu à nous occuper que des seuls délits qui se sont commis dans la littérature française. Et pourtant, combien n'avons nous pas eu à citer d'écrivains qui se sont permis d'emprunter leur parure, soit à la défroque des morts ou à la friperie des vivants. La dignité des lettres a disparu. Depuis 1830 surtout, la littérature, en général, n'est plus chez les écrivains contemporains. Écrire est devenu un négoce, un moyen de parvenir, un moyen d'argent : à partir de l'époque où tout homme n'a plus dû avoir de considération qu'en raison de son argent, l'homme de lettres n'a pas voulu rester au dessous d'épiciers et de marchands de peaux de lapins, devenus électeurs et éligibles : l'intelligence a voulu lutter avec la richesse. Il a fallu du luxe à l'homme de lettres, pour être regardé ; il a tenu à briller aussi bien que tant d'autres qui n'avaient sur lui que la seule supériorité de l'argent. L'homme de lettres n'est plus un sage ; il est aujourd'hui gentilhomme, avec toutes ses allures et ses habitudes. Il lui a fallu se créer, dans cette lutte, une brillante position, le plus souvent factice. De nouveaux besoins s'étant implantés chez lui, pour les satisfaire, il a dû se faire, à tel prix que ce fut, selon la position qu'il a choisie ou que son talent lui a assigné, un revenu annuel qui dépasse de beaucoup celui d'un ministre : il ne peut vivre honorablement à moins ; de 20 à 30,000 fr. comme écrivain de second ordre, et comme écrivain au dessous, moins du traitement d'un professeur du Collège de France. Alors, quand son imagination est paresseuse, il écorche les morts, et, comme le Sylock de Shakespeare, il prend des lambeaux aux vivants. Il faut avant tout faire son budget. C'est là la petite morale, fort élastique, de notre époque, que les écrivains se sont appropriés, à l'imitation d'un littérateur dont le public est enroulé, et que l'on a, non sans fondement, accusé de plagiat

nombreux, qui l'a préconisée, avec tant de cynisme, dans l'une des pages de la « Revue des Deux-Mondes (1) », par ce singulier évangile littéraire :

« Ce sont les hommes, et non pas l'Homme qui invente; chacun arrive à son tour et à son heure, s'empare des choses connues de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt après avoir ajouté quelques parcelles à la somme des connaissances humaines qu'il lègue à ses fils; une étoile à la voie lactée. Quant à la création complète d'une chose, je la crois impossible. Dieu lui-même, lorsqu'il créa l'Homme, ne put ou n'osa point l'inventer : il le fit à son image ».

» C'est ce qui faisait dire à Shakespeare, lorsqu'un critique stupide l'accusait d'avoir pris parfois une scène toute entière dans quelque auteur contemporain :

« C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne ».

« C'est ce qui faisait répondre plus naïvement encore à Molière, lorsqu'on lui adressait le même reproche :

« Je prends mon bien où je le trouve ».

« Et Shakespeare et Molière avaient raison, car l'homme de génie ne vole pas, il conquiert; il fait de la province qu'il prend un annexe de son empire : il lui impose ses lois, il la peuple de ses sujets, il étend son sceptre d'or sur elle, et nul n'ose lui dire, en voyant son beau royaume : « Cette parcelle de terre ne fait point partie de ton patrimoine ».

« Sous Napoléon, la Belgique était France; la Belgique est aujourd'hui un État séparé : Léopold en est-il plus grand, ou Napoléon plus petit? »

---

(1) Dans le morceau intitulé : « Comment je devins auteur dramatique ».

« Je me trouve entraîné à dire de ces choses, ajoute notre évangéliste en littérature, parce que, génie à part, on me fait aujourd'hui la même guerre que l'on faisait à Shakespeare et à Molière; parce qu'on en vient à me reprocher jusqu'à mes longues et persévérantes études; parce que, loin de me savoir gré d'avoir fait connaître à notre public les beautés scéniques inconnues, on me les marque du doigt comme des vols, on me les signale comme des plagiats. Il est vrai, pour me consoler que j'ai du moins cette ressemblance avec Shakespeare et Molière, que ceux qui les ont attaqués, étaient si obscurs, qu'aucune mémoire n'a conservé leur nom ».

Des auteurs de plagiats dans les siècles passés, et plus encore dans celui-ci, nous en connaissons un très grand nombre; mais comme nous ne voulons pas que l'Introduction de notre livre serve de pilori aux coupables, sur les exemples que nous avons à citer, comme pour les chapitres précédents, nous serons réservé: les pages de notre livre ne font grâce à aucun des délinquants qui sont venus à notre connaissance.

Depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à ce jour, les plagiaires n'ont pas manqué en France; c'est *Montaigne*, empruntant à Sénèque et à Plutarque ce dont il s'accuse à tout moment, en déclarant qu'il est bien aise que ses critiques donnent à Sénèque des nasardes sur son nez; c'est Pierre Corneille et Charron, surtout le dernier qui ne se fait de difficulté de copier textuellement ses passages les plus magnifiques, et à l'aventure, ceux que Montaigne copie de Sénèque, ou de tel autre, liberté qui me semble tant soit peu hasardée, dit Ch. Nodier, dans ce théologal de Bordeaux si hardiment sincère. Un jeune écrivain, M. Jules Robert, avait entrepris un travail sur les

*plagiaires du seizième siècle*. Il est à regretter qu'il n'ait livré au public que la partie qui concerne Clément Marot (1), nous eussions eu de précieuses études sur le plagiarisme à cette époque.

Les grands écrivains du dix-septième siècle n'ont guère été plus délicats. *La Mothe, Le Vayer, Saint-Evremond*, ont emprunté quelques parties de leur parure à leurs devanciers.

Les bizarres folies de Rabelais ont fourni beaucoup de scènes piquantes à Racine et à Molière (2), beaucoup de contes ingénieux à La Fontaine et à ses imitateurs, et finalement une contre épreuve si faible et si peu originale à l'auteur du « Compère Matthieu ». Bayle et Fontenelle plagiaient aussi. « Aucun pourtant, dit Ch. Nodier, n'ap-  
« proche de *Pascal* dans l'audace de ce larcin ». Je n'en ai recueilli, dans les pièces vers lesquelles je renvoie (à la fin de ses Questions de littérature légale), « que sept à huit  
« exemples tirés du même chapitre ; mais quiconque lira  
« les « Essais de Montaigne et les Pensées de Pascal » avec  
« une attention scrupuleuse, en trouvera une foule que je  
« n'ai eu ni le loisir ni la faculté de rassembler ».

Le plagiarisme fut tellement à l'ordre du jour au dix-septième siècle qu'il eut jusqu'à une chaire.

Au dix-septième siècle, il s'établit à Paris un cours public dont le but était assez singulier. Richesource, misérable déclamateur, qui s'intitulait : « Directeur de l'Académie des orateurs philosophiques », enseignait à un

(1) Dans « la France littéraire », publiée par Ch. Malo, IX<sup>e</sup> année 1840, p. 65-73.

(2) Molière n'a pas emprunté que de Rabelais seulement : il a fait son profit des Anciens, de Plaute surtout, des Italiens, des Espagnols, et de nos vieux écrivains, de Cyrano de Bergerac, entre autres, auquel il a emprunté une des meilleures scènes des « Fourberies de Scapin ».

individu, dépourvu de tout talent littéraire, à devenir un auteur distingué. Il publia les principes de son art sous le titre de : « le Masque des orateurs, ou la Manière de déguiser toutes sortes de compositions, lettres, sermons, panégyriques, oraisons funèbres, dédicaces, discours », etc. Paris, 1667, in-16. Voici une brève analyse de son ouvrage.

L'auteur observe d'abord, avec beaucoup de justesse, que tous ceux qui s'adonnent à la littérature ne trouvent pas toujours dans leur propre fonds ce qui peut leur assurer le succès. C'est pour ces intelligences malheureuses qu'il travaille ; il veut leur enseigner à cueillir, dans les jardins des autres, ces fruits dont leurs terrains stériles sont privés, mais à les cueillir avec tant d'art, que le public ne puisse s'apercevoir de ces larcins. Il décore cette nouvelle science du titre de *plagiarisme*, et s'exprime ainsi :

« Le plagiarisme des orateurs est l'art, que quelques uns emploient avec beaucoup d'adresse, de changer ou déguiser toutes sortes de discours, composés par eux, ou sortis d'une plume étrangère, de telle sorte qu'il devienne impossible à l'auteur lui-même de reconnaître son propre ouvrage, son propre style, et le fond de son œuvre, tant le tout aura été adroitement déguisé ».

Le professeur expose ensuite la manière dont il faut disposer le passage qu'on veut copier ou changer. Elle consiste à en ranger toutes les parties dans un nouvel ordre, à remplacer les mots et les phrases par des mots et des phrases équivalents, etc. Si un orateur a dit, par exemple, qu'un ambassadeur doit posséder trois qualités : la probité, la capacité et le courage ; le plagiaire doit dire le courage, la capacité et la probité. Ceci ne sert que de règle générale, et ne saurait être mis en pratique fréquemment, à cause de la



simplicité du moyen, mais on peut, en changeant toutes les expressions, s'élever à un plagiat réellement original. Le plagiaire, en place de courage mettra force d'âme, confiance ou vigueur de caractère ; à probité il substituera sincérité ou vertu. Il peut encore déguiser la phrase en disant que l'ambassadeur doit être ferme, vertueux, capable.

Le reste de ce singulier ouvrage se compose de passages extraits d'écrivains célèbres, et accommodés suivant la méthode de Riche-Source; ils ne sont jamais embellis. Plusieurs écrivains célèbres, et entre autres Fléchier, qui lui a adressé des vers, fréquentèrent, dans leur jeunesse, les cours de ce professeur de littérature fabriquée, auquel on doit encore six autres ouvrages : le plus important sont des « Conférences académiques et oratoires sur toutes sortes de sujets, etc. » Paris, 1661-65, 4 portr. in-4 (1).

L'enseignement de Riche-Source n'a pas été perdu pour tels et tels écrivains de notre époque, et c'est d'après son procédé que M. Alex. Dumas, entre autres, nous a donné sa « Gaule et France », tirée de MM. de Châteaubriand et Aug. Thierry ; sa traduction du roman « d'Hugo Foscolo », d'après celle de M. Gosselet, et tant d'autres ouvrages.

Le dix-huitième siècle n'est pas plus irréprochable de plagiats que les deux précédents, et nous allons en fournir quelques preuves.

« Ramsay, dit Voltaire, fit les « Voyages de Cyrus » (Paris, 1727, 2 vol. in-8 et 2 vol. in-12), parce que son maître (Fénelon), avait fait voyager Télémaque. Il n'y a

(1) Ces détails ont été tirés par M. Lud. Lalanne, et pour ses « Curiosités littéraires » du chapitre intitulé « Professors of plagiarism and Obscurity » des « Curiosities of Literature, de D'Israeli ».

J. D. S., escuyer, sieur de Riche-Source n'a pas d'article dans la Biographie universelle.

jusqu'à qu'une froide imitation et non pas un plagiat proprement dit ; mais si, dans ses Voyages, Ramsay copie littéralement, tantôt Fénelon lui-même, tantôt les raisonnements d'un vieux philosophe anglais, qui introduit une jeune solitaire disséquant sa chèvre morte et remontant à Dieu par sa chèvre, cela ressemble beaucoup à un plagiat. Mais, en conduisant Cyrus en Egypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet ; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans toutes les formes. L'un de mes amis, dit Voltaire, le lui reprochait un jour ; Ramsay lui répondit : « Qu'on pouvait se rencontrer, qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénelon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet ». Cela s'appelle être *fier comme un écossais*.

Voltaire, dont nous venons de parler, s'est souvent plaint des plagiaires ; et l'immensité de ses ouvrages leur offrait une mine si abondante, qu'il n'est pas étonnant qu'ils y aient indiscrètement puisé. Le plus audacieux, selon lui, est le P. *Joseph Barre*, génovéfain, qui fut chancelier de l'Université de Paris, lequel publia, en 1748, une « Histoire d'Allemagne », en 11 vol. in-4, où il a inséré plus de deux cents pages de « l'Histoire de Charles XII », en les défigurant (voyez l'art. Barre, de ce livre).

*Voltaire* qui criait aux plagiatés n'a point été à l'abri de pareille accusation. Ch. Nodier, dans les notes de ses « Questions de littérature légale », en a signalé plusieurs cas, avec pièces à l'appui. De tous ses ouvrages, celui où il s'est montré le plus constamment plagiaire, c'est pour son joli roman de « *Zadig, ou la Destinée* », histoire orientale (1747, in-12). Fréron, dans son « Année littéraire », 1767, t. I, page 145 et suiv., a reproché à Voltaire d'avoir pris le chapitre de ce roman intitulé : « Du chien et du cheval », dans un ouvrage qui porte pour titre : « Les

**Voyages et Aventures des trois princes de Sarrendip** », ouvrage traduit de l'italien (par le chevalier de Mailly). Paris, Prault, 1719, in-12. Voltaire à mis seulement à la place d'un chameau, un chien et un cheval. Grand et sublime effort d'imagination! ajoutait Fréron. Quant à l'épisode de l'Hermite, il est tiré, presque mot pour mot, d'un original que ce grand copiste s'est bien gardé de faire connaître : de la pièce de Thomas Parnell, d'environ cent trente vers, qui a pour titre : « The Hermite » ; c'est la source précieuse, mais cachée, où le génie créateur de M. de Voltaire a été puisé (1).

« Rousseau a dirigé une accusation de plagiat contre *Mably*, dont les ouvrages ne lui paraissent qu'une redite perpétuelle de ses systèmes philosophiques. Il y a certainement quelque chose de vrai dans ce reproche ; mais il est évident que *Mably* ne s'est point emparé du style de Rousseau et qu'il s'en est fait un que personne ne lui conteste (2) ».

Mais lui aussi, *Rousseau*, ne fut pas plus que Voltaire à l'abri d'accusation de plagiat. Dès 1766, parut une critique de son « *Emile* », sous ce titre : « Les Plagiat de M. J. J. R., de Genève » ; par D. J. C. B. (dom Joseph Cajot, bénédictin). La Haye, et Paris, Durand, in-8 et in-12. Une nouvelle accusation fut portée contre lui en 1788, par l'abbé Du Laurens, l'auteur du « *Compère Matthieu* ». Cette année là, l'abbé Du Laurens publia son livre intitulé : « Abus dans les cérémonies et dans les mœurs développés », in-12. Or, dans une note de l'Épître dédicatoire à mon frère Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève, que l'auteur a placé en tête de ce vo-

---

(1) Ch. Nodier a donné dans les notes de ses *Questions de littérature légale*, pag. 181 à 199, les originaux et les copies de ces deux fragments.

(2) Ch. Nodier, même ouvrage, pag. 46.

lume, on lit : « M. Rousseau a pris son « Contrat social » mot pour mot de « Ulrici Huberti de Jure civitatis libri III », imprimé à Franequer, en Frise, en 1684, et réimprimé à Francfort, en 1718. Ce livre est dans toutes les grandes bibliothèques : on peut vérifier cette accusation.

« Les partisans du philosophe genevois diront peut-être : peu importe que M. Rousseau ait volé Hubert le Frison ; c'est Prométhée qui dérobe pour nous le feu sacré. Mauvaise comparaison. Jacques ne doit point aspirer à la gloire du fils de Japhet et de Clymène ; il n'a point pris son feu sacré dans le Ciel, mais dans une bibliothèque. On trouve dans le même endroit le canevas de tous ses ouvrages ».

Un homme qui, malgré sa profonde ignorance, était parvenu à se faire, au commencement de ce siècle, une grande réputation comme orientaliste, *Langlès*, s'est signalé par ses impudents plagiats. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, soit comme auteur, soit comme éditeur, qualités, a dit un biographe, qu'il ne distinguait pas scrupuleusement sur les frontispices, nous ne parlerons que du « Voyage d'Abdoul-Rizzak », qu'il prétend avoir traduit du persan. On l'a cru longtemps ; et les orientalistes mêmes regardaient cet opuscule, qui ne forme que la moitié d'un volume, comme l'unique essai de ses connaissances en langues orientales. L'illusion a été détruite, en 1812, par une découverte de M. Audiffret. Il est bien constaté aujourd'hui que le « Voyage d'Abdoul-Rizzak » a été pris en entier dans la traduction française faite par Galland, d'une histoire de Chah-Rokh et autres descendants de Tamerlan, par le même Abdoul-Rizzak, traduction dont il existe deux exemplaires manuscrits à la Bibliothèque du roi. Il est pénible de déclarer que le pré-

tendu traducteur a publié, comme son propre ouvrage, celui de Galland, et que, pour faire disparaître les traces du plagiat, il a soustrait de l'un des exemplaires les cahiers qui contenaient les passages relatifs au voyage de l'auteur persan, sans se rappeler qu'il existait un autre exemplaire, sur lequel il avait marqué, par des crochets, les mêmes paragraphes. Par suite de cette découverte, on reconnut aussi que *Langlès* avait pris déjà dans la traduction de Galland un opuscule, non moins exigü qu'insignifiant, et publié en 1788, in-8, sous ce titre : « Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, et d'un empereur de la Chine (1). »

*Lefebvre de Villebrune*, helléniste fort médiocre de la fin du dix-huitième siècle, renouvela dans sa traduction (et non édition) d'Athénée (Paris, de l'imprimerie de Didot jeune, 1788-89, 5 vol. in-4), le procédé que *Domenichi* avait employé à l'égard de *Doni* ; il copia six mille deux cents notes de *Casaubon*, et non content de cela, il se laissa aller à injurier le savant bibliothécaire de *Henri IV*.

En 1799, il y eut encore une accusation de plagiat portée contre le baron *Ph. Picot de La Peyrouse*, naturaliste ; il s'éleva même une polémique à ce sujet dans le « *Magasin encyclopédique* ».

La première moitié du dix-neuvième siècle a déjà été très féconde en délits de plagiats, et parmi les fauteurs on compte un assez grand nombre de littérateurs distingués. C'est de *Saint-Ange* donnant dans sa traduction des « *Métamorphoses d'Ovide* » (Paris, 1801, 2 vol. in-8) environ

---

(1) Voy. « *Biographie des contemporains* », de *Rabbe*, t. III, article *LANGLÈS* (par *M. Audiffret*).

quinze cents vers empruntés à Thomas Corneille, et un plus grand nombre pris à Malfillatre.

C'est *Jacques Delille*, empruntant, toutes les fois qu'il n'imitait pas, et qui a inséré, soit dans ses traductions de Virgile, soit dans ses œuvres poétiques, une foule de vers qui ne lui appartiennent pas, et souvent sans autre modification, comme l'a dit Ch. Nodier (1), que ce qu'il fallait pour les gâter un peu. Son poème de « l'Imagination » (Paris, 1806, 2 vol. gr. in-4 et 2 vol. in-8) est celui de ses ouvrages qui en fournit de plus nombreux exemples.

L'un de nos collaborateurs nous parlait, il y a peu de temps, d'un des plus singuliers plagiaires qu'on ait jamais pu signaler : d'un certain M. *Richard Séguin*, sabotier à Vire, que, sur la foi de Dibdin, nous avons, dans notre « France littéraire », transformé en riche commerçant ; M. Rich. Séguin a commencé à écrire en 1810. Sa place, dans ce livre, est marquée à la lettre R.

Un homme plus célèbre que le précédent, *Étienne*, de l'Académie française, occupa tous les oisifs de la capitale pendant toute l'année 1810, à cause de sa comédie des « Deux Gendres », que l'on prétendit être plagiée d'une ancienne pièce de collège, intitulée « Conaxa ». Nous avons rappelé à l'article d'Étienne les nombreux écrits qui furent publiés sur cette question, qui n'a jamais été résolue.

---

(1) « Sans partager entièrement l'opinion de M. Castil-Blaze, qui appelle Delille un arrangeur, je ne puis me dissimuler, dit Charles Nodier, dans ses « Questions de littérature légale », que ce poète se servait volontiers des idées et même des expressions des autres. On en trouvera la preuve à la note II, qui contient un des exemples les plus remarquables de ce genre de larcin, avec toutes les précautions qui en constituent la criminalité. Ce qu'il y a de pis, c'est que l'auteur du poème de « l'Imagination » a peu d'avantage dans ce plagiat sur celui du poème de « la Déclamation », et ce n'était pas la peine de voler Dorat ».

*Malte-Brun* fut accusé, en 1811, d'avoir, pour la Géographie publiée sous son nom, copié littéralement une grande partie des œuvres de M. Gosselin, ainsi que celles de MM. Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puisant, etc., etc. Cette accusation nous a semblé parfaitement justifiée dans l'écrit qu'à cette occasion fit paraître M. G.-J. Dentu, imprimeur-libraire, sous le titre de « Moyen de parvenir en littérature ».

Lorsque *Aignan* publia, en 1812, la seconde édition de sa traduction de « l'Iliade », qui avait paru pour la première fois en 1809, les journaux accusèrent avec beaucoup d'amertume ce traducteur d'Homère d'en avoir emprunté la plus grande partie à Rochefort. Il paraît qu'il a littéralement pris à ce dernier douze cents vers de sa traduction. *Aignan* a plus tard emprunté aussi à Aimé Martin son travail philologique de l'édition de J. Racine, publiée en 1824 sous son nom. (Voy. l'art. *Aignan*).

M. *Girault-Duvivier* publia, en 1817, la troisième édition de sa « Grammaire des grammaires » : il y ajouta un « Traité complet de l'orthographe d'usage » qui a été revendiqué par Lamare, comme étant la reproduction presque textuelle d'un livre qu'il avait publié sous le même titre, en 1815.

Dans son « Dictionnaire de musique moderne » (1821, 2 vol. in-8), M. *Castil-Blaze* a copié trois cent quarante-deux articles de celui de J.-J. Rousseau; ce fait a été établi par feu Ch. d'Outrepoint, et pourtant M. *Castil-Blaze*, dans son Dictionnaire, ne parle le plus souvent qu'en termes insultants de J.-J. Rousseau « ce musicien ignorant ».

En 1829, apparut sur la scène dramatique M. *Alex. Dumas*, et avec lui, le plagiaire le plus fameux des temps passé, présent et futur.

M. C.-L. Grandperret fut accusé, en 1834, de plagiat, parce qu'il s'était attribué l'invention du système intégral de géographie due tout entière aux travaux de M. Girard, disciple de Pestalozzi. Un écrit à ce sujet a été publié à Lyon en 1834, in-8 de 12 pages.

En avançant dans ce chapitre, nous dirons avec Ch. Nodier :

« J'ose espérer que personne ne supposera que j'ai eu  
 « l'intention d'épuiser dans ce chapitre tout ce qui peut  
 « avoir rapport au plagiat et aux plagiaires. Mon projet a  
 « été seulement de fixer l'attention du lecteur sur quel-  
 « ques uns des aspects les plus curieux de cette question,  
 « et non pas de dérober à mes successeurs en ce genre  
 « d'études, les faits innombrables dont il me serait facile  
 « de m'enrichir encore. Les livres de Crenius, de Jansson  
 « d'Almeloveen, de Scellier, ne sont pas comptés parmi  
 « les ouvrages rares, et je serais à portée de les consulter  
 « au moment où j'écris, que j'aimerais mieux y renvoyer  
 « les amateurs de ces recherches qui intéressent vivement  
 « quelques personnes, mais qui seraient très fastidieuses  
 « pour le grandnombre ».

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Nous, nous avons voulu ne citer qu'un petit nombre d'exemples entre mille que renferme notre livre. Pourtant nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire ici mention de deux cas de plagiat qui ont été signalés récemment.

M. *Louis de Bacher*, gradué dans les facultés de lettres et de droit de l'Université de France, membre de l'Institut.... historique de Paris, etc., a publié en 1847, un ouvrage intitulé : « De l'Organisation politique, administrative et judiciaire de la Belgique pendant les trois



derniers siècles ». Paris, in-8. Mais il a oublié de dire que cet ouvrage est un extrait textuel de celui du comte de Neny, intitulé : « Mémoires sur les Pays-Bas autrichiens ». Aussi cette supercherie donna-t-elle lieu à une réclamation de la part d'un savant Belge qui l'accompagna de ces justes réflexions : « Nos voisins de France, qui nous traitent chaque jour de contrefacteurs, et manifestent une indignation si grande au sujet de la réimpression en Belgique des ouvrages de certains auteurs français, se permettent quelquefois bien d'autres libertés à l'égard des auteurs belges. Nous réimprimons les œuvres de nos voisins, c'est vrai ; mais au moins nous laissons ces œuvres sous les noms de leurs auteurs, dont quelques uns nous sont redevables de leur célébrité (1) ».

M. *Arsène Houssaye*, directeur de l'*Artiste*, vient de publier une « Histoire de la peinture flamande et hollandaise », qui lui a valu des faveurs ministérielles ; mais un critique, M. Jules Perrier, a démontré, dans un écrit intitulé : « Un Entrepreneur de littérature » (Paris, 1847, in-8 de 44 pages) que le texte et les planches de cet ouvrage, tout a été pris çà et là (2) : le texte est emprunté en grande partie à Descamps et à M. Alfred Michiels, qui, avant M. A. Houssaye, a fait paraître trois volumes d'un ouvrage sous le même titre, et les planches tirées d'un recueil de Lebrun.

CONTRE UN PLAGIAIRE.

Quoi qu'en disent certains railleurs,  
J'imite et jamais je ne pille.  
— Vous avez raison, monsieur Drille,  
Oui, vous imitez... les voleurs.

*Almanach des Muses*, 1791, p. 100.

(1) Baron de Rg., « Bull. du bibliophile belge, IV, p. 289.

(2) Voyez aussi, dans la même polémique, les « Nouvelles Fourberies de Scapin », par Alfred Michiels. Paris, 1847, in-12 de 36 pag.

## PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

## QUI SE SONT OCCUPÉS DES PLAGIAIRES (1).

Fr. DUARENUS de *Plagiariis et Scriptorum compilationibus. Opera* DUARENI. Francof., 1592, in-fol., p. 1105.

Jac. THOMASII *Dissertatio philologica de Plagio litterario*. Lipsiæ, 1673, in-4.

Thèse soutenue par Jos. Mich. REINELIUS, et réimprimée avec des additions importantes et un catalogue des plagiaires, *Leucopetra*, 1679, in-4, et *Sulzbachii*, 1692, même format. Godefroy, fils de Jacques Thomassin, en préparait une nouvelle édition avec des suppléments, mais elle n'a jamais été publiée. M. Weiss regarde cet ouvrage comme le meilleur qui ait paru sur cette matière.

DECKERI de *Scriptis adespotis pseudepigraphis et suppositis conjecturæ*. 1684, in-12.

Th. JANSSON ALMELOVEEN *Plagiariorum Syllabus*. A la suite des *Opuscula sive antiquitatum... specimen*. Amstelodami, 1686, in-8.

L'auteur a réimprimé cet *Index* avec des additions et des retranchements dans les *Amœnitates theologico-philologicæ*. Amstelodami, 1694, in-8.

Dav. ABERCROMBII *Fur academicus, sive Academia spoliata à furibus*. Halæ, 1689, in-12, et 1701 même format.

J. Alb. FABRICII *Decada decadum, sive plagiariorum et pseudonymorum Centuria*. Halæ, 1789, in-4.

Réimprimé avec des additions dans le *Sylloge opusculorum* de Fabricius. Hamburg., 1738, in-4, 1-106.

*Cacocephalus, sive de plagii opusculum, authore R. P. J. L. (SCELLIER)*. Mastic., 1694, in-12.

Volume rare, inconnu de Mencken et de Jugler, qui ont recueilli avec soin les noms des plagiaristes, quoique cités avant eux par quelques bibliographes. Il en est fait mention dans Beyer.

J. Conr. SCHWARZII de *plagio litterario Dissertatio*. Halæ, 1704, in-4.

Réimprimé avec des additions et une bonne préface. Lipsiæ,

---

(1) Tiré des Questions de littérature légale de Nodier, sauf les additions pour quelques écrivains français.

1706. In-8. Schwartz est encore auteur d'un écrit sur le même sujet : *De naturali et præcipua cholericorum propensione in frustum litterarium*. Coburg, 1712, in-4. Je n'ai pas vu ce livre, qui pourrait bien n'être qu'une réimpression développée du premier.

Th. GREENI de *furibus librariis, Dissertationes epistolicae tres*. Lugd. Bat., 1716, in-12.

Ces trois dissertations avaient paru séparément.

Dans l'*Icon omnis generis* de Leyser, 1722, réimprimé en 1729 sous le titre d'*Amœnitates litterariæ*, un *Syllabus plagii*.

Caietan. GIARDINA ; *Plagiariorum index* ; dans les ouvrages de cet auteur.

Frid. Ott. MENCKENII *criticæ litterariæ Specimen primum, exhibens plagiariorum duas decades*, dans les *Miscellanea Lipsiensia nova* 1-87. (1742).

Christ. Lud. SCHLICHTERI ; *Catalogus plagiariorum, ordine alphabetico digestus* ; dans les *Symbola litteraria* d'Icken, I<sup>re</sup> (1744).

Plagiaires (les). Seizième siècle ; par Jules ROBERT. (I. Clément Marot). — Impr. dans « la France littéraire », publ. par M. Ch. Malo. 1840, p. 65-73.

Phénomène littéraire, causé par la ressemblance des pensées de deux auteurs (l'abbé de Longuerue et Richard Simon), touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens, où l'on fait voir la fausseté du grand nombre d'années que quelques écrivains, soit anciens, soit modernes, donnent aux observations célestes prétendues faites par ces deux nations (publié par TOINARD). Paris, André Cramoisy, 1705, in-4 de 14 pag. et in-8 de 16 pag.

En imprimant la Dissertation de Longuerue, l'éditeur a fait ressortir que Rich. Simon l'a copiée presque en entier dans le tom. II de ses *Lettres choisies*, lettres 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup>.

Plagiats (les) de M. J.-J. R. (Rousseau) de Genève, sur l'Éducation ; par D. J. C. B. (dom Joseph CAJOT, bénédictin). La Haye et Paris, Durand, 1766, in-8 et in-12.

Des plagiats de Voltaire, ou des imitations de quelques pièces de divers auteurs, que ce poète s'est permises. (Par L. Mayeul CHAUDON). — Impr. dans « le Bulletin polymathique de Bordeaux », t. XI, p. 59-64 (1814).

Défense d'un plagiat reproché à M. Picot de la Peyrouse ; par M. POINCRET. — Impr. dans le « Magasin encyclopédique », 1799,

t. IV, p. 374. — Réponse à la Lettre relative au plagiat reproché au professeur Picot de la Peyrouse; par C. D... L. Ibid., 1799, t. V, p. 94.

Imposture littéraire de M. W. H. Ireland. — Impr. dans « le Magas. encyclopéd. », 1805, t. III, p. 401.

Moyen de parvenir en littérature, ou Mémoire à consulter, sur une question de propriété littéraire, dans lequel on prouve que le sieur Malte-Brun, se disant géographe danois, a copié littéralement une grande partie des OEuvres de M. Gosselin, ainsi que celles de MM. Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puissant, etc., etc., et les a fait imprimer et débiter sous son nom. Et dans lequel on discute cette question importante pour le commerce de la librairie : « Qu'est-ce qui distingue le *plagiaire-copiste* du simple *contrefacteur*; et jusqu'à quel point le premier peut-il être regardé comme devant encourir la peine portée par la loi contre le dernier ? » Par Jean-Gabriel DENTU, impr.-libr., éditeur de « la Géographie de J. Pinkerton ». Paris, 1841, in-8 de 140 pag.

Jean-Jacques Rousseau à M. Castil-Blaze. Par M. Ch. D'OUTREPONT. — Imprimé à la suite des Dialogues des morts, du même auteur. Paris, F. Didot, 1835, in-8 de ix et 403 pag.

L'auteur signale trois cent quarante-deux articles du Dictionnaire de musique moderne pris par M. Castil-Blaze au « Dictionnaire de Rousseau ».

Plagiat et violation du privilège de droit d'auteur, exercés par M. C.-L. Grandperret, en s'attribuant l'invention du système intégral de géographie due tout entière aux travaux de M. Girard, disciple de Pestalozzi. Lyon, de l'impr. de Boitel, 1834, in-8 de 12 pag.

Un entrepreneur de littérature; par Jules PERRIER. Paris, les march. de nouv., 1847, in-8 de 44 pag.

Nouvelles (les) Fourberies de Scapin; par Alfred MICHIELS. Paris, Moreau, 1847, in-12 de 36 pag.

Deux écrits publiés à l'occasion des plagiats reprochés à M. Arsène Housaye, dans son « Histoire de la peinture flamande et hollandaise ».

Ces renseignements trop imparfaits seraient tout-à-fait insuffisants, si on oubliait de renvoyer le lecteur curieux aux piquants ouvrages de Salden, *Bibliophilia, sive de scribendis et legendis libris*, 1681, in-12, et *de libris varioque eorum usu et abusu*, 1688, in-8; aux histoires littéraires, aux journaux savants et aux journaux des

savants ; aux mémoires, aux *acta* de tous les pays. On peut juger d'après cela du soin et du temps que demanderait la composition d'un livre complet sur ce sujet spécial, si à l'époque où nous sommes parvenus, il était possible de faire des livres complets (1).

#### IV.

##### DES VOLS LITTÉRAIRES.

Le plagiaire qui ne dérobe que quelques lambeaux, peut être comparé au filou qui s'empare d'objets d'une valeur minime ; mais celui qui s'approprie un ouvrage ou un traité tout entier ne peut être qu'assimilé au voleur de grand chemin qui vous dépouille complètement : nous avons eu bien soin d'établir cette distinction dans les deux catégories de délinquants que nous avons eu à signaler. Nous venons de parler des filous, parlons maintenant des voleurs.

« Tout condamnable qu'est déjà selon moi, dit Ch. Nodier (2), ce genre de plagiat, j'en vois un pour qui le nom de plagiat me semblerait encore trop honorable, et qu'on ne peut guère qualifier que de vol. Je ne doute pas qu'il n'ait été fort commun, surtout à la renaissance des lettres, où une foule d'écrits précieux de l'Antiquité ont pu se trouver à la disposition de quelques faux savants, aussi dénués de pudeur que de talents propres ; mais les précautions qu'on a dû prendre pour cacher une action aussi basse nous en ont dérobé la trace presque partout où l'on soupçonne qu'elle a été commise ; et s'il en reste par-ci par-là quelque vestige, il faut avouer qu'ils ne sont pas de nature à légitimer une accusation de cette importance ».

« L'impudence de ce plagiat que je viens de définir en

---

(1) Nodier. Question de littérature légale.

(2) Même livre, p. 48 et 51.

termes tout-à-fait macédoniens, sous le nom de vol, continue Ch. Nodier, a été poussée quelquefois assez loin pour attirer les regards de la justice. Le bon Jehan de Nostredame, frère du fameux Nostradamus, et auteur d'une jolie « Histoire des plus célèbres et anciens poètes provençaux », raconte d'après Le Monge, ou le Moine des îles d'Or, qu'Albertet de Sisteron, congédié par sa dame, mourut de douleur à Tharascon, « et qu'il bâilla ses chansons « à vn sien amy et familier, nommé Peyre de Valieras ou « de Valdernas, pour en faire vn present à la marquise (de « Mallespine), et qu'au lieu de ce faire, il les vendit à Fa- « bre d'Vzes, poète lyrique, se faisant ouïr qu'il les avait « dictées et composées ; mais ayant esté recogneus par « plusieurs sçavants hommes, au rapport qu'en feist le « dict de Valieras, le Fabre d'Vzes feut pris et fustigé pour « auoir iniustement vsurpé le labeur et œuures de ce poète « tant renommé, suyuant la loi des empereurs ». Cette loi des empereurs est grandement tombée en désuétude, comme l'observe très judicieusement Nodier.

Quelques vols littéraires du seizième au dix-huitième siècles, que nous allons signaler, confirment pleinement l'observation de Nodier.

*Pellier* ou *P. du Pelliel*, gentilhomme breton, publia, en son propre nom, un ouvrage de Lucinge, intitulé : « Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des « Turcs », 1614, in-8. L'auteur, qui n'était point mort, comme le croyait Pellier, et se trouvait alors à Paris, attaqua le contrefacteur en justice, et obtint à grand'peine la restitution de sa propriété.

La traduction de la « Polygraphie » de Trithème, par Collange, 1540, in-4, fut publiée de nouveau en 1620, à Embden, en français et dans le même format, par un Frison nommé *Dominique de Hottinga*, qui y mit son nom,

et osa parler, dans la préface, des longues veilles que ce travail lui avait coûtées, sans faire la moindre mention de l'auteur ou du traducteur.

Un avocat, non moins obscur comme tel que comme écrivain, *Louis Des Bans*, vole le livre d'Esprit, de l'Académie française, intitulé : « la Fausseté des vertus humaines ». (Paris, 1678), et en fait un « Art de connaître les hommes » (1702, in-12) qu'il publie sous son nom. En 1715, il se revêt de nouveau de la dépouille d'un autre mort. (Voy. Des Bans, dans ce livre.)

*Rich. Simon* inséra dans ses « Lettres choisies », édition d'Amsterdam (Rouen), 1702-05, 3 vol. in-12, une « Dissertation touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens » ; cette dissertation forme les première et troisième lettres du t. II. *Toinard*, dans un écrit qu'il a publié sous le titre de « Phénomène littéraire, causé par la ressemblance des pensées de deux auteurs », etc. (Paris, 1705, in-4 de 14 pag. et in-8 de 16 pag.), a démontré que cette dissertation était du savant *Longuerue*, et que *Rich. Simon*, la lui avait pillée presque en entier.

*H.-Ph. de Limiers*, publia, en 1713, sous le voile de l'anonyme, un volume intitulé : « Idée générale des études, de leur choix, but et règles, avec un état des bibliothèques, et le plan pour en former une bien curieuse et bien ordonnée ». Amsterdam, Chatelain, in-12. Cet ouvrage est une copie textuelle du « Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe », par *Le Gallois* (Paris, 1680, in-12), qui n'est lui-même qu'une traduction abrégée de l'ouvrage latin « de Bibliothecis », par *Lomejer*. « L'Idée générale », etc., a été aussi insérée par *de Limiers*, dans l'édition qu'il a donnée de « la Science des personnes de la Cour, de l'épée et de la robe », par *de Chevigny*, 1713, 3 vol. in-12.

Un des vols les plus singuliers est celui-ci : En 1735, l'Académie de Marseille proposa de « décrire les avantages que le mérite retire de l'envie ». Un discours de l'abbé Moulton fut couronné. — En 1746, l'Académie de Dijon mit au concours une question sur le même sujet ; vingt-deux écrits furent envoyés. Deux, venus de province différentes, se trouvèrent conformes, et chacun d'eux était la fidèle copie du discours de l'abbé Moulton, jusqu'à l'épigraphe (1) !

L'auteur de l'article Lacourt, du Supplément à la Biographie universelle, nous apprend que *Levêque de Pouilly* a volé sa « Dissertation sur l'incertitude des quatre premiers siècles de Rome » à Lacourt, dont le manuscrit existe à la bibliothèque de Reims.

L'Art de converser, poème (par *Cadot*), Paris, veuve Delormel, 1757 in-8, n'est que la reproduction du poème de « la Conversation » par le P. Janvier, chanoine régulier de Saint-Symphorien, Autun, 1742.

Si des voleurs ont été assez hardis pour s'emparer d'ouvrages entiers qui ne leur appartenaient pas, il y en a eu d'autres dont l'ambition fut plus timide, et qui se sont contentés de s'approprier quelques petites poésies. Ginguené raconte qu'il composa sa meilleure pièce de vers « la Confession de Zulmée », au fond de la Bretagne, à vingt ans ; que, quatre ans après, en 1772, il vint à Paris et la communiqua à Roquefort : celui-ci la lut dans diverses sociétés où elle fut fort applaudie, et la laissa copier ; si bien que cette pièce, dont l'auteur était alors complètement inconnu, fut revendiquée par plusieurs personnes, tandis que tant d'autres, comme le duc de Nivernais, se la laissèrent attribuer dans plusieurs recueils. Ginguené eut toutes les

---

(1) Bibliographie agronomique de Musset-Pathay, Discours préliminaire, p. vij. — Fait cité par De Landine.



peines du monde à s'en faire reconnaître (1) pour le véritable auteur (2).

*Bacon-Tason* fit paraître, en 1795, un « Discours sur les mœurs » in-12. Les deux premières parties de cet ouvrage sont prises presque entièrement du discours que Servan, avocat-général au parlement de Grenoble, prononça, en 1769, à la rentrée du parlement; et qu'il fit imprimer sous le même titre, à Lyon, en 1770.

Nous voici arrivé au dix-neuvième siècle. Mais les écrivains de cette époque sont trop gentilshommes pour se permettre tel larcin que ce soit. On ne plagie plus, on ne vole plus, fi ! c'est du *rococo* ; on *conquiert*, c'est meilleur ton ; et s'il advient que, comme dans les siècles passés, on s'approprie les œuvres des morts ou des vivants, on appelle cela *tirer une fille de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne*. Il n'y a plus guère que les tribunaux qui se permettent, lorsqu'une plainte est portée devant eux, de se servir de mots tombés en désuétude, et de nommer un chat un chat, et Rollet un fripon. Ce n'est donc plus, grâce à la parfaite moralité de notre siècle, par des exemples de vols littéraires que nous continuerons notre rapide aperçu, mais bien par des conquêtes.

*Henry Beyle* publia, en 1815, des « Lettres écrites de

(1) Quelques temps après la bataille d'Austerlitz, Napoléon se faisant lire le « Moniteur » y trouva une « Ode à la grande armée », dont la poésie l'impressionna vivement. Cette ode était signée Lebrun. L'empereur fit immédiatement expédier à Lebrun Ecouchard un brevet de pension. Mais on ne tarda pas à découvrir qu'il s'agissait, non pas du chanteur du « Vengeur », mais bien de Pierre Lebrun, jeune homme de vingt ans, qui composa plus tard la tragédie de « Marie Stuart », et qui est aujourd'hui membre de l'Académie française et directeur de l'Imprimerie royale. La pension fut restituée à ce dernier, au grand désappointement de son homonyme. L. LALANNE, *Curios. littér.*

(2) L. Lalanne, *Curios. littér.*

Vienne en Autriche sur le célèbre compositeur Haydn ». Beyle avait oublié de dire que le livre était traduit de l'italien ; or, Carpani, son véritable auteur, réclama. Bien en avait pris à Beyle de s'être caché sous le nom de Bombet, en publiant ce livre, car la bombe de Carpani l'atteignait nominativement.

Le professeur de grec, *Planche* sortit un jour de chez lui pour aller proposer à la maison Le Normant le manuscrit d'une Grammaire grecque ; chemin faisant, il oublia tout-à-fait le nom de son auteur, Vandel-Heyl, ancien élève du professeur. Heureusement il se souvint... du sien propre ; sans cela la Grammaire fût venue au monde sans nom (1).

*De Rougemont* publia, en 1820, un ouvrage intitulé : « Raphaël d'Aguilar, ou les Moines portugais, histoire véritable du dix-huitième siècle », publiée par M. de Rougemont, Paris, 1820, 2 vol. in-12. Si M. de Rougemont a échappé à l'accusation de vol, il ne l'a dû qu'à l'équivoque que présente le mot *publiée*. Ce livre n'est autre que celui intitulé : « Histoire de don Ranucio d'Aletès (par l'abbé Porée). Venise (Rouen), 1736, 1738, 2 vol. in-12.

En 1828 parut un ouvrage intitulé : « De l'Éducation des chevaux en France, ou Causes de l'abâtardissement successifs de leurs races et des moyens à employer pour les régénérer et les améliorer » ; par M. le comte *A. de Rochau*. Paris, Renard, in-8 de 200 pag. Qu'est-ce que c'était que ce livre ? La transcription, mot pour mot, de l'ouvrage que J.-B. Huzard, de l'Institut, avait publié, dès

---

(1) La première édition fut publiée, en 1818 ou 1819, sous le nom de M. Planche, seul. Dans les réimpressions, les titres portent les noms de MM. Vandel-Heyl et Planche, mais ce dernier n'y a rien fait.

1802, sous le titre d'Instruction sur l'amélioration des chevaux en France... in-8 (1).

*P. Massey de Tyrone* publia, en 1829, un petit volume intitulé : « les Deux Écoles, ou Essais satyriques sur quelques illustres modernes ». Paris, Thoissier-Desplaces, in-18. En traversant Épinal pour revenir à Paris, Massey de Tyrone avait vu M. Pellet, de cette ville, et avait reçu de celui-ci le manuscrit d'un petit volume, afin qu'il lui trouvât un éditeur dans la capitale. Pour s'indemniser de ses démarches, Massey de Tyrone escamota gloire et profit à M. Pellet.

En 1836, on a imprimé à Paris, chez Belin, en 16 pages in-8, une pièce intitulée : « Saint-Thomas », et précédée d'un envoi, où un *M. E. Lajarry* la donne pour « une réverie émanée de ses loisirs (2) ». Or, cette pièce est d'Andrieux, qui l'a publiée chez Dabin, en 1802, après la mort de mademoiselle Chameroy. Des cent soixante-dix vers d'Andrieux, un seul a été changé ; au lieu de : Vestris, Millet, Delille, et cætera, on lit : « Taglioni, Vestris et cætera ».

Le même délit a été commis envers P.-E. Lemontey, de l'Académie française, dont un audacieux voleur a réimprimé sous son nom, mais en changeant son titre, la critique d'une société philosophique qui s'intitulait les Observateurs de l'homme, et que Lemontey avait publiée sous le voile de l'anonyme, et avec l'intitulé de « Récit exact de ce qui s'est passé à la séance de la Société des observateurs de la Femme, le mardi 2 novembre 1802 ; par l'auteur de « Raison, Folie, etc. ». Paris, Déterville, 1803, in-18.

N'omettons pas le nom de *Salvolini*, cet italien qui s'est

(1) Catalogue de la bibliothèque Huzard, t. III, n° 4214.

(2) Journal des Savants, avril 1836, p. 251.

fait à Paris, une réputation de savant à l'aide des manuscrits qu'il avait dérobés à Champollion le jeune (1) ;

Ni celui de M. *A. Dumas*, l'Alexandre des conquérants en littérature. La « Revue britannique » de janvier 1847, ne lui a-t-elle pas reproché de lui avoir emprunté un jour, sans mot dire, une nouvelle intitulée : « Tércence le tailleur », et la moitié d'un roman, « les Aventures du matelot Davy » ; elle eut pu ajouter, « l'Alibi, anecdote anglaise » (2), mais elle ne l'a pas fait. Notre article Dumas signale quelques autres conquêtes du même genre.

De 1839 à 1840, nous eûmes à Paris, comme acteur au théâtre du Panthéon, un M. *Ch. Delacroix*. Ses honoraires ne suffisaient point à ses besoins, et nous le croyons sans peine ; il voulut y ajouter en se faisant auteur dramatique. Le 25 septembre 1839, on représenta sur le théâtre, où il était attaché, une pièce intitulée : « Sujet et Duchesse », drame en cinq actes, comme étant de lui, et la pièce a été imprimée sous son nom. On ne tarda pas à découvrir que cette pièce n'était autre que la « Jacqueline de Bavière », de M. Prosper Noyer, mais pas assez tôt pour éveiller des soupçons sur les futures productions de M. Delacroix. Il put encore faire représenter sur le même théâtre, le 28 avril 1840, et sous le pseudonyme de Lusini, une autre pièce intitulée : « les Briseurs d'images », drame en trois actes. Comme la précédente, cette pièce avait été importée de la Belgique : c'était le « Ferdinand Alvarez de Tolède », de M. Félix Bogaerts. Si celle-ci ne fut pas imprimée, c'est que la fraude avait été découverte.

Nous ne sommes point encore au bout de nos graves

---

(1) Voyez la Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune, perdus en l'année 1832, et retrouvés en 1840. Paris, F. Didot, mars 1842, gr. in-8 de 47 pag.

(2) Fabrique de romans. Maison A. Dumas et C<sup>e</sup>, p. 47.

accusations, mais, pour celles qui nous restent à signaler, nous sommes obligé d'user de prudence : les délits sont trop récents, et l'on pourrait voir, dans ce qui n'est qu'une critique littéraire, une véritable dénonciation, ce qui est loin de notre pensée. Nous allons donc nous borner à signaler les délits, mais nous tairons les noms des coupables, qui, du reste, se retrouvent dans notre livre.

En 1836, fut représentée avec beaucoup de succès, à la Comédie-Française, une pièce qui est restée le plus beau fleuron de la couronne littéraire de l'auteur sous le nom duquel elle a été représentée et imprimée. Eh bien, cette pièce avait été littéralement volée à Jules Pinot, professeur agrégé de botanique au Jardin-des-Plantes, et spirituel littérateur, son véritable auteur.

En 1839, on a publié à Paris, *les Galanteries de Bassompierre*, 4 vol. in-8. Ce nouvel ouvrage n'est autre qu'un vieux livre publié, en 1721, sous le titre de « Mémoires du maréchal Bassompierre, depuis 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille », 4 vol. in-12.

Tout le monde se rappelle qu'en 1841, « le National », apprit à ses lecteurs que les *Mémoires de Cagliostro* que publiait alors « la Presse », n'étaient que la reproduction exacte d'un roman du comte J. Potocki, publié vingt ans auparavant ! Il en résulta un procès intenté par « la Presse » à son collaborateur. (Voy. l'art. Cagliostro.)

*Madame de Laquet*, publiée en 1842, in-8, sont les mémoires d'une femme galante du dix-septième siècle, qui comptait au nombre des ancêtres du fameux *requisitoire* de Broé, car le nom de cette ancienne famille était de Broé, seigneurs de Citry et de la Guette, et elle nous avait donné, avant M. de Broé, un écrivain connu sous le nom de Citry de la Guette. « Les Mémoires de madame de Laquet » avaient été imprimés à La Haye, dès

1684, en un vol. in-12. L'auteur supposé du livre de 1842, n'a fait qu'en rajouter le style.

*L'Homme de feu*, publié dans un journal quotidien, il y a peu d'années, n'est autre que « Caramuru, ou la Découverte de Bahia », roman-poème héroïque brésilien, par José de Santa Rita Durao, dont M. Eugène de Monglave nous avait donné, sous le voile de l'anonyme, une traduction, française, en 1829, 3 vol. in-12. Son reproducteur n'a apporté d'autre changement à cette traduction que de faire disparaître le dernier chant de l'original, dans lequel l'auteur envoie son héros en France faire à Catherine de Médicis, la description géographique de Bahia, et celle des produits de son sol. Cette traduction a été de nouveau réimprimée, par un autre auteur, et sous un nouveau titre, qui nous échappe ; mais de Durao, pas plus que de M. Eug. de Monglave, son unique traducteur, il n'est fait aucune mention.

Nous aurions pu multiplier nos citations, car il nous reste encore des matériaux ; mais, ainsi que nous l'avons précédemment dit, nous n'avons pas voulu que notre Introduction servit de pilori à tous les coupables, elle eût eu trop d'étendue. Nous avons déjà été entraîné, tant les peccadilles et les délits littéraires sont nombreux, à dépasser, bien malgré nous, les limites que nous nous étions tracées.

On voit, d'après tous les plagiats et les vols littéraires que nous venons de rappeler, que rarement ils ont réussi à ceux qui s'en sont rendus auteurs. Bayle leur applique ces paroles où Jérémie compare les gens devenus riches injustement à la perdrix qui couve ce qu'elle n'a pas pondu (1). • Les interprètes disent là-dessus, ajoute-t-il,

---

(1) Bayle, art. Duaren, note H. Il est inutile d'ajouter que cette comparaison du prophète est basée sur un préjugé populaire,

que la perdrix dérobe les œufs des autres oiseaux, et qu'elle les couve, mais que les petits qu'elle fait éclore ne la reconnaissent point pour leur mère, et qu'ils la quittent et vont trouver l'oiseau qui avait perdu ces œufs. Voilà les sont ordinaire des écrivains plagiaires. Ils moissonnent ce qu'ils n'ont point semé, ils enlèvent les enfants d'autrui, ils se font une famille d'usurpation; mais ces enfants enlevés font comme les autres richesses mal acquises, *male parata, male dilabuntur*; ils prennent des ailes et s'enfuient chez leur véritable père. Un auteur volé réclame son bien, et, si la mort l'en empêche, un fils, un parent, un ami, fait valoir ses droits. Un homme qui ne sera pas de ses amis lui rendra ce bon office; afin de se faire honneur de la découverte du vol, ou afin de couvrir de confusion le plagiaire. Ce que l'amour de l'équité n'inspirerait pas, la vanité, la malignité, le désir de la vengeance, le suggéreront. Et ainsi, tôt ou tard, les productions enlevées abandonnent le voleur. Notez qu'il y a des plagiaires qui n'imitent pas en tout la perdrix : ils ne prennent pas la peine de couvrir; ils prennent les pensées et les paroles d'autrui toutes formées.

V.

DES IMPOSTEURS EN LITTÉRATURE.

DES CONCESSIONS LITTÉRAIRES. — DES USURPATEURS DE RÉPUTATIONS.  
— DES OUVRIERS LITTÉRAIRES À FAÇON. — DES IMPOSTURES DE CERTAINS  
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Les supercheries littéraires ressemblent assez aux pierres fines taillées : si ces dernières ont tant de facettes que l'œil a peine à se rendre compte de leur nombre, les supercheries littéraires offrent tant de nuances que l'esprit ne peut en saisir tous les détails. Après l'apocryphe, la supposition

d'auteur, la pseudonymie, les plagats et les vols, voici venant tout un groupe de nouvelles peccadilles et de nouveaux délits envers Apollon et les Muses, tous crimes de la littérature.

Suivons dans notre récapitulation l'ordre du sommaire de ce chapitre, et commençons par les imposteurs littéraires.

Combien de fois la mort, en moissonnant, depuis le commencement du seizième siècle, une foule de personnes éminentes dans les sciences, les arts, les lettres et l'histoire, n'a-t-elle pas fait de manuscrits orphelins ! L'insouciance des veuves et des héritiers les a laissés soit entre les mains d'emprunteurs infidèles, qui ont fini par en disposer selon leurs vues, ou elle les a laissés vendre à vil prix parmi les objets de successions. Avec le temps, ces manuscrits sont tombés chez d'ignorants bouquinistes, des marchands de loques, chez des épiciers. C'est là, qu'à toutes les époques, les gens avides de réputation facile à faire, ont été se pourvoir. C'est dans l'une de ces maisons qu'on a retrouvé, il y a peu d'années, le manuscrit du dernier volume d'une édition précieuse d'un père de l'Eglise, préparée par les savants bénédictins, volume qui avait disparu lors de la clôture des maisons d'ordres religieux, et qui, de vicissitudes en vicissitudes, était allé tomber un jour aux mains d'un épicier. Marchandé par diverses personnes, notre boutiquier soupçonna que ce volume pouvait avoir du prix ; il s'en enquit ; et à peu de temps de là, le précieux manuscrit perdu trouva un acquéreur à 1,200 fr.

C'est ainsi que les friperies et les abandons successifs ont mis des ouvrages inédits, le plus souvent très remarquables, à la disposition de faux savants, aussi dénués de pudeur que de talents propres, et qui les ont publiés sous leurs noms. Le P. *Jos. Barre*, chancelier de l'Université, le même à qui nous avons précédemment reproché le pla-



giat, de plus de deux cents pages de « l'Histoire de Charles XII », de Voltaire, ne fut auteur que dans ces conditions d'une « Vie du maréchal Fabert », qu'il publia en 1752, sous son nom, ouvrage laissé par le chevalier Rustaing de Saint-Jorry, et que, Édouard Landis publia sous son nom, en les défigurant de toutes les manières, des « Développement historiques de l'intelligence et du goût », ouvrage d'un mérite éminent, suivant M. A.-A. Renouard, et que ce savant n'a pas craint d'attribuer à d'Aguesseau. Que d'exemples aurions-nous encore à citer, choisis même parmi les noms les plus marquants de notre littérature, celui de madame Kruͤdner, entre autres, pour « Valérie », roman publié avec son nom ; que de substitutions de qualités d'auteurs à celles seules réelles d'éditeurs. Les pages de notre livre suppléeront à notre silence. Les gens auxquels nous venons de faire allusion n'ont été que des imposteurs, mais du moins ils n'ont pris les lambeaux d'aucun ouvrage imprimé, d'auteurs soit morts ou vivants. Le hasard a mis en leur possession des manuscrits perdus qu'ils ont édités à leur gloire ou à leur profit.

Il s'est rencontré de tous temps des auteurs qui, peu amateurs de la renommée, ou par un motif quelconque, ont consenti à céder tout le fruit et le prix de veilles consacrées à des ouvrages qui leur étaient dus en partie ou en totalité. « Aussi en est-il résulté pour l'histoire littéraire « des problèmes fort difficiles à résoudre, car la critique « doit craindre avant tout d'ajouter foi à de ces bruits « injurieux qui s'attachent toujours aux grandes réputations ».

Les ennemis de Crébillon prétendaient que ses tragédies n'étaient pas de lui, qu'elles étaient l'ouvrage d'un frère qu'il avait chez les Chartreux ; mais on n'a jamais apporté de raisons suffisantes pour prouver cette assertion. Tout

le monde sait aujourd'hui que « l'Histoire des établissements des Européens dans les Deux-Indes », publiée pour la première fois en 1770, sous le nom de l'abbé Raynal (voy. ce nom), n'est point de lui, mais d'une société d'écrivains philosophes, de laquelle faisaient partie Diderot et Pechmejà, qui voulurent bien laisser à l'abbé l'honneur de l'avoir écrite. « L'Histoire des Oiseaux », qui fait partie de la grande Histoire naturelle de Buffon, est presque toute de la main de Gueneau de Montbeillard, ainsi que l'a reconnu Buffon avec une franchise loyale, dans le tome VI de cette même « Histoire des Oiseaux. » Nodier considérait, peut-être à tort, cette partie comme une des meilleures de l'ouvrage, ce qui, cependant, ajoute-t-il « n'a pu faire tomber sur son nom le moindre des rayons dont celui de Buffon brillera jusqu'à la dernière postérité. Les auteurs ont leurs destinées comme les livres ».

A la fin du siècle dernier, et au commencement de celui-ci, nous avons eu un écrivain très instruit, grand travailleur, du nom de Guiraudet; aussi modeste que savant, il laissa à son frère, mort en 1804, préfet de la Côte-d'Or, toute la gloire de ses travaux. M. de Martignac, homme de grand esprit, l'un des ministres les plus distingués du règne de Charles X, mais alors très jeune, se trouva presque contraint de donner son nom à une comédie-vaudeville, intitulée : « Ésope chez Xantus », que le véritable auteur avait abandonnée immédiatement après sa réception au théâtre où elle fut jouée en 1801. (Voy. l'article Martignac de ce livre.) Nous avons dit, dans notre « France littéraire », les raisons qui nous portaient à croire que le comte de Las Cases n'était auteur de « l'Atlas historique », publié sous le nom de Lesage, que par suite d'une cession; nous revenons sur ce sujet dans le livre actuel. « Joconde, »

charmant opéra, joué en 1814, ne serait qu'un autre abandon fait à Étienne, par Maret, duc de Bassano.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de cessions faites à des hommes. Celles faites aux dames sont aussi en grand nombre. Depuis la femme de Colletet, que son mari tenait à faire passer pour poète, et qui composait les vers qu'elle débitait, combien de noms, jusqu'à ce jour, n'aurions-nous pas à citer ! L'exquise délicatesse de nos hauts barons littéraires ainsi que de nos professeurs, ne leur permet plus de constituer des rentes à leurs belles amies ; ces fils de l'intelligence les ont formées au dévouement ; aussi se contentent-elles de ce qu'on leur offre des épingles et des gants ; et, dans leur désintéressement, ces dames préfèrent même que le prix leur en soit donné en manuscrits de romans ou de pièces de théâtre. Si l'intérêt n'y trouve pas toujours son compte, la vanité y est toujours satisfaite, et c'est une compensation très agréable pour ces dames. Et voilà pourquoi la légion de bas-bleus, déjà si nombreuse, s'augmente incessamment de recrues qui font bien des incroyables. Nous aurions beaucoup de ces noms propres à citer ; mais la discrétion est une qualité que les dames rangent au nombre des vertus : nous voulons être vertueux à leur égard...., au moins dans notre préface.

Le tour des usurpateurs de réputations littéraires arrive. Il y aurait ici une trop longue énumération de noms propres à donner à cette occasion ; mais nous sommes pressé d'en finir avec nos accusations contre les écrivains, qui se sont prolongées bien au delà des limites que nous nous étions tracées, tant le sujet est inépuisable ; aussi nous bornerons-nous à ne citer que quelques exemples que nous ne choisirons ni parmi les plus obscurs, ni parmi les plus anciens. Les mêmes cas se sont bien présentés dans les rangs inférieurs de la littérature, mais

ici, comme partout, c'est toujours d'en haut que vient l'exemple.

Les usurpations littéraires, ont eu le plus souvent la vanité pour mobile, quelquefois le lucre. Nous avons reconnu les deux symptômes. *Ripault-Désormeaux*, mort en 1793, était arrivé à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres par les travaux historiques, savants et consciencieux de Dingé.—*Jean-Bon Dacier*, mort en 1833, secrétaire-perpétuel de la même Académie, était accablé d'infirmités qui lui faisaient un devoir de se démettre d'une fonction que, vu son état de santé, il ne lui était pas possible de remplir. Dacier voulut rester secrétaire-perpétuel quand même; et en cette qualité, il eut nombre de fois à faire les éloges d'immortels que la mort frappait pourtant : *Dacier* en a très peu composés par lui-même. Ses secrétaires ordinaires, ou plutôt les véritables auteurs de ses éloges, ont été Abel Remusat, Saint-Martin, les deux frères Champollion et quelques autres savants. *Petit-Radel*, de la même académie, a fait imprimer sous son nom quelques notices dans les tomes XVI à XIX de « l'Histoire littéraire de la France (XIII<sup>e</sup> siècle) », commencée par les bénédictins; on a su depuis que M. Teillac en était leur véritable auteur.—On doit à M. *Victor Cousin*, jadis ministre de l'instruction publique, une traduction des « OEuvres de Platon », mais, sauf l'excellent œil du maître, cette traduction est celle de Grou, complétée par les travaux de MM. Aug. Viguier et J.-G. Farcy; sa traduction du « Manuel de l'Histoire de la Philosophie », de Tennemann, a été faite aussi par M. Aug. Viguier. M. Cousin est assez riche de son propre fonds pour qu'on ne lui conteste pas ce qu'il a dirigé mais non exécuté.

Il paraît qu'un esprit habitué aux calculs profonds de l'intelligence humaine ne peut descendre à se rendre l'in-

terprète des idées d'un autre, car nous retrouvons un autre philosophe, *Th. Jouffroy*, qui a bien voulu se faire honneur de la traduction des « Œuvres complètes de Thomas Reid » (1828 et ann. suiv., 6 vol. in-8), mais qui a laissé toutes les difficultés de l'exécution à *M. Garnier*, aujourd'hui professeur à la Faculté. Sauf l'Introduction appartenant au titulaire, le reste appartient à son suppléant. — Il y a peu de temps que l'Institut a admis parmi les académiciens libres de l'une de ses classes, un praticien très habile dans sa spécialité. L'Institut l'a reçu non à cause de ses heureuses opérations, mais à cause des ouvrages savants qu'il a publiés sur sa spécialité. Or, des indiscrets ont révélé que les ouvrages de l'heureux élu étaient de plusieurs pères, et on a été jusqu'à dire que le putatif n'est pas, littéralement parlant, dans le cas de pouvoir débarbouiller ses enfants. — *M. Eug. Baresté* ne s'est pas trouvé satisfait d'avoir détrôné la vieille réputation de Nostradamus dans ses prophéties; il a voulu un jour être helléniste, et il a prouvé que vouloir c'est pouvoir. Une nouvelle traduction d'Homère n'a pas tardé à paraître sous le nom du Nostradamus moderne : elle a été prônée par la camaraderie, comme la plus exacte et la plus élégante que nous ayons jamais eu dans notre langue; elle a fait décorer son auteur par *M. Villemain*, lui a fait obtenir, de *M. de Salvandy*, une mission artistique pour aller à la recherche des choses homériques. Quelle est en somme cette traduction qui a valu tant de faveurs ministérielles à *M. Baresté*? une version faite non sur l'original grec, mais sur celle en vers allemands par *Voss*; le transformateur est un Allemand du nom de *M. Schmidt*, qui fut très mesquinement rénuméré pour son travail. Quant à la publication par elle-même, elle ne contribua pas peu à la déconfiture de son éditeur. — Le nom

de M. *Alex. Dumas* doit se trouver partout où il a des peccadilles littéraires à signaler : est-il déplacé de le citer ici parmi les usurpateurs de réputations? — Mais un des faits les plus singuliers de la littérature de notre époque, et qu'un journal de théâtre a signalé, en 1846, est le suivant : Un jeune homme part un jour de sa province pour Paris, léger d'argent, mais riche d'espérances : il avait dans son sac une douzaine de pièces de théâtre, sur lesquelles il fondait un avenir. De déceptions en déceptions, personne ne lui avait tendu une main secourable, et ses petites ressources s'étant épuisées, il dut se trouver heureux de la rencontre d'un industriel qui acquit à vil prix tout son bagage littéraire. Quelques mois après la vente, on donnait la première représentation d'une de ses pièces; son nom ne figurait pas sur l'affiche, et l'acquéreur ne lui envoya pas même un billet pour assister à la représentation !

Des ouvriers littéraires à façon, c'est-à-dire travaillant sur la demande de gens qui veulent se faire un nom dans les lettres, pour aider à l'industrie qu'ils pratiquent ; de personnes qui veulent que la postérité conserve la mémoire de leurs actions plus ou moins illustres, et même de celles ayant la prétention d'être littéraires, de ces ouvriers on en compte bien quelques uns. Qui nous dira quels sont les mémoires des contemporains célèbres qu'a composés M. Bulos? pour qui Julia, de Narbonne, a écrit tant de traités de technestétique? pour quels médecins et pour quels dentistes le docteur Lachaise a composé tant d'ouvrages ; et à quels littérateurs M. Amédée Pichot a prêté le secours de sa plume élégante? Quelque peu ce livre, mais très imparfaitement, parce qu'il est difficile d'arriver à la connaissance entière de secrets que tant de personnes sont intéressées à garder.

De toutes ses supercheries littéraires, aucune n'est jus-

ticiable des tribunaux. Toutes ont été consenties entre le donneur et le preneur. La morale peut bien n'en pas être satisfaite, mais la morale du dix-neuvième siècle est une bonne fille, très peu sévère. Il n'y a que l'histoire littéraire qui se dépite de ne pouvoir rien saisir dans ce labyrinthe créé par l'intelligence, parce qu'elle ne peut pas mettre d'ordre dans ses archives.

La librairie n'est point non plus étrangère à toutes les supercheries à l'occasion de livres : ouvrages anciens reproduits comme nouveaux, et souvent sous plusieurs titres différents ; noms connus substitués sur des frontispices à d'autres obscurs ; un livre présenté sous un nom qui n'est pas celui de l'auteur réel. Nous avons eu plusieurs fois occasion de signaler dans notre livre de ces roueries, très blâmables, auxquelles les auteurs n'ont le plus souvent aucune part.

## VI.

### DES ÉDITEURS INFIDÈLES.

Le célèbre Boissy d'Anglas, voulait que, pour connaître le degré de confiance qu'on devait accorder à un historien, l'on demandât « qu'elle était la patrie du narrateur, quels « étaient ses intérêts comme individu ou comme membre « d'une association ; quel compte il avait tenu d'opinions « souvent très diverses sur un même fait ou sur un même « personnage, et si ce narrateur ne tranchait point, par « une insouciance aussi coupable que la partialité, sur une « question importante au lieu de l'examiner dans tous ses « éléments ».

Ne serait-il pas sage qu'on en agit ainsi envers les éditeurs d'ouvrages posthumes et de nouvelles éditions de livres consciencieusement publiés par leurs auteurs ?

« Parmi les écrits des Anciens qui nous sont parvenus,

« dit Ch. Nodier (1), il y en avait grand nombre de mu-  
 « tiles par la main du temps, ou par la fureur des barbares,  
 « ou par l'intolérance et l'esprit de parti. Ces momens  
 « du passé portaient sur eux, si l'on peut s'exprimer ainsi,  
 « toutes les pièces des innombrables procès qui allaient  
 « s'élever entre les sectes naissantes et celles qui tendaient  
 « à leur fin ; et l'on ne peut pas douter que la coupable  
 « adresse des falsificateurs ne se soit employée plus d'une  
 « fois à les modifier. Les uns ont retranché hardiment des  
 « passages entiers, les autres en ont intercalé de nouveaux ;  
 « mais comme la mauvaise foi se décèle toujours par quel-  
 « que point, surtout quand elle se trouve jointe à la gros-  
 « sière ignorance, les premiers n'ont pas remarqué que les  
 « lignes qu'ils supprimaient étaient citées par d'autres écri-  
 « vains, qui les conservaient malgré eux à la postérité ; et  
 « qu'elles laissaient d'ailleurs, entre les idées dont elles  
 « faisaient la liaison, un vide facile à reconnaître ; les au-  
 « tres se sont trahis par des maladresses plus absurdes en-  
 « core, soit en faisant parler un auteur de choses dont il  
 « ne pouvait avoir eu connaissance, soit en le mettant en  
 « contradiction manifeste avec lui-même, soit en incrus-  
 « tant si gauchement les pièces de rapport dont ils char-  
 « geaient son ouvrage, que l'œil le plus inexpérimenté en  
 « voyait facilement la supposition » .

Les hommes se sont renouvelés, mais les passions sont restées. Les réflexions précédentes ne sont-elles pas aussi applicables aux quatre derniers siècles de notre littérature qu'aux temps anciens, et ne paraissent-elles pas être écrites exprès pour nous. Que de mutilations et d'interpolations n'avons-nous pas eu à signaler dans notre livre ! en

(1) Questions de littérature légale, p. 86.



fait de publications religieuses, philosophiques et politiques, déjà éditées et inédites, depuis le commencement du seizième siècle jusques et y compris celle qui fit soulever, il y a peu d'années, les réclamations les plus vives de la part des hommes de sciences, celle des « Nouveaux Mélanges philosophiques » de Jouffroy. Les journaux « l'Univers », « la Revue indépendante », ont fait sur cette affaire, connue sous le nom de « Mutilation des manuscrits de M. Jouffroy », un grand nombre d'articles, et M. Pierre Leroux a fait un livre.

Nous voici au bout du long réquisitoire que nous avons rédigé contre nombre d'écrivains français depuis le seizième siècle jusqu'à ce jour, mais hâtons-nous de le dire, seulement contre des écrivains exceptionnels, qui, pour la plupart, ont perdu de vue les devoirs que la noble carrière des lettres leur imposait. Ce réquisitoire est-il complet, même pour notre époque? avous-nous bien cité les noms de tous les délinquants, toutes les malices, ruses et supercheries mises par eux en usage? Les additions à notre livre, qui s'accroissent, répondront à ces deux questions, en signalant une nouvelle série, assez considérable, de noms d'écrivains actuels, et des plus renommés, sur lesquels nos enquêtes n'étaient pas assez complètes pour les comprendre ni dans notre Introduction ni dans notre travail. S'ensuit-il de là, pourtant, que nous ayons eu la prétention, comme l'a dit un savant et un homme d'esprit, de nous ériger en haut policier de la république des lettres (1). Non. Notre but n'a été de dénoncer ni de blesser personne. Ainsi que nous l'avons dit plusieurs fois, nous n'avons voulu qu'aplanir les difficultés qu'on a créées pour la future histoire littéraire de la France. Tant

---

(1) Baron de Reiffenberg, Bullet. du bibliophile belge, IV, p. 206.

mieux si, accessoirement, nous avons pu établir que toute astuce en littérature est coupable, et qu'elle est tôt ou tard découverte ; et déterminer les écrivains qui en commettent à renoncer à ces finesses, qui font déconsidérer la littérature, l'une des gloires aussi de notre nation. Les lettres françaises ne doivent pas être responsables des délits qu'ont commis et commettent quelques uns de leurs indignes enfants.

FIN DE L'INTRODUCTION.

TABLE DE L'INTRODUCTION.

---

PRÉLIMINAIRES. . . . .

I. DES OUVRAGES APOCRYPHES ET DES AUTEURS SUPPOSÉS. . . . .

    §. Des ouvrages apocryphes. . . . .

    §§. Des auteurs et des ouvrages supposés. . . . .

II. DES PSEUDONYMES. . . . .

    §. Bibliographes qui se sont occupés des pseudonymes. . . . .

III. DES PLAGIAIRES. . . . .

    §. Principaux écrivains qui se sont occupés des plagiaires. . . . . c

IV. DES VOLS LITTÉRAIRES. . . . . c

V. DES IMPOSTEURS EN LITTÉRATURE. — DES CONCESSIONS LITTÉRAIRES. — DES USURPATEURS DE RÉPUTATIONS. — DES OUVRIERS LITTÉRAIRES A FAÇON. — DES IMPOSTURES DE CERTAINS LIBRAIRES-ÉDITEURS. . . . . cx

VI. DES ÉDITEURS INFIDÈLES. . . . . c

---

LES

# SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

## A

A... (l'abbé), de Port-Royal: Voy. D. L. M.

A\*\*\*, négociant de Rouen, *ps.* [Barthélemy MERCIER, abbé de Saint-Léger].

Lettre de — à dom A\*\*\*, religieux de la congrégation de Saint-Maur, sur le projet de décret concernant les religieux, proposé à l'Assemblée nationale par Treilhard. 1789, in-8 de 4 pages. [1]

AARON (l'helléniste), *ps.* [Simon BLOCQUEL, de Lille].

Magie rouge (la), crème des sciences occultes, naturelles ou divinatoires. Lille, de l'impr. Blocquel-Castiaux, 1844, in-18. [2]

AARON MATHATHAI (le rabbin), *ps.* [l'abbé GUÉNÉE].

Lettre du rabbin — à G. Vadé, et Lettre du lévite Joseph Ben Jonathan à G. Vadé. Amsterdam (Paris), 1745, in-8. [3]

Opuscule que Barbier, sous le n° 9628 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes, d'après les recherches des auteurs du catalogue manuscrit de la Bibliothèque royale, attribue à Voltaire, tandis qu'il est dirigé contre lui. C'est effectivement un écrit de l'abbé GUÉNÉE, qui l'a reproduit plus tard dans ses « Lettres de quelques Juifs ». (Voy. l'édition de Lebel, 1817, in-8.)

A. B....., chef de la Société universelle des Gobe-Mouches, *ps.* [Joseph CHARDON, libraire à Marseille].

Portefeuille d'un inconnu, qui a été trouvé par une jolie femme à la promenade de Bonaparte; précédé d'un Précis historique de la ville de Marseille. Paris, 1809, in-8. [4]

ABBÉ (UN), *aut. dég.* [l'abbé FAVIEL].

Lettre d'— à un académicien sur le discours de M. de Fontenelle, au sujet de la question de la prééminence entre les Anciens et les Modernes. Paris, Coignard, 1699; — Rouen, Hérault, 1703, in-12. [5]

ABBÉ DE LA TRAPPE (UN), *aut. déq.* [M<sup>\*\*\*</sup>, supérieur d'un monastère de Bellefontaine, près Cholet].

Explication (Nouv.) de l'Apocalypse, ou Histoire générale de la guerre entre le bien et le mal. T. I<sup>er</sup>. Cholet, impr. et libr. d F. Lainé, 1844, in-8 de xxxviii et 486 pag., 6 fr. [5<sup>\*</sup>

ABBÉ DE VIENNE (UN), *aut. déq.* [l'abbé JACQUET].

Lettre d' — à un de ses amis à Saint-Pétersbourg, sur l'électrophore perpétuel. Vienne, 1776, in-8. [6]

ABBÉ RÉGULIER (UN), *aut. déq.* [l'abbé de RANCÉ].

Lettre d' —, sur le sujet des humiliations et autres pratiques de religion. Paris, Coignard, 1677, in-12. [7]

ABBEMA, *ps.* [Nicolas CHATELAIN, de Rolle].

Guido Reni, par Abbema [masque de M. Nic. Châtelain] et Quintin Metsys, ou Revers et Prospérité, par M<sup>me</sup> Car. Pichler (trad. de l'all. par M<sup>lle</sup> Chavannes). Paris, Cherbuliez, 1838, in-12, 4 fr. 50 c. [8]

A B C. *ps.* [Jean-Joseph Van BOUCHOUT].

Réunion (la) de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse ? Bruxelles, 1814, in-8. [9]

Voy. aussi les noms ÉPIMÉNIDE et EUPEN (Van).

ABDIAS, écrivain juif, l'un des 70 disciples de Jésus-Christ, premier évêque de Babylonne, institué par les apôtres, *aut. supp.*

De historiâ certaminis apostolici libri X, quos ex hebræo in græcum transtuli Eutropius, et è græco in lat. Julius Africanus; e ms. primùm editi à Wolf Lazio. Cum incerti libro de Passione Christi et aliis. Basilæ, 1552, in-fol. [9<sup>\*</sup>

Histoire (l') apostolique, tournée d'hébreu en grec par Eutrope puis en latin par Jules Africain, évêque, et nouvellement traduite en nostre vulgaire. Paris, Guillaume Guillard, 1564, in-8. [10]

L'édition latine a été de nouveau publiée par Th. Beauxamis. Paris, Belot 1571, in-8; Colon., Cholin, 1576, in-16.— Dans *Historia christiana veterum patrum*, éditée à L. de La Barre. Paris, 1585, p. 16, et dans *Bibliotheca patrum*

Voici ce que dom Calmet dit de cet auteur supposé, dans son Dictionnaire de la Bible, Paris, 1722, in-fol., t. I, p. 5 :

« Abdias, de Babylone, fameux imposteur, qui a écrit la Vie des apôtres et qui a voulu se faire passer pour un homme ayant vu Jésus-Christ, et qui avait été ordonné par les apôtres mêmes évêque de Babylone. C'est ce qu'il dit lui-même dans sa préface. Il a voulu faire croire qu'ayant écrit en hébreu, son ouvrage a été traduit en grec par un nommé Eutrope, son disciple et du grec en latin par Jules Africain. Mais on convient que cet Abdias est un auteur supposé, et que son ouvrage ne mérite aucune confiance ».

Voy. *Sist. seu Bibl. sacr.*, l. 2; Claud. Espence, l. 5, c. 5; de *Continentiâ, Bellarm.*, l. 2; de *Bonis operibus*, c. 14; Baron. ad an. 44; Melch. Can. Poussevin, Natal. Alex., Dupin alios.

**ABOYEUR** (le citoyen), crieur, *ps.* [DE CRESSY, huissier-prieur].

Avrillonade (l'), ou la Culotte conquise, poëme en un chant, enrichi de notes. Vers 1800, in-8. [10]

**ABSTRACTEUR DE QUINTESCENCE (L')**, *ps.* [FR. RABELAIS].

Vie (la) inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel. Lyon, Fr. Juste, 1535, in-18. [11]

Premier livre du roman de Rabelais.

**ABULCACIM TARIF ABENTARIQUE** [le sage alcade], écrivain arabe du XVI<sup>e</sup> siècle, *aut. supp.* [Michel de LUNA].

Histoire de la conquête d'Espagne par les Mores, composée en arabe par Abulcacim Tarif Abentariq, trad. en espagnol par Michel de Luna, et en français (par *Le Roux*). Paris, Cl. Barbier, 1680, 2 vol. in-12. [12]

— Le même ouvrage, sous ce titre : Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures, trad. de l'arabe en espagnol par Mig. de Luna, et mise en français par D. G.-A. L. (dom *Guy-Alexis Lobineau*). Paris, Muguet, 1708, in-12. [12\*]

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Michel de Luna, interprète d'arabe au service de Philippe III, roi d'Espagne, publia, sous le titre d'*Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*, un ouvrage qu'il prétendit être une traduction d'une chronique arabe. L'auteur original, nommé Abulcacim, aurait été, suivant lui, contemporain des événements qu'il racontait. Cette Histoire, composée avec beaucoup d'art et d'adresse, jouit d'un grand crédit en Espagne depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au moment où dom Nicolas Antonio et quelques autres en démontrèrent la fausseté. Mais malheureusement elle avait servi de base à la plupart des histoires nationales composées à cette époque, et pendant longtemps l'influence de cette supercherie se fit ressentir dans les travaux historiques en Espagne.

L'original parut sous le titre suivant :

Historia verdadera del rey D. Rodrigo, en la qual se trata la causa principal de la pérdida de España, y la conquista que della hizo Miramamolín Almanzor, rey de Africa y de las Arabias. Traduzida de la lengua arabiga por Miguél de Luna. En Granada, René Rabut, 1592, in-4. — Seg. parte de la Historia de España, y Vida del rey Jacob Almançor, por los mismos. En Granada, Seb. de Mena, 1600, in-4; En tout, 2 vol. in-4.

Réimprimé dans le XVII<sup>e</sup> siècle, à Saragosse, Angelo Tananno, 1603, in-4; — à Valence, Pedro Patricio Mey, 1606, in-4; — à Valence, 1646, in-4, — et à Madrid, Melch. Sanchez, 1654, in-4.

Dom Jean Liron, bénédictin, a publié, sous le voile de l'anonyme, un opuscule intitulé : Question curieuse, si l'Histoire des deux conquêtes d'Espagne par Abulcacim Tarif Abentarique est un roman? [Paris, 1708, in-12.] Le savant auteur de cet opuscule soutient, d'après D. Nicolas Antonio et les autres critiques espagnols, qu'Abentarique est un auteur supposé, et que Miguel de Luna a écrit ce roman.

ACADÉMICIEN [UN], *aut. dég.* [le P. BOSCHET].

Réflexions d'— sur la vie de Descartes. La Haye, Leers, 1692, in-12. [13]

ACADÉMICIEN (UN), *aut. dég.* [l'abbé SAAS].

Lettres à M\*\*\*, sur le Catalogue de la Bibliothèque du roi. 1749, in-12 de 60 pages. [14]

Il n'y a qu'une seule lettre, et elle est aussi rare que curieuse.

ACADÉMICIEN APATHISTE (UN), *ps.* [l'abbé DE PAUMEBELLE].

Philosophie (la) des vapeurs, ou Lettres raisonnées d'une jolie femme, sur l'usage des symptômes vaporeux. Lausanne, et Paris, Bastien, 1774, in-12. [15]

ACADÉMICIEN DE BORDEAUX (UN), *aut. supp.* [le P. CASTEL].

Lettres d'— sur le fond de la musique, à l'occasion de la lettre de M. R\*\*\* (Rousseau). Bordeaux, 1754, in-12 de 74 pages. [16]

Voy. le n° 21.

ACADÉMICIEN DE DIJON (UN), *aut. supp.* [Cl.-Nic. LEGAT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Rouen].

Réfutation du Discours du citoyen de Genève (J.-J. Rousseau), qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon, en l'année 1750. Nouv. édition. Londres, Ed. Kelmarnock (Rouen), 1751, in-8. Ed. D. M—E. [17]

ACADÉMICIEN DE LONDRES, DE BERLIN, etc. (UN), *aut. dég.* [VOLTAIRE].

Singularités (les) de la Nature. Bâle, 1768; — Amsterdam (Paris), 1769, in-8. [18]

Une édition, sous la rubrique de Londres, a été publiée en 1772 avec le nom de l'auteur.

Cet ouvrage fut condamné par décret de la cour de Rome du 16 janvier 1770.

Le traité des *Singularités de la Nature*, dont les premières éditions portent la date de 1768, est mentionné pour la première fois dans les *Mémoires secrets*.

au 4 février 1769. Mais si, comme je le crois, dit M. Beuchot, c'est un chapitre XX que rappelle l'auteur dans les *Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*, qui avaient paru dès septembre 1768, il fallait bien placer les *Singularités* avant les *Colimaçons*. Les *Singularités* ont été, sous les yeux de Voltaire, placées dans le t. VIII de ses *Nouveaux Mélanges*, en 1769, tandis que les *Colimaçons* sont dans le t. XIII, qui est de 1774.

ACADÉMICIEN DE LYON (UN), *aut. supp.* [VOLTAIRE].

Sentiment d'— sur quelques endroits des Commentaires de Corneille. [19]

C'est une réponse à l'Examen du Commentaire sur Corneille. que Clément, de Dijon, avait fait dans ses V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Lettres à Voltaire, 1774. Les *Sentiments d'un académicien de Lyon* furent imprimés dans le *Mercur* de décembre 1774, p. 224-34. Cet écrit a été réimprimé en 1776 dans les « Lettres chinoises, indiennes et tartares », du même.

ACADÉMICIEN DE PROVINCE (UN), *aut. dég.* [DU MOLARD].

Lettre d'— à MM. de l'Académie française (sur la tragédie de *Catilina*, de Crébillon). 1749, in-12. [20]

ACADÉMICIEN DE ROUEN (UN), *aut. supp.* [le P. CASTEL].

Réponse critique d'— à l'académicien de Bordeaux sur le plus profond de la musique. 1754, in-12. [21]

L'auteur se répond à lui-même. Voy. le n<sup>o</sup> 16.

ACCORDS (DES). Voy. DES ACCORDS.

ACEILLY (le chevalier d'), *anagr.* [DE GAILLY].

Diverses petites Poésies. Paris, Cramoisy, 1667, in-12. [22]

Réimprimées avec le *Voyage de Bachaumont*. Amsterdam, de Coup, 1708, in-8; et dans le *Recueil de pièces choisies* [par La Monnoye]. La Haye, 1714, 2 vol. in-12.

Les Grecs et les Latins semblent avoir assez bien pris leur parti de n'avoir à émettre que des idées vieilles et rebattues, du moins leurs plaintes ne sont pas venues jusqu'à nous. Cependant, on dirait qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère la patience ait commencé à leur échapper. Le célèbre grammairien latin Donat, précepteur de saint Jérôme, entraînait dans de violentes colères lorsqu'il retrouvait chez des écrivains antérieurs des choses qu'il croyait bien lui appartenir en propre. « *Pereant illi*, s'écriait-il, *pereant illi qui, antè nos, nostra dixerunt.* » Le chevalier d'Acceilly, au XVII<sup>e</sup> siècle, prenait la chose avec plus de gaieté, et dans quelques épigrammes il a traité assez durement la pauvre antiquité.

Dis-je quelque chose assez belle?  
L'antiquité tout en cervelle  
Prétend l'avoir dite avant moi.  
C'est une plaisante donzelle!  
Que ne venait-elle après moi;  
J'aurais dit la chose avant elle.



Et ailleurs :

Je n'ai pas fait une épigramme,  
Que l'antiquité la réclame  
Et me dit d'une fière voix :  
« Mon ami, c'est la vieille gamme ;  
Pour celle-là, tu me la dois. »  
Elle a menti, la bonne femme ;  
Ce n'est pas la première fois (1).

**ACHÉRI**, *anagr.* [le P. Charles CAHIER, fils de l'orfèvre du roi].

Sous ce pseudonyme, le P. Cahier a fourni aux t. XVII à XIX des « *Annales de philosophie chrétienne* », publiées par M. A. Bonnetty, une série de bons articles d'archéologie, dont voici la nomenclature : 1° Réfutation des assertions de M. Letronne sur la cosmographie des Pères [t. XVII, p. 260] ; — 2° Réfutation de l'assertion de M. Libri, que le Christianisme a nui au développement des connaissances humaines [*ib.*, p. 347] ; — 3° Notice sur les Bibliothèques des églises et des monastères au moyen-âge [*ib.*, p. 399] ; — 4° Suite de la précédente Notice [t. XVIII, p. 147] ; — 5° Sur la science des femmes au moyen-âge [*ib.*, p. 215] ; — 6° Sur l'édition de Hugues-Métel [*ib.*, p. 340 et 400] ; — 7° Des Écoles du moyen-âge [*ib.*, p. 355] ; — De la Calligraphie du moyen-âge [*ib.*, p. 434] ; — 9° Sur les miniatures du moyen-âge, les différentes écoles, les différents peintres [t. XIX, p. 47 et 114] ; — 10° Du luxe bibliographique du moyen-âge [*ib.*, p. 201 et 306]. [23]

Sous son véritable nom, cet ecclésiastique n'a d'imprimé dans ces trois volumes que l'*Idee des basiliques chrétiennes* [t. XIX, p. 314 et 421].

**ACHILLE**, prénom sous lequel il existe des parts de pièces imprimées de trois auteurs dramatiques : MM. Dartois, Gastaldi, Grégoire (2). (Voy. le t. XI de la France littéraire.)

**ACKERLIO** (le docteur), *ps.* [J.-Nic.-Marie DE GUERLE].

Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte. Paris, Maradan, an VII (1799), in-12. [24]

**ACOSTA** (Jérôme), *ps.* [Richard SIMON].

Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques. Bâle, Richter, 1706, 2 vol. in-12. [25]

La première édition, publiée sous la rubrique de Francfort en 1684, n'avait qu'un volume.

**ADAM** (maitre), menuisier de Nevers, *aut. dég.* [Adam BILLAUT].

(1) Anti-Baillet, chap. 128.

(2) Donner à chaque auteur dramatique que nous citerons la liste des tiers ou des quarts qu'il a pour beaucoup de vaudevilles, prendrait trop de place et sans grande utilité ; il suffit que cette liste soit imprimée quelque part, et elle l'est, ou le sera dans le t. XI de notre France littéraire, qui est sous presse.

Chevilles (les). Paris, T. Quinet, 1644, in-4; — Rouen, Caillové, 1654, in-8. [26]

ADAM FITZ-ADAM. Voy. FITZ-ADAM (A).

ADÉLAÏDE, *aut. dég.* [la comtesse de NANSOUTY].

Chemins (les) de fer, récit moral. Paris, Denaix, 1838, in-12 de 60 pag., 2 fr. [27]

ADHÉMAR (madame la comtesse d'), dame du palais, *aut. supp.* [le baron de LAMOTHE-LANGON]

Souvenirs sur Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France, et sur la Cour de Versailles. Paris, Mame, 1836, 4 vol. in-8, 30 fr. [28]

ADMINISTRATEUR DE LA MARINE ROYALE (UN), *aut. dég.* [SANSON, commissaire général de la marine].

Service de l'administration des vaisseaux du roi, ou Recueil des lois, ordonnances et instructions, etc. Toulon, Laurent, 1828, in-4. [29]

ADMIRATEUR (UN)..., *aut. dég.* [H. DENIZAIN].

Nouvelles Farces de Pinson, com. en 1 acte, mêlée de vaudevilles, dédiée à mademoiselle Lisette de La Chaponnière, par — de ses grâces et de ses vertus. 1819, in-8. [30]

ADOLPHE (1), prénom sous lequel il existe des pièces imprimées, appartenant à dix auteurs dramatiques différents : MM. Capelle, Chéron, Choquart, Gastaldy, Gentil, Grusse, Jadin, Philippe, Pujol et Ribbing. (Voy. ces noms dans le t. XI de la France littéraire.)

ADRIEN (2), autre prénom sous lequel se sont cachés trois auteurs dramatiques : MM. Léliou, Payn et Viguiet. (Voy. ces noms dans le t. XI de la France littéraire.)

AG....., docteur-médecin, *ps.* [Alexandre GAUTHIER, D.-M.].

Médecin (le) des campagnes. Traité des maladies que l'on peut guérir soi-même, de celles que l'on doit traiter avant l'arrivée du médecin, de tous les accidents qui exigent de prompts secours, et de la désinfection par le chlore. Paris, Crochard; Audot, 1831, in-12, 3 fr. [31]

AGAPIDA (Fray Antonio), *aut. supp.* [Washington IRWING].

Histoire de la conquête de Grenade, tirée de la chronique manu-

(1) Et Adolphé G.

(2) Et aussi Adrien L.... et Adrien P.

scrite de — ; trad. de l'angl. par *J. Cohen*. Paris, Dehay, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [32]

La même année, on a fait à Paris une contrefaçon de l'original, qui est intitulée : *A Chronicle of the conquest of Grenada, from the mss. of Fray Antonio Agapida*. Paris, Baudry; Gallignany, 2 vol. in-12, 12 fr.

AGATHON (le frère), *nom de relig.* [Joseph GONLIEU], 6<sup>e</sup> supérieur général des frères des Écoles chrétiennes.

I. Observations (ses) sur les répétitions publiques qui se font à la fin de l'année scolastique dans différentes maisons de l'Institut. (Nouv. édit.) Paris, Moronval, 1826, in-8 de 56 pages. [33]

II. Douze (les) vertus d'un bon maître, par M. de *Lasalle*, expliquées par le—. (Nouv. édit.) Avignon, Séguin aîné, 1835, in-12. [34]

III. Avertissements généraux du frère Agathon, supérieur général, aux directeurs des frères des Écoles chrétiennes, en date du 4 octobre 1787. Paris, Moronval, 1835, in-8 de 16 pages. [35]

AGATHOPHRON, Lacédémonien, *édit. dég.* [Constantin-Agathophon NICOLOPOULO, de Smyrne].

Dialogue sur la révolution grecque, par feu *Grégoire Zalik*, publié... aux frais de la généreuse veuve. [En grec moderne.] Paris, de l'impr. de Casimir, 1829, in-18. [36]

Nicolopoulo a été plus que l'éditeur de ce volume. Il y a ajouté deux pièces qui servent de préliminaires : 1<sup>o</sup> une *Épître au célèbre Cunaris*, en vers grecs, avec une version en prose française ; 2<sup>o</sup> un *Discours adressé à tous les jeunes Grecs sur l'importance de la littérature et de la philosophie grecque*, en grec. Ce Discours forme 82 pages. Il en a été tiré à part un petit nombre d'exemplaires.

AGNEZ, *ps.* [Guillaume REY, médecin].

Dissertation sur la peste de Provence. 1721, in-12. [37]

AGNOSTUS, *ps.* [S. DU HAMEL, professeur de l'Université].

*Agnoia amplissimæ magnificientissimæque oligomatum reginæ panyricus. Parisiis*, 1715, in-12. [38]

La traduction française se trouve à la suite du texte latin.

En lisant cet ingénieux ouvrage, on voit que Du Hamel avait déjà prononcé une harangue : *de Eloquentiæ præstantiâ*.

AGRICOL (Magne), *ps.* [le sieur de HAITZE].

Histoire de Saint-Benezet, entrepreneur du pont d'Avignon. Aix, veuve David, 1708, in-12. [39]

AHASVERUS, *ps.* [Didier ROTH, D.-M.], auteur d'articles de littérature médicale, dans les Archives et Journal de la médecine homœopathique.

AHMED FRENGUY, renégat flamand. Voy. HADGI MEHEM-MED EFENDY.

AIGLEMONT (d'). Voy. FLACHAT SAINT-SAUVEUR.

AIGNAN (Étienne), de l'Académie française, *édit. supp.* du livre suivant :

Œuvres de *J. Racine*, avec les notes de tous les commentateurs et des études sur Racine. Paris, Dupont; Bossange père, 1824, 6 vol. in-8, 33 fr., et sur pap. vélin, tiré à 25 exempl., 66 fr. [40]

Cette édition *variorum*, pour laquelle Aignan se fit donner par M. Dupont la somme de 4,000 fr., n'est qu'une pure réimpression de l'excellent travail de M. Aimé MARTIN sur notre célèbre tragique. M. Aimé Martin a toujours considéré cette édition comme la troisième de son Racine, et il en parle dans une pièce préliminaire d'une autre postérieure, qui ferait la quatrième, publiée en 1827, 7 vol. in-8.

Ce n'est pas la première accusation de plagiat qui soit portée contre Aignan. Quand, en 1812, il publia la seconde édition de sa traduction de l'Iliade, qui avait paru pour la première fois en 1809, les journaux accusèrent avec beaucoup d'amertume Aignan d'en avoir emprunté la plus grande partie à Rochefort. Il paraît qu'il a littéralement pris à ce dernier 1200 vers de sa traduction.

AIGREMONT (d'), *aut. supp.* [le chevalier de LA VALLIÈRE].

Pratique et Maximes de guerre. Paris, Loyson, 1652, in-12. [41]

Deux ans plus tard parut l'édition originale du livre du chevalier de La Vallière, sous le titre de : *les Maximes de guerre*. Paris, Loyson, 1654, pet. in-8.

L'éditeur, l'abbé de La Vallière, se plaint que cet ouvrage, dédié par l'auteur au cardinal Mazarin, qui en possédait le manuscrit, ait été imprimé sous un autre nom et avec une autre dédicace; mais il ne nomme pas le voleur. — Ce voleur était le sieur d'Aigremont. — Le livre du sieur d'Aigremont est absolument le même que celui du chevalier de La Vallière, imprimé d'abord en 1654, et de nouveau en 1673, sous le titre de : *Maximes et Pratiques de la guerre*. Paris, Loyson.

A. A. B—R.

AIMON (Jacques), *trad. supp.* [VOLTAIRE]. Voy. OBERN.

AJASSON DE GRANDSAGNE (le vic. J.-B.-F.-E.), *trad. supp.*

Histoire naturelle de *Pline*, traduction nouvelle (avec le texte en regard), par M. Ajasson de Grandsagne (ou plutôt par MM. *Valentin Parisot* et *Louis Liskenne*), annotée par MM. Beudant, Brongniart, G. Cuvier, Daunou, Eméric David, Descuret, Doé, E. Dolo, Dugate, Fée, L. Fouché, Fourier, Guibourt, El. Johanneau, Lacroix, Lafosse, Lemerrier, Letronne, Louis Liskenne, L. Marcus, Mongès, C.-L.-F. Panckoucke, Valentin Parisot, Quatre-mère de Quincy, P. Robert, Robiquet, H. Thibaud, Thurot, Valenciennes, Hipp. Vergne. (Précédée d'une Notice sur la vie et les

ouvrages de Pline, et de témoignages des anciens et de quelques modernes sur Pline second, par *Louis Marcus*. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1829-30, 20 vol. in-8, 140 fr. [42]

Cette traduction, dont Ajasson de Grandsagne n'a même pas revu les épreuves, fait partie de la Bibliothèque latine-française de M. Panckoucke.

AKAKIA (1) (le docteur), médecin du Pape, *aut. supp.* [VOLTAIRE].

Diatribes du docteur Akakia, médecin du pape; Décret de l'Inquisition et Rapport des professeurs de Rome au sujet d'un prétendu président (Maupertuis). Rome (Berlin), 1752, in-8; Rome (Leipzig), 1753, in-8. [43]

Cette plaisanterie a été souvent réimprimée. C'est un badinage innocent sur un livre ridicule du président d'une académie (Moreau de Maupertuis, président de l'Académie de Berlin), lequel parut à la fin de 1752.

Dans son édition de Voltaire, M. Beuchot a inséré cet ouvrage au XXXIX<sup>e</sup> vol., t. III des Mélanges. Il y a mis en tête cet avertissement : Sous le titre d'*Histoire du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo*, parut en 1753 une brochure de 41 pages. C'était la réunion de quelques opuscules publiés séparément, savoir : 1<sup>o</sup> *Diatribes du docteur Akakia* (comprenant le *Décret de l'Inquisition, le Jugement des professeurs* et l'*Examen des lettres*); 2<sup>o</sup> la *Séance mémorable*; 3<sup>o</sup> le *Traité de paix*; 4<sup>o</sup> la *Lettre du docteur Akakia*, etc. En réunissant ces pièces, on y ajouta un petit préambule, et, entre chacune d'elles, quelques phrases en forme de *N. B.* C'est sous le titre, très convenable à leur réunion, d'*Histoire du docteur Akakia*, que ces pièces ont été reproduites dans diverses éditions du « Siècle politique de Louis XIV ». L'ouvrage se composant ainsi de plusieurs opuscules, dont le premier est de 1752, et les autres de 1753, j'y ai mis le double millésime 1752-53. Ces opuscules, à chacun desquels j'ajoutai quelques notes, furent composés à l'occasion de la querelle de Maupertuis avec Kœnig, sur laquelle on peut, dans la Correspondance de Voltaire, consulter la « Réponse à un académicien de Berlin », du 18 septembre 1752.

C'était une chose extraordinaire qu'un philosophe assurât qu'il n'y a d'autre preuve de l'existence de Dieu qu'une formule d'algèbre; que l'âme de l'homme, en s'exaltant, peut prédire l'avenir; qu'on peut se conserver la vie trois ou quatre ans en se bouchant les pores. Plusieurs idées non moins étonnantes étaient prodiguées dans ce livre.

Un mathématicien de La Haye ayant écrit contre la première de ces propositions, et ayant relevé cette erreur de mathématique, cette querelle occasionna un procès dans les formes, que le président lui intenta devant la propre académie qui dépendait de lui, et il fit condamner son adversaire comme faussaire.

Cette injustice souleva toute l'Europe littéraire : c'est ce qui donna naissance à la *Diatribes* que nous citons. C'est une continuelle allusion à tous les passages du livre dont le public se moquait. On y fait d'abord parler un mé-

(1) *Akakia*, comme on le sait, est la traduction en grec de *Sans Malin*, nom du premier médecin de François I<sup>er</sup>.

docteur, parce que, dans ce livre, il était dit qu'il ne fallait point payer son médecin quand il ne guérissait pas.

Cette *Diatrise* virulente avait amusé Frédéric, lorsque Voltaire la lui lut en manuscrit; mais ce prince, qui estimait avec raison Maupertuis, défendit à Voltaire de faire imprimer cette pièce satirique. Celui-ci ne tint aucun compte de la défense du roi; il livra l'ouvrage à la presse. Frédéric, irrité, fit saisir l'édition, et la fit brûler sur la place des Gendarmes, à Berlin, par la main du bourreau, le 24 décembre 1752, à dix heures du matin; ensuite il alla trouver Maupertuis, et lui dit: « Je vous apporte les cendres de votre ennemi. » Voltaire était alors à Berlin; mais il ne tarda pas à demander la permission d'en sortir pour aller prendre les eaux de Plombières. Il fit réimprimer sa *Diatrise* à Leipzig, en y passant; cela révolta de nouveau Frédéric, qui fit courir après l'auteur; il fut arrêté à Francfort, et y séjourna tristement un mois sous la garde d'un M. Freytag, homme peu accommodant de sa nature. On trouve le récit de cette lamentable aventure, racontée au long dans « l'Histoire littéraire de Voltaire », par le marquis de Luchet. Cassel, 1781, 6 vol. in-8, t. V, p. 245-92.

AKERLINO (le docteur), trad. pseud. [M. JACQUIN, imprimeur].

Prusse (la) galante, ou Voyage d'un jeune Français à Berlin; trad. de l'allemand. Coitopolis (Paris, Jacquin), 1801, in-12. [44]

Il existe une première traduction anonyme de ce petit ouvrage et sous le même titre. Paris, 1800, in-8. Elle est due à M. le baron Dupin, ancien préfet, depuis maître en la Cour des comptes.

En comparant les deux écrits ensemble, on remarque que celui du docteur Akerlino est plutôt une imitation chargée qu'une contrefaçon de la traduction de M. Dupin. Jacquin, qui voulait paraître étranger à cette publication érotique, la laissait attribuer à l'un des ouvriers de son imprimerie. A. A. B—a.

AKIB (le rabbin), *écriv. hébreu supp.* [VOLTAIRE].

Sermon prononcé à Smyrne, le 20 novembre 1761; traduit de l'hébreu. 1761, in-8. [45]

Entre le titre et le texte, dans une édition de 1765, qui fait partie du t. III des *Nouveaux Mélanges*, on a ajouté cette phrase: « On le croit de la même main que la *Défense de milord Bolingbrocke.* »

Ce Sermon est postérieur au 21 septembre 1761, jour de l'exécution de Margrida à Lisbonne. Cependant on en trouve la mention dans une lettre de Voltaire à madame de Fontaine, du 1<sup>er</sup> février 1761; ce qui prouve seulement que cette lettre, telle qu'elle a été imprimée, est une de celles qu'on a composées de fragments de plusieurs; mais, le 26 janvier 1762, Voltaire écrivait à d'Argental qu'il était difficile à présent de se procurer du *Sermon du rabbin Akib*; ce qui prouve qu'il y avait déjà quelque temps que la distribution en avait été faite. Je crois donc, dit M. Beuchot, pouvoir assigner le dernier trimestre de 1761 pour époque de la publication du *Sermon*.

A. L., ps. [L.-Fr. L'HÉRITIER], auteur d'articles sur la police; imprimés dans « l'Aristarque », lesquels, répétés par toutes les feuilles quotidiennes, amenèrent l'expulsion de Vidocq. [46]

AL... (d'), *trad. pseud.* [Nic. FRÉRET, de l'Académie des inscriptions].

Mérope, tragédie du marquis de *Maffei*, trad. de l'italien en français par d'Al..., avec le texte. Paris, 1718, in-12. [47]

ALBANIE (le prince d'), *ps.* [Stéphano ZANNOVICH].

Alcoran (l') des princes. Saint-Pétersbourg, 1783, in-8. [48]

C'est à tort que quelques bibliographes attribuent cet ouvrage à J.-B. Cloots.

ALBANUS (*Ægidus*), *nom traduit* [Gilles de WITTE].

I. *Refutatio prodroma libelli cui titulus est : Breve memoriale... de statu et progressu jansenismi in Hollandiâ.* Delphis, 1698, in-4. [49]

Ce livre contient tout le système du parti.

II. *Augustinus Yprensis vindicatus, atque à damnatione romanorum pontificum, Urbani VIII, Innocentii X, Alexandri VII et Clementis XI, ereptus et erutus : sive Apologeticus perillustris ac reverendissimi domini Cornelii Jansenii, etc. In quo controversiæ jansenianæ prima clementa et principia statuuntur, etc. Per Ægidium Albanum, nuper in civitate metropolitica Mechliniensi decanum et pastorem ecclesiæ collegiatæ et parochialis beatæ Mariæ trans-Diliam, anno afflictæ gratiæ 70. Æræ vulgaris, 1711, in-4 de 516 pag.* [50]

Les Jésuites tonnèrent contre cet ouvrage. Voici ce qu'on lit sur lui dans la Bibliothèque des livres jansénistes du P. Colonia, édition augmentée par le P. Patouillet, 1752, t. I<sup>er</sup>, p. 132 :

« C'est ici une criminelle apologie de Jansénius et de sa doctrine : il faut donc s'attendre à y trouver toutes les erreurs de celui qu'on entreprend de justifier ; mais comme si ce n'en était pas assez, on y en ajoute encore de nouvelles, qui ne méritent pas moins tous les anathèmes de l'Église. Nous n'en citerons qu'un exemple. A la page 112, chap. XXIII, l'auteur établit (et il en fait la matière d'un chapitre entier) que *tout chrétien est obligé par un précepte divin de croire fermement qu'il est du nombre des prédestinés.* N'est-ce pas donner un démenti formel à saint Paul, qui veut que nous travaillions à notre salut avec crainte et tremblement ? N'est-ce pas inspirer, n'est-ce pas même ordonner aux fidèles une fausse sécurité, qui ne peut que produire en eux l'orgueil et la présomption, tarir la source des bonnes œuvres, détruire la vigilance chrétienne, et enfanter le plus honteux quietisme et le plus affreux libertinage ? »

III. *Augustini Yprensis vindicati Vindiciæ uberiores, sive Epistola D. Fenelon, archi-episcopi Cameracensis ad D. Paschasium Quesnellium, et Responsionis ab hoc ad D. Fenelonium datæ, quâ parte Denuntiationem bullæ clementinæ invadunt, excussio à depulsio. Anno Domini 1711, in-4.* [51]

C'est une suite à la *Denuntiatio solennis bullæ vineam Domini Sabaoth*,

publiée sous le voile de l'anonyme, en 1709, par de Witte. Fénelon a écrit une *Lettre* très vive contre cette dénonciation. Voy. le t. XIII de ses OEuvres.

IV. Augustini Yprensis vindicati vindiciarum uberiorum pars altera, sive Epistola apologetica ad amicum provincialem, adversus responsum D. Paschasio Quesnellii *denuntiationem* à me factam clementinæ constitutionis, denuo (ut minùs dicam), immitissimè arrodantis. 30 martii 1712. [52]

Réponse à la lettre que le P. Quesnel avait publiée contre le n° 51.

ALBERONI (le cardinal Jules), *apocr.* [DUREY DE MORSAN].

Testament politique du —, recueilli de divers mémoires, etc., de S. E., par M. A. M., traduit de l'italien par le C. de R. B. M. (composé par *Durey de Morsan*, revu et publié par *Maubert de Gouvest*). Lansanne, Bousquet, 1753, in-12. [53]

Qui est l'auteur du Testament politique du cardinal Alberoni? se demande Auguis dans un écrit que nous aurons occasion de citer souvent, et intitulé : *Préface envoyée de Berlin*. Et il ajoute : Le général Morgan m'a dit qu'en 1782 ou 1783, il en avait vu à Rome plusieurs pages, écrites de la main même de ce cardinal. Ce fait est peu croyable. Ce qu'on lit au sujet de ce Testament politique dans le Journal encyclopédique du mois de mai 1767 ne mérite pas, selon moi, plus de confiance. On raconte qu'un M. Durey de Morsan, que le dérangement de sa fortune avait forcé de voyager, s'était d'abord réfugié à Neufchâtel, avait été ensuite à Madrid, où il avait ramassé beaucoup de matériaux et un grand nombre d'anecdotes sur l'administration et sur la vie privée du cardinal Alberoni, qu'il avait traduit en français ces différents mémoires, et que, pour les rendre plus intéressants, il avait imaginé de faire parler Alberoni lui-même, et qu'il avait développé dans toute son étendue, sous le titre de *Testament du cardinal Alberoni*, le génie de ce fameux ministre; que, dans un voyage que M. Durey de Morsan fit en Hollande, il lia connaissance avec Maubert de Gouvest, espèce d'aventurier qui ne manquait pas de talent; que, lui ayant montré son travail sur Alberoni, Maubert le pria de le lui laisser lire à tête reposée, et lui dit, après l'avoir lu, que c'était un ouvrage qui pouvait lui rapporter beaucoup; que néanmoins il ne lui en donna que la misérable somme de 20 écus, et que, lorsqu'au bout de six mois, l'ouvrage parut sous les initiales de Maubert, il eut l'impudence de s'en dire l'auteur. C'est M. Durey de Morsan qui raconte lui-même aux auteurs du Journal encyclopédique les détails de cette aventure. Durey de Morsan était fils du receveur général des finances Durey d'Harnoncourt. Ce père, riche de 5 millions, ne donnait à dépenser à son fils, après son cours d'études, que la modique somme de 600 livres; il eut un tort encore plus grave envers ce fils, celui de lui donner de mauvais exemples sous le rapport des mœurs. Le fils contracta des dettes, et, en peu de temps, ses créanciers, ou plutôt d'infâmes usuriers lui demandèrent 110,000 livres, ce qui l'obligea de s'éloigner pour éviter leurs poursuites.

P. R. A—s.

Voltaire connaissait beaucoup Durey de Morsan, et il n'ignorait pas sans doute que le Testament politique d'Alberoni était plus son ouvrage que celui



de Maubert; c'est donc avec connaissance de cause qu'il a dit du bien de ce Testament. La note de M. Renouard à ce sujet, dans son édition de Voltaire t. XLIII, p. 512, n'est pas assez approfondie. A. A. B.—a.

ALBERT, *aut. dég.* [Auguste-François THIEBRY], acteur et auteur dramatique. (Voy. ce nom dans le tome XI de la France littéraire.)

ALBERT, *aut. dég.* [DECOMBE], choréographe. (Voy. ce nom dans le tome XI de la France littéraire.)

ALBERT [BÉNARD, juge de paix à Lonjumeau].

Cent et une (les) charades de M. Delignolles, mêlées de riens critiques, littéraires et politiques. (Le tout en vers.) Paris, Ledoyen, 1837, 2 livraisons in-8 ensemble de 68 pages. [54]

ALBESTROPHE [la comtesse d'], *aut. supp.*

Mémoires de —, mère de la duchesse d'Albany (Charlotte Stuard). [Composés par madame la comtesse *Palamède de Macheco*]. Paris, Delaunay; Maradan, 1819, in-12. [55]

Réimprimé en 1820, à la suite du roman du même auteur, intitulé : *le Comte de Saint-Hérem*, 2 vol. in-12.

ALBIN (Sébastien), *ps.* [madame Hortense CORNU, femme de l'artiste de ce nom].

I. Ballades et Chants populaires (anciens et modernes) de l'Allemagne. Traduction nouvelle. Paris, Charles Gosselin, 1841, in-18, 3 fr. 50 c. [56]

II. Goethe et Bettina. Correspondance inédite de Goethe et de madame *Battina d'Arnim*. Traduit de l'allemand. Paris, Ch. Gosselin, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [57]

ALBINS (d'), *ps.* [L.-G. MICHAUD, libraire].

Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, ou Almanach pour 1796. Bâle, Tourneisen (Paris, Gueffier), 1796, in-8. [58]

ALBONNUS, membre d'aucune Académie, *ps.* [J.-A. BONNOMET].

Gayant, poème humoristique. Douai, Obez, 1841, in-8 de 28 pag. — Sec. édit., revue et augmentée d'une post-face. Douai, le même, 1842, in-8 de 36 pag., 1 fr. [59]

Il reste toujours quelque chose des *Kermesses flamandes*. La fête de Douai de 1841 a produit un poème, mais un poème qui se sent un peu de son origine, un poème burlesque. Certes, on ne trouvera pas dans cette joyeuse publication l'érudition qu'on rencontre dans la dissertation sur *Gayant* de M. le conseiller Quinson, mais cette bluette n'est dépourvue ni d'esprit ni de gaieté.

et dans elle se réveille cette grosse verve que les Anglais appellent *humour* : c'est sans doute ce qui lui a valu cette épithète d'*humoristique* de nouvelle invention. Cet opuscule, plus heureux que les gros livres, a eu deux éditions en moins d'un mois ; c'est là un succès qui doit flatter l'auteur et l'encourager à composer des œuvres plus importantes et plus sérieuses. A. D. [*Arth. Dinoux.*]

La parade de Gayant est une de ces fêtes de Douai, appelées kermesses : elle est ancienne. Outre le poème de M. Bonnoinet et la dissertation de M. le conseiller Quenson, il existe encore une *Notice historique sur le géant de Douai et sa procession*. Douai, de l'impr. d'Adam, 1840, in-8 de 144 pages.

ALCÉ DU GÉROILE, *anagram*. [Claude LE GOYER].

Description d'un monstre né en Saragosse, etc., ensemble le combat merveilleux de deux oiseaux. Paris, 1558, in-12. [61]

ALCOFRIBAS (feu maître), abstracteur de quintessence, *ps*. [Fr. RABELAIS].

I. Vie (la) très horrible du grand Gargantua, père de Pantagruel. Lyon, 1542, in-16. [62]

Premier et second livres du fameux roman de Rabelais.

II. Grands Annales, ou Chroniques très véritables des gestes merveilleux du grand Gargantua et Pantagruel, son fils. 1542, in-8. [63]

ALCOFRIBAS NASIER, *anag*. [François RABELAIS].

Horribles (les) et épouvantables faits et prouesses du très renommé Pantagruel, roi des Dipsodes, fils du grand roi Gargantua, augmenté et corrigé fraîchement par maître Jehan Luriel, docteur en théologie. Lyon, Fr. Juste, 1533, in-16. [64]

ALCRIPE (Philippe d'), sieur de Néri en Verbos, *anagr*. [LE PICARD].

Nouvelle (la) Fabrique des excellents traités de la vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mélancoliques à vivre de plaisirs. Paris, Jean de Laestre, 1579, in-16. [65]

D'Alcripe est l'anagramme de Le Picard, et Néri celui de rien. Ce Le Picard, sieur de Rien en Verbos, c'est-à-dire en paroles, comme l'explique La Monnoye sur La Croix du Maine, était un moine, suivant le marquis de Paulmy, dans ses *Mélanges* d'une grande bibliothèque, t. XX, p. 1. A. A. B—R.

ALCUINUS (J.), *anagr*. [Joannes CALVINUS].

Institutio christianæ religionis, nunc vero demùm suo titulo respondens. Argentorati, 1539, in-fol. [66]

Vendelinus Ribeltius mit en circulation deux espèces d'exemplaires ; le plus grand nombre portaient sur le frontispice le nom de Calvin ; quelques uns seulement eurent celui d'Alcuin ; mais dans tous, l'intitulé de la

dédicace est conçu en ces termes : *Potentissimo illustrissimoque monarche magno Francorum regi principi ac domino suo*, **ALCUINUS**.

La Bibliothèque de Sorbonne possédait un exemplaire avec le nom d'*Alcuin* sur le frontispice. V. Christ. Sigismundi Liebii, diatribe de pseudonymi J. Calvini. Amstel., 1723, in-8, p. 26. A. A. B—n.

**ALDIBORONTOPHOSCOPHORNIO** (le révérend Claude), nez à Béthune, commentateur imaginaire des Trois Messéniennes, par M. Potier. Paris, 1824, in-8 de 36 pag. (Voy. **POTIER**.)

**ALEMBERT** (J. LEROND D'), *apocr.* [l'abbé **CANAYE**].

Discours préliminaire, imprimé à la tête de l'Encyclopédie. [67]

C'est au moins l'opinion de Mercier, abbé de Saint-Léger. Néanmoins ce morceau a été réimprimé dans les Mélanges, ainsi que dans les diverses éditions des Œuvres de d'Alembert, avec la critique qui en avait été faite, et la réponse de d'Alembert.

**ALETHEOPHILUS** (Urbicus), *ps.* [Gilles de **WITTE**].

I. *Controlator Pseudo-Ecclesiasticus, sive Rapsodia rustica confutata*. 1690, in-4 de 35 pag. [68]

Contre un sermon d'un moine maronite dans lequel il avait avancé des faits très pernicieux sur la pénitence.

II. *Pica Ranstensis, seu Rejectio Disquisitionis historico theologicae Hieronymi Haerts P. in Ranst*. 1690, in-4 de 7 pag. [69]

Sur le même sujet.

G. de Witte a publié en faveur du jansénisme plus de trente ouvrages, sous vingt masques latins. Tous ses ouvrages sont depuis longtemps oubliés ; car la dernière édition du Dictionnaire des livres jansénistes, par le P. Colonia, avec des augmentations du P. Patouillet (Anvers, 1752, 4 vol. in-12), ne cite que les principaux écrits de ce défenseur des doctrines de Jansénius, et garde le silence sur les moins importants, parmi lesquels on doit ranger les nos 68 et 69. Feller, dans son Dictionnaire historique, et les auteurs de la Biographie universelle n'ont pas cru devoir en citer plus que n'avaient fait les PP. Colonia et Patouillet ; mais on trouve la liste complète des ouvrages de Gilles de Witte, tant avec son nom, qu'anonymes, et sous ses vingt pseudonymes, dans un volume intitulé : *Idée de la vie et des écrits de G. Witte*, Amsterdam, 1756, pet. in-12. Ce volume est attribué à l'abbé Pierre **LE CLERC**, sous-diacre de l'église de Rouen. Il forme, non le deuxième volume, comme l'a dit A.-A. Barbier, sous le no 21131 de son Dictionnaire des ouvrages anon. et pseudon., mais le troisième d'un ouvrage dont la publication est due à ce même abbé Le Clerc, et qui a pour titre : *le Renversement de la religion et des lois divines et humaines par toutes bulles et brefs donnés depuis près de 200 ans contre Baius, Jansénius, les Cinq propositions, pour le Formulaire et contre le P. Quesnel, etc., etc.* Rome (Rouen), 1756, 2 vol. pet. in-12. On trouve dans ces deux volumes des traductions françaises de plusieurs pièces latines de Gilles de Witte.

**ALETHÈS** (Irenée), professeur en droit dans le canton d'Uri, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre sur les panégyriques. La Haye, Frédéric Straatmann, 1767, in-8. [70]

Cette pièce est d'avril ou mai 1767. Madame Du Deffand en parle dans sa lettre à H. Walpole, du 23 mai. Le même jour, d'Alembert en accusait réception à Voltaire. Catherine II en remercia l'auteur dans sa lettre du 18-19 mai.

**ALETHINUS** (Theophilus), *édit. ps.* [Joannes CLERICUS].

*Dionysii Petavii opus de theologicis dogmatibus cum notulis Theophili Alethini.* Antwerpiae (Amst.), 1700, 6 vol. in-fol. [71]

**ALETHOF** (Ivan), secrétaire de l'ambassade russe, *ps.* [VOLTAIRE].

Russe (le) à Paris, petit poème en vers alexandrins, composé à Paris au mois de mai 1760. (Suivi de notes.) Sans lieu d'impression ni date, in-8 de 16 pag. [72]

Réimprimé depuis parmi les *Contes en vers, Satires et Poésies mêlées* de l'auteur.

**ALÉTHOPHILE**, *ps.* [le P. Jean COURTOT, de la congrégation de l'Oratoire].

Lettre d'un ecclésiastique à un bachelier de ses amis. 1663. [73]

**ALÉTHOPHILE** (Cl.-Fr.-Xav.), *ps.* [MERCIER, de Compiègne].

Fragments dramatiques d'Aléthophile, faisant suite aux Soirées d'automne (du même auteur). Paris, Mercier, sans date (1795), petit in-12 de 136 pag. [74]

Ce volume contient deux comédies : *Raton vengé, ou le Poète puni*, en trois actes et en vers, et *C'est un ange, ou Notre manière de voir*, en un acte et en prose. En tête du volume, on trouve un morceau (en vers) intitulé : *Un an de la vie d'Aléthophile*, fragment pour servir de préface, et à sa suite une *Histoire d'Aléthophile*.

**ALÉTHOPHILE**, *ps.* [ ].

Éphéméride, ou Coup d'œil d'un jour. Paris, de l'impr. de Pillot aîné, 1831, in-8 de 8 pag. [75]

**ALETHOPHILUS** (Sebastianus), *ps.* [Samuel SORBIÈRE].

I. Epistola de thoracis lacteis. [76]

Imprimée avec Joannis Pecqueti Experimenta nova anatomica. Parisiis, 1654, in-4.

II. Seb. Alethophi ad Franciscum Lignerium epistola de vitanda in scribendo acerbitate. 1657, in-4. [77]

**ALETHOPHILUS** (Christianus), *ps.* [HENRICUS A S. IGNATIO, carmelitanus].

Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitatibus Clementi XI atque orbi universo denunciatae. Argentorati, 1710, in-12. [78]

**ALETHOPHILUS CHARITOPOLITANUS**, congregat. de fide propag., *ps.* [Joan. COURTOT, congreg. orat.].

Manuale catholicorum, 1651, in-18; 1663, in-8. [79]

Brûlé par la main du bourreau.

**ALÉTOPHILE** (S.), *ps.* [QUÉRIAU].

Examen du système de M. Newton sur la lumière et les couleurs, Euphronople et Paris, Vente, 1766, in-8. [80]

**ALÉTOPHILE**, *ps.* [L. de LAUS DE BOISSY].

Addition à l'ouvrage intitulé les Trois siècles de notre littérature, ou Lettre critique adressée à M. Sabatier, de Castres, soi-disant auteur de ce dictionnaire. Amsterdam, et Paris, J.-F. Bastien, 1773; in-8 de 68 pag. [81]

Dans cet opuscule, publié immédiatement après l'apparition de la première édition des Trois siècles de la littérature, on en dispute déjà la propriété à l'abbé Sabatier.

**ALÉTOPOLIS** (l'évêque d'). Voy. Humble (l') évêque d'A.....

**ALEXANDER**, Anglo, theologo vetutissimo, *ps.* [CARPENTIER].

Summa, seu destructorium vitiorum. Nurembergæ, 1496; — Venetiis, 1582, in-4; — Parisiis, 1621, in-fol. [81 bis]

Ce théologien n'est pas si ancien, puisqu'il cite saint Thomas et Holcott. On l'a quelquefois confondu avec Alexandre de Alès. G. Caye et C. Oudin nous apprennent qu'il se nommait Carpentier, qu'il était fils d'un menuisier, et que sa modestie lui fit céler son nom de famille. (*Note de l'abbé Bouillot.*)

**ALEXANDER PATRICIUS ARMACANUS**, *ps.* [Cornelius JAN-SENIUS].

Mars gallicus, seu de justitiâ armorum et foederum regis Gallicæ, libri duo. 1635, in-fol.; — 1636, in-4; — 1637, in-12. [82]

Mars (le) françois, ou la Guerre de France, en laquelle sont examinées les raisons de la justice prétendue des armes et des alliances du roi de France...; traduite de la troisième édition (par Ch. Hersent). 1637, in-8. [82\*]

Il existe une réfutation de cet ouvrage de Corn. Jansenius, qui a paru sous ce titre :

*Vindiciæ gallicæ adversus Alexandrum Patricium Armanacum theologum* (à Daniel de Priezac). Parisii, 1638, in-12, et dans les *Mélanges* de l'auteur. Parisii, 1638, in-4. — Cette réfutation a été traduite en français, et publiée sous ce titre : *Défense des droits et prérogatives des rois de France contre Alexandre-Patrice Armanac, théologien*, écrite en latin sous le titre : *de Vindiciæ gallicæ* (par Daniel de Priezac), et fidèlement traduite en français (par J. Baudoin). Paris, Rocolet, 1639, in-8.

ALEXANDRE, prénom sous lequel il existe des pièces de théâtre de treize auteurs différents : MM. Barginet, Basset, Ant. Béraud, Bernos, Chaponnier, Mme Friedel, Guesdon, Laborde, Martincau, le vic. de Ségur, Tardif, Véry. [Voyez ces noms dans le tome XI de la France littéraire.]

ALEXIS (le seigneur), Piémontais, *ps.* [Guillaume RUSCELLI].  
Ses Secrets. Anvers, 1564, in-8 et in-12. [83]

ALEXIS (Léon d'), *ps.* [le cardinal de BÉRULLE].  
Traité des énergumènes, suivi d'un Discours sur la possession de Marthe Brossier, contre les calomnies d'un médecin de Paris. Troyes, 1599, in-8. [84]

L'ouvrage du docteur Marescot, médecin à Paris, a paru sous le voile de l'anonyme et sous ce titre : *Discours sur le fait de Marthe Brossier, prétendue démoniaque*. Paris, Mamert Patisson, 1599, in-8.

ALEXIS, archevêque de Novogorod-la-Grande, *ps.* [VOLTAIRE].  
Mandement du révérendissime père en Dieu, Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande. 1765, in-8 de 21 pages. — Autre édition, même date, in-8 de 15 pages. [85]

Cet opuscule est d'octobre 1765. L'édition, en 21 pages, qui est probablement la première, a de nombreuses fautes, qui ont été reproduites jusqu'en 1831. Les *Mémoires secrets* du 6 novembre 1765 parlent d'une édition en 12 pages : peut-être n'est-ce qu'une transposition de chiffres, et a-t-on mis 12 au lieu de 21. M. Beuchot n'a jamais vu cette édition.

A la fin du mois d'août, ou dans les premiers jours de septembre 1765, parurent les *Actes de l'Assemblée générale du clergé de France*. Ces Actes contenaient : 1<sup>o</sup> Condamnation de plusieurs ouvrages contre la religion (entre autres l'*Essai sur l'Histoire générale*, le *Dictionnaire philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, ouvrages de Voltaire); 2<sup>o</sup> Exposition sur les droits de la puissance spirituelle; 3<sup>o</sup> Déclaration sur la constitution *Unigenitus* et la Lettre encyclique de Benoît XIV, du 18 octobre 1756. A la suite de ces trois pièces on avait reproduit la Réclamation du clergé de 1760 et la Déclaration de 1762. Un arrêt du parlement de Paris, du 4 septembre 1765, ordonna la suppression des Actes du clergé.

Une Lettre circulaire de l'Assemblée du clergé de France, datée du 27 août, et qui devait accompagner l'envoi des Actes, fut déferée au parlement, qui, le 5 septembre 1765, condamna à être lacéré et brûlé au pied du grand esca-

lier cet écrit en deux feuilles, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni lieu d'impression, etc. Cet arrêt du parlement du 5 septembre fut exécuté le lendemain 6, en présence de moi, Dagobert-Étienne Isabeau, l'un des trois principaux commis pour la grand'chambre.

La Lettre circulaire était signée Ch.-Ant., arch., duc de Reims, président, etc.

C'est à l'occasion de tout cela que fut fait le *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis*.

Sur les remontrances du clergé, un arrêt du conseil, du 15 septembre 1766, cassa les arrêts du parlement des 4 et 5.

Il y eut condamnation sur condamnation : 1<sup>o</sup> condamnation par le clergé de quelques livres philosophiques ; 2<sup>o</sup> condamnation des Actes du clergé par le parlement, qui n'était pourtant pas pour les philosophes ; 3<sup>o</sup> condamnation par arrêt du conseil des arrêts du parlement et des Actes du clergé : objets dont la postérité s'inquiète peu.

ALEXIS, prénom qui a servi de masque à trois auteurs dramatiques contemporains : MM. Stéph. Arnoult, Barrière et Decombe-rousse. [Voy. ces noms dans le tome XI de la France littéraire].

ALEXIS (Willibald), *ps.* [Georges-Guillaume-Henri HÆRING, fécond romancier allemand].

Cabanis, ou la Guerre de sept ans, roman historique allemand. [Trad. par madame Léo.] Paris, Gosselin, 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [86]

La version française de ce roman est abrégée. L'original, qui a été publié à Berlin, en 1832, sous le titre de *Cabanis, roman en livres*, forme 6 vol. in-8.

ALFRED, prénom sous lequel huit auteurs dramatiques contemporains se sont cachés : MM. d'Almbert, Bayard, Deforges, Const. Ménissier, Ch. Mourier, Philibert, Pichat, Tilleul. [Voy. ces noms dans le t. XI de la France littéraire.]

ALFRED-NICOLAS. Voy. JUSTIN \*\*\*.

ALI-BEY, *ps.* [Domingo BADIA-Y-LEYBLICH].

Voyage d'— en Asie et en Afrique, pendant les années 1803 à 1807. (Rédigé par *Itoquefort*.) Paris, impr. de Didot aîné, 1814, 3 vol. in-8, avec atlas oblong de 83 pl. et 5 cartes, 72 fr. [87]

ALI-CIER-BER, *ps.* [Anacharsis CLOOTS].

I. Certitude (la) des preuves du Mahométisme. Londres (Hollande), 1780, in-12. [88]

II. Lettre sur les Juifs à un ecclésiastique. Berlin (Hollande), 1783, in-12. [89]

ALITOPHILUS, *ps.* [Cl.-Barthol. MORISOT].

Veritatis lacrymæ, sive Euphormionis Lusini continuatio. Genevæ, 1624, in-12; 1626, in-8. [90]

Dans la dernière édition, Morisot prend le masque de Gabriel Stupen.

Le même ouvrage se trouve à la suite des éditions de l'Euphormion de Barday. Rothom., 1628; Lugd. Bat., 1667, in-8.

ALLÆUS (Franciscus), arabus christianus, ps. [YVONIS, Paris. capucini].

Astrologiæ nova methodus. 1654, 1658, in-fol. [91]

On trouve dans le même volume *Fatum universi*, par le même auteur, Rhodonensis, 1654; et *Disceptatio in librum de fato*, ibid., 1655.

Ce livre a été brûlé à Nantes par la main du bourreau; il est très rare.

Ces trois traités ont été réimprimés avec des additions et des corrections. Voy. l'Année littéraire, 1757, t. II, p. 25 et suiv.

ALLEMAND (UN), aut. dég. [HEINZMAN].

Voyage d'— à Paris. Lausanne, Hignou, 1800, in-8. [92]

ALLEN (William), ps. [le colonel anglais Silas TITUS].

Traité politique, composé par William Allen, Anglois, traduit en françois, où il est prouvé, par l'exemple de Moïse et par d'autres, tirés hors de l'Écriture, que tuer un tyran, *titulô* vel *exerritio*, n'est pas un crime. Lugduni, 1658, petit in-12 de 94 pages, non compris le titre, 9 à 12 fr. [93]

Edition originale et rare d'un livre assez recherché, vendu 17. 20 fr. m. r., jusqu'à 50 fr. à la vente de Guilbert de Pixérécourt.

Gui Patin dit, dans une lettre datée du 21 novembre 1659, t. I, p. 406, édit. de 1707 : « On a imprimé en Hollande un livre intitulé : *Traité politique*, etc. On dit qu'il est traduit de l'anglois; mais ce livre a premièrement été fait en françois par un gentilhomme de Nevers, nommé M. de Marigni, qui est un bel esprit. Cette doctrine est bien dangereuse, etc. »

Bayle soutient avec raison que ce livre est anglais d'origine, et que Marigni n'était point capable de la gravité et du sérieux qui règnent dans cet ouvrage. Voy. la Dissertation sur le livre de *Junius Brutus*, vers la fin. *Dist. hist. et crit.*, t. IV.

Bayle eût dû citer à l'appui de son raisonnement l'édition originale du *Traité* de William Allen. Elle est ainsi intitulée : *Killing is no murder, etc.*, by William Allen, 1657, in-4, c'est-à-dire *Tuer n'est pas assassiner*; traité abrégé en trois questions intéressantes pour le public, et propres à détourner et à empêcher des individus et des conseils d'usurper le pouvoir suprême. Par Guillaume Allen, etc. L'original anglais a été réimprimé avec des additions en 1659, et depuis en 1743, et plus récemment encore à la fin de l'ouvrage intitulé : *The revolutionary Plutarh, exhibiting the distinguished characters literary, military, and political, in the recent annals of the french Republick*. Il est reconnu aujourd'hui en Angleterre que le nom d'Allen est un masque dont se couvrit le colonel Silas Titus, célèbre par un discours prononcé au parlement pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne. Peut-être de Marigni est-il le traducteur de Silas Titus; son caractère porté à la satire lui



aura fait trouver du plaisir à transporter dans notre langue un ouvrage dirigé contre Olivier Cromwell, et qui lui est ironiquement dédié. Voy. le journal anglais intitulé : *the Athenæum*, n° 1, January 1807, p. 45, et *Literary Anecdotes, etc.*, by John Nicols, London, 1812, t. IV, p. 106. A. A. B.—a.

On a fait une réponse à l'écrit du colonel S. Titus, sous le titre de *Killing is murder*.

La réimpression de l'ouvrage français, faite à Paris en 1793 sous l'ancienne date, a peu de valeur : cependant un exemplaire imprimé sur vélin a été vendu 48 fr. en 1793, et 45 fr. 50 c., Chardin ; et un exemplaire sur papier de chine, 9 fr., Méon.

Cette singulière question a été de nouveau agitée au XVIII<sup>e</sup> siècle par un savant publiciste, Emer de VATEL, l'auteur du « Droit des gens ». C'est le sujet d'un écrit de lui qui a été imprimé parmi les Annexes du 3<sup>e</sup> volume d'une nouvelle édition du « Droit des gens », publiée avec un commentaire et des notes de M. le baron CHAMBRIER D'OLÉIRES (Paris, 1837, 3 vol. in-8). Cet écrit, dont il y a eu des exemplaires tirés à part, est intitulé : *Est-il permis en certaines circonstances d'attenter à la vie du chef de l'État ? Dialogue entre Jules-César et Cicéron*. Paris, Rey et Gravier, 1<sup>er</sup> janvier 1837, in-8 de 11 et de 17 pages. Dans l'avant-propos, les éditeurs disent que s'ils se sont déterminés à mettre sous les yeux du public ce Dialogue remarquable avant le Droit des gens, « c'est bien moins pour faire connaître leur publication, que pour satisfaire au désir que leur ont manifesté plusieurs personnes très capables d'apprécier la portée de cette sage production, lesquelles pensent, dans leur sollicitude pour le bien commun des hommes, qu'elle peut efficacement servir à ramener à des sentiments plus dignes d'eux et de notre siècle ceux que l'anarchie des passions égare au point d'en faire d'audacieux assassins. »

ALLENT (B.), ps. [Eugène BALLAND, homme de lettres et libraire à Paris].

I. Avec M. Léon Thiessé : Manuel des braves, ou Victoires des armées françaises en Allemagne, en Italie, en Égypte, etc., etc., et dédié aux membres de la Légion-d'Honneur. Paris, Plancher, 1817, 4 vol. in-12, avec fig., 12 fr. [94]

II. Animaux (les) industriels, ou Description des ruses qu'ils mettent en œuvre pour saisir leur proie ou fuir leurs ennemis ; des moyens qu'ils emploient dans la construction de leurs habitations, etc. Paris, P. Blanchard, 1821 ; — VI<sup>e</sup> édit. Paris, Lehuby, 1842, in-12, fig., 2 fr. [95]

III. Beautés de P. Corneille, ou Choix de ses passages les plus remarquables sous le rapport de la pensée et du style. Paris, P. Blanchard, 1821, in-18, 2 fr. [96]

IV. Beautés de Fénelon, ou Choix de ses plus beaux passages, disposés d'après un ordre moral, et précédés d'un avertissement. Paris, P. Blanchard, 1821, in-18, 2 fr. 50 c. [97]

V. Beautés de Massillon, etc., etc. Paris, P. Blanchard, 1821, in-18, 2 fr. 50 c. [98]

VI. Histoire de France en estampes. Paris, P. Blanchard, 1824 ; — V<sup>e</sup> édit. Paris, P. Blanchard, 1826, in-8 oblong, avec fig., 9 fr. [99]

VII. Sept (les) Nouvelles, contes moraux. Paris, A. Eymery, 1823, in-8 oblong, avec fig. color., 10 fr. [100]

VIII. Galerie française en estampes, des hommes les plus illustres dans tous les genres, avec un texte explicatif, etc. Paris, A. Eymery, 1824, in-8 oblong, avec 15 fig., 15 fr. ; fig. color., 30 fr. [101]

IX. Malice et Bonté, ou la Petite Léontine, histoire amusante et morale. Paris, P. Blanchard, 1824, in-18, avec fig., 1 fr. 50 c. — IV<sup>e</sup> édit. Paris, Dom. Belin, 1836, in-18. [102]

Dans les dernières éditions le second titre est devenu le premier.

X. Végétaux (les) curieux, ou Recueil des particularités les plus remarquables qu'offrent les plantes considérées sous leurs rapports naturels, etc. Paris, P. Blanchard, 1824, in-12, avec fig. — II<sup>e</sup> édit. Paris, Lehubey, 1835, in-12, fig., 2 fr. 50 c. [103]

XI. Eudoxe, ou la Jeunesse prémunie contre les erreurs populaires. Paris, P. Blanchard, 1825, 2 vol. in-12, 5 fr. [104]

ALMAGRO (le comte d'), *ps.* [le prince Pierre DOLGOROUKY].

Notice sur les principales familles de la Russie. Paris, F. Didot, 1842, in-8 de 100 pages, 4 fr. [105]

Réimprimé la même année à Bruxelles, dans le format in-18, et avec le véritable nom d'auteur.

Cette brochure a fait beaucoup de bruit.

Le *Journal des Débats*, du 28 mars 1843 (p. 1 et 2), lui a consacré un long article. Le *Siècle* en a fait mention dans les n<sup>os</sup> du 29 mars 1843 (p. 1 et 2), du 30 (p. 2, col. 2) et dans le feuilleton du 21 avril. Tous ces numéros ont été supprimés par la censure russe, ainsi que les pages 74-75 de la *Revue de Paris*, du 2 avril 1843. Or, voici la note que donne la *Revue de Paris* sur la brochure du prince Dolgorouky :

... « Il y aurait peut-être de la dignité et du tact à ne pas témoigner à la Russie trop de mauvaise humeur. A moins que des faits que nous ignorons ne motivent un redoublement d'aigreur de notre part envers le cabinet de Saint-Petersbourg, il est difficile de ne pas trouver un peu vif l'article publié par le *Journal des Débats* au sujet de la *Notice* composée par un grand seigneur russe. Ce n'est pas à coup sûr dans l'intérêt du prince Dolgorouky que l'article a été rédigé, car il est de nature à pousser à son comble la colère de l'empereur contre le prince. En effet, ce dernier s'est avisé de publier une *Notice* sur les principales familles de Russie. On dirait que le noble écrivain n'a voulu faire que de la science héraldique ; mais il a fait de l'histoire, et de la plus incisive. Il raconte comment Michel Romanow, en 1613, fut élevé au trône par les boyards, ses égaux, qui lui firent accepter une constitution dont il jura le maintien. En 1645, le fils de Michel Romanow, le czar Alexis,

jura d'exécuter la constitution qu'abolit Pierre-le-Grand : le vainqueur de Charles XII crut avoir besoin du despotisme pour civiliser son pays. Qu'établissait cette constitution qui a duré la plus grande partie du xvii<sup>e</sup> siècle? Elle établissait deux chambres : la chambre des communes et celle des boyards. Le souverain ne pouvait lever des impôts, déclarer la guerre, conclure des traités de paix, signer des arrêts de mort, sans le vote préalable des deux chambres. Jusqu'à Pierre-le-Grand, dit le prince Dolgorouki, tous les oukases portaient en tête cette formule : *Le czar a ordonné, et les boyards ont décidé*. Se serait-on attendu à trouver une formule aristocratiquement républicaine au frontispice de la législation russe pendant le xvii<sup>e</sup> siècle? Ainsi la Russie a aussi son histoire constitutionnelle et ses antécédents de liberté. Ces faits, qui n'étaient guère connus que des hommes politiques et des publicistes qui font de l'histoire approfondie, reçoivent aujourd'hui une divulgation éclatante. Personne n'ignorera plus désormais en Europe que la dynastie des Romanow a été élevée au trône par les États assemblés à Moscou, États composés des boyards, des voïévodes, des nobles, des marchands, des bourgeois et des propriétaires de biens-fonds. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, cette dynastie s'engagea par serment à observer une constitution qui rappelle celle d'Angleterre et de France. On peut concevoir tout ce que de pareils souvenirs doivent avoir d'irritant et de factieux aux yeux du gouvernement russe. Quel crime ne doit-ce pas être à ses yeux que de les lui rappeler et d'en remplir l'Europe? »

On trouve aussi une Notice sur l'ouvrage du prince Dolgorouky et quelques extraits dans la Revue de bibliographie analytique, de MM. Miller et Aubenas, iv<sup>e</sup> année, p. 141.

Les écrivains stipendiés de la Russie ne tardèrent pas à attaquer l'opuscule du noble prince et à signaler son auteur à la colère de l'autocrate. On sait que, malgré l'incognito dont le prince Dolgorouky s'était enveloppé, on apprit bientôt quel était le véritable auteur de ce hardi opuscule, et le prince reçut l'ordre de rentrer immédiatement en Russie, où, dès les frontières, il fut jeté dans une forteresse pour attendre que le maître eût prononcé sur son sort.

Presque aussitôt la publication de l'écrit du prince Dolgorouki fut imprimé par les mêmes imprimeurs : *Quelques mots au sujet d'un ouvrage intitulé : Notice sur quelques principales familles de la Russie*. Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1843, in-8 de 12 pages.

Les transfuges russes ont confirmé plus tard ce que le prince Dolgorouki avait avancé. Voy. les ouvrages de M. Iwan Golowine, et surtout les Observations de M. Mich. Bakounine, imprimées dans le n<sup>o</sup> du 27 janvier 1845 de la Réforme, à l'occasion d'une Lettre sur les institutions de la Russie, que M. Golowine avait fait insérer dans le n<sup>o</sup> du 18 janvier 1845 de la Gazette des Tribunaux.

**ALOFFE**, *ps.* [POURRAT, fils de l'ancien député, banquier et libraire de ce nom], artiste dessinateur, qui a participé à l'illustration de plus d'un ouvrage pittoresque de ces derniers temps.

**ALPHIT** (Pons), *anagr.* [Alphonse PETIT], auteur dramatique. [Voy. le t. XI de la France littéraire.]

ALPHONSE, prénom sous lequel six auteurs dramatiques contemporains se sont cachés : MM. Cerfberr, Champfeu, Chavanges, Gautier, Aug. Roger, Salin. [Voy. ces noms dans le t. XI de la France littéraire.]

ALPHONSE-FRANÇOIS, *aut. dég.* [Alph.-Franç. DERCY], auteur dramatique. [Voy. le t. XI de la France littéraire.]

ALPINULA (Julia), *ps.* [Frédéric-César de LA HARPE].  
Lettres... [106]

ALPINUS (Julius), *ps.* [Frédéric-César de LA HARPE].  
Lettres... [107]

ALSACIEN (UN), *aut. dég.* [HELL, ancien grand bailli de Landser et ex-constituant].

Observations d'— sur l'affaire présente des Juifs d'Alsace, 1779.  
Neuchâtel, 1790, in-8. [108]

ALSINOIS (le comte d'), *ps.* [Nicolas DENISOT].

Cantiques du premier avènement de Jésus-Christ. Paris, veuve De la Porte, 1553, in-8. [109]

ALTIMURA (Stephanus de), Ponticensis, *ps.* [Michel LE QUIEN, dominicain].

Panoplia contra schisma Græcorum; quâ romana et occidentalis ecclesia defenditur adversus criminationes Netarii, patriarchæ hierosolymitani, quas congegit in libro de primatu papæ. Parisiis, 1718, in-4. [110]

ALTUS, *ps.* [TOLLÉ, médecin de La Rochelle].

Mutus liber, in quo tamen tota philosophia hermetica figuris hieroglyphicis depingitur, ter optimo maximo Deo misericordie consecratus, solisque filiis artis dedicatus. Ruppellæ, 1677, in-fol. [111]

L'auteur pseudonyme, dit Arcère, dans son Histoire de la ville de La Rochelle, 1757, in-4, t. II, p. 384, pourrait être Jacob Saulat, sieur Des Marez, lequel demanda un privilège pour ce manuscrit. Je crois, dit A.-A. Barbier, sous le n° 20997 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, que le vrai auteur est *Tollé*, médecin de La Rochelle, grand chimiste; le nom emprunté de *Altus* le désigne assez.  
A. A. B.—r.

ALVIMARE, *aut. dég.* [L. de ROUEN, baron d'ALVIMARE.]

Recueil de réfutations des principales objections tirées des sciences et dirigées contre les bases de la religion chrétienne par l'incrédulité moderne. 3<sup>e</sup> édition de la I<sup>re</sup> partie; 2<sup>e</sup> édition de la II<sup>e</sup> et de la III<sup>e</sup> partie. Paris, de l'impr. de Bachelier, 1841, in-8. [112]

Nous ignorons dans quel recueil a paru chacune des parties de cet ouvrage. En 1842, sous le nom de L. de Rouen, baron d'Alvimare, on a fait une seconde édition des trois parties. Paris, de l'imprimerie de Bachelier, in-8 de 34 feuilles et 1/4.

Cet ouvrage n'a pas été destiné au commerce.

ALZAY, *ps.* [Ch.-Ant.-Alex. SAUZAY], auteur dramatique.

I. Avec M. X. Veyrat : le Boulevard du crime, vaudeville populaire en deux actes. Paris, rue d'Enghien, 40; Tresse, 1841, in-8, 40 c. [113]

II. Avec M. Davesne [Ch.-Hipp. Dubois] : Marie, ou le Détouement d'une jeune fille, drame-vaudeville en trois actes. Paris, Tresse, 1842, in-8. [114]

Deux pièces jouées sur le théâtre des Folies-Dramatiques.

A. M. Voy. ALBERONI (le cardinal Jules).

AMABEL, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettres (les) d'Amabed, traduites par l'abbé Tamponet, revues et corrigées (composées par Voltaire). Genève, 1769, in-8; — Londres, 1772, in-8. [115]

Roman philosophique et licencieux, condamné par décret de la Cour de Rome du 16 mai 1779.

Les Lettres d'Amabed parurent en mai 1769. (Voy. la lettre à madame de Choiseul, du 20 mai.) Outre l'édition qu'il en donna séparément, Voltaire les fit entrer dans le t. I<sup>er</sup> du recueil qu'il a intitulé : les « Choses utiles et agréables ». Ces deux éditions, M. Beuchot les croit avoir été faites sur la même composition.

L'abbé Tamponet, docteur de Sorbonne, avait été censeur de l'Encyclopédie. C'était déjà sous ce nom que Voltaire avait publié les « Questions de Zopala ».

AMABLE, prénom sous lequel deux auteurs dramatiques contemporains ont des parts de pièces imprimées : MM. Gille et Villain de Saint-Hilaire. [Voy. ces derniers noms dans le t. XI de la France littéraire.]

AMATEUR (UN), *aut. dég.* [l'abbé GARRIGUES DE FROMENT].

Sentiments d' — sur l'exposition des tableaux du Louvre et la critique qui en a été faite. 1753, in-12. [116]

AMATEUR (UN), *aut. dég.* [LE PREUX].

Lettres d' — à un médecin de province, aspirant à l'honneur d'être correspondant de la Société royale de médecine. In-8 de 8 p. [117]

AMATEUR (UN), *aut. dég.* [le comte Aloys-Fréd. de BATH].

Traduction d'Alcibiade, d'après l'original allemand du professeur *Meissner*. Dresde, Walther, 1787-91, 4 vol. pet. in-8. [118]

AMATEUR (UN), *aut. dég.* [Ch.-Eimm.-Sim. GAULTIER DE CLAUBRY, D.-M.].

Observations sur la Notice de la galerie du Muséum Napoléon. Paris, an XI (1803), in-12. [119]

AMATEUR (UN), *aut. dég.* [le vicomte PERNETY, lieutenant-général, pair de France].

Vade-mecum des joueurs de whist. Paris, de l'impr. de J. Didot aîné, 1839, in-12 de 24 pages. [120]

AMATEUR DE BELLES-LETTRES (UN), *aut. dég.* [VOLTAIRE].

Conseils à M. Racine sur son poème de la Religion. Sans date (1742), in-8 de 14 pages. [121]

A la page 11, Voltaire cite quatre vers de la *Henriade*, avec des changements qu'on ne trouve point dans l'édition de Beaumarchais.

Il parut la même année deux critiques de cet opuscule :

1<sup>o</sup> Réflexions sur l'anonyme, et sur les Conseils à M. Racine, au sujet du poème de la Religion (par René de BONNEVAL). In-8 de 7 pages.

2<sup>o</sup> Lettre de M. D. L. M. à M..., au sujet des Conseils donnés à M. Racine. In-12 de 20 pages.

AMATEUR DE LA VÉRITÉ (UN), *aut. dég.* [BARENT COENDERS VAN HELPEN].

Escalier (l') des sages, ou Philosophie des Anciens, avec des belles figures, par —, qui a pour l'anagramme de son nom : *En debes pulchra ferundo scire*. Groningue, Charles Pieman, 1689, in-fol. de 240 pages, avec fig. [122]

L'auteur a mis son nom à l'édition qui a paru avec ce titre : *Thrésor de la philosophie des Anciens, où l'on conduit le lecteur par degrez à la connoissance de tous les métaux et des minéraux, et de la manière de les travailler et s'en servir pour arriver enfin à la perfection du grand œuvre, mis en lumière par Barent Coenders Van Helpen, gentilhomme*. Cologne, Claude Le Jeune, 1693, in-fol. de 240 pag. avec fig.

A l'exception de trois pages d'errata, cette édition est absolument conforme à la première; mais le papier est moins beau.

Colonne a remis cet ouvrage en meilleur français, et l'a fait reparaitre sous ce titre : *Introduction à la philosophie des Anciens, par un amateur de la vérité. En debes pulchra ferundo scire*. Paris, Cl. Thiboust et Pierre Esclassan, 1689, in-12 de 395 pag. A. A. B—R.

AMATEUR DES ARTS (UN), *aut. dég.* [de LA R., écuyer, ancien capitaine d'infanterie].

Voyage d'— en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande, en France, en Italie, en Suisse, fait dans les années 1775-78 (revu et corrigé par *Fabri*, bourgmestre de Liège). Amsterdam, 1783, 4 vol. in-12. [123]

AMATEUR DES BEAUX-ARTS (UN), *aut. déq.* [l'abbé LE BLOND, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres].

Lettre d'—. 1790, in-8. [124]

Cette lettre a pour objet le saint Alype de Caffieri.

AMATEUR DES CHOSES CACHÉES (UN), *aut. déq.* [de SAINT-MARTIN].

Crocodile (le), ou la Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poème épique-magique en cent deux chants; œuvre posthume d'—. 1800, in-8. [125]

AMATEUR PARISIEN (UN), *aut. déq.* [ ].

Orthographe simplifiée, ou l'Écriture en harmonie avec la prononciation, à l'usage du peuple. Paris, de l'impr. de Didot jeune, 1819, in-4 de 128 pages. [126]

AMATEUR SANS PRÉTENTION (UN), qui n'est pas méchant, qui croit le rire bon pour la santé, *aut. déq.* [MÉRARD DE SAINT-JUST].

Occasion (l') et le Moment. A Bonhomipolis (Paris, Didot), 1782, 4 part. in-18. [127]

AMATEURS (DES), *ps.* [VOLTAIRE].

Questions sur l'Encyclopédie, distribuées en forme de dictionnaire. 1770-72, 9 vol. in-8; — Londres (Genève), 1771, 9 vol. in-8; — 1777, 6 vol. in-12. [128]

Les « Questions sur l'Encyclopédie » parurent de 1770 à 1772, en 9 volumes in-8. Les trois premiers sont datés de 1770, et contiennent jusqu'au mot *Ciel des Anciens*; le quatrième, qui vit le jour en 1771, commence par l'article *Cicéron*; les cinquième, sixième, septième et huitième sont de la même année: le dernier mot est *Supplice*. Enfin le neuvième, commençant par la troisième section du mot *Superstition*, et qui, outre la fin de l'alphabet, contient un *Supplément* et une réimpression des *Lettres de Memnius à Cicéron*, porte la date de 1772. Voltaire doit ne pas avoir été étranger à la réimpression, aussi en 9 volumes in-8, commencée en 1771, date sous laquelle M. Beuchot l'a citée, réimpression dans laquelle parut l'*Addition de l'auteur* qui fait partie de l'article *Ana*. L'édition in-4 des Oeuvres de 1774 contient des augmentations. — Quelques personnes ont cru que les « Questions sur l'Encyclopédie » n'étaient qu'une nouvelle édition du « Dictionnaire philosophique ». Voltaire n'avait re-

produit dans les Questions qu'un petit nombre d'articles du Dictionnaire. A cela près, les deux ouvrages n'ont rien de commun que la distribution par ordre alphabétique.

AMATUS LUSITANUS, *ps.* [Rodericus CASTELLUS ALBUS].

I. Curationum medicinalium centuria. 1551, in-8. [129]

II. Enarrationes in Dioscoridem cum annotationibus R. Constantini et simplicium picturis. Argentorati, 1554, in-4; — Lugduni, 1558, in-4. [130]

AMAULRY, *libr.*, *ps.* [le P. MÉNESTRIER].

Jeu des cartes pour le blason. Lyon, Thomas Amaulry, 1692, in-18. [131]

AMBASSADEUR (UN), conseiller, etc. [le baron MAYERBERG, conseiller de la Chambre impériale, envoyé par l'empereur Léopold au grand-duc de Moscovie].

Voyage en Moscovie d'—. Leyde, Harring, 1688, in-12. — Autre édit. Cologne, P. Marteau, 1705, in-12. [132]

AMBEL (Charles-Henri d'), *ps.* [FLOUR DE SAINT-GENIÈS].

Trappiste (le) d'Aiguebelle. Paris, Souverain, 1832, in-8, 3 fr. 75 c. [133]

AMBOISE (Léon d'), *ps.* [A. LOYAU, d'Amboise].

Avec M. A. *Decomberousse* : le Cheval de Créquy, comédie en deux actes et en trois parties, mêlée de chant. Paris, Mifliez, 1839, in-8, 40 c. [134]

Joué pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 26 octobre 1839.

AMBREVILLE (d'), *aut. déy.* [DESESSARTS D'AMBREVILLE], auteur dramatique. [Voy. le tome XI de la France littéraire].

AMBROISE DE LOMBEZ (le P.), *nom de religion* [LA PEYRIE], capucin.

I. Traité de la paix intérieure, en quatre parties, suivi des Prières que Nersès, patriarche des Arméniens, fit à la gloire de Dieu pour toute âme fidèle à Jésus-Christ. Paris, 1757, in-12. [135]

II. Lettres spirituelles sur la paix intérieure et autres sujets de piété; par l'auteur de la Paix intérieure. Paris, Hérissant, 1766, in-12. [136]

III. Traité de la joie de l'âme chrétienne. Paris, Berton, 1779, in-12. [137]

Ces trois ouvrages ascétiques ont été fréquemment réimprimés depuis les premières éditions que nous citons.



AMBROSIATER, *apocr.* [le donatiste TICHONIUS].

Commentaires sur les Épîtres de saint Paul (en latin). [138]

Faussement attribués à saint Ambroise. Voyez la *Dissertation sur le véritable auteur de ces Commentaires*, par J.-B. M. (MORÉL), prêtre du diocèse d'Auxerre. Auxerre, 1762, in-12.

AMBROSIUS, *ps.* [Richard SIMON].

Ad Originem epistola de novis bibliis polyglottis. Ultrajectis, 1685, in-8. [139]

AMBRUN (Pierre), ministre du saint évangile, *ps.* [Richard SIMON].

Réponse à l'Histoire critique du Vieux Testament de R. Simon. Rotterdam, 1685, in-4. [140]

AMÉDÉE, prénom sous lequel quatre auteurs dramatiques contemporains ont des parts de pièces imprimées : MM. Boudin, Labesse, Philippe, Gasp. Tourret. [Voy. ces noms dans le tome XI de la France littéraire.]

AMELINCOURT (d'), prêtre, *ps.* [l'abbé Olivier DESBORDS DES DOIRES, domicilié de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Île, à Paris].

I. Science (la) du salut, renfermée dans ces deux paroles : Il y a peu d'élus, ou *Traité dogmatique sur le nombre des élus*. Rouen, 1701, in-12. [141]

Quelques obligations que l'auteur avait à deux personnes, nommées *Ame-lin* et l'autre *de Court*, lui firent prendre ce pseudonyme par reconnaissance autant que par le désir de se cacher. L'ouvrage est dédié au cardinal de Noailles, qui affectionnait l'auteur. Il y en a deux éditions : la première de 1701, et la seconde de 1728, mais toujours sous la date de 1701. Le papier et l'impression de cette dernière n'ont rien de la beauté de l'autre, qui a paru avec approbation et privilège, formalités négligées dans l'édition de 1728.

L'abbé Troya d'Assigny en a publié une troisième édition, refondue et augmentée, sous le titre de *Fin du chrétien, ou Traité dogmatique et moral sur le petit nombre des élus*, en trois parties. Avignon (Paris), 1751, 3 vol. in-12.

A. A. B—r.

II. Des églises et des temples des Chrétiens. Paris, André Pralard, 1706, in-12. [142]

AMÉRICAIN (UN), *aut. supp.* [DUCLAIRON].

Observations d' — des Îles neutres au sujet de la négociation de la France et de l'Angleterre. Genève, 1764, in-12. [143]

AMÉRICAIN (UN), *aut. supp.* [DE LA CHAISE].

Lettre d' — aux citoyens français sur la représentation. 1789, in-8. [144]

Note manuscrite de l'abbé Morellet.

AMÉRICAIN (UN), *aut. dég.* [ ].

Examen de la question aujourd'hui pendante entre le gouvernement des États-Unis et celui de la Grande-Bretagne, concernant le droit de visite. Paris, de l'imprimerie de H. Fournier, sans date [1842], in-8 de 82 pages. [145]

— Le même écrit, en anglais, sous ce titre : An Examination of the question now in discussion between the American and British governments, concerning the right of search... Paris, printed by Fournier, 1842, in-8 de 80 pag. [145\*]

AMI (UN), *aut. dég.* [dom HAUTMAN, bénédictin de Saint-Maur].

Lettre d' — à un ami, sur les *væ* de l'Apocalypse du chapitre IX. 1768, in-12. [146]

Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.

AMI (UN), *aut. dég.* [l'abbé C.-A. NONNOTTE].

Lettre d' — à un ami, sur les « Honnêtetés littéraires » (de Voltaire). 1767, in-8. [147]

AMI (UN), *aut. dég.* [l'abbé MASSILLON].

Lettre d' — à l'auteur de la Dissertation sur la nature et l'essence du saint sacrifice de la messe (l'abbé Pelvert). (1779), in-12. [148]

AMICUS PHILALETHI consentaneus [Hieron. HENNEQUIER, dominicain].

Vanitas triumphorum quos ab auctoritate pro scientiâ mediâ erigere nititur Germanus Philalethes Eupistinus (Carolus de Brias, carmelita). Duaci, 1670, in-12. [149]

Thomistarum triumphus, etc., per Germanum Philalethen, Eupistinum (P. Carolum ab Absumptione, carmelitam discalceatum, in sæculo dictum Carolum de Brias). Duaci, 1672-74, 3 vol. in-4.

AMI DE LA LIBERTÉ DES PEUPLES (UN), *aut. dég.* [Nic. CHATELAIN, de Rolle].

Conduite des autorités vaudoises envers les Polonais, ou le Courage de la peur. Paris, les march. de nouv. [Genève, de l'impr. de A.-L. Viguier], 1834, in-8 de 24 pag. [150]

AMI DE LA VÉRITÉ (UN), *aut. dég.* [le P. de NEUVILLE].

Lettre d' — de la vérité à ceux qui ne haïssent pas la lumière, ou Réflexions critiques sur les reproches faits à la Société de Jésus re-

lativement à la doctrine. Sans date, nom de lieu, ni d'imprimeur, in-12. [151]

AMI DE LA VÉRITÉ (UN), *aut. dég.* [PONCET, de Macon, suicidé au Havre].

Mystères (les) de la Création et la destinée de l'Homme suivant J.-C. et les philosophes de l'Antiquité. Paris, juin 1830, in-8 de 85 pages. [152]

AMI DE LA VÉRITÉ (UN), *aut. dég.* [le général KELLERMAN].

Deuxième et dernière Réplique d'—. Paris, Rosier, 1828, in-8 de 18 pag. [153]

La première réfutation, qui a paru, simplement anonyme, est intitulée : *Réfutation de M. le duc de Rovigo, ou la Vérité sur la bataille de Marengo*. Paris, de l'imprimerie de Lefèvre, 1828, in-8 de 19 pag.

AMI DE VOLTAIRE (UN), *aut. dég.* [CONDORCET].

Réponse au premier Plaidoyer de M. d'E\*\*\* (d'Eprenenil), dans l'affaire du comte Lally. Londres, 1781, in-12. [154]

AMI DES FRANÇAIS (L'), *aut. dég.* [Auguste ROUILLE D'ORFEUIL].

I. Ami (l') des Français. Constantinople, 1771, in-8. [155]

II. Alambic (l') des lois, ou Observations de — sur l'Homme et les lois. Hispahan, 1773, in-8. [156]

C'est une critique de l'Esprit des lois, de Montesquieu.

III. Alambic (l') moral, ou Analyse raisonnée de tout ce qui a rapport à l'Homme. Maroc, 1773, in-8. [157]

AMI DES HOMMES (L'). Voy. L. D. H.

AMI DES HOMMES (UN), *aut. dég.* [Samuel ENGEL].

Traité de la nature, de la culture et de l'utilité des pommes de terre. Lausanne, 1771, in-12 de 82 pag. [158]

AMI DES HOMMES (UN), *aut. dég.* [le P. RICHARD, dominicain].

Lettre d'—, ou Réponse à la diatribe de M. de V. (Voltaire) contre le clergé de France; par l'auteur du Préservatif. Aux Deux-Ponts, de l'impr. ducale, 1776, in-8. [159]

AMI DES HOMMES DE TOUTES LES COULEURS (UN), *aut. dég.* [le comte GRÉGOIRE, anc. évêque de Loir-et-Cher, à Blois].

Traité (de la) et de l'esclavage des noirs et des blancs. Paris, Égroun, 1815, in-8 de 84 pag. [160]

**AMI DU CORPS SOCIAL (L')**, *aut. déq.* [JEAN BRUN, de la congrégation de l'Oratoire].

Triomphe (le) du Nouveau-Monde; réponses académiques, formant un nouveau système de confédération, fondé sur les besoins actuels des nations chrétiennes commerçantes, et adapté à leurs diverses formes de gouvernement. Paris, veuve Hérisant, 1785, 2 vol. in-8. [161]

Cet ouvrage donna lieu à un procès entre l'auteur et le général de l'Oratoire; il fit rejeter l'auteur du sein de cette congrégation. — Comme le titre de son livre avait quelque rapport avec le Nouveau-Monde, et qu'on pensait qu'il était question de géographie dans l'ouvrage, on le renvoya pour le censurer à M. de Vaugondy, qui, n'y ayant rien compris, accorda une permission qui ne compromettait pas sa conscience, et il déclara, en effet, que ce livre ne contenait rien de contraire aux mœurs. A. A. B—A.

**AMI DU GENRE HUMAIN (UN)**, *aut. déq.* [POODPS].

Opuscule ou Essai tendant à rectifier des préjugés nuisibles et à former des vertueux éclairés. Londres, David Fowler, 1791, petit in-8 de 287 pag. [162]

**AMI DU SENS COMMUN (UN)**, *aut. déq.* [DELOUIT, ex-oratorien et alors professeur au séminaire d'Amersfort].

Lettre d' — à un Hollandais, docteur en médecine de la Faculté de Leyde, son ami, etc., au sujet de l'éloge de Benedictus de Spinoza, proposé par la Société hollandaise des Beaux-Arts et des Sciences de Leyde, le 26 septembre 1807, pour le prix de l'éloquence de 1809. Utrecht, 1809, in-8. [163]

**AMILLY (D')**, premier président du tribunal de Rennes, *aut. supp.* [DUPARC-POULLAIN, avocat à Rennes, et LORRY, inspecteur général du domaine].

Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne. 1765, in-8. [164]

Cet ouvrage est composé de trois lettres de M. le contrôleur général (de Laverdy) et de deux réponses de M. d'Amilly, premier président du parlement de Rennes. — Les trois lettres sont de M. Lorry, et les deux réponses de M. Duparc-Poullain, frère de Poullain de Sainte-Foix. (Note écrite sur un exemplaire.)

**AMOROS Y ONDEANO (don FRANCISCO)**, colonel-directeur du gymnase normal civil et militaire, etc., auteur de divers ouvrages sur la gymnastique.

Si l'on doit ajouter foi au dire de personnes qui se prétendent bien informées, M. Amoros, né Espagnol, aurait craint de ne pas écrire assez purement

le français pour rédiger lui-même ses ouvrages, et ce serait sur les notes du colonel que J.-P. BRÈS, mort en aout 1832, aurait non seulement rédigé une partie des écrits sur le gymnase, mais encore le livre qui a paru sous le titre de *Manuel d'éducation physique et morale* (Paris, Roret, 1830, 2 vol. in-18 avec un atlas de 50 pl.), réimprimé en 1838 sous le titre de *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale*. (Voy. le t. XI de la France littéraire.)

AMOUR (Catherine d'), *ps.* [Urbain GRANDIER, curé de Londun].

Lettre de la cordonnière de la reine-mère à M. de Barradas. 1634, in-8. [165]

Cette lettre est signée Catherine d'Amour, ci-devant cordonnière de la reine-mère. Elle a été imprimée à la suite de la Conversation de maître Guillaume avec le prince de Conti, aux Champs-Élysées, p. 3 de ce recueil, qui contient 128 pag.

La lettre à M. de Barradas est attribuée au malheureux Urbain Grandier. Voy. Longueruana, p. 20, et Le Long, t. II, n° 21853, et t. III, n° 32485.

A. A. B—r.

ANACLET (le frère), *nom de relig.* [Cl.-L. CONSTANTIN], 10<sup>e</sup> supérieur général des frères de la Doctrine chrétienne, éditeur, sous le premier de ces noms, de quelques livres élémentaires à l'usage des écoles de son ordre.

ANAGRAMME D'ARCHET (L'), ouvrier maçon, l'un des trente associés à l'abonnement d'un journal littéraire, *anagr.* [Gabr.-Ant., Joseph HÉCART].

Anagramméana, poème en VIII chants. XCV<sup>e</sup> (première et unique) édition, rev., corr. et augm. A Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagrammatique (Valenciennes, 1821), in-16 de 58 pages. [166]

Tiré à 50 exemplaires.

L'éditeur des « Curiosités littéraires », qui font partie de la « Bibliothèque de poche », dit en parlant de cet opuscule : Malgré l'épigraphe *Quis ridere cupit ?* il est impossible d'éprouver autre chose que le plus profond ennui en jetant les yeux sur ces 1200 vers qui renferment chacun un anagramme. L'auteur commence ainsi :

Lecteur, il sied que je vous dise  
Que le *sbire* fera la *brise* ;  
Que le *dupeur* est sans *pudeur* ;  
Qu'on peut *maculer* sans *clameur*, etc.

Le dernier vers est :

Moi, je vais *poser* mon *repos*.

N'oublions pas que cet opuscule n'a été tiré qu'à petit nombre, non pour le public, mais pour l'auteur et ses amis ; et ajoutons que l'auteur a jugé cette dé-

bauche d'esprit pour le moins aussi sévèrement que l'éditeur des *Curiosités littéraires*, en disant lui-même quelque part (1) :

« C'est une ineptie, mais qui m'a fait passer des moments agréables. Cet opuscule a excité l'hilarité des gens d'esprit et des sots, ce qui me ferait croire qu'il se serait vendu, si je l'avais mis en vente. »

Guilbert de Pixérécourt possédait un exemplaire de cet opuscule qui contenait cette note autographe : « L'anagramme est une des plus grandes inepties de l'esprit humain : *Il faut être sot pour s'en amuser et pis que sot pour en faire.* » Richelet, au mot ANAGRAMME, édit. de 1759. Je souscris à ce jugement ; « pourtant, je reconnais qu'il existe des anagrammes tellement justes qu'elles » seraient pardonner le genre :

Béltre, *liberté*,  
Benoist, *bien sot*.

Terminons cette note en disant que l'éditeur des *Curiosités littéraires*, en traduisant l'anagramme d'*Archet* par Rachet, en a fait un nouveau sans s'en douter ; car il fallait dire HÉCART, *livrier* très connu, et dont le fils a épousé mademoiselle Amaury Duval, fille de l'académicien.

#### ANAGRAMME D'AUNEUR, *anagr.* [Armand RAGUENEAU].

I. Des Calembourgs comme s'il en pleuvait. Paris, Mme Cavanagh, vers 1800, in-18, fig. —XVI<sup>e</sup> édit., augmentée de 60 articles nouveaux. Paris, Lelong ; Delaunay, 1820, in-18. [167]

II. Almanach (petit) des spectacles, années 1800 à 1810. Paris, Mme Huet-Masson, 1800-11, 10 vol. in-32. [168]

En société avec M. Audiffret, M. A. Ragueneau a aussi publié, de 1804 à 1822, un *Annuaire dramatique*, dont la collection forme 17 vol. in-32 ; cet Annuaire est simplement anonyme. (Voy. la *France littér.*)

III. Angotiana, ou Suite des Calembourgs comme s'il en pleuvait. Contenant les amours du Per-Vertisseur, et l'histoire du fameux Lapolisse, sa naissance, sa vie et sa mort, en 50 couplets. Avec le portrait de madame Angot. VI<sup>e</sup> édit. Paris, Barba, an IX (1801), in-18 de 144 pag., 1 fr. 50 c. [169]

IV. Cricriana, ou Recueil des halles, suite de Brunétiana, de l'Angotiana, Guères de Trois, etc., etc., avec les facéties du sieur Tur-lupin. Paris, Mme Cavanagh, 1803, in-18, fig., 75 c. [170]

V. Ivrogriana, ou Bons mots et aventures d'ivrognes, recueil de cabaret, suite de Grivoisiana, Brunétiana, Guères de Trois, Angotiana, Cricriana, etc. Avec la Relation des bals des bois et les fêtes roulantes. Paris, Mme Cavanagh, 1804, in-18, fig., 1 fr. [171]

VI. Rousseliana, ou Recueil de tous les bons mots, vers, calemb-

(1) Pages 67 à 72 des *Serventois et sottes Chansons, couronnés à Valenciennes*, etc. Valenciennes, 1827, pet. in-4, où l'on trouve une liste raisonnée des ouvrages imprimés du même auteur.

bourgs, lazzis et facéties de Cadet-Roussel, où l'on a réuni toutes les additions de M. Brunet qui ne se trouvent pas dans les pièces imprimées, avec sa permission ; et la tragédie de Matapan, ou les Assassinateurs de l'amour. Paris, Mme Cavanagh, 1805, in-18 de 177 pages, 1 fr. [172]

VII. [Avec *Henrion*] : Amours de Manon la ravaudeuse et de Michel Zéphir. Paris, sans date (vers 1806), in-18, avec le portrait de Brunet. [173]

C'est à tort que A.-A. Barbier, sous le n° 842 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, présente M. Armand Ragueneau comme l'auteur d'une quinzaine d'*ana*, imprimés à Lille dans le format in-32 ; il est étranger à leur composition. M. Ragueneau est auteur de trois autres *ans*, mais qui ont paru sous le voile de l'anonyme. Ce sont : *Grivoisiana*, 1801 ; *Brunetiana*, 1802, et *Guères de Trois*, 1809. (Voy. la France littér.)

ANCELOT (madame Virginie). Voy. les *Additions*.

ANCHARANO (Jacques de), *ps.* [Jacques PALLADINO, archevêque de Florence].

Procès de Bélial, procureur d'enfer, à l'encontre de Jhesus, fils de la Vierge Marie ; traduit de l'ouvrage latin de Jacques de Ancharano (Jacques Palladino), par *Pierre Ferget*, docteur en théologie, de l'ordre des Augustins. Lyon, 1482, in-fol. goth. ; 1484, in-4. V. T. [174]

Dans ce roman, extrêmement bizarre et curieux, Palladino, archevêque de Florence et légat du Pape, établit d'abord que la chute de l'homme oblige le Christ à mourir pour la rédemption du genre humain ; qu'après sa mort son âme descendit aux enfers, y fit une entrée triomphante, délivra les bienheureux, chargea Lucifer de chaînes, et mit en fuite les démons.

Revenus de leur terreur première, les diables se rassemblent, délibèrent sur leur situation, et se résolvent à porter plainte au trône de Dieu, et à dénoncer Jésus comme perturbateur et usurpateur. Bélial est l'ambassadeur qu'ils choisissent ; il reçoit ses instructions, se met en route, et arrive à la cour céleste. L'Éternel admet la plainte, et nomme Salomon pour juger cette affaire. Salomon cite à son tribunal Jésus, qui désigne Moïse pour son avocat. Bélial reproche vivement à Moïse le meurtre de l'Égyptien, et consent cependant à ce qu'il plaide contre lui.

Moïse parle le premier ; il expose la cause, et parmi ses moyens de défense, demande que la preuve par témoins soit admise : le juge y consent ; les témoins sont introduits, et Salomon, par un anachronisme assez bizarre, leur fait prêter serment sur l'Évangile de ne dire que la vérité. Bélial récuse tous les témoins : Abraham à cause de ses liaisons avec Agar pendant la vie de Sara son épouse ; Isaac à cause de son parjure ; Jacob pour s'être prêté à dépouiller Esaü de son droit d'aînesse ; David comme meurtrier et adultère ; Hippocrate pour avoir tué son neveu ; Aristote pour avoir volé les papiers de Platon, et Virgile pour s'être laissé exposer à la risée publique par une femme.

De tous les témoins, Jean-Baptiste est le seul contre lequel Bélial ne fournit aucun motif de récusation.

La cause se plaide ; Bélial perd et interjette appel de la sentence à Dieu, qui nomme juge souverain et en dernier ressort le patriarche Joseph ; la cause reste indécise : David propose la voie des arbitres, et l'on nomme d'office l'empereur Auguste et le prophète Jérémie pour la partie de Bélial ; et pour la partie de Moïse, Aristote et le prophète Isaïe : l'arrêt est enfin prononcé ; les deux parties l'interprètent en leur faveur ; cependant c'est Jésus qui réellement a gagné : il donne ses instructions à ses disciples, et monte au ciel. Une chose très originale dans ce roman si original, c'est la manière dont l'archevêque a tracé les caractères : tandis qu'il a fait de Moïse l'esprit le plus comique, le plus emporté, le plus brouillon, le mieux fait enfin pour perdre la meilleure cause, il a fait de Bélial le personnage le plus calme, le plus maître de soi, et constamment plaisant par la fine ironie avec laquelle il traite son adversaire.

(Extrait du feuilleton du *Journal des défenseurs de la Patrie*, 1<sup>er</sup> floréal an II (1803), signé L. V. (La Vallée.)

ANCIEN ADMINISTRATEUR (UN), *aut. dég.* [M. KERMELEC].

Lettres à M. le comte de \*\*\*, sur le commerce des colonies. Paris, Grimbert ; Bossange ; Pélicier, 1824, in-8 de 52 pag. [175]

ANCIEN ATTACHÉ (UN) à la présidence du conseil des derniers ministres de la Restauration, *aut. dég.* [M. Francis NETTEMENT].

Ham. Août 1829 — novembre 1832. Paris, Urb. Canel ; A. Guyot, 1833, in-8. — Deuxième édit., considérablement augmentée. Paris, les mêmes, 1834, in-8, 7 fr. 50 c. [176]

ANCIEN AVOCAT AUX CONSEILS (UN), *aut. dég.* [M. DAGUESSEAU, de Frêne, fils du chancelier, aidé de M. de ROMIEU, avocat aux conseils].

Lettre d' —, au sujet du nouveau règlement concernant les avocats, etc. (Paris, de l'impr. de Coignard), 1739, in-12. [177]

C'est l'abbé Goujet qui attribue cette lettre aux deux personnes que nous venons de nommer.

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE (UN), *aut. dég.* [M. Gabriel PEIGNOT].

Recherches historiques sur la personne de J.-C., sur celle de Marie, sur les deux généalogies du Sauveur et sur sa famille, avec des notes philosophiques, des tableaux synoptiques et une ample table des matières. Dijon, Lagier, 1829, in-8, 4 fr. 50 c. [178]

ANCIEN BRAMINE (UN), *aut. supp.* [DODSLEY].

Économie (l') de la vie humaine, traduite sur un manuscrit indien



composé par — (trad. de l'angl. de Dodsley, par de *La Douespe*, ministre de l'Église wallone). La Haye, Scheurleer, 1751, in-8. [179]

— Le même ouvrage, sous ce titre : l'Élixir de la morale indienne, ou Économie de la vie humaine, composé par —, et traduit de l'anglais. Paris, 1760, petit in-12. [180]

C'est à tort qu'au bas de la première page d'une lettre à M. le comte de\*\*\* qui suit l'avertissement, lord Chesterfield est présenté comme l'auteur de cet ouvrage.

Cette traduction, dont l'auteur n'est pas connu, a été réimprimée la même année à Amsterdam, chez Van Harrevelt, sous le titre du *Philosophe indien*. A. A. B—r.

Il existe des traductions de ce petit ouvrage qui sont simplement anonymes.

ANCIEN CANONISTE (UN), *aut. dég.* [le P. Math.—Mathur. TABARAUD, oratorien].

Observations sur la convention conclue à Rome le 11 juin 1817. Paris, Brajeux, 1817, in-8 de 79 pag. [181]

ANCIEN CHAMBELLAN (UN), *aut. supp.* [le baron de LA MOTTE LANGON].

Empire (I'), ou Dix ans sous Napoléon. (Ouvrage revu par *Max. de Villemarest*, qui y a ajouté quelques chapitres.) Paris, Allardin, 1836, 4 vol. in-8, 30 fr. [182]

La désignation d'un *ancien chambellan* ne se trouvant que sur la couverture, la reliure la fera disparaître, et dès lors le livre sera anonyme.

ANCIEN COLONEL FRANÇOIS (UN), *aut. dég.* [PARIS DE MEYZIEU].

Lettre d'—, sur l'École royale militaire. Londres, 1753, in-12; 1755, in-8. [183]

ANCIEN CURÉ DU DIOCÈSE DE PARIS (UN), *aut. supp.* [le comte DELAUNAY D'ENTRAGUES].

Lettre d'— à ses paroissiens. Londres, 1807, in-8 de 15 pages. [184]

ANCIEN DÉPUTÉ (UN), *aut. supp.* [J. CRÉTINEAU-JOLY].

Histoire de M. de Genoude et de la Gazette de France. Paris, Colomb de Batines, 1843, in-8, 6 fr. [185]

ANCIEN DÉPUTÉ AU CONGRÈS BELGE (UN), *aut. dég.* [Frédéric de MÉRODE].

Lettre à lord Palmerston, par —, envoyé à Londres, en 1831, près du prince de Saxe-Cobourg. Bruxelles, 1838, in-8, 50 c. [186]

**ANCIEN DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, chanoine honoraire de Bordeaux, *aut. dég.* [l'abbé André PERRET DE FONTENAILLES].

Observations sur l'éducation des jeunes gens, surtout de ceux qui sont appelés à l'état ecclésiastique. Paris, Demonville, 1828, ou 1829, in-8 de 126 pag., 75 c. [187]

**ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DE CHALONS (UN)**, *aut. dég.* [Aim.-R. MAUFRAS DUCHATELLIER].

Aux mânes de La Rochefoucauld. Hommage... Paris, de l'impr. de Boucher, sans date (1827), in-8 de 16 pag. [188]

**ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (UN)**, *aut. dég.* [le colonel RAUCOURT, de Charleville, ingénieur des ponts et chaussées].

Appel à la raison publique. Avis à toutes les opinions, ou Principes positifs d'organisation sociale, propre à justifier les changements indispensables à opérer dans nos institutions présentes. Paris, A. Mesnier, 1830, in-8 de 48 pag., 2 fr. [189]

**ANCIEN ÉLÈVE DES ÉCOLES NORMALES (UN)**, *aut. supp.* [l'abbé Auguste LATOUCHE].

Méthode rationnelle pour apprendre simultanément la langue latine et les éléments de celles qui lui sont voisines. Par —, qui désire vivement en voir revivre le large enseignement sous de meilleurs principes. Paris, James, 1830, in-12, 1 fr. 50 c. [190]

**ANCIEN GÉNÉRAL DE DIVISION DE LA GRANDE ARMÉE (UN)**, *aut. dég.* [le lieutenant-général DELORT].

Odes d'*Horace*, traduites en vers français, avec le texte en regard et des notes. Arbois, Aug. Javel; et Paris, Lecoq et Pougin, 1831, in-8 de 610 pages. [191]

**ANCIEN GRAND-MAÎTRE (UN)**, *aut. dég.* [DUVAUCEL, mort en 1793].

Réflexions d'— sur les bois et forêts, rédigées de mémoire; avec un Précis sur le matériel des bois et forêts par G.-R. M. (*Momet*). Paris, an IX (1801) in-18. [192]

**ANCIEN GRENADIÈRE DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [le chev. Augustin d'AULNOIS].

Projet concernant les gardes nationales de France, en temps de

paix et de guerre, et notamment la garde nationale de Paris, etc. Paris, Ladvocat, 6 octobre 1829, in-8. [193]

ANCIEN INSPECTEUR DES ÉTUDES (UN), *aut. supp.* [Léon CHAUVIN, avocat].

Réforme universitaire. Plus de collèges communaux! plus de bourses à la charge de l'État ou des villes! Écrit dédié aux conseils municipaux. Paris, A. Appert, juillet 1841, in-8 de 136 pages, 3 fr. 50 c. [194]

ANCIEN JURISCONSULTE (UN), *aut. dég.* [P.-N. BERRYER père].

I. De la pairie, de la noblesse, des rangs, des honneurs et de l'hérédité considérés sous le rapport de l'économie politique, des institutions, des mœurs, des habitudes et des besoins de la France de 1831, dans l'intérêt des libertés publiques et comme moyens d'amélioration des finances et de l'industrie. Paris, Levassesseur, 1831, in-8 de 24 pag., 1 fr. 25 c. [195]

II. Hérédité (I<sup>e</sup>) de la pairie, justifiée par l'état constitutionnel, industriel et progressif de la France. Paris, Levassesseur, 1831, in-8 de 34 pag., 1 fr. [196]

ANCIEN MAGISTRAT (UN), *aut. supp.* [le baron d'HOLBACH].

Politique (la) naturelle, ou Discours sur les vrais principes du gouvernement. Amsterdam, M. M. Rey, 1773; — Londres, 1774, 2 vol. in-8. [197]

ANCIEN MAGISTRAT (UN), *aut. dég.* [le baron FAVARD DE LANGLADE].

Instruction sur l'organisation des huissiers, sur les devoirs qu'ils ont à remplir, sur la taxe des frais qui les concernent, sur la formation et le partage de leur bourse commune; enfin sur toutes les autres lois relatives à leurs fonctions. Paris, Nève, 1813, in-8 de 528 p., 7 fr. [198]

ANCIEN MILITAIRE (UN), *aut. dég.* [le comte Armand de DURFORT, maréchal de camp, ancien commandant de l'École militaire de Saint-Cyr].

Quelques Réflexions sur l'inutilité de la défense des capitales. Paris, Anselin, 1832, in-8 de viij et 68 pages, 1 fr. 50 c. [199]

ANCIEN MILITAIRE RETIRÉ (UN), *aut. dég.* [de LAULANHIER, évêque d'Égée].

I. Essais sur la religion chrétienne, etc. Paris, Pierres, 1770, in-12. [200]

II. Pensées sur divers sujets. Langres, et Paris, Humblot, 1773, in-12. [201]

Ces deux ouvrages ont été fondus dans celui intitulé : *Réflexions critiques et patriotiques sur différents sujets*. Paris, Nyon l'aîné, 1780, in-12, anon. C'est ce qui a porté l'auteur à désigner ce dernier comme une troisième édition.

ANCIEN MISSIONNAIRE D'AMÉRIQUE (UN), *aut. supp.* [M. l'abbé J. GAUME].

I. Seigneur (le) est mon partage, ou Lettres sur la persévérance après la première communion. Paris, Gaume frères, 1836, in-18, 80 c. [202]

II. Grand (le) jour approche, ou Lettres sur la première communion. Paris, Gaume frères, 1836, in-18, 80 c. [203]

Ces deux volumes font partie de la Bibliothèque instructive et amusante.

ANCIEN MUNITIONNAIRE DE VIVRES (UN), *aut. dég.* [de DAMPIERRE, mort en 1793].

Lettre d'—. La Haye, 1777, in-8. [204]

ANCIEN OFFICIER (UN), *aut. supp.* [Jacq.-André NAIGEON].

Militaire (le) philosophe, ou Difficultés sur la Religion, proposées au P. Malebranche. Londres (Amsterdam), 1768, petit in-8. [205]

Naigeon composa cet ouvrage d'après un manuscrit qui portait le second titre; le dernier chapitre est de la main du baron d'Holbach.

ANCIEN OFFICIER DE LA REINE (UN), *aut. supp.* [TRÉBUCHET].

Lettre d'— à tous les Français, sur les spectacles. Paris, 1759, in-12. [206]

ANCIEN PROFESSEUR (UN), *aut. dég.* [M. A. PANNELIER].

Abrégé (nouvel) des Géographies de *Nicolle de Lacroix*, *Crozat* et *Lenglet Dufresnoy*, par demandes et par réponses, etc. Paris, Aug. Delalain, 1816, in-12, 1 fr. [207]

Première édition d'un ouvrage élémentaire, très souvent réimprimé, et contrefait même à Paris et dans d'autres lieux de la France, jusqu'au moment où le libraire propriétaire, pour faire respecter ses droits, fit poursuivre, en 1826, devant les tribunaux, plusieurs des contrefacteurs.

ANCIEN PROFESSEUR (UN), *aut. dég.* [PLATT, de Cancarbaux].

Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vi-

**cieux, ouvrage pouvant servir de complément au Dictionnaire des difficultés de la langue française par Laveaux. Paris, A. André, 1835, in-8 de xij et 464 p., 6 fr. [208]**

**ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ (UN), aut. dég. [l'abbé J.-D. ROUSSEAU].**

**Abrégé de Géographie ancienne, précédé de Notions élémentaires de géographie et de chronologie. Lyon, Périsse frères; et Paris, Méquignon junior, 1824, in-12, 2 fr. [209]**

**ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS (UN), aut. dég. [de LA NOUE].**

**Nouvel (le) Émile, ou l'Histoire véritable de l'éducation d'un jeune seigneur français, expatrié par la Révolution. Besançon, 1809-1814, 4 vol. in-18, 6 fr. [210]**

**ANCIEN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR (UN), aut. dég. [dom Vincent THUILLIER].**

**Lettre d'—, qui a révoqué son appel, à un autre professeur de la même congrégation qui persiste dans le sien (dom Jean Gomaut). Paris, Giffart, 1727, in-12. [211]**

**Dom Gomaut répondit; dom Thuillier répliqua. On trouve des détails sur cette querelle dans l'Histoire littéraire de la compagnie de Saint-Maur, p. 520.**

**ANCIEN PROTE (UN), aut. dég. [STOUBE].**

**Réflexions d'—, sur un prospectus ayant pour titre: Éditions stéréotypes. In-8. [212]**

**ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE (UN), aut. supp. [WURTZ, médecin à Versailles].**

**Sur la police des remèdes secrets, et les mesures les plus avantageuses au public à prendre à leur égard; par —, décédé en Hollande. Amsterdam, et Paris, Lhuillier, 1808, in-8. [213]**

**ANCIEN SÉNATEUR (UN), aut. supp. [Eugène BARESTE].**

**Prophétie concernant la famille de Napoléon.**

**Impr. dans l'un des feuillets du « Siècle », du dernier semestre de 1839, et reproduite dans « l'Almanach prophétique » pour 1840.**

**ANDRADA (fratres Johanne de), ps. [P. Théoph. RAYNAUD].**

**Apologia pro vero et proprio martyrio per pestem; autore fratres Joanne de Andrada, Septenti, ordinis S. Trinitatis, redemptionis captivorum, provincie Portugallie alumno. [214]**

Imprimé, en 1669, dans le XX<sup>e</sup> volume des Œuvres du P. Théophile Raynaud.

**ANDRÉ** (le petit P.), *nom de relig.* [BŒULLANGER, fils d'un magistrat de ce nom, et né à Paris], religieux augustin réformé.

C'est un pseudonyme à ajouter à la liste de ceux donnés par Barbier.

Feller fait mourir le P. André en 1657, âgé de quatre-vingts ans. Saint-Surin, dans l'édition de Boileau (t. II, p. 206), et Tabaraud, dans la Biographie universelle de Michaud, le font mourir le 21 septembre 1657, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Ce prédicateur trivial, naïf et populaire, monta en chaire pendant cinquante-cinq ans dans les principales villes de France. La reine-mère et le prince de Condé l'aimaient. Il contribua à plus d'une réforme, et, comme lui-même le disait, il obligea à résidence plus d'un évêque, et fit rougir plus d'une coquette.

Il a laissé des sermons et d'autres ouvrages manuscrits qui furent conservés dans le couvent de la reine Marguerite au faubourg Saint-Germain, et qui sont passés à la Bibliothèque du roi.

Il n'a publié que son *Oraison de Marie de Lorraine* (Feller dit Marie-Henriette de Bourbon), abbesse de Chelles. [215]

**ANDRÉ**, perruquier, *ps.* [J.-H. MARCHAND, avocat].

Tremblement (le) de terre de Lisbonne, tragédie. 1757, in-12.

[216]

Facétie réimprimée plusieurs fois.

L'abbé de La Porte, éditeur de la France littéraire de 1778, dit que cette pièce est de Paris de Meyzieu et de Du Coin, son secrétaire. A. A. Barbier avait de bonnes raisons pour la donner à Marchand. Ce savant bibliographe possédait un recueil de pièces avec ces mots placés sur le dos par un relieur : Amusements de M. M..... Ce sont des opuscules connus pour être de l'avocat Marchand. « L'Encyclopédie perruquière » en fait partie, ainsi que la fameuse tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, publiée en 1757, et réimprimée plusieurs fois sous le nom du perruquier André. A. A. B—r.

**ANDRÉ**, *ps.* [le comte FORTIA DE PILES].

Avec Austin [*Guys de Saint-Charles*] : le Curieux puni, comédie en un acte et en prose. Paris, Porthmann, 1813, in-8. [217]

**ANDREAS**, *ps.* [Gabriel ROUX], auteur des types suivants dans les Français peints par eux-mêmes : la Rue des Lombards [Prismes, p. 196];—la Misère [Ibid., p. 187]. [218]

**ANDRÉAS CASSIUS**. Voy. CASSIUS.

**ANDRY** (G.), P. D. L. D. E. T. M. D. P. A., *ps.* [l'abbé GUILLOX, prêtre de Lyon, docteur en théologie, membre de plusieurs académies].

Grand (le) crime de Pépin-le-Bref, dissertation historique et cri-

tique sur l'usurpation et l'intronisation du chef de la seconde dynastie française. Londres, Dulau (Paris), 1800, in-8 de 60 pages. [219]

Cette brochure fut saisie par ordre du gouvernement; il n'en existe qu'un très petit nombre d'exemplaires.

ANE-ONYME, ONISSIME (UN), *pseud.* [COLLÉ].

Chansons joyeuses, mises au jour par —. Nouvelle édit., considérablement augmentée, avec de grands changements qu'il faudrait encore changer. A Paris, à Londres et à Ispahan seulement, de l'impr. de l'Académie de Troyes, VXL. CCD. M. (1765), in-8, avec musique. [220]

Ce volume, joint au *Choix de chansons joyeuses*, forme le quatrième volume de « l'Anthologie française », de Monnet.

ANGE DE LA PASSION (le P.), *nom de religion* [BÉRITAU], carme.

I. Disciple pacifique de saint Augustin, sur la liberté, la grâce, et la prédestination, avec deux Dissertations préliminaires : la première, sur l'autorité de saint Augustin dans les matières de la liberté, de la grâce et de la prédestination, et des diverses erreurs que ce saint docteur a combattues sur ce sujet ; la seconde, sur l'hérésie des prédestinatiens. Paris, André Cailleau, 1715;—Rennes, Jul. Vatar, 1729, 2 vol. in-4. [221]

II. Inquisitor canonum de theologia, dirimens conscientiae casus autoritate Scripturæ sacræ, sanctorum Patrum, canonum et Facultatis theologicæ Parisiensis definitionibus. Rhedonis, Julianus Vatar, 1724-26, 3 vol. in-12. [222]

ANGEL, *ps.* [Ange-Jean-Robert EUSTACHE], aut. dramat.

I. Avec M. Xavier [*Boniface*] : Julia, ou les Dangers d'un bon mot, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Pesron, 1836, in-18, 75 c. [223]

II. Bébé, ou le Nain du roi Stanislas, comédie historique en un acte, mêlée de couplets. Paris, Pesron, 1837, in-18, 75. c. [224]

III. Avec MM. *Mélesville* et *Gabriel* : Un colonel d'autrefois, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Nobis, 1837, in-8, 40 c. [225]

IV. Avec M. *Veyrat* : l'Oncle d'Afrique. Vaudeville en un acte. Paris, Morain, 1837, in-8, 30 c. [226]

V. Avec M. *Gabriel* : la Dot de Cécile, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Michaud, 1837, in-8, 40 c. [227]

VI. Filles (les) savantes, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Michaud, 1838, in-8 de 24 pages, 20 c. [228]

Les trois dernières pièces font partie d'une collection intitulée « Musée dramatique. »

VII. Avec M. *Veyrat* : les Commères de Bercy, vaudeville en un acte. Paris, Morain, 1838, in-8, 30 c. [229]

VIII. Un premier bal, esquisse en un acte, mêlée de couplets. Paris, Morain, 1838, in-8, 30 c. [230]

IX. Avec M. *Eugène Vanel* : les Belles femmes de Paris, vaudeville en un acte. Paris, Michaud, 1839, in-8, 25 c.

X. Brasseurs (les) du faubourg, vaudeville en un acte. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [231]

XI<sup>e</sup> livraison de « Paris dramatique. »

XI. Avec MM. *de Villeneuve* et *Veyrat* : le Mari de la fauvette, vaudeville en un acte. Paris, Henriot ; Mifflier, 1840, in-8, 30 c. [232]

XXX<sup>e</sup> livraison du « Répertoire dramatique. »

XII. A la vie, à la mort ! vaudeville en un acte. Paris, les mêmes, 1840, in-8, 30 c. [233]

LXVIII<sup>e</sup> livraison du « Répertoire dramatique. »

XIII. Jean Bart, ou les Enfants d'un ami, vaudeville en un acte. Paris, les mêmes, 1840, in-8, 30 c. [234]

Faisant partie du « Répertoire dramatique. »

XIV. Avec MM. *de Villeneuve* et *Veyrat* : les Marins d'eau douce, vaudeville en un acte. Paris, de l'imprimerie d'Appert, 1840, in-8. [235]

XV. Avec M. Saint-Yves [ *Déaddé* ] : Au vert Galant, vaudeville en deux actes. Paris, Beek, 1842, in-8. [236]

ANGELO FORTI (Hieronimus ab), ps. [Godefroid HERMANT].

Fraus calvinistarum resecta, sive Catechismus de gratiâ ab hæreticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus, theologicis aliquot epistolis ad Jacobum de Sainte-Beuve. Parisiis, 1654, in-4. [237]

ANGILBERT (D'), surnommé Homère, auteur contemporain, *aut. supp.* [DUFRESNE DE FRANCHEVILLE].

Histoire des premières expéditions de Charlemagne, pendant sa jeunesse et avant son règne. Amsterdam, 1741, in-8. [238]

ANGLAIS (UN), *aut. supp.* [DUPUY-DEMPORTES].

Lettre d' — à M\*\*\*\*, sur la tragédie de Venise sauvée (*d'Otway*, trad. de l'angl. en vers franç. par P.-Ant. *La Place*, 1747). Paris, Berthier, 1747, in-12. [239]



ANGLAIS (UN), *aut. supp.* [le prince HENRI de Prusse].

Réflexion d' — sur le fameux protocole de Berlin, en date du 11 décembre 1779. In-8 de 39 pages. [240]

Cet opuscule a pour objet de faire sentir l'injustice de la conduite du roi son frère dans la trop fameuse affaire du meunier Arnold, circonstance où Frédéric-le-Grand ne chercha qu'à faire du bruit.

Ces *Réflexions* sont rares, parce qu'on n'en tira qu'un fort petit nombre, que le prince Henri ne donna qu'à ses amis les plus intimes. Il en remit un exemplaire au comte de Grimoard, et c'est celui-là qui avait été confié à Barbier.

A. A. B—r.

ANGLAIS (UN), *aut. dég.* [S. BANNISTER].

Appel en faveur d'Alger et de l'Afrique du nord. Paris, Dondey-Dupré, 1833, in-8 de 32 pag. [241]

ANGLAIS A PARIS (L'), *aut. supp.* [Jos.-Nic. BARBIER-VE-MARS], auteur d'articles dans le Journal général de France.

ANGLOIS BANNI (L'), *aut. supp.* [Louis DOBLÉANS, avocat et ligueur].

Réplique pour les Catholiques anglois. 1586, in-8. [242]

En joignant cet ouvrage à celui qui a pour titre : *Avertissement des Catholiques anglois aux François catholiques*, 1586, in-8, on a l'explication de deux passages de Baillet. Le premier, tiré de ses *Satires personnelles*, édit. in-4, p. 260, où il dit que Louis Dorléans a publié deux volumes d'injures contre l'État et contre la personne de Henri IV, sous le titre de *Catholique anglois*. Le second, contenu dans sa *Liste des auteurs déguisés*, où se trouvent ces mots : *Anglois banni, Catholique.... Louis Dorléans....*

Je profite de l'occasion pour déclarer que je trouve très hasardée l'opinion de Chaudon sur l'auteur de la *Réponse des vrais Catholiques françois à l'Advertissement des Catholiques anglois de L. Dorléans pour l'exclusion du roi de Navarre de la couronne de France*, 1580, in-8, qu'il suppose être Louis Dorléans lui-même. J'aime mieux croire, avec le président de Thou, que cette Réponse est de Denis Bouthillier, avocat. Voy. la *Bibl. hist. de la France*, t. II, n° 18541.

A. A. B—r.

ANICET, *abrév.* [Anicet BOURGEOIS], aut. dram. [Voy. ce dernier nom dans le t. XI de la France littéraire.]

ANNA-MARIE, *ps.* [madame la comtesse E. d'HAUTEFEUILLE, née de Marguerye].

I. Ame (l') exilée, légende. Paris, Delloye, 1837, in-18. [243]

Première édition de cet ouvrage, qui a été plusieurs fois réimprimé ; elle a été reproduite dans la même année, avec un nouveau frontispice portant : seconde édition.

III<sup>e</sup> édit. Paris, Delloye, 1837, in-8, 3 fr. 50 c. — Des exemplaires de cette édition ont été reproduits avec le chiffre de IV<sup>c</sup>.

V<sup>e</sup> édit. Paris, Curmer, 1839, in-12, 4 fr.

VI<sup>e</sup> édit. Paris, Delloye, 1840, in-12, avec une grav., 1 fr. 75 c. — Trois réimpressions portent le chiffre de VI<sup>e</sup> éd.; elles sont de 1840, 1841 et 1843, toutes trois in-18. — Autre édition, suivie de Éliézer et Nephtali, poème, par *Flortas*. Paris, René, 1841, in-18, 2 fr.

— Le même ouvrage, en espagnol, sous le titre : *El Alma desterrada, legenda...*; traducida del francés por don *E. de Ochoa*. Paris, Rosa, 1842, in-32.

II. Léa Cornélia. Paris, Delloye, 1837, 3 vol. in-8, 15 fr. [244]

III. Lis (le) d'Israël. Paris, Debécourt, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [245]

IV. Angélique. Paris, Delloye, 1840, in-8, 7 fr. 50 c. [246]

V. Vie (la) de la Sainte-Vierge. Illustrée de dessins dans le style des vieux missels par M. Th. Fragonard, dessinés par MM. Challamel et Mouilleron. Paris, Challamel, 1840, in-4 de 24 pages, avec 20 pl. et un frontispice, 16 fr., et sur papier de Chine, 20 fr. [247]

VI. Jeanne d'Arc. Paris, Debécourt, 1841, 2 vol. in-8, 15 fr. [248]

VII. Sœurs (les) des anges; — la Fille de Jephté; — la Samaritaine; — Sainte Dorothée. Paris, Belin-Leprieur, 1841, in-12, 3 fr. 50. [249]

VIII. Famille (la) Cazotte. Paris, Waille, 1846, in-12 de 352 pag., 3 fr. — (Deux. édit.). Paris, Passard, 1847, in-8, 7 fr. 50 c. [249\*]

IX. Marguerite, ou la Science funeste. Paris, Passard, 1847, in-8, 7 fr. 50 c. [249\*\*]

Cet ouvrage a d'abord paru dans le « Correspondant », sous le dernier titre.

La science funeste aux yeux de l'auteur est le magnétisme.

Sous ce pseudonyme, madame la comtesse d'Hautefeuille a fourni des articles à divers recueils. On trouve d'elle, dans les « Français peints par eux-mêmes », entre autres, les deux types suivants : la *Demoiselle à marier*, t. II, p. 171, et la *Belle-Mère*, t. V, p. 252.

Le premier ouvrage de cette dame date de 1834; il est intitulé : *Souffrances* (in-8), et a été publié sous le véritable nom de l'auteur. C'est un volume de prose et de vers, plein de mélancolie, d'une bonne école, et où l'on remarque une excellente réponse à la dixième satire de Boileau. Depuis lors M<sup>me</sup> la comtesse d'Hautefeuille s'est dérobée aux éloges en s'abritant sous le pseudon.

ANONYME (UN), aut. dég. [l'abbé GALET].

Lettre d' — à feu de M. de Beausobre sur M. de Fénelon. — Imprimée dans la Bibliothèque germanique, t. XLVI, p. 60. [250]

Cet anonyme paraît être l'abbé Galet, qui a eu le bonheur de vivre pendant assez longtemps auprès de l'archevêque de Cambrai. Il le justifie très bien au sujet d'une accusation de fanatisme, intentée fort légèrement contre ce grand homme par de Beausobre.

A. A. B—n.

ANONYME (UN), *aut. dég.* [Élie LUZAC].

Lettre d' — à M. Rousseau (sur le « Contrat social »). Londres (Leyde), 1766, in-8. [251]

L'auteur publia l'année suivante une seconde Lettre (sur l'Émile). Voy. le Catalogue de Van Goens, t. I, p. 1140.

ANONYME (UN), *aut. dég.* [la comtesse Fanny de BEAUHARNAIS]. Abailard (l') supposé, ou le Sentiment à l'épreuve, roman nouveau. Amsterdam, et Paris, Gueffier, 1780, in-8. [252]

ANONYME (UN), *aut. dég.* [IBERT, employé de l'enregistrement].

Traité sur la cause des maux qui affligent l'humanité et des moyens de s'en garantir. Gap, J. Allier, 1829, in-8 de 20 pages. [253]

ANONYME DE GAND (l'), *aut. dég.* [Charles DURAND, de Saint-Hippolyte].

Réplique à M. de Potter. Gand, mademoiselle Meestre, 25 juillet 1829, in-8 de 32 pag. [254]

La même année, M. Ch. Durand avait déjà publié sous le voile de l'anonyme trois *Lettres à M. de Potter* et *Réponse à M. de Potter sur l'union des catholiques et des libéraux*. Ces deux opuscules, in-8, ont été imprimés dans la même ville; de là est venu l'*Anonyme de Gand*. (Voy. nos additions à cette qualification).

ANSELMUS (B.), *ps.* [JEAN, abbé de Fécamp, qui florissait au temps de l'empereur Henri III].

Meditationes..., cum Tractatu de humani generis redemptione. [256]

Imprimé à la suite de *Divi Aurelii Augustini Meditationes, Soliloquia et Manuale*. Duaci, Bellerus, 1608; Coloniae Agripp., 1629; Lugduni, 1777, in-24.

Les Méditations, les Soliloques et le Manuel de saint Augustin sont des ouvrages modernes : les deux premiers sont tirés des vrais *Soliloques* et des *Confessions* de saint Augustin. Le *Manuel* est un recueil de pensées de saint Augustin, de saint Anselme, etc.

ANSPACH (Maria d'), *ps.* [mademoiselle Julie BORDIER, ancienne modiste, aujourd'hui madame DELACROIX].

Fastel. Paris, Passard, 1845, in-8, 7 fr. 50 c. [257]

Maria d'Anspach a débuté dans la littérature par trois types dans le « Français peints par eux-mêmes ».

Ces types sont : la Modiste (t. III, p. 105); — La Religieuse (t. IV, p. 69) — les Musiciens ambulants (Prismes, p. 183). Il est vraisemblable que cet ami de cette demoiselle a retouché ces types.

ANTARVETUS (Joan.), *ps.* [Joan. RIOLANUS junior].

Apologia pro judicio scholæ parisiensis de alchymia contra Harvotum et Baucynetum. Parisiis, 1604, in-12. [258]

ANTHONY R... (madame), *aut. dég.* [madame ROUXEL, née Anthony].

I. Nègre (le) comme il y en a peu, vaudeville en deux actes. Nîmes, de l'imprimerie de Gaude, 1822, in-8. [259]

II. Recueil de chansons. Nantes, de l'imprimerie d'Hérault, 1830, in-18 de 72 pages avec une gravure. [260]

ANTI-COTON, *ps.* [César de PLAIX, sieur de l'Ormoie].

Anti-Coton, ou Réfutation de la Lettre déclaratoire du P. Coton, livre où il est prouvé que les Jésuites sont coupables, et auteurs du parricide exécrable commis en la personne du roi très chrétien Henri IV, d'heureuse mémoire. 1610, in-8 de 74 pages. [261]

On a attribué cette pièce à P. Du Moulin et à P. Du Cognet. On la donne assez généralement aujourd'hui à un avocat d'Orléans, nommé César de Plaix.

C'est sur un exemplaire qui se trouve dans la Bibliothèque publique d'Orléans qu'on lit ces mots, écrits à la main à la fin de l'épître dédicatoire : *César de Plaix, sieur de l'Ormoie, avocat au parlement. M. Perdoux de la Perrière, ayant vu cette note, la communiqua à M. de La Monnoye; et c'est d'après une lettre de ce savant que Baillet et David Clément ont mis César de Plaix au nombre des auteurs de l'Anti-Coton. Il paraît certain que l'auteur de l'Anti-Coton était Orléanais.*

L'Anti-Coton a été réimprimé par les soins de Prosper Marchand, avec une dissertation préliminaire, en 1738, à La Haye, chez la veuve Levier, à la fin de « l'Histoire de l'admirable don Inigo de Guipuscoa (saint Ignace), chevalier de la Vierge et fondateur de la monarchie des Inighistes. » La Haye (Paris), 1738, 2 vol. in-12. La Dissertation de Prosper Marchand, revue et augmentée, a été insérée, en 1744, dans le Supplément aux Mémoires de Condé, in-4, IV<sup>e</sup> partie. A. A. B.—R.

ANTI-ESPAGNOL, *ps.* [Michel HURAUULT, sieur DU FAY].

Anti-Espagnol, ou Exhortation de ceux de Paris, qui ne se veulent faire Espagnols, à tous Français de se remettre à l'obéissance de Henri IV. 1593, in-12; 1595, in-8. [262]

Réimprimé dans le « Recueil des excellents et libres discours sur l'état présent de la France », 1606, in-12.

ANTI-GARASSE, *ps.* [Antoine REMY, avocat au parlement de Paris].

Anti-Garasse, divisé en cinq livres. Paris, 1630, in-8 de 940 pag. [263]

Cet ouvrage avait paru en 1624 sous ce titre :

*Défense pour Etienne Pasquier contre les impostures et calomnies de François Garasse.* Paris, Th. de la Rochelle, in-8.

A l'ouverture de ce volume, et surtout en lisant l'épître dédicatoire, on croirait que l'ouvrage a été composé par les enfants d'Etienne Pasquier; mais il est généralement reconnu qu'ils n'étaient pas capables de rédiger un tel ouvrage.

Le morceau suivant, que A.-A. Barbier a tiré du Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet, ne laisse aucun doute sur cette assertion :

« En 1627 (non en 1630, comme le dit le P. Nicéron), on mit à la *Défense pour Etienne Pasquier* un nouveau frontispice portant ce titre : *L'Anti-Garasse, divisé en cinq livres* : I. le Bouffon; II. l'Imposteur; III. le Pédant; IV. l'Injurieux; V. l'Impie. Mais c'est le même livre sans aucun changement. L'épître dédicatoire est « à François Garasse, en quelque lieu qu'il puisse être ». Voyez les Mémoires de l'abbé d'Artigny, t. III, p. 208 et suiv. Mais il est faux que cette *Défense* soit de Nicolas Pasquier, sieur de Minxe, et de Guy Pasquier, sieur de Bussy, fils d'Etienne Pasquier. Elle est sûrement d'Antoine Rémy, précepteur des enfants de M. de Bussy, alors avocat au parlement de Paris. Le P. Garasse le prouve dans les Mémoires manuscrits que j'ai lus, où il rapporte deux lettres, l'une de M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; l'autre de Rémy lui-même, qui attestent ce fait. Rémy, alors dangereusement malade, écrit au P. Garasse qu'il se repent d'avoir fait cet ouvrage, et proteste que, s'il revient en santé, il écrira pour les Jésuites, promesse qu'il n'a nullement tenue, quoiqu'il ait vécu encore plusieurs années. C'est ce même Rémy qui est auteur : 1° de *l'Entrée du P. Coton dans les Enfers*, dialogue; 2° de la Rencontre du P. Coton et de M. Servin dans l'autre monde (dont le véritable titre est : *Conclusions de M. Servin, ou Entretien de M. Servin et du P. Coton, jésuite, en l'autre monde*), 1626, in-8. Le P. Garasse le fait aussi auteur de tous les libelles, dit-il, diffamatoires contre notre compagnie, depuis 1620 jusqu'à 1626. Il dit du même, qu'exposé dans l'hôpital des Enfants-Rouges, et depuis demandant l'aumône dans l'église de la rue Saint-Antoine, M. des Ruisscaux, receveur général au grand conseiller, le prit en affection, l'envoya étudier au collège des Jésuites de Rouen, et que depuis il entra chez Etienne Pasquier, où il se chargea de l'éducation des enfants de M. Pasquier de Bussy, où il se fit recevoir avocat. »

Ces précieux renseignements du bon abbé Goujet complètent et rectifient les recherches de Bayle, de Nicéron, de d'Artigny, de Prosper Marchand et de l'abbé Joly sur le fameux P. Garasse.

A. A. B.—r.

#### ANTI-MACHIAVEL, ps. [Innocent GENTILLET].

Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume, contre Nicolas Machiavel, Florentin; dédié au duc d'Alençon. Sans indication de lieu, 1576, in-8; — Seconde édition, revue. 1577, pet. in-8; — Autre édition. 1579, gr. in-8. [264]

Il existe une autre édition plus récente, qui porte pour titre : *Discours d'Etat sur les moyens de bien gouverner et de maintenir en bonne paix un royaume, contre Machiavel.* Leyden, 1609, in-8.

C'est le succès de ce *Discours* qui a fait donner à Gentillet le nom d'ANTI-MACHIAVEL; il ne l'a mis en tête d'aucun de ses ouvrages.

ANTIMOINE (Jean d'), *trad. pseud.* [P.-M.-A. BROUSSONET].

Essai sur l'Histoire naturelle de quelques espèces de moines, décrites à la manière de Linnée, trad. du latin (du Specimen monachologiae, du baron de Born). Monachopolis, 1784, in-8. — Autre édition, sous ce titre : Monacologia. Monacologie (le texte en regard), illustrée de figures sur bois. Paris, Paulin, 1844, in-12, 2 fr. [265]

ANTIMON (le sieur d'), *ps.* [Nic. CLÉMENT].

Défense de l'antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul. Paris, 1708, in-8. [266]

ANTI-PHILOSOPHE DE PROVINCE (UN), *aut. dég.* [le comte DU BUAT].

Lettre d'— à un journaliste de Paris, au sujet d'un fragment philosophique inséré dans la Gazette de Leyde, n° 47. Sans date (1785), in-8. [267]

ANTISIXTUS, *aut. dég.* [Michel HURAUULT, sieur DU FAY].

Antisixtus. 1590, in-8 de 79 pages. [268]

ANTISTUS CONSTANS (Lucius), *ps.* [Bened. de SPINOSA].

De jure ecclesiasticorum liber singularis. Alethopoli, 1665, in-8. [269]

Quelques auteurs attribuent ce livre à Louis Meyer. Le bibliographe de Murr assure que le véritable auteur est de La Court ou Van Den Hoof, et il renvoie à la Théodicée de Leibnitz, paragr. 375. Voy. « Benedicti de Spinoza annotationes ad tractatum theologico-politicum », qu'il a publiées à La Haye, en 1802, in-4. A. A. B—R.

ANTI-THÉOPHILE (L') paroissial, *aut. dég.* [le P. Henri ALBI, jésuite].

Anti-Théophile (l') paroissial, en réponse au « Théophile paroissial » [du P. Bonaventure de La Bassée, capucin]. Lyon, 1649, in-12. [270]

ANTOINE-CHARLES, membre de la Société des bonnes lettres, *aut. dég.* [Antoine-Charles PERRIN-BRICHEMBAULT, alors colonel du génie].

I. Passage du grand Saint-Bernard par l'armée française, au mois de mai de l'année 1800. Ode. Sans date (1801), in-8. [271]

II. Ode sur le passage des Alpes par l'armée de réserve, en 1800. Paris, Trouvé, 1822, in-8. [272]

ANTONIN, prénom sous lequel il existe des parts de pièces de théâtre de trois auteurs contemporains : MM. Davrecourt, Gilles, de Fontoise, Hapdé. (Voy. ces trois noms dans le t. XI de la France littér.)

ANTONIUS (Curtius), *ps.* [Car.-Ferdin. HOMMEL].

Epitome juris canonici. 1768, in-8. [273]

Réimprimé à Leipzig, en 1778, avec des augmentations, sous le vrai nom de l'auteur.

ANTONY, *aut. dég.* [Antony BÉRAUD], *aut. dram.* (Voy. le t. XI de la France littéraire.)

ANTONY CLAUDIUS, *ps.* [Claudius BILLIET, de Lyon].

I. Chansons et Romances. Paris, Brissot-Thivars ; — Lyon, Laforge, 1829, in-18 de x et 123 pag. — Sec. édition. Paris, Souverain, 1836, in-18. [274]

II. Nouveaux Mélanges, Discours, Anecdotes, Poésies. Lyon, de l'impr. de Perrin, 1829, gr. in-18 de 211 pag. [275]

Voy. la Littérature franç. contemp., I, p. 513.

APIARIUS, ordinis prædicatorum, *ps.* [Thomas de CANTIMPRÉ].

Liber qui inscribitur bonum universale de proprietatibus apum, aut de apibus mysticis (tractans de prælatis et subditis, ubique sparsis exemplis notabilibus). Parisiis, in-fol. goth. [276]

Panzer, Annales typographiques, t. IV, p. 101.

— Bien universel, ou les Abeilles mystiques du célèbre docteur de Cantimpré (trad. par V. Villart). Bruxelles, 1656, in-4. V. T.

APICIUS FRISSGERN, *ps.* [SHALER].

Courses vagabondes de Jean-Christophe Lesage dans la vaste étendue de la plaine des fous, présent de carnaval. [En allemand.] Strasbourg, 1830, in-8. [277]

APOTHIKAIRE (UN), *aut. dég.* [Sébastien BLAZE, pharmacien d'armée, l'un des frères de M. Castil-Blaze].

Mémoires sur la guerre d'Espagne pendant les années 1808 à 1814. Paris, Ladvocat, 1828, 2 vol. in-8, 15 fr. [278]

APUDY (A.-L.), *trad. ps.* [Ant.-Léon CHÉZY].

Anthologie érotique d'Amarou. Texte sanscrit, traduction, notes et gloses. Paris, Dondey-Dupré, 1831, in-8 de 112 pag. [279]

ARABE (UN), *aut. supp.* [Pierre-Jean-Baptiste NOUGARET].

Coup-d'œil d'— sur la littérature française, ou le Barbier de Bagdad faisant la barbe au barbier Figaro. Londres, et Paris, Guillot, 1786, in-8. [280]

**ARCHANGE** (le P. Michel), *nom de religion* [Michel DESGRANGES], capucin prêtre.

I. **Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique**; par L. P. A. D. L. C. P. [par le P. Archange, de Lyon, capucin prêtre]. Lyon, Ausand, 1814, in-8. [281]

II. **Explications de la Lettre encyclique du pape Benoît XIV sur l'osure**, suivie de quelques réflexions particulières de l'auteur. Lyon, Th. Pitrat, 1822, in-8 de 48 pag. [282]

M. Jacquemont, ancien curé de Saint-Médard, en Forez, a, dans un opuscule intitulé : *les Maximes de l'Eglise gallicane victorieuse des modernes ultramontains, ou Réponse à deux écrits, réfuté solidement cet écrit ainsi qu'un autre de M. Bétend, qui a pour titre : Réflexions sur le respect dû au Pape et à ses décisions dogmatiques.*

On a accusé le P. Archange d'avoir été plus royaliste que le roi, et plus ultramontain que le Pape. Ses brochures sont ce qu'étaient ses sermons, de véritables capucinades. *Mah.*

**ARCHER DE LA COMÉDIE FRANÇAISE** (UN), *aut. supp.* [JANVIER DE FLAINVILLE].

Lettre d'— à M. de La Chaussée sur l'heureux succès de « l'École des mères », par un bel esprit du café Procope. Paris, 1744, in-12. [283]

**ARCHET** (l'anagramme d'). Voy. ANAGRAMME.

**ARCHEVÊQUE** (UN), *aut. supp.* [le P. RICHARD, dominicain].

Lettre d'— à l'auteur de la brochure intitulée : « Du droit du souverain sur les biens-fonds du clergé et des moines » (par de Cerfol). Cologne, et Paris, Delévaque, 1770, in-8. [284]

Imprimée aussi dans le recueil intitulé : « Pièces relatives au clergé séculier et régulier. »

**ARCHEVÊQUE DE CAMBRAY** (feu M. l'), *apocr.* [FRAIN DU TREMBLAY].

Traité de la vocation chrétienne des enfants. Paris, Barbou, 1754, in-12. [285]

Ce traité a été publié à Paris en 1685 par Frain du Tremblay, académicien d'Angers; il n'a pas fait une grande sensation dans le public. Ce fut sans doute pour se débarrasser des exemplaires qui restaient dans ses magasins que Joseph Barbou en fit réimprimer le titre avec le nom de l'immortel archevêque de Cambrai. Cette ruse n'a pu induire en erreur que des amateurs de province et des étrangers. Elle est très condamnable, quoiqu'elle se reproduise souvent dans la librairie.

**ARCHIAC** (D'), *ps.* [DURET, d'Archiac], juge au tribunal de première instance de la Seine.



**ARCHIAS**, fils de Philopatris, Éleusien, membre de l'Institut archéologique de Rome, *ps.* [Const.-Agath. NICOLOPOULO].

Jupiter Panhellénien, ou Bibliothèque philologique et morale, que publie à ses frais, pour le bien de la Grèce —. Se distribuant gratis aux étudiants d'Athènes et d'Égine. [En grec ancien. Première et unique livraison]. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1835, in-8. [286]

Voy. la France littéraire, t. VI, p. 415.

**ARCHILOQUE**, *ps.* [Almire GANDONNIÈRE].

A toi, Barthélemy ! satires (ouvrage périodique). Paris, Leriche, place de la Bourse, 8, 1844, in-8. [287]

A l'occasion de la « Nouvelle Némésis ». La publication d'Archiloque devait se composer de 24 livraisons, chacune de 16 pages, à 50 c. ; mais elle cessé de paraître avec la 16<sup>e</sup>.

**ARCHITRENIUS**, *ps.* [Joannes Antivillensis, vel HANWILLENSIS, de Hanteville].

Architrenius summâ diligentia recognitus (à Jodoco Badio Ascensio ; opus sic inscriptum quod ubique errata mortalium defendenda ostenderit ; olim compositum à Joanne Antivillensi... cognomento Architrenio, qui sub Philippo-Augusto rege vexit). Parisiis, 1517, in-4. [288]

**ARGYNODAMUS ENNOSIGERPIUS**, *ps.* [Antoninus OLIVIERUS].

Epistola ad Fortunium Licetum. Extat in responsis Liceti, t. I, p. 49. [289]

**ARIEL**, *ps.* [Paul-Aimé GARNIER], l'un des rédacteurs du « Satan ».

**ARISTARCHUS SAMIUS**, *ps.* [Gilles PERSONNE, DE ROBERTVAL].

Aristarchi Samii de Mundi sytemate, partibus et motibus cum notis ejusdem. Parisiis, 1644, in-12. [290]

Gilles Personne, sieur de Robertval, professeur français de mathématiques au Collège de France, publia cet ouvrage pour faire voir que les nouvelles découvertes sur le mouvement de la terre s'accordaient assez avec les principes du philosophe de Samos.

**ARISTARQUE**, *ps.* [N. de JAVERSAC].

Discours sur le jugement des esprits de ce temps. Rouen, 1629, in-8. [291]

On a les « Observations du seigneur Nicandre sur le livre d'Aristarque ». Paris, 1629, in-8.

**ARISTÉNÈTE**, *apocr.* [François TURBEN].

Faveurs du sommeil (les), histoire (prétendue) traduite d'un frag-

ment grec d'Aristénète. (Composée par Fr. Turben.) Londres (Paris), 1746, in-12. [292]

**ARISTÉNÈTE**, *ps.* [Félix NOGARET].

L Gorge (la) de Mirza. Cum notis et commentariis. Parisiis, anno IX (1804), in-12. [293]

L'auteur pour cette production s'est caché sous le pseudonyme de CORARBO ARISTÉNÈTE.

II. Compères (les) et les Bambins, lubie d'Aristénète. Paris, Pigoreau, 1807, in-12 de xxxij et 93 pag. [294]

**ARISTIPPE**, *aut. dég.* [Aristippe BERNIER, tragédien].

Théorie de l'art du comédien, ou Manuel théâtral. Paris, A. Leroux, 1825, in-8, 7 fr. 50 c. [295]

**ARISTOPHANE**, citoyen de Paris, *ps.* [Scipion MARIN].

Sacerdoce (le) littéraire, ou le Gouvernement des hommes de lettres. Centilogie en trois actes. Paris, Vimont, 1831, in-8, 2 fr. [296]

**ARISTOPHANE PHILORADIX**, *ps.* [Aubin GAUTIER, D.-M.].

Anti-Lucrèce (l'), ou Critique raisonnée de Lucrèce, tragédie en cinq actes et en vers, de M. Ponsard. Paris, Tresse, 1844, in-8, 2 fr. 50 c. [297]

**ARLAMECH (S.)**, *anagr.* [P. Sylvain MARÉCHAL].

Livre échappé au déluge, ou Pseaumes nouvellement découverts, composés dans la langue primitive par S. Arlamech, de la famille patriarcale de Noé, translétés en français par P. Lahceram, parisipolitain. Sirap ou Paris, chez l'éditeur P. Sylvain Maréchal, Bibliothèque Mazarine, collége des Quatre-Nations, l'an de l'ère vulgaire 1784, in-16 de 99 pag. [298]

On voit aisément que *Arlamech* et *Lahceram* sont deux anagrammes du nom de l'auteur, S. Maréchal.

**ARLEQUIN DE BERLIN (L')**, *ps.* [LAVAL].

Lettre de l'Arlequin de Berlin à M. Fréron, sur la retraite de M. Gresset. Amsterdam, Schneider, 1760, in-8. [299]

**ARLINCOURT** (le vicomte d'), *nom dég.* [le vic. Victor LE PRÉVOST D'ARLINCOURT, fils d'un ancien fermier général]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les t. I et XI de la France littéraire.

**ARMAND**, prénom sous lequel plusieurs auteurs dramatiques contemporains ont participé à des pièces : MM. Charlemagne, Croizette,

Dartois, Gouffé, Jobard, Legrand, Overnay. Voy. ces noms dans la France littéraire.

ARMAND, *aut. dég.* [Armand RAGUENEAU].

Quaterne (le), vaudeville en un acte et en prose. Paris, Fages, an IX (1801), in-8. [300]

ARMAND (D. S.) (1), *ps.* [Edmond DE MANNE].

Une Conquête, vaudeville. (Imprimée ?) [301]

ARMAND (P.-H.-B.), *aut. dram., ps.* [madame BARTHÉLEMY-HADOT]. (Voy. ce dernier nom dans la France littéraire, t. I et XI.)

ARNAUD (Hippolyte), *aut. dég.* [madame Charles RAYBAUD]. (Voy. ce dernier nom dans la France littéraire.)

ARNAULD (le docteur), *apocr.* [l'abbé TOURNÉLY].

Lettre à un docteur de Douay, sur les affaires de son Université. 1691, in-12. [302]

Réimprimée sous le titre de *Secrets du parti de M. Arnauld, découverts depuis peu*, 1691; 1692, in-12.

ARNOBIUS, *apocr.* [VIGILIUS, episcopus Tapsensis].

Arnobii catholici et Serapionis Ægyptii conflictus de Deo trino et uno, etc. Parisiis, 1639, in-fol. [303]

Imprimé à la suite des *S. Irenæi opera*, de l'édition de Fr. Fen. Ardent.

ARNOULT (Sophie), *apocr.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Mémoires de mademoiselle Sophie Arnoult, recueillis et publiés par le baron de Lamothe-Langon. Paris, Allardin, 1837, 2 vol. in-8, 15 fr. [304]

ARPE (Pierre-Fréd.), *ps.* [J. ROUSSET].

Réponse à la Dissertation de M. de La Monnoye sur le livre des Trois Imposteurs. La Haye, Henri Scheurléer, 1716, in-12 de 18 pag. [305]

Imprimée aussi dans l'édition du *Menagiana* Amsterdam, De Coup, 1717, à la fin du IV<sup>e</sup> volume, ainsi qu'à la suite du *Traité des Trois Imposteurs* dans plusieurs éditions de ce dernier ouvrage.

Cette *Réponse* est signée des lettres J. L. R. L. ; et l'on ajoute, dans un post-scriptum, qu'elle est du sieur Pierre-Frédéric Arpe. C'est une fausseté. Prosper Marchand la croit de Jean Rousset. On fera la remarque qu'en ôtant deux L de la signature, les lettres qui restent sont les initiales de Rousset.

---

(1) Ces deux lettres sont la première et la dernière d'un autre pseudonyme que le même écrivain a pris au théâtre.

**ARRIVABENUS** (Ludovicus), Mantuanus, *ps.* [HENRICUS STEPHANUS].

**Sylvius Ocreatus.** — Impr. dans Jac. Sylvii opera. Genevæ, 1630, in-fol. [306]

Ce Sylvius Bottée était Jacques Dubois, natif de Péronne. Jean Melet, son disciple, répondit à Henri Estienne sous le nom de Claudius Burgensis. (Voy. ce nom.)

**ARTAGNAN** (d'), capitaine-lieutenant des mousquetaires, *aut.* *app.* [SANDRAZ DE COURTILZ].

**Mémoires** (ses). Cologne, P. Marteau (Rouen), 1701 et 1702, 3 vol. in-12. [307]

M. Alex. Dumas, ou plutôt M. Auguste Macquet, s'est avantagéement servi au moins du 1<sup>er</sup> volume pour la première partie de son roman, intitulé « les Trois Mousquetaires », publié sous le nom de M. Alex. Dumas.

**ARTEMIDORUS**, *ps.* [LUD. FROMONDUS].

Conventus Africanus, sive Disceptatio judicialis apud tribunal Prasulis Augustini, inter veteris et novitiæ theologiæ patronos. Enarratore Artemidoro oneiro-critico. Rhotomagi, 1641, in-4. [308]

**ARTHUSIUS DE CRESSONERIIS**, *ps.* [LOUIS SERVIN, avocat-général du roi au parlement de Paris].

**Epistola Britonis Galli ad dominum de Parisiis super attestazione sua justificante et nitidante patris jesuitas.** 1611, in-8 de 37 p. [309]

Réimprimée dans le t. VI des Mémoires de Condé. La Haye, 1763, in-4.

**ARTY** (l'abbé d'), *apocr.* [VOLTAIRE].

**Panégryrique** de saint Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie française, le 25 août 1749, par M. l'abbé d'Arty. Amsterdam, et Paris, Didot, 1759, in-12. [310]

Le *Panégryrique de saint Louis* a passé pour être de Voltaire, dans le temps où il fut prononcé. Les traits heureux répandus dans cet ouvrage, l'esprit philosophique qui y règne, et qui était alors inconnu dans la chaire ; le style, qui est à la fois simple et noble, mais éloigné de ce style oratoire, si propre à cacher sous la pompe des mots le vide des idées ; tout cela nous porte à croire, disent les éditeurs de Kehl, que cette opinion n'était pas dénuée de fondement. On prétend que le prédicateur avait consulté Voltaire sur un panégryrique qu'il avait fait lui-même ; dans un moment d'humeur contre le mauvais style de ce sermon, Voltaire le jeta au feu. Cependant l'auteur, qui avait fondé sur le succès de son discours l'espérance de sa fortune, était au désespoir ; il fallait avoir un autre panégryrique, et l'apprendre en huit jours. Voltaire eut pitié de lui, et fit en deux jours le Discours que nous citons, et qui eut alors beaucoup de succès.

Ce panégyrique a été imprimé depuis les éditions de Kehl dans les Œuvres de Voltaire.

ARVISET (Estienne), prédicateur du roi, *aut. supp.* [Et. BINET, jésuite].

Consolation et réjouissance pour les malades et personnes affligées. Rouen, 1617, in-12. [311]

Une édition du même ouvrage, publiée à Lyon en 1656, et dédiée au cardinal de La Rochefoucauld, porte le nom de Binet.

ASH (d') et DASH (la comtesse). Voy. DASH.

ASINOFF, ancien pasteur d'Oldenbourg, *édit. pseud.* [MAUCHEBAT DE LONGPRÉ].

Épître à Ninon-Lenclos (par de *Schowaloff*) et Réponse à M. de V\*\*\* (Voltaire, à qui cette épître était attribuée). Genève, 1774, in-8. [312]

ASLIN, *anagr.* [Alphonse SALIN], auteur dramatique.

I. Avec M. de *Berruyer*: le Salon dans la Mansarde, vaudeville en un acte. Paris, Michaud, 1839, in-8, 20 c. [313]

II. Avec M. Hertal (*Groubenthal*): Un Cœur et 30,000 livres de rente, vaudeville en un acte. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c.

III. Avec M. *Guionet*: Une Nièce d'Amérique, vaudev. en un acte. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [314]

Ces trois pièces font partie d'une collection intitulée : « Paris dramatique ».

IV. Avec M. Em. Durand de Valley (*Gautrot*): Dodore en pénitence, soliloque-vaudeville en un acte. Paris, Pollet, 1841, in-8. [315]

Pièce du théâtre Saint-Marcel.

V. Avec MM. Hertal (*Groubenthal*) et *Chabenat*: la Nièce du pasteur, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Gallet, 1841, in-8, 15 c. [316]

Pièce du théâtre de la Porte-Saint-Antoine, et qui fait partie de « Paris dramatique ».

VI. Avec M. *Carpier*: les Mousquetaires, drame-vaudev. en deux actes. Paris, Gallet, 1841, in-8, 15 c. [317]

Pièce du même théâtre, et qui fait partie de la même collection.

ASSEZAN (Pader d'), *ps.* [Claude BOYER].

Agamemnon, tragédie. Paris, Théo. Girard, 1680, in-12. [318]

ASTERIUS (Turcius-Ruffus), *ps.* [Coelius SEBULIUS, Scotus].

Veteris et novi Testamenti collatio carmine elegiaco scripta. Paris, 1589. [319]

Voy. Le Long, « Bibliotheca sacra », p. 957.

ASTERIUS (Justus), ps. [Joan STELLA].

I. Deploratio pacis germanicæ, sive Dissertatio de pace Pragensi initia anno 1635. Lutetiæ, 1636, in-fol. [320]

II. Examen comitiorum Ratisponensium, sive Disquisitio de electione regis Romanorum. Hanoviæ, 1637, in-4. [321]

Le rédacteur du Catalogue de la bibliothèque Imperiali, au mot Asterius, attribue à tort cet ouvrage à Grotius.

A. T., ps. [E.-F.-A. MACHART, anc. avocat-général].

Siège d'Amiens, roman historique. Paris, 1830, 4 vol. in-12, 40 fr. [322]

ATHANASIUS, apocr. [VIGILIUS, episcopus Tapsensis].

Athanasii libri XI de Trinitate, lat. p. 1, Antid. contra hæreses, édit. per J. Sichardum. Basilæ, 1528, in-8. [323]

Baillet, « Auteurs déguisés ». édition in-12, p. 209.

ATHENAGORAS, apocr. [PHILANDER (1)].

Du vrai et parfait amour, écrit en grec, contenant les Amours de Théogènes et de Charide, de Phérécide et de Mélangénie; traduit par Famée de Genillé. Paris, 1598, in-12; — Paris, Guillemot, 1612, in-12. [324]

Il paraît certain qu'Athénagoras, philosophe athénien qui embrassa le Christianisme dans le III<sup>e</sup> siècle, et auteur d'une belle apologie pour les chrétiens, n'a point composé le roman dont il est ici question. Le savant évêque d'Avranches, Huet, après bien des réflexions, croit que cet ouvrage n'est point d'Athénagoras, parce qu'il y a découvert des marques de nouveauté qui en prouvent la supposition. Il soupçonnait Philander, commentateur de Vitruve, d'avoir eu part à la fraude. Pour appuyer ses opinions anciennes, et pour se mieux cacher, il a voulu dépayser ses lecteurs et les tromper en insérant sa doctrine dans un livre de galanterie. « Philander l'aurait composé, dit-on, pour le cardinal d'Armagnac, grand amateur d'architecture, dont il y a beaucoup de descriptions dans ce livre, qui d'ailleurs n'est pas commun, quoique peu intéressant. On reconnaît cependant qu'il y a de grandes beautés et quelques endroits qui sentent l'antiquité. »

Cet ouvrage n'ayant été vu qu'en français, A.-A. Barbier, sous le n<sup>o</sup> 1343 de son Dictionnaire des ouvr. anon. et pseudon., considère le traducteur de ce roman comme le véritable auteur.

(1) Dont le véritable nom était Philandrier.

ATHIER, *ps.* [Athanasie GARNIER].

I. Vingt ans de folie. Paris, rue Bourbon, 43, 1823, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [325]

II. Lucile, ou les Archives d'une jolie femme. Paris, Hesse et C<sup>e</sup>, 1825, 2 vol. in-12, 5 fr. [326]

Ce pseudonyme est formé des trois premières lettres du prénom de l'auteur et des trois dernières de son nom.

Sous ce pseudonyme, mais écrit Ath-Ier, il a été publié, en 1830, un opuscule intitulé : *Bévisiana, cent bévises pour soixante centimes, recueil niais et comique, à l'usage des gens tristes*. Paris, de l'impr. de Carpentier-Méricourt, in-32 de 64 pag. — Il n'est pas certain que cet opuscule soit de l'auteur des deux romans cités précédemment.

ATJEM, *anagr.* (P.-C. JAMET).

Idée de la métaphysique, traduit de l'anglais (composé par P.-C. Jamet). 1739, in-12. [327]

Inscrit dans le « Conservateur » de septembre 1753, sous ce titre : *Idée de la métaphysique*, traduite littéralement de l'anglais d'Atjem par la M. D. C. en 1689. Il est probable que la marquise de Caylus est désignée ici. Jamet dit en note que sa traduction fut revue par Coste.

ATTICUS, *ps.* [lord FITZWILLIAM].

I. Lettre d'Atticus, trad. de l'anglais. Londres, 1802, in-12; — Nouv. édition, publiée par l'abbé Vinson. Londres, 1814, in-12. [328]

II. Pensées d'Atticus... [329]

Ces *Pensées* parurent peu après les *Lettres*; elles se trouvent réunies ensemble dans l'édition de l'abbé Vinson.

ATTICUS SECONDUS, *ps.* [Joan.-Fr. SARRAZIN].

Attici Secundi G. Orbilius musca, sive Bellum parasiticum (satyra in P. Monmaurum). Parisiis, 1644, in-4. [330]

Imprimé aussi dans les Œuvres de l'auteur.

— Guerre (la) des parasites de *Sarrazin*, traduite du latin en français (par P. Toussaint Masson). 1757, in-12 de 61 pag. [331]

AUBERT (Eug.), *ps.* [Eugène de LANOISE], auteur des types suivants dans « les Français peints par eux-mêmes » : l'Indien français, *Prismes*, t. III, p. 329; — la Créole de l'île de Bourbon, *Ibid.*, t. III, p. 365. [332]

AUBIGNY (B. d'), *ps.* [J.-il.-Théodore BAUDOUIN], auteur dram. (Voy. ce nom dans la France littéraire.)

AUBRY (P.), *ps.* [Prosper GOUBAUD], auteur dram. (Voy. ce dernier nom dans le t. XI de la France littéraire).

AUDAINEL (Henri-Alexandre), *anagr.* [DELAUNAY, comte d'ENTRAIGUES].

I. Henri-Alexandre Audainel à Étienne-Charles de Loménie, archevêque de Sens. Orléans, 1791, in-8 de 29 pag. [333]

II. Dénonciation aux Français catholiques des moyens employés par l'Assemblée nationale pour détruire en France la religion catholique. Londres, et Paris, l'Auteur, 1791. — VI<sup>e</sup> édit. Paris, Crapart, 1792, in-8. [334]

III. Point d'accommodement. Paris, 1791, in-8. [335]

Ce pamphlet a eu cinq éditions.

AUDITEUR (UN), *aut. dég.* [H. SIMÉON, depuis préfet].

Du Conseil d'État considéré dans son organisation actuelle et dans les améliorations qu'il serait nécessaire d'y introduire. Paris, Pélicier, 1829, in-8 de 104 pag. [336]

AUDITEUR AU CONSEIL D'ÉTAT (UN), *aut. dég.* [le comte Agénor de GASPARIN].

France (la) doit-elle conserver Alger ? Paris, de l'imp. de Béthune, 1835, in-8. [337]

AUGUSTE, prénom sous lequel il existe des parts de pièces de théâtre imprimées de treize auteurs contemporains différents : MM. Brisset, Chedel, Mario Coster, Creuzé de Lesser, Daniel, Decourchant, Gallistines, Gombault, Goury, Lecerf, Maillard, Martin et Vital. (Voy. la France littéraire.)

AUGUSTE, *ps.* [L.-R.-D. BERNARD, de Rennes, alors étudiant en droit, aujourd'hui conseiller et député].

I. Décence et volupté. Paris, 1808, 3 vol. in-12. [338]

II. Tancrede, ou la Conquête de l'épée de Roland. Paris, 1808, 2 vol. in-12. [339]

AUGUSTIN, *aut. dég.* [Augustin HAPDÉ, auteur dram.] (Voy. ce dernier nom dans la France littéraire.)

AUGUSTINUS (Thomas), *ps.* [Jo. BAGOT, S. J.].

Libertatis et Gratiae defensio, adversus Calvinum et Pelagium in Cornelio Jansenio redivivos. Parisiis, 1653, in-4. [340]



AULNAY (Mlle Louise d'), *ps.* [Mlle Julie GOURAUD].

I. Mémoires d'une poupée, contes dédiés aux petites filles. Paris, Ébrard, 1838, in-18, avec vignettes. — 2<sup>e</sup> édition. Paris, le même, 1839, in-18, avec 6 gravures, 2 fr. 50 c. [341]

II. Semaine (la) d'une petite fille. Paris, Debécourt, 1839, in-18, avec fig., 1 fr. 50 c. [342]

III. Suite des Mémoires d'une poupée, contes dédiés aux petites filles. Paris, Dutertre; Hovyn, 1840, in-18, avec 6 grav. lithographiées, 2 fr. [343]

IV. Marianne d'Aubry. Paris, Debécourt, 1841, in-12. [344]

Les ouvrages de mademoiselle Louise d'Aulnay, dont le succès est assuré, sont le résumé de toutes les leçons de morale et de bonnes impressions données aux élèves pendant le cours de l'année.

Mademoiselle Louise d'Aulnay, dans l'espoir d'être mieux écoutée par ses jeunes lectrices, a choisi une forme légère qui n'exclut point le sérieux de ses ouvrages.

Les *Mémoires d'une Poupée*, la *Suite des Mémoires*, la *Semaine d'une petite fille*, sont de charmants et bons livres; outre l'intérêt avec lequel ils se lisent, il faut encore en apprécier l'élégance du style, qualité si rare dans les ouvrages de ce genre.

Les *Mémoires d'une poupée* ont déjà été traduits deux fois en allemand; une traduction anglaise se vend à Londres.

On peut vraiment dire que les ouvrages de mademoiselle Louise d'Aulnay sont populaires.

AUMONIER DES ROIS HENRI IV ET LOUIS XIII (UN), *aut. dég.* [Guill. DU PEYRAT].

Réponse d'— à ses amis, sur sa solitude et sa retraite de la Cour, Troyes, 1624, in-8. V. T. [345]

AUMONIERS DE S. M. L. R. D. P. (PLUSIEURS) (de Sa Majesté le roi de Pologne), *aut. supp.* [VOLTAIRE].

Bible (la) enfin expliquée... Londres (Genève), 1776, in-4 et in-8 de ij et 550 pages; — 1777, in-8. [346]

Il est fait mention de la *Bible enfin expliquée* dans les « Mémoires secrets », dès le 26 juillet 1776. Il en parut cette année, et sous ce millésime, deux éditions, l'une in-8 et l'autre in-4. Le t. XXX de l'édition in-4 des Œuvres de Voltaire, qui contient la *Bible enfin expliquée*, porte la date de 1777; il en est de même d'une édition in-8. Une autre édition in-8, sous la même date, et qui est intitulée *troisième* (quoiqu'elle soit au moins la cinquième), est la première qui ait un Avertissement de l'auteur, mais en un seul alinéa.

On regarde communément les lettres S. M. L. R. D. P. comme initiales des mots : « Sa Majesté le roi de Prusse ». Mais Voltaire lui-même a levé tous les doutes en tête de la troisième édition de sa *Bible expliquée*. Il a entendu, en effet, par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P. quatre savants théolo-

giens du palatinat de Sandomir, situé dans la Petite-Pologne. Ainsi les initiales L. R. D. P. signifient plutôt le roi de Pologne que le roi de Prusse.

Voltaire suppose que quatre commentateurs ont travaillé successivement à la *Bible enfin expliquée*. Le travail du premier ne va guère au-delà de la moitié de la « Genèse ». Le second commentateur a fourni une longue carrière; mais il n'a pas achevé le second chapitre du troisième livre des « Rois ». Le troisième s'étend jusqu'à la fin des « Prophètes ». Le quatrième commence au premier livre des « Machabées ».

Frédéric écrivait à d'Alembert, le 25 janvier 1777 :

« Voltaire n'a fait que recueillir les sentiments de quelques Anglais et leurs critiques de la Bible... Les commentaires sur la « Bible » sont moins forts qu'une infinité d'autres ouvrages qui font crouler tout l'édifice, en sorte qu'on aura de la peine à le relever. »

Madame Du Châtelet s'était aussi exercée sur la « Bible ». Son travail n'a jamais vu le jour; mais le manuscrit autographe existait encore en 1829. Il n'y a pas, ce me semble, dit M. Beuchot, grande témérité à croire que Voltaire n'avait pas été étranger à cet écrit de madame Du Châtelet, et il ne serait pas étonnant que les deux ouvrages continssent quelquefois les mêmes remarques.

Les « Mémoires secrets » des 22 octobre et 7 novembre 1776 annoncèrent que la « *Bible enfin expliquée* » avait été achetée à Paris par le nonce du Pape, pour être envoyée à Rome; l'ouvrage n'avait pas besoin de cela pour y parvenir. Cependant la « *Bible enfin expliquée* » n'est pas dans le « Catalogue des livres mis à l'index ».

Il n'est pas moins singulier que le parlement, si prodigue de condamnations, n'ait pas fait brûler ce livre. L'avocat-général Séguier préparait un réquisitoire, si l'on s'en rapporte aux « Mémoires secrets » du 10 novembre; mais je n'ai rien trouvé, dit M. Beuchot, qui prouvât que ce projet ait eu des suites. H. Peignot, dans son « Dictionnaire des livres condamnés », dit (t. II, p. 191) que l'ouvrage de Voltaire « a été condamné et supprimé », sans indiquer la date de la condamnation. L'auteur des « Recherches sur les ouvrages de Voltaire », 1817, in-8, n'en dit pas mot.

Il y avait six ans que la « *Bible enfin expliquée* » avait paru; il y en avait quatre que Voltaire était mort, lorsque l'abbé Clémence, chanoine de Rouen, fit imprimer une réfutation de l'ouvrage de Voltaire.

AURELI (Miss Élisabeth), petite-fille du célèbre Swift, ps. [VINCENT, de Rouen].

Lettres (ses), traduites de l'anglais (par Vincent, de Rouen). Amsterdam, la compagnie, 1765, in-8. [347]

Vincent a publié de nouveau cet ouvrage avec son nom et sous ce titre : *Lettres écossaises, traduites de l'anglais*. Amsterdam, et Paris, veuve Duchesne, 1777, 2 parties in-12.

Le volume de 1765 ne contient que dix-huit lettres. La première partie seule des Lettres écossaises en contient trente-trois dans la seconde.

AURELIUS (Paulus), ps. [Gilles de WITTE].

Panegyris Janseniana, seu testimonia eruditorum Virorum, etc.,

theol. Timaleten. 1698. — Apologia panegyreos jansenianæ, 1698. —  
Apol. 2<sup>a</sup>. 1700. — 3<sup>a</sup>. 1701, in-4. [348]

AURELIUS (Joan.), *ps.* [Gilles de WITTE].

I. Disquisitio de Gratia sufficiente (quam Thomisticam dicunt) et  
de morte, seu fusione sanguinis Christi pro omnibus, adversus Marti-  
num Steyaert, theologum Lovaniensem; per Joannem Aurelium Pal-  
ladii defensorem. 11 nov. 1691. In-4 de 8 pag. [449]

II. Propositiones V Cornelii Jansenii episcopi Iprensis famosis pro-  
positionibus damnatis contrariæ exhibita... 1692, in-4 de 4 pag.

[450]

III. Phrenesis Molinistica se exerens in scripto famoso qui titulus  
« Jansenismus omnem destruens Religionem » (auctore Steyaert).  
Demonstrante Joanne Aurelio theol. 1693, in-8 de 15 pages.

[351]

AURELIUS (Petrus), *ps.* [Joan. DU VERGER DE HAURANNE, ab-  
bate San-Cyrano].

I. Vindiciæ censuræ facultatis theologiæ Parisiensis, etc., adver-  
sus Hermannum Lœmelium (Joan. Floydum), etc. Parisiis, 1632,  
in-4. [352]

II. Petri Aurelii opera, jussu et impensis Cleri Gallicani denuò  
lucem edita. Parisiis, 1646, 3 tom. in-fol. [353]

On croit, dit l'abbé Goujet dans son Catalogue manuscrit, que l'abbé de  
Barcos, neveu de l'auteur, a travaillé à cet ouvrage. L'Eloge de l'abbé de  
Saint-Cyran, qui est à la tête, et qui fut fait par ordre du clergé de France,  
est de Godeau, évêque de Vence. Le clergé, continue l'abbé Goujet, ignore  
alors le nom et la qualité de son défenseur, qui avait toujours refusé de se  
faire connaître.

Les tomes I et II renferment la réfutation des ouvrages pseudonymes de  
Nic. Smith, Daniel à Jesu, et Hermann Loemelius. Le tome III est contre  
P. Sirmond.

AUREVILLY (Léon d'), *aut. dég.* [Léon-Louis-Frédéric BARBET  
D'AUREVILLY], littérateur, ancien rédacteur du « Momus normand »  
né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), le 28 septembre 1809.

I. Amour et haine. Poésies politiques et autres. Paris, Dentu,  
1833, in-8, 6 fr. [354]

II. Sonnets. Caen, de l'impr. de Pagny, 1836, in-18 de 72 pag.

[355]

Outre le « Momus normand » qu'il rédigeait en chef, M. d'Aurevilly avait  
pris part à la rédaction du journal intitulé : « l'Ami de la Vérité », qui s'im-  
primait à Caen.

Après avoir cultivé la poésie, non sans quelque succès, ce littérateur a été poussé par une grande tendance religieuse à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre en mai 1838, il est aujourd'hui humble missionnaire du diocèse de Coutances.

**AUSONE**, *nom abrégé*. [Charles AUSONE DE CHANCEL, secrétaire de la direction des affaires arabes près le ministère de la guerre].

**AUSONICO** (Ortofilo), *ps.* [le comte Charles PASERO DE CORNELIANO].

I. Elementi de giustizia civile. Parigi, dai torchi di Bailleul, 1819, in-8, 3 fr. [356]

II. Considérations politiques sur l'Italie ancienne et moderne, suivies d'un Épitome du droit public de cette contrée dans le moyen-âge, et d'une dissertation relative au même objet. Paris, Delaunay; Pélicier, 1830, in-8 de 100 pag. [357]

Les *Considérations* ont une pagination, et l'*Épitome* une autre.

**AUSONIOLI** (Th.), *ps.* [J.-A. GOULIANOF].

Opuscules archéographiques. 1<sup>re</sup> livraison. Paris, Dufart, 1824, in-4 de 44 pages, 3 fr. [358]

C'est une analyse de la théorie de Champollion le jeune sur les hiéroglyphes des anciens Égyptiens. L'auteur en avait promis quatre livraisons; mais la première seulement a été publiée.

**AUSTIN**, *ps.* [Guys de SAINT-CHARLES], auteur dramatique.

Avec André [le comte Fortia de Piles]: le Curieux puni, comédie en un acte et en prose. Paris, Porthmann, 1813, in-8. [359]

**AUTEUR (UN)** dont les assertions, suivant preuves irrécusables, sont confirmées par les événements depuis 1806 jusqu'en oct. 1830 [Paul-Dominique BONNEAU].

Considérations sur les destinées humaines. Tom. XXI. Ruine de Paris; démembrement de la France; mort ou expulsion de Louis-Philippe I<sup>er</sup>; massacre d'un grand nombre d'hommes; conséquences forcées de l'impuissance ou du parjure; moyens de prévenir ses dangers. Paris, de l'imp. de Pihan-Delaforest-Morinval, 1830, in-8 de 368 pag. [360]

Cet auteur a publié sous le titre de *Considérations sur les destinées humaines* plusieurs écrits auxquels il a donné une table (t. I, II, III, etc.), quelque peu étendue que fût sa brochure. En annonçant en 1830 let. XX, qui ne forme que 40 pag., anon., M. Beuchot a déclaré ne pas connaître les vol. IV à XIX.

**AUTEUR AMBULANT (L')**, *ps.* [TACONET].

Mémoires d'un frivolate. Paris, 1761, 2 parties in-12. [361]

**AUTEUR CÉLÈBRE QUI S'EST RETIRÉ DE FRANCE (UN)**,  
*aut. dég.* [VOLTAIRE].

Œuvres mêlées. Berlin, 1753, in-12 de 38 pag. [362]

**AUTEUR DÉSINTÉRESSÉ (UN)**, *aut. dég.* [d'ALEMBERT].

Sur la destruction des jésuites en France. 1765. — Nouv. édition,  
augmentée d'un supplément sous le titre de Lettre, etc. 1767, in-12.  
[363]

Le supplément, simplement anonyme, est intitulé : *Lettre à M<sup>\*\*\*</sup>, conseiller  
au parlement de \*\*\**, pour servir de supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce  
même magistrat, et qui a pour titre : Sur la destruction des jésuites en France.  
1767, in-12.

**AUTEUR INCONNU (L')**, *aut. dég.* [MONTASET].

Dissertations curieuses de l'auteur inconnu. Londres (Amsterdam),  
1713, in-8. [364]

Ces dissertations, qui roulent sur des matières de théologie, sont dédiées à  
Louis XIV ; il paraît que l'auteur était un protestant réfugié en Hollande.

**AUTEUR QUI N'EST POINT AUTEUR (UN)**, comme on le  
verra de reste, *aut. dég.* [le vicomte d'AUBUSSON].

Ode au clergé de France, suivie d'un petit Discours, ou de quel-  
ques Réflexions analogues. (Nouv. édit.). Paris, Laurens junior, 1790,  
in-8 de 60 pag. [365]

Cette petite pièce fut imprimée pour la première fois à La Rochelle, en 1763.  
Elle fut réimprimée clandestinement en 1776, in-8 de 30 pag., sous le titre  
d'*Adresse présentée au clergé welche*. On la trouve aussi dans le Recueil des  
opuscules de l'auteur, portant au dos dans les exemplaires reliés le mot AL-  
BUCONIANA.

M. De Manne, sous le n° 13 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes, a  
par erreur attribué à Voltaire l'édition de cette pièce, qui a paru sous le titre  
d'*Adresse*, etc.

**AUTEUR SUIVANT L'ARMÉE (UN)**, *aut. dég.* [GODARD D'AUCOURT, fermier général].

Académie (l') militaire, ou les Héros subalternes. Paris, 1745,  
2 vol. petit in-12. — Nouv. édition, augmentée de jolies gravures,  
Paris, Méricot le jeune, 1777, 2 vol. in-12. [366]

**AUTEUR TURC (UN)**, *aut. supp.* [GODARD D'AUCOURT, fermier  
général].

Mémoires turcs, avec l'Histoire galante de leur séjour en France.  
Amsterdam (Paris), 1743, 2 vol. in-12. [367]

— Les mêmes. VI<sup>e</sup> édit., précédée d'une Épître dédicatoire à made-  
moiselle D. T. 1776, 2 vol. in-12.

L'Épître dédicatoire, ajoutée à cette édition, est adressée à mademoiselle Duthé, courtisane célèbre, alors existante. L'auteur, sous le voile d'une ironie piquante et bien soutenue, y fait la critique du luxe impertinent des Laïs de la capitale.

— Les mêmes. Nouv. édition. Paris, mademoiselle Bleuët, 1796, 2 vol. in-18.

Bonne édition : elle est précédée de la Lettre à mademoiselle Duthé.

— Les mêmes, sous ce titre : Mémoires turcs, ou Aventures d'un jeune Turc, avec l'Histoire de son séjour en France, et Lettre d'Achmet-Dely-Azet à Atalide, son esclave favorite. Nouv. édit. Paris, 1822, 2 vol. in-18 ornés de 4 vign. d'après Chasselat, 3 fr. 50 c.

L'Épître dédicatoire à mademoiselle Duthé est en tête de cette édition.

Ouvrage trop libre, dit l'abbé Sabatier, mais plein d'intérêt, et dont la seconde partie renferme une excellente critique de nos mœurs. Le style en est vif, élégant et facile.

AUTEUR VIVANT (UN), *aut. dég.* [Gabr.-Ant.-Jos. HÉCART].

Quelques préjugés populaires des habitants de Valenciennes et des communes environnantes. Ouvrage posthume d'—. Valenciennes, Prignet, 1813, in-12 de 35 pag. [368]

Tiré à 50 exemplaires, dont 17 sur papier de couleur.

AUVRAY (le sieur), *ps.* [Martin de BARCOS].

Censure d'un livre que le P. Sirmond a fait imprimer, intitulé : *Prædestinatus*. Paris, 1644, in-8. [369]

Cet ouvrage parut en latin l'année suivante, à la suite du *Prædestinatus*.

AUVRAY, *ps.* [CHAPELLE], auteur dramatique.

I. Avec M. Pezzani : Mlle de La Faille, drame en cinq actes et en huit tableaux. Lyon, 1843, in-8 de 16 pag., 40 c. [370]

II. Don Pasquale, opéra-buffa, mêlé de couplets. Paris, Beck, 1843, in-8 de 16 pag., 40 c. [371]

Représenté sur le Gymnase-Dramatique, le 14 mars 1843.

III. Georges et Thérèse, ou les deux Orphelins, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Ch. Tresse, 1843, in-8 de 32 pag. [372]

Représentée sur le même théâtre, le 24 mars.

IV. Jean Lenoir, comédie-vaud. en trois actes. Paris, Ch. Tresse, 1843, in-8 de 36 pag. [373]

Au même théâtre, le 11 octobre 1843.

V. Daniel le tambour, comédie-vaud. en deux actes. Paris, Ch. Tresse, 1844, in-8. [374]

Représentée sur le même théâtre, le 3 décembre 1843.

**AVEC** (l'amateur), *ps.* [Jean-Paul MARAT].

Observations de M. l'amateur *Avec* à M. l'abbé *Saas*, sur la nécessité indispensable d'avoir une théorie solide et lumineuse avant d'ouvrir boutique d'électricité médicale, en réponse à la lettre de M. l'abbé *Saas* à Marat sur l'électricité positive et négative, publiée dans le n° 16 de l'Année littéraire. Paris, Méquignon, 1785, in-8 de 33 p.

[375]

**AVELINE** (le sieur), bourgeois de Troyes, *ps.* [VOLTAIRE].

Canonisation (la) de saint Cucufin, frère d'Ascoli, par le pape Clément XIII, et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes, mise en lumière par le sieur Aveline lui-même. Troyes, chez M. ou madame Oudot, 1767. Sans date (1769), in-8 de 24 pag.

[376]

C'est à la date du 17 mai 1769 que les « Mémoires secrets » parlent de la « Canonisation de saint Cucufin ». La date de 1767 et l'intitulé donneraient à penser que l'ouvrage avait déjà été imprimé à Troyes. Il n'en est rien. L'auteur fit entrer cet opuscule dans le tome 1<sup>er</sup> des *Choses utiles et agréables*. M. Beuchot croit que c'est la même composition qui a servi pour ce recueil et pour l'édition séparée.

**AVEUGLE (UN)**, *aut. supp.* [Rob.-Mart. LE SUIRE].

Coup d'œil sur le Salon de 1775. Paris, Quillau l'aîné, 1775, in-12.

[377]

**AVEUGLE DU LUXEMBOURG**, *ps.* [le marquis J.-B.-D. MAZADE D'AVÈSE].

Quatre (les) jardins royaux de Paris, ou Distractions de l'aveugle du Luxembourg. Descriptions en vers avec des notes historiques; 2<sup>e</sup> édit., augmentée de plusieurs pièces inédites. Paris, Cosson, 1819, in-18.

[378]

La première édition a paru par fragments.

**AVEUGLE IMPROVISATEUR (L')**, *ps.* [Charles-Maurice DESCOMBES].

Luxembourg (le) (en vers), boutade suivie de Notes historiques. Paris, de l'impr. de Plassan, 1816, in-8 de 16 pag.

[379]

**AVITUS** (Aurelius), *ps.* [Joan. SINNICHIVS].

I. *Molinomachia*. Parisiis, 1650, in-4.

[380]

II. *Spongia notarum Molinomachiæ*. 1651, in-4.

[381]

Voy. l'article Sinnich, dans Moreri.

**AVITUS ACADEMICUS**, *ps.* [Gilles de WITTE].

I. *Aviti Academici Parænesis ad alumnos almæ universitatis Lovæ-*

niensis, à quâ liquet qui deferendum sit constitutioni Clementinæ, quæ vineam domini Sabaoth dicitur. 1706, in-4. [382]

II. Parænesis vindicata, sive Depulsio calumniarum ac cavillationum quas adversus Avitum academicum, et perillustrem Cornelium Jansenium, intorsit quidam abundè notus. ecclesiasticæ autoritatis defensor : in quâ et latius discutitur Clementina periodus. Hodie forma servi reversa est in formam Dei. 1707, in-4. [383]

Contre Henri Denis, chanoine de Liège, qui avait attaqué l'écrit précédent de G. de Witte.

AVOCAT (UN), *aut. supp.* [l'abbé CAPMARTIN DE CHAUPY].

Réflexions d'— sur les remontrances du Parlement du 27 novembre 1755, au sujet du grand conseil. Londres, 1756, in-12.

[384]

Cet écrit ayant été condamné, l'auteur quitta la France, et se réfugia à Rome, où il publia, en 1767, « la Découverte de la maison de campagne d'Horace », 3 vol. in-8.

AVOCAT (UN), *aut. supp.* [de CALONNE, ministre d'État.]

Lettre d'— au défenseur du comte de Ch. (à M. de La Cretelle, qui avait pris la défense de l'infortuné comte de Sanois, en l'appelant le comte de Ch...). 1786, in-8. [385]

Voici ce qu'on lit sur cette brochure anonyme dans le second volume des *Ouvrages judiciaires* de M. de La Cretelle l'aîné, Paris, 1800, in-8, p. 439 :

« Tout le monde attribua cette brochure à un certain M. MORREAU, qui, sous le titre d'historiographe de France, composait depuis vingt ans une histoire, où il prouvait, non seulement qu'il n'y avait pas de meilleur gouvernement qu'une autorité purement arbitraire, mais encore que c'était là l'état de la France depuis Pharamond. On ne trouvait plus que lui qui pût prendre la défense des lettres de cachet.

« Cependant la brochure n'était pas de lui; elle avait un auteur plus remarquable : c'était un ministre, et le ministre, de tous, le plus en crédit dans ce moment, M. DE CALONNE. Je n'ai su cette anecdote que plusieurs années après, par M. l'abbé de Périgord, qui l'avait vu écrire cette brochure à la campagne et pendant une fête qu'on y donnait à M. le comte d'Artois. Vivent les temps où les ministres font des brochures contre les philosophes, au lieu de les mettre à la Bastille! »

A. A. B—R.

AVOCAT (UN), *aut. dég.* [J. ALBISSON].

Lettres d'— à un publiciste à l'occasion de la prochaine assemblée des États-Généraux du royaume. Avignon, J. Niel, 1788, in-8.

[386]

AVOCAT AU PARLEMENT DE \*\*\* (UN), *aut. supp.* [ALBERT, depuis lieutenant de police et maître des requêtes].



Lettres d'—, à MM. les auteurs du *Journal des sçavants*, sur un projet de traduction du corps entier du droit civil (publié par Hulot), Paris, Knapen, 1765, in-8. [387]

Hulot répondit à ces lettres par d'autres adressées aux auteurs du « *Journal de Trévoux* », c'est-à-dire à l'abbé de Saint-Léger, qui rédigeait alors un intéressant journal, et qui avait annoncé avec éloge le projet de Hulot. Cette réponse parut victorieuse à l'abbé de Saint-Léger; il en fit une analyse très détaillée. Cependant Hulot ne put alors exécuter son projet, quoiqu'il eût reçu plus de mille souscriptions, parmi lesquelles on comptait celles de ce qu'il y avait de plus respectable dans la magistrature. Lambert, avocat au parlement de Paris, a réfuté les lettres de M. Albert dans une lettre publiée en 1787, in-8 (voy. le n° suivant). Enfin en 1803 et années suivantes parurent les « *Cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien* », traduits en français par feu M. Hulot, pour les quarante-quatre premiers livres, et pour les six derniers, par M. Berthelot et autres. Metz, et Paris, Rondonneau, 7 vol. in-4, ou 33 vol. in-12.

Quelque louable que soit le travail de Hulot et compagnie, ceux qui voudront en tirer parti feront bien de lire avec attention les « *Observations sur les traductions des lois romaines* », par M. BERRIAT-SAINTE-PAIX, alors professeur à l'École de droit de Grenoble. Grenoble, et Paris, Goujon, 1808, in-8 de 92 pag.

AVOCAT AU PARLEMENT DE \*\*\* (UN), *aut. dég.* [LAMBERT, avocat au parlement de Paris].

Lettre d'— à M. Albert, ci-devant lieutenant de police, aujourd'hui maître des requêtes, sur le projet de traduire le droit romain, ou Réponse à la lettre de M. Albert, publiée contre le projet de traduire le droit romain. 1787, in-8. [388]

Voy. le n° précédent.

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS (UN), *aut. dég.* [P.-L.-CL. GIN].

Éloquence (de l') du barreau. Paris, 1776 (1767), in-12. — 2<sup>e</sup> édit., revue, corrigée et augm. Paris, Égron, 1803, in-12, 4 fr. 50 c.

[389]

« Malgré les nombreux modèles que l'antiquité lui offrait sur cette matière, Gin ne composa qu'un ouvrage dont il est difficile de caractériser le degré de médiocrité. Lorsqu'il s'occupe des objets qui ne méritent que peu d'attention, il est d'une prolixité rebutante; sur les plus importantes questions de l'art, il est d'une sécheresse et d'une stérilité vraiment déplorable. Ce traité d'éloquence ne renferme pas trois pages qui méritent d'être lues. Malgré tous ses efforts pour améliorer son livre, la seconde édition n'est guère meilleure que la première. »

AVOCAT DE PROVINCE (UN), *aut. supp.* [VOLTAIRE].

Commentaire sur le livre « des Délits et des peines » (de Beccaria). Sans indication de lieu, 1766, in-8 de viij et 420 pag. [390]

Condamné par décret de la cour de Rome du 19 juillet 1768.

Il est question de ce « Commentaire » dans la lettre à Damilaville, du 28 juillet 1766; mais, comme ce ne fut que le 13 septembre qu'un exemplaire fut envoyé à d'Argental, on peut conclure que l'ouvrage ne parut qu'en septembre. L'édition originale, in-8 de viij et 120 pages, porte le millésime de 1766, et l'intitulé tel que nous le donnons. Les paragraphes sont au nombre de vingt-trois; quelques éditions en ont vingt-quatre. Cela vient de ce qu'en changeant le chiffre des paragraphes suivants, on avait formé un paragraphe xi de l'article xxii du « Prix de justice et d'humanité », écrit en 1777.

Le Commentaire de Voltaire a été réimprimé en 1821, avec une traduction du livre de Beccaria, par M. Dufey (de l'Yonne). Paris, Dalibon, in-8.

AVOCAT DE ROUEN (UN), *aut. supp.* [MEUNIER DE QUERLON].

Lettre d'— à M. V., avocat au parlement de Paris, au sujet de feu l'abbé Desfontaines. 1746, in-12. [391]

AVRIGNY (d'), *nom abrég.* [le P. Hyacinthe ROBILLARD D'AVRIGNY], historien ecclésiastique. (Voy. la France littéraire à d'Avrigny, tom. I, p. p. 139.)

AVRIGNY (d'), *nom abrég.* [J.-C.-L. LOEULLARD D'AVRIGNY], poète. (Voy. la France littéraire au nom d'Avrigny, tom. I, pag. 139.)

AVRIGNY (d'), *nom abrég.* [A.-E.-C. LOEULLARD D'AVRIGNY], médecin, fils du précédent. (Voy. la France littéraire au dernier d ces noms, tom. I, p. 139.)

AVRIGNY (d'), *nom abrég.* [Gustave ROBILLARD D'AVRIGNY], auteur dramatique, vraisemblablement de la famille de l'historien ecclésiastique de ce nom, mort en 1719.

AVRILLION (Mlle), première femme de chambre de l'impératrice Joséphine, *aut. supp.* [Maxime de VILLEMAREST].

Mémoires (ses), sur la vie privée de Joséphine, sa famille et sa Cour. Paris, Ladvocat, 1833, 2 vol. in-8 avec un portrait et un *fac-simile*, 15 fr. [392]

**B**

B. (A.), *aut. dég.* [Pierre-Jean-Baptiste NOUGARET].

Histoire des triomphes militaires (composée par Nougaret), publiée par A. B. (*Antoine Bailleul*, auteur de l'Introduction et des dernières pages). Paris, Bailleul, 1808, in-12. [393]

B. (J.-N.), *apocr.* [Horace RAISSON].

Vie et Aventures de Pigault-Lebrun. Publiées par J.-N. B. Paris, Gustave Barba, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [394]

Les initiales qu'on lit sur le titre désignent l'ancien libraire J.-N. Barba, éditeur des ouvrages de Pigault-Lebrun. M. Barba a bien fourni les notes pour ce livre; mais il a été rédigé par M. Horace Raïsson.

Ce volume a été reproduit quelques années après sous le titre du « Joyeux Testament », par Pigault-Lebrun.

B \*\*\* (le doct.), *aut. dég.* [Jean BION].

Essais sur la Providence et sur la possibilité physique de la résurrection; traduits de l'angl. La Haye, Isaac Vaillant, 1719, in-12; — Amsterdam, Élie Ledet, 1731, in-12. [395]

Ce petit ouvrage n'est nullement traduit de l'anglais; il a été composé en français à Rotterdam par un réfugié français (Jean Bion), homme d'esprit, de réflexions, mis en l'état où il est, quant au style, par un de ses amis (Fr. Marchand), et avec son agrément.

Voy. le « Journal littéraire » de La Haye, année 1731, t. xvii, p. 210, et le « Catalogue des livres de feu de Tunc ». Paris, Renouard, 1806, in-8, n° 156. Ces *Essais* ont été mal à propos attribués à Gilbert Burnet et à Jacques Boyd. A. A. B—A.

B \*\*\* (le sieur), *ps.* [d'ESTERNOD].

Satyres amoureuses et galantes, et l'ambition de certains courtisans nouveaux venus, et gens de fortune. Amsterdam, 1721, in-12. [396]

On ne trouve pas dans cette édition la XVI<sup>e</sup> satire, dont le sujet est l'apostasie d'un capucin nommé Guénard, qui s'était retiré à Genève. Voy. la « Biographie universelle ».

B \*\*\* (le marquis de), *aut. supp.* [Laurent ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE].

Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. Bury, par M. \*\*\* , lu dans une séance d'académie; auquel on a joint une pièce

analogue (intitulée : Le président de Thou justifié contre les accusations de M. de Bury, auteur d'une Vie de Henri IV, par *Voltaire*). Genève, 1768, in-8 de 99 pag. [397]

Voltaire envoya à Paris des exemplaires de cette brochure, chargés de notes manuscrites dans lesquelles il réfute La Beaumelle avec beaucoup de dureté, le présentant comme un faussaire. Son but était de faire supprimer l'ouvrage de son ennemi, et il réussit en effet à en faire mettre 600 exemplaires au pilon. Comme il était défendu à La Beaumelle d'écrire depuis son exil en Provence, il pria le marquis de Belestat, son ami, de se laisser attribuer « l'Examen ». Cette brochure s'est vendue jusqu'à 36 fr.

Naigeon l'ainé croyait Voltaire auteur de cet « Examen ». Madame du Defant a partagé cette erreur. Voy. ses « Lettres à H. Walpole », tom. I, pag. 277 « L'Examen » a 69 pages ; c'est un excellent morceau de critique historique et militaire. L'Opuscule de Voltaire remplit les pages 70 à 99. L'écrit de La Beaumelle a été réimprimé dans le tom. II de l'Évangile du jour, 1769, in-8, avec des notes de Voltaire. A. A. B—R.

B\*\* (le comte de), *aut. supp.* [Antoine SERIEYS].

Histoire ecclésiastique et politique de l'État de Liège, ou Tableau des révolutions qui y sont survenues depuis son origine jusqu'à nos jours. Paris, Fuchs, 1802, in-8, 4 fr. 50 c. [398]

Cet ouvrage a reparu sous le titre suivant :

*Histoire de l'État de Liège*, par le comte de Mirabeau. II<sup>e</sup> édition, revue avec soin et publiée par un de ses amis, membre de l'Institut. Paris, Bidault, 1806, in-8.

Le comte de B\*\*\*, le comte de Mirabeau, un de ses amis, membre de l'Institut, ne sont tous les trois que des pseudonymes de Serieys.

La prétendue seconde édition n'est que celle de 1802, rajeunie par un nouveau titre.

B\*\*\* (A.-B.). Voy. C\*\*\*.

B\*\*\* (Odèle de), née de Saint-Aubin, *ps.* [l'abbé Sébastien LUCAS, prêtre d'Alby, mort à Toulouse le 6 janvier 1823].

Lettre adressée à monseigneur le cardinal légat (Jean-Baptiste Capara), datée de Dijon, le 2 septembre 1804. In-8 de 34 pag.

[399]

Cette Lettre est partie de Toulouse et non de Dijon.

B\*\*\* (le baron de), *ps.* [Charles DORIS, de Bourges].

I. Mémoires secrets sur Napoléon Bonaparte. 1814, 2 vol. in-12. — 7<sup>e</sup> édit. Paris, G. Mathiot, 1817, 2 vol. in-12, 5 fr. [400]

II. Amours secrètes de Napoléon Bonaparte. Paris, le même, 1815, 4 vol. in-12 fig., 12 fr. — 7<sup>e</sup> édit., augmentée d'une Notice

sur les derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène. Paris, le même, 1836, 4 vol. in-12, 8 fr. [401]

Les deux premiers volumes ont eu quatre éditions la même année.

III. Amours secrètes des quatre frères de Napoléon. Paris, le même, 1816, 2 vol. in-12, fig., 6 fr. [402]

Ces deux volumes forment les tom. V et VI de l'ouvrage précédent.

Une sixième édition de ces six volumes a été publiée en 1821, augmentée de notes précieuses sur Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène. Paris, G. Mathiot, 6 vol. in-18, 12 fr.

IV. Amours et Aventures du vicomte de Barras avec mesdames de Beauharnais, Tallien, la douairière du Baillet, Mlle Sophie Arnould. Paris, Germain Mathiot, 1816, 2 vol. in-12, 6 fr. [403]

V. Vie privée, politique et morale de Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, ex-lieutenant, ex-ministre. Paris, le même, 1816, in-12, 2 fr. [404]

VI. Écolier (l') de Brienne, ou le Chambellan indiscret; Mémoires historiques et inédits, publiés par le baron de B\*\*\*. Paris, Vauquelin, 1817, 3 vol. in-12, 10 fr. [405]

VII. Usurpateur (l'), ou Testament historique et politique d'Alompra, empereur des Birmans dans l'Inde; traduction libre de la traduction latine du P. Lebret, jésuite portugais, par M. le baron de B\*\*\*. Paris et Bruxelles, G. Mathiot, 1818, 3 vol. in-8, 18 fr. [406]

Composé en français par M. Doris.

Cet ouvrage est de nouveau une histoire satirique de Napoléon Bonaparte, sous le titre d'empereur des Birmans.

VIII. Protégé (le) de Joséphine Beauharnais. Paris, Lemonnier, 1820, 2 vol. in-12, 6 fr. [407]

Un profond mystère a longtemps couvert le nom de l'écrivain qui s'est acharné avec tant de constance contre Napoléon et sa famille, plutôt par suite de spéculations sur les passions exaltées de 1814 à 1818, que d'après sa conscience. M. Colnet, en rendant compte, dans un numéro du « Journal de Paris », de 1814, du « Précis historique » qui venait de paraître, l'attribua à M. de Bourrienne : c'est à cette assertion erronée que tous ces pamphlets ont dû le succès qu'ils obtinrent. Du reste, l'auteur, en publiant ses ouvrages contre la famille impériale, sous le nom du baron de B\*\*\*, s'est mis bien à couvert, tout en se jouant de la crédulité du public. Quelques personnes savent que M. Ch. Doris n'était alors rien moins que baron.

B\*\*\*, avocat, *apocr.* [M. LEGOREC, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Paris].

Résumé de l'Histoire de Bretagne jusqu'à nos jours; par M. B\*\*\*,

avocat [M.-L.-R.-D. Bernard, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation et député, ou plutôt M. *Legorec*, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Paris]. Paris, Lecointe et Durey, 1825, in-18, 2 fr. 50 c. [408]

B\*\*\* (la comtesse de), *ps.* [TOUCHARD-LAFOSSE].

I. Chroniques pittoresques et critiques de l'Œil-de bœuf, des petits appartements de la Cour et des salons de Paris sous Louis XIV, la Régence, Louis XV et Louis XVI. Paris, Leroux, 1829, 8 vol. in-8, 60 fr. [409]

II. Réverbères (les). Chroniques de nuit du vieux et du nouveau Paris. Paris, Lachapelle; Tenré, 1833-34, 6 vol. in-8, 45 fr. [410]

B\*\*\* (Mlle Eulalie), *aut. dég.* [Mlle Eulalie BENOIT].

I. Valentine, ou l'Ascendant de la vertu. Paris, Gaume frères, 1837, in-18. [411]

II. Album (l') d'Éléonore, ou Brésil et France. Paris, les mêmes, 1839, in-18. [412]

B\*\*\*\* (le comte de), *ps.* [ROCHON DE CHABANNES].

Satyre sur les hommes, imitation de la dixième Satyre de *Juvénal*. Paris, V° Jorry, 1758, in-12. [413]

BACH (Samuel), libraire, *ps.* [Théophile de FERRIÈRES, secrétaire d'ambassade].

Vivere (il). Paris, Renduel, 1835, in-8, 7 fr. [414]

Reproduit sous le titre de Contes de Sam. Bach.

BACHELIER, chirurgien de Bourg en Bresse, *ps.* [DURRET].

Voyage de Marseille à Lima et dans les autres lieux des Indes occidentales. Paris, Coignard, 1720, in-12. [415]

Le sieur Durret est du nombre de ces écrivains qui voyagent sans sortir de leurs maisons. Comme il était trop connu, dit le P. Labat en tête de son « Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique », pour oser dire qu'il avait fait ce voyage en personne, il s'est caché sous le nom et la qualité indiqués ci-dessus. Ce prétendu voyageur est tombé dans une infinité de bévues et de contradictions. On en trouve une liste très ample dans la préface du P. Labat.

A. A. B—R.

BACHELIER DE L'ACADÉMIE DE PARIS (UN), *ps.* [M. CASTELLO].

Prélude. Deux Épîtres (en vers : l'Érudition, le Mouvement) à

l'Université. Paris, les marchands de nouveautés, 1844, in-8 de 56 pag. [416]

BACHELIER ÈS-LOIS EN VACANCES (UN), *aut. dég.* [PARENT-RÉAL].

Petite Revue de l'ouvrage de M. Delamalle ayant pour titre : *Essai d'institutions oratoires*, à l'usage de ceux qui se destinent au barreau ; dans laquelle on examine le jugement de l'auteur sur les discours judiciaires de l'avocat général Servan. Paris, F. Didot, etc., 1819, in-8. — Nouv. édit., augmentée d'une Lettre à M. Benjamin de Constant sur l'obligation d'improviser dans les assemblées législatives. Paris, de l'imprimerie de Moreau, juillet 1822, in-8 de iv et 177 pag. [417]

« C'est une critique rigoureuse, mais qui pourra sembler modérée, si l'on jette les yeux sur le livre, bien médiocre, puisqu'il faut le dire, qui en a été l'objet. Cette Revue, suivie de notes, de remarques grammaticales, d'un essai sur les origines et les acceptions de certaines expressions françaises, fut mise au jour en 1819, et réimprimée en 1822. Delamalle ayant censuré avec une étrange amertume les discours de l'avocat-général Servan, Parent-Réal, qui avait voué à la mémoire de ce magistrat un culte mérité par d'éminents services, entreprit de le venger, et ne crut pas devoir au censeur plus de ménagement que celui-ci ne s'en était prescrit. Telle fut la cause de cette œuvre polémique, où, malgré la vivacité du sentiment qui la dictait, nulle malveillance n'égare ni ne dégrade le talent, le savoir, la sagacité du jurisconsulte et du littérateur. »

La *Lettre à M. Benjamin de Constant* avait été déjà imprimée, dès 1815, sous le voile de l'anonyme (Paris, Eymery, in-8 de 24 pages). « L'auteur combat avec avantage la proposition d'interdire dans les deux chambres législatives la lecture des discours écrits. C'eût été, en effet, renoncer pleinement aux discussions approfondies, et abandonner de plus en plus au verbiage la conduite et les résultats des délibérations les plus graves. Il y a sans doute dans le cours des débats politiques un assez grand nombre de purs détails qui n'ont pas besoin d'être écrits ; mais en toute matière les grandes questions, les difficultés sérieuses, ne s'éclaircissent que par des analyses sévères et par des expressions précises que l'improvisation proprement dite ne fournit jamais, et dont elle accoutume à se passer. Ce sont des discours mûrement médités qui ont jeté un vif et durable éclat sur les premières assemblées générales de France, y compris celles dont Parent-Réal a été membre. »

DAUNOU, Notice sur Parent-Réal.

BACHELIER ÈS-SCIENCES (UN), *aut. dég.* [Mgr PARISIS, évêque de Langres].

Député (le) père de famille, ou les Affaires impossibles. Paris, Sagnier et Bray, 1844, in-12 de vij et 256 pag. [418]

BACHELIER UBIQUISTE (UN), *aut. dég.* [TURGOT, ministre d'État].

Trente-sept (les) Vérités opposées aux trente-sept Impiétés de Béli-saire. Paris, 1767, in-4. [419]

Réimprimé de format in-8 et in-12, avec les pièces relatives à Béli-saire.

Cet ouvrage, qui est une réfutation ironique des hérésies que la Sorbonne trouvait dans le roman de Marmontel, a été pris par M. Eberhard pour le jugement de la Sorbonne elle-même dans le livre qu'il a publié, et qui a été traduit en français sous ce titre : « Examen de la doctrine touchant le salut des payens, ou nouvelle Apologie pour Socrate », traduit de l'allemand (par Dumas). Amsterdam, Van Harrevelt, 1773, in-8.

« Je ne crois pas, dit cet écrivain (page 4), que, depuis Robert Sorbonne, la faculté théologique de Paris se soit exposée, ait prêté le flanc à ses adversaires, avec autant d'imprudence qu'elle l'a fait dans cet écrit. » Et à la page 5 : « Elle sentit trop tard combien elle s'était exposée par l'imprudente publication des *trente-sept vérités*, et elle eût bien voulu cacher la honte de sa dé-*hôte*. Elle fit voir ce qu'elle en pensait elle-même par la suppression de sa première censure et par la publication d'une autre sous le titre de *Censure de la Faculté de Paris contre le livre qui a pour titre Béli-saire*. »

Cette censure est la seule que la Sorbonne ait publiée contre l'ouvrage de Marmontel. La méprise de M. Eberhard ressemble à celle d'un autre ministre protestant, Ancillon fils, qui regardait comme une histoire véritable la plai-*merie* (de Fontenelle) intitulée *Relation de l'île de Bornéo*, au sujet des dis-*putes* entre Mero et Fenegu (Rome et Genève). Cette petite pièce de Fontenelle n'a pas été insérée dans la collection de ses OEuvres : on la trouve dans la *République des lettres* de Bayle, janvier 1686. A. A. B—R.

BACON-TACON (P.-J.-J.), *plag.* [SERVAN, avocat général au parlement de Grenoble].

Discours sur les mœurs. Paris, Poignée, an III (1794) in-12.

[420]

Ce Discours est pillé presque entièrement de celui que Servan prononça en 1769 à la rentrée du parlement de Grenoble, et qu'il fit imprimer sous le même titre, à Lyon, en 1770. — La troisième partie de ce plagiat n'est pas de Servan.

BACRE (Mme L. R<sup>\*\*\*</sup> de), *aut. dég.* [Mme LEROY DE BACRE].

I. Proscrits (les), ou la Famille protestante; par Mme L. R<sup>\*\*\*</sup> de Bacre. Paris, A. Eymery, 1819, 3 vol. in-12, 7 fr. [421]

II. Clémence de Sançay, ou Henri III et ses ministres. Par ma-*dame* <sup>\*\*\*</sup>, auteur des Proscrits, ou la Famille, etc.; suivi de la Mai-*son* de campagne, anecdote contemporaine. Paris, Delongchamps, 1835, 2 vol. in-8, 15 fr. [422]

BAGNOLET (Pierre), citoyen de Gonesse, *ps.* [Ch.-Jos. DO-*MAT*].



l'Université. Paris, les marchands de nouveautés  
56 pag.

**BACHELIER ÈS-LOIS EN VACANCES**  
RENT-RÉAL ].

Petite Revue de l'ouvrage de M. De  
sai d'institutions oratoires, à l'usage  
barreau; dans laquelle on examine  
discours judiciaires de l'avocat  
1819, in-8. — Nouv. édit., a  
de Constant sur l'obligation  
tives. Paris, de l'imprime  
177 pag.

« C'est une critique r  
jette les yeux sur le H  
l'objet. Cette Revue  
sur les origines et  
au jour en 1819  
étrange amert  
avait voué à  
vices, entr  
gement  
polémic  
lanc  
de  
« Cette histoire a été réellement composée par M. de F  
qui déjà imprimée sous un autre nom. Ce M. de Prade  
« Sommaire de l'histoire de France » peu estimé,  
« Allemagne », que l'on attribue au fameux de Wicquef

**BAILLI (F.)** et le marquis de La Fayette, *apoc*  
**LAIZER** ].

Confession générale de M. Necker et de l'Assem  
des pièces analogues aux circonstances, corrigées  
— (12 février) 1790, in-8 de 86 pages, avec u  
dont l'explication est au verso.

Une note communiquée à A. A. Barbier par Pillet,  
« Biographie universelle », nous apprend que le chevali  
du district des Minimes, auteur de ce pamphlet, fut arr  
vriier par un commissaire du Châtelet. Par délibérati  
district des Minimes réclama contre cette arrestation ar  
qu'il fût mis dans les vingt-quatre entre les mains de  
bier, n° 2671.)

Plus tard, Eusèbe Salverte écrivit à Barbier pour lui  
sur l'anecdote racontée par Pillet. Eus. Salverte posséd  
ion publiées par le chevalier de Laizer (ou par son défe  
écrit prouve que le chevalier fut arrêté le 27 février  
d'une brochure intitulée : *Protestation de MM. de i*

Épître de —, aux grands hommes. Sans date, in-8. [42]  
 Voy. Correspondance de La Harpe, t. II, p. 73.

BAHIANO (UN), *aut. déq.* [le commandeur BORGES DE BARRO baron de Pedra-Branca, ex-chargé d'affaires du Brésil à Paris].

Poesias offerecidas as senhores Brasileiras. Paris, Aillaud, 1822 vol. in-32. [42]

BAILLARD (le sieur Edme), *ps.* [de PRADE].

Discours du tabac, où il est traité particulièrement du tabac en poudre. Paris, 1668, in-12; ou avec un frontispice rafraîchi. Paris Jombert, 1693, in-12. [42]

Cet ouvrage est dédié à l'abbé Bourdelot, médecin du roi; il est muni de l'approbation d'un censeur et de celle de quatre médecins distingués : le privilège du roi est au nom du sieur Edme Baillard. Cependant le même ouvrage fut reproduit neuf années après, sous ce titre : Histoire du tabac, où est traité particulièrement du tabac en poudre, composée par M. DE PRADE Paris, le Prest, 1677, in-12, avec une dédicace au marquis de Foix. L'imprimeur, dans un avis de deux pages, avertit le lecteur qu'un marchand de Paris ayant trouvé cette histoire, crut pouvoir l'adopter, parce qu'il en ignorait le père, et qu'il en distribua lui-même quelques exemplaires peu de jours avant sa mort. On trouve ensuite une approbation de la Faculté de médecine, qui avait nommé quatre de ses membres pour examiner l'ouvrage; il en résulte que cette histoire a été réellement composée par M. de Prade, quoiqu'elle ait été déjà imprimée sous un autre nom. Ce M. de Prade était connu alors par un « Sommaire de l'histoire de France » peu estimé, et par une « Histoire d'Allemagne », que l'on attribue au fameux de Wicquefort. A. A. B.—a.

BAILLI (F.) et le marquis de La Fayette, *apocr.* [le chevalier LAIZER].

Confession générale de M. Necker et de l'Assemblée nationale, avec des pièces analogues aux circonstances, corrigées et augmentées par —. (12 février) 1790, in-8 de 86 pages, avec un frontispice grand dont l'explication est au verso. [42]

Une note communiquée à A. A. Barbier par Pillet, alors directeur de « Biographie universelle », nous apprend que le chevalier de Laizer, membre du district des Minimes, auteur de ce pamphlet, fut arrêté pour cela le 27 février par un commissaire du Châtelet. Par délibération du même jour, le district des Minimes réclama contre cette arrestation arbitraire, et demanda qu'il fût mis dans les vingt-quatre entre les mains de la justice. (Voy. Barbier, n° 2671.)

Plus tard, Eusèbe Salverte écrivit à Barbier pour lui témoigner ses regrets sur l'anecdote racontée par Pillet. Eus. Salverte possédait 12 pages d'impression publiées par le chevalier de Laizer (ou par son défenseur Debruges), et écrit prouve que le chevalier fut arrêté le 27 février 1790, comme auteur d'une brochure intitulée : *Protestation de MM. de Mirabeau, Chapelain*

*Clermont-Tonnerre et autres.* Dans toute l'information il n'est question que de cet imprimé, et accidentellement d'un manuscrit qui n'a peut-être pas existé, et qui devait porter pour titre : *Bravoure* de M. de Laizer. Il est vrai que dans ce procès le district des Minimes prit un arrêté en faveur de Laizer, et lui indiqua même le choix de son défenseur ; mais il ne fut point question de la *Confession générale*. (Barbier, t. IV, p. 131, Table des pseudon.)

**BALEICOURT**, *ps.* [Ch.-Louis HUGO, évêque de Ptolémaïde et abbé d'Estival].

Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine. Berlin, Liebpert, 1711, in-8. [427]

Le véritable auteur de cet ouvrage est Hugo, qui le fit imprimer à Nancy sous le faux titre de Berlin, et sous le nom emprunté de Baleicourt, qui se trouve dans le privilège.

**BALTHAZARD** (le petit), ex-travailleur du culte (saint-simonien), *m.* [MONTHEROT].

Offrande aux saint-simoniens, le Nain mystérieux, proverbe dramatique (en deux scènes et en vers). Paris, les principaux libraires ; Lyon, Chambet, 1832, in-8 de 32 pag. [428]

La première scène avait été déjà imprimée dans la première livraison du tom. VII de la *Revue provinciale*.

**BANASTRE** (Antoine de), *ps.* [le P. J. GONTERY].

Réplique à la Réponse que les ministres ont faite sous les noms d'Eusèbe Philalèthe, contre le traité des images du P. Gontery. Rouen, J. Ozmont, 1609, in-12. [429]

Voy. l'ouvrage intitulé : « Déguisements et fuite du sieur J. Gontery, jésuite, et sa Réplique, publiée sous le nom supposé d'Ant. de Banastre, et contre la Réponse faite sous le titre véritable d'Eusèbe Philalèthe à son livret des images » ; par Ant. Gueroud, ministre, etc. Leyde, 1611, in-8.

**BANDOLE** (Anthoine de), avocat au parlement de Provence, *trad.* *m.* [Jean BAUDOIN].

Histoire de *Dion Cassius* de Nicée, concernant les vies des vingt-huit empereurs, etc., abrégée par *Xiphilin*, revue, corrigée et illustrée d'annotations et maximes politiques. Paris, J. Richer, 1610, in-4. [430]

On voit qu'il s'agit ici d'une traduction de Xiphilin, et non de Dion Cassius, comme l'ont dit Pellisson et d'Olivet dans l'*Histoire de l'Académie française*. La riche Bibliothèque de l'Arsenal possède deux exemplaires de cette traduction, l'un sous le nom d'Anth. DE BANDOLE, l'autre anonyme, avec la date de 1616. Nicéron soupçonna avec raison que l'assertion des deux historiens de l'Académie française était susceptible d'examen. Plusieurs bibliophiles, trompés par eux, n'en ont pas moins dit qu'il avait paru deux tra-

ductions de Dion Cassius en 1610, l'une par J. Baudoin, et l'autre par Anth. de Bandole. Voy. l'*Essai sur les traducteurs français des anciens auteurs*, par C.-E. Jordan, dans la *Bibliothèque germanique*, tom. XLIV, pag. 178.

Bayle n'a point commis cette faute. Il présente cet ouvrage, dans son *Dictionnaire historique*, article BANDOLE, comme une traduction de XIRIULI, et il ajoute que le même auteur fit aussi imprimer à Paris, en 1609, in-4, les *Parallèles de César et de Henri IV* à la tête des *Commentaires de César*, traduits en français et commentés par Vigenère. Ces Parallèles sont donc un ouvrage à ajouter à la longue liste des productions de J. BAUDOIN.

Bayle semble avoir pris pour un être réel cet Antoine de Bandole, *avocat au parlement de Provence*; mais ce nom ne se trouve pas dans le tome III<sup>e</sup> du Dictionnaire de la Provence, contenant l'histoire des hommes illustres de ce pays (publié par M. Achard, ancien bibliothécaire de la ville de Marseille). Marseille, 1786, 4 vol. in-4.

Je ne connais qu'une traduction française de Dion Cassius, sous ce titre : DION, *Des faits et gestes des Romains*, etc., traduit du grec en italien par Nic. LEONICENI, de l'italien en français par Claude DE ROZIERES. Paris, les Angeliers, 1542, in-fol. L'ancienne bibliothèque du conseil d'État en possédait un exemplaire.

A. A. B—r.

BANNI (UN), *aut. dég.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

Lettre d' — à Sa Majesté le roi de France. Bruxelles, 23 avril 1825, broch. in-8. [431]

BANNI DE LIESSE (LE), *ps.* [François HABERT].

I. Épîtres (les) cupidiniques du —, présentées aux dames de la Cour de Vénus. Paris, Alain Lotrian, sans date (vers 1530), in-8, goth. [432]

II. Songe de Pantagruel, avec la déploration du feu messire Antoine Du Bourg, chancelier de France. Rouen, in-8. [433]

BANQUIER (UN), *aut. dég.* [de FORBONNAIS].

Lettre d' — à son correspondant. 1759, in-4. [434]

BAOUR-LORMIAN (P.-L.-M.), de l'Académie française.

I. Vie de Torquato Tasso. 1819, in-8 de 188 pag. [435]

Cet excellent morceau de biographie, imprimé en tête de la seconde traduction en vers de la Jérusalem délivrée par M. Baour-Lormian (Paris, Delaunay, 1819, 3 vol. in-8), n'est point du poète languedocien, mais de M. J.-Alex. Buchon, connu par ses travaux historiques et biographiques.

On se rappelle que ce fut à l'instigation de Louis XVIII que M. Baour-Lormian refit la traduction du grand poème du Tasse, qu'il avait publiée dès 1796. Des largesses lui étaient promises, et un grand nombre de personnes de la Cour s'étaient empressées de s'inscrire au nombre des souscripteurs, quand, par un caprice tout royal, le refus de la dédicace de la part du prince vint renverser toutes les espérances du poète toulousain, et amener à un désabonnement général.

II. *Duranti*, premier président du parlement de Toulonse, ou la Ligue en province; par M. Baour-Lormian, de l'Académie française. Paris, Delangle, 1828, 4 vol. in-12. [12 fr.] [436]

Ce roman fut, sitôt qu'il parut, attribué avec une grande vraisemblance à M. le baron Lamothe-Langon; qui, sur le même sujet, a composé une tragédie. Néanmoins, M. Baour-Lormian passe pour l'avoir récrit entièrement. Le baron a trop d'imagination et de facilité pour prendre le temps d'écrire, ainsi qu'il conviendrait. Le beau côté de l'académicien est justement l'inverse de celui du baron.

M. Baour-Lormian n'est qu'un poète satyrique. Autrefois il a soutenu contre Lebrun-Echouchard une guerre d'épigrammes, où il eut rarement le dessus. On se rappelle ce quatrain :

Rien n'est si lent, si lourd  
Que monsieur Lormian-Balourd.  
Rien n'est si lourd, si lent  
Que monsieur Balourd-Lormian.

III. *Nouveaux (les) Martyrs*, satyre; par M. Baour-Lormian [ou plutôt par M. le baron *Lamothe-Langon*]. Paris, Delangle, 1829, in-8 de 24 pag. [437]

IV. *Légendes, Ballades et Fabliaux*; par M. Baour-Lormian [et en plus grande partie par M. le baron *Lamothe-Langon*]. Paris, Delangle, 1829, 2 vol. in-16. [438]

M. le baron Lamothe-Langon est auteur des pièces suivantes qui font partie de ce recueil : la Nuit des Morts [faite de moitié]; la Sylphide; le Follet; la Jeune Fée; la Fiancée de la Tombe [faite de moitié]; l'Oiseau Vert, le Templier et le Sorcier (1).

BARAGOUIN (le docteur Matthieu-Chrystôme), *ps.* [Le MAÛRE]. Discours prononcé à l'Académie française. 1757, in-12. [439]

BARB... DU B..., *aut. supp.* [DUMONCHAUX]. Anecdotes de Médecine. Paris, 1762, in-12; — Lille, J.-B. Henry; et Paris, Panckoucke, 1766, 2 vol. in-12. [440]

L'épître dédicatoire de l'édition de 1762 est signée Barb... du B...; mais Dumonchaux s'est reconnu l'auteur de ces *Anecdotes* dans une lettre écrite

(1) Au commencement de cet article nous avons dit, par suite d'une distraction inconcevable, que ce fut la dédicace de la traduction de la Jérusalem délivrée, qui indisposa Louis XVIII contre M. Baour-Lormian : c'était la vie de Torquato-Tasso, par M. Buchon, qu'il fallait dire. Ajoutons encore, que M. Baour-Lormian n'a point voulu qu'on le crût auteur de cette biographie, puisqu'elle est signée de M. Buchon.

à Barbeau de Bourg, insérée avec le désaveu du dernier dans le *Journal Savants*, juin 1762, 2<sup>e</sup> vol. p. 1328 et suiv., édition in-12.

**BARBA** (Jean-Nicolas), ancien libraire au Palais-Royal, à *suppl.* [Horace RAISSON].

Souvenirs (ses). Paris, Ledoyen et Giret, 1846, in-8 de 292 pages avec le portrait de l'auteur et celui de Pigault-Lebrun, 6 fr. [41]

M. Barba, aujourd'hui aveugle, est né, en 1769, à Sommellan (Aisne) arrondissement de Château-Thierry.

**BARBANTANE** (le R. P. Achille de), ps. [DARD DU BOSCO, de G.] Discours sur les femmes. Paris, Leclerc, 1754, in-12. [41] On croit aussi que Gantherie a pu se cacher sous ce pseudonyme.

**BARBOU**, apocr. [le P. TACHARD, jésuite.]

Dictionarium novum latino-gallicum ex Cicerone, etc. concinnatum, serenissimo duci Burgundiæ dicatum. Parisiis, Barbou, 1755 in-4. [41]

L'épître dédicatoire au duc de Bourgogne est signée Barbou; c'est pendant le Dictionnaire publié en 1687, par le P. Tachard.

**BARDÉT DE VILLENEUVE**, plagiaire du dix-huitième siècle

Dans une compilation publiée par lui, sous le titre de *Cours de la Science militaire, à l'usage de l'infanterie, de la cavalerie, du génie et de la marine* (La Haye, 1740-42, 10 vol. in-8), Bardet de Villeneuve a copié presque entièrement dans le 5<sup>e</sup> volume de sa rapsodie, l'ouvrage intitulé : *Archéologie militaire, ou l'Art de fortifier, qui enseigne d'une manière courte et facile la construction de toutes sortes de fortifications régulières et irrégulières*, M\*\*\* (Cormontaigne), officier de distinction sous le règne de Louis X (La Haye, Néaulme, 1741, 2 part. in-4). Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le plagiaire prétend en être l'auteur; il était dans l'habitude de s'attribuer ce qu'il copiait. A. A. B-a. [41]

**BARDOPHILAX**, ps. [F.-L. ALLAMAND.]

Lettre à Aristide... [41]

Imprimée dans la 3<sup>e</sup> partie du livre intitulé : « Aristide », p. 223. Nous ne connaissons cette lettre que par la citation qui en est faite page 4 de la Bibliothèque Vaudoise, rédigée par M. C. Monnard (Lausanne, 1829, in-8).

L'*Aristide* rappelé par M. C. Monnard, doit être le livre publié sous ce titre par l'abbé Duval-Pyrau, et imprimé à Yverdon, en 1777, in-8 (V. notre France littéraire).

**BARNABÉ** (le sieur), docteur en théologie, ps. [L'abbé Jacques BOILEAU.]

Eclaircissement sur un passage de saint Augustin, cité dans

livre intitulé : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, à la page CLVIII. Mons, 1667, in-12 de 70 pag. [446]

**BAROLE** (le capitaine Marc-Luc-Roch, (1) *ps.* [Paul-Hippolyte de MURAT.]

Paradoxés (sés). Paris, Levrault, 1802, 4 vol. in-12. [447]

**BARON**, *ps.* [P. TOURNEMINE, alors directeur du petit théâtre du Luxembourg.]

Enfant (l') et les voleurs, tableau-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de madame Dondey-Dupré, 1843, in-8 de 8 pag. [448]

Représenté sur le théâtre du Luxembourg, le 17 décembre 1842.

**BARON SANS BARONIE ET NON SANS ÉPÉE** (UN), *aut. déq.* [Le baron d'ICHER-VILLEFORT.]

Réfutation de la Dénonciation au roi de M. Méhée de la Touche (avec des notes). Paris, de l'impr. de madame veuve Migneret, 1814, in-8 de 116 pag. [449]

**BARON SAXON** (UN), *aut. supp.* [l'abbé de LA COSTE.]

Lettre d'—, pour servir de réponse aux mémoires du ministre Prussien. 1757, in-12. [450]

Il est probable que cette lettre est relative au « Mémoire sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe » (par le comte de Hertzberg). Berlin, 1758, in-12.

**BARONIE** (Fr. DE LA). Voy. LA BARONIE.

**BAROSAY** (Guy), *ps.* [Bernard de LA MONNOYE], le poète bourguignon par excellence, tout aussi inimitable dans son genre que le prince des fabulistes l'est dans le sien.

Noëi nèveà (compôsai an lai rue du Tillô). Ai Dijon, ché Jan Bessayre, 1700, petit in-12 de 25 pag. [451]

Première édition de ces célèbres Noëls, qui en 1830 en avaient déjà obtenu vingt-huit.

Nous emprunterons aux notes jointes par le savant M. Peignot à ses « Nouvelles Recherches chronologiques, littéraires et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de La Monnoye » (2), la liste des diverses éditions des Noëls de La Monnoye, depuis la première jusqu'à la plus récente.

(1) Voy. aussi Marc-Luc-Roch-Polycarpe.

(2) Impr. dans les Mémoires de l'Académie de Dijon, vol. de 1851, publ. en 1882.

• La nomenclature suivante des diverses éditions des *Noëls de La Monnoye* dit M. Peignot, est une espèce de récapitulation de la *Notice bibliographique* très détaillée que nous avons rédigée à ce sujet, et qui est trop étendue pour trouver place ici. Nous avons formé de toutes ces éditions, trois divisions classées par époques et que nous disposons ainsi :

1<sup>o</sup> Éditions primitives ou simples, qui ne renferment que les *Noëls* seuls, avant que l'auteur eût publié son *Glossaire* ; elles vont de 1700 à 1718.

2<sup>o</sup> Éditions avec le *Glossaire*, dont la première a été donnée à *Dijon* par le président *Bouhier* et par l'auteur (quoique celui-ci fût à *Paris*) nous les comptons de 1720 à 1738.

3<sup>o</sup> Éditions qui commencent à celles publiées en 1738, par M. *Lantin d'Amerey*, et qui, ensuite, avec ou sans *Glossaire*, ou avec la simple explication des mots *bourguignons*, ont vu le jour de 1738 à 1823, époque de la dernière publication.

Il y a quelques éditions que nous n'avons pu découvrir et sur l'existence desquelles nous avons des doutes, n'en ayant parlé que sur renseignements, nous les marquerons d'un astérisque.

#### I. ÉDITIONS PRIMITIVES DE 1700 A 1718.

*Dijon*, *Ressayre*, 1700, pet. in-12 de 23 pag.

— — 1701, pet. in-12 de 90 pag.

*Épôlogie*. *Dijon*, *Ressayre*, s. d. (vers 1704), petit in-12 de 24 pag.

*Dijon*, *Ressayre* (fausse date de 1701), pet. in-12 de 108 pag.

*Plombières* (*Dijon*, vers 1707), pet. in-12 de 120 pag.

*Luxembourg* (*Dijon*, *Defay*), 1717, in-12.

— (*Dijon*), vers 1718, in-12 de 116 pag.

#### II. ÉDITIONS DE 1720 A 1737, AVEC LE GLOSSAIRE.

*Noëls bourguignon*, avec un *Glossaire* alphabétique (*bourguignon-français*). *Al Dioni*, *Abran Lyron* de *Modène*, 1720, pet. in-8 de 416 pag., 5 à 8 fr. avec la musique.

*Dijon* (différente de la précédente), 1720, pet. in-8 de 420 pag.

— (Différente des précédentes), 1720, pet. in-8 de 416 pag.

— (Encore différente, etc.), 1720, pet. in-8 de 403 pag.

\* — (Cinq autres contrefaçons), 1720, pet. in-8.

\* — *J. Sirot*, 1724, in-12.

Traduction en vers français. *Vérets* 1733, in-4 de 64 pag.

Cette traduction est détestable, et n'a pas même le triste mérite que nous proposait le traducteur, celui d'être impie. Au reste l'ouvrage de *La Monnoye* est intraduisible et devient nécessairement une platitude en français. Cette mauvaise rapsodie des *Noëls Bourguignons* francisés, se trouve dans le « *Recueil de pièces choisies*, rassemblées par les soins du cosmopolite (*Vérets*, 1733) in-4 de 432 pages, ouvrage excessivement rare, où il n'y que 52 *noëls* traduits sur les 35 de *La Monnoye* ; ils occupent dans le recueil, les pag. 369-433.

*Dijon*, *Defay*, 1737, in-12.



## III. ÉDITIONS DE 1738 A 1823, AVEC OU SANS LE GLOSSAIRE.

En Bregogne (Dijon), 1738, in-12 de 461 pag.

— (Dijon), différente, 1738, in-12 de 461 pag.

— (Dijon), encore différente, 1738, in-12 de 112 pag.

Un de nos meilleurs catalogographes cite une édition avec cette date, qu'il qualifie de Ve édition ! et la présente comme ayant été imprimée à Paris, par Ballard, et porter néanmoins la rubrique : *En Bregogne*. Il ajoute : que cette édition est moins belle et moins bonne que celle de Dijon, Abr. Lyron de Moëne. Elle ne porte pas les paroles avec la musique comme l'autre ; mais on y trouve un éloge de La Monnoye, poëme latin du P. Oudin, mis en vers par Richard de Rufey. On ne voit aucunement à laquelle des trois éditions de 1738, citées par M. Peignot, cette note peut être applicable.

\* Deux éditions (dites de 1748), in-8 et in-12.

Traduction en vers français, 1771, pet. in-8.

Restée inédite. — Charles Nodier, dans ses « Mélanges tirés d'une petite bibliothèque » (Paris, 1829, in-8 pag. 158), s'exprime ainsi sur celle de 1771 : « Il est probable qu'on s'est avisé, sans succès, de l'impression de ce livre, dont je possède le manuscrit original, ou que des circonstances inconnues en ont empêché la publication ; car j'y trouve même un titre gravé, déjà préparé pour l'édition. Rien ne m'autorise à croire qu'elle ait été exécutée. »

En Bregogne, vers 1772, in-8 de 416 pag.

Dijon, 1776, pet. in-8 de 422 pag.

— B. Defay, vers 1780, pet. in-12 de 422 pag.

— Ant. Defay, 1792, in-24 de 170 pag.

Paris, Carron, vers 1801, pet. in-8 de 28 pag. — Réimpression de la traduction française de Vérets.

Noël bourguignon de Guy Barosai, suivis de quelques Poésies du même genre, et d'un abrégé du Glossaire alphabétique. Châtillon-sur-Seine, Ch. Cornillac, 1817, pet. in-12 de 122 pag.

Les mêmes, de la même édition (augmentée). Châtillon-sur-Seine, Ch. Cornillac, 1823, pet. in-12 de xix et 144 pag.

Cette édition est présentée comme la plus complète, et celle qui contient le texte le plus pur : on la doit, dit-on, aux soins de M. Louis Dubois.

Quoique la réimpression de 1823 porte le chiffre de xiv<sup>e</sup> édition, c'est au moins la xxviii<sup>e</sup>, non compris la traduction en vers français, ainsi que l'établit la liste précédente.

« J'ajouterai, dit M. Peignot, en terminant cette liste, qu'il y a une trentaine d'années, MM. Caillard, Maret (depuis duc de Bessano), Maret de Charmoi, et d'autres bourguignons, avaient projeté une édition des *Noëls*, imprimée avec le plus grand luxe ; mais ce projet n'a pas eu lieu. Feu Ch. Brugnot, imprimeur à Dijon, avait formé le même projet, avec d'excellents matériaux que lui aurait fournis M. Delmasse de Gevrey, bibliographe très versé dans la connaissance du patois, et possesseur d'une riche bibliothèque ; la mort de Brugnot a encore fait avorter ce projet. »

Le recueil complet de La Monnoye est ainsi composé, savoir : treize Noëls

de la rue du Tillot, seize de la rue de la Roulotte, cinq faisant suite, l'*Épôlogie*, puis une *Chanson en dialogue sur le passage de Monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon, le 21 septembre 1703*, ce qui fait en tout trente-cinq noëls et une chanson.

« Ces Noëls n'attirèrent à l'auteur que trop de célébrité. La piété fut alarmée de cet ouvrage ; mais les ennemis de M. de La Monnoye, car ses talens et son mérite lui en avaient fait, triomphèrent. Ils cherchèrent dans la simplicité de l'expression, dans la naïveté du patois, dans la hardiesse de la poésie, le moyen de le perdre, et crurent l'avoir trouvé. Ils armèrent aussitôt le faux zèle qui sonna l'alarme, exagéra le mal, et taxa un patois qu'on entendait à peine, de renfermer des pensées et des sentiments qui n'entrèrent jamais dans l'esprit et dans le cœur de M. de La Monnoye. Les Noëls furent déferés à la censure ; il laissa gronder l'orage, et, sûr de ses sentiments, il publia en patois bourguignon, l'apologie de ces noëls, où il démontra avec autant de solidité que de finesse et de plaisanterie, le ridicule, l'ineptie et la mauvaise foi de ses ennemis. Malgré tous les efforts on réimprima les Noëls : il y en eut même plusieurs éditions..... »

Plus de vingt-cinq dans le XVIII<sup>e</sup> siècle.

RIGOLEY DE JUVIGNY,

Mém. histor. sur la vie et les écrits de La Monnoye.

M. Peignot dans ses savantes et intéressantes recherches sur La Monnoye nous a conservé le nom du bouc émissaire dans les tribulations suscitées au poète bourguignon. « C'est un ecclésiastique nommé Magnien qui avait été vicaire à la paroisse Saint-Etienne de Dijon, qui déclama hautement en chaire contre les Noëls en 1702 ; il finit par les dénoncer à la Sorbonne qui, contre l'avis de neuf docteurs, ne jugea pas à propos de pousser l'affaire plus loin. Cependant à l'article « Beane » du Glossaire, il est dit qu'un des neuf docteurs (l'abbé Petit-Pied) qui avaient censuré les Noëls, fut peu de temps après (en 1703) relégué à Beaune pour l'affaire du *cas de conscience*, et que La Monnoye a pris de là occasion de dire que ce docteur ayant eu la simplicité de condamner les Noëls, il ne fallait point d'autre raison pour le loger à Beaune ; on pourrait en conclure que ces Noëls ont été censurés ; mais on serait dans l'erreur ; ce n'était que la simple opinion de ce docteur et de ses huit collègues. L'ouvrage n'a point été déferé à la congrégation de l'Index à Rome, et on ne le trouve mentionné dans aucun des catalogues de cette congrégation. »

BARQUEBOIS (le sieur de), *ps.* [Jacques ROBBÉ].

Rapinière (la), ou l'Intéressé, comédie, avec les vers retranchés.  
Paris, Estienne Lucas, 1683, in-32. [452]

Comme l'auteur attaquait les financiers dans cette pièce, on n'en permit la représentation qu'après en avoir supprimé un grand nombre de vers ; mais Jacques Robbé les rétablit à l'impression.

**BARRE** (le P. Joseph), génovéfain, *plag.* [le chev. Louis RUSTAING DE SAINT-JORRY].

Vie du maréchal de Fabert. Paris, 1752, 2 vol. in-12. [453]

L. Rustaing de Saint-Jorry, mourut en 1752, laissant en manuscrit la Vie du maréchal de Fabert. Elle fut achetée par d'Argental qui en fit présent au comte de Caylus; celui-ci la donna au P. Barre qui la fit imprimer sous son nom. Le public dut être étonné de voir l'annonce de la Vie du maréchal Fabert par un religieux livré jusqu'alors à des études austères, ou à de graves recherches sur l'empire d'Allemagne; mais il était difficile de soupçonner le nom du véritable auteur de cet ouvrage; j'en ai trouvé l'indication dans un manuscrit in-folio provenant de la « Bibliotheca Lamonianna » et ayant pour titre : « Anecdotes littéraires de 1750 à 1756. » Ce volume a été exposé en 1824, dans la galerie de M. Bossange père, rue Richelieu.

A. A. B—R.

C'est contre ce même P. Jos. Barre, chancelier de l'Université de Paris, que Voltaire s'élève, dans son Dictionnaire philosophique, article *Plagiat*, au sujet d'un vol antérieur que ce génovéfain s'était permis, et dont Voltaire avait eu à souffrir.

« Le plus singulier de tous les plagiats, dit Voltaire, est peut-être celui du P. Barre, auteur d'une grande Histoire d'Allemagne, en dix volumes. On venait d'imprimer « l'Histoire de Charles XII, » et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit. Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois. Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas. Valdémarr, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc., etc., etc. Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre les deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de « l'Histoire de Charles XII, » qui pourtant avait écrit vingt ans avant le P. Barre (1). »

**BARRI** (la comtesse du). Voy. DU BARRI.

**BARRINS** (le comte de), *ps.* [Louis-François RABAN].

I. Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'à 1814, par M. de Boissy (autre masque M. de Raban); et continuation depuis 1814 jusqu'à ce jour, par M. le comte de Barrins. Paris, Sanson, 1824 in-18, 3 fr. [454]

II. Galerie des enfants célèbres, ou Histoire des jeunes gens qui se sont illustrés par leurs vertus, leurs talents, leur esprit, leur génie, etc., depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours (1835).

---

(1) L'*Histoire de Charles XII* parut pour la première fois en 1731: elle avait été écrite en 1727 et 1728. L'*Histoire d'Allemagne*, etc., du P. Barre, fut imprimée en 1748, 11 vol. in-4, avec cartes.

Paris, Thiériot; Corbet aîné, 1835, 2 vol. in-12, avec 4 lithogr., 6 fr. [455]

BARRUEL (le comte de), *apocr.* [le comte de RIVAROL].

Lettres critiques sur le poème des « Jardins » (de l'abbé Delille), suivies du Chou et du Navet. Amsterdam, et Paris, 1782, in-8 de 29 pag. [456]

BARTEVELLE (Alexis), *ps.* [Edmond DE MANNE].

Chansons. Paris, de l'impr. de Pihan Delaforest, 1835, in-12. [457]

BARTHÉLEMY, *ps.* [P. NICOLE].

Perpétuité (la) de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, etc. Paris, Savreux, 1664, in-12. [458]

Ce volume, réimprimé plusieurs fois, est connu sous le titre de *Petit Perpétuité*.

BARTHÉLEMY, l'un des directeurs de la République française, *apocr.* [J.-L. GIRAUD SOULAVIE].

Mémoires historiques et diplomatiques depuis le 14 juillet jusqu'au 30 prairial an VII. Paris, au VII [1799], in-8°. — Supplément aux Mémoires historiques et diplomatiques de Barthélemy. (Par l'*même*). Paris, 1800, in-8. [459]

Ces Mémoires, que Soulavie fit annoncer comme le propre ouvrage de Barthélemy, et vendu comme venant de Sinamary, pendant la déportation de l'ex-directeur, parurent, dit une note manuscrite placée au frontispice de l'exemplaire que possède la bibliothèque du Roi, trois jours avant l'arrivée de Bonaparte de l'Égypte. Il paraît, au reste, que par cette publication, Soulavie se proposait d'abrégér l'exil de l'ex-directeur.

BARTHELÉMY, *ps.* [Mathieu-Barthelémy TROIN], auteur dramatique.

I. Avec MM. Rochefort et Masson : les Cuisiniers diplomatiques vaudeville en un acte. Paris, Quoy, 1828, in-8. [460]

II. Avec MM. Dartois et Masson : le Dernier jour d'un condamné, époque de la vie d'un romantique, en un tableau [en prose mêlé de vaudevilles]. Paris, Barba, 1829, in-8. [1 fr. 50 c.]. [461]

III. Avec MM. Lhérie et Masson : l'Épée, le Bâton et le Chaudron vaudeville en quatre tableaux [et en prose]. Paris, J.-N. Barba, 1830, in-8. [462]

IV. Avec MM. Brunswick et Lhérie : Madame Lavalette, drame historique en deux actes [et en prose, mêlé de vaudevilles]. Paris, Barba, 1831, in-8. [463]

V. Avec MM. *Lhérie* et *Céran* [*Vidal*] : le Mort sous le scellé, folie en un acte. Paris, Barba, 1832, in-8. [464]

VI. Avec MM. *Jaime* [*Rousseau*] et *Maximilien* [*Courtier* fils] : Une Course en fiacre, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Barba, 1832, in-8 [1 fr. 50 c.]. [465]

VII. Audience [I] du Roi, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Bréauté, 1832, in-8. [466]

VIII. Avec MM. *Brunswick* et *Lhérie* : le Conseil de révision, ou les Mauvais numéros, tableau-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Lottin de St.-Germain, 1832, in-8 [1 fr. 50 c.]. — Sec. édit. 1835, in-8 à deux colonnes. [467]

IX. Avec M. *Lhérie* : l'Art de ne pas monter sa garde, vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1833, in-8; ou 1837, in-32; et 1839, in-8 à deux colonnes. [30 c.]. [468]

X. Avec MM. *Brunswick* et *Lhérie* : la Jeunesse de Talma, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Bréauté, 1833, in-8. [469]

XI. Avec M. *Brunswick* : Si j'étais grand! comédie en cinq actes, mêlée de couplets. Paris, Bréauté, 1834, in-12. [470]

XII. Avec M. *Brunswick* : le Prix de vertu, ou les Trois baisers, comédie-vaudeville en cinq tableaux. Paris, Marchant, 1834, in-8 de 48 pag.; ou in-8 de 16 pag. à deux colonnes. [471]

XIII. Avec M. *Brunswick* : la Gueule de lion, comédie en un acte mêlée de chant. Paris, Barba, 1834, in-8. [472]

XIV. Avec M. *Maillan* : la Fille de Robert Macaire, mélodrame comique en deux actes. Paris, Barba, 1835, in-8 [1 fr. 50 c.]; ou in-8 de 16 pag. à deux colonnes. [473]

XV. Avec MM. *Brunswick* et *Lhérie* : la Sonnette de nuit, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Mevrel, 1836, in-8. [474]

XVI. Avec MM. *Vanderburch* et *Brunswick* : l'Ennemi intime, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Marchant, 1836, in-32 [15 c.]. [475]

XVII. Avec M. *Eugène Fillot* : les Petits métiers, tableau populaire en un acte mêlé de couplets. Paris, Barba, 1836, in-8 [1 fr. 25 c.]. [476]

XVIII. Avec *le même* : le Camarade de chambrée, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Nobis, 1836, in-8 à deux colonnes. [477]

XX. Avec MM. de Leuven [*Ribbing*] et *Lhérie* : la Page 24 ou

les *Souvenirs de ma Grand'mère*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Nobis, 1837, in-8 à deux colonnes [20 c.]. [478]

XXI. Avec M. *Eugène Fillot* : *L'École de danse à 75 centimes le cachet*, tableau-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1837, in-8 [1 fr. 50 c.]. [479]

XXII. Avec *le même* et M. *Fleury* : *la Barrière des Martyrs*, prologue en un acte. Paris, Marchant, 1838, in-8. [480]

XXIII. Avec M. *Eugène Fillot* : *Cantatrice et Marquise*, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, Bréauté, 1843, in-8, 50 c. [481]

XXIV. *Coiffeur (le) des dames*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Wiart; Tresse, 1845, in-8, 60 c. [482]

XXV. Avec M. *Bourdois* : *Un Voyage à Paris*, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, Beck, 1845, in-8, 60 c. [483]

BAS BLEU (UN), *aut. dég.* [Mme Mélanie WALDOR], auteur d'une *Chronique de Paris*, imprimée dans le feuilleton de la *Patrie*, depuis les premiers mois de 1845. [484]

BASSÉE (DE LA). Voy. LA BASSÉE.

BASSINET [Eloi-Christophe], *ps.* [Gabriel PEIGNOT].

Complément de l'Histoire des charivaris, jusqu'à l'an de grâce 1833 [1833]. (Voy. CALYBARIAT). [485]

BASTA (A.), *ps.* [Mme la comtesse de TOUCHIMBERT].

Bribes. [En prose]. Paris, Delaunay; Montmaur, 1836, in-8 de 312 pag. [486]

BAUDOIN (Jean), *aut. supp.* [Pierre de BOISSAT].

I. *Histoire négrepontique*, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière neveu de Scanderberg, tirée des manuscrits d'Octavio *Finelli*, et traduite par — . Paris, 1631, in-8. [487]

II. *Fables d'Esopé*, illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques, par — . Paris, 1633, in-8. [488]

L'auteur ne trouvant pas cet ouvrage, ainsi que l'*Histoire négrepontique*, assez graves pour lui, les fit adopter par Baudoin, son ami et son compatriote.

III. *Histoire de Malthe*, ci-devant écrite par le feu S. D. B. S. D. L. (ou plutôt traduite de l'italien de *Jacques Bosio*, par le sieur de *Boissat*, sieur de Licien), revue et corrigée par J. Baudoin (mas-

que de Boissat), et augmentée par lui de la traduction des établissements et statuts de la religion ; dernière édition, où l'on a joint les ordonnances du chapitre général de 1632, traduites en français par *Fr.-A. de Nuberat*. Paris, 1643, in-fol. [489]

**BAUMAN**, *ps.* [MOREAU DE MAUPERTUIS].

*Dissertatio inauguralis metaphysica, de universali Naturae systemate, pro gradu doctoris habita.* Erlangae, 1751, in-12. [490]

Voyez 1<sup>o</sup> Œuvres de Diderot publiées par M. Brière. Paris, 1821, in-8, t. II (*Interprétation de la Nature*), p. 196 ; 2<sup>o</sup> dans les Œuvres de Maupertuis, édition de Lyon, 1768 (1756), in-8, t. II, p. 137, l'Avertissement qui précède son « Système de la nature », lequel n'est autre chose que la prétendue Dissertation du docteur allemand, mais en français ; 5<sup>o</sup> la Correspondance de Grimm, 1<sup>re</sup> part., t. I, p. 167, où il annonce l'édition suivante :

— La même Dissertation, en français, sous ce titre : « Essai sur la formation des corps organisés » (publié par l'abbé *Trublet*, avec un Avertissement de l'éditeur). Berlin (Paris), 1754, in-12. A. A. B—R.

**BAVIÈRE** (S. A. E. de), *aut. supp.* [l'abbé DUBOIS].

Manifeste de — ; la Lettre de S. A. E. de Cologne à S. M. I. du 19 mars 1702, en latin et en français, avec des additions (depuis la pag. 45, par le baron *Kerg*, abbé du Mont-St-Michel, grand chancelier et premier ministre de l'électeur de Cologne). 1705, in-8. [491]

Note manuscrite de l'abbé Lenglet du Fresnoy.

Casimir Freschot a publié une « Réponse au manifeste qui court sous le nom de S. A. E. de Bavière, ou Réflexions sur les raisons qui y sont déduites pour la justification de ses armes ». Pampelune, Jacques l'Enclume, 1703, in-12.

**BAXTON** (Camille), *ps.* [mademoiselle Louise OZENNE], auteur, sous ce pseudon., d'articles qui ont paru dans diverses revues, et reviseur de la 3<sup>e</sup> édition de l'Histoire d'Angleterre, de John Lingard, trad. par le baron de Roujoux. [492]

**BAYNE** (Paul), *ps.* [Guillaume AMESIUS, ou AMEZÉS].

Conduite abrégée pour vivre saintement. Londres, 1618, in-8. [493]

Et dans le tome IV d'Amesii Opera. Amstelodami, 1638, 3 vol. in-16.

Cette *Conduite* est un abrégé de sept traités de Richard Rogers sur cette matière. A. A. B—R.

**BAZANCOURT** (de), *nom abrég.* (1) [le baron LE CAT BAZANCOURT, d'après l'Arm. de la noblesse. Paris, Curmer, 1844, gr. in-8].

(1) Par suite d'une méprise bien singulière de l'un de nos collaborateurs, nous avons été conduit à enregistrer le nom de M. le baron de Bazancourt parmi

I. Escadron (l') volant de la reine. (1560). Paris, Ladvocat, 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. [494]

« Le caractère de Catherine de Médicis, cette femme-roi qui gouverna la France comme Christine gouverna la Suède, est fidèlement retracé dans cette longue étude historique. La cour de France, en 1560, est habilement reproduite dans ce tableau en deux volumes, dont l'exécution fait honneur à M. de Bazancourt ».

II. Un dernier Souvenir. Paris, Jules Laisné; Hipp. Souverain, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [495]

Roman dont presque tous les journaux de la capitale ont rendu un compte favorable.

III. Jérôme Rudeix (le Meurtrier). 1840. Paris, H. Souverain, 1842, 2 vol. in-8, 15 fr. [496]

Roman qui a dû d'abord être intitulé : « Rudeix le meurtrier ».

IV. Secrets de jennes femmes. Paris, le même, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [497]

V. Comte (le) de Rienny. Paris, le même, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [498]

Roman qui avait été primitivement annoncé sous le titre de « Th. Grivel ».

VI. A côté du Bonheur. Paris, le même, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [499]

VII. Histoire de la Sicile sous la domination des Normands, depuis la conquête de l'île jusqu'à l'établissement de la monarchie. Paris, Amyot, 1846, 2 vol. in-8, 15 fr. [500]

« S'il y a eu dans le monde une race étonnante par sa vigueur, par son esprit de conquêtes, par ses amours des aventures et des périls, c'est la race normande, devenue si processive depuis qu'elle n'est plus belliqueuse, tant elle a de la peine à renoncer à son premier naturel. La race normande ne s'est pas bornée à conquérir l'Angleterre, elle a parcouru victorieusement la Pouille, la Calabre et la Sicile. Ces pauvres gentilshommes, espèces de Condottieri, chassant les Sarrasins, ont conquis et dominé un des plus beaux pays de la terre. Cette miraculeuse conquête méritait un historien ;

---

nos pseudonymes. Notre collaborateur, sachant que les articles de théâtre du « *Messenger* » signés *Victor Bonin* étaient dus à la plume à laquelle nous devons tant de jolis romans sous le nom de Bazancourt, n'a pas hésité à adopter le nom littéraire pour le véritable, ce qui est une erreur passablement forte. M. de Bazancourt est le neveu de MM. Barante et Molé, et le frère d'une dame, spirituelle et modeste, auteur de si charmantes nouvelles, « le Médecin de vilage » et autres, que la curiosité a été assez éveillée pour qu'on cherchât à en connaître l'auteur, et l'on a su qu'on les devait à la plume élégante de madame la comtesse Loyré d'Arbouville, femme du maréchal-de-camp de ce nom (François-Aimé Frédéric), au service en Afrique.



jusqu'à ce jour elle n'avait rencontré que des chroniqueurs. M. le baron de Bazancourt, homme d'esprit et de goût, s'est plongé avec plaisir dans la poussière des chroniques ; voyageur, il a frappé à la porte de tous les couvents et de toutes les bibliothèques ; il a recueilli de curieux documents, et les classant, les mettant en ordre avec loyauté, il les a réunis. Un style simple et clair (*scribitur ad narrandum, non ad probandum*), met en lumière les archives contemporaines, et nulle prétention romanesque ne vient nuire à la gravité de l'historien. C'est là un livre sérieux et utile. »

Dans l'ouvrage publié en 1838, sous le titre de : « Un diamant à dix facettes. » [Paris, Dumont, 2 vol. in 8], on trouve une Nouvelle de M. le baron de Bazancourt, intitulé : *L'Hospice général à Dieppe* ; et dans celui intitulé « Le Foyer de l'Opéra, » une autre intitulée *Une Loge de l'Opéra*.

M. le baron de Bazancourt fournit des feuilletons à quelques journaux, et surtout au « *Messenger* » depuis plusieurs années : nous nous rappelons avoir lu dans ce journal, il y a deux ou trois ans, deux nouvelles de lui : le *Chevier* et le *Portrait de femme*.

Le libraire Souverain annonce pour paraître prochainement, du littérateur dont nous nous occupons, un nouveau roman intitulé *Thomas Grivel*, 2 vol. in-8.

**BAZIN** (feu l'abbé), ps. [VOLTAIRE].

Philosophie (la) de l'Histoire. Genève, 1765, in-8 ; — Utrecht, 1765, in-12. [501]

Cet ouvrage, dédié à l'impératrice de Russie, paraît très savant à la première lecture ; mais outre des erreurs, il renferme des propositions hardies qui l'ont fait condamner. Il fut compris dans la censure du clergé de France, du 22 août 1765, et un décret de la Cour de Rome, du 12 décembre 1766, en interdit la lecture. Larcher a prétendu en relever les erreurs dans son ouvrage intitulé : « *Supplément à la Philosophie de l'Histoire, de feu M. l'abbé Bazin, nécessaire à ceux qui veulent lire cet ouvrage avec fruit* ». Amsterdam, Changuion (Paris), 1767, in-8. Ce livre, rempli d'une solide érudition, mais dans lequel les bornes de la critique sont souvent dépassées, souleva la bile de Voltaire qui y répondit par des injures, dans sa diatribe intitulée *Défense de mon Oncle* (voy. l'article suivant), qui a été condamné à Rome, le 29 novembre 1771. Voici comment Voltaire parlait du livre de Larcher, dans une lettre écrite à d'Argental, le 20 juin 1767. « Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre composé par un barbare, intitulé : *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* ». L'auteur n'est ni poli, ni gai ; il est hérissé de grec ; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames ; il m'appelle Canapée, quoique je n'aie jamais été au siège de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour un impie ; voyez sa malice. On donne des privilèges à ces livres là, et les réponses ne sont pas permises ». Larcher répliqua à la *Défense de mon Oncle*, par sa *Réponse à la Défense de mon Oncle, précédée de la Relation de la mort de l'abbé Bazin, etc.* »

La *Philosophie de l'Histoire* devint, en 1769, le *Discours préliminaire* ou

l'Introduction de « l'Essai sur les Mœurs », dans l'édition in-4 des Œuvres de l'auteur.

Cinquante-trois paragraphes forment cet ouvrage. En tête du volume est la Dédicace à l'impératrice Catherine II, imprimée en petites capitales.

Cet ouvrage, auquel est consacré l'article X des *Fragments sur l'Histoire* a été réimprimé en entier, sauf le paragraphe XLVI, dans le volume intitulé *Résumé de l'Histoire générale*, de Voltaire. Paris, Leclercq et Duref, 1826, in-18, et en fait la plus grande partie. Dans l'Introduction de ce petit volume, signée Fx. B. (Félix Bodin), l'éditeur en avertit ses lecteurs.

— Filosofia (la) de la Historia, traducida al castellano. Parigi, de la Imp. de David, 1825, 2 vol. in-18, 8 fr.

Nous rappellerons ici les critiques que fit naître la publication de cet ouvrage de Voltaire.

1<sup>o</sup> Supplément à « la Philosophie de l'Histoire », de feu l'abbé Bazin, par P.-H. Larcher. Amsterdam, 1767. — Nouv. édit., augmentée. Amsterdam, Changuion, 1769, in-8.

En critiquant l'ouvrage de Voltaire, Larcher avait usé d'un droit qu'à tout le monde, il est vrai ; mais il s'est laissé emporter à des expressions violentes qu'on peut qualifier d'odieuses.

Dans sa préface (page 34, soit de la première, soit de la seconde édition), à propos de quelques phrases qu'il citait de Voltaire (voy. le « Dictionnaire philosophique », au mot *guerre*), Larcher prétendait que c'était de la part de l'auteur, « s'exposer à la haine du genre humain, et vouloir se faire chasser de la société comme une bête féroce dont on a tout à craindre ». Ce n'est pas sans raison qu'on reproche à Larcher d'avoir traité Voltaire de « bête féroce ».

En réponse à l'écrit de Larcher, Voltaire publia la « Défense de mon Oncle ». (Voy. n<sup>o</sup> 502).

2<sup>o</sup> Réponse à la Philosophie de l'Histoire ; par L. Viret, cordelier. 1767, in-12.

Opuscule tout à fait oublié. Le nom du P. Viret se retrouve dans quelques écrits de Voltaire.

3<sup>o</sup> Défense des livres de l'Ancien Testament contre l'écrit (de Voltaire) intitulé : « la Philosophie de l'Histoire » (par l'abbé Jos.-Guill. Clémence sous le masque de Goulmy de Rosoy). Rouen, Dumesnil, et Paris, Pillot 1768, in-8.

4<sup>o</sup> Abbé Bazin (Voltaire's), Philosophie d. Gesh. ; ubers. m. Anmerkungen (von J. Gf. Herder). Riga, Hartknoch, 1768, in-8, 2 fr. 50 c.

5<sup>o</sup> Observations sur la Philosophie de l'Histoire et sur le Dictionnaire philosophique, avec des réponses à plusieurs difficultés ; par l'abbé L François. Paris, Pillot, 1770, 2 vol. in-8.

C'est ce même abbé Le François qui a fourni le sujet de la première section de l'article *ignorance* dans le Dictionnaire philosophique, et duquel Voltaire a dit (dans son Épître à d'Alembert, en 1771) :

L'abbé François écrit : le Léthé sur ses rives  
Reçoit avec plaisir ses feuilles fugitives.

BAZIN, neveu, ps. [VOLTAIRE].

Défense (la) de mon oncle contre ses infâmes persécuteurs; par A...t de V\*\*\*. Genève, 1767, in-8; — 1768, petit in-8 de 111 pag. — Édition augmentée. Londres, 1773, in-8. [502]

Condamnée, par décret de la cour de Rome du 29 novembre 1771, avec cinq autres ouvrages de Voltaire.

Un répétiteur du collège Mazarin, nommé Larcher, traducteur d'un vieux roman grec, intitulé : « Callirhoé », et du « Martin Scriblerus », de Pope, fut chargé par ses camarades d'écrire un libelle pédantesque contre les vérités trop évidentes énoncées dans la *Philosophie de l'Histoire*. La moitié de ce libelle consiste en bévues, et l'autre en injures, selon l'usage. Comme la *Philosophie de l'Histoire* avait été donnée sous le nom d'un neveu de l'abbé Bazin, on répondit à l'homme du collège sous le nom d'un neveu de l'abbé Bazin; et l'on répondit, comme doit faire un homme du monde, en se moquant du pédant. Les sages et les rieurs furent pour le neveu de l'abbé Bazin. — Avis des éditeurs de l'édition de 1783 de la *Philosophie de l'Histoire*, présenté comme étant de Voltaire lui-même.

La *Défense de mon Oncle* a été rejetée par les éditeurs modernes des Œuvres de Voltaire parmi les « Mélanges », et à la date de 1767.

Larcher, attaqué dans cet écrit, y répliqua par celui dont suit le titre :

Réponse à « la Défense de mon Oncle », précédée de la Relation de la mort de l'abbé Bazin, etc. Amsterdam (Paris), Changuion, 1767, in-8 de 16 pages.

Dans ce pamphlet, Larcher essaya de prendre le ton plaisant qu'avait employé Voltaire dans sa « Défense de mon Oncle »; mais il échoua complètement dans cette tentative, et son style froid, lourd, diffus, a rendu ridicules ses prétentions à la légèreté et à l'enjouement.

L'auteur ne s'y montre pas bon prophète quand il dit (page 27) : « Dans un demi-siècle le Dictionnaire philosophique; la Philosophie de l'Histoire, les Honnêtes littéraires.... l'Ingénu, et autres pareilles rapsodies, ne se trouveront plus, pas même chez les épiciers ».

Il existe encore dans cette polémique :

Lettre à l'auteur d'une brochure intitulée : « Réponse à la Défense de mon Oncle », 1767, in-8 de 16 pages.

B. C. O. D., ps. [Jean-Pierre CAMUS, évêque de Belley].

Anti-Moine (l') bien préparé, ou Défense du livre de M. l'évêque de Belley, intitulé : « le Directeur désintéressé », contre les réponses de quelques cénobites. 1632, in-8 de 24 pag. [503]

Quoique cet ouvrage ne soit pas dans le Catalogue des livres imprimés de M. l'évêque de Belley, 1641, in-12, tout le monde le lui donne. Cet évêque ne cessait de déclamer et d'écrire contre les moines. Le cardinal de Richelieu, pressé par ceux-ci de lui imposer silence sur ce point, é

obtint à la fin qu'à l'avenir il les laisserait en repos, et lui dit à ce sujet : « Je ne trouve aucun défaut en vous que cet acharnement que vous avez contre les moines ; sans cela, je vous canoniserais. — Pût à Dieu, Monseigneur, répondit aussitôt l'évêque de Belley, que cela pût arriver ! Nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons ; vous seriez Pape, et je serais saint ».

A.-A. B.—a.

B. D. D. (le sieur), *ps.* [de VIENNE, prêtre].

Année dominicaine, ou Sentences pour tous les jours de l'année, tirées des œuvres de sainte Catherine de Sienne et du B. Henri de Suzo. Paris, Cramoisy, 1670, 2 vol. in-12. [504]

B. D. P. D. B. (Mlle), traductrice supposée [PONCELIN].

Histoire des révolutions de Taïti, par messire Pontavery, grand Earée de Taïti, ouvrage traduit du taïtien en français, par — [composé par Poncelin]. Paris, Lamy, 1782, 2 vol. in-12. [505]

BEAUBOURG (le sieur de), avocat, *ps.* [Antoine ARNAULD].

Éléments (nouveaux) de Géométrie, contenant, outre un ordre tout nouveau et de nouvelles démonstrations des propositions les plus communes, de nouveaux moyens de faire voir quelles lignes sont incommensurables, etc. Paris, Savreux, 1667; *ibid.*, Desprez, 1683, in-4; La Haye, 1690, in-12. [506]

BEAUCHÈNE, *ps.*, qu'on dit avoir été pris par M. Mathieu TENAILLE pour quelques pièces de théâtre, mais dont aucune portant ce nom d'emprunt ne paraît pas avoir été imprimée.

BEAUCOUR (le sieur de), *ps.* [Louise-Geneviève GOMEZ DE VASCONCELLES, dame GILLOT DE BEAUCOUR].

I. Caprices (les) de l'Amour. Paris et Lyon, 1678, 1681, in-12. [507]

II. Courrier (le) d'Amour. Paris et Lyon, 1679, in-12. [508]

Ces deux romans sont imprimés sous le nom de Beaucour ; mais il est certain qu'ils sont de sa femme.

BEAUDE (J.-P.), *nom altéré* [BEAUDÉ (1)], D. M., médecin, inspecteur des établissements d'eaux minérales, membre du conseil de salubrité du département de la Seine, rédacteur de quelques

---

(1) C'est au moins le nom du père de ce docteur, établi long-temps perruquier sur la place de la Bastille.

journaux de médecine, et directeur du Dictionnaire de médecine nouvelle. (Voy. le tome XI de la France littér.).

**BEAUDINET**, *ps.* Voy. **THÉRO**.

**BEAUFORT** (François-Louis-Charles-Amédée, comte de), [BERTAULT, comte de BEAUFORT].

I. Gaston, drame en trois actes et en prose. Toulouse, de l'impr. de Paya, 1836, in-8. [509]

II. Vies de quelques bienfaiteurs de l'humanité. Paris, rue Saint-Antoine, 1838, in-8, 2 fr. 25 c. [510]

Les personnages dont ce volume contient la vie, sont : S. Grégoire-le-Grand, S. Bernard, S. Pierre Nolasque, Las Casas, S. Charles Borromée, S. Vincent-de-Paul, Fénelon, J.-B. de Lasalle, Stanislas, roi de Pologne, et l'abbé de l'Épée.

III. Légendes et Traditions populaires de la France. Paris, Debécourt, 1840, in-8 de lxxvij et 326 pages, 5 fr. [511]

Ces légendes et traditions sont particulières aux provinces du Midi : l'auteur se proposait, pour les compléter, de publier un second volume : celui que nous citons renferme quinze légendes.

IV. Histoire des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à nos jours ; avec une Introduction [Préface], par M. *Laurentie*. Paris, Périsse, 1841, 4 vol. in-8, 20 fr. [512]

Le commencement de l'impression de cet ouvrage remonte à 1838, ainsi que le prouve une *Introduction*, formant sept feuilles, qui fut publiée dans cette année : le livre fut alors suspendu par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur.

Le comte de Beaufort annonçait en 1840 la publication prochaine de deux ouvrages qui étaient terminés : c'était d'abord une *Introduction à l'histoire des Papes*, 1 vol. in-8, et ensuite des *Études sur les écrivains antiques*, 1 vol. in-8. La « *Revue de Paris* » a publié dans l'un de ses numéros un fragment de ce dernier ouvrage, qui a sainte Thérèse pour objet.

**BEAUGRAND** (Martin), prêtre de Troyes, *ps.* [l'abbé **QUERAS**.] Augustini (S.) *Doctrinæ Christianæ praxis catechistica*. Trecis, et Venecunt Parisiis, 1678, in-8. [513]

Le privilège et les approbations donnent ce livre à Beaugrand ; mais une note manuscrite a appris à Barbier que ce fut Queras qui le fit faire sous ses yeux par Beaugrand, qui était son disciple. Il le dirigea dans la composition de ce traité. Beaugrand, dit la même note, est auteur de l'*Abrégé des morales de S. Grégoire*.

BEAUJEU (le chevalier de), *aut. supp.* [DALEBAC].

Mémoires (ses). Paris, Barbin, 1698, in-12. [514]

C'est le premier volume des « Anecdotes de Pologne, ou Mémoires secrets du règne de J. Sobieski » (Paris, 1699, 2 vol. in-12), imprimé d'abord séparément.

BEAULIEU (le sieur de), *ps.* [S.-J. DU CAMBOUST DE PONT-CHASTEAU et THOMAS DU FOSSÉ].

Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr, mort en 1171. Paris, Le Petit, 1674 ; Ibid., Dezallier, 1679, in-4 et in-12. [515]

Thomas Du Fossé, dans une lettre à l'abbé Bocquillot, rapportée dans Moréri, se désigne comme auteur d'une *Vie de saint Thomas de Cantorbéry* ; l'abbé Goujet, dans son *Catalogue manuscrit*, cite cette vie sous la date de 1674. Cependant l'abbé Godescard, dans la Notice qui précède l'article *saint Thomas*, p. 343 du 12<sup>e</sup> vol. des *Vies des Pères*, etc., soutient que cette Vie, publiée sous le nom de Beaulieu, est de Pontchâteau. Cette contradiction apparente peut s'expliquer en observant que les personnes attachées à Port-Royal travaillaient en commun aux mêmes ouvrages.

A. A. B—r.

BEAULIEU (Anatole de), *ps.*, qu'on dit avoir été pris par M. Charles DESNOYER pour quelques-unes de ses pièces ; nous n'en avons trouvé aucune imprimée sous ce pseudonyme.

BEAUMANOIR (Louis de), *ps.* (Le P. RICHEOME, jésuite).

Plainte contre Servin pour les jésuites. Paris, 1615, in-12. [516]

BEAUMONT, coiffeur dans les Quinze-Vingts, *ps.* [J.-H. MARCHAND, avocat].

Encyclopédie (l') perruquière, ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes. Paris, Hochereau, 1757, in-12. [517]

Voyez le n<sup>o</sup> 216.

Grosley attribuait cet ouvrage au comte de Caylus ; il croyait que c'était par un esprit de vengeance que Marmontel, au nom des encyclopédistes avait composé l'épigramme :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque,  
Ah ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !

A. A. B—r

BEAUMONT (de), archevêque de Paris, *apocr.* [le P. BROQUET VIELLE, lazariste].

Mandement de Mgr l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre : Émile, ou de l'Éducation, par J.-

Rousseau, citoyen de Genève ; à Amsterdam, chez Jean Néaulme, libraire, 1762. Paris, Simon, 1762, in-4. [518]

Broquevielle est considéré comme auteur de ce mandement.

BEAUNOIR (de), *anagr.* [Alexandre-Louis-Bertrand ROBINEAU (1)].

Vengeur (le), ou Recueil de dissertations historiques, politiques et littéraires pendant les six derniers mois de la première législature française, divisées en 52 numéros. Liège, Latour, 1791, 2 vol. in-8. [519]

Ce journal, opposé à la révolution française, se compose des numéros du journal intitulé : « l'Ami des hommes, journal historique, politique et littéraire, » par M. de Beaunoir. Le 27<sup>e</sup> numéro est intitulé : « Le Vengeur, ou l'Ami des hommes. »

BEAUPLAN [Amédée de], *ps.* [Amédée ROUSSEAU], compositeur de musique et auteur dramatique.

I. Susceptible (le), comédie en un acte, en vers. Paris, Barba ; Bazou, 1839, in-8, 40 c. [520]

II. Avec M. E. Vanderburck : la Dame du second, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Henriot ; Milliez ; Tresse, 1840, in-8, 40 c. [521]

Ces deux pièces font partie de la France dramatique au dix-neuvième siècle.

III. Avec M. Paul de Kock : Sur la Rivière ; tableau nautique en un acte. Paris, Gallet, 1842, in-8 de 10 pag. [522]

Représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 15 août 1842.

IV. Avec M. Mélesville [Dweyrier] : la Villa Duflot, com.-vaud. en un acte. Paris, Beck, 1843, in-8 de 24 pag., 50 c. [523]

V. Avec M. \*\*\* : Deux Filles à marier, com.-vaud. ep un acte. Paris, Beck, 1844, in-8 de 16 pag., 50 c. [524]

BEAUPLAN [Arthur de], *pseud.* [Arthur ROUSSEAU, fils du précédent], aut. d'articles dans le Salon Littéraire et dans la Pandore.

Monument (le) de Molière. (En vers). Paris, Breteau et Pichery, 1843, in-8 de 8 pag., 40 c. [525]

---

(1) Robineau ayant adopté le nom de Beaunoir pour le sien, nous renvoyons à la France littéraire, tom. 1, p. 242-43, pour la liste des ouvrages qui portent ce nom. Presque toutes les pièces de théâtre dont Beaunoir est auteur ont été publiées sous le nom de sa femme.

**BEAUPRÉ**, *ps.* [LARIGAUDIÈRE], choréographe.

Annette et Jacques, ou les Semestriers alsaciens, ballet pantomime en un acte. Paris, Prault, 1792, in-8. [526]

**BEAURAIN** (de), *aut. supp.* [Le comte de BOISGELIN].

Histoire militaire de la Flandre, ou Campagnes du maréchal de Luxembourg, depuis 1690 jusqu'en 1694. Paris, Jombert, 1755, 5 part. en 2 vol. in-fol; ou avec de nouveaux frontispices. Paris, Julien et Boudet, 1776, 4 vol. in-fol. — Nouv. édit., augmentée de notes, par un officier prussien. Postdam, 1783-87, 5 vol. in-4. [527]

Il existe encore une édition de cet ouvrage, faite à La Haye, 1758, 2 vol. in-4, avec 5 planches, 30 fr.

**BEAUBAIS** (le doct.), de Saint-Gratien, *ps.* [Didier ROTH, médecin hongrois].

I. Clinique homœopathique, ou Recueil de toutes les observations pratiques publiées jusqu'à nos jours. Paris, J.-B. Baillière, 1836-40, 9 vol. in-8, dont un de supplément, 81 fr. [528]

II. Effets toxiques et pathogéniques des médicaments sur l'économie animale dans l'état de santé, recueillis et mis en tableaux optiques. Paris, J.-B. Baillière, 1837-38, in-8 de 11 feuilles et 2 tableaux, 5 fr. [529]

Publié en deux livraisons.

III. Homœopathie domestique, comprenant l'hygiène, le régime à suivre pendant le traitement des maladies et la thérapeutique, etc., par le docteur *Bigel*; 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue, par le docteur Beauvais de Saint-Gratien. Paris, J.-B. Baillière, 1838, in-18, 5 fr. 50 c. [530]

IV. Revue critique et rétrospective de la matière médicale, servant de complément à la « Clinique homœopathique » et aux « Effets toxiques, pathogéniques et thérapeutiques. » Paris, J.-B. Baillière, janv. 1840-42, 5 vol. in-8, 24 fr. [531]

Journal mensuel, qui du commencement de 1840 à la fin de 1842 a paru par cahiers de trois feuilles. Le prix de l'abonnement annuel était de 10 fr.

Le docteur Roth a eu pour collaborateurs dans les deux dernières années MM. *Chargé* et *Pétroz*.

**BEAUVOIR** (Roger de), *ps.* [E.-Roger de BULLY, neveu du député



de ce nom sous la Restauration], l'un du petit nombre des écrivains favorisés de la littérature actuelle (1).

I. *Ecolier* [l'] de Cluny, ou le Sophisme. 1315. Paris, Fournier jeune, 1832, in-8, ou 2 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [532]

Dans ce roman, il s'agit d'une reine de France qui, la nuit, fait le guet aux passants, les invite à monter chez elle, et le lendemain les fait jeter dans la Seine. Le héros du livre est l'écolier Buridan, qui survit à l'aimable attention de la reine, qui pourvoyait si amoureuxment à la destinée et aux derniers gîtes de ses amants de nuit. — Voulez-vous des descriptions de monuments gothiques qu'il vous serait difficile de construire s'il vous venait fantaisie de mettre en sa place chacune des parties dont chaque mot est le représentant? Désirez-vous connaître tous les vieux jurons : par le ciel! par satan! par tous les saints du paradis? Voulez-vous des tableaux d'orgie, lisez « l'Ecolier de Cluny. »

Comme on le voit, ce sujet est celui mis au théâtre, dans la même année, par MM. Gaillardet et Alexandre Dumas, sous le titre de « la Tour de Nesle » ; mais le roman était imprimé deux mois avant la représentation de la pièce.

II. *Eccellenza* [l'], ou les Soirs au Lido. Tome I<sup>er</sup> [et unique]. Paris, Fournier jeune, 1833, in-8, 7 fr. 50 c. [533]

De brillantes couleurs, des saillies spirituelles, un talent de narration remarquable, et une connaissance parfaite de l'Italie, qu'il a habitée longtemps, distinguent les contes de M. de Beauvoir, et leur donnent un cachet tout particulier. *Lea Marini*, la plus jolie nouvelle de ce recueil, est surtout contée avec beaucoup d'art. Venise, dont on a tant abusé, y est dépeinte avec grandeur, enrichie de coloris; et tous les autres petits poèmes en prose dont se compose le livre des soirées au Lido, saisissent par un puissant intérêt dramatique.

III. *Pulcinella* [il] et l'Homme des madones. Paris, Naples, Rome. Paris, Ledoux, 1839, in-8, 3 fr. 75 c. [534]

IV. *Café* [le] Procope. Paris, Dumont, 1835, in-8, 7 fr. 50 c. [535]

(1) M. de Bully, encore député à l'époque où son neveu publia son « *Ecolier de Cluny* », est un de ces hommes des anciens jours, qui au dix-neuvième siècle, ont eu le malheur de conserver ces préjugés de caste dont chacun a fait si bon marché depuis 1789! Aussi les quolibets de tous les petits journaux de l'opposition plurent-ils sur M. de Bully, pendant sa législature, par suite des idées excentriques qu'il émettait à la tribune. Il ne voulait point que son neveu dérogeât à sa noblesse en s'adonnant à la culture des lettres, vers laquelle ce dernier se trouvait entraîné. Force fut au neveu d'adopter un nom littéraire, dès son entrée dans la carrière où il était appelé à briller, afin de vivre en paix avec son oncle. Et voilà pourquoi le bâton de maréchal de la littérature brille au Parnasse et non au blason de la maison de Bully.

V. Avec M. *Alph. Royer* : l'Auberge des Trois-Pins. Paris, Dumont, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [53]

L'auberge des Trois-Pins est une hôtellerie située près d'Anvers, où le nom vient d'une vieille aventure où nous voyons le diable aux prises avec un comédien. Après avoir raconté avec beaucoup de charme la légende de l'auberge, M. Roger de Beauvoir passe du seizième siècle à la Belgique de nos jours, et fait un tableau brillant et animé de Bruxelles; son portrait du comte de Bagnères, un de ces chevaliers d'industrie qui ont fait leur séjour dans la capitale de la Belgique, et le roman qui l'entoure, offrent une lecture fort attrayante. — Les deux autres nouvelles sont de M. Alphonse Royer. *Don Micaëla* est une nouvelle historique empruntée au souvenir du quinzième siècle. *Le Juge de son honneur*, épisode récent, est un drame de famille, où un époux outragé se venge selon les vieilles mœurs des seigneurs flamands.

VI. Ruysch. Histoire hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle, précédée d'une Excursion en Hollande. Paris, Dumont, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [537]

Après avoir fait traverser au lecteur les villes de La Haye, Amsterdam, Bréda, Harlem, Saardem, en l'entretenant avec un charme et une verve inexprimables des maisons, des campagnes, des monuments, du commerce, des beaux-arts, des femmes, de la littérature et des mœurs de la Hollande, M. Roger de Beauvoir le transporte au temps de Pierre le Grand, et lui raconte une touchante histoire, où figurent Ruysch et Ruyter. Au moment de s'embarquer pour une expédition dangereuse, confie Sarah, sa fille adoptive, au docteur Ruysch, qui a lui-même une fille nommée Rachel. Les deux jeunes filles ont des goûts bien différents : Rachel est douce et timide et passe son temps à peindre des fleurs; Sarah est vive, étourdie et passionnée; elle se laisse prendre d'amour pour un beau capitaine français, Georges de Castelnau, en est trahie, et périt d'une affreuse mort. — Les détails de ce roman sont pleins de charme; le dénouement est dramatique et d'un effet saisissant.

Le morceau sur la Hollande ainsi que Ruysch ont d'abord été publiés dans la « Revue de Paris »; le premier en juillet 1835, et le second en juillet 1836.

VII. Cape [la] et l'Épée. [Poésies]. Paris, Suau de Varennes, 1837, in-8, 7 fr. 50 c. [534]

Ces poésies sont divisées en cinq livres. Les principaux morceaux de ces volumes sont : *Svaniga et les Nuits de Zerline*, deux poèmes composant le premier livre. Des fragments du dernier de ces poèmes avaient paru dans la « Revue de Paris », en octobre 1836; *l'Italie*, dix pièces formant le troisième livre; et *l'Ange*, poème qui compose le quatrième livre.

VIII. Avec M. Dupin : le Cornet à piston, comédie en un acte, mêlée de couplets. Paris, Nobis, 1837, in-8, 20 c. [539]

Représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 6 avril 1837. M. de Beauvoir a caché sa collaboration à cette pièce sous le nom d'Eugène.

IX. Histoires cavalières. Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8 [15 fr.]. [540]

Ce livre est un recueil de nouvelles pleines d'incidents curieux et de charmants détails, parmi lesquels on remarque : *le Puits d'Amour, la Châpelle ardente, Deux Misères, la Chambre d'Amie, le Sphinx de la Cour, la Femme de Cassandre, René le Tueur, David Dick, etc.* Un Caprice d'Été est un conte charmant où l'auteur nous montre deux comtesses émancipées, s'échappant un matin de leur hôtel pour aller nager aux bains Ouarnier. Une de ces comtesses a un mari jaloux comme on ne l'est plus; le comte Delci a surpris de secrètes intelligences entre sa femme et son secrétaire. Le jour où la comtesse s'est rendue à l'école de natation, le jeune secrétaire est allé, de son côté, se baigner dans la rivière; le comte l'a suivi, et au moment où il passe devant les bains Ouarnier, il plonge sous l'eau et le frappe d'un coup de poignard. Le jour même de ce terrible événement, le comte partit pour une mission diplomatique, et la comtesse alla s'enfermer aux trappistines de Mondaye.

La plus grande partie des Nouvelles qui forment ces deux volumes avaient déjà été imprimées autre part, et notamment dans la « Revue de Paris », où l'on trouve de M. Roger de Beauvoir : une Vente au quai des Augustins [mai 1835]; — le Contrat, ou la Marquise de Flory, 1750 [novembre]; — Paris, avant la révolution : les Convulsionnaires [avril 1834]; — David Dick [juin]; — les petits Théâtres de Naples [août]; — une Vente à Mesnières [octobre]; — Cavalcada [décembre]; — René le Tueur, conte gascon, en cinq chapitres [octobre 1835]; — de la Vie de Londres [décembre]; — Examen du Salon de 1836, en deux articles [mars et avril 1836]; — le Sphinx de la Cour [avril 1837].

X. Chevalier [le] de Saint-Georges. Paris, Dumont, 1840, 4 vol. in-8 [30 fr.]. — Seconde édition, avec des nouvelles notes de l'auteur. Paris, Delloye, 1840, 4 vol. in-18, avec un portr., 15 fr. [541]

Le vic. d'Allevare a fait un bel éloge de ce roman dans la « Revue du dix-neuvième siècle, » deuxième série, tome vi, pag. 600.

Le double succès obtenu par ce roman dans le monde et au théâtre, et le compte qu'en ont rendu la « Revue de Paris », le « Constitutionnel », la « Gazette de France », le Courrier », le « Temps », etc., nous dispensaient à la rigueur d'en parler, pourtant nous en dirons deux mots :

Le chevalier de Saint-Georges, personnage historique de la fin du dix-huitième siècle, était un esclave né à la Martinique; il se sauva de la colonie, vint en France, et, par de belles qualités, des talents et du courage,

se créa une honorable position : il fut attaché au duc d'Orléans, père du roi actuel, mérita le surnom de *Don Juan noir*, et mourut, comme il était né, à un quatrième étage, pauvre, oublié. « Que le personnage de Saint-Georges, dit le vic. d'Allevare, soit ou non conforme à la tradition, que les quatre volumes de M. Roger de Beauvoir puissent être contenus dans une notice d'un Dictionnaire historique, cela est pour nous d'un très faible intérêt. Nous acceptons le chevalier de Saint-Georges tel que l'auteur nous l'a donné : qu'il soit le bienvenu. »

XI. Avec M. Mélesville, A.-M.-J. *Duveyrier* : le Chevalier de Saint-Georges, comédie mêlée de chants, en trois actes. Paris, Miffiez, 1840, in-8, 50 c. [542]

Tiré de l'ouvrage précédent.

XII. Peloton [le] de fil. — Le Cabaret des morts. Paris, Dumont, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [543]

Le *Peloton de fil*, imprimé d'abord dans « le Siècle », remplit le premier volume, et le *Cabaret des morts*, le second.

XIII. Avec M. *Félicien Mallefille* : le Neveu du Mercier, comédie en trois actes, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1841, in-8. [544]

XIV. Lescombat [la]. Paris, Dumont, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [545]

XV. Trois Rohan. Paris, le même, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [546]

XVI. Safia. Paris, le même, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [547]

XVII. Ile [l'] de Cygnes. Paris, le même, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [548]

C'est le titre que porte l'une des plus jolies nouvelles de Musaeus, dans ses « Contes populaires ».

XVIII. Garde d'honneur [le]. Episode de l'Empire. 1<sup>re</sup> partie. (Extrait de « la Mode »). Paris, de l'impr. de Proux, 1845, in-8 de 32 pag. [549]

XIX. Moulin [le] d'Heilly. Paris, Desessarts, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [550]

M. de Beauvoir a, en outre, participé à plusieurs recueils littéraires tels que la « Revue de Paris », celle du « dix-neuvième siècle », « la Mode », « l'Europe littéraire », la « France littéraire », publiée par M. Ch Malo, etc., etc. On trouve deux Nouvelles de lui dans le « Salmigondis » *le Nain de la rue du Grand-Mouton* [tome VII] et *le Jettator* [tome IX]. Il est l'un des auteurs « de l'Italie pittoresque, la Sardaigne, la Sicile et la Corse », publ. par Am. Coste [en 1834]. Nous lui devons aussi *O—mi—to—f* charmant petit caprice, inséré dans le « Diamant à dix facettes » [Paris Dumont, 1838, 2 vol. in-8.]; *la Laitière de Trianon*, dans le « Journal de

jeunes personnes » ; — *le Peloton de fil*, délicieuse Nouvelle publiée par « le Siècle » : ce journal avait déjà donné au public nombre d'articles intéressants sur l'Histoire de l'Art ; — *Mademoiselle Le Normant, ou la Magie en France*, et quelques autres morceaux, dans « la Mode ». M. de Beauvoir a, en outre, écrit dans « le Messager », « l'Europe monarchique » [les feuilletons de théâtre, et une Nouvelle, intitulée : *Voyages d'Anacharsis le dandy et d'Apollon Pluchot le pharmacien, souvenirs d'Italie*], « le Monde » [où il a donné une fort remarquable analyse des « Voix intérieures », de M. Victor Hugo], « la Caricature » [où il nous a décrit, avec une verve toute macaronique, la *Vie du peintre Ragotin*, excellent morceau qui a tout l'éclat d'une satire]; dans « le Figaro » [dont alors M. A. Karr était rédacteur en chef], « le Monde dramatique » [auquel il a donné l'un de ses plus frais et délicieux articles : *Mademoiselle Laguerre*]. Il est encore l'un des rédacteurs du « *Mémoires historiques de la Noblesse* » publié par M. A.-J. Duvergier, ancien magistrat [Paris, 1839 et ann. suiv., in-8], où il a commencé une *Histoire de la Maison civile et militaire du Roi*.

A toutes ces publications déjà nombreuses auxquelles ce littérateur a participé, il faut encore ajouter les six suivantes : Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Recueil des scènes de la vie parisienne (1840); le Fruit défendu (1840-41, 4 vol. in-8); une Arabesque (1840, 2 vol. in-8); le Livre d'Étrennes (1840); l'Album Vénitien. Nouvelles inédites (1840, in-4); les Étrangers à Paris.

Collaborateur habituel de nos meilleurs recueils, M. Roger de Beauvoir est destiné à obtenir à la fois des succès dans le roman et le théâtre, il a tout ce qui fait l'animation piquante et la broderie du premier de ces genres, tout l'élan dramatique du second.

V. A. S.

On trouve une Notice sur M. Roger de Beauvoir dans la « Galerie de la Presse » (1).

**BEDOS DE CELLES** (dom), bénédictin, *aut. supp.* [dom Jean-François MONNIOTTE, bénédictin de Saint-Germain].

Art (l') du facteur d'orgues. 1766-78, 4 parties in-fol., avec 137 planches. [551]

Cet ouvrage fait partie des « Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par MM. de l'Académie des sciences » ; il ne se trouve pas dans la nouvelle édition in-4, faite à Neuchatel.

(1) M. Girault, de Saint-Fargeau, a donné, dans sa « Revue des Romans » 1839, 2 vol. in-8], de courtes analyses de cinq des romans de M. de Beauvoir, qu'il a placés au nom de Roger de Beauvoir, ce qui l'a porté à commettre une erreur en présentant le littérateur qui fait l'objet de cette notice, comme l'auteur de « Kéléodor, histoire africaine » (1828, in-8, et 1829, 2 vol. in-12], tandis que ce dernier roman est du baron Roger, ancien administrateur du Sénégal, à qui l'on doit aussi des « Fables Sénégalaises » [1828, in-18].

**BEETHOVEN (Van)**, célèbre compositeur allemand; *apocri* (le chev. de SEYFFRIED).

Etudes de — . Traité d'harmonie et de composition, traduit de l'allemand [du chev. de *Seyffried*], et accompagné de notes critiques, d'une préface et de la Vie de Beethoven; par *F. Fétis*. Paris, Schlesinger, 1833, 2 vol. in-8. [552]

**BÉKRINOLL** (le voyageur), *aut. supp.* [Laurent ANGLIVIER et LA BEAUMELLE].

Asiatique (l') Tolérant. Traité à l'usage de Zéokinizul, roi des Kofraus, surnommé le Chéri; ouvrage traduit de l'arabe; par M. de \*\*\*. Paris, Durand (Amsterdam, M. M. Rey), l'an 24 du traducteur (1748), in-12; Paris, 1755, in-12. [553]

C'est à tort que ce volume a été attribué à Crébillon fils.

L'épître dédicatoire à madame la comtesse de B\*\*\* a deux pages; elle est datée de Paris, le 15 décembre 1748, et signée L. B. L. D. A.

L'épître est suivie d'une préface, d'une approbation, d'un privilège d'une lettre à Zéokinizul et du plan de l'ouvrage. Ces pièces forment 28 pages. L'ouvrage vient ensuite : il est divisé en deux parties et chaque partie en chapitres : il a 145 pages. Le volume est terminée par la *Clef de l'Asiatique tolérant*, et l'errata de 8 pages non paginées.

L'*Asiatique tolérant* a eu certainement deux éditions, car un bibliophile en possède deux exemplaires avec des différences visibles : dans l'un le caractère de l'impression est plus petit que celui de l'autre; au lieu de xxvii et 145 pages, l'autre édition n'a que xix et 128 pages, et la *Clef* de 4 pages non paginées.

**BELAIR (de)**, *ps.* [L.-P.-P. LE GAY].

Petit Savant de société (le), ouvrage dédié à la jeunesse des deux sexes, contenant la manière de jouer tous les jeux innocents dont on s'amuse en société, et les pénitences qui s'y ordonnent, avec la manière de s'y conformer en les exécutant; recueil extrait des manuscrits de M. Enfantin, corrigé et augmenté par — . Paris, Caillot, 1810; — III<sup>e</sup> édit. Paris, le même, 1814, 4 vol. in-32, avec 8 grav., 2 fr. [554]

Ce recueil paraît copié du suivant :

Le *Savant de société*, ouvrage dédié à la jeunesse, contenant la description exacte de tous les jeux innocents qui se pratiquent en société, avec la manière la plus agréable de les jouer, suivi des pénitences qui s'y ordonnent et d'une nouvelle méthode d'écrire les lettres secrètes et mystérieuses; recueil tiré des manuscrits de madame de B\*\*\*. Paris, Michèle 1801, in-12. — Une 2<sup>e</sup> partie fut publiée chez le même libraire en 1802

et une seconde édition des deux parties fut imprimée en 1812, à Paris, chez Doublet.

A. A. B—R.

**BELASTRE (DU). Voy. DU BELASTRE.**

**BELESTAT. Voy. B\*\*\* (le marq. de).**

**BELGE (UN), aut. dég.** [Lucien JOTTRAND, avocat à la Cour royale de Bruxelles].

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, avant son avènement au trône, sous le nom de Guillaume I<sup>er</sup>. Bruxelles, Tarlier, 1827, in-8 de xij et 112 pag. [555]

M. Jottrand siégea plus tard au Congrès où il mérita par ses incertitudes et ses inconséquences le surnom d'*homme aux sensations*. Il ne se montra pas moins pénétré des intentions les plus honorables, et sa probité politique fut à toute épreuve.

**BELGE (UN), aut. dég.** [H.-Florent DELMOTTE].

Réveil (le). Mons, Hoyois-Delery, 1830, in-8 de 8 pag.

Dithyrambe de 103 vers sur la révolution de septembre. [538]

**BELGICUS, pseud.** [Barthélemy-Charles DUMORTIER, ancien membre du congrès constituant, aujourd'hui membre de la chambre des représentants de la Belgique].

Lettre sur le manifeste du roi et les griefs de la nation, avec cette épigraphe : « De quoi sert à un peuple d'avoir des privilèges en beau parchemin, si par le moyen des Etats ils ne sont entretenus et qu'on n'en sente les effets. (Guillaume, prince d'Orange, Apologie). Tournay, J. Castermann, janv. 1830, in-8 de 129 pages sans l'errata. [547].

Ce factum est encore plus véhément que hardi, car à cette époque on pouvait presque tout se permettre avec le gouvernement, quoique MM. de Potter et Tielmans vissent d'être condamnés. Ce factum n'a pas peu contribué à recommander M. Barthélemy-Charles Dumortier, appelé aussi Dumortier-Rutteau, du nom de sa femme, à l'attention du parti de la révolution et à fixer sur lui les votes des électeurs.

**BÉLIER, sergent de la garde nationale de Versailles, ps.** [DUSSAULT].

Culotte (la), chanson érotique sur différents sujets et singulièrement sur la révolution française, par le dénommé ci-dessus. Paris, Girardin, aux dépens de l'auteur, s. d. (1790), in-8 de 22 pages, frontispice gravé. [558].

L'exemplaire que nous avons vu porte le nom de Dussault comme étant l'auteur de cette chanson.

*Art. de feu Lerouge.*

**BELLAY (Guillaume DU). Voy. DU BELLAY.**

**BELLE DAME (UNE), ps. [VOLTAIRE].**

Lettre critique d' — à un beau monsieur de Paris, sur le  
de la bataille de Fontenoy. 1745. [

Cette réponse aux détracteurs du poème de Fontenoy a été placée par les éditeurs de Kehl dans la « Correspondance. »

Tous les écrits qui parurent à cette époque à l'occasion de la bataille de Fontenoy, n'ont point tous le poème de Voltaire pour objet; plusieurs plus particulièrement pour but de célébrer, en vers plus ou moins courts, un glorieux événement pour la France: néanmoins dans presque tous les derniers il est ou question de Voltaire, ou il est fait allusion à son nom. Il a échappé à M. Beuchot, le plus soigneux et le plus intelligent des éditeurs de Voltaire, quelques-unes des critiques du poème de Voltaire et des opuscules auxquels il a donné naissance. Ayant constamment l'excellent travail de M. Beuchot pour notre « Bibliographie Voltairienne » il était immanquable que la même omission ne se fit pas remarquer; nous croyons devoir rappeler ici les écrits sur la bataille de Fontenoy et le chantre de cette bataille, que nous avons eus sous les yeux.

1° Avis sincères à M. de Voltaire, au sujet de la sixième édition de son poème sur la victoire de Fontenoy. 1745, in-8.

2° Réflexions sur un imprimé, intitulé la Bataille de Fontenoy, poème; dédiées à M. de Voltaire (par *Dromgold*, irlandais). Première édition, considérablement retranchée. Paris, 1745, in-8. Deuxième édition, aussi retranchée, mais plus correcte que la première. 1745, in-4 de 18 pag.

3° Lettre languette à M. de Voltaire, au sujet de son poème intitulé: la Bataille de Fontenoy. Dernière édition, sans corrections, sans augmentations, et parfaitement semblable à la première. lieu d'impr., ni date, in-8 de 20 pag.

Critique en vers.

4° Capilotade (la), poème, ou tout ce que l'on voudra. 7<sup>e</sup> édition, revue, corr. et augm. de deux syllabes et de trois prises sous l'arbre de Cracovie; par Momus (masque du *ch. Quinsonas*). A Fontenoy. 1745, in-8 de 16 pag.

Un nota, placé sur la dernière page de cette facétie, est ainsi conçu: « Nous avons annoncé des notes et même des additions; mais ayant pris par toutes les lettres de l'armée qu'il n'est rien de plus faux que ces anecdotes, nous avons jugé à propos de les supprimer. »

Ces quatre opuscules sont des critiques directes du poème de Voltaire.



5° Vers sur la bataille de Fontenoy, par les curé, vicaire et maître d'école dudit lieu. A Fontenoy. 1745, in-8 de 16 pag.

6° Epître de M<sup>lle</sup> Javotte, nièce du curé de Fontenoy, au Roi. Nouv. édition, avec des vers à M. de Richelieu. Vis-à-vis Fontenoy, 1745, in-8 de 16 pag.

7° Epître au Roi, par le premier marguillier de la paroisse de Fontenoy (par *Lindet de Semonville*, avocat). Vis-à-vis de Fontenoy, 1745, in-8 de 16 pag.

Barbier, sous le n° 5254 de son Dictionnaire, en cite une édition in-4 de 14 pages. Nous avons vu la première, mais non la dernière.

8° Vers sur la bataille de Fontenoy, présentés au Roi, par Gros-Jean, bedeau et carillonneur de la paroisse de Fontenoy. 1<sup>re</sup> édition. A Fontenoy, 1745, in-8 de 8 pag.

Non, dussé-je avoir sur les doigts  
Il faut que dans des vers en ois  
Mariés à la rime en ouille,  
J'exalte nos braves François  
Devant qui l'ennemi matois  
Fuit, cède, plie et s'agenouille.

Vers 24 à 29 de la pièce.

9° Barbier (le) du village de Fontenoy. [En vers]. A Fontenoy. 1745, in-8 de 8 pag.

Dans cette pièce, on ne trouve aussi que deux rimes, la première en *er* et la seconde en *ure*.

9° Epître du sieur Rabot, maître d'école de Fontenoy, sur les victoires du Roi (par *Robbé*). Fontenoy, 1745, in-8 de 7 pag.

BELLEGARDE (l'abbé de), *apocr.* [Louis DES BANS, avocat]. Art (l') de connaître les hommes. III<sup>e</sup> édition, revue, corrigée. Amsterdam, P. Mortier, 1709, in-12. — V<sup>e</sup> édition. 1711, in-8.

[560]

La première édition de ce volume parut avec les initiales L. D. B. comme celles de l'auteur. Paris, Pr. Marchand et Gabriel Martin, 1702, in-12.

Jacques Bernard, en rendant compte dans la *République des Lettres*, décembre 1708, de la 3<sup>e</sup> édition du présent ouvrage, donnée sous le nom de l'abbé de Bellegarde, médiocre et fécond compilateur de ce temps, fit remarquer à ses lecteurs que l'*Art de connaître les hommes* n'était qu'un fidèle abrégé de la *Fausseté des vertus humaines*, publié à Paris en 1678, par M. ESPRIT, de l'Académie française. Il avoue que c'est un bon abrégé d'un livre excellent, dont il procura une édition en 1693.

Au mois de mai 1709, des correspondants de Paris apprirent à Jacques

Bernard que le véritable auteur, ou plutôt le plagiaire mal habile, qui s'est si grossièrement conduit en copiant l'*Art de connaître les hommes* dans le traité de M. Esprit, se nommait Louis DES BANS, homme obscur et inconnu d'ailleurs. La préface est du libraire Gabriel Martin. Les lettres initiales du titre ont apparemment fait croire à l'imprimeur de Hollande que le livre venait de l'abbé de Bellegarde. Louis Des Bans se signala encore en 1716 par un second plagiat aussi impudent que le premier. (Voyez DU BANS). A. A. B-4.

BELLEGUIER (M<sup>e</sup>), ancien avocat, ps. [VOLTAIRE].

Discours de —, sur le texte proposé par l'Université de la ville de Paris, pour le sujet du prix de l'année 1773. 1773, in-8 de 19 pag. [561]

Voltaire parle du *Discours de M<sup>e</sup> Belleguier* dans sa Lettre à Condorcet du 4 janvier 1773. L'édition que M. Beuchot croit l'originale est in-8, de 19 pag., et doit avoir précédé l'impression qui fait partie du volume intitulé : *les Lois de Minos*, et qui fut envoyé à La Harpe, le 29 mars. Il est même à croire que c'est la même composition qui a servi pour le volume et pour le tirage à part de l'opuscule. Dans l'édition in-4 des « Questions sur l'Encyclopédie », en 1774, le *Discours de M<sup>e</sup> Belleguier* faisait la 4<sup>e</sup> section de l'article PHILOSOPHIE.

BELLEROCHE, ps. [BRIOIS, employé à la Trésorerie].

Cent Louis (les), comédie en un acte et en prose. [562]

Représentée sur le théâtre des « Variétés amusantes », le 26 novembre 1786, et imprimée.

BELLEVUE, ps. [THAVENET], aut. dramatique.

I. Avec M. Menissier : les Trois Amis, drame en 3 actes. Paris Marchant, 1844, in-8, 50 c. [563]

Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Délassements comiques, le 26 janvier 1844.

II. Avec M. de Leris [*Alfr. Desrosiers*] : les Caravanes d'Ulysses, vaudeville en deux actes. Paris, rue d'Enghien, 10 et 26 ; Trepoignier, 1844, in-8, 50 c. [564]

Représenté sur le même théâtre, le 2 septembre 1844.

BELLE-ISLE (le maréchal duc de), apocr. [de CHEVRIER].

Testament politique (son). Amsterdam, 1761, in-12. [565]

BELLIAL DES VERTUS, ps. [le docteur QUESNAY].

Essai sur l'administration des terres. Paris, J.-T. Hérissant, 1754, in-8. [566]

**BELLIARD** (le comte), lieutenant-général, pair de France, *aut. sup.* [J. VINET, l'un des aides-de-camp du général].

Mémoires du —, écrits par lui-même; recueillis et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides-de-camp, etc. Paris, Berquet et Pétion, 1842, 3 vol. in-8, 24 fr. [567]

L'année suivante, parut un petit volume intitulé : « Sentences morales, ou le Confucius français, ouvrage imité des Indiens et des Chinois, pour l'éducation. » Paris, Pinard, in-12 de 9 feuilles plus un portrait. Il porte pour nom d'auteur : par J. Vinet, auteur des Mémoires du général Belliard.

**BELLOCIRIUS** (P.) *édit. ps.* [P. DANÈS.]

*C. Plinii historizæ naturalis libri XXXVII, edente cum præfatione.* — Parisiis, 1532, in-fol. [568]

Bellocirius, c'est-à-dire Belletière, était le nom d'un des domestiques de P. Danès. A. A. B.—a.

**BELVAL** (Charles-Louis de), *pseud.* [J.-P. THENOT], auteur d'articles de beaux-arts, impr. dans la France littéraire de Charles Malo.

**BELZEBUTH** (M. de), membre actif de toutes les sociétés savantes, littéraires philanthropiques, *ps.* [et M. Manoel de Cuendias et Madame Suberwick.]

Conseils de Satan aux Jésuites traqués par MM. Michelet et Quinet. Ouvrage illustré d'une foule de notes historiques et d'un prélude, par —, et orné du véritable portrait et de la griffe de l'auteur. Paris, Gal et C<sup>ie</sup>, éditeurs de tous les diables, rue Richelieu, n. 81, 1845, in-12, 1 fr. 50 c. [569]

Cet opuscule a été traduit et imprimé en allemand à Weimar, en 1846 : le traducteur allemand est M. *Lucifer!*

**BELZUNCE DE CASTELMORON** (François-Xavier), évêque de Marseille, *apocr.* [le P. LE MAIRE, jésuite.]

Antiquité (l') de l'église de Marseille, et la succession de ses évêques. Marseille, 1747-51, 3 vol. in-4. [570]

On a toujours regardé l'évêque de Marseille comme le prête-nom de cet ouvrage que l'on savait avoir été composé par quelques jésuites de la ville, auxquels il était très uni, suivant les continuateurs du P. Lelong. C'est d'après le Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet qu'A. A. Barbier nomme le P. Le Maire comme l'auteur de l'*Antiquité de Marseille*.

**BEN** (Paul). *ps.* [Paul-Benjamin CHAREAU].

I. Fils (le) du Fermier, mœurs normandes, épisodes contemporains (*sic*). Paris, Pétion, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [571]

II. Avec M. A. D. (*Auguste Desrez*) : la Science de bien vivre, ou Monographie de la cuisine, envisagée sous son aspect physique, intellectuel et moral, guide de la maîtresse de maison, suivie de mille nouvelles recettes, par ordre régulier, du service de table. Paris, Martinon, 1844, in-8, 4 fr. 50 c. [572]

Volume qui a été publié en 14 livraisons. Une seconde édition, vraisemblablement du frontispice seulement, porte en toutes lettres le nom du collaborateur de M. Chareau; pour adresse de vendeur, celle de mademoiselle Emélie Desrez, rue Fontaine-Molière, n. 37, et la date de 1843.

° BÉNÉDICTIN (UN), *aut. dég.* [dom MABILLON].

Lettre d' — à M. ...., évêque de Blois, touchant les reliques de son diocèse, au sujet de la Dissertation sur la sainte Larme de Vendôme, par l'abbé Thiers. Paris, 1700, in-12. [573]

BÉNÉDICTIN (UN), *aut. dég.* [dom Claude JOURDAIN].

Oraison funèbre de Claude Boubier, second évêque de Dijon. Dijon, 1755, in-4. [574]

Cette oraison funèbre n'a point été prononcée. E. D — M.

BÉNÉDICTIN (UN), *ps.* [VOLTAIRE].

Lettres chinoises, indiennes et tartares, à M. Pauw. Avec plusieurs autres pièces intéressantes. 1776, in-8 de IV et 292 pages. [575]

Cet ouvrage est de 1776, Voltaire en parle dans sa lettre à d'Argental, du 6 mars. Les « Mémoires secrets » en parlent dès le 12 avril.

Les *Lettres chinoises, etc.*, ne remplissent que 144 pages. Les autres pièces contenues dans le volume sont :

- a) Dialogue de Maxime de Madaure, qui n'est que de 1776, quoique M. Beuchot l'ait d'abord rangé parmi les écrits de 1766.
- b) Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère.
- c) Lettre de Voltaire à l'abbé d'Olivet, du 5 janvier 1767.
- d) Fragment d'une autre lettre au même.
- e) Mois (le) d'Auguste, épitre (en vers) à M. de Voltaire, par François de Neufchâteau.
- f) Sentiment d'un académicien de Lyon.
- g) Vers sur un bref attribué au pape Clément XIV; par Bordes.
- h) Finances (les), satire en vers.
- i) Fragment d'une Lettre sur les Dictionnaires satyriques, et Réponses de M. de Morza.

**BÉNÉDICTIN DE FRANCHE-COMTÉ (UN)**, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre d' — à M. l'avocat-général Séguier. [577]

Cette Lettre est, ainsi que celle du R. P. Polycarpe (voy. ce nom), à l'occasion de la condamnation, sur le réquisitoire de l'avocat-général Séguier, de la brochure de P.-F. Boncerf, intitulée : « les Inconvénients des droits féodaux », lacérée et brûlée au pied du grand escalier du Palais, par l'exécuteur de la haute justice.

**BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE ST-MAUR (UN)**,

*aut. déq.* [dom MARAN].

I. Divinité (la) de Notre Seigneur Jésus-Christ, prouvée contre les hérétiques et les déistes. Paris, Collombat, 1751, 3 vol. in-12.

[577]

II. Doctrine (la) de l'Écriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses. Paris, Desprez, 1754, in-12.

[578]

**BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT VANNES**

(UN), *aut. déq.* [dom J. FRANÇOIS].

Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît. Bouillon, 1777, 4 vol. in-4.

[579]

**BENEZECH (A.)**, *ps.* [Constant MENISSIER], auteur dramatique. Avec M. F. Maire : le Marché des Innocents, ou l'Inconnu, drame en quatre actes. Paris, Gallet, 1839, in-8.

[580]

**BENJAM**, *ps.* [Benjamin GRADIS, beau-frère de la femme auteur connue sous le nom d'Eugénie Foa], écrivain politique.

I. Considérations sur la politique et sur les circonstances actuelles. Paris, Denugon ; Eymery, 1820, in-8 de 160 pag., 2 fr.

— Seconde édition, considérablement augmentée. Paris, Denugon ; Delaunay, 1822, in-8 de 272 pag., 3 fr. [Anon.]

[581]

Premier ouvrage de l'auteur ; il l'a rappelé non seulement sur le frontispice de l'opuscule cité sous le n. 14, mais encore dans une liste des ouvrages du même auteur, imprimée à la fin de ce même opuscule.

II. Réflexions sur le rapport présenté au roi, le 5 octobre 1828, par M. le comte de Saint-Cricq, ministre du commerce, relativement aux encouragements à accorder à l'industrie et au commerce.

Paris, de l'impr. de David, 1828, in-8 de 32 pag., 1 fr. 50 c. [Anon.]

[582]

III. Forges (des), des Vignobles et des Colonies, pour faire suite aux Réflexions sur le rapport présenté au roi, etc. Paris, de l'impr. de David, 1829, in-8 de 44 pag., 1 fr. 50 c. [Anon.]

[583]

IV. Mémoire en faveur des colons et des propriétaires de vignobles, ou Observations sur l'exposé des motifs du projet de loi relatif à diverses modifications au tarif des douanes, présenté le 21 mai 1829, par M. le comte de Saint-Cricq, ministre du commerce, à la Chambre des Députés. Paris, Delaunay; Wilbert, 1829, in-8 de 44 pag., 1 fr. 50 c. [Anon.] [584]

V. Classes (des) inférieures et des rapports qui les unissent aux autres classes de la Société. Paris, Delaunay; Wilbert, 1830, in-8 de 32 pag., 2 fr. [585]

VI. Refus (du) du Budget. Paris, Delaunay, 1830, in-8 de 16 pag. [Anon.] [586]

VII. Sort (du) des minorités dans les gouvernements représentatifs, ou Observations en faveur des propriétaires de vignobles et des colons français. Paris, Delaunay, 1830, in-8 de 44 pag., 2 fr. [Anon.] [587]

VIII. Lettre au directeur du *National*, ou Examen des doctrines politiques du *National*, du *Globe*, de la *Gazette de France* et du *Journal des Débats*. Paris, Delaunay, 1830, broch. in-8, 1 fr. 50 c. [588]

IX. Principes (des) politiques qui doivent servir de base à la législation électorale. Paris, Dandely, Delaunay, Wilbert, 1831, in-8 de 60 pag., 2 fr. [Anon.] [589]

X. Pairie (de la) et de ses rapports avec la constitution de l'État. Paris, Delaunay, Wilbert, Dandely, 1831, in-8 de 36 pag., 2 fr. [Anon.] [590]

XI. Observations sur les deux projets de douanes, présentés les 3 et 31 décembre 1832, par M. le comte d'Argout, ministre du commerce, à la Chambre des députés. Paris, Wilbert, 1833, in-8 de 36 pag., 1 fr. 50 c. [Anon.] [591]

XII. Coup-d'œil sur les Colonies, et en particulier sur celle d'Alger. Paris, Delaunay; Wilbert, 1833, in-8 de 48 pag., 2 fr. [Anon.] [592]

XIII. Doctrinaires (des) et de l'article de M. Guizot sur la démocratie dans les sociétés modernes, inséré dans la *Revue Française*. Paris, Deforges, 1838, in-8 de 40 pag. [593]

XIV. Principes de politique, appliqués à l'examen du Contrat social. Paris, Delaunay, 1838, in-8 de 150 pages. — Edition augmentée de deux dissertations; l'une sur la Révolution française, l'autre sur les États-Généraux, et d'une Lettre sur les moyens d'...

à garantir les inconvénients de la liberté de la presse. Paris, Desforges, 1839, in-8, 5 fr. [594]

XV. Lettre à l'Académie des sciences morales et politiques sur le progrès des sciences politiques depuis 1789 jusqu'en 1832. Paris, Desforges, 1842, in-8 de 12 pag. [595]

XVI. Coup-d'œil sur nos possessions d'outre-mer. Paris, Desforges, 1845, in-8 de 16 pag. [596]

XVII. Réformateurs (des) et des changements qu'ils proposent d'introduire dans le culte israélite. Paris, Desforges, 1846, in-8 de 16 pag. [Anon.]

BÈN JONATHAN (Joseph), ps. [L'abbé GUENÉE]. Lettre à Guillaume Vadé. Voy. AARON MATHATHAI.

BENJAMIN, *aut. dég.* (Benjamin ANTIER), fécond auteur dramatique. [Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la *France Littéraire.*]

BENNATI, médecin Italien distingué et virtuose célèbre.

I. Notice physiologique sur Paganini. [597]

Imprimée dans la « Revue de Paris, » tome XXVI [1831].

II. Recherches sur le mécanisme de la voix humaine. Ouvrage qui a obtenu un prix à la Société des sciences physiques et chimiques de Paris; précédé du Rapport de MM. G. Cuvier, de Prony et Savart, à l'Académie royale des sciences. Paris, J.-B. Baillière, 1832, in-8, avec 1 pl. [598]

III. Recherches sur les maladies qui affectent les organes de la voix humaine, lues à l'Académie royale des sciences, et couronnées par la Société des sciences physiques et chimiques de Paris. Paris, J.-B. Baillière, 1832, in-8, avec 2 pl., 3 fr. 50 c. [599]

Ces deux Mémoires ont été réunis sans réimpression, sous ce titre : *Etudes physiologiques et pathologiques sur les organes de la voix humaine.* Ouvrage auquel l'Académie royale des sciences a décerné un des prix de Médecine, fondé par M. de Montyon. Paris, Baillière, 1833, in-8, avec trois planch. [7 fr.]

IV. Mémoire sur un cas particulier d'anomalie de la voix humaine pendant le chant; lu à l'Académie des sciences. Paris, de Impr. de Dupuy, 1833, in-8 de 20 pag., 75 c. [600]

Bennati était un médecin distingué; mais n'écrivant pas le français avec facilité, il était obligé d'avoir recours à des plumes exercées pour

rédiger ses mémoires; M. JULIA FONTENELLE et M. Scipion PINEL ont été ses rédacteurs habituels.

BENOIT (Victor), *ps.* [Victor RATTIER], aut. dramat.

Chiffonniers (les) et les Balayeurs, tragédie burlesque en un acte et en vers, repré entée pour la première fois sur le théâtre du Petit-Lažary, le 12 février 1832. Paris, Foulon; Barba, etc. 1840, in-18 de 16 pag. [601]

Cette pièce a été jointe, sans réimpression, au tome I<sup>er</sup> du « Théâtre burlesque, » choix de tragédies et de comédies facétieuses, 3<sup>e</sup> édition publiée en 1840 (Paris, Langlois, rue des Marais-St-Germain, n. 17).

BENOIT, de Toul (le P.), nom de religion [PICART]. (Pour la liste de ses ouvrages voy. la *France Littéraire*, tome 1<sup>er</sup>.)

BENOIT (Louis), jardinier, *pseud.* [PEYTEL].

Physiologie de la poire. Paris, les libraires de la place de la Bourse, 1832, in-8, 7 fr. 50 c. [602]

Reproduit un mois après avec un frontispice portant : *Seconde édition.*

BERÉE (Théognoste de), *ps.* [Noël AUBERT DE VERSÉ].

I. Nouveau (le) Visionnaire de Rotterdam. Callonge (Amsterdam), 1686, in-12. [603]

II. Tombeau (le) du Socianisme, ou nouvelle Méthode d'expliquer les Mystères de la Trinité, par L. S. D. L. A. M. [Noël Aubert de Versé], avec le Nouveau Visionnaire de Rotterdam. Francfort, 1687, in-12. [604]

BÉRENGER (Paul), *aut. supp.* [J.-Aug.-Sim. COLLIN, de Plancy].

Voyage de — dans Paris, après quarante-cinq ans d'absence; contenant la relation historique de ses courses dans tous les quartiers de cette grande ville; ses observations sur les divers changements qui ont eu lieu pendant son absence, et sur les ravages qui ont été exercés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les églises, les couvents, les monuments publics, jardins, places, quais, boulevards, ponts et barrières de Paris. Paris, Lerouge; Dalibon, 1818, 2 vol. in-12, avec gravures, 5 fr. [605]

BERENICUS (Theodosius), *ps.* [Matthias BERNEGGERUS].

Proaulium tubae pacis occentum Scioppiano Sacri Belli classico, Salpiste Theodosio Eerenico, Norico, historiarum et patriae studioso. Augustae Treboccorum (Argentinae), 1620, in-4. [606]

Reproduit l'année suivante, sous le titre : *Tuba pacis occenta Scioppiano belli sacri classico.* Argentorati.



**BERGAMI** (le baron), *apocr.* [J. VATOUT, bibliothécaire de S. M., et député].

Mémoires de M. le baron Pergami (lisez Bergami), chambellan, chevalier de Malte, chevalier du St-Sépulcre, etc. Traduits d'après le manuscrit italien, par M.\*\*\* (Composés en français par M. J. Vatout). Paris, Brissot-Thivars; Ponthieu, etc., 1820, in-8 de 80 pag., plus un portr. et un *fac-simile*. [607]

Voyez le Corsaire du 2 mars 1836.

Une traduction espagnole de ces Mémoires a été imprimée à Bordeaux, en 1821, in-18.

**BERGERON**, *aut. supp.* (Louis-George-Isaac SALIVET, avocat]. Manuel du Tourneur. Paris, 1792-96, 2 vol. in-4. [608]

— Le même. Ouvrage dans lequel on enseigne aux amateurs la manière d'exécuter sur le tour à pointes, à lunettes, en l'air, à guillocher, carré, à portraits, à graver le verre, et avec les machines excentriques, ovales, épicycloïde, etc., tout ce que l'art peut produire d'utile et d'agréable; précédé de notices élémentaires sur la connaissance des bois, la menuiserie, la forge, la trempe, la fonte des métaux et les autres arts qui se lient avec celui du tour. Sec. édit., revue, corr. et considérablement augmentée, par P. Hamelin-Bergeron. Paris, Hamelin-Bergeron, 1816, 2 vol. in-4, avec atlas de 96 planches, 60 fr.

Édition supérieure à la précédente.

Salivet a écrit autre chose. (Voy. la *France littér.*, tom. VIII, p. 405.)

**BERIGAL** (P.), *ps.* [Gabriel PEIGNOT.]

Maître (l') Jacquemart de Dijon; détails historiques, instructifs et amusants sur ce haut personnage, domicilié en plein air dans cette charmante ville, depuis 1382; publiés avec sa permission en 1832; le tout composé de pièces et de morceaux, tant en français ancien et moderne, qu'en patois bourguignon; entrelardé de notes savantes, et orné de la représentation du héros et de sa famille, tirés d'après nature, et colloqués dans leur haut donjon à la voie. Dijon, Lagier, 1833, in-8 de 108 pag., avec une gravure. [609]

Le nom de Berigal sous lequel ce volume a été publié est l'anagramme du nom de l'auteur, Gabriel.

La plaisanterie a été tirée à 250 exemplaires. Elle commence par une gravure sur les horloges curieuses, et qui donne l'histoire de celle de Di-

jon, où figure Jacquemart, avec le récit de sa translation de Courtrai, en 1382; les détails de ses restaurations; les pièces bourguignonnes faites en son honneur, etc.

BERMONT (Charles de), est le nom qu'a pris M. Charles de ROTALIER, l'un des jeunes académiciens de Besançon, à la tête d'une nouvelle intitulée *la Captive de Barberousse, roi d'Alger. Chronique du XVI<sup>e</sup> siècle*. (Paris, Souverain, 1839, in-8), qu'il a publiée pour s'essayer dans le grand art d'écrire. Ce nom est celui de son aïeule maternelle, M<sup>me</sup> de Bermont, morte dans un âge très-avancé. [610]

BERNARD (S.), *apocr.* [Un religieux inconnu].

I. Floretus S. Bernardi in se continens S. theologiae et canonum flores ad gaudia Paradisi finaliter eos, qui se in illis exercitaverint, perducentes. Argentinae, 1478, in-8; — Daventriae, 1499, in-4. [611]

Ouvrage faussement attribué à saint Bernard. Il paraît être de *Jean de Garlande*. Voy. l'Hist. littér. de la France, par les Bénédictins, tome VIII, p. 91 et suiv.

II. Manière (de la) de bien vivre, trad. de — [par l'abbé *Andry*], Paris, Robustel, 1692, in-12. [612]

Le nom du traducteur se lit dans le privilège. Cette traduction est échappée aux recherches de M. Daunou. Voy. l'Histoire littéraire de la France, tome XIII, p. 225.

BERNARD (Théodose), du Rhône, *ps.* [Henry BEYLE].

Une notice sur Henri Beyle, par M. Albert Aubert, qui a paru dans le *Constitutionnel* du 23 février 1846, nous apprend que la moindre des originalités de cet écrivain, était d'être toujours en quête d'un nouveau travestissement, pour le prochain livre qu'il se proposait de publier. A l'appui de cette assertion, M. Albert Aubert cite douze pseudonymes dont s'est servi Beyle (1), et parmi eux, celui de *Théodose Bernard* (du Rhône); mais le biographe ne nous fait connaître ni les articles qui ont été imprimés sous ces noms d'emprunt, ni les recueils où ils ont été insérés.

BERNARD, *ps.* [MM. DIEULAFOI et GERSIN].

Quatre (les) Heures, ou le Jugement du meunier de Lieurain, parodie sans parodie, en un acte, mêlée de vaudevilles. Paris; M<sup>me</sup> Masson, 1806, in-8. [613]

(1) Auxquels on doit ajouter ceux de *Bombet* et *Un petit-neveu de Grimm*.

**BERNARD**, de Montmartre, dit Hilarion le drôle de corps, *ps.*  
[E.-A. DOSSION].

A quelque chose malheur est bon, ou le bien à côté du mal, histoire vraisemblable, pot-pourri bourgeois, philosophique, anecdotique, allégorique et burlesque, qui a peut-être du sens commun. Paris, Barba, 1807, in-12. [614]

**BERNARD**, de la rue de Paradis, *ps.* [Théophile MARION DU MERSAN].

Quatre (les) Adam, ou la Revue des premiers hommes du monde, fôle en un acte (et en prose), mêlée de chants. Paris, Barba, 1809, in-8. [615]

**BERNARD**, de la rue aux Ours, *pseudon.*

Monsieur Giraffe, ou la Mort de l'Ours blanc, vaud. [Par MM. Désaugiers, Francis (baron d'Allarde), Chazet, Moreau, Servièrre, Merle, Mario Coster, G. Duval et Ravrio.] Paris, 1807, in-8. [616]

**BERNARD** (MM.), *ps.* [MM. Emile DESCHAMPS et Henri de LATOUCHE].

Tour (le) de faveur, comédie en un acte et en vers. Paris Ladvocat, 1818, in-8. [617]

A. A. B—R. Cette pièce a été représentée sur le théâtre Favart, par les comédiens-sociétaires du théâtre royal de l'Odéon, le 23 novembre 1818. La pièce annoncée dans la Bibliographie de la France, ann. 1818, n° 4586, est simplement anonyme. D'où il faut conclure que Barbier en a vu des exemplaires avec le nom de MM. Bernard.

**BERNARD** (M<sup>me</sup> Catherine), portière, *ps.* [Alexandre MARTIN].

Traité complet sur l'éducation physique et morale des chats, suivi de l'art de guérir les maladies de cet animal domestique. Paris, l'auteur (chez Audot), 1828, in-18, 1 fr. [618]

A la fin du volume, on trouve : *les Chats*, tragédie lyrique (en quatre scènes).

**BERNARD**, *aut. dég.* (Bernard WOLF), artiste et auteur dramatique, successivement directeur de six théâtres, tant en France qu'à l'étranger.

I. Momus à la nouvelle salle, prologue d'inauguration, en un acte et en prose, mêlé de chant et de danse. Bruxelles, L. Houblon, 1819, in-8. [619]

II. Avec M. *Duvert* : *l'Homme de confiance, vaudeville en un acte et en prose*. Paris, Duvernois, 1825, in-8. [620]

III. Avec M. \*\*\* : *Noé, ou le Déluge universel, ballet en trois actes*. Marseille, de l'impr. de Feissat aîné, 1830, in-8 de 12 pag. [621]

IV. Avec MM. *Mallian* et *P. Tournemine* : *le Curé Mérino, drame en cinq actes*. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1834, in-8 à deux colonnes, 30 c. [622]

V. *Veuve (la) du marin, comédie-vaudeville en un acte*. Paris, Bezou, 1838, in-8, 1 fr. 50 c. [623]

BERNARD-LÉON, *aut. déq.* [Jean-Pierre BERNARD], célèbre artiste dramatique et écrivain.

I. Avec M. *Varez* : *Une Journée de Frédéric II, comédie-anecdote en un acte et en prose*. Paris, Fages, an XII (1804), in-8. [624]

II. Avec M. *Fléché* : *l'Enfant du carême*. Paris, Rillot; Bordet; Pillot, an XII (1804), 2 vol. in-12, 3 fr. 60 c. [625]

III. Avec *le même* : *l'Auteur tout seul, ou la Chambre d'arrêts, monologue (en prose et) en vaudevilles*. Paris, madame Brunot, an XIII (1805), in-8. [626]

IV. Avec M. *J.-B. Fléché* : *le Mari complaisant, opéra-comique en un acte*. Paris, Fages, 1806, in-8.

V. Avec MM. *J.-B. Fléché* et *L. Camel* : *les Amants du Pont-aux-Biches, ou la Place publique, vaudeville poissard en un acte et en prose*. Paris, 1806, in-8. [627]

Cette pièce est imprimée sous le seul nom de *L. Camel*, artiste dramatique à qui l'on doit seul, ou en société, huit autres pièces imprimées.

Ces trois dernières pièces ont été représentées sur le théâtre de la vieille-rue du Temple, appelé aussi « Boudoir des Muses ».

VI. *Sœur (la) de la Miséricorde, ou le Spectre vivant, scènes en trois parties, à grand spectacle (pantomime)*. Paris, Barba, 1811, in-8. [628]

VII. Avec M. \*\*\* : *Marcassin, scènes féeries en trois parties (pantomime dialoguée), à grand spectacle, etc.* Paris, Barba, 1812, in-8. [629]

Ces deux dernières pièces ont été représentées sur le théâtre Montansier, Palais-Royal, Jeux-Forains; la première le 6 juin 1811, et la seconde le 11 juillet 1812.

VIII. Avec M. *Maréchalle* : le Maréchal et le soldat, vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1821, in-8, 1 fr. 25 c. [630]

IX. Avec MM. A. I\*\*\* [*Imbert*] et J.-B. *Fléché* : l'Enfant des tours de Notre-Dame, ou ma Vie de garçon, roman historique. Paris, Aug. Imbert, 1825, 3 vol. in-12, avec 3 grav., 7 fr. 50 c. [634]

L'avertissement de l'éditeur au public contient trois scènes d'un vaudeville intitulé : *le Cimetière du Parnasse*.

Ce roman ne porte que les noms de MM. Imbert et Fléché; mais M. Bernard, avons-nous lu quelque part, y a contribué pour un tiers.

**BERNIER** (l'abbé), *ps.* [le baron d'HOLBACH].

Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la Religion chrétienne. Londres (Amsterdam, M. M. Rey), 1768. — Autres éditions. Londres (Suisse), 1768; Rome, 1775, in-8. — Avec des augmentations par un anonyme. 1776, 2 part. in-12. [632]

— Le même ouvrage, sous ce titre : Manuel théologique en forme de dictionnaire, ouvrage très utile aux personnes des deux sexes pour le salut de leurs âmes. (Edition avec des augmentations et un nouvel avertissement). Au Vatican, de l'impr. du Conclave, 1785, 2 vol. in-8.

**BERNOUILLY**, *trad. supp.* Voy. EULER (Léon.).

**BERNY** [Jules], *ps.* [Louis BERGERON], auteur de quelques romans-feuilletons, imprimés dans diverses feuilles quotidiennes.

**BERRIAT-SAINT-PRIX** (Jacques), [Jacques-Saint-Prix (1) BERRIAT], professeur à l'École de droit de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, etc. (Pour la liste de ses ouvrages, voyez les tomes I et XI de la *France littéraire*).

**BERRY** (S. A. R. Madame la duchesse), *apocr.* [le baron LAMOTHE-LANGON].

Mémoires (ses), depuis sa naissance jusqu'à ce jour; publiés par M. Alfred Nettement [masque de M. le baron Lamothe-Langon]. Paris, Allardin, 1837, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [633]

**BERTAL**, *pseudon.* [d'ARNOUX], artiste et littérateur.

---

(1) Nom religieux d'une religieuse, tante du professeur, et qui fut sa marraine.

**BERTHIER** (Louis), *ps.* [P. TOURNEMINE], aut. dramat.  
Avec M. Leblanc de Ferrière : Lequel? com.-vaud. en un acte.  
Paris, de l'impr. de Mme Dondey-Dupré, 1842, in-8 de 32 pag.  
[634]

Représenté pour la première fois sur le théâtre du Luxembourg, le 19 juin 1842.

Il y a des exempl. qui portent le nom de Tournemine.

**BERTHOLD** (Williams), *ps.* [Marie-Honoré ARNOUL], auteur de quelques pièces de poésie, imprimées dans divers recueils.

**BERTIN** (Mlle), modiste de la reine Marie-Antoinette, *apocr.*  
[Jacques PEUCHET].

Mémoires de Mlle Bertin sur la reine Marie-Antoinette, avec des notes et des éclaircissements. Paris et Leipzig, Bossange frères, 1824, in-8. [635]

Les libraires-éditeurs ayant acquis la certitude que ces Mémoires étaient apocryphes, malgré qu'ils leur eussent été donnés comme autographes, ont fait de leur propre mouvement la remise de la presque totalité de l'édition aux parents de ladite demoiselle Bertin.

**BERTINAZZI** (Carlo). Voy. CLÉMENT XIV.

**BERTRAND** (le grand maréchal), *apocr.* [Léonard GALLOS].  
Eloge funèbre de Napoléon, prononcé sur sa tombe (le 9 mai 1821). Paris, de l'impr. de Doublet, 1821, in-8 de 16 pag., 75 c.  
[636]

Cet opuscule a obtenu trois éditions dans le mois de son apparition, en août 1821.

**BERTRAND**, *ps.* [J.-Michel BERTON, avocat],

Bal (le) du sous-préfet, proverbe en vers. — Imprimé dans la  
« Revue poétique du XIX<sup>e</sup> siècle. » [637]

**BESSIN** (Pet.), *aut. supp.* [Jacques DUPUY].

Nominum propriorum, virorum, etc. quæ in historiis J.-A. Thuanii legentur, index cum vernaculâ expositione singularum vocum. Genevæ, 1634, in-4. [638]

P. Bessin, sous le nom duquel le privilège pour imprimer ce livre a été obtenu, était un valet de chambre de M. de Thou, le conseiller d'État, lequel ne savait pas du tout le latin (Ménage, Anti-Baillet, in-12, t. 1<sup>er</sup>, pag. 109).

**BEUGLANT**, poète, *ps.* [GÉRARD LABRUNIE DE NERVAL].

M. Dentiscourt, ou le Cuisinier d'un grand homme, tableau politique, à propos de lentilles; par M. —, ami de Cadet-Roussel, auteur de la fameuse complainte sur le droit d'aînesse. Paris, Touquet, 1826, in-32 de 32 pag. [639]

La complainte sur le droit d'aînesse, publiée dans la même année, avait Félix Bodin pour auteur.

**BEUIL** (le sieur de), *ps.* [LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACY].

Imitation (de l') de Jésus-Christ, traduction nouvelle. Paris, Savreux, 1662, in-12; 1668, in-8; — Ibid., Desprez, 1690, in-8. [640]

Souvent réimprimée.

Il existe une critique de cette traduction, qui a paru sous ce titre :

Critique de l'imitation de J.-C., traduite par le sieur de Beuil, imprimée à Paris, chez Savreux, Desprez et autres (par le P. Bouhours. Bruxelles, Foppens), 1698, in-8 de 59 pag.

**BEUZEVILLE**, *ps.* [LELARGE].

I. Avec Em. C\*\*\* (Cottenet) : Dumollet à Lyon, ou Bêtise sur bêtise, folie-vaud. en un acte. Lyon, Maucherat et Longpré, 1813, in-8. [641]

II. Soldat (le) et le Courtisan, ou l'Auberge du Point du Jour, comédie-vaud. en un acte et en prose. Paris, Huet-Masson, 1819. — Nouvelle édit. 1820, in-8, 1 fr. 25 c. [642]

**BIBERIUS-MERO** (le docteur Junius), *ps.* [JEAN BOIVIN].

Batrachomiomachie d'*Homère*, ou Combat des Rats et des Grenouilles, en vers français, par —, et les Cerises renversées, poème héroïque (par Mlle Chéron). Paris, Giffart, 1717, in-4. [643]

L'épître dédicatoire de cet ouvrage est faite au nom d'un enfant de deux mois, et adressée au plus jeune des fils du chancelier d'Aguesseau sur le sujet des *Cerises renversées*. L'éditeur de deux mois dit qu'on prétend que ce poème est de sa tante, mais qu'il le croit plutôt de Calliope. Boivin avait épousé une nièce de mademoiselle Chéron. A. A. B.—n.

**BIBLIOPHILE** (UN), *aut. déq.* [BUSCH, de Strasbourg].

Découvertes d' —, ou Lettres [adressées à M. l'abbé \*\*\*], sur différents points de morale enseignés dans quelques séminaires de France. Strasbourg, de l'impr. de Silbermann, 1843, in-8 de 34 pag. — Sec. édit. Ibid., 1843, in-8 de 46 pag. y compris les

titre et faux titre. — Supplément aux Découvertes d'un bibliophile.

[644]

Cet écrit, composé de quatre lettres, est principalement dirigé contre le livre intitulé : *Compendium theologiæ moralis, quod ad usum theologiæ candidatorum ex variis auctoribus, præsertim ex B. Liguorio excerptis J. P. Mouillet*, olim professor theol. mor., superiorum permissu. Friburgi Helvetiorum, apud Antonium Labastrou, bibliopolam, 1854, 2 vol. in-8.

Voici ce que dit l'auteur dans un court Avant-Propos qu'il a mis en tête de la seconde édition de cet écrit.

« La première édition de ces lettres n'avait été tirée qu'à très petit nombre (84 exemp.) ; je voulais donner un avertissement salutaire, mais sans faire de bruit, sans provoquer de scandale ».

« Puisque les personnes auxquelles il était principalement destiné, n'ont pas voulu en profiter, c'est à des lecteurs plus nombreux que je l'adresse : ils jugeront si des livres importés de l'étranger et renfermant une confusion perpétuelle de toutes les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, enseignant des principes subversifs, infâmes, peuvent s'appeler des *Traité de morale*, si des livres, encore plus coupables que ceux que nos anciens parlements faisaient brûler par la main du bourreau, doivent continuer à corrompre l'élite de notre jeunesse, et si les hommes qui cherchent à les propager ou à les soutenir, méritent le nom de *Chrétiens* ».

« Un autre motif qui a déterminé cette réimpression, est que parmi les exemplaires envoyés à Paris, la plupart de ceux offerts à des membres des deux chambres ne leur sont point parvenus et ont jusqu'ici échappé à toutes les recherches ».

Les *Découvertes d'un bibliophile* sont un des écrits dont il est question dans un article du Journal des Débats, du 13 mai 1843.

Le parti Jésuite fut furieux de cette publication : non-seulement il lui fit répondre par l'écrit intitulé :

*Les Découvertes du Bibliophile réduites à leur juste valeur; avec quelque cas de conscience curieux*. Strasbourg, de l'impr. de Leroux, 1844, in-8 de 56 p.; mais encore il le fit attaquer *ab irato* par les stipendiés de son parti, dans le journal « l'Univers religieux ». M. Busch, indigné de la mauvaise foi de ces tartufes, traduisit l'Univers religieux devant les tribunaux. L'affaire fut plaidée les 22 et 25 mai, et de nouveau le 5 juin 1845. Mais le parti Jésuite avait alors et plus d'impudence et plus de puissance qu'il n'en avait dans les dernières années de la Restauration : le journal échappa à une condamnation méritée. Il intervint, en date du 10 ou 11 juin suivant, un jugement dont voici le texte.

« Attendu que l'action de Busch est une action civile en diffamation ;  
» Attendu, en effet, que Busch conclut à 5,000 fr. de dommages-intérêts, en se fondant sur ce que l'*Univers*, dans son numéro du 8 février dernier, a allégué que les extraits du *Compendium* insérés dans les *Découvertes* et le *Supplément aux Découvertes du bibliophile* étaient falsifiés, les annotations y ajoutées mensongères, et qu'enfin les brochures de Busch étaient entachées de tous les vices contraires à la vérité ;



• Attendu que le numéro de l'*Univers* qui motive la demande a été publié à la suite d'une polémique ardente et passionnée, pendant laquelle Busch n'a pas épargné à ses adversaires les reproches de fourberie, de rare audace, d'escobarderie inexcusable, flagrante et palpable, d'allégations mensongères, de manœuvres déloyales, de réticences calculées, d'imposture et de falsification ;

• Qu'en cet état, pour bien apprécier l'effet et la portée des expressions *falsification* et *mensonge*, il importe de ne pas les isoler de la controverse dans le cours de laquelle elles ont été échangées depuis l'origine ;

• Que de l'ensemble de ces faits il ressort, qu'en raison des torts respectifs, l'action de Busch n'est pas admissible ;

• Déclare Busch non recevable et mal fondé dans sa demande, et le condamne aux dépens. »  
(Droit, 11 jun 1843.)

**BIBLIOPHILE VOYAGEUR (LE), ps.** [Pierre LEBLANC, ancien imprimeur-libraire à Paris].

Catalogue de curiosités bibliographiques, livres rares, précieux et singuliers, manuscrits, pièces historiques, lettres autographes ; recueillis par — . Années I à IX. Paris, de l'impr. de Grapelet. — Leblanc, 1837-1846, 9 cah. in-8. [645]

Collection à conserver parce que ces catalogues sont non seulement rédigés mais encore imprimés avec soin.

Ce sont des catalogues de livres *colligés* par M. Leblanc, et dont il a fait des ventes chaque fois qu'il a trouvé qu'il en possédait assez pour en faire une. Ces ventes ont eu pour but, dans l'origine, de faire connaître une salle, sise rue des Beaux-Arts, n. 6, qui appartenait alors à M. Leblanc, et qu'il opposait, par le fait, à celle de M. Silvestre. Ce local ne convint pas autant que celui de son heureux devancier, et on l'abandonna. M. Leblanc n'y a fait que deux de ses propres ventes, en 1837 : l'une le 16 mars, l'autre le 20 novembre : les sept suivantes ont été faites à la salle Silvestre.

La dénomination d'années que le soigneux M. Leblanc a donnée à chacun de ses catalogues ne peut s'entendre que comme numéros d'ordre, car il y a des années où il en a fait imprimer deux, et d'autres où il n'en a pas publiés. Voici, du reste, la composition de cette collection.

I<sup>re</sup> année (ou n. 1). Vente faite le 16 mars 1837 et jours suivants, 82 pag., sans l'ordre des vacations ; II<sup>e</sup> année. Vente commencée le 30 nov. 1837, de 36 pag. — III<sup>e</sup> année : vente commencée le 1<sup>er</sup> mars 1839, de 81 pag., non compris une page de table non chiffrée ; — IV<sup>e</sup> année : vente commencée le 7 février 1840, de 63 pag. ; — V<sup>e</sup> année : vente commencée le 14 mars 1842, de 70 pag. ; — VI<sup>e</sup> année : vente commencée le 27 octobre 1842, de 80 pag. ; — VII<sup>e</sup> année : vente commencée le 14 décembre 1843, de 156 pag. ; — VIII<sup>e</sup> année : vente commencée le 25 décembre 1844, de 108 pag. — IX<sup>e</sup> année : vente commencée le 9 mars 1846, de 49 pag.

**BIBLIOTHÉCAIRE (UN)**, *aut. déq.* [DANJOU, ancien employé de la Bibliothèque royale de Paris.]

**Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques.** Montpellier, Boehm, 1845, gr. in-8 de 29 pag. [646]

M. Danjou demande un classement uniforme, pour toutes les bibliothèques de la France, et, par suite, un catalogue général qui les embrasse à la fois. Pour cela, on commencerait par rédiger, *à priori*, une *Bibliographie universelle* comprenant l'indication de tous les écrits publiés depuis l'invention de l'imprimerie, et disposée méthodiquement, de manière à devenir le catalogue universel de toutes les bibliothèques de France et même de l'Europe! C'est si (chose difficile, pour ne pas dire impossible) cet inventaire était complet, il ne resterait plus qu'à marquer dans quelle collection chaque ouvrage se trouverait.

Ce projet de bibliographie universelle ou de catalogue général avait été conçu par le pauvre M. Foisy, longtemps avant M. Danjou, et l'administration de la Bibliothèque royale; à laquelle M. Foisy fut aussi attaché, sait combien le cerveau malade de ce dernier enfanta de projets impraticables pour l'amélioration de l'établissement auquel il appartenait. Le possible n'est pas toujours facile; ne nous en éloignons pas, pour éviter d'être qualifiés d'extravagants utopistes.

M. Danjou s'occupe ensuite de l'insuffisance des catalogues de la Bibliothèque royale de Paris, de l'administration de cet établissement, qu'il considère comme vicieuse, attendu son défaut d'unité, des conflits perpétuels d'autorité qu'elle suscite et du chaos toujours croissant que le temps y a formé; dépôt où 600,000 volumes, selon M. Danjou, sont en core à intercaler dans les divisions adoptées.

Il indique ensuite un moyen de refaire en *dix ans* le catalogue qui lui coûterait, dans cette hypothèse, que 1,200,000 francs. Il faudrait de plus interdire absolument le prêt au dehors, et même fermer la bibliothèque au public pendant plus de deux ans!

Mais à ce travail, il préfère de beaucoup la *Bibliographie universelle* dont nous venons de parler. Le reste de la brochure est destiné à prouver la possibilité de rédiger cet immense répertoire, en moins de temps et à moins de frais que le catalogue spécial de la Bibliothèque du Roi.

On voit par les idées émises dans cet opuscule, que son auteur est étranger aux travaux de catalogues.

**BIBLIOTHÉCAIRE DE PROVINCE (UN)**, *aut. supp.* [M. JOLY, avocat].

**Lettres à son ami G....**, sur les suppressions à faire dans les établissements de Paris. Paris, Tillard, 1834, in-8, de 64 pag. [647]

**BICOMONOLOFALATI**, *ps.* [Fr.-Charlemagne GAUBERT].

**Colifichets poétiques.** La Chine (Paris), 1741, 1746, in-12. [648]

**BIENNOURRI**, *ps. douteux* [GRÉVÉ, dit LAVALETTE, acteur de Bordeaux].

Théâtre (le) à la mode, comédie en trois actes et en vers. Bordeaux, s. d. (1767), in-8 ; ou Lyon, Mlle Olier (1768), in-8. [649]

La première édition porte le nom de *Biennouri* ; la seconde a paru au contraire sous celui de *Grévé*.

D'après nous ne savons plus quelle autorité, nous avons dit dans notre France littéraire, article Grévé, que le nom de Biennouri était celui d'un ami de l'auteur. Or, M. Bernadau, dans son « Histoire de Bordeaux depuis l'année 1675 jusqu'en 1836, » Bordeaux, 1838, p. 415, nous apprend que Biennouri était maître de pension à Bordeaux ; qu'il avait « publié en 1767 une comédie en trois actes et en vers, intitulée *le Théâtre à la mode*. Cette pièce eut quelque succès. Il avait fait une tragédie sous le titre d'*Annibal à Capoue, ou les Campeniens*, qu'il fit représenter quelques années après, vers 1770. Les élèves n'en laissèrent pas achever la représentation, par représailles de la grande sévérité dont il usait à leur égard. » Voilà un renseignement positif fourni par un Bordelais sur un de ses compatriotes qu'il a pu connaître encore, et pourtant on veut que *le Théâtre à la mode*, comédie en vers, soit d'un acteur de province, Grévé dit La Valette, selon Ersch (France Littér., t. III, p. 356), ou La Valette dit Grévé, selon d'autres opinions.

Ersch présente l'*Annibal à Capoue*, comme ayant été imprimé sous le voile de l'anonyme, en 177., in-8° ; mais c'est très douteux.

**BIENVENU** (Jacques), *ps.* [Louis DES MASURES].

Triomphe (le) de Jésus-Christ, comédie apocalyptique, c'est-à-dire, tirée principalement de l'Apocalypse. Genève, 1562, in-4. [650]

Conjecture de Mercier, abbé de Saint-Léger.

**BIÉVILLE** (DE), *ps.* [Edmond DESNOYERS, aut. dram.].

I. Avec M. N. Fournier : l'Homœopathie, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8 de 16 pag. [651]

II. Avec M. Théaulon : Sans nom, ou drames et romans, mystère-folie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1837, in-8 de 16 pag. [652]

III. Avec M. Bayard : De l'or ! ou le Rêve d'un savant. Paris, Barba, 1837, in-8 de 28 pag., 1 fr. 50 c. [653]

IV. Avec M. E. Vanderburch : le Saute-Ruisseau, tableau d'étude en un acte, mêlé de couplets. Paris, Barba ; Marchant, 1838, in-8 de 40 pag., 1 fr. 50 c. [654]

V. Avec M. *Paul Duport* : la Vie de garçon, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Barba, 1838, in-8 de 28 pag. [655]

VI. Avec M. *Théaulon* : le Sculpteur, ou une Vision, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1838, in-8 de 16 pag. [656]

VII. Avec M. *Bayard* : Geneviève la blonde, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Barba ; Bezou, 1839, in-8 de 28 pag., 60 c. [657]

VIII. Avec *le même* : Phœbus, ou l'Écrivain public, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Barba ; Bezou, 1839, in-8 de 32 pag. [658]

IX. Avec *le même* : les Enfants de troupe, comédie en deux actes, mêlée de chant. Paris, Marchant, 1840, in-8 de 32 pag., 40 c. [659]

X. Avec M. *Mélesville* : Juliette, drame en deux actes [en prose et en vaudevilles]. Paris, Henriot et Cie, 1840, in-8. [660]

XI. Avec M. *Dartois* : le Flagrant délit, comédie-vaudeville en un acte. Paris, 1841, in-8. [661]

XII. Avec M. *Bayard* : Méroüée, ou Brune et Blonde, comédie-vaudeville. Paris, Beck, 1842, in-8, 40 c. [662]

XIII. Avec M. *Ch. Redier* : Talma en congé, vaudeville en un acte. Paris, Beck ; Tresse, 1842, in-8, 40 c. [663]

XIV. Puissier (l') amoureux, vaudeville en un acte. Paris, Gallet, 1843, in-8, 25 c. [664]

XV. Avec M. *Armand Dartois* : le Héros du marquis de Quinze Sous, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, Marchant, 1843, in-8, 50 c. [665]

XV. Dévorants (les), comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Marchant, 1843, in-8, 50 c. [666]

Sur le frontispice de cette pièce, on lit devant le nom de Biéville les initiales E. D., qui sont celles des véritables prénom et nom de l'auteur.

XVI. Avec M. *N. Fournier* : Au bord de l'abîme, ou un Roman à la mode, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1844, in-8, 40 c. [667]

XVII. Avec M. *A. Dartois* : la Gardeuse de dindons, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, Tresse, 1845, in-8. [668]

XVIII. Contrebasse (la), vaudeville en un acte. Paris, Tresse, 1845, in-8. [669]

XX. Avec M. Bayard : les Couleurs de Marguerite, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Tresse, 1845, in-8. [671]

Ces trois dernières pièces font partie de la France dramatique au XIX<sup>e</sup> siècle.

BIG.... (l'abbé), *ps.* [VOLTAIRE].

Histoire du parlement de Paris. Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8 ;  
— Nouv. édit. Genève, 1769, 2 vol. in-8 ; — Londres, 1773, in-8.

[672]

Publiée sous le pseudonyme de l'abbé Big.... La VIII<sup>e</sup> édition, qui est de 1770, porte le nom entier de l'abbé BIGORRE. Cet ouvrage a été depuis réimprimé avec le nom de Voltaire.

Wagnière, secrétaire de Voltaire, nous apprend que l'*Histoire du parlement* fut composée non sur les matériaux fournis par le ministère, mais à son instigation. Ce n'était pas la faute de l'auteur, si le parlement n'avait pas à se louer de la manière dont il est traité. Voltaire n'avait pu dissimuler la guerre de la Fronde, ni mentir, pour plaire à ces *Messieurs*, dont il n'avait assurément pas à se louer.

Cet ouvrage fit beaucoup de bruit à l'instant qu'il parut. On sut bientôt d'où venait le livre ; on en nommait l'auteur ; on le proscrivit, et les exemplaires s'en vendaient sous le manteau jusqu'à six louis. Voltaire, qui savait ce qu'il pouvait gagner à irriter les membres du parlement, fut tellement effrayé de cette proscription, qu'il s'empressa d'écrire de tous côtés qu'il n'était point l'auteur de cet ouvrage, il n'osa pas en faire la confidence même à ses plus intimes amis, d'Argental et d'Alembert. Il écrivait au premier, le 7 juillet 1769 : « Quant à l'Histoire (du parlement) dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur ; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans les archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie, qui est environ la trois-centième, une lettre à M. Marin, pour être mise dans le « Mercure. » Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé à Paris ; je sais encore qu'on en a fait deux éditions nouvelles, avec additions et corrections, car je suis fort au fait de la littérature étrangère... » La peur talonnait tellement notre auteur, que deux jours après, le 9 juillet, il écrivait à son cher d'Alembert, sur le même sujet : « Il me paraît absurde de m'attribuer un ouvrage dans lequel il y a deux ou trois morceaux qui ne peuvent être tirés que d'un greffe poudreux où je n'ai assurément pas mis le pied ; mais la calomnie n'y regarde pas de si près. Je vous demande en grâce d'employer toute votre éloquence et tous vos amis, pour détruire un bruit encore plus dangereux que ridicule. Ma pauvre santé n'avait pas besoin de cette secousse. Je me recommande à votre amitié. » Voltaire a constamment nié qu'il fût l'auteur de cette histoire ; et cependant elle est bien certainement de lui.

Le parlement toutefois renonça, pour le moment, « à l'inutile cérémonie

de brûler le libelle », et au soin plus sérieux d'en rechercher l'auteur mais lorsqu'en octobre 1770, l'avocat-général Séguier vint à Ferney, il à Voltaire que quatre conseillers le pressaient continuellement de querir qu'un brûlât l'*Histoire du parlement*, et qu'il serait forcé de donner un réquisitoire vers le mois de février 1771. Voltaire crut prudent de déclarer n'avoir aucune part à cette Histoire « qu'il regardait d'ailleurs « comme très véridique, » ajoutant que s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remerciements à l'écrivain vain qui l'avait extrêmement ménagé. Voltaire avait, en effet, beaucoup ménagé le parlement : il avait passé sous silence des faits dont il avait parlé dans d'autres ouvrages. Il n'avait rien dit des jugements récents de Lally et de La Barre, qui l'indignaient tant.

Le réquisitoire de Séguier n'eut pas lieu, parce que « on requit autre chose en ce temps là de ces *Messieurs*, et la France en fut délivrée » par leur expulsion, en 1771.

L'*Histoire du parlement* n'avait, en 1769, que soixante-sept chapitres. fut en 1770 que l'auteur ajouta ce qui forme aujourd'hui le chapitre XLIII.

Dès la seconde édition de 1769, il avait changé les quatre premières pages du dernier chapitre (aujourd'hui le XLVIII\*).

Le chapitre LXIX a été ajouté dans l'édition encadrée de 1775.

L'*Histoire du parlement* n'est peut-être pas lue autant qu'elle mérite l'être. « Quoique cet ouvrage, dit M. le président Desportes (art. Meunier « de la Biographie universelle), soit un tissu d'épigrammes peu dignes « d'un pareil sujet, le récit des faits est d'une grande exactitude. »

**BIGEX**, ps. [VOLTAIRE].

Lettres (trois) à l'abbé Foucher. 1769.

[6]

Signées BIGEX.

Ces *Lettres* ont toujours été imprimées dans la correspondance de Voltaire jusqu'à M. Beuchot, qui les a placées dans les *Mélanges*, tome pag. 181 et suivantes.

**BIGORRE** (l'abbé). Voy. BIG....

**BINOSIMIL** (le R. P.), capucin, vicaire au couvent de Gray, [Antoine ANTOINE, ingénieur].

Dissertation sur le projet de détruire la digue d'Auxonne. Amsterdam, M. M. Rey (Vesoul), 1780, in-4. [6]

Le faux nom Binosimil paraît avoir sa racine dans ces mots : *Bis non simile*.

**BIRKBECK**, ps. [HENRI BEYLE].

L'un des douze pseudonymes de Beyle signalés par M. Albert Aubert dans sa *Notice sur cet écrivain*, imprimée dans le *Constitutionnel* du 23 février 1846, mais sans dire quel écrit de Beyle a paru sous ce nom.

**BITAINVIEU** (le sieur de), *ps.* [le P. Jean DU BREULL].

Art. (l') universel des fortifications françaises, hollandaises, espagnoles, italiennes et composées, etc. Paris, 1665, 1668, 1674, in-4.

[675]

**BLAGHENBERG** (Van), *ps.* [M. Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE SAULCY, depuis, membre de l'Institut], auteur de beaucoup d'articles spirituels imprimés dans la « Revue de la Moselle ».

**BLANC** (LE). Voy. LE BLANC.

**BLANCHARD** (Balthasar), répétiteur en droit à Paris, *ps.* [l'abbé Fr. BELLENGER, docteur de Sorbonne].

Lettre critique au P. Catrou, sur sa traduction française de Virgile. Paris, veuve Belley, 1721, in-42. [676]

**BLANCHEVILLE** (de), *ps.* [l'abbé CARLIER].

Mémoire sur les laines, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie d'Amiens, en l'année 1754. Amiens, veuve Godard, 1755, in-12. [677]

Édition désavouée par l'auteur.

**BLANGINI**, célèbre compositeur italien, *apocr.* [Max. de VILLE-MAREST].

Souvenirs (les) de — . 1797-1834. [Composés par M. de Ville-marest]. Paris, Allardin, 1835, in-8, 7 fr. 50 c. [678]

**BLENING** (le baron), Saxon, *trad. supp.* Voy. CLENERZOW.

**BLONDET** (Hippolyte), *ps.* [L.-Fr. L'HÉRITIER, de l'Ain].

Roi (le) règne et peut gouverner ; par H. B....t. Paris, l'Auteur, 1838, in-8 de 80 pag., 2 fr. [679]

Malgré que par une lettre insérée au « Moniteur universel » du 15 décembre 1838, un M. Hippolyte Blondet, demeurant rue du Helder, n° 25, se soit déclaré l'auteur de cet opuscule ; il n'en est pas moins vrai qu'il est dû à la plume de M. L'Héritier de l'Ain.

**BLISMON**, *ps.* [Simon BLOCQUEL, ancien imprimeur-libraire de Lille].

I. Omnibus anecdotique, littéraire et scientifique, ou de tout un peu. Paris, Delarue, 1828, in-32 de 272 pag., 75 c. [680]

II. Jeune (le) Voyageur dans les cinq parties du monde. Ouvrage

contenant le portrait, le caractère, la religion, les mœurs, etc., de différents peuples de l'Univers, etc. Edition ornée de 72 planch représentant les principaux peuples dans leurs costumes. Par Delarue, 1829, 4 vol. in-16, 8 fr. [64

Il y a des exemplaires qui portent pour titre : *Beautés de l'histoire voyages*. On peut se procurer séparément chacune des parties du mot avec 18 fig., 2 fr.

III. Notice topographique sur le royaume et la ville d'Alge Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1830, in-18 de 90 pages, pl 2 plans. [68

IV. Topographie et Historique du royaume et de la ville d'Alge Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1833, in-18, avec 6 fig. et plans, 1 fr. 25 c. [68

V. Quinzaine (la) mémorable. Événements arrivés à Paris, le 26 juillet au 9 août 1830, avec la nouvelle Charte constitutionnelle adoptée le 7 août. Paris, Delarue, 1830, in-18 de 99 pag., 50 (68

VI. Actions sublimes des Parisiens, pour servir de suite à Quinzaine mémorable, et auxquelles on a joint diverses chansons patriotiques. Paris, Delarue, 1830, in-18 de 108 pag., plus une p 50 c. [68

VII. Chansonnier (le) national, dédié aux patriotes français Paris, Delarue, 1830, in-32 de 128 pag. [68

VIII. Écrits populaires de *Franklin*. Observations sur les jeux de hasard, et particulièrement sur les dangers de la loterie. Par Delarue; Castiaux, 1832, in-18 de 54 pag., 25 c. [68

IX. Almanach des connaissances utiles et amusantes pour 1 années 1834 à 1840. Lille, Blocquel-Castiaux; et Paris, Delarue 1834-40, 7 vol. in-16, oblong, 2 fr. 70 c. [68

X. Abrégé (petit) de l'histoire du nouveau Testament, ou Vie N.-S. Jésus-Christ, représentée en 33 figures. Paris, Delarue Lille, Castiaux, 1835, in-18 de 36 pag. [68

XI. Traité (petit) du système métrique. Lille, Blocquel-Castiaux 1839, in-16 oblong de 24 pag., 15 c. [69

XII. Traité du système métrique. Lille, Blocquel-Castiaux; Paris, Delarue, 1840, in-18, avec deux planches, 60 c. [69

XIII. Guide des femmes de ménage, des cuisinières et des bonnes d'enfants. Lille, Blocquel-Castiaux; et Paris, Delarue, 1841, in-1 [69



XIV. Formulaire (nouv.) de tous les actes que l'on peut faire sous seing privé. Lille, Blocquel-Castiaux; et Paris, Delarue, 1841, in-18. [693]

XV. Physiologie complète du rébus. Paris, Delarue, 1842, in-18, [694]

XVI. Manuel (nouv.) épistolaire des amants, à l'usage des deux sexes. Paris, le même, 1842, in-18, 2 fr. [695]

Sous un autre pseudonyme, celui de *Usinci*, M. Blocquel a encore publié dans la même année *Le Portefeuille des amants ou le Carquois épistolaire*.

XVII. Histoire du siège de Lille en 1792. Lille, Castiaux, 1842, in-18, avec une fig. lithogr. [696]

XVIII. Annuaire prophétique et drôlatique, almanach véridique pour l'année 1843. Lille, Blocquel; et Paris, Delarue, 1843, in-16 oblong de 108 pag. [697]

XIX. Almanach de l'agriculteur, de l'industriel et des ménages. Lille, Blocquel; et Paris, Delarue, 1843, in-16 de 96 pag. [698]

Sous ce pseudonyme de Blismon, M. Blocquel a encore ajouté des notes à l'ouvrage de M. Ch. Bonnelle, intitulé « le Jardinier du Nord de la France et de la Belgique, etc. » [Lille, 1833, in-12], dont une nouvelle édition avait déjà paru, en 1788, sous le titre de « Jardinier du Nord. » Lille, in-8.

BLOND (LE). Voy. LE BLOND.

BLOSSAC (E. L.), *abrév.* [Édouard LA BOURDONNAYE DE BLOSSAC, fils d'un ancien maire de Rennes].

I. Heures de poésie. Paris, de l'imprimerie d'Urtubie, 1838, in-8. [699]

II. Heures (nouvelles) de poésie. La Rochelle, Mareschal, 1843, 2 vol. in-8. [700]

BOBÈCHE, *ps.* [MANDELARD], paradiste célèbre, d'abord sur l'un des petits théâtres du boulevard du Temple, ensuite du jardin de Ruggieri et des fêtes du gouvernement.

I. Amours [les] de la Bourbonnaise avec maître Blaise, le save-tier, chez la mère Radis; publiés par M. Bobèche, témoin oculaire et auriculaire. Paris, de l'impr. de Herhan, 1816, in-8 de 4 pag. [701]

II. Aventure curieuse et intéressante arrivée chez la mère Radis, marchande de vin à la Villette, suivie d'une chanson sur le même sujet. Paris, de l'impr. du même, 1816, in-8 de 4 pag. [702]

III. **Duel** [le] de Bobèche, farceur-bouffon du jardin Ruggieri du père Radis. Paris, 1816, in-8 de 4 pag. [70]

IV. **Élan** [l'] du cœur, ou Bouquet de Bobèche pour la Saint Louis. Paris, de l'impr. de Béraud, 1816, in-8 de 4 pag. [70]

V. **Couplets** en l'honneur de la fête de S. M. Louis XVIII, chantés le 25 août 1816 aux Champs-Élysées. Paris, de l'impr. de Hahan, 1816, in-8 de 4 pag. [70]

VI. **Étrennes** [les] de Bobèche, avec des prédictions originales infaillibles pour la présente année, dédiées à très grand, très haut très puissant seigneur monseigneur le public. Paris, Tiger, 181 in-32 de 64 pag. [70]

VII. **Étrennes** [les] de M. Bobèche au public. A Paris, chez libraire qui donne six livres pour quatre livres dix sous. [De l'impr. de madame veuve Jeunehomme], 1816, in-18 de 72 pag., [75 c] [70]

Bobèche était non seulement très amusant, mais encore joli garçon. C'étaient ces avantages qui avaient fait obtenir de paraître sur la scène du Théâtre de la Variétés; mais il ne plut point au public, et disparut presque aussitôt.

Trois ans avant que ce bouffon ne se fit écrivain, il avait déjà trouvé un historien, lequel a publié : les Aventures plaisantes de M. Bobèche et son voyage de quarante-huit heures dans l'intérieur de la capitale, histoire vraie que vraisemblable, dans laquelle se trouvent quelques petits songes et beaucoup de bonnes vérités, publiée par le rédacteur du « Petit conteur de poche » [Madame Guénard, baronne de Méré]. [Paris, Le Den 1813, in-18 de 180 pag.].

Dans le temps que Bobèche sous le costume de Jocrisse faisait rire les promeneurs du boulevard du Temple, un autre bouffon sous le costume d'un paysan normand, paraissait sur les tréteaux qui touchaient à ceux du premier : celui-ci était Galimafrée. Ce dernier a aussi trouvé son historien car il existe des Aventures curieuses et plaisantes de M. Galimafrée, homme du jour, ouvrage que personne n'a jamais lu et que tout le monde voudra lire ; par un solitaire du Palais-royal. [Paris, Imbert, 1814, in-18 de 144 pag.]. Ce dernier ouvrage doit être sorti de la plume de M. Imbert.

**BODIN** (madame Camille), [mademoiselle Jenny DUFORQUET, née à Rouen]. (Voy. les tomes I et XI de la France littéraire à BOSTON, nom sous lequel cette dame a été primitivement connue.)

**BOERNE** (Louis), [BARUCH, israélite, qui en 1817 se fit protestant et changea de nom], écrivain allemand. [Voy. son art. dans le tome XI de la France littér., au nom BOERNE].

**BOILEAU D'AUXY**, *ps.* [Louis BOIVIN].

Notice sur le général Gourgaud. — Imprimée dans le *Biographe universel et l'Historien*, publ. par M. E. Pascallet. [708]

**BOIRIE**, *abrév.* [CANTIRAN DE BOIRIE], mélodramaturge. (Voy. la France littér., tomes I et XI à BOIRIE).

**BOIS (DU)**. Voy. DU BOIS.

**BOIS-FLOTTÉ** [le sieur de], étudiant en droit-fil, *pseud.* [le marquis de BIEVRE].

I. Lettre écrite à madame la comtesse Tation. Amsterdam, 1770, in-8. [709]

II. Vercingetorix, tragédie, œuvre posthume de —. 1770, in-8 de 56 pag. [710]

Souvent réimprimé.

**BOISGENETTE (de)**, ancien employé supérieur et militaire en Hollande, dans les colonies d'Amérique et dans l'Inde, *aut. supp.* [Alphonse-Louis-Théodore de MOGES, alors capitaine de frégate].

Considérations sur la marine française en 1818 et sur les dépenses de ce département. Paris, Bachelier, 1818, in-8 de 160 pag. [711]

**BOISIC (l'abbé de)**, *ps.* [le P. PINTHEREAU, jésuite].

Impostures (les) et les ignorances du libelle intitulé : la Théologie morale des Jésuites. Sans nom de ville, 1644, in-4. [712]

**BOISPRÉAUX (de)**, *ps.* [Bénigne DUJARDIN, anc. maître des requêtes].

I. Satire de *Pétrone*, traduite par —. La Haye, Néaulme, 1742, 2 vol. in-12. [713]

II. Histoire de Nicolas Rienzi, chevalier, tribun et sénateur de Rome. Paris, David, 1743, in-12. [714]

III. Vie de P. Arétin. La Haye, J. Néaulme, 1750, in-12. [715]

IV. Satyres de M. *Rabener*, traduction libre de l'allemand. Paris, Simon, 1754, 4 vol. in-12. [716]

**BOISSIÈRE**, bibliothécaire du duc du Maine, *aut. supp.* [Ant. ARNAULD et de MALEZIEU].

Éléments de Géométrie de monseigneur le duc de Bourgogne. Trévoux, 1705, in-4. [717]

La dédicace, au duc de Bourgogne, est du sieur BOISSIÈRE, bibliothécaire du duc du Maine, qui se donne pour l'éditeur de cet ouvrage. On voit

dans sa préface qu'il était écrit de la propre main du prince, et qu'on peut dire qu'il est de sa composition; que cependant M. DE MALEZIEU y a eu une grande part (et aussi lui est-il communément attribué); que le fond de ces Éléments n'est pas différent de ceux de M. ARNAULD, qui sont beaucoup plus féconds que les éléments d'Euclide, plus aisés à comprendre et à retenir. (*Note de M. Boulliot.*)

BOISSY (M.-A.-L. de), *ps.* [Madame GUÉNARD, baronne de MÉRÉ.]

I. Mémoires de mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV, contenant ce qu'elle a vu et ce qui lui est arrivé pendant les dernières années de la vie de Louis XIV, écrits par elle-même, revus, corrigés et mis en ordre par — . Paris, Lerouge, 1803, 1806, 4 vol. in-12, 10 fr. [718]

II. Histoire de soixante-trois descentes faites dans les trois royaumes d'Angleterre, par les Français, les Saxons, les Danois, depuis Jules-César jusqu'à l'expédition du général Hoche en Irlande. Paris, Lerouge, 1804, in-18, 75 c. [719]

III. Histoire des amours de Louis XIV, roi de France. Ouvrage contenant des particularités intéressantes sur la minorité du roi, sur ses liaisons avec les nièces du cardinal de Mazarin, sur ses amours secrètes et publiques avec plusieurs filles d'honneur de sa cour et avec la belle jardinière; les intrigues galantes de Louis avec différentes princesses, et des détails curieux sur la retraite de madame de La Vallière, sur celle de madame de Montespan, et principalement sur la fin malheureuse de la belle de Fontanges, et le mariage secret du roi avec madame de Maintenon. Paris, Lerouge, 1808, 5 vol. in-12, avec 5 port., 10 fr. [720]

IV. Agnès Sorel, ou la Cour de Charles VII, roman historique par l'auteur des « Amours de Louis XIV. » Paris, Lerouge, 1809 4 vol. in-12, fig., 8 fr. [721]

V. Prévôt (le) de Paris, ou Mémoires du sire de Caparel, sous le règne de Philippe V, dit le Long; par l'auteur d'Agnès Sorel. Paris, Lerouge, 1817, 4 vol. 12, 8 fr. [722]

VI. Dame (la) masquée, ou Malheur et prospérité. Paris, Locard et Davy, 1820, 4 vol. in-12, 10 fr. [723]

VII. Altamor, ou les cinq Frères, histoire asiatique, manuscrit trouvé dans les ruines de Delhy, lors de la prise de cette ville, par Thamas Koulikan, en 1739. Paris, 1820, 3 vol. in-12. — *Second* édition, augmentée d'une Notice par de B\*\*\* (autre masque de

madame Guénard.) Paris, Plancher, 1821, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [724]

VIII. Thébaïde (la), ou le Diable ermite. Paris, Lecointe et Durey; Pigoreau, etc., 1825, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [725]

BOISSY (de), *ps.* [Louis-François RABAN.]

I. Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours. Ouvrage donnant un aperçu géographique et statistique de la Péninsule, avec l'origine, les mœurs et le caractère de ses habitants. Paris, Ponthieu, 1823, in-18, 3 fr. [726]

II. Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'à 1814; et continuation depuis 1814 jusqu'à ce jour, par M. le comte de Barrins (autre masque de M. Raban.) Paris, Sanson, 1824, in-18, avec une carte et une grav., 3 fr. [727]

BOISVAL (le sieur de), *ps.* [Jean DESMARAIS.]

Esther, poëme héroïque (en quatre chants). Paris, 1670, in-4. [728]

Réimprimé, en 1673, in-12, en sept chants, sous le vrai nom de l'auteur.

BOLINGBROKE (milord), *apocr.* [VOLTAIRE.]

Examen important de —, écrit sur la fin de 1736; nouv. édit., corr. et augm. sur le manuscrit de l'illustre auteur. Sans indication de lieu (Genève), 1767, in-8 de 230 pag.; — 1771, in-8 de viij et 190 pag.; — 1775, in-8 de viij et 148 pag.; — 1776, in-8 de viij et 216 pag. [729]

Cet écrit le plus éloquent, le plus profond et le plus fort qu'on ait encore écrit contre le fanatisme, et dont Bolingbroke n'a jamais eu l'idée, car il est entièrement de Voltaire, a été condamné, par décret de la cour de Rome, du 29 novembre 1771, avec cinq autres ouvrages de Voltaire.

La première édition de l'*Examen important* est l'impression qui fait partie du « Recueil nécessaire. » Les « Mémoires secrets, » à la date du 7 mai 1767, parlent de l'*Examen important* comme d'une nouveauté. M. Beuchot croit que sa publication est du mois d'avril.

L'édition de l'*Examen* qui fait partie du « Recueil nécessaire, » n'a que trente-un chapitres; dans l'édition de 1767, le dernier chapitre est numéroté xxxvii: il n'y a pourtant que cinq chapitres d'ajoutés (aujourd'hui les iv, v, xxxv, xxxvi, xxxvii). Il n'y a point de chapitre ix, l'imprimeur ayant du n° viii passé au n° x. Dans l'édition de 1771, on a conservé cette faute. C'est de cette année qu'est l'addition du chapitre xxxviii. Dans l'é-

dition de 1775, on a du chapitre VII fait les chapitres VII et VIII; du chapitre VIII, le IX; par ce moyen disparaît la faute de 1767 et 1771.

Dans l'édition de 1776, le dernier chapitre porte le chiffre XLI; mais comme dans l'édition de 1775, ce qui forme les chapitres VII et VIII ne compose que le chapitre VII des autres éditions; par faute d'impression, le chapitre qui vient après le XXXIV est numéroté XXXVI (c'est-à-dire qu'il n'y a point de chapitre XXXV). Ce qui forme le chapitre XXXVI était la reproduction du morceau *Des globes de feu*, faisant partie de l'article *apostat* dans les *Questions sur l'Encyclopédie*; la seule addition faite à cette édition de 1776, consiste dans le chapitre qui était alors le XIII, mais qui n'est que le XI: *Quelle idée il faut se former de Jésus, etc.*

Les notes sur l'*Examen important* sont de diverses époques. Dans son édition, M. Beuchot (tome XLIII, septième volume des *Mélanges*), a mis la date à chaque note. On voit que quelquefois la fin est de beaucoup postérieure au commencement.

Dans beaucoup d'éditions des Œuvres de Voltaire, à la suite de l'*Examen important*, on a placé une Défense de milord Bolingbroke, qui n'y a aucun rapport, et qui est antérieure de quinze ans.

**BOLINGBROKE, apocr.** [Edmond BURKE.]

Apologie de la Société naturelle, ou Lettre du comte de ... au jeune lord ... (Traduite de l'angl.). Sans indication de lieu, 1776, in-8 de 100 pag. [730]

Dans la préface de l'ouvrage anglais publié dès l'année 1756, in-8, Bolingbroke est présenté comme l'auteur de cette satire de tous les gouvernements. La préface du traducteur français est toute différente. Bolingbroke n'y est pas nommé. Il paraît que la traduction a été imprimée à un petit nombre d'exemplaires. Je n'ai pu découvrir le nom du traducteur.

A. A. B—R.

**BOLINGBROKE (le vicomte), apocr.** [L.-R. BARBET.]

Hypocrite (I'), ou les Infortunes de la princesse d'Angleterre. Fragment de l'histoire du dixième siècle; extrait des manuscrits du ... Paris, Arthus-Bertrand, 1822, 2 vol. in-12, 6 fr. [731]

**BOLLEVILLE (le prieur de), ps.** [Richard SIMON.]

Réponse au livre (de Jean Le Clerc) intitulé : « Sentiments de quelques théologiens de Hollande, sur l'Histoire critique du vieux Testament. » Rotterdam, Reinier Leers, 1686, in-4. [732]

L'ouvrage de J. Le Clerc est d'Amsterdam, 1685, in-8.

**BOMBET (Louis-Alexandre-César), ps.** [Henri BEYLE.]

Lettres écrites de Vienne en Autriche sur le célèbre compositeur Haydn [trad. de l'ouvrage italien de *Carpani*, intitulé : « le HAY-

dine »]; suivies d'une Vie de Mozart, et de Considérations sur Metastasio et l'état présent de la musique en Italie. Paris, Didot aîné, 1815, in-8, 7 fr. [733]

Riche de son propre fonds, et amateur très éclairé des beaux-arts, Beyle songeait peu à enlever à un autre le mérite d'avoir composé ces lettres; son seul but était de faire connaître Haydn aux Français mieux qu'il n'avait été connu jusqu'alors. Il négligea quelque chose : d'indiquer que ces Lettres étaient traduites de l'italien. Joseph Carpani, poète et musicien, plein d'admiration pour le célèbre compositeur allemand, avec lequel il avait eu des rapports intimes, était le véritable auteur de ce livre très curieux qu'il avait fait imprimer sous le titre de *le Haydine*. Carpani dénonça le plagiat en 1815, ce qui donna lieu à une vive querelle, dont le public s'amusa quelques moments, surtout aux dépens de l'oublié tra- ducteur qui fut complètement battu.

Beyle, sur qui nous avons donné le premier une Notice, dans le tome 1<sup>er</sup> de la « Littérature française contemporaine, » qui parut quelques mois avant sa mort, en eut connaissance et nous adressa deux rectifications pour l'article qui le concerne. L'une d'elles est relative aux « Haydine », et voici ce qu'il en dit :

- M. Beyle imprimait ses ouvrages à ses frais. M. Pierre Didot lui dit qu'un livre annoncé comme traduit de l'italien ne trouverait pas un seul lecteur.
- M. Beyle mit : par Louis-César-Alexandre Bombet. On admira ce beau nom, et personne ne devina l'auteur. Un anonyme peut-il être plagiaire ?
- M. Beyle se trouvant à Vienne en 1809, avait été à l'enterrement de Haydn : il étudia les ouvrages de ce grand compositeur, et voulut le faire connaître à Paris. M. Beyle avait acheté beaucoup d'autographes de Haydn et plusieurs de ses meubles. »

Les vies de Mozart et de Metastase, qui terminent le volume, ont été réimprimées à part.

BOMBOURG (Jean de), *plag.* [P. DARET, graveur.]

Recherches sur la vie de Raphaël Sauzio d'Urbino, par Vasari, recueillies par —. Lyon, 1675, 1709, in-12. [734]

Cette vie a été traduite de l'italien par P. DARET. Paris, 1651, in-18. Le sieur de Bombourg s'en est emparé, en supprimant la dédicace, et en ajustant quelques pages à l'avertissement, avec une dernière page à la fin de l'ouvrage; enfin en y joignant une description des tableaux de Lyon.

BON (LE). Voy. LE BON.

BON CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Joachim FAIGUET.]

Discours d' — sur les moyens de multiplier les forces de l'État, et d'augmenter la population. Bruxelles (Paris), 1760, in-12 de 196 pag. [735]

A. A. Barbier possédait un exemplaire de cet ouvrage, relié avec « l'Eco-

nomie politique » du même auteur. — On lisait au haut du frontispice de ce dernier ouvrage : « A M. Desjobert, de la part de M. Falguet. » — Les caractères d'impression sont les mêmes dans les deux ouvrages.

**BON CURÉ (UN)**, *aut. déq.* [le P. Aug. BARRUEL, jésuite.]  
Prône d' — pour le serment civique. 1790, in-8 de 15 pag. [736]

Souvent réimprimé à Paris et dans les départements.

**BON FRANÇAIS (UN)**, *aut. déq.* [le vicomte d'AUBUSSON.]  
Profession de foi politique d' —. Paris, 1792, in-12. [737]

On trouve aussi cette pièce en tête du volume qui souvent porte au dos le mot *Albuconiana*. C'est le recueil de plusieurs opuscules du même vicomte d'Aubusson.

**BON HOMME (UN)**, *aut. déq.* [J.-H. MARCHAND, avocat].  
Vues simples d' —. Paris, 1776, in-8. [738]

**BON MOYNE DE LYRE** [le], *ps.* [Guillaume ALEXIS.]  
Passe-temps (le) de tout homme et de toute femme (en ryme), par le bon moyne de Lyre, qui d'amours faulses composa le Blason (traduit du latin de l'ouvrage du pape *Innocent III*, intitulé : De *Vilitate humanae conditionis*. Paris (Antoine Vêrard) pour Jehan Saint-Denis, s. d., in-4. [739]

**BON PATRIOTE (UN)**, *aut. déq.*  
Considérations sur les principes de l'État, ou Examen des articles généraux pour servir à la solution du différend entre la communauté de la Chaux de Fonds et la Classe. Sans lieu d'impression (Neuchâtel), 1760, in-8. [740]

Deux notes différentes de Van Thol attribuent cet ouvrage à deux personnes : l'une à F.-L. Petit-Pierre, l'autre à Ferdinand Ostervald.

**BONAIR** (le sieur de). Voy. L. S. D. B.

**BONAIR** (le sieur de), *ps.* [VARILLAS].  
I. Politique (la) de la maison d'Autriche. Paris, de Sommaville, 1658, in-4 ; — (Hollande), 1658, in-12. [741]  
II. Discours sur la conjoncture présente des affaires d'Allemagne... Paris, de Sommaville (Hollande), 1659, in-12. [742]  
III. Factum pour la g'énéalogie de la maison d'Estrées. Paris. 1676, in-12. V. T. [743]



BONALD (le P. François), de la compagnie de Jésus, *ps.* [le P. COTTON.]

Réponse apologétique à l'*Anti-Cotton*, et à ceux de sa suite, où il est montré que les auteurs anonymes de ces libelles diffamatoires sont atteints des crimes d'hérésie, lèze-majesté, perfidie, sacrilège, et très énorme imposture; par un Père de la compagnie de Jésus. Au Pont, Michel Gaillard, 1610, in-8. [744]

Le P. Cotton, auteur de cette *Apologie*, craignant sans doute qu'on la lui attribuât, ce qui l'eût affaiblie aux yeux de ses adversaires, la fit paraître avec le même titre, sous le nom de François Bonald.

BONAPARTE [Joseph], ex-roi des Deux-Siciles et d'Espagne, *apocr.* [Hubert-Louis LORQUET.]

Napoléon, poème historique en dix chants, par Joseph Bonaparte, frère aîné de l'Empereur; précédé d'une Notice sur l'enfance et la jeunesse du héros, suivi des Cendres de Napoléon, et de quelques autres poésies sur son exil et sur sa mort; par Th. Villenave, fils. Paris, A. Gardembas, 1840, in-8 de 240 pag. encadrées. [745]

Dans le mois d'octobre de 1840, peu de mois après la réimpression de ce poème, parut dans l'*Estafette*, un article qui fut reproduit, en septembre 1841, dans le *Cernéen*, journal anglais-français qui parait à l'île Maurice. Cet article contenant l'historique de la publication de ce poème et de ses réimpressions, nous le reproduisons ici :

#### LE ROI COUVERT DES DÉPOUILLES DU POÈTE.

Ce ne sont pas ordinairement des dépouilles poétiques qu'ambitionnent les rois, et on leur voit voler plus habituellement des provinces que des vers : il est vrai qu'il s'agit, dans le cas actuel, non d'un roi régnant, mais d'un ex-roi, et à défaut d'autre couronne, celle du poète peut à la rigueur consoler des grandeurs déchues. Cet ex-roi n'est autre que Joseph Bonaparte, qui fut successivement roi de Naples, et de toutes les Espagnes; et s'il faut s'en rapporter à son neveu, le héros de Boulogne, aurait été assez disposé à se croire quelque peu empereur des Français. Nous dirons toutefois, pour la justification du roi, de l'empereur, du comte, ou tout simplement de M. Joseph Bonaparte, qu'il n'a jamais dit lui-même qu'il fût l'auteur et le propriétaire des vers en question, mais seulement qu'il l'a laissé dire, et cela pendant assez longtemps, pour qu'il y eût en sa faveur prescription. Ces vers sont intitulés : *Napoléon, poème historique en dix chants*. Il vient d'en paraître une nouvelle édition, et voici quelques extraits de la préface qu'y a jointe M. Th. Villenave, fils.

• Napoléon, poème en dix chants, par un de ses frères!... Voilà un livre appelé à un grand succès, à un long retentissement.

• Ce poème a paru en 1823, à Philadelphie, sous le voile de l'anonyme;

• mais il est généralement attribué au prince Joseph, ancien roi de Naples et d'Espagne, frère aîné de l'Empereur, et aujourd'hui comte de Surveilliers. Ce prince, instruit à l'école du malheur, cultive loin de la terre de France, dans les pénibles loisirs de l'exil, les lettres et la poésie, ces deux grandes consolatrices dans les vicissitudes humaines.

• Le poème de Napoléon est à peu près inconnu en France : quelques personnes en possèdent un exemplaire, qu'elles gardent précieusement. L'une d'elles, M. Roosmalen, habile professeur de diction, reçut autrefois de Philadelphie, ce poème sous le couvert du général Bernard alors fixé en Amérique et lié avec le prince. Cet ouvrage fut envoyé comme un souvenir précieux d'amitié, et comme étant l'œuvre du comte de Surveilliers. L'exemplaire que j'ai entre les mains, est venu aussi de Philadelphie, et a été envoyé à un de mes amis, au nom de l'ancien roi d'Espagne. Ce poème, traduit en vers italiens, par Petroni, a paru à Londres en 1834, 2 vol. in-8, avec le texte français en regard.

• D'autres indices, d'autres informations, d'autres faits, viennent corroborer encore cette opinion accréditée, et le doute n'est plus permis. Le poème est sans signature ; mais tout autre que l'ex-roi Joseph l'aurait signé. Il renferme trop de beautés pour que son illustre auteur demeure plus longtemps ignoré ; il est temps de soulever le voile qui le couvre, et de rendre à César ce qui appartient à César ».

• C'est précisément ce que nous venons faire. L'auteur réel du poème est l'ami intime d'un de nos compatriotes, capitaine de port, à Brest, et depuis longtemps il nous l'avait fait connaître. Voici quelques détails sur cet auteur : M. Lorquet, qui a l'honneur de voir depuis vingt ans, son œuvre attribuée à une plume royale, et qui, croyons-nous, se serait assez volontiers privé de cet honneur, — Lorquet (Hubert-Louis) est né le 19 décembre 1768, au château de Cierges, en Argonne, province de Champagne, château dont son père était alors admodiateur. Après avoir fait ses études à l'Université de Rheims, il vit arriver la révolution, et loin de chercher à se produire au milieu des factions à travers lesquelles la médiocrité même, pour peu qu'elle fût audacieuse, pouvait si aisément se faire jour à cette époque, il se tint à l'écart et dans une obscurité profonde, jusqu'à la fin du règne de la terreur. Il fut alors nommé par le département de l'Yonne, élève de la première école normale établie à Paris après la mort de Robespierre. Il fut ensuite maître de pension, pendant huit ans, à Gien, département du Loiret. C'est de là qu'il partit, pendant la courte paix d'Amiens, pour l'île de France, où il arriva en février 1803, et où il a toujours résidé depuis. Admis peu de temps après son débarquement, comme professeur de latin au collège colonial, qui prit successivement les noms d'École centrale et de Lycée sous les Français, il fut continué dans les mêmes fonctions au collège Royal, sous les Anglais. Il y composa son ouvrage et le publia à Maurice, presque aussitôt qu'on y eut appris la mort du héros. Il le donna sous le voile de l'anonyme et sous les rubriques de *Philadelphie, G. Tell*, parce que la censure a toujours existé à Maurice, et qu'il n'avait pu obtenir la permission de faire imprimer sur les lieux. Le poème parut, et il faut rendre aux Anglais la justice de dire qu'ils ne semblaient nullement disposés

rechercher ni à inquiéter l'auteur, quoiqu'ils le connussent parfaitement, car le manuscrit avait couru partout avant l'impression, et il s'était ouvert une souscription, qui avait été rapidement couverte de nombreuses signatures, parmi lesquelles se trouvaient celles de toutes les personnes les plus notables de la Colonie, et même beaucoup de signatures anglaises. Pendant plusieurs jours l'autorité demeura muette, et l'on pourrait dire bienveillante; mais les passions étant alors dans toute leur violence, l'auteur fut dénoncé à la commission d'instruction publique. Le président de la commission, le colonel Barry, à qui la dénonciation fut d'abord remise, la garda plusieurs jours, avant de la communiquer à ses collègues réunis. La commission fut convoquée, la pièce fut mise sous ses yeux, et l'auteur mandé devant elle. Dès la première question, il avoua franchement la vérité, et déclara même que, s'il avait gardé l'anonyme, c'était bien moins par crainte personnelle, que par déférence et ménagement pour quelques personnes d'une circonspection trop timide, qui craignaient de voir tomber sur le collège l'animadversion du gouvernement anglais.

• La commission fit son rapport au gouverneur, M. Farquhar, homme doux et ami des lettres, mais qui tremblant de se compromettre auprès de la Métropole, en ne sévissant pas, sacrifia l'auteur à sa propre tranquillité, et le renvoya du collège. Il y eut même une enquête judiciaire, à l'effet de constater si l'ouvrage avait été imprimé à Maurice, ce qui exposait les imprimeurs et l'auteur à payer 500 piastres d'amende; mais grâce au juge d'instruction, M. C., qui trouvait cette persécution aussi injuste que ridicule, l'enquête n'eut aucune suite, et l'auteur ne fut pas même obligé de comparaitre. La mesure de rigueur prise contre lui, loin d'obtenir l'approbation du public, le mit tout entier dans ses intérêts, et le triomphe du dénonciateur fut accompagné d'une si cruelle amertume, que le dénoncé se crut trop vengé d'un homme qu'il jugeait plus faible que méchant, et chercha lui-même à adoucir la sévérité de l'opinion. On lui témoigna par suite, et à plusieurs reprises, le désir de le revoir au collège, ou il peut dire sans forfanterie qu'il était aimé et estimé; mais il ne voulut pas y rentrer.

• Un exemplaire du poème, peu de temps après sa publication, fut envoyé par M. Bickam, consul américain, au prince Joseph, qui en fit faire une belle édition, à Philadelphie, chez Palmer. Dès que l'auteur en eut connaissance, il adressa par le conseil de ses amis, et de M. Bickam lui-même, une dédicace au prince, avec des corrections et additions à faire à l'ouvrage. Cet envoi fut répété plusieurs fois et toujours sans succès. Le poème fut ensuite réimprimé deux fois à Bruxelles, chez Demat, puis à Paris, à Londres, etc. (et récemment encore avec une excellente traduction en vers italiens), sans que jamais l'auteur, malgré ses efforts réitérés, ait pu parvenir jusqu'à présent à se faire reconnaître.

• Aujourd'hui enfin, cette propriété qui est constatée par les journaux de l'époque et par des documents aussi certains qu'on peut le désirer, va cesser d'être attribuée à l'usurpateur poétique qui, si longtemps, a indûment gardé sur sa tête la couronne d'un autre. M. G... a menacé le dernier éditeur de le poursuivre au nom de M. Lorquet, et il vient d'écrire

à M. J. Bonaparte, pour l'inviter à une loyale et solennelle restitution en faveur du propriétaire légitime. Ce long et royal quiproquo touche donc à sa fin ».

Un journal de Brest, l'*Armoricaïn* du 20 janvier, contient la lettre suivante du secrétaire de M. le comte de Survilliers :

Lutterworth, 5 Janvier 1841.

Monsieur,

M. le comte de Survilliers a reçu votre lettre du 3 octobre 1840. Il me charge de vous répondre qu'il a eu connaissance du poème en dix chants, NAPOLÉON, par M. Lorquet, dont vous faites mention; mais que jamais il n'a eu l'intention ni même l'idée de se faire passer pour l'auteur de cet ouvrage. Ayant déjà, en plusieurs occasions, démenti cette assertion, il apprend avec regret qu'on persiste à lui en attribuer une nouvelle édition au détriment de l'auteur; il désire, comme vous, Monsieur, que cette erreur soit rectifiée, et, à cet effet, vous pouvez au besoin vous servir de cette lettre.

J'ai l'honneur, etc.

L. MAILLARD,

secrétaire de M. le comte de Survilliers.

BONAPARTE [Napoléon], frère du précédent, ex-empereur des Français, *apocr.* [le baron LAMOTHE-LANGON.]

Mémoires de —. [Recueillis et mis en ordre par le rédacteur des Mémoires de S. M. Louis XVIII.] Tomes I à IV. Paris, Ch. Goselin, 1834, 4 vol. in-8 avec portr., 32 fr. [746]

L'ouvrage avait été promis en 10 volumes, mais il n'a pas été achevé.

BONAPARTE (Louis), ex-roi de Hollande, frère des deux précédents, *apocr.* [l'abbé RAYNAL.]

Histoire du parlement anglais, par —, avec des notes autographes de Napoléon. Paris, Baudouin frères, 1820, in-8. [747]

C'est « l'Histoire du parlement d'Angleterre » publiée par l'abbé Raynal, en 1748, et vendue à MM. Baudouin, sous le titre qu'on vient de lire, par M. *Ménégaud*, de Gentilly, d'après une copie écrite de sa main. Les notes ne sont en général que des pensées détachées du texte. A. A. B — n.

BONASPES, *ps.* [Nicolai DU PUY.]

I. Bonespei Trecensis Libellus de lepidis gravium divinatorumque virorum Epistolis. Parisiis, Dionisius Roce, in-4 de 16 pag. non chiffrées. [748]

II. Elucidarius carminum et historiarum *Hermani Torrenini* seu Vocabularius poeticus cum annotatiunculis in marginibus et appendice Bonespei Trecensis. Parisiis, Poncet Le Preux, in-4. [749]

Cette rare édition a paru depuis 1507; dès la 2<sup>e</sup> page, on lit des vers d

l'éditeur, qui portent cette date. Panzer la cite probablement dans le tome VIII de ses « *Annales typographici*, » p. 220 ; mais sous le titre de « *Vocabularius poeticus*, » seconde partie du vrai titre de l'ouvrage. La plus ancienne édition, mentionnée par le même Panzer, est de l'année 1501.

Sous ce même pseudonyme, Nic. Du Puy a été l'éditeur de quelques ouvrages, et entre autres des deux suivants : 1° *Aureæ epistolæ Joannis Pici Mirandulæ, cum duabus epistolis fratris Baptistæ Mantuani*, marginalis annotationibus Nic. Bonespei Trecensis, accuratione conquisitis. Parisiis, 1508, in-4 de 59 pages ; — 2° *Computus manualis magistri Aniani, cum Jacobi Marsi commentario ; studio Bonespei Trecensis*. Parisiis, 1526, in-4°.

Bonaspes se qualifie *Datarius Xenodochii divi Jacobi Meledunensis*, dans l'édition qu'il donna des poésies latines d'Olivier Conrard, cordelier. Parisiis, pro Dionisio Roce, 1510, in-4°.

Barbier à qui nous empruntons cet article, déclare, sous le n° 25381 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, que c'est à l'abbé Bouillot qu'il doit la connaissance du pseudonyme de Nic. Du Puy.

**BONAVENTURE (le P.), ps.** [le P. GIRAUDEAU].

*Histoires et Paraboles du —*. Paris, Ganeau, 1766, in-12. [750]

Souvent réimprimées.

**BONEL (Charles), docteur en droit canon à Langres, ps.** (Claude FLEURY].

*Institut au droit ecclésiastique*. Paris, Clouzier, 1677, 1679, in-12. [751]

L'abbé Fleury commença en 1687 à donner lui-même cet ouvrage au public. Il en avait paru deux éditions sous le nom de Bonel. Fleury observe, dans un avis au lecteur, qu'il ne sait si ce M. Bonel a été au monde. L'auteur de la Biographie du département de la Haute-Marne (voyez l'Annuaire de 1811), a donné à Charles Bonel un article si vague, qu'on voit bien que ce Bonel n'était pas plus connu à Langres qu'à Paris. Voyez l'avertissement de Boucher d'Argis, en tête de l'*Institution au droit ecclésiastique*. Paris, 1767, 2 vol. in-12. A. A. B—r.

**BONHOMME RICHARD (le), ps.** [Benjamin FRANKLIN].

*Science (la) du —, ou Moyen facile de payer les impôts*, trad. de l'angl. [par Quétant et L'Écuy]. Paris, Ruault, 1778, in-12. — Nouv. édition, avec un Abrégé de la vie de l'auteur (par J.-B. Say). Paris, an II (1794), in-12. [752]

La traduction de l'interrogatoire de Franklin est, pour la plus grande partie, de Dupont de Nemours.

**BONHOMME RICHARD** (le), *ps.* [Ant.-Franç. LEMAIRE]:

Journal du — (commencé le 1<sup>er</sup> messidor an III (19 juin 1795). Soixante-neuf numéros in-8, finissant au dernier jour complémentaire de cette année (22 sept. 1795). [753]

**BONHOMME THOMAS** (le), concierge logé dans la lanterne du dôme des Invalides, *ps.* [J.-B. GOURIET].

Dissertation sur les girouettes et les marionnettes. Paris 1817, in-8. [754]

**BONIFACE PRÊT-A-BOIRE**, *pseud.*

Éloge funèbre et historique de très court, très épais, et tout adroit citadin monsieur maître Nicodème-Pantaléon Tire-Point, bourgeois de Paris, maître et marchand tailleur d'habits, ancien juré de sa communauté, ancien marguillier de sa paroisse, membre de la première et de la plus nombreuse confrérie de tous les royaumes, etc., etc., prononcé le 3 juillet 1776, par —, son premier garçon et associé. Londres et Paris, Durand neveu, 1776, in-8. [755]

Satyre contre la fureur des éloges.

**BONLIEU** (de), *ps.* [Louis LE MAISTRE DE SACY, aidé de Nicole]. [756]

Traduction des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livres de l'Énéide de Virgile (avec le texte à côté). Paris, P. Le Petit, 1666, in-4.

Le privilège nomme le traducteur de Bonlieu, c'étaient les deux auteurs que nous venons de nommer.

**BONLIEU** (Noël de), *ps.* [Noël de LA LANE].

Grâce (de la) victorieuse de Jésus-Christ. Paris, 1651, in-4; 1666, in-12. [757]

**BONNEFOI** (Eustache), *ps.* [Henri DUVAL].

Monsieur Grassinet, ou Qu'est-il donc? histoire comique, satyrique et véridique, rédigée par —, etc., et publiée par l'auteur de mes Contes et de ceux de ma gouvernante, de Melval et Adèle. Paris, Roret, 1823, 4 vol. in-12, 10 fr. [758]

**BONNEFOY** (le sieur de), *ps.* [BARBIER D'AUCOUR].

Réflexions du —, sur un livre (de dom Delfaud) intitulé : « En-

retien d'un Abbé commandataire et d'un Religieux sur les commandes. » Cologne, Schouten, 1674, in-12. [759]

Ces *réflexions* se trouvent aussi à la suite d'une édition ou au moins d'exemplaires du livre de dom Delfaud, portant la même date.

BONNEFOY (Innocent), de Gonesse, *ps.* [L.-R.-D. BERNARD, de Rennes, aujourd'hui député et conseiller].

Craniomanie (la), comédie en un acte [et en prose], mêlée de vaudeville. Paris, M<sup>me</sup> Masson, 1808, in-8. [760]

BONNELIER (Hippolyte), *ps.* [M<sup>me</sup> BONNELIER].

Fauvella. Paris, Cadot, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [761]

Ce roman étant très faible, le libraire ne se chargea de l'éditer qu'autant qu'il porterait le nom de Monsieur, au lieu de celui de Madame Bonnelier. Depuis, M. Bonnelier a cherché à obtenir de M. Cadot, même par la voie des tribunaux, une substitution de nom plus exacte; mais il existait un traité, et le nom de madame Bonnelier a été maintenu.

BONNEPATE (Guillaume), *ps.* [Pierre-Siméon CARON].

Plat (le) de Carnaval, ou les Beignets apprêtés par —, pour remettre en appétit ceux qui l'ont perdu. A Bonne Huile, chez Feu-Clair, rue de la Poêle, à la Pomme de Reinette, l'an dix-huit cents d'œufs (Paris, 1802), in-8. [762]

BONNEVAL (le sieur de), *ps.* [Ant. ARNAULD].

Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé : *l'Antienne nouveauté de l'Écriture-Sainte* (de Charpy de Sainte-Croix), par le sieur de Bonneval (*Ant. Arnauld*, avec un avis au lecteur par Nicole). Paris, Promé, 1665, in-12; — 2<sup>e</sup> édition, augmentée d'une préface et de notes (par l'abbé *Debonnaire*). Paris, Alix, 1735, in-12. [763]

BONNEVAL (le sieur de), prêtre, *ps.* [LE MAISTRE DE SACY].

Épîtres et Évangiles (les), avec les oraisons de l'Église qui se disent à la messe, pendant toute l'année. Paris, Desprez, 1669, 1676, in-12. — Nouv. édition, augmentée. Paris, Desprez, 1711, 2 vol. in-12. [764]

BONNEVAL (René de), *aut. supp.* [l'abbé MOLINIER, ex-oratoire].

Critique des « Lettres philosophiques » de M. D. V. (de Voltaire). In-12. [765]

C'est encore une erreur accréditée par nos dictionnaires historiques,

d'attribuer cet opuscule à René de Bonneval, et qui se retrouve dans la *Biographie universelle*.

Une note manuscrite qui me paraît mériter toute confiance, m'a appris que cette critique était de l'abbé Molinier, ex oratorien ; son véritable titre est : Réponse aux *Lettres* de M. de Voltaire. La Haye, Scheurleer 1753, in-12 de 78 p.

L'édition de Paris a 82 p.

Cette critique est écrite avec dureté ; elle paraît dictée par un zèle religieux bien étranger au caractère de BONNEVAL qui passe, auprès de quelques écrivains, pour en être l'auteur.

On a pu attribuer à Bonneval le libelle du janséniste Molinier, et Voltaire a pu l'en croire l'auteur ; mais si cela eût été vrai, Bonneval eût écrit en 1737 une lettre flatteuse et suppliante que Voltaire apostilla d'une manière si dure ? Voyez cette lettre parmi les pièces justificatives qui accompagnent la Vie de Voltaire, dans l'édition de Beaumarchais, in-8, t. 70.

On trouve dans le 22<sup>e</sup> volume de la *Bibliothèque française* de Du Sauzet, une lettre de M. de B\*\*\* sur la *Critique* dont il est ici question. Cette lettre, terminée par un trait mordant contre Voltaire, est peut-être de Bonneval ; et c'est ce qui aura pu lui faire attribuer la *Réponse aux Lettres philosophiques*.  
A. A. B — R.

BONO-ILHURY (1), *anagr.* [BROUILHONY].

Mémoires d'une mouche, mis en ordre et publiés par — . Paris, Dondey-Dupré, 1828, in-8 de 56 pag. [766]

BON-SENS. Voy. OBSERVATEUR BON-SENS (1').

BONVOISIN, *ps.* [PROU aîné, avocat, à Angers].

Épître à Malvoisine (Fr. Grille, bibliothécaire d'Angers). Angers, 1838. [767]

BOOKS-NABONAG (2), *ps.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

(1) Les peu intelligents continuateurs de « la Littérature française contemporaine » ont donné un article à ce pseudonyme, et ils ont ajouté : « Le nom de l'auteur paraît être un nom retourné. » Si MM. Louandre et Bourquelot avaient étudié quelques livres de bibliographie, ils eussent trouvé dans le « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes, » publié par M. De Manne, en 1831, le véritable nom d'auteur de cet opuscule, nom qui a été reproduit dans notre brochure des « Auteurs déguisés » qui a paru avant la 13<sup>e</sup> livraison de leur gachis bio-bibliographique.

(2) L'un des mille et un articles de la bibliographie étrangère que les continuateurs de la « Littérature française contemporaine » ne peuvent donner. Où iraient-ils en puiser les éléments ? Suivre servilement les tables du journal de la librairie, et en présenter le dépouillement sans plan comme sans intelligence : voilà leur livre.



I. Des Malédiction romaines (1). Bruxelles, les march. de nouv., février 1826, in-8. [768]

II. Des Récompenses nationales. Bruxelles, les march. de nouv., février 1826, in-8. [769]

BORAIN (le poète). Voy. POETE BORAIN (le).

BORCHT [P.-E.], ancien généalogiste belge (2), *pseud.* [Joseph-Romain-Louis KIRCKHOFF, docteur en médecine à Anvers].

Mémoire généalogique sur la branche de la très ancienne noble famille Van der Kerkhove, Kerckoffs ou von Kirckhoff, surnommé Van den Varent ou Varents, qui s'est établie dans le pays de Limbourg; rédigé d'après d'anciens manuscrits et d'autres documents authentiques. Bruxelles, J. Franck, 1830, in-8 de 75 pages. [770]

Les manuscrits et les documents authentiques sont de la même fabrique que le prétendu généalogiste. Il a été imprimé de ce livre une nouvelle édition qui diffère beaucoup de la précédente, et qui est intitulée :

*Mémoire historique et généalogique sur la très ancienne noble famille de Kerkhove, traitant spécialement de la branche de Kerkhove, dite Van der Varent, rédigé d'après d'anciens manuscrits et d'autres documents authentiques.* Nouvelle édition, corrigée, complétée et augmentée des autres branches de la maison de Kerkhove; par un descendant de cette maison. Anvers, Janssens, 1839, in-8 de VIII et 171 pag.

Le docteur ne crut pas avoir encore établi son ascendance d'une façon assez incontestable; il fit imprimer de nouveau, dans les Mémoires de l'Académie d'archéologie d'Anvers, mais cette fois-ci, sous le voile de l'anonyme, un *Fragment généalogique concernant les vicomtes de Kerkhove, dit Van der Varent*, dont il y a des exemplaires tirés à part.

BORDEAUX (de), intendant des finances, *aut. supp.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Mémoires de M. —, par M. G. D. C. Amsterdam (Nyon l'aîné), 1758, 4 vol. in-12. [771]

Une anecdote sur la famille Berryer (t. 4, pag. 266 à 277), excita les plus vives réclamations du garde-des-sceaux Berryer, et de Lamoignon de Baille, son gendre. Cet article fut supprimé avec rigueur, et le libraire obligé de réimprimer la fin du tome 4, depuis la page 265.

L'article supprimé commence par ces mots : « Outre le duché de Maza-

(1) Cet écrivain pseudonyme a pris sur le frontispice de cet opuscule la qualité d'habitant catholique des Pays-Bas.

(2) Autre nom inconnu aux pauvres bibliographes Louandre et Bourquelot.

rin, que le cardinal, etc., » et finit par : « Dont les uns y prétendirent ouvertement, et les autres en secret. »

Les exemplaires où se trouve cette anecdote, sont d'une excessive rareté.

**BORDE (1)** (Charles), de Lyon, auquel on attribue l'ouvrage suivant :

**Parapilla**, poème en cinq chants, traduit de l'italien. Florence (Lyon), (juillet) 1776, in-8 de 49 pages, non compris le frontispice. [772]

C'est une imitation libre, anonyme, de la « *Novella del Angelo Gabriello*, qu'on trouve dans un livre fort rare, intitulé : il Libro del parchè e la pastorella del cavalier Marino, colla novella dell' angelo Gabriello. Peluzio 3314 (1314), petit in-8, réimprimé à Paris, chez Grangé, vers 1737, in-4 et petit in-8.

*Parapilla* était déjà composé en 1773; car Voltaire écrivait de Ferney à Borde, le 10 avril de cette année : « Vraiment c'est bien vous, Monsieur, qui avez plus d'un ton. Il s'en faut bien, à mon gré, que *Verbert*, avec ses *b* et ses *f* qui voltigeaient sur son bec, soit aussi agréable que *Parapilla*. Quand vous aurez mis la dernière main à cet agréable ouvrage, il sera un des meilleurs que nous ayons en ce genre, en italien et en français. Nous avons à Genève un homme dont le nom était précisément celui du premier héros du poème; il a changé son nom en celui de *Plante-amour*, comme l'ex-jésuite *Fesse*, de Lyon, qui m'a volé pendant trois ans de suite, avait changé son nom en celui de Père *Fessi*. » (Borde a substitué ensuite le nom de *Rodric* à celui qu'il avait donné à son héros.)

La première édition ne parut qu'en juillet 1776, en un volume in-8 de 49 pages, non compris le frontispice, sous la rubrique de Florence. Les caractères de cette édition ressemblent assez à ceux qu'on employait en Hollande. On y trouve des fautes d'impression et même de versification qui témoignent que les épreuves n'ont pas été corrigées par un homme de lettres.

Bachaumont rendit compte de cette publication dans les *Mémoires secrets*, t. IX, pag. 160 (juillet 1776). Après avoir dit que l'original de ce poème, avant d'être traduit en vers, l'avait été en prose, il continue ainsi : « Par une singularité remarquable, quoiqu'il roule sur le sujet le plus obscène, il n'y a pas un mot de ce genre, et la fiction, soutenue d'un bout à l'autre sur le même ton, présente des images très licencieuses et toujours gâtées sous des expressions honnêtes.... Rien de plus gai, de plus lestement écrit que ce petit poème d'un genre fol et d'un goût exquis. »

*Parapilla* a été réimprimé dans plusieurs recueils, et notamment dans celui qui a pour titre : *Le plus joli des recueils, ou Amusemens des dames, suivi du Joujou des demoiselles*, Londres, 1778, in-8 de 273 pag.; mais l'im-

---

(1) Et non de *Bordes*, comme l'appelait Voltaire : l'acte de son baptême et celui de son décès portent tous deux *Borde sans de* et sans *s*.

pression qui paraît être la plus récente ou au moins la plus authentique, est celle qui en fut faite à la tête d'un Supplément aux OEuvres de Borde publié en 1783, et sur lequel nous donnerons plus bas quelques détails.

Quoique l'éditeur de ce supplément, Voltaire, *loc. cit.*, La Harpe, *Corresp. littér.*, t. IV, pag. 98, et la notoriété publique indiquent Borde comme auteur de *Parapilla*, cette propriété honteuse lui a été contestée : on lit ce passage singulier dans une des lettres de Mirabeau à Sophie, du 1<sup>er</sup> décembre 1778, t. II, pag. 423 de l'édition de 1792, in-8. « Ne t'a-t-on pas dit aussi que *Parapilla* était de M. de la Borde (*sic*)? C'est qu'on m'a fait l'honneur de me le dire, à moi qui connais bien le Lyonnais qui l'a volé, et à qui, et où il l'a fait imprimer, etc. Moi, indigne, qui ne fais point de vers, et qui ne veux point passer pour en faire, parce que j'espère établir ma réputation sur des choses plus sérieuses, j'ai répondu que c'était fort bien fait à M. de la Borde qui, au reste, peut en avoir fait un que je ne connaisse pas. En général, on trouve force gens habiles à hériter. Je t'indiquerai, quand tu voudras, des morceaux de l'Almanach des Muses qui sont à huit ou dix poètes; et qui pis est, un recueil de vers de cette année, où se trouvent huit vers faits pour toi, devant toi, et jouant au reversis avec toi qui prêtas ton crayon. Le vrai est que je n'ai jamais fait de vers qui valient la peine d'être cités..... »

Par ces expressions, ne semble-t-il pas que Mirabeau veuille faire entendre à Sophie que c'était lui qui avait fait *Parapilla*? Toujours est-il qu'il en enlève la paternité à Borde qu'il appelle M. de la Borde, comme l'avait nommé avant lui Mettra, *Correspondance secrète*, t. III, p. 136.

Enfin M. de Labouisse a communiqué à un de mes amis une note qu'il tenait, je crois, de M. Chardon de la Rochette, et qui est ainsi conçue : « En 1764, on imprima à Lyon une petite brochure in-8, de 63 pages de texte et de 4 d'avertissement, sous le titre suivant : *Contes en vers (Ite, agite, o juvenes, etc.) ; A Londres, chez Jean Nourse, 1764*. Ces contes sont au nombre de trois, le premier est imité du *Libro del Perchè*; le second est extrait de la légende de S. Abraham, et le troisième est une imitation de la nouvelle de l'*Angelo Gabriello*. J'ai appris par une lettre de M. Leriche à M. l'abbé de St. Léger qui m'a été communiquée (datée de Soissons le 4 octobre 1770), et qu'accompagnait un exemplaire de cette brochure dont on lui faisait hommage, qu'aucun exemplaire n'en a été mis en vente, et que l'auteur n'en avait distribué qu'à ses amis. L'abbé de St. Léger soupçonnait (et, je crois, avec raison) M. Leriche d'être cet auteur anonyme. »

Il faudrait avoir sous les yeux les *Contes en vers* dont il s'agit, pour pouvoir dire s'il existe identité ou seulement rapport entre l'imitation de la nouvelle de l'*Angelo Gabriello*, qui y est contenue, et le poème attribué à Borde.

A. PÉRICAUD, Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Borde (Lyon, 1824), in-8 de 20 pag.

« Mais voici une autre opinion contradictoire sur l'auteur du *Parapilla* que nous empruntons à la « Préface envoyée de Berlin, » morceau d'Au-

guis, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois, avec les initiales P. R. A.-S.

« C'est à tort, dit Auguis, pag. XLIX de la préface dont nous venons de parler, que quelques bibliographes ont attribué à Borde (de Lyon), le petit poème de *Parapilla* : le véritable auteur de cette ordure poétique est l'abbé Charbonnet, qui, avant la Révolution, était professeur de rhétorique au Collège Mazarin, connu sous le nom de Collège des Quatre Nations, et qui se fit ordonner prêtre après la promulgation de la constitution civile du clergé, dans l'espoir d'obtenir l'évêché de Troyes. Trompé dans ses espérances, l'abbé Charbonnet se tourna contre la Révolution dont il avait professé jusqu'alors tous les principes, et de l'un de ses plus chauds partisans qu'il avait toujours été, il devint son ennemi le plus acharné ; il ne voyait plus que des Jacobins dans tous ceux qui ne partageaient pas sa haine pour tout ce qui avait été dit ou fait, ou pensé depuis 1789. Quand M. de Fontanes, nommé grand-maître de l'Université, fut chargé de présenter au chef du gouvernement des sujets pour les places de conseillers titulaires, conseillers ordinaires, inspecteurs généraux, etc., l'abbé Charbonnet, qui avant la Révolution, avait été recteur de l'Université, se mit sur les rangs pour une de ces places ; mais, désappointé encore une fois dans ses prétentions il fut obligé de solliciter une modeste place de professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne. Ainsi donc l'abbé Charbonnet qui s'était fait prêtre pour être évêque dans un temps où les évêques n'osaient pas même avouer qu'ils étaient prêtres, et qui, désespéré d'avoir inutilement prêté le serment de fidélité à la constitution civile du clergé, abjura ses opinions d'emprunt aussitôt qu'il vit qu'elles ne lui avaient servi à rien ; qui, mécontent de n'avoir pas pu échanger sa férule de régent contre une crosse épiscopale, fut trop heureux de retrouver la première au défaut de la seconde, et qui, dans sa pieuse ambition, avait voulu, Encelade chrétien grimper de la chaire de professeur sur le trône des évêques, troquer son bonnet de docteur contre une mitre diocésaine ; qui s'était fait prêtre quand ceux qui l'avaient été jusque là ne voulaient plus l'être ; qui avait eu l'Arétin pour professeur en théologie, Piron pour directeur de conscience, Grécourt pour bréviaire, préludait à la composition d'un mandement par la composition d'un poème que Robbé n'aurait pas avoué. »

Malheureusement Auguis ne s'est appuyé d'aucune preuve, ni d'une seule opinion, et n'a point indiqué où il avait tiré cette assertion qui est, au moins, très hasardee (1). Or, M. A. Péricaud, biographe

(1) Le seul fait qui militerait en faveur de l'assertion d'Auguis, c'est que Charbonnet, né à Troyes, en 1733, mort le 9 février 1815, aurait publié, dit-il, en 1760, un Éloge prononcé par la Folie devant les habitants des Petites-Maisons (Avignon, in-12), critique ingénieuse, dit A.-A. Barbier, sous le n° 4928 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes, des folles du marquis de Bacqueville. Cette production légère peut bien être de l'homme qui, après avoir été recteur de l'Université de Paris, mourut, en 1815, professeur de rhétorique sous l'Université Impériale. C'est le seul écrivain de ce nom cité par les diverses « Frances littéraires. »

Borde, nous apprend qu'en 1783, il a été imprimé pour faire suite aux quatre volumes des Œuvres de Borde, publiées par l'abbé de Castillon, un recueil « d'Œuvres libres, galantes et philosophiques », destiné à servir de supplément aux œuvres de Borde. Ce volume renferme, entre autres, presque toutes les pièces obscènes ou érotiques attribuées à Borde. Ce volume, qui a deux paginations, est précédé d'une préface signée M. D. C. (que M. Péricaud croit être M. de Cuzieu), et suivie d'une lettre de Borde du 19 août 1780, où ce dernier se reconnaît l'auteur de *Parapilla*, se plaint de ce qu'on avait publié ce poème à son insu, et ajoute qu'il n'eût jamais été imprimé si on ne le lui eût pas ravi. Aussi tombe l'assertion d'Augnis, si la lettre présentée comme étant de Borde n'est pas controuvée.

**BOREL**, ci-devant chef de cuisine de S. Ex. l'ambassadeur de Portugal, *ps.* [Ch.-Yv. COUSIN, d'Avalon]. Voy. RAIMBAULT.

**BORIE (DE LA)**. Voy. LA BORIE (de).

**BOTMER (le baron)**, *ps.* [Henri BEYLE].

L'un des douze pseudonymes de Beyle que M. Albert Aubert a fait connaître, mais sans indiquer ce que l'auteur a fait imprimer sous ce nom d'emprunt. (Voy. page 118).

**BOUDIN (J.-A)**, député de l'Indre à la Convention nationale, *aut. supp.* [BONCERF].

Renclôture (de la) des lisses de mer, par — (composé par Boncerf). Paris, de l'impr. nation., vers 1794, in-8 de 34 pages. [773]

**BOULINE (Pierre)**, *ps.* [L.-N. MARESCHAL, médecin à Saint-Malo].

Magnétisme (le) animal; Mesmer, ou les Sots, ouvrage posthume d'une mauvaise digestion. Saint-Malo, 1782. [774]

C'est une espèce de petit drame, assez original.

**BOURDALOUE (le P.)**, *apocr.* [Ant. SERIEYS].

Sermons inédits du —, imprimés sur un manuscrit authentique, publiés par M. l'abbé Sicard (ou plutôt composés et publiés par Ant. Serieys). Paris, Dentu, 1810, in-8 et in-12. [775]

**BOURDELOIS (UN)**, *aut. dég.* [le P. AYMAR, de l'Oratoire, et l'abbé Barthélemy de LA PORTE].

Lettre d'— à un de ses amis, au sujet de l'ouvrage de Lafiteau, intitulé : « La Vie et les Mystères de la très sainte Vierge. 1759, in-12. [776]

**BOURDILLON (Joseph)**, professeur en droit public, *ps.* [VOTTAIRE.]

Essai historique et critique sur les dissensions des églises de Pologne. Bâle (1767) in-8 de 54 pag. [777]

Cet ouvrage fut condamné par décret de la cour de Rome, du 12 décembre 1768.

Senebier, trompé par le pseudonyme, a, dans son Histoire littéraire de Genève, t. III, p. 56, pris au sérieux ce nom, et a consacré une note : Joseph Bourdillon.

**BOURGEOIS**, étudiant en médecine, *ps.* [Ed.-Fr.-Mar. BOSQUILLON].

Lettre de M. —, à M. \*\*\*, pour servir de réplique à un libell intitulé : « Lettre très honnête à M. Bosquillon », par M. Lefebvre de Villebrune. S. d., in-12. [778]

**BOURGEOIS DE NEW-HEAVEN (UN)**, *ps.* [CONDORCET].

Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale, par un citoyen de Virginie (*Mazzéi*), avec quatre Lettres d'un bourgeois de New-Heaven (*Condorcet*), sur l'unité de la législation ; des Réflexions rédigées en 1776 par *Turgot*, à l'occasion d'un mémoire de M. de Vergennes, sur la manière dont la France et l'Espagne devaient envisager les suites de la querelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies, et d'autres Réflexions touchant l'influence de la révolution de l'Amérique sur l'Europe, par un habitant obscur de l'ancien hémisphère (*Condorcet*). Paris, Froullé, 1788, 4 vol. in-8. [779]

**BOURGEOIS DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [Jacques QUÉTIF].

Vie (la) et miracles de la bienheureuse vierge sainte Aure, abbesse de trois cents filles religieuses, dont le vénérable corps repose en l'église Saint-Éloi en la cité. Paris, Jean Mestais, 1623, in-16. [780]

De Manne, n° 2032.

**BOURGEOIS DE PARIS (UN)**, *aut. dég.*

Un bourgeois de Paris à M. Mirabeau... [781]

**BOURGEOIS DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [Ch. DURAND, ancien caissier des vivres de l'armée d'Italie, depuis employé au ministère de l'intérieur.]

Détails particuliers sur la journée du 10 août 1792, par —, té-

moins oculaire, suivis de deux Notices historiques, l'une sur S. A. S. le duc d'Enghien, l'autre sur Mgr le prince de Conti, par *le même*. Paris, J.-J. Blaise, 1822, in-8 de 240 pag., 3 fr. [782]

De Manne, n° 383.

**BOURGEOIS DE PARIS (UN)**, *ps.* [Hippolyte REGNIER-DESTOURBET].

Renaud de Montlosier, accusateur, ou les Jésuites et le parti jacobin. Paris, Bricon, 1827, in-8 de 52 pag. [783]

**BOURGEOIS DE VALLENGIN (UN)**, *aut. dég.* [Jonas de GÉLIEU, membre de la Société économique de Berne, ministre du saint Évangile].

I. Exposé des principaux inconvénients qui résulteraient de la plantation de l'arbre de la liberté, dans les comtés de Neuchâtel et de Vallengin. Sans lieu d'impression, 1793, in-8. [784]

II. Tableau de la constitution de la principauté de Neuchâtel et de Vallengin, 1793, in-8. [785]

**BOURGOING (le baron J.-F.)**, *aut. supp.* [l'abbé GIROD].

Voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette monarchie. Paris, Regnault, 1789, 3 vol. in-8. — Sec. édit. Paris, 1797, 3 vol. in-8. [786]

Ces deux premières éditions sont anonymes. Cet ouvrage fut réimprimé, en 1806, sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*. C'était une troisième édition : seulement elle fut reproduite sous le même titre, mais avec l'adjonction de sixième édition, quelques corrections et des augmentations qui conduisent le tableau de l'Espagne jusqu'à l'année 1806. Paris, Gabriel Dufour et Ed. d'Ocagne, 1823, 3 vol. in-8, et atlas in-4 de 25 planches, 30 fr. ; papier vélin, 60 fr.

On avait cru jusqu'à ce jour que le Voyage en Espagne, que feu Bourgoing avait publié sous son nom, était son ouvrage. C'est une erreur littéraire, depuis trop long-temps accréditée, et qu'il importe enfin de détruire. Je rapporte ici l'histoire de ce livre telle qu'elle m'a été racontée par son véritable auteur. M. Bourgoing, dans un premier voyage qu'il avait fait en Espagne, quelques années avant la Révolution, à la suite de l'ambassade de France, avait ramassé quelques notes indigestes sur ce pays, et, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de M. de Montmorin, alors ministre des affaires étrangères, il lui avait remis le recueil de notes qu'il avait rassemblées; M. de Montmorin, persuadé qu'un jeune homme qui avait aussi bien occupé ses loisirs dans un pays où son âge et ses sens devaient avoir trouvé toute autre chose à faire que des notes, devait nécessairement être un homme de mérite, pria l'abbé Girod d'examiner ce que

c'était que ces notes, et de les rédiger en corps d'ouvrage, si elles en valaient la peine. L'abbé Girod, qui savait que Bourgoing avait le plus grand besoin de la bienveillance de M. de Montmorin pour être placé à la suite de quelque ambassade, eut la patience de donner une forme littéraire à ce qui n'avait aucune forme; prêta le secours d'une rédaction simple et clair à ce qui ne présentait que désordre et confusion, porta l'ordre au sein du chaos, et, nouveau Prométhée, sut faire d'une compilation indigeste un ouvrage régulier. Ce Voyage en Espagne était si bien l'ouvrage de l'abbé Girod que celui-ci le vendit, comme sa propriété, à un libraire de la rue Saint-Jacques. S'il ne le publia point avec son nom, c'est qu'il ne le jugea pas digne de lui. M. Bourgoing, qui avait probablement de bonnes raisons pour se montrer moins difficile que l'abbé Girod, sollicita la permission d'y mettre le sien, espérant que cet ouvrage publié avec son nom, lui donnerait de nouveaux droits à la bienveillance ministérielle. Si, dans la suite, M. Bourgoing crut pouvoir arriver aux honneurs diplomatiques, par un autre chemin que la faveur, il est probable que dans aucun temps il n'a pas cru le voyage en Espagne inutile à sa gloire, puisque son nom est demeuré jusqu'à ce jour imprimé au frontispice de chacune des éditions du livre, sans autre changement que celui des titres honorifiques dont Bourgoing fut successivement revêtu jusqu'au jour de la dernière édition; sans qu'on ait appris que sa conscience littéraire lui ait jamais fait le moindre reproche à ce sujet. Les personnes auxquelles il pourrait encore rester quelques doutes sur la part que l'abbé Girod a eue au Voyage en Espagne, peuvent lire ce qu'en dit le baron Grimm, dans sa Correspondance littéraire. Pourquoi cette petite supercherie diplomatique n'a-t-elle été révélée par personne? Parce qu'on ne peut pas tout savoir et qu'on ne doit pas tout dire. »

P.-R. A-8.

BOURGON, *abrév.* [de LA FORÊT MONET DE BOURGON].

BOURGUIGNON, *ps.* [François GACON].

Journal satyrique intercepté, ou Apologie de Voltaire et de Lamotte. 1719, in-8. [787]

BOURIENNE et ROGER DU QUESNAY, *ps.* [l'abbé SAAS].

Errata du Mémorial alphabétique des livres qui composent la bibliothèque de l'ordre de MM. les avocats du parlement de Normandie, mis en ordre par —. (Rouen, de l'impr. de la veuve Besogne, 1765), in-8 de 8 pag. [788]

Cette brochure est signée MM....., avocats au parlement de Normandie.

BOURIENNE [L.-Ant. FAUVELET DE], ancien ministre d'État, *apocr.* [Max. de VILLEMAREST].

Mémoires de M. de Bourienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. [Composés par



M. de Villemarest]. Paris, Ladvocat, 1829-30, 10 vol. in-8, 75 fr.

[789]

L'ouvrage entier, à commencer de la feuille 9<sup>e</sup> du premier volume, est de M. de Villemarest, qui n'avait pas à sa disposition la valeur de trois volumes de notes de M. de Bourienne (1).

Ces Mémoires donnèrent lieu à des récriminations très-vives, et à une réfutation qui a paru sous le titre suivant :

Bourienne et ses erreurs volontaires et involontaires, ou Observations sur ses Mémoires, par MM. le général Belliard, le général Gourgaud, le comte d'Aure, le comte de Survilliers, le baron de Menneval, le comte Bonagossi, le prince d'Eckmulh, le baron Massias, le comte Boulay de la Meurthe, le ministre de Stein, Cambacérès; recueillies par A. B. (*J. Balot*). Paris, Heideloff, 1830, 2 vol. in-8, 15 fr.

BOURLET, docteur en droit, *ps.* [MM. DU CAURROY, JOURDAN et BLONDEAU, professeurs], aut. d'articles dans la *Thémis*, ou Bibliothèque du jurisconsulte [1819 et suiv.].

BOURN (le pasteur), *ps.* [VOLTAIRE].

Homélie du —, prêchée à Londres, le jour de la Pentecôte 1768; traduite de l'anglais. (Ouvrage composé par Voltaire.) 1768, in-8 de 16 pag. [790]

Nouvelle diatribe anti-religieuse qui fut condamnée, par décret de la cour de Rome, du 1<sup>er</sup> mars 1770, avec six autres ouvrages de Voltaire.

La Pentecôte de 1768 était cette année le 22 mai; mais l'*Homélie* ne fut publiée que quatre ou cinq mois après. Les « Mémoires secrets » en parlent au 21 octobre. L'édition originale de l'*Homélie* forme 16 pages in-8, y compris le *Fragment d'une lettre de lord Bolingbroke*.

Les Sermons et les Homélies précédemment cités, avec le Discours de M<sup>e</sup> Belleguier (Voy. n<sup>o</sup> 361), ont été réunis dans le Voltaire Beaumarchais, sous le titre collectif de « Sermons et Homélies ».

BOURY [mademoiselle Adèle], *apocr.* [Max. de VILLEMAREST].

Mémoires de —. Paris, Vimont; Guyot, 1833, in-8, avec un portr., 7 fr. [791]

Ce volume est intitulé *Mémoires* et non « Mémoire », comme par suite

(1) Les continuateurs de la « Littérature française contemporaine » n'ont point connu, que connaissent-ils en bibliographie? la note de l'article Villemarest de la France littéraire, car ils n'eussent pas considéré de Bourienne comme l'auteur des Mémoires qui portent son nom. Cette erreur se lit non seulement à la page 408 du tome II, mais encore à la page 306 du même volume, où ces rédacteurs ont donné à de Bourienne un titre qui appartenait à Gaudin, ancien ministre des finances, celui de duc de Gaète!

d'une faute typographique les continuateurs de la Littérature française contemporaine, l'ont intitulé. De plus, ces Mémoires n'ont point été écrits par Mademoiselle Boury. Si MM. Louandre et Bourquelot avaient su se servir de nos « Auteurs déguisés », ils eussent trouvé que cet ouvrage est dû à la plume de M. de Villemarest. Mais ces Messieurs ne savent que dépouiller ils ne recherchent point.

**BOUTIGNI** (Mathieu de), page de M<sup>e</sup> François Sagon [François SAGON].

Rabais (le) du caquet de Frippelippes et de Marot, dit Rat pelé, adictionné avec le comment : fait par —. 1537, in-8. [792]

**BOUY** (de), secrétaire de M. le C. D. R., *aut. supp.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Mémoires de M. de B\*\*\*, secrétaire de M. le C. D. R. (le cardinal de Richelieu). Amsterdam, Henri Schelten (Rouen), 1711, 2 vol. in-12. [793]

**BOYER** (1), *ps.* [T. PARTOUT, directeur de l'hôpital Necker.]

I. Avec M. *Duvert* : l'Omelette fantastique, vaudeville en un acte. Paris, Beck, 1842, in-8 de 16 pag., 40 c. [794]

II. Avec M. *Varin* : la Rue de la Lune, vaudeville en un acte. Paris, Tresse, 1843, in-8 de 18 pag. [795]

III. Avec M. *Varin* : l'Habeas corpus, ou Liberté, libertas, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Beck, 1845, in-8. [796]

IV. Avec M. *Paul de Kock* : Une Averse, com.-vaud. en un acte. Paris, Beck; Tresse, 1845, in-8, 50 c. [797]

V. Avec *le même* : le Voisin Bagnolet, vaud. en un acte. Paris Tresse, 1845, in-8. [798]

**BOZ**, *ps. angl.* [Charles DICKENS].

Life (the) and adventures of Martin Chuzzlewit, his Relatives Friends and Enemies. Paris, Baudry, 1843-44, 2 vol. in-8, 5 fr [799]

Il existe des exemplaires de cette édition qui portent l'adresse de M. Galignani.

---

(1) C'était encore un pseudonyme que les continuateurs de la Littérature française contemporaine pouvaient dévoiler à l'aide de notre brochure les *Auteurs déguisés*. Mais comment apprendre quelque chose aux autres quand on aurait tant besoin de s'instruire soi-même.

**BRABANÇON (Pierre) (1), ps.** (P. DE HULSTÈRE, membre de la Société de littérature de Bruxelles].

Poésies (ses). Bruxelles, vers 1832 ou 1833, in-18. [800]

M. P. de Hulstère, homme d'esprit, condamné par une affreuse maladie qui le tint pendant quinze ans sur son lit, enkilosé de tous les membres, chercha un soulagement à ses douleurs en composant un assez grand nombre de poésies, qui furent insérées dans l'Annuaire de la Société dont il faisait partie. C'est vraisemblablement un choix fait parmi ces poésies qui forme le petit volume que nous citons. Ce petit volume ne fut pas mis dans le commerce, et l'auteur se contenta de le distribuer à un petit nombre d'amis ou de connaissances intimes. P. de Hulstère a succombé le 10 janvier 1839, à sa longue agonie, malgré les soins de ses trois sœurs, exemple touchant d'un dévouement sans bornes. Il était âgé de 59 ans.

**BRACTÉOLE (DE LA). Voy. LA BRACTÉOLE (de).**

**BRAILLIER (P.), ps.** [Pierre PALISSY].

Déclaration des abus et ignorances des médecins, qui est une réponse contre le livre de Lizet (Lisset) Benancio, médecin. Rouen, Th. Mallard, 1557; — Lyon, Michel Jove, 1557, in-16. [801]

**BROME (UN), ps.** [le baron de SAINTE-CROIX].

Ezour-Védam (1'), contenant l'exposition des opinions des Indiens, traduit du samscretan, par —. Yverdun (Avignon), 1778, 2 vol. in-12. [801\*]

**BRANCAS (J.-B.-Antoine de), évêque d'Aix, aut. supp.** [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse].

Mandement de Mgr. l'évêque d'Aix, — portant condamnation contre les ouvrages impies du nommé marquis d'Argens, et concluant à sa proscription du royaume, en date du 15 mars 1766. (Berlin), in-8 de 8 pag. [802]

Cette pièce est insérée dans le troisième volume du Supplément aux Œuvres posthumes de Frédéric II. Cologne, 1789, in-8. On en trouve l'Historique, dans les Souvenirs de Thiébault, t. V, p. 350.

**BRANDT (Sébastien), aut. supp.** [Jean BOUCHET].

Regnards (les) traversant les périlleuses voyes des folles fiances de ce monde, composés par —. Paris, Verard, sans date, in-fol.; ibid., Michel Lenoir, 1504, in-fol. [803]

Bouchet raconte lui-même (*Épîtres morales du Traverseur*, ép. 11), qu'ayant remis à Verard son manuscrit, ce libraire, dans la crainte que l'ouvrage

(1) Inconnu aux continuateurs de la « Littérature française contemporaine.

d'un jeune provincial inconnu n'eût pas de succès, prit le parti de le publier sous le nom de Sébastien Brandt. Bouchet ayant formé plainte au Châtelet, Verard lui donna satisfaction ; aussi les *Regnards traverseurs*, etc., ont-ils paru dans les éditions postérieures sous le nom de leur véritable auteur.

**BRANOR LE BRUN**, roi d'Angleterre, *aut. supp.* [RUSTICIEN de Puise].

Histoire de Gyron le Courtois, etc., traduite de — (on plutôt composée par Rusticien). Paris, Le Noir, sans date, in-fol. goth. ; Paris, Ant. Vérard, 1519, in-fol. goth. [803]

**BRAYDORE**, *anagr.* [ROBERDAY].

Curiosité (la) dangereuse. Paris, veuve Mazuel, 1698, in-12. [804]

**BRÉANT** (Adolphe) (1), *ps.* [Emile de GIRARDIN].

Au hasard. Fragments sans suite d'une histoire sans fin, manuscrit trouvé dans le coin d'une cheminée et mis au jour. Paris, Dondoy-Dupré fils, 1828, in-18, 3 fr. [805]

**BREDIN LE COCU**, notaire royal et contre-rouleur des basses marches au royaume d'Utopie, etc., *ps.* [BENOIST DU TRONCY, secrétaire de la ville de Lyon, et ligueur].

Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations, testaments, codicilles et autres actes qui se sont faits et passez par-devant notaires et tesmoins. Faict par — ; accompagné pour l'édification de deux bons compagnons d'un dialogue par luy tiré des œuvres du philosophe et poète grec *Simonides*, de l'origine et naturel *fœminis generis*. Lyon, Benoist Rigaud, 1594, 1603, 1610 et 1618, pet. in-12. — Lyon, Jean Huguétan, 1627, pet. in-12. [806]

Les éditions de 1618 et 1627 ont chacune 286 pages.

Cet opuscule, dont le titre fait assez connaître la nature, a dû amuser nos bons aïeux, et n'est point à dédaigner de ceux qui aiment encore à rire ; on pourrait même, en le lisant avec soin, y découvrir plus d'un passage utile pour la connaissance de l'histoire et des usages du temps où il parut. La formule des actes y est scrupuleusement observée ; ce qui contribue à rendre encore plus plaisantes, surtout pour les notaires et autres gens de loi, les diverses conventions dont l'auteur nous offre le modèle. Ce *Formulaire* n'a point été inconnu à notre bon La Fontaine, qui y a puisé

(1) Adolphe Bréant est aussi le véritable nom d'un autre écrivain (voir t. XI de notre « France littéraire »).

sujet de sa fable de *la Goutte et de l'Araignée*, et de son conte intitulé *le Mt.* Mais quel est l'auteur de ce recueil ? quel est ce *Bredin le Cocu*, sous le nom duquel il s'est probablement caché ? Les biographies ne nous offrent aucune lumière sur ce prétendu personnage ; le nom même de Bredin leur a échappé, et cependant le *Formulaire* est indiqué dans toutes les bibliographies. Tout nous porte à croire que l'auteur était Lyonnais. En effet, la plupart des actes qu'il rapporte sont passés à Lyon, entre des parties qui y sont domiciliées : nous n'en citerons qu'un, que nous prenons au hasard ; c'est une donation faite par l'illustre Jean de Cleberg, dont la statue a été naguère restaurée.

« Pardevant, etc., fut présent noble Fierabras le Furieux, seigneur de la Roche-sous-Tunes (l'homme de la Roche) (voyez la *Description historique de Lyon*, par M. Cochard, p. 221), lequel sage et bien avisé, considérant le peu ou le point d'espérance, tant s'en faut qu'il se puisse assurer d'une longue vie en la charge volontaire qu'il a prise, pour la conservation de sa patrie, d'être sur pied jour et nuit, et en tout temps en sentinelle, la hallebarde au poing, exposé à tous vents et à toute autre injure du temps, craignant d'être prévenu de la mort, ou pour autres bonnes considérations à ce le mouvant, de son bon gré et libre volonté, a donné, cédé, cède et remet par donation faite à cause de mort, après son décès, et non plutôt valable, à honorable homme Guillot le Songeur, son voisin et bon ami, présent et acceptant, toutes les pierres qui sont ruées audit donateur par les petits enfants tant et si longuement qu'il se trouvera en sentinelle, et qui se trouveront à ses pieds ou près de lui lors de son dit décès, pour en jouir et en user par ledit le Songeur, les siens et ayant-cause, en toute propriété, incontinent après la mort dudit donateur, lequel confesse pour ce tenir et posséder la chose donnée en nom de précaire et de constitut au profit d'icelui donataire, qu'il veut et entend s'en pouvoir saisir et emparer, de son autorité privée et sans aucune forme ni figure de procès, incontinent qu'il sera dûment averti du décès dudit donateur, lequel, outre ce donné, cède et remet par la même donation que dessus, faite à cause de mort audit le Songeur, sa hallebarde et toute sa dépouille, dont aussi il se pourra saisir et prendre par ses mains, sans attendre que la délivrance lui en soit faite par les héritiers dudit donateur, qui a voulu être fait et expédié le présent acte de donation au profit du donataire par le notaire soussigné.

« Fait, etc.

(p. 195 de l'édition de 1627).

Revenons à l'auteur. Son avis au lecteur ne nous apprend rien ; mais il est terminé par ces mots placés au bas de la page, en guise de signature : *Mont ny croist*. Chacun sait que, dans le seizième siècle, les auteurs avaient la manie de publier leurs ouvrages sous le voile de l'anonyme ou de l'anagramme ; d'autres empruntaient de faux noms, nous pourrions en fournir des exemples sans nombre. Le poète Daurat, qui vivait sous Charles IX, avait mis l'anagramme à la mode : on trouva dans Pierre de Ronsard, *rose de Pindare* ; dans Jean de Coras, *cède à raison* ; dans Jean Brynon, *rien bon n'y a* ; dans frère Jacques Clément, *c'est l'enfer qui m'a créé* ; dans Anne d'Autriche, *reine de haut rang* ; dans Claude Ménétrier, *miracle de nature* ; et plus récemment dans l'abbé Miollan, *ballon abîmé* ; enfin dans Voltaire,

*à alte vir!* Ceux qui publiaient des facéties un peu graveleuses, telles que le *Formulaire*, employaient surtout le masque de l'anagramme ou de la pseudonymie. Nous avons vu que le soi-disant *Bredin le Cocu* avait signé son avis au lecteur, *Bonté ny croist*. Eh bien! je me tromperais fort si ces mots n'étaient pas une anagramme des noms de l'auteur : en les décomposant, j'y ai trouvé *Benoist Troncy*. Or, à l'époque où le *Formulaire* a été publié, il existait à Lyon un individu appelé Benoist du Troncy, lequel était *contrôleur* du domaine du roi et secrétaire de la ville de Lyon : comme cette dernière place anoblissait, celui qui portait ce nom y avait sans doute ajouté un *du*. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Benoist du Troncy est cité dans la *Bibliothèque de Du Verdier*, et dans les *Lyonnois dignes de mémoire*, comme ayant traduit le traité de la *Consolation*, attribué à Cicéron, traduction qui fut imprimée à Lyon, en 1584, chez Rigaud, le même chez lequel se vendaient les éditions du *Formulaire*, publiées en 1594 et 1610. D'après tout cela ne pourrait-on pas conclure avec quelque probabilité qu'il y a identité entre le traducteur de la *Consolation* et l'auteur du *Formulaire*?

(Extrait de l'article inséré dans le *Journal de Lyon*, du 3 juin 1821, par M. A. PÉRICAUD, avocat à Lyon, et depuis bibliothécaire de la ville.)

Après s'être occupé du *Formulaire*, le savant bibliothécaire que nous venons de nommer, s'est livré à des recherches sur son auteur, il en est résulté une Notice sur Benoist du Troncy, imprimée dans le 1<sup>er</sup> volume des « Mélanges biographiques et littéraires, pour servir à l'Histoire de Lyon, » par M. \*\*\* (M. Breghot du Lut). Lyon, 1828, in-8, pag. 96 à 103. Un abrégé de cette Notice a été imprimé dans la Biographie universelle. M. A. Péricaud ayant fait de nouvelles découvertes, il les a fait connaître par des additions à sa première Notice qu'il a insérées dans le volume que nous venons de citer, aux pages, 258-60, 275-81, 372-75.

BREGUET (Abraham-Louis), horloger, *aut. supp.* [GAUTEROT].

Essai sur la force animale, et sur le principe du mouvement volontaire. Paris, de l'imp. de F. Didot, 1811, in-4 de 39 pag., avec une planche. [808]

Barbier, sous le numéro 22,453 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes, attribue cet écrit, qui a paru sans nom d'auteur, à l'horloger Breguet, mort membre de l'Institut : ce fut effectivement lui qui le fit imprimer à ses frais, et à un petit nombre d'exemplaires pour en faire des présents.

Et pourtant Breguet n'en serait pas l'auteur si l'on doit ajouter foi à une note manuscrite assez étendue que nous avons trouvée dans un exemplaire de cet écrit que M. Guillemot, libraire, a eu l'obligeance de nous communiquer.

Cette note, datée du 17 juillet 1818, est intitulée : *Réfutation de quelques articles d'un ouvrage anonyme qui porte pour titre : Essai sur la force animale, etc.*, dont M. Breguet, l'horloger de Paris, est en partie l'auteur.—« Il y a lieu de croire que M. Breguet, tout-à-fait illettré, a trouvé les opinions « qu'il a publiées parmi les papiers d'un de ses amis, un M. Gauterot, qui

« s'était beaucoup occupé du galvanisme, et qui était mort cinq ou six ans avant que Breguet s'avisât de publier ses prétendues opinions : il n'est pas moins charlatan sous le rapport des lettres que sous celui de la mécanique. »

Vient ensuite la Réfutation anonyme de quelques articles de l'opuscule publié par Breguet : elle est d'un homme qui pouvait avoir des connaissances sur les deux sujets traités dans l'opuscule en question, mais qui ne savait nullement écrire le français. Le détracteur de Breguet écrit *collis* (qualités), *Electusse* (Hévétius) : le style vaut l'orthographe.

Après sa réfutation, le critique revient sur le compte de Breguet en des termes peu obligeants :

« Quand M. Breguet s'avisait d'écrire ou plutôt de publier cette opinion (car, je le répète, c'est bien plus l'ouvrage de son ami que le sien), c'était dans un moment où sa fortune et sa réputation augmentaient considérablement, au point de l'éblouir. Il en était parfois délirant. Sa prospérité lui faisait dire et faire parfois certaines impertinences, lui que j'avais connu si modeste dans la médiocrité ! Comme sans talent par lui-même, mais avec celui d'autrui, il était parvenu à se faire passer pour posséder au contraire tous les talents de l'horlogerie au plus haut degré, il a pensé dans son ivresse que pour les lettres et les sciences il en serait de même, et qu'il n'avait qu'à écrire pour pouvoir être cru sur parole. Mais le public est bien plus instruit sur l'histoire naturelle et prend bien plus d'intérêt à ce qui concerne l'homme et les animaux qu'il n'en prend à l'horlogerie. Il est bien plus aisé de se faire passer pour un homme à talent, un homme de génie dans l'horlogerie, art dont le vulgaire ni les savants ne s'occupent guère que superficiellement, que de faire passer des erreurs pour des vérités dans les sciences naturelles ou physiques. Je ne sais si l'on a daigné répondre à cette opinion, mais je sais que, pour moi, cela ne me paraît que des sophismes et du galimatias dans lequel l'auteur se perd lui-même ; c'est bien tout au plus si à l'âge de quinze à vingt ans j'aurais admis pour vraie une idée aussi gigantesque. »

La Biographie de Rabbe, la première des biographies mercantiles, dit de Breguet : « C'était un excellent homme, modeste et désintéressé ; sa timidité et son ingénuité l'ont fait comparer au bon La Fontaine, comme son génie fera placer son nom près de ceux de Huyghens et de Bernoulli. » La note inédite dont nous venons de donner l'extrait est, peut-être, d'un homme jaloux de la réputation de Breguet.

BRÉJOT (Philippe de) (1), ps. [MM. DUPERRON et Alfred PHILIBERT].

---

(1) Nos continuateurs copient servilement M. Beuchot ; mais ils ne le font pas toujours avec exactitude, car voici un auteur annoncé dans la Bibliographie de la France, sous le n° 307 de 1841 qui n'a pas de place dans le livre de M. Daguin.

Mainfroy le maudit, drame en cinq actes à grand spectacle. Paris, Gallet ; Tresse ; Vert, 1841, in-8 de 18 pag., 30 c. [809]

Faisant partie de « Paris dramatique ».

BRET (LE). Voy. LE BRET.

BREUIL (DU). Voy. DU BREUIL.

BREVANNES (Henri de), *nom abrég.* [Henri LEPILEUR DE BRÉYANNES].

Tippoo Saïb, ou la Destruction de Mysore, tragédie en 3 actes en vers. Paris, Delaunay, 1813, in-8, 1 fr. 50 c. [810]

Non représentée. Le 27 janvier 1813, on avait représenté sur le Théâtre-Français, une tragédie en 5 actes et en vers, de M. E. de Jouy, qui portait le titre de Tipoo-Saeb : elle fut imprimée dans le même mois que celle de M. Lepileur de Brevannes.

BRIAND (Jos.-H.), médecin, *aut. supp.* [CHAUDÉ, d'abord diant en médecine, ensuite libraire à Paris].

I. Manuel de médecine légale, extrait des meilleurs traités anciens et modernes, particulièrement de ceux de Mahon et de M. Fodéré, et des articles importants publiés jusqu'à ce jour par le docteur Marc ; suivi des lois et ordonnances et des articles des codes relatifs aux médecins, chirurg., etc. Paris, Chaudé, 1821, in-8, 5 fr. 50 c. [811]

Une troisième édition de ce Manuel a été publiée en 1841, sous le titre de *Manuel complet de Médecine légale, ou Résumé des meilleurs ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur cette matière.* Paris, Chaudé, in-8 de 88 pages, avec une planche. Cette édition porte les noms de MM. Briand et J.-X. Bresson.

II. Manuel complet d'hygiène, ou Traité des moyens de conserver sa santé, rédigé selon la doctrine du professeur Hallé, etc. Paris, Chaudé, 1826, in-8, 8 fr. [812]

M. Chaudé lui-même m'a dit être le principal auteur de ces deux ouvrages auxquels il ne voulut point attacher son nom, parce qu'à l'époque de leur publication, il était libraire, gendre et successeur de Brajeux, libraire sinon du bon Dieu, au moins de ses ministres.

*Note communiquée.*

BRIAND DE VERZÉ, *aut. supp.* [WARIN-THIERRY, alors imprimeur à Épernay].

Dictionnaire complet, géographique, statistique et commercial



de la France et de ses colonies, considéré sous les rapports physiques, topographiques, administratifs, judiciaires, religieux, militaires, scientifiques, agricoles et industriels, contenant la description générale des départements et anciennes provinces comparées, celle de tous les lieux, tels que villes, bourgs, villages et hameaux qui en dépendent, leur distance et population, l'indication des bureaux de poste, et la situation des relais; le cours des fleuves, rivières, canaux et ruisseaux flottables et navigables, etc., etc. Paris, H. Langlois fils, 1831, 3 vol. in-18, 12 fr. — Autre édition. Paris, Warin-Thierry, 1831, in-8, 15 fr. — Autre édition, sous le titre de Nouveau Dictionnaire, etc. Refondu et augmenté, etc., par Warin-Thierry. IV édit. Paris, Belin-Leprieur, 1845, 2 vol. in-8, 16 fr.

[813]

Le véritable auteur de ce Dictionnaire est M. Warin-Thierry, qui l'a amélioré et augmenté pour chaque nouvelle édition. Il ne voulut pas être connu dans l'origine, aussi s'entendit-il avec M. P. C. Briand, pour que celui-ci lui donnât son nom; mais voulant éviter que ce dernier pût jamais le revendiquer comme sien, il fut convenu qu'il ajouterait à son nom le complément fictif de *de Verzé*. Briand de Verzé est un nom qui appartient assez peu à M. P. C. Briand que la composition du Dictionnaire en question.

BRINGUENARILLE, cousin-germain de Fesse-Pinte. Voy. HAMBRELIN.

BRISSOT, *apocr.* [MM. F. de MONTROL et L.-F. L'HÉRITIER].

Mémoires de Brissot, membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, sur ses contemporains et la révolution française, publiés par son fils, avec des notes et des éclaircissements, par M. F. de Montrol. Paris, Ladvocat, 1830-32, 4 vol. in-8, 30 fr.

[814]

Voilà ce que nous lisons à l'occasion de ces Mémoires, sous le n° 1108 du « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes », de M. De Manne.

« Lorsque ces Mémoires parurent, on leur reprocha d'être apocryphes; mais la famille même de Brissot réclama publiquement contre cette allégation, en fournissant des preuves de leur authenticité. On n'a ajouté à ces Mémoires autographes que les lettres originales de personnages célèbres avec qui Brissot-Warville avait été en correspondance ».

On devait croire, d'après cela, à l'authenticité de ces Mémoires; et, pourtant, nous savons de source certaine, que M. L.-Fr. L'Héritier [de l'Ain] a fait la fin du 3<sup>e</sup> volume et le 4<sup>e</sup> tout entier.

**BRIZARD**, *nom altéré* [Jean-Baptiste BRITARD], comédien français. Pour un livre qu'on lui attribue, voyez : *Citoyen de la section du Théâtre-Français (un)*.

**BRUANT** [Anatole], *ps.*

Tour (la) de Babel, com. en cinq actes et en vers, représentée sur le Théâtre-Français, en juin 1845. [815]

Personne n'a osé accepter la paternité de cette pièce qui suscita de si violents murmures à la première représentation; mais il paraît certain qu'elle est de M. Liadières, non moins courtisan du règne présent qu'il ne l'avait été du règne passé : elle n'a pas été imprimée.

**BRUCCIO** (Gio.-Marco), *ps.* [Jacq.-P. SPIFAME].

Lettre de Rome, adressée à la reine, mère du roi, traduite d'italien en français, contenant une utile admonition pour pourvoir aux affaires qui se présentent de Rome, le 2 juin 1563. In-8. [816]

**BRUMORE**, *ps.* [GUYTON, frère du chimiste].

Traité curieux des charmes de l'amour conjugal dans ce monde et dans l'autre; ouvrage d'*Emmanuel Swedenborg*, traduit du latin en français. Berlin et Basle, Decker, 1784, in-8. [817]

Guyton n'était connu dans la maison du prince Henri de Prusse, que sous le nom de Brumore. — Il a publié, dans la même année, *la Vie privée d'un prince célèbre, ou Détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans la retraite de Reinsberg*. Veropolis, 1784, in-8; Berlin, 1785, in-18. Ce volume est simplement anonyme.

**BRUN (LE)**. Voy. LE BRUN.

**BRUNCK** [Marsilius]. Voy. MARSILIUS.

**BRUNE** (D.-F.), *ps.* [H.-A. CAHAISSE].

Virginie de Beaufort, ou douze Années d'une femme de vingt-cinq ans. Paris, J. Chaumerot, 1809, 2 vol. in-12, 4 fr. [818]

Le nom de Brune que porte ce roman était celui d'un des amis de l'auteur, devenu depuis maire d'une petite ville. Cahaisse avait voulu n'être pas connu.

**BRUNNE** (Claire), *ps.* [madame MARBOUTY].

I. Ange de Spola. (Études de femmes). Paris, Vict. Magen, 1842. 2 vol. in-8, 15 fr. [819]

II. *Jolis Contes vrais*. Paris, Challamel, 1842, in-18, 1 fr, 50 c.  
[820]

L'auteur a depuis publié ses ouvrages sous son véritable nom.

**BRUNET**, *nom de théâtre* [Jean-Joseph MIRA], célèbre acteur comique et long-temps administrateur du théâtre des Variétés.

I. Avec *Aude* : Cadet-Roussel, barbier à la fontaine des Innocents, folie-vaudeville en un acte..... — Nouv. édit. Paris, Barba, 1819, in-8, 1 fr. 25 c. [821]

II. Avec *le même* : le Bureau de renseignement.... [822]

III. Avec *Bosquier-Gavaudan* : Cadet-Roussel chez Achmet, folie-vaudeville en un acte. Paris, 1804, in-8. [823]

Les facéties, les calembourgs et les bons mots qu'il a ajoutés à une suite de pièces, ont été recueillis par M. Armand Ragueneau qui en a formé un *Brunetiana*, publié sous le voile de l'anonyme : ce volume a obtenu plusieurs éditions.

**BRUNSWICK**, *ps.* [Léon LÉVY, plus tard LHÉRIC et LHÉRIE]. (Voy. le tome XI de la France littéraire à LHÉRIC.)

**BRUSCAMBILLE**, *ps.* [DESLAURIERS, comédien de l'hôtel de Bourgogne].

I. Prologues non tant superlifiques que drôlatiques, nouvellement mis en vue, avec plusieurs autres discours non moins facétieux. Paris, Millot, 1609, in-12. [824]

II. Prologues tant sérieux que facétieux, avec galimatias, du sieur D. L. Rouen. In-12. [825]

III. Facétieuses paradoxes de Bruscombille, et autres Discours comiques, le tout nouvellement tiré de l'escarcelle de ses imaginations. Rouen, Maillard, 1615, in-12 de 134 f.; — Caen, J. Mangeant, 1617, in-12. [826]

IV. Fantaisies de —. Paris, 1615, in-8; Paris (Hollande), 1668, in-12. [827]

Deslauriers jouait le personnage de Bruscombille, dans les farces de son temps; c'est probablement l'origine du sobriquet qu'il adopta; car on présume que le nom de Deslauriers est lui-même un voile dont il a caché son véritable nom.

V. Paradoxe et Facécieuses (*sic*) fantaisies de —. Rouen, Caillou, 1620, in-12. [828]

VI. Pensées originales de —. In-12. [829]

VII. Plaisants prologues et Paradoxes de —, et autres Discours comiques. Lyon, 1622, in-24. [830]

VIII. Œuvres de —, divisées en quatre livres. Paris, Bilaine, 1619; Rouen, de la Motte, 1626, in-12. [831]

Les Œuvres de Bruscombille ont été imprimées à la suite d'une nouvelle édition du livre de *Gérard Bontemps*, qui porte pour titre : « Nouveau Recueil de Pièces comiques et facétieuses les plus agréables et divertissantes de ce temps ». Paris, Loyson, 1661, in-12.

BRUTUS (Steph.-Junius), *ps.* [Hubert LANGUET].

Puissance (de la) légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince, traduite du latin de — (par *François Estienne*, avec une préface de C. Superantius, masque de *Languet*). 1581, in-12. [832]

L'édition latine parut sous ce titre :

*Vindiciæ contra tyrannos : sive, de principis in populum, populi in principem, legitimâ potestate, Stephano-Junio Bruto Celta auctore. Edimburgi, Basileæ, 1579, in-8; et dans le volume intitulé : Nic. Machiavelli princeps, etc. Lugd. Batav., 1648, in-12.*

Une autre édition a paru sous cet autre titre :

*Vindiciæ religionis. Hoc est, decisio theologica-politica quatuor quæstionum, etc., auctore Stephano-Junio Bruto. Parisiæ, 1631, in-12.*

Voy. la *Dissertation* de Bayle sur cet ouvrage, à la fin du 4<sup>e</sup> volume de son Dictionnaire, et la *critique* de cette Dissertation à la fin des *remarques* de Joly sur le Dictionnaire de Bayle. Bayle expose et réfute les allégations qui tendent à prouver que Du Plessis-Mornay est l'auteur des *Vindiciæ*; l'abbé Joly insiste en faveur de Mornay; mais il avoue néanmoins que le mérite intrinsèque de l'ouvrage suppose un auteur plus véritablement instruit que ne l'était cet ami de Henri IV.

Philibert de la Mare, dans le petit livre intitulé *H. Langueti Vita* (edente J. Petro Ludovico. Impensis Du Serrat, Biblioph. Hallensis, 1700, in-12), paraît convaincu que les *Vindiciæ* sont de Languet; c'est l'opinion la plus générale parmi les savants.

C'est en vain que, sous l'année 1574, Madame de Mornay, dans les *Mémoires sur la vie de son mari*, raconte que Mornay, caché à Jamets, passait son temps à faire quelques écrits : qu'entre autres il fit en latin un livre intitulé : *De la Puissance légitime d'un Prince sur son peuple, etc.*, lequel a été depuis imprimé et mis en lumière, sans toutefois que beaucoup en aient su l'auteur. Cette assertion a paru très hasardee, puisqu'on ne la trouve pas dans la Vie de Phil. de Mornay, publiée en 1647, par David de

liques, son secrétaire, d'après les Mémoires de Madame de Mornay. La vérité est que Mornay a été l'éditeur des *Vindiciæ*; c'est ce qui a pu faire croire à sa femme qu'il en était l'auteur. (Nouvelle édit. des *Mémoires et Correspondance de Du Plessis-Mornay*, in-fol., t. 1.)

Chénier affirme, sans le prouver, que Hubert Languet traduisit lui-même en français son *Traité de la Puissance légitime*, etc. Voy. le Rapport historique sur l'état et les progrès de la Littérature, depuis 1789. Paris, de l'Impr. roy., 1815, in-4, p. 57.

**BRUTUS (Junius), Polonus, ps. [Joan. CRELLIUS].**

*Vindiciæ pro Religionis libertate, 1635; — Eleutheropoli, 1650, in-8. [833]*

Imprimé aussi dans la « Bibliotheca fratrum Polonorum », in-fol.

Le Cène, ministre protestant, en donna, en 1687, une mauvaise traduction, sous le titre de « Traité de la Liberté de conscience, dédié au roi de France et à son conseil », qu'il fit imprimer à la suite de ses « Conversations sur diverses matières de religion, etc. » Philadelphie (Amsterdam), 1687, petit in-12.

Nalgeon, plus tard, retoucha et rectifia dans une infinité d'endroits cette traduction de Le Cène, pour la publier avec un livre qui a paru sous ce titre :

De la Tolérance dans la Religion, ou de la Liberté de conscience, par Crellius (ouvrage traduit du latin). — L'Intolérance convaincue de crime et de folie, ouvrage traduit de l'anglais (de l'*Independent Whig* de Gordon et Trenchard, par le baron d'Holbac). Londres (Amsterdam, M. M. Rey), 1769, in-12.

**BRUTUS, ps. [J.-B.-Cl. ISOARD, plus connu sous le nom de DELISLE DE SALES].**

Lettre de — sur les chars anciens et modernes. Londres (Paris), 1771, in-8. [834]

Réimprimée ou jointe, en 1775, aux « Paradoxes », par un citoyen.

**BRYLTOPHEND, ps. [LE BRETON, auteur d'un Traité sur les Remises].**

Roman historique, philosophique et politique de —, écrit par lui-même, suivi de trois relations : la première sur le royaume de Thibet en 1774, par M. *Bogle*; la deuxième sur le Japon en 1776, par M. *Thunberg*; et la troisième sur l'île de Sumatra, par M. *Miller* fils; traduit de l'anglais par *Bryltophend*. Pékin et Paris, Royez, 1789, in-8. [835]

L'auteur s'est suicidé peu de temps après la publication de cet ouvrage.

## BUISSON (DU). Voy. DU BUISSON.

BUQCELLOS, *anagramme* [Simon BLOCQUEL, de Lille].

I. Vertus des Chrétiens, ou Histoires et traits édifiants. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1824, in-18, fig., 80 c. [836]

II. Leçons de Géographie. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1824, in-18, avec cartes et tableaux, 1 fr. [837]

III. Géographie (petite) des jeunes gens. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1824, in-18, avec une pl., 40 c. [838]

IV. Beaux traits de l'Histoire des Voyages, ou Anecdotes curieuses sur différents peuples des cinq parties du monde. Édition revue par Buqcellos [*S. Blocquel*]. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1825, in-18, avec 8 fig., 1 fr. 20 c. [839]

V. Étrennes dédiées aux catholiques, contenant les noms des saints personnages honorés d'un culte public par l'Église, au nombre de près de 3,000, avec l'indication du jour où leur fête est célébrée. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1826, in-32, 40 c. [840]

VI. Étrennes morales et religieuses. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1826, in-32, avec fig., 40 c. — Deuxième année. *Ibid.*, 1827, in-32, 40 c. [841]

VII. Abrégé (nouv.) de l'Histoire de France, à l'usage de la jeunesse. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1826, in-12, fig., 1 fr. 50 c. [842]

VIII. Histoire abrégée de la vie et des miracles de N. S. J.-C. Édition revue et publiée pour l'instruction de la jeunesse. Lille, Castiaux; et Paris, Delarue, 1826, in-18, fig. — Sec. édit. *Ibid.*, 1837, in-18, 30 c. [843]

IX. Beautés de l'histoire naturelle des reptiles, des insectes, vers, coquillages, etc. Lille, et Paris, 1826, in-16, sur papier fin, avec 60 fig., 2 fr. 50 c. [844]

X. Ichthyologie de la jeunesse, ou Beautés de l'Histoire naturelle des poissons, cétaqués et crustacés. Lille, et Paris, 1826, in-16, sur papier fin, avec 60 fig., 2 fr. 50 c. [845]

XI. Ornithologie du jeune âge, ou Beautés de l'Histoire naturelle des oiseaux. Lille, et Paris, 1826, 2 vol. in-16, sur papier fin, avec 52 fig., 5 fr. [846]

XII. Abeille (l') du Parnasse chrétien, ou les vrais Ornaments de la mémoire; choix de poésies sacrées et morales, pour l'usage des

maisons d'éducation. Lille, et Paris, Delarue, 1827, in-18, fig. 80 c.

[847]

XIII. Beautés (les) de la littérature morale et de l'éloquence religieuse. Paris, Delarue, 1827, in-12, 2 fr.

[848]

XIV. Vertueux (les) campagnards. Paris, Delarue, 1827, in-18 de 108 pag., 40 c.

[849]

XV. Buffon (le nouv.) de la jeunesse. Paris, Delarue, 1827, in-18, grand raisin, avec des pl., 1 fr. 80 c.

[850]

XVI. Morale de l'ouvrier. Paris, Delarue, 1827, in-18 de 108 pag., 40 c.

[851]

XVII. Astrologue (nouv.) français, almanach universel, utile et amusant, etc., pour l'année 1829. Paris, Delarue, 1828, in-32 de 256 pages, avec 3 grav., 75 c.

[852]

Cet Astrologue a reparu pour l'année 1835.

XVIII. Abrégé de la Géographie de Crozat, par demandes et par réponses, renfermant, etc. Ouvrage orné de 43 gravures, etc. Vingt-neuvième édit., revue et augmentée par Buqcellos. Lille, Castiaux ; et Paris, Delarue, 1829, in-12, 1 fr. 50 c. — Trente-cinquième édit. Ibid., 1835, in-12.

[853]

La première édition publiée par M. Blocquel est antérieure à 1831.

XIX. Abrégé (nouv.) du Voyageur français dans les cinq parties du monde, dédié à la jeunesse. Paris, Delarue, 1829, 2 vol. in-12, avec 8 pl., 3 fr. 50 c.

[854]

XX. Conseils, en forme d'historiettes, adressés aux enfants, pour leur faire éviter les accidents ordinaires au premier âge. Paris, Delarue, 1835, in-18 de 54 pag., 20 c.

[855]

XXI. Voyageur (le petit) français dans les cinq parties du monde. Paris, Delarue, 1835, in-18, 40 c.

[856]

XXII. Morceaux choisis de littérature et de morale, ou Recueil, en prose et en vers, des traits brillants de nos plus célèbres auteurs. Sec. édit. Paris, Delarue ; et Lille, Castiaux, 1836, 2 vol. in-12, 3 fr.

[857]

XXIII. Abrégé de toutes les sciences, ou Encyclopédie des enfants. Nouv. édit. Lille, Blocquel-Castiaux ; et Paris, Delarue, 1839, in-12, 1 fr. 25 c.

[858]

XXIV. Fablier (le nouv.) du jeune âge. Lille, Delarue, 1840, in-18 de 108 pag. [859]

XXV. Morale (la) chrétienne enseignée par l'exemple. Paris, Delarue; et Lille, Castiaux, 1843, in-12 (1). [860]

BURGOS (L. de), ps. [Louis LURINE] (2), aut. dramatique.

I. Avec M. N. Fournier : Caliste, ou le Geôlier, com.-vaud. en un acte. Paris, Marchant, 1841, in-8 de 16 pag., 40 c. [861]

Faisant partie du Magasin théâtral.

II. Avec M. *Albéric Second* : le Droit d'aïnesse, com.-vaud. en deux actes. Paris, Beck, 1842, in-8 de 16 pag., 40 c. [862]

Formant le n° 46 de la « Mosaïque, Recueil de pièces nouvelles ».

BURK (W.) ps. [Soame JENYNS].

Histoire des Colonies européennes dans l'Amérique, traduite de l'anglais (par *Eidous*). Paris, Nyon, 1766, 1780, 2 vol. in-12. [863]

BURGENSIS (Claud.), ps. [Joanne MELET].

Apologia in L. Arrivabenum (Henr. Stephanum) pro D. Jacobo Sylvio optimo jure Ocreato. Auctore Claudio Burgensi (Joanne MELET). Paris., 1555, et à la tête de *Jacobi Sylvii Opera Medica*. Genevæ, 1630, in-fol. [864]

Niceron, t. 29, p. 96.

C'est une réponse à l'écrit intitulé : *Sylvius Ocreatus auctore Ludovico*

(1) Les continuateurs de la Littérature française contemporaine ont pourtant eu l'esprit de faire, d'après nos *Auteurs déguisés*, un renvoi de Buqcellos à Blocquel; mais comme ces bibliographes improvisés n'ont aucune espèce de méthode, sous ce pseudonyme ils n'en ont pas moins, contre toute raison, indiqué un ouvrage. Les ouvrages du déguisé Blocquel se trouvent ainsi faire le sujet de deux articles. Un seul ouvrage, portant le nom d'emprunt de Buqcellos, était à ajouter à l'article impr. du t. II, p. 3, il a paru en 1843; mais celui que nos bibliographes citent, n'appartient justement pas à M. Blocquel, lequel n'a, sinon jamais fait de vers, du moins n'en a jamais fait imprimer comme étant de sa composition. L'ouvrage cité a pour titre « les Miscellanées, poésies, » par M. Léon Buquer!!!

(2) C'est encore un pseudonyme compris dans nos *Auteurs déguisés*; mais nos continuateurs n'ont pas su l'y voir.



Arrivabeno Mantuano (Henrico Stephano), impr. aussi dans Jac. Sylvii opera. Genevæ, 1630, in-fol.

Ce Sylvius Bottée était Jacques Dubois, médecin, natif de Péronne. Jean Melet était son disciple.

**BURLIABLED** (le prince), *pseudon.* [Paul JONES].

Vie de Louis XVI. Londres, 1774, in-8. [865]

**BURNET** (Gilbert), *apocr.* [de LA SERRE, lieutenant de la compagnie franche du chevalier de Vial].

Vraie (la) Religion démontrée par l'Écriture sainte, trad. de l'angl. de —. Londres, G. Cook, 1745, in-12. [866]

Cet ouvrage parut aussi sous les deux titres suivants : Examen de la Religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de Saint-Evremont. Trévoux, aux dépens des Pères de la Société de Jésus, 1745, in-12. — Ou avec le même titre, mais sur lequel on lit cette variante : Attribué à M. de Saint-Evremont, traduit de l'anglais, de Gilbert Burnet. Londres, G. Cook, 1761, in-12.

Le parlement de Paris le condamna à être brûlé. En 1748, M. de la Serre, étant attaqué à Maëstricht de la maladie dont il mourut, appela le pasteur Vernède, et dressa le 10 avril, veille de sa mort, une déclaration portant qu'il était l'auteur de l'*Examen de la Religion*, par Saint-Evremont, ouvrage qui est, dit-il, le fruit d'une imagination échauffée et enivrée dans le libertinage. Voyez cette déclaration à la suite d'une lettre du pasteur Vernède, dans la *Bibliothèque raisonnée*, t. XLI, p. 476.

La *Bibliothèque raisonnée* ne fait point connaître le vrai genre de mort de la Serre. Ingler nous apprend, dans son édition de la *Bibliotheca historiae literariæ selecta* de Struve, Ienæ, 1767, in-8, t. III, p. 1768, que la Serre ayant été pris comme espion, fut pendu en 1748, à Maëstricht.

On a cru faussement que le sieur VARENNE était caché sous le masque du sieur de la Serre. Voyez G. Walchii *Bibliotheca theologica selecta*, Ienæ, 1757, t. I, p. 777.

**BURNEY** (Miss), *apocr.* [mistriss Élisabeth BENNET].

Imprudences (les) de la jeunesse, par l'auteur de « Cécilia » ; trad. de l'angl. par madame la baronne de Wasse. Paris, 1788, 4 vol. in-12. [867]

**BUSCA** (le chev. DU). Voy. DU BUSCA.

BUY (LE). Voy. LE BUY.

BYRON (lord), *apocr.* [Fr.-Eug. GARAY DE MONGLAVE].

Lettre au grand Turc, etc. ; trad. de l'angl. [composé en français,  
par M. Garay de Monglave]. Paris, Samson, 1824, in-8 de 16 pag.

[868]

## C

C.. (madame), *ps.* [Madame DU NOYER.]

Lettres historiques et galantes. Cologne, 1704, 7 vol. in-12. [869]

Réimprimées plusieurs fois avec le nom de l'auteur, en 6 et en 9 vol. in-12. (Voy. la France littéraire.)

C.. (l'abbé Jos.-Ant. de), *ps.* [Georges-Mathias BOSE].

Electricité (l'), son origine et ses progrès, poëme en deux livres; trad. de l'allemand, par — (composé en français par G.-M. Bose). Leipzig, 1754, in-12. [870]

Voy. la Biographie universelle.

C\*\*\*, lieutenant-général des armées françaises, *aut. supp.* [J.-A. PALLEBOT DE SAINT-LUBIN].

Tableau religieux et politique de l'Indostan, ou Précis historique des révolutions de l'Inde, suivi de deux Mémoires présentés en 1781 à Louis XVI par l'auteur de cet ouvrage, contenant un plan pour anéantir la puissance anglaise dans l'Inde, et d'un troisième sur les moyens actuels d'y parvenir encore; par M. C\*\*\* (DE COURCY), lieutenant-général des armées françaises, gouverneur-général de l'Isle de France, ayant commandé dans l'Inde; publié et enrichi de notes par A.-B. DE B\*\*\* (DE BASSELIN), auteur de *l'Examen du Discours de M. Necker*, à l'ouverture des États-généraux, d'une *Lettre à M. Pitt*, de la traduction des *ouvrages* de M. BURKE, des *Vérités à ceux qui les aiment*, etc., et de beaucoup d'autres ouvrages politiques. Paris, Marchant, 1803, in-8. [871]

Je ne puis me rappeler dans quel ouvrage j'ai trouvé les noms de Courcy et de BASSELIN; mais, s'ils ne sont pas imaginaires, on doit considérer ceux qui les portent comme de hardis plagiaires, puisque le *Tableau religieux et politique de l'Indostan* n'est, jusqu'à la p. 280, que la transcription des *Mémoires historiques, politiques et économiques sur les révolutions anglaises dans l'Indostan*, par J. A. PALLEBOT DE SAINT-LUBIN, tome 1<sup>er</sup> et unique. Utrecht, Wild, 1782, in-8 de 220 p. A. A. B.-R.

C\*\*\* (L.), amateur, *ps.* [Ch.-Yves COUSIN, d'Avalon].

Académie universelle des jeux, ou Dictionnaire méthodique et raisonné de tous les jeux qui se jouent généralement dans la société et les endroits publics, etc.; précédé d'un Coup d'œil gé-

néral sur le jeu, tant dans les temps anciens que modernes. Paris, Corbet aîné, 1824, in-12, 2 fr. (1). [872]

Une seconde édition de ce volume, publiée en 1835, porte un titre différent et renferme quelques additions : elle est intitulée :

Académie universelle des jeux, contenant : 1<sup>o</sup> leurs règles fondamentales et additionnelles ; 2<sup>o</sup> leur origine et les principes qui les constituent, etc., et un nouveau Traité complet de l'écarté (par *Chabanel*) ; précédé d'un Coup d'œil général sur le jeu. . . . par L. D\*\*\*, amateur, Paris, Corbet aîné, in-12. [873]

C\*\*\* (L.), ps. [Carle LEDHUI].

Justine Mussinger, roman historique, trad. de l'anglais, sur la IV<sup>e</sup> édition. Paris, Roret, 1838, 3 vol. in-8. [874]

C'est une nouvelle édition d'un roman qui avait paru, en 1835, sous le titre du *Jésuite*, comme une traduction de l'allemand de Spindler.

C\*\*\* DE St. M\*\*\*, membre de plusieurs académies, édit. ps. [Antoine SERIEYS].

I. Correspondance inédite de l'abbé *Ferdinand Galiani* avec madame d'*Épinay*, et autres personnages célèbres, publiée par —. Paris, Dentu, 1818, 2 vol. in-8. [875]

II. Lettre de l'éditeur de la Correspondance complète de l'abbé Galiani à l'éditeur de cette Correspondance incomplète (M. Salfi). Paris, Dentu, 1818, in-8 de 16 pages. [875]

CABALLINUS (Gaspard), ps. [Carolus MOLINÆUS].

Commerciis (de) et usuris. Lugduni, 1582, in-8. [876]

Ce Traité parut pour la première fois à Lyon en 1558, avec le vrai nom de l'auteur. L'édition de 1582, faite probablement en Italie ou en Allemagne, contient quelques corrections de ce qui avait été improuvé et censuré à Rome.

Simon Bobé, gendre de l'auteur, et bailli de Coulommiers, l'a fait réimprimer à Paris en 1608, in-4, corrigé et augmenté de moitié sur le manuscrit. V. la *Vie de Du Molin*, par Julien Brodeau, Paris, 1654, in-4, et en tête du premier volume des *Opera Car. Molinæi*, Paris, 1681, in-folio.

Les Italiens et les Allemands, dit Julien Brodeau, s'étaient obligés par serment de ne point publier ni divulguer le nom de Charles Du Molin, pour l'envie et la jalousie qu'ils lui portaient, ou en haine de sa religion.

Le fameux recueil intitulé *Tractatus universi juris*, contient trois ouvrages de Du Molin, sous le nom de Gaspar Caballinus ; ce sont les traités *De eo quod interest*, *De evictionibus*, et *De editiis actionibus*. V. les tomes 5 et 6.

(1) Aussi inconnu à nos continuateurs que plusieurs autres ouvrages du même, publiés sous le voile de l'anonyme et sous des pseudonymes, depuis 1827 jusqu'à l'époque de sa mort, en 1840.

On a encore de lui, sous le même masque : *Milleloquia juris, in quibus notabilia dicta, decisiones, abstrusi legum intellectus explicantur*. Venetiis, 1575, in-folio. A. A. B—R.

**CABIAC** (P. de), prêtre régulier, *ps.* [le P. Henri ALBY, jésuite].

Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial. Lyon, 1649, in-12. [877]

Apologie d'une critique du même auteur [voy. n° 270], du Théophile paroissial (du P. Bonaventure de La Bassée).

**CADET DE BEAUPRÉ**, *ps.* [POINSINET DE SIVRY].

Philosophes (les) de bois, comédie en un acte et en vers. Paris, 1760, in-12. [878]

**CADET ROUSSEL**, *ps.* [Félix BODIN].

Complainte sur la mort du haut et puissant seigneur le Droit d'aïnesse, déconfit au Luxembourg, faubourg St-Germain, et enterré dans toute la France en l'an de grâce 1826 ; accompagnée de notes, commentaires et pièces justificatives, et précédée d'une préface par — et une Société de publicistes, juriconsultes et gens de lettres. Paris, Touquet, 1826, in-32 de 64 pag., 25 cent. [879]

Cette facétie a eu quatre éditions dans l'espace de quelques mois. La dernière est augmentée de deux couplets fameux et de deux notes *idem*.

**CADMUS** de Milet, *apocr.* [le chevalier d'ARCQ].

Palais (le) du silence, conte philosophique, avec une Dissertation historique et critique sur l'établissement des colonies de la Grèce, dans l'Asie-Mineure ; trad. du grec de — en français (ou plutôt composé par le chevalier d'Arcq). Amsterdam (Paris), 1744, 2 vol. in-12. [880]

**CADOT**, *plagiaire* [le P. JANVIER].

Art (l') de converser, poème (par Cadot). Paris, V° Delormel, 1757, in-8.

Cadot mourut l'année même de la publication de cet ouvrage, qui n'est qu'une copie du poème sur la *Conversation*, publié à Autun, en 1742, par le P. Janvier, chanoine régulier de Saint-Symphorien. [881]

**CAGLIOSTRO** (Joseph BALSAMO, dit le comte Alexandre (1)), de Palerme, *aut. supp.*

(1) C'était un devoir pour les continuateurs de la « Littérature française contemporaine » de citer, n'eût-ce été que comme renvoi, le nom de cet aventurier fameux qui a servi de prétexte à l'un des plus effrontés plagiat du dix-neuvième siècle. Mais comme ce nom ne pouvait être compris dans les tables de

Mémoires inédits (ses), traduits de l'italien sur les manuscrits originaux ; par un gentilhomme. [882]

Tel était le titre d'un ouvrage qui ne devait former que 7 à 8 volumes in-8! et que « la Presse » commença à publier en octobre 1841. Un épisode, tiré de ces prétendus Mémoires, fut d'abord imprimé sous le titre du *Vol funeste*, en quatre feuilletons ; plus tard un second épisode parut sous le titre d'*Histoire de don Benito d'Almuseñar*.

Dès le 13 octobre de la même année le National établit dans un article intitulé « le Vol au roman », que les feuilletons publiés par « la Presse » comme extraits des Mémoires de Cagliostro, et intitulé *le Vol funeste*, étaient un impudent plagiat, et indiqua, comme source de ce récit, un roman intitulé : *Dix journées de la vie d'Alphonse Van Worden*, par le comte J. Potocki.

Le National établit d'une manière péremptoire que toute l'histoire de *Vol funeste* était copiée textuellement y compris les noms propres de lieux et des personnes du roman que nous venons de citer, publié quinze ou vingt ans auparavant ; aussi bien que le premier épisode publié par « la Presse » l'*Histoire de don Benito d'Almuseñar* n'était que la reproduction d'un autre roman du comte Potocki, qui avait été imprimé sous le titre de *Vie d'Avadoro*.

Grandes exclamations proférées par le prétendu traducteur, et grande irritation de « la Presse, » dont la bonne foi avait été trompée. Aussi le National reçut-il, le lendemain, des deux parties froissées, sommation par huissier, d'avoir à insérer les deux lettres suivantes :

« Enfin, puisque le National interpelle particulièrement la Presse au sujet de la série de feuilletons, publiée comme suite aux *Souvenirs de la marquise de Créquy*, et de celle qu'elle vient de commencer sous le titre de : *Mémoires inédits de Cagliostro*, je ne fais aucune difficulté de lui apprendre que cette fois encore elle a pratiqué le *vol au roman* (1) de la même façon, c'est-à-dire en payant, à raison de cent francs, l'insertion de chaque feuilleton.

« J'ai répondu, Monsieur, par des faits qui valent mieux que des raisons à votre théorie sur le *vol au roman*. Le surplus de votre attaque n'atteint pas la Presse, dont tous les feuilletons sont publiés avec la signature, et par conséquent sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

« Le journal accepte ou refuse, à son gré, les articles ; il les modifie, selon ses idées, mais toujours du consentement de l'écrivain, qui, signant ses œuvres, doit en conserver aux yeux du public la responsabilité morale et littéraire. Je n'ai donc pas à m'occuper ici des *Mémoires de Cagliostro* ni de leur traducteur, autrement que pour déclarer que M. le comte de Courchamps, qui, pour moi, n'est pas un *personnage en l'air*, a garanti à la

---

la Bibliographie de la France, attendu que les prétendus Mémoires de Cagliostro n'existent pas en corps d'ouvrage, ce nom a échappé à la Société des catalogues chargés d'achever le livre en question.

(1) Les mots soulignés le sont par M. Dujarier.

*Presse* l'authenticité de ses manuscrits, et que c'est sous cette garantie qu'ils ont été livrés au public. Jusqu'à preuve évidente du contraire, je conserverai la conviction qu'en annonçant comme inédits les *Mémoires de Cagliostro*, M. de Courchamps n'a pu se rendre coupable d'un vol si grossier, d'une mystification si insultante, d'une piraterie si impudente, dont la *Presse* pourrait être victime, mais dont, en aucun cas, elle ne consentirait à être le complice involontaire (1).

• Accueillez, Monsieur, mes civilités.

« Le directeur-gérant de la *Presse*, signé DUJARIER. »

« Monsieur,

• Je n'ai pas la moindre envie de répondre à vos observations sur les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, non plus que sur la correspondance qui vient d'être publiée comme supplément à cet ouvrage. Je me borne à vous déclarer que je ne suis point un personnage en l'air (2).

• Les manuscrits autographes de Cagliostro étaient dès l'année 1810 en ma possession, et c'est à cette époque que remonte le travail de traduction que je livre en ce moment à la publicité. L'épisode que publie la *Presse*, intitulé par moi le *Val Funeste*, se trouve indiqué dans les manuscrits originaux sous le nom d'*Histoire d'un baron flamand*.

• La plupart de ces traductions manuscrites avaient été prêtées par moi, vers le fin de 1810, à M. le comte de Pac, magnat polonais (3); votre article de ce matin doit indiquer l'usage qui en a été fait.

• Quelques-unes de ces anecdotes ont été subrepticement publiées, il y a vingt ans. Ces publications ont motivé de ma part, à diverses époques, des réclamations rendues publiques:

• 1<sup>o</sup> Par le *Défenseur*, recueil qui avait succédé au *Conservateur*, sous la direction de M. de Lamennais, et qui a cessé de paraître depuis longues années;

• 2<sup>o</sup> Par la *Chronique littéraire*, qui a également cessé de paraître;

• 3<sup>o</sup> Par l'*Etoile*;

• 4<sup>o</sup> Dans toutes les éditions des *Souvenirs de la marquise de Créquy*;

• 5<sup>o</sup> Enfin, dans tous les prospectus de librairie où les *Mémoires de Cagliostro* ont été annoncés depuis six ans.

• Je dois ajouter, Monsieur, que la plus grande partie des manuscrits originaux ainsi que de mes premières copies de traductions sont encore entre mes mains.

(1) M. Dujarier voulait dire *volontaire*, apparemment; car on n'a pas eu besoin du consentement de la *Presse* pour la rendre le complice involontaire.

(2) Tous les mots soulignés le sont par M. de Courchamps.

(3) M. le comte de Pac, et non de Pac, ancien général de division sous l'Empire, retiré à Varsovie après les événements de 1815, et qui prit part à la révolution de Pologne en 1831, homme d'une probité sévère et d'une réputation sans tache, était mort à Smyrne depuis cinq ans environ, quand M. de Courchamps lança contre lui cette accusation à la fois odieuse et lâche.

« D'autres épisodes que le *Val Funeste* doivent paraître successivement dans la *Presse*, et notamment la première partie de l'*Histoire de Cagliostro*, qui contient toutes les particularités relatives à sa naissance, à la condamnation de son père, à son mariage avec Laura Feliziani, ce qui vous prouvera plus que suffisamment que les *Mémoires de Cagliostro* doivent être considérés comme inédits.

« Du reste, Monsieur, permettez-moi de vous affirmer, en terminant, que le nom d'un *comte Potocki* n'a jamais figuré sur aucune de ces publications, dont j'étais en droit de me plaindre et contre lesquelles j'ai réclamé constamment.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Signé, M. DE COURCHAMPS. »

En insérant ces deux réclamations, ainsi qu'il en était requis, le *National* répondit aux lettres de MM. Dujarier et de Courchamps et n'en continua pas moins à démontrer la palpabilité du plagiat du dernier (1). Les réflexions du *National* sur la lettre de M. de Courchamps, jetant un nouveau jour sur cette affaire, nous les donnerons ici.

« Vous n'avez point envie de répondre à nos observations sur les *Souvenirs de la marquise de Créquy*. Vraiment, je crois bien. Pourquoi y répondriez-vous? Seriez-vous par hasard l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*? En ce cas, je comprends que si vous eussiez eu quelque chose à répondre, vous l'eussiez répondu dans le temps à M. Beuchot, qui, dans le journal de la librairie, *journal officiel*, notez ce point, a argué de fait cette détestable rapsodie. Pardon! la vérité m'emporte. »

« Vous savez sans doute le latin, Monsieur le Comte, et vous connaissez l'adage *semel mendax, semper mendax*? »

« Vous affirmez que vous possédez les manuscrits autographes de Cagliostro. C'est là ce qui est en question. »

« Vous avez communiqué ces manuscrits à M. le comte de Pac, *magnat polonais*; ne serait-ce pas plutôt à M. le comte de Puff, pair d'Angleterre! Mais Pac ou Puff, il n'importe. Vous avez voulu vous mettre d'accord avec les initiales M. L. C. J. P., imprimées sur le titre d'*Avadoro*, autre composition notoirement émanée de l'auteur de *Alphonse Van Worden*. Ces initiales désignent Monsieur le comte Jean (ou Joseph Potocki). Vous pourriez, si besoin, vous en convaincre dans Barbier et dans la *France littéraire* de M. Quérard; mais il eût été dangereux d'insinuer une accusation de vol contre un membre de la famille Potocki, il est plus commode de faire avancer M. de Pac, lequel, dit-on, est allé de vie à trépas il y a deux ans. »

*Subrepticement*. Qu'entendez-vous par ce mot? *Avadoro* a été très publiquement tiré qu'à cent exemplaires (voir Barbier), et

(1) Ce plagiat n'est pas le seul dont le même écrivain se soit rendu fauteur. Comme bibliographe, nous en signalons un autre, qui n'est point encore connu (Voy. l'article COURCHAMPS (de)).



c'est bien sur quoi se fondait votre sécurité, n'est-ce pas? Vous disiez avec un personnage d'*Hamlet* :

Les morts, après dix ans, sortent-ils du tombeau?

« Nous concevons que lorsqu'on s'est emparé de leur bien, ces sortes de résurrections paraissent désagréables; aussi nous excusons votre mauvaise humeur et votre adverbe. »

Le *National*, non seulement persista dans son dire, mais encore il fournit de nouvelles preuves à l'appui de ce qu'il avait avancé. « La Presse, » dans la personne de feu Dujarier, son directeur-gérant, fit alors traduire M. le comte de Courchamps par devant les tribunaux, comme ayant trompé sa religion.

Le vol au roman a été pratiqué avant M. de Courchamps; mais celui-ci ne s'est pas tiré d'affaire aussi heureusement, par exemple, qu'un de nos *grands marchands* littéraires qui a fondé une partie de sa réputation avec les ouvrages des autres et qui, jusqu'à ce jour, n'a pourtant point été poursuivi. Quoi qu'il en soit, cette affaire intéresse trop l'histoire littéraire de notre temps, pour que nous nous refusions à donner ici les plaidoyers dans cette cause de plagiat puni : nous y joignons les observations du *National*, en date du 4 février 1842 qui suppléent à ce qui manque à la partie littéraire de ce procès.

« Vous avez protesté. Où? Dans le *Défenseur*, dans le *Conservateur*, dans la *Chronique littéraire*, dans l'*Etoile*, enfin dans toutes les éditions de la *Marquise de Créquy* (décidément, il faut vous adjuger cette marquise), enfin, dans des prospectus de librairie. Quelles autorités! Comment! vous avez protesté dans des prospectus, dans un de vos ouvrages pseudonymes, et dans des recueils enterrés dont vous n'indiquez pas même les numéros, en sorte que toute vérification devient impossible!

« Vous en revenez toujours à ces manuscrits originaux et autographes que vous possédez. Eh bien, monsieur, voici le moyen court de clore toute discussion sur ce sujet : déposez ces manuscrits quelque part où l'on puisse les examiner, fût-ce dans les bureaux de la *Presse* : nous déposerons à côté un exemplaire d'*Alphonse Van Worden*, et nous acceptons pour juge tout le public, y compris M. Dujarier, votre innocente victime. Il est bien entendu que ce dépôt se ferait dans les vingt-quatre heures : car celui qui a pu faire arriver de l'autre monde sept volumes de la marquise de Créquy, pourrait aisément, sans doute, si on lui en laissait le temps, en faire arriver une douzaine du charlatan Cagliostro. »

« Nous nous engageons à démontrer que vous avez pillé textuellement les feuillets intitulés *le Val funeste*, sauf quelques substitutions de mots, par exemple, un *Milan* pour un *Vautour*; la colonie de *Carolina* pour la colonie de *Carlotta*. C'est toujours votre système de fidélité aux initiales, comme Puff, Pac et Potocki. Vous en avez aussi retranché quelques-uns, que nous vous indiquerons avec plaisir quand vous voudrez; comme dans les endroits où il s'agit de bouches collées dans un baiser, de succubes, et d'autres termes dont se fût justement alarmée la pudeur du vicomte Delaunay. »

« Le seul point important constaté par votre huissier, c'est que vous n'êtes pas un personnage en l'air. Soit : il n'y a là dedans de quoi se plaindre ni de quoi se vanter. Nous vous rappellerons seulement que sous cet ancien régime dont vous êtes le Don Quichotte infatigable, plusieurs personnages très-réels, pour s'être trop avancés dans cette voie d'emprunts déguisés, ont fini par se trouver des personnages littéralement en l'air. »

« Dans toute cette affaire, la bonne foi seule nous stimule et nous guide. Cela est si vrai que, nous étant aperçus d'une erreur dans nos accusations, nous n'hésitons pas à nous rétracter. Non, cet *S ridiculement intercalé dans le nom de Pacheco* n'est point de votre fait : vous l'avez copié, comme tout le reste, dans le roman de M. Potocki. Que la honte de cet *S* retombe donc sur la tête de Potocki, et non sur la vôtre. »

« Vous dites donc, monsieur, qu'on vous a volé par anticipation, il y a vingt ans, vos manuscrits inédits de Cagliostro? Nous avons peine à croire cela d'un magnat. Mais, supposons qu'en effet un magnat quelconque, polonais ou turc, se fût permis de se jouer à ce point de votre simplicité enfantine, votre devoir n'était-il pas d'en avertir la *Presse*, qui, bonne et naïve, n'eût pas manqué, de son côté, d'avertir ses lecteurs, sauf, peut-être, à ne pas payer vos feuillets cent francs la pièce? » (Voir le papier timbré de M. Dujarier.)

« Autre difficulté (il en surgit par milliers dans cette affaire). — Il serait impossible que deux traductions d'un original donné, faites par deux hommes différents, offrissent la conformité parfaite qu'on admire entre vos feuillets et le roman-Potocki. En effet, nous vous défions d'indiquer six mots de suite qui ne se trouvent pas dans *Alphonse Van Worden* (1). Nous nous ferons un devoir d'insérer votre réponse. »

« Avant tout, nous devons à la vérité de déclarer que Cagliostro n'a jamais écrit de Mémoires. La preuve de ce fait existe dans l'inventaire des papiers saisis chez lui lorsque l'inquisition romaine le fit arrêter, en 1789. On trouva parmi une quantité de lettres, un petit cahier de notes (*un libricciulo*) (2) sur les principaux événements de sa vie, et dont il voulait, dit-il, composer un jour ses Mémoires. Ils n'étaient donc pas écrits alors. On lui enleva ce petit cahier, et comme Cagliostro mourut en prison, il ne put exécuter son dessein ; du moins, son manuscrit, supposé qu'il y ait eu un manuscrit, n'a pu parvenir au public (3). »

(1) Nous exceptons les épigraphes et la phrase suivante du premier feuillet, qui paraît appartenir à M. le comte de Courchamps : « Je vais laisser la parole à ce jeune officier wallon. »

(2) *Compendio della vita e delle geste di Giuseppe Balsamo, denominato il conte Cagliostro, che fu estratto dal processo contro di lui formato in Roma*, p. 63.

(3) Le volume publié sous le titre de *Confessions du comte C\*\*\*, avec l'histoire de ses voyages en Russie, et dans les pyramides d'Égypte*, et sous le nom du comte Alexandre Cagliostro (au Caire, 1787, in-4 et in-8), pour n'avoir pas l'origine des Mémoires commencés en 1841, n'en a pas plus d'authenticité.

« Si les Mémoires de Cagliostro n'ont jamais existé, on demande comment M. le comte de Courchamps a pu les traduire et en extraire *le Val funeste*, et un second épisode, *l'Histoire de don Benito d'Almuseñar*, acquis par « la Presse ».

« Madame de Créquy, dans ses *Souvenirs*, dont M. de Courchamps s'est proclamé l'auteur, parle, il est vrai, d'un manuscrit des Mémoires que Cagliostro lui aurait confié pour le soustraire à l'activité passionnée du baron de Breteuil contre le cardinal de Rohan (*Souvenirs*, t. III, p. 229). Cette assertion gratuite ne mérite pas plus de confiance que le contenu de ce libelle si souvent convaincu de mensonge. Cependant, madame de Créquy vante beaucoup l'érudition, le charme et la singularité piquante répandus dans ces Mémoires; elle fait là un prospectus au bénéfice futur de M. de Courchamps. Et tenez, dit-elle, pour vous mettre en goût de les lire, je vais vous en traduire un échantillon. Et elle traduit une histoire qu'elle intitule : *le Paradis sur terre* (1). Ce récit de 36 pages in-8, se retrouve d'un bout à l'autre dans « Avadoro », aussi textuellement que *le Val funeste* dans « Alphonse Van Worden »; c'est, sans y changer un mot ni un nom propre, l'histoire de la princesse de Monte-Salerno. »

Une observation, cependant. Les deux textes sont identiques, mais le texte donné par M. de Courchamps a des notes; l'autre n'en a point. Les descriptions dont ce conte fantastique est rempli sont tracées, à ce qu'il paraît, d'après des réalités que M. de Courchamps indique : salle de l'électeur de Hesse; du palais Colonna, à Rome; du palais d'Albe, à Madrid; de l'hôtel de ville à Amsterdam; sacristie du palais ducal, à Venise; serre chaude de Chiswick; volière de l'Hermitage, à Saint-Pétersbourg; oratoire de la reine à l'Escurial, etc., etc. M. de Courchamps ne connaît pas toutes ces localités; il n'a pu deviner toutes ces ressemblances. Il avait donc sous les yeux un manuscrit annoté par celui même qui en était l'auteur et y avait rassemblé ses souvenirs de voyages? Cagliostro, dira M. de Courchamps, avait beaucoup voyagé. La supposition d'un manuscrit de Cagliostro est désormais une absurdité reconnue. Cagliostro, d'ailleurs, n'est pas allé en Russie, ni, je crois, en Angleterre. Le comte Potocki avait examiné, lui, tous les endroits désignés, et dans des conditions, et revêtu d'un titre et d'un caractère qui ont dû lui rendre familiers tous les détails de ces demeures royales. Ceci n'est qu'un simple rapprochement de circonstances : on en tirera telle induction, telle probabilité qu'on voudra. »

En donnant cette histoire du *Paradis sur terre*, madame de Créquy avoue du moins qu'elle emprunte; mais elle n'est pas toujours aussi scrupuleuse. Elle prend sur son compte et sur celui de son époux des aventures arrivées aux héros du comte Potocki. Par exemple, ouvrez le tome IV des *Souvenirs*; lisez à la page 66, la description grotesque de l'accueil fait au marquis et à la marquise de Créquy dans le château de Fontenay. Le secrétaire de la marquise avait quelque rancune contre ce château et ses maîtres. C'est une habitation hideusement pauvre et délabrée; la pluie

(1) *Souvenirs de la marquise de Créquy*, tome III, pag. 323 à 359.

entrait par le toit et formait une mare dans la chambre des hôtes, au point qu'on fut obligé d'établir le lit du marquis sur le foyer élevé d'une cheminée. Vous retrouverez tout ce détail, avec les mêmes expressions, dans « Alphonse Van Worden », tome 1<sup>er</sup>, page 117 et suivantes. Madame de Créquy ne s'est même pas privée d'une réflexion de l'écrivain polonais : « Cette inondation domestique déplut à mon père, dit Van Worden, parce qu'elle lui rappelait le siège de Lérida, où il avait passé trois mois dans l'eau. » Madame de Créquy n'a pris que la peine de substituer le siège d'Avesnes au siège de Lerida, et deux mois au lieu de trois mois. »

« Il y en aurait bien d'autres à signaler ! Et cette aventure dont la scène est à Malte ; ce duel, un vendredi dans *la Strada Stretta*, et l'histoire des *Honorate* (*Souvenirs*, tome III, p. 229-250) ; et l'affaire de Pablo Soares Olavidez avec les Ferraz, et leur procès sur un million, qui ressemble un peu à l'affaire de M. le comte de Courchamps avec M. Dujarier, et au procès du *Val funeste* (*Souvenirs*, tome V, p. 81-83), etc., etc., etc. ; d'où sont tirés tous ces passages ? des Mémoires inédits de Cagliostro, dit madame de Créquy ; M. le comte de Courchamps sait bien à quoi s'en tenir et nous aussi, et le public en saura autant que lui et nous, dès qu'il aura lu les romans de Potocki. »

« A présent, veut-on savoir comment M. le comte de Courchamps traite les gens à qui il a tant d'obligations ? On se souvient que M. de Courchamps écrivait au National, dans son exploit d'huissier : Un comte Potocki, dont personne, jusqu'ici, n'avait jamais entendu parler ; mais, ce serait trop peu se borner à renier le bienfaiteur après avoir nié le bienfait. Ouvrez encore les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, tome V, p. 236 et 237. Madame de Créquy rencontre à Longchamps quatre personnages parfaitement ridicules, tous quatre éperduement épris d'une belle Pomone placée dans les jardins de Bagatelle, et qui est le portrait exact d'une cousine de ces messieurs. Il va sans dire que tous quatre sont amoureux de leur cousine ; mais, ajoute délicatement madame de Créquy : L'aîné et le dernier sont seuls traités comme des amants peuvent désirer l'être. »

« Et comme elle insiste pour en savoir davantage sur ces originaux, madame de Sainte-Aulaire répond avec impatience. *C'est quatre Polonais, quatre Potocki, quatre palatins. Ne m'en demandez pas davantage.* »

« Le scandale ayant fait lire partout ce libelle, ou *cette polissonnerie*, qu'il vous a plu d'intituler *Souvenirs de la marquise de Créquy*, vous voyez bien, monsieur, que tout le monde avait entendu parler d'un comte Potocki, excepté vous, qui avez oublié ce nom après l'avoir sali dans deux pages de vilénies et d'ordures. »

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

« Il faut avouer que les honnêtetés littéraires du siècle passé sont bien en arrière de celles du nôtre. Sur ce point, le progrès est incontestable. C'est la morale de cette gentille affaire (1). »

(1) *National*, feuil. du 4 fév. 1842.

M. Dujarier et M. de Courchamps parvinrent enfin, le 2 février 1842, à se rencontrer à l'extrémité du *Val Funeste*. C'est, comme on le sait, un défilé qui s'ouvre en Espagne, dans la Sierra Morena, traverse, en se prolongeant, la Pologne et la Russie, puis vient en France, et, en passant par les Néothermes et la rue Neuve-Saint-Georges, aboutit au Palais-de-Justice, à la première chambre (1), après un long détour dans la salle des Pas-Perdus.

M<sup>e</sup> Léon Duval plaidait pour la *Presse*; M<sup>e</sup> Chaix-d'Est-Ange, chargé d'abord de la défense de M. de Courchamps, avait fini par renvoyer le dossier; mais M. Berryer se présenta en place de M. Chaix-d'Est-Ange. Il ne fallait rien moins que le talent de M. Berryer pour étayer quelques instants une cause si ruinée.

Il est fâcheux que ni l'un ni l'autre des deux avocats n'ait connu tous les moyens de la cause. Mais M. Léon Duval avait trois fois plus de preuves qu'il ne lui en fallait, et naturellement M. Berryer n'avait pas à s'enquérir de faits qui auraient tourné à la charge et à la confusion de son client infortuné. M. Léon Duval développa avec esprit et fit valoir avec habileté les arguments qui établissaient le plagiat.

Messieurs,

M. de Courchamps a manifesté l'an dernier l'intention d'écrire des feuilletons pour le journal la *Presse*, et il a fait offrir sa collaboration littéraire par une personne d'une distinction incontestable, que je ne nommerai pas, parce que M. de Courchamps l'a compromise; il fut accueilli avec empressement au journal, et il toucha même quelque argent à la caisse, avant toute livraison de manuscrit. J'ai là une lettre de lui, où il trouve le procédé obligeant, et remercie avec toutes sortes de grâces. M. de Courchamps arrivait à la *Presse* avec un portefeuille plein de richesses, et voici le moment venu de dire un mot sur cet écrivain. Cela est nécessaire pour bien comprendre la promesse qu'il a faite.

M. de Courchamps est un homme de beaucoup d'esprit, qui sait son dix-huitième siècle par cœur; tout ce qui s'est écrit à cette époque ou sur cette époque en mémoires, en nouvelles à la main, en correspondance privée de quelque valeur, M. de Courchamps le sait, et il en profite. En ce genre, personne ne s'entend mieux à fureter les livres rares, à découvrir les sources cachées, à éventer les trésors ignorés; c'est une espèce de benédicte en livres frivoles. Quand il a fait assez de trouvailles pour en composer un livre, il s'approprie le tout par l'arrangement, par ce qu'il y ajoute de son propre fonds, surtout par le style, qui, en pareilles matières, a autant de valeur que les idées. Voilà comment M. de Courchamps a fait son chef-d'œuvre, les *Souvenirs de Madame la marquise de Créqui*, où il n'y a pas un mot qui soit de Madame la marquise de Créqui.

Parmi les curiosités que M. de Courchamps offrait à la *Presse*, il y avait une suite aux *Souvenirs de la marquise de Créqui*, mais surtout

---

(1) Tribunal civil de la Seine (1<sup>re</sup> chambre), présidence de M. Perrot.

M. de Courchamps promettait les *Mémoires inédits de Cagliostro*, c'est-à-dire qu'il se plaçait au déclin du dix-huitième siècle dont il connaît si bien les ruelles, et promettait des observations spirituelles sur les philosophes et sur les institutions du temps, comme lorsqu'il a fait radoter Madame de Créquy avec tant de naturel et tant d'esprit contre M. de Malesherbes, contre Jean-Jacques Rousseau et contre Voltaire. Personne, sans doute; ne s'est mépris sur la fidélité de ces pastiches; on y a vu prôner les lettres de cachet, la censure, le bon plaisir appliqué à tout, aux grades de l'armée et aux dignités de l'Eglise, mais on a ri de ces mystifications, parce qu'elles étaient ingénieuses et bien dites. M. de Courchamps promettait dans les *Mémoires de Cagliostro* quelque chose de semblable (1). Il disait avoir les manuscrits originaux de Cagliostro écrits en italien, il les avait traduits en français, et il en tirait d'abord pour la *Presse* deux épisodes, le *Val Funeste* et l'*Histoire de don Benito d'Almusenar*.

Daignez remarquer que sa lettre du 22 mai 1841 affirmait que tout cela était inédit. Sur la foi de la parole écrite par M. de Courchamps, et d'ailleurs sur la foi d'un manuscrit qu'il livrait chargé de ratures, indices du scrupuleux travail qui polit une œuvre nouvelle, la *Presse* publia successivement trois ou quatre feuilletons du *Val Funeste*. Mais tout à coup, et à la date du 15 octobre dernier, le *National* imprime un article dont voici la substance : « Le *Val Funeste* est copié textuellement dans un ouvrage de M. le comte J. Potocki, publié en 1814 sous le titre de : *Dix Journées de la Vie d'Alphonse Van Worden*. » Voici pour le fond. Quant à la forme, le *National* traitait cela de vol grossier, de plagiat effronté, de piraterie impudente. C'était, disait-il, le vol au roman, et la *Presse* était sûrement la seule coupable, car M. de Courchamps était évidemment un personnage en l'air.

Le *Siècle* ne manqua pas de reproduire l'article du *National*. Dans cette position, que fit la *Presse*? Ce n'était pas la première fois que le *National* manquait d'égards et de vérité dans sa polémique; elle crut que l'accusation du *National* n'était qu'une vexation et une avanie; elle fut donc fidèle à M. de Courchamps, et son gérant, M. Dujarier, obligea par huissier le *National* à insérer une réponse qui se terminait ainsi :

« M. le comte de Courchamps qui pour moi n'est pas un *personnage en l'air*, a garanti à la *Presse* l'authenticité de ses manuscrits, et c'est sous cette garantie qu'ils ont été livrés au public. Jusqu'à preuve évidente du

---

(1) « Si l'on a recherché la collaboration de M. de Courchamps, dit M. L. Duval, c'est sous l'influence du succès de madame de Créquy, succès de scandale; et il est évident qu'on attendait de l'auteur quelque *autre polissonnerie spirituelle et surtout inédite*. La cour a excusé la naïveté des termes en faveur de leur grande justesse. Nous sommes pleinement de l'avis de M. Léon Duval: M. le comte de Courchamps était tenu de livrer pour les feuilletons de la *Presse* une *polissonnerie* aussi spirituelle et aussi inédite que possible. Il y avait là une convention morale; il est bien douloureux de voir que M. le comte de Courchamps y ait manqué. »

contraire, je conserverai la conviction qu'en annonçant comme *inédits les Mémoires de Cagliostro*, M. de Courchamps n'a pas pu se rendre coupable d'un *vol si grossier*, d'une *mystification si insultante*, d'une *piraterie si impudente*, dont la *Presse* pourrait être la victime, mais dont, en aucun cas, elle ne consentira à être le complice volontaire. »

Voici comme le *National* se vengea ! il inséra tout ce que la *Presse* voulut, il confessa même que M. de Courchamps n'était pas un personnage en l'air, mais il soutint qu'au bon temps de l'ancien régime que M. de Courchamps aimait tant, pour un vol domestique, c'est à-dire pour quelque chose de semblable à ce que M. de Courchamps venait de se permettre, il aurait été, littéralement parlant, mis en l'air. Puis, pour prouver le plagiat sans réplique, le *National* avertit ses lecteurs qu'ils verraient le même feuilleton imprimé le lendemain dans le *National* et dans la *Presse*. En effet, messieurs, la menace s'est réalisée. Pendant que la *Presse* imprimait avec une loyale confiance le *Val Funeste* sur le manuscrit de M. de Courchamps, le *National* l'imprimait dans la même nuit sur le volume du comte Potocki.

Les lecteurs du *National* et ceux de la *Presse* se sont une fois, cette fois unique, désaltérés à la même source. Après cela, il n'y avait plus d'illusions à conserver, la *Presse* fit faire des recherches par des hommes spéciaux, et elle sut à n'en pas douter qu'en effet un polonais, le comte Potocki, avait publié à Paris, en 1814, et à un très petit nombre d'exemplaires, un ouvrage intitulé : *Dix journées de la Vie d'Alphonse Van Worden*, où les manuscrits vendus à la *Presse* par M. de Courchamps, sous le nom du *Val Funeste*, étaient littéralement copiés, sans autre malice qu'une légion de ratures, semées çà et là pour donner au manuscrit un air de travail à la lampe. Vous pensez bien, messieurs, que la *Presse* rompit sans rémission avec M. de Courchamps, et lui signifia qu'elle allait exiger des réparations publiques. Que répond à cela M. de Courchamps ? La *Gazette de France* lui vient en aide, il paraît dans ce journal une note ainsi conçue :

« La famille et les amis de M. de Courchamps nous prient d'annoncer qu'il est frappé de paralysie et menacé d'apoplexie. »

Messieurs, il se pouvait, à la rigueur, que M. de Courchamps fût réellement atteint d'apoplexie au moment précis où il ne savait que répondre au *National* et où il était encore plus embarrassé avec la *Presse*. Mais cette paralysie qui annulait M. de Courchamps, ne l'empêcha pas cependant de négocier pour empêcher les choses d'aller trop loin, voici ce qu'il écrivait à la même date à M. de Girardin.

15 octobre 1841.

« Si je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, la personne qui nous a mis en rapport pourra vous témoigner de la loyauté de ma conduite habituelle.

« Si M. de Lagrange ou M. de Lamartine étaient ici, ce serait à eux que je m'adresserais pour vous prier et vous supplier, monsieur, d'avoir égard à mon bon droit, à ma loyauté dans toute cette affaire, et même au triste état de ma santé, car la vie ne tient plus à moi que par un fil, et si j'avais à soutenir l'éclat dont m'avait menacé M. Dujarier, je n'y survivrais pas,

en attendant le gain de mon procès en diffamation contre cet *infâme National*.

« Délivrez-moi de la douloureuse contrariété d'avoir à plaider contre journal où des amis communs m'avaient fait accueillir avec tant d'obéissance, et quant à la question d'argent, vous pouvez être assuré que n'y laisserai pas matière à discussion.

« La fièvre ne m'a pas quitté depuis ce matin, monsieur, il ne me reste que la force de signer cette lettre en vous priant d'accueillir ma requête avec bonté. »

Le lendemain, M. Henri de Haut-Villers, neveu de M. de Courchamp écrivait encore à M. Dujarier, et toujours en parlant de congestion cérébrale, il demandait que tout finit par l'insertion d'une note que la *Presse* publierait en ces termes :

« La publication des Mémoires de Cagliostro se trouve interrompue par la maladie de M. de Courchamps. »

Ainsi donc, offre de restituer l'argent! Offre de plaider en diffamation contre cet *infâme National*! Offre d'enterrer le *Val Funeste* sous un prétexte d'apoplexie. Rien de tout cela n'était acceptable, et la *Presse* a dû se dresser à vous, messieurs, pour obtenir justice.

Quelle est la défense de M. de Courchamps? Nous devons croire qu'il consigné ses meilleurs moyens dans ses conclusions; or, voici ce que nous y trouvons.

« J'ai les manuscrits originaux en italien des Mémoires de Cagliostro je les ai traduits en français, je les ai prêtés au comte Pac, magnat polonais, il les a légèrement confiés à je ne sais qui, et c'est ainsi que le *funeste* a été imprimé en 1814 sous le nom de : *Dix journées de la vie d'Alphonse Van Worden*, et l'histoire de don Benito d'Almuserar sous le nom de *Vie d'Avadoro*. Cela constitue une infidélité commise à mon préjudice ce n'est pas moi qui suis le plagiaire, je suis au contraire victime de plagiat. »

Le premier tort de cette défense, et il est capital, c'est que M. de Courchamps en avait imprimé une autre dans la *Quotidienne* du 30 octobre

« Le *National*, disait-il, a prétendu qu'une petite nouvelle, publiée par la *Presse* et composée par moi pendant ma jeunesse, devait avoir pour auteur le comte Potocki, dont on n'avait jamais entendu parler. »

Dans la première version de M. de Courchamps, la nouvelle est de Cagliostro; dans la seconde, elle est de lui; le *National* a donc eu raison lui dire :

J'observe en ce récit quelque petit défaut;  
Vous mentez maintenant ou vous mentiez tantôt.

Ces variations ne peuvent se concilier avec le bon droit. Protégée dans ses stratagèmes de librairie, Protégée dans ses défenses M. de Courchamps est évidemment aux abois; aussi voyez combien de documents l'écrasent. Le scandale dont il a donné l'exemple arrive jusqu'à la retraite de M. Lelewel, l'un des grands et des beaux noms de la Pologne et voici ce que M. Lelewel écrit spontanément au *National*.



Ici l'avocat donne lecture d'une lettre datée de Bruxelles dans laquelle M. Lelewel donne des détails intéressants sur M. le comte Potocki et les nombreux ouvrages qu'il a publiés, et notamment sur la publication qu'il fit des *Dix Journées de la vie d'Alphonse Van Worden* (1).

Vous voyez maintenant, continue M<sup>e</sup> Duval, pourquoï M. de Courchamps avait parlé du comte Pac, il lui fallait un comte polonais dont le nom com-

(1) Feu Klaproth, qui avait connu particulièrement le comte J. Potocki, a publié, en 1829, un ouvrage de cet écrivain très célèbre en Pologne et en Russie. C'est le « Voyage dans les steps d'Astracan et du Caucase, histoire primitive des peuples qui ont habité antérieurement ces contrées; nouveau péripèle du Pont-Euxin, avec des notes et des tables par M. J. Klaproth. » (Paris, Merlin, 2 vol. in-8.) Dans la préface du premier volume, Klaproth donne sur le comte J. Potocki (mort le 16 décembre 1816, âgé de 55 ans), une notice biographique et bibliographique très exacte et très détaillée. On y lit à la page xvi :

« Outre ces ouvrages savants, le comte Jean Potocki a aussi écrit un roman très intéressant, dont seulement des parties ont été publiées. Il a pour sujet les aventures d'un gentilhomme espagnol descendant de la maison de Gomelez, et, par conséquent, d'extraction maure. L'auteur dépeint parfaitement dans cet ouvrage les mœurs des Espagnols, des Musulmans et des Siciliens; les caractères y sont tracés avec une grande vérité : en un mot, c'est un des livres les plus attrayants qu'on ait jamais écrits. Malheureusement il n'en existe que quelques copies manuscrites. Celle qui fut envoyée à Paris, pour y être publiée, est restée entre les mains de la personne chargée de la revoir avant l'impression. Il faut espérer qu'une des cinq que je connais en Russie et en Pologne, verra tôt ou tard le jour, car c'est un livre qui, de même que *don Quixote* et *Gil Blas*, ne vieillira jamais. Le premier fragment, publié à Saint-Pétersbourg en 1804, porte ce titre : *Manuscrit trouvé à Saragosse*. Il a été reproduit divisé en deux épisodes, qui ont paru, à Paris, chez M. Gide fils, sous le titre de : *Avadoro, histoire espagnole*, par M. L. C. J. P. 1813, 4 vol. in-12, et *SIX JOURNÉES DE LA VIE D'ALPHONSE VAN WORDEN*. Paris, 1814, 3 vol. in-12. »

Voilà du positif si jamais il en fut. Observez que la publication faite à St-Pétersbourg date de 1804, et que M. de Courchamps, selon sa propre version, ne communiqua ses manuscrits au comte de Pac qu'en 1810. Mais, qui est cette personne que Potocki avait chargée de revoir son ouvrage avant l'impression, et entre les mains de laquelle le manuscrit est demeuré? Klaproth, par égard pour elle, ne la nomme pas : c'est dommage! Mais M. de Courchamps, qui, nous le savons, a beaucoup connu Klaproth, pourrait peut-être suppléer au silence de l'orientaliste défunt? Cependant nous ne voulons pas trop insister sur ce point, et nous imiterons la discrétion de Klaproth; car, enfin, cette personne est peut-être Cagliostro, et nous ne voudrions pas mettre le traducteur de cet illustre charlatan dans une position fautive, par rapport à son auteur.

*Note du National.*

mençât par un P., attendu que le livre de 1814 a été imprimé sans autre indication d'auteur que L. C. J. P. M. Lelewel nous apprend que c'est Potocki; M. de Courchamps avait dit, à tout hasard, le comte Pac, et le *National* a dit assez brutalement, mais avec pas mal de vérité, que M. de Courchamps voulait peut-être dire le comte Puff. Est-il nécessaire d'ajouter que M. Lelewel a raison, et que sa lettre si calme, si explicite et si convaincue, met la vérité à une hauteur où M. de Courchamps n'y peut plus atteindre d'aucune sorte.

Au reste, de toutes parts les honnêtes gens sont venus en aide à la *Presse*. Une main que je voudrais aussi noblement remercier qu'elle le mérite, m'a transmis un exemplaire de l'ouvrage in-4° publié par Potocki à Saint-Petersbourg, de ce livre dont la pagination est mise en chiffres au bas des pages, et cet exemplaire précieux est celui que le comte Potocki lui-même a donné au général Senovert. Voici, messieurs, cet in-4°, vous y remarquerez ce témoignage d'authenticité que le nom du comte Potocki est écrit en toutes lettres au dos du volume, que la première page est écrite de la main du comte Potocki lui-même, et qu'il a tracé en tête un dessin qui, par parenthèse, est d'un très bon style, le tout pour donner plus de prix à l'exemplaire dont il faisait présent à son ami. Ainsi toutes les indications données par M. Lelewel, déjà si imposantes par l'autorité de ce personnage illustre, sont confirmées par mon in-4°.

M. Léon Duval met sous les yeux des juges un trésor bibliographique d'une grande valeur : c'est un exemplaire du *Manuscrit trouvé à Saragosse* (2), donné par l'auteur à l'un de ses amis. Le nom de Potocki est au dos du volume, et à l'ouverture du livre, on trouve une immense page, pliée comme une carte géographique, reproduisant le début de l'ouvrage, de la main du comte polonais, avec un charnant croquis à la plume. (Saint-Petersbourg, 1804.)

La duperie ourdie par M. de Courchamps est, ce me semble, amenée à l'évidence d'un flagrant délit.

Il faut que la réparation soit exemplaire. La *Presse* tient à honneur de livrer à ses lecteurs les nouveautés les plus piquantes et les œuvres les plus fraîches. Les écrivains les plus brillants, les plumes les plus enviées, elle en acquiert les feuillets à tout prix. Elle a payé 3,000 fr. à M. de Balzac pour les sept feuillets du *Curé de Campagne*; 2,000 fr. à M. Eugène Scribe pour les six feuillets de *Judith*; 1,000 fr. à M. de Lamartine pour un seul feuillet; 7,000 fr. à M. Eugène Sue pour *Mathilde*. La déception que M. de Courchamps s'est permise fait tache, et il faut que cette tache soit lavée.

M<sup>e</sup> Berryer. — M. le comte de Courchamps est, messieurs, un homme très avancé en âge et qui est extrêmement infirme, il a fait d'immenses recherches, et comme il a beaucoup d'esprit, qu'il se distingue autant par

---

(1) Titre sous lequel *Alphonse van Worden* avait été publié à Saint-Petersbourg avant de paraître à Paris. L'édition de Saint-Petersbourg (un volume in-4) a cela de curieux que la pagination est au bas des pages.

le caractère original et pittoresque que par la variété de son style, il a composé des ouvrages qui ont eu un certain succès; celui qui sans contredit en a eu le plus et qui le méritait, est l'ouvrage en sept volumes qu'il a publié sous le titre de *Mémoires de la marquise de Créquy*. Personne assurément n'a cru que ce fussent réellement les Mémoires de la marquise de Créquy, mais on savait que M. de Courchamps, qui a autant vécu dans le siècle passé que dans celui-ci, qui avait été lié avec la marquise, qui avait même été emprisonné avec elle, avait pu apprendre soit d'elle, soit des personnes qui l'entouraient, une foule de détails intéressants qu'il savait encore rendre plus piquants par ce style vif qui lui est habituel, et par le cachet particulier qu'il savait donner à ses écrits, au point qu'en le lisant on croyait en effet entendre parler une grande dame de ce temps. Son ouvrage eut un succès complet.

On est venu le trouver de la part de la direction de la *Presse*, on lui a demandé s'il n'avait pas dans ses cartons quelques-unes de ces vieilleries qui plaisent au public. M. de Courchamps, comme je le disais au tribunal, a beaucoup travaillé. Il a une foule de manuscrits entassés depuis quarante ans dans des malles qu'il a emportées avec lui aux *Néothermes*, où il est maintenant et où l'on est venu le trouver.

Il a dit qu'ayant personnellement connu le comte Cagliostro et plusieurs personnes qui avaient vécu avec lui, il avait pu réunir un assez grand nombre de matériaux avec lesquels il avait composé un ouvrage de sept à huit volumes qui était resté inédit. M. de Courchamps, messieurs, a en effet chez lui quarante ou cinquante cahiers pareils à ceux que je représente au Tribunal et qui passeront sous ses yeux.

Au milieu de cet ouvrage se trouvent deux morceaux qui pouvaient être détachés, comme on a détaché de ses Mémoires de la marquise de Créquy l'épisode du *Vicomte de Letorières* dont on a fait une pièce qui se joue en ce moment, et comme on lui a également emprunté le fragment relatif à la *Comtesse d'Egmont*; il les a donc détachés et les a offerts à la Presse en attendant qu'il pût mettre la dernière main à l'ouvrage entier.

Mais ce ne sont pas les seuls morceaux qu'il offrait au directeur de la *Presse*. Voici la lettre qu'il lui écrivait, elle contient l'indication de huit ou dix œuvres différentes.

M<sup>e</sup> Berryer donne lecture de cette lettre et continue ainsi : Vous voyez, messieurs, d'après les termes de cette lettre, qu'il offrait un grand nombre d'œuvres différentes, non comme complètement inédites quant aux détails, mais comme étant le résultat de ses travaux et de ses recherches, et qu'il avait dès lors le droit de publier comme étant de lui. Avant d'arriver à ceux qui font l'objet spécial du procès, je dois dire un mot sur la question d'argent. Il est très vrai que de Courchamps, qui devait recevoir 100 fr. par chaque feuillet, a reçu d'avance une somme de 1,400 fr., mais ce paiement anticipé n'a pas été demandé par lui, c'est M. Dujarier qui l'a offert. Voici une lettre de M. Dujarier qui ne peut laisser aucun doute à cet égard. Quant au remboursement, il n'y aura pas de difficulté; M. de Courchamps a fait des offres réelles, et la somme est déposée à la dispo-

sition de nos adversaires. Il faut donc complètement écarter la question d'argent.

Arrivons au fond du procès. M. Dujarier prétend que M. de Courchamp lui a promis des feuillets complètement inédits. C'est inexact, voyez termes mêmes de la lettre qu'on invoque. M. de Courchamp a seulement dit que ces épisodes étaient extraits des Mémoires inédits de Cagliostro il ne parlait donc que de l'ensemble de l'ouvrage.

Ainsi il est très vrai que, s'adressant à ses lecteurs, la *Presse* avait dans son numéro du 24 mai 1840, qu'elle allait faire paraître des feuillets complètement inédits sur la marquise de Créquy, etc.; mais elle vait fort bien à quoi s'en tenir à cet égard. Voici la copie sur laquelle l'expression a eu lieu, et qui a été rendue à M. de Courchamp. Eh bien, chacune des pages manuscrites se trouvent collés des feuillets ent imprimés, et ce n'est pas tout, à la suite se trouve annexée une brochure entière et encore intacte sur M. Charles de Créquy.

Quant au feuilleton du *Val funeste*, on abuse d'un mot, qui s'applique non à l'épisode, mais à l'ensemble des Mémoires de Cagliostro, ouvrage inédit, qui doit avoir huit volumes, et dont on a seulement extrait vingt pages pour composer le feuilleton. M. de Courchamp a donc tenu qu'il avait promis, et le directeur de la *Presse* savait fort bien que ce M. de Courchamp remettait n'était pas en entier et complètement inédit.

Arrivons au second point, qui est le plus important pour M. de Courchamp. Est-il vrai, comme on l'a dit, que le *Val funeste*, qu'il a donné comme étant de lui, ne soit qu'un plagiat, et la simple reproduction d'un ouvrage publié en 1814? La publication de 1814 a-t-elle été empruntée contrairement aux matériaux réunis et arrangés par M. de Courchamp? Nous apportons au tribunal des manuscrits évidemment fort vieux; mais il est fort difficile, quelque vieux que soit le papier, quelque ancienne que soit l'écriture, de décider, par la simple inspection de ces manuscrits s'ils sont ou non antérieurs à 1814. Mais nous allons en trouver la preuve dans la comparaison même du texte.

Voici la copie, elle est fort ancienne et n'est pas de la main de M. de Courchamp; c'est donc une mise au net qu'il a fait faire par un écrivain mais il y a ensuite fait des corrections. J'entends bien que si ces corrections sont des changements apportés au texte imprimé, on va dire que n'était qu'un déguisement imaginé après coup, soit; mais si c'est la copie première qui diffère du texte imprimé, et qui avait les passages corrigés qui se retrouvent dans le livre, on arrive à cette conséquence que le manuscrit corrigé existait avant le livre, et que c'est sur lui qu'il a été imprimé. Les pièces passeront devant les yeux du Tribunal, qui pourra se convaincre; mais je dois en signaler un exemple.

Parmi les papiers saisis chez lui, dont quelques-uns sont de son écriture et signés de lui, M. de Courchamp a retrouvé un ancien feuillet qui fait partie des matériaux sur lesquels il a travaillé; il est en italien, l'une des phrases est ainsi conçue : *Banditi che avevano la più cattiva fama, se dice che mangiavano i viatori*. Le premier manuscrit de M. de Courchamp reproduit la traduction fidèle : « Des bandits de la plus mauvaise réputation

tion, qui passaient pour manger les voyageurs. » M. de Courchamps, pensant qu'il n'y avait pas besoin de dire que des bandits ont une mauvaise réputation, supprima ces deux derniers mots, laissant seulement : « Qui passaient pour manger les voyageurs. » C'est cette dernière rédaction qui se trouve dans l'ouvrage imprimé en 1814 ; parce qu'en effet, c'est sur le manuscrit corrigé de M. de Courchamps que l'impression de 1814 avait eu lieu ; c'était un ouvrage de sa jeunesse qui contenait un assez grand nombre de documents curieux : il le donna en communication à plusieurs personnes, et c'est à la suite de ces communications que les fragments dont il s'agit furent livrés à la publicité ; mais il n'en reste pas moins avéré que l'œuvre première est de lui.

Après les répliques de MM<sup>es</sup> Duval et Berryer, M. l'avocat du roi Ternaux prend la parole. Il commence par écarter du procès la question de savoir si M. de Courchamps est ou non l'auteur des fragments qu'il avait remis au journal la *Presse*, et qui déjà avaient été publiés en 1814. Nous admettons qu'il est possible que M. de Courchamps ait fait un travail sur Cagliostro, et qu'une partie de son travail ait paru sous le nom d'un autre ; nous faisons à M. de Courchamps la concession la plus large possible à cet égard ; il restera toujours que, d'après les termes et l'esprit des traités qu'il a faits avec le directeur de la *Presse*, il avait promis des ouvrages inédits, et que ces fragments ne le sont pas. Sans doute on comprend que, dans un grand travail, M. de Courchamps eût pu être amené à faire des citations, et que, s'il n'eût emprunté que quelques fragments aux historiens de l'époque, il aurait suffisamment satisfait à son engagement ; mais ce ne sont pas seulement quelques fragments, ce sont des feuilletons entiers qui avaient été publiés ; et certainement le directeur de la *Presse* n'aurait jamais consenti à les payer 100 fr. chacun, s'il avait su qu'ils avaient déjà été livrés à la publicité, et qu'ils étaient même tombés dans le domaine public, puisqu'ils avaient paru sans nom d'auteur. Quant à M. de Courchamps, on ne peut pas admettre son excuse de bonne foi ; c'est sciemment qu'il a agi ainsi. Lui qui s'est livré à tant de recherches, ne pouvait pas ignorer cette publication ; il suffit, d'ailleurs, d'invoquer ses propres paroles, puisqu'il prétend s'en être plaint il y a cinq ou six ans.

Nous le disons donc à regret, mais nous le disons parce que c'est la vérité, M. de Courchamps a agi dans cette affaire avec mauvaise foi et déloyauté ; nous pensons donc que le tribunal doit se montrer sévère dans les motifs et dans le dispositif du jugement ; on a demandé 25,000 fr. de dommages-intérêts, cette somme est exagérée, mais nous estimons qu'il y aurait lieu à le condamner par corps à 10,000 fr.

Les dix écus à Marton la lesée  
Sont dus de droit et pour ses œufs cassés.

*Droit*, 5 février 1842.

CAILLEUX (Alphonse de), directeur du Musée royal, membre de l'Institut, académie des beaux-arts [CAILLOUX, fils d'un ma-

raîcher du faubourg du Temple. [Pour la liste de ses ouvrages voyez le tome XI de la France Littéraire à *Cailleux*]. [883]

CAILLOT-DUVAL, *aut. supp.* [le comte Alph. FORTIA DI PILES].

Correspondance philosophique de —, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une Société de littérateurs français. Nancy et Paris, 1795, in-8. [884]

CALIANTHE (le pasteur), *ps.* [Raoul CALLIER].

Infidèles (les) fidèles, fable boscaillère de l'invention du —. Paris 1613, in-12. [885]

CALMELS (Jules), *ps.* [CLAVEL, auteur sous ce pseudonyme d'articles dans des journaux].

CALMET (dom Augustin), *apocr.* [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse].

Commentaires apostoliques et théologiques sur les saintes prophéties de l'auteur sacré de Barbe-Bleue. Précédés d'un Avant-propos de l'évêque Dupuis (lisez du Puy, autre masque de Frédéric II) Cologne, Pierre Marteau (Sans-Souci), sans date, in-8 de 60 pages [886]

Ces commentaires finissent par ces mots : signé dom Calmet.

Frédéric ayant eu occasion de voir les commentaires du bénédictin Calmet sur l'ancien et le nouveau Testament, avait été effrayé des longueurs de ses dissertations sur les grands et les petits prophètes ; il pensa, comme Turgot, lors de la censure de Bélisaire par la Sorbonne, que le meilleur moyen d'en faire sentir le ridicule, c'était de composer, sur un ouvrage bien absurde, un commentaire dans le goût de ceux de dom Calmet. Il alla donc prendre dans Perrault le conte de Barbe-Bleue, et en fit le sujet d'une grave élucubration théologique.

Thiébaud, dans ses « Souvenirs, » (Paris, 1804, 5 vol. in-8°, tome I<sup>er</sup> pages 116-18), avoue qu'il a mis la main au commentaire sacré sur le conte de Barbe-Bleue.

P. R. A.-1

Cette facétie est intitulée : Commentaire théologique de dom Calmet sur Barbe-Bleue, dans le quatrième volume des Œuvres primitives de Frédéric II, Amsterdam, 1790, in-8° : elle ne se trouve pas dans ces Œuvres primitives de l'édition de Berlin, 1789. •

CALMET (dom Augustin), *trad. supp.* [VOLTAIRE].

Taureau (le) blanc, traduit du syriaque par —. 1774. in-4<sup>o</sup> 1776, in-8. [887]

Le Taureau Blanc, écrit par Voltaire en 1775 (voy. sa Lettre à La Harpe)

du 20 septembre), circulait encore en manuscrit en février 1774. M. Beuchot en a vu six éditions de la même année : trois sont sans nom d'auteur, une porte celui de M. Mamaki ; deux celui de dom Calmet. Les dernières présentent quelques légères différences.

Ce petit ouvrage a été réimprimé parmi les Romans de Voltaire.

**CALYBARIAT** (le docteur], de Saint-Flour, *ps.* (1) [Gabriel PEIGNOT].

Histoire morale, civile, politique et littéraire du charivari, depuis son origine, vers le quatorzième siècle, par le docteur Calybariat, de Saint-Flour ; suivie du Complément de l'Histoire des charivaris, jusqu'à l'an de grâce 1833, par Eloi-Christophe Bassinet, sous-maître à l'école primaire de Saint-Flour, et aide-chantre à la cathédrale (autre masque de M. Peignot). Paris, de l'imprimerie de Crapelet. — Delaunay, 1833, in-8, 5 fr. [888]

L'Histoire ancienne et moderne a fourni un grand nombre de renseignements et d'anecdotes historiques très-curieuses sur ce sujet facétieux.

**CAMILLE**, *ps.* (2) [... PILLET], aut. dram.

Avec M. *Scribe* : le Mauvais Sujet, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Pollet ; Barba, 1825, in-8, 1 fr. 50 c. [889]

**CAMILLE**, *ps.* (3) [Edouard LAFARGUE], aut. dram.

I. Avec M. *Ph. Dumanoir* (et M. *Solar*) : Une Fille d'Eve, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [890]

II. Avec M. *Dumanoir* : Discrétion, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1835, in-8 de 28 pag., 2 fr., ou in-8 de 16 pag., 30 c. [891]

**CAMPAGNARD** (UN), *ps.* [l'abbé BRUN].

Motion d' — sur la déclaration des droits. 1790, in-8. [892]

(1) Nos *Auteurs déguisés* ont fait connaître le nom du savant respectable qui s'était caché sous ce nom. Nos continuateurs n'ont pas su l'y voir.

(2) Article omis dans la Littérature française contemporaine, quoique ce nom figure dans les tables de la Bibliographie de la France, uniques sources des connaissances bibliographiques de nos continuateurs.

(3) Même observation que pour l'article précédent.

**CAMPANUS** (Joannes), *ps.* [le P. Jeau ROUSSELET, de la comp. de Jésus].

Francisci à Fonte [*Stephani Bineti*, jesuitae], è gallico latinae factae, vindiciae privilegiorum et gratiarum, quibus in ecclesiastica hierarchia privilegiari et religiosi legitime utentur: ex S. S. Concilii, Patribus, etc. desumptae. Herbipoli, 1626, in-12. [893]

**CAMPEGGIUS**, *ps.* [Symph. CAMPERIUS].

Monarchiâ (de) Gallorum campi aurei, ac de Triplici imperio, videlicet, Romano, Gallico, Germanico, etc. Lugduni, 1537, in-fol. [894]

V. le n° 897.

**CAMPENON** (Fr.-Nic.-Vincent), *apocr.* [Jean-Émile MARTIN, ancien professeur de mathématiques et de physique au collège de Juilly].

I. Notice sur la vie et les ouvrages du comte de Tressan. — Imprimée en tête d'une édition de ses Œuvres, publiée par Campenon. (Paris, 1823, 10 vol. in-8.) [895]

II. Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Georges III, jusqu'à la conclusion de la paix de 1783. Traduite de l'anglais de *J. Adolphus*, par M. D\*\*\* [*Després, Campenon et Mennechet.*] Paris, Janet et Cotelte, 1822, 4 vol. in-8. [896]

La part de traduction attribuée à Campenon, c'est-à-dire la moitié, est due à M. J. E. Martin (1).

**CAMPESE** (le seigneur), *ps.* [Symphorien CAMPIER.]

Histoire des antiquités de la ville de Lyon : ensemble de la hiérarchie de l'Eglise de Lyon, extrait de la description du — par le sieur de La Faverge [par Campier lui-même] revu et corrigé par M. *Léonard de La Ville*. Lyon, 1548, et 1574, in-8. [897]

Voy. le n° 984.

Léonard de La Ville n'est pas un nom imaginaire, comme le dit Nicéron dans l'article de Champier. Voy. l'article de La Ville dans la « Bibliothèque de Bourgogne. »

A. A. B—R.

---

(1) Ces deux particularités littéraires n'ont pu, bien entendu, être signalées par nos continuateurs : M. Beuchot n'en a point parlé.



**CAMPOLINI** (Fabricio), Veronais, *aut. sup.* [LA MOTHE LE VAYER.]

Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouvent entre de certaines nations, singulièrement entre la française et l'espagnole, traduit de l'italien. Paris, 1636, in-8. [898]

Ouvrage de la composition de La Mothe Le Vayer.

**CANDIDALMA** (le centenaire), *ps.*

Jésuitisme (le) en action et mis à nu, ou l'Évangile vengé, poème divisé en XVI chants, avec des notes du vieillard de la Croix-Rousse. Par — . Lyon, Ayné, Targe, etc.; et Paris, Ladvocat, Audin, 1826, in-8, 6 fr., et avec 8 fig. lithogr., 16 fr. [899]

Ce volume a été publié en 16 livraisons.

**CANDIDE**, *ps.* [Louis-Pierre LE HOC].

Avis sur l'inoculation de la petite vérole. Octobre 1763, in-12. [900]

Réimprimé en 116 pages, sous le titre d'*Inoculation renvoyée à Londres.*

**CANDIDUS** (Pantaleo), Austriaco pastore et superint., *ps.* [Pantaleone WEISE, vel WEISS.]

I. Annales seu tabulae chronologicae, etc. Argentinae, 1602, in-4. [901]

II. CL Fabulae carminibus explicatae à — . Francofurti, 1604, in-12. [902]

III. Belgicarum rerum epitome, à temporibus Carlomanni usque ad annum 1605. Francofurti, 1606, in-4. [903]

Pantaléon Weiss, né le 7 octobre 1540, mourut à Zweybrücken (Deux-Ponts), le 3 octobre 1608. Il est auteur de fables en vers de différentes mesures. Gruter les a insérées dans la deuxième partie de ses « *Deliciae poetarum germanorum.* » M. le comte François de Neufchâteau cite plusieurs fois cet auteur dans son très curieux Recueil de Fables et Contes en vers. Paris, Didot aîné, 1815, 2 vol. in-12.

A. A. B—R.

**CANDIDUS** (Aegidius), *ps.* [Gilles de WITTE.]

Quaerella Egidii Candidi Presbiteri, etc. Pastoris et Decani adversus quosdam viros à Facultate Theologica Lovaniensi. 1685, in-4 de 8 pag. [904]

Voy. plus loin l'article E. D. W.

**CANDIDUS (Liberius), ps. (HENRICO A SANCTO IGNATIO, carmelit.).**

I. *Tuba magna, mirum clangens sonum ad Clementem XI, Imperatorem, Reges, etc. de necessitate reformandi Societatem Jesu. Argentinae (Ultrajecti), 1712, in-12; 1717, 2 vol. in-12. [905]*

II. *Tuba altera ad Papam Clementem XI, de necessitate reformandi Societatem Jesu. Argentinae, 1714, in-12. [906]*

**CANGROSSE DE PLANTADE, ps. [J.-Fr.-Jacq. COBSANGE DE LA PLANTE].**

I. *Deux Années de souffrances, ou Histoire de la famille Blanc-coff, roman historique, trad. de l'allemand, d'Aug. Lafontaine. Paris, Laurens aîné, 1817, 4 vol. in-12, 10 fr. [907]*

Traduction supposée. On ne reconnaît nullement dans cet ouvrage le style ni le genre du fécond romancier allemand.

II. *Châteaux (les) et les Chaumières, ou le Bienfait de la reconnaissance; par l'auteur de Deux Années de souffrances. Paris, Corbet, 1820, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [908]*

**CANOURGUES (le vicomte de), ps. [Charles EXPILLY], auteur de plusieurs feuillets imprimés dans divers journaux sous ce nom d'emprunt.**

**CANTOR (Joan.), presbiter., ps. [Gilles de WITTE].**

I. *Refutatio conclusionum Theologico-Practicarum E. D. Martini Steyaert, etc. de Administratione Sacramenti Pœnitentiae. 9 octobris anni 1687, in Baiorum Collegio defensorum. 1687, in-4 de 15 pag. [909]*

II. *Antidotum ad Articulos binos Thesium Historico-Theologicarum F. Bonaventuræ Van den Dycke prætensè erutarum è Doctrina S. Joannis de Capistrano, præparatum, per Joan. Cantorem. 1691, in-4 de 8 pag. [910]*

**CAPITAINE, trad. ps. [..... MULLER].**

*Quatre (les) parties du jour, poème par M. Zacharie, traduit de l'allemand. Paris, Musier, 1769, in-8. [911]*

Le traducteur s'est masqué, au bas de son épître dédicatoire, sous le nom de Capitaine.

**CAPORAL DE GRENADIERS (UN)**, *aut. dég.* [DELAFONTAINE].  
Mémoires d' —, ou le Prisonnier de l'île de Cabrera. Paris, l'Auteur; Mongie aîné, etc., 1828, 2 vol. in-12, 4 fr. 50 c. [912]

**CARACCIOLI** (le marquis de), ambassadeur de Naples en France, *apocr.* [le comte de GRIMOARD].

Lettre du — à M. d'Alembert (publiée avec quelques additions par *Daudet de Jossan*). Londres, 1781, in-4 et in-8. [913]

Réimprimés dans le *Recueil des pièces pour et contre M. Necker*, 1781, in-8, t. 3.

Les ennemis de Necker profitèrent du moment où le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, quitta Paris, pour publier cette satire pseudonyme. Personne ne la crut de celui dont elle portait le nom. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (t. 17, 25 mai) et la *Correspondance secrète de Métra*, (t. 11, édition de 1788, p. 299) nous apprennent qu'on l'attribuait à Beaumarchais. Cette conjecture ne s'est pas vérifiée; car l'intime ami de Beaumarchais, Gudin, n'eût pas manqué de faire insérer cette pièce dans la collection des Œuvres de l'auteur de Figaro, publiée par le libraire Léopold Collin. Le comte de Grimoard, dans les entretiens littéraires que j'ai eus avec lui, m'a avoué qu'il était l'auteur de la Lettre du marquis de Caraccioli, et qu'elle avait été publiée avec quelques additions par le fameux Daudet de Jossan.

En 1821, M. de la Rue, archiviste du royaume, a fait réimprimer dans son *Histoire du 18 brumaire* la Lettre du marquis de Caraccioli, sans donner aucun détail sur ce morceau. Les journaux les plus répandus, entre autres le *Moniteur* et le *Journal des Débats*, ont loué cette pièce comme un petit chef-d'œuvre et comme l'ouvrage de celui dont elle portait le nom.

A. A. B.—R.

**CARASI**, *ps.* [V. BARON, père du libraire de Lyon de ce nom].

Ordre (l') de Malte dévoilé, ou Voyage de Malte : avec des Observations historiques, philosophiques et critiques sur l'état de l'ordre des chevaliers de Malte et leurs mœurs; sur la nature, les productions de l'île; la religion et les mœurs de ses habitants. Sans lieu d'impression (Lyon), 1790, 2 part. in-12 de 182 et 276 pag. [914]

Cet ouvrage dont on ne trouve plus d'exemplaires dans le commerce, tient du roman et de l'histoire : il fait un portrait de l'île de Malte qui n'est rien moins que flatté. La conclusion est que l'institution des chevaliers doit être entièrement détruite.

**CARDELLI**, ancien chef d'office du duc de \*\*\*, *ps.* (1) [Henri DUVAL, ancien secrétaire de M. de Las Cases].

(1) C'est encore un pseudonyme que nos continuateurs n'ont pas connu. Y a-

I. Manuel du limonadier, du confiseur et du distillateur. Paris, Roret et Roussel, 1822, in-18, 2 fr. 50 c. [915]

Ce petit ouvrage a été réimprimé en 1825, 1825, 1827 et 1830, avec des changements et additions. Depuis il a reparu sous le titre suivant :

Manuel (nouveau) du limonadier, du glacier, du chocolatier et du confiseur, contenant, etc. ; par MM. Cardelli, Lionnet-Clemandot, Julia de Fontenelle. Nouv. édit. Paris, Roret, 1839, in-18, 2 fr. 50 c. — Réimpr. en 1844. [916]

II. Manuel du cuisinier et de la cuisinière, à l'usage de la ville et de la campagne ; contenant, etc. précédé d'un traité sur la dissection des viandes, suivi de la manière de conserver les substances alimentaires, et d'un traité sur les vins. Paris, Roret, 1822, in-18. — VI<sup>e</sup> édition, augmentée des méthodes à suivre pour bien préparer et servir le café, ouvrir les huitres, etc. Paris, Roret, 1828, in-18 avec 6 planches, 2 fr. 50 c. [917]

Réimprimé de nouveau en 1829, 1851, 1857 et 1842. Les deux dernières éditions portent pour titre *Nouveau Manuel complet*, etc.

III. Manuel de la jeune femme, contenant tout ce qu'il est utile de savoir pour diriger avec ordre, agrément et économie, l'intérieur d'un ménage. Paris, Charles-Béchet, 1825, in-18 avec une figure, 3 fr. [918]

IV. Manuel (nouveau) complet des gourmands, ou l'Art de faire les honneurs de sa table. Paris, Roret, 1842, in-18, avec 4 planches, 3 fr. [919]

CARDON, *pseud.* [l'abbé H. CONGNET], auteur d'articles dans la Gazette de Picardie.

CARÈME, artiste culinaire, plus habile comme chef de cuisine que comme écrivain. Il eut M. Charles-Frédéric-Alfred FAYOT pour rédacteur habituel des ouvrages qui ont paru sous son nom (1). (Pour

t-il du surprenant à cela ? Mais notre brochure des *Auteurs déguisés* le leur avait pourtant révélé !

(1) Particularité que les continuateurs de « la Littérature française contemporaine » ont ignorée, car ils n'en disent pas un mot à l'article de Carême. Nos *Auteurs déguisés* existaient pourtant. M. Fayot n'est pas le seul qui ait fait de

la liste de ses ouvrages, voy. l'article *Carême* du tome XI de la *France littéraire*).

Carême attachait une grande importance à laisser après lui une réputation d'écrivain. Aussi par disposition testamentaire fit-il un legs à la Bibliothèque royale pour que son nom lui survécût dans cet établissement littéraire. Ce legs se composait-il d'une collection superbement reliée des ouvrages qui portent son nom? non... mais bien d'un de ces objets en carton qui lui servaient pour les décorations de tables à manger. L'administration l'a fait déposer avec une soigneuse précaution... dans l'un des combles de l'établissement.

CARION (Jean), *ps.* [Ph. MELANCHTON].

Chronique et Histoire universelle dressée premièrement par *Jean Carion*, augmentée par *Ph. Melanchton* et *G. Peucer*, traduite en français par *S. G. S. (Simon Goulart, Senlisien)*. Genève, 1580, in-8. — Seconde édition, augmentée. Genève, 1595, 2 vol. in-8. [920]

CARLIN, *nom de théâtre* [Ch.-Ant. BERTINAZZI], célèbre comédien italien.

Métamorphoses (nouvelles) d'Arlequin, comédie en cinq actes. Paris, 1763, in-8. [921]

Une Correspondance de Bertinazzi avec Clément XIV, a été publiée en 1827. Cette Correspondance est apocryphe, et a pour auteur M. H. de Latouche, connu par plusieurs ouvrages piquants.

CARLOWITZ (la baronne de), *aut. dég.* [Mme DUTERTRE, née baronne de CARLOWITZ (1)]. (Pour la liste de ses ouvrages voy. le tome XI de la *France littér.*, article *Carlowitz*.)

CARMÉLITE (UNE), *aut. supp.* [l'abbé DUGUET, alors de l'Oratoire].

Lettre d' — à une personne engagée dans l'hérésie, avec les motifs de la conversion de Mme la duchesse d'York. Paris, Roulland, 1684, in-12. [922]

C'est cette lettre qui fit dire au grand Bossuet : « Il y a bien de la théologie sous la robe de cette religieuse. »

la littérature de cuisine. MM. H. Duval (voy. le n° 917), de Courchamps, le biographe de Cagliostro et de la marquise de Créquy que vous connaissez, a aussi fait une *Néo Physiologie du goût*; plusieurs autres que nous citerons dans notre table ont fait de la culino-littérature.

(1) Petit renseignement ignoré de nos continuateurs.

CAROLIS (le comte), *ps.* [le comte Charles PASERO DE CORNELIANO].

Œuvres (ses). (Marseille, Mossy), vers 1816, in-8. [923]

Cet ouvrage a été envoyé à la Bibliothèque du Roi, au commencement de l'année 1817 : mais l'ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris reçut l'ordre de retirer tous les exemplaires ; ce qui a été exécuté. On croit l'édition entière déposée au ministère des affaires étrangères à Turin. Le volume contient :

- 1<sup>o</sup> Alceste, ou le Misanthrope ;
- 2<sup>o</sup> Essai sur le droit public ;
- 3<sup>o</sup> Essai sur l'étude de l'Histoire ;
- 4<sup>o</sup> Essai sur la constitution politique et civile du Piémont ;
- 5<sup>o</sup> Essai sur la vérité du Christianisme ;
- 6<sup>o</sup> Essai sur l'étude de la métaphysique ;
- 7<sup>o</sup> Essai sur la théorie des mathématiques.

Voyez des détails sur quelques-uns de ces opuscules dans la brochure du même auteur, intitulée : *Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne*, sec. édit. Paris, 1821, in-8, p. 1 et 2. A. A. B.—2

CAROLUS 1<sup>us</sup>, rex Angliae, *apocr.* [le docteur Jean GAUDEN, évêque d'Exeter].

Εἰχὼν Βασιλική, sive Imago regis Caroli in illis suis ærumnis et solitudine. Hagæ Comitum, 1649, in-18. [924]

*Eikôn Basilikê*. Le pourtrait du Roi de la Grand'Bretagne, fait de sa propre main durant sa solitude et ses souffrances (composé par le docteur GAUDEN, évêque d'Exeter) ; revu, corrigé et augmenté de nouveau. Paris, Louis Vendosme, 1649, petit in-12.

Cette traduction est celle que Bayle cite à l'article *Milton*. On voit que l'édition n'est pas la première. Le sieur PORRÉE, traducteur, a signé son épître dédicatoire à Charles II. On trouve ensuite un *avis au lecteur chrétien* de 51 pages.

L'édition originale de cette traduction me paraît être celle qui a pour titre : *Eikôn Basilikê*, ou Portrait royal de sa majesté de la Grande-Bretagne dans ses souffrances et ses solitudes, contenant ses méditations sacrées, prières, derniers propos, conférences de Neufchastel avec Henderson touchant le gouvernement de l'Église anglicane, et quelques autres pièces non encore mises en lumières. *Imprimées à La Haye l'an 1649*, petit in-12. L'épître dédicatoire à Charles II est datée de l'utopie des Trinobantes, septembre 1649, et signée *Philanax*. On trouve ensuite des vers sur le *portrait royal*. Vient après une seconde épître dédicatoire au comte de Bristol, signée D. C. L'*avis au lecteur* n'a que neuf pages et demie.

Le volume est terminé par des poésies du sieur D. C., qui ont pour titre : *Métamorphoses des îles Fortunées, à la Reine douairière de la Grande-Bretagne*. Ces lettres initiales désignent Denis CAILLOVE, de Rouen, si j'en crois

i. Pluquet, qui travaille depuis plusieurs années à une Histoire des hommes célèbres de Normandie.

Ce traducteur, dans son épître à Charles II, dit avoir épousé depuis quelques années une Anglaise ; son *âge*, sa *condition* et son *éducation* ne lui avaient jamais donné lieu de s'approcher de la personne de Charles I<sup>er</sup>. Il l'approcha cependant dans le temps de ses malheurs.

Il est assez évident que le sieur PORNÉE n'a fait que revoir dans quelques endroits la traduction de CAILLOVE, imprimée soi-disant à La Haye, mais réellement à Londres. A. A. B—R.

Cet ouvrage a été réimprimé dans l'un des volumes de la « Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, » publiée par M. Guizot, en 1823. Ce volume qui fait partie de la cinquième livraison renferme : Procès de Charles I<sup>er</sup>. Eikôn Bazilikè, apologie attribuée à Charles I<sup>er</sup>. Mémoires de Charles II, sur sa fuite après la bataille de Worcester. Le tout formant 31 feuilles 5/8 d'impression.

CAROLUS, *ps.* [LOCART].

CARON (Julie), sœur de Caron de Beaumarchais, *aut. douteux*.

Existence (l') réfléchie, ou Coup d'œil moral sur le prix de la vie. Paris, Belin, 1784, pet. in-12. [925]

C'est un extrait des Nuits d'Young et des Méditations d'Hervey. Suivant M. Boulliot, l'auteur est Demandre, maître en géographie, né à Paris, mort près d'Auxerre, en mars 1808.

CAROTTIER (Eustache), *ps.* [CLAVEL, auteur sous ce pseudonyme d'articles dans les journaux].

CARPENTARIUS (Bernardus), theologus, *ps.* [Jac. BOILEAU].

Bernardi Carpentarii theologi epistola de contentione ortâ inter canonicos Parisienses, super verbis Usuardi ad festum Assumptionis B. V. M. Duaci (Senonis), 1671, in-12. [926]

Et dans le 1<sup>er</sup> vol. de la collection des Œuvres du docteur Launoy. Genève, 1731, in-fol.

Le P. Niceron n'a cité l'ouvrage de Boileau, ni à l'article de cet auteur, ni à ceux de Launoy et de Joly.

A. A. B—R.

CARPITANUS, *ps.* [Carolus FERAMUS].

Macrini (Monmauri) Parasyto-grammatici Ἡμέρα in quatuor partes divisa, ad Celsum (Menagium), Papirio censore... Lutetia, in-4. [927]

Réimprimé dans le 2<sup>e</sup> volume de l'Histoire de P. de Montmaur, par de Sallengre.

CARRÉ (Jérôme), *ps.* [VOLTAIRE].

I. Épître dédicatoire du traducteur du *Café*, ou l'Écossaise à M. le comte de Lauraguais... [928]

II. Requête de — à messieurs les Parisiens... [929]

Ces deux morceaux sont imprimés avec une édition de 1760, de la comédie de l'Écossaise, que Voltaire a voulu faire passer comme étant traduite de l'anglais de Hume, frère de David, par Jér. Carré.

III. Théâtre (du) anglais... [930]

Morceau imprimé parmi les « Contes de Guillaume Vadé. » 1764, in-8.

CARRÉ (Jérôme), *ps.* [DAMIENS DE GOMICOURT].

Essai sur la poésie lyri-comique. Amsterdam et Paris, Delalain, 1770, in-8. V. T. [931]

Permission tacite.

CARTERIUS (Ludov.), *ps.* [Honorat. FABRI].

Justa expostulatio de P. M. Xantes Mariales ord. Praedic. auctore bibliothecae interpretum ad Summam D. Thomae. Gergoviae Vocontiorum. (Versus 1666), in-8. [932]

Catalogue de la bibliothèque Casanate.

CARTEROMACO (Nic.), *ps.* [Nicolo FORTIGUERRA].

Ricciardetto (il). Parigi (Venezia), Francesco Pitteri, 1758, in-4. [933]

Il Medesimo. Nuova edizione. Parigi, Prault, 1767, 3 vol. pet. in-12.

Fortiguerra était un prélat distingué de l'Église romaine. Il avait jugé plaisant de mettre un poème facétieux sous le nom du savant Carteromaco, qui était celui d'un de ses ancêtres, que son érudition avait rendu célèbre. L'éditeur ne voulant pas nommer le prélat, par ménagement pour l'Église, adopta ce déguisement et de plus feignit d'avoir fait imprimer l'ouvrage à Paris. L'édition in-4<sup>o</sup> parut la première; elle est fort belle, enrichie du portrait de l'auteur et de vignettes gravées en tête de chacun des trente chants. Le débit en fut si rapide, que la seconde édition la suivit de près, dans la même année. Elle est in-8 et n'a aucun des ornements de la première.

— Richardet, poème en XII chants (traduit en vers français, par Anne-Fr. Dupperier *Dumouriez*, père du général). Liège, Plomteux, 1766, 2 part. in-8, et 2 vol. pet. in-12.

L'original italien a trente chants. Dumouriez avait déjà publié, en 1764, les six premiers chants sous le titre de *Richardet, poème dans le genre burlesque, imité de l'italien.*



— Le même, traduit en vers français (par *Mancini-Nivernois*). Paris, Didot jeune, 1796, 2 vol. in-8.

CARTIER, *nom altéré* [CARPIER], aut. dramat.

CARTOUCHE, chef de brigands (1), *apocr.*

Mémoires du fameux — , écrits par lui-même, trouvés après sa mort dans la tour de Montgommery, où il fut enfermé. Paris, Langlois; Krabbe, 1835, in-18 de 144 pages avec une grav. [933\*]

CARTOUCHE-VANDECK (le docteur), *ps.* [GRANDVAL, auteur du poème de Cartouche].

Almanach des proverbes pour l'année 1745 ; par — , astronome privilégié suivant les astres. Sec. édit., rev. et corr. Anvers (Paris), 1745, in-8 de 45 pag. [934]

CASATI, *ps.* [BURAT DE GURGY aîné, auteur sous ce pseudonyme d'articles dans les journaux].

CASCARET (Jean), *ps.* [CLAVEL, auteur sous ce pseudonyme d'articles dans les journaux].

CASIMIR, *ps.* (2). [MM. H. DUPIN et Ach. DARTOIS].

Ange Gardien (1'), ou Sœur Marie, comédie en deux actes, mêlée de chants. Paris, Barba, 1831, in-8, 2 fr. [935]

Représentée sur le théâtre des Variétés, le 5 janvier 1831.

CASSEN, avocat aux conseils du Roi, *ps.* [VOLTAIRE].

I. Relation de la mort du chevalier de La Barre. (A M. le marq. de Beccaria). Sans lieu d'impression, 15 juillet 1766, in-8 de 24 pag. — Autre édit. 1768, in-8 de 30 pag. [936]

M<sup>me</sup> Du Deffand, dans sa lettre à Hor. Walpole, du 23 août 1768, et les Mémoires secrets du 10 mars 1768, parlent de la *Relation* comme d'une nouveauté. Il s'agit de la nouvelle édition qui vit le jour en 1768, in-8 de 30 pag.; mais la première édition, in-8 de 24 pages, sans frontispice, avait paru en 1766; elle est datée du 15 juillet de cette année. Cependant, la *Relation* avait été envoyée la veille à Damilaville; voyez la lettre de Voltaire, du 14 juillet 1766. Voltaire reproduisit la *Relation*, en 1769, à la suite de la « Canonisation de saint Cucufin, » et dans le tome 1<sup>er</sup> des « Choses utiles et agréables »; en 1771, au mot Justice, dans la septième partie de

(1) Considéré comme écrivain par nos continuateurs, et par suite, admis dans leur nomenclature!!! M. Beuchot s'est bien gardé de comprendre Cartouche dans la table des auteurs pour 1835.

(2) Nos continuateurs ont vu dans ce pseudonyme un véritable nom.

ses « Questions sur l'Encyclopédie. » Dans cette dernière impression, on n'avait mis que l'initiale B... au lieu du nom de Belleval, qu'on lit dans toutes les précédentes.

Sous le nom d'Etallonde de Morival (voy. ce nom), on a un autre écrit de Voltaire sur la même affaire. Les « Mémoires secrets, » du 6 août 1766, parlent de trois lettres attribuées à Voltaire, et datées du 6 juillet, relatives à la catastrophe de La Barre. M. Beuchot n'a pas été plus heureux que les éditeurs de Kehl, qui n'ont pu se procurer ces lettres, de l'existence desquelles il est permis de douter.

II. Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven. (Genève, les frères Cramer), 1766, in-8 de 34 pag. — Autre édition. 1766, in-8 de 30 pag. [937]

Les « Mémoires secrets » du 15 septembre 1766, parlent de cet *Avis au public*, dont M. Beuchot a vu les deux éditions que nous citons.

Il parut sous le même nom, en 1771, d'après M. Beuchot, et dès 1767, d'après A.-A. Barbier, un Mémoire pour le sieur Pierre-Paul Sirven, in-8 de 219 pages; ce mémoire n'a point été inséré dans le *Voltaire-Beaumarchais* ni dans le *Voltaire-Beuchot*. Faut-il en conclure que, bien que publié sous un des pseudonymes de Voltaire, il n'est pas de lui?

III. Mémoire pour P.-P. Sirven. Paris (Amsterdam), 1767 in-8. [938]

Ce Mémoire ne se trouve pas dans la collection de Beaumarchais. (Voy. le numéro précédent.)

IV. Lettre à M. le marquis de Beccaria, professeur en droit public à Milan, au sujet de M. Morangiès. 1772. [939]

Je crois, dit M. Beuchot (tome XLVII, pag. 6 de son édition), que cet écrit est le premier des onze que Voltaire publia dans l'affaire Morangiès. Il doit être antérieur à l'arrêt du 11 avril 1772, qui renvoya le procès au bailliage de Paris.

CASSIUS, *ps.* [Achillus STATIUS, Lusitanus].

Cassii Parmensis poetae inter epicos veteres eximii Orpheus, et in eum *Nathan. Chytraei* commentariolum ad informandos studiosae juventutis mores utilissimum. Francofurti, 1587, in-8 de 60 pag. [940]

Ce petit poème parut pour la première fois à Paris, en 1567, à la suite du commentaire d'Achille Staius sur le *Traité des grammairiens de Salluste*. (Freytag, *Adparat. litter.*, tom. III, p. 667.)

CASSIUS (Andréas), *ps.* [BELLECOMBE].

Nous devons la connaissance de ce pseudonyme à M. Beuchot, qui nous a point indiqué les écrits qui ont pu être publiés sous ce nom. La *Bibliographie de la France* a été aussi discrète que son rédacteur. A moins que l'on ne doive attribuer à M. Bellecombe, ce qui paraît très raisonnable, l'opuscule intitulé :

*Sacre (le) de Bellegrave-Square, épître à Henri d'Outremer*; par J.-A. Cassius. Paris, de l'impr. de Fournier, 1844, in-8 de 16 pag. [941]

CASTELVADRA (l'ex-révérénd P. Ignace de), petit neveu du R. P. Brumoi, *ps.* [CUBIÈRES-PALMEZEAUX].

Art (l') de travailler aux journaux. (Épître à un jeune provincial). 1813. [942]

Imprimé à la suite de deux poèmes faussement attribués à Gresset. (Voy. GRESSET).

CASTIL-BLAZE, *nom dég.* [François-Henri-Joseph BLAZE]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la *France littéraire*, au nom *Blaze*).

CASTIM (Joseph), *ps.* [Thom. PISECIUS].

*Manuductio ad viam pacis ecclesiasticae*. Eleutheropoli, 1650, in-8. [943]

CASTRES DU CRENAY (de), *ps.* [l'abbé QUESNEL, l'un des neveux du célèbre P. Quesnel, mort à la Bastille, vers 1739].

Almanach du Diable, contenant des prédictions très-curieuses et absolument infaillibles, pour l'année 1737. Nouv. édition, augmentée de plusieurs fautes qui ne se trouvent pas dans les précédentes éditions. Aux enfers (1738), in-12. [944]

Cet Almanach a occasionné les deux brochures suivantes :

1° *Clef des prédictions carministiques de l'Almanach du Diable. De l'Enfer, par un courrier extraordinaire.*

2° *La Critique et contre-critique de l'Almanach du Diable, pour l'année 1737, imprimé aux Enfers.*

Voy. le t. III, p. 1337, du Catalogue des livres rassemblés par Jean Christ. Gottfr. Jahn. Francfort, 1754-1771, 4 vol. in-8, avec des notes en allemand. Ce catalogue est remarquable par le choix des ouvrages, l'exactitude des titres et l'importance des notes.

CASTRIOTTO d'Albanie (le prince), XI<sup>e</sup> petit-fils du grand Scanderberg, né le 18 février 1751, imposteur dont le véritable nom était Stéphano ZANNOWICH.

Poésie (la) et la Philosophie d'un turc à 81 queues, à 3 plumes de héron, à 2 aigrettes et à un collier d'émeraudes. Nouvelle édition. Amsterdam, 1779, in-8. [945]

CATHARINUS (Ambrosius), *ps.* [Lancelotus POLITUS].

*Christophori de Capite fontium varii tractatus et disputationes*

(scilicet, opus de veteri ritu celebrandi missam, cui subjicitur Ambrosii Catharani tractatus de consecratione Eucharistiæ formâ.) Parisiis, 1586, in-8. [946]

CATHERINE II ALEXIOWNA (Sophie-Catherine-Dorothee), princesse d'Anhalt-Zebst, impératrice de Russie.

I. Lettres de l'impératrice Catherine II à Voltaire. [947]

De toutes les lettres de Catherine II, qu'on lit dans la correspondance de Voltaire, je suis certain qu'il n'y en a pas une qui ait été écrite par cette princesse; il faudrait n'en jamais avoir vu d'autres pour croire que celles-ci sont son ouvrage. La langue française était peu familière à Catherine; elle devait la parler avec une incorrection moins sensible dans sa bouche que sous sa plume, mais qui pourtant devait être très grande, si j'en juge par les lettres écrites de la main de cette princesse que j'ai lues. Fautes d'orthographe, fautes de grammaire, impropriété d'expression, tout s'y trouve, excepté l'esprit, la raison et le style qu'on admire dans les lettres qu'on donne pour avoir été écrites par Catherine à Voltaire. J'ai particulièrement eu l'occasion de faire cette observation en lisant les instructions que l'impératrice de Russie avait écrites de sa propre main, pour le comte d'Artois (depuis Charles X), lorsque ce prince fit le voyage de Saint-Petersbourg. Catherine indiquait, dans ses instructions, les moyens d'étouffer à leur naissance les germes de la révolution qui venait d'éclater en France. Le fond de ses instructions n'était pas moins absurde que barbare. L'incorrection du style n'en était que le moindre défaut: il est donc évident que ce beau Code, que l'impératrice avait écrit de sa propre main, n'était pas son ouvrage, et que le copiste avait pris la place de l'auteur (1). Comment expliquer autrement l'énorme différence qu'il y a entre ce qui est bien matériellement l'œuvre de Sa Majesté catherine, et ce qui n'a été copié, ou même que signé seulement par elle. Il n'est pas admissible qu'une princesse, qui aurait assez bien su la langue française pour écrire les lettres qu'on trouve dans la correspondance de Voltaire, ne se fût pas aperçue de la différence qu'il y avait entre ce

---

(1) Instruction donnée par S. M. Catherine II à la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois. — Cette instruction a été traduite en français: 1° par *Fel. de Balthazar*. Lausanne, 1769, in-8; 2° par *Catherine II* elle-même, a-t-on dit. St-Petersbourg, 1769, in-8; par *Frey des Landes*. St-Petersbourg (Yverdon), 1769, in-12; 4° par un anonyme, sous le titre de *Nouveau Code des lois, ou Instructions à la commission*, trad. de l'all. Paris, 1769, in-12. (Voy. notre France littéraire, art. CATHERINE II.) Or, voici que l'assertion de Masson se trouve justifiée par la découverte faite, depuis lui, par le savant rédacteur de la Bibliographie de la France. — Catherine fut plagiaire, comme le plus vulgaire des écrivains. Elle écrivit le canevas de son *Instruction* en français: elle en a tiré une grande partie de l'*Esprit des lois* de Montesquieu et du *Traité des*

qu'elle faisait copier. Ou Catherine n'est pas l'auteur de sa correspondance imprimée, ou les autres lettres confidentielles qu'elle a écrites de sa main ne sont pas son ouvrage. Voilà ce qu'on lit, à ce sujet, dans les Mémoires de Masson.

Quoi qu'il en soit, Catherine attachait beaucoup d'importance aux lettres qui, sous son nom, avaient été adressées au roi de l'intelligence humaine au dix-huitième siècle, et quand Beaumarchais eut pris le parti de faire imprimer les œuvres de ce grand homme, elle crut de sa dignité de faire à sa correspondance avec lui des modifications dont elle eût dû s'abstenir pour son honneur.

Le baron de Grimm avait été chargé de réclamer auprès du roi Louis XVI, le part de l'Impératrice de Russie, les cartons qu'elle désirait que l'on t dans ses lettres à Voltaire. Le volume dans lequel les lettres de Catherine étaient imprimées fut envoyé à Pétersbourg; l'Impératrice le renvoya après avoir souligné elle-même les phrases qu'elle voulait qu'on retranchât. M. de Montmorin exigea, au nom du Roi, que tous les endroits soulignés par Sa Majesté l'Impératrice, et paraphés par son ministre Grimm, fussent cartonnés, et les cartons retranchés, envoyés à l'Impératrice qui paierait les frais de tout. Les ordres de M. de Montmorin furent exécutés, mais rien ne fut payé par l'Impératrice. Ces détails sont extraits d'une lettre écrite de la main de Beaumarchais sur le plat de la couverture du volume même qui a servi pour la désignation des cartons, et qui est paraphé par le baron de Grimm. On ne trouve que dans un petit nombre d'exemplaires de la collection des œuvres de Voltaire, les endroits soulignés dans le présent volume par l'Impératrice de Russie; quelques curieux en ont eu des copies. Voici ces cartons :

Année 1770, pag. 117. Après la ligne 12<sup>e</sup>, on lit dans les exemplaires non corrigés : « Je ne parle point des Vénitiens : je trouve qu'il n'y a que le Pape et le roi de Sardaigne qui aient du mérite en Italie. »

Pag. 208. Après ces mots de la 1<sup>re</sup> ligne, *maître de Damas*, on lit :

« Mais quelle honte pour vos compatriotes, pour cette noblesse française, si remplie d'honneur, de courage et de générosité, de se trouver parmi les

---

Droits et des Peines, de Beccaria, quoiqu'elle n'ait fait aucune mention des sources où elle l'a puisée. C'est à M. Beuchot, qui le premier a fait cette remarque, que nous sommes redevable de la connaissance de ce fait. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette Instruction, écrite d'abord en français, traduite en russe par un allemand, et de cette dernière langue en français, puisse représenter dans la version donnée (par Balthazard) à Lausanne en 1769, de fréquents passages absolument conformes à la première édition de la traduction du Traité des Droits et des Peines, de Beccaria, par l'abbé Morellet (1766, in-8). Balthazard ayant reconnu les fragments empruntés par Catherine, trouva plus naturel de les copier fidèlement de Montesquieu et de l'ouvrage de Beccaria, traduits par Verdlet, que de les traduire !

bandits de Pologne (1), qui font serment, devant des images miraculeuses, d'assassiner leur roi, quand ils ne savent pas combattre ! Si, après ce coup, M. de Vioménil et ses compagnons ne quittent pas ces gens-là, que faudra-t-il penser ? »

Pag. 233. A la moitié de la 16<sup>e</sup> ligne, on lit : « J'en ai un aussi (un remède) pour les petits maîtres sans aveu, qui abandonnent Paris pour servir de précepteur à des brigands. Ce dernier remède vient en Sibérie; ils le prendront sur les lieux; ces secrets sont efficaces et ne sont point d'un charlatan. »

Pag. 234, 21<sup>e</sup> ligne. Après ces mots : « Je suis comme l'impératrice Théodora, j'aime les images; mais il faut qu'elles soient bien peintes, » on lit : « elle les baisait, c'est ce que je ne fais; il pensa lui en arriver malheur. »

Pag. 236, ligne 3. Après les mots : « Nous sommes très éloignés, je vous l'avoue, de faire des religieuses, » on lit : « et de les rendre étiques à force de brailler la nuit à l'église comme cela se pratique à Saint-Cyr. »

Pag. 237. Après la 14<sup>e</sup> ligne, on lit : « N'ayez pas peur, Monsieur; vos Parisiens qui sont à Cracovie ne me feront pas grand mal; ils jouent une mauvaise farce, qui finira comme les comédies italiennes. »

Pag. 249. Après la 21<sup>e</sup> ligne, on lit : « A propos, que dites-vous de la révolution de Suède? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa forme de gouvernement et sa liberté; les États entourés de troupes et de canons ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points qu'ils ont signés comme de raison. Je ne sais si cette violence est douce, mais vous garantissiez la Suède sans liberté, et son roi aussi despotique que celui de France; et cela deux mois après que le souverain et la nation s'étaient jurés réciproquement la stricte conservation de leurs droits. »

Pag. 257. Après la 15<sup>e</sup> ligne, on lit : « C'est le roi de Suède qui donnera lieu au moyen de raccourcir votre voyage, s'il s'empare de la Norwège, comme on le débite. La guerre pourrait bien devenir générale par cette escapade politique. Si la France n'a pas d'argent, l'Espagne en a suffisamment, et il faut avouer qu'il n'y a rien de plus commode qu'un aune paie pour nous. »

Pag. 280. A la fin de la page, après ces mots : « Je n'oserais citer le seigneur Moustapha, mon ennemi et le vôtre, on lit : « Parce que M. de Saint-Priest, qui a vécu à Paris, et qui, par conséquent, a de l'esprit comme quatre, prétend qu'il en a prodigieusement. »

Pag. 281. Après la 8<sup>e</sup> ligne, on lit : « Je l'emploierai volontiers (la belle harangue), mais je sais d'avance que la dame à qui vous voulez que je l'adresse, a un chérubin indomptable, assis sur le trépied de la politique, et qui, par sa lenteur et par l'obscurité de ses oracles, détruirait l'effet

(1) C'est ainsi que ce bas-bleu couronné s'exprimait en parlant de ces hommes héroïques, qui quelques années plus tard, devaient être asservis à la domination russe, parce que ces *bandits* avaient trop de cœur, pour n'être pas des voisins redoutables pour une gouvernante d'esclaves.

les plus belles barangues du monde, quelque grandes que fussent les vérités qu'elles pussent contenir. D'ailleurs, il y a des gens qui n'aiment que ce qu'ils ont inventé, et qui sacrifient tout aux idées reçues. »

Pag. 287. Après la 11<sup>e</sup> ligne, à la suite de ces mots : Mais il (Moustapha) n'en est pas pas moins battu pour cela depuis cinq ans, » on lit : Malgré les conseils de M. de Saint-Priest et les instructions du chevalier Tott, qui se tuera à force de fondre des canons, et d'exercer des canoniers. Il a beau être revêtu de castans et d'hermine, l'artillerie turque n'en sera pas meilleure et mieux servie ; mais toutes ces choses sont des enfantillages auxquels on donne beaucoup plus d'importance qu'ils ne méritent. Je ne sais où j'ai lu que ces tours d'esprit sont naturels aux Velches.

II. Antidote (I'), ou Examen du mauvais livre superbement imprimé, intitulé Voyage en Sibérie, etc., fait en 1761, par l'abbé Chappe (d'Autroche et Odart) (1). Saint-Pétersbourg, 1770-71, 2 vol. gr. in-8. — Autre édition (première et deuxième parties). Amsterdam, 1771-72, 2 vol. petit in-8. [948]

Ces deux volumes devaient être suivis d'un troisième qui n'a pas paru.

BRUNET.

N'est-il donc pas ridicule d'attribuer à Catherine II en société avec son chambellan Schouwalow, l'ouvrage publié à Saint-Pétersbourg contre le *Voyage en Sibérie*, de l'abbé Chappe d'Autroche, sous le titre d'*Antidote*, 1770 et 1771, 2 vol. grand in-8. Il est aujourd'hui bien démontré, pour qui conque a été à même de juger comment l'impératrice Catherine écrivait la langue française, qu'elle ne peut avoir eu aucune part à la rédaction de l'*Antidote*. Quant au chambellan Schouwalow, tout le monde sait qu'il ne lui était pas plus facile qu'à sa souveraine d'écrire en français. Qui donc est le véritable auteur de l'*Antidote*? Quelques personnes ont dit à l'astronome de La Lande que cet ouvrage a été composé par la princesse d'Aschkow, ou d'Ashcoff (qui eut part à la révolution de Russie, en 1762), aidée par le sculpteur Falconnet.

III. Théâtre de l'Hermitage de Catherine II, impératrice de Russie, composé par cette princesse, par plusieurs personnes de sa société intime, et par quelques ministres étrangers (publié par Castéra). Paris, F. Buisson, an VII (1799), 2 vol. in-8. [949]

Les frontispices de ces deux volumes disent que « ces pièces ont été composées en langue française, et représentées par des acteurs français »

(1) ODART, Piémontais, quelque temps secrétaire français de Catherine II ; mort dans sa patrie d'un coup de foudre. *Ersch*, France littér., tom. IV, pag. 354.

sur le théâtre particulier de l'Impératrice, appelé l'Hermitage, devant cette princesse et sa société intime, à la fin de 1787 et dans l'hiver de 1788.

Les auteurs dont on trouve des pièces dans ces deux volumes, sont :

**AUFRENE** (mademoiselle) : l'Officier suffisant, ou le Fat puni, proverbe, en un acte, en prose (t. II).

**CATHERINE II** : 1° le Tracassier, proverbe, en un acte, en prose ; 2° la Rage aux proverbes, prov. en un acte ; 3° le Flatteur et les flattés, proverbe en un acte (tom. I) ; 4° les Voyages de M. Bontemps, proverbe en un acte ; 5° Il n'y a point de mal sans bien, proverbe en un acte ; 6° Imitation de Shakespeare, scène historique, sans observation d'aucune règle du théâtre, tirée de la vie de Rurick (tom. II). Ces pièces étaient, a-t-on dit, écrites d'abord en allemand, et ensuite traduites en russe. Une seule, intitulée : *Imitation de Shakespeare : scène historique tirée de la vie de Rurick*, fut écrite en russe, puis traduite en français. En passant par tant de versions, il est difficile d'établir ce qui, dans ces petites pièces, est resté de Catherine, et plus encore d'apprécier la manière de cette princesse d'écrire le français.

**COBENZEL** (le comte de), ambassadeur de l'Empereur, auprès de la cour de Saint-Petersbourg : Gros-Jean, ou la Régimanie, proverbe en un acte, en prose (tom. I).

**ESTAT** (d'), Français attaché au cabinet de Catherine II : 1° le Jaloux de Valence, proverbe en deux actes, en prose (tom. I) ; 2° les Quiproquos, com.-prov. en un acte, en prose (tom. II).

**LIENE** (le prince de), général autrichien : l'Amant ridicule, prov. en un acte, en prose (tom. I).

**MOMONOF** (Alexandre), favori de l'Impératrice : l'Insouciant, comédie en trois actes et en prose (tom. I).

**SCHOUWALOF** (de), grand chambellan : Insipidius, proverbe, en un acte, en prose (tom. II).

**SÉGUR** l'aîné (L.-P.), ministre de France en Russie, 1° Crispin, Duègne, comédie en trois actes et en prose ; 2° Caius-Marcus Coriolan, trag. en cinq actes et en vers (tom. I) ; 3° le Sourd et le Bègue, proverbe, en un acte, en prose ; 4° l'Enlèvement, comédie-proverbe, en un acte, en prose ; 5° l'Homme inconsidéré, comédie, en un acte, en prose (tom. II).

**STROGONOF** (le comte), sénateur : la Matinée de l'amateur, proverbe, en un acte, en prose (tom. II).

Que penser maintenant de ce *Théâtre de l'Hermitage*, que M. de Ségur (1) a publié comme l'ouvrage de Catherine ? De qui sont les pièces qu'on y trouve imprimées sous son nom ? Est-ce qu'elles ne seraient point par hasard de ce baron de Grimm, qui s'était fait de la littérature un instrument pour devenir un personnage politique ? Et M. de Ségur, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, lui-même n'aurait-il point eu par hasard assez d'empire sur lui pour faire taire l'amour-propre de l'auteur devant

(1) Auguis se trompe ici. Ce n'est point M. de Ségur qui a été l'éditeur du « Théâtre de l'Hermitage », mais bien de Castéra.



le devoir du courtisan ? N'aurait-il point voulu, dans un beau moment d'abnégation diplomatique, faire, à la souveraine qu'il était chargé de flatter, un hommage désintéressé de son esprit ? Je ne serais pas même étonné que, mettant le comble à la prodigalité, il eût encore affublé de ses originaux dramatiques le diplomate Coblenz. Ce qu'il y a de bien incontestable, c'est que cet Allemand n'a point écrit les pièces que lui attribue l'éditeur du *Théâtre de l'Hermitage*. Catherine fut certainement une grande princesse ; M. de Coblenz fut probablement un habile ambassadeur ; mais ni l'un ni l'autre n'a écrit en français ce que M. de Ségur voudrait nous donner comme leur ouvrage : j'en ai pour preuve les écrits qui sont bien véritablement les enfants de leur plume ; à leur physionomie russe et allemande, il est facile de les reconnaître.

P. R. A.—s.

Auguis a ignoré que A.-A. Barbier, sous le n° 17,711 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes, dit ce théâtre composé par différents auteurs français, qu'il eût pu nommer, mais il s'en est abstenu.

CATHERINE D'AMOUR. Voy. AMOUR (Cath. d').

CATHOLICUS (Christianus), *ps.* [Franciscus PINTHEREAU].

Theologia Petri Aurelii (abbatis San-Cyrani) sive præcipui ejus errores contrâ fidem ac bonos mores, excerpti ex latinis ejusdem operibus editis anno 1646. Audomaropoli, 1647, in-8. [950]

CATHOLICUS PHILALETES, *ps.* [Gilles de WITTE].

Polemicum, sive Bellica expostulatio Catholici Philaletis, adversus Irenicum, sive Epistolam pacificam Christiani Philireni, etc. 1708, in-4 de 16 pag. [951]

CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [Jean de LANNEL].

Discours des obsèques et enterrement du roi Charles IX, écrit par — . Paris, 1622, in-8. V. T. [952]

CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [l'abbé ANDRY].

Lettre instructive d' — à un protestant de la ville de Lyon, sur le nom de l'Église romaine donnée à l'Église catholique. Lyon, 1707, in-12. [953]

CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [Jules GONDON, rédacteur de l'Univers religieux].

Mouvement (du) religieux en Angleterre, ou les Progrès du Catholicisme et le retour de l'Église anglicane à l'unité. Paris, Sagnier et Bray, 1844, in-8, 6 fr. 50 c. [954]

CATHOLIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (UN), *aut. supp.*

Éditeur d'une édition récente du livre de Gabr. d'Emiliane [Ant. Gavin] (voy. le premier de ces noms), augmentée d'une introduction historique, de notes et de commentaires. [Leipzig, 1845, in-8 de 364 pag.]

CATON Chrétien, *ps.* [Mathieu de MORGUES].

Charitable Remontrance de — à Monseigneur l'Éminentissime cardinal de Richelieu sur ses actions, et quatre libelles diffamatoires faits par lui ou ses écrivains. Sans indication de lieu, 1634, in-4 de 196 pag. [955]

Imprimée aussi dans le Recueil de pièces in-fol. du même auteur.

CAUX DE MONTLEBERT, *ps.* [le président HÉNAULT].

Marius, tragédie en 5 actes et en vers. Paris, 1716, in-12 [956]

Voyez l'Éloge du président Hénault, par Le Beau, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XXXVIII.

CAVENETS (DES). Voy. DES CAVENETS.

CAYLUS (le comte Anne-Cl.-Ph. de).

Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises. Paris, 1752-67, 7 vol. in-4 avec figures de l'auteur. [957]

On ajoute quelquefois à ce volume : Recueil d'antiquités dans les Gaules, par La Sauvagère, in-4, volume peu commun.

De tous les antiquaires qui ont fourni leur contingent à l'ouvrage intitulé : Antiquités égyptiennes, grecques, romaines, étrusques, gauloises, indiennes, etc., etc., aucun n'y a eu moins de part que le comte de Caylus ; je crois qu'il n'y a de lui dans tout l'ouvrage que son nom : le livre a été composé par quelques antiquaires italiens qui, modestement persuadés qu'un homme de qualité comme le comte de Caylus devait être beaucoup plus savant qu'eux, pauvres érudits roturiers, tenaient à grand honneur de défricher à son profit le vaste champ de l'antiquité ; ils n'étaient que les interprètes chargés d'interroger pour lui les monuments. L'érudition arrivait, comme un tribut, chez le comte de Caylus, de toutes les extrémités de l'Italie ; le P. *Mazzochi*, à Naples, le P. *Pacciaudi*, à Parme, semblaient n'exploiter les doctes mines des siècles païens que pour le comte de Caylus, qui n'avait que la peine de recevoir leurs mémoires. Il est vrai qu'il leur donnait en échange l'espoir d'être un jour honorés du titre d'associés de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; ce qui était un peu au dessous de rien. Avec cette promesse, ils auraient pénétré jusqu'aux entrailles du Vésuve ; ils se seraient précipités dans les abîmes de l'Etna pour aller chercher la sandale qu'Empédocle avait au pied lorsqu'il

s'y jeta, et dire au comte de Caylus si elle était avec ou sans couture. C'est à la même promesse qu'il fut redevable de toutes les savantes dissertations qui composent les sept volumes in-4 de ses Antiquités. P.-R. A—s.

CAZAL (Marie-René), fabricant de parapluies, à Paris, *aut. supp.*  
[Charles MARCHAL, avocat (1)].

Essai historique, anecdotique sur le parapluie, l'ombrelle et la canne, et sur leur fabrication. Paris, l'Auteur (Cazal), boulevard des Italiens, n. 23, 1844, in-18 de 108 pag. avec 9 vignettes.  
[958]

CAZEL, *ps.* [Georges DAIRNWAELL], pamphlétaire. (Pour la liste des opuscules dont il est l'auteur, voy. le tome XI de la *France littéraire* à DAIRNWAELL).

CAZOTTE (feu), *apocr.* [RÉTIF DE LA BRETONNE]:

Posthumes (les), Lettres écrites après la mort du mari, par sa femme qu'il croit à Florence. Paris, 1802, 4 vol. in-12. [959]

C. B. A. (le chev.), *ps.* [l'abbé LENGLET DU FRESNOY], éditeur.

Journal du règne de Henri IV, roi de France et de Navarre, par Pierre de l'Étoile, tiré sur un manuscrit du temps (conservé dans la bibliothèque du président Bouhier). Nouv. édition, avec des Remarques historiques et politiques du —, et plusieurs Pièces historiques du temps. La Haye, frères Vaillant (Paris, veuve Gandouin), 1741, 4 vol. in-8. [960]

On s'accorde assez généralement à regarder l'abbé LENGLET DU FRESNOY comme l'auteur caché sous le nom du chevalier C. B. A. C'est l'opinion de l'abbé Goujet dans son *Catalogue manuscrit*, des continuateurs du P. Le Long, de l'abbé de Saint-Léger dans les *Observations sur les ouvrages cités dans l'Esprit de la Ligue* du P. Anquetil, enfin de Drouet dans la dernière édition de la *Méthode* de l'abbé Lenglet pour étudier l'histoire. Cependant l'abbé Lenglet lui-même, dans la seconde partie du *Supplément à sa Méthode*, publiée en 1741, in-4, dit que la dernière édition du *Journal de Henri IV*, donnée en 1741, avec des notes très curieuses, vient du P. Bouge, religieux augustin très appliqué, et qui connaît bien nos derniers règnes. Michault de Dijon, dans ses *Mémoires pour servir à la vie de l'abbé Lenglet*, adopte l'opinion de cet abbé, et range la nouvelle édition du *Journal de Henri IV* parmi les ouvrages qui lui ont été attribués. Pour moi, il me semble que la mention

(1) Particularité inconnue à nos continuateurs.

du P. Bouge par l'abbé Lenglet n'est qu'une ruse employée par cet auteur pour donner de la vogue à une édition qui sortait de dessous la presse et qu'il n'aurait pas osé louer sous son propre nom.

L'abbé Goujet, dans son *Catalogue manuscrit*, et d'après lui les continuateurs du P. Le Long, attribuent au P. Bouge une édition du *Journal de Henri IV*, publiée en 1736 avec des notes. Cette édition me paraît imaginaire ce que je puis affirmer, c'est que j'ai sous les yeux le *Supplément au Journal de Henri IV*, donné en 1736 au P. Bouge par l'éditeur, c'est-à-dire par l'abbé d'Olivet. Cet exemplaire contient beaucoup de corrections de la main du P. Bouge, lesquelles n'ont pas été employées dans l'édition de 1741.

A. A. B.—a.

C. C., *aut dég.* [Edme BOURG, plus connu sous le nom de Saint Edme].

Masaniello, histoire du soulèvement de Naples en 1627. Paris, les march. de nouv. [Raymond], 1832, in-32 de 125 pag. [961]

C. D. C. THEOLOGUM EUTOPIANUM, *ps.* [G. de WITTE]

I. Diatriba critica ad F. Henricum Bukentopium Franciscanæ Ordinis Religiosum. 1699, in-12 de 38 pag. [962]

II. Dispuntio tumultuaria Refutationis Diatribæ criticae directæ ad F. Henri. Bukentopium. 1700, in-12 de 32 pag. [963]

Défense d'une version flamande du Nouveau-Testament, par de Witte, censurée par le frère Henri Bukentop, récollet.

CÉBÈS, de Thèbes, *pseud.* (1) [F.-D. DEHÈQUE].

Devoirs (des) des hommes. Discours à un jeune homme. Par Silvio Pellico, de Saluces. Traduit de l'italien en grec moderne, par—. Paris, Merklein, 1835, in-8. [964]

CÉCILIA (Anna), *ps.* d'une dame de qualité, qui, voulant éviter d'être rangée parmi les bas bleus, s'est déguisée sous ce nom d'emprunt (2).

(1) Article omis par les continuateurs de la Littérature française contemporaine, où en fait de littérateurs de 1827-44 de ce nom, on ne trouve cité qu'un philosophe grec, disciple de Caton!!! Le nom d'emprunt du traducteur d. S. Pellico figure pourtant dans la table de la Bibliographie de la France, pour l'année 1835.

(2) Que nos continuateurs ont pris pour un nom réel.

Je ne veux plus mourir [En prose]. Paris, Dubrac; Ebrard, 1839, in-8, 7 fr. 50 c. [965]

CÉLÈBRE AUTEUR ÉGYPTIEN (UN), *ps.* [le chev. de MOUHY].

Opuscule d' — . Londres, 1752, in-12. [966]

CÉLÈBRE COURTISANE (UNE) des environs du Palais-Royal, *auteur supposé* [MM. Edouard d'ELIÇAGARAY et SAINT-HILAIRE].

Mémoires (ses), ou Vie et aventures de mademoiselle Pauline surnommée la veuve de la Grande Armée. Paris, Terry, 1833, in-8 de IV et 392 pag., avec 3 lithogr., 7 fr. 50 c. [967]

La première page et le titre courant portent : *Mémoires de Pauline* ; ce qui prouve qu'après l'impression du volume, on a changé le titre de l'ouvrage.

CÉLÈBRE GÉOMÈTRE (UN), *auteur supp.* [CÉRUTTI], annotateur du Bréviaire philosophique, etc. publié sous le nom du feu roi de Prusse. Paris, 1791, in-8. Voy. FRÉDÉRIC II.

CELENIO (Inarco), nom parmi les membres de l'Académie des Arcades de Rome de don Léon-Fernandez de MORATIN, littérateur espagnol, dont il y a des pièces de théâtre ainsi que des éditions de ses œuvres sous le premier de ces noms. (Pour la liste des éditions et traductions françaises de ses ouvrages, voy. notre *France littéraire*, à MORATIN.)

CÉLIBATAIRE (UN), *aut. dég.* [GRIMOD DE LA REYNIÈRE].

Lorgnette philosophique, trouvée par un capucin sous les arcades du Palais-Royal. Londres [Paris, l'Auteur], 1785, 2 vol. in-8. [968]

CELLIER [N.-H.], *nom abrég.* [N.-H. CELLIER DU FAYEL]. Voy. le tome XI de notre *France littéraire* pour la liste de ses ouvrages.

CELNART (Mlle Elisabeth), *nom altéré* [Mlle Elis. CANARD, depuis Mme Bayle-Mouillard]. Pour la liste de ses ouvrages voy. le tome XI de notre *France littéraire* au nom BAYLE-MOULLARD.

CENSORINUS PHILALÉTHES, *ps.* [Ch.-Gabr. PORÉE, de l'Oratoire].

Mandarinade (la), ou Histoire comique du mandarinat de l'abbé

de Saint-Martin. La Haye, Paupie, 1738, 3 vol. in-12.—Nouvelle édition (de la première partie seulement). Siam et Caen, Manoury fils, 1769, in-12. [969]

CÉRAN (Léon de), *ps.* [Louis-Jérôme VIDAL], aut. dram.

I. Avec MM. *Barthélemi (Troin)* et (*Victor*) *Lhérie* : l'Épée, le bâton et le chausson, vaudeville en quatre tableaux. Paris, grande cour du Palais-Royal, 1830, in-8. [970]

II. Avec MM. Brunswick [*Léon Lhérie*] et (*Victor*) *Lhérie* : les Croix et le Charivari, à-propos en un acte, mêlé de couplets. Paris, Riga; Barba, 1834, in-8, 1 fr. 50 c. [971]

III. Avec MM. *Dumersan* et Brunswick [*Léon Lhérie*] : Gotham du passage Delorme, imitation en cinq endroits et en vers de Marion Delorme (de Victor Hugo), burlesque (avec des notes grammaticales). Paris, Barba, 1832, in-8, 1 fr. 50. [972]

IV. Avec MM. *Barthélemi [Troin]* et (*Victor*) *Lhérie* : le Mort sous le scellé, folie en un acte, mêlée de vaudeville. Paris, Barba, 1830, in-8, 1 fr. 50 c. [973]

CÉRÉ-BARBÉ (Mme), *nom modifié.* [Mlle Hortense de CÉRÉ, dame BARBÉ]. Pour la liste de ses ouvrages voy. notre *France littéraire* au nom de CÉRÉ.

CÉRENVILLE (Mme de), *trad. supp.* [Léger-Marie-Phil. TRANCHANT DE LAVERNE].

Grotte (la) de Westbury, ou Mathilde et Valcour, roman trad. de l'angl. par —, traducteur des Barons de Bleming, Walter de Monbarry, Potemkin, etc., etc. Paris, Xhrouet, 1809, 2 vol. in-12. [974]

Ouvrage de la composition de Laverne.

CERMIER DE SIPOIS, *anagr.* [MERCIER, de Poissy].

Lettre du sieur —, à M. le duc d'Orléans, sur les défiances de quelques particuliers touchant la paix. Paris, 1649, in-4. [975]

CERTOLZ (DES). Voy. DES CERTOLZ.

CEY (Arsène de), *ps.* (1) [François-Arsène CHAIZE DE CAHA-GNE], romancier et auteur dramatique.

(1) Le pseudonyme de M. Chaize n'est point *Arsène de Cey*, ainsi que l'ont

## ROMANS.

(la) du curé. Roman de mœurs. Paris, Lecoq ; Pigo-  
l, 4 vol. in-12, 12 fr. [976]

est le nom d'Arsène de C.

le bon apôtre. Roman de mœurs. Paris, les mêmes, 1833,  
.2, 12 fr. [977]

est le nom d'Arsène de C\*\*\* (1).

de (la) fille de Paris. Paris, les mêmes, 1834, 4 vol. in-12,  
[978]

esset ou la Vie d'étudiant. Paris, les mêmes, 1835, 4 vol.  
fr. [979]

nier (le) pas. Paris, Audin; Ollivier, etc., 1836, 4 vol.  
fr. [980]

ns passèrent plus tard entre les mains d'un autre libraire,  
mit au moyen de nouveaux frontispices, et les reproduisit, au  
isir de l'auteur, le dernier, sous le titre de l'*Entremetteuse*, et  
précédents sous ceux-ci : le *Château du Bel-Aire*, le *Château du*  
*monsieur Poulet*, et l'*Enfant du Mystère*.

## THÉÂTRE.

ic M. Paul Duport : Vingt ans après. Comédie en un  
e de couplets. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838,  
[981]

continuateurs, page 556 du tom. II, mais bien *Arsène de Cey-*  
même volume, on trouve, sous le véritable nom de cet écrivain,  
s romans et de ses pièces de théâtre, mais présentée différemment.  
e nous donnons ici.

*le du curé* et *Jean le bon apôtre* sont, ainsi qu'on le voit, les deux  
raps de l'auteur, qui les a rappelés sur les frontispices de son troi-  
*lie fille de Paris*. Mais ces deux premiers romans ne portent que  
et pour retrouver et leurs dates de publication, aussi bien que le  
olumes et les formats de chacun d'eux, il eût fallu rechercher dans  
habétiques des titres de la Bibliographie de la France, en remon-  
de 1834. Allons donc ! nos continuateurs ne sont pas sévères en  
d'exactitude. Ces Messieurs ignorent aussi que M. Châlze est  
roman publié sous le nom de Vict. Ducange (voy. plus bas, ce

VII. Avec M. Laurencin [*Chapelle*] : le *Grand-papa Guérin*, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Barba; Delloye; Bezou, 1839, in-8. [982]

Cette pièce fait partie de la « France dramatique au dix-neuvième siècle. »

VIII. Avec M. *Léon Halevy* : les *Caprices*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Henriot, 1840, in-8, 30 c. [983]

Formant le 119<sup>e</sup> numéro du « Répertoire dramatique. »

IX. Avec M. Lockroy [*Jos.-Phil. Simon*] : *Quand on n'a rien à faire*, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, rue Lepelletier n. 8, 1842, in-8, 50 cent. [984]

Formant le n<sup>o</sup> 1 d'une « Bibliothèque théâtrale illustrée. » Collection des meilleures pièces jouées sur les différents théâtres de Paris.

CHABOT (J.-B. de), évêque de Saint-Claude. Voy: *ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE (L')*.

CHABROL DE VOLVIC (le comte Gilbert-Joseph-Gaspard de), conseiller d'État, préfet du département de la Seine, avant 1830, etc.

Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine; recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol (pour les quatre premiers volumes, et d'après les ordres de M. le comte Rambuteau, à partir du tome V). Paris, de l'impr. royale, 1821-44, 5 vol. in-4. [985]

Le premier volume a paru en 1821, en un vol. in-8 de 128 pag. avec 40 tableaux lithographiés. (Paris, de l'impr. de Ballard) : il a été réimprimé, en 1834, dans le format in-4, pour être uniforme aux autres. Le second volume est de 1823; le troisième de 1826; le quatrième de 1829, et le cinquième de 1844.

Cette Statistique, très estimée, a été souvent attribuée au comte Chabrol de Volvic, qui, sans ses nombreuses occupations administratives, eût bien été dans le cas de la faire, sa Statistique des provinces de Savonne, d'Oneille, d'Acqui, et de la partie de la province de Mondovi (voy. la France littér.) le prouve suffisamment. Mais il paraît que les *Recherches sur la ville de Paris*, etc., ont eu dès l'origine pour rédacteur M. Frédéric VILLOT, chef du bureau des archives de la statistique du département. Le baron Fourier serait auteur d'améliorations dans quelques parties des premiers volumes.



**CHALLABOT** (Al.-D. de), *ps.* (1) [Albert Du Boys].

Fuite et arrestation du conspirateur Didier. Episode d'un voyage dans les Alpes du Dauphiné et de la Savoie. Lyon, impr. de L. Perrin, s. d. (vers 1832), in-8 de 16 pag. [986]

Cette brochure n'a pas été mise dans le commerce, et a été tirée à peu d'exemplaires. C'est probablement son peu de publicité prime-sautière qui a décidé l'auteur à la reproduire dans « l'Écho de la jeune France » (t. III, 1833, pp. 197-204), sous le titre de : « Le Délateur, épisode d'un voyage dans les Alpes du Dauphiné et de Savoie, » par le Solitaire des Alpes.

**CHALLUDRE** (maître Simon), *anagr.*, professeur des saintes Écritures [Charles DU MOULIN].

Défense (la) de maître Charles Du Moulin contre les calomnies des calvinistes et ministres de leur secte, abus, usurpations et erreurs vœux. 1565, in-8, et à la page 607 du cinquième tome de ses Œuvres, 1685, in-fol. [987]

Charles Du Moulin s'y est caché sous ce nom, qui est l'anagramme du sien. Voyez sa vie par Brodeau. Paris, 1654, in-4, p. 178; et Nicéron, t. 34, p. 117.

**CHAM**, *ps.* [de NOÉ], dessinateur et littérateur, deuxième fils du comte de Noé, pair de France.

I. Parodie du « Juif errant. » Paris, Aubert... gr. in-18, 5 fr. [988]

II. Impressions de voyage de M. Boniface, ex-réfractaire de la 4<sup>e</sup> du 5<sup>e</sup> de la 10<sup>e</sup>. Paris, Paulin, 1844, in-4 oblong, avec fig. de l'auteur, 5 fr. [989]

Et un grand nombre de dessins de sujets dans le Charivari, dans l'Illustration, et autres recueils à dessins.

Le catalogue de la maison Aubert et compagnie nous fournit les titres de vingt-une de ces suites ou albums que nous donnerons ici, non par ordre chronologique de leur apparition, parce que nous ne pouvons les préciser, mais dans l'ordre alphabétique :

1<sup>o</sup> Album (l') *saugrenu* ;

2<sup>o</sup> *Calembourgs* (les) *en action*, 6 fr. ;

3<sup>o</sup> *Charges* (les) *parisiennes*, album de quinze caricatures : en noir, cart., 10 fr., et color., 12 fr. — Avec MM. Eust. Lorsay et Ch. Vernier ;

---

(1) Ce pseudonyme ne figure pas dans le livre de nos continuateurs, et par suite l'opuscule qui porte ce nom d'emprunt n'est pas rappelé dans l'article incomplet consacré à son auteur, tome II, page 416, à Boys (Alb. du).

4° *Deux Vieilles Filles à marier*. Tribulations de famille, 6 fr. — Album qui fait partie de la « Collection des Jabots; »

5° *Folies (les) caricaturales*, 2 albums, 12 fr. — Avec MM. Bouchot, Emy, Maurisset et autres;

6° *Lanterne (la) magique d'Aubert*. Album composé de 36 dessins de tons genres, charges et caricatures, 8 fr. — Avec MM. Maurisset, Vernier et Lorsay, et MM. Alophe et Doussault, pour dessins du genre;

7° *Maroquinades (les)*;

8° *Miroirs (les) comiques*, albums de poche, 14 albums, à 50 cent. l'un. — Avec M. Quillambois;

9° *Mœurs algériennes, chinoiseries turques*. Album de 20 caricatures, cart. en noir, 10 fr.; color., 12 fr.;

10° *M. Jobart*. Mésaventures d'un homme naïf, 6 fr.;

11° *M. Lajaunisse*. Malheurs d'un beau garçon, 6 fr.;

12° *M. Lamélasse*. Histoire d'un épicier, 6 fr.

Ces trois derniers albums font partie de la « Collection des Jabots. »

13° *Nos gentilshommes*, en cours de publication dans le « Charivari; »

14° *Paris l'été*, id.;

15° *Prince (le) Colibri et la fée Caperdulaboula*, conte de fées, 6 fr.

Faisant partie de la « Collection des Jabots; »

16° *Rébus (les) comiques*, album de bêtises très divertissantes, 6 fr.

17° *Souvenirs de garnison*, grandes caricatures in-4 sur Jésus, cart., fig. noires, 15 fr., et fig. color., 20 fr.;

18° *Télémaque, fils d'Ulysse*, par feu M. de Fénelon et Cham, 6 fr.;

19° *Un Génie incompris*, persécutions artistiques, 6 fr.

Ces deux derniers albums font partie de la « Collection des Jabots; »

20° *Voyage de M. Trottmann en Belgique, en Hollande, en Russie et en Angleterre*, 8 fr.

21° *Voyage de Paris en Amérique*, poussé jusqu'au Havre inclusivement. Album comique, 8 fr. — Très plaisante mise en scène de tous les désagréments, déboires, accidents et contrariétés que peut éprouver un badaud de Paris en diligence, en malle-poste, bateau à vapeur, chemin de fer, etc., etc.

Ces divers albums, accompagnés de légendes non moins spirituelles que les dessins, ont paru d'abord dans le *Charivari*, en très grande partie. Ils se trouvent à la maison Aubert et compagnie, place de la Bourse, n° 23.

#### CHAMBON, ps. [VOLTAIRE].

I. Paix (de la) perpétuelle, proposée par le docteur Goodheart (autre masque de Voltaire); traduction de M. —. Sans date (1769), in-8. [990]

Écrit composé par Voltaire. Il fut condamné par décret de la cour de Rome, le 5 décembre 1770.

Cet écrit, dirigé contre celui de l'abbé de Saint-Pierre, doit avoir suivi de très près ou précédé de très peu l'opuscule : « Tout en Dieu, commentaire sur Malebranche. » Les « Mémoires secrets » en parlent pour la première

un autre fois, à la date du 17 septembre 1769; mais d'Alembert en parle dans une lettre à Frédéric, du 7 août, comme d'un ouvrage publié. Le nom de Goodheart est formé de deux mots anglais dont la réunion signifie « bon cœur. »

II. Éloge funèbre de Louis XV, prononcé dans une Académie de province, le 25 mai 1774. Mai 1774, in-8 de 16 pag. [991]

Louis XV étant mort le 40 mai 1774, Voltaire envoya son Éloge funèbre au maréchal de Richelieu, le 31 mai. Il le donna comme l'ouvrage de M. Chambon.

III. Eloge historique de la raison, prononcé dans une Académie de province. [992]

Imprimé parmi les pièces qui se trouvent à la suite de « Don Pèdre, roi de Castille, tragédie » (1775, in-8).

Chambon est encore un des pseudonymes avec plusieurs autres sous lesquels Voltaire s'est caché pour la publication de ses « Conseils raisonnables à M. Bergier, etc. » Voy. *Société de bacheliers en théologie (une)*.

CHAMBRE (Étienne de LA). Voy. LA CHAMBRE.

CHAMFREY (G. de), *ps.* (1). [Antoine-Maurice GOUJON.]

Du choix d'un local pour l'entrepôt de la ville de Paris. Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1832, in-8 de 26 pag. [993]

CHAMILLY [la vicomtesse de], *aut. supp.* [MM. LÖEVE-WEIMARS, Emile VANDERBUCH et Auguste ROMIEU.]

Scènes contemporaines laissées par feu madame la vicomtesse de Chamilly. [Composées par MM. Loeve-Wemars, Emile Vanderburch et Auguste Romieu.] Paris, Urbain Canel; Barbezat, 1827-30, 2 vol. in-8 [15 fr.] [994]

Le tome premier a eu trois éditions; en 1827, en avril 1829 et en 1830. On trouve dans les deux dernières un morceau qui n'est pas dans la première. Ce morceau est intitulé: « le Dix-huit brumaire, scènes nouvelles. »

CHAMPAGNE (l'abbé de), grand chantre et chanoine de la cathédrale de Troyes, *aut. supp.* [HÉRAULT DE SÉCHELLES].

Discours pour la distribution des prix de l'école royale gratuite

---

(1) Opuscule que l'on trouve annoncé dans la Bibliographie de la France, sous le n° 572 de 1832, mais que nos continuateurs se sont dispensés de citer.

de dessin de la ville de Troyes, prononcé le 9 septembre 1784  
Troyes, André, 1788, in-8 de 38 pag. [99]

CHAMPERCIER (Edouard), *ps.* [Raymond BRUCKER].

CHAMPFLEURY, *ps.* [FLEURY].

CHANDOS (Hyacinthe), *ps.* [Alfred PHILIBERT].

CHANELY (de), *ps.* [DEGUERLE].

Origine des temples de l'Amour, poëme érotique. Paris, Valade  
1789, in-8 de 18 pag. [99]

CHANLA (de), géomètre foresien, *ps.* [de MONTUCLA].

Récréations mathématiques et pratiques, par Ozanam. Nouvelle  
édition, totalement refondue et considérablement augmentée, par  
M. de C. G. F. Paris, Jombert, 1778, 4 vol. in-8. [99]

De Montucla ayant été nommé censeur de cette édition, n'a point voulu  
se faire connaître pour l'auteur des corrections et augmentations qu'il  
renferme. — Nouvelle édition, 1790, avec l'initiale du nom de Montucla.

CHANOINE (UN), *aut. dég.* [Jean LE NOIR].

Lettre d'— à un évêque, sur la lettre de l'assemblée du clergé  
au sujet de la régale, du 10 juillet 1680. Cologne, Eug. Vérité  
1680, in-8. [99]

CHANOINE (UN), *aut. supp.* [le P. de COURBEVILLE, j  
suite].

Sentiments critiques d'—, avec la réponse, sur divers traités  
morale, à l'auteur du Traité sur la prière publique (Dugue)  
Bruxelles, Walinghen, 1708, in-12. [99]

Il y a des exemplaires, avec la même date, qui portent pour titre : *Sentiments*  
*de critique d'un chanoine, sur divers traités, etc.*

CHANOINE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE D'AUTUN (UN)  
*aut. dég.* [Jean-Sébastien-Adolphe DEVOUCOUX.]

Description de l'église cathédrale d'Autun dédiée à Saint-Lazare  
extraite d'un plus grand travail. Autun, Dejussieu, 1845, in-  
fig., 2 fr. [100]

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE D'AUXERRE (UN), *aut. dég.* [Jean LE BEUF].

Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots et de la délivrance de la même ville, les années 1567 et 1568. Auxerre, Jean-Baptiste Troche, 1723, in-8. [1001]

CHANOINE DE LA SAINTE-CHAPELLE (UN), *aut. dég.* [Jean de GAIGNY].

Livre (le) faisant mention des sept paroles que Nostre-Seigneur dit en la croix, avec des expositions sur icelles. Paris, Est. Caveiller, 1538 ; — Chr. Wechel, 1545, in-8 goth. [1002]

CHANOINE DE LILLE (UN), *aut. supp.* [l'abbé LENGLET DU FRESNOY].

Lettres d'— à un docteur de Sorbonne, au sujet d'une prière hérétique. 1707, in-12. [1003]

CHANOINE PÉNITENCIER (UN), *aut. supp.* [Pierre de DOYAR, ex-jésuite des Pays-Bas].

Lettre d'— à un chanoine théologal... 1785, in-12. — XX<sup>e</sup> édit. 1790, in-12. [1004]

• La révolte du Brabant contre l'empereur Joseph II, en 1789 et 1790, • était, dans son principe, une sorte de guerre de religion, suscitée par les • ultramontains et les ex-jésuites. On faisait circuler des écrits tous propres • à soulever les peuples contre le souverain. Telles étaient, par exemple, • les *Lettres d'un chanoine pénitencier*, qui furent répandues avec profusion, • et qui produisirent dans le Brabant une impression aussi funeste que • générale. Qui était l'auteur de ces Lettres? P. R. A.—s.

Ces Lettres ont été attribuées par quelques personnes au fougueux ex-jésuite Feller ; mais le savant bibliographe A.-A. Barbier les donne à un de ses confrères, l'ex-père Doyar. Il y a des éditions de cet ouvrage (de 1786 et 1787) qui portent pour titre : « le Triomphe des Lettres d'un chanoine théologal... avec des Observations » sur la « Réponse aux Lettres d'un chanoine pénitencier sur les édits impériaux » (par l'abbé de Bellegarde, ou par Le Plat). La Réponse au pamphlet du P. Doyar avait été imprimée à Utrecht, sous la rubrique de Lille, en 1786, in-12.

CHANOINESSE DE LISBONNE (UNE), *ps.* [DORAT].

Lettres d'— à Melcour, officier français, précédées de quelques réflexions. Paris, 1770, in-8. [1005]

Imitation des fameuses « Lettres portugaises » de Maria Alcaforada. (Voy. la France littéraire à ce nom.)

CHANSONNIER DE PARIS (UN), *ps.* [LIEUDÉ DE STAMPAVILLE].

Lettre de madame Sémiramis à M. Catilina, mise en vaudeville par —. Au Parnasse, 1748, in-12. [100]

CHANSONNIER DES QUARTERONNES (LE), *ps.* [VINCENT NOLTE].

Preux (les) chevaliers, ou la Reine des remparts et sa Cour, comédie-vaudeville en deux tableaux, pour servir de réponse au comité des quarteronnes, de la part de leur chansonnier, représentée sur le théâtre des Bambocheurs, le 1<sup>er</sup> novembre 1828. Canton Boileau, Boivin et Rikiki. (Paris, de l'impr. de Bellemain), 1828 in-8 de 80 pag. — Seconde édition, avec des notes. Canton, mêmes. (Paris, de l'impr. du même), 1830, in-8 de 90 pages. [100]

Au bas de la page, qui contient le nom des personnages, on lit en note : « Tous les personnages de la pièce sont véritables. Les noms des femmes ont été conservés ; celui des hommes est déguisé ; mais on ne saurait méconnaître sur les lieux. Les deux chevaliers s'appellent B. Macquet et Mac-Queen. » La scène se passe à Saint-Pierre, île de la Martinique. Pages 46, 59, 60 il est question de l'auteur, sous le nom de Vincent. La dernière note de la pièce est signée Vincent Nolte.

*Bibl. de la France*, 1830, n° 2240.

Le frontispice de la deuxième édition porte que cette pièce a été représentée pour la première fois à Canton sur le théâtre des Bambocheurs, 1<sup>er</sup> nov. 1828.

CHANTAL (J.-B.-J. de), *aut. dég.* (1). [J.-B.-J. CHAMPAGNAC].

I. Rosa, ou l'Héroïne filiale ; trad. de l'allemand, par Berr ; et vie de Nathalie, ou le Dévouement d'une sœur, nouvelle ; par J.-B.-J. de Chantal. Paris, Lehubert, 1834, in-12 avec 4 grav. 3 fr. [1000]

II. Traité (nouv.) de civilité, ou Manuel méthodique de nos devoirs envers nos supérieurs, nos égaux et nos inférieurs ; des bienséances et usages reçus dans la société ; comprenant les divers éléments de la politesse des mœurs et de la politesse des manières. Ou

---

(1) Ce nom n'est point un pseudonyme ; c'est le nom de la mère de cet écrivain.

vrage par demandes et par réponses. Paris, l'Auteur; Mansut, 1835, in-12. — VI<sup>e</sup> édition. Paris, Périsse frères, 1845, in-12. [1009]

III. Beautés de l'Histoire des voyages les plus fameux autour du monde et dans les deux hémisphères. Paris, Fruger et Brunet, 1835, 2 vol. in-12, avec 8 grav., 6 fr. [1010]

IV. Vies et Aventures remarquables des plus célèbres voyageurs modernes, ou Récit anecdotique de leurs courses maritimes ou terrestres; de leurs dangers, de leurs succès, etc. Paris, les mêmes, 1835, 2 vol. in-12, avec 8 grav., 6 fr. [1011]

V. Civilité (la) primaire, ou petit Manuel méthodique de la véritable politesse. Extrait du nouveau Traité de civilité. Paris, l'Auteur; Mansut, 1836, 1842, in-18; et Paris, Périsse frères, 1843, in-18, 35 cent. [1012]

VI. Manuel des dates, en forme de dictionnaire, ou Répertoire encyclopédique des dates historiques et biographiques les plus importantes, indiquant : 1<sup>o</sup> les dates des principaux événements de l'histoire universelle tant ancienne que moderne, tels que fondations de villes, révolutions politiques, guerres, batailles, sièges, traités, conciles, synodes, hérésies, etc.; 2<sup>o</sup> les dates des origines, inventions, découvertes et perfectionnements les plus notables dans les sciences et dans les arts; 3<sup>o</sup> les dates des lois, édits, règlements et ordonnances qui ont laissé le plus de traces dans l'histoire des peuples; 4<sup>o</sup> les dates des phénomènes les plus étonnants, tremblements de terre, éruptions de volcans, inondations, épidémies, etc., etc.; 5<sup>o</sup> les dates relatives aux personnages les plus célèbres, souverains pontifes, docteurs de l'Eglise, fondateurs d'ordres, princes, hommes d'État, guerriers, magistrats, savants, écrivains, artistes, etc. Paris, l'Auteur; Périsse frères, 1838, in-8, 8 fr.

VII. Alphabet et syllabaire. Paris, l'Auteur, 1840, in-12. [1013]

VIII. Histoire (petite) de France. Paris, Bar, 1840, in-18. [1014]

IX. Piété du cœur, ou Emblèmes de la vie chrétienne. Méditations nouvelles sur les principaux sujets de morale. Paris, Lehuby, 1840, 1841, in-18, avec 40 grav., 5 fr. [1015]

X. Livre (le) des âmes pieuses, ou la Vie agréable à Dieu, méditations religieuses. Paris, Lehuby, 1841, in-18, avec 8 vign., 4 fr. [1016]

XI. Civilité (la) des jeunes personnes. Paris, Périsse frères, 1843, 1844, in-12, 4 fr. 25 c. [1017]

Sous ce pseudonyme, M. Champagnac a encore été l'éditeur de l'opuscule intitulé : *La Morale des familles catholiques*; par P. Corneille : fragments offerts de sa traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. Paris, Périsse; Debécourt, 1843, in-18.) Il a du être au nombre des rédacteurs d'une « Revue religieuse et édifiante » dont le premier numéro devait paraître le 15 novembre 1836; mais cette publication étant restée à l'état de projet, M. Champagnac n'a pu être l'un des collaborateurs, ainsi qu'on l'a dit quelque part (1).

CHANTERESNE (le sieur de), ps. [P. NICOLE].

Éducation (de l') d'un prince. Paris, veuve Savreux, 1670, in-12. — Sec. édition, sous le titre de *Traité de l'éducation d'un prince*. Paris, 1671, in-12. [1018]

Ce volume forme le second tome des « Essais de morale. »

CHAPEL GORRIS (2), ps. [Jean-François-Nicolas LOUMYER, chef de division au ministère des affaires étrangères de la Belgique].

(1) Plus nous examinons la « Littérature française contemporaine » telle que nos continuateurs l'ont faite, et moins nous nous rendons compte du but que les auteurs se sont proposé. Le présent article, qui ressemble à tant d'autres, donnera une idée de la légèreté qu'on apporte dans la rédaction actuelle. Chantal est un pseudonyme, que nous avons signalé dans nos *Auteurs déguisés*, et qu'on n'a pas su y voir; en sorte que dans ce livre M. Champagnac a un article à son véritable nom, un autre à celui de Chantal, et comme il a un deuxième pseudonyme, il aura indubitablement un troisième article. Voilà pour la statistique littéraire de la France. Quant à la bibliographie, nous avons toujours pensé qu'un livre présenté comme la continuation de la France littéraire devait être à la fois utile aux établissements littéraires, à la librairie et aux personnes qui s'occupent d'Histoire littéraire. Qu'on examine les articles Champagnac, Chantal, qui ressemblent à tant d'autres, et qu'on nous dise quelle utilité la librairie, seulement, peut retirer de cette volumineuse publication. Aucune de ces indications précises que requiert la bibliographie: point de lieux d'impressions, point de noms d'éditeurs, ni de dates, ni de formats pas plus que de nombre de volumes; tout se traduit par une insignifiante notule, laissant tout à désirer. Soyez tout, Messieurs, mais ne soyez pas bibliographes, ce n'est pas votre métier.

(2) Nous ne ferons pas de reproches à nos continuateurs de n'avoir pas compris ce nom dans leur nomenclature. M. Beuchot n'en a pas parlé; ce serait leur excuse.



Vie de Benoît Arias Montano, insérée au Trésor national, p. 467.  
[Bruxelles, Wouters, Rapsoet et Cie, 1842.] [1049]

CHARBONNIÈRES, *nom abr.* [GIRARD DE CHARBONNIÈRES].  
(Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la *France littéraire* au nom *Charbonnières.*)

CHARISTESKI (le papa Nicolas), *ps.* [VOLTAIRE].

Sermon du —, prononcé dans l'église de Sainte-Toleranski, village de Lithuanie, le jour de sainte Epiphanie, 1774. [1020]

Les prémices de cet opuscule étaient dus à l'impératrice de Russie, et Voltaire lui en fit hommage le 15 mai 1774. « C'est, disait-il, une réponse modeste aux mensonges un peu grossiers et ridicules que les confédérés ont fait imprimer à Paris. » On avait publié un « Manifeste de la république confédérée de Pologne, du 13 novembre 1769. Dantzig (Paris), 1774, in-4.

CHARLES, *aut. dég.* [René-Charles GUILBERT, de Pixérécourt].  
Monastère (le) abandonné, ou la Malédiction paternelle, mélodrame en trois actes. Paris, Barba, 1816, in-8. [1021]

Réimprimé depuis cette époque avec le nom de l'auteur.

Suicide (le), ou le vieux Sergent, mélodrame en trois actes. Paris, Barba, 1816, in-8. [1022]

CHARLES, prénom sous lequel il existe des parts de pièces imprimées de treize auteurs différents : Duveyrier aîné, dit Mélesville, Dupenty, Hubert, Leroy d'Allarde, de Livry, Mourier, Mullot, Nombret de Saint-Laurent, Ramond de la Croisette, Sewrin, Violet d'Epagny, Huguin de Guerle, Puyssaye. (Voy. le tome XI de la *France littéraire* à ces noms.)

CHARLES-ALBERT (le doct.), *aut. dég.* [Charles-Albert CHAUMONOT (1)].

---

(1) Ce docteur n'a d'article dans la « Littérature française contemporaine » ni à son nom déguisé que nous avons pourtant signalé dans notre brochure des *Auteurs déguisés*, ni à son véritable nom. Aplanir les difficultés pour écrire l'Histoire littéraire de notre époque n'est point le but que nos continuateurs se sont proposé : loin de là, ils les augmentent plutôt. Une preuve à l'appui, entre tant d'autres, et à propos des noms de Charles qui nous occupent. On a publié

I. Observations succinctes relatives aux lois en matière de brevets d'invention. Paris, de l'impr. de la veuve Porthmann, 1826, in-4 de 4 pages. [1023]

II. Médecin (le) des maladies secrètes, ou Art de les guérir soi-même. IV<sup>e</sup> édit. Paris, l'Auteur, 1835, in-18 de 54 pag., 1 fr. — V<sup>e</sup> édit. Paris, même adresse, 1837, in-32, 50 c. [1024]

Nous ne connaissons pas les trois premières éditions.

Des éditions postérieures de cet opuscule ont paru sous les titres suivants : « Instruction sur la conduite à tenir dans le traitement des maladies secrètes. » VII<sup>e</sup> édit. Paris, 1837, in-18 de 48 pag.; et « Description des maladies secrètes, et du régime qu'il convient de suivre dans le traitement de ces maladies. » VIII<sup>e</sup> édit. Paris, l'auteur, 1837, in-18 de 36 pag.

— Doctor (the) for secret disorders, or the Art of curing one self. The V<sup>th</sup> edit. Paris, the Author, 1837, in-18 de 60 pag., 50 c.

— Medico (o) das molestias secretas, ou Arte de as curar so. Vertido em portugez da quinta edição. Pariz, Ch. Albert, 1837, in-18 de 60 pag., 60 c.

— Médico (el) de las enfermedades venereas, o Arte de curarlas por si mismo. Sexta edicion. Paris, el Autor, 1837, in-18 de 72 pag., 75 cent.

III. Notice sur les poursuites dirigées contre lui, relativement au bol d'Arménie purifié et dulcifié et au vin de salsepareille, qu'il a introduits dans le traitement des maladies secrètes. Paris, de l'impr. de Wittersheim, 1837, in-4 de 28 pag., avec une grav. [1025]

IV. Coalition de soixante-dix-neuf pharmaciens de Paris contre le docteur Ch. Albert. Extrait de la notice présentée aux magistrats par le docteur Ch. Albert, en réponse aux calomnies et aux dénon-

à Paris, en 1841, une contrefaçon du livre intitulé : « The Book without a name; by sir T. Charles and lady Morgan. » La Société bibliographique, qui bâcle la « Littérature française contemporaine », a vu dans le pronom CHARLES le nom propre du collaborateur de lady Morgan, et l'a catalogué à ce nom, t. II, p. 588. Il va sans dire que cette ânerie n'est point empruntée à la table de la Bibliographie de la France de 1841, car M. Beuchot y a bien enregistré sir T.-Ch. Morgan et lady Morgan. Ainsi, loin de dévoiler des pseudonymes, ces faiseurs en créent de nouveau.

ciations dont il a été l'objet. Paris, de l'impr. de Wittersheim, 1837, in-4 de 8 pages. [1026]

Ce docteur a publié aussi quelques opuscules sous son véritable nom.

**CHARLES**, *aut. dég.* [Charles MASSON, gendre de M. Poujol père].

Avec M. *Adolphe Poujol* : les Quatre Mendiants, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Bréauté, 1836, in-18 de 54 pages. [1027]

Représenté pour la première fois sur le théâtre des Jeunes Elèves de Comte, le 16 décembre 1835.

**CHARLES V**, duc de Lorraine et de Bar, *apocr.* [Henri de STRAATMAN, conseiller du Conseil aulique de l'Empereur].

Testament politique de —, en faveur du roi de Hongrie. Leipzig, Wätman (Paris), 1696; Ratisbonne, 1760, in-12. [1028]

Et dans le Recueil des « Testaments politiques. » Amst., Châtelain (Paris), 1749, 4 vol. in-12.

Dans ce dernier recueil, l'on attribue la rédaction du *Testament de Charles V* à l'abbé de Chevremont; mais de nouvelles recherches ont prouvé que cet abbé en avait été seulement l'éditeur. V. Mylius, t. 1, pag. 720, édit. in-8.

**CHARLES-HENRY**, *ps.* [MM. Jean-Pierre-Charles PERROT DE RENNEVILLE et Henri TULLY].

Avec M. *Salvat* : le Chemin de fer de Paris à Saint-Germain. A propos vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1837, in-8 de 16 p. à deux colonn. [1029]

Faisant partie du « Nouveau Répertoire dramatique. »

Cette pièce a été représentée pour la première fois sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine, le 23 septembre 1837.

**CHAROLOIS**, *nom abrég.* (1). [CHAUVET DE CHAROLOIS, de Toulon.] (Voy. le tome XI de *la France littéraire* au nom de *Charolois*.)

**CHARP**, *aut. supp.* [LA METTRIE].

Histoire naturelle de l'âme, traduite de l'angl. de —, par feu

---

(1) Omis dans la « Littérature française contemporaine. »

M. H... La Haye, Néaulme, 1745, in-12 ; — Nouv. édit. Oxford, 1747, in-12. [10]

Ouvrage de la composition de La Mettrie.

CHARPENTIER DE DAMÉRY, *nom dég.* [J.-P. CHARPENTIER de Saint-Priest].

CHARTE-LIVRY (de), *ps.* [J.-Fréd. BERNARD].

Dialogues critiques et philosophiques. Amsterdam, J.-F. Bernard, 1730, in-12. [10]

CHARVET (C.), prêtre, *ps.* [BOURDOT DE RICHEBOURG].

Histoire de la sainte Église de Vienne. Lyon, Cizeron, 1769, in-4. [10]

France littéraire de 1769, t. 1.

CHARVILLE (Isidore), *ps.* [Pierre-Alex. LEMARE].

Réveil d'Épiménide après deux ans de sommeil. [10]

Réimpr. à la suite du « Petit Homme rouge », qui a paru sous le nom de l'anonyme, et qui est du même auteur.

CHASSELAS (DU), Voy. DU CHASSELAS.

CHASSEUR DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS (UN) *aut. dég.* [BOISTEL D'EXAUVILLEZ].

Monsieur Bonassin, ou les Espérances trompées. Dédié à MM. gardes nationaux de France. Avec cette épigraphe : « Que fait quand on n'a rien à faire ? Paris, Gaume frères, 1832, in-8. [10]

CHASSEUR INVOLONTAIRE (UN) de la garde nationale parisienne, *aut. dég.* [L. de LA CHASSAGNE].

Lettre confidentielle écrite par —, à Louis-Philippe, roi des Français. Paris, 1833, broch. in-8. [10]

De Manne, n° 939.

CHATEAUBRUN (de), *nom abrégé.* [Jean-Baptiste VIVIER CHATEAUBRUN], poète tragique. (Pour la liste de ses ouvrages, le tome I de la France littéraire au nom Châteaubrun.)

CHATEAUNEUF (de), *nom abr.* [Agricol-H. LAPIERRE DE C

TEAUNEUF], polygr. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de *la France littéraire* au nom *Châteauneuf*.)

CHATEAULIN (H. de), *ps.* [Mademoiselle ULLIAC TREMADEURE].

Grande Dame et la Villageoise, roman traduit de l'alle. d'*Aug. Lafontaine*. Paris, veuve Lepetit, 1829, 3 vol. in-12, 9 fr. [1036]

CHATEAUREGNAULT (madame de), *ps.* [Mademoiselle Anne PÉARD, née à Charleville, vers 1747].

Éloge historique d'Anne de Montmorency, duc et pair, maréchal, grand-maître, connétable, et premier ministre de François I<sup>er</sup> et Henri II ; discours qui a obtenu l'accessit, au jugement de l'Académie de la Rochelle. Genève (Paris, Moutard), 1783, in-8 de 119 pag. [1037]

CHATEAUTERNE, *ps.* [René PÉRIN].

Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire, en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Jacques, le faubourg Saint-Germain, les quais, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, Neuilly, Suresne, et revenant par Saint-Cloud, Boulogne, Auteuil et Chaillot, etc. ; ou Lettres inédites de Chactas à Atala ; ouvrage écrit en style brillant, et traduit pour la première fois du Bas-Breton, sur la IX<sup>e</sup> édition. Paris, Dentu, 1811, in-8, 4 fr. [1038]

Traduction supposée.

C'est une parodie piquante de l'itinéraire de Paris à Jérusalem, de M. de Châteaubriand.

Il en existait déjà une autre qui a pour auteur M. Ch.-L. Cadet de Gassicourt, et qui avait été publiée sous le titre suivant :

« Saint-Géran, ou la Nouvelle Langue française, » anecdote récente. Paris, 1807, in-12. — Suite de Saint-Géran : « Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien, en suivant le fleuve Séquanien et en revenant par le mont des Martyrs. » Paris, 1811, in-12. — Nouv. édit. des deux opuscules. Bruxelles, Weissenbruck, et Paris, Colas, 1812, in-18, 1 fr. 50 c.

CHATELAIN, *trad. ps.* [le P. HUGON, jésuite].

Voyage astronomique et géographique, dans l'État de l'Église, pour mesurer deux degrés du méridien, par les PP. *Maire* et *Boscovich* (trad. du latin par —, augmenté par le P. Boscovich). Paris, Tillard, 1770, in-4. [1039]

Bibliographie astronomique, par de La Lande.

CHATELET (le duc DU). Voy. DU CHATELET.

CHAVAGNAC (Gaspard, comte de), *aut. supp.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Mémoires (ses). Amsterdam, Malherbe, 1701, in-12. [1060]

CHAVAGNAC (le baron de), *ps.* [le baron GENTIL, de Chavagnac], *aut. dram.* (Pour la liste de ses pièces, voy. les tom. III et XI de la *France littéraire*, au nom *Gentil*.)

(HAVIN DE MALAN (François-Émile), *aut. déq.* [Emile CHAVIN, de Malan].

Vie (la) et les Éptres du bienheureux *Henri de Suso*, de l'ordre des frères prêcheurs (traduites par *Etienne Cartier*) publiées par *Fr.-Em. Chavin*. Paris, Debécourt, 1842, in-18 de xvij et 202 pag., plus 2 pag. de tables chiffr. [1041]

La couverture imprimée porte : « Collection dominicale : Le Bienheureux Henri Suso, de l'ordre des Frères prêcheurs, sa Vie et ses Lettres, » publiées par E. Cartier et Emile Chavin de Malan. Avec cette couverture disparaîtra le nom de l'écrivain à qui l'on doit réellement cette traduction des Lettres du bienheureux H. Suso. Le même avait composé, nous en sommes assuré, une notice sur Suso plus étendue que celle qui a été imprimée à la tête de ce petit volume, mais elle a été remplacée par une autre de 18 pages, écrite par M. Chavin.

Pages 242 à 262 de ce volume on trouve un appendice qui se compose de : 1° *Officium de æterna sapientia. Editum a B. Enrico Suso ordinis predicatorum*; 2° Poème de *Herder* sur le bienheureux Suso : La sagesse éternelle.

HAZEL père, *ps.* [WILLIAIME, artiste dramatique].

I. Avec \*\*\* : l'Auberge allemande, ou le Traître démasqué, comédie en cinq actes et en vers, imitée de l'allemand. Paris, F. Gay, an IX (1801), in-8. [1042]

Cette pièce a été représentée sur le théâtre des Amis des arts et des élèves de l'Opéra-Comique, salle Molière, le 20 janvier 1799.

II. Abelino, ou le Héros vénitien, drame en quatre actes, en prose, imité de l'allemand de *Zschokke*. Paris, Vincard, an X (1802), in-8. [1043]

Il existait déjà une traduction de ce drame, par J.-R.-F. La Martellière, qui avait été imprimée en 1799, à la suite du Théâtre de *SCHILLER*, traduit par le même La Martellière.

**CHEMIN (madame)**, ps. [Madame Adélaïde-Isabelle-Jeanne de BRÉCY].

Courrier (le) russe, ou Cornélie de Justal ; par l'auteur de « l'Origine de la Chouannerie. » Paris, Demonville, 1805 ; ou Paris, Sourdon, 1813, 2 vol. in-12, 4 fr. [1044]

**CHÊNEDOLLÉ**, père, nom abrég. (LIOULT (1) DE CHÊNEDOLLÉ). Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de la France littéraire au nom *Chênédollé*.

**CHESTERSFIELD** (lord), ps. [DODSLEY].

Voy. le n° 180.

**CHEVALIER DE L'UNION** (le), ps. [Le général JUBÉ].

Lettre du — à M. de Châteaubriand. Paris, 1816, in-8. [1045]

Il y a une seconde lettre.

**CHEVALIER DEMALTE (UN)**, aut. supp. [L'abbé PATOUILLET, ex-jésuite].

Lettre d'— à M. l'évêque de \*\*\* 1764, in-12. [1046]

« Quand Louis XV eut rendu l'édit qui supprimait en France la société de Jésus, les jésuites furieux publièrent une lettre infâme, ayant pour titre : *Lettre d'un chevalier de Malte, à M. l'évêque de \*\*\**. La conduite des parlements était qualifiée, dans ce libelle, d'implété, d'irréligion, de folie, de scélératasse, digne des ennemis de Dieu et des hommes ; d'honnêtes mahométans, y disait-on, d'honnêtes païens, d'honnêtes athées, n'auraient pas été capables de ce délire et de cette impiété (pag. 9 de la Lettre). Qu'on écoute les procureurs-généraux, ajoute le libelliste, on croira entendre l'enseignement de Genève et lire les synodes tenus autrefois contre le Saint-Siège (pag. 11). Qui fut l'auteur de cette diatribe ? Il est évident qu'elle a été écrite sous la dictée de quelque honnête jésuite. »

P. R. A—s.

Auguis n'avait point ouvert le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de Barbier, car il eût trouvé le nom du P. Patouillet comme auteur du libelle en question.

**CHEVALIER DE TOUS LES ORDRES MAÇONNIQUES (UN)**, aut. dég. [GUILLEMAIN DE SAINT-VICTOR].

I. Amusement d'une société innombrable, dans laquelle on compte

(1) Et non *Pioulit* comme l'ont imprimé nos continuateurs. Son fils, qu'il n'a jamais voulu reconnaître, était un enfant naturel qu'il avait eu de mademoiselle Bourguignon, fille d'un imprimeur de Liège.

des héros, des philosophes, des sages, de grands princes et des rois, ou la Véritable maçonnerie, avec des notes critiques, etc. Au sanctuaire des mœurs, 1779, in-12. [1047]

Signé de Gaminville.

II. Recueil précieux de la maçonnerie adonhiramite, contenant les catéchismes des quatre premiers grades, etc. Philadelphie, Philarète, r. de l'Equerre, à l'A-plomb, 1786, 3 vol. in-18. [1048]

Réimprimé avec des augmentations, en 1789, et sous le nom de l'auteur.

CHEVALIER DE TOUS LES ORDRES MAÇONNIQUES (UN),  
*aut. déq.* [M. LATREILLE].

Recueil élémentaire de franche maçonnerie adonhiramite. Jérusalem, 5803, in-12, fig. [1049]

CHEVEIGNÉ (le comte L. de), *nom abrég.* [Le comte L.-M.-J. Le RICHE DE CHEVEIGNÉ (1)]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. XI de la *France littéraire à Leriche de Cheveigné.*

CHIAVACCHI (Andrea Giennaro), chevalier de Saint-Jean-de-Latran, et camerier secrétaire de S. S., *pseud.*

Journée (la) du Vatican, ou le Mariage du pape, comédie-parade en trois actes, avec ses agréments, jouée à Rome sur le théâtre Alberti, le 2 février 1790. Trad. de l'ital. Turin, de l'impr. aristocratique, aux dépens des réfugiés français, 1790, in-8 de 12 et 31 pag. [1050]

Quoique présentée comme traduite de l'italien, cette pièce paraît bien appartenir à notre théâtre républicain.

CHIEN (UN), *ps.* [C.-A. BASSOMPIERRE, connu sous le nom de Sewrin].

Histoire d'—, écrite par lui-même et publiée par un homme de ses amis; ouvrage critique, moral et philosophique. Paris, vente Masson, an x (1802), in-12. [1051]

(1) Et non, seulement *Cheveigné*, comme l'ont imprimé, par erreur, nos continuateurs, dans l'article incomplet qu'ils ont consacré à ce littérateur: ils n'ont point cité de M. Leriche de Cheveigné, les *Contes rémois*, qu'il a publiés, en 1839, sous le voile de l'anonyme.



CHILLAC (Timothée de), *ps.* [Charles BEYS].

I. Comédie (la) des chansons. Paris, 1640, in-12. [1052]

II. Ombre (l') du comte de Gormas, tragédie-comédie. Paris, Besongne, 1645, in-12. — Autre édition. Caen, Mangeant, 1682, in-12. [1053]

CHIRON (le sieur), prêtre, *ps.* [le P. Jean MARTIANAY, bénédictin].

Essais de traduction, ou Remarques sur les traductions françaises du Nouveau-Testament, pour les rendre plus parfaites et plus conformes au génie des livres sacrés. Paris, Witte, 1709, in-12. — Nouvelle édition, augmentée (sans nom d'auteur). Paris, veuve Lambin, 1709, in-12. [1054]

CHIRURGIEN DE PARIS (UN), *aut. dég.* [Jean DEVAUX], traducteur.

I. Abrégé (l') anatomique de maître *Laurent Heister*, professeur d'anatomie et de chirurgie à Altorf, traduction faite sur la II<sup>e</sup> édition, par —. Paris, Lottin, 1724, in-12. [1055]

II. Abrégé de toute la médecine pratique, par *Jean Allen*; traduction française d'—. On y a joint la méthode de *Sydenham* pour guérir presque toutes les maladies. Paris, Cavalier, 1728, 3 vol. in-12. [1056]

Pour les diverses réimpressions de cette traduction, voy. notre Dictionnaire des ouvrages polyonymes, etc, n<sup>o</sup> 881.

CHIRURGIEN DE PARIS (UN), *aut. dég.* [A. LOUIS].

Lettre d'—, contenant un rêve singulier et quelques remarques sur l'excellence de la médecine moderne. 1748, in-4. [1057]

Bibliothèque de l'Ecole de médecine de Paris.

CHIRURGIEN PHILANTROPE (UN), *aut. dég.* [NOEL, chirurgien à Reims].

Analyse de la Médecine et Parallèle de cette prétendue science avec la Chirurgie; par —. 1790, in-8 de 99 pag. [1058]

CHIVERNY (Philippe HURAUULT, comte de), chancelier de France, né en 1528; mort en 1599.

Mémoires d'État (ses), avec une Instruction à son fils, et la Gé-

néologie de la maison des Hurault. Paris, Billaine, 1636, in-4; — Paris, et La Haye, 1664, 2 vol. in-12; — La Haye, 1720, 2 vol. in-12. [1059]

La généalogie n'est pas dans les éditions in-12.

« Quel fut l'auteur des Mémoires d'Etat, attribués au chancelier de Clu-vernay? Pourquoi cet ouvrage ne parut-il que trente-sept ans après le mort du chancelier, par les soins de J.-D.-M.-S. L. M., héraut d'armes de S. M., sans aucun aveu, ni concession de la famille? Plusieurs traits d'ignorance, indignes d'un chancelier, donnent à ces mémoires tous les caractères d'un livre apocryphe, qui ne mérite aucune croyance. Voy. le Recueil des pièces touchant l'Histoire des Jésuites du P. Jouveny (publié par Nicolas Petitple). Liège, 1716, in-12, ou seconde édition, augmentée, 1720, in-12, pag. 122, ainsi que la Bibliothèque historique de France, de Le Long, tom. II, n° 19,749. » P. R. A.—s.

CHLÉVALES (le docteur), *ps.* [l'abbé de CAVEIRAC].

Qu'on y réponde, ou Lettres du — à M. de Voltaire. Genève, 1773, in-8. [1060]

Cette brochure est une pompeuse apologie de l'abbé Caveirac contre les imputations de Voltaire; elle contient des détails si précis sur cet abbé sur ses protecteurs et sur ses ouvrages, même manuscrits, qu'on ne peut l'attribuer qu'à lui-même. Il l'aura composée au retour de son exil, et aura cru plaisant de prendre un masque grec pour se venger d'un Français. A. A. B.—n.

CHLORUS (Firmianus), *ps.* [Petrus VIRET].

Firmiani Chlor præfatio et annotationes in D. Chrysostomum de dignitate sacerdotali. [1061]

L'ouvrage est cité dans le volume qui a pour titre : « Les Catalogues des livres reprouvez, et de ceux que l'on pourra enseigner par l'avis de l'Université de Louvain, avec ledict et mandement de Sa Majesté impériale. Louvain, Servais Sassenus, 1530, in-4 de 23 pag. »

Placcius et La Monnoye n'ont point trouvé le titre de l'ouvrage publié sous ce masque, que Baillet a signalé. V. sa « Liste des Auteurs déguisez, » p. 341, édit. in-12. Je l'ai cherché pendant vingt ans. A. A. B.—n.

CHOISEUL-GOUFFIER (le comte Mar.-Gabr.-Aug.-L.), ancien ambassadeur de France à Constantinople, pair de France, membre de l'Académie française.

Voyage pittoresque de la Grèce. Paris, Blaise, 1780-1824, 3 vol. in-fol., avec 300 belles gravures, cartes et vues, 520 fr. — Autre édition, sous ce titre : Voyage pittoresque dans l'empire Ottoman, en Grèce, dans la Troade, les îles de l'Archipel et sur les côtes de

**l'Asie-Mineure. Nouvelle édition, augmentée de Notices historiques d'après les voyageurs modernes les plus célèbres, rédigées avec le concours et sur les observations inédites de M. Hase, de l'Institut, et de M. Miller. Paris, Aillaud, 1840-42, 4 vol. in-8 et Atlas in-f°, composé d'environ 300 cartes et gravures, 100 fr. [1062]**

Les deuxième et troisième volumes de la première édition ont été publiés en quatre livraisons qui ont paru successivement de 1809 à 1824. Le prix de chacune de ces livraisons était de 80 fr.

Il a été fait à Bruxelles une contrefaçon de cet ouvrage, qui fait partie d'une « Collection des voyages pittoresques, » in-4, avec figures lithogr.; elle a paru antérieurement à l'édition de Paris, 1840-42.

Je doute fort que M. de Choiseul-Gouffier soit l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce* qui a été publié sous son nom. Quoique cet ouvrage ne soit pas un chef-d'œuvre, il n'est pas assez mauvais pour que celui qui s'en est déclaré le parrain en soit l'auteur. Il faut se rappeler que, lorsque M. de Choiseul fut nommé à l'ambassade de Constantinople, il était fort riche. Avec la fortune, en tout pays, on a toujours de l'esprit, si l'on n'a pas le temps de penser, on trouve facilement des gens qui pensent pour vous, qui voient pour vous, qui écrivent pour vous. Si vos grandes occupations ne vous ont pas donné le temps d'acquérir des connaissances, ils en acquerront pour vous; et, comme il n'est pas naturel qu'un savant descende aux détails de l'érudition, vous trouvez cent personnes qui se chargent d'être savantes pour vous. Voilà comme a été composé le *Voyage pittoresque en Grèce*. M. FAUVEL et compagnie ont fait les dessins auxquels M. de Choiseul-Gouffier a pris la peine de mettre son nom; M. JUMELIN a fait les fouilles que M. de Choiseul a exploitées à son compte; M. LE CHEVALIER a fait dans la Troade les incursions dont il a rédigé le journal auquel M. de Choiseul a bien voulu ajouter son nom; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre, lui a donné une centaine de citations grecques, en échange d'une centaine de diners; l'abbé Delille a corrigé les fautes de français pour un bénéfice, et les journalistes ont dit d'admirer tout, par la raison que M. de Choiseul était ambassadeur. On assure que la première livraison de la seconde partie, qui a paru en 1809, est l'ouvrage d'un M. ZALICK-OGLOU, et que ce qui a été publié en dernier lieu a été composé par MM. LETRONNE et BARBIÉ DU BOGAGE.

P. R. A—s.

**CHOISEUL-STAINVILLE (le duc Ét.-Fr.), ancien ministre de la marine, de la guerre et des affaires étrangères sous Louis XV.**

**I. Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1761 jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives. Paris, de l'impr. royale, 1761, in-4 et in-8. — Autre édition (avec un avant-propos, par de Bastide). Amsterdam, 1761, in-12. [1063]**

Le duc de Choiseul est le principal auteur de ce Mémoire, publié sous

son ministère, et sous le voile de l'anonyme. Gresset adressa, la même année, une lettre en vers et en prose au ministre sur la publication de ce *Mémoire historique* (Amiens, in-4).

II. *Mémoires* (ses), écrits par lui-même, et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet à Chanteloup. 1778, 2 vol. in-8. — Autre édition (publiée d'après l'exemplaire imprimé à Chanteloup, par *Soulavie* l'aîné). Chanteloup et Paris, Buisson, 1790, 2 vol. in-8.

[1066]

Les journaux de librairie, en annonçant, en 1790, l'édition nouvelle, disaient : « Des Anecdotes piquantes de la cour de Louis XV, des Mémoires intéressants sur les affaires d'administration, des comptes rendus du département des affaires étrangères, des projets de finances et de liquidation des dettes de l'État, des intrigues de cour, notamment de M. le duc d'Aiguillon et de madame Du Barry pour lui faire ôter la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, font la matière du premier volume. On trouve dans le second volume, le « Royaume d'Arlequinerie, » comédie dans le genre héroïque; les « Opuscules de madame la duchesse de Chev..... »

A l'avènement de Louis XVI au trône, le duc de Choiseul, renonçant à une cour dont il n'avait rien à attendre, vécut en simple particulier, entouré des amis qu'il s'était faits pendant son ministère, et s'occupant à composer des *Mémoires* dans lesquels Louis XV, l'auteur de l'illustration de sa famille, était attaqué avec acharnement. De deux choses l'une, ou les *Mémoires* qu'on a publiés sous le nom de ce ministre ne sont pas son ouvrage, ou ce ministre ne mérite en aucune manière la réputation d'habileté qu'il s'était faite lorsqu'il était à la tête des affaires de la France! On y cherche en vain l'homme d'État, on n'y trouve que l'intrigant subalterne; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que, de tous les *mémoires* publiés sur cette époque, ceux qu'on nous a donnés comme étant l'ouvrage du duc de Choiseul, c'est-à-dire ceux qui devaient contenir le plus de faits, les anecdotes les plus piquantes, la clef de tous les événements du temps, le secret de toutes les intrigues de cour, la véritable cause des faveurs ou des disgrâces royales, ceux enfin qui devaient faire mouvoir au grand jour de la vérité les ressorts les plus cachés du gouvernement de Louis XV, sont précisément ceux dans lesquels on trouve le moins de révélations, le moins d'intérêt, le moins de faits, le moins d'anecdotes, le moins de vues politiques; le système que suivait alors la France n'y est que bien faiblement développé. Il n'est pas possible que ces *Mémoires* soient l'ouvrage d'un homme qui fut long-temps premier ministre de la France; il n'est pas possible surtout que ce ministre soit Choiseul. Ils ont été composés par quelque obscur gazetier qui, pour assurer le débit de sa plate gazette, l'aura publiée sous le nom du duc de Choiseul. On savait que ce ministre disgracié s'était occupé à rédiger des *Mémoires*; on crut facile de pouvoir lui attribuer ceux-ci. Mais pourquoi n'est-il pas aussi facile de faire connaître le véritable auteur de ces *Mémoires*, que de prouver qu'ils

ne peuvent être l'ouvrage du duc de Choiseul ? Il s'élèvera sans doute une seconde question qui, selon moi, est encore plus intéressante que la première. Puisque ces Mémoires ne sont pas ceux que le duc de Choiseul avait composés, que sont devenus les véritables Mémoires de ce ministre ? Quelles raisons en ont empêché la publication ? Quelles mains prudentes en ont tenu l'existence ensevelie jusqu'à ce jour dans le mystère ? Si le duc de Choiseul a écrit des Mémoires, ils doivent exister ; s'ils existent, l'existence ne doit pas en être si ignorée, que personne ne la puisse connaître ; si quelqu'un la connaît, pourquoi ne pas la révéler au public ? Tant que ces Mémoires resteront ignorés, je persisterai à croire que le duc de Choiseul n'en a point écrit. »

P. R. A—s.

CHOISNYN DE CHASTELLERAUD (Jehan), naguère secrétaire de M. l'évêque de Valence, *ps.* [Jehan de MONTLUC, évêque de Valence, lui-même].

Discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du roi de Pologne, divisé en trois livres. Paris, Nic. Chesneau, 1573, in-8. [1065]

C'est une note manuscrite de la main de La Monnoye qui a fait connaître ce pseudonyme.

CHOMEL (J.-B.), *ps.* [Joseph PITTON DE TOURNEFORT].

Réponse de —, à deux Lettres de Philibert Collet sur la Botanique. Paris, 1696, in-12. [1066]

Les deux Lettres de Ph. Collet avaient paru l'année précédente, sous les initiales de l'auteur. (Paris, in-8.)

CHRESTIEN (Fr.), *ps.* [le P. Jean CHEVALIER, jésuite].

Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, sur un libelle imprimé sous ce titre : Factum pour les religieux de Fontevrault touchant les différends de ces ordres (de Jacques Pignard, professeur de Fontevrault). Paris, Joly, 1641, in-4. [1067]

Barbier ne cite pas ce pseudonyme.

F. GR.

CHRÉTIEN (UN), *aut. dég.* [VOLTAIRE].

Un Chrétien contre six Juifs, ou Réfutation d'un livre intitulé : Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais. (Nouv. édit.). La Haye, 1777, in-8. [1068]

Réfutation des « Lettres de quelques Juifs, etc. », de l'abbé Guinée.

Dès la première édition des Lettres de Guinée, en 1769, Voltaire avait fait une courte réponse au savant abbé, dans l'article *Fonte* des « Questions

sur l'Encyclopédie. » Mais il revint à la charge en faisant imprimer, à la fin de 1776, le « Vieillard du Mont Caucase aux Juifs portugais, allemands et polonais. » Rotterdam, 1777 (1776), in-12 de iv et 296 pag., avec un portrait. Réimpr. sous la rubrique de Londres, 1785, in-8. Suivant l'usage reçu en librairie de dater de l'année suivante les ouvrages publiés dans les derniers mois de l'année, ce volume porte la date de 1777. En le faisant réimprimer peu après, Voltaire l'intitula : « Un Chrétien contre six Juifs, etc. » titre sous lequel il a été réimprimé, soit séparément, soit dans les Œuvres de Voltaire ; ce qui n'a pas empêché l'auteur de la notice sur Guéné, en tête de la 9<sup>e</sup> édition des « Lettres de quelques Juifs, » 1817, 3 vol. in-12, de dire affirmativement : « Voltaire ne répliqua point. »

CHRISTIAN (P.), ps. [..... PITOIS, neveu du libraire Pitois-Levrault, successivement attaché à la bibliothèque du ministère de l'instruction publique, et secrétaire particulier du maréchal Bugeaud, en Algérie], écrivain, traducteur et éditeur. (1)

#### I. OUVRAGES ORIGINAUX.

I. Paris historique : Promenade dans les rues de Paris. Impr. de P. Renouard, à Paris. — Paris, A. Bertrand ; Postel, 1837-40, 3 vol. in-8, avec 200 vign. et grav., 60 fr. [1066]

Ouvrage qui avait été promis en 100 livr. et qui a été terminé en 102.

Les titres de cet ouvrage portent le nom de M. Ch. Nodier, mais c'est un livre à ajouter à la liste de ceux pour lesquels il n'a fait que prêter son nom. Sur le verso d'un des titres des « Souvenirs du maréchal Bugeaud »

---

(1) Quoique venant après les auteurs du livre improprement intitulé « la Littérature française contemporaine », ces Messieurs ne pourront nous accuser de reproduire leur article *Christian*. Leur source constante, la « Bibliographie de la France » ayant été explorée par nous comme ils l'avaient explorée, la reproduction de leur article n'aurait rien de surprenant. Mais la Bibliographie de la France est pour la société qui fait la continuation de la Littérature française contemporaine l'unique source où elle va puiser ; pour nous, elle n'est qu'un accessoire, important il est vrai, mais toujours un accessoire. Voilà pourquoi notre notice est plutôt un correctif de la leur qu'une reproduction.

Comment M. Daguin, libraire, ne connaît-il pas seulement les noms des écrivains qui, de près ou de loin, appartiennent à la librairie. Tous ses confrères savent que P. Christian est le nom littéraire du neveu d'un libraire-éditeur très intelligent ; et M. Daguin, qui, comme bibliographe, devrait le mieux savoir, l'ignore totalement ! Nos *Auteurs déguisés* lui avaient pourtant révélé cette particularité. Mais de quel poids peut être l'autorité d'un homme qui pendant trente années consécutives a fait son étude unique de la bibliographie près des présomptueux écoliers du quai Voltaire ! Quelques pages plus loin

(voyez plus bas), par M. P. Christian, ce livre est le premier cité dans la liste des ouvrages du même auteur.

C'est de ce livre que sont extraites les *Études historiques sur les révolutions de Paris*, qui en forment le 3<sup>e</sup> volume : deuxième édition. Paris, P. Bertrand, 1840, in-8, 7 fr.

II. Histoire du Clergé de France, civilisateur, missionnaire et martyr depuis la prédication de l'Évangile dans les Gaules jusqu'à nos jours. Paris, P. Bertrand, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [1070]

Cet ouvrage a été publié en 30 livraisons, chacune de deux feuilles. Le prospectus, et les couvertures imprimées portaient : *Histoire du Clergé de France, depuis l'avènement du Christianisme dans les Gaules jusqu'à nos jours*, titre qui a été modifié ainsi que nous venons de le donner, non seulement sur les couvertures, mais encore sur les frontispices du livre imprimé.

III. Morale (la) merveilleuse. Contes de tous les temps et de tous les pays, recueillis et mis en ordre, par — . Paris, Lavigne, 1843, grand in-8, orné de 8 vignettes, 10 fr. [1071]

IV. Souvenirs du maréchal Bugeaud, de l'Algérie et du Maroc. Paris, A. Cadot, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [1072]

Le maréchal a déclaré dans les journaux être tout-à-fait étranger à cette publication.

Les « Souvenirs du maréchal Bugeaud » n'ayant pas eu de succès, ils ont été jetés dans la librairie au rabais, où on les a revêtus de nouveaux titres, qui portent : *la Nouvelle France. Souvenirs de l'Algérie et du Maroc*.

(t. III, p. 9), nous trouvons cité le nom de lady *Lattimore Clarke*, sans aucune explication. Comment M. Daguin a-t-il ignoré que cette dame appartient de plus près encore que M. Christian à la librairie. Lady Clarke est née Mame, et, sous son nom, elle a écrit. Devenue veuve de M. Clarke, elle a épousé, en 1830, M. Ch. Gosselin, l'un des heureux éditeurs de Paris, et depuis, cette dame a encore écrit. Comment se fait-il que M. Daguin ignore ces faits de son propre voisinage ! Dans sa statistique littéraire, madame Gosselin, ainsi que M. Chambrac (Voy. pag. 226), aura donc trois articles : aux noms Mame, Clarke et Gosselin. Mais les continuateurs de notre livre rachètent leurs fautes d'ignorance par les redressements d'erreurs de leurs devanciers ; et nos lecteurs vont voir comment. — Tome II, pag. 630, article Choderlos de Laclos, ces tristes continuateurs prétendent restituer à ce dernier, le roman anonyme intitulé : *le Vicomte de Barjac*, etc., » 1784, « que M. Quérard n'a point compris dans l'article qu'il a consacré à l'auteur des *Liaisons dangereuses* ». Il n'était venu à l'idée d'aucun biographe, ni d'aucun bibliographe avant M. Daguin, de contacter ce livre à son véritable auteur, le marquis de Luchet qui, en 1786, donna suite à ce roman, sous le titre de « *Mémoires de madame la duchesse de Neuchelm*, » 2 vol. in-18, et qui, dès 1784, avait publié un autre roman intitulé : *Ollinde*, par l'auteur des *Mémoires du vicomte de Barjac*. »

V. Afrique (l') française, l'empire de Maroc et les déserts de Sahara. Histoire nationale des conquêtes, victoires et nouvelles découvertes des Français, depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours. Edition illustrée. Paris, rue de la Michodière, 1845-46, in-8, 15 fr.

[1073]

Cet ouvrage avait été promis en 50 livraisons à 25 cent. : il a été terminé avec la 60<sup>e</sup>.

Dans le précédent ouvrage, l'auteur fait souvent l'apologie du maréchal Bugeaud; dans celui-ci, au contraire, il lui est hostile.

VI. Histoire des pirates et corsaires, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, D. Cavaillés, 1846, 4 vol. in-8, ornés de 40 grav. sur acier, 40 fr.

Ouvrage qui se publie par livraisons.

M. Pitois, sous son nom littéraire, a été le rédacteur en chef de « la Revue germanique. »

## II. TRADUCTIONS.

VII. Chanoine C. Schmid. Suite à ses Contes : 1<sup>o</sup> Charles Semour, ou le Dévouement filial; suivi du Petit Oiseleur, trad. de l'allemand. Paris, Pitois-Levrault et comp., 1839, in-18 avec 2 grav. — 2<sup>o</sup> Étrennes dédiées aux enfants. — Eustache, histoire des premiers temps du Christianisme, trad. de l'allemand. Paris, les mêmes, 1839, 1844, in-18 avec 2 grav. ; — 3<sup>o</sup> le Petit Fauconnier, trad. de l'allemand. Paris, les mêmes, 1842, in-18, avec une vign. ; — 4<sup>o</sup> le Petit Mouton, suivie de la Mouche. Paris, les mêmes, 1842, in-18, avec une grav. ; — 5<sup>o</sup> Petits Contes pour les enfants. Paris, les mêmes, 1842, in-18 avec une grav. ; — 6<sup>o</sup> la Guirlande de houblon. Paris, les mêmes, 1842, in-18, avec une grav. ; — 7<sup>o</sup> Nouvelles Étrennes. Paris, les mêmes, 1842, in-18, avec une grav. ; — 8<sup>o</sup> le Petit Jack. Paris, les mêmes, 1842, 1845, in-18, avec une grav. ; — 9<sup>o</sup> Sept nouveaux Contes. Paris, les mêmes, 1842, in-18, avec une grav.

[1075]

Tous ces petits ouvrages traduits par M. Pitois ne sont pas du chanoine C. Schmid.

VIII. Historiettes pour les enfants. — Tellheim, ou Vertu et Malheur (trad. de l'allemand.), de Glatz. Paris, Pitois-Levrault et comp., 1839, in-18 de 144 pages avec 2 grav. — Théona, (trad. de l'allemand.) de Glatz. Paris, les mêmes, 1839, in-18 de 72 pag. avec 2 grav.

[1076]



IX. Marguerite, trad. de l'allein. Paris, Pitois-Levrault, 1842, 1845, in-18, avec une grav. [1077]

X. Contes fantastiques de *Hoffmann*. Traduction nouvelle, précédée de Souvenirs intimes sur la vie de l'auteur. Paris, Lavigne, 1842, gr. in-8, avec gravures, 12 fr.; ou 1843, in-12, 3 fr. 50 c. [1078]

L'édition gr. in-8 a été publiée en 40 livraisons, chacune d'une feuille.

XI. Ferme (la) des tilleuls, trad. de l'allein. Paris, Langlois et Leclercq, 1843, 1845, in-18, avec une grav. [1079]

XII. Alhambra (l'), chroniques du pays de Grenade, recueillies par *Wash. Irving*; trad. de l'angl. Paris, Lavigne, 1843, in-12, 3 fr. 50 c. [1080]

XIII. Itha, comtesse de Toggenbourg, trad. de l'allein. Paris, Langlois et Leclercq, 1844, in-18, avec une grav. [1084]

XIV. Maria, ou la Fête des roses, trad. de l'allein. Paris, les mêmes, 1845, in-18, avec une grav. [1082]

XV. Hirlanda, comtesse de Bretagne, trad. de l'allein. du chanoine *C. Schmid*. Paris, les mêmes, 1845, in-18, avec une vign. [1083]

XVI. Contes nocturnes de *Hoffmann*, trad. de l'allein. Paris, Lavigne, 1845, in-12, 3 fr. 50 c. [1084]

### III. ÉDITIONS DUES AUX SOINS DE M. PITOIS.

1° Le Roman comique, par P. SCARRON, précédé d'une « Notice sur l'auteur et sur l'état des Lettres en France au dix-septième siècle » (Paris, Lavigne, 1841, in-12); — 2° Ossian, barde du troisième siècle, poèmes épiques, recueillis par James MAC-PHERSON. Traduction (de P. LETOURNAU), revue sur la dernière édition anglaise, et précédée de « Recherches critiques sur Ossian et les Calédoniens » (Paris, Lavigne, 1842, in-12); — 3° Essais de Michel de MONTAIGNE, édition précédée d'une « Lettre à M. Villemain sur l'école de Montaigne, » (tirée en grande partie de l'Éloge de Montaigne, par M. Villemain) (Paris, Lavigne, 1842, 1843, 1844, in-12); — 4° Œuvres politiques de MACHIAVEL, recueillies et précédées d'un « Essai sur l'esprit révolutionnaire » (Paris, Lavigne, 1842, in-12); — 5° les Poésies de YOUNG, suivies des Tombeaux d'Hervey. Traduction de P. LETOURNAU, revue et précédée d'un « Essai sur le jobisme » (Paris, Lavigne, 1842, in-12); — 6° De l'Esprit, par HELVÉTIUS. Ouvrage condamné au feu par arrêt du parlement de Paris, en date du 6 février 1736. Édition augmentée d'un « Essai préliminaire » (Paris, Lavigne, 1845, in-12); — BOCCACCIO. Le Décaméron, ou dix Journées galantes, traduites de l'italien en français, par SABATIER, de Castres. Édition revue et précédée d'une « Étude critique » (Paris, Lavigne, 1844, in-12).

Toutes les pièces qui précèdent ces nouvelles éditions sont-elles réellement neuves? C'est au moins douteux.

CHRISTINE, reine de Suède, *apocr.*

I. Lettres secrettes de — , aux personnes illustres de son siècle [composées et publiées par *Fr. Lacombe*]. Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12; Genève et Paris, Dessain junior, 1762, in-12

[1085]

II. Mémoires de — , [composés et publiés par *M. Scipion Marin*]. Paris, Timothée Dehay, 1830, 2 vol. in-8, 15 fr. (1). [1086]

CHRYSOLOGUE, de Gy (le P.), *nom de relig.* [Noël ANDRÉ, astronome].

I. Mappemonde projetée sur l'horizon de Paris, en deux feuilles, 1774. — Description et usage de cette Mappemonde. Paris, Mérimot, 1774, in-8 de viij et 48 pages, avec plusieurs tables et feuilles doubles et simples.

[1087]

II. Planisphères projetés sur le plan de l'équateur, en deux feuilles, 1778. — Abrégé d'Astronomie pour l'usage des planisphères ci-dessus. Paris, Mérimot, 1778, in-8 de 148 pages et des additions de 4 pages.

[1088]

III. Deux petits planisphères et l'hémisphère supérieur d'une petite mappemonde en deux feuilles plus petites que les précédentes avec une instruction particulière.

[1089]

Cet ouvrage, qui a paru en 1779, est une réduction des grandes cartes mise à la portée des jeunes gens qui désirent acquérir des connaissances en astronomie.

IV. Théorie de la surface de la Terre; précédée de la Vie de l'auteur, par M. L.... (*Le Coz*). Paris, J.-J. Blaise, 1813, in-8, 5 fr.

[1090]

On lui doit aussi une carte de la Franche-Comté.

Feu LEROUX.

CICERO (Marcus-Tullius), *apocr.*

M. Tullii. Ciceronis. consolatio. liber. quo. se. ipsum. de. filia.

(1) Les savants continuateurs de la Littérature française contemporaine ont copié servilement dans leur livre une note de M. Beuchot, qui accompagne l'annonce des « Mémoires de Christine »; mais ce qu'ils n'ont point emprunté au rédacteur de la Bibliographie de la France, c'est la présentation, ainsi qu'ils l'ont fait, de ces Mémoires comme étant authentiques, puisque dans la table des auteurs de la Bibliographie de la France pour 1830, le nom de Christine n'y figure pas, tant M. Beuchot était certain que les Mémoires publiés sous le nom de cette femme célèbre, étaient apocryphes. Ainsi ils dénaturent même jusqu'à la seule source où ils vont puiser leur érudition!

morte. consolatus. est. nunc. primùm. repertus. et. in. lucem. editus. (à *Francisco Vianello*, Veneto) cum. privilegio. Senatûs. Veneti. ad. XXX. annos. apud. Hieronymum. Polum. 1583, in-8. Parisiis (Lugduni), 1584, in-12. [1094]

Voyez le Discours préliminaire, ou Dissertation sur le traité de Cicéron de *Consolatione*, et sur Sigonius, en tête de la traduction française du traité de la Consolation, par MORABIN. Paris, 1753, in-12.

Cet ouvrage est moins de Cicéron que de Charles SIGONIUS, érudit célèbre du seizième siècle. Il n'existait que des fragments d'un traité de la Consolation, composé par Cicéron; Sigonius les lia par des suppléments de sa composition, et fit imprimer le tout sous le nom de Cicéron. Cette supercherie ne fut découverte qu'après un examen long et réfléchi. Cela n'a pas empêché d'insérer dans beaucoup d'éditions des œuvres de Cicéron le traité de la Consolation ainsi restauré. A. A. B—R.

CILICIUS (Christianus), ps. [HENRI RANTZOVIVS].

Mili Dithmarsici, ab inclyto Daniæ rege Friderico II, etc. gesti anno 1559, vera descriptio. Basileæ, 1570. — Eadem denuò nunc à de integro recognita auctaque. Argentorati, 1574, in-8. [1092]

Les savants croient que les noms de Christianus CILICIUS, que l'on voit à la fin de l'Épître dédicatoire, sont un masque dont s'est couvert Henri RANTZOVIVS. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le faux Cilicius a dédié ce livre à Henricus Rantzovius lui-même. Quoi qu'il en soit, Mencken a donné une place à cet auteur dans sa première déclamation de *Charlataneria Eru-ditorum*, Lipsiæ, 1715, in-8, p. 25. V. David Clément, au mot *Bellum*, t. 3. A. A. B—R.

CIMBER (L.), ps. [L. LAFIAST], éditeur, en société avec M. Danjou, des « Archives curieuses de l'Histoire de France. » (Voy. le tome XII de notre *France littéraire*).

CINQUANTE (les), ps. [VOLTAIRE].

Sermons des — . (1762), in-8 de 27 pag. (1093)

Voltaire ne l'a point inséré dans l'édition de ses Œuvres faite sous ses yeux. On en trouve le fond dans les « Homélie prononcées à Londres en 1765, dans une assemblée particulière », 1767-69, in-12.

Cet ouvrage est précieux; c'est le premier où Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après la « Profession de foi du vicair savoyard ». Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau; et c'est peut-être le seul sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu: mais il surpassa bientôt Rousseau en hardiesse, comme il le surpassait en génie. (Les édit. de Kehl.)

Si cependant la date d'une lettre à madame de Fontaine, du 11 juin 1761, était exacte, comme on devrait le croire, il résulterait que le « Sermon des cinquante » a précédé d'un an la publication de « l'Emile » de Rousseau.

M. Beuchot fait la remarque, au sujet de cette lettre, que plusieurs lettres de Voltaire avaient été confondues en une seule, ce qui ne permet pas de les admettre toujours comme autorité. On ne peut avoir rien de positif d'après les éditions du « Sermon des cinquante », qu'on trouve dans les diverses éditions de « l'Évangile de la Raison », et du « Recueil nécessaire ». L'édition du « Sermon », que je regarde comme la première, est un in-8 de 27 pages, et au-dessous cette note : « On l'attribue à M. du Martaine ou du Martay, d'autres à La Mettrie; mais il est d'un grand prince très instruit. C'est « un prince respectable » que Voltaire, en dit l'auteur, dans ses « Instructions à Antoine-Jacques Rustan » (ou plutôt Roustan). Les mots « grand prince très instruit » et « prince respectable », désignent le roi de Prusse Frédéric II. L'édition du « Sermon des cinquante », en 27 pages in-8, paraît à M. Beuchot sortir des mêmes presses que les premières éditions de « l'Extrait des sentiments de Jean Meslier », et peut-être du même temps. M. Beuchot a donc cru pouvoir placer le « Sermon » en 1762. C'est à cette date que les éditeurs de Kehl l'ont mis dans leur table chronologique, et une lettre de Voltaire à Damilaville, du 10 octobre 1762, doit avoir été écrite vers le temps où parut l'édition en 27 pag.

Ce livre a été condamné, à Rome, le 8 juillet 1765. Il paraît que la chambre apostolique n'a point connu Voltaire pour être l'auteur de cette production, car il est dit dans « l'Index », page 216 : « On l'attribue à M. du Martaine ou du Martay; d'autres, à La Mettrie, mais il est d'un grand prince très instruit ». On voit que « l'Index » a reproduit fidèlement le titre de l'opuscule. En vérité, dit un antagoniste de Voltaire, ce n'était pas là le cas de faire un compliment au roi de Prusse. L'auteur de « l'Anti-Sans-Souci, ou la Folie des nouveaux philosophes, etc. », Bouillon, 1761, 2 vol. in-12, n'a eu ni cette faiblesse, ni cette indulgence : il a relevé toutes les erreurs de Frédéric et de Voltaire avec autant de courage que de justice. (*Note de M. G. Peignot, page 45.*)

CIRCÉ, chienne célèbre, membre de plusieurs sociétés savantes, ps. [le baron de STASSART].

Cent soixante-deux Pensées, Maximes, Réflexions, Observations, etc., extraites des Mémoires sur les mœurs de ce siècle. Paris, Didot aîné, 1814, in-8. [1094]

Réimprimé à Bruxelles en 1814 et 1815. La dernière édition a paru sous ce titre : Pensées, Maximes, Réflexions, Observations, etc., extraites des Mémoires sur les mœurs de ce siècle. Troisième édition, considérablement augmentée. Bruxelles, 1815, in-12.

CIRCLOVILLE (B. M.), ps. [B. MÉRIGON].

Essais. Bordeaux, Castillon, an XIII (1804), in-12. [1095]

CITADIN (UN), *aut. dég.* [CHAMBON, receveur général des finances].

Commerce (le) de l'Amérique par Marseille. Marseille, Mossy, 1764, 2 vol. in-4. [1096]

Cet ouvrage a été reproduit sous les deux titres suivants :

Guide (le) du Commerce de l'Amérique, principalement par le port de Marseille, etc. Marseille, Mossy, 1777.

Traité général du commerce de l'Amérique, par M. C\*\*\*. Amsterdam et Marseille, Mossy, 1783.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [le chevalier GOUDAR].

Intérêts (les) de la France malentendus dans les branches de l'agriculture, de la population, des finances, du commerce. Amsterdam, Jac. Cœur, 1756, 3 vol. in-12. [1097]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [SAINTARD].

Lettres d' — , sur la permission de commercer dans les Colonies, annoncée pour les puissances neutres. Paris, 1756, 2 part. in-8. [1098]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [LE FEBVRE DE BEAUVRAY].

Adresse à la Nation anglaise, poème patriotique. Amsterdam, et Paris, Prault, 1757, in-12. [1099]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [FAURE, impr.-libraire au-Hàvre].

Réflexions d' — sur la Marine. 1759, in-12. [1100]

Le duc de Choiseul, après avoir lu ces Réflexions, fit venir l'auteur en 1762, et le gratifia d'une somme de 1200 livres.

L'Épître dédicatoire à M. Berryer, qui est à la tête de l'exemplaire que j'ai vu, a été supprimée dans tous les autres. (Notes manuscrites de M. de La Tour, imprimeur du Tacite de Brotier.)

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [J.-F. COSTER].

Lettres d' — à un magistrat, sur les raisons qui doivent affranchir le commerce des duchés de Lorraine et de Bar, du tarif général projeté pour le royaume de France. 1762, in-8. [1101]

CITOYEN (UN), *aut. dég.*

Idées d' — sur le projet de réunion des maisons religieuses, ou Lettre à M. le duc de \*\*\* à ce sujet. Sans lieu d'impression, 1767, in-8 de 47 pag. [1102]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [l'abbé BAUDEAU].

Lettres d' — à un magistrat, sur les vingtièmes et autres impôts  
Amsterdam, 1768, in-12. [1103]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Louis BRESSON, lieut.-génér. ~~de~~  
bailliage de Darney, mort le 26 juillet 1771].

Réponse d' — à un citoyen. Nanci, Thomas, 1770, in-8. [1104]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [le comte de THÉLIS].

Idées d' — sur les chemins. 1771, in-12. [1105]

Edm. D. M—NE.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [ISOARD, plus connu sous le nom de  
*Delisle de Sales*].

Paradoxes, par — , avec un Essai sur la liberté de la presse, par  
le même auteur. Amsterdam, 1775, 2 part. in-8. [1106]

La première partie se compose de la Lettre de BRUTUS sur les chars, etc.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [l'abbé SAURI].

Réflexions d' — sur le commerce des grains. Paris, Ruault, 1775,  
in-8. [1107]

Mémoires secrets de Bachaumont, ann. 1775, p. 141.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [MIGNONNEAU, anc. commissaire des  
gardes-du-corps].

Opinion d' — sur le mariage et sur la dot. Vienne, et Paris, Bar-  
rois l'aîné, 1781, in-8 de 47 pag. [1108]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [HOCQUART DE COUBRON].

Vues d' — sur la distribution des dettes de l'État, et concordance  
de ces vues avec celles du docteur Price. La Haye, 1783, in-8 de  
61 pag. [1109]

La traduction de l'extrait du docteur Price, commençant à la page 31,  
est de M. de Villiers, D. M. P. Edm. D. M—NE.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Ch.-Rob. GOSSELIN].

Réflexions d' — adressées aux notables, sur la question proposée  
par un grand roi (Frédéric II) : En quoi consiste le bonheur des  
peuples, et d'où vient sa misère, et des moyens d'y remédier. Paris,  
1787, in-8. [1110]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Louis-Adrien LE PAIGE].

Réflexions d' — sur les lits de justice (terminées par une Lettre manuscrite de Louis XIV sur les impôts). 1787 ou 1788, in-8 de 46 pag. [1111]

La lettre sur les lits de justice, datée du 30 septembre 1787, me paraît être une réimpression augmentée de celle qui parut en 1771, et qui est de Le Paige. A. A. B—R.

CITOYEN (UN), *aut. dég.*

Vie privée et ministérielle de M. Necker, directeur général des finances. Avec cette épigraphe : *Vitam impendere vero*. Genève, Pellet, 1790, in-8 de 96 pag. avec un portr. [1112]

Pamphlet contre Necker.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Ant.-Franç. MOMORO].

Réflexions d' — sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyes. In-8. [1113]

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [l'abbé BASTON].

Aperçu d' — sur le serment demandé à tous les ecclésiastiques par la nouvelle législation. (Rouen, 1791), in-8. [1114]

Edm. D. M—NE.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* [Ch.-J. LA FOLIE].

Opinion (l') publique sur le procès du général Moreau, par — ; dédiée à Napoléon Bonaparte. Paris, 1804, in-8 de 4 pag. [1115]

Cet opuscule a beaucoup contribué à faire revenir Napoléon de l'opinion qu'il devait sacrifier Moreau à la politique.

CITOYEN ACTIF (UN), ci-devant rien, *ps.* [le comte Ant. de RIVAROL et CHAMPENETZ].

Dictionnaire (petit) des grands hommes de la Révolution. Au Palais-Royal, de l'impr. nationale, 1790, in-12 de xxiv et 119 pag. [1116]

En tête de ce petit volume est une *Épître dédicatoire* à son excellence madame la baronne de Stael, ambassadrice de Suède auprès de la nation.

Page 119, à la fin de la table alphabétique, les auteurs ont énuméré les grands hommes déchirés par eux : ils sont au nombre de 136.

CITOYEN AMÉRICAIN (UN), *aut. dég.* [M. LÉE, consul américain à Bordeaux].

États-Unis (les) et l'Angleterre, ou Souvenirs et Réflexions d' — 1

essais traduits sur le manuscrit de l'auteur (par M. Jay). Bordet  
Coudert, 1815, in-8, 3 fr. [1171]

CITOYEN CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [CONDORCET].

Réflexions d' — sur les lois de la France relative aux Protestants  
1778, in-12. [1118]

Il existe une édition faite à Maestricht, chez Dufour, et dans la même an-  
née, qui porte le nom de Voltaire.

Ces *Réflexions* forment la première partie du Recueil de pièces sur l'é-  
tat des Protestants en France (Londres, 1781, in-8). On les trouve aussi  
à la tête ou à la suite de quelques éditions des « Anecdotes de la vie de  
vieux Cévenol Ambroise Borely » (par Rabaut de Saint-Etienne).

CITOYEN D'ANGERS (UN), *ps.* [l'abbé GIBAULT, alors vicaire  
général de l'évêque constitutionnel d'Angers].

Correspondance secrette, recueillie et publiée par — . An IV de  
la liberté (1796), in-8 de 28 pag. [1119]

CITOYEN DE BALE (UN), *aut. dég.* [P. OCHS].

Lettre d' — à un de ses amis à Neuchâtel. 1781, in-8. V. H.  
[1120]

CITOYEN DE GENÈVE (UN), *aut. dég.* [J.-J. ROUSSEAU].

Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750,  
sur cette question : Si le rétablissement des sciences et des arts a  
contribué à épurer les mœurs. Par un citoyen de Genève (J.-J. Rou-  
seau), avec la Réfutation de ce discours (par Le Cat, secrétaire  
perpétuel de l'Académie de Rouen). Londres, Ed. Kelmarnack,  
1751, in-8. [1121]

CITOYEN DE GENÈVE (UN). Voy. MEMBRE D'UN CORPS  
(UN).

CITOYEN DE GENÈVE (UN), *édit. supp.* [Jean-Louis MOLLET].

Lettres de Sophie à une de ses amies, recueillies par — . Ge-  
nève, Du Villard, 1779, 2 vol. in-8. [1122]

CITOYEN D'HONFLEUR (UN), *aut. dég.* [GAILLARD, mort à  
Houffleur, vers 1810].

Grand (le) Tout, ou le Monde-Dieu. 1788, in-8. [1123]



**CITOYEN DE LA CROIX (le)**, *aut. dég.* [P.-A. ANTONELLE].

Contraste (le) des sentiments, ou — en présence d'un démocrate .... 1795, in-8. [1124]

Ersch, France littér., t. 1<sup>er</sup>, p. 20.

**CITOYEN DE L'ESCORTE (UN)**, *aut. dég.* [R. Y].

Relation historique du voyage de quinze des déportés condamnés le 18 fructidor an v, depuis l'instant de leur départ du Temple, jusqu'à celui de leur embarquement à Rochefort; où l'on trouve leurs noms, leur âge, leurs qualités, leur signalement; ce qu'ils ont dit et fait de remarquable pendant la route; avec la conduite qui a été tenue à leur égard, et l'esprit des communes par où l'on a passé. Paris, les march. de nouv., an vi de la République, in-8 de 40 pag.

[1125]

Cet écrit daté du 15 vendémiaire, et signé R..y, n'est point en faveur des déportés.

**CITOYEN DE LA RUE DES LOMBARDS (UN)**, *aut. dég.* [JACQUEMARD].

Remarques historiques et critiques sur les Églises supprimées de la ville de Paris, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 2 février 1791. Paris, 1791, in-8. [1126]

Cet ouvrage a été reproduit sous ce titre : « les Ruines parisiennes depuis la révolution de 1789 et années suivantes, avec des remarques historiques ». Paris, an vii (1799), in-8. Anonyme.

On a du même, un autre ouvrage sur le même sujet, qui a pour titre : « Remarques historiques et critiques sur les trente-trois églises paroissiales de Paris, d'après la nouvelle circonscription par ordre numérique ». Paris, 1791, in-8. Anonyme.

**CITOYEN DE LA SECTION DU THÉÂTRE-FRANÇAIS (UN)**, *aut. dég.* [Jean-Baptiste BRITARD, connu sous le nom de Brizard, comédien français].

Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI. Paris, Garnery, l'an second de la liberté (1791), in-8 de 174 pag.

[1127]

De Manne, n. 391.

**CITOYEN DE L'UNIVERS (UN)**, *aut. dég.* [DOIGNY].

Aux mânes de Voltaire. Amsterdam, et Paris, Demonville, 1799, in-8. [1128]

**CITOYEN DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé FANTIN-DÉS  
DARDS].

Considérations sur le gouvernement qui convient à la France, en  
1789, in-8. [11

Rare.

**CITOYEN DE RAGUSE (UN)**, *aut. supp.* [P.-H. MALLET, ci-  
toyen de Genève].

Intérêts (des) et des devoirs d'un républicain, par —, ouvrage  
traduit de l'italien, par M. B... (ou plutôt composé en français, par  
P.-H. Mallet). Yverdon, 1770, in-8. [1130]

**CITOYEN DE RENNES (UN)**, *aut. dég.* [M. Prudent VIGNARD  
avocat, depuis substitut du procureur du roi à Alger].

Ami (l') de l'ordre. Rennes, Duchesne, mai-août 1819, 4 num  
in-8. [1134

**CITOYEN DES ÉTATS-UNIS (UN)**, *aut. supp.* [CONDORCET]  
Lettres d' — à un Français, sur les affaires présentes. Philadel-  
phie, 1788, in-8. [1139

**CITOYEN DES ÉTATS-UNIS (UN)**, *aut. supp.* [P. GRANÉ].  
Histoire de l'Assemblée constituante, écrite par —. Paris, 1794  
in-8. [1135

Réimprimée, en 1814, avec le nom de l'auteur, sous ce titre : Histoire  
des États-Généraux, ou Assemblée constituante, en 1789, sous Louis XVI  
in-8.

**CITOYEN DES PAYS-BAS (UN)**, *aut. dég.* [le comte LIBÉ-  
BAGNANO].

Réponse au général baron de Richemont, député de l'Allié  
Bruxelles, Van Kempen, septembre 1829, broch. in-8. [1136

**CITOYEN DU CANTON DE CH.....ES (UN)**, *aut. dég.* [LÉ-  
CLERC, de Chalonnès].

Apologie de l'Assemblée nationale, ou de la Constitution française  
Angers, Pavie, 1794. [1137

Analyse de l'ancien régime, en trois chapitres.

**CITOYEN DU CANTON DE VAUD (UN)**, *aut. dég.* [Frédéric  
César de LA HARPE].

Souvenirs de l'Histoire suisse, présentés sous la forme de dialo-

ues, et dédiés aux jeunes Vaudois qui fréquentent les écoles can-  
nales. Lausanne, 1823, in-8. [1136]

CITOYEN DU DISTRICT DES CORDELIERS (UN), *aut. dég.*  
[J.-A. DULAURE].

Réfutation des opinions de M. Necker, relativement au  
décret de l'Assemblée nationale (du 18 juin 1790), concernant les  
titres, les noms et les armoiries. Paris, Garnery, l'an 1<sup>er</sup> de la liberté  
(1790), in-8 de 16 pag. [1137]

CITOYEN DU LÉMAN (UN), *aut. dég.* [S. CONSTANT].

Instructions de morale qui peuvent servir à tous les hommes,  
particulièrement rédigées à l'usage de la jeunesse helvétique. Lau-  
sanne, Fischer, et Paris, Maradan, an VII (1799), in-8. [1138]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.*

Sur l'administration de M. N\*\*\* (Necker). Sans date, in-12 de  
50 pag. [1139]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [J. de GORANI].

Lettres (deux) d' — au duc de Brunswick. 1792, in-8. V. T.  
[1140]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [VASSELIN].

Adresse d' — à ses Représentants sur la constitution de 1793.  
Paris, 1795, in-8. V. T. [1141]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [CHAUVET].

Essai sur la propreté de Paris. Paris, an v (1797), in-8 de  
40 pag. [1142]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Charles-André de MOY,  
ancien curé de Saint-Laurent].

Fêtes (des), ou quelques Idées d' — , relativement aux fêtes pu-  
bliques et à un culte national. Paris, Garnery, an VII (1799), in-8.  
[1143]

CITOYEN FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Bertrand BARÈRE].

Lettre d' — en réponse à lord Grenville. Paris, les march. de  
ouv., an VIII (1800), in-8. [1144]

CITOYEN IMPARTIAL (UN), *aut. dég.*

Observations sur les prétendues immunités du clergé, relatives à

l'impôt; suivies de l'état général des biens du clergé de France, avec un plan de réforme soumis à la délibération des États Généraux. 1789, in-8 de 78 pag. [1145]

CITOYEN NON GRADUÉ (UN), *aut. dég.* [CONDORCET].

Réflexions d' — , sur un procès très connu (celui des trois hommes condamnés à la roue). 1786, in-8. [1146]

Réimprimées dans les Œuvres de l'auteur, t. XI.

CITOYEN PASSIF (UN), *aut. dég.*

Veni creator spiritus. L'an de la liberté, juin zéro (1790). [1147]  
F. GR.

CITOYEN POLONOIS (UN), *aut. dég.* [WEYBICKI et DMOCHOWSKI].

Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de Pologne, particulièrement de 1794. (Premier Mémoire. Négociations politiques du roi de Prusse et de Catherine de Russie, avec le gouvernement de Pologne, depuis l'année 1788, jusqu'au temps de la révolution actuelle). Paris, librairie républ., an III (1795), in-8 de 88 pag. [1148]

Il n'a paru que ce premier mémoire.

Ces Mémoires ont été écrits par les Polonais réfugiés à cette époque et entre autres par Joseph WEYBICKI et François-Xavier DMOCHOWSKI : ils ont été traduits en français par Casimir DE LA ROCHE, polonais, né à Varsovie d'un Français, ancien consul en Turquie. Le traducteur est mort à Paris, en 1836. L. CHODZCO.

CITOYEN-PROPRIÉTAIRE (UN), *aut. dég.* [BENARD].

Réflexions d' — , sur l'étendue de la contribution foncière et sa proportion avec le produit net territorial, converti en argent. Paris, Dupont, 1792, in-8 de 34 pag. [1149]

Note manuscrite.

CITOYENNE (UNE), *aut. dég.* [Olympe de GOUGES, dans AUBRY].

Lettre au peuple, ou Projet d'une caisse patriotique. Vienne, et Paris, 1788, in-8. [1150]

CITRY DE LA GUETTE (S.), *nom abrég.* [S. de BROË, seigneur de Citry et de la Guette], écrivain français du XVII<sup>e</sup> siècle. (Pour la liste de ses ouvrages. Voyez le tome II de notre *France littéraire.*)

**CIVIQUE PENN**, *ps.* [Jean-Joseph-Marie MÉVOLHON, oratorien, professeur de rhétorique à Angers, avant la Révolution]. Pour la liste de ses ouvrages et opuscules, voyez le tome XI de notre *France littéraire*, à MÉVOLHON.

C. L., *ps.* [Th. BOURG, connu en littérature sous le nom de *Saint-Edme*].

Masaniello, histoire du soulèvement de Naples en 1627. Paris, les marchands de nouveautés (Raymond), 1828, in-32 de 125 pag. [4151]

C. L. A. A. P. D. P., *ps.* [BAYLE].

Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France. Amsterdam, Jacques le Censeur, 1690, pet. in-12. — Nouvelle édition (avec une préface, par *Péllisson*). Paris, Martin, 1692, in-12. [4152]

On a douté pendant long-temps si cet ouvrage était de Bayle, de La Roque ou de Péllisson. Marc-Antoine de La Bastide s'est efforcé de prouver que Péllisson en était le véritable auteur. Voyez « l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés déchiffré, dans l'Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages, par de La Monnoye (par Du Revest) ». Amsterdam, 1716, in-8, p. 297 et suiv.

L'abbé d'Olivet l'attribuait à Daniel de La Roque. Voyez sa « Lettre au président Bouhier ». L'abbé d'Estrées, dans une réponse très vive à l'abbé d'Olivet, soutint que l'ouvrage était de Bayle. Voyez la « Lettre de M. l'abbé \*\*\*, prieur de Nefville, etc. ». Paris, 1739, in-12. De Bonnegarde l'a encore mieux prouvé dans son « Dictionnaire historique tiré de Bayle et de Chauffepié ». Desmaiseaux, en insérant « l'Avis aux réfugiés » parmi les « Œuvres diverses de Bayle », s'est donc conformé à l'opinion la plus généralement reçue.

J'avoue cependant que de La Bastide allègue de fort bonnes raisons en faveur de Péllisson.

Leibnitz ne doutait point que « l'Avis aux réfugiés » ne fût de Péllisson. Voyez « l'Histoire critique de la République des lettres, t. 13, p. 290.

Cependant Chauffepié me semble bien prouver que l'ouvrage ne peut avoir été composé que par Bayle. A. A. B.—R.

**CLAIR**, *ps.* [VOLTAIRE].

Quelques petites hardiesses de M. —, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis (celui de l'abbé, depuis cardinal Maury). Septembre 1772. [4153]

**CLAIREVAL** (de). Voy. **CLAIRVAL**.

**CLAIRFONTAINE**, *nom abrégé*. [P.-André PELOUX DE CLAIR-

**FONTAINE**, de Paris, secrétaire du duc de Villars, membre de l'Académie de Marseille].

Hector, tragédie en cinq actes. Paris, 1753, in-8. [115]  
Non représentée.

**CLAIRFONTAINE** [de], *pseud.* [Henri PANET-TRÉMOLIÈRES (Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de notre *France littéraire*, au dernier nom.)]

**CLAIRON**, *ps.* [Mademoiselle Hippolyte-Claire LEGRIS DE L TUDE], célèbre actrice française, morte en 1803. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome I<sup>er</sup> de notre *France littéraire*, au nom CLAIRON).

**CLAIRVAL** (l'abbé de), *ps.* [L. ELLIES DUPIN].

I. Histoire d'Apollonius convaincue de fausseté et d'imposture Paris, 1705, in-12. [116]

Le titre de ce volume porte: par M. de Claireval, tandis que celui suivant porte: par l'abbé de Clairval.

II. Bibliothèque universelle des Historiens. Paris, Giffart, 1702 vol. in-8. [115]

**CLAIRVILLE**, *ps.* [L.-F. NICOLAÏE], aut. et art. dramatique. Son nom de théâtre, M. Nicolaïe a composé seul quarante-trois pièces pour le petit théâtre du Luxembourg, *vulgo Bobino*, où il a été long-temps acteur. Plus tard, lorsqu'il arriva à des scènes plus élevées, il eut un collaborateur qui a constamment gardé l'anonymat; ce collaborateur est M. *Edouard Miot*. En sorte que dans toutes les pièces composées depuis le théâtre du Luxembourg, qu'elles portent un seul ou plusieurs noms, celui de M. Miot y est toujours sous-entendu.

**CLARIGNY** [de], *ps.* [l'abbé Et.-Sim. de GAMACHES].

Système du cœur, ou la Connaissance du cœur humain. Paris 1704, 1708, in-12. [115]

**CLARK**, *ps. anglais* [Richard PHILIPPS, auteur, sous divers noms d'emprunts, de plusieurs ouvrages élémentaires estimés, et presque tous ont été traduits en français].

**CLARUS THEOLOGUS** (Eugenius), *ps.* [Gilles de WITTE].  
Diotrephes, sive Spiritus et opera Theodori Cockii accuratè

cripta , et justificando Clero , eum in Vicarium apostolicum non recipienti , in lucem data ab Eugenio Claro Theologo. 1704 , in-4 de 41 pag. [1158]

CLAUDIUS (Antony), *ps.* [Claude BILLET , de Lyon].

I. Chansons et Romances. Paris , Brissot-Thivars ; Lyon , Laforge , 1829 , in-18 , de x et 123 pag. — Sec. édit. Paris , Souverain , 1836 , in-18. [1159]

II. Mélanges (nouveaux) , Discours , Anecdotes , Poésies. Lyon , de l'impr. de Perrin , 1829 , gr. in-18 de 211 pag. [1160]

CLAUDIUS , *ps.* [Charles RUELLE , cousin de M. Ch. Magnin , alors employé au catalogue de la Bibliothèque du roi , depuis professeur de rhétorique au collège royal de Lille].

Science (la) populaire de — , simples discours sur toutes choses. Paris , Jules Renouard et comp. , 1837-41 , trente-six petits volumes in-24 qui se relient en 12 tom. Prix : renfermés dans un livre-boîte , 30 fr. ; et reliés en 12 vol. en toile anglaise gaufrée , 36 fr. [1161]

Les exemplaires de cette petite collection , en 12 tomes , sont ainsi distribués :

SCIENCES : *Physiques* : sur le poids de la masse de l'air , avec 17 pl. , 1 vol. ; — sur la décomposition de l'air , avec 5 fig. , 1 vol. ; — Histoire de l'Électricité , première partie , avec 18 grav. , 2 vol. ; deuxième partie , Galvanisme , fig. , 1 vol. ; troisième partie , Électro-magnétisme , fig. , 1 vol. ; — sur la chaleur , avec fig. , 1 vol. ; — chemins de fer et voitures à vapeur , avec fig. et pl. grav. , 1 vol. ; — composition de l'eau , fig. , 1 vol. ; — sur les aérostats , 1 vol. ; — sur la lampe de sûreté , fig. , 1 vol. ; — sur l'éclairage par le gaz , fig. , 1 vol. ; — sur la lumière , fig. , 2 part. — *Naturelles* : Histoire de la Terre , 1 vol. ; — sur la botanique , avec un tableau , 1 vol. ; — sur les cristaux , avec fig. ; — sur l'aimant , 1 vol. — *Anatomiques et médicinales* : sur l'hygiène , 1 vol. ; — sur la structure du corps humain , avec pl. , 1 vol. ; — sur les maladies mentales , 1 vol.

HISTOIRE : Histoire de la Bible dans les temps modernes , 1 vol. (1) ; — sur une lecture de la Bible , 1 vol. ; — sur la manière de lire et d'écrire l'Histoire , 1 vol. ; — les Espagnols en Amérique , 1 vol. ; — Histoire des

---

(1) Ce petit volume , qui forme le huitième de la collection , a été traduit en allemand et imprimé à Paris , sous ce titre : • Die Bibel als ein Menschenwerk betrachtet. Umriss zu einer Geschichte derselben , in Briefen an seine Freunde. 1841 , in-12 de 204 pag. , 2 fr. 25 c.

**Franca**, de Grégoire de Tours, 1 vol.; — sur les mémoires de Joinville, 1 vol.; — sur la vie de Franklin, 1 vol.

**VOYAGES** : Vie et Voyages de Christophe Colomb, avec une mappemonde, 1 vol.; — Voyage de Marco Polo, dans le treizième siècle, 1 vol.; — premiers Voyages autour du Monde; voyages de Magellan et de Drake, avec une carte; — sur les voyages de La Pérouse autour du Monde, 1 vol.; — Expédition du capitaine Ross dans les mers Arctiques, 1 vol.; — Voyage de Tombouctou, intérieur de l'Afrique, 1 vol.

**ARCHÉOLOGIE** : sur l'obélisque de Louqsor, 1 vol.; — sur les villes de Pompéi et de Herculaneum, avec pl., 1 vol.

On joint à cette petite collection la Science du bonhomme Richard, édition Claudius.

**CLAUREN**, *ps. allem.* (1) [Charles-Gottl.-Samuel HEUN, conseiller intime de la cour de Prusse, écrivain distingué].

I. *Lisely*, nouvelle; trad. de l'allemand par la baronne *Isabelle Montolieu*. [116]

Imprimée à la suite des « Chevaliers de la Cuillère », volume publié en 1823, par madame de Montolieu.

II. *Mimili*, ou Souvenirs d'un officier français dans une vallée suisse, en 1814 et 1815; imité (de l'allemand) de Clauren [M. *Édouard Monmays*]. Paris, Corby, 1827, in-12. [116]

**CLAUSEL** (le lieutenant-général comte), *apocr.* [Frédéric SOLIÉ].

Exposé justificatif de la conduite politique de M. —, depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au 24 juillet 1815, contenant la relation exacte des circonstances qui ont précédé son entrée à Bordeaux en qualité de gouverneur de la deuxième division militaire. Par lui-même. Avec une carte géographique. Paris, Pillet, 1816, in-8 de viij et 136 pag. [116]

**C. L. C. G. D. L. S. D. M. B. C. D. V. C. L.**, *ps.* [le chevalier Ch.-L. GADET DE GASSICOURT].

Tombeau (le) de Jacques Molai, ou le Secret des conspirateurs à ceux qui veulent tout savoir; œuvre posthume de —. Paris, marchands de nouveautés, an IV de l'ère française (1796), in-8. — Tombeau... ou Histoire secrète et abrégée des initiés anciens et

---

(1) Nom que l'on devrait trouver dans la Littérature française contemporaine, mais que comme mille autres on y cherche en vain.



dermes, des Templiers, des Francs-Maçons, des Illuminés, etc. Sec. édit. Paris, Desenne, an v (1797), in-18. [1165]

CLÉANTHE, *ps.* [J. BARBIER-D'AUCOURT].

Sentiments de — sur les « Entretiens d'Ariste et d'Eugène » (du P. Bouhours). Paris, 1671 et 1672, 2 vol. in-12. — Nouv. édit. (publ. par l'abbé *Granet*). Paris, V<sup>e</sup> Dekalain, 1730, in-12. — IV<sup>e</sup> édit. Paris, les libr. assoc., 1776, in-12. [1166]

Excellente critique de l'ouvrage du P. Bouhours.

CLÉARQUE, *ps.* [ANDRY DE BOISREGARD].

Sentiments de — sur la « Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit » (du P. Bouhours), et sur les « Lettres à une dame de province » (du même). Sec. édit. Paris, L. d'Houry, 1693, in-12. [1167]

CLEISBOTHAM (Jedehiah), maître d'école et sacristain de la paroisse de Glandercleugh, *ps. angl.* [W. SCOTT], nom sous lequel le célèbre écrivain écossais a publié quelques uns de ses romans, entre autres « les Puritains » et « Robert de Paris et le Château périlleux. » (Voy. les tom. VIII et XI de notre *France littéraire*.)

CLEMANDOT (N.), aide-de-camp, *apocr.* [L.-F. L'HÉRITIER, de l'Ain].

Mémoires de M. —, en réponse à ceux de madame Manson. [Composés par L.-Fr. *L'Héritier*, de l'Ain]. Paris, madame Ladvo-  
cat, avril 1818, in-8 de 107 pag. — V<sup>e</sup> édit., avec portrait et fac-  
simile de M. Clemandot. Paris, Ladvo-  
cat; Eymery, mai 1818, in-8  
de 107 pages. [1168]

M. L'Héritier a depuis fourni à la Biographie universelle et portative des contemporains, une notice sur M. Clemandot, dans laquelle il a soulevé le voile du mystère qu'avait laissé peser sur lui le procès Fualdès.

CLÉMENT XIV (J.-V.-A.-Lorenzo GANGANELLI, pape sous le nom de). *Ouvrages apocryphes* publiés sous son nom.

I. Lettre du pape Clément XIV, au mufti Osman Mola. Traduite du latin. (Composée en français par *Frédéric II*, roi de Prusse). 1771. [1169]

Cette lettre termine par ces mots : A Rome, le 4 août, la première année de notre pontificat.

II. Lettres intéressantes du pape — , traduites de l'italien et du latin (ou plutôt composées en français par *Caraccioli* , et traduites par lui-même en italien en 1777). Paris , Lottin le jeune, 1775, 3 vol. in-12. [1170]

Quoique apocryphes en grande partie, ces lettres en renferment quelques unes qui sont indubitablement de Ganganelli.

Dès l'année suivante, il parut une « Lettre à l'éditeur des Lettres de Clément XIV, sur la crainte qu'on a que ce pontife n'en soit pas l'auteur » (par le chevalier de Béthune). Paris, Boudet, 1776, in-12.

De son côté, le marquis de Caraccioli fit paraître : « 1<sup>o</sup> Lettre du frère François, cuisinier du pape Ganganelli, sur les lettres de ce pontife, à un Parisien de ses amis ». Paris, Monory, 1776, in-12. 2<sup>o</sup> « Remercement à l'auteur de l'Année littéraire, de la part de l'éditeur des Lettres de Ganganelli. » Londres et Paris, Monory, 1776, in-12.

III. Entrevues (les) du pape Ganganelli, servant de suite aux « Lettres » du même auteur. (Par l'abbé *Baston*). Anvers (Rouen), 1778, in-12. [1171]

IV. Lettres (nouv.) intéressantes du pape Clément XIV (Ganganelli), traduites en français, suivies du Précis de la vie de ce pontife, et de la vérification de plusieurs anecdotes. Paris, Royer, an XI (1802), 2 vol. in-18 avec 2 grav., 3 fr. [1171<sup>1</sup>]

V. Clément XIV et Carlo Bertinazzi : correspondance inédite (composée et publiée par M. *H. de Latouche*). Paris, Mongie aîné; Baudouin frères, 1827, in-12, 4 fr. — II<sup>e</sup> édit. (ou tirage). Paris, les mêmes, 1829, in-12, 4 fr. — III<sup>e</sup> édit., augmentée de notes historiques, d'une lettre retrouvée et d'une vignette représentant le tombeau par Canova. Paris, Urbain Canel, 1827, in-8, 7 fr. — IV<sup>e</sup> édit. Paris, Baudouin, 1829, 2 vol. in-32 avec port., 3 fr. (1). [1172]

CLENERZOW (le prince), Russe, *ps.* [N. CARMONTELLE].

Théâtre (son), traduit en français par M. le baron de Blening, Saxon (autre masque de *Carmentelle*). Paris, Jorry, 1774, 2 vol. in-8. [1173]

Ces deux volumes contiennent les comédies suivantes, toutes en prose :

---

(1) Après nous avoir présenté successivement comme auteurs réels de Mémoires, *Bourrienne*, mademoiselle *Boury*, *Brissot*, *Cartouche*, *Christine*, de Suède, nos continuateurs pour rester fidèles à leur niveau de connaissances ont présenté l'ouvrage composé par le spirituel H. de Latouche comme un ouvrage authentique de *Clément XIV*, et ils n'en font pas même connaître l'éditeur littéraire!

Tome 1<sup>er</sup>, les Faux inconstants, en un acte ; le Souper, ou le Mariage à la mode, en deux actes ; le Billet perdu, en un acte ; les Acteurs de société, en deux actes ; les bonnes Amies, en un acte. Tome II : le Mari médecin, en un acte ; les Liaisons du jour, en cinq actes ; les Hommes à la mode, en trois actes.

CLÉONVILLE (le sieur de), *ps.* [JEAN SIRMOND].

Advertissement aux provinces sur les nouveaux mouvements du royaume. 1631, in-8. [1174]

Des exemplaires portent : *Avertissement* au lieu d'*Advertissement*.

Il existe une réponse à cet écrit, intitulée : Avertissement de Nicocléon (masque de Mathieu de Morgues) à Cléonville, sur son Avertissement aux provinces. 1632, in-8.

CLÉOTBOOM (le doct.), *ps.* [GENSSE].

Aperçu iconoclastique sur la fabrication de l'huile de caillou. Bruxelles... [1175]

CLERC (LE). Voy. LE CLERC.

CLERC TONSURÉ (UN), *aut. supp.* [JEAN LE NOIR].

Lettre d' — de l'archevêque de Paris à messeigneurs les archevêques et évêques, etc., qui ont signé la lettre au roi. In-4. [1176]

Cette Lettre, suivie de dix autres, porte pour souscription : René, clerc tonsuré de l'Archevêché de Paris. Baillet croit que le fameux Le Noir s'est caché sous ce masque.

CLÉRY (J.-Bapt.-Ant. Hanet), valet de chambre de Louis XVI, *aut. supp.* [MARIALA].

Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI, roi de France ; par —. [Rédigé par *Mariala*, homme d'affaires de M. le duc d'Areberg. Avec fac-simile de deux billets, l'un de la main de la Reine, et signé de M. le Dauphin, de Madame Royale et de Mademoiselle Elisabeth ; l'autre, aussi de la main de la Reine et de Madame Elisabeth]. Londres, Baylis, 1798, gr. in-8. [1177]

A.-A. Barbier a été induit en erreur, en attribuant à madame la comtesse de Schomberg la rédaction de ce journal. Voici ce que j'ai lu dans une note manuscrite de la main de M. Huë, insérée dans un exemplaire de son ouvrage (Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI) imprimé à Londres en 1806, que possède M. Brion, son oncle, et auquel sont ajou-

tées des lettres autographes de Louis XVIII et de Madame, duchesse d'Angoulême. On lit ces mots : « Il me coûte de dire qu'un sieur Mariala, qui rédigea le *Journal de Cléry*, abusa, lors de ce travail, de la confiance avec laquelle je lui avais prêté, à Vienne en Autriche, le manuscrit de mon ouvrage. E. D. M—ns.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Mémoires de M. Cléry, valet de chambre de Louis XVI, ou Journal de ce qui s'est passé dans la tour du Temple pendant la détention de Louis XVI, avec des détails sur sa mort, qui ont été ignorés jusqu'à ce jour. Londres, Baylis (Paris), 1800, in-8 et in-18.

Édition dite des commissaires du Temple, rédigée par Daujon, l'un d'eux. Elle donna lieu à une vive réclamation de Cléry, insérée dans le *Spectateur du Nord*, février 1801. A. A. B—a.

— Le même ouvrage. Nouvelle édition, conforme à celle de Londres, et augmentée de notices curieuses sur des prisonniers qui ont survécu à l'infortuné Louis XVI. Paris, Chaumerot, 1814, 1816, in-12, orné de 4 portraits et de deux *fac-simile*. — Autre édit. Paris, rue Palatine, 1825, in-12, 90 c. ; pap. fin, 1 fr. 25 c.

— Le même, suivi des dernières Heures de Louis XVI, par M. Edgeworth de Fermont ; du Récit des événements arrivés au Temple, par Madame royale, fille du roi, et d'éclaircissements historiques, tirés de divers mémoires du temps. Paris, Baudouin frères, 1825, in-8, 6 fr.

La dernière édition fait partie de la Collection des « Mémoires relatifs à la révolution française ».

— Le même, suivi des dernières Heures de Louis XVI, par l'abbé Edgeworth de Fermont, son confesseur, et de détails curieux sur les quatre prisonniers du Temple qui ont survécu à Louis XVI. Paris, Saintin et Thomine, 1838, in-12, 75 c.

Le Journal de Cléry a été aussi réimprimé dans l'Histoire de la Captivité de Louis XVI, 1817, in-8.

CLEVIER (Thomas DU). Voy. DU CLEVIER.

CLOCPITRE (M.), ps. [VOLTAIRE].

Lettre de M. — à M. Ératou (anagramme d'Arouet), sur la question : Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprêtaient. [1178]

Voltaire parle de cet écrit dans une lettre à d'Argental, du mois de mai 1764.

**EAUX (Madame Aurore), ps.** [Auguste LE POITEVIN].  
re (la). Paris, Carpentier-Méricourt, 1824, 4 vol. in-12,  
[1179]

**SET (DU). Voy. DU CLOUSET.**

**IE (M.). Voy. MERLIN COCAIE.**

**ELET (mademoiselle), (depuis madame Parquin), ancienne**  
**le la reine Hortense, aut. supp.** [M. Frédéric LACROIX].  
**ires sur la reine Hortense et la famille impériale.** Paris,  
, 1836-37, 4 vol. in-8, 32 fr. [1180]

it du 27 novembre 1836 annonça la saisie de deux premiers vo-  
ces Mémoires, mais non pour cause politique. Cette saisie mo-  
fut obtenue à la demande du frère de M<sup>me</sup> Parquin, qui établissait  
ouvrage avait été rédigé par une main étrangère et publié à l'insu  
ille.

**ES (Bartholomeus), ps.** [Andrae CORVO DE LA MIRAN-

**omei Coclitis, physiognomia, chiromantia. Argentorati,**  
-8. [1181]

**IA (N.). Voy. NEDIM COGGIA.**

**-CEKUK (l'effendi), ps.** [Paul PANCKOUCKE].

r à Tyrinthe, narration instructive, critique et morale.....  
t inédit d'un ancien ouvrage grec, traduit en plusieurs lan-  
onstantinople. Smyrne (Versailles), 1802, 2 vol. in-8.  
[1182]

très rare par suite de sa suppression par ordre du gouverne-

**N-TRUEL, pseud.** [Edouard DUARTE RIBEYRO DE MA-  
rvoqué ordinaire d'Alphonse VI, roi de Portugal en France  
568 jusqu'en 1677].

**encias al Adicionador de la Historia del padre Juan de Ma-**  
**apresa en Madrid en el año de 1669. En Paris, 1676,**  
[1183]

garde apparemment *Basilio Varen de Soto*, et peut-être aussi *Fer-*  
*amargo y Salcedo* dont les *Adiciones* avaient été imprimées à Ma-

drid en 1670. Quoi qu'il en soit, un bibliographe portugais (Diego Barbosa Machade, dans sa *Bibliotheca Lusitana*, Lisboa, 1741, in-fol., p. 742-43), nous apprend que ce M. de Cohon-Truel, qui se donnait les qualités de gentilhomme français, de chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, de lieutenant-général d'artillerie et enfin d'ingénieur en chef des fortifications de la province de Beyra en Portugal, n'était autre que Duarte Ribeyro de Macedo, auteur de divers ouvrages curieux et intéressants dont on peut voir les titres dans l'ouvrage de Barbosa Machade; ainsi voilà un nouvel *auteur déguisé* à ajouter à ceux de Placcius, de Baillet et des autres historiens des pseudonymes.

J. M. A.—RT.

COLBERT (messire J.-B.), *apocr.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Testament politique de —. La Haye, 1693, 1741, in-12. [1184]

Réimprimé dans le « Recueil de Testaments politiques, etc. » Amst. (Paris), 1749, 4 vol. in-12.

COLIBRI [l'abbé de], *pseud.* [de CAILHAVA].

Contes (les) en vers et en prose de feu M. —, ou le Soupé. Paris, Didot le jeune, 1797, 2 vol. in-18. [1185]

Il en existe des exemplaires tirés sur papier vélin.

COLLARD (Augustine), *ps.* [PANET-TRÉMOLIÈRES], auteur d'articles dans divers journaux.

COLLIER (le C.) (cardinal de Rohan), *aut. supp.*

Contes et Poésies du C. Collier, commandant des croisades du Bas-Rhin. Saverne, 1792, 2 vol. in-18, fig. [1186]

Rare. Il en existe des exemplaires sur papier vélin, figures avant la lettre.

Le surnom de cardinal Collier fut donné au cardinal Rohan, après la scandaleuse affaire du collier. Il est inutile de dire que le cardinal n'est pas le véritable auteur de ces contes gaillards.

*Cat. de Guilbert de Pixérécourt, n° 832.*

COLLIN DE PLANCY (madame), *ps.* [madame Gabrielle PABAN]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. VI et XI de notre *France littér.* au dernier de ces noms).

COLOMB (Th. P.) (1), *ps.* [Théodore PERNOT, de Colombey]. auteur dramatique.

---

(1) Encore un pseudonyme signalé dans notre brochure des « Auteurs déguisés, » et que nos continuateurs n'ont su y voir.

I. *Troupiers (les)* en gage, vaudev. en un acte. Paris, Marchand, 1837, in-32, 15 cent. [1187]

Faisant partie d'un Nouveau Répertoire dramatique.

II. *Duchesse!* comédie en deux actes, mêlée de chants. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8 de 24 pag. [1188]

III. *Simon Terreneuve*, vaud. en un acte. Paris, de l'impr. du même, 1838, in-8 de 16 pag. [1189]

IV. *Un amour de Molière*, comédie en deux actes, mêlée de couplets. Paris, de l'impr. du même, 1838, in-8 de 16 pag. [1190]

V. Avec M. *Bellet* : *Reine de France*, comédie en un acte et en prose. Paris, Marchand, 1839, in-8 de 12 pag., 30 c. [1191]

Voyez aussi plus bas : COLOMBEY.

COLOMBAN (frère), ps. [dom Cl. de VERT, cluniste].

Explication du chapitre 48 de la règle de saint Benoît, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques. (1693), in-12. [1192]

Cette pièce est datée du 15 avril 1693. On voit dans l'éloge de dom Cl. de Vert, p. 22 et suiv., que c'est lui qui en est l'auteur; elle a paru aussi sous cet autre titre : « Réponse aux Lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques. » Sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, 1693. Et l'on ajoute dans ce même éloge, « qu'il ne paraît pas qu'il y ait deux éditions de ce petit ouvrage, mais une seule sous ces deux différents titres, comme il est aisé de s'en convaincre en confrontant les différents exemplaires l'un avec l'autre. » L'auteur s'y déclare, mais avec retenue, contre les études monastiques, et y combat par bien des discussions et des recherches ce mot de dom Mabillon (*Réflexions sur la réponse*, p. 291), « qu'on peut trouver tous les jours, dans la règle de S. Benoît, cinq ou six heures pour la lecture, hors le temps de l'office divin et du travail. » On y a ajouté, p. 72, l'extrait d'une bulle de Clément VIII de 1603, pour la réforme des moines de S. Basile en Espagne, où ce pape se déclare contre les études monastiques.

(Article de M. Boulliot.)

COLOMBEY (Théod. P. de), ps. [Théod. PERNOT, de Colombey] (1) (Meurthe).

(1) Ou Colombey aux Belles, bourg de la Meurthe, arrondissement et à 20 kilom. de Toul.

Qu'importe à nos continuateurs de cataloguer un nom de port au lieu d'un nom d'homme; refaire servilement les tables de la Bibliographie de la France,

I. *Episodes de la vie conjugale. Première livraison : Octave, 1825-1827.* Paris, Magen; et Nanci, Hinzelin, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [4193]

II. *Branches de saule. Poésies intimes.* Paris, Magen, 1836, in-8, 3 fr. 50 c. [4194]

COLON DE SAINT-DOMINGUE (UN), *aut. dég.* [DUVAL SÉNADON].

*Discours sur l'esclavage des Nègres et sur l'idée de leur affranchissement dans les colonies.* Amsterdam (Paris), Hardouin et Gattey, 1786, in-8. [4195]

COMBES (le sieur), *ps.* [Laurent MORELLET, de Dijon].

*Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la maison royale de Monsieur (à Saint-Cloud). Seconde édition.* Paris, Pralard, 1695, in-12 de 551 pages. [4196]

La première édition parut à Paris en 1681, chez Nego, in-12 de 212 pages.

L'abbé de Saint-Léger soupçonnait que cet ouvrage était le même que celui de Laurent MORELLET, de Dijon, imprimé à Paris, par P. Le Petit, 1684, in-4, et réimprimé en 1686, in-12, chez Jean Nego.

Le premier titre était : « La galerie de Saint-Cloud et ses peintures expliquées sur le sujet de l'éducation des princes. »

(*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon.)

COMÉDIEN FRANÇAIS (UN), *aut. supp.* [l'abbé DESFONTAINES].

Lettre d' —, sur l'Histoire du Théâtre italien, de Riccoboni. 1728, in-12. [4197]

Imprimée aussi dans le tome XV des « Amusements du cœur et de l'esprit. »

Cette pièce, composée pour faire plaisir à Baron, valut à l'abbé Desfontaines son entrée au Théâtre-Français. A. A. B—n.

volla ce que peuvent les bibliographes improvisés qui ont cru pouvoir achever notre livre. — *Colomb* et *Colombey* sont deux masques d'un même écrivain; mais M. Beuchot ne le leur ayant pas appris, ils ont à leur tour gardé le silence sur cette particularité.



COMMERÇANT (UN), *aut. d'ég.* [M. MÉNARD].

Mon opinion sur l'organisation des manufactures. Paris, Morisset, 1809, in-8 de 52 pag. [1198]

COMMERCEY (Félix de), *édit. pseud.* [Prosper MARCHAND].

*Cymbalum mundi*, ou Dialogues satyriques sur différents sujets, par *Bonaventure des Périers*, avec une Lettre critique par Pr. Marchand. Amsterdam, 1711, in-12. [1199]

COMMON SENSE, *ps. angl.* [Richard PHILLIPS], auteur d'articles dans le « Monthly Magazine » dont R. Phillips était propriétaire.

CONDÉ (Louis-Joseph, duc de BOURBON, prince de).

Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé (rédigés d'après les pièces fournies par le prince, par *Ch.-L. de Sevelinges*). Paris, Boucher, 1820, 2 vol. in-8 avec deux portr. et quarante fac-simile, 18 fr., et sur pap. vélin, 40 fr. [1200]

Cet ouvrage, dit imprimé sur les manuscrits autographes, contient la « Vie du grand Condé, » par le feu prince de Condé, et la correspondance de l'auteur avec les souverains et princes des familles royales de l'Europe. « L'Essai sur la vie du grand Condé, » par le dernier prince de Condé, avait déjà été imprimé à Paris, en 1806, in-octavo.

De Sevelinges est non seulement le rédacteur de ces Mémoires, mais encore l'auteur de la « Vie du dernier prince de Condé, » formant le deuxième volume.

Ces Mémoires ont été reproduits dans la même année comme une seconde édition, et sous ce titre : « Mémoires de la maison de Condé, imprimés sur les manuscrits autographes » et d'après l'autorisation de S. A. R. Mgr. le duc de Bourbon, contenant la Vie du grand Condé, la correspondance de ce prince avec les souverains et princes des familles royales de l'Europe, depuis 1789 jusqu'en 1814. Paris, Boucher; Ponthieu, 2 vol. in-8, 12 fr.

CONDORCET (M.-J.-Ant.-Nic. CARITAT, marquis de), *apocr.* [le marq. Frédéric-Gaëtan de LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT].

Mémoires de — sur la Révolution française; extraits de sa correspondance et de celle de ses amis [composés par M. le marquis Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt]. Paris, Ponthieu, 1824, 2 vol. in-8, 12 fr. [1201]

« Ce n'est point l'ouvrage de Condorcet », dit M. Beuchot, en annonçant ces Mémoires dans son journal. M. de La Rochefoucauld ne prétendait point tromper le public en lui offrant ces Mémoires comme écrits par Condorcet; mais bien, ainsi que le titre l'indique, comme formé d'extraits de la cor-

responnance de ce dernier et de celle de ses amis (Suard, Morellet, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Diderot et autres). Malgré cela, cette publication éveilla l'attention des enfants de Condorcet, et en particulier du lieutenant-général A.-C. O'Connor, son gendre. Ce dernier n'hésita pas, après l'examen du manuscrit, qui avait été déposé chez M. Perin de Serigny, avoué, à dé-avouer ces Mémoires, par la lettre suivante, en date du 24 juillet 1824, insérée dans le Journal de librairie (1824, p. 471).

Monsieur,

Dieppe, le 18 juillet 1824.

C'est ici seulement que j'ai appris qu'on venait de publier à Paris deux volumes intitulés : « Mémoires de Condorcet sur la Révolution. » Comme Condorcet n'a pas laissé de Mémoires, j'ai réclamé publiquement contre le titre donné à ces deux volumes. Mais M. Ponthieu, libraire-éditeur, a annoncé dans deux journaux qu'il avait déposé chez M. Perin de Serigny, avoué, les lettres et manuscrits d'où ont été extraits les prétendus Mémoires. Il y a une grande différence entre des lettres particulières qui n'ont point été destinées à voir le jour, et des Mémoires écrits pour être publiés. Ainsi donc, lors même que M. Ponthieu aurait extrait de la correspondance de Condorcet, les deux volumes dont il est éditeur, le titre de « Mémoires » donné à ces extraits n'en serait pas moins une falsification. Il m'aurait fallu de les parcourir pour reconnaître qu'il n'y avait dans les deux volumes qu'un bien petit nombre de pages qui appartenissent à Condorcet. La vérification que j'ai fait faire des lettres et manuscrits déposés chez M. Perin de Serigny m'a mis à même d'en fournir la preuve.

Il a chez M. Perin de Serigny vingt-deux billets de Condorcet à M. Suard, un billet à madame Suard, quatre lettres à M. Suard, une lettre à madame Suard, et une lettre à une personne dont on n'a pu lire le nom ; en tout vingt-neuf lettres ou billets qui formeraient à peine trente-quatre pages de texte.

L'éditeur des prétendus Mémoires attribue à Condorcet cent soixante pages, dont quarante-cinq ont été prises dans les journaux ou écrits imprimés ; il reste en conséquence cent vingt-deux pages pour lesquelles on présente des lettres ou billets qui formeraient tout au plus trente-quatre pages de texte. Il y a donc quatre-vingt-huit pages pour lesquelles on présente ni imprimés, ni manuscrits. Il est à remarquer en outre que les vingt-neuf billets et lettres ne sont pas imprimés dans leur entier ; ainsi l'éditeur présente comme une même lettre (page 66, tome I<sup>er</sup>), des phrases prises isolément dans deux ou trois billets. Rien de la longue lettre (page 135, tome I<sup>er</sup>) n'a pu être trouvé dans les vingt-neuf billets ou lettres représentés. Aucune des lettres n'est signée et peu sont datées. Les vingt-neuf billets et lettres attribués à Condorcet ne sont point dans les manuscrits. C'est donc avec la valeur des vingt-neuf billets ou lettres, formant à peine trente-quatre pages de texte, que l'on a fabriqué deux volumes de sept cent vingt-neuf pages. Le public peut juger, d'après ce simple exposé, quel droit la publication de M. Ponthieu, où il est question du 18 brumaire, de la Légion d'Honneur et de la Sainte-Alliance, a au titre de « Mémoires de Condorcet sur la Révolution. »

Comme genre de Condorcet, je dois à sa mémoire de réclamer contre l'abus qu'on a fait de son nom ; je dois empêcher qu'on se serve de ce nom pour spéculer sur la curiosité du public et pour tromper sa confiance.

Veuillez bien, Monsieur le rédacteur, etc.

Le lieutenant-général, A. G. O'CONNOR.

CONFUCIUS, *apocr.* [LA VICOMTERIE].

Code (le) de la Nature, poème de —, traduit et commenté par le P. Parennin (composé par La Vicomterie). Paris, Le Roy, 1788, in-8 de 127 pag. [1202]

On trouve dans le « Journal des sçavants » une curieuse analyse de ce poème, signée Coqueley de Chaussepierre.

CONNESTABLE (H.), *ps.* [JACQUES DAVY DU PERRON].

Examen pacifique de la doctrine des Huguenots. Caen, 1590, in-8. [1203]

On doit au même auteur la réfutation de l'écrit de Daniel Tilenus contre les discours recueilli par H. Connestable, etc. Evreux, 1601, in-8.

CONNIBERTUS (Alexand.), *ps.* [JOAN. REUCHLINUS].

Comoedia nova quæ Veterator inscribitur, aliàs Pathelinus : ex peculiari linguâ in romanum traducta eloquium (ab —). Parisiis, 1512, in-18. [1204]

Il existe de cette traduction une autre édition faite dans le même siècle, elle porte pour titre : « Patelinus, nova comoedia, aliàs Veterator, è vulgari linguâ (Petri Blanchet), in latinum traducta eloquium. » Parisiis, 1543, in-8.

CONRARTUS, *ps.* [LE FAUCHEUR].

Conrarti (vel potius *Le Faucheur*) de arte oratoriâ, sive de pronuntiatione et gestu liber utilissimus è gallico versus (à *Melchior Schmidio*). Helmstadii, 1690, in-4. [1205]

Voyez le Catalogue de Van Goens, n° 3330, et le Dictionnaire de Bayle, article *Le Faucheur*.

CONSEILLER DE BLOIS (UN), *aut. dég.* [PERDOULX DE LA PERIÈRE, d'Orléans].

Lettre d' — à un chanoine de Chartres, sur la « Bibliothèque chartraine » du R. P. Liron, bénédictin. 1719, in-12. [1206]

Perdoux s'est couvert du masque de Melchior Duplex.

**CONSTANCE** (madame), religieuse, *ps.* [Élisabeth-Christine de BRUNSWICK, femme de Frédéric II, et reine de Prusse].

Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature et de la providence, pour tous les jours de l'année; ouvrage traduit de l'allemand de *Sturm*. La Haye, P. Frédéric Gosse, 1777, 3 vol. in-8. [1207]

Ouvrage souvent réimprimé.

Feu Cousin-Despréaux a retouché cet ouvrage en faveur des familles catholiques, et l'a fait imprimer sous ce titre : Les Leçons de la Nature, ou l'Histoire naturelle, la Physique et la Chimie présentées à l'esprit et au cœur. Paris, veuve Nyon, 1802, 4 vol. in-12, souvent réimprimés.

On doit à la reine de Prusse des traductions françaises de cinq autres ouvrages de religion et de morale, qui ont pour auteurs : *Crugot*, *Gellert*, *Hermès* et *Spalding*; mais toutes ces dernières ont été publiées sous le nom de la reine (voyez le tome II de notre France littéraire, à BRUNSWICK).

**CONSTANT**, prénom commun à deux auteurs dramatiques, MM. BERRIER et MENISSIER qui l'ont adopté pour nom sur leurs pièces. (Pour la liste de leurs pièces, voy. notre France littéraire.)

**CONSTANT**, *ps.* [Pierre SEEL], chansonnier.

**CONSTANT** [WAIRY], ancien premier valet de chambre de l'empereur Napoléon (1), *aut. supp.*

Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa Cour. Paris, Ladvocat, 1830-31, 6 vol. in-8 [45 fr.]. [1208]

J. B. de ROQUEFORT, le savant antiquaire (mort à la Guadeloupe, le 17 juin 1834), commença l'ouvrage, et fut continué par MM. MÉLIOT frères, qui rédigèrent les quatre premiers volumes, aidés de M. Aug. LUCHET, et plus encore de MM. NISARD. Les deux derniers volumes ont été composés par M. de VILLEMAREST.

**CONSTANT**, *aut. dég.* [Louis-Constant LAURENT, rédacteur du « Corsaire-Satan »].

Avec M. *Maréchalle* : l'Abbé de l'Épée, ou le Muet de Toulouse.

---

(1) Louis-Constant Wairy, mort à Breteuil (Eure), à la fin de juin 1845, dans sa soixante-septième année.

Pièce historique en deux époques et neuf tableaux, mêlée de chants.  
Paris, Breauté, 1832, in-18, 1 fr. (1). [1209]

Représentée sur le théâtre de Comte, le 7 juin 1831, et formant la trentième livraison du « Répertoire dramatique de l'enfance, théâtre de M. Comte.

CONSTANT (madame Louise de), *aut. dég.* (2) [mademoiselle Louise DE CONSTANT DE REBECQUE, dame D'ETOURNELLES].

Deux femmes. Avec une préface de M. *Ch. Nodier*. Paris, Schwartz et Gagnot, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. et sur pap. vélin, 40 fr. [1210]

CONSTANTIN, *aut. dég.* [Léopold-Auguste-Constantin HESSE, ancien libraire à Amsterdam, mort en 1844, commis de M. Pancoucke père, chez lequel il était depuis long-temps] (3).

Bibliothéconomie. Instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques publiques. Paris, Techener, 1839, in-12 de 136 pag., avec 6 fig., 4 fr. [1211]

L'auteur traite successivement de la bibliographie, des bibliothèques,

(1) Pièce inconnue à nos continuateurs, quoiqu'elle soit annoncée dans la Bibliographie de la France, ann. 1832, sous le n° 2731.

(2) Benjamin Constant était le frère de cette dame; mais nos continuateurs ont fait de mademoiselle Constant, la sœur d'un abbé CONSTANT (Simon de), nouveau pseudonyme qu'ils ont créé, car l'auteur du livre qu'ils citent, intitulé « Des mœurs et des doctrines du rationalisme en France (1839, in-8), ne se nomme pas S. de Constant, mais bien SYMON DE L\*\*\* (LUTREICHE) (Constant). Cet ecclésiastique était professeur de philosophie à Metz à l'époque où parut son livre. Il serait difficile de commettre plus de bévues en huit lignes qu'ils n'en ont commis! Ajoutons encore, que le titre du livre de M. l'abbé Symon de Lutreiche donné par ces messieurs est tronqué. Est-ce donc sans fondement que nous avons dit quelque part que le livre publié sous les noms de MML Ch. Louandre et F. Bourquelot était au-dessous de la critique?

(3) Décidément, nos confrères en bibliographie, les continuateurs de la « Littérature française contemporaine », paraissent tenir à ce que la nullité de leurs connaissances en livres et *livriers* soit évidente. Ils n'enseignent rien, et ne veulent rien apprendre. *Constantin* est un pseudonyme que nous avons signalé dans nos *Auteurs déguisés*; ils ont dédaigné ce renseignement. La Bibliographie de la France, leur seul Évangile, a donné dans son feuillet du 1<sup>er</sup> mars 1845 une notice nécrologique sur Hesse, qui renferme de bonnes informations: ils les ont également dédaignées. Mais à qui donc ces messieurs ont-ils la prétention d'être utiles? N'auraient-ils pas l'intention d'obliger leurs souscripteurs à se faire eux-mêmes bibliographes afin d'apprendre de ceux-ci de ce qu'ils ne peuvent enseigner eux-mêmes?

de la bibliomanie, du bibliothécaire, de l'organisation d'une bibliothèque, de la conservation des livres, du local, de l'organisation administrative, des règlements, des catalogues.

— Le même ouvrage, sous ce titre : *Bibliothéconomie, ou nouveau Manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*. Paris, Roret, 1841, in-18 avec deux figures, 3 fr.

De cette seconde édition, on a imprimé à part pour compléter les possesseurs de la première :

« Essai d'une statistique des bibliothèques publiques des pays étrangers de l'Europe (sic.) » Paris, Roret, 1840, in-12 de 60 pag.

Il est à présumer que Hesse a fait plus que s'inspirer de la lecture de bibliographes professionnels, ses compatriotes, qu'il les a plutôt copiés et traduits pour l'usage des Français. Les Allemands ne s'étant point doutés que ce petit livre était emprunté en partie de leurs propres travaux, lui ont fait deux fois les honneurs de la traduction. La première édition a été traduite à Leipzig, sous le titre de « *Bibliothekonomie, oder Lehre von der Anordnung, Bewahrung und Verwaltung der Bibliotheken* », 1840, in-8 de x et 154 pp. avec pl. ; et la seconde l'a été en 1842.

Hesse s'était si peu fait connaître en Allemagne, que la suscription des lettres qu'il avait reçues de ce pays porte *A Monsieur Constantin, de M. Hesse*. N'était-ce pas prendre bien des précautions pour ne pas s'avouer l'auteur d'un livre qui eût été entièrement original ?

La *Bibliothéconomie* d'Hesse n'a point été contrefaite en Belgique, et l'on contrefait tant de nos livres : mais il s'est trouvé un bibliographe de ce pays qui a bien voulu s'en approprier une grande partie. Voilà ce que l'on nous écrivait de Belgique, le 2 mars 1840. « M. Jean-Pie Namur, professeur de philosophie à Liège, aujourd'hui sous-bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles, auteur de plusieurs ouvrages de bibliographie, ne se fait pas de difficulté de se parer par ci par là des plumes du paon. C'est ainsi que, dans son « *Manuel du bibliothécaire* », Louvain, 1834, in-8, il a trouvé bon de copier Peignot ; que, dans un autre ouvrage, publié postérieurement par lui, il a donné dans la préface plusieurs pages de la préface de la deuxième édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de A.-A. Barbier ; et qu'enfin dans son « *Projet d'un nouveau Système bibliographique des connaissances humaines* », Bruxelles, 1839, in-8, il a fait passer la majeure partie de la *Bibliothéconomie* de Constantin, récemment publiée par Techener. *Suum cuique.* »

M. J. Ravenel, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale de Paris, a acheté à la vente de Hesse un exemplaire du « *Projet d'un nouveau Système de bibliographie* » de M. J.-P. Namur, dans lequel Hesse avait indiqué avec beaucoup de soin tous les passages que lui avait empruntés le bibliographe belge et ils sont, Dieu merci, assez nombreux. Les emprunts de M. J.-P. Namur composent presque entièrement la préface dont il a décoré son « *Projet d'un nouveau Système bibliographique* ». Constataons, à l'honneur des le

tres, que, en Belgique même, ce procédé a semblé *peu délicat*. Quant au philosophe, il jugeait tout différemment, comme on le verra par la lettre suivante, adressée par lui à M. Hesse. (Il va sans dire que nous conservons religieusement et le style et l'orthographe) :

Brux. le 15, 4, 40.

« Mon cher confrère, l'emprunt de quelques unes des phrases de votre estimable bibliothéconomie a fournie l'occasion à mes ennemis de me traiter comme plagiaire. Il est vrai, j'aurai dû vous citer, mais je ne pensais pas qu'en prenant des phrases détachées (qui exprimaient si bien les idées que je voulais introduire dans la *Préface* de mon système bibliographique) pour les intercaler dans la préface d'un ouvrage *distinct du vôtre*, pouvait être un véritable plagiat. D'ailleurs les phrases empruntées sont des *préceptes*, des *règles* de bibliographie que tout écrivain doit emprunter s'il veut exprimer la même idée.

« Je sais d'avance que cela ne peut vous faire aucun tort ni en France, ni à l'étranger, car tout le monde sait que votre ouvrage a paru le premier, et j'espère que nous ne serons pas brouillés pour si peu de peu.

« Avez-vous reçu l'exemplaire de mon *Hist. des bibl. de Brux.* ?

« Donnez-moi de vos nouvelles le plutôt possible.

« Votre tout dévoué.

« ..... »

Cette lettre et le *Projet* du philosophe étaient inscrits sous le n° 157 de la Notice des livres la plupart relatifs à la bibliographie, composant le cabinet de feu M. L.-A. Constantin, dont la vente a eu lieu les 10 et 11 février 1843. L'une et l'autre sont en la possession de M. Ravenel.

Nous allions omettre de signaler une particularité assez curieuse. Les nombreux plagiats du bibliographe belge ne l'empêchent pas de consigner effectivement dans les livres dont il veut bien être son propre éditeur, cette singulière et étrange prétention : « Les exemplaires exigés par la loi ayant été déposés, ceux qui ne seraient pas revêtus de l'empreinte de notre cachet, ayant pour légende ....., et au milieu un livre ouvert avec les lettres initiales de notre nom et de notre prénom au commencement de chaque page, seront réputés *contrefaits*. » — « Tout *contrefacteur* ou débitant de *contrefaçon* de cet ouvrage sera *poursuivi suivant la rigueur des lois*. » Et c'est en Belgique qu'on ose élever une semblable prétention, et, ce qui est pis encore, qu'on ose la perpétuer par l'impression sur des ouvrages empruntés à la France. Cet avis est reproduit au verso du titre du *Projet d'un nouveau Système de bibliographie*.

Quid facient Domini.....

F. HENNEBERT, J. RAVENEL, A. ALKAN.

Pour un autre travail de Hesse dont feu Panckoucke a accepté la paternité, et dans quelle circonstance, Voy. PANCKOUCKE.

CONSTANTIUS (Marc.-Ant.), ps. [Stephanus GARDINERUS, episc. Winton].

Confutatio cavillationum quibus sacrosanctum eucharistiæ sacra-

mentum ab impiis Capharnaïtis impeti solet. Lovani (Parisii), verum  
1552, in-8. [1212]

Réimprimé à Louvain en 1554, avec le nom de l'auteur.

CONSTITUTIONNAIRE (UN), *aut. dég.* [RIGAUD, avocat].

Lettres d' — à un représentant, sur les affaires de Genève.  
Mai 1782, in-8. [1213]

CONSTITUTIONNEL (UN), *aut. dég.* [Le comte Pierre-Louis  
RÖEDERER].

Adresse aux constitutionnels. Paris, F. Didot, 1835, broch. in-8.  
[1214]

Réimprimé dans la même année avec le nom de l'auteur.

Cet écrit donna lieu à la publication du suivant :

*Adresse d'un vrai constitutionnel aux véritables constitutionnels.* Paris,  
Guillaumin, mars 1835, in-8 de 32 pag., 1 fr. — Réimpr. dans la même  
année.

CONTEMPORAIN (UN), *aut. dég.* [Henri HÉBERT, se disant baron  
de Richemont, l'un des nombreux imposteurs se prétendant le  
fils de Louis XVI (1), celui-ci prenant le titre de duc de Normandie].

Mémoire d' — que la révolution française fit orphelin en 1794  
et qu'elle raya du nombre des vivants en 1795, pour servir à l'ap-  
pui de la demande en reconnaissance d'état qu'il se propose de pré-  
senter. Paris, de l'impr. de Vassal frères, 1843, in-8 de 232 pages.  
[1215]

CONTEMPORAINE (la), *aut. dég.* [Elzéline VAN AYLDE JON-  
GHE (2), connue dans le monde sous le nom d'Ida Saint-Elme,  
et Saint-Edme, courtisane fameuse, agent de la police secrète de  
Napoléon].

I. Anecdotes du dix-neuvième siècle. [1216]

Ouvrage que nous ne connaissons que par la mention qui en est faite sur  
le frontispice de l'opuscule n. III (3).

(1) Trois vivaient à Paris à la même époque.

(2) Dans son acte de décès à l'état civil de Bruxelles, elle est inscrite sous  
le nom d'Ida Versfelt, dite la contemporaine, veuve de Saint-Edme, comte de  
l'Empire.

(3) Sous ce titre nous ne connaissons que les recueils publiés : par M. Collin,  
de Plancy, en 1821, 2 vol. in-8°; et par C. J. Ch. (Chambet). Lyon, 1828, in-16.



II. Mémoires d'une — , ou Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat, de l'Empire, etc. Paris, Ladvocat, 1827, 8 vol. in-8. — III<sup>e</sup> édit. Paris, le même, 1828, 8 vol. in-8. [1217]

Ces huit volumes ont été rédigés, les deux premiers par M. LÉSOULD, et les six autres par M. MALITOURNE. M. Amédée PICHOT a donné le voyage en Angleterre; Ch. NODIER, quelques fragments détachés. M. de VILLEMAREST s'est trouvé avoir fourni, sans le savoir, une soixantaine de pages à ces Mémoires : elles ont été prises dans son « Hermite en Italie ». Le manuscrit de tout l'ouvrage d'Ida Saint-Elme aurait pu fournir 15 à 20 pages d'impression. Les *Mémoires d'une contemporaine* qui, dans l'origine, avaient été promis en quatre volumes, ont été une très spirituelle, très amusante et très productive mystification.

III. Garde (le) national à l'obélisque de Masséna, anecdote historique, suivie du Renégat, ou la Vierge de Missolonghi. Par madame S. E., auteur des « Anecdotes du dix-neuvième siècle, » et des « Mémoires d'une contemporaine ». Paris, Ladvocat, 1827, in-8 de 24 pag., 1 fr. [1218]

IV. Soirées (les) d'automne. Par l'auteur des Mémoires d'une contemporaine. Paris, Moutardier, 1827, 2 vol. in-18, 5 fr. [1219]

V. Épisodes, Fragments contemporains, Correspondance, Pensées et Maximes, faisant suite aux Mémoires d'une contemporaine. Par madame Ida Saint-Elme. (Prospectus). Marseille, Camoin, 1829, in-8, de 20 pag. [1220]

C'est vraisemblablement le prospectus du livre qui a paru plus tard sous le titre de *Mille et uné causeries*. (Voy. n<sup>o</sup> XI).

VI. Lettre de la Contemporaine, avec deux épisodes dédiés à M. Méry. Marseille, M<sup>me</sup> Dumail, 1829, in-32 de 72 pag. [1221]

VII. Contemporaine (la) aux nombreux lecteurs de ses Mémoires. Marseille, de l'impr. de Dufort, 1829, in-8 de 8 pag. [1222]

VIII. Contemporaine (la) en Egypte, pour faire suite aux Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat, de l'Empire et de la Restauration. Paris, Ladvocat, 1831, 6 vol. in-8. — III<sup>e</sup> édit. Paris, Moutardier, 1833, 6 vol. in-8, 45 fr. [1223]

Cet ouvrage est entièrement de la Contemporaine, sauf le style qui a été retouché par M. de Villemarest.

Sur les faux titres des tomes V et VI, on lit : *la Contemporaine à Malte et à Alger*.

IX. Quelques mots de la Contemporaine sur M. le vicomte de

Châteaubriand. [Portrait de Napoléon et des libéraux, par M. Châteaubriand; Mot d'un militaire et de deux hommes du peu sur la brochure « De la monarchie élective », du même écrivain Paris, Moutardier, 1831, in-8 de 32 pag., 1 fr. 25 c. [12]

X. Mon appel. Par la Contemporaine. Paris, l'Auteur, 181 in-8 de 64 pag. [12]

Relatif au procès en diffamation intenté par M. de Touchebœuf, et p lequel il y avait déjà eu jugement en première instance.

XI. Mille et une Causeries. Par la Contemporaine. Paris, Vime 1833, 2 vol. in-8, 15 fr. [12]

C'est contre cet ouvrage qu'est dirigé l'opuscule intitulé : *Mille et une calomnie de la Contemporaine*, par M. le vicomte de Touchebœuf-Clerm Paris, de l'imp. d'Éverat, 1834, in-8 de 112 pag.

XII. Mes dernières Indiscrétions. Par la Contemporaine. P Moutardier, 1834, 2 vol. in-8, avec un portr. [12]

CONTRE-FÉRULLE (de), ps.

Comédiade (la), ou le Rideau relevé; lettre tragi-comico-que et impartiale à l'auteur du « Rideau levé. » Paris, de l'im de madame Ferronneau, 1818, in-8 de 56 pag. [12]

Réponse au « Rideau levé, ou petite Revue de nos grands théâtres » (Ch.-L. de Sévillanges). Paris, Maradan, 1817. — Nouv. édit., rev., com augm. Ibid., 1818, in-8.

Il parut à la même époque une seconde réponse, qui est intitulée le l vers du Rideau, ou Chacun à sa place; par G. N.... Paris, Dentu, 18 in-8 de 96 pag.

CONTRIBUABLE SANS APPOINTEMENTS (UN), aut. de [Félix BODIN].

Économie et réformes dès cette année, ou le Cri général sur l dépenses publiques. Paris, Delaunay; Béchet aîné, 1819, in-8 64 pag., 1 fr. [12]

COOPER (J. FENIMORE), romancier américain. *Ouvrage ap cryphe* qui porte son nom :

I. Redwood, roman américain (composé par miss Sedgwick trad. de l'angl. Paris, Boulland, 1824, 4 vol. in-12, 12 fr. [12]

COQUILLARD (M.), ps. [l'abbé Henri DILLON].

Lettre sur la liberté de la presse, adressée à M. Manuel. Paris 1814, in-8. [12]

CORAEBO ARISTÉNÈTE. Voy. ARISTÉNÈTE.

CORACCINI (Frédéric), *aut. supp.* [Ch.-J. LA FOLIE].

Histoire de l'Administration du royaume d'Italie pendant la domination française, précédée, 1<sup>o</sup> d'un Index chronologique des principaux événements concernant l'Italie, depuis 1792 jusqu'en 1814; 2<sup>o</sup> d'un Catalogue alphabétique des Italiens et des Français au service de ce royaume; trad. de l'ital. Paris, Audin, 1823, in-8.

[1232]

La Folie est l'auteur de cet ouvrage et non son traducteur, quoiqu'il l'ait désavoué par une lettre insérée dans les journaux.

Il a été reproduit en 1824, sous ce titre : « Mémoires sur la cour du prince Eugène, et sur le royaume d'Italie pendant la domination de Napoléon Bonaparte. » Par un Français attaché à la Cour du vice-roi d'Italie. Paris, Audin; Urb. Canel, in-8, 7 fr.

Dès 1823, il parut une critique de cet ouvrage; elle a pour titre : *Observations sur quelques articles peu exacts de l'Histoire de l'administration du royaume d'Italie, pendant la domination des Français, attribuée à un nommé F. Coraccini, et traduite de l'italien; par l'abbé L. Arborio-Gattinara de Brème.* Turin, de l'impr. de Jos. Favale, 1823, in-8.

CORBERA (le comte). Voy. PASSERAN.

CORDELIER, *ps.* [Jean-Guill.-A. CUVELIER DE TRIE].

Sac (le) et la corde, ou la Funambulomanie, divertissement pantomime grotesque en deux parties. Paris, Barba, 1812, in-8.

[1233]

Représ. sur le th. des Jeux forains, Palais-Royal, le 26 janvier 1812.

CORDIER (Jean), *ps.* [Jean COURTOT, de l'Oratoire].

I. Calomnie (la) confondue par la démonstration de la vérité et de l'innocence opprimée par la faction des jésuites. Sans nom de ville, ni date, in-4. V. T. [1234]

II. Proxima Gigantomachiae spiritualis eversio, seu jesuiticæ societatis brevi ruituræ angustiae, auctore Joanne Corderio. 1652, in-12. [1235]

CORDIER [Jules], *ps.* [Mathieu TENAILLE (1) DE VAULABELLE, connu en littérature sous le nom d'Éléonore de Vaulabelle], *aut. dram.*

(1) C'est au moins sous ce nom qu'on nous a assuré avoir connu le frère de cet écrivain, Achille, au lycée de Moulins, lorsqu'il y faisait ses études.

I. Avec M. *Ancelot* : *Clémentine*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8 de 16 pag. [1236]

II. *Contre-fortune*, bon cœur. Comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. du même, 1838, in-8 de 16 pag. [1237]

III. Avec MM. *Cogniard frères* : *les Trois dimanches*, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, de l'impr. du même, 1838, in-8 de 36 pag. [1238]

IV. Avec M. *Ancelot* : *le Mari de ma fille*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1840, in-8 de 16 pag., 30 c. [1239]

V. Avec M. *Jules Bayard* : *le Mari à l'essai*, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Beck; Tresse, 1842, in-8, 40 c. [1240]

N° 204 du « Répertoire des auteurs dramatiques contemporains. »

VI. Avec M. *Alexis Decomberousse* : *la Polka en province*, folie-vaudeville en un acte. Lagny, de l'impr. de Giroux, 1844, in-8 de 16 pag. [1241]

Voy. aussi DESPREZ (Ernest).

CORDONNIÈRE DE LA REINE-MÈRE (LA). Voy. AMOUR (Cath. d').

CORMENIN (de), *nom abrégé*. [Louis-Marie de LAHAYE DE CORMENIN]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes II et XI de la *France littéraire*).

CORMON (Eugène), *ps.* [Pierre-Etienne PIESTRE], aut. dram. (Pour la liste de ses pièces, voy. le tom. XI de notre *France littéraire*.)

CORNEILLE (P.), *apocr.* [MALLET DE BRESME].

*Sylla*, tragédie; par —, publiée par M. *Cubières-Palmézeaux*. Paris, 1805, in-8. [1242]

Voltaire, dans une de ses lettres au maréchal de Richelieu, du 2 décembre 1772, parle de cette pièce, et affirme qu'elle est du P. LA RUE, jésuite. Son véritable auteur est MALLET DE BRESME.

Cette tragédie avait déjà été imprimée au moins deux fois dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la fin du volume intitulé « Suite de la Grammaire du P. *Buffler*, jésuite, ou Traité philosophique et pratique de poésie (Paris, 1728, in-12), on trouve une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *Sylla*, que le P. *Buffler* attribue à un homme qui, dit-il, est devenu illustre par des talents plus relevés et plus respectables, mais qui a laissé son nom et sa profession à deviner.

et auteur se nommait MALLET DE BRESME : il est mort en 1730, âgé de tre-vingts ans, lieutenant-général de Calais. Il a fait imprimer lui-même sa tragédie de *Sylla* à Amsterdam, chez Ryckoff, 1745, in-12. Il avait été tiré que le libraire n'en tirât qu'un très petit nombre d'exemplaires. On doit donc pas être étonné de la rareté de cette pièce. L'auteur a mis en tête un avertissement dans lequel il fait connaître les changements qui ont été faits à sa tragédie par un jésuite ou par tout autre reviseur. Ces changements la défigurent jusqu'à la difformité. De La Place, beau-frère Mallet de Bresme, a fait réimprimer cet avertissement dans le t. 3<sup>e</sup> de *Œuvres mêlées*, tant en prose qu'en vers (Bruxelles, Boubiers, 1773, in-12), en suite d'une lettre adressée à Duclos.

Le P. Buffler a inséré aussi dans la Suite de sa Grammaire, *Damocle, ou Philosophe roi*, comédie en trois actes en prose. C'est une pièce qu'il a empruntée du P. LE JAY, son confrère.

La tragédie manuscrite de *Sylla* que quelques auteurs attribuent au P. de Rue, paraît être la même que celle de Mallet de Bresme.

A. A. B—R.

CORNELIUS (Lucius) Europaei, ps. [Melchioris Inchoffer, vel Clementis SCOTTI].

Monarchie (la) des Solipses, trad. de l'original latin de Melchior Inchoffer, avec des Remarques (par P. Restaut). Amsterdam, Vytwerf, 1721, 1754, in-12. [1243]

L'original parut sous ce titre : *Lucii Cornelii Europaei monarchi Solipsorum* (jesuitarum). Venetiis, 1645; juxta exemplarum venetum. (Amstelodami, Elzevier), 1648, in-12.

Plusieurs bibliographes attribuent cet ouvrage à Jules-Clément Scotti : l'abbé Oudin, jésuite, penchait pour cette opinion. Mais on ne peut rien dire sur ce sujet. Voyez la Dissertation de M. J. Gottl. Kneschke, *De veritate libelli de monarchia Solipsorum*, publiée, en 1812, à l'occasion des fêtes anniversaires du collège de Zittau, en Saxe. A. A. B—R.

— Le même ouvrage, sous ce titre : « la Monarchie des Solipses » Jules-Clément Scotti, jésuite, sous le nom emprunté de Melchior Inchoffer, traduite de l'original latin, par P. Restaut, avocat au Conseil du Roi; accompagnée de notes, de remarques et de pièces; précédée d'un Discours préliminaire; publiée par le baron d'Henin Cuwillers, maréchal-de-camp. Paris, Barrois l'aîné; Delaunay, 1724, in-8 de 536 pag., 7 fr. 50 c.

Le Discours préliminaire de l'éditeur a été imprimé à part, sous le titre suivant :

« Portraits et Caractères des Jésuites anciens et modernes, ou Pères de la Compagnie, pour servir de Discours préliminaire à l'histoire de la Monarchie des Solipses. » Paris, Barrois l'aîné; Delaunay, 1724, in-8 de 255 pag. avec deux vignettes lithogr. et des fleurons.

**COBPS DES PASTEURS DE GÉVAUDAN (le), ps.** [VOLTAIRE].

Remontrances à J.-A. Rustan (lisez Roustan), pasteur suisse à Londres. Amsterdam, 1768, in-8 de 29 pag. [1244]

Condamnées par décret de la cour de Rome, du 1<sup>er</sup> mars 1770, avec six autres ouvrages de Voltaire.

Ant.-Jacq. Roustan, mort en 1808, publia des « Lettres sur l'état présent du Christianisme », 1768, in-12. C'est l'origine des *Remontrances* et des *Instructions* qui les suivent; ces deux pièces parurent ensemble en 29 pages in-8, en septembre, et furent mises à l'index, à Rome, le 1<sup>er</sup> mars 1770.

Instructions à Ant.-Jacq. Rustan (Roustan). 1768, in-8. [1245]

Ces *Instructions* ont été publiées en même temps que les *Remontrances* qui précèdent.

**CORRARO (Angelo), ps.** [Charles de FERRARE DU TOT, conseiller au parlement de Rouen].

Relation de la cour de Rome, faite l'an 1661, au conseil du *Pre-gadi* (Venise). Leyde (Amsterdam, Elzevier), 1663, in-12. [1246]

Il existe une contrefaçon de ce livre sous la même date, mais fort mal imprimée. Une autre édition porte la date de 1664. On en a une traduction latine sous ce titre : *Securi Agathi interpretatio Relationis veneti legati de aulâ romanâ*, 1663, in-4. Le prétendu original italien parut en 1662.

L'abbé Goujet, dans le *Moréri*, cite encore de du Tot la traduction d'un morceau de l'*Histoire des Jésuites du Portugal*, par le P. Tellez. C'est une description des sources du Nil, découvertes dans les montagnes de la Lune, par le P. Jérôme Lobo. Je n'ai pu découvrir où se trouve cette traduction, ni l'année de son impression.

A. A. B—E.

**CORRESPONDANT (le), aut. dég.** [le marquis de MIRABEAU].

Réponse du — à son banquier. 1759, in-4. [1247]

Réplique à la Lettre de Forbonnais, citée sous le n° 434.

**CORSSE, ps.** [Jean-Baptiste LABENETTE].

I. Avec *Arnould* : l'Héroïne américaine, pantomime en trois actes. Paris, Guillot, 1786, in-8. [1248]

II. Avec *Cuwelier de Trie* : la Fille mendicante, mélodrame en trois actes. Paris, Barba, 1809, in-8. [1249]

III. Avec *Lamarque de Saint-Victor* : Hariadan Barberousse, mélodrame en trois actes. Paris, le même, 1809, et 1820, in-8.

[1250]

GOIZET.

**COSME (le frère)**, *nom de religion* [J. BASEILHAC, feuillant, célèbre lithotomiste]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. I<sup>er</sup> de la *France littér.*)

**COSMOPOLITE (le)**, *aut. dég.* [Michel SENDIVOGIUS].

Œuvres (les) du —, ou nouvelle Lumière chimique, traitant du mercure des philosophes et du vrai sel des philosophes, avec un dialogue du mercure de l'alchymiste et de la nature, et une lettre philosophique, traduite de l'all. en franç. par Ant. Duval. Paris, Jean d'Houry, 1669, et 1671, in-12. [1251]

On croit, dit M. Née de La Rochelle dans le tome X de la *Bibliographie instructive*, que Michel SENDIVOGIUS s'est caché sous le nom de *Cosmopolite*.

**COSMOPOLITE [le]**, *aut. dég.* [le duc d'AIGUILLON].

Recueil de Pièces choisies, rassemblées par les soins du —. Ancone, Uriel B. (Verret), 1735, in-4. [1252]

L'Épître dédicatoire et la Préface de ce Recueil sont de MONCRAIF. Les uns attribuent le Recueil à la princesse douairière DE CONTI; d'autres, avec plus de fondement, au duc d'AIGUILLON. On y trouve le *B... céleste* de Pierre Le Petit, qui fut brûlé à cause de cette pièce (1), ainsi qu'une traduc-

(1) Quelques années avant la publication de l'*Art poétique*, que Boileau fit paraître pour la première fois en 1673, dans une édition de ses œuvres, un jeune homme, que l'abbé Renaudot nomme simplement *Petit*, fut surpris faisant imprimer des chansons libertines et impies de sa façon. On lui fit son procès, et, nonobstant de puissantes protections, il fut pendu et brûlé; ce qui donna lieu, selon Renaudot, à ces deux vers du second chant de l'*Art poétique* :

A la fin, tous ces jeux que l'athéisme élève  
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

Ce malheureux jeune homme doit être Charles Le Petit, auteur de la traduction de « l'École de l'Intérêt, ou l'Université d'Amour, » trad. de l'esp. (d'Antonio de Pietra-Buena). Paris, Pepingué, 1662, in-12. Dans un autre ouvrage que Pelletier, proprement Du Pelletier, ami de C. Le Petit, publia de lui en 1666, sous ce titre : « Les plus belles Pensées de saint Augustin, prince et docteur de l'Église, mises en vers français par, etc. » Paris, Loyson, in-18, on trouve une « lettre en forme de préface, à M. l'abbé de La S\*\*\*, » où l'éditeur parle sans détour du bûcher qui avait terminé les jours de son ami, malgré les sentiments pieux qu'il avait remarqués en lui lorsqu'ils se promenaient ensemble dans les belles avenues du jardin de Saint-Victor. On trouva après sa mort, parmi ses papiers, un manuscrit corrigé de son *Paris ridicule*, que Blainville, qui le nomme M. *Petit*, comme a fait l'abbé Renaudot, publia en 1714, dans le tome

tion française des Noëls bourguignons de La Monnoye, « traduction détestable, et qui n'a même pas le triste mérite que se proposait le traducteur, celui d'être impie ». Voy. n° 451) (1).

On sait que ce livre, imprimé par le duc d'Aiguillon dans sa terre de Verret, n'a été tiré qu'à sept exemplaires, dont on n'a pas perdu la trace : celui de La Vallière a passé dans une bibliothèque d'Aix ; celui de Labey, dans une bibliothèque de Saint-Wandrille ; celui de M. de Châteaugiron appartient maintenant à M. Coste, à Lyon ; celui de Duriez, à M. le duc de Rivoli ; les trois derniers exemplaires sont ceux de MM. Bignon, Labbé-doyère et de Pixérécourt.

L'Épître dédicatoire est de Moncrif, qui n'a rien écrit de plus spirituel. Ce recueil infâme conservera malheureusement une certaine importance dans les bibliothèques curieuses, comme un des plus déplorables monuments de la langue et de la littérature, parce qu'il renferme un certain nombre de pièces qu'on ne trouverait pas ailleurs, et qui sont restées comme inédites à cause de sa rareté. J'ai cependant d'excellentes raisons de croire qu'il a été tiré à plus de sept exemplaires, car j'en ai vu quatre qui ne sont pas mentionnés dans la note précédente. Je me range donc à l'avis des bibliographes qui pensent que le tirage s'est élevé jusqu'à douze.

Ch. NOMINE.

COSMOPOLITE (UN), *aut. dég.*

Lettre d' —, sur le réquisitoire de M. Joly de Fleury et sur l'arrêt du parlement de Paris du 2 janvier 1764, qui condamna au feu l'Instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, du 28 novembre 1763. 1765, in-42. [1253]

L'abbé Fardeau, prêtre habitué, prêchant aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, fut arrêté le 30 mars 1763, comme soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage. Van Thol attribue cette lettre à Verlac de la Bastide ; d'autres la donnent à l'abbé Dazès.

A. A. B—a.

COSMOPOLITE (UN), *aut. dég.* [de BEAUMONT DE BRIVAZAC].  
Europe (1) et ses colonies en décembre 1819. Paris, Brissot-Thi-

second de ses propres œuvres diverses, page 229, où il dit que cet auteur a été brûlé en Grève pour avoir fait des vers abominables contre la sainte Vierge.

Il est difficile de se persuader qu'il y ait eu en même temps à Paris un *Petit* et un *Le Petit*, brûlés tous deux à Paris pour des vers. (Note de L.-T. Hérisant.)

L'ouvrage qui a occasionné les malheurs de *Le Petit* paraît être celui qui a pour titre : « Le B... céleste. » On le trouve dans le rare volume intitulé : « Recueil de Pièces rassemblées par les soins du cosmopolite. » A. A. B—a.

(1) Ce qui n'a pas empêché que cette traduction ne soit réimprimée au commencement de ce siècle. Paris, Carron, vers 1801, pet. in-8 de 28 pag. (voy. n° 451).



1, 1820, 2 vol. in-8, 12 fr. — Sec. édit. Paris, Chassériau,  
1822, 2 vol. in-8, 12 fr. [1254]

terminé à la fin du second volume : *par un Cosmopolite*. Ce sont des considérations générales sur l'état et la politique des divers peuples de l'Europe dans les deux hémisphères, au commencement de 1820.

Ce *Cosmopolite* paraît profondément imbu des préjugés haineux qui ont longtemps régné parmi nous contre la nation anglaise, et il est à regretter que ses préoccupations à cet égard lui aient fait commettre de graves erreurs. Son livre est très inférieur en mérite à celui de lord Brougham sur le même sujet. »

BLANQUI, Bibl. d'Écon. polit.

COSMOWEL, *ps.* [J.-G.-Dominique MONDO].

Trahison et Vengeance, roman historique. Paris, Lachapelle,  
1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1255]

Ce roman avait d'abord paru, en 1838, sous le titre de *la Mort d'un roi*, sous le véritable nom de l'auteur. Trois ans plus tard, l'éditeur en fait un roman tout nouveau, en changeant de titre et le nom d'auteur.

COSTIGAN (Arthur-William), officier irlandais, *ps.* [le brigadier FERRIÈRE].

Lettres sur le gouvernement, les mœurs et les usages en Portugal, écrites par —, à son frère (ou plutôt composées par le brigadier Ferrière, et publiées en 1788, 2 vol. in-8), traduites de l'anglais par M. Boursier). Paris, Le Normant, 1811, in-8. [1256]

Le général de Valleré, qui a été au service de Portugal pendant longtemps, est fort lestement traité dans ces lettres. Voyez les réclamations de sa fille dans l'*Appendice* à l'Éloge historique de Guillaume-Louis-Antoine de Valleré. Paris, Firmin Didot, 1808, in-8.

A. A. B—R.

COTIN (l'abbé), *ps.* [FRÉRON].

Lettre de M. — à Moncrif. (Satire contre l'Académie française).  
1744. [1257]

Réimprimée dans le tome I<sup>er</sup>, pag. 107 des Opuscules de M. F\*\*\* (Fréron), 1781. (Paris), 1753, 3 vol. in-12.

COTONIUS (Antonius), *édit. ps.* [AUSONIO NOCTINOT].

*Antonii Dianae Summa*, edente —. Lugduni, 1664, in-fol.  
[1258]

Ce pseudonyme est dévoilé de cette manière dans le Catalogue de la bibliothèque de Caumartin, évêque de Blois. Paris, Guérin et Barrois, 1734, in-12, pag. 130. A. A. B—R.

COTONNET, *pseud.* [Henri BEYLE].

Voy. pag. 118, article BERNARD (Théodose).

COUDRIER (DU). Voy. DU COUDRIER.

COUET, juriconsulte, *ps.* [LUCET, ancien avocat du clergé].

Nécessité (de la) et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés. Paris, Oubrè, 1803, in-8.

[1259]

COUR (LA). Voy. LA COUR.

COURCHAMPS (le comte de), *nom abrégé.* [Maurice COUSIN (1), comte DE COURCHAMPS, né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), vers 1777 (2)].

I. Nuits [les] de Berlin, suivies d'un Tableau de l'état général du Protestantisme en Europe et dans les missions protestantes. Par l'éditeur [lisez l'auteur] des Souvenirs de la marquise de Créqui. Paris, Werdet, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [1260]

*Les Nuits de Berlin, etc.*, sont un autre plagiat que, jusqu'à ce jour, personne n'a signalé, car ce n'est qu'une traduction de l'allemand qui, peut être, n'est pas due à celui dont elle porte le nom, enfin à l'écrivain connu dans la république des lettres sous le nom de comte Maurice de Courchamps.

II. Néo-Physiologie du goût, par ordre alphabétique, ou Dictionnaire de la cuisine française ancienne et moderne, ainsi que de l'office et de la pharmacie domestique. Paris, boulevard Montmartre, n° 16, 1839, gr. in-8, 9 fr. [1261]

Livre qui s'est glissé, sans avoir fait de bruit, dans la librairie au rabais.

(1) Ce nom est la traduction française du nom irlandais O'Rourke, que portèrent les ancêtres de M. le comte de Courchamps, gentilhommes irlandais, qui s'étant attachés à la fortune de Jacques II, vinrent en France avec lui, et plus tard s'établirent en Bretagne. M. de Courchamps signe souvent : *O'Rourke, comte de Courchamps.*

(2) L'article que nos continuateurs ont consacré à cet écrivain sous le nom de Cousin (t. III. p. 97) est tout-à-fait nul. Non seulement ils n'ont point connu les deux ouvrages que nous citons, mais encore ils continuent à considérer cet écrivain comme l'éditeur des « Souvenirs de la marquise de Créqui, » tandis qu'en 1842, il s'en est déclaré l'auteur, lors du procès en plagiat qu'il eut à soutenir devant le tribunal civil de la Seine, pour les « Mémoires inédits de Cagliostro. »

sous le nom du comte de Courchamps, cet écrivain a participé à quelques recueils, et entre autres aux « Français peints par eux-mêmes », où il a fourni le type des *Duchesses* (tom. 1<sup>er</sup>, pag. 97); au Mémorial de la nation de France, à divers journaux, et encore aujourd'hui à « la Mode ». Voy. aussi CAGLIOSTRO. — CRÉQUY.

COURNAND, *ps.* [Arnould FRÉMY], aut. de types dans les Français peints par eux-mêmes.

COURTEGUERRE (Romule), *ps.* [Benigne MILLETOT, conseiller au parlement de Dijon].

Homme (l') du Pape et du Roi, ou Reparties véritables sur les imputations calomnieuses d'un libelle diffamatoire semé contre sa Sainteté. Bruxelles...; — Jouxte la copie imprimée à Bruxelles, 1635, in-8. [1262]

L'édition portant le nom de Bruxelles pour lieu d'impression n'est qu'un faux.

M. l'abbé Richard, auteur de la *Vie du père Joseph*, lui attribue cet ouvrage. M. de La Fontaine, dans son *Histoire de l'Académie*, le donne au père Sirmond, quoique Colomiès n'en parle pas dans la vie de ce jésuite. Mais une note manuscrite qui se trouve sur un exemplaire l'attribue à Benigne MILLETOT, conseiller au parlement de Dijon. (Note communiquée par M. Coquebert de Montbry.) A. A. B—R.

COURTOIS (E.-B.), député du département de l'Aube à la Convention nationale, *apocr.* [LAYA].

Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, par —, dans la séance du 16 nivôse an III de la République (5 janvier 1785), (révisé par Laya), imprimé par ordre de la Convention nationale. Paris, Maret, an III (1795), in-8. [1263]

COURTOIS (Cl.), *ps.* [Pierre-David LEMAZURIER], nom sous lequel a paru le premier volume de l'*Opinion du Parterre*, 1803, in-18.

COUSIN (Victor), pair de France, ancien ministre de l'Instruction publique, *trad. supp.*

I. Œuvres de Platon, traduites du grec (et accompagnées d'arguments philosophiques, de notes historiques et philologiques). Paris, de l'impr. de F. Didot. — Bossange frères (\*Rey et Gravier), 1826-35, 10 vol. in-8, 90 fr.; et sur gr. pap. vél. [tiré à 25 ex.], 250 fr. [1264]

Première traduction française des Œuvres complètes de Platon, mais

qui n'est pas tout entière de M. Cousin. Quelques ouvrages de Platon avaient été traduits d'une manière trop satisfaisante, par l'abbé Grou, pour que M. Cousin dût faire autre chose que revoir et retoucher ces traductions qui sont celles des *Lois*, de la *République* et de huit *Dialogues*. Quant aux traductions nouvelles qui paraissent pour la première fois, elles ne sont point toutes le travail de M. Cousin seul : MM. Aug. VIGUIER et J. G. FARCY y ont eu une grande part. En tête du premier volume (où, soit dit en passant, on ne trouve aucune Vie de Platon!) M. Cousin a mis une dédicace : « A mon ami Auguste Viguier, comme une dette et un souvenir », qui, relativement au premier de ces messieurs, prouve assez ce que nous avançons.

M. Paulin Paris, en rendant compte dans le feuilleton du « Temps » du 13 janvier 1832, du volume intitulé J.-G. Farcy Reliquiæ (Paris, Hachette, 1831, in-8), dit : .... « Farcy avait beaucoup étudié Platon ; je crois même pouvoir assurer que les volumes les mieux compris et les plus élégamment traduits du Platon de M. le conseiller d'état Cousin, sont dus aux veilles studieuses et philosophiques de Farcy.... »

II. Manuel de l'Histoire de la Philosophie, trad. de l'all. de *Tennemann* (par *Aug. Viguier*, et revu par M. V. Cousin). Paris, Pichon et Didier; Sautélet, 1829, 2 vol. in-8. — Sec. édit., corrigée et augmentée sur la 5<sup>e</sup> et dernière édition allemande. Paris, Le drange, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [1266]

COUSIN JACQUES (le), *ps.* [Louis-Abel BEFFROY DE REIGNY]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. I de notre *France littéraire*.)

COVELLE (Robert), *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre curieuse de M. —, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville. Dijon, Brocard, 1766, in-8 de 14 pag. ; — Lyon, les frères Périsset, 1766, in-8. [1266]

Critique de l'ouvrage du pasteur Vernet, intitulé : Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article Genève, du « Dictionnaire encyclopédique », etc. 1766, 2 vol. in-8.

Covelle est encore un des auteurs supposés de la « Collection de Lettres sur les miracles, etc. ». Voy. *Proposant Théro* (le).

C. P. G., *ps.* [l'abbé de MONTJOIE, chanoine de N.-D.].

Description historique des curiosités de l'Église de Paris. Paris, C. P. Gueffier, 1763, in-12. [1267]

Cet ouvrage a été imprimé sous les initiales du libraire Gueffier.

**GR. (J.-P. de)**, P. E. P. E. M. D. L. A. D. L., *ps.* [Van EFFEEN].

Dissertation sur Homère et sur Chapelain. La Haye, 1714, in-8  
50 pag. [1268]

Il était facile de trouver dans ces lettres initiales les noms et qualité de Jean-Pierre DE CROUSAZ, professeur en philosophie et mathématiques, à l'Académie de Lausanne. » C'est ce qu'ont fait les auteurs du « Journal des Savants » en 1715, et Mylius, dans sa « Bibliothèque des Écrivains anonymes et pseudonymes ». Mais il est constant que cette Dissertation est de Van Effen. On la trouve dans toutes les éditions du « Chef-d'Œuvre d'un Inconnu », par de Saint-Hyacinthe. A. A. B—A.

**GRANENBERG**, *ps.* [Jacq. de LA FONTAINE, S. J.].

Fraus quinque articulorum detecta. 1691. [1269]

Œuvres de Bayle, tom. III, pag. 896.

**GRANFELTUS** (Joan.). Vide LICHIARDUS.

**GRANIR** (Hel.). Voy. HELENO.

**GRAYON** (Geoffrey), gentl., *ps. angl.* [Washington IRWING].

I. Sketch Book (the). (A new edit.). Paris, Galignani, 1823, 2 vol. in-12, 9 fr. — Paris, Baudry, 1831, un vol. in-12, 6 fr.; ou vol. in-12; — Lyon et Paris, Cormon et Blanc, 1834, 2 vol. in-18, 4 fr.; — Paris, Baudry, 1834, 2 vol. in-18, 5 fr. [1270]

Il existe deux traductions françaises de cet ouvrage, mais l'une et l'autre portent le véritable nom de l'auteur. (Voy. notre France littéraire IRWING).

II. Bracebridge Hall, or the Humorists. (A new edition). Paris, Baudry; Jules Didot aîné, 1823, 2 vol. in-12, 9 fr.; — or Paris, Galignani, 1827, 2 vol. in-12; Paris, Baudry, 1834, 2 vol. in-18, 5 fr.

— Château (le) de Bracebridge, trad. de l'angl. par J. Cohen. Paris, Hubert, 1823, 4 vol. in-12, 40 fr. [1271]

Une autre traduction, par M. Gust. Grandpré, portant le véritable nom de l'auteur, a paru en 1826.

III. Tales of a Traveller. (A new edition). Paris, Baudry, 1824, 2 vol. in-12, 10 fr.; — Paris, the same, 1834, 2 vol. in-18, 5 fr. [1272]

— Contes d'un voyageur, trad. de l'angl. par madame Adèle de Beau regard. Paris, Lecoq, 1826, 4 vol. in-12, 12 fr.

— Historiettes d'un voyageur, trad. de l'angl. (par M. *Lebègue*). Paris, de l'impr. de Carpentier-Méricourt, 1825, 4 vol. in-12, 10 fr.

IV. Alhambra (the), or new Sketch Book. (A new edition). Paris, Baudry, 1832, 2 vol. in-12, 7 fr.. [1273]

CRÉBILLON, *nom abrégé*. [Prosper JOLYOT DE CRÉBILLON]. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire, à CRÉBILLON.)

CRENAI (l'abbé de), *aut. dég.* [l'abbé DESFONTAINES] (1).

Erreur (l') et l'Injustice confondues, ou Réponse à l'écrit de M. Bourgeois au sujet de la nouvelle traduction des Œuvres de Virgile. Douai (Paris), 1744, in-4 de 34 pag. [1274]

CRÉQUY (Renée-Caroline de FROULLAY, marquise de), *aut. supp.* (2) [M. COUSIN, comte DE COURCHAMPS].

Souvenirs de la marquise de Créquy, 1710 à 1800. Paris, Fournier jeune, 1834-35, 7 vol. in-8, 50 fr. — Nouv. édition, revue, corrigée et augm. Paris, Delloye, 1840-41, 10 vol. gr. in-18 avec portraits, 17 fr. 50 c. [1275]

L'industrie des libraires, ou peut-être la réclame, a grossi le succès de cet ouvrage, dont on cite jusqu'à trois éditions in-8. La seconde qui a été imprimée à Angers, n'a point été connue de M. Beuchot, qui l'a déclaré dans la Bibliographie de la France. De la prétendue troisième, il n'a été imprimé, en 1836, que les trois premiers volumes, et, selon toute apparence, pour remplacer ces volumes qui étaient épuisés dans la première. L'édition publiée par Delloye, en 1840-41, 10 vol. in-18, ne serait alors que la deuxième et non la quatrième. Cette dernière a été elle-même reproduite en 1842. Le tome X de l'édition in-18, renferme l'*État général de la noblesse de France avant la révolution de 1789*.

— Le même ouvrage, en anglais, sous ce titre : Recollections of the eighteenth Century from 1710 to 1800. Translated from the french of the marchioness de Crequi. Vol. I and II. Paris, Bennis, 1834, 2 vol. in-8.

Polissonnerie spirituelle, ainsi que M<sup>e</sup> Léon Duval a qualifié cet ouvrage.

(1) *Crenai* est la traduction en grec du nom *Desfontaines*.

(2) Née le 19 octobre 1714, morte à Paris, le 2 février 1803. Une petite biographie récente, celle de M. L. Barré (Paris, F. Didot, 1844, in-12) lui donne pour prénom et nom de fille ceux d'Anne *Lefèvre d'Auxi*.

laquelle il n'y a pas un mot qui soit de madame la marquise de Créquy. (Voy. l'art. CAGLIOSTRO, p. 177 à 193.)

Les Souvenirs de la marquise de Créquy ont été l'objet de beaucoup de questions. Dans le « Quaterly Review » (juin 1834, tome 51, pages 391-99, un article sur les deux premiers volumes, qui a été écrit à l'occasion d'une version anglaise commencée à Paris. Des observations sévères sont publiées dans « l'Annuaire historique, généalogique, etc., de M. de Saint-Allais » (année 1835, pages 13 à 17; années 1836, pages iij à viij du discours préliminaire). Il existe aussi deux opuscules spéciaux sur cette publication, et voici les titres :

« Voltaire étrangement défiguré par l'auteur des « Souvenirs de madame de Créquy » (par M. de Cayrol). Compiegne, de l'impr. d'Escudier, in-8 de 31 pag.

Il n'en a été tiré seulement à 150 ex. qui n'ont pas été destinés au commerce.

M. de Cayrol, ancien membre de la chambre des députés, démontre comment dans cette brochure la supposition de la lettre attribuée à Voltaire, pag. 209 du 5<sup>e</sup> volume des prétendus Souvenirs, et d'autres détails concernant Voltaire, que l'on trouve dans cette compilation.

« Ombre (l') de la marquise de Créquy, aux lecteurs des Souvenirs publiés sous le nom de cette dame, suivi d'une Notice historique sur madame de Créquy et sa famille » et orné d'un fac-similé de son écriture. Paris, Aubert-Roret; Delaunay, 1836, in-8 de 12 pag., plus un fac-similé.

Cette brochure a pour but de démontrer que dans ces « Souvenirs il n'y a absolument rien qui soit sorti de la plume de madame de Créquy, madame de Créquy ayant ordonné par son testament de brûler ses « lettres, extraits de livres, petites réflexions, etc... », comme inutiles et pouvant avoir des inconvénients. M. Percheron, l'un des exécuteurs testamentaires, déclare avoir brûlé lesdits papiers, sans en avoir donné connaissance ni à la fille de madame de Créquy, ni à qui que ce soit, ce que, ajoute-t-il, nous avons sur l'honneur.

On se content d'avoir publié sous le titre de « Mémoires de la marquise de Créquy », une collection déjà assez volumineuse de calomnies, M. de Brochamps est revenu à la charge, en faisant insérer, dans « la Presse » (n<sup>o</sup> 14, 16 à 19 juin 1841) une Suite à ces prétendus « Mémoires ». Voici comme le « National », dans un article intitulé : « le Vol au roman », imprimé dans son numéro du 13 octobre 1841, s'exprimait sur cette suite : « Cette Suite se composait de lettres originales des hommes les plus célèbres du dix-huitième siècle, à commencer par Voltaire, que cette harpie nous parlons du faussaire caché sous son nom) aurait traité comme un voleur des rues, le tout pour la plus grande gloire du trône et de l'autorité. Heureusement les fautes de français, les anachronismes, les bévaises de tout genre dont ces belles lettres de Voltaire étaient farcies, empêchèrent le succès de cette impiété littéraire, et la « Presse » fut obligée de renoncer à l'exploitation de cette mine ».

CRESCENTIAN DE MONT-OUVERT, ps. [le ministre DU  
MULIN].

Lettre de —. Reims, 1641, in-8. [1276]

C'est le masque que prit le P. Joseph de Morlaix, capucin conventuel de la communauté de Sedan pour répondre au ministre Pierre Du Moulin, qui avait publié : « Trois sermons faits en présence des pères capucins, qui les ont honorez de leur présence ». Genève, Chouet, 1641, in-8. Du Moulin lui opposa : « Lettre du sieur Crescentian de Mont-Ouvert, et promettant la réfutation de trois sermons de Du Moulin ». Sedan, J. Janno, 1641, in-8.

CRÉTIN (Guillaume), *ps.* [DUBOIS], poète français du quinzième siècle].

I. Blason (le) des fausses amours. Sans lieu d'impression, ni date, in-16. [1277]

II. Poésies de —. Paris, Ant.-Urbain Coustelier, 1723, pet. in-8, 3 à 4 fr. [1278]

Il y a des exemplaires sur vélin.

Ce volume ne renferme pas toutes les poésies de Crétin : on n'y trouve ni le Débat entre deux dames sur le passe-temps de la chasse, etc. (1538), ni l'Épître de Faustus Andrelin de Forly, translâtée par G. Crétin.

Ch. BRUNET.

Guillaume CRÉTI, dont le vrai nom était DUBOIS, ainsi qu'il prend soin d'en avertir le public dans un quatrain adressé à son ami Jehan Martin, vivait dans le quinzième siècle, et est mort au commencement du seizième.

Il était chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, trésorier de Vincennes, et de plus chroniqueur du roi. Ses poésies ont été plusieurs fois réimprimées. L'édition originale porte le titre de « Chants royaux, oraisons et autres petits traités », etc. Elle est sans date et en caractères gothiques.

On a souvent attribué à Guillaume Crétin : « les Quinze Joyes du mariage », mais il paraît plus certain qu'elles sont d'Antoine La Salle, l'auteur du « Petit Jehan de Saintré ». Voy. la préface de l'édition des Quinze Joies du mariage donnée par M. Aimé-Martin (Paris, Techener, 1857, in-16), tirée à 75 exempl.

CRISPE (le rév. P.), *ps.* [L. KNAPP, aut. dramatique belge].

Regnier, tragédie en cinq actes, à l'usage des collèges. Ouvrage posthume du —. Bruxelles, veuve de Brackenier, 1817, in-12. [1279]

CRITICUS, *ps. angl.* [sir BARNES, l'un des rédacteurs du « Times »].

Biographie critique des orateurs les plus distingués et des principaux membres du parlement d'Angleterre, dédiée à Leigh Hunt, esq<sup>\*\*\*</sup>. (Traduite de l'angl. par M. Ch. Malo). Paris, Delaunay : L. Janet, 1820, in-8, 3 fr. [1280]



**CRITOBULUS**, *ps.* [Joan. CLERICUS].

**Critobuli Hierapolitani epistola Origeni Adamantio** (Richardo Simoni), *synopseos novorum Bibliorum auctori*. 4 nonas novembris 1684, in-4, dans la réponse (du même R. Simon) au livre intitulé : « Sentiments de quelques théologiens de Hollande ». Rotterdam, 1686, in-4. [1281]

**CRIFON**, *ps.* [dom GERBERON].

Sentiments de — sur l'Entretien d'un abbé (commendataire) et d'un religieux, touchant les commendes (de dom Delfaud). Cologne, 1674, in-12. [1282]

**CROCE** (Jules-César), surnommé la lyre de Bologne, *aut. supp.* [Th.-S. ANGENOT, instituteur à Verviers].

Bertholde à la Cour de Vérone, ou le Philosophe rustique, poème en VI chants; trad. de l'ital. [en vers français], par M. Th.-S. Angenot. Première partie [et unique]. Verviers, Loxhy, 1816, in-8 de viij et 152 pag. [1283]

**CROFT** (sir Herbert), *aut. douteux.*

I. Horace éclairci par la ponctuation. Paris, A.-A. Renouard, 1809, in-8. [1284]

II. Commentaires sur les meilleurs ouvrages de la langue française, pour en accompagner toutes les éditions. Tom. I, Commentaire sur le Petit-Carême de Massillon. Paris, P. Didot l'aîné, 1815, in-8, 7 fr. 50 c., et sur pap. vél., 15 fr. [1285]

Ch. Nodier passe pour avoir revu et corrigé les ouvrages de sir H. Croft : il eût été peut-être plus exact de dire *rédigé*. (Voy. lady HAMILTON).

**CROIX** (LA). Voy. LA CROIX.

**CROIX** (Etienne), *ps.* [MICARD].

I. Etats (des) de l'Église et du gouvernement pontifical. Paris, Lavigne, 1843, in-8 de 40 pag., 1 fr. [1286]

II. Derniers (les) jours d'un peuple, ou Niccolo Lapi, épisode de l'histoire des républiques italiennes; par Massimo d'Azeglio, trad. de l'ital. Paris, Lavigne, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1287]

**CROM** (LE). Voy. LE CROM.

**CROQUELARDON** [le R. P. Jean-Gilles-Loup-Boniface], *ps.* [Aug.-Sim. COLLIN, de Plancy].

Trois (les) animaux philosophes, ou les Voyages de l'ours de Saint-

Corbinian , suivis des Aventures du chat de Gabrielle et de l'histoire du pou voyageur , etc. ; traduits des manuscrits originaux et publ. par J.-S.-C. de Saint-Albin [autre masque de M. Aug.-Simon Collin, de Plancy.] Paris, Mongie aîné, 1818, in-12. [1288]

CROSSET DE LA HAUMERIE , ps. [COLONNE , gentilhomme romain].

Secrets (les) les plus cachés de la philosophie des anciens, découverts, expliqués à la suite d'une histoire des plus curieuses. Paris, d'Houry, 1722, in-12. [1289]

Dans une prétendue édition de 1762, l'on n'a réimprimé que le frontispice et la préface de l'auteur.

CROUTMANN , ps. [Victor LA REVELLIÈRE, employé à la marine, auteur d'une revue du salon, impr. avec ce nom d'emprunt dans le « Paris élégant », auquel il a fourni d'autres articles].

CROUZENAC (le sieur de), gentilhomme gascon , ps. [l'abbé SAUNIER DE BEAUMONT].

Histoire de la dernière révolution arrivée dans l'empire Ottoman le 28 septembre 1730 , avec quelques observations sur l'état de la ville et empire de Maroc. Paris, Cailleau, 1740, in-12. [1290]

CROYANT (UN), aut. dég. [M. BELMONTET].

Nombres (les) d'or. (En vers). Paris, Amyot, 1844, in-18. [1291]

Distiques, quatrains, sixains.

Ces poésies ont eu deux autres éditions sous le nom de leur auteur.

CROZAT (de), aut. supp. d'une géographie élémentaire [l'abbé LE FRANÇOIS]. Voy. la *France littér.*

CRUDELLI (Thomas), aut. supp. [Denis DIDEROT].

Entretien d'un philosophe avec madame la duchesse de \*\*\* , ouvrage posthume de — . Sans indication de lieu , in-12 de 32 pag. [1292]

Voyez les Œuvres de Diderot, publiées par Naigeon, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 494

Cet opuscule a été imprimé aussi dans le volume suivant :

Pensées philosophiques en français (par *Diderot*) et en italien (de la traduction d'un anonyme), auxquelles on a ajouté un Entretien d'un philosophe avec madame la duchesse de \*\*\*. Ouvrage posthume de *Thomas Crudelli* en italien et en français par le même auteur (composé en français par *Diderot*). Londres (Amsterdam), 1777, in-12.

C\*\*\* S\*\*\*, avocat au parlement de Paris, *ps.* [BRAC fils, avocat en parlement et aux cours de Lyon].

Commerce (le) des vins reformé, rectifié et épuré, ou nouvelle Méthode pour tirer un parti sûr, prompt et avantageux des récoltes en vins, etc. Amsterdam et Lyon, Berthou, 1769, in-4, in-8 et in-12. [1293]

CUBSTORF, pasteur de Helmstadt, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre de M. —, à M. Kirkef, pasteur de Lauvorp. 10 octobre 1760. [1294]

La première édition de cette Lettre est celle qui fait partie du volume intitulé : Contes de Guillaume Vadé. 1764, in-8.

CULTIVATEUR (UN) à Vitry-sur-Seine, *aut. dég.* [de CALONNE].

Essais d'Agriculture, en forme d'entretien sur les pépinières des arbres étrangers et fruitiers, etc. Paris, 1779, in-12. [1295]

CULTIVATEUR AMÉRICAIN (UN), *aut. dég.* [Saint-John de CARVECOEUR].

Lettres d' —, traduites de l'angl. (par leur auteur, publiées par M. La Cretelle l'aîné). Paris, Cuchet, 1784, 2 vol. in-8; 1787, 3 vol. in-8. [1296]

CULTIVATEUR AMÉRICAIN (UN), *aut. dég.*

Réflexions d' —, sur le projet d'abolir l'esclavage et la traite des Nègres, ouvrage trad. de l'angl. (publié par Jacquemard, ancien libraire de Sedan). Londres (Paris), 1790, in-12. [1297]

CURÉ (le), *ps.* [Ol. PATRU].

Réponse du — à la Lettre du marguillier sur la conduite de M. le coadjuteur. Paris, 1651, in-4. [1298]

Lettre du Marguillier à son Curé, sur la conduite de M. le coadjuteur (par F.-J. Sarazin). Paris, 1651, in-4.

CURÉ DE CAMPAGNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé JACQUEMONT, curé de Saint-Médard, dans le Forez].

Remède unique aux maux de l'Église et de l'État (publ. par M. Silvy). Paris, de l'impr. d'Égron, 1816, in-12 de 64 pages. [1299]

Cet opuscule a eu quatre éditions.

**CURÉ DE FONTENOY (le)**, *ps.* [J.-H. MARCHANT ; avocat].  
Requête du — au Roi. 1745, in-4 de 7 pag. [130]

Voy. n° 539.

**CURÉ DE FRÊNE (le)**, *ps.* [VOLTAIRE].

Prière (sa). [130]

Morceau publié par Beuchot, tom. pag. de son édition de *Voyage* de Voltaire, sur un manuscrit de la main de M. Wagnière.

**CURÉ DE HESBAYE (UN)**, *ps.* [J. HERBETO, curé de Fexhe Slins].

Injuste (l') locataire détrompé, ou Catéchisme pour inspirer de l'horreur de la coutume fatale appelée *Scopelisme*. Liège, 1706 in-8. [1302]

V. T.

**CURÉ DE MESNIL-JOURDAIN (le)**, diocèse d'Évreux, *ps.* [Mathurin LE PICARD].

Fouet (le) des paillards, ou Juste punition des voluptueux et de charnels. Rouen, 1628, in-12. [1303]

Voyez « les Siècles littéraires de la France », par Desessarts, tom. 1

**CURÉ DE PARIS (UN)**, *aut. supp.* [JUBÉ, curé d'Asnières].

Lettre d' — à M. Saurin, au sujet de son écrit intitulé : « Étude de la religion en France », en lui adressant le mandement du cardinal de Noailles et deux lettres d'un médecin touchant le miracle arrivé dans la paroisse de Sainte-Marguerite. 1725, in-12. [1304]

On a cru d'abord que cette lettre était de Goy, curé de Sainte-Marguerite ; elle est de Jubé, curé d'Asnières, alors en Hollande.

**CURÉ DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [Jean BRUTÉ, curé de Saint-Benoist].

Lettre d' — à un de ses amis sur les vertus de Jean Bessard, paysan de Stains près Saint-Denis. Paris, Guill. Desprez, 1753, in-4 [1305]

Edm. D. M—NE.

**CURÉ DE PARIS (UN)**, *aut. dég.*

Patriotisme (le) soutenu et fortifié par la religion. Paris, veuve Hérissant, 1790, in-8 de 28 pag. [1306]

**CURÉ DE PROVINCE (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé M.-X. RAFFRAY, aumonier à Saint-Brieuc, chanoine honoraire de Langres].

Adieux (les) du prêtre [ou Nécessité, obstacle et moyens de salut]. Vannes, De Lamarzelle; et Paris, Debécourt, 1843, 2 vol. in-12, 3 fr. [1307]

Dédié à M. le comte de Montalembert, pair de France.

**CURÉ DES TROIS-VALLOIS (UN)**, *aut. dég.* [Jacques L'HERMITTE].

Lettre d' — à M. de Chaumont la Galaizière, évêque et comte de Saint-Dié. (Nanci), août 1789, in-8. [1308]

**CURÉ DU DIOCÈSE DE \*\*\* (UN)**, *aut. dég.* [SECOUSSE, curé de Saint-Eustache de Paris].

Lettre d' — à M. Marmontel, sur son Extrait critique de la lettre de J.-J. Rousseau à d'Alembert. Paris, 1760, in-8. [1309]

**CURÉ DU DIOCÈSE DE LYON (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé JACQUEMONT, curé de Saint-Médard, dans le Forez].

Lettre d' — à S. Em. le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, etc., sur la publication du nouveau catéchisme. Paris, Egron, 1815, in-12. [1310]

**CURÉ DU DIOCÈSE DE LYON (UN)**, *aut. dég.*

Lettre d' — à Mgr l'archevêque d'Amasie, administrateur apostolique de ce diocèse, sur les calomnies publiées par l'auteur des Sujets de conférences, pour l'année 1827. Lyon, de l'impr. de C. Coque, 1827, in-12 de 54 pag. [1311]

Cette lettre est datée du 25 janvier 1827.

**CURÉ DU DIOCÈSE DE MONTPELLIER (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé ALVERNHE, curé de Cournonsec].

Grammaire double franco-latine, adaptée au système de Rollin, etc. Avignon, 1771, in-8. [1312]

**CURÉ DU DIOCÈSE (DE ROUEN) (UN)**, *aut. dég.* [PEUFFIER, curé de Saint-Sever].

Grand (le) calendrier, ou Journal historique de la ville de Rouen. Rouen, 1698, in-12. [1313]

CURÉ DU DIOCÈSE DE ROUEN (UN), *aut. dég.* [l'abbé G.-A.-R. BASTON].

Lettres d' — , à M. Charrier de la Roche, élu évêque du département de la Seine-Inférieure. (Paris, 1791), in-8. [1314]

CURÉ DU DIOCÈSE DE SOISSONS (UN), *aut. dég.* [l'abbé BEAUCHAMP, curé de Bussy-le-Long].

Crimes (les) de la Révolution, et les pénitences nécessaires pour les expier. Paris, Egron, 1820, in-8, 5 fr. [1315]

CURÉ FRANC-COMTOIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé PELIER DE LA CROIX, alors aumônier du prince de Bourbon].

Lettre d' — , à MM. les gallicans du Rouergue et de la nouvelle Sorbonne, sur les affaires présentes. Avec cette épigraphe : l'Eglise ou le Pape, c'est tout un. Saint François de Sales. Juillet 1826. Paris, libr. classique, rue du Paon, n° 8; au bureau du *Mémorial catholique*, 1826, in-8 de 40 pag. [1316]

Cette Lettre est datée du diocèse de Saint-Claude, 14 juillet 1826. En tête, on trouve un morceau de 10 pages adressé au *Rédacteur du Mémorial catholique*, daté du 20 juillet, dans lequel l'auteur commence tout d'abord par qualifier sa lettre d'*anti-gallicane*.

La librairie qui publiait cette brochure était alors la propriété de MM. de La Mennais et B. de Saint-Victor.

CUVELIER (mademoiselle Flora), *ps.* [J.-G.-A. CUVELIER DE TRIE].

Gnome (le), ou Arlequin tigre et bienfaisant, pantomime magico-bouffonne, etc. Paris, Barba, 1805, in-8. [1317]

CUVIER [le baron Georges], *apocr.*

Mémoires du baron Georges Cuvier, publiés en anglais par mistress Lée, et en français par M. *Théodore Lacordaire*, sur les documents fournis par sa famille. Paris, Fournier jeune, 1833, in-8, avec un portr., 7 fr. [1318]

C.... Y. Voy. RAISSON.

## D

l. et D\*\*\* [le sieur], *ps.* [Eustache LE NOBLE TENELIÈRE].  
 llée (l') de la Seringue, ou les Noyers, poème [héro-satyrique,  
 quatre chants]. Francheville, Eug. Aléthophile, 1677, in-8;  
 1, in-12. — Autre édition, avec la Fradine, poème héro-  
 rique, par M. D\*\*\*, et l'Hérésie détruite, poème héroïque, par  
 Le Noble Tenelière. Ibid., 1690, in-12. [1319]

l. (M.), *ps.* [Eustache LE NOBLE TENELIÈRE].  
 degerte, reine de Norwége, ou l'Amour magnanime. Paris, de  
 ne, 1694, in-12. [1320]

l. (M. le marquis), *ps.* [LE CORVAISIER].  
 ettre critique de — à M. de Servandoni. 1754, in-8. [1321]

\*\*\* (madame), *ps.* [l'abbé de CHEVREMONT].  
 istoire (l') et les Aventures de Kemiski, Géorgienne. Bruxelles,  
 pens, 1697, in-12. [1322]

\*\*\* (l'abbé), *ps.* [le P. LANGLOIS, jésuite].  
 ettre de — aux RR. PP. Bénédictins de la congrégation de  
 t-Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin.  
 gne (1699), in-4. — Autre édition. 1699, in-8. [1323]  
 ette lettre, connue sous le nom de lettre d'un abbé d'Allemagne, a été  
 année par un décret de l'Inquisition. Voyez David Clément, dans sa  
 ibliothèque curieuse, tom. II, pag. 282.

\*\*\* (le marquis), *aut. supp.* [SANDRAS DE COURTILZ].  
 uerre (la) d'Espagne, de Bavière et de Flandres, ou Mémoires  
 . Cologne, Marteau, 1707, in-12; 1710, 2 vol. in-12. [1324]  
 imprimé de nouveau, sous ce titre : « Mémoires du marquis D\*\*\*,  
 nant ce qui s'est passé de plus secret depuis le commencement de  
 erre d'Espagne, de Bavière et de Flandres ». Cologne (La Haye), 1712,  
 . in-12.

\*\*\* [le sieur], *ps.* [de BLAINVILLE].  
 Œuvres diverses du —. Paris (Hollande), 1713, in-8, avec fig.  
 ernard Picart. [1325]

re. — Ce volume semble avoir été disposé par l'auteur, de manière

à faire croire qu'il contenait les œuvres diverses de Boileau, dont la première édition parut en 1669 avec ce titre : *Satyres du sieur D...* (Despréaux). On venait de publier en Hollande une édition de Boileau, tout-à-fait conforme à celle des Œuvres diverses de Blainville, laquelle contient également 12 satires, 12 épîtres : aussi plusieurs bibliographes ont-ils attribué ces œuvres anonymes au grand satirique, faute d'examiner les satires et les épîtres qui y sont rangées dans l'ordre de celles de Boileau.

*Catalogue Guilbert de Pixérécourt, n° 630.*

D\*\*\* (M.), ps. Voy. L\*\*\* (la marquise de).

D\*\*\* (madame), ps. [DU CASTRE D'ÀUVIGNY].

Histoire (l') et les Amours de Sapho de Mytilène, avec une lettre qui contient des réflexions sur les accusations formées contre ses mœurs. Paris, Musier, 1724 ; La Haye, 1743, in-12. [1326]

Cet ouvrage est d'une élève de l'abbé Desfontaines, qu'on croit être le personnage que nous avons nommé.

D\*\*\*, traducteur pseud. [BENTINCK, Hollandais].

Histoire généalogique des Tatars, traduite du manuscrit tartare d'*Abulgasi-Bayadurchan*, et enrichi d'un grand nombre de remarques, avec les cartes géographiques nécessaires. Leyde, Kallewier, 1726, in-12. [1327]

C'est à tort que les auteurs de la *France littéraire* de 1769 attribuent cette traduction à un M. de Varennes. Dans son avis au lecteur, le traducteur avoue que la langue française n'est pas sa langue maternelle ; j'aime donc mieux croire avec les traducteurs de l'*Histoire universelle*, in-4, tom. 17, pag. 270, que ce traducteur a été Bentinck, l'un des officiers suédois (hollandais, suivant M. Pinkerton) faits prisonniers à la bataille de Pultawa. Il l'a faite avec l'approbation et sous la direction du baron Strahlenberg, qui avait apporté le manuscrit de la Sibérie. Les notes de Bentinck furent recueillies à part, et forment la description de la Tartarie dans le *Recueil des Voyages au Nord*, tom. 10, et dans l'*Histoire générale des voyages*, tom. 7, édition in-4.

Voyez *Géographie moderne*, par MM. Pinkerton et Walckenaer, tom. 5, pag. 233. A. A. B—1.

D\*\*\* (mademoiselle), ps. [VALDORY].

Histoire de madame de Mucy. Amsterdam (Paris), 1731, in-12. [1328]

Réimprimée par les soins de J.-Fréd. Bernard, à la suite des *Mémoires* de d'Aubigné. Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12.

D... (Guy-Mathurin), ps. [COQUELET].

Eloge des paysans, aux paysans. Paris, et La Haye, 1731, in-12 de 81 pag. [1329]



D\*\*\* (le baron de), *ps.* [JEAN ROUSSET].

Mémoires instructifs sur la vacance du trône impérial, sur les droits des électeurs, etc. Amsterdam, 1741; in-8; 1745, 2 vol. in-8.

[1330]

D\*\*\* (le R. P.), *ps.* [DOM JACQUES MARTIN].

Éclaircissements historiques sur les origines celtiques et gauloises, avec les quatre premiers siècles des annales des Gaules. Paris, Durand, 1744, in-12.

[1331]

D\*\*\* (M.), *ps.* douteux [VOLTAIRE].

Connaissance des hauteurs (*sic*) et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française; à l'usage des jeunes gens, et surtout des étrangers, avec des exemples par ordre alphabétique. Londres, 1749, in-12.

[1332]

Ouvrage qui a été constamment attribué à Voltaire.

Cet ouvrage semble avoir été fait sous les yeux de Voltaire par un de ses élèves. On y retrouve les mêmes principes de goût, les mêmes opinions que dans ses ouvrages sur la littérature. Il parut dans un temps où Voltaire avait à combattre une cabale nombreuse, acharnée, formée par les hommes de lettres les plus célèbres, n'ayant d'autre appui que celui des jeunes gens en qui l'enthousiasme pour son génie l'emportait sur la jalousie, ou qu'il s'était attachés par des bienfaits. On voit par ses lettres qu'il leur donnait quelquefois le plan et les principales idées des ouvrages qu'il désirait opposer à ses ennemis. »

Une réimpression de 1730 est intitulée: « Connaissance des beautés, etc. » M. Renouard cite une édition de La Haye, 1731, pet. in-8, « avec une préface et un demi-volume remplis d'invectives et d'injures ».

D\*\*\* (le marq. de), *ps.* [CL.-MARIE GIRAUD, médecin].

Épître du diable à M. de Voltaire. Avignon et Lille, 1760, in-8 de 46 pag. — Nouv. édit. Paris, mademoiselle Bouquet, 1823, in-8 de 46 pag., 1 fr., et sur pap. vél., 2 fr.

[1333]

Réimprimée séparément un grand nombre de fois dans l'intervalle de 1760 à 1823, et insérée dans le « Recueil des Satiriques du dix-neuvième siècle ». Les traits en sont ingénieux et piquants, et l'on trouva que le Diable n'avait pas mal choisi son secrétaire.

D\*\*\* (madame), *ps.* [LE BRET, censeur royal].

Amants les illustres, ou la nouvelle Cléopâtre. Amsterdam et Paris, de Hansy, 1769, 3 vol. in-12.

[1334]

D\*\*\* (M. l'abbé), *ps.* [l'abbé Guill.-André-René BASTON].

Confession de — , auteur des « Lettres de Philétès, » pour servir

de supplément, de rétractation et d'antidote à son ouvrage, à MM. les curés protestants du diocèse de Lisieux. Londres, 1776, in-8.

[1335]

D\*\*\* (le colonel), *ps.* [TISSOT-GRENUS, de Genève].

Cahiers militaires portatifs, contenant une nouvelle idée sur le génie et plusieurs autres pièces intéressantes et utiles pour le lecteur. Ornés de planches. Genève, J.-A. Nouffier, 1778, in-4.

[1336]

D\*\*\* (Louis), *ant. déq.* [LOUIS COUSIN-DESPRÉAUX].

Leçons (les) de la nature, ou l'Histoire naturelle, la physique et la chimie, présentées à l'esprit et au cœur. Paris, Nyou, an X (1802), 4 vol. in-12.

[1337]

Souvent réimprimées avec le nom de Cousin-Despréaux.

Cet ouvrage n'est autre que les « Considérations sur les œuvres de Dieu, etc. » par STURM, de la traduction de la reine de Prusse, femme de Frédéric II, publiée sous le nom de CONSTANCK, religieuse (Voy. ce nom). Cousin-Despréaux n'a fait que retoucher cette traduction en faveur des familles catholiques.

D\*\*\* (H.), *ps.* [HENRI WISSEMANS, alors compositeur d'imprimerie de la maison Panckoucke, et aujourd'hui son caissier].

Almanach des 25,000 adresses des principaux habitants de Paris, etc. Paris, Panckoucke, 1815-45, 32 vol. in-12.

[1338]

On a attribué à tort la rédaction de cet Almanach à M. Dulac, et à M. Deplessy.

D\*\*\* (le comte), *ps.* [HENRI DUVAL, ancien secrétaire de M. de Las Cases].

Précis historique sur les révolutions des royaumes de Naples et de Piémont, en 1820 et 1821 ; suivi de documents authentiques sur ces événements, et orné d'une carte pour servir à l'intelligence des opérations militaires. Paris, Roret et Roussel, 1821, in-8 de 232 pag. avec une carte, 4 fr. 50 c.

[1339]

Réimprimé ou reproduit dans la même année avec un frontispice portant seconde édition.

D\*\*\* (L.), *ps.* [Ch.-Yves COUSIN, d'Avalon]. Voy. C. (L.).

D\*\*\*, *ps.* [J.-F. CAZE].

Congrégation (de la) et des jésuites. Au roi, à la nation et aux chambres. Paris, les march. de nouv., 1826, in-8 de 34 pages.

[1340]

D\*\*\* (Em.), ps. [Ch.-Yves COUSIN, d'Avalon].

Résumé de la vie du prisonnier de Sainte-Hélène, contenant le récit de ses actions depuis sa naissance jusqu'à sa mort, arrivée dans cette île; ses discours, conversations, jugements et opinions sur les hommes et les choses, d'après *Las-Cases*, *Montholon*, les médecins *O'Meara*, *Antonmarchi*, etc. Paris, Locard et Davi, 1827, in-18, avec une gr., 3 fr. 50 c. [1341]

Contrefait à Bruxelles dans la même année. Napoléon a eu Cousin d'Avalon pour l'un de ses premiers historiens: le volume que nous citons ici est le quatrième ouvrage que le pauvre compilateur a publié sur son héros: il en a fait imprimer un cinquième en 1835 (voy. le tome XI de la France littéraire).

D\*\*\* (madame de). Voy. O. D.

D\*\*\* (le duc de), *éditeur supposé* des *Mémoires de Louis XVIII* (1831), et de ceux de N. Bonaparte (1834) [le baron de LAMOTHE-LANGON]. Voy. LOUIS XVIII et BONAPARTE].

D... (M.), licencié en droit, ps. [MEUNIER DE QUERLON].

Lettre de —, à M. Fréron, directeur de l'Année littéraire et du Journal étranger, en date du 20 janvier 1756, in-12. [1342]

La France littéraire de 1769 et le *Nécrologe des hommes célèbres de France* attribuent cette lettre à MEUNIER DE QUERLON; je veux bien regarder cette indication comme exacte; mais cette lettre est l'apologie du volume intitulé: « Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères », par M. D... D..., licencié en droit. Paris, Hochereau, 1755, in-8. Or, la même France littéraire donne ce volume à M. Durey d'Harnoncourt, ancien fermier général. Fréron qui a fait la critique de la lettre, semblait aussi croire que Durey d'Harnoncourt en était l'auteur; car il dit dans son extrait: « M. le licencié en droit n'aurait-il pas quelque intérêt dans les fermes? »

Le *Nécrologe* me semble éclaircir ces doutes, par la réflexion qui termine la notice des ouvrages de Querlon. On y dit que cet écrivain a fait plusieurs ouvrages qui ont paru sous d'autres noms. Il a donc pu rédiger pour M. Durey d'Harnoncourt la lettre dont il est ici question. A. A. B—R.

D\*\*\*\* (le chevalier), ps. [le marquis de PUYSEGUR].

Histoire de madame de Bellerive, ou Principes sur l'amour et sur l'amitié. Paris, Segault, 1768, in-12; Paris, Le Jay, 1780, in-12. [1343]

Voyez « Pièces détachées relatives au clergé séculier et régulier ». Amsterdam, 1771, seconde partie (Lettres particulières, Mémoires, etc.), pag. 9.

D..., *édit. supp.* [J.-Cl.-Hipp. MEHÉE DE LA TOUCHE].

Mémoires particuliers extraits de la correspondance d'un voya-

geur avec feu M. Caron de Beaumarchais, sur la Pologne, la Lithuanie, la Russie Blanche, Pétersbourg, Moscou, la Crimée, etc.; publiés par M. —. Hambourg et Paris, Galland, 1807, in-8. [1344]

D.... (madame de), *ps.* [Joseph SENTIES].

Joueurs (les), ou le Nouveau Stukéli; par —, auteur de « la Parvre orpheline ». Paris, Barba, 1807, 2 vol. in-12, 4 fr. [1345]

L'auteur avait intitulé cet ouvrage : « les Tripots, ou Mémoires pour servir à l'histoire des maisons de jeu »; mais le libraire en changea le titre. Il fut saisi peu de temps après sa publication, comme devant nuire à l'administration des jeux.

DA.... (le comte), *ps.* [VOLTAIRE].

Profession (la) de foi des théistes, par — au R. D.; trad. de l'allemand. 1768, in-8. [1346]

Tel est l'intitulé de cette édition originale, in-8 de 39 pages, sans date, mais dont parle d'Alembert dans sa lettre du 15 juin 1768. On ne sait qui est le comte Da...; mais, d'après la lettre de d'Alembert, on peut croire qu'une majuscule a été oubliée dans le titre après les initiales R. D.; puisque d'Alembert dit la *Profession* adressée au roi de Prusse.

Cet ouvrage fut condamné par décret de la cour de Rome du 1<sup>er</sup> mars 1770.

DACHEUX (Louis-Victor) (1), surnommé l'homme du rivage, *aut. supp.* [J.-Et. GAUTIER, facteur à la Vallée, membre de la Société ébroïcienne].

Marin (le) des bords de la Seine, ou Mémoires de —. Dédié à la marine française. Rédigés par J.-E. G. Paris, Pilout et compagnie, 1840, in-8, avec un portr. et deux grav., 6 fr. [1347]

Dacheux, né à Dieppe, le 14 mars 1772, était un sauveteur qui a rendu de nombreux services à ses concitoyens; mais Dacheux n'écrivait point, et c'est sur des notes incorrectes, fournies par lui, que ses Mémoires ont été rédigés; ils ont été imprimés de 1838 à 1840, et publiés en douze livraisons.

DACRIANUS, abbat. ord. S. Benedicti, *ps.* [Ludovici BLOSI].  
Speculum monachorum. Lovanii, 1549, in-8. [1348]

(1) Ce nom qui figure dans les tables des auteurs de la Bibliographie de la France, années 1838 et 1840, n'a point été recueilli dans le livre que ses auteurs appellent la « Littérature française contemporaine, » ne fût-ce que comme renvoi. Nos « Auteurs déguisés » avaient pourtant fait connaître le véritable auteur des Mémoires de Dacheux. Et voilà avec quelle exactitude on fait de la bibliographie dans la société Félix Daguin et compagnie.

Directeur (le) des âmes religieuses, composé en latin par *Louis losius*, de l'ordre de Saint-Benoît, et traduit en français par M<sup>\*\*\*</sup> Louis MONBROUX DE LA NAUSE, ex-jésuite, depuis associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Fr. Babuty, 1726, 1-18. [1349]

— Le même ouvrage, sous ce titre : « le Guide spirituel, ou le Miroir des âmes religieuses, par le vénérable *Louis de Blois*, traduction nouvelle (par M. l'abbé Félix ROBERT, dit de LA MENNAIS). Paris, Société typographique, 1809, pet. in-12. [1350]

Traduction réimprimée dans la « Bibliothèque des dames chrétiennes ».

DALAINVAL, *ps.* [J.-B. CAVANAS, art. dram.].

I. Soldat (le) en retraite, com. en cinq act., en prose, mêlée d'ariettes, mus. de Grétry; traduite de l'esp. de *Mathos Fragodo*, par *Linguet*, arrangée pour le théâtre et représentée sur celui de La Haye en 1782. La Haye, H. Constapel, 1782, in-8. [1351]

II. Arlequin, empereur dans la Lune, ambassadeur et chevalier combattant dudit empire, apothicaire, femme de chambre, et fauteuil à la nouvelle mode, com. en trois act., en prose, extraite des œuvres de *Gherardi*, et représentée sur le théâtre d'Amsterdam, le 24 juillet 1784. Amsterdam, César-Mol. Guérin, 1784, in-8. [1352]

III. Comte (le) de Waltron, ou la Subordination, pièce en trois actes, en prose, arrangée pour le théâtre d'après la traduction de L.-H. E. (Eberts). Paris, Vente, 1789, in-8. [1353]

Représenté sur le théâtre de Monsieur (depuis théâtre Feydeau), le 6 septembre 1789.

DALAUZE (C.), *anagr.* [Amédée CLAUSADE (1), avocat à la cour royale de Toulouse, docteur en médecine, etc.].

Mes Prisons. Mémoires de *Silvio Pellico*; traduit par —. Paris, Vimont, 1833, 2 vol. in-12, 6 fr. [1354]

Première traduction française de ce livre de S. Pellico.

(1) C'est à M. Amédée Clausade, membre du conseil général de Tarn, que l'on doit les « Usages locaux ayant force de loi et topographie légale (département du Tarn) », 1843, in-8, que MM. Louandre et Bourquelot ont donné à un homonyme de l'auteur. Non seulement ils ont fait une fausse attribution à ce livre, mais encore ils ont altéré la clarté de son titre.

**DALBY et D'ALBY (Gustave) (1), ps.** [Gustave CHAPAIS, fils d'un auteur dramatique dont on a diverses pièces sous les pseudonymes de Raoul et de Vandière].

I. Avec Philippe [MM. *Dumanoir* et *Mallian*] : le Jour de médecine, vaud. en un acte. [1355]

Imprimé dans le théâtre de M. Comte. Paris, Baudouin frères, 1828, in-8 de 342 pages, avec deux gravures, volume qui renferme des pièces de différents auteurs.

II. Avec M. Eugène Decour [*Lafflard*] : Caméloni, ou Je me venge, com. en un acte et en vers. Paris, Blossé, 1832, in-8 de 36 pag. [1356]

III. Racine en famille, com. histor. en un acte, mêlée de couplets. Paris, Bréauté, 1833, in-18, 75 c. [1357]

Pièce qui fait partie du « Répertoire dramatique de l'enfance et de la jeunesse : théâtre de M. Comte. Première série.

IV. République (la) de Saint-Marin, ou le Secret d'État, com. en deux actes, mêlée de chants. Paris, l'Auteur, 1833, in-18. [1358]

V. Madame de Genlis, ou les deux Jean-Jacques, com. en deux actes, mêlée de couplets. Paris, Bréauté, 1834, in-12 de 48 pag. [1359]

Ces cinq pièces ont été représentées sur le théâtre de M. Comte.

**D'ALCY (Georges) (2), ps.** [Jules VARNIER].

Oasis (l'). Paris, Curmer, 1842, in-12, 2 fr. 25 c. [1360]

**DALICARE (Hippolyte), ps.** [PICHARD].

Hacendilla (l'), conte psychologique. Paris, Dumont, 1832, in-8. [1361]

Ce volume se compose de quatre contes, tous traduits de l'anglais, sans que ni titre, ni préface ne l'annonce.

(1) Depuis le commencement de l'impression de la lettre D. de leur compilation dénuée de plan, de méthode, comme d'exactitude, MM. Louandre et Bourquelot font pourtant de fréquents emprunts à nos « Auteurs déguisés, » mais bien entendu sans les citer ; en sorte que, venant après eux, nous avons l'air d'avoir été puiser notre érudition dans leur livre. Voici alors pour nous une bonne fortune : un pseudonyme qu'ils ont laissé échapper, parce que... nous ne le leur avons pas indiqué ; et, en même temps, un article plus complet que le leur.

(2) C'est un nom indiqué dans la Bibliographie de la France, sous le n° 1669 de 1842, et que nos continuateurs MM. Louandre et Bourquelot n'ont pas aperçu.

DAME ANGLAISE (UNE), *aut. dég.* [madame VIGOR].  
Lettres d' — résidante en Russie. Rotterdam, 1776, in-8. [1362]  
V. T.

DAME DE L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME (UNE),  
*ut. dég.* [la baronne Thérèse de KOURZROCK].

I. Année (l') mémorable, ou les Événements principaux de l'histoire de Detmold. Detmold et Mayenberg, 1788, in-8. [1363]

II. Messiadé (la) de *Klopstock*, trad. en franç. Aarau et Paris, 2 vol. in-8 ; et Aix-la-Chapelle, 1803, 3 vol. in-12. [1364]

Il paraît qu'il existe des exemplaires de la première édition de cette traduction qui porte comme celui de son auteur, le nom d'ELBANIE.

DAME DE LA COUR DE FRANCE (UNE), *aut. dég.* [la marquise de LAMBERT].

Réflexions nouvelles sur les femmes. Nouv. édit., corr. Londres, 1780, in-12. [1365]

La première édition est de Paris, 1727, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé à La Haye, par les soins de Saint-Hyacinthe, chez Gosse, en 1729, sous le titre de « Nouvelles Réflexions sur les Femmes, ou Métaphysique l'amour ». Il a été attribué quelquefois, à tort, à madame de Lafayette.

DAME DE PROVINCE (UNE), *ps.* [FOUCHER, médecin].

Lettre d' — sur l'article de l'*Amitié*, inséré dans « l'Année littéraire. » Caen, 1762, in-12. V. T. [1366]

DAME INDIENNE (UNE), *aut. dég.* [Alina Deldir, dame MERCIER].

Méditations en prose. Paris, N. Pichard ; Ponthieu, etc., 1828, in-8, 3 fr. 50 c. — Deuxième édition, ornée du portrait de l'auteur. Paris, Delaunay ; Dentu, etc., 1828, in-8, 5 fr. [1367]

Même édition que la précédente, sauf le titre et le portrait de l'auteur, et réimpression d'un opuscule qui avait été imprimé dans les premiers mois de 1827, intitulé : « A madame Alina Deldir, sultane indienne. A Paeschiers de Bisson », en vers.

DAME PÉNITENTE (UNE), *aut. dég.* [la duchesse DE LA VALÈRE].

Réflexions sur la miséricorde de Dieu. Paris, Dezallier, 1680, in-12. [1368]

Souvent réimprimées.

DAMERY (de), *ps.* [CHARPENTIER], poète et écrivain politique.

DAMILAVILLE, *ps.* [VOLTAIRE].

Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux contre « l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations ». In-12.

[1369]

Imprimé sous le nom de Damilaville : c'est une critique de l'ouvrage de l'abbé Nouotte. Damilaville est l'auteur des Additions aux Éclaircissements sur le libelle intitulé « les Erreurs de M. de Voltaire ». La lettre « à Messieurs les Juifs » qui termine est de Voltaire, sous le nom de LA ROUR-LIÈRE.

Les « Éclaircissements historiques » sont aussi imprimés dans la brochure intitulée « le Vieillard du mont Caucase ».

Voltaire publia encore, en 1763 :

Additions, à « l'Essai sur l'histoire générale et sur l'esprit des mœurs et des nations, etc. », pour servir de supplément à l'édition de 1756, en 7 vol. 1763, in-8.

On trouve, à la suite de ces Additions, des Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, etc., 1763, in-8 de 467 pages.

Ce volume, imprimé séparément pour compléter les possesseurs de l'édition de 1756, ne renferme pourtant pas, comme le tome VIII de l'Essai, les « Éclaircissements historiques » cités précédemment. Cet écrit a été placé parmi les « Mélanges », à la date de 1763.

DAMVILLIERS (le sieur), *ps.* [P. NICOLE].

Imaginaires (les) et les Visionnaires, ou Lettres sur l'hérésie imaginaire. Liège, Adolphe Beyerts. (Amsterdam, Elzeviers), 1667, 2 vol. in-12. — Autre édition, avec le Traité de la Foi humaine (par *Arnauld* et *Nicole*), et le Jugement équitable, tiré des œuvres de saint Augustin (par *Arnauld*). Cologne, Marteau (Hollande), 1683, in-8. [1370]

DANDRÉ (Paul), *ps.* [MM. Marc MICHEL, Auguste LEFRANC et E. LABICHE].

I. Avec M. *Ancelet*. L'Article 960, ou la Donation, com.-vaud. en un acte. Paris, Marchant, 1839, in-8, 30 c. [1371]

II. Fin mot (le), com.-vaud. en un acte. Paris, le même, 1840, in-8, 30 c. [1372]

DANIEL (Carle), *ps.* [Charles SUPPERNANT], aut. dram. dont aucune pièce jusqu'à ce jour ne paraît avoir été imprimée.



DANOIS (UN), *ps.* [J.-F. MARMONTEL].

Adieux d' — à un Français, poème satyrique..... 1768, in-8.

[1373]

Cité par Ersch dans sa « France littéraire », t. II, p. 337.

DANSON (Sam.), *aut. supp.* [Marie AYCARD].

Dina, ou la Fiancée; trad. de l'hébreu par M. Marie Aycard. Paris, Sanson, 1824, 2 vol. in-12, 5 fr.

[1374]

DANTILLE, *ps.* [R. DAYDE].

Observations critiques sur le recueil des ouvrages lus dans la séance publique du lycée de Toulouse, le 20 messidor an VI (1798), 798, in-8.

[1375]

DANVIN (1) (Charles), *ps.* [Eugène FOLIGUET], *aut. dram.*

I. Avec M. Ch. Desnoyer : la Chambre verte, com. en deux actes, mêlée de chant. Paris, Marchant, 1843, in-8 de 24 pag., 50 c.

[1376]

II. Avec le même : Sur les toits. Paris, Detroux; Tresse, 1843, in-8, 40 c.

[1377]

III. Avec M. Siraudin : le Bal Mabile, vaud. en un acte. Paris, Marchant, 1844, in-8 de 16 pag., 40 c.

[1378]

IV. Avec le même : Paris à la campagne et la campagne à Paris, vaudev. en deux actes. Paris, Beck, 1845, in-8 de 32 pag., 60 c.

[1379]

DAPHNÆUS ARCUARIUS, *ps.* [Laurentius BÖEGER, conseiller de l'électeur Charles-Louis, comte palatin].

Considérations consciencieuses sur le mariage, avec un éclaircissement des questions agitées jusqu'à présent touchant l'adultère, la séparation et la polygamie, 1679, in-12.

[1380]

Ce livre, qui fut imprimé par ordre de l'Électeur, parut en allemand sous le nom emprunté que nous donnons.

Dans l'édition des Œuvres de Bossuet (Versailles, 1816, t. XIX, p. 322, Histoire des Variations, livre 6, sur les concubines, on trouve deux actes importants sur cette affaire, qui sont tirés de l'ouvrage que nous citons.

Edm. D. M—NE.

---

(1) Nos continuateurs ont fait, mais cette fois-ci d'après M. Beuchot, de cet auteur dramatique deux vaudevillistes différents, dont l'un (tom. III, p. 140) est nommé Danvin, et l'autre (p. 153 du même vol.) est nommé Dauvin.

DARCOURT, *ps.* [P.-J.-C. LECOCQ, comédien].

Nani, ou la Folle de village, parodie de Nina, parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles. Sans lieu d'impression, chez Comus, 1787, in-8. [1381]

DARDANUS (feu), ancien apothicaire, *ps.* [Alexandre MARTIN].

Traité médico-gastronomique sur les indigestions, suivi d'un Essai sur les remèdes... à administrer en pareil cas, dédié aux gourmands de tous les pays. Ouvrage posthume de —. Paris, Audot, 1828, in-18, avec une fig., 2 fr. [1382]

DARET DE LA VILLENEUVE, *ps.* [Adrien BAILLET].

Conduite (de la) des âmes, où l'on traite de l'autorité et des devoirs des directeurs, et de la soumission qui leur est due. Paris, 1695, in-12. [1383]

DARINEL, pasteur des Amadis, *ps.* [Gilles BOILEAU, de Bouillon].

Sphère (la) des deux mondes, composée en françois par —, avec un Epithalame que le mesme auteur ha fait sur les nocces et mariage de don Philippe, roy d'Angleterre, etc.; comenté, glosé et enrichy de plusieurs fables poëtiques, et de tables cosmographiques; par G. B. D. B. (Gilles Boileau de Bouillon), C. C. de N. L. ouhli. Anvers, Jehan Richart, 1555, in-4 de 57 pag. [1384]

Darinel, masque dont se couvre ici Gilles Boileau, est le nom d'un berger célèbre dans le neuvième livre d'Amadis de Gaule, auquel Gilles Boileau a coopéré.

DARLÉ, *ps.* [Constant MÉNISSIER], aut. dram.

DARSIGNY (F.), *ps.* [E.-F.-T. MACHART].

Descarnado, ou Paris à vol de diable. Paris, Delaunay, 1837, 2 vol. in-8, 15 fr. [1385]

Roman de mœurs.

DASH et D'ASH (la comtesse), *ps.* [la vicomtesse de SAINT-MARS, née Cisterne de Courtiras], la Ninon de l'époque.

I. Jeu (le) de la reine. Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8. — Deuxième édition. Paris, Desessart, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [1386]

En fait de deuxième édition, il n'y a eu que celle des frontispices.

II. Madame Louise de France. Paris, Desessart, 1839, in-8, 1 fr. 50. [1387]

III. Ecran (l'). Paris, le même, 1839, in-8, 7 fr. 50 c. [1388]  
Ces deux derniers ouvrages forment, le premier, le tome III, et le dernier, le tome IV des Œuvres de l'auteur.

IV. Madame de La Sablière. Paris, le même, 1840, in-8, 7 fr. 50 c. [1389]  
Tome V des Œuvres de l'auteur.

V. Chaîne (la) d'or. Paris, le même, 1840, in-8, 7 fr. 50 c. [1390]  
Tome VI des Œuvres de l'auteur.

VI. Marquise (la) de Parabère. Paris, le même, 1842, 2 vol. in-8, 5 fr. [1391]

VII. Bals (les) masqués. Paris, le même, 1842, 2 vol. in-8, 5 fr. [1392]

VIII. Comte (le) de Sombreuil. Paris, le même, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [1393]

IX. Un mari. Paris, de Potter, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [1394]

X. Château (le) Pinon. Paris, Desessart, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [1395]

XI. Châteaux (les) en Afrique. Paris, de Potter, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1396]

XII. Un procès criminel. Paris, le même, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1397]

XIII. Arabelle. Paris, le même, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [1398]  
Indépendamment des romans que nous venons de citer, madame de Saint-Mars a participé à divers recueils de nouvelles, tels que Un Diamant dix facettes (1838, 2 vol. in-8), le Fruit défendu (1840-41, 4 vol. in-8), etc., etc., ainsi qu'à plusieurs journaux écrits par des femmes et à usage des femmes.

DATIFI, de Romi, *anagr.* [FAYDIT, de Riom].

Mémoires contre les « Mémoires de l'histoire ecclésiastique » de Jean Nain de Tillemont, ou Éclaircissements sur les principaux points de l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles. Basle, de la Cour, 1695, in-4. [1399]

Cette critique a été réimprimée sous le titre seul « d'Éclaircissements, etc ». Maestricht, Vander Platt, 1695, in-8. On la trouve aussi dans

les « Dissertations mêlées sur divers sujets importants et curieux » (recueillies par J.-Frédéric Bernard). Amsterdam, J. Fr. Bernard, 1740, 2 vol. in-12.

**DAUBERVAL**, *ps.* [Jean BERCHER], fameux danseur, ancien maître des ballets de l'Opéra.

I. Toilette (la) de Vénus, ou les Ruses de l'amour, grand ballet héroï-pantomime, de la composition de M. *Noverre*. Remis au théâtre de Bordeaux par M. — Bordeaux, Jean Chappuis, 1758, in-8.

[1400]

La remise au théâtre de ce ballet est-elle bien due à ce Dauberval qui, né en 1742, n'avait que 16 ans en 1758.

II. Déserteur (le), ballet-pantom. tragi-comique en trois actes. Bordeaux, Pierre Phillippot, 1785, in-8.

[1401]

— Remis au théâtre avec de nouveaux changements, par *Blache* fils. Paris, Quoy ; Barba, 1824, in-8, 75 c.

— Remis en scène par M. *Salesses*. Nantes, Victor Mangin (1825), in-12.

Un autre ballet, sous le même titre, par Gardel aîné, et en trois actes aussi, fut donné à Fontainebleau, et il a été imprimé dans cette ville en 1786.

III. Foire (la) de Smyrne, ou les Amants réunis, ballet-pantom. Londres, 1792, in-8.

[1402]

IV. Oracle (l') accompli, divertissement allégorique (pantomime). Bordeaux, Laguillottière, an II, in-8.

[1403]

V. Télémaque dans l'île de Calypso, ballet héroï-pantomime, représenté sur le théâtre de Bordeaux, le 7 ventôse an V (1796). Bordeaux, Laguillottière, an V, in-8.

[1404]

Gardel le jeune avait composé six ans auparavant, sous le même titre, un ballet en trois actes qui fut représenté à l'Opéra le 23 février 1790, et qui a été imprimé.

VI. Page (le) inconstant, ou Honni soit qui mal y pense, ballet héroï-comique, tiré du « Mariage de Figaro », en trois actes, de la composition de M. — Nouvelle édition. Paris, 1801, in-8, 1 fr. — Remis en scène par M. *Aumer*. Paris, Barba, 1805, 1823, in-8.

[1405]

La dernière édition a été faite après la dernière reprise de ce ballet par l'Opéra, le 18 décembre 1825.

VII. Fille (la) mal gardée, ou Il n'y a qu'un pas du mal au bien, la

deux villageois en deux actions.... Remis en scène par M. Eug. Jus. Paris, Barba, 1812, in-8. [1406]

Dauberval a composé quelques autres ballets sur lesquels les renseignements nous manquent; un être autres intitulé *l'Épreuve villageoise*.

D'AUBERVAL, *nom abrégé*. [A.-A. BEAUFORT D'AUBERVAL], aut. dram. et romancier. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes I et XI de notre *France littéraire* à ce dernier nom.)

DAUDON, *ps.* [TISSOT, professeur à la Faculté des lettres de Dijon].

Mémoire sur l'utilité de l'observation du dimanche, qui a partagé le prix proposé par l'Académie de Besançon, en 1839. [1407]

L'autre Mémoire couronné est celui de M. Pérennès.

DAUPTAIN, *ps.* [l'abbé de LA PORTE].

Philosophes (les) en querelle. *Etrennes encyclopédiques*, pour l'année 1765. Leipzig (Paris, Durand), 1765, in-16. [1408]

DAVERNAY (Eugène), *ps.* [Raymond BRUCKER], aut. d'articles signés de ce nom dans des journaux.

DAVESNE (D.), *ps.* [Charles-Hippolyte DUBOIS, d'Avesnes].

I. Avec M. Falberg [*Falkenberg*] : l'Obligéant maladroit, com. en un acte, mêlée de couplets. Paris, Quoy, 1827, in-8, 1 fr. 50 c. [1409]

II. Avec M. Ch. Desnoyer : Julien et Justine, ou Encore des ingénus, tableau villageois. Paris, Bezou, 1828, in-8, 1 fr. 50 c. [1410]

III. Avec M. Ch. Desnoyer : le Ménage du maçon, ou les Mauvaises connaissances, pièce dramatique en six journées, tirée du roman intitulé « le Maçon ». Paris, Bezou, 1829, in-8, 1 fr. 50 c. [1411]

IV. Avec M. Beauvalet : Caïn, drame en deux tableaux. Paris, boulevard Saint-Martin, n. 2 et 12, 1830, in-8, 1 fr. 50 c. [1412]

V. Avec M. Ch. Desnoyer : la Leçon de dessin, ou mon Ami Polycarpe, com. en un acte. Paris, Riga, 1830, in-8, 1 fr. 50 c. [1413]

VI. Avec M. Beauvalet : les Trois jours, chant dithyrambique. Paris, de l'impr. de David, 1831, in-8 de 4 pag. [1414]

VII. Avec MM. Valory [*Ch. Mourier*] et Prosper [*Marguery*] : les bons Maris font les bonnes Femmes, com.-vaud. en trois actes. Paris, Marchant, 1834, in-8. [1415]

Sur le frontispice de la pièce, le pseudonyme de M. Dubois est orthographié *Davenne*, si l'on doit en croire la Bibliographie de la France.

VIII. Avec MM. Bayard et Gouffé : le Muet d'Ingouville, com.-vaud. en deux actes. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8 à deux colonnes. — Autre édition. Paris, Marchant, 1837, in-8 de 64 pag. à longues lignes, 2 fr. 50 c. [1416]

IX. Avec MM. Moreau et Meyer : Candinot, roi de Rouen, vaud. en deux actes. Paris, Barba; Delloye; Bezou, 1843, in-8. [1417]

Cette dernière pièce fait partie de la France dramatique au dix-neuvième siècle.

X. Avec M. Alzay [*C.-A.-A. Sauzay*] : Marie, ou le Dévouement de jeune fille, drame-vaudeville en trois actes. Paris, Tresse, 1842, in-8. [1418]

Autre pièce faisant partie de « la France dramatique ».

DAVIEL, oculiste du roi, ps. [J. JANIN DE COMBE BLANCHE, médecin oculiste].

Lettre écrite de la région des morts par — au sieur Guéria. 1769, in-12. V. T. [1419]

D'AVRIGNY, nom abrégé. [LOEULLARD D'AVRIGNY], qui appartient à deux écrivains, l'un, le poète dramatique, auteur de la tragédie de *Jeanne d'Arc*, et l'autre, un médecin, fils du poète. (Pour la liste de leurs ouvrages, voy. les tom. I et XI de notre *France littéraire*.)

DAVRIGNY, ps. [Gustave ROBILLARD].

Avec MM. Dupeuty et Fontan : Arthur, ou Seize ans après. Drame-vaud. en deux actes. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8. [1420]

— La même pièce, en portugais, sous ce titre : « Arthur, ou De pois de Desaseis annos », drama-vaud. em dous actos, escripto em francez... e traduzido em portuguez por *Caetano Lopes de Moura*. Paris, Aillaud, 1842, in-18. [1421]

DAVY, *ps.* [Alexandre DUMAS]. C'est sous ce nom que fut représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, le 2 décembre 1842 : *Halifax*, comédie mêlée de chants, en trois actes, avec un prologue. Cette pièce a été depuis imprimée sous le véritable nom de son auteur.

DAZINCOURT. Voy. K\*\*\* S.

DAZUR (Francis), *ps.* [mademoiselle Sophie MAZURE].

I. Dernier (le) Rêve. — Impr. dans le tome III des Heures du soir. Livre des femmes (1833, in-8). [1422]

II. Marie, ou l'Initiation. Paris, Ch. Gosselin, 1833, 2 vol. in-8, 45 fr. [1423]

Le *Journal des Débats* du 21 août 1833 disait que ce roman mystique était d'une dame, mais personne n'a recherché qui elle pouvait être.

D. B. (M.), *aut. dég.* [MOISANT DE BRIEUX, poète latin, fondateur de l'Académie de Caen].

Délassements (les) de —. Caen, Jean Cavalier, 1673, in-12. [1424]

C'est un recueil de lettres françaises dont la troisième et la quatrième, qui se trouvent en tête du volume dans un carton non paginé, semblent être destinées à compléter le livre des « Origines de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers Bannerets » (Caen, J. Cavalier, 1672, in-12). Les autres sont consacrées, pour la plupart, à des observations critiques, fort judicieuses, sur l'Énéide, les Géorgiques et les Églogues de Virgile.

G. MANCEL.

D. B., *aut. dég.* [le marq. Denis-Jean-Florimond LANGLOIS DUBOUCHET, de Clermont en Auvergne, mort lieutenant-général].

Histoire du prince Timor, contenant ce qui lui est arrivé pendant ses voyages dans les différentes parties du monde, et particulièrement en France, après l'abandon et la trahison de son gouvernement dans le port de Lorient. Paris, Lerouge, 1812, 4 vol. in-12. [1425]

D. C., *ps.* [Thomas CORNEILLE].

Dictionnaire des Arts, pour servir de suite au Dictionnaire de l'Académie française. Paris, Coignard, 1694, 2 vol. in-fol. [1426]

— Le même ouvrage, sous ce titre : « Dictionnaire des Sciences et des Arts. Nouv. édit., revue et augm. (par de Fontenelle). Paris, 1732, 2 vol. in-fol. [1427]

D. C., *ps.* [PIERRE-JEAN GROSLEY].

Discours (sur la question : Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs) qui a balancé les suffrages de l'Académie de Dijon pour le prix de 1750. Par M. D. C., de Troyes en Champagne. Sec. édit. 1751, in-12 de 72 pag. [1426]

Ce discours a d'abord paru dans le *Mercur*. Les exemplaires tirés à pari n'ont qu'un faux titre, sur lequel on lit ce qui est hors de notre parenthèse ; mais à la page 5, on lit celui entre la parenthèse. Ce discours obtint l'accessit à l'Académie de Dijon, qui décerna le prix à J.-J. Rousseau. Grosley avait pris les mêmes conclusions que le philosophe de Genève ; mais, en traitant ce grave sujet, il n'avait cherché qu'à s'amuser : il publia son ouvrage sous les lettres M. D. C., initiales de M. Du Chasselas, nom burlesque qu'il parait avoir mis à quelques exemplaires.

D. C. d'H\*\*\* (l'abbé), *ps.* [MENTELLE, suivant la *France littéraire* de 1769].

Lettre à un seigneur étranger sur les ouvrages périodiques de France. 1757, in-12 de 53 pag. [1429]

D. D. M. S. E., *ps.* [PIERRE DU MOULIN, le père].

Justification de M. Du Moulin contre les impostures de Léonard Le Maire, dit Limburg. Charenton, L. Vendosme, 1640, in-8 ; Genève, P. Chouet, 1659, in-8. [1430]

DE.... (M.), *ps.* [LEPEINTRE-DESROCHES, gendre du libraire Guillaume].

Quatre mois dans les Pays-Bas, voyage épisodique et critique dans la Belgique et la Hollande. Paris, Delaunay, 1829, 2 vol. — Le Midi des Pays-Bas. Paris, Leroux, 1829, 1 vol. En tout 3 vol. in-8. [1431]

Le frontispice du tom. III offre une variante des deux précédents. On lit, comme complément du premier titre : Voyage.... de deux littérateurs...., publié par M. Lepeintre. Le frontispice porte aussi deuxième édition : on aurait pu ajouter.... improvisée.

DEBARGES, *nom dég.* [ARGAND DE BARGES], aut. dram.

I. Avec M. Séville [*Armand*] : le Café du ventriloque, vaud. Paris, 1804, in-8. [1432]

Représenté sur le théâtre Molière.

II. Folie sur folie, com. en un acte et en prose. Paris, Allot, 1805, in-8. [1433]



III. Une Matinée de la place Maubert, vaud. grivois. Paris, 1805, in-8. [1434]

Représenté sur le théâtre de la Cité.

M. de Soleinne possédait en manuscrit une quatrième pièce de cet auteur, composée en commun avec Moline, et intitulée *Jocrisse, garçon apothicaire*, comédie-vaudeville.

DE CANDOLLE (A. V.), *plag.* [Ch. DICKENS].

Dans un *erratum* remarquable qui termine un écrit intitulé « Considérations nouvelles sur l'emprisonnement cellulaire », (1844, in-8 de 16 pag.), l'auteur, M. Aug. Bonnet, D. M. P., dit qu'ayant, dans une première brochure sur les systèmes pénitentiaires, cité un feuilleton du « Commerce », du 21 novembre 1843, signé A. V. De Candolle, ce feuilleton n'étant que la reproduction presque littérale d'un article de M. Ch. Dickens, il prie les personnes qui possèdent sa première brochure de substituer au nom de M. De Candolle celui de M. Ch. Dickens. *Suum cuique.*

Bibl. de la France, ann. 1844, n° 3549.

DECHEVILLE [l'abbé], *ps.* [Alexis EYMERY].

Cardinal (le) de Cheverus, notice biographique. — Impr. dans le tome II « des Anges de la terre ». [1845]. [1435]

DECOUR (Eugène), *ps.* [Hyacinthe-Eugène LAFFILARD], aut. dram. et chansonnier. (Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes II et XI de notre *France littéraire* à Decour.)

DECROZE (Ambr.), *ps.* [VOLTAIRE].

A M. le lieutenant-criminel du pays de Gex, et aux juges qui doivent prononcer avec lui en première instance. [1436]

Les éditeurs de Kehl ont imprimé cette requête, *rédigée probablement par M. de Voltaire*, disent-ils, à la suite de la lettre à l'avocat Arnoult, du 3 juin 1761.

DEFRIN (le sieur), *ps.* [BARBIER D'AUCOURT].

Remarques sur deux discours prononcés à l'Académie française, sur le rétablissement de la santé du roi, le 27 janvier 1687. Paris, Pierre Lemonnier, 1688, in-12. [1437]

DÉFUNT (UN), *ps. allem.* [le prince Hermann L.-G. DE PUCKLER-MUSKAU].

I. Chroniques, Lettres et Journal de voyages, extraits des papiers d' —. (Trad. de l'all.). Première partie. Europe. Paris, Fournier,

1835-36, 2 vol. in-8, 15 fr. — Deuxième partie. Afrique. Paris, le même, 1837, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [1438]

II. Lettres posthumes sur l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Hollande et l'Allemagne; trad. par *J. Cohen*. Paris, le même, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [1439]

Les ouvrages du prince Pückler-Muskau sont estimés en Allemagne où ils ont eu du succès. Les deux traductions que nous citons n'ont pas été heureuses en France: soit parce qu'elles n'ont pas été goûtées, soit par suite des malheurs du libraire éditeur, elles sont tombées à 1 fr. le volume.

Il a été publié cette année, dans la patrie de l'auteur, un écrit dirigé contre quelques unes des opinions du prince; il est intitulé: *Apologie eines Philhellenen wider den Fürsten Hermann L. G. v. Pückler-Muskau*; von Friedrich THIERSCH. München, 1846, in-8 de 148 pages.

DÉFENSEUR DU PEUPLE (UN), *aut. dég.* [P. BRISSOT].

Un Défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son Règlement concernant l'émigration, ses diverses réformes, etc. Dublin, 1785, in-12. [1440]

DEFORGES, DESFORGES et FORGES (A. de), *ps.* [Philippe-Auguste-Alfred \*\*\*] (1) fécond auteur dramatique.

I. Avec MM. *Dartois* et Adolphe [*de Ribbing*]: le Portefeuille, comédie en deux actes, mêlée de couplets. Paris, Barba, 1828, in-8, 2 fr. [1441]

II. Avec MM. [*Vallou*] *de Villeneuve* et *Vander Burch*: Henri IV en famille, com.-vaud. en un acte. Paris, Barba; Bezou, 1828, in-8. [1442]

III. Avec MM. *Théaulon* et Adolphe [*de Ribbing*]: la Perle de Marienbourg, comédie-anecdote, mêlée de chants, en deux journées. Paris, Barba, 1828, in-8. [1443]

IV. Avec M. Eugène S\*\*\* [*Eugène Sue*]: M. le Marquis, esquisses de 1815, com.-vaudev. en un acte. Paris, Barba, 1829, in-8, 1 fr. 50 c. [1444]

V. Avec MM. *Dartois* et Adolphe de L\*\*\* [*Ribbing*]: le Brigand napolitain, vaud. en deux actes. Paris, le même, 1829, in-8, avec une gravure. [1445]

---

(1) Nos intelligents continuateurs en suivant servilement les tables de la Bibliographie de la France, n'ont fait autre chose que les dépouiller, sans rien ajouter. Et l'on dit que les bibliographes s'en vont!

VI. Avec MM. A. de Leuven [*Ribbing*] et Charles [*de Livry*] : Scaramouche, ou la Pièce interrompue, anecdote de 1669, en deux actes, mêlée de couplets. Paris, Barba, 1831, in-8, 1 fr. 50 c.

[1446]

VII. Avec M. A. de Leuven [*Ribbing*] ; Vert-Vert, com.-vaud. en trois actes ; suivie de Vert-Vert, poème, par Gresset. Paris, Barba, 1832, in-8, 2 fr. 50 c.

[1447]

Réimprimé, en 1834, dans la « France dramatique », et de nouveau en 1840.

VIII. Avec *le même* : la Tentation de maître Antoine, vaud. en un acte. Paris, Barba, 1832, in-8, 1 fr. 50 c.

[1448]

IX. Avec *le même*, et M. Ph. Dumanoir : Sophie Arnould, comédie en trois actes, mêlée de couplets, précédée d'une Notice sur Sophie Arnould. Paris, Barba, 1833, in-8 de 80 pag., 2 fr. 50 c.

[1449]

Réimprimé en 1837 dans la « France dramatique. »

X. Avec MM. (Em.) Vander Burch et A. de Leuven [*Ribbing*] : les Baigneuses, ou la nouvelle Suzanne, com.-vaud. en un acte. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c.

[1450]

XI. Avec MM. A. de Leuven [*Ribbing*] et Roche : l'Alcove, com.-vaud. Paris, le même, 1833, in-8, 1 fr. 50 c.

[1451]

XII. Avec M. E. Théaulon : la Danseuse de Venise, com. en trois actes, mêlée de chants. Paris, Bezou, 1834, in-8. [1452]

XIII. Avec MM. Bayard et Vander Burch : les Charmettes, ou une Page des Confessions, comédie, mêlée de couplets. Paris, Marchant, 1834, in-8 de 16 pag. à 2 col., 15 c. ; ou in-8 de 40 pag. à longues lignes, 1 fr. 50 c.

[1453]

XIV. Avec MM. A. de Leuven [*Ribbing*] et Charles [*de Livry*] : la Tempête, ou l'île des Bossus. Folie-vaudeville en un acte. Paris, le même, 1834, in-8 de 16 pag. à 2 col., 15 c. ; ou in-8 de 20 pag. à longues lignes, 1 fr. 50 c.

[1454]

XV. Avec MM. Théaulon et Gabriel : le Ramoneur, drame-vaudeville en deux actes. Paris, Marchant, 1834, in-8, 15 c. [1455]

XVI. Avec MM. de Saint-Georges et de Leuven [*Ribbing*] ; Fari-nelli, ou le Bouffe du roi, comédie historique en trois actes, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1835, in-8 de 24 pag. à 2 col., 40 c. ; ou in-8 de 64 pag., à longues lignes, 2 fr.

[1456]

XVII. Avec M. de Leuven [*Ribbing*] : une Femme est un diable,

com.-vaud. en un acte. Paris, Barba; Marchant, 1835, in-8, 1 fr. 50 c. [1457]

XVIII. Avec *le même* et M. Roche : Esther à Saint-Cyr. 1835, in-8. [1458]

XIX. Avec M. Théaulon : la Périchole, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1835, in-8 de 16 pag. à 2 col.; ou in-8 de 48 pag. à longues lignes, 2 fr. [1459]

XX. Avec MM. F. Langlé et de Leuven [Ribbing] : le Mari honoraire, ou une Idée de femme, com.-vaud. en deux actes. Paris, Marchant, 1836, in-32, 15 c. [1460]

XXI. Avec M. Dumersan : Sous la ligne, scènes maritimes, imitées de « Laurette, ou le Cachet rouge », nouvelle de M. A. de Vigny. Paris, Marchant, 1836, in-8 de 16 pag. [1461]

XXII. Avec M. de Leuven [Ribbing] : le Père Latuile, ou le Cabaret de la barrière de Clichy. Souvenir de 1814 en un acte. Paris, Marchant, 1836, in-32. [1462]

XXIII. Avec M. Roche : Géorgine, ou la Servante du pasteur, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1836, in-8 de 16 pag. [1463]

XXIV. Avec M. Gabriel : la Vallée des fleurs, ballade en un acte, mêlée de couplets. Paris, Nobis, 1836, in-8 de 24 pag., 20 c. [1464]

XXV. Avec MM. de Leuven [Ribbing] : le Premier pas de Son Altesse, vaud. en un acte. Paris, le même, 1836, in-8 de 24 pag., 20 c. [1465]

XXVI. Avec M. Paul Duport : le comte de Charolais, ou les Couvreurs, comédie en trois actes, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1836, in-8 de 28 pag. [1466]

XXVII. Avec MM. Théaulon et Jaime [Rousseau] : Carmagnole, ou les Français sont farceurs, épisode des guerres d'Italie, en un acte. Paris, Nobis, 1837, in-8 de 24 pag., 20 c. [1467]

XXVIII. Avec M. Paul Duport : Schubry, coméd.-vaud. en un acte. Paris, Marchant, 1837, in-8 de 16 pag. [1468]

XXIX. Avec MM. Paul Duport et J. Arago : Un Élève de Rome, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Laisné, 1837, in-8 de 8 pag., 20 c. [1469]

XXX. Frascati, ou le Secret d'État, comédie en trois actes.

mêlée de chants. Paris, Barba ; Delloye ; Bezou, 1838, in-8 de 28 pag. à deux colonnes. [1470]

Faisant partie de « la France dramatique ». Réimpr. en 1840.

XXXI. Avec M. Paul de Vermond [*Eug. Guinot*] : Lekain à Draguignan, comédie en deux actes, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1839, in-8 de 20 pag., 40 c. [1471]

XXXII. Avec M. de Leuven [*Ribbing*] : Manon Giroux, coméd.-vaud. en 2 actes. Paris, Marchant, 1839, in-8 de 24 p., 40 c. [1472]

XXXIII. Avec M. Paul Dupont : Bob, ou le Forgeron de Saint-Patrick, comédie en deux actes, mêlée de chants. Paris, Henriot ; Tresse, 1840, in-8, 50 c. [1473]

XXXIV. Une aventure de Scaramouche, opéra-bouffon en trois actes. Paris, Bernard Latte, 1841, in-8 de 80 pag. [1474]

Voy. le n° VI.

XXXV. Avec M. Paul Vermond [*Eug. Guinot*] : Une Nuit au Sérail, comédie en deux actes, mêlée de chants. Paris, Ch. Tresse, 1841, in-8. [1475]

Faisant partie de « la France dramatique ».

XXXVI. Tyran (le) de café, coméd.-vaud. en un acte. Paris, Marchant, 1841, in-8 de 16 pag., 30 c. [1476]

XXXVII. Avec MM. de Leuven [*Ribbing*] et *Dumanoir* : Sous clé, monologue. Paris, Tresse, 1841, 1844, in-8. [1477]

Faisant partie de « la France dramatique ». Cette pièce a été représentée sur le théâtre du Palais-Royal, dès le 22 mai 1833.

XXXVIII. Avec M. *Gabriel* : Robinson dans son île, pièce à grand spectacle, jouée par M. Alcide Tousez tout seul. Paris, Ch. Tresse, 1842, in-8 de 8 pag. [1478]

Faisant partie de « la France dramatique ».

XXXIX. Avec MM. *F. Langlé* et *Vander Burch* : les Fables de La Fontaine, vaud. en cinq actes et trois tableaux, avec prologue et épilogue. Paris, Beck, 1842, in-8, 50 c. [1479]

XL. Avec M. *J. Gabriel* : Point du jour, ou le Berger bas-breton, vaud. en un acte. Paris, rue d'Enghein, n° 32; Tresse, 1844, in-8 de 16 pag., 40 c. [1480]

Faisant partie du « Répertoire dramatique des auteurs contemporains ».

M. Deforges a débuté dans la Littérature dramatique, en 1826, en participant pour un quart, sans se faire connaître, à une pièce de circonstance

intitulée « le Béarnais, ou l'Enfance de Henri IV », à-propos mêlé de couplets. (Paris, Duvernois, in-8.)

C'est vraisemblablement aussi à cet auteur que l'on doit la pièce intitulée « l'Arrivée du courrier, ou la Charte sauvée », à-propos patriotique, mêlé de chants, joué à Lyon sur le grand théâtre le lundi 9 août 1850, dans la représentation solennelle donnée en l'honneur de la glorieuse révolution de juillet; par *A.-P. Deforges* (1). Paris, Lecoq et Pougin; Barba; Bezou, 1850, in-8 de 32 pag.

**DEGALLIA (J.-J.-A.), ps.** [Jean-Justin-Aristippe BOUTET, second fils du célèbre acteur connu à la scène sous le nom de *Monvel*, et par conséquent l'un des frères de mademoiselle Mars].

**I. Minerve protectrice de la France, ou le Retour des Lys, pièce lyrique en 3 actes.** Paris, Pillet, 1819, in-8. [1481]

Reproduction d'une pièce imprimée deux années auparavant, sous le titre du « Retour des Lys, ou Minerve protectrice de la France, » pièce lyrique en trois actes; par J.-J. Aristippe Demonvel. Toulouse, de l'impr. de Caunes, 1817.

**II. Dieu, ode; suivie d'un sonnet, et d'une romance sur le même sujet; avec une Églogie sur l'anniversaire de Marie-Antoinette, reine de France.** Paris, Pillet aîné, 1820, in-8. [1482]

**III. Liberalis, ou l'Honnête homme, avec une épître à Boileau, et quelques autres pièces de vers.** Paris, Pillet aîné; et Bordeaux, veuve Bergeret, 1821, in-8 de 90 pag. [1483]

Voy. aussi **DEMONVEL.**

**DEFRIN (le sieur), ps.** [BARBIER D'AUCOUR].

Remarques sur deux discours prononcés à l'Académie française, sur le rétablissement de la santé du roi, le 27 janvier 1687. Paris, Pierre Lemonnier, 1688, in-12. [1484]

**DÉISTE CONVERTI (UN), ps.** [l'abbé REGNAUD, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre].

Lettre à Marmontel; par —. 1767, in-12. [1485]

Note manuscrite trouvée sur un exemplaire de la bibliothèque de Desprez de Boissy.

---

(1) Ce qui nous fait présumer que le nom de *Deforges* est un nom littéraire, c'est que l'écrivain qui le prend a trop souvent changé son orthographe: ainsi ses pièces portent alternativement *Desforges*, *de Forges* et *Desforges*. Ce qu'on doit toujours connaître le mieux en fait d'orthographe, c'est celle de son nom de famille. — Nos prévisions n'étaient pas fausses. Le véritable nom de l'auteur, dont nous nous occupons est *PITAUD*, de Forges, nom commun à vingt lieux de la France (voy. les Dictionn. géogr. de la France).

**DÉJEAN**, ps. [A. HORNOT].

Traité de la distillation des liqueurs. Paris, 1753, in-12. V. T. [1486]

**DE LA BERGE** (Étienne), ps. [Raymond BRUCKER], auteur articles signés de ce nom dans les journaux.

**DELABORDE** (le comte Alexandre-Louis-Joseph). Voyez LA-ORDE (de).

**DELABOSSE**, ps. [J.-B. DUBOIS], aut. dram. Pour la liste de ses pièces, voy. les tom. II et XI de notre *France littéraire* au dernier de ces noms.

**DE LA CROIX** (le frère), ps. [le P. L. PATOUHLET, jésuite]. Progrès (les) du Jansénisme. Quiloa, 1753, in-12. [1487]

**DELACROIX** (T.), pseud. [Frédéric TITEU].

I. Notice sur l'orgue simplifié. Paris, de l'impr. de Poussielgue, 832, in-4 de 4 pag. [1488]

II. Vérité (la) de la Religion prouvée par son miraculeux établissement. Paris, Gaume frères, 1833, in-18; Lille, Lefort, 1839, in-18, 60 c. [1489]

III. Bienfaits de la Religion, ou Histoire des institutions et des établissements utiles qu'elle a fondés, des abus qu'elle a corrigés, etc. Paris, Gaume frères, 1833, 1836, 1844, 2 vol. in-18, 1 fr. 20 c. [1490]

IV. Merveilles (les) de la Nature. Paris, les mêmes, 1834, et 837, in-18, 80 c.

La première édition est anonyme.

V. Système de la nature, ou Dieu révélé par ses œuvres. Paris, les mêmes, 1834, 3 vol. in-18, 1 fr. 80 c. [1491]

VI. Gloires (les) de Marie, par le B. *Alphonse de Liguori*. Traduction nouvelle; par D. L. C. Paris, les mêmes, 1835, 2 vol. in-18, fr. [1492]

VII. Histoire des Croisades. Paris, les mêmes, 1835, 2 vol. in-18, fr. 50 c. [1493]

VIII. Voyage en Italie. Paris, les mêmes, 1835, ou 1836, 2 vol. in-18, 4 fr. 20 c. (Anon.). [1494]

IX. Compagnons (les) d'enfance. Mémoires recueillis par —. Paris, les mêmes, 1836, in-18, 80 c. [1495]

Ces huit derniers petits ouvrages font partie de la « Bibliothèque instructive et amusante, » publiée par MM. Gaume frères.

X. Mélanges de morale et de littérature. Paris, Augé, 1836, in-18. [1496]

XI. Morceaux choisis, en prose et en vers, à l'usage de la jeunesse. Paris, le même, 1837, in-18. [1497]

XII. Dictionnaire historique d'éducation, ou Choix d'exemples et de faits puisés dans l'histoire ancienne et moderne, propres à former et à enrichir toutes les facultés du cœur et de l'esprit, d'après J.-J. Filassier. Ouvrage entièrement refondu, et augmenté d'une foule de traits de l'histoire contemporaine, religieuse, politique et militaire, depuis 1789. Par M. Delacroix. Paris, Augé et Cheret, 1837-38, 3 part. en 2 vol. in-8. [1498]

On assure que quoique imprimée sous le nom de M. Delacroix, cette édition est due à M. CHAMPAGNAC.

XIII. Histoires morales et édifiantes. Paris, r. du cloître N.-D., 1840, in-18. [1499]

XIV. Bienfaits (les) de la Religion. Paris, Belin-Mandar, 1840, in-18. [1500]

Ouvrage différent du n° III.

XV. Vie nouvelle de saint Louis de Gonzague. Paris, Belin-Mandar, 1840, in-18. [1501]

Sous le nom de Delacroix, M. Titeu a rédigé un recueil dont la première année a paru sous le titre de « Journal des personnes pieuses, » et la seconde, sous celui de « Revue religieuse et édifiante » (1835-36, 2 vol. gr. in-8). On dit qu'il a aussi coopéré aux « Cancans de M. Bérard (1). »

DELACROIX (Charles) (2), art. dram., alors attaché au théâtre du Panthéon, *plag.* [M. Prosper NOYER].

Sujet et Duchesse, drame en cinq actes, de MM. Prosper et De-

(1) En comparant cet article avec le leur, MM. Louandre et Bourquelot remarqueront une différence très sensible entre l'un et l'autre, et pourtant les éléments en ont été puisés à la même source, dans le journal de M. Beuchot. Pourquoi cette différence ? Pourquoi ? MM. Louandre et Bourquelot sont littérateurs, mais nullement bibliographes.

(2) Les auteurs de la « Littérature française contemporaine, » en ne faisant de M. Ch. Delacroix, ancien acteur du Panthéon et de M. Aug. Delacroix, auteur de types des « Français peints par eux-mêmes » qu'un seul et même écrivain, se trouvent avoir mis sur le compte du dernier, le plagiat dont le premier s'est rendu coupable.



acroix. Représenté sur le théâtre du Panthéon, le 25 septembre 1839. Paris, Tresse, 1839, in-8. [1502]

Formant les livraisons 346-47 de la France dramatique au dix-neuvième siècle.

Cette pièce n'est autre que celle de M. Prosper Noyer, jouée en Belgique sous le titre de « Jacqueline de Bavière, » et représentée à Paris, à l'insu du seul et véritable auteur. Ce n'est pas la seule fois que M. Delacroix se soit rendu coupable du même délit. Sous le pseudonyme de M. Lusini, il s'est ainsi emparé d'une autre pièce, de M. Félix BOGAERTS, intitulée « Ferdinand Alvarez de Tolède, » drame historique en trois actes et en prose, dont nous aurons occasion de parler autre part.

La représentation textuelle, à Paris de la pièce de M. Prosper Noyer a donné lieu à une parodie qui a paru sous ce titre :

« Mam' Benolt à la représentation de Sujet et Duchesse, (pot-pourri, partie en prose, par Eug. Moreau). Paris, de l'impr. lithogr. de Fourquemin, 1836, in-8 de 8 pag.

DE LA FON (René), *ps.* [le P. Louis RICHEOME, jésuite].

Réponse de — pour les Jésuites au plaidoyer de Simon Marion: Villefranche, 1599, in-8. [1503]

DE LA FONTAINE, *ps.* [l'abbé GENEST].

Pénélope, ou le Retour d'Ulysse, de la guerre de Troie, pouvant servir de suite aux Aventures de Télémaque; tragédie. La Haye, Adrian Moetjens, 1701, in-12. [1504]

L'abbé Genest ne fit imprimer cette pièce qu'en 1703, à Paris, chez Boudot. Il la dédia à la duchesse d'Orléans. A. A. B—K.

DE LA FRONDE (Pierre), *ps.* [Raymond BRÜCKER], auteur d'articles signés de ce nom dans les journaux.

DELAHAYE, *nom abrégé.* [Guill.-Simon GUENNARD DELAHAYE].

Religion et Bonheur; par D. L. Paris, Lamy, 1821, in-18, 2 fr. 50 c. [1505]

DE LA MARRE (Victor) (1), *ps.* [Sylvain VANDE WEYER, aujourd'hui ambassadeur de Belgique près la Cour d'Angleterre].

Belgique (la) et la Hollande. Lettre à lord Aberdeen. Bruxelles, Berthot, février 1832, gr. in-8 de 150 pag. [1506]

DE LA MOTHE. Voy. LA MOTHE (DE).

DE LA MOTTE. Voy. LA MOTTE (DE).

---

(1) L'un des mille et un noms étrangers, inconnus à nos continuateurs.

**DELANGLE** (le marq.). Voy. **LANGLE (DE)**.

**DELANOE** et de Lanoë, *ps.* [Jules-Julien-Gabriel BERTHEVIN].

I. Observations critiques sur le rapport fait au Roi sur la situation de la France, le 15 août 1815, et sur le Mémoire présenté au Roi dans le même mois, attribué au duc d'Otrante. [1507]

Imprimé à la suite de deux éditions du Rapport et du Mémoire, publiés réunis, en 1815, chez les libraires Plancher, Eymery, Delaunay, in-8.

II. Précis historique de la vie politique, militaire et civile du maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa. [1508]

Imprimé avec le Procès du maréchal. Paris, Plancher ; Eymery ; Delaunay, 1815, 2 part. in-8.

**DELATOUR**, *nom abrégé*. [GAY DELATOURE DE LA JONCHÈRE], aut. dram.

I. Avec **M. Nicolai** [Clairville] : 1836 dans la *Lune*, revue-vaudeville, précédée de l'Astronome du quai des lunettes, prologue. Paris, 1836, in-8. [1509]

II. Avec *le même* : la Petite prisonnière, vaud. Paris, 1837, in-8. [1510]

III. Avec *le même* : 1837 aux Enfers, revue-vaudev. Paris, 1838, in-8. [1511]

IV. Avec *le même* : les Mines de blagues, revue-vaudev. Paris, 1838, in-8. [1512]

Deux de ces pièces (les nos I et IV) ont été représentées sur le théâtre de l'Ambigu-Comique ; les deux autres l'ont été sur le petit théâtre du Luxembourg.

**DE LA TRÉMOLLIÈRES**, nom sous lequel a été connu **M. PANET**, jusqu'en 1830 ; à cette époque, il a supprimé le *De la*. Nous n'avons du reste rien trouvé d'imprimé sous le nom de *De La Trémollières*.

**DE LAUNAY** (le vicomte Charles), et mieux de Launay, *ps.* [Madame E. DE GIRARDIN, née Delphine Gay], aut. de nombreux feuilletons sous ce nom d'emprunt, imprimés en 1836 et années suiv., sous le titre de « Courrier de Paris, » dans « la Presse, » journal de son mari. Une partie de ces feuilletons a été réunie et publiée sous le véritable nom de l'auteur et sous le titre de « Lettres parisiennes » (1836-39). Paris, Charpentier, 1843, in-12, format anglais.

**DE LA VIGNE (Jean)**, *ps.* [Aug. LEFEBVRE, auteur d'un grand nombre d'articles sur l'Agriculture dans des recueils spéciaux et dans les journaux, l'un des rédacteurs de la « Démocratie pacifique ». » On dit que sous ce nom d'emprunt, M. Aug. Lefebvre a publié, depuis 1830, plusieurs opuscules politiques. Il faut qu'ils aient été insérés dans les recueils et journaux auxquels il a coopéré, car la Biographie de la France, depuis cette époque jusqu'à la fin de 1845, n'en a pas annoncé un seul.

**DE LA VILLE (Louis)**, *ps.* [le P. LE VALOIS, jésuite].

Sentiments de M. Descartes, touchant l'essence et les propriétés du corps, opposés à la doctrine de l'Église, et conformes aux erreurs de Calvin, sur le sujet de l'Eucharistie. Paris, Michallet, 1680, in-12. [1513]

**DE LA VILLETTE (Charles)**, *nom abrégé.* [Charles DE BERNARD DUGRAIL DE LA VILLETTE], de Besançon.

I. Discours qui a remporté une médaille d'encouragement de l'Académie de Besançon, en 1829, sur cette question : Quelles habitudes doit donner aux esprits, et quelle influence doit exercer sur notre littérature le gouvernement constitutionnel sous lequel nous vivons. [1514]

II. Dévouement (le) de Desèze, ode, qui a remporté une médaille d'encouragement de l'Académie de Besançon, en 1829. [1515]

Ces deux prix ne paraissent pas avoir été imprimés.

M. Ch. de Bernard, l'un des plus spirituels écrivains de notre époque, et que nous ne connaissons guère que comme romancier, quoiqu'il soit également bon poète (voy. au nom DUGRAIL), appartient à l'une des familles nobles les plus anciennes de la Franche-Comté. Dégoûté de voir tant de gens qui usurpaient des noms qui ne leur appartenaient pas, il prit la résolution de se dépouiller des siens, et sous un nom assez vulgaire, il demanda aux lettres, un nouveau titre en échange de ceux qu'il abandonnait, celui de l'un de nos « maréchaux littéraires », que l'un de ses rivaux n'avait pas craint de se donner.

**DELBARE (F.-Th.)**, *plag.* [madame de VILLEDIEU].

Julie, ou la Sœur ingrate; par l'auteur d'Amélie de Beaufort, d'Auguste et Justine, etc. Paris, Batillot père, 1801, 2 vol. in-12, 3 fr. [1516]

Ce roman est de madame de Villedieu; il parut sous le titre de « Mesdemoiselles de Marsange ». La Haye (Paris), 1757, 4 part. in-12.

A. A. B—R.

M. Pigoreau dit, dans sa « Bibliographie romancière », que le roman pu-

blé par M. Delbare a été reproduit sous le titre de « Julie de Mersan, ou Trop de complaisance entraîne souvent bien des malheurs. » Paris, Batillet jeune, an XII (1804).

DELERIS et de LERIS. Voy. LERIS (DE).

DELESTRE-POIRSON, *aut. déq.* [Charles-Gaspard POIRSON, *aut. dram.* et long-temps directeur du théâtre du Gymnase]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tome XI de la France littéraire, à *Poirson*.

DE LÉTOILE. Voy. LÉTOILE (DE).

DELILLE (Jacques), *ps.* [Jacques MONTANIER, connu sous le nom de], poète célèbre. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Delille*.

DELINON (Gustave), *ps.* [Raymond BRUCKER], *aut. d'articles de journaux* sous ce nom d'emprunt.

DE L'ISLE (François), *ps.* [REGNIER DE LA PLANCHE].

Légende (la) de Charles, cardinal de Lorraine, et de ses frères de la maison de Guise, décrite en trois livres. Reims, Martin (ou Genève), 1574 (ou 1576 et 1579), in-8. [1517]

Réimpr. dans le « Supplément aux Mémoires de Condé, » publié en 1743, in-4, par l'abbé Lenglet du Fresnoy.

DE L'ISLE, *ps.* [Ch. SOREL].

I. Talismans (des), ou Figures faites sous certaines constellations pour faire aimer et respecter les hommes, les enrichir, guérir leurs malades, etc., etc.; avec des observations contre le livre des curiosités inouïes de *Gaffarel*, et un Traité de l'onguent des armes, ou onguent sympathique constellé, etc. Paris, de Somerville, 1636, in-8. [1518]

II. Secrets astrologiques. Paris, 1640, in-8. V. T. [1519]

DE L'ISLE (l'abbé), *ps.* [l'abbé Ph. BOUCHER].

Lettres (quatre) de — à un ami de Paris, sur les miracles qui s'opèrent par l'intercession de M. de Paris. Utrecht, Le Febvre, 1732, in-12. [1519\*]

Le parlement ordonna, par un arrêt du 24 avril 1732, que la seconde et la troisième lettre seraient lacérées et brûlées. A. A. B.—.

La première lettre avait paru l'année précédente, sous le voile de l'anonyme, et dans le format in-4.

DELISLE, *ps.* [CLIQUOT DE BIERVACHE].

Mémoire sur le corps de métiers qui a remporté le prix, en 1757, à l'Académie d'Amiens. La Haye (Amiens), 1758, in-12.

[1520]

Cet ouvrage est le même qui a paru anonyme sous le titre de « Considérations sur le commerce, et en particulier sur les compagnies, sociétés et maîtrises. » Amsterdam, 1758, in-12.

Ce livre a été composé sous les yeux et avec les conseils de M. de Gourlay.

DELISLE DE SALES (J.-B.-Claude), *ps.* [le P. ISOARD, de l'Oratoire, connu plus tard sous le nom de], membre de l'Institut, classe des inscriptions et belles-lettres. Pour la liste de ses nombreux ouvrages, voy. le tome II de la France littéraire à *Delisle de Sales*.

DELORME (madame), *ps.* [... LEGRAND].

Rupture (la), ou le Malentendu, comédie en un acte et en vers. Paris, veuve Duchesne, 1777, ou 1779, in-8. [1521]

Voy. la « France littéraire, » t. V, pag. 103-06. M. de Soleinne possédait plusieurs pièces manuscrites de cet auteur.

DELORME (Joseph), *ps.* [Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, depuis l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, et membre de l'Académie française].

Vie, Poésies et Pensées de —. Paris, Delangle, 1829, in-16. — Deuxième édition. Paris, le même, 1830, in-8. [1522]

DEMAD, capitaine dans le régiment de Brunswick, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre aux auteurs du « Journal encyclopédique » (au sujet de *Candide*). Zastrou, le 1<sup>er</sup> avril 1759. [1523]

Cette lettre, écrite comme étant d'un M. Demad, qui n'est pas dans les éditions de Kehl, mais qui avait été recueillie par feu Delacroix, l'un des rédacteurs de ces éditions, fut imprimée pour la première fois dans le « Journal encyclopédique, » du 15 juillet 1762, avec une note ainsi conçue : « Cette lettre a été égarée long-temps, et, lorsqu'elle nous est parvenue, nous avons fait des recherches inutiles pour découvrir l'existence de M. Demad, capitaine dans le régiment de Brunswick, le soi-disant véritable auteur de *Candide*, et frère de l'auteur de la lettre que nous venons de citer. Feu Decroix pensait que, « par l'inutilité de leurs recherches, les journalistes semblent faire assez entendre que la prétendue lettre de

du Temple. Bordeaux, Bergeret; et Paris, Pillet, 1816, br. in-8.  
[1538]

DÉMOPHILE, *ps.* [Louis-Joseph-Antoine DE POTTER].

I. Lettre de — à M. Van Gobbelschroy (ministère de l'intérieur), sur les garanties de la liberté des Belges, à l'époque de l'ouverture de la session des États-généraux (1829-30). Bruxelles, libr. romantique, nov. 1829, in-8.  
[1539]

II. Lettre de — au Roi, sur le nouveau projet de loi contre la presse et le message royal qui l'accompagne. Bruxelles, libr. romantique, décembre 1829, in-8.  
[1540]

DÉMOPHILE, clubiphobe, *ps.* [ ].

Régicide (le) du Pont-Royal, suivi d'une dénonciation à la France. (En vers). Paris, les march. de nouv., 1832, in-8 de 56 pag., 2 fr.  
[1541]

On trouve à la tête un prologue en prose.

DEMOPHON, *ps.* [le général belge BRIXHE].

Qu'est-ce que le perron de Liège. — Article imprimé dans « le Libéral liégeois » de 1846.  
[1542]

DÉMOSTHÈNE FRANÇAIS (UN), *ps.* [Antoine ARNAULD].

Anti-Espagnol (l'), autrement les Philippiques d'un Démocrate français. 1592, in-8.  
[1543]

Voyez les Mémoires d'Arnauld d'Andilly.

DENON (le baron), *nom abrégé.* [le baron Dominique VIVANT-DENON]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire à *Denon*.

DENYS (madame veuve), nièce de Voltaire, *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre à M. l'évêque d'Annecy (Biord).  
[1544]

Cette Lettre, sans date, a été placée par feu Auger, qui la publia le premier, au milieu d'avril 1768. D'autres éditeurs l'ont mise en février de la même année. Elle me semble postérieure, dit M. Beuchot, au 8 mai de 1768, date de la troisième lettre de l'évêque d'Annecy à Voltaire.

DENIS DE LA SAINTE BAUME, *ps.* [le P. Jean-Baptiste GUESNAY, jésuite].

Triomphe (le) de la Madelaine en la créance et la vénération de ses saintes Reliques en Provence, ou Réponse à une Lettre intitulée:

« Sentiments de M. de Launoy sur le livre du P. Guesnay, etc. »  
1647, in-8. [1545]

Le P. Vincent Reboul, dans son « Histoire de la vie et de la mort de sainte Marie Magdeleine », Marseille, 1676, in-12, cite comme trois partisans de son opinion le P. Guesnay, P. Henry, et Denis de la Sainte-Baume, ignorant que le P. Guesnay s'était caché sous les deux derniers noms.

A. A. B—r.

DENNERY et d'Ennery (Adolphe), ps. [Eugène PHILIPPE, fécond auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voy. le tome XI de la France littéraire au nom *Philippe*].

DEPONTCHÂRTRAIN et de Pontchartrin, ps. [MM. Maur. ALHOY].

I. Avec M. Paulin [*Paul-Aug. Gombault*] : les deux MousSES, drame en trois tableaux, mêlé de chants, danse et à grand spectacle. Paris, Bréauté, 1830, in-18, 75 c. [1546]

Représenté en mai 1830 sur le théâtre de M. Comte.

Sur le frontispice de cette pièce, le pseudonyme de M. Maur. Alhoÿ est orthographié *de Pontchartrin*.

II. Avec MM. *Paul-Aug. Gombault et Maréchalle* : Napoléon à Brienne. Pronostic en trois tableaux, mêlé de couplets. Paris, Bréauté, 1832, in-18, 1 fr. [1547]

Pièce représentée sur le théâtre de Comte le 22 octobre 1830.

Ces deux pièces font partie du « Répertoire du théâtre de M. Comte », publié par l'éditeur de ces deux pièces.

DEPORTÉ (UN), *aut. dég.* [J.-L. COTINET].

Almanach des honnêtes gens pour l'an VIII. Paris, 1800, in-18. [1548]

DÉPUTÉ A LA CHAMBRE BASSE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE (UN), ps. [l'abbé de LA ROQUE, neveu du ministre protestant].

Réflexions libres et désintéressées d'—. Edimbourg, 1745-46, 5 part. in-4. [1549]

DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE (UN), *aut. dég.* [SAINT-JUST].

Mes Passe-Temps, ou le Nouvel Organ, poème lubrique en vingt chants. Londres et Paris, 1792, 2 part. in-8. [1550]

**DÉPUTÉ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789 (UN), aut. déq.**  
[LÉRICHE, alors rédacteur de « la Quotidienne »].

Histoire des Jacobins en France, ou Examen des principes monarchiques et désorganisateur de la Révolution française; suivie d'une Notice historique sur Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth. Hambourg, Hoffman, 1795, 2 vol. in-12. [1551]

A la fin du second volume, qui termine à la page 215, on doit trouver une « Suite de pièces justificatives », paginées de 1 à 107. Ces pièces font suite à celles imprimées à la fin du premier volume, et contiennent les nos 23 à 54 de la série.

**DÉPUTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (UN), aut. déq.** [DE LA GALISSONNIÈRE].

Vues sur le Rapport de M. Mounier, concernant la Constitution. In-8 de 23 pag. [1552]

**DÉPUTÉ DU CLERGÉ DE PARIS (UN) aux États-Généraux de 1789, aut. déq.** [l'abbé CHEVREUIL].

Véritable (de la) constitution française déduite des principes fondamentaux qui ont gouverné la France, depuis le règne de Charlemagne jusqu'en 1789. Hambourg, 1799, 2 vol. in-8. [1553]

**DÉPUTÉ SUPPLÉANT A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (UN), aut. déq.** [LAVOISIER].

État (de l') des finances de France, au 1<sup>er</sup> janvier 1792. Paris, Dupont, 1791, in-8. [1554]

**DÉPUTÉS DE LA PAROISSE DE CHEVANNES (UN DES), aut. déq.** [DUPONT, de Nemours].

Discours prononcé par —. Sans date (1789), in-8 de 15 pages. [1555]

**DÉPUTÉ DE L'ASSEMBLÉE DE LA ROCHELLE (UN DES), aut. déq.** [BRACHET DE LA MILLETIÈRE, député de Paris à l'Assemblée de La Rochelle].

Discours des vraies raisons pour lesquelles ceux de la religion en France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution ouverte que leur font les ennemis de leur religion et de l'Etat. *Sine loco*, 1622, in-8 de 70 pag. Rarissime. [1556]

Ce livre choqua toutes les personnes modérées du parti protestant. La



chambre de l'édit, s'éante à Béziers, fit brûler l'ouvrage par la main de l'exécuteur des hautes œuvres, par arrêt du 6 octobre 1628. Grotius désapprouva la Milletière d'avoir publié un livre si propre à rendre odieuse aux puissances la cause des réformés.

A. A. B—A.

**DERCY**, *ps.* [PALAT (1)], poète lyrique.

I. *Caverne* (la), drame lyrique en trois actes. Paris, 1793; Gand, Dufour, 1798, in-8. [1557]

II. *Télémaque dans l'île de Calypso, ou le Triomphe de la Sagesse*, tragédie-lyrique en trois actes (en vers libres). Paris, Laurens aîné, an IV (1795), in-8 de 35 pag. [1558]

Une première édition, qui a paru dans la même année, se porte ni le nom d'auteur, ni celui du compositeur (Lesueur); elle a 56 pag.

III. Avec *J.-M. Deschamps*: *Ossian, ou les Bardes*, opéra en cinq actes (et en vers libres). Paris, Barba, an XII (1804), in-8. [1559]

Il existe plusieurs parodies de cet opéra; nous citerons entre autres les suivantes:

1° « *Bombarde, ou les Marchands de chansons* », parodie d'Ossian, ou les Bardes, mélodr. lyr. en 5 act., par MM. Léger, Daudet et Serrière. Paris, an XII (1804), in-8;

2° « *Ossian cadet, ou les Guimbardes* », parodie des Bardes, vaud. en 3 act.; par MM. Em. Dopaty (Alissan de) Chazet et Morceau. Paris, an XII (1804), in-8;

3° « *Oh! que c'est sciant, ou Oxessian* », imitation burlesque en vaudeville d'Ossian, ou les Bardes; par MM. Désaugiers et Francis (baron d'Alarde). Paris, an XIII (1803), in-8.

**DERMONCOURT** [le général], *aut. supp.* [M. Alexandre DUMAS].

*Vendée* (la) et *Madame*. (Rédigé sur les notes du général Dermoncourt, par M. Alex. Dumas). Paris, Urb. Canel; Guyot, 1833, in-8, 7 fr. 50 c. [1560]

Reproduit dans la même année, avec un nouveau frontispice portant 2<sup>e</sup> édit.

— Le même ouvrage. Deuxième édition véritable, revue, cor-

(1) Ces opéras ont été imprimés sous le nom de DERCY; c'est aussi sous ce nom qu'ils sont portés dans le Catalogue de la bibliothèque de M. de Solcinne, ainsi que dans la Table de ce catalogue, rédigée par M. Goizet. Depuis l'impression de sa table, M. Goizet nous a remis une note qui établit que le véritable nom de l'auteur de ces opéras était PALAT, personnage sur lequel on n'a pas plus de renseignements que sur celui de Dercy.

rigée et augmentée du double, sur des notes authentiques communiquées à l'auteur depuis la première. Paris, Hivert, 1834, in-8, avec deux lithographies; 7 fr. 50. c.

DERSAVILLE, prêtre catholique, *ps.* [l'abbé LECLANCHER, mort à Alençon],

Pensez-y bien (le), ou le Projet d'une conversation amicale pour servir de début à une controverse, proposée par un docteur, vicaire-général de Séz, sur l'état actuel de la véritable Église catholique, appelée par dérision en France « la petite Église ». 1823, in-8 de 49 pag. [1561]

DERVILLE, *ps.* [Louis DESNOYERS], aut. dram.

I. Avec MM. Varin et Desvergers [*Chapeau*] : le nouveau Prêfet, ou le Juste-Milieu, com.-vaud. en un acte. Paris, Barba, 1831, in-8, 1 fr. 50 c. [1562]

II. Avec M. Laurencin [*Chapelle*] : Vive le divorce ! ou ma Femme m'adore, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Marchant, 1833, et 1834, in-8, 1 fr. 50 c. [1563]

III. Avec MM. Varin et Desvergers [*Chapeau*] : Balthasar, ou le Retour d'Afrique, vaud. en un acte. Paris, de l'impr. de veuve Dondey-Dupré, 1836, in-8. [1564]

DERVILLIERS (Georges), *ps.* [E. MASSERAS, aujourd'hui rédacteur en chef « du Courrier des États-Unis », auteur, avant son départ, de quelques Nouvelles sous ce nom d'emprunt, dans les journaux et recueils de Paris].

DES ACCORDS (le seigneur), *ps.* [Etienne TABOUROT].

I. Bigarrures (les) et les Touches du —. Paris, 1583, in-16. [1565]

II. Escraignes dijonnaises (composées par *Du Buisson*, baron de *Gramas*), recueillies par le sieur Des Accords. Paris, 1588, in-12. [1566]

III. Bigarrures (les) et les Touches du seigneur Des Accords, avec les Apophthegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnaises. Rouen, Duménil, 1640, 1648, in-8; — Paris, Richer, 1615, in-12. [1567]

Souvent réimprimées.

DESAINTES et de Saintes (1) (A.-E.), ps. [Alexis EYMERY, de Saintes, anc. libr.-édit. à Paris].

I. Album (1<sup>r</sup>) du jeune naturaliste, ou l'OEuvre de la Création, représentée dans une suite de 700 gravures prises dans les trois règnes de la nature dessinées et coloriées avec le plus grand soin par Jarle, accompagné d'un texte explicatif propre à faire connaître l'histoire naturelle, etc., extrait de Buffon, Lacépède, Lamarck, etc. Paris, Eymery et Fruger, 1829, in-8 avec 40 planch., 36 fr.; et dans une boîte, 45 fr. [1568]

II. Délassements (les) de ma fille, ou la Morale des jeunes personnes, présentée dans des Contes ingénieux, offrant les défauts et les bonnes qualités des demoiselles. Paris, Eymery, Fruger et compagnie, 1829, 2 vol. in-12 avec 12 gr., 7 fr. [1569]

Nous ignorons si cet ouvrage a obtenu autant d'éditions que les frontispices de la dernière impression en accusent, ce qu'il y a de certain, c'est que le Journal de la librairie sous le n° 5869 de 1834, contient l'annonce d'une quatrième, et, en 1840, d'une cinquième.

Nous n'avons pas trouvé de traces des éditions 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Cette irrégularité est-elle la suite d'une omission du dépôt légal, ou la distraction des éditeurs de l'ouvrage? L'édition de 1840 (Paris, mademoiselle Dés. Eymery) n'a que huit gravures.

III. Délassements (les) de mon fils, nouveaux Contes moraux, à l'usage de l'adolescence, contenant des descriptions curieuses et utiles relatives à divers sujets. Paris, Eymery et Fruger, 1830, 2 vol. in-12, avec 12 gr., 6 fr. [1570]

La remarque que nous avons faite au sujet des « Délassements de ma fille » est applicable aux « Délassements de mon fils ». Le Journal de la librairie, sous le n° 5870 de 1834, annonce aussi pour ce dernier ouvrage des titres de deuxième et de troisième édition, portant pour adresses de vendeur, celles de mademoiselle D. Eymery et Lehuby.

IV. Jean et Julien, ou les petits Colporteurs, histoire morale, instructive et amusante, à l'usage de l'enfance et de la jeunesse. Paris, Eymery, Fruger et compagnie, 1830, in-12, avec une gr., 3 fr. [1571]

En 1833, fut publiée une seconde édition (Paris, l'Auteur, Lehuby); en 1838, parut la quatrième (Paris, Mlle D. Eymery), sans que la Bibliographie de la France ait jamais annoncé de troisième. Quelques mois après l'ap-

(1) Le plus souvent sous ce second nom.

parution de cette prétendue 4<sup>e</sup> édit., l'ouvrage ayant été adopté par l'Université, il parut une cinquième édition, rappelant sur les frontispices cette circonstance. D'après la Bibliographie de la France, il n'existait de fait, en 1838, que trois éditions. Une réimpression faite en 1845 (Limoges et Paris, Ardant), in-12, avec une seule gravure, porte 7<sup>e</sup> édition. Tout en contestant trois éditions sur sept, il n'en reste pas moins évident que cet ouvrage a eu du succès.

V. *Illustres Français, en estampes, ou Vies abrégées des Français, qui se sont le plus distingués dans tous les genres par leurs vertus, leur génie, leur courage, leurs talents et leurs belles actions*; par A. E. D. S. Paris, Eymery et Fruger, 1832, in-4 obl. de 150 pag. avec des pl. [1572]

VI. *Vendéen (le). Épisode (1793)*; par A. E. D. S. Paris, Montardier, 1832, 2 vol. in-8, avec 2 grav., 15 fr. [1573]

Par une erreur assez singulière, M. De Manne, sous le n<sup>o</sup> 1996 de son « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes » attribue cet ouvrage à MM. Alexis EYMERY et de SAINTES.

VII. *Passe-Temps (le) de la jeunesse, ou Recueil moral, instructif et amusant*. Paris, Eymery et Fruger, 1832, in-12, avec 2 grav., 3 fr. — Deuxième édition, entièrement refondue. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1838, in-12 avec six grav., 3 fr. [1574]

VIII. *Thérèse, ou la petite Sœur de charité*. Paris, Eymery, Fruger, 1832, in-12 avec 4 gr., 3 fr. — Troisième édition. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1839, in-12, 3 fr. [1575]

La deuxième édition est de 1835.

IX. *Savant (le) de neuf ans, ou le petit Questionneur. Conversations familières d'un père avec son fils sur toutes sortes de sujets de morale, d'instruction et d'amusement, contenant en outre un tableau géographique et historique des cinq parties du monde, et en particulier celui de la France jusqu'en octobre 1832*. Paris, Eymery et Fruger, 1833, in-12 avec 4 grav. [1576]

X. *Petit Pierre et Michelette, ou les deux Orphelins*. Paris, l'Auteur; Lehuby, 1833, in-12, 3 fr. [1577]

De ce livre encore nous n'avons trouvé trace de seconde édition, et pourtant une troisième est annoncée dans la Bibliographie de la France, née 1839 (Paris, mademoiselle Dés. Eymery).

XI. *Psyché (la) des jeunes personnes, ou Exemple des vertus qu'il faut avoir; des vices qu'on doit éviter ou corriger, et de la*

conduite qu'il est utile d'observer dans le monde, présentée dans une série de Contes moraux, instructifs et amusants. Paris, Eymery; Lehuby, 1834, 2 vol. in-12, avec 6 grav., 7 fr. — Deuxième édition. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1843, 2 vol. in-12, avec grav., 6 fr. [1578]

XII. Bilboche, ou l'Éducation de la nécessité. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1835, in-12, avec 3 grav., 3 fr. [1579]

Voy. le n° xxx.

XIII. Petit Dictionnaire synonymique de morale, ou Définition claire et précise des mots de la langue française les plus en usage parmi les enfants, etc., publié par les auteurs de la « Bibliothèque d'éducation ». Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1835, in-18, avec une grav., 1 fr. 50 c. [1580]

XIV. Petite (la) Madeleine, ou le Modèle des jeunes servantes et des bonnes filles. Paris, la même, 1836, in-12 avec trois grav., 3 fr. — Deuxième édition, revue. Limoges et Paris, Ardant, 1845, in-12 avec 4 grav. [1581]

XV. Père (le) la Pensée, ou les Veillées au village. Paris, Mlle Dés. Eymery, 1837, in-12, 3 fr. 50 c. — (Deuxième édition). Limoges et Paris, Ardant, 1845, in-12. [1582]

XVI. Amusements (les) de l'Enfance, ou les petits Contes de la grand'mère; par A. E. D. S. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1837, in-8 obl., avec 8 grav. : en noir, 5 fr., et color., 6 fr. [1583]

XVII. Siméon, ou le petit Musicien voyageur. Paris, la même, 1837, in-12, 3 fr. 50 c. [1584]

XVIII. Enfants (les) de la mère Gigogne, par V. Adam et A. (E.) D. S. Paris, Dés. Eymery, 1838, in-16 avec 24 grav. lith.; ou Paris, la même; Aubert, 1844, in-12 carré, avec grav. lithogr. [1585]

XIX. Europe (l') et l'Asie; par A. E. D. S. Paris, Dés. Eymery, 1838, in-8 obl., avec 10 grav., 6 fr. [1586]

XX. Avec madame *Alida de Savignac* : Galerie pittoresque de la jeunesse. Dessins de V. Adam. Paris, Aubert, et Dés. Eymery, 1838, in-8 obl., avec 36 grav.; — ou 1843, in-8 avec lithogr., 15 fr. [1587]

La deuxième édition porte : « D'après les dessins de Victor Adam ».

XXI. Michael, ou le jeune Chevrier du mont Perdu. Paris, Dés. Eymery, 1838, in-12, 3 fr. 50 c. [1588]

XXII. Avec madame A. S. [*Alida de Savignac*] : l'Univers et miniature, ou les Voyages du petit André sans sortir de sa chambre. Paris, mademoiselle Dés. Eymery, 1838, 6 vol. in-32, avec grav. [1589]

Europe, 2 vol. avec une carte; — Asie, 1 vol.; — Afrique, 1 vol.; — Amérique, 1 vol.; — Océanie, 1 vol.

XXIII. Ange (l') de la maison. Paris, la même, 1842, in-12, avec 4 grav., 3 fr. 50 c.; et in-18, avec 4 grav., 2 fr. 50 c. — Troisième édition. Limoges et Paris, Ardant, 1845, in-12, avec une vign., 1 fr. [1589<sup>2</sup>]

XXIV.ANGES (les) de la terre personnifiés par leurs vertus et leurs belles actions, publiés avec la coopération de gens de lettres et d'artistes distingués, sous la direction de M. A. E. de Saintes. Paris, la même, 1843, gr. in-8, avec grav., 10 fr. [1590]

Volume publié en 35 livr. — En 1845, il a paru un deuxième volume que nous n'avons pas trouvé annoncé dans la « Bibliographie de la France. »

XXV. Jeune (la) Fille de Mogador, nouvelle convertie, ou les Soirées africaines. Paris, maison Dés. Eymery, 1844, in-8 avec des grav. [1591]

Morceaux de divers auteurs.

XXVI. Bon (le) Nègre, par le comte P.-H. de Ségur; suivi d'Antoine, ou l'Inclination; par A. E. de Saintes. Paris et Limoges, 1845, in-32. [1592]

XXVII. Collier (le) de perles, par le comte P.-H. de Ségur; suivi d'Antoine, ou l'Inclination; par A. E. de Saintes. Paris et Limoges, Ardant, 1845, in-32. [1593]

XXVIII. Cyprien, ou les deux Mères. Paris et Limoges, 1845, in-32. [1594]

XXIX. Deux (les) Espiègles. Paris et Limoges, Ardant, 1845, in-32. [1595]

XXX. Pauvre (le) Jacques, ou l'Education de la nécessité. Paris et Limoges, Ardant, 1845, in-32. [1596]

Voy. n° XII.

XXXI. Source (la), suivie de l'Arbre de Noël. Paris et Limoges, Ardant, 1845, in-32. [1597]

Sous son pseudonyme de A. E. de Saintes, M. Eymery a été le directeur de la « Bibliothèque d'éducation, » publiée chez mademoiselle Dés. Eymery, sa fille.



DESAULDRAY et DESAUDRAIS, *nom dég.* [le chevalier Charles GAULARD DE SAULDRAY, fondateur de l'Athénée des Arts]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la France littéraire à *Gaulard*.

DESAUR. Voy. SAUR (DE).

DESBANS, avocat, *plagiaire*.

Principes (les) naturels du droit et de la politique. (Avec une Epître dédicatoire au chancelier Voisin). Paris, 1715, in-12. — Nouv. édit. (publ. par *Dreux du Radier*, et augmentée d'un Discours préliminaire très étendu). Paris, Robustel, 1765, 2 vol. in-12.

[1598]

Desbans a tiré la moitié au moins des « Principes » de l'ouvrage intitulé : « Essais de morale et de politique, où il est traité des droits de l'homme, de l'origine des sociétés civiles, de l'autorité des princes et du devoir des sujets ». Lyon, 1687, in-12. Ce plagiat est encore plus hardi que celui qui avait été déjà reproché à cet avocat. V. le n° 560. Après avoir osé, dans sa dédicace au chancelier Voisin, avancer que les « Principes » lui avaient coûté des soins infinis, il a eu l'impudence d'annoncer qu'il répondrait en son domicile à toutes les difficultés qu'on pourrait lui adresser. Ce plagiaire était donc bien sûr de ne pas être découvert. Jusqu'à ce jour, personne ne paraît avoir signalé son second plagiat.

On trouve les particularités suivantes sur Desbans, dans le Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier (publié par Haillet de Couronne). Rouen, Machuel, 1776, in-12.

« Ce petit ouvrage excellent, dont un de mes amis (M. Guiller d'Hérisourt, secrétaire du roi) m'avait donné le manuscrit, avait été imprimé en 1715. Je l'ignorais, et je le trouvai si nettement et si sensément écrit, que je résolus d'en donner une édition, que je croyais la première. Depuis, j'ai appris ce que bien des gens ignorent, que l'auteur est M. Desbans, avocat, protégé et estimé de M. le chancelier Voisin, qui avait travaillé à lui obtenir une pension; que M. d'Argenson, garde-des-sceaux, lui en avait fait une; et que ce magistrat regardait le livre comme un chef-d'œuvre. Que cependant la première édition n'avait pas eu le succès que devait espérer l'auteur, qui avait retiré les exemplaires dont il avait, dans son chagrin contre le public, brûlé la plus grande partie, ce qui rend cette première édition extrêmement rare ». Que ce M. Desbans, jurisconsulte profond et philosophe jusqu'à l'excès, n'ayant pas été fort exactement payé de sa pension, serait mort à l'Hôtel-Dieu, si quelques amis n'eussent pas eu soin de lui. Quoi qu'il en soit du mérite, que je crois très réel, du livre la seconde édition que j'en ai donnée n'a pas eu non plus le succès qu'elle eût dû avoir. Le Discours a eu assez d'approbateurs; quelques uns même lui ont fait un honneur qu'il n'a jamais mérité, en le préférant au texte ou

à l'ouvrage. « Habent sua fata libelli. » Les circonstances, une cabale, des prôneurs, ont souvent fait valoir ce que la postérité méprisait avec justice. Milton a eu le sort de M. Desbans, et Pindare n'est pas mort riche.

A. A. B—R.

**DESBARREAUX**, *nom abrégé*. [Hippolyte PELLET-DESBARREAUX], aut. dram. révolutionnaire. Pour la liste de ses pièces, voy. le tome VII de la France littéraire, pag. 29, à *Pellet-Desbarreaux*.

**DESBILLONS**, *nom abrégé*. [le P. François-Joseph TERRASSE-DESBILLONS, jésuite], excellent poète latin. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Desbillons*.

**DESBORDES-VALMORE** (madame Marceline), *nom déq.* Voy. VALMORE.

**DESBOULMIERS**, *ps.* [J.-Augustin JULLIEN, connu sous le nom de], officier de cavalerie. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Desboulmiers*.

**DESCARRIÈRES**, *nom abrégé*. [HÉRISSANT DES CARRIÈRES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire à ce dernier nom.

**DES CAVENETS**, *ps.* [DE SAINT-EVREMONT].

Comédie (la) des Académistes, pour la réformation de la langue française, pièce comique, avec le rôle des présentations faites aux grands jours de ladite Académie. Imprimé l'an de la réforme 1646, in-12. [1599]

La comédie est en vers, le rôle est en prose. Voyez la même pièce, mais avec beaucoup de changements, sous ce titre : « Les Académiciens, » comédie, dans les Œuvres de Saint-Evremont, édition de 1725, in-12, t. I.

**DESCENDANT DE RIVAROL (UN)**, *ps.* [MM. P. CUISIN et BRISMONTIER].

Dictionnaire des gens de lettres vivants. Paris, de l'impr. de Gaultier-Laguionie, 1826, in-18 de 286 pag. [1600]

En annonçant cet ouvrage, sous le n° 7405 de sa Bibliographie de la France, année 1826, le rédacteur dit malicieusement que « Rivarol n'a pas laissé de descendant ».

**DESCENDANT DE RIVAROL (UN)**, *ps.* [Louis-Franç. RABAN].

Dictionnaire (grand) des petits hommes. Paris, Tenon, 1831, in-32, 75 c. [1601]

**DES CERTOLZ**, ministre du saint Évangile, *ps.* [François FAVRE, d'Annecy, chanoine de Genève].



Controverse pacifique sur l'autorité de l'Église, ou Lettres du M. D. C. à M. l'évêque du Puy (DE POMPIGNAN), avec les réponses de ce prélat. Montauban, 1757; Paris, 1758, petit in-12.

[1602]

Voyez le « Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman », par l'abbé J.-Louis GRILLET. Chambéry, 1807, 3 vol. in-8.

DESCHAMPS (François-Michel-Chrétien).

Examen du livre intitulé : « Réflexions politiques sur les finances » (attribué à Deschamps). La Haye, frères Vaillant, 1740, 2 vol. in-12.

[1603]

Le célèbre PARIS DU VERNEY est en grande partie auteur de cet Examen. Cette indication, qui a pour garants plusieurs bibliographes estimés, entre autres Le Clerc, continuateur de Ladvocat, dans le Catalogue des livres du duc de Chaulnes, 1770, in-8, n° 678, et M. Née de la Rochelle, dans le Catalogue des livres de Perrot, 1776, in-8, n° 805; cette indication, dis-je, fait entendre ce qu'affirmait Voltaire en 1738, dans une lettre à M. T\*\*\* sur l'ouvrage de M. Melon « Essai sur le commerce » et sur les « Réflexions politiques » de Dutot.

« Le livre de M. Melon, dit Voltaire, en a produit un de M. Dutot, qui l'emporte de beaucoup pour la profondeur et pour la justesse; et l'ouvrage de M. Dutot en va produire un autre par l'illustre M. du Verney, lequel vaudra probablement beaucoup mieux que les deux autres, parce qu'il sera fait par un homme d'État.

Les éditeurs du *Voltaire* de Beaumarchais (t. 29, p. 152 de l'édit. in-8) prétendent que ce livre de M. du Verney « n'a jamais paru, » et que Voltaire parle ici suivant l'opinion publique du temps où il vivait. La seconde partie de cette note est vraie; mais quelques connaissances en bibliographie démontrent la fausseté de la première partie. En effet, Paris du Verney a pu promettre dès 1738 la réfutation de l'ouvrage de Dutot, et il a pu la laisser attribuer à François-Michel-Chrétien Deschamps, qui probablement a mis en ordre ses matériaux. L'auteur du « Nouveau Dictionnaire historique, » au mot PARIS DU VERNEY, a reproduit la première partie de la note des éditeurs de Voltaire.

A. A. B—r.

Voy. aussi THOMAS DES CHAMPS.

DESCHAPELLES (1), ps. [le marquis de REDON DE LA CHAPELLE].

Avec MM. *Defrenoy* et *Lesueur* : Réunissons-nous ? prologue en un acte (en prose), mêlé de vaudevilles. Paris, Pontet, an XIII (1805), in-8.

[1604]

---

(1) D'après un renseignement verbal de M. de Redon lui-même, son

**DESCLOZEAUX** (Ern.), *nom abrég.* [Ernest MUSNIER-DESCLOZEAUX]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. XI de la France littér. à ce dernier nom.

**DESESSARTS**, *ps.* [Toussaint-Nicolas LEMOYNE, plus connu sous le nom de], d'abord avocat, ensuite libraire et homme de lettres, mort en 1810. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. II de la France littér. à *Desessarts*.

**DESÉVIGNY** [F.-L.], *ps.* [François LA TRAVERSE, artiste dramatique].

Philippin sentinelle, com. (en un acte et en vers). Rouen, Jean-Baptiste Besongne, sans date (1684), in-12 de 42 pag. [1605]

**DESFAUCHERETS**, *nom abrég.* [Jean-Louis BROUSSE DES FAUCHERETS]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tom. II de la France littér. à *Brousse*.

**DESFAUCHERETS** [J.-L. BROUSSE DES FAUCHERETS], le même que le précédent.

Mariage (le) secret, comédie en trois actes et en vers. Paris, veuve Duchesne, 1786, in-8. — Nouv. édit. Paris, Barba, 1818, in-8. [1606]

Cette pièce fut représentée à Fontainebleau, le vendredi 4 nov. 1785, et pour la première fois, à Paris, par les comédiens ordinaires du roi, le vendredi 10 mars 1786. — La première édition que nous citons est anonyme.

C'est la meilleure pièce de l'auteur. On assure que le comte de Provence, depuis Louis XVIII, a eu la plus grande part à cette pièce. Le « Mariage secret, » nous a-t-on raconté, fut refusé d'abord; le comte de Provence l'ayant appris, écrivit le jour même au gentilhomme chargé de la direction du Théâtre-Français qu'il désirait qu'on la reçût: elle fut alors, *par ordre*, mise à l'étude et jouée avec succès.

**DES FONTAINES** (le sieur), *ps.* [l'abbé DE CERISIERS].

Illustre (l') Amalazonthé. Paris, Robinot, 1645, 2 vol. in-12. [1607]

« Bibliothèque historique de la France », tome III, n° 33,084.

Ce roman n'a rien qui mérite de le faire rechercher, si ce n'est l'his-

---

deuxième nom viendrait de son lieu de naissance, de *la Chapelle*, près du port Sainte-Marie (Lot-et-Garonne). Néanmoins, M. Goizet, dans le Bulletin de l'Alliance des Arts, n° du 10 septembre 1845, p. 113, n'en persiste pas moins à écrire le surnom de notre auteur *des Chapelles*, et il le fait naître à Versailles. M. Goizet a-t-il eu une autorité plus sûre que la nôtre ?

dire du procès criminel fait au parlement de Dijon à Philippe Giroux, président à mortier en la même cour, au sujet de l'assassinat commis au mois de septembre 1638, en la personne de Pierre Baillet, président en la chambre des comptes de la même ville. Cette histoire, pour laquelle on voit que ce roman a été fait, y a été insérée sous des noms déguisés qu'on peut reconnaître au moyen de la clef suivante :

**ANTHÉSOR.** Benoit Giroux, président à mortier au parlement de Dijon, père de Philippe.

**AXIANE.** Marguerite Brulard, veuve de Jean Legoux, sieur de la Berrière, premier président audit parlement, et belle-mère dudit Philippe Giroux. Quelquefois aussi, dans ce roman, on donne le même nom à Jeanne Burgat, mère du président Baillet, quoique le plus souvent on lui donne celui d'Ericlée.

**BALISTHÈNE.** Pierre Baillet, président à la chambre des comptes.

**BÉLISE.** N. Berbis, veuve du sieur du Vigny.

**BÉRÉNICE.** Marie Fyot, femme du président Baillet, fille de M. Fyot de Sarain, doyen dudit parlement.

**CÉSAR.** Henri de Bourbon, prince de Condé.

**ELIUS CUSANUS.** Pierre de Saumaise, sieur de Chasans, conseiller audit parlement.

**ERICLÉE.** Jeanne Burgat, mère du président Baillet.

**EUGÈNE.** Valet du même président.

**FÉTOMIRE.** Jacquot, conseiller audit parlement, l'un des rapporteurs du procès.

**GÉRGOVIE.** La ville de Dole.

**JUSTINIEN.** Sayve, conseiller audit parlement.

**KÉRALIE.** N. Legoux de la Berchère, femme de Philippe Giroux.

**LISIMANDRE.** Denis Legoux, frère de ladite dame, depuis premier président au parlement de Grenoble.

**MÉGLIARIS.** Millière, conseiller au parlement de Dijon, l'un des rapporteurs dudit procès.

**MORÉLIE.** Hilaire Moreau jeune, fille de Beaune.

**PROTÉSILAS.** Pierre Legoux, sieur de la Berchère, premier président audit parlement.

**RUFINIUS.** Philippe Giroux, président à mortier audit parlement.

**TOXARIS.** N. Rodot, médecin d'Avalon.

**VERCINGENTORIX.** Le roi d'Espagne.

(Note tirée du Catalogue manuscrit des livres de la bibliothèque du président BOUHIER, communiquée par M. Després, conseiller honoraire de l'Université).  
A. A. B—r.

**DESFONTAINES** [Pierre-François GUYOT, abbé], *apocr.*

I. Testament littéraire de messire —, trouvé après sa mort parmi ses papiers (composé par *Meusnier de Querlon*). La Haye (Paris), 1746, in-12. [1608]

II. Lettre écrite de l'autre monde, par l'A. D. F. (l'abbé Desfontaines) à M. F. (Fréron, par *Suard*). 1754, in-8. [1609]

DESFONTAINES, *ps.* [François-Georges FOUQUES (1), connu en littérature sous le nom de], fécond auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér., tom. II, p. 509-10 au nom *Desfontaines*.

DESFONTAINES, *nom abrég.* [René LOUICHE-DESFONTAINES], naturaliste. Pour la liste de ses ouvrages, voy. *Desfontaines* dans la France littéraire.

DESFORETS (N.-E.-A.), *ps.* [RÉTIF DE LA BRETONNE].

Marquis (le) de T\*\*\*, ou l'École de la jeunesse, tiré des mémoires recueillis par —. Londres et Paris, Lejay, 1771, 4 vol. in-12 [1610]

DESFORGES (P.-J.-B.), *ps.* [P.-J.-B. CHODARD, plus connu sous le nom de], comédien et littérateur. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de la France littér., p. 510 à *Desforges*.

DESFORGES (Alfred). Voy. DEFORGES.

DESFOUGERAIS et Desfougerets, *ps.* [P.-F. AUBIN, médecin tourangeau].

I. Avec MM. *Arm. Gouffé* et *J.-M.-P. Buhon* : Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin, parade. Paris, an VII (1799), in-8. [1611]

II. Avec MM. [*Alissan de*] *Chazet*, *Emm. Dupaty* et *Léger* : le Déménagement du salon, ou le Portrait de Gilles, com.-parade en un acte (en prose) et en vaudeville. Paris, an VII (1799), in-8. [1612]

(1) Dans notre France littéraire, cet écrivain est désigné sous le nom de *Desfontaines de la Vallée*; mais c'est une erreur. Le père du savant auteur du « Manuel du libraire et de l'amateur de livres » a été l'éditeur de plusieurs pièces de la société Barré, Desfontaines, Pils et Radet, et le fils de leur éditeur nous a affirmé que jamais Desfontaines n'a ajouté le surnom *de la Vallée* à son nom d'emprunt. Son véritable nom n'était pas non plus *Fouques-Deshayes*, mais seulement Fouques.

III. Deux (les) *Bluettes*, comédies. Dédiées au Théâtre-Français. Paris, Maret, an VII (1799), in-8. Anon. [1613]

Ce volume, qui est rare, renferme deux comédies, chacune en un acte et en vers : « Herméros, ou Rosadeck et le Rendez-vous inutile. »

IV. Avec MM. *Dom. Boutard* et *Advénier-Fontenille* : *Pan-nard*, clerc de procureur, com.-vaud. en un acte. Paris, 1802, in-8. [1614]

Sous les noms de Noël Aubin, au lieu de P.-F. Aubin, le même écrivain a fait imprimer en 1815 et 1824 deux autres pièces. Voy. la France littéraire au nom *Aubin*.

DESGENETTES (le baron), *nom abrég.* [le bar. René-Nicolas DUFRICHE-DESGENETTES], savant médecin. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Desgenettes*.

DES GIMÉES (1) (mademoiselle V. G.), *aut. dég.* [Mademoiselle Victorine COLLIN, des Gimées].

I. *Charité* (la) : légende champenoise. Année 1203. (En vers). Troyes, de l'impr. de Sainton, 1837, in-8 de 32 pag. [1615]

II. *Nanci, la Lorraine et ses ducs. Chants séculaires* (en vers), suivis de notes historiques très étendues. Nancy, Hinzelin, 1837-38, 2 part. in-8. [1616]

Cet ouvrage porte le nom de Mademoiselle V. Collin des Gimées ; la pre-

(1) Quoique répété quatre ou cinq fois dans les tables de la Bibliographie de la France, ce nom ne figure pas dans la nomenclature de nos continuateurs ; mais sous le nom de Collin (Madame Victorine), ils ont confondu deux dames homonymes, l'une écrivant en prose, et l'autre en vers. La seule à laquelle ils aient consacré un article est la dame écrivant en prose et qui n'est pas alors l'auteur de « *Nancy, la Lorraine et ses ducs. Chroniques séculaires*, etc. », ouvrage en vers, mais de mademoiselle Victorine Collin des Gimées, tandis qu'ils ne citent pas de leur dame Victorine Collin un roman intitulé *Ninka* (Paris, Mongie, 1826, in-12), roman que cette dame a eu soin de leur rappeler dans l'autobiographie qu'elle a fournie à la Biographie des femmes auteurs, etc., publiée sous la direction de M. Alfred de Monferrand (Adolphe de Chesnel), autobiographie consultée par eux, et dont ils n'ont pas su profiter. *Cio è sempre così* : dès l'instant que la Bibliographie de la France ne met pas les points sur les i, nos savants sont réduits à ne faire que des bévues. (Voy. entre beaucoup d'autres, les articles *Déla croix* et *Desmares*). C'est rarement une continuation de la Littérature française contemporaine que ces Messieurs offrent à leurs souscripteurs, mais c'est toujours du papier noirci.

mière partie a été réimprimée en 1840, mais sous le nom de mademoiselle V. C. des Gimées.

III. Bal (le) des pauvres. Épisode de 1838. (En vers). Paris, Roret, 1838, in-8 de 32 pag., 1 fr. [1617]

Cet opuscale s'est vendu au profit des pauvres.

IV. Cour (la) de Blanche, fleurs d'hiver. (Poésies). Troyes, Bouquot; et Paris, Roret, 1839, in-18. [1618]

DESGROUAIS, *ps.* [l'abbé D'ESTRÉES].

Réplique au nom de M. — à la lettre de l'abbé Desfontaines, insérée dans le 6<sup>e</sup> volume des « Jugements de M. Burlon de la Busbaquerie ». Avignon, P. Girou, 1745, in-12. [1619]

DÉSINTÉRESSÉ (le), *aut. dég.* [P. CORNEILLE].

Lettre du — au sieur Mayret. In-8. [1620]

Nicéron, tom. XX, p. 92. V. T.

DÉSIRABODE [Antoine MALAGOU] père, célèbre dentiste à Paris.

Avec [MM. Édouard et Alphonse Désirabode] ses fils : Nouveaux Éléments complets de la science et de l'art du dentiste. Paris, Labé, 1843, 2 vol. gr. in-8, 15 fr. [1621]

Ce livre a eu un quatrième auteur qui n'est point nommé, et dont la part n'a point été minime, puisque par suite d'un arbitrage amiable, M. le doct. Londe a décidé que M. Désirabode compterait 4,000 fr. à ce collaborateur inconnu. M. Sachaile, l'auteur des « Médecins de Paris, » si versé dans l'histoire littéraire médicale, ne doit pas ignorer cette particularité.

Le livre de M. Sachaile nous apprend que M. Alphonse Désirabode a rédigé en grande partie la « Bibliographie des Nouveaux Éléments. » Le reste serait-il formé de la copieuse Bibliographie que M. Maury, chirurgien dentiste a insérée à la suite de son « Traité complet de l'art du dentiste, etc., » livre qui a obtenu une troisième édition en 1841.

La grande clientèle de M. Désirabode, excellent praticien, ne lui a pas laissé de temps, plus qu'à ses confrères Le Foulon, O. Taveau et autres, pour mettre en ordre les observations de sa longue expérience. Il est pourtant auteur d'un écrit intitulé : « Je ne puis me taire ! ou Mémoire de M. Désirabode, dentiste. » Paris, l'Auteur, 1825, 1826, in-8 de 16 pag.

DESIRÉ, *ps.* [CAMMAILLE SAINT-AUBIN], auteur et artiste dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes II et XI de la France littér. au nom *Cammaille*.

DESLANDES, *nom abrég.* [André-François BOUREAU DES-

LANDES], philosophe et littérateur. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Deslandes*.

DESMAHIS, *nom abrégé*. [Joseph-François-Édouard de CORSEMBLEU DESMAHIS, plus connu sous le nom de], auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de la France littéraire à *Desmahis*.

DESMAILLOT et Démaillet, aut. dram., *ps.* [Antoine-François ÈVE].

I. Figaro, directeur de marionnettes, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'ariettes; par M. E. D. Paris, Hardouin, 1785, in-8. [1622]

II. Vieux (le) Soldat et sa Pupille, opéra-comique en un acte et en vers (libres), mêlé d'ariettes. Paris, Brunet, 1785, in-8. [1623]

III. Madame Angot, ou la Poissarde parvenue, opéra-comique en deux actes (et en prose). Paris, Barba, an v (1797), in-8. [1624]

IV. Mariage (le) de Nanon, ou Suite de Madame Angot, comédie en prose et en un acte (mêlée d'ariettes). Paris, les march. de nouv., an VII (1799), in-8. [1625]

V. Repentir (le) de madame Angot, ou le Mariage de Nicolas, com.-folie en deux actes (en prose), mêlée de chants. Paris, Marchand, an IX (1801), in-8. [1626]

VI. Tableau historique des prisons d'Etat en France, sous Bonaparte. Paris, Delaunay, 1814, in-8, 2 fr. 50 c. [1627]

Outre les pièces que nous venons de citer, cet écrivain a présenté au comité de l'Opéra : *Sudmer* (1784) et *Tancredi* (1785), deux opéras qui n'ont été ni répétés ni imprimés.

DESMAISEAUX (Pierre), *ps.* [MARGOTELLE], écrivain du dix-huitième siècle. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Desmaiseaux*.

Le véritable nom de cet écrivain était Margotelle, suivant l'auteur des *Mélanges de littérature et d'histoire*, dom Bonav. d'Argonne, sous le nom de Vigneul-Marville, page 284 de l'édition de 1701. Ed. D. M—NE.

DESMAISONS, *nom abrégé*. [LE SCÈNE DESMAISONS]. Voy. ce dernier nom dans la France littér.

DESMARAIS, *nom. abrégé*. [TORCHON DESMARAIS], docteur de Sorbonne. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la France littér. à *Torchon*.

reine ne fut pas insensible aux soins du ministre anglais, et dans le récit il fait dire à la princesse elle-même :

Je me sens criminelle aimant un étranger  
Qui met pour mon amour cet État en danger.

Dans le Catalogue de la bibliothèque de Soleinne, M. Paul Lacroix, en citant Desmarets (de Saint-Sorlin) et ses œuvres, ne nomme point *Mirane*. F. Ga.

DES MONTAGNES (Louis et François), *ps.* [le P. L. RICHEOME, jésuite].

I. Vérité (la) défendue pour la Religion catholique en la cause des jésuites, contre le plaidoyer d'Ant. Arnauld. Toulouse, veuve Colomiez, 1595; Liège, Hovius, 1596, in-8. [1631]

— Apologia pro Societate Jesu in Gallia (gallice scripta à Fr. Montano, id est Ludovico Richeome), e gallico in latinum versa (à Jacobo Gretsero). Ingolstadii, 1516, in-8.

Il existe des exemplaires de cette édition qui portent pour titre: « Francisci Montani apologia pro Societate Jesu in Gallia contra Ant. Arnaldi Philippicam. Ex gallico in latinum translata. » Ingolstadii, 1598, in-8.

— Expostulatio apologetica pro Societate Jesu à P. Lud. Richeome gallicè data (latine versa ab *André Valladier*, ejusd. Soc. Lugduni, 1606, in-8.

Les nos II et III sont deux traductions différentes du n° I.

II. Réprimande aux ministres sur la déclaration d'Edmond, prétendu jésuite. Tournon, 1601, in-12. [1632]

Nicéron, t. X, 1<sup>re</sup> partie, p. 151.

DES MONTAGNES (le sieur), *ps.* [Jean SIRMOND].

I. Défense (la) du Roy et de ses ministres contre le manifeste que, sous le nom de MONSIEUR, on fait courre parmi le peuple. Paris, Richer, 1631, in-8. [1633]

II. Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII. Paris, 1631, in-8. [1634]

DESNOIRESTERRES (G.), *nom abrég.* [Gustave LE BRISOYS, Desnoiresterres (1)].

---

(1) Ces deux noms sont également ceux de ce littérateur : il est même plus connu dans sa ville natale sous le dernier de ces noms que sous le premier.



I. **Chambre (la) noire.** Paris, Leclère, 1843, 2 vol. in-8. [1635]

II. **Jarnowich. 1777.** Paris, le même, 1844, 2 vol. in-8. [1636]

III. **Entre deux amours.** Paris, le même, 1845, 2 vol. in-8.  
[1637]

IV. **Mademoiselle Zacharie.** Paris, Cadot, 1845, 2 vol. in-8.  
[1638]

On doit au même écrivain des romans-feuilletons dans le *Globe*, le *Commerce*, etc.; dans la *Revue de la province et de Paris*, une nouvelle intitulée : « Chapitre de déceptions. »

**DESNOYER (Charles), apocr. [Louis BERGERON].**

**Une jeunesse orageuse, comédie en deux actes, mêlée de couplets.** Paris, Tresse, 1842, gr. in-8 à deux colon. [1639]

Faisant partie de la *France dramatique*. Un ami de M. Bergeron nous assure que cette pièce était de ce dernier seul.

**DESOËR (Th.), éditeur, aut. supp. [OURRY].**

**Lettre de l'éditeur des « Œuvres complètes de Voltaire »,** en 12 vol. in-8, à MM. les vicaires-généraux du chapitre métropolitain de Paris, au sujet de leur dernier mandement. Paris, Th. Desoer, 1817, in-8. [1640]

**DE SOR (Charlotte), ps. [Madame EILLEAUX, née Desormeaux].**

I. **Un second Mariage.** Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1835, in-8 de 8 pag. [1641]

II. **Madame de Tercy, ou l'Amour d'une femme.** Paris, Ch. Lachapelle, 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. [1642]

Ce roman n'eut pas de succès, peut-être parce que son auteur n'était pas encore connu en littérature. Quand eut paru l'ouvrage suivant, le libraire fit faire de nouveaux frontispices qui portent : « l'Amour d'une femme, » par Charlotte de Sor, auteur des « Souvenirs du duc de Vicence, » et, néanmoins, en réduisit le prix à 6 fr.

III. **Souvenirs du duc de Vicence, recueillis (composés et publiés) par —.** Tomes I et II. Paris, Alph. Levavasseur, 1837, 2 vol. in-8, 15 fr. [1643]

Parmi les calomnies que renferme ce libelle, nous signalerons celle qui attribue à M. de Brichambault une lâcheté incompatible avec le patriotisme qui porta cet officier-général à publier sa véhémence catilinaire contre Napoléon, alors qu'il était encore tout puissant.

IV. **Napoléon en Belgique et en Hollande. 1811.** Paris, Gustave Barba, 1838, 2 vol. in-8, 15 fr. [1644]

V. Duc (le) de Bassano. Souvenirs intimes de la Révolution et de l'Empire, recueillis et publiés (ou plutôt composés) par —. Paris, L. de Potter, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [1645]

VI. Plus (la) heureuse femme du monde. Paris, de Potter, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1646]

VII. Berger Roi (le). Paris, de Potter, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [1647]

Cette dame a débuté en littérature par des nouvelles et des articles de variétés qui ont paru dans la nouvelle *Minerva*.

Elle a dû fournir dans ces dernières années à un recueil ou à un autre: un roman qui n'existe pas en français comme livre, mais qui n'en a pas moins été traduit du français sous ce titre : « *Serbien's Freiheitskrieg und Misch.* » Aus dem Franz. Leipzig, Thomas, 1845, in-8 de xv et de 199 pag.

DESORMEAUX. Voy. RIPAULT-D.

DESORMEAUX [feu], fils naturel de M. Jérôme, ps. (1) [le comte Antoine FRANÇAIS, de Nantes].

Tableaux de la vie rurale, ou l'Agriculture enseignée d'une manière dramatique. Paris, A. Bossange, 1829, 3 vol. in-8. [1648]

DESPERRIÈRES, ps. [Eugène CRANNEY], aut. dram.

I. Avec M. Saint-Yves [*Déadé*] : la Tarentule, imitation du ballet de l'Opéra, en deux actes, mêlée de chants et de danses. Paris, Morin, 1839, in-8 à 2 col. [1649]

II. Avec MM. *Guenée* et *Paillange* : l'Inondation de Lyon, épisode des désastres du Midi, en deux actes et en trois tableaux. Paris, Roux et Cassanet, 1841, in 8, 40 c. [1650]

Faisant partie de la « Bibliothèque théâtrale ».

DESPLANCHES (Jean), imprimeur, ps. [Etienne TABOUROT].

Synathrisie, ou Recueil confus. Dijon, 1567, in-4 d'environ 80 pag. [1651]

Il paraît que Tabourot prit le masque de cet imprimeur. Peut-être faudrait-il dire : par Desplanches, aidé par Tabourot, qui a eu le plus de part à l'ouvrage.

A. A. B—n.

(1) Ce nom ne figure pas dans la nomenclature de la Littérature française contemporaine, quoique M. Beuchot ait annoncé dans la Bibliographie de la France de 1829, sous le n° 2576 un ouvrage qui le porte. Serait-ce parce qu'il table des auteurs, M. Beuchot a prévenu que c'était un pseudonyme? Mais, t. III, p. 87, MM. Louppre et Bourquelot ont catalogué le nom d'un prétendu M. COTRIER (ou) qui n'est qu'un autre pseudonyme du comte Français, de Nantes, auteur du « Voyage dans la vallée des originaux. »

**DESPOÏTES**, *nom abrég.* [J.-B.-R. **POUPPÉE-DESPOÏTES**, édecin]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la *France littér.* à *Pouppée*.

**DESPRADES**, *nom abrég.* [l'abbé Joseph **GRILLET-DESPRADES**, éte et écrivain politique]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la *France littér.* à *Desprades*.

**DES PRÉAUX** (E.-S.), D. B. A., *ps.* [Etienne **SEYSTRE**, céstin].

Vie de saint Benezet. Avignon, 1675, in-12.

**DESPREZ** (Ernest), *ps.* [Mathieu **TENAILLE DE VAULABELLE**].

I. Avec M. *Alboize* [*de Fajol*] : la Tireuse de cartes, mélodrame en trois actes (et en prose). Paris, Barba, 1835, in-8, 2 fr. [1652]

II. Un Enfant. (Roman). Paris, Ch. Gosselin, 1833, 3 vol. in-8, 5 fr. [1653]

III. Avec M. *Ch. Desnoyer* : Un Enfant, drame en quatre actes (et en prose), imité du roman de M. Ernest Desprez. Paris, Marband, 1835, in-8, 30 c. [1654]

**DESROCHES** (le chevalier), *ps.* [LIREUX], auteur d'une chronique de la semaine, sous le titre de « Nouvelles de la Ville, » imprimée dans le « Courrier français », en 1846.

**DESROSIERS** (C.-O.-S.), *ps.* [madame **GUÉNARD**]. Voy. ce dernier nom dans la *France littér.*

**DESROTOURS**, *nom abrég.* [Noël-François-Mathieu **ANOT-DESROTOURS**]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la *France littér.* à *Desrochers*.

**DES SABLONS**, *ps.* [CHAUDON et plusieurs autres].

Grands hommes (les) vengés, ou Examen des jugements portés sur Voltaire et autres philosophes, avec des remarques critiques. 1790, J.-M. Barret, 1769, 2 vol. in-8. [1655]

**DESSABLES** (A. M.), *nom abrég.* [A. **MENUT-DESSABLES**, comédien]. Voy. la *France littér.* à *Dessables*, pour la liste de ses ouvrages.

**DESSERVANT DU DIOCÈSE DE BAYEUX** (UN), membre d'un comité d'instruction publique, *ps.* [DOYÈRE].

Memento (le) des vivants et des morts, ou quelques Réflexions

sur l'état de la France sous le gouvernement de Louis XVIII, au mois de mai 1817, comparé à ce qu'elle a été sous Bonaparte et le peuple souverain; dédiées aux bons et fidèles Normands. Caen, Poisson, 1817, in-8. [1656]

DESSINATEUR AU CHARBON (UN), *ps.* [J.-P.-R. CUISIN].

Cabarets (les) de Paris, ou l'Homme point d'après nature; par — et un enlumineur à la litarge; petits tableaux de mœurs philosophiques, galants, comiques, mêlés de couplets et de diverses poésies légères. Paris, Delongchamps, 1821, in-18 de 179 pag., avec 4 grav., 2 fr. [1657]

DESTINGUEL (Jean-Joachim) d'Ingofront. Voy. n° 1251 et au Supplément : *Cosmopolite (le)*.

DESTOUCHES, *nom abrégé*. [Philippe NÉRICHAULT-DESTOUCHES, sieur de LAMOTTE, plus connu sous le nom de], auteur dramatique du dix-huitième siècle. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér. à *Destouches*.

DES VALLÉES, *ps.* [Mathieu de MORGUES].

Conversations de maître Guillaume avec la princesse de Conty aux Champs-Élysées. Paris, 1631, in-4 et in-8. [1658]

DESVERGERS, *ps.* [... CHAPEAU], aut. dram. du dix-neuvième siècle. Pour la liste de ses pièces, voy. le tom. XI de la France littér. à *Chapeau*.

DÉTENU (UN), *aut. déq.* [le baron Honoré RIOUFFE].

Mémoires d'—, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre. Paris, an III (1795), in-16. — Nouv. édit. (augm.). Paris (de l'impr. de la République), an III (1795), in-12. [1659]

Ces Mémoires se trouvent aussi dans le tome I de « l'Histoire des prisons de Paris et des départements », 1797, 4 vol. in-12, et aussi dans un des volumes de la 12<sup>e</sup> liv. de la « Collection des Mémoires relatifs à la révolution française : la Notice sur la vie de Riouffe », qu'on y a ajoutée, et qui est signée : « Un ami de Riouffe », est de M. PARISER. Cette dernière réimpression et l'édition originale contiennent plusieurs morceaux qui ne sont point dans une édition de 1797.

DÉTENU (UN), *aut. déq.* [E.-Constant PITON].

Visite (la) pastorale dans la maison centrale de Poissy. Paris, Hivert, 1827, in-8 de 56 pag. [1660]

**DÉTENU A LA CONCIERGERIE (UN)**, *aut. dég.* [LE BORGNE, ancien commissaire dans les colonies].

**Ombre (l') de la Gironde à la Convention nationale, ou Notes sur auteurs de ses assassins.** Paris, an III (1794), in-8 de 32 pages.  
[1661]

**DETTONVILLE (d'Amos)**, *anagramme* de Louis Montalte [Blaise SCAL].

**I.** Lettre d'A. — à M. de Carcavy, en lui envoyant une méthode générale pour trouver les centres de gravité de toutes sortes de corps, etc. Paris, 1658, in-4. [1662]

**II.** Lettre de A. — , contenant quelques unes de ses inventions de géométrie, sur la roulette, etc., avec une Lettre à M. de Carcavy. Paris, 1659, in-4. [1663]

**III.** Traité de géométrie. Paris, Desprez, 1659, in-4. [1664]

**DEUX AMIS**, *aut. dég.* [MAILLY, de Dijon, et FRANÇOIS de Buschâteau, en Lorraine].

Poésies diverses de — , ou Pièces fugitives de M. M. D. D. et de M. F. D. N. E. L. Amsterdam et Paris, Delalain, 1768, in-8.  
[1665]

**DEUX AMIS DE LA LIBERTÉ**, *aut. dég.* [KERVESEAU, prisonnier de guerre à Londres, et CLAVELIN, libraire].

Histoire de la révolution de France, précédée de l'exposé rapide des administrations successives qui ont déterminé cette révolution mémorable. Paris, Garnery, 1792 et ann. suiv., 20 vol. in-8, ou 10 vol. in-18. [1666]

Quelques volumes de cette histoire, à dater du septième in-8, ont été composés par M. LOMBARD, de Langres, et M. LÉRIGET. M. CAIGNART DE MAILLY, ancien avocat, est auteur des tom. XVI et XVII, in-8; ils ont paru en 1802.

**DEUX ANCIENS MILITAIRES**, *aut. dég.* [FORTIA DE PHELES et D'UYS DE SAINT-CHARLES].

Souvenirs de — , ou Recueil d'anecdotes inédites ou peu connues. Paris, Porthmann, 1812, in-12, 2 fr. 50 c. [1667]

**DEUX CURÉS DES CÉVÈNES**, *ps.* [GACON DE LOUANCY].

Lettres de — , sur la validité des mariages des protestants et sur

leur existence légale en France. Londres (Hollande), 1779, 2 part. in-8. [1668]

Notes manuscrites trouvées sur deux exemplaires.

A. A. B—a.

DEUX DAMES DE CONDITION, *ps.* [l'abbé NADAL].

Voyages de Zulma dans le pays des Fées, écrit par —. Amsterdam, 1734, in-12. [1669]

Note manuscrite de l'abbé Lenglet.

DEUX DOCTEURS EN THÉOLOGIE, *aut. dég.* [Denis HANGART et Jean GILLOT, bernardin].

Histoire (l') ecclésiastique de *Nicéphore*, fils de Calliste, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 625, de nouveau corrigée et mise en meilleur françois qu'auparavant par deux docteurs en théologie. Paris, Abel l'Angelier, 1586, in-fol. ; — Paris, Sébast. Nivelles, 1587, in-8. [1670]

DEUX FRANÇAIS, *aut. dég.* [FORTIA DE PILES].

Voyage de — en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790-92. Paris, Desenne, 1796, 5 vol. in-8. [1671]

Le compagnon de voyage de Fortia de Piles était le chevalier de Boisgellin de Kerdu, qui n'a pris aucune part à cette relation.

DEUX GENTILSHOMMES SUÉDOIS, *ps.* [GROSLEY].

Observations sur l'Italie et sur les Italiens. Londres, 1764, 3 vol. in-12. — Nouv. édit. Paris, de Hansy, 1774, 4 vol. in-12. [1672]

DEUX HABITANTS DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN, *aut. dég.*

Voyage aux faubourgs Saint-Marcel et Saint-Jacques. Paris, Capelle, 1806, in-18. F. GR. [1673]

DEUX JEUNES PERSONNES DE QUALITÉ, *ps.* [la marquise DE SAINT-AUBIN, mère de madame de Genlis].

Mémoires, en forme de lettres, de —. La Haye et Paris, Robin, 1765, 4 part. in-12. [1674]

DEUX PARISIENS, *ps.* [BRUSSEL, conseiller-auditeur de la chambre des comptes de Paris].

Promenade (la) utile et récréative de —, en cent soixante-cinq jours. Avignon et Paris, Vente, 1768. — Nouv. édit. Paris, Buisson, 1791, 2 vol. in-12. [1675]

**DEUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS DU DIOCÈSE DE MONTPELLIER**, *aut. déq.* [VIALARS et AUBARÈT].

Lettre aux agriculteurs, gros taillables et ménagers du diocèse de Montpellier, 1789, in-8. [1676]

**DEUX RELIGIEUX BÉNÉDICTINS** de la congrégation de Saint-Maur, *aut. déq.* [D. MARTENE et D. DÜRAND].

Voyage littéraire de —. Paris, Delaulne et Montalant, 1717-24, 2 vol. in-4. [1677]

Cet ouvrage a reparu à Amsterdam en 1730, sous le titre bizarre d'un « Voyage littéraire pour la découverte du tour du monde ».

A. A. B—n.

**DEVAUX**, *ps.* [l'abbé Guillaume-Antoine LEMONNIER].

Bon (le) fils, comédie mêlée d'ariettes. Paris, veuve Duchesne, 773, in-8. [1678]

C'est aussi sous le nom de feu De Vaux qu'a été imprimée dans l'Almanach des Muses pour 1791, page 3, la charmante fable de l'abbé Lemonnier, intitulée « le Temps et la Vérité », 1740, souvent reproduite.

**DEVAUX**, *nom abrég.* [Gabriel-P.-Fr. MOISSON-DEVAUX]. Voy. France littér. à *Devaux*.

**DEVIIENNE**, *nom abrég.* [dom AGNEAUX DE VIENNE]. Pour la ste de ses ouvrages, voy. les tom. I et XI de la France littér. à *lgneaux*.

**DEVILLENEUVE**. Voy. **VILLENEUVE (F. DE)**.

**DEVILLIERS** et de Villiers. Voy. **VILLIERS (DE)**.

**DEVORME**, *ps.* [Jules DE WALLY].

Avec M. Bayard : Moiroud et compagnie. Coméd.-vaudev. en 3 acte. Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. 50 c. [1679]  
Réimprimé l'année suivante dans la France dramatique.

**D. F. D. (M.)**, *aut. déq.* [DE FORGES D'AVANZATI, évêque de Anosa].

Vie d'André Serrao, évêque de Potenza dans le royaume de Naples, ou Histoire de son temps. Paris, Stone, 1806, in-12. [1680]

M. Justin Lamoureux a rendu compte de cet ouvrage dans la « Revue philosophique et littéraire, trimestre d'avril 1806.

D. G. (M.), *ps.* [Simon GUEULETTE].

Méthode facile pour apprendre l'histoire de l'Église. Paris, P. de Launay, 1693 et 1698, 4 vol. in-42. [1681]

D. G. A. L. B. D. L. C. D. S. M., *aut. déq.* [dom G.-A. LEBINEAU, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur].

Ruses (les) de guerre de *Polyen*, traduites du grec en français, avec des notes, par D. G. A. L. B. D. L. C. D. S. M., avec les stratagèmes de *Frontin* (traduits par *Perrot d'Ablancourt*) (le tout publié par le P. *Desmolets*). Paris, Ganeau, 1739, 1743, 2 vol. in 12; — Paris, veuve David, 1770, 3 vol. in-12. [1682]

D. G. N. (le chevalier), *ps.* [MARSOLLIER DES VIVETIÈRES].

I. Connaisseur (le), comédie de société, en trois actes et en prose. Paris, Valade, 1774, in-8. [1683]

II. Richard et Sara. Genève et Paris, Valade, 1772, in-8. [1684]

III. Trompeur (le) trompé, ou à bon chat bon rat, comédie de société, en un acte et en prose. Paris, Valade, 1772, in-8. [1685]

Les initiales D. G. N. doivent être traduites par « du Grand Nez », nom sous lequel on désignait Marsollier, et sous lequel il paraît qu'il se désignait lui-même.

DRELL ou d'Hèle. Voy. HÈLE (D<sup>2</sup>).

DIALECTICIEN (UN), *aut. déq.* [Gabriel FEYDEL].

Observations d' — sur les quatre-vingt-onze questions de mathématiques, de physique, de morale, de politique, de littérature et de beaux-arts, adressées par l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte. Paris, Garnery, an VII (1799), in-4, de 60 pag. [1686]

DIABOLE, *ps.* [Edouard PLOUVIER], aut. d'articles de journaux sous ce nom d'emprunt.

DIAZ, *ps.* [Henri BLANCHARD], aut. d'articles sur la musique, imprimés dans les journaux sous ce nom d'emprunt.

DICACULUS (le docteur) de Louvain, *ps.* [P.-J.-B.-Publicola CHAUSSARD].

Nouveau (le) Diable boîteux, ou Tableau philosophique et moral de Paris, mis en lumière et enrichi de notes, par —. Paris, Buisson, 1799, 2 vol. in-8. [1687]



**DICKS** (George), *ps.* [Arthur PONROY].

Critique littéraire d'un poète français, par un Anglais. Paris, de npr. de Béthune, 1842, in-8 de 28 pag. (1). [1688]

C'est un examen des « Formes et couleurs, » recueil de poésies de Ponroy, par l'auteur lui-même.

**DIDEROT** (Denis). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Lettre de M. — , au R. P. Berthier, jésuite. 1751, in-12 56 pag. [1689]

Il existe une seconde lettre du même au même. D'Alembert a dit à l'abbé ujet que c'était lui-même qui avait fait ces deux lettres sous le nom Diderot.

*Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.*

II. Œuvres morales de — , contenant son traité de l'Amitié et lui des Passions. Francfort, 1770, in-12. [1690]

Ces deux traités sont de madame d'Arconville.

III. Mémoire pour Abraham Chaumeix, contre les prétendus ilosophes Diderot et d'Alembert (par Morellet). [1691]

(imprimé dans les Œuvres philosophiques de M\*\*\* (Diderot). Amsterdam, M. Rey, 1772, 6 vol. in-8.

Le livre de l'abbé Morellet avait vu le jour en 1759, in-12.

IV. Code de la Nature, ou le véritable Esprit de ses lois, de tout nps négligé et méconnu. Avec cette épigraphe : Quæque diù la- ere, canam... Ovid [par Morelly]. [1692]

(imprimé dans le tome II de la frauduleuse « Collection complète des uvres philosophiques, littéraires et dramatiques de M. Diderot ». Lon- s (Amsterdam), 1773, 5 vol. in-8.

L'ouvrage de Morelly parut pour la première fois en 1753, in-12, portant ir adresse : Partout, chez le vrai sage.

C'est bien à tort que l'on a dit et imprimé que cet ouvrage était de Di- rot. La Harpe, dans sa « Philosophie du dix-huitième siècle », a sou- u cette fausse imputation par les plus faibles arguments ; ses princi- es autorités sont :

° La prétendue « Collection des Œuvres de Diderot, » imprimée à Am- rdam en 1773, 5 vol. in-8.

Cette collection n'a jamais été avouée de Diderot ; elle contient des ou- ges qui ne sont pas plus de lui que le « Code de la Nature. »

° Le « Nouveau Dictionnaire historique » de Chaudon. On sait que cet

(1) Opuscule annoncé dans la Bibliographie de la France, année 1842, sous n° 3066, mais omis dans le livre de M.M. Louandro et Bourquelot.

ouvrage, quoique estimable sous bien des rapports, renferme une multitude de méprises qui ont été relevées dans la « Biographie universelle » et dans d'autres écrits.

M. de La Harpe ajoute : « On se contente de nous dire depuis quelques jours : « Il n'est pas de lui ». Où est la preuve qu'on oppose à l'authenticité de la collection connue de tout le monde ? au silence de l'auteur et de ses amis, et de tout le monde, même depuis sa mort ? Que ne donne-t-on quelques indices de la supposition ? Que ne nous dit-on de qui est l'ouvrage, de qui du moins il pourrait être, ou comment et pourquoi il n'est pas ou ne pourrait être de Diderot ? Pas un mot de tout cela ; et qu'est-ce qu'une dénégation si sèche et si gratuite, surtout dans un parti à qui l'on sait que les dénégations et les désaveux n'ont jamais rien coûté, et dont la politique, plus d'une fois avouée par eux-mêmes et avec satisfaction, est de se jurer de la vérité ? Le moment où vient cette dénégation si tardive suffirait pour la faire suspecter par elle-même. Elle serait venue plus tôt, si c'était du moins honte ou scrupule ; aujourd'hui c'est embarras, et rien de plus. »

Dès la seconde page de ce fameux « Code de la Nature », on aperçoit l'apologie d'un ouvrage publié précédemment sous le titre de « Basiliade ».

L'auteur annonce qu'il va développer analytiquement des vérités qui, malgré leur simplicité et leur évidence, sont presque de tout temps demeurées dans l'oubli. « Un poème, ajoute-t-il, aussi nouveau par son sujet que par sa construction, vient de revêtir ces vérités de toutes les grâces de l'épopée, pour les faire briller avec plus de charmes. Je ne leur laisse, dans cette dissertation, d'autres ornements que leur propre évidence.

« Tel est le déplorable état de la raison, qu'il faut faire mille efforts, user de mille stratagèmes pour déchirer le bandeau qui l'aveugle et lui faire tourner les yeux vers les vrais intérêts de l'humanité. C'est le but de la « Basiliade » : après avoir dit un mot du sujet et de la conduite de ce poème, j'expose ici tout le système de la morale. » On voit donc que le « Code de la Nature » est l'apologie ou le développement de la « Basiliade ». Voici le vrai titre de ce dernier ouvrage ;

« Le Naufrage des îles flottantes, ou la Basiliade du célèbre Pilpay, poème héroïque, traduit de l'indien par M. M\*\*\*. Messine, par une société de libraires, 1753, 2 vol. in-12.

Le nom de l'auteur est Morelly, précepteur à Vitry-le-Français, dont nous avons deux ouvrages sur l'éducation, publiés l'un en 1743, et l'autre en 1745.

Il a encore publié : « Le Prince, les Délices du Cœur, ou Traité des qualités d'un grand Roi, et Système d'un sage Gouvernement ». Amsterdam, la compagnie des libraires, 1731, 2 vol. in-12. Il est aussi éditeur des « Lettres de Louis XIV aux Princes de l'Europe, à ses Généraux, ses Ministres ; recueillies par M. Rosé, secrétaire du cabinet, avec des remarques historiques. Francfort et Paris, 1753, 2 vol. in-12.

La « Basiliade » paraît avoir été l'ouvrage que l'auteur affectionnait le plus : ce mot signifie en grec, suivant lui, les actions héroïques d'un homme vraiment digne de l'empire du monde. Sous l'allégorie de « Naufrage des

es flottantes », il désigne le sort qu'il veut faire subir à la plupart des ivolités dont la raison est offusquée. Pour parvenir à ce but, Morelly s'est tu à tracer les mœurs d'un peuple délivré des vices qui déshonorent l'état social, parce qu'il suit des lois conformes à la nature.

Les princes politiques et moraux de cette espèce d'utopie ont été attaqués avec force par les journalistes d'Allemagne, rédacteurs de la « Bibliothèque impartiale et de la Nouvelle Bigarrure ». Morelly n'a voulu leur répondre qu'en donnant de nouveaux développements à l'ouvrage critiqué, et il a intitulé sa réponse : « Code de la Nature, ou le Véritable Esprit de ses Lois. » L'impression paraît être de Hollande, comme celles du « Prince et de la Basiliade » : après avoir lu le « Code de la Nature et la Basiliade », on ne peut douter que ces deux ouvrages ne soient de la même main. D'ailleurs quel motif eût pu déterminer Diderot à composer l'apologie de cette « Basiliade », qui n'a fait aucune sensation dans la république des lettres, au moins en France ! Morelly est donc le véritable et seul auteur du « Code de la Nature. »

C'est faussement aussi que la « France littéraire » de 1769 allègue deux Morelly, père et fils. Les ouvrages qu'elle cite sont d'un seul et même auteur.

L'identité est prouvée par Morelly lui-même, qui, dans le tome 1<sup>er</sup>, page 100 de son ouvrage intitulé « le Prince », renvoie à ses deux traités sur l'Esprit humain et sur le Cœur humain ». A. A. B.—n.

#### V. Principes de philosophie morale (par Etienne Beaumont).

[1693]

Imprimés dans la collection déjà citée.

Le livre de Beaumont avait paru à Genève, chez Cramer, en 1754, in-8.

#### VI. Justification de plusieurs articles du Dictionnaire encyclopédique (par l'abbé de Montlinot).

[1694]

Insérée au tome IV de la collection déjà citée. L'ouvrage de l'abbé de Montlinot avait paru à Paris, en 1760, in-12.

#### VII. Lettre au R. P. Berthier, sur le matérialisme (par l'abbé Coyer).

[1695]

Insérée dans la même collection. — La Lettre de l'abbé Coyer est de Mèze (Paris), 1759, in-12.

DIDIER, ps. [ ]].

Doctrines des Saints-Simoniens, en langage intelligible, vieux manuscrit trouvé à la Bibliothèque royale. Première partie, où l'on voit la Vie de Saint-Simon, et tout ce qu'il a fait de curieux et d'intéressant. Paris, de l'impr. de Lebègue. — L'Auteur, rue Saint-Jacques, n° 124, 1831, in-4 de 4 pag. [1696]

DIDIER, ps. [Nicolas VOSGIEN, auteur dramatique, mort le 1<sup>er</sup> juin 1839].

I. Avec M. *Deslandes* : Etienne et Robert, drame populaire en un acte, mêlé de couplets. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [1697]

Réimprimé en 1835. Paris, de l'impr. de madame Delacombe, in-8 de 16 pag.

II. Avec *le même* : la Modiste et le Lord, comédie-anecdote, mêlée de chant, en deux actes. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [1698]

III. Avec *le même* : l'École des ivrognes, tableau populaire, mêlé de couplets. Paris, Marchant, 1834, in-8, 15 c. [1699]

IV. Avec *le même* : le Vendu, tableau populaire en un acte, mêlé de couplets. Paris, Marchant, 1835, in-8, 20 c. [1700]

V. Avec *le même* : le Lycéen, vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1836, in-32, 15 c. [1701]

VI. Avec *le même* : l'Art de ne pas payer son terme, ou Avis au propriétaire, vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8 de 16 pag. [1702]

VII. Avec *le même* : l'Enfant du faubourg, drame populaire en trois actes, mêlé de couplets. Paris, de l'impr. du même, 1836, in-8 de 28 pag. [1703]

VIII. Avec *le même* et M. Cormon [*Piastre*] : les Deux mères, vaudeville en deux actes. Paris, Nobis, 1837, in-8 de 32 pag. 40 c. [1704]

Formant les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> liv. du tome II du « Musée dramatique ».

IX. Avec MM. *Cogniard* (frères) et *Deslandes* : Portier, je veux de tes cheveux ! anecdote historique en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1837, in-8 de 16 pag. [1705]

X. Un Carnaval d'ouvriers, vaudeville en deux actes. Paris, Marchant, 1838, in-8 de 34 pag. [1706]

XI. Avec M. Devilleneuve [*F. Vallou de Villeneuve*] : l'Enfant de la balle, vaudeville en deux actes. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8 de 24 pag. [1707]

XII. Lilas (les) et les grisettes, vaudeville en deux actes. Paris, Morain, 1838, in-8 de 24 pag., 40 c. (1). [1708]

(1) Par une faute d'inattention qui n'est pas ordinaire au rédacteur de la « Bi-

XIII. Avec M. *Deslandes* : Un Véritable amour, drame en trois actes. Paris, Michaud, 1839, in-8 de 32 pag. [1709]

XIV. Avec M. *Edmond Burat [de Gurgy]* : le Bonheur sous ses toits, vaudeville en trois actes. Paris, Michaud, 1839, in-8 de 0 pag. [1710]

Formant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> liv. du « Musée dramatique ».

DIDIER (le doct.) (1), *aut. dég.* [Didier ROTH, médecin honnois].

Avec M. le docteur *Foissac* : Précis des médicaments antispodiques homœopathiques, de leur sphère d'action principale et de leurs propriétés caractéristiques; par M. le doct. de *Bonninghausen*, rad. de l'Allem. par MM. — Paris, J.-B. Baillière, 1834, in-8, 5 fr. [1711]

DIDYMUS, *ps.* [le comte Ch. PASERO DE CORNELIANO].  
Théorie de l'Idéalisme. Paris, de l'impr. de Bailleul, 1812, in-8 de 44 pag. [1712]

DIÉ DE SAINT-JOSEPH [madame], *pseudonyme* (2).

I. Marie, ou la Vertu heureuse de s'ignorer elle-même. Paris, Gaume frères, 1840, in-18, 80 c. (3). [1713]

II. Lazarine, ou le Devoir une fois compris religieusement. Paris, les mêmes, 1841, 2 vol. in-18, 1 fr. 60 c. [1714]

biographie de la France, » dans la table des auteurs pour 1838, M. Beuchot a compris parmi les ouvrages du vaudevilliste dont nous nous occupons : 1<sup>o</sup> « Chavornay » (Paris, Ambr. Dupont, 1838, 2 vol. in-8); 2<sup>o</sup> le « Chevalier Robert » (Paris, le même, 1838, 2 vol. in-8), deux romans que sous les nos 506 et 3649 de la même année, il avait bien annoncé comme étant de M. Charles DIDIER, auteur différent du pseudonyme objet de cet article. — La notice que les auteurs de la « Littérature française contemporaine » ont donné sur ce vaudevilliste (t. III, p. 263), ne pèche que par une absence totale de renseignements biographiques, et d'ordre chronologique dans l'indication des pièces de cet auteur.

(1) Le nom de notre docteur Didier ne figure pas dans le livre de MM. Louandre et Bourquelot, pas plus que celui d'un autre docteur, dont Didier est le véritable nom, lequel a publié, en 1841, la traduction de deux nouveaux ouvrages du chanoine C. Schmid; ce qui prouve que le dépouillement de la « Bibliographie de la France » n'est pas même fait avec soin.

(2) Qui nous est resté inconnu jusqu'à ce jour, mais que nous dévoilerons dans notre supplément.

(3) MM. Louandre et Bourquelot ont omis de citer ce petit volume qui est pourtant annoncé dans la « Bibliographie de la France, » année 1840, sous le no 2786.

III. *Le loi l'organiste*. Paris, Gaume frères, 1841, in-18, 80 c.

[1715]

IV. *Famille (la) d'Ormont, ou le Monde étudié de près*. Paris, les mêmes, 1841, in-18, 60 c.

[1716]

V. *Guillaume et Lucie*. Paris, les mêmes, 1841, in-18, 80 c.

[1717]

Ces cinq petits ouvrages font partie de la « Bibliothèque instructive et amusante ».

**DIEDERICH KNICKERBOCKER**. Voy. **KNICKERBOCKER**.

**DIEUDÉ (Honoré)**, ps. [Claude-Henri FUSÉE DE VOISENON].

*Pausse (la) prévention*, comédie en trois actes et en vers. [1718]

Le véritable nom de l'auteur ne figure sur aucune édition partielle de cette pièce faite en France; cette pièce n'en a pas moins été insérée dans le recueil des *Œuvres de Voisenon*.

**DIGNAN (D. Brown)**, plag. [le comte VERRI].

*Essai sur les principes politiques de l'Economie publique*. Londres, 1776, in-8. [1719]

Copie de la traduction française des « *Réflexions sur l'Economie politique* », traduites de l'italien du comte Verri, par M. *Mégaris*.

Voyez « *L'Avertissement* » inséré, en 1779, à La Haye, par le libraire de Tunc, en tête des dites *Réflexions*.

**DINANT (Eugène de)**, ps. [Eugène BONNEMÈRE, d'Angers, avocat].

Avec M. Dumesnil [*Louis Cavaignac*]; *les Premiers financiers*, vaudeville en un acte. Paris, Gallet, 1840, in-8 à deux colonnes (1).

[1720]

Faisant partie de « *Paris dramatique* » Cette pièce a été réimprimée à Angers, en 1844, par M. Cornilleau, sous le seul nom de M. Eugène de Dinant, in-12 de 54 pag.

**DINAUX**, ps. (2) [MM. BEUDIN, banquier à Paris, depuis député, et M. Prosper GOUBAUX, chef d'institution].

I. Avec M. Victor [*Brahain*] *Ducange*: *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*, mélodrame en trois journées. Paris, Barba, 1827, in-8 de

(1) Les véritables noms d'auteurs de cette pièce sont restés aussi inconnus à MM. Louandre et Bourquelot que tant d'autres pseudonymes.

(2) Pseudonyme formé des dernières syllabes des noms des deux auteurs: *Beudin* et *Goubaux*. Ce pseudonyme ne s'applique qu'à « *Trente ans* » et à « *Ri-*

12 pag. — Autre édit. Paris, Barba, 1827, in-8 de 96 pag.  
- Nouv. édit. Paris, le même, 1829, in-8 de 96 pag. [1721]

Reimprimé en 1835 dans la « France dramatique, » gr. in-8 de 44 pag. 2 colon.

Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 19 juin 1827.

Ce drame, qui a eu un succès prodigieux, est le début de MM. Beudin et Dinaux qui adoptèrent, dès ce moment, le pseudonyme de DINAUX, qu'ils ont conservé pour une autre pièce, la suivante, fait en commun. Cet ouvrage peut servir de point de départ pour la nouvelle école dite « romantique », car il fut le premier où l'on commença à s'écarter des routes battues, en violant à la fois toutes les règles d'unité de temps, de lieu et d'action. Je crois cependant me rappeler qu'une pièce, intitulée : « Julien, ou Vingt-cinq ans d'entr'acte, » qui fut jouée à peu près vers la même époque (1), est encore antérieure à celle-ci. Edm. D. M.—XX.

II. Richard Darlington, drame en trois actes et en prose, précédé de la Maison du docteur, prologue, Paris, Barba, 1832, in-8 de 136 pag. [1722]

Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 10 décembre 1831.

On croit que M. Alexandre Dumas n'est pas resté étranger à la composition de cette pièce.

III. Clarisse Harlowe, drame en cinq actes et en prose. Paris, Barba, 1833, in-8 de 80 pag. [1723]

Représenté sur le Théâtre-Français, le 27 mars 1833.

IV. Avec M. Ernest Legouvé : Louise de Lignerolles, drame en cinq actes et en prose. Paris, Barba, Delloye, Bezou, 1838, gr. in-8 de 32 pag. à 2 col.; ou 1840, gr. in-8 de 26 pag.; et 1844, gr. in-8 de 22 pag. [1724]

Faisant partie de la « France dramatique »,

Cette pièce a été représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 6 juin 1838.

Richard Darlington ». MM. Louandre et Bourquelot ont donc fait erreur de considérer les pièces jouées et imprimées sous le nom de DINAUX, comme étant toutes de MM. Beudin et Goubaux.

M. P. Goubaux, seul, a depuis non seulement conservé le pseudonyme de Prosper Dinaux, pour plusieurs de ses productions, mais encore il s'est caché sous quelques autres.

(1) Cette comédie-vaudeville en deux actes, par MM. Dartois et Xavier (Bouffice), fut représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 8 novembre 1829; elle fut imprimée dans la même année.

V. Avec M. *Gustave Lemoine* : *l'Abbaye de Castro*, drame en cinq actes. Paris, Marchant, 1840, in-8 de 48 pag., 50 c. [1725]

Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 4 avril 1840.

VI. Avec M. *Eugène Sue* : *Latréaumont*, pièce en cinq actes. Paris, Ch. Tresse, 1840, gr. in-8 de 40 pag., à 2 colon. [1726]

Faisant partie de la « France dramatique ».

Représenté sur le Théâtre-Français, le 26 septembre 1840.

VII. Avec *le même* : *la Prétendante*, comédie en trois actes et en prose. Paris, Ch. Tresse, 1841, gr. in-8 de 26 pag., à 2 colon. [1727]

Représentée sur le même théâtre, le 6 août 1841.

Cette pièce fait partie de la « France dramatique ».

VIII. Avec *le même* : *les Pontons*, drame en cinq actes. Paris, Ch. Tresse, 1841, gr. in-8 de 48 pag., à 2 colon. (1). [1728]

Faisant partie de la « France dramatique ».

Cette pièce a été représentée sur le théâtre de la Gaieté, le 23 octobre 1841.

IX. Avec M. *Gustave Lemoine* : *Nicolas Niklebi, ou les Mendians de Londres*, drame en cinq actes et six tableaux, Paris, le même, 1842, gr. in-8 de 44 pag., à 2 colon. [1729]

Cette pièce, faisant partie de la « France dramatique », a été représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 29 janvier 1842.

X. Avec *le même* : *la Dot de Suzette*, drame en quatre actes, mêlé de chant. Paris, Marchant, 1842, in-8 de 36 pag., 50 c. [1730]

Représenté sur le théâtre de la Gaieté, le 19 mars 1842. — Ce drame fait partie du « Magasin théâtral ».

XI. Avec M. *Eugène Sue* : *Pierre-le-Noir, ou les Chauffeurs*, drame en cinq actes et six tableaux. Paris, Ch. Tresse, 1842, gr. in-8 de 38 pag.; ou 1844, gr. in-8 de 40 pag. [1731]

Cette pièce, faisant partie de la « France dramatique », a été représentée sur le théâtre de la Gaieté, le 3 novembre 1842.

---

(1) Par une nouvelle inadvertance du rédacteur de la *Bibliographie de la France* (voy. n° 1708) cette pièce, annoncée sous le n° 5549 de 1841, avec le pseudonyme de M. Prosper Dinaux, est rangée à la table des auteurs parmi les productions de M. Arthur Dinaux.



XII. Avec *le même* : les Mystères de Paris, roman en cinq parties et onze tableaux. Paris, Tresse, 1844, in-8 de 60 pag. ; ou 1845, in-8 de 60 pag., 1 fr. [1732]

Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 13 février 1844.

XIII. Avec M. *Lesguillon* : Tout pour de l'or, drame en cinq actes, dont un prologue. Paris, Tresse, 1844, gr. in-8 de 40 p. [1733]

Faisant partie de « la France dramatique ». — Cette pièce a été représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 17 juin 1844.

DINOUART (l'abbé), *plag.* [le P. DU ROSEL, jésuite et autres.

Art (I') de se taire, principalement en matière de religion. Paris, Desprez, 1771, pet. in-12. [1734]

Cet ouvrage est composé, quant à sa dernière moitié, de passages tirés de différents auteurs ; l'éditeur a fait entrer dans la première presque tout l'ouvrage anonyme du P. DU ROSEL, jésuite, intitulé : « Conduite pour se taire et pour parler », principalement en matière de religion. Paris, Simon Bernard, 1696, in-12. A. A. B—A.

DIOGÈNE, *ps.* (1) [LÉON DE CHANLAIRE].

I. Martyre (le) et la mort du Bizet, poème héroï-comique. Paris, les march. de nouv., 1840, in-8 de 36 pag. [1735]

Voy. HOMME D'ÉTAT (UN).

II. Chansons. Paris, Garnier ; Ebrard, 1841, in-8 de 16 pag. [1736]

III. Nostalgie (la), ou les Pénates, poème. Paris, H. Bossange ; Garnier ; Gosselin, 1842, in-8 de 32 pag. [1737]

La troisième page est chiffrée 72, puis la pagination suit. *Beuchot*.

(1) Ce pseudonyme figure dans le livre de MM. Louandre et Bourquelot ; mais qu'on se garde de croire que ces Messieurs aient recherché quel est l'écrivain contemporain qui s'est caché sous ce masque : c'eût été un renoncement piquant à donner ! Mais, de quoi peuvent se plaindre les souscripteurs à leur livre ? si ses auteurs sont très sobres d'informations sur les écrivains français de ces dernières années, en revanche en donnent-ils sur toute la littérature de l'antiquité païenne, celle du moyen-âge, celle de la Renaissance, et sur celle des derniers siècles en France : il y a alors compensation. Si MM. Louandre et Bourquelot n'ont pas révélé le nom de l'auteur qui s'est caché sous le pseudonyme de Diogène, quelques lignes plus haut, à l'occasion d'anciennes traductions réimprimées en 1840, ils ont donné de courtes notes sur *Diodore de Sicile et Diogène Laërce* ! Fort heureusement pour leurs souscripteurs que l'imprimerie est une découverte post-diluvienne, car il est vraisemblable que la nomenclature des productions antérieures au Déluge trouverait aussi place dans ce livre qu'on intitule pourtant la « Littérature française contemporaine ».

IV. *Fastes (les) de Versailles, poème en quatre chants.* Paris, H. Bossange ; Garnier ; Gosselin, 1843, in-8 de 160 pag. [1738]

La seizième page est chiffrée 116. La faute commence et finit avec le volume. *Beuchot.*

DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (UN), *aut. dég.* [le P. BÉRON, jésuite].

Traité de la perfection de l'état ecclésiastique. Lyon, 1747, — Nouv. édit., revue, corrigée et considérablement augmentée (par l'abbé *Devoyon*, chanoine de Limoges). Lyon, 1759 ; Saint-Nab, 1781, 2 vol. in-12. [1789]

DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (UN), *aut. dég.* [l'abbé LA SAUSSE].

Vie sacerdotale et pastorale, etc. Paris, Guillot, 1781, in-12. [1780]

DIRECTEUR DU SÉMINAIRE DE BESANÇON (UN), *aut. dég.* [l'abbé Joseph Pochard, mort le 25 août 1786].

Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence et pour le bon gouvernement des paroisses. Besançon, Couché, 1784. — Troisième édition. Besançon, veuve Couché, 1811, 2 vol. in-12. [1781]

DISAMBEC, *anagr.* [DE CAMBIS, sieur DE FARGUES].

Vie de saint Benezet. Avignon, 1670, in-12. [1742]

DISCIPLE DE LA SCIENCE NOUVELLE (UN), *aut. dég.* [Prosper-Charles Roux].

Lettre d' — de la science nouvelle aux religionnaires prétendus Saint-Simoniens, etc., par P.-C. R...x. Paris, 1831, in-8 de 134 pag. [1743]

DISCIPLE DE L'AMI DES HOMMES (UN), *aut. dég.* [l'abbé BAUDEAU].

Première Introduction à la philosophie économique, ou Analyse des États policés. Paris, Didot, 1771, in-8. [1744]

L'abbé Baudeau s'est caché sous le nom de Lonvay de la Saussaye.

DISCIPLE DE PYTHAGORE (UN), *ps.* [Louis-Sébastien MERCIER].

Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu, comédie très mo-

rale, en cinq actes très courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée, dit-on, pour la récréation des États-Généraux. Venise [Paris], 1787, in-8. [1745]

**DISCIPLE DE SPINOSA (UN), aut. dég. [RICHER LA SELVE].**

Vie de Spinoza. Nouv. édit., non tronquée, augmentée de quelques notes et du Catalogue des écrits de Spinoza. Hambourg, 1735, in-8. [1746]

Cette Vie parut pour la première fois à Amsterdam, en 1719, dans le t. X des « Nouvelles littéraires » de Du Sauzet, et fut réimprimée dans la même année avec le livre intitulé « L'Esprit de M. Benoit Spinoza ». Hollande, 1719, in-8.

L'ouvrage, dont cette biographie a fait partie, a subi plusieurs transformations, et a éveillé jadis l'attention des bibliophiles et des savants : il n sera donc point hors de place de rappeler ici ces transformations successives.

Les « Nouvelles littéraires » de Du Sauzet, tom. X, p. 42, attribuent à LUCAS, médecin de La Haye, mort vers 1719, un ouvrage manuscrit dont la première partie traite de la vie de Spinoza, tandis que la seconde fournit une idée de son esprit.

« L'Esprit de Spinoza » ne consista d'abord qu'en six chapitres, dans l'ordre suivant : Chapitre I. De Dieu. § 6. — Chapitre II. Des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un être invisible, ou ce qu'on nomme communément Dieu. § 2. — Chapitre III. Ce que signifie ce mot Religion ; comment et pourquoi il s'en est glissé un si grand nombre dans le monde. § 23. — Chapitre IV. Vérités sensibles et évidentes. § 6. — Chapitre V. De l'Ame. § 6. — Chapitre VI. Des Esprits qu'on nomme Démons. § 7.

On ajouta différents morceaux à cet ouvrage, et, en 1719, on le fit imprimer en Hollande, le tout formant vingt-et-un chapitres, en y ajoutant la « Vie de Spinoza, » qui avait paru pour la première fois à Amsterdam, la même année 1719, dans le tome X<sup>e</sup> des « Nouvelles littéraires » de Du Sauzet.

La seconde partie de 1719 a été brûlée par Prosper Marchand, au nombre de 300 exemplaires. La première a reparu dans le commerce sous le titre que porte le n<sup>o</sup> 1746.

« L'Esprit de Spinoza » fut réimprimé en 1720, ou 1721, sous ce titre : « De Tribus impostoribus ; » des Trois Imposteurs. A Francfort sur le Mein, aux dépens du traducteur, in-4. Ces deux éditions sont très rares.

Ce ne fut qu'en 1768 environ que l'on redonna l'ouvrage sous le titre de « Traité des Trois Imposteurs. » (Amsterdam, M. M. Rey), sans date (vers 1768) ; — Yverdon, 1768 ; — Autres éditions, 1773, 1777, in-8.

Le titre de ce livre a suffi pour lui donner de la vogue, bien des lecteurs ayant pu le considérer comme la traduction du fameux ouvrage latin « de Tribus Impostoribus », dont l'existence a été longtemps un problème, et

qui a réellement existé. V. parmi les anonymes latins de A. A. Barbier, les mots « de Tribus Impostoribus ».

Quant à l'ouvrage français du même titre, ce n'est que « l'Esprit de M. Spinoza », rédigé, suivant Prosper Marchand, par VMOIS, conseiller de la Cour de Brabant à La Haye, et revu, pour la partie du style, par Jean AÏMON et J. ROUSSET. Le même Prosper Marchand prouve assez bien que ce dernier ouvrage ne peut être du médecin LUCAS, disciple de Spinoza.

Que l'on ouvre le « Traité des Trois Imposteurs », et l'on y remarquera les six chapitres de « l'Esprit de Spinoza », avec tous leurs paragraphes.

Un ouvrage que l'on ne conteste pas à Lucas, est un journal politique qu'il publia pendant douze ou quinze ans, sous le titre de « Quintessence ». Elle était toujours remplie d'invectives nouvelles contre Louis XIV. J. Rousset continua ce journal.

Du reste, le médecin Lucas, qui s'affichait partout comme disciple de Spinoza, déshonorait ce titre par la dépravation de ses mœurs. V. le « Dictionnaire historique » de Prosper Marchand, au mot « Impostoribus ».

A. A. Barbier, à qui nous empruntons cet article, a donné dans la deuxième édition de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, sous les nos 18250 et 21612 des notes intéressantes sur le livre « De Tribus Impostoribus », 1598.

DISCIPLE DES ANCIENS LÉGISLATEURS (UN), *aut. déq.* [SERVAN].

Observations succinctes sur le cens politique établi par la nouvelle constitution française. 1790, in-8 de 38 pag. [1747]

DISCIPLES DE BAILLY (UN DES), *aut. déq.* [René THOMÉ, maréchal de camp].

Lettre à M. Bailly, maire de Paris. Paris, 1791, in-8. [1748]

DISCIPLES DU VÉNÉR. P. DOM CL. MARTIN (UN DES), *aut. déq.* [dom MARTENE].

Vie (la) du vénérable P. dom Claude Martin, religieux bénédictin, mort en odeur de sainteté au monastère de Marmoutiers, le 9 du mois d'août 1696. Tours, Masson, 1697; — Rouen, 1698; in-8. [1749]

Ce livre a été supprimé par ordre des supérieurs de l'auteur « (Hist. littér. de la congr. de Saint-Maur, p. 547) ».

DISCY [Alfred], *ps.* [Charles-Frédéric-Alfred FAYOT], *aut.* d'articles dans l'Album de 1823.

D. L. (le comte Henri), *aut. dég.* [le comte Henri DE LA COSTE].  
 Quelques scènes de la vie des femmes, ou les Aventures d'un chevalier français. Paris, Arthus Bertrand, 1818, 3 vol. in-12. [1750]

D. L. B. (M.), de l'Académie française, *plag.*

Épîtres choisies, ou les plus belles Lettres de *Cicéron*, traduites en françois. Wesel, Jacques de Wesel, 1703, pet. in-12. [1751]

On ne trouve aucune pièce liminaire en tête de ce volume; mais, en le comparant avec les anciennes traductions des mêmes lettres, j'ai reconnu que le prétendu libraire Jacques de Wesel n'avait fait que reproduire la traduction publiée à Paris en 1675, par le libraire Simon Benard, avec une épître dédicatoire au fils aîné du ministre Louvois: et, en effet, il n'existait à l'époque de 1703 aucun académicien dont les lettres initiales fussent D. L. B.

A. A. B.—r.

D. L. C. (M.), *ps.* [le chev. DE MAILLY].

Nouvelles toutes nouvelles. Paris, 1708; — Amsterdam, 1710, in-12. [1752]

D. L. C. C. (le sieur), *aut. dég.* [l'abbé DE LA CROIX-CHRIST].

Soliloques (les), le Manuel et les Méditations de saint *Augustin*, traduites du latin. Paris, Savreux, 1663; — Paris, Desprez, 1691, in-12. [1753]

D. L. F. D. M. (M.), *ps.* [ALLAMAND, ministre à Bex, dans le pays de Vaud].

Lettre sur les assemblées des religionnaires en Languedoc; écrite à un gentilhomme protestant de cette province. Rotterdam (France), 1745, in-4 et in-8. [1754]

Réimprimée en tête de la seconde édition de la « Nécessité du culte parmi les Chrétiens, établie et défendue contre ladite lettre, par Armand de La Chapelle. Francfort, 1747, 2 vol. in-8.

« M. Allamand, dit Gibbon dans ses « Mémoires », donna lieu à un grand scandale par cette lettre, dans laquelle il soutient que le culte public n'était pas indispensable dans les circonstances où se trouvoient les protestants. Le style en est animé, les arguments spécieux; et si le papiste semble percer sous le masque du protestant, le philosophe se cache sous le déguisement du papiste.

« Après quelques tentatives en France et en Hollande, déjouées par la fortune ou par son caractère, ce génie, fait pour éclairer ou pour séduire le monde, alla s'ensevelir dans une vie de campagne, inconnu à « la réputation », et brouillé avec le genre humain ».

Dans une lettre écrite de Lausanne en 1756, le même Gibbon appelle M. Allamand le théologien le plus raisonnable qu'il ait jamais connu.

Voyez les « Œuvres diverses » de Gibbon en anglais, suivies des « Mémoires sur sa vie et ses ouvrages », composés par lui-même. Londres, 1796, 2 vol. in-4, ou la traduction française des « Mémoires », t. 2, p. 183.

A. A. B—n.

**D. L. M. [LOUIS FERRIER DE LA MARTINIÈRE].**

Histoire universelle de *Troque Pompée*, réduite en abrégé par Justin; traduction nouvelle avec des remarques. Paris, Guillaumin, 1693. — La même, nouvelle édition, par M. l'abbé A... de Port-Royal (*Louis Ferrier de La Martinière*). Paris, Ribou, 1698, 1708, 2 vol. in-12. [1755]

Les lettres D. L. M. sont les initiales du fief que possédait le traducteur. L'abbé Goujet dit, dans le Supplément de Moréri de 1733, qu'il a été aidé par l'abbé ABEILLE. Mais l'abbé Granet assure, dans les « Observations sur les écrits modernes », t. 5, p. 42, que ceci a l'air d'un conte. La lettre initiale A... de P. R. y a probablement donné lieu. Une seule chose est certaine, c'est que Ferrier a eu des liaisons avec Port-Royal, et qu'il a pu en être aidé pour sa traduction de Justin. L'abbé Paul, qui a publié en 1774 une nouvelle traduction de Justin, ignorait son nom.

A. A. B—n.

**D. L. P. (M.), ps. [DE LA CHASSAGNE].**

Mémoires d'une fille de qualité qui s'est retirée du monde. Amsterdam et Paris, 1742, 1755, 2 part. in-12. [1756]

L'édition de 1742 porte les lettres initiales, « par M. D. L. P. », et l'avertissement donne à entendre qu'elles désignent M. de La Place; mais tous les bibliographes attribuent cet ouvrage à La Chassagne. A. A. B—n.

Un anonyme (le chevalier de Mouby) a publié des « Mémoires d'une femme de qualité qui ne s'est pas retirée du monde ». Paris, 1747, 4 vol. in-12.

**D. L. R. (madame), ps. [l'abbé ROGER, ex-jésuite].**

Dialogue entre un auteur et un receveur de la capitation. 1767. [1757]

Voy. les « Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des Lettres », du 1<sup>er</sup> mars 1767, t. III.

**D. M., aut. dég. [EUDES DE MEZERAY].**

Vanités (les) de la Cour, traduites du latin du « Polycratic » de Jean de Salisbury. Paris, 1640, in-4. [1758]

D. M. (M.), ps. [madame BRUNEAU DE LA RABATELLIÈRE, marquise DE MERVILLE].

Solitaire (le) (de Terrasson), nouvelle. Paris, Barbis, 1677; — Paris, Trabouillet, 1680, 2 vol. in-12. [1759]

Voy. la table du Journal de Verdun, au mot « Solitaire ».

Réimprimé sous ce titre : « le Solitaire de Terrasson ». Amsterdam (Paris), Prault, 1733, in-12.

D. M. (M.), ps. [SAVIN].

Adélaïde, ou l'Amour et le Repentir, anecdote volée. Amsterdam et Paris, Costard, 1770, in-8. [1760]

Les Mémoires de mademoiselle Bontemps, les Lettres de Thérèse, une historiette qu'on trouve dans les Amusements de Spa, ont fourni à l'auteur les principaux événements qu'il a arrangés sans se donner la peine de les déguiser beaucoup.

A. A B—r.

D\*\*\* M\*\*\* (M.), ps. [VOLTAIRE].

Guèbres (les), ou la Tolérance, tragédie en cinq actes. Sans lieu d'impression (Genève), 1769, in-8 de 116 pag. — Sans lieu d'impression (Paris), 1769, in-8 de 82 pag. — Rotterdam, Reinier Leers (Genève, les frères Cramer), 1769, in-8 de iv et 104 pag. 1776, in-8. [1761]

Non représentée.

Pour l'historique de cette pièce, voyez la préface du Voltaire-Beuchot, au tome VIII du théâtre de l'auteur.

En faisant imprimer ses « Guèbres », Voltaire, pour ne pas éveiller l'attention des censeurs dramatiques, voulut les faire passer pour être d'un autre que lui : il balança entre de Guimond de la Touche, mort en 1760, et Desmahis, mort en 1761. Il se décida à en attribuer la paternité à M. D\*\*\* M\*\*\*, initiales qu'on pouvait expliquer par Desmahis et de Morza, nom que Voltaire avait déjà emprunté. Mais ces précautions vulgaires lui parurent insuffisantes : il tenait par-dessus tout à ne pas être soupçonné d'être l'auteur, et ne trouva rien de mieux à faire pour cela que de se dédier sa pièce. « L'Épître dédicatoire à M. de Voltaire » est signée, pour un jeune auteur, qui veut être inconnu : Gabriel GRASSER et associés. La ruse n'était pas nouvelle ; Voltaire lui-même l'avait employée quelques années auparavant, en se faisant adresser ses « Lettres sur la Nouvelle Héloïse ».

L'édition des « Guèbres », qu'il fit faire à Genève (sans nom de ville), contient une « Préface de l'éditeur » et « l'Épître dédicatoire » dont nous venons de parler. Cette édition avait été faite pour les étrangers ; quatre exemplaires en furent envoyés à Paris, ils y sont très rares. Une réimpression fut faite à Paris, la même année, sous ce titre : « les Guèbres »,

tragédie par M. de M.; elle contient la « Préface de l'Éditeur », mais non « l'Épître dédicatoire ». Aucun de ces deux morceaux ne se retrouve dans une troisième édition, celle sous la rubrique de Rotterdam. Mais cette troisième édition, qui est encadrée, et qui est de novembre 1769, contient un « Discours historique et critique », qui paraissait pour la première fois.

D. M\*\*\* (M.), *ps.* [le baron d'HOLBACH].

Essai sur les préjugés, ouvrage contenant l'apologie de la philosophie (avec des notes par NAIGEON). Londres (Amsterdam, M. Mich. Rey), 1770, pet. in-8. [1762]

D. M. A. D. V. (M.), *aut. dég.* [DE MAROLLES, abbé de Villeloin].

I. Satyres (les) de *Juvénal*, en latin et en français, de la traduction de —. Paris, G. Deluyné, 1653, in-8. [1763]

II. Traductions en vers de *Virgile*, et de plusieurs autres poètes célèbres des anciens. Paris, 1671, 2 vol. in-8. [1764]

D. N. N. (madame la marquise), *ps.* [le chevalier de NEUVILLE-MONTADOR].

Almanach nocturne pour les années 1739-42. Paris, Morel, 1739 et ann. suiv., in-12. [1765]

Voy. sur cet Almanach les Lettres de madame Du Châtelet. Paris, 1806, in-8 et in-12, pag. 133-153.

DOCTEUR (UN), *aut. dég.* [le docteur J.-J. VIREY].

Maladies (des) de la littérature française : Consultation sur son état actuel. Paris, Ponthieu, 1825, in-8 de 40 pages, 1 fr. 50 c. [1766]

DOCTEUR ALLEMAND (UN), *ps.* [le P. SCHEFFMACKER, jésuite].

Lettres d' — à un gentilhomme protestant, sur les six obstacles au salut qui se rencontrent dans la religion luthérienne. Strashourg, 730, in-4. [1767]

DOCTEUR CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. DECHAMPS, jésuite].

Secret (le) du Jansénisme découvert et réfuté par —. Paris, Cramoisy, 1651, in-4 et in-12. — III<sup>e</sup> édit., augm. Paris, 1653, in-8. [1768]



DOCTEUR CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. SCHEFFMAGKER, jésuite].

Lettres d' — à un protestant, sur les principaux points de controverse. Rouen, Pierre Boquer, 1769, 3 vol. in-12. [1769]

C'est la réunion de deux ouvrages du même jésuite : 1<sup>o</sup> les « Lettres d'un docteur allemand » (voy. le n<sup>o</sup> 1767); 2<sup>o</sup> les « Lettres d'un théologien de l'Université catholique de Strasbourg », etc. (Strasb., 1753, in-4).

DOCTEUR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. ANNAT, jésuite].

Rabat-Joie des Jansénites, ou Observations nécessaires sur ce qu'on dit être arrivé à Port-Royal, au sujet de la sainte Épine. In-4 de 12 pag. [1770]

Racine, Histoire de Port-Royal.

DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (UN), *aut. dég.* [LEGRAND].

Lettre d' — au censeur royal, auteur des Notes, etc. Sans indication de lieu. (Paris, 1769), in-8. [1771]

Cette Lettre a été suivie de deux autres.

DOCTEUR DE PALESTINE (le), gentilhomme romain, *ps.* [César de PLAIX, sieur de l'Ormoye].

Passé-Partout des pères Jésuites, apporté d'Italie par — ; ensemble l'A banni du François, et nouvellement traduit de l'italien. Imprimé à Rouen, 1607, in-8. [1772]

Une note manuscrite trouvée sur un exemplaire, et qui m'a été communiquée par M. Pluquet, est ainsi conçue : « Cet ouvrage est de l'auteur de « l'Anti-Coton. » Il y a des exemplaires qui commencent par l'A banni du François; le « Passé partout », etc., vient ensuite. A. A. B—r.

DOCTEUR DE PARIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé BESSON, ci-devant de la verrerie de Sèvres].

Lettre d' — à un de ses confrères, ou Réflexions d'un patriote impartial sur quelques affaires du temps. Paris, Cellot, 1790, in-12. [1773]

DOCTEUR DE SAINT-DOMINIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. NOËL ALEXANDRE].

Apologie des Dominicains missionnaires de la Chine, ou Réponse

au livre du P. Le Tellier, intitulé : « Défense des nouveaux chrétiens, etc. » Cologne, Egmond, 1699, in-12. [1774]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *ps.* [Nic. PERRAULT].

Morale (la) des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres, par — (avec une préface par *Alexandre Varet*). Mous, 1667, in-4; 1669, 3 vol. in-16. [1775]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), natif de Saint-Quentin, *aut. dég.* [Claude BENDIER].

Défense (de la) des principales prérogatives de la ville et de l'église royale de Saint-Quentin, pour prouver que cette ville est l'ancienne *Augusta* des Vermandois. Saint-Quentin, Claude Loqueur, 1671, in-4. [1776]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [Mathieu FRY-DEAU].

Méditations sur l'histoire et la concorde des évangiles. Lyon, Glaize, 1681, 2 vol. in-12; — Lyon, Plaignard, 1696, 3 vol. in-12. [1777]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [François de VILLE].

Préjugés légitimes contre le Jansénisme. Cologne, Abraham Du-bois, 1686, 1688, in-12. [1778]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [Jean GERBAIS].

I. Lettre d' — à une personne de qualité, sur le sujet de la comédie. Paris, 1694, in-12. [1779]

II. Lettre d' — à un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, touchant la pécule des religieux faits évêques ou curés. 1695, in-12. — Deuxième lettre, 1696, in-12. — Troisième lettre, 1699, in-12. [1780]

III. Lettre d' — à une dame de qualité, touchant les dorures des habits des femmes. Paris, 1696, in-12. V. T. [1781]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [WITASSE].

Traité de la Pâque, ou Lettre d' —, touchant la traduction du « Système d'un théologien espagnol » sur la Pâque. Paris, 1695, in-12. [1782]

Il y a des exemplaires de la même édition qui portent pour titre: « Let-

tre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison », touchant, etc. Paris, P. de Nully, in-12.

Voyez : DOCTEUR ESPAGNOL (UN).

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [L'HERMINIER].

Lettre d' — sur la distinction qu'il faut admettre entre les attributs de Dieu. Paris, 1704, in-12. V. T. [1783]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé HILAIRE DUMAS].

I. Lettre d' — à un homme de qualité, touchant les hérésies du dix-septième siècle. Paris, 1708, in-12. [1784]

II. Lettres d' — à un homme de qualité, touchant les hérésies du dix-septième siècle. Paris, 1711-15, 4 vol. in-12. [1785]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [LAMBERT].

Lettres d' — à un de ses amis, sur les bénéfices. Paris, 1711, in-8. V. T. [1786]

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé MARÉCHAU, doyen de l'église de Chartres].

Lettres d' — à un de ses amis (sur la Théologie du P. Juénin). Paris, Langlois, 1713, in-12. [1787]

Voy. aussi n° 1803.

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé DE BREZOLLES].

Traité de la jurisprudence ecclésiastique contentieuse, ou Théorie et pratique des difficultés, etc. Paris, Desprez, 1769, 2 vol. in-4. [1788]

Reproduit en 1781, chez Lamy, sous le titre de « Pratique des officialités ».

DOCTEUR DE SORBONNE (UN), *ps.* [le P. RICHARD, dominicain].

Lettre — à l'auteur de « l'Essai historique et critique sur les exemptions des réguliers ». [1789]

Imprimée à la suite de la « Dissertation sur les vœux », etc. du même auteur. Paris, Butard, 1771, in-12.

L'Essai en question, et qui a paru sous le voile de l'anonyme, est de l'abbé Riballier, censeur royal. (Venise et Paris, Desaint, 1769, in-12.)

**DOCTEUR DE SORBONNE (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé BÉRA-  
DIER, principal du collège Louis-le-Grand].

Principes (les) de la Foi sur le gouvernement de l'Eglise, en op-  
position avec la constitution civile du clergé, ou Réfutation du  
développement de l'opinion de M. Camus. Paris, 1791, in-8.

Réimprimés plusieurs fois.

**DOCTEUR DE SORBONNE (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé de MARAM-  
BAUD, secrétaire de l'évêque de Limoges].

Antidote contre le schisme, ou le Pensez-y bien des catholiques  
français. En France, seconde année de la persécution (Paris, Cri-  
part), 1792, in-8 de 252 pag.

**DOCTEUR DE SORBONNE (UN)**, *aut. dég.* [DUDEMAINE].

Chrétien (le) raisonnable, ou l'Homme conduit à la foi catholique  
par la raison au milieu de toutes les erreurs du jour. Paris, Cri-  
part, 1792, in-8 de 22 pag.

**DOCTEUR DE SORBONNE (UN)**, *ps.* [Jacques-Nicolas BELIN  
DE BALLU], de l'Institut de France.

Prêtre (le); par — Paris, Locard, an x (1802), in-12. [1793]

**DOCTEUR DE SORBONNE (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé BASTON].

Solution d'une question de droit canonique. Paris, Pichard,  
1821, in-8 de 80 pag.

**DOCTEUR DE THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [Charles TRAP-  
PES, chanoine théologal, ex-jésuite].

Lettre d' —, contenant la réfutation d'un livre intitulé « Vérités  
académiques » (de Godefroy Hermant). 1643, in-8. [1795]

**DOCTEUR EN CHIRURGIE (UN)**, académicien de Montmartre,  
*ps.* [le baron LAMOTHE-LANGON].

Litanies (les) de la littérature, dédiées aux auteurs du jour. Pa-  
ris, 1809, in-8.

**DOCTEUR EN DROIT (UN)**, *ps.* [l'abbé J.-B. THIERS].

Traité de la dépouille des curés. Paris, Desprez, 1683, in-12.

[1797]

**DOCTEUR EN DROIT (UN)**, *aut. dég.* [AGNÈS, avocat du barreau de Rennes].

Quelques observations sur l'état actuel de notre législation en matière de domaine congéable. Rennes, Duchesne, 1829, in-8 de 48 pag., 2 fr. [1798]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [C. DURAND].

Avis d' — sur le livre « de la Puissance ecclésiastique et politique » (d'Edmond Richer). Paris, 1612, in-8. [1799]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [Ant. ARNAULD].

Lettre d' — à une personne de condition et de piété, sur le sujet de l'apostasie du sieur Jean Labadie; du 1<sup>er</sup> mars 1651. In-4. [1800]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [LE CORREUR].

Traité de la pratique des billets et du prêt d'argent entre les négociants. Mons (Paris), 1684, in-12. [1801]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [le P. CHAUCHEMER, jacobin].

Lettre d' — à mademoiselle \*\*\*, sur l'Oraison funèbre de madame Tiquet. Cologne, P. L'Enclume, 1699, in-12. [1802]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [le P. Joseph PETIT-DIDIER, jésuite].

Remarques sur la Théologie du P. Gaspard Juénin. Nanci, Charlot, 1708, in-12. [1803]

Voy. aussi le n° 1787.

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé P.-Hub. HUMBERT].

I. Pensées sur les plus importantes vérités de la Religion et sur les principaux devoirs du Christianisme. Sec. édit. Besançon, Rogillot, 1748, in-12. [1804]

Réimprimées plusieurs fois avec le nom de l'auteur.

II. Instructions chrétiennes pour les jeunes gens, etc. (Nouvelles éditions). Avignon, veuve Mouriès, 1815, in-12; — Lyon, Ruisand, 1815, in-12. [1805]

Dès 1740, cet ouvrage fut adopté par l'archevêque de Besançon : il l'a

été en 1760, par l'évêque de Toul : aussi en existe-t-il une multitude d'éditions.

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE (UN)**, *aut. dég.* [le P. LE THILIER, jésuite].

Lettre d' — à un missionnaire de la Chine. Paris, Esclapart Michallet, 1686, in-12. ED. D. M.—E. [1806]

**DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE PARIS (UN)**, *aut. dég.* [le P. BORDIER, prêtre de l'Oratoire].

Année sainte, ou Bref martyrologe propre pour les paroisses et familles chrétiennes. Paris, Josse, 1668, in-12. [1807]

On soupçonne que ce docteur est le P. Bordier. A. A. B.—A.

**DOCTEUR ESPAGNOL (UN)**, *aut. dég.* [LOUIS DE LÉON].

Traduction du Système d' — sur la dernière Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec une Dissertation sur la discipline des Quarto-Decimans pour la célébration de la Pâque. Paris, Bénard, 1695, in-12. [1808]

Voy. le n° 1782.

**DOCTEUR MANCEAU (UN)**, *aut. dég.* [l'abbé PICHON].

Études (des) théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent au progrès de la théologie dans les écoles publiques, et sur les moyens possibles de les réformer en France. Avignon et Paris, Vente, 1767, in-12. [1809]

**DOGE DE LA RÉPUBLIQUE DES APISTES (le)**, *ps.* [dom CLÉMENCET].

Lettre du — au général des Solipses, pour lui demander du secours. 1760, in-12. [1810]

Il y a deux lettres.

**DOLOMIEU**, *nom abrégé.* [Dédodat-Guy-Sylvain-Tancrede GRALLET DE DOLOMIEU], savant géologue et minéralogiste. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire à *Dolomieu*.

**DOMBASLE (M. de)**, *ps.* [C.-J.-A. MATHIEU, de Dombasle], agronome distingué. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. V et XI de la France littér. à *Mathieu*.

**DOMINIQUE**, *ps.* [P.-Fr. BIANGOLELLI, plus connu sous le

, auteur et artiste dramatique. Pour la liste de ses pièces, tome II de la France littéraire, à *Dominique*.

ALD (Charles (1), *ps.* [Théodore WEUSTENRAAD, auditeur de la province de Liège, et rédacteur en chef du journal litique »].

s de réveil (Poésies). Tongres, Billieu, 1831, in-8. [1814]

BOIS-MORINION (Jean), *ps.* [Ambroise PARÉ].

ts (la) médicinale. 1572, in-8. [1812]

une longue note, pag. 660-664 des œuvres de Bernard Palissy, 777, in-4. L'imprimeur Jean Dangots prêtait son nom aux auteurs nps qui voulaient se cacher.

VERAIL (Nichols), *ps.* [RÉTIF DE LA BRETONNE].

es (les) du Marais, ou Histoire du grand prince Oribeau et reueuse princesse Oribelle, tirée des anciennes Annales ir- et récemment traduites en français par —. Imprimée à rd. Paris, veuve Duchesne, 1786, 4 vol. in-12. [1813]

se reproduit plus tard sous le titre de : « Institution d'un prince ée d'un ouvrage irlandais ». Paris, 1791.

FEUILLE, *ps.* [P.-P.-A. GOBET, frère du fabuliste de ce iste et auteur dramatique, ancien compétiteur de Larive au -français.

istre (l') voyageur, ou le Retour du comte de Falckenstein II) dans ses États, comédie en deux actes et en prose. Gand, rimblet, 1778, in-8. [1814]

riste, comédie en cinq actes et en vers. Paris, Couturier, 1-8. [1815]

éléments (les) de l'Art du comédien, ou l'Art de la repré- théâtre, considéré dans chacune des parties qui le com- Par le C. P. P. D. Tome I. Paris, L. Prudhomme, an VIII in-12. [1816]

vrage devait avoir vingt-quatre livraisons qui eussent formé umes, mais il n'en a paru que des lambeaux. M. de Soleinne ne : que les livraisons 2, 4, 7 et 9 (voy. le Catalogue de sa bibliothè-, n° 621).

---

n des mille et un noms étrangers inconnus aux auteurs de la « Litté- ançaise contemporaine ».

IV. Gageure (la), ou Lettre du rédacteur de l'article spectacle dans le fameux feuilleton, à M\*\*\*\*\*. Paris, Dabin, an XI (1802), in-8 (Anon.). [1817]

V. M. Feuilleton, ou Scène additionnelle (en vers libres) à la comédie de « Mercure galant, » de Boursault (contre Geoffroy). Paris, de l'impr. des sciences et arts, an XII (1804), in-8 (Anon.) (1). [1818]

DORMEUIL, ps. [Joseph-Jean CONTAT-DESPONTAINES], anc. régisseur-général du Gymnase dramatique, plus tard, l'un des fondateurs du théâtre du Palais-Royal, et depuis 1831, son directeur; maire de la commune de Daumont (Seine-et-Oise) (2).

I. Avec MM. Théaulon et Edouard H. [Huart] : le Télégraphe, ou le Commissaire-général, com.-vaud. en deux actes. Paris, Duvernois, 1827, in-8 de 44 pag., 1 fr. [1819]

II. Réflexions sur la liberté des théâtres, soumises à MM. les membres de la commission dramatique. Paris, Riga; Hautecœur-Martinet, 1830, in-8 de 36 pag., 1 fr. [1820]

DORNOY. Voy. ORNOY (d').

DORSAY, ps. [ROUX], directeur de spectacle, auteur en société avec M. Maximilien [de Redon], d'une pièce intitulée « l'Oreille du diable », vaud.-féerie en trois actes et en neuf tableaux, dont il n'y a eu que des couplets d'imprimés (1837).

DOUCET, ps. [COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE].

M. Cassandre, ou les Effets de l'amour et du vert-de-gris, drame en deux actes et en vers. Londres, 1775. — Sec. édit. Paris, Gueffier, 1775. — III<sup>e</sup> édit. 1781, in-8. [1821]

(1) Le rédacteur du Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne, sous le n<sup>o</sup> 198 du t. V, attribue à cet écrivain, en société avec l'abbé Pichon, un volume in-4 intitulé « Sacre et couronnement de Louis XVI », etc., etc. Paris, Vente, 1775; c'est une erreur: ce volume n'est ni de l'artiste dramatique, ni du fabuliste, son frère, mais d'un autre homonyme, garde des archives de Morsieux, mort vers 1778. (Voy. la France littér., t. III, p. 385).

(2) MM. Louandre et Bourquelot, qui n'ont pas seulement connu le véritable nom de Dormeuil, continuent à lui donner le titre qu'il avait seize années auparavant; et voilà l'exactitude avec laquelle ces Messieurs écrivent l'histoire littéraire de notre époque!



DOUSSEAU (Jean), *clerc, ps.* [Philippe de MADIBAN, neveu, frère capucin].

Triomphe (le) de la grâce dans une âme qui, l'ayant perdue, la recouvre dans la retraite, ou Histoire de sœur Pélagie. Montauban, 1786, in-12. [1822]

DOUTEUS (Phil.), M. D. P., *ps.* [Fr. BLONDEL].

Dissertatio de succo cyrenaico (Fr. Blondel inscripta). Parisii, 1659, in-4. [1823]

Cette Dissertation passe pour être de François Blondel lui-même. Voy. Baillet et Placcius.

DOVIARIAS (Christian), *ps.* [Henri BALLOT].

Avec M. Joseph Selneuve [*Larguèze*] : les Vacances espagnoles, ou le Guerillero, drame-vaud. en un acte. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [1824]

Joué sur le théâtre Saint-Antoine.

DOVÉ (L.-G.), *ps.* [l'abbé Pierre-Charles Fabiot AUNILLON].

Amants (les) déguisés, comédie en trois actes et en prose. Paris, Delatour, 1728, in-8. [1825]

DOYEN DES SAGES (le), *ps.* [SÉMILLARD-DES-OVILLIERS, curé de Tremblay].

Manuel des oisifs, contenant sept cents folies et plus, avec des notes que plusieurs ont oubliées et que beaucoup ignorent, ou Charades par —. Paris, de l'imprimerie des Quinze-Vingts, 1786, in-12. EDM. D. M—E. [1826]

D. P\*\*\*, *ps.* [MAGNÉ DE MAROLLES].

Lettre de M. — à M. D. L\*\*\*, au sujet du livre intitulé : « Origine de vulgari proverbii », etc. Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1780, in-12. [1827]

Et dans « l'Esprit des journaux » de cette année.

D. P. D. S. C. R. F., *aut. déq.* [dom PIERRE DE SAINT-CHARLES, religieux feuillant].

Table généalogique des maisons de France, d'Alsace, de Lorraine, etc. Paris, 1649, in-fol. V. T. [1828]

D. P. N. (le baron) *aut. déq.* [le baron D'ESPAGNAC].

Supplément aux « Réveries », ou Mémoire sur l'art de la guerre de Maurice, comte de Saxe. La Haye, 1757, in-8. [1829]

D. R. (le c.). Voy. ROCHEFORT.

DRACHIR D'ARMONIE, *anagr.* [Richard DROMANI].

Carabinage (le) et la Matoiserie soldatesque. Paris, Monstreuil, 1616, in-8. [1830]

DRACIS, *anagr.* [l'abbé SICARD], nom sous lequel cet abbé signa souvent les « Annales religieuses, politiques et littéraires ».

F. Ga.

DRALYMONT (J.-D.), seigneur de Yarlème, *ps.* [Jean DE MONTLYARD, seigneur DE MEZERAY].

Traité parénétiqne, c'est-à-dire exhortatoire auquel se montre par bonnes et vives raisons, arguments infailibles, etc., le droit chemin et vrais moyens de résister à l'effort du Castillan.... par P. Ol. (Pierre Olini, vraisemblablement le P. Joseph de Texeira, dominicain portugais), battu du temps et persécuté de la fortune; traduit de langue française par —. Imprimé à Aux, 1597, in-12.

[1831]

Voy. l'article de Montlyard, dans le Dictionnaire de Pr. Marchand.

D. R. H. Q. M., *ps.* [Pierre-Victor PALMA-CAYET].

Divorce (le) satyrique, ou les Amours de Marguerite de Valois.

[1832]

Imprimé dans le « Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III, etc. », Cologne, P. Marteau, 1662, in-12, et dans les éditions postérieures. Voy. le Dict. des ouvr. anon. de Barbier, n. 43464.

D.-S. (Louis), *aut. déq.* [Louis DUTENS].

Recherches sur le temps le plus reculé de l'usage des voûtes chez les Anciens. Londres, 1805, in-4. [1833]

D<sup>\*\*\*</sup>. S. D. H. (M.), *aut. déq.* [DEVISIANO, seigneur de HOOVE].

Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne. Louvain, Jacobs, 1760, 2 vol. — Supplément au même ouvrage. Louvain, 1775, 6 vol. — Supplément et suite du Supplément.

Louvain, 1775 ; Malines, 1779, 6 vol. En tout 14 vol. in-8.  
[1834]

En 1772 un anonyme (Holleber) avait déjà publié un *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*. Louvain, in-12.

D. S. L. (M.), *ps.* [Pierre DAUDÉ].

Discours historiques, critiques et politiques sur Tacite, traduits de l'anglais de Gordon. Amsterdam, F. Changuion, 1742, 2 vol. in-12 ; — 1751, 3 vol. in-12. [1835]

D. T., *aut. déq.* [DE LAUTARET].

Merveilles (les) des bains naturels et des étuves naturelles de la ville de Digne en Provence. Aix, Tholosan, 1620, in-8. [1836]

D. T. S. DE LESTANG, *aut. déq.* [Gaspard DE TENDE, seigneur de LESTANG].

Sermons de saint Augustin sur les sept Psaumes de la pénitence, traduits en français par —. Paris, P. Le Petit, 1661, in-12.  
[1837]

D. T. V. Y., *ps.* [Pierre DAVITY].

Nouveau Théâtre du monde, contenant les États, Empires, Royaumes et Principautés. Paris, 1655, 2 vol. in-fol. [1838]

DU BARRY (Marie-Jeanne GOMART DE VAUBERNIER, comtesse), (l'une des favorites de Louis XV, née à Vaucouleurs, en 1744, morte sur l'échafaud révolutionnaire, en 1793), *aut. supp.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Mémoires (ses). [Composés par M. le baron Lamothe-Langon]. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829-30, 6 vol. in-8, 45 fr. — Nouvelle édition. Paris, Abel Ledoux, 1843, 5 vol. in-8, 27 fr. 50 c. [1839]

Le baron de Lamothe-Langon a tiré de son roman « le Chancelier et les Censeurs » (Paris, A. Dupont, 1825, 5 vol. in-12) des caractères, des scènes et le personnage de madame Du Barry pour ces Mémoires. — Les Mémoires de madame Du Barry ont été refaits en partie par MM. Hinard, Grimaud et Henri Ferrier, et revus en dernier lieu, pour le style, par M. Amédée Pichot, qui y a semé de l'esprit et du sel.

Dans son *avant-propos*, l'éditeur déclare avoir substitué la division par chapitres à la forme épistolaire que l'ouvrage avait primitivement.

Ces Mémoires, pour la première édition, avaient été promis en trois volumes ; ils ont été terminés en six.

Longtemps avant M. le baron Lamothe-Langon on avait publié sur cette

## DU BARRY

courtisane fameuse, pamphlets, vaudevilles, pont-neufs, mémoires et lettres apocryphes : nous rappellerons ici les principaux ouvrages dont M. le baron Lamoignon a dû se servir pour la composition des mémoires présentés comme étant de cette femme.

1° Anecdotes secrètes sur la comtesse Du Barry [par *Charles Thévenau de Morande*]. Londres, 1776, in-12.

2° Vie d'une courtisane du dix-huitième siècle (par *Charles Thévenau de Morande*). 1776, in-8.

Cet ouvrage fut annoncé, en 1774, sous le titre de « Mémoires secrets d'une femme publique ». Il devait former 4 vol. in-8. Le prospectus fut répandu. Cet ouvrage devait être pis que le « Gazetier cuirassé », du même auteur. La Du Barry, attaquée, envoya des gens de police à Londres pour acheter ou enlever, et jeter à la Tamise l'auteur cynique.

Morande écbappa, et il s'arrangea de manière à faire regarder ses ennemis comme des espions. Ils pensèrent être pendus. F. Gn.

L'auteur de ces deux pamphlets, et de tant d'autres, fut massacré à Paris, en septembre 1792.

3° Remarques sur les « Anecdotes de madame la comtesse de Du Barry », par *Sara G.... (Goudar)*. Londres, 1777, in-12.

L'auteur, née en Angleterre, est morte à Paris, vers 1800.

4° Lettres originales de madame la comtesse Du Barry, avec celles des princes, seigneurs, ministres et autres qui lui ont écrit, et qu'on a pu recueillir, etc. (par *Pindansat de Mairobert*). Londres, 1779, in-12.

5° Mémoires historiques de Jeanne Gomar de Vaubernier, comtesse Du Barry, dernière maîtresse de Louis XV, rédigés sur des pièces authentiques, et publiés par madame *Guénard*. Paris, Lerouge, 1803, 4 vol. in-12, 7 fr. 30 c. (1).

---

(1) La société catalogographique du quai Voltaire a beau se battre les flancs pour arriver à faire de temps à autre un peu de bibliographie exacte, ses efforts sont vains. Quel article nul que celui qu'elle a consacré (t. III, p. 289) à la Du Barry, sans n'être pas pourtant dépourvu d'une certaine prétention à la connaissance des livres !

Si notre brochure des « Auteurs déguisés » avait malheureusement fait connaître tous les pseudonymes que nous avons recueillis, la société y eut emprunté le nom du fabricant des Mémoires de la comtesse Du Barry ; car nous nous trouvons forcément au nombre de ses collaborateurs, par les emprunts fréquents qu'on fait à notre travail, sans qu'il soit encore du domaine public. Et on ne fait même pas à l'auteur l'honneur de le nommer.

Nos bibliographes préviennent leurs lecteurs que ces Mémoires sont apocryphes ; mais comme ils n'ont point recherché par qui ils ont été composés, ils ne révèlent pas le nom de l'auteur. Vient ensuite une petite note dans laquelle on a voulu grouper les ouvrages qui, antérieurement, avaient été publiés sur madame Du Barry ; la liste n'en étant pas complète, c'est de l'érudition peu pro-

DU BELASTRE, astrologue, ps. [J. BRUSLÉ DE MONTPLEIN-CHAMP].

Renversement des prédictions frivoles d'Isaac Brickerstaff, etc. (Richard Steele). Lunéville, chez Lucidor de Soleilmont, à l'enseignement de l'Observatoire, 1708, in-12. [1840]

Isaac Brickerstaff avait prédit, dans une brochure, la mort de plusieurs princes, ministres, etc., pendant l'année 1708.

Voy. la « Charlatanerie des savants », traduite du latin de Menken, La Haye, 1721, in-8, p. 121. A. A. B—r.

DU BELLAI (messire Guillaume), *aut supp.* [Raymond DE PAVIE, sieur de FORQUEVAULS].

Instructions sur le fait de la guerre, extraites de Polybe, Frontin, Végèce et autres auteurs, par —. Paris, Vascosan, 1553, in-4 et in-8. [1844]

Bayle prouve très bien, au mot BELLAY, que ce traité n'est pas de celui dont il porte le nom, mais de Raymond DE PAVIE, sieur DE FORQUEVAULS, qui en avait communiqué le manuscrit à du Bellay. Ce manuscrit, s'étant trouvé parmi les papiers de ce dernier, a été imprimé sous son nom. Voilà l'origine de la méprise.

L'abbé Coupé, dans ses « Recherches littéraires sur le seizième siècle », en tête du t. II de la traduction des Lettres du chancelier de l'Hôpital, a eu tort d'avancer que le vieux connétable de Montmorency était l'auteur du « Traité de l'art militaire », attribué faussement à Guillaume du Bellay-Langey.

Bayle a réfuté d'avance cette assertion.

A. A. B—r.

fitable. On n'a cité que deux ouvrages, sans en faire connaître les auteurs qui sont pourtant bien connus.

La société catalogographique a grand tort de faire des excursions en dehors de la « Bibliographie de la France » : elle devrait s'en tenir là, et la reproduire plus fidèlement et plus soigneusement qu'elle le fait. Elle est toujours malheureuse quand elle va chercher ses inspirations autre part que dans le journal de M. Beuchot. Ne faut-il que lui rappeler la bévue qu'elle a commise, d'attribuer, de son fait, à Choderlos de Laclos un roman du marquis de Luchet ? A-t-elle été mieux inspirée en mentionnant deux individus (Dorvo, t. III, p. 277 et Dugazon, lb., p. 320), morts depuis bientôt trente ans, et dont on a rien imprimé ni réimprimé depuis 1827, et cela pour avoir le plaisir de dire que « la France littéraire » a omis de mentionner quelques pièces de théâtre de ces deux écrivains. C'est une nouvelle bévue à enregistrer, et qui existera jusqu'à ce que les pièces citées par la société soient imprimées pour la première fois. A moins pourtant que leur livre, jusqu'alors sans plan, ne tende à devenir un Dictionnaire de manuscrits.

DUBOIS (le sieur), *ps.* [Godefroi HERMANT]:

Réflexions du — sur divers endroits du livre de la « Pénitence », par le P. Pétau. 1644, in-4 de 46 pag. [1842]

Histoire littéraire de Port Royal (manuscrite), par dom Clémentet.

DU BOIS (GOIBEAU), *apocr.* [LA BONODIÈRE].

Soliloques (les), les Méditations et le Manuel de saint Augustin, traduction nouvelle par le traducteur des Sermons de saint Augustin, avec des notes (par Tillemont). Paris, De Bats, 1696, in-12; — Deux. édit., revue et retouchée par l'auteur. Paris, Coignard, 1696, in-12. [1843]

Comme Dubois a traduit deux volumes des Sermons de saint Augustin sur le Nouveau-Testament, la traduction des « Soliloques » lui a été assez généralement attribuée; mais La Bonodière, traducteur des deux autres volumes des mêmes Sermons, réclame celle des « Soliloques » dans le catalogue de ses ouvrages, à la fin de sa traduction en vers du « Cantique des Cantiques », Caen, 1708, in-8.

Il existait une édition de ces traductions. Paris, de l'imprimerie royale, 1759, 2 vol. in-12, avec le nom de Dubois. Cela prouve seulement que le directeur de l'imprimerie royale a suivi l'opinion vulgaire.

Ces « Soliloques » et ces « Méditations » sont deux ouvrages modernes tirés des vrais « Soliloques » et des « Confessions de saint Augustin », ainsi que des écrits de Hugues de Saint-Victor. On en peut dire autant du « Manuel »; c'est un recueil de pensées de saint Augustin, de saint Anselme, etc. A. A. B.—r.

DUBOIS, prêtre, *ps.* [le P. QUESNEL].

Fin (la) et l'innocence du clergé de Hollande, défendues contre un libelle diffamatoire intitulé: « Mémoire touchant les progrès du Jansénisme en Hollande » (1698, attribué au P. Doucin, jésuite). Delft, Henri Van Rhym, 1700, in-12. [1844]

DU BOIS (le cardinal), premier ministre sous la Régence du duc d'Orléans, *aut. supp.*

I. Discours prononcé en 1722 par le cardinal du Bois, lors de sa réception à l'Académie française. In-12 de 2 pag., dans « Histoire des membres de l'Académie française », par d'Alembert, t. IV, p. 288. [1845]

Ce discours, qui n'a point été inséré dans la collection des harangues de MM. de l'Académie française, est de la composition de LA MORTE-HOU-BAUD.

II. Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Du-

bois [composés par M. de Sévelinges]. Paris, Pillet aîné, 1814, 2 vol. in-8. [1845]

III. Mémoires du cardinal Dubois [composés par M. Paul Lacroix]. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829, 4 vol. in-8, 30 fr. (1). [1847]

DU BOIS (Jérôme), pêcheur du Gros-Cailou, *ps.* [VADÉ].

Lettres de la Grenouillère entre M. —, et mademoiselle Nannette Dubut, blanchisseuse de linge fin. 1749, in-12. [1848]

DUBOIS (Joseph), *ps.* [Nic.-Jos. SÉLIS].

Relation de la maladie, de la confession, de la fin de Voltaire, et de ce qui s'ensuivit; par moi, —. Genève, 1761, in-12. [1849]

C'est une sorte d'imitation, ou contre-épreuve de la Relation de la mort du P. Berthier, par Voltaire : La Harpe vit dans cette pièce de la finesse et des traits heureux.

Voltaire, dans un billet du 26 mars 1761, l'appelle une « fade imitation » de sa Relation de la mort du jésuite Berthier.

Cette facétie obtint dans la même année une troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

DUBOIS DE LA COUR, *ps.* [FILLEAU DE LA CHAISE, auteur de l'Histoire de saint Louis].

Discours sur les Pensées de M. Pascal. Paris, 1671, in-12. [1850]

On lit à la suite un Discours sur les preuves des livres de Moïse (par le même).

(1) MM. Louandré et Bourquélot, qui surchargent tant leur « Littérature française contemporaine » de noms anciens, grecs et romains, devraient bien, pour répondre un peu au titre de leur livre, nous donner au moins, de loin en loin, des notions moins communes, des renseignements qu'on ne trouve pas rassemblés partout. Ainsi, pourquoi ne nous ont-ils pas fait connaître l'auteur des derniers Mémoires publiés sous le nom du cardinal Dubois. Ne serait-il un mystère que pour les auteurs de la Littérature française contemporaine? — Et puis, dès qu'ils jugent profitable de sortir du plan indiqué par le programme de leur livre, il faudrait que leurs citations, déplacées, présentassent plus de précision, plus d'exactitude. A la fin de leur note sur le cardinal Dubois, dont ils ne citent rien, par parenthèse, ils disent : « On a imprimé en 1789 une Vie privée du cardinal Dubois ». Pourquoi n'avoir pas dit que cette Vie est de M. Mongez, membre de l'Institut, qu'elle fut imprimée à Londres, en 1789, en un volume in-8, et depuis réimprimée en 2 vol. in-18? Mais le nom de l'auteur de la Vie aussi bien que celui des Mémoires du cardinal Dubois sont deux mystères pour ces Messieurs, parce que notre brochure des « Auteurs déglisés » ne les ont point révélés.

Ces discours se trouvent dans plusieurs éditions des *Pensées* de Pascal. Quelques personnes les ont attribués à GOIBAUD DU BOIS, traducteur de Cicéron ; mais l'abbé Goujet a entendu dire à un ami particulier de M. de la Chaise qu'ils étaient de cet auteur.

Voyez *Niceron*, t. 20, p. 97.

A. A. B.—r.

DUBOIS DE L\*\*\*, *aut. dég.* [le marquis de LA MAISONFORT].

Projets (les) de divorce, comédie en un acte et en vers. Paris, Barba, 1809, in-8. [1851]

DUBOISVERD (le sieur), *ps.* [dom GERBERON].

Nouvelle Logique courte et facile pour toutes les personnes qui veulent apprendre à raisonner juste. Bruxelles, G. de Backer, 1705, in-12. [1852]

DU BREUIL (le sieur), *ps.* [André FAVIN].

Traité de la confrérie du Saint-Sépulcre et des chevaliers de Jérusalem. [1853]

Imprimé dans le *Traité des antiquités de Paris*, édition de 1814, in-4.

V. les « Anciens Statuts de l'Ordre hospitalier et militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem, suivis des bulles, lettres-patentes et règlements authentiques dudit ordre ». Paris, Cailleau, 1776, in-8, pag. 248.

DUBUC (Alfred), *ps.* [Alfred LETELIER].

Histoire de la révolution de 1830. Paris, 1833, in-18 (1). [1854]

DU BUISSON, *ps.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Vie (la) du vicomte de Turenne. Cologne, 1687, in-12. [1855]

DU BUSCA (le chev.), *édit. ps.* [DE POMMEREUL].

Contes théologiques, suivis des Litanies des catholiques du dix-huitième siècle et de Poésies érotico-philosophiques, ou Recueil presque édifiant. Paris, impr. de la Sorbonne, 1783, in-8 de 304 pag. [1856]

On trouve dans ce recueil des vers de Crébillon père, de Poinsonet, de Voltaire, de Boufflers, de G. Garnier, de du Busca, etc.

Deux épitres dédicatoires signées D. B., et « l'avertissement » de l'éditeur, feraient croire qu'un chevalier DU BUSCA, officier du corps de l'artillerie de France, et mort vers 1770, est le principal auteur des « Contes théologiques ».

(1) Ouvrage inconnu à MM. Louandre et Bourquiot.



DU C\*\*\* (la comtesse), *ps.* [Louis-François RABAN].

Amours secrètes des Bourbons, depuis le mariage de Marie-Antoinette jusqu'à la chute de Charles X. Paris, Jules Lefebvre, 1830, 2 vol. in-12, avec 2 fig. lith., 4 fr. [1857]

DUCANGE, *nom abrégé.* [Victor-Henri-Joseph BRAHAIN-DUCANGE], fécond romancier. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de la France littér. à *Ducange*.

DUCANGE [Victor-H.-Jos. BRAHAIN], le même que le précédent, *apocr.* [Franç.-Arsène CHAISE DE CAHAGNE].

Joasine, ou la Fille du prêtre. Roman posthume. Paris, Lecoq et Durey, 1835, 5 vol. in-12, 15 fr. [1858]

Vict. Ducange n'avait écrit que quelques pages de ce roman lorsque la mort le surprit, M. Chaise fut chargé de l'achever (1).

DU CARRIER (l'abbé), *ps.* [COGNIASSE, ex-jésuite, mort en 1729].

Oraison funèbre de Louis de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges. Limoges, 1695, in-4. [1859]

DU CHASSELAS. Voy. D. C.

DU CHATELET (le duc), *aut. supp.* [le bar. P.-M.-F. DESO-TEUX DE CORMATIN].

Voyage du ci-devant duc —, en Portugal, où se trouvent des détails intéressants sur les colonies, sur le tremblement de terre de Lisbonne, sur M. de Pombal et la Cour (rédigé par *Serieys*); revu, corr. sur le manuscrit, et augm. de notes sur la situation actuelle de ce royaume et de ses colonies, par *J.-Fr. Bourgoing*. Paris, Buisson, an VI (1798), 2 vol. in-8 avec une carte du Portugal, et la vue de la baie de Lisbonne, 5 fr. 50 c.; papier vélin, 11 fr. [1860]

Cet ouvrage, dont Bourgoing trouva le manuscrit dans la bibliothèque du duc Du Châtelet, est réellement, dit la Biographie universelle, de De-

---

(1) Nos continuateurs qui étalent en fait d'écrivains grecs et latins tant d'érudition, intempestive, feraient bien mieux de s'attacher à ne donner, d'après le programme de leur livre, que des renseignements sur les littérateurs français contemporains, et c'est cependant ce qu'ils négligent le plus. Gardez-vous de croire qu'ils aient su quelque chose de la particularité que nous rappelons !

soteux de Coymatin, successivement envoyé de France à la cour de Portugal, et officier de l'état-major de l'armée de Rochambeau.

Le duc Du Châtelet n'a jamais été en Portugal; en l'année 1777, où il est censé partir de l'Angleterre pour faire ce voyage, il n'était déjà plus dans ce pays, où il avait été successivement remplacé comme ambassadeur par MM. de Guignes et de Noailles.

**DUCHAUME, ps. [... VÉR].**

I. Avec M. Barral : l'Héroïne de Mithier, fait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles. Paris, Brunet, an II (1794), in-8. [1861]

Cette première pièce a été imprimée avec les véritables noms des deux auteurs.

II. Avec M. Sewrin [*de Bassompierre*] : l'Hiver, ou les deux Moulins, vaudeville en un acte (en prose). Paris, Barba, an V (1797), in-8. [1862]

III. Avec le même : Georges Times, ou le Jokei maître, vaudev. en un acte. Paris, Masson, 1802, in-8. [1863]

**DUCHÈNE (le père), ps. [Ant.-Fr. LE MARKE, imprimeur à Paris, ex-archiviste du Directoire].**

I. Lettres bougrement patriotiques — Avec cette épigraphe : Castigat bibendo mores. 1790, 400 lettres formant 8 vol. in-8. [1864]

La troisième est intitulée : « Achetez ça pour deux sous, et vous rirez pour quatre. »

C'est le premier père Duchêne.

Voici d'après Deschiens, Bibliographie des journaux, page 142, un échantillon du style de Le Maire :

« Parmi les aristocrates il y a tant d'espèces différentes, que cette bigarrure m'amuse bougrement. Il y en a qui le sont de bonne foi, parce que leur intérêt personnel les frappe plus que l'intérêt général, et que, se trouvant lésés, il est impossible qu'ils applaudissent aux réformes nécessaires qui leur enlèvent les moyens de prélever sur la multitude une existence magnifique : ceux là sont les moins à blâmer. D'autres le sont par ton, par fatuité, ou par entêtement. Ceux-ci sont des.....; d'autres qui voudraient qu'on fit le bien, trouvent les moyens qu'on emploie pour y parvenir trop violents, et déclament contre la liberté. D'autres sont aristocrates par orgueil, et ceux-là sont les plus à craindre. Le diable se mêle à tous leurs discours, et s'ils pouvaient, les bougres renverseraient tout, non pour rattraper ce qu'ils savent bien avoir perdu pour toujours, mais pour se venger et jouir de la chute de ceux qui, n'étant rien, se sont tout à coup foutus sans façon de niveau avec eux (*Lettre 29, p. 6*). »

II. Trompette (la) du — , pour faire suite aux Lettres bougrement patriotiques. Avec cette épigraphe : *In vino veritas*. 1792-93, 147 num. formant 3 vol. in-8. [1865]

De ce second recueil , voici un fragment emprunté au n° 101, p. 1, intitulée la « Bonne Année, ou les Étrennes républicaines ».

« Amis, je vais commencer avec vous l'année 1793, et vous offrir pour étrennes le tribut de mes boutades patriotiques. Daignez les accueillir comme vous avez fait depuis que j'ai pris la plume, et votre suffrage et votre amitié me dédommageront de mes veilles. Plus occupé des choses que des personnes, vous ne me verrez pas m'amuser à la moutarde ; et si j'entonne avec ma trompette, ce sera pour frapper vos oreilles républicaines avec les sons moelleux de la vérité. Je mêlerai quelquefois le burlesque badinage à la raison , pour en égayer la froideur ; et le père Duchêne , qui n'est pas assez bête pour se fourrer dans les factions, pour se mêler de leurs pitoyables querelles, ni assez nigaud pour s'exposer à passer pour l'épouseur de telle ou telle idole , parce qu'il abhorre l'intrigue et méprise les intrigants, sera DU PARTI DE LA LIBERTÉ, le seul qui devrait exister, pour donner de la force aux lois, et faire aller enfin le gouvernement, qui peut seul calmer nos inquiétudes sur l'avenir ».

Il y a certes bien loin du ton qui règne dans ces deux journaux , avec le cynique journal que publiait Hébert concurremment avec celui de Le Maire.

DUCHÊNE (le père), *ps.* [Jacques-René HÉBERT, folliculaire pendant l'anarchie révolutionnaire].

[Peu des journaux et opuscules que nous allons citer ayant des dates, pour avoir un ordre régulier, nous sommes contraints de substituer ici l'ordre alphabétique à l'ordre chronologique que nous avons constamment suivi.]

I. Almanach du — . [1866]

II. Arrière petit-fils (l') du — . 2 numéros in-8. [1867]

III. Avis important du — aux aristocrates. Impr. de la liberté, in-8 de 8 g. [1868]

IV. Cantique (le) séculaire du — . Sans lieu , ni date , in-8 de 4 pag. [1869]

V. Colère (la) du — à l'aspect des abus. Sans lieu ; 1789 , in-8 de 14 pag. [1870]

VI. Colère du — au sujet de l'affreux massacre des patriotes de Nanci, par les bourreaux aristocrates aux ordres de Raffiat-Buillé. Impr. du P. Duchêne, sans date, in-8 de 8 pag. [1871]

VII. Colère du — sur le départ de M. Necker. Impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag. [1872]

VIII. Conseil bougrement patriotique donné par le — au nouveau garde des sceaux. De l'impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag., avec deux croix de Malte. [1873]

IX. Correspondance du —. 7 num. in-8. [1874]

X. Cri (le) bougrement patriotique du faubourg Saint-Antoine. De l'impr. bougrement patriotique du P. Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag. [1875]

XI. Dialogue bougrement patriotique du — avec le Pape. In-8. [1876]

XII. Foutez-vous de ça, renvoyez-les, ou dernier Jugement du père Duchêne sur le réquisitoire du procureur-général de la lanterne. De l'impr. du P. Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag. [1877]

XIII. Fureur du père Duchêne contre les soixante calotins qui ont saccagé et profané l'autel de la patrie. In-8 de 8 pag. [1878]

Impr. sans nom de lieu, ni de date, mais à la fin on trouve deux étoiles ou croix de Malte, signe adopté par Hébert.

XIV. Fureur du père Duchêne sur la continuation des ministres. Paris, de l'impr. du P. Duchêne, rue du Vieux-Colombier, s. d., in-8 de 8 pag. [1879]

XV. Fureur du père Duchêne sur l'assassinat commis par M. de Castries envers le patriote Lameth. De l'impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag., avec deux croix de Malte. [1880]

XVI. Grand armement du père Duchêne et de son ami Jean Bart pour faire foutre le camp les ministres. De l'impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag. [1881]

XVII. Grande colère, grande joie, etc., du —. 1791, in-8. [1882]

Ce journal se distingue des autres « Pères Duchêne », en ce qu'il présente à la fin de chaque numéro deux fourneaux dont l'un est ordinairement renversé ; c'est le véritable père Duchêne.

Deschiens annonce deux numéros vingt-six et deux numéros vingt-sept, dont les doubles sont imprimés à Commune-Affranchie : c'est une erreur. Ces derniers font partie d'une autre collection publiée par *Damame* à Lyon. Cette collection a au moins trente-deux numéros, j'ai vu le trente-deuxième avec plusieurs autres que Deschiens n'a pas connus, car il les aurait indiqués comme doubles de ceux d'Hébert. Deschiens dit aussi qu'il y a deux numéros cent trente-huit, l'un signé Hébert, l'autre Tremblay. Il annonce

que le « Père Duchêne » d'Hébert finit à trois cent soixante-cinq : c'est une erreur, ce journal finit à trois cent cinquante-cinq, en l'an II, époque où l'auteur fut condamné à mort et exécuté comme contre-révolutionnaire.

Hébert fut, comme on le sait, le rédacteur de ce journal que les anarchistes lui firent rédiger, en opposition à celui que Le Maire publiait sous le même nom, et que les constitutionnels favorisaient. La feuille d'Hébert, remplie d'ordures et des plus dégoûtantes grossièretés, eut la mission d'injurier chaque jour le roi, la reine et la famille royale, dans le langage des halles et des mauvais lieux.

CH. B—T.

**XVIII.** Grande et véritable adresse du père Duchêne à l'Assemblée nationale, pour demander à y être admis en qualité d'inspecteur... à l'entreprise des poêles de la nation. De l'impr. du P. Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag., avec deux croix de Malte. [1883]

**XIX.** Grande fureur, grande colère, grande indignation, grande réjouissance. Avec cette épigraphe : Je suis le véritable père Duchesne, moi, foutre ! In-8 avec deux croix de Malte au lieu de fourneaux. [1884]

La première série a vingt numéros, dont deux dix-neuf. La deuxième série a trois numéros d'ordre : le reste n'est pas numéroté. La collection se compose de 210 feuilles.

Les feuilles non numérotées de la seconde série ont été publiées avant celles qui sont numérotées, car l'auteur annonce au numéro 1<sup>er</sup> de la première série, qu'il numérotera dorénavant ses feuilles pour en faciliter la collection.

Voici un fragment du numéro deux de la deuxième série de ce journal, que Deschiens, dans sa Bibliographie des journaux, p. 140, a donné comme échantillon du style du journaliste Hébert.

« On a foutre bien raison de dire qu'on n'est jamais plus mal servi que par ceux que l'on paie le mieux. En voici une preuve bien foutante. Vous savez tous, et vous devez vous apercevoir à la légèreté de vos portefeuilles, qu'il vous en coûte 20,000 fr. par jour, sans compter le tour du bâton, pour l'ouvrage de commande confié aux 1,200 législateurs qui sont là tout près du fourneau aristocratique du Louvre; eh bien ! foutre ! malgré tout cela, c'est la mer à boire, que d'arracher d'eux quel- que acte de justice. »

**XX.** Grande joie du père Duchêne, à l'occasion des *scellés* mis au palais et du déménagement des juges du parlement. De l'impr. du P. Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag. [1885]

**XXI.** Grande joie du P. Duchêne sur la nouvelle création des assignats. De l'impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag. [1886]

**XXII.** Grande joie du père Duchêne sur la suppression du Châtelet. De l'impr. du même, s. d., in-8 de 8 pag. [1887]

**DUCHÊNE (la mère), ps.** [Jacques-René HÉBERT, le même que le précédent].

Lettres (dix-huit) b.... patriotiques de la mère Duchêne. 1791, 18 numéros in-8. [1918]

« On a bougrement de peine à réformer les abus qui existaient sous l'ancien régime. La nation voudrait bien mettre de l'ordre dans son ménage : mais elle a beau lutter contre les obstacles, il y a toujours quelque bougrerie ; il y a toujours de ces mangeurs de peuple qui n'aiment que le gaspillage... C'est comme dans ma maison ; mon mari ne manque jamais de faire le lundi : pourquoi est-il voisin du dimanche, me dit-il ? Quand on a une fois foutu le nez dans le pot, on a bien de la peine à le quitter. Quelquefois même, le bougre de gourmand est en déroute toute la semaine ; et puis, après cela, travaille pauvre bougresse, pour amasser quelques sous à tes chiens d'enfants. »

[Lettre XIV<sup>e</sup>, page I<sup>re</sup>.]

La mère Duchêne, aussi bien que le père Duchêne, a donné lieu à la publication de plusieurs écrits. Nous rappellerons ici ceux qui sont venus à notre connaissance.

1<sup>o</sup> De par la mère Duchêne anathèmes très énergiques contre les jureurs, ou Dialogue sur le serment et la nouvelle constitution civile du clergé, entre M. Brydoye, etc. (par l'abbé BUXÈ). Sans lieu, ni date. (Paris, Crapart, 1792), in-8 de 31 pag.

2<sup>o</sup> Drapeau rouge (le) de la mère Duchêne. Paris, de l'impr. de Crapart, mars 1792, in-8 de 40 pag.

3<sup>o</sup> Étrennes de la mère Duchêne. Vivent le roi, la reine et leur chère famille. Paris, de l'impr. du même, janvier 1792, in-8 de 52 pag.

4<sup>o</sup> Grande colère de la mère Duchêne, etc., 2<sup>e</sup> dialogue. Sans lieu, ni date, in-8 de 31 pag.

Il est vraisemblable que ces trois derniers pamphlets sont de l'auteur du n<sup>o</sup> 1 et du suivant.

5<sup>o</sup> Grands jurements de la mère Duchêne (par M. l'abbé BUXÈ). Sans lieu, ni date (Paris, Crapart, 1792), in-8 de 24 pag.

6<sup>o</sup> Lettre de la mère Duchêne, marchande de poissons à la halle ; dispute entre la mère Duchêne et son mari. Impr. de la mère Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag.

7<sup>o</sup> Mère (la) Duchêne. Journal. Trois numéros in-8.

8<sup>o</sup> Mère (la) Duchêne corrigeant son mari pour avoir dit du mal de l'abbé M. (Maury), son confesseur. Sans lieu, ni date, in-8 de 4 pag. in-8. Ch. BRUNET.

**DUCHÊNE (le père), ps.** [DAMAME].

Grande colère, grande joie, etc., du —. Commune-Affranchie (Lyon) 1791), 32 numéros in-8. [1919]

Ce journal s'adressait aux habitants de Lyon : il n'est pas moins curieux que celui d'Hébert.

Deschiens a fait erreur en considérant comme faisant partie du journal d'Hébert les numéros signés *Damame*. Les numéros qui portent cette dernière signature appartiennent à un autre recueil, qui a au moins trente-deux numéros : j'ai vu le trente-deuxième avec plusieurs autres que Deschiens n'a pas connus, car il les aurait indiqués comme doubles de ceux d'Hébert.

Ch. BRUNET.

**DUCHÈNE** (le père), *pseudon.*

Résurrection (fa) du véritable père Duchêne, foutre ! 3 pluviôse an III (22 janvier 1794) et suiv. ; 44 numéros et quelques autres feuilles numérotées. [1920]

Imitation, mais moins cynique, du journal d'Hébert, et qui est signée des noms : *Carmagnole, Caiguart et Labrisol*.

Voici un échantillon de cet autre pamphlet :

• Quel damné charivari dans les boutiques primaires ! Père Duchêne ,  
 • me griffonne-t-on de toutes parts ; comment, milliard de pipes en can-  
 • nelle , est-ce que nous sommes devenus bâtards d'enfants légitimes de  
 • la patrie que nous étions ? Est-ce que la constitution de l'an III serait une  
 • marâtre qui, par son testament , aurait deshérité la grande majorité de  
 • ses enfants ? Pour être citoyens français, du train que l'on roule la ma-  
 • nigance anti-populaire, pour entrer dans les assemblées primaires, fau-  
 • dra-t-il bientôt faire preuve d'une demi-douzaine de quartiers de no-  
 • blesse, comme pour monter dans le carrosse de Sa Majesté.... »  
 (N° 22, p. 1<sup>re</sup>).

**DUCHÈNE** (le père), *ps.* [LEBOIS, alors imprimeur à Paris].

Père (le) Duchêne. An VI (1798), 15 numéros in-8. [1921]

**DUCHÈNE** (le père), *pseudon.*

Lettre crânement patriotique du seul et véritable — au peuple de Paris. Paris, Levêque et Quincogne, 1830, in-8 de 8 pages. [1922]

Il n'y a point erreur de date. La démagogie a sérieusement tenté, en 1830, de relever le cynique drapeau du père Duchêne.

Ch. BRUNET.

**DUCHESNE** (André), historien du dix-septième siècle, *plag.*

Antiquités (les) et Recherches des villes de France. Paris, Cloussier, 1636, 2 vol. in-8. [1923]

Cet ouvrage parut anonyme; il fut, et il est encore, généralement attribué à André Duchesne; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ce fameux historien l'a pris sans façon dans la « Cosmographie » de François Belle-Forest.

P. LACROIX.

Est-ce une nouvelle édition de cet ouvrage qui a été publiée, en 1769,

• blée nationale ; mais foutre ! vous n'avez quelquefois pas plus d'esprit qu'une université de Louvain. Quelle sacrée bougre de manigance d'attendre toujours au dernier moment pour vos bougres de bucoliques ! Foutre ! le père Duchêne n'est qu'un homme , mais c'est un homme qui ne se laisserait pas mener, bougre, comme un enfant. Sacrées mille bûches de bois blanc ! Moi qui ne jure jamais , foutre ! quand je vois tout cela, il y a de quoi foutre une perruque en ribotte jusqu'au 14 juillet. Non ! mais quand je dis... Les bougres sont là comme des écoliers de sixième, foutre ! qui arrivent en classe sans avoir fait leur matin de thème , et puis y se trouve là queuque bon espègle qui vous leur dicte leur leçon. Mille dieux ! et le petit Barbet , foutre ! mange toutes les tar-telettes à lui seul. »

L. Vie privée de l'abbé Maury. 1790, in-8. [1915]

Satire.

LI. Visite du père Duchêne à M. de Lameth , et leur conversation. In-8 de 8 pag. [1916]

Impr. sans nom de lieu et sans date ; mais portant à la fin les deux étoiles ou la croix de Malte.

LII. Vitres (les) cassées par le véritable père Duchêne , député aux États-Généraux ; impr. pour la première fois, en 1789, à trois éditions. IV<sup>e</sup> édit. Paris, 1794, in-8 de 24 pag. [1917]

Cette nomenclature des pamphlets d'Hébert serait bien loin d'être complète, si l'on devait s'en rapporter à Deschiens. Ce *collecteur* possédait outre neuf journaux d'Hébert quatre-vingt-dix-neuf brochures ou pamphlets qu'il considérait comme étant d'Hébert ; mais il s'est borné à donner les titres de treize seulement. Tous les opuscules portant le nom de Père Duchêne, sont-ils bien d'Hébert ? Beaucoup d'entre eux n'appartiennent-ils pas au contraire à ses divers pseudo-homonymes.

Du reste, nous essayons de compléter une espèce de *Duchéniana*, en donnant ici l'indication des brochures dont nous avons pu retrouver les titres, et sur lesquelles ce nom est rappelé. Il est vraisemblable que si dans ce nombre, plusieurs ont été publiées en réponse aux journaux de Le Maire, d'Hébert et de leurs successeurs ou à leur occasion, d'autres, au contraire, doivent être de l'un ou de l'autre des journalistes qui ont pris l'étiquette de *Père Duchêne*. Mais comment alors faire la part de chacun, quand le temps a fait disparaître tous ces opuscules de 4 et 8 pages, et que rien ne peut plus se vérifier ?

1<sup>o</sup> L'abbé Maury conduit à Bicêtre par le père Duchêne pour avoir refusé de prêter son serment civique. S. l. n. d., in-8<sup>o</sup> de 4 pages.

2<sup>o</sup> Apprenti (le) du père Duchêne, ou les heureux effets de la Révolution. Paris, l'Auteur, 1790, in-8 de 16 pag. — Troisième Confession de l'Apprenti du père Duchêne, ou le procureur fumiste. Paris, de l'impr. des patriotes, aux dépens des robins, 1790, in-8 de 16 pag.



3° Aux voleurs, aux voleurs. Lettre du père Moustache au père Duchêne contre Magnien, régisseur des douanes. Sans lieu, ni date, in-8 de 4 pag.

4° Chapelet (le) des anathèmes, ou Supplément à la dernière lettre du véritable Duchêne. Impr. de Châlon, s. d., in-8 de 4 pag.

5° Confession du père Duchêne, marchand de fourneaux. (En vers): Impr. du journal de P. Sablier, s. d., in-8 de 4 pag.

6° Deux (les) Voisins, ou Entretiens de M. Gérard et de M. Duchêne. Sans lieu, ni date, in-8 de 28 pag.

7° Dialogue entre le père Duchêne et Carra sur l'état actuel de la République française. Paris, de l'impr. de Duplain, 1793, in-8 de 38 pag.

8° Entretiens de Jean Bart et du père Duchêne; journal, douze numéros in-8.

9° Fin sinistre du père Duchêne. Son Apprenti convaincu de l'avoir assassiné, condamné au dernier supplice. Sans nom de ville, ni date, in-8 de 4 pag.

10° Fuite précipitée de ce vieux sac à vin de père Duchêne, avec les Jacobins, etc. Impr. de Saint-Venant, s. d., in-8 de 8 pag.

11° Grand chagrin, grande joie du père Duchêne au sujet de la garde nationale, et grande colère contre les clubs. 24 avril 1791. Sans lieu, ni date, in-8 de 15 pag.

12° Grande armée du père Duchêne pour aller combattre le prince de Lambesc. Impr. du père Duchêne, s. d., in-8 de 8 pag. avec deux croix de Malte.

13° Grande conversion du père Duchêne par sa femme...

14° Grande (la) fureur de Moustache sans peur contre le vieux sac à vin de père Duchêne. Impr. de Saint-Venant, s. d., in-8 de 8 pag.

15° Grandes Réflexions du père Duchêne. Sans lieu, ni date, in-8 de 8 pag.

16° Indignation du brave Duchêne, capitaine de corsaires, sur les infernales manœuvres de ces brûlots et tisons d'enfer d'aristocrates. Impr. de la liberté, in-8 de 4 pag.

17° Lettre bougrement complimenteuse du père Duchêne aux Lazaristes. Sans lieu, ni date, in-8 de 4 pag.

18° Lettre (la grande) bougrement patriotique du père Duchêne au club monarchique. Sans lieu, ni date, in-8 de 7 pag.

19° Lettre (première) bougrement patriotique du général la Pique, cousin-germain du père Duchêne. Impr. typogr., s. d., in-8 de 8 pag.

20° Lettre d'un franc patriote au père Duchêne, sur nos nouveaux assignats. Impr. de Laillet et Garnery, s. d., in-8 de 8 pag.

21° Lettre d'un sans-culotte, maçon de son métier, et bâtard de père en fils, au père Duchêne. Impr. de la Cour des Miracles, s. d. (1793), in-8 de 4 pag.

22° Lettre du père Duchêne à un de ses amis de province. Sans lieu, ni date, in-8 de 7 pag.

sous ce titre : les « Antiquités et Recherches des villes, châteaux et places les plus remarquables de toute la France », in-8, anonyme ?

Antérieurement André Duchesne avait publié, aussi sous le voile de l'anonyme, des « Antiquités et Recherches de la France ». Paris, Petit-Pas, 1609, in-8.

**DUCIS**, *apocr.* [Ant.-Léon. THOMAS].

Discours prononcés dans l'Académie française, le jeudi 6 mars 1779, à la réception de M. Ducis, secrétaire ordinaire de Monsieur. Paris, Demouville, 1779, in-4. [1924]

Le premier discours a été composé par Thomas, et le second a été prononcé par l'abbé de Radonvilliers, en qualité de directeur.

**DU CLEVIER** (Thomas), *ps.* [Bonaventure DES PERIERS].

*Cymbalum mundi*, en françois, contenant quatre dialogues poétiques fort antiques, joyeux et facétieux. (Paris, Jean Morin), 1537, in-8; — Lyon, Benoit Bounyn [Michel Parmentier], 1538, in-8. [1925]

Souvent réimprimé sous le véritable nom de l'auteur.

**DUCLOS**, *nom abrég.* [Charles PINEAU, sieur DUCLOS, plus connu sous le nom de], historiographe de France, etc. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Duclos*.

**DU GLOUSET**, *ps.* [P. COUSTEL].

Traduction des Paradoxes de *Cicéron*, avec des notes. Paris, Savreux, 1666, in-12. [1926]

On a encore du même : « Nouvelle Traduction des Paradoxes de *Cicéron*, avec une glose latine ». Avignon, 1681; Lyon, A. Molin, 1685, in-12.

**DUCOR** [Henri], soldat de la Grande Armée, *aut. supp.* [L.-F. L'HÉRITIER, de l'Ain] (1).

Aventures d'un marin de la garde impériale, prisonnier de guerre sur les pontons espagnols, dans l'île de Cabrera, et en Russie, pour faire suite à la campagne de 1812. Paris, Ambr. Dupont, 1833, 2 vol. in-8, avec 2 pl., 15 fr. [1927]

Rédigé néanmoins sur les notes de M. Henri Ducor.

---

(1) Auteur supposé que MM. Louandre et Bourquelot n'ont point connu, parce que nos « Auteurs déguisés » ne l'avaient point révélé.

**DU COUDRAY** (le chev.), *ps.* [Alexandre-Jacques CHEVALIER, plus connu sous le nom de], fécond écrivain du dix-huitième siècle. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. II de la « France littér. » à *Du Coudray*.

**DUCOUDRAY** (César), sténographe, *ps.* (1) [A. DE SAINT-PRIEST].

Veillées politiques, ou Considérations sur l'état et les besoins actuels de la France. Paris, Dondey-Dupré, 1829, in-8, avec le fac-simile d'une lettre de Robespierre, 7 fr. [1928]

**DU COUDRIER** [feu M.], *ps.* (2) [le comte Antoine FRANÇAIS, de Nantes].

Voyage dans la vallée des originaux. Paris, Baudouin frères, 1838, 3 vol. in-12. [1929]

**DUDLEY** (Arthur), *ps.* [miss Rose STEWART, depuis femme de M. Henri BLAZE, baron de BURY (3)].

Quelques Nouvelles de cette dame, qui avaient d'abord paru dans des ouvrages périodiques, ont été imprimées dans le volume intitulé : « Nouvelles vieilles et nouvelles » ; par Ch. Noddy, ~~Erpfer~~, comte de Peyronnet et Arthur Dudley. Paris, le comptoir des imprimeurs, 1842, in-12 format anglais, 3 fr. 50 c.

**DUDREZÈNE** (mademoiselle S. U.), *ps.* [mademoiselle Sophie ULLIAC TRÉMADEURE.]

Sous ce pseudonyme, cette demoiselle a fait paraître de 1819 à 1828 des traductions de trois romans allemands d'Aug. Lafontaine et de J.-G. Müller ; et de 1821 à 1833, cinq romans de sa composition, voy. notre « France littéraire » au nom *Tremadeure*.

**DU FAN** (J.) (4), étudiant en sciences, *ps.* [Sylvain VAN DE

(1) Échappé à nos continuateurs, comme tous ceux qui ne figurent pas dans nos « Auteurs déguisés ».

(2) Que nos trop crédules continuateurs ont pris pour un nom réel, voyez par t. III, p. 87, à *Coudrier* (*du*).

(3) Nos continuateurs n'ont su que reproduire littéralement le renseignement que nos « Auteurs déguisés » ont donné sur cette demoiselle ; mais s'il était alors exact, il ne l'est plus aujourd'hui. Comment M. Louandre, l'un des rédacteurs de la « Revue des Deux-Mondes », a-t-il ignoré que cette demoiselle est devenue la femme d'un de ses collègues à la même Revue.

(4) Inconnu à nos continuateurs.

Dulaure n'est pour rien dans cet ouvrage, quoique les deux premiers volumes aient été publiés pour la première fois de son vivant ; ils ont été composés par M. J.-T. FLOTARD, de Lisieux. Dulaure était alors dans un âge fort avancé ; il avait seulement revu les épreuves et donné les bons à tirer.

Lorsqu'en 1838, le premier volume de cet ouvrage, qui avait été assez longtemps interrompu, fut remis en vente avec l'annonce de l'achèvement complet de l'ouvrage comme s'il eût été l'œuvre de Dulaure, la vente de cet écrivain menaça d'un procès les éditeurs. L'ouvrage appartenait à M. Henry, imprimeur de la Chambre des députés. Il comprit que l'on ne pouvait publier, trois ans après la mort d'un auteur, un ouvrage auquel cet auteur était tout-à-fait étranger, et il fut convenu que M. Auguis ferait l'ouvrage, avec l'indication portée sur le titre qu'il l'avait « revu et continué » ; c'est ce qui a eu lieu à partir de la reproduction du second volume imprimé dès 1835 ; mais M. Auguis lui-même n'a pas plus fait l'ouvrage que Dulaure. Dans la réalité il a été composé par MM. FLOTARD, pour les deux premiers volumes ; et L'HÉRITIER, de l'Ain, pour les tomes III à VII ; le tome VIII a été fait sous la direction de M. de MONTROL. M. Auguis ne s'est pas moins déclaré l'auteur de cet ouvrage dans une lettre adressée à « l'Écho du peuple de Poitiers » (n° du 16 avril 1842). Il parle dans cette lettre du jugement qu'il a cru devoir porter « sur les hommes et sur les choses qui n'est pas », dit-il, « l'expression d'une lâche complaisance ». Il y demande ensuite si « l'homme dont on l'accuse d'être le candidat aux élections » (M. Guizot) « n'y est pas traité avec quelque sévérité » ; en effet, M. Guizot est traité fort sévèrement dans plusieurs parties de cet ouvrage, et notamment au t. IV, p. 268, où on lit cette phrase : « M. Guizot était revenu (de Gand) à la suite des armées ennemies, et il s'associait avec d'autant plus d'ardeur au ressentiment de ceux qu'elles avaient ramenés, qu'en servant leur animosité, il assurait sa propre élévation, etc. ». Il paraît que tandis que M. Auguis écrivait à Poitiers, de manière à être lu de ses électeurs, qu'il était l'auteur de l'Histoire de la Révolution, ou plutôt de la Restauration ; il disait le contraire à M. Guizot, et affirmait que l'on avait abusé de son nom et qu'il était prêt à démentir l'ouvrage que l'on voulait lui imputer. Il sollicitait, en effet, alors des ministres la place de conservateur de la bibliothèque Mazarine, et il est probable que M. Guizot crut aux affirmations de M. Auguis, car celui-ci obtint la place qu'il demandait au mois de juillet 1842 (1).

(1) Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que la « Bibliographie de la France » n'est point dépouillée pour le livre de MM. Louandre et Bourquelot avec l'exactitude désirable : sous les nos 1933 et 1939 nous signalons deux nouvelles preuves à l'appui de cette assertion. Quand, au contraire, on arrive à copier avec plus d'exactitude le journal de M. Beuchot, qui ne fait point d'histoire littéraire, c'est presque généralement, sans aucune espèce d'examen. Ainsi pour le dernier ouvrage portant le nom de Dulaure, que nous citons sous le n° 1940, ces espoirs de la biblio-

La partie publiée sous le nom de M. de Montrol, consiste en Introduction au règne de Charles X et l'Histoire de la Révolution de 1830.

**DU LAURENS (l'abbé).** Voy. AUTEUR DU COMPÈRE MATHIEU (L').

**DU LAURENS (Charles), ps.** [Charles ROBINET].

Lettres en vers à madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, ou Gazettes, depuis le mois de mai 1665, jusqu'au 26 juillet 1670.... Paris, de Beaujon, 1665-1670-1674, in-fol. [1941]

Ces Lettres en vers sont une continuation de la Gazette historique de Loret. L'auteur du « Mercure galant » en ayant obtenu la suppression, Robinet en fit paraître la suite sous le nom de « Momus » et « le Nouvelliste ». Paris, 1685, in-12.

**DULORNY (Ch.), ps.** [J. BIDARD-HAYÈRE, alors professeur au collège de Nemours].

Petit (le) neveu du Compère Mathieu. Paris, Lecointe et Pougin; Corbet; Pigoreau; Masson et Yonet, 1832, 5 vol. in-12, 15 fr. [1942]

**DU...LY (le cit.), nom abrégé.** [S.-J. DUCOEUR-JOLY, de Paris].

Trois heures d'amusement, ou le Nouveau Comus, contenant les tours de cartes et de subtilité les plus surprenants, etc. Paris, Guilleminot, an x (1801), in-12, 2 fr. 50 c. [1943]

La troisième édition (Paris, Debray, 1813, in-12) a paru avec le nom entier de l'auteur.

**DU LYS (Samuel), ps.** [Simon GOULART].

Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV, rois de France. Genève, 1602, 6 vol. in-8. — Nouv. édit., revue et augm. de notes hist. et critiques, par l'abbé Goujet. Amsterdam (Paris), 1758, 6 vol. in-4. [1944]

graphie en France, se sont bornés à reproduire littéralement l'annonce de la « Bibliographie de la France, qui n'est que la transcription fidèle du titre mensonger de cette publication. Et voilà pourtant des historiens littéraires de la France préconisés récemment par la camaraderie dans deux articles de journaux. Nous insisterons davantage sur ce fait à l'article mirobolant que ces archivistes littéraires ont consacré au fameux « entrepreneur de feuilletons », M. Alex. Dumas, article qui dénote une absence totale de connaissances bibliographiques.

On ne croit pas que Goulart soit l'éditeur des t. I et II de ces « Mémoires ». « Remarques » de l'abbé Joly sur Bayle, au mot *Goulart*.

DUMANIANT, *ps.* [Joseph-André BOURLAIN, auteur dramatique et romancier, plus connu sous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez le t. II de la « France littéraire » à *Dumantian*.

DU MAS (Théophile), de Saint-Michel en Barrois, *ps.* [Symphonien CHAMPIER].

Antiquité (de l'), origine et noblesse de la très-antique cité de Lyon.. Traduite du latin de sire Morin Pierchamp (*Simphonien Champier*), par —. Lyon, 1529, in-8. [1945]

Voy. le P. Nicéron, t. XXXII, p. 261.

Il existe de cet ouvrage une autre édition, revue par Léonard de LA VILLE. Lyon, Guillaume Teste-Fort, 1579, in-fol.

DUMAS (Alexandre Davy), se disant DAVY, marquis DE LA PAILLETERIE (1), l'un des plus grands « livriers » de notre époque, comme eût dit l'auteur du « Tableau de Paris », ou l'un des plus actifs trafiquants en littérature, comme on le dit généralement aujourd'hui; mélodramaturge « shakespearien », auquel, par une grande conséquence, ses admirateurs ont donné le surnom de Pierre Cor-

(1) M. Davy, marquis de la Pailletterie! « Restituons-lui ses titres, dont il est si fier, et ne le chicanons pas, surtout en ce temps de carnaval, pour ces drôleries si amusantes. Quand le bouffon atteint à cette hauteur, il devient inoffensif, il est bonhomme, il étincelle en gais propos; il faut le regarder et en jouir à gorge déployée ». (« National », 31 janv. 1847.)

M. Dumas est le fils du brave général républicain Alexandre Dumas, à qui ses frères d'armes décernèrent, par acclamation, le nom « d'Horatius Cocles »; toutes les biographies vous le diront. « Et comment se fait-il, demanderez-vous, que l'austère républicain, qui ne brigua jamais aucun titre, permit que son fils se nommât « le marquis de la Pailletterie? » Il ne le permit pas, et les registres de l'état civil de Villers-Cotterets, à la date du 14 juillet 1803, attesteraient, au besoin, qu'il crut tout bonnement être père d'un citoyen ». (« Plutarque drolatique », p. 52.)

M. Alexandre Dumas lui-même ne songeait guère à prendre le titre de marquis, quand, en 1826, il publia son premier roman, intitulé « Nouvelles contemporaines », parmi lesquelles il s'en trouve une, que, soit dit en passant, l'auteur a eu l'adresse de revendre jusqu'à quatre fois à ses admirateurs, intitulée « Blanche de Beaulieu », etc., en tête de laquelle il a mis une épigraphe signée: *Mémoires (inédits) du général républicain Alexandre Dumas*; mais, devenu maréchal littéraire, il a dû accorder sa naissance avec sa nouvelle dignité, très contestable, et aussi fort contestée.

neille (1), surnom dont avant M. Dumas un autre mélodramaturge avait été en possession, sans qu'on lui le contestât, Guilbert, aussi prétendu seigneur de Pixérécourt, à qui les nombreux succès dans le même genre que M. Dumas avaient fait décerner le nom de « Cornaille des Boulevards ». Quoi, nous dira-t-on, inscrire le nom de ce maréchal littéraire dans un livre destiné à ne signaler exclusivement que les peccadiles de nos écrivains ! M. Dumas n'est pourtant ni un auteur déguisé, ni un auteur supposé, soit ; mais n'a-t-on pas répété à satiété, à tort ou à raison, que M. Dumas n'est pas l'auteur de tous les ouvrages qui portent son nom. Donc, si le nom de M. Dumas n'est pas un pseudonyme, ce nom, toutefois, a-t-il servi, et servirait-il encore de manteau à des enfants, soit étrangers ou nationaux, que le littérateur dont nous nous occupons, ne dédaigne pas d'adopter. Mais ce sont les envieux des succès de ce *grand* écrivain, qui émettent d'aussi fausses assertions ! — Qui sait ? Examinons, et surtout examinons avec conscience et impartialité, et peut-être trouverons-nous à lui reprocher plus d'un de ces défauts que signale le frontispice de ce livre.

« Atteint par cette déplorable contagion d'industrialisme, la lèpre de l'époque, M. Dumas, on peut et on doit le dire, semble aujourd'hui voué corps et âme au culte du veau d'or. Sur l'affiche de quel théâtre, même le plus infime, dans quelle boutique, dans quelle entreprise d'épicerie littéraires n'a-t-on pas vu figurer son nom ? Il est physiquement impossible que M. Dumas écrive ou dicte tout ce qui paraît signé de lui. C'est une chose triste à contempler que cette décadence d'un homme bien doué, sous certains rapports, mais dépourvu de cette conscience de l'esprit qui s'appelle le goût, qui maintient la dignité chez l'écrivain, et dont le talent ne saurait résister long-temps encore au régime meurtrier de la littérature industrielle. »

Telle est l'opinion d'un des biographes de M. Dumas, homme de conscience et de goût (2). Encore une fois, examinons si ce sont les critiques ou les flatteurs du maréchal qui ont tort.

Fallait-il dans notre travail ne comprendre que les ouvrages sur lesquels nous avons à faire connaître quelques-unes des particula-

(1) Pour le distinguer d'un de ses homonymes, M. Adolphe Dumas, autre dramaturge, qu'on désigne sous le nom de Thomas Cornaille.

(2) Un homme de rien (M. de Loménie). Notice sur M. Alexandre Dumas.

rités promises par le titre de notre livre, ou bien, fallait-il faire connaître toutes les productions littéraires qui depuis 1825 portent le nom de M. Dumas? Nous avons opté pour ce dernier parti, et pour deux raisons: la première, c'est que peu de personnes pourraient affirmer si tel livre portant le nom du fécond écrivain dont nous nous occupons ne peut être revendiqué par un collaborateur. Or, nous avons voulu que les collaborateurs de M. Dumas pussent retrouver la part anonyme qu'ils ont prise à la vie littéraire du maître. La seconde raison, c'est que même pour les ouvrages qui ne peuvent être contestés à M. Dumas, il en est peu pour lesquels nous n'ayons pas à signaler l'abus de reproduction: c'est-à-dire, que M. Dumas a utilisé ses produits autrement qu'en littérateur. L'article de M. Dumas tout entier appartient donc au plan de notre livre.

Mais un article comme celui qui concerne M. Alex. Dumas, aurait, tout en étant aussi complet qu'il l'est, bien moins d'intérêt s'il ne présentait que la sèche nomenclature des productions, qui, à tort ou à raison, ont paru sous son nom, que s'il était précédé d'une espèce d'introduction et accompagné de quelques notes littéraires. Nous avons donc voulu éviter la sécheresse. Comme le modeste tribunal d'un bibliographe est incompetent envers un littérateur, et surtout un littérateur de grand renom, nous avons dû avoir recours aux opinions des divers écrivains qui se sont occupés de notre dramaturge et trop fécond romancier. Non à ceux appartenant à l'école romantique, qui dès les débuts du poète l'ayant loué outre mesure, ne lui ont pas indiqué les écueils où sa gloire devait se perdre; mais à ceux du camp opposé, qui gourmandant toujours M. Dumas sur la fausse route suivie par lui, reconnaissent néanmoins dans l'écrivain d'éminentes qualités qu'ils voudraient voir plus dignement employées. Ces écrivains sont déjà en assez bon nombre, et, pour ne pas en rendre la liste trop longue, nous ne citerons ici que ceux auxquels nous avons emprunté des extraits.

PRINCIPAUX BIOGRAPHES ET CRITIQUES DE M. ALEX. DUMAS  
CONSULTÉS.

GRANIER DE CASSAGNAC. Articles dans le « Journal des Débats », au nombre de quatre: les deux premiers, à propos de Gaule et France, dans les n<sup>os</sup> des 1<sup>er</sup> et 26 novembre 1833; le troisième, à propos du Théâtre de M. Dumas, dans le n<sup>o</sup> du 30 juillet 1834. — Le



dernier article est en réponse au morceau suivant que M. Dumas avait publié dans la « Revue des Deux-Mondes ».

DUMAS (Alex.). Comment je devins auteur dramatique. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », deuxième série, t. IV, 1833.

CHERBULIEZ (J.). Revue critique de livres nouveaux. 1833 et années suivantes, in-8.

HUART. Galerie de la Presse. Notice sur M. Alexandre Dumas. In-4.

ROMAND (H.). Notice sur M. Dumas. — Imprimée dans la « Revue des Deux-Mondes », troisième série, t. 1<sup>er</sup>, 1834.

UN HOMME DE RIEN (M. de Loménie). Galerie des Contemporains illustres. 59<sup>e</sup> livraison. Notice sur M. Alexandre Dumas. In-18.

DELHASSE (Félix). Annuaire dramatique de la Belgique, pour 1839. Bruxelles, 1839, in-18, p. 141 et suiv.

HAREL. Le Succès, comédie en deux actes, et prose, représentée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon, le 9 mars 1843. Paris, Marchant, 1843, in-8 à 2 colon. — On affirme que c'est M. Alexandre Dumas que l'auteur a mis en scène sous le nom de Laroche, homme de lettres.

Critique (le) Jules Janin et le dramaturge Alexandre Dumas, à propos des « Demoiselles de Saint-Cyr », comédie en cinq actes. Extrait du « Journal des Débats et de la Presse ». Deuxième édition, augmentée d'une dernière Lettre de M. J. Janin. Paris, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 11, 1843, in-12 de 44 pages.

(L'HÉRITIER, de l'Ain). Plutarque drolatique. Biographie de M. Alex. Dumas. Paris, Lavigne (1843), gr. in-8, pages 49 à 72.

ZÉRO (Paul), ps. [Paul Garnier]. Les Barbus-Graves, parodie des Burgraves de M. Victor Hugo. Paris, au bur. de la « Revue de la Province », 1843, in-8 de 266 pages. — Dans cette parodie l'auteur a représenté chaque personnage des Burgraves par un écrivain de l'école romantique. Les personnages se composent de vieux Burgraves, représentés par MM. Victor Hugo et Alex. Dumas; de jeunes Burgraves, et d'esclaves malcontents.

MIRECOURT (Eugène de), ps. [Eug. Jacquot, de Mirecourt, Vosges]. Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie. Paris, les march. de nouv., 1845, in-8 de 64 pag.

L'auteur a depuis fourni à la « Silhouette » quelques articles sur le même sujet.

**LEDRU** (Pierre), baron de Blagnenpuff. [Pseudon.]. Réponse à l'auteur du pamphlet intitulé « Maison Alex. Dumas et compagnie ». Paris, Michel Levy frères, 1845, in-8 de 16 pages. — Cet opuscule n'est point la critique de celui de M. Eugène de Mirecourt, mais une piquante facétie qui peut lui servir de complément.

**TITMARSH** (Michel-Ange) [Pseudon.]. Lettre à M. Alexandre Dumas, marquis Davy de la Pailleterie. — Impr. dans la « Revue Britannique », janvier 1847, p. 192 et suiv.

**NUGENT** (le vicomte de). Alexandre Dumas-Quichotte et ses écuyers, en Afrique. [En vers de huit syllabes]. — Impr. dans la « Tribune sacrée », Écho du monde catholique, janv. 1847, p. 123-24.

Alexandre Dumas dévoilé par le marquis de la Pailleterie, marchand de lignes pour la France et l'exportation, co-missionnaire français en Espagne et en Afrique, tueur de lions, protecteur d'Abd-el-Kader, sauveur des sauvés, plaqué de l'ordre de Charles III, pendu du Nischam, chevalier d'une légion d'honneurs et d'une foule d'autres pailleteries. Paris, à la librairie du passage du Grand-Cerf, 1847, in-18 de 36 pag. — Résumé du procès intenté à M. Alex. Dumas, en janv. 1847, par les propriétaires de la « Presse et du Constitutionnel », MM. de Girardin et Véron.

Enfin, pour compléter autant que possible la nomenclature es écrits sur M. Alex. Dumas, rappelons aussi les deux notices qui le concerne dans « l'Encyclopédie des gens du monde », dans le « Supplément au Dictionnaire de la Conversation ».

## INTRODUCTION.

## LE DRAMATURGE ROMANTIQUE AUX PRISES AVEC LA CRITIQUE CLASSIQUE.

« Le goût ! qui est-ce qui en fait cas ? L'art ! qui est-ce qui en demande ?... Vivent les genres qui sont à la portée de tout le monde ! Je ne veux plus faire que des vaudevilles et des mélodrames. — Le droit d'auteur, c'est tout l'homme de lettres. — Je fouillerai les histoires les plus scandaleuses ; je parerai le vice ; je réhabiliterai le crime ; je transporterai le bague sur la scène ! Tous les directeurs de spectacle seront à mes pieds. — Le scandale, les recettes, le succès... le succès ! voilà le but et le prix des travaux de l'écrivain ».

*Le Succès, act. 1, sc. 9.*

. . . . . « Vous avez, Monsieur, un homonyme. — Un homonyme ? Comment ? — Cette ressemblance de nom ne vous fait aucun tort à Paris, où chacun est parfaitement connu... Mais en Allemagne, à trois cents lieues, vous comprenez... on est exposé à confondre... L'écrivain dont vous avez le malheur de porter le nom, auteur de pauvres bagatelles, de misérables parades, est souvent cité dans les feuilletons de vos journaux, et c'est par eux seulement que j'ai appris son existence. Encore une fois, pardonnez-moi. — Monsieur, il ne m'appartient pas d'être aussi sévère que vous pour un écrivain.... — Dont il est impossible que vous fassiez le moindre cas ».

*Le Succès, act. 2, sc. 7.*

Voici un nom déjà bien usé, quoiqu'il compte à peine seize ans d'immortalité. Cependant, nous le croyons appelé à vivre, sinon par sa valeur intrinsèque, au moins comme personnification d'une période curieuse de l'histoire de notre théâtre. Les révolutions littéraires sont inséparables des révolutions sociales, mais elles ne se produisent pas en même temps que celles-ci. Quand les unes sont accomplies les autres commencent, et c'est surtout par le théâtre que la transformation de l'état social d'un peuple tend à se produire dans sa littérature avec le plus d'énergie.

C'est pourquoi aussi la révolution littéraire, et pour ne parler ici que du théâtre, la révolution dramatique qui a commencé à se produire en France dans les derniers temps de la Restauration,

n'est pas sans analogie dans son développement avec la révolution sociale commencée en 89.

De 1820 à 1828, le besoin de l'innovation dramatique se prononce de plus en plus ; on désire, on cherche, on essaie des combinaisons nouvelles. Le sceptre de Racine et de Corneille, tombé aux mains des tragiques de l'Empire, n'inspire pas plus de respect, que jadis le sceptre de Louis XIV aux mains du faible Louis XVI ; mais si l'on veut rajeunir la tradition, on ne veut pas encore rompre complètement avec elle. MM. Nép. Lemercier, Lebrun, Delavigne et quelques autres, représentent assez bien, et à divers degrés, cette première période révolutionnaire qui peut être considérée comme le 89 du théâtre. Cependant l'impulsion se renforce, le mouvement devient chaque jour plus énergique et plus intense. Déjà, à la fin de 1829, les Girondins et les Montagnards du théâtre, commencent à l'emporter sur les Constituants. MM. Vitet et Mérimée ont publié, l'un ses *Scènes historiques*, l'autre, son *Théâtre de Clara Gazul*. M. de Vigny a transporté sur la scène française, l'*Othello* de Shakespeare ; M. Victor Hugo a écrit *Cromwell*, *Marion Delorme*, et il prépare *Hernani* ; enfin, M. Alexandre Dumas a fait jouer *Henri III*.

Les journées de juillet arrivent sur ces entrefaites, et, avec ce dernier acte, cette conclusion modérée et paisible de la grande révolution politique, s'ouvre la période la plus fougueuse de la révolution théâtrale ; le terrorisme dramatique le plus échevelé s'implante au milieu d'une société régulière, prosaïque et bourgeoise. Le théâtre est comme inondé d'une sanglante cascade d'égorgements, de massacres, d'incestes, d'adultères, de viols, d'accouchements clandestins, représentés, pour ainsi dire, au naturel, avec l'échafaud en perspective surmonté du bourreau, *deus ex machinâ*, le tout entremêlé de mascarades et processions moyen-âge, avec profusion de tabards, cuirasses, gantelets, coltes de maille, épées de Milan, dagues de Tolède, coupes empoisonnées, échelles de cordes, et *ficelles dramatiques* de toute espèce. Quant au dialogue, qu'on dirait coulé dans le même moule, c'est un mélange uniforme de trivialité et d'enflure, plus riche de mots que d'idées, et tout farci de jurons féodaux : tête Dieu ! sang Dieu ! par la mort-Dieu ! damnation ! malédiction ! Enfin, c'est le 93 du théâtre. Cette période dramatique embrasse les sept ou huit premières années qui suivent la révolution de juillet.

Pendant tout ce temps, l'art et la pensée semblent complètement subordonnés à la recherche de l'émotion produite par des effets matériels et à l'amusement des yeux. Ce terrorisme dramatique a plusieurs rapports avec le terrorisme politique ; dans les deux systèmes, c'est la même réaction impétueuse et brutale contre toute tradition, toute règle, toute modération, toute sobriété, toute retenue, tout travail d'esprit et de langage ; dans les deux systèmes, en politique comme au théâtre, il s'agit de produire le plus grand effet avec le plus de moyens possibles, abstraction faite des moyens, de la justesse et de la durée de l'effet. Dans les deux systèmes, enfin, on retrouve, avec la même ardeur d'innovation, le même défaut d'originalité réelle ; car, de même que, par aversion des institutions de la veille, les révolutionnaires de 93 cherchaient du neuf dans un plagiat de Rome ou de Sparte, de même les révolutionnaires dramatiques de 1830, dans leur élan de réaction contre les formes cérémonieuses de la tragédie racinienne, semblent prêts, sous prétexte de progrès, à ramener le théâtre aux *mystères* et aux *sotties* du XII<sup>e</sup> siècle. Voyez plutôt *Lucrece Borgia* et *don Juan de Ma-rana*.

Cette crise révolutionnaire du théâtre a pour principaux représentants deux hommes, MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas. M. de Vigny, qui n'est qu'un Girondin dramatique, se trouve naturellement débordé par eux, et durant quelques années, la foule voit dans ces deux hommes les dieux de la scène française, les héritiers de Corneille et de Racine.

Grand poète lyrique, prosateur doué d'une grande richesse de style, l'auteur des *Odes et Ballades*, des *Feuilles d'Automne* et de *Notre-Dame de Paris*, nous a toujours paru dépourvu, comme dramaturge, d'une supériorité réelle et durable. Le drame lui est fatal ; il y perd la plus grande partie de ses qualités, en gardant tous ses défauts, et, par un travers d'esprit assez commun chez les hommes éminents, qui souvent ne tiennent à être que ce qu'ils ne sont pas, plus M. Hugo s'égare dans la voie dramatique, plus il s'y obstine. De *Cromwell* à *Ruy-Blas*, on peut compter une longue suite d'erreurs systématiques où le péché va toujours grossissant.

Bien inférieur à M. Hugo comme écrivain et comme poète, M. Dumas lui est à notre avis supérieur comme dramaturge. M. Dumas avait reçu du ciel plusieurs qualités qui ne s'acquièrent pas : une grande verve d'imagination, une puissance incontestable d'in-

vention, de disposition, et surtout d'action théâtrale, le sentiment des contrastes, et une intelligence assez vive de certains mouvements du cœur humain ; mais il manquait de plusieurs qualités précieuses qui seules donnent aux autres la force et la vie ; il n'avait pas le style, qui sans être, suivant nous, l'attribut le plus essentiel d'une œuvre, est cependant un des plus importants ; or, le style s'acquiert, jusqu'à un certain point, par le travail ; mais il était surtout dépourvu de toutes ces qualités fondamentales d'étendue, de profondeur, de vérité, de justesse, d'équilibre, qui se puisent, non point dans l'ardeur factice d'une inspiration fiévreuse, mais dans le labour assidu de la pensée, tantôt repliée sur elle-même, tantôt rayonnant au dehors pour chercher dans l'étude du passé, ou dans l'observation du présent des moyens de contrôle, des points d'appui et de comparaison. En un mot, M. Alexandre Dumas avait à choisir entre la réflexion et l'improvisation : il a préféré l'improvisation : il a improvisé un théâtre, comme l'on improvisait, en 93, un gouvernement. Il a pensé qu'avec une gibecière assez bien garnie de crimes de toutes couleurs, de poignards, d'échafauds, de bahuts, et d'échelles de cordes de toutes grandeurs, on pouvait suffire aux exigences de l'esprit et du cœur humain. Or, il est advenu de son théâtre, et de toutes les productions de même espèce, ce qu'il advint jadis du régime de 93, dont la durée fut naturellement en proportion inverse de sa violence. Au sortir de la Terreur, la société du Directoire en était venue à détester jusqu'à la Révolution elle-même dans les excès des révolutionnaires ; par dégoût de sanglantes folies de la veille, elle semblait prête à rétrograder complètement dans le passé, lorsqu'arriva l'homme qui devait souder l'ordre ancien à l'ordre nouveau, et réconcilier la Révolution avec elle-même.

Le parterre de 1847 en est aujourd'hui au même point que la société du Directoire ; il est dégoûté des saturnales du drame moderne, et, dans son dégoût pour ce qu'on appelait, il y a dix-sept ans, les *émotions fortes*, il s'en va demander aux chefs-d'œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle, interprétés par un beau talent, des émotions d'esprit, ou le cœur n'a qu'une part restreinte ; non pas que nous prétendions que ces chefs-d'œuvre soient faux comme tableaux de passion, ainsi qu'on le disait jadis : ils sont en eux-mêmes aussi beaux, aussi vrais, aussi complets que le gouvernement de Louis XIV était en lui-même un grand et beau gouvernement ; mais, s'ils n'ont rien perdu de leur

valeur absolue, ils ont perdu de leur valeur relative, et ne sauraient offrir une suffisante pâture à l'esprit et au cœur des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle.

La société actuelle attend donc un génie dramatique, un dictateur pour réconcilier et fondre ensemble la tradition et l'innovation, et faire sortir du mélange un théâtre qui réponde aux idées et aux mœurs du temps. Ce théâtre sera, si l'on veut, inférieur à celui du XVII<sup>e</sup> siècle, voire même à celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui différait déjà sous certains rapports du premier, mais il sera autre. Depuis quarante ans, la France nouvelle a vu se produire dans diverses branches de sa littérature des gloires qu'elle peut sans vergogne associer aux gloires littéraires de son passé. Le théâtre seul n'est pas encore dignement représenté ; serait-ce qu'il est destiné à ne l'être jamais ? Nous ne le pensons pas : nous croyons qu'une société nouvelle ne peut pas ne pas avoir un théâtre nouveau, et comme nous ne saurions prendre pour un théâtre les ébauches révolutionnaires, plus ou moins puissantes et plus ou moins faibles, qui ont été tentées depuis plus de quinze ans, nous avons foi en la venue de ce Messie, de ce Napoléon du drame moderne, qui fait peut-être sa huitième en ce moment dans quelque collège de France, ou grandit entre les mains d'un magister de village (1).

---

(1) Cette judicieuse esquisse de la révolution dramatique, tentée dans les dernières années de la Restauration, est empruntée au spirituel auteur de la *Galerie des Contemporains illustres*. M. de Loménie, après avoir ainsi apprécié cette révolution, arrive à rappeler la part qu'y a eue M. Dumas. « Que M. Dumas cherche à se présenter comme isolé d'un mouvement d'innovation littéraire qui lui était antérieur et qui se poursuivait encore sans lui, cela se conçoit : il se trouve grandi d'autant ; la révolution dramatique se résume en lui seul, et, quant à lui, il descend en droite ligne de Shakespeare, par l'effet d'une révélation ! » A l'époque où le jeune expéditionnaire du Palais-Royal écrivait des vaudevilles et une tragédie classique, la révolution romantique était déjà flagrante, sinon au théâtre, au moins dans les livres. Le *Cromwell*, de M. Victor Hugo, avait été imprimé ; les *Scènes historiques* et le *Théâtre de Clara Guzul* étaient imprimés, lorsqu'ennuyé de voir sa *Christine* classique rester au fond des cartons de la Comédie Française, M. Dumas résolut d'écrire un drame romantique, au moment même où M. Hugo venait d'enfanter *Marion Delorme*. Il est évident que pas n'était besoin pour lui d'une révélation de Shakespeare. Déjà même, abstraction faite des drames non représentés, plusieurs tentatives d'innovation avaient eu lieu au théâtre. *Jane Shore*, le *Cid d'Andalousie*, *Louis XI à Péronne*, et le drame bourgeois de *Misanthropie et Repentir*, emprunté par M. Scribe à Kotzebue, avaient

... M. Alex. Dumas nous a raconté lui-même comment il sentit se révéler en lui, sa vocation dramatique, nous dirons tout à l'heure en quels termes ; mais auparavant il est nécessaire de rappeler qu'à cette époque, notre futur auteur dramatique n'était qu'un pauvre expéditionnaire au secrétariat du duc d'Orléans, et aux appointements de 1,200 fr. Oh ! la fortune a bien changé pour lui ! Aujourd'hui il se fait appeler le marquis de la Pailletterie, et se proclame hautement l'ami du prince de Montpensier, après l'avoir été de son frère le duc d'Orléans !

« Alors, dit-il, commença cette lutte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé d'y revenir chaque soir, de sept à dix heures, mes nuits seules étaient à moi. C'est pendant ces veilles fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend la confection de mon œuvre incompréhensible à mes amis mêmes, car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis.

« Cette vie intérieure, qui échappait à tous les regards, dura trois ans, sans amener aucun résultat, sans que je produisise rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien, avec une certaine curiosité, les œuvres théâtrales du temps dans leurs chutes ou dans leurs succès ; mais comme je ne

---

frayé la voie à des tentatives plus hardies. Les admirables romans de Walter Scott, répandus dans toutes les classes de la société, n'avaient pas peu contribué à rendre de plus en plus impérieux le besoin de la vérité historique dans l'art et dans l'intérêt dramatique. C'est alors que, trouvant dans son bureau, sur une table, un volume d'Anquetil, M. Dumas lut l'histoire de Henri III, et conçut l'idée de son drame. Il est donc évident que dans la tentative révolutionnaire de M. Dumas, MM. Hugo, Vitet, Mérimée, Kotzebue, et par-dessus tous Walter Scott, entrent pour les trois quarts au moins dans l'entreprise. Il suffit de comparer le premier produit de la révélation de M. Dumas, c'est-à-dire le drame de « Henri III », à n'importe quel drame de Shakespeare, pour reconnaître sans peine que l'auteur « d'Hamlet » y est pour peu de chose. Il y a plus : entre Shakespeare et l'auteur de « Henri III », nous ne voyons guère d'autre point de similitude que l'affranchissement de la règle classique des unités. — L'auteur termine par une substantielle comparaison entre Shakespeare et M. Dumas, dans laquelle il établit la supériorité du premier sur le dernier, comme poète, comme penseur profond, et comme admirable peintre de caractères.



sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela, m'étonnant seulement de l'admiration que l'on partageait entre l'auteur et l'acteur, admiration qu'il me semblait que Talma avait le droit de revendiquer pour lui tout seul. Vers ce temps, les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger. Ils annoncèrent *Hamlet*; je ne connaissais que celui de Ducis; j'allai voir celui de Shakespeare.

« Supposez un aveugle-né auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier, dont il n'avait aucune idée; supposez Adam s'éveillant après sa création, et trouvant sous ses pieds la terre émaillée, sur sa tête le ciel flamboyant, autour de lui des arbres à fruits d'or; dans le lointain, un fleuve, un beau et large fleuve d'argent; à ses côtés, la femme jeune, chaste et nue, et vous aurez une idée de l'Éden enchanté dont cette représentation m'ouvrit la porte. »

« Oh ! c'était donc cela que je cherchais, qui me manquait, qui me devait venir; c'étaient ces hommes de théâtre, oubliant qu'ils sont sur un théâtre; c'était cette vie factice, rentrant dans la vie positive, à force d'art; c'était cette réalité de la parole et des gestes faisant des acteurs, des créatures de Dieu, avec leurs vices, leurs vertus, leurs passions, leurs faiblesses, et non pas des héros guindés, impassibles, déclamateurs et sententieux. — O ! Shakespeare, merci ! — O ! Kemble et Smithson ! merci ; merci à mon Dieu ! merci à mes anges de poésie ! (1) ».

Ici encore, nous sommes forcés de déclarer que M. Dumas *dramatise* sa propre histoire. De ce paragraphe il résulterait que le jeune expéditionnaire, *qui n'avait encore rien produit*, se sentit tout à coup saisi du sentiment de sa vocation par une sorte de révélation instantanée émanant directement de Shakespeare; c'est quelque chose comme l'histoire d'Achille à Scyros. Cela est très poétique, mais cela n'est pas précisément historique. Quand les acteurs anglais arrivèrent à Paris, et jouèrent *Hamlet*, M. Dumas avait déjà fait son entrée dans la carrière théâtrale. Avant d'être révélé à lui-même par Shakespeare, M. Dumas avait été révélé à lui-

---

(1) M. Alex. Dumas. Comment je devins auteur dramatique, Impr. dans la Revue des Deux-Mondes, deuxième série, t. IV, 1833.

devait avoir son cours, les justifications, les répliques, les plaisanteries, les injures même, nous reprenons la question au point où nous l'avions quittée, et nous revenons à M. Dumas. Si nous avons choisi ce moment plutôt qu'un autre, aujourd'hui plutôt qu'hier, c'est que nous voulions laisser aux passions soulevées le temps de se rasseoir ; c'est que nous voulions confier ce qui nous reste à dire, à un public calme, libre et indifférent ; enfin c'est que notre thèse présente n'a pas besoin de notre thèse passée, et que nous avons bien assez contre M. Dumas de M. Dumas lui-même. Il est singulier que ses amis, les adroits et les maladroits, les avoués et les anonymes, aient fermé les yeux à deux vérités qui sont pourtant si claires, qu'il faudra les reconnaître tôt ou tard ; la première, c'est que M. Dumas ne peut avoir d'ennemis redoutables que ses propres ouvrages ; la seconde, c'est que nous avons agi en tout ceci en homme parfaitement désintéressé. En quoi donc pouvions-nous trouver du profit à réduire à sa valeur réelle le talent dramatique de M. Dumas ? Est-ce que nous avons jamais eu l'honneur d'être son collaborateur ? Est-ce qu'il nous a emprunté quelque scène ? Est-ce qu'il nous ferme l'entrée de quelque théâtre ? Non, certes ; et ce n'est pas pour le plaisir d'avoir raison que nous avons ému cette querelle : l'amour-propre d'un individu est un intérêt trop léger au milieu des intérêts de notre siècle littéraire ; et les hommes disparaissent dans la question des idées ».

« Il faut dire que M. Dumas s'est montré lui-même beaucoup plus raisonnable que ses amis ; il a reconnu qu'il ne pouvait pas y avoir entre nous le moindre motif d'envie ou de haine, et que toutes choses nous étaient mutuellement si étrangères, qu'il ne savait même pas au juste quel était le nom que nous portons (1). Il y en a qui ont pensé que c'était là une plaisanterie copiée de Molière ; nous aimons beaucoup mieux croire que M. Dumas a dit la vérité, d'autant plus que cette supposition est sans inconvénient : il importe peu, en effet, que M. Dumas défigure notre nom, et même qu'il l'ignore ; nous sommes assez jeunes l'un et l'autre, moi, pour

---

(1) A la fin de son écrit intitulé « Comment je devins auteur dramatique » M. Dumas, faisant allusion aux deux articles « du Journal des Débats » de 1833, signés G., dit en note : « On m'apprend que ces articles sont d'un M. Grenier ou Garnier de Cassagnac.

avoir le temps de le lui apprendre ; lui, pour avoir le temps de le retenir. Il était même dit que M. Dumas renierait en tout la défense officieuse de ses amis : ils écrivent que nous avons des motifs secrets de lui en vouloir ; il le dément ; ils écrivent que nous avons tort de l'accuser de plagiat ; il avoue ».

« Chose inouïe ! en un temps où la presse publie chaque jour des accusations de toute sorte ; où l'on attaque le haut et le bas de la société ; où l'on s'empare de la vie publique et privée des hommes, nous disons qu'un auteur, que nous nommons, a copié d'autres auteurs, que nous nommons, à des volumes que nous indiquons, à des pages que nous citons ; et voilà qu'au lieu d'aller au volume indiqué, à la page citée, à l'auteur nommé, et de nous donner un démenti aussi net et aussi formel que l'accusation, on déchaîne un débordement d'articles injurieux, tous assez maladroits du reste, en ce qu'ils déclament au lieu de nier ; quelques uns plus hostiles à M. Dumas que nous-même. Eh ! bien, qu'est-il arrivé de tout cela ? que M. Dumas, comme le public, a trouvé ce système de défense grotesque ; qu'il a mieux aimé paraître vaniteux que ridicule, et qu'il s'est avancé lui-même au bord de la *Revue des Deux-Mondes*, pour nous dire : vous avez raison ; vos accusations sont justes ; je ressemble à Shakespeare et à Molière, *génie à part* ; j'ai copié ».

« M. Dumas l'a dit ; et l'aveu a été clair, explicite, bruyant même ».

Ici M. Granier de Cassagnac rappelle les divers emprunts qu'il avait déjà reprochés, en 1833, à M. Alexandre Dumas pour ses pièces de Henri III, Christine, Antony, Charles VII, Richard d'Arlington, Térésa et la Tour de Nesle. M. Granier de Cassagnac n'a pas voulu étendre sa nomenclature, mais dans la partie bibliographique de cette notice, section du théâtre, nous lui suppléerons.

« Vous le voyez, il est plus facile de s'entendre avec M. Dumas qu'avec ses amis ; nous avons dit que ses pièces étaient copiées, et il avoue qu'elles sont *prises* ; seulement, et par habitude du beau langage, M. Dumas ajoute qu'il les a *conquises*. C'est le style des grands capitaines ; mais tout le monde sait ce que cela veut dire. Si nous avions pu croire que M. Dumas attachât autant de prix que cela aux expressions grandioses, il ne nous eût pas coûté davantage de dire qu'il a *conquis* ses drames sur les théâtres étrangers, sauf ceux qu'il a *conquis* sur ses amis ».

« Ainsi, le tout était de s'entendre, et nous sommes d'accord maintenant. M. Dumas a copié, pris, conquis, comme on voudra : cela signifie toujours qu'il s'est emparé du bien d'autrui. C'est un point désormais vidé. Nous aimons ainsi à épuiser une question avant d'en aborder une autre ; il n'y a que les mauvaises causes qui gagnent à être embrouillées. Après la preuve du plagiat doit venir l'examen du mérite réel et de la valeur intrinsèque : M. Dumas copie ; mais quelle est en définitive sa place dans la littérature actuelle, en particulier, et dans la littérature française, en général ? »

« S'il est vrai que l'œuvre fasse connaître l'ouvrier, il est tout aussi vrai que l'ouvrier fasse connaître l'œuvre. M. Dumas est ainsi le meilleur commentateur de ses ouvrages : qui sait l'auteur sait le livre. Or, nous savons l'auteur maintenant : comme saint Augustin et Jean-Jacques, *génie à part*, il a été entraîné à faire ses confessions. M. Dumas, il nous l'a dit lui-même (1), c'est un jeune homme de quelque chaleur dans la tête, mais dont l'éducation a été complètement négligée. Il arrive à vingt ans, sans avoir rien appris passablement, ni langues, ni sciences, ni mathématiques. Or, il n'y a pas entre la littérature et le procédé général des sciences l'antipathie qu'on pourrait supposer : chiffrer et écrire, c'est penser en deux langues. Dans tout homme bien au moral, les sentiments et les idées doivent tendre naturellement à se rapprocher, à se grouper, de manière à parvenir à une signification définitive : ainsi, les sentiments vont aboutir à l'art, les idées à la science. Les mathématiques, c'est la régularité introduite dans les notions du vrai ; les arts, c'est la symétrie portée dans les notions du beau. A moins de bonnes raisons, on ne se vante donc pas de n'avoir jamais pu apprendre les quatre règles, parce que cela revient à dire, ou qu'on n'a pas d'idées, ou qu'on n'est pas parvenu à les classer et à y voir clair ».

« Ne pas savoir, c'est n'avoir pas réfléchi et n'avoir pas vécu avec soi-même ; c'est n'avoir pas expérimenté son intelligence, n'avoir pas cherché son étendue, sa force, son penchant ; c'est n'avoir pas une existence morale bien précise et bien constatée. Cependant l'esprit a besoin de mouvement comme le corps ; il faut

---

(1) Dans « Comment je devins auteur dramatique ».

que l'un pense et que l'autre marche. Qui n'a pas de jambes prend des béquilles ; qui n'a pas d'idées emprunte, prend ou *conquiert* celles du voisin ; mais de même qu'une jambe de bois fait mal l'office d'une jambe naturelle, de même l'esprit est gauche à manier une idée qui n'est pas son œuvre, qu'il n'a ni conçue, ni élaborée, ni mise au jour. L'homme aux béquilles trébuche, parce que le pied de chêne ne répond pas à l'intention du genou de chair ; l'idée empruntée porte à faux et se renverse, parce qu'elle ne tombe pas d'à-plomb de la bouche qui la répète ; elle ne résiste pas et se brise parce qu'elle est une branche morte à un tronc vert ».

« On aura deviné que nous faisons l'histoire de M. Dumas, sur les documents fournis par lui-même. Parvenu à vingt ans sans rien savoir, il passa du presbytère de son curé aux bureaux du Palais-Royal, et après avoir écrit des thèmes il copia des protocoles et des rapports. C'est un vrai miracle qu'il ne soit pas ossifié entièrement, au milieu de cette matérialisation qui l'enveloppait de toutes parts, et qu'il ne soit pas resté écrasé entre l'ignorance de l'écolier et la routine de l'expéditionnaire. Enfin, il voit des tragiques anglais, et l'envie le prend de faire des drames. Des drames, bon Dieu ! et avec quoi ? des idées ? il n'en a pas ; des passions ? il ne les connaît pas ; du style ? il n'en a aucun. Qu'est-ce que le style sans les idées ? Cependant M. Dumas fera du drama ; il le fera sur le champ, sans préparation. Les idées, il les empruntera ; les passions, il les supposera ; le style, il le copiera : c'est forcé ».

« Observez, je vous prie, comment cette position particulière expliquera M. Dumas tout entier. Il avait vu dans le drama ce qu'y voit tout d'abord un homme sans expérience littéraire, c'est-à-dire du mouvement, des allées et des venues, des surprises, des catastrophes. Son premier raisonnement sur l'art dramatique dut donc le conduire à poser en principe que la curiosité est la principale donnée qui lui sert de base. Pour faire une pièce, M. Dumas chercha d'abord une fable curieuse, rapide, intéressante, et, une fois la fable trouvée, il la distribua en compartiments. Pour remplir ces cases ou scènes, il feuilleta les romans et les théâtres étrangers ; il y chercha les situations analogues, les découpa, les enchâssa, remplit les lacunes, et tout fut dit. Ceci n'est pas une théorie en l'air ; nous avons fait mettre le doigt sur les plagiats ou les *conquêtes*. De tout un drama, M. Dumas faisait donc la charpente, quand il la faisait, c'est-à-dire quand il ne la trouvait pas toute

faite, ou ébauchée dans un livre ou dans la poche de ses amis. Pour les idées, les passions et le style, il cherchait et il prenait. Or, comme M. Dumas n'agissait au nom d'aucun système historique, philosophique ou moral, qui l'aurait aidé à mettre une homogénéité, bonne ou mauvaise, dans son œuvre, il bariolait de la plus étrange manière les caractères et le langage ; il composait le caractère du duc de Guise, par exemple, avec une moitié de celui de Fiesque et une moitié de Verrina ; il faisait éprouver à Saint-Mégrin un amour exprimé par don Carlos ; la demande du Balafre, il la copiait dans Schiller, et la réponse de Marie de Clèves, il la copiait dans Walter Scott ».

« Le drame de M. Dumas offre donc un incroyable mélange de caractères et de passions, dont toutes les parties sont étrangères et disparates. Cela vient de ce que sa tête engloutit, et ne digère pas. Toutes les fois qu'il se jette sur Schiller, Goethe ou Lope de Vega, il s'assimile à eux, au lieu de se les assimiler à lui-même. Quand Molière et Shakespeare s'abattaient sur quelque libretto inconnu, ils l'enlevaient de leurs serres, et le dévoraient dans les airs. Quand M. Dumas fond sur les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, il est comme ce corbeau de la fable qui voulut emporter une brebis, à la façon des aigles, et qui resta pris à la toison. Pour du style, M. Dumas n'en a aucun. Il écrit comme tout le monde ; il n'écrit pas. De même qu'il n'a pas un procédé à lui pour produire l'idée, il n'a pas un procédé individuel pour la formuler. M. Dumas sent par autrui, comme il pense par autrui ; il emprunte le moule où il coule ses pensées ; son moi moral est aussi indécis, aussi inconsistent que son moi intellectuel. Pour avoir un style à soi, il faut être soi ».

« Caractères, passions, ne cherchez donc pas cela dans M. Dumas ; tout cela demande beaucoup d'acquis et de réflexion, ensuite une grande fixité d'idées, et une individualité intellectuelle bien décidée ; il faut avoir son centre en soi-même, il faut être étoile fixe : M. Dumas n'est que planète. Ce qu'il faut chercher en lui, et ce qu'on y trouvera : c'est l'imprévu au théâtre, c'est l'acteur qui pousse l'acteur, c'est l'action qui marche, qui court, qui vole ; c'est la curiosité en suspens ; c'est l'économie bien entendue de moyens vulgaires, qui s'entassent la plupart du temps avec adresse, et qui produisent presque toujours leur effet. Une pièce de M. Dumas, c'est en général une partie d'échecs bien jouée ;

voilà par quel côté il brille; il sait l'entrée et la sortie; il connaît les *planches*, comme dit l'argot. Et voilà d'où vient principalement, aux yeux de la critique, la grande valeur dramatique de M. Dumas: on le représente comme ayant atteint, mieux que tout autre, la connaissance de la scène, et l'on fait de cette connaissance le plus difficile et le plus important côté de l'art ».

« Connaître la scène! C'est donc un secret cabalistique; c'est quelque talisman mystérieux, qu'il est donné à tous de rechercher et à peu de rencontrer, semblable à la licorne héraldique, qu'une vierge pouvait seule apercevoir et saisir? Et vous dites que M. Dumas seul connaît vraiment la scène? Mais tout le monde connaît la scène. M. Scribe la connaît, les tragiques les plus ridicules de l'Empire la connaissent; l'auteur le plus insignifiant, les plus inconnus vaudevillistes connaissent la scène; c'est un jeu de machines que chacun peut observer et reproduire; c'est un métier complet et régulier, qui s'apprend en un nombre fixe de leçons, comme l'escrime; à la rigueur, il pourrait y avoir des maîtres pour cela. On n'a pas oublié qu'un honorable académicien écrivit l'an dernier (1843) à un grand poète pour lui apprendre à *charpenter* les drames. On voit donc que la connaissance de la scène n'est pas un secret hermétique et une science occulte; c'est au contraire une science vulgaire, qui a toujours été du domaine public, et que M. Dumas partage aujourd'hui avec les auteurs dramatiques les plus médiocres ».

« Mais s'il est vrai que la connaissance de la scène soit une chose peu rare, il doit être tout aussi vrai que c'est une chose peu profitable, et qui ne constitue pas un prodigieux talent; car enfin nous devrions, à ce prix, être encombrés de Corneilles et de Shakespeares. Avant de mettre tant de hâte à proclamer M. Dumas comme le dramaturge qui connaît le mieux la scène, proposition qui, à la rigueur, pourrait être contestée, mais que nous accordons bien volontiers, il nous semble que la critique aurait mieux fait d'établir que la science des planches, c'est le génie au théâtre. Nous convenons que si elle était venue à bout de prouver cela, M. Dumas aurait pu logiquement se trouver un grand homme; mais si la connaissance de la scène existe à un très haut degré chez des hommes d'un talent très douteux et d'une renommée fort compromise, nous ne voyons pas ce que la réputation de M. Dumas peut gagner à un

avantage qui en laisse tant d'autres dans l'oubli. Dans tout ceci, c'est donc la critique qui s'est fourvoyée ; elle a pris le raisonnement par la queue, et il ne faut pas s'étonner si la conclusion ne conclut rien ».

« Les individus, comme les assemblées, ont plusieurs côtés par lesquels on peut dominer leur pensée et s'imposer à leur volonté : ainsi le tableau des affections privées, l'orage ou l'harmonie domestique ; ainsi les grandes passions et les grandes idées ; ainsi les résultats généraux de l'Histoire, ou les retours que la philosophie enseigne à l'âme à opérer sur elle-même ; ainsi enfin des mœurs nobles et vraies, le charme d'un beau langage, la poésie, la religion, voilà autant de conducteurs qui mettent en communication un grand poète et une grande foule. A côté de tous ces sentiments si élevés et si féconds, et qui se trouvent plus ou moins développés suivant le siècle, le peuple, la classe, il y en a un autre, actif, profond, plus général encore, c'est la curiosité. Mais si la curiosité est un élément moral, universel, qui se trouve également chez tous les hommes, qui est susceptible de s'irriter, de s'exalter, et capable de faire éprouver une vive anxiété et une vive joie, il faut convenir que la curiosité est, en elle-même, une passion sans but généreux, une passion égoïste, avide, stérile, un désir stupide de connaître pour connaître, et pour satisfaire sa brutale impatience par-dessus tout ».

« Or, la question actuelle, au théâtre, consiste à savoir si l'on y posera l'homme selon ses sentiments dignes, élevés, socialement utiles, ou selon son irritabilité nerveuse et sa curiosité ; si l'on bouleversera une grande salle au profit de toutes les nobles choses que la civilisation dépose dans les cœurs et dans les têtes, ou si l'on galvanisera une pauvre assemblée, pour la renvoyer pâle et souffrante, ivre d'éther ou d'opium ; si les personnages d'un drame seront poètes ou gladiateurs, s'ils se rapprocheront de Dieu par la pensée ou de la bête par l'action ; s'ils parleront ou s'ils marcheront ; si la pièce sera littéraire ou chorégraphique ; et, pour remonter au point de départ de tout ceci, si l'on placera les conditions du beau dans la curiosité excitée et satisfaite, ou dans l'âme charmée et agrandie ».

« Si la curiosité est le fond même du drame, il se disposera dans ce but. Il devra être pressé et rapide ; il faudra que le spectateur passe à travers des situations successivement plus irritantes ; mar-



chant d'abord, courant après, haletant ensuite; si quelque chose arrêterait l'action, qu'on l'écarte; si c'est une haute vue de morale, qu'on la rétrécisse; un développement de caractère, qu'on l'abrège; une leçon d'Histoire, qu'on la supprime; si ce sont des mœurs, si c'est du style, si c'est de la poésie, poussez tout cela du pied; car l'action, une fois au galop, ne supporte pas ces retards; la curiosité ne demande ni morale, ni caractères, ni Histoire, ni mœurs, ni style, ni poésie. Sans cela, il n'existe rien de raisonnable et d'humain; mais qu'importe? La curiosité veut qu'on se hâte et qu'on s'occupe d'elle, que l'acteur vienne à souhait, fasse son affaire et s'en aille: voilà le drame selon la connaissance de la scène et selon la curiosité; drame naturel, puisqu'il exploite un sentiment naturel; mais drame sans idées, sans savoir, sans littérature; drame où l'acteur fait plus que l'auteur, drame où le dernier est autant que le premier, M. Guilbert-Pixérécourt autant que M. Dumas, *le Joueur* autant que *Angèle*; drame enfin où l'âme ne montre qu'une face, la plus mesquine et la plus brutale, et où le poète domine le public en le rapetissant. C'est ainsi que ceux qui veulent apprivoiser les lions, étudient les éléments honteux qui se mêlent à leur noble et fière nature; ils les domptent, mais ils les dégradent ».

» Si, au contraire, l'homme est placé à la scène selon toute l'amplitude de son existence morale; si l'on fait des caractères, des passions, des idées et du langage le fond et la matière même du drame, et de la curiosité, le lien; dès lors cet art est vraiment un art, cette littérature une littérature; ce drame devient une conception digne et superbe, qui prend le spectateur par son côté estimable et beau; qui l'élève à la morale, à l'Histoire, à la poésie, toutes régions où se complait l'intelligence, et d'où l'on revient plus sociable et meilleur. Dans ce drame, il y a plus de réflexion et moins de sensualité; plus d'extase et moins de frénésie; l'acteur y est moins et l'auteur davantage; la machine cède la place à l'idée, et le coup de théâtre à la leçon.

» Voilà les deux théories qui se disputent maintenant notre scène: le système qui met au premier rang la science des planches, et celui qui le met au dernier; d'un côté la curiosité, de l'autre le développement des passions, des caractères et du langage; d'un côté la mise en scène, de l'autre la littérature; le drame marché et le drame écrit; la pacotille et l'art.

» Et maintenant, si l'on va dire que le public se trouve ainsi fait, que le moindre retard l'irrite, et qu'il est incapable de supporter un développement ; qu'est-ce que cela prouve ? Absolument rien ; si ce n'est que les esprits, comme les tempéraments, peuvent se gâter par un mauvais régime. Molière développait, et M. Dumas ne développe point ; à un mois de distance, au même théâtre, on a sifflé le « Malade imaginaire », et on a applaudi « Angèle ». Eh bien ! qui n'aimerait mieux être Molière sifflé, que M. Dumas applaudi ?

» D'ailleurs, il ne faut qu'un raisonnement bien simple pour décider rigoureusement entre le drame galvanique et le drame littéraire. Prenez les plus grands noms du théâtre, chez tous les peuples, Eschyle, Sophocle, Euripide, Lope de Vega et Calderon ; Shakespeare, Schiller et Goëthe ; Corneille, Molière et Racine ; comparez leurs ouvrages aux pièces du boulevard, et vous verrez qu'ils sont beaucoup moins selon la science des planches. « OEdipe roi, Piccolomini ou le Misanthrope », ne sont pas, à beaucoup près, aussi bien intrigués que « le Joueur ou la Pie voleuse » ; il y a dans « Calas » cent fois plus de connaissance de la scène que dans « les Perses, OEdipe à Colonne, la Conjuraison de Fiesque, Faust, le Cid, Tartufe ou Richard III » ; et « Il y a seize ans », « Valérie » et « Misanthropie et Repentir » surpassent incomparablement en intérêt dramatique tout ce que les auteurs immortels que nous avons nommés nous ont laissé de plus admirable. Or, si l'on prend pour règle la poétique de M. Dumas, il n'y a pas à balancer : il est clair que Victor Ducange est plus grand que Schiller, M. Dinaux plus grand qu'Eschyle, et M. Dumas plus grand que Corneille et Shakespeare, auxquels pourtant il ne s'était comparé lui-même que *génie à part*.

» Vous voyez que la conséquence est si absurde, qu'elle fait rire du principe. Non, la connaissance de la scène, la science des rencontres, des oppositions, des entrées et des sorties, ne constitue pas l'art dramatique, puisqu'elle est à un plus haut degré dans des hommes jugés et acceptés comme n'ayant aucune valeur littéraire, que dans ceux dont les écrits sont restés comme la gloire de l'esprit humain ; puisqu'à ce prix, M. Guilbert-Pixérécourt serait plus illustre que Sophocle et Corneille, et M. Dumas plus glorieux qu'Eschyle et Shakespeare. Non, la connaissance de la scène n'est pas le génie au théâtre ; non, le drame n'est pas là. M. Dumas a cultivé avec ardeur la science des planches, parce qu'il fallait cela à un jeune

homme sans études, qui voulait mettre à profit de la chaleur naturelle, l'instinct de l'effet et du fracas, devenir littérateur sans littérature, écrivain sans style, mettre en jeu les passions humaines, sans les connaître ; comme il a essayé de raconter l'Histoire sans la savoir ».

Aux deux accablantes appréciations du talent et de la valeur littéraire de M. Dumas, par MM. de Léoménie et Granier de Cassagnac, nous en ajouterons une troisième : c'est celle d'un homme d'esprit et d'érudition, que bien des écrivains distingués se sont trouvés flattés d'avoir pour collaborateur, M. L'Héritier, de l'Ain. Elle reproduit les deux précédentes d'une manière non moins juste, non moins spirituelle, mais plus serrée, plus originale.

« Ce qu'il y eut de fort étrange dans la vie de notre auteur dramatique, c'est que, tandis qu'il ne s'était pas encore révélé à lui-même comme un homme de cette qualité, il s'engoua de l'auteur (Molière) qui avait le plus livré ses pareils (1) au persiflage de la multitude. Mais il ne se proposa ni de le prendre pour modèle, ni de persifler qui que ce fût : il ne visa pas à la comédie qui corrige les mœurs, n'étudiant du théâtre que le mouvement, picorant les effets dans les œuvres de tous les maîtres étrangers ou nationaux, fouillant aux coins les moins connus, déshabillant Pierre pour habiller Paul, transvasant les scènes qui lui convenaient dans le cadre qu'il s'était donné, les adaptant à la mécanique du sujet qu'il avait choisi, ne s'inquiétant aucunement des caractères, ne variant que les costumes et les noms, n'ayant pour tous ses personnages, pour tous les sexes, pour tous les âges, pour toutes les conditions, qu'un même langage, le sien propre, oubliant, pour plus de facilité dans la production, que nul ici-bas ne parle absolument comme son voisin, ou comme tout le monde parlerait ; traduisant, pour mieux dépister, en la plus petite monnaie du colloque les beaux dialogues qu'il trouvait ailleurs tout frappés en bonnes grosses pièces d'or au coin du génie, débitant Molière, Regnard ou Marivaux en pièces de six liards, Shakespeare en penny, Calderon en maravedis, Alfieri en baïoques, Kotzebuë, Schiller ou Goëthe en pfe-nings ; n'inventant que des dispositions pour l'étonnement, n'ayant

---

(1) Les marquis. On sait que M. Dumas aime à prendre soit par plaisanterie, soit sérieusement, le titre de marquis de la Pailleterie, qui lui appartient tout aussi bien qu'il nous appartient à tous de prendre le titre de fils d'Adam.

que des ressorts matériels et point de philosophie, de l'arrangement d'action et peu de pensées, de l'objectivité et point de subjectivité, comme diraient nos damnés métaphysiciens de la moins bête et de la plus révasseuse des Allemagnes; déployant d'immenses facultés dans les improvisations de la charpente, dans la connaissance de la planche, dans l'emploi funiculaire de toutes les ficelles, dans la combinaison des entrées et des sorties, et dans des escamotages fascinateurs pour éluder les exigences de la logique ou de la vraisemblance; galvanisant avec des passions désordonnées des squelettes sans moelle, sans muscles, sans nerfs et sans physionomie; ne transfusant que du sang de taureau dans les veines des héros de ses drames; mettant toujours l'exagération à la place de la vérité, par impuissance de prendre le loisir d'accentuer celle-ci; se refusant la science du cœur humain, et l'observation qui la crée, et faisant consister tout l'art du dramaturge dans le métier auquel s'est appliqué et s'use son génie digne d'un meilleur sort (1).

« Si l'on regarde de près aux choses, et si l'on veut déterminer franchement la place que M. Dumas occupe dans la littérature contemporaine, on trouve qu'il y tient l'emploi d'une sorte de metteur en œuvre, d'arrangeur juré de la pensée d'autrui, sans qu'il soit possible de découvrir dans cet accouplement de deux têtes où finit l'inspiration de l'une et où commence l'inspiration de l'autre. M. Dumas a surtout aujourd'hui une valeur d'opposition; il brille par reflet, comme les corps opaques; l'opinion toute littéraire que nous avons émise sur la source de ses drames, suscita dans une partie du public cette chaude sympathie qui sauva, pour quelques jours, sa dernière pièce, *Angèle*, de l'indifférence et peut-être des sifflets ».

« Dans la littérature française, si M. Dumas y occupe jamais une place, ce sera au dessous de Sédaine, un peu au dessus de M. Ducange, de M. Guilbert-Pixérécourt et de M. Diniaux, qui forment avec lui la monnaie de Beaumarchais, leur père commun en fait de connaissance de la scène. Ils seront les représentants du parti du fracas dramatique, contre le parti du travail, des études, du savoir et de la poésie. On sera tout étonné, avant dix ans, de l'obstacle qu'ils auront opposé aux progrès de l'art et à l'épuration de la langue française. Si le public de notre temps est devenu si antipathi-

---

(1) Plutarque drôlatique, p. 56.

que à la manière simple et sévère de Molière et de Corneille ; s'il se récrie contre ceux qui rendent au langage sa mâle souplesse de la fin du seizième siècle, on reconnaîtra que la faute en est, d'abord, aux inventeurs drame-pacotille ; ensuite, aux critiques qui l'ont protégé » (1).

On ne doit pas perdre de vue que cette opinion, qui est de M. Granier de Cassagnac, a été émise en 1834. Depuis lors M. Alex. Dumas a encore beaucoup travaillé pour le théâtre ; mais pour deux ou trois pièces passables, dans lesquelles la collaboration n'a pas fait défaut, combien de médiocres choses n'avons-nous pas eues, à tel point que l'auteur d'*Henri III* a jugé prudent de ne pas toujours se faire nommer, afin que sa réputation fût à couvert.

Quoi qu'il en soit, faut-il désespérer de M. Dumas. Acceptons plutôt les prévisions d'un de ses critiques, qui a formulé ainsi les raisons qui le portent à croire à leurs réalisations.

« Le poète a aujourd'hui 44 ans ; il a assez vécu pour avoir tout avantage à se tenir désormais à l'écart du monde bruyant, à se réfugier au sein des méditatives activités de la solitude. Trop longtemps, après des débuts qui promettaient, il a sacrifié aux appétits dépravés d'une multitude inculte et grossière, aux instincts populaires et vaniteux d'une tourbe de barbares parvenus, à qui il fallait servir la représentation de leurs passions triviales assaisonnée de tous les frénétiques piments de la zone torride. Pour complaire à ce monde nouveau, à cette société encore informe et si gauche, à cette pullulation d'une aristocratie du cens et du non sens, à ces talons rouges de la savate qui préfèrent les terres cuites de la Flandre à la Vénus de Milo, l'enluminure d'une image foraine aux peintures de Raphaël, qui ne voient qu'une pierre dans le torse antique, qu'une cruche dans un vase étrusque, et rien, absolument rien dans *Athalie*, *le Cid* ou *le Misanthrope*, il a avili l'art ; il l'a fait passer sous les fourches caudines de la chandelle moulée, du calicot, du molleton ; il l'a fait descendre au niveau de l'étroite conception des patentés dominateurs, du saute-ruisseau, du courtaud de boutique, et de tous les dandys illettrés. *Moneta* GUBERNANTE, *papiero timbrato* ADMINISTRANTE, *suiso, cotone, lainâ, pipere, succro, canellâ, clyso-pompâ, sterco-podreta, arabico-racahuto et ca-*

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journ. des Débats », 30 juillet 1834.

*hutchawio* REGNANTIBUS, il a reconnu et courtoisé tous ces pouvoirs. Au lieu de les redresser par l'emploi d'une bonne et démocratique orthopédie, de les éduquer, de les élever jusqu'à lui, de leur inoculer le goût du grand et du beau, de les appeler à des jouissances auxquelles ils n'étaient pas faits, avec l'agrément de la plus abrutissante censure, il les a bourrés de leur pâture de prédilection, enivrés de leur propre orgie. Mais entre les charnelles matérialisations des écoles espagnoles et les vaporeuses idéalisations allemandes, il y a l'immense milieu tout français d'une saisissante poésie. C'est là qu'il viendra, n'en doutez pas, car Plutarque, qui s'est mis en tête de faire de la critique et qui en fera, ne souffrira plus qu'il s'égaré; bien mieux, il l'aidera à briser le joug des sottes exigences, en éclairant la route par où il devra passer, en la déblayant de tout ce qui y tient la place de l'art. Si donc le poète le veut, à la profusion des fausses fleurs, succéderont les fleurs qui se fécondent et donnent des fruits, car il est dans la plénitude de sa force. Qu'il cesse enfin de se croire condamné à l'explosive vitesse d'une locomotive, à la magique rapidité du télégraphe électrique, qu'il ralentisse et règle un peu sa course, qu'il s'arrête enfin pour contempler ce que Dieu a mis en lui, et il se convaincra que ces grandes figures florentines : Dante, Michel-Ange, Léonard de Vinci, ne furent taillées sur un plus ample patron que lui-même. Mais le plus précieux des dons de la nature, le génie, ne se conserve et se développe que sous l'influence de la sagesse (1) ».

Il ne nous reste plus qu'à énumérer les pièces pour lesquelles M. Dumas est en nom, et celles pour lesquelles il l'a dissimulé, afin de justifier les assertions des critiques, qui ne veulent pas que M. Dumas soit toujours seul dans les pièces représentées sous son nom, et qui, au contraire, l'ont voulu voir souvent abrité, contre les succès douteux et les chutes, derrière des collaborateurs responsables.

---

(1) Plutarque drôlatique, p. 70.

CRÉATIONS, CONQUÊTES(1) ET ADOPTIONS LITTÉRAIRES  
DE M. ALEX. DUMAS (2).

1825-46.

Ce sont les hommes, *et non pas l'homme*, qui inventent. Chacun arrive à son tour et à son heure, *s'empare des choses connues* de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt après avoir ajouté *quelques parcelles* à la somme des connaissances humaines. Quant à la *création complète* d'une chose, je la crois impossible. Dieu lui-même, lorsqu'il créa l'homme, *ne put ou n'osa point l'inventer* : il le fit à son image. C'est ce qui faisait dire à Shakespeare, lorsqu'un *critique stupide* l'accusait d'avoir *pris parfois une scène tout entière* dans quelque auteur contemporain : *C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne*. C'est ce qui faisait dire plus naïvement encore à Molière : *Je prends mon bien où je le trouve*. Et Shakespeare et Molière avaient raison, car *l'homme de génie ne vole pas*, il conquiert. Il fait de la province qu'il prend une annexe de son empire ; il la peuple de ses sujets, et il étend sur elle son sceptre d'or !!! Je me trouve entraîné à dire ces choses, parce que, loin de me *savoir gré* d'avoir fait connaître à notre public des *beautés scéniques inconnues*, on me les marque du doigt comme des vols, on me les signale comme des plagiat. Il est vrai, pour me consoler, que j'ai du moins cette ressemblance avec Shakespeare et Molière, que ceux qui les ont attaqués *étaient si obscurs* qu'aucune mémoire n'a conservé leur nom !!! ».

M. Alex. Dumas.

---

« L'homme de génie ne vole pas, il conquiert ». M. Alex. Dumas.  
On ferait grandement erreur en supposant que cette notice bibliographique M. Alex. Dumas est empruntée à la « Littérature française contemporaine », parce qu'elle vient après celle donnée par MM. Louandre et Bour-  
t. Ces messieurs font des emprunts à leurs devanciers, mais il n'est pas  
de ceux-ci empruntent rien chez eux, et notre notice va nous four-  
ccasion de le prouver. — Depuis l'article Napoléon Bonaparte, point de  
t de leur rédaction de la « Littérature française contemporaine » jusqu'à  
de M. Alex. Dumas, c'est-à-dire dans un espace de près de quatre  
», on ne remarque aucune amélioration dans le livre de MM. Louandre  
urquelot ; et, quoi qu'en ait dit la camaraderie, dans l'illustration et le Com-  
; aucun progrès en bibliographie n'est à signaler. C'est toujours défaut  
é dans le plan, recherches insuffisantes, et détails peu soignés. Et cela  
çoit, ils sont là cinq rédacteurs, sur lesquels au moins trois littérateurs,  
tous étrangers à la bibliographie, laquelle entre quelques autres exigences  
ue, pour avoir quelque valeur, elle ait toute l'exactitude des mathémati-  
tous travaillant sans s'assujétir aux formes voulues. — Pour quelques

..... « Il n'y a plus d'hommes de lettres; il y a d'honorables négociants plus ou moins lettrés qui mettent en commun des intérêts, forment des sociétés par devant notaires, se font représenter par des gérants. La juridiction des écrivains, c'est maintenant le tribunal de commerce....—Et ceux qui dégradent l'art à ce point, qui font de la littérature un métier!... — Sont très bien vus, je t'assure ».

*Le Succès, act. 1, sc. 4.*

articles d'étendus, MM. Louandre et Bourquelot ont parfois jugé à propos d'établir des subdivisions dans leurs indications bibliographiques; et dans leur dernière livraison, ils l'ont encore fait pour l'article de M. Du Mersan. Pour celui de M. Dumas, qui a considérablement écrit et dans plusieurs genres, et la preuve c'est que leur notice, toute tronquée qu'elle est, occupe treize colonnes! Ils se sont dispensés de toute espèce de classification, si ce n'est celle d'un pélemé chronologique, et qui n'est pas même rigoureusement chronologique. Si leur article ne donnait encore prise à la critique que sous le rapport de sa classification! Hélas, il n'en est pas ainsi! Nous avons souvent parlé dans ce livre, de la source où MM. Louandre et Bourquelot vont puiser leurs renseignements sur nos écrivains contemporains, sans y rien ajouter. Or, qu'est-il arrivé pour l'article de M. Dumas, l'un des plus importants de leur dernière livraison? C'est qu'il est incomplet, d'abord, et qu'ensuite on a négligé de donner une foule de petites notes qui eussent dû lier le tout, et faire de cet article, même bibliographiquement parlant, un article curieux et piquant. La notice de MM. Louandre et Bourquelot n'offre rien sur M. Dumas qui ne se trouve partout. Aucune révélation, quand il y avait tant à faire! Toujours les tables du journal de M. Beuchot! En se bornant aux seules sources de la « Bibliographie de la France » ils sont arrivés à ne citer que 28 pièces de théâtre de M. Dumas, sans faire connaître aucun de ses collaborateurs, et nous établissons dans notre notice que M. Dumas n'est seul que pour Henri III, Christine, Charles VII chez ses grands vassaux et Don Juan de Marana. Sur les 28 pièces citées par MM. Louandre et Bourquelot, l'une est par erreur donnée à M. Dumas, le Tasse, drame historique en cinq actes (n° 28), et elle est de feu Alexandre Duval! Notre nomenclature des pièces auxquelles M. Alex. Dumas a eu part s'élève au chiffre non de 27, mais de 46! Quant aux romans du même auteur, les détails ont été entièrement négligés. Pourquoi ne nous avoir pas dit que les romans cités sous les nos 76, 77, 78 et 85, n'en font qu'un seul et même, publié en quatre parties dans le feuilleton de la Patrie, et sous le titre de la Guerre des Femmes. Pourquoi avoir formé deux numéros, les 63 et 75 des Trois Mousquetaires et de leur suite Vingt ans après? Pourquoi ne nous avoir pas fait connaître les fréquentes reproductions de nouvelles de M. Dumas dans d'autres romans afin de les enlever? Pourquoi....? Nous l'avons déjà dit: c'est que MM. Louandre et Bourquelot ne sont pas bibliographes, et les réclames qu'ils pourront faire admettre dans des journaux amis, ne changeront rien à l'opinion qu'on tire de leur livre même. Ils ne sont pas bibliographes: un article comme celui de M. Dumas suffirait pour le prouver; et ce serait un tour cruel à leur jouer, ainsi qu'à leurs préneurs, en le réimprimant à la suite de celui-ci.



## I. POÉSIES (1).

I. Élégie sur la mort du général Foy. Paris, Sétier; Lemoine, 1825, in-8 de 16 pages, 1 fr. 25 c. [1946]

II. Canaris, dithyrambe. Paris, Sanson, 1826, in-12 de 12 p., avec un frontispice gravé et une grav. [1947]

III. La Pérouse, ode. — Imprimée à la suite d'une Notice sur les expéditions destinées à la recherche de La Pérouse, par D-p. (Dep-ping), dans la Revue encyclopédique du mois de juillet 1828. [1948]

À cette époque, M. Alex. Dumas fournissait quelques pièces de poésie au recueil intitulé « la Psyché ».

## II. THÉÂTRE (2).

IV. Chasse (la) et l'Amour, vaudeville en un acte; par MM. Rousseau, Adolphe [de Ribbing] et Davy [Alex. Dumas]. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 22 septembre 1825. Paris, Duvernois; Sétier, 1825, in-8 de 40 pages. [1949]

V. Noce (la) et l'Enterrement, vaudeville en trois tableaux; par MM. Davy [Alex. Dumas], Lassagne et Gustave [Gust. Vulpian]. Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 21 novembre 1826. Paris, Bezou, 1826, in-8 de 48 pages, 1 fr. 50 c. [1950]

Ni l'une ni l'autre de ces deux pièces n'ont été réimprimées ni dans le

(1) M. Alex. Dumas n'avait encore que très peu produit lorsque l'article du tome II de notre France littéraire qui le concerne a été imprimé. Non seulement il est nul, mais encore dans le peu d'indications qu'il présente, il en est une tout-à-fait fautive, et qui a pourtant été reproduite par presque tous les biographes de M. Alex. Dumas : le *Dévoement de Lamoignon-Malesherbes* (Paris, Le Normant, 1820, in-8° de 28 pag.), n'est point de ce dernier, mais de l'un de ses nombreux homonymes, proviseur du collège royal de Charlemagne, et auquel on doit quelques autres écrits, entre autres une *Épître à Bolleau*, imprimée en 1836.

(2) L'édition la plus complète du Théâtre de M. Alex. Dumas est celle de Paris, Charpentier et Passard, 1838-36 et 1846, 10 vol. in-8. Elle renferme vingt pièces. Mais ce n'est pas la moitié de celles auxquelles ce littérateur a pris part, en se cachant, soit sous le nom de Davy, par exemple, ou sous le voile de l'anonyme; car, il faut bien qu'on se le rappelle, M. Dumas n'est seul auteur que de quatre pièces : *Henri III*, *Christine*, *Charles VII chez ses grands vassaux*, et *Don Juan de Marana*, et encore, n'est-ce pas sans avoir fait de fréquents emprunts au théâtre étranger, emprunts que nous signalerons. Voulant donner ici l'énumération bien complète de toutes les pièces de M. Alex. Dumas seul, et de celles faites en collaboration, avouée ou non, depuis 1825 jusqu'à la fin de 1846, nous y avons compris, par exception, trois pièces qui ont été jouées, mais non imprimées : *la Cour du roi Pétaud*, *le Fils de l'Émigré* et *Shakespeare et Dumas*. Quand même les continuateurs de « la Littérature française contemporaine »

théâtre de M. Alex. Dumas qui fait partie de ses œuvres (Paris, Charpentier, 1834, 6 vol. in-8), ni dans le théâtre de cet écrivain (3 vol. in-12, format anglais).

VI. Henri III et sa Cour, drame historique en cinq actes et en prose. Représenté sur le Théâtre-Français, le 11 février 1829. Paris, Vezard, 1829, in-8 de 168 pages. — Sec. édit. Paris, le même; Le Normant père, 1829, in-8 de 172 pages, 5 fr. — III<sup>e</sup> édit. Paris, Vezard, 1833, in-8 de 108 pages. [1951]

Cette pièce a été réimprimée dans le t. 1<sup>er</sup> des œuvres de l'auteur (Théâtre). Paris, Charpentier, 1834, 6 vol. in-8, et dans le t. 1<sup>er</sup>, de l'édition en 3 vol. in-12, ainsi que pour la « France dramatique », en 1834 et 1840, gr. in-8 à 2 colon.

• Il est bien entendu que nous ne tiendrons pas compte des débuts de M. Dumas au théâtre; nous laisserons de côté « la Chasse et l'Amour » et autres essais qui précédèrent « Henri III »; car il faut être juste, l'homme fait ne peut pas répondre de l'adolescent. C'est après la publication des théâtres étrangers de M. Lavocat, que M. Dumas s'est révélé tout à coup, et il a montré dès lors une fécondité, dont nous espérons donner une explication raisonnable. « Henri III » fut le premier drame qui lui créa une position, position brillante et subite: on peut voir, dans les journaux de l'époque, quelle impression l'ouvrage produisit. Les partisans du romantisme, après la première représentation, dansèrent un *Fandango* échevélé dans le foyer du Théâtre-Français, aux cris de: « Enfoncé Racine! » et ils eurent soin de demander à la lithographie qu'elle leur consacrat le souvenir de cette profanation littéraire! Cependant on peut dire aujourd'hui que la critique fut alors bienveillante ou distraite; non pas qu'elle eut tort de proclamer « Henri III » une bonne pièce, mais elle l'eut, et très grand, de l'attribuer au mérite exclusif de M. Dumas (1).

• Si nous examinons en elle-même l'œuvre qui a été la source de la célébrité de M. Dumas, il est difficile de ne pas reconnaître que le drame de *Henri III* est loin de valoir plusieurs autres productions du même auteur, et que son principal mérite est surtout d'être le premier de son espèce. L'intrigue est faible et mal nouée. Saint-Mégrin et la duchesse de Guise s'aiment sans oser se le dire. Par baine du duc de Guise, Catherine de Médicis leur ménage une entrevue chez l'astrologue Ruggieri. Saint-Mégrin déclare son amour; la duchesse l'écoute et puis disparaît pour faire place au duc qui arrive, trouve sous sa main un mouchoir oublié par sa femme, rentre chez lui, force la duchesse, en lui meurtrissant le poignet, d'écrire

---

n'auraient pas donné un article si nul sur M. Alex. Dumas, nous affirmerions encore que la nomenclature des productions dramatiques de cet auteur ne se trouve exacte nulle autre part qu'ici: toutes les révélations sur les divers collaborateurs de notre grand dramaturge qu'elle contient sont puisées à de trop bonnes sources pour qu'elles puissent donner matière à réclamations: les catalogues des agents dramatiques. GOZZET.

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journ. des Débats », nov. 1833.

une lettre à Saint Mégrin pour lui donner rendez-vous dans sa chambre même, à l'hôtel de Guise. L'amant trompé accourt au rendez-vous, et le duc le fait assassiner. Voilà toute l'intrigue : elle disparaît presque au milieu d'un luxe de hors-d'œuvre et de tableaux accessoires qui nous présentent Henri III et sa Cour. Ces hors-d'œuvre, qui avaient alors l'attrait d'une nouveauté, firent le succès du drame. Dans sa joie de voir enfin, à la place des éternels Grecs et des éternels Romains, des mignons de Henri III en pourpoints et en hauts-de-chausses, jouant au bilboquet ou à la sarbacane, et jurant par la *sang-Dieu*, le public ébahi pardonna volontiers à M. Dumas la maigreur du sujet, la lenteur de l'action, la lourdeur emphatique et triviale du dialogue, l'absence de fermeté et de fini dans la peinture des caractères ; il fit plus que pardonner : il y avait deux ou trois situations dramatiques, notamment dans le troisième et dans le cinquième acte ; elles le transportèrent, il déclara le tout sublime, et proclama M. Dumas le Shakespeare français (1).

« Si l'on veut lire Anquetil, au chapitre de la Cour de Henri III, on y trouvera deux aventures, l'une de la duchesse de Guise, l'autre de M<sup>me</sup> de Montsoreau, qui ont fourni l'idée et le cadre de la pièce. Dans la première, le duc de Guise est jaloux de Saint-Mégrin ; ne pouvant forcer sa femme à le faire tomber dans un piège, il la force à choisir entre un coup de poignard et un verre de poison. La duchesse boit le poison et se met à genoux, se croyant au moment de mourir, lorsque son mari lui dit, en éclatant de rire, qu'elle venait de prendre un bon consommé. Dans la seconde, le seigneur de Montsoreau entoure l'appartement de sa femme, y surprend le galant et le fait assassiner. Il est évident que le consommé pris au sérieux, et l'assassinat pris au naturel, ont fourni le fond du drame. Nous ne disons pas cela pour en faire un reproche à M. Dumas ; l'Histoire appartient à tout le monde, mais pour constater qu'il ne s'est pas mis en grands frais d'invention. Par exemple, M. Dumas ne s'est pas contenté de cela, il a encore pris les scènes et les phrases, et il nous semble que ceci passe un peu le privilège dont nous parlions. »

« La scène qui sert à commencer l'action de Henri III, est celle où le duc de Guise trouve et reconnaît le mouchoir de sa femme sur le sofa de Ruggiéri : elle est prise entièrement de Schiller ; un simple rapprochement prouvera l'identité ; la voici dans « Henri III, » acte 1<sup>er</sup>, scènes VI et VIII. »

**LE DUC DE GUISE :** Je dois me défier de Saint-Mégrin ; Mayenne a cru « s'apercevoir qu'il aimait la duchesse de Guise, et m'en a fait prévenir « par Bassompierre... Tête-Dieu !... si je n'étais aussi sûr de la vertu de « ma femme, M. de Saint-Mégrin paierait cher ce soupçon !... Qu'est cela ? « mille damnations !... Ce mouchoir appartient à la duchesse de Guise... « Elle serait venue ici ! Saint-Mégrin ! oh Mayenne, Mayenne, tu ne t'étais « donc pas trompé !... Saint-Paul, qu'on me cherche les mêmes hommes « qui ont assassiné Duguast. »

La voici dans la « Conjuración de Fiesque, » acte II, scène V : « Fies-

---

(1) Biographie de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 25 et 26.

« que (seul ; je vous plains, Calcegno ; mais croiriez-vous que j'aurais ris-  
 « qué un article aussi délicat que l'honneur conjugal, si la vertu de ma  
 « femme ne m'avait pas été une garantie suffisante?... Ce mouchoir était  
 « sur le sofa !... Ma femme était ici... ? ce mouchoir est humilié... Cal-  
 « cagno ici... (s'adressant au Maure) : ce soir, je veux savoir de toi ce  
 « qui s'est passé ici ».

Le duc de Guise, ou le comte de Lavagna, à votre choix, une fois con-  
 vaincu de l'infidélité de sa femme, la force à écrire, en lui pressant le bras  
 avec un gantelet de fer, un billet pour attirer Saint-Mégrin dans l'hôtel de  
 Guise : cette scène est d'un très bel effet ; Walter-Scott l'a mise dans  
 « l'Abbé », chap. 52 ; la voici : « Prenez garde, Madame, (Marip, Stuart),  
 « s'écria lord Lindsay en se penchant sur la table, et saisissant avec sa  
 « main couverte d'un gantelet de fer la main de la reine, à la presse, dans

« un moment de colère .... La reine, relevant alors la manche de sa robe,  
 « fit voir les marques violettes que les doigts de fer de Lindsay avaient  
 « imprimées sur son bras.... » La lettre une fois écrite, le duc de Guise  
 la fait porter à Saint-Mégrin par un page de sa femme. Cette longue et  
 intéressante scène est encore prise à Schiller ; en voici le commencement,  
 dans « Henri III, » acte IV, scène 1<sup>re</sup> : « Saint-Mégrin : cette lettre et cette  
 « clef sont pour moi, dis-tu..... De qui les tiens-tu ? » Voici ce même com-  
 mencement dans « Don Carlos, acte II, scène IV : « Don Carlos : une lettre  
 « pour moi ? Pourquoi cette clef ?..... Où t'a-t-on donné cela ? » Cels con-  
 tinue sur le même pied, et souvent avec une identité plus matérielle  
 encore, pendant quatre pages ; il est évident que nous ne pouvons pas re-  
 produire les deux scènes en entier ; car on verra qu'en adoptant ce sys-  
 tème, et du train dont va M. Dumas, autant vaudrait faire une réimpression  
 de Schiller, de Goethe, Walter Scott, de Lope de Véga et de Victor  
 Hugo ; mais nous citerons toujours avec une exactitude scrupuleuse et  
 quoique le lecteur doive commencer à nous croire, nous le supplions en-  
 core de vérifier. Rien ne manque à la scène de M. Dumas dans la scène  
 de Schiller, excepté cette phrase : « Tu portes un secret terrible, pareil  
 « à ces poisons violents qui brisent le vase où ils sont renfermés ». Mais  
 M. Dumas, qui a pour maxime de revenir plutôt deux fois qu'une aux bonnes  
 choses, a repris son bien, et l'a placé dans la « Tour de Nesle », acte III,  
 scène IX ; voici la phrase de M. Dumas : « Il y a des poisons si violents,  
 « qu'ils brisent le vase qui les renferment : ton secret est un de ces  
 « poisons ».

« Lorsque Saint-Mégrin a reçu la lettre de la duchesse, il se rend à mi-  
 nuit dans son appartement. Le duc de Guise, qui le guettait, comme le  
 sire de Montsoreau, frappe violemment à la porte. Alors la duchesse passe  
 son bras dans les anneaux de fer, pour empêcher que la porte ne cède.  
 Cette situation déchirante appartient à Walter Scott ; la voici dramatisée  
 dans « l'Abbé, » chapitre 22 : « Miss Seyton : Personne n'entrera ici, la  
 « reine repose. — Lady Douglas : Je vous dis qu'il faut que j'entre, jeune  
 « fille ; je sais qu'il n'y a pas de barre de fer à l'intérieur. — Miss Seyton :  
 « Il est vrai qu'il n'y a pas de barre de fer ; mais les anneaux y sont, et  
 « j'y passerai mon bras, comme le fit une de vos ancêtres qui, plus loyale

« que les Douglas de nos jours, défendit ainsi la chambre de sa sou-  
veraine » (1).

Un critique (2) a avancé que le sujet de ce drame a été soustrait au « Journal du règne de Henri III », par Pierre de l'Étoile, où toutes les péripéties du drame de M. Dumas et l'histoire de la « Mort de Saint-Mégrin, » se trouvent mot pour mot, lettre pour lettre.

Un littérateur étranger, savant et consciencieux historien et écrivain assez distingué pour être au premier rang dans son pays, à qui nous communiquâmes, en 1845, la brochure de M. Eugène de Mirecourt contre M. Alex. Dumas, brochure qu'il ne connaissait pas encore, nous la renvoya quelques jours après, avec ce peu de mots :

« Je ne décide point entre Genève et Rome, entre M. Jacquot et M. de la Paillette; mais quand je vois qu'on soutient que le drame de *Henri III* est volé au Journal de l'Étoile », je lève les épaules, et je me dis : où la passion peut-elle aller ?

Avant ce drame, M. Alexandre Dumas s'était déjà essayé dans le genre grave, par une tragédie intitulée les *Gracques*, et une traduction du *Fiesque* de Schiller (voy. à la page 426 ce que nous avons dit de ces deux tragédies). Il présenta ensuite, au Théâtre-Français, une tragédie classique, « *Christine* », qui fut alors reçue à correction, mais qui, non jouée, fut transformée plus tard, après le succès de *Henri III*, en un drame romantique. Nous reviendrons sur cette dernière pièce sous le n° 1953.

VII. Cour (la) du roi Pétaud, vaudeville à tableaux; par MM. Alexandre et Henri [*Alex. Dumas, Cavé, Langlé, A. de Ribbing*].

[1952]

C'est une parodie du drame précédent, qui fut représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 28 février 1829. A la première représentation on nomma pour auteurs de cette pièce MM. *Alexandre* et *Henri*. Ces deux noms sont les seuls qui aient figuré sur l'affiche.

Cette parodie n'a point été imprimée; ce n'est pas la seule auquel le drame de M. Alex. Dumas ait donné lieu. Nous en avons eu deux autres dans la même année, et dont voici les titres :

1<sup>o</sup> *Brutus (le)*, parodie-vaudeville en deux actes par MM. Barthélemy [Troin], [Michel-Benoist Gaudichot-] Masson et Armand Dartois. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 27 février 1829.

On nomma pour auteur M. Prosper. Cette parodie n'a pas été imprimée.

2<sup>o</sup> *Cricri et ses Mitrons*, petite parodie en vers et en cinq tableaux, d'une grande pièce en cinq actes et en prose; par MM. Carmouche, Jouslin Delasalle et Dupeuty. Représentée sur le théâtre des Variétés, le 7 mars 1829. Paris, Quoy, 1829, in-8 de 40 pag.

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journ. des Débats », nov. 1833.

(2) Eug. de Mirecourt, *Fabrique de romans*. Maison Alex. Dumas et Cie 1845, in-8°, p. 33-34.

VIII. Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie dramatique sur la vie de Christine; cinq actes en vers, avec prologue et épilogue. Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 30 mars 1830. Paris, Barba, 1830, in-8 de 200 pag., plus un dessin lithogr., 6 fr.

[1953]

Et dans la « France dramatique ». Paris, J.-N. Barba; Delloye; Bezou 1845, gr. in-8 à 2 colon.

Stockholm forme le prologue; Fontainebleau est une tragédie en cinq actes, et Rome, que l'on pourrait aussi appeler la mort de Christine, est l'épilogue. Après les premières représentations, le prologue et l'épilogue furent supprimés.

Cette pièce a été réimprimée dans le tome II des Œuvres de l'auteur (Paris, Charpentier, 1835, in-8) sous le titre de « Christine »; et pour la « France dramatique », en 1841, sous le titre de « Christine, ou Stockholm et Fontainebleau, gr. in-8 de 34 pag. à 2 colon.

La trilogie de M. Dumas donna naissance à la parodie suivante:

*Tristine, ou Chaillot, Surène et Charenton*, trilogie sans préambule et sans suite, en trente actes d'une scène, et en vers alexandrins; par MM. Carmouche, de Courcy et Dupeuty. Représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 26 avril 1850. Paris, Rigu; Boulland, 1850, in-8 de 36 pag., 1 fr. 50 c.

Nous avons dit précédemment qu'avant de faire jouer son drame de « Henri III », M. Alex. Dumas avait présenté au Théâtre-Français une « Christine à Fontainebleau », tragédie classique, qui avait été reçue à correction. Cette tragédie languissait depuis quelque temps dans les cartons poudreux du secrétariat, sans avoir grande chance de voir le jour; lorsque M. Dumas alla faire une dernière tentative auprès de Picard, l'auteur de la « Petite Ville ». Feu Picard, après avoir pris lecture du manuscrit de M. Alex. Dumas, lui conseilla très fort de ne plus se mêler de composer des drames, et de retourner copier des lettres au secrétariat du Palais-Royal! Le bon Picard ne devina pas plus Alexandre Dumas que Corneille n'avait deviné Racine » (1). Mais vint le succès de nouveauté, de notre auteur, qui donna un démenti au bon Picard. Au milieu des préoccupations de son soudain triomphe et de sa soudaine prospérité, M. Dumas ne trouvait pas le loisir de produire une œuvre nouvelle; pour faire prendre patience au public, il eut l'idée d'accommoder au goût du jour son ancienne tragédie classique de Christine; il en fit un drame romantique qu'il appela « Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie dramatique ». La pièce fut représentée à l'Odéon le 30 mars 1830, avec un succès douteux.

Maintenant que « Henri III » est examiné et jugé, passons à « Christine »; mais comme ici l'espace nous manquerait pour transcrire toutes les scènes empruntées, et que d'ailleurs toutes aussi ne sont pas prises

(1) Annuaire dramatique de la Belgique pour 1839 (par Félix Delhasse). Bruxelles, 1839, in-8°, p. 143.

mot pour mot, nous nous bornerons à continuer d'indiquer les sources ; entre le lecteur et nous, ce doit être maintenant une affaire de confiance. Nous devons reconnaître ici que M. Dumas possède à un merveilleux degré le talent de s'approprier l'idée d'autrui ; il modifie et métamorphose les choses ; il les change de lieu et de costume ; il fait d'un Turc un Anglais, d'une lettre un homme ; ce qui est au commencement il le place à la fin, mais il ne faut pas se laisser dépister par ces ruses ; car le plagiat est toujours plagiat. Dans « Christine » l'intrigue commence et se noue au moment où la princesse tombe dans la rade de Stockholm ; il est manifeste que c'est là le dénouement de la « Conjuración de Fiesque ». Sauvez Lavagna de l'eau et vous avez sauvé Christine ; fermez le livre de Schiller, et vous ouvrez celui de M. Dumas. De même que le début du premier acte est de Schiller, la fin du second est de M. Victor Hugo ; car le monologue où Sentinelli dit : « Ne crains rien, marquis, je suis à toi, » est exactement le monologue final de « Hernani », où celui-ci dit : Oui, de ta suite, ô roi, j'en suis ». Il est à remarquer que M. Dumas, dans ses monologues, a une passion, que nous trouvons du reste assez naturelle, pour les monologues de M. Hugo. Monaldeschi, condamné à mort par Christine, récite quatre pages, et ce ne sont pas les plus mauvaises, du « Dernier Jour d'un Condamné » ; et Christine, au moment d'abdiquer, paraphrase si évidemment le monologue de Charles-Quint, dans « Hernani », au moment où il va être nommé empereur, que nous ne citerons qu'un vers de part et d'autre :

Charles-Quint avait dit :

« Ah ! c'est un beau spectacle à ravir la pensée, etc. »

Christine dit :

« Oh ! que c'est un spectacle à faire envie au cœur ! »

Observez, je vous prie, les différences : Charles-Quint va être empereur et Christine abdique ; Charles-Quint dit : *Ah !* et Christine dit : *Oh !* D'ailleurs, et nous anticipons un peu sur l'ordre des matières, rien n'est fréquent dans M. Dumas comme ces emprunts de phrases à son illustre devancier ; M. Hugo avait dit, dans le « Feu du ciel », en parlant des « caravanes de Membré » :

L'œil au loin suit leur foule,  
Qui, sur « l'ardente » houle,  
Ondule et se déroule,  
« Comme un serpent marbré ; »

M. Dumas fait dire à Yacoub, dans « Charles VII, » scène III :

Je vois se dérouler sur « l'ardente » savane  
« Comme un serpent marbré » la longue caravane.

M. Hugo avait fait dire à Charles-Quint, dans le grand monologue du quatrième acte de « Hernani » :

Oui, dusses-tu me dire avec ta voix fatale,  
De ces choses qui font l'œil sombre et le front pâle.  
Parle, etc.

M. Dumas fait dire à Paula, dans « Christine », acte I<sup>er</sup>, scène III :

Tu m'en veux — et pourtant c'est ton amour fatale  
Qui m'a rendu l'œil sombre et m'a fait le front pâle.

Il n'y aurait pas de raison pour que ceci finit ; mais il y en a pour que nous nous arrêtons. Assez de mots ; revenons aux choses. Dans la « Conjuración de Fiesque », tant de fois citée, Doria renvoie garotté à Fiesque le Maure qui l'avait dénoncé ; dans M. Dumas, la Gardie renvoie à Christine la lettre où Monaldeschi l'a dénoncée ; puis, Christine irritée, fait venir Monaldeschi lui-même ; et en lui parlant avec mystère d'une trahison qu'elle soupçonne, elle le conduit à se condamner lui-même, croyant que la reine le fait juge du sort de Sentinelli. Cette scène est belle, n'est-ce pas, dans M. Dumas ? Il est fâcheux qu'elle soit très exactement tirée d'une pièce de Lope de Vega, intitulée « Amor et Honneur », journée II, scène I. Elle a même paru si bonne à M. Dumas, qu'il y est revenu, et l'a copiée une seconde fois, d'un autre point de vue, toujours dans « Christine », acte IV, scène VIII, lorsque Sentinelli arrête Monaldeschi. La scène finit par ces mots, dans Lope de Vega. « Accompagnez le comte ; faites garder sa porte par une compagnie de cent hommes ; » et par ceux-ci, dans M. Dumas :

Veillez sur lui, tandis que son trépas s'apprête ;  
Allez, chacun de vous m'en répond sur sa tête.

Il nous semble que la différence n'est pas notable. Avant d'arrêter Monaldeschi, Sentinelli fait marché avec deux soldats pour assassiner le comte, acte IV, scène V ; nous regrettons vivement que l'espace nous manque pour transcrire la scène de Schiller, où Butler fait marché avec deux soldats pour assassiner Wallstein ; la scène de « Christine » est copiée mot pour mot dans « la Mort de Wallstein », acte V, scène I<sup>re</sup>. Lorsque les deux soldats sont loués, Sentinelli se poste pour attendre le comte ; il y a là un beau monologue, tiré aussi textuellement de Goethe, acte IV, dernière partie du « Comte d'Egmont ». Enfin, en attendant d'exécuter leur promesse, les deux soldats se mettent à jouer les cent ducats qu'ils ont reçus ; nous ne savons pas où M. Dumas a pris cette scène originale ; mais il est plus que probable qu'elle ne lui appartient pas ; elle a une couleur allemande. Ainsi, de France en Écosse, d'Écosse en Espagne, d'Espagne en Allemagne, M. Dumas va partout, pourvu qu'il y ait du bon à trouver et à prendre.

De compte fait, voilà donc dix scènes de « Christine » dont M. Du-



mas n'a eu que l'usufruit ; ôtez-les du drame, et vous verrez ce qui restera (1).

Il y a dans cette « trilogie » en vers quelques belles scènes, quelques beautés de détail, mais nous ne connaissons guère de lecteur plus pénible ; c'est un assemblage de pièces de rapports essentiellement dépourvus d'unité, de mouvement et de vie ; ensuite pour quelques morceaux assez bien réussis, il y a là une masse d'alexandrins épais, tortueux, raboteux, sans que l'idée rachète en rien le vice de la forme.

M. Dumas n'a écrit que quelques drames en vers : « Christine, Charles VII, Caligula » ; il a bien fait de n'en pas écrire davantage ; si défectueux que soit quelquefois sa prose, elle vaut, à notre avis, beaucoup mieux que sa poésie. Ce serait un cruel tour à jouer à l'auteur de « Christine » que de publier certains passages de ce drame sans autre changement que le déplacement du mot qui donne la rime. On aurait alors une prose dans le genre de ceci :

Oh ! que c'est un spectacle à faire envie au cœur que voit ce sentiment vainqueur de tout autre, cette ardente amitié que s'oublie soi-même, et que mes courtisans appelleraient folie. Ce miracle du cœur, Monaldeschi, peut naître pour toi à la voix de Dieu, Tu n'es pas roi ! Que c'est une effrayante et sombre destinée que celle de cette âme, condamnée au trône, qui pourrait vivre, aimer, être aimée à son tour ; qui sentait de l'amour palpiter dans elle, et qui voit qu'à ce faite, où la place le Destin, tous les cœurs sont couverts d'une couche de glace !

(Monologue de Christine, au 2<sup>e</sup> acte.)

Ce qui suit est trop précieux pour ne pas être donné avec la rime :

Comme au haut d'un grand mont le voyageur lassé  
Part tout brûlant d'en bas, puis arrive glacé,  
Sans qu'un éclair de joie un seul instant y brille,  
User à le rider son front de jeune fille,  
Sentir une couronne en or, en diamant,  
Prendre place, à ce front, d'une bouche d'amant.

« Un voyageur qui, au haut d'un grand mont, part tout brûlant d'en bas ; une couronne qui prend place à un front d'une bouche, » etc., etc... Quel atroce jargon. Il y a dans « Christine » une douzaine de tirades plus barbares encore (2).

**IX. Napoléon Bonaparte, ou Trente ans de l'histoire de France, drame en six actes (et en prose) ; par Alex. Dumas (et Cardelino Delaunoy). Représenté sur le théâtre royal de l'Odéon, le 10 jan-**

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journal des Débats », nov. 1843.

(2) Biographie de M. Dumas, par un homme de rien.

vier 1831. Paris, de l'impr. de F. Didot. — Tournachon-Molin, 1831, in-8 de 248 pag. [1954]

M. Eugène de Mirecourt, dans sa terrible brochure contre M. Alexandre Dumas veut que M. Cordellier-Delanoue, qui n'est pourtant pas nommé sur le frontispice de ce drame, en soit le principal auteur.

Ce drame a été réimprimé sous le premier de ces deux titres dans le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1833, gr. in-8 de 56 pag. à 2 colon., et dans le t. V des OEuvres de l'auteur (Théâtre). Paris, Charpentier, 1833, in-8.

« Une fois dans sa vie cet auteur chéri du public se mit en tête de lui montrer la lanterne magique; mal lui en prit, et « Napoléon Bonaparte », en 32 tableaux, plus ou moins, ne fut qu'une débauche de ficelles; un agencement sans art qu'on ne put jamais regarder comme la pièce curieuse (1).

« Napoléon Bonaparte » est un mélodrame de Cirque olympique (2) dans lequel l'auteur a su faire écraser le principal personnage, le héros, par un vulgaire personnage, un espion. Cet espion, par son dévouement sans bornes, et qui est là placé comme le bon génie de Napoléon, n'est guère moins grand que Napoléon lui-même.

Cette pièce n'en a pas moins été traduite en allemand, par M. W. Schütz, et imprimée à Erfurt, en 1845, in-8 de IV et 233 pag.

X. Antony, drame en cinq actes, en prose; par *Alex. Dumas* (et *Émile Souvestre*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 3 mai 1831. Paris, Aug. Auffray, 1831, in-8 de 116 pag., 3 fr. 50 c. — Deuxième édition. Paris, le même, 1832, in-8 de 112 pag., avec une grav. [1955]

M. Eugène de Mirecourt veut encore, dans l'écrit auquel nous avons fait précédemment allusion, que M. E. Souvestre soit le principal auteur de ce drame, ou qu'il en ait au moins fourni le sujet.

*Antony* a été inséré dans le t. I des OEuvres complètes de l'auteur (Théâtre). Paris, Charpentier, 1834, in-8, et réimprimé pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1833, in-8 de 28 pag. à 2 col.

« Ivre de jeunesse et de vitalité, notre auteur lança à la foule avide d'émotions, « Antony », dont la vogue fut une frénésie (3). »

« Quant à « Antony, » dont le tour arrive, ce sont les observations d'une tout autre sorte que celles que nous avons à faire à son sujet. Lorsque « Marion de Lorme » de M. Victor Hugo fut jouée, il n'y eut qu'un cri dans les journaux, pour dire que Didier était la copie fidèle d'Antony. En effet, la ressemblance était frappante; Didier était bâtard comme

(1) Plutarque drôlatique, Notice sur M. Alex. Dumas, in-8°, p. 59.

(2) *Un homme de rien*, Notice citée, p. 58.

(3) *Ibid.*

Antony ; instruit, probe, misanthrope comme Antony ; aimé ardemment d'une femme subjuguée par la tournure de son caractère, et qui ne comprenait pas toute sa passion, comme Antony ; enfin il mourait sur l'échafaud à cause de cette femme, comme Antony : le public s'écria donc avec la critique, que M. Victor Hugo copiait M. Dumas. Or, M. Dumas, qui savait bien que M. Victor Hugo n'avait pas l'habitude de le copier ; M. Dumas, qui connaissait « Marion de Lorme » pendant qu'elle était arrêtée par la censure, se hâta, en artiste d'honneur, de déclarer dans un article de la « Revue des Deux-Mondes » du 15 septembre 1831, que s'il y avait un plagiaire dans la circonstance présente, ce devait être lui.

« Après une déclaration aussi formelle, nous ne pouvons pas insister davantage ; il y a eu calque évident d'un drame sur l'autre, d'après le public et les journaux ; et si, d'après M. Dumas lui-même, Antony n'est pas l'original, il faut bien qu'il soit la copie. Ce qui a lieu d'étonner après cela, c'est que M. Dumas, en publiant sa pièce, y ait mis cette singulière épigraphe : « Ils ont dit que Childe-Harold, c'était moi ; peu m'importe ». Mais si, M. Dumas, cela vous importerait beaucoup, car si vous étiez Childe-Harold, vous seriez d'abord Didier, et puis M. Victor Hugo (1).

« On a beaucoup crié contre l'immoralité « d'Antony » ; nous croyons même que l'autorité a interdit dans le temps la représentation de ce drame, où la vie intime est présentée dans un état de nudité assez complet pour faire rougir même des pudeurs peu délicates. — Nous ne prétendons nullement défendre la moralité « d'Antony » ; c'est le plus fougueux de ces mille plaidoyers contre le mariage éclos pendant la période de dévergondage intellectuel et moral qui suivit immédiatement la révolution de juillet. Une création aussi débraillée, on peut l'affirmer, n'aurait plus aujourd'hui le même succès. Cependant il importe, à notre avis, de remarquer que l'immoralité « d'Antony » git plutôt dans les situations que dans les idées et le langage, et que ce drame est encore plus faux qu'immoral. Ce qu'on disait jadis d'une adresse de Mirabeau au roi, qu'il y avait trop de menaces pour tant d'amour, et trop d'amour pour tant de menaces, peut très bien s'adapter à « Antony », et l'on peut dire qu'il y a trop de vice pour tant de vertu, et trop de vertu pour tant de vice. — Que signifie ce bâtard, athée, mélancolique et frénétique, qui, d'une part, se croit obligé de brutaliser la femme qu'il aime et dont il est aimé, quand il pourrait parfaitement s'en dispenser ; qui ne craint pas ensuite de la compromettre en revenant subitement avec elle à Paris après la scène de l'auberge et en l'accompagnant dans le monde où son aventure se trouve connue on ne sait trop comment ; et, d'autre part, approuve et comprend que cette femme préfère recevoir la mort de sa main plutôt que de s'exposer à la triple alternative de fuir avec lui, de tromper ou de braver son mari (2) ? »

## XI. Charles VII chez ses grands vassaux, tragédie en cinq actes

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journal des Débats », nov. 1833.

(2) Notice sur M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 30-31.

(et en vers). Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 20 octobre 1831. Paris, Lemesle; veuve Charles-Béchet, etc., 1831, in-8 de 120 pag., 6 fr. — Deuxième édition, augm. d'une préface. Paris, les mêmes, 1832, in-8 de 128 pag., 5 fr. [1956]

Réimpr. en 1855 pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, gr. in-8 de 28 pag. à 2 col., et insérée, dans la même année, dans le t. II des Œuvres complètes de l'auteur (Théâtre). Paris, Charpentier, in-8.

Pièce qui fit moins de bruit « qu'Antony », quoiqu'elle valût davantage (1). Elle a été plus tard reprise au Théâtre-Français.

« Quenos lecteurs prennent la peine de parcourir les Œuvres de Chartier, moine de Salut-Denis, et historiographe de Charles VII, œuvres publiées en 1476, ils pourront voir que M. Dumas exploite et ne *consulte* pas. Ils reconnaîtront d'un bout à l'autre le récit de « l'attentat d'un page de Charles de Savoisy ». S'ils daignent en outre jeter le regard sur une espèce de tragédie portant l'intitulé « d'Andromaque », ils verront que M. Dumas a daigné reprendre à ce *polisson* de Racine une infinité de choses, que celui-ci lui avait soustraites autrefois. En couvrant « Charles VII » des dépouilles « d'Andromaque », peut-être n'a-t-on pas eu d'autre projet que celui de transporter sur la scène française des « beautés scéniques inconnues ? (2) »

« M. Dumas a dit de son « Charles VII tout ce qu'on pouvait dire, en avançant que c'est une imitation « d'Hermione ». Oui, M. Dumas a voulu refaire « Hermione ; et *pourquoi pas ? Cur non ?* comme il l'a imprimé en latin, et pour toute préface, en tête de son livre. Il a bien refait « Didier, Fiesque, don Carlos, Hassan, le comte d'Egmont, Marie Stuart, Franz, les Brigands, Richard d'Arlington, etc., etc. » *Cur non ?* car la critique l'a laissé faire, et le public aussi, lorsqu'il prenait de tous côtés les pièces, les rôles, les scènes et les phrases. *Cur non ?* car est-il plus difficile d'être Racine que Walter Scott, que Goethe, que Schiller, que Lope de Vega, que M. Victor Hugo ? Ainsi, M. Dumas avait quelque raison de continuer, et de dire à la face de Racine : « Pourquoi pas ? — Pourquoi pas ? » monsieur Dumas, nous allons vous le dire ; Parce que Racine imitait, et ne copiait pas ; car Racine refondait au feu de son génie les textes d'Euripide et de Sophocle, et que vous avez cousu à vos drames la prose des traductions de M. Ladvocat ; parce que Racine avait un style à lui, et que vous avez fait des centons avec le style des autres ; parce que Racine, en s'appropriant les beautés des littérateurs antiques, restait toujours Racine, et qu'on ne vous trouve nulle part que sous le masque de Schiller, ou de Goethe, ou de Lope de Vega, ou de Walter Scott, ou de M. Victor Hugo, et encore j'ai cité ceux-là, parce que leurs noms sont illustres, et leurs ouvrages connus comme les grands chemins ; mais est-ce que je sais, moi, dans quels livres vous êtes allé fouillé ? Est-ce que je sais s'il n'y a

(1) Plutarque drôlatique, Notice citée.

(2) Eug. de Mirecourt, *Fabrique de Romains*, p. 53.

pas, dans vos drames, du turc, du chinois, du malabare ou du samoyède? « pourquoi pas? » Parce que Buffon a dit que le style, c'est l'homme; parce que d'autres, dont les noms ne viennent pas à ma mémoire, ont dit aussi que l'œuvre, c'était l'homme; et qu'à ce compte, celui qui n'a pas de style, celui qui n'a pas d'œuvre, n'existe pas.— Voilà pourquoi, M. Dumas ». (1).

XII. Richard d'Arlington, drame en trois actes et en prose, précédé de la Maison du docteur, prologue (en prose); par M. Dinaux [*Félix Beudin, Prosper-Parfait Goubaux*] (et *Alex. Dumas*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 10 décembre 1831. Paris, Barba, 1832, in-8. [1957]

« Richard d'Arlington » a été réimprimé pour « la France dramatique ». Paris, J.-N. Barba; Delloye; Bezou..., gr. in-8 à 2 col., et inséré dans le t. III des Œuvres complètes de M. Alexandre Dumas. Paris, Charpentier, 1836, in-8.

Il a été tiré de l'édition de 1832, qui est l'originale, quelques exemplaires portant sur le frontispice au lieu du nom de MM. Dinaux, celui de M. Alexandre Dumas, qui, selon toute probabilité, n'avait pourtant fait qu'aider de ses conseils, l'inexpérience des deux principaux auteurs, ainsi que l'avait fait avant lui Victor Ducange, pour la première pièce des deux mêmes auteurs, « Trente ans, ou la Vie d'un joueur (2) ».

« Richard d'Arlington » est une pièce à tiroir, qui me paraît d'une valeur très médiocre (3). L'invention du drame montre bien l'inconvénient pour le bourreau de faire donner une bonne éducation à son fils.

« Richard d'Arlington ouvre la série des pièces où M. Dumas s'est donné des collaborateurs vivants (4), toujours sans préjudice des morts, comme de raison: il écrivit ce drame avec M. Dinaux. Or, la première moitié de la pièce de MM. Dinaux et Dumas est fidèlement extraite des « Chroniques de la Canongate » de Walter Scott; et quant nous disons extraite, c'est pour signifier que ces messieurs ont tout pris, personnages, professions, lieu de la scène, jusqu'aux noms; copier des noms, lorsqu'il y a des almanachs! Le docteur Grey, sa femme, sa fille, y sont; la fille du banquier, le ravisseur, le masque noir, le père qui survient, l'enfant qui nait, le nom

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journal des Débats », nov. 1833.

(2) Ceci établi, nous avons donc eu tort à l'article Dinaux, p. 367, d'employer la forme dubitative par rapport à la collaboration de M. Alex. Dumas pour *Richard d'Arlington*: les exemplaires de ce drame tirés avec son nom seul, et l'admission de ce drame dans ses Œuvres sont des preuves plus que suffisantes d'une collaboration quelconque.

(3) Biogr. de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 28.

(4) Ici M. Granier de Cassagnac a été inexactement renseigné, car M. Dumas avait déjà eu, postérieurement à Henri III, des collaborateurs pour *Napoléon Bonaparte et Antony*.

du village qu'on lui donne; enfin, je vous l'ai dit, tout; je n'ai pas d'autre mot. Au milieu de la pièce, M. Dumas quitte Walter Scott, et prend Schiller; il repêche dans cette « Conjuración de Fiesque » les scènes qu'il y a laissées, et il en tire le caractère ambitieux et politique de Richard, qui est ici le comte de Lavagna, et ce personnage diabolique de Thompson, qui est le maure Hassan; ouvrez, et lisez, en vous arrêtant à la scène IX de l'acte I, à la scène XV de l'acte II, et aux scènes II et IV, de l'acte III. Ce personnage touchant et résigné de Jenny, M. Dumas se l'est pris à lui-même. C'est la Paula de Christine; car de même que Paula s'attache opiniâtement à Monaldeschi et l'empêche d'épouser Christine, et de devenir roi, de même Jenny s'attache à Richard et l'empêche d'épouser Miss Wilmore et de devenir ministre: par exemple, nous ne savons pas où M. Dumas a pris Paula. Il y a encore dans « Richard » une scène d'un très bel effet; c'est celle où Richard veut forcer Jenny au divorce. Elle est tirée, comme on le pense bien, de Schiller, de l'acte IV de « Don Carlos, scène IX (1).

XIII. *Térésa*, drame en cinq actes et en prose; par *Alex. Dumas* (et *Anicet Bourgeois*). Représenté sur le théâtre royal de l'Opéra-Comique (salle Ventadour), le 6 février 1832. Paris, Barba; veuve Charles-Béchet, 1832, in-8 de 168 pag., 4 fr. [1958]

Réimprimé pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1855, gr. in-8 de 56 pag. à 2 col., et inséré dans les OEuvres complètes de M. Alexandre Dumas (Théâtre). Paris, Charpentier, 1856, in-8.

« Pièce dont la chance fut médiocre. » (2) Voyez plus bas le n° XVII. Il existe des « Études littéraires » sur cette pièce, par M. Gust. Planche, imprimées dans la « Revue des Deux-Mondes, 1<sup>re</sup> série, t. V (1852).

« Il y a peu de chose à dire de « Térésa » outre la collaboration de M. Anicet Bourgeois, un habile critique a déjà signalé dans un journal les sources où la pièce a été puisée. Mais en nommant « l'École des Vieillards et la Mère et la Fille », il a caché la moitié de sa pensée, car il n'a rien dit de Schiller. Or, dans « Térésa », il n'y a que deux belles scènes; celle où Delaunay découvre l'adultère de sa femme, et celle où il provoque Arthur. La première est dans la « Conjuración de Fiesque », acte I, scène X; la seconde est dans les « Brigands », acte I, scène II. D'ailleurs le personnage de Paolo est un Allemand habillé à la Napolitaine; il est tiré de Goethe, et s'appelle Franz dans « Goetz de Berlichinghen ». (3).

Le principal auteur de ce drame est, d'après M. Eugène de Mirecourt, celui des deux auteurs qui n'est pas nommé sur le frontispice de la pièce.

XIV. *Mari (le) de la veuve*, comédie en un acte et en prose; par

(1) M. Granier de Cassagnac, « Journal des Débats », nov. 1833.

(2) Biogr. de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 28.

(3) M. Granier de Cassagnac, « Journal des Débats », nov. 1833.

M\*\*\* (MM. *Anicet Bourgeois, Durrieu et Alex. Dumas*). Représentée sur le Théâtre-Français, le 4 avril 1832. Paris, Aug. Auffray, 1832, in-8 de 64 pag.; ou Paris, Marchant, 1835, gr. in-8 de 16 pag. à 2 colon. [1959]

« Pièce qui ne fit pas fureur » (1).

C'est le même sujet, la même intrigue que la « Folle épreuve », comédie en un acte; et en prose (par Hoffman), représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 6 novembre 1787, et imprimée l'année suivante (Paris, Cailleau, in-8).

L'édition de 1835 n'est plus anonyme, mais elle ne porte que le seul nom de M. Alex. Dumas.

XV. Tour (la) de Nesle, drame en cinq actes et en neuf tableaux; par MM. *Gaillardet et \*\*\* (Alex. Dumas)*. Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 29 mai 1832. Paris, Barba, 1832, in-8 de 108 pag., 3 fr. 50 c. [1960]

Romancier et dramaturges ont, à qui mieux mieux, faussé l'Histoire, et pourtant nous ne désespérons pas de voir ce drame repris par le Théâtre-Historique avec d'autres pièces non moins historiques que celle-ci : la « Reine Margot, etc., etc., etc. On se rappelle le personnage principal, cette Marguerite de Bourgogne, personnifiée dans les volumineuses proportions de l'impériale actrice, chargée du rôle, laquelle après avoir, entre autres gentilleses, commis le crime d'adultère avec un jeune homme, le fait noyer, puis entretient un commerce illicite avec un frère de ce dernier. Pour la grande édification des spectateurs, les auteurs ont fait de ces deux jeunes gens, les fils de Marguerite et de Buridan, un de ses anciens amants. Or, l'Histoire établit que les auteurs ont dépassé, outre mesure, les licences dramatiques. Marguerite de Bourgogne, reine de Navarre (2), était fille de Robert II, duc de Bourgogne; elle fut fiancée en 1299, et mariée en 1303, à Louis, dit le Hutin, depuis roi de France sous le nom de Louis X. Au milieu d'une cour dissolue, Marguerite devint une princesse galante. Elle fut convaincue d'adultère, aussi bien que Blanche, comtesse de la Marche, sa belle-sœur. Marguerite fut tondue, supplice des femmes adultères, et enfermée avec Blanche au Château-Gaillard; mais, quelques mois après, la première fut étranglée par ordre de son mari, avec une serviette. Cette malheureuse princesse n'avait alors que 25 à 26 ans. Il est alors difficile, si non impossible, qu'elle eût pu avoir ses propres enfants pour amants. Mais suivons l'Histoire. Marguerite et Blanche avaient pour amants deux frères, Philippe et Pierre Gaultier d'Aulnay, gentilshommes normands, assez malfaits (Hist. de France, par Velly, t. IV, p. 266, édition

(1) Plutarque drôlatique, Notice citée, p. 58.

(2) C'est à tort que dans les Dictionnaires historiques on donne à Marguerite le titre de reine de France; elle ne l'a jamais eu, puisqu'elle mourut avant que Louis X fût parvenu au trône. *Biogr. Univ.*

XVII. *Angèle*, drame en cinq actes et en prose ; par *Alex. Dumas* (et *Anicet Bourgeois*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 28 décembre 1833. Paris, Charpentier, 1834, in-8 de 260 pag. [1762]

Il existe quelques exemplaires de cette pièce qui au lieu de porter le nom de M. Alex. Dumas portent celui de M. Anicet Bourgeois.

Ce drame a été inséré dans le t. IV des Œuvres complètes de M. Alex. Dumas. Paris, Charpentier, in-8, et réimprimé pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1835, gr. in-8 de 56 pag. à 2 col.

Le sujet « d'Angèle » n'est autre que celui du « Cocher de Cabriolet », nouvelle de M. Dumas.

« Angèle », charmante victime, dont l'affreux malheur, suite trop ordinaire d'une abominable séduction, est heureusement réparé par un médecin poitrinaire qui se dévoue à en faire sa veuve, au moment où elle va être réduite à chanter sur la scène ce refrain d'une chanson passablement grivoise de Béranger : « J'accouche, foi d'honnête fille... (1). »

M. Amédée Pichot a fait « l'examen critique » de cette pièce dans la « Revue de Paris », deuxième série, t. I, 1834.

« Antony, Teresa et Angèle », sont à notre avis les trois meilleures créations de M. Alexandre Dumas (2), et la plus forte preuve qu'il ait jamais donnée de son originalité. Débarrassé à la fois du piacage historique qui fait de sa prose naturellement inculte, mais vive, quelque chose de lourd et d'enflé ; débarrassé en même temps de l'alexandrin dans lequel sa plume s'enchevêtre et se perd, l'auteur « d'Antony, de Teresa et d'Angèle » nous apparaît avec l'allure, les qualités et les défauts qui lui sont propres, impétueux plutôt qu'énergique, fiévreux plutôt que chaleureux, sensuel plutôt que passionné, étranger aux mystères intimes du cœur, mais familier avec tous les caprices de cette autre partie de l'organisation humaine que M. Xav. de Maistre appelait la *bête*. Dans son matérialisme, M. Dumas sacrifie complètement l'idéal, qu'il méconnaît, à la réalité, qu'il exagère et fausse, l'esprit aux sens, l'âme au corps ; mais comme le matérialisme pur et simple est assez peu poétique, il le revêt d'un costume étranger : il habilie la frénésie sensuelle en passion, l'égoïsme en dévouement, le vice en vertu, et chacun de ces types ainsi costumés présente le caractère du mensonge sous le langage de la vérité. — Il y a cependant dans ces trois drames mal digérés, illogiques, odieux dans certaines parties et faux dans l'ensemble, il y a des scènes d'une sensibilité touchante et d'un pathétique déchirant. Pour faire « d'Antony, de Teresa et d'Angèle » trois belles créations, il n'a peut-être manqué à M. Dumas qu'un peu plus d'idéalisme, un peu plus de réflexion, un peu plus de travail et un peu plus de cette qualité précieuse tant dédaignée par certains

(1) Plutarque drolatique, notice citée, p. 59.

(2) N'oublions pas que M. Alex. Dumas a eu un collaborateur pour chacun de ces trois drames.



grands hommes d'aujourd'hui et si saillante chez les grands hommes d'autrefois, le bon sens (1). »

Cette pièce a été l'occasion des deux critiques suivantes :

1<sup>o</sup> « *Angèle* », drame de M. Alex. Dumas, vengé des critiques et de ses détracteurs. Paris, de l'impr. de Sétier, 1834, in-8 de 8 pag.

2<sup>o</sup> « *Angèle* », drame en cinq actes, narré et commenté par madame Gibou à ses commères mesdames Pochet, la Lyonnaise, etc. (en prose) ; par l'auteur de « *Marie Tudor* », racontée par madame Pochet à ses voisines (par M. ROBERT). Paris, Marchant ; Laisné, 1834, in-8 de 60 pag.

XVIII. *Vénitienne* (la), drame en cinq actes (et en prose), représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 18 mars 1834 ; par M. *Anicet Bourgeois* [et M. *Alex. Dumas*]. Paris, Barba, 1834, in-8 de 234 pag., avec une grav., 6 fr. [1963]

Réimprimé pour le « *Magasin théâtral* ». Paris, Marchant, 1834, gr. in-8 de 32 pag. à 2 colon. (30 c.), mais non inséré dans les Œuvres complètes de M. Alex. Dumas.

L'édition à longues lignes (de 234 pag.) a en tête une Épître dédicatoire de M. Anicet Bourgeois à M. Alex. Dumas.

On fit paraître sur cette pièce la brochure suivante :

« *La Vénitienne* » de M. Anicet, comparée au « *Bravo* » de Cooper. Paris, de l'impr. de Sétier, 1834, in-12 de 12 pag.

XIX. *Catherine Howard*, drame en cinq actes et en huit tableaux (en prose) ; par *Alex. Dumas* (et *Anicet Bourgeois*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 2 juin 1834. Paris, Charpentier, 1834, in-8 de 216 pag., avec une grav. [1964]

« *Prodige d'absurdité et d'in vraisemblance* » (2).

Inséré dans le tome V des Œuvres complètes de M. Alex. Dumas (Théâtre). Paris, Charpentier, 1835, in-8, et réimprimé pour le « *Magasin théâtral* ». Paris, Marchant, 1835, gr. in-8 à 2 colon.

Ce drame donna lieu à la publication de la brochure suivante :

« *Catherine Howard* », d'après Voltaire et d'autres historiens. Paris, de l'impr. de Sétier, 1834, in-12 de 8 pag.

XX. *Tour* (la) de Babel, revue épisodique en un acte ; par MM... (*Adam* (3), *Alboize*, *Aude*, *H. Blanchard*, *A. Bourgeois*, *Brazier*, *Brunswick* [*Léon Lhérie*], *Chabot de Bouin*, *Cogniard frères*, *F. de Courcy*, *Arm. et Ach. Dartois*, *Deslandes*, *Didier* [*Nicolas Vogien*, et non *Vosgien*, comme nous l'avons imprimé à la page 364],

(1) Biographie de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 29-81.

(2) Biographie de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 32.

(3) Nous ignorons quel est ce M. Adam.

*Duflot, Dumanoir, Alex. Dumas, Dumersan, H. Dupin, Jaime [Ernest Rousseau], Lafargue, Langlé, A. de Leuven [de Ribbing], Vict. Lhérie, Mallian, Roche, Rochefort, Saint-Georges, B. Train et quatre anonymes*). Représentées sur le théâtre des Variétés, le 24 juin 1835. Paris, Marchant, 1834, gr. in-8 de 16 pag. à 2 colon.

[1963]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

Cette piquante Revue, bien mutilée par la censure, fut défendue après la dixième représentation. Ce qui appartient à M. Alex. Dumas dans cette pièce, ce sont les scènes d'Antony et du Constitutionnel.

XXI. Marquis (le) de Brunoy, pièce en cinq actes (en prose et en vaudevilles); par MM. Théaulon, Jaime [Ernest Rousseau] (et M. Alex. Dumas). Musique nouvelle de M. Masset. Représentée sur le théâtre des Variétés, le 14 mars 1836. Paris, J.-N. Barba, 1836, gr. in-8 à 2 colon. (1).

[1966]

Faisant partie de la « France dramatique ».

XXII. Don Juan de Marana, ou la Chute d'un ange, mystère en cinq actes (en prose et en vers), musique de M. Piccini. Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 30 avril 1836. Paris, Marchant, 1836, in-8 de 308 pag., 6 fr.

[1967]

Réimpr. sous le même titre, pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1836, gr. in-8 de 56 pag. à 2 colon., et inséré la même année dans le tome VI des Œuvres complètes de l'auteur. (Paris, Charpentier, in-8), sous le premier des deux titres.

« Don Juan n'est-il pas un sujet épuisé? n'était-il pas en quelque sorte impossible de le rajeunir aujourd'hui que le nivellement des lois et de l'ordre social a banni de la société ces violents écarts qui en ébranlaient autrefois sans cesse les bases, et détruisaient toute espèce de sécurité? D'ailleurs, Molière et Corneille en avaient déjà tiré tout le parti possible, et pour oser venir après eux, il fallait du moins avoir quelque chose de neuf et de piquant à offrir au public. Au lieu de cela, M. Dumas nous donne un mystère digne, en vérité, de l'enfance du théâtre par la forme et le fond, où les anges du bien et du mal jouent les principaux rôles, où le style est boursoufflé et sans vigueur, où la lutte de Dieu et du Diable est représentée tout crument comme dans les anciennes « moralités à trente-six personnages ». Les seules scènes qui aient quelque peu de couleur dramatique, sont empruntées, soit au « Faust » de Goethe, soit à d'autres pièces connues » (2).

(1) Cette pièce n'est point annoncée dans la Bibliographie de la France pour 1836, et, cela va sans dire, ni dans le livre de MM. Louandre et Bourquelot.

(2) Cherbulicz, « Rev. crit. », ann. 1836, p. 169.

M. Eugène de Mirecourt, pag. 33 de sa brochure, souvent citée, dit, « que M. Prosper Mérimé s'est vu prendre sa nouvelle des « Ames du Purgatoire », et qu'on les a fourrées, ces pauvres âmes, dans l'enfer de « Don Juan ».

« Le Don Juan de M. Dumas est un froid coquin qui ne paraît avoir aucune des qualités séduisantes de son devancier, et l'on ne retrouve plus auprès de lui la figure si plaisante de Sganarelle qui jetait tant de comique dans cette vieille légende du reste si lamentable. Au lieu de cela, nous avons ici un frère de don Juan qui se donne au diable on ne sait trop pourquoi ; un matamore espagnol, fanfaron de métier, qui se fait tuer par don Juan sans nulle nécessité ; enfin, deux anges de bois qui discoursent fort longuement en vers profondément ennuyeux. De nombreuses scènes de fantasmagorie complètent ce mystère merveilleux, qui pourra devenir quelque jour le drame des marionnettes et des spectacles forains, pour lesquels il semble avoir été fait tout exprès. » (1).

Ce mystère donna lieu à la parodie suivante : Don Juan de Marana, ou la Chute d'un ange, drame en dix tableaux, raconté par Robert Macaire et Bertrand ; par l'auteur des parodies de « Marie Tudor, Angèle », etc. (M. ROMANUS). Paris, Bezou, 1836, in-8 de 36 pag., 75 c.

XXIII. Kean, comédie en cinq actes (en prose) ; par *Alex. Dumas* (*Théaulon* et *Fréd. de Courcy*). Représentée sur le théâtre des Variétés, le 31 août 1836. Paris, Barba, 1836, in-8 de 270 pag., 6 fr. [1968]

Insérée dans le tome VI des Œuvres complètes de M. Alex. Dumas, qui fut publié dans la même année (Paris, Charpentier, in-8), et réimprimée pour la France dramatique, sous le titre de « Kean, ou Désordre et Génie ». Paris, J.-N. Barba, 1836, gr. in-8 à 2 colonn.

Cette pièce suivit Frédéric Lemaitre dans ses pérégrinations théâtrales : elle fut reprise à l'Ambigu le 20 juillet 1840, et plus tard à la Porte-Saint-Martin.

Peu de temps après la première représentation parut, à l'occasion de cette comédie, la facétie suivante :

Kinne, ou Que de génie en désordre ! Variété en 99 couplets. Paris, l'Éditeur, rue du Bac, n° 126, 1836, in-8 de 12 pag., 20 c.

XXIV. Piquillo, opéra-comique en trois actes (en prose) ; par *M. Alex. Dumas* (et *M. Gérard Labrunie*), musique de *M. H. Monpou*. Représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 31 octobre 1837. Paris, Marchant, 1837, in-8 de 84 pag., 1 fr. [1969]

Réimpr. pour le Magasin théâtral. Paris, Marchant, 1837, gr. in-8 à deux colonn.

---

(1) Cherbuliez, « Rev. crit. »

XXV. *Caligula*, tragédie en cinq actes (et en vers), avec un prologue (en vers); par *Alex. Dumas* (et *Anicet Bourgeois*). Représentée sur le Théâtre-Français, le 27 décembre 1837. Paris, Marchant, 1838, in-8 de 176 pag., 5 fr. [1970]

Réimprimée en même temps pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1838, gr. in-8 de 40 pag. à deux colonn.

L'édition de 176 pages, à longues lignes, a une préface de plus que l'édition qui fait partie du « Magasin théâtral ».

« C'est un fait bien remarquable que nos littérateurs actuels les plus distingués, et certainement les mieux doués, ne puissent parvenir à créer une œuvre durable, et semblent vouloir marcher à la gloire de chute en chute. Remplis des meilleures intentions pour la réforme du théâtre, comprenant avec beaucoup de sagacité les véritables défauts de la scène française, ils n'arrivent qu'à produire des ébauches, des essais informes, quoique possédant à un haut degré la plupart des qualités qui font le grand auteur dramatique. Il leur manque, à la vérité, deux éléments indispensables, savoir : l'étude et l'observation. Trop pressés de produire, ils ne se donnent pas le temps d'étudier et sont plus occupés de vivre eux-mêmes que de regarder vivre les autres. Leurs efforts pour donner à la littérature une direction nouvelle et pour rompre tout-à-fait avec ces pâles et froides imitations de l'antique ne demeureront pas stériles; mais de toutes les œuvres qu'a enfantées jusqu'ici leur école, il est douteux que la postérité en conserve une seule complète. On y trouve des choses admirables sans doute, mais perdues le plus souvent dans un vrai fatras de niaiseries. « *Le Caligula* » de M. Dumas nous offre un ensemble de plus. C'était certainement une heureuse conception que celle d'une tragédie romaine dégagée de ce style empoulé, de cette noblesse de convention si éloignée de la nature. Qu'est-ce que M. Dumas a mis à sa place ? son *Caligula* ! une pièce dans laquelle abstraction faite de tout l'éclat de la mise en scène, charlatanisme destiné à séduire les yeux de la foule dont on ne sait captiver l'intérêt, on ne trouve qu'entassement d'images inutiles et des contre-sens; des vers qui ont été faits avec une grande négligence. Sauf quelques rares passages, ils offrent généralement fort peu de poésie, et l'on y rencontre plus d'une phrase barbare, comme celle-ci. »

Soit !... il m'a fait la vie et non la mort amère.

« On l'a déjà dit dans la plupart des critiques qui ont été faites de cette tragédie, la hideuse folie de *Caligula* remplit trop la scène et fatigue plus qu'elle n'impressionne. Ce ne pouvait être un caractère soutenu, et M. Dumas, à côté des extravagances que l'Histoire attribue à son héros, y ajoute encore de singulières contradictions. Ainsi, après nous avoir peint l'empereur superstitieux, tremblant devant chaque coup de tonnerre pendant l'orage, et se faisant soutenir par deux esclaves pour ne pas succomber à sa frayeur, il nous le représente comme un héros plein de courage et de sang-froid devant une révolte qui semble menacer son palais. »

« Le caractère de Messaline, qui offrait au contraire un sujet curieux d'étude et en même temps de grandes difficultés à vaincre, est mollement esquissé, sans énergie, sans vérité. L'auteur, après avoir pris ce nom, a reculé devant son travail, et sa Messaline n'est qu'une intrigante fort ordinaire ».

« En général, ce drame dont le plan semblait conçu d'une manière remarquable et propre à produire de l'effet, est d'une grande faiblesse dans tous ses détails. On y sent à chaque pas le manque d'observation et la négligence. C'est encore une de ces œuvres à peine ébauchées, auxquelles l'esprit de parti et de coterie peut seul donner quelque succès éphémère, mais qui sont tout-à-fait impuissantes à régénérer le théâtre et à fonder la gloire de leur auteur (1) ». — Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'en commémoration de la représentation de cette pauvre pièce, une ovation a été pratiquée: une médaille en plomb, ou peut-être même en bronze, nous ne nous rappelons pas le métal, a été frappée pour perpétuer le souvenir de ce prétendu triomphe de l'école romantique remporté sur les classiques! ainsi qu'à l'occasion de « Henri III » on avait déjà demandé à la lithographie un souvenir du même genre! Nous n'accusons point M. Dumas de ces manifestations, pas plus que de celle d'un spectacle, gratis, à Saint-Germain, le dimanche 7 mars 1847, en l'honneur de M. Alex. Dumas, et pour son retour dans les murs de cette ville (2). Mais M. Dumas a eu un tort, et c'est celui d'avoir souffert tant de ridicules courtoisanneries de la part de ses trop chauds partisans, car, on pourrait croire que les partisans dont nous venons de parler n'ont pris que l'initiative, et que M. Dumas a dû solder ces diverses ovations et manifestations.

« Caligula » est un mélodrame romain. « Caligula qui nous caligula horriblement, la vaine antique n'étant pas de la compétence d'un talent éminemment moderne pour ne pas nous caliguler en se faisant Romain. Qu'il n'y revienne plus, car le verbe est fait; c'est à lui qu'on le doit, et si quelque jour il est de l'Académie, comme nous l'espérons, qu'il le fasse consacrer dans le dictionnaire officiel, car, « verba volant, scripta manent ».

« CALIGULER, balancer, droser, etc., prononcer, devant des Français des deux sexes, la harangue latine du grand concours de la Sorbonne, « palfrer au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques, etc., etc. (3) ».

**XXVI. Paul Jones, drame en cinq actes (en prose); par Alex. Dumas (et Théod. Nezel).** Représenté sur le théâtre du Panthéon, le 8 octobre 1838. Paris, Marchant, 1838, gr. in-8 de 32 pag. à 2 colon., 40 c. [1971]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

(1) Cherbuliez, Revue critique, ann. 1838, pag. 47-51.

(2) « National », 8 mars 1847.

(3) Plutarque drolatique, notice citée, p. 58.

Paul Jones a été pris par M. Alex. Dumas, de son roman intitulé « le Capitaine Paul », pour lequel roman l'auteur lui-même s'était inspiré de celui de Cooper, intitulé « the Pilot ».

On raconte que c'est contre le gré de M. Alex. Dumas que ce drame fut représenté dans le véritable bouge appelé le théâtre du Panthéon : l'auteur l'avait confié à M. Porcher, chef de claque de plusieurs théâtres de Paris, en garantie de quelque argent prêté : la somme devait rentrer pour un temps fixé, faute de quoi le manuscrit appartenait à M. Porcher, qui pouvait en disposer à son gré. M. Dumas n'ayant pas remboursé son prêt au temps voulu, M. Porcher donna le manuscrit à son gendre, M. Théod. Nézel, alors directeur du Panthéon, qui y fit des changements, et le drame fut mis à l'étude et représenté. — Il a été repris à la Porte-Saint-Martin, sous le titre de *Paul le Corsaire*, mais il n'a pas été imprimé sous ce titre.

Le même sujet a été exploité par deux autres petits théâtres :

1° Capitaine Paul (le), drame en 3 actes (en prose), par *Daurivaud*; représenté sur le théâtre Dorsay, le 30 août 1838. — Non imprimé.

2° Capitaine Paul (le), drame en 3 actes en prose, par MM. Durand de Valley [*Em. Gautrot*] et *Léon Angot*. Représenté sur le théâtre du Luxembourg, le 6 octobre 1838. — Non imprimé.

**XXVII.** Bathilde, drame en trois actes (et en prose) ; par M. *Auguste Maquet* (et MM. *Alex. Dumas* et *Cordellier-Delanoue*). Représenté sur le théâtre de la Renaissance (salle Vendatour), le 14 janvier 1839. Paris, Marchant, 1839, gr. in-8 de 28 pag. à 2 colon., 40 c. [1972]

Faisant partie du « Magasin dramatique ».

C'est la pièce dans laquelle débuta, sur ce théâtre, mademoiselle Ida Ferrier, aujourd'hui madame Alexandre Dumas.

**XXVIII.** Mademoiselle de Belle-Isle, drame en cinq actes et en prose ; par *Alex. Dumas* (et un anonyme). Représenté sur le Théâtre-Français, le 2 avril 1839. Paris, Dumont, 1839, in-8 de 208 pag., 5 fr. [1973]

Réimprimé pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1839, gr. in-8 de 40 pag., 40 c.

Le collaborateur de M. Dumas serait, dit-on, un homme du monde, peut-être M. le comte F.-A.-J. de WALEWESY, auteur de « l'École du monde, ou la Coquette sans le savoir », coméd. en cinq actes et en prose (1829).

Cette pièce, quoique basée sur une énorme impossibilité physiologique, est excessivement spirituelle (1).

---

(1) Biogr. de M. Alex. Dumas, par un homme de rien.

Des Études littéraires sur *Mademoiselle de Belle-Isle*, par M. Sainte-Beuve, ont été imprimées dans la *Revue des Deux-Mondes*, IV<sup>e</sup> série, tome XVIII, en 1839.

« Après sa malheureuse excursion dans la tragédie (par son *Caligula*), M. Alex. Dumas est revenu au drame, qui lui a valu des succès, sinon bien fondés, du moins fort brillants; et l'accueil fait par le public à « *Mademoiselle de Belle-Isle* » semble indiquer qu'en effet son talent se déploie mieux dans ce genre de pièces. Mais, cette fois du moins, il est probable que c'est l'actrice qu'on applaudissait. Mademoiselle Mars était encore, en 1839, sans rivale, et son jeu parfait, si plein de goût et de délicatesse, fit passer par-dessus la médiocrité de la composition, oublier les défauts du style, et pardonner la faiblesse de l'intrigue. La donnée de ce drame semble d'abord ne pouvoir fournir qu'une bluette comique.... On reconnaît dans cette nouvelle production de M. Dumas les défauts plus ou moins inhérents à tout ce qui sort de la plume de cet écrivain : d'abord une précipitation, une hâte qui l'empêche de rien travailler avec soin, et trahit sans cesse le manque d'observation; ensuite un goût sans délicatesse, une absence de tact ou un mépris des convenances, qui choque sur le théâtre, encore plus qu'ailleurs. On y retrouve aussi son style négligé, souvent affecté, exagéré, qui est toujours à côté de la nature. La seule chose par laquelle M. Dumas brille ici, comme dans toutes ses pièces de théâtre, c'est une entente parfaite de la scène. Il est à cet égard l'opposé de M. V. Hugo; tandis que celui-ci, croyant écrire et faire jouer des drames, ne réussit qu'à enfanter de longs monologues à un ou à plusieurs personnages, M. Dumas sait admirablement bien dialoguer et donner ainsi à ses essais dramatiques un attrait qui en fait oublier les fautes. C'est à ce talent tout particulier qu'on doit attribuer le succès qu'obtiennent à la représentation des pièces qui ne supportent guère l'analyse critique, et dont la lecture est en général fort peu goûtée (1) ».

« Cette pièce valut à son auteur le cordon de commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique. M. Dumas avait eu l'attention délicate d'envoyer le manuscrit autographe de la pièce à la reine Christine d'Espagne; elle sentit que la seule munificence assortie à la pureté de la morale qui respire dans cet ouvrage était l'offre d'un ordre politique et religieux; il n'est pas même bien sûr que dans son pieux enthousiasme l'auguste princesse n'ait pas vu dans la pièce une œuvre ascétique, et un anachorète dans le duc de Richelieu, qui en est le héros. A Paris, on a également goûté cette comédie, qui pétillait d'esprit, mais on ne l'a pas jugée assez édifiante pour valoir à son auteur le prix Monthyon. Qui sait si cette rémunération n'était pas réservée aux « *Demoiselles de Saint-Cyr* ? » Si les conseils pudibonds du roi des feuilletonistes eussent été suivis, probablement elles n'en auraient pas été indignes (2). »

« *Mademoiselle de Belle-Isle* » a été traduite en allemand par M. L. Os-

(1) Cherbuliez, *Revue critique*, 1839, p. 148.

(2) Plutarque drolatique, notice citée, p. 62.

ten, et sa traduction a été imprimée à Hambourg, en 1843, in-12 de 104 pag. sous le titre de « Gabrielle von Belle-Isle, oder die verhaengnisvolle Wette. »

XXIX. Alchimiste (1'), drame en cinq actes, en vers; par *Alex. Dumas* (et *Gérard de Labrunie*). Représenté sur le théâtre de la Renaissance, le 10 avril 1839. Paris, Dumont, 1839, in-8 de 476 pag., 5 fr. [1974]

Réimprimé pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, 1839, gr. in-8 de 32 pag. à 2 colon., 40 c.

C'est une imitation du « Fashio » de l'Anglais MILMAN, qui venait d'être traduit par M. Jules Belin pour le « Théâtre européen ».

La pièce de Milman inspira encore l'imitation suivante : « Fashio l'alchimiste », drame en trois actes, en prose; par Paulin Deslandes. Représenté sur le théâtre du Panthéon, le 22 mai 1839. — Non imprimé.

XXX. Léo Burckart (drame en cinq actes et en prose, précédé d'un Prologue); par M. *Gérard [de Labrunie]* (et M. *Alex. Dumas*); accompagné de Mémoires et de Documents inédits sur les sociétés secrètes de l'Allemagne. Paris, Barba; Desessarts; Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8 de 340 pag., 6 fr. [1975]

« Les deux amis trouvèrent le sujet de ce drame pendant une excursion en Allemagne : il fut fait, joué et oublié comme tant d'autres. « Léo Burckart » ! que la terre te soit légère, ainsi que le fut la recette du théâtre où tu fus représenté (1) ».

Ce drame fut représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 16 avril 1839, sous le titre de « Léo Burckart, ou une Conspiration d'étudiants ».

La pièce imprimée forme VII et 326 pag., sans la table. M. Dumas, croyons-nous, est totalement étranger aux « Mémoires et Documents » qui l'accompagnent.

XXXI. Jarvis l'honnête homme, drame en deux actes (et en prose); par M. *Charles Lafont* (et M. *Alex. Dumas*). Représenté sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le 3 juin 1840. Paris, Henriot, 1840, in-8 de 24 pag., 50 c. [1676]

Formant le n° 100 du « Répertoire dramatique », publié par le même libraire.

Cette pièce fut plus tard divisée en trois actes, sans aucun changement, et reprise par le théâtre de la porte Saint-Martin, en janvier 1842, sous le titre du « Marchand de Londres ».

---

(1) Plutarque drolatique, notice citée, p. 64.



XXXII. Un mariage sous Louis XV, comédie en cinq actes ; par *Alex. Dumas* (et MM. Ad. de Leuven [*de Ribbing*] et Brunswick [*Léon Lhérie*]). Représentée sur le Théâtre-Français, le 1<sup>er</sup> juin 1841. Paris, Marchant ; Ch. Tresse, 1841, in-8 de 144 pag.

[1977]

Réimprimé dans la même année pour le « Magasin théâtral ». Paris, Marchant, gr. in-8 de 48 pag. à 2 colon., 30 c.

Tiré, selon M. Eugène de Mirecourt, du meilleur roman de M. Alphonse Brot.

« De plus, M. J. Janin, lors de son premier article sur « les Demoiselles de Saint-Cyr » dans le « Journal des Débats » du 27 juillet 1843, a signalé un nouvel emprunt de M. Dumas : la fameuse scène du miroir dans Un mariage sous Louis XV est tirée d'une très-jolie comédie de Marivaux, intitulée « la Surprise de l'Amour », de laquelle M. Dumas a pris, mot pour mot, plusieurs passages entiers du dialogue. C'est à l'occasion de ce reproche que M. Dumas répondit à son critique : « Ai-je jamais renoncé au « droit consacré par Molière, ce roi du théâtre, de prendre mon bien où je le trouve ? Non, que je sache. Seulement, Molière ne s'inquiétait pas « même si les auteurs étaient morts ou vivants, il prenait à Cyrano de « Bergerac l'adorable plaisanterie de la galère, et c'était, comme le disait « Shakespeare, à qui cinquante ans auparavant on faisait le même reproche « de piller je ne sais quel auteur : — C'était une fille qu'il tirait de la « mauvaise compagnie pour la placer dans la bonne (1) ! » — « A quoi on peut répondre qu'il est au moins étrange que M. Dumas puise dans les fleurs galantes et suaves de Marivaux, comme Virgile dans le fumier d'Ennui. Au fait, pourquoi ne dirait-on pas dans mille ans d'ici, en parlant de l'auteur « d'Halifax » : « Il puisait souvent à pleines mains dans le fumier de je ne sais quel auteur nommé Marivaux (2) » ?

XXXIII. Jeannic le Breton, ou le Gérant responsable, drame en cinq actes et en prose ; par M. *Eugène Bourgeois* (et M. *Alex. Dumas*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 27 novembre 1841. Paris, Beck, 1842, in-8 à 2 colon. (3) [1978]

Faisant partie du « Répertoire dramatique des auteurs contemporains ».

XXXIV. Lorenzino, drame en cinq actes et en prose ; par *Alex.*

(1) « La Presse », n° du 30 juillet 1843.

(2) M. J. Janin, « Journal des Débats », du 7 août 1843.

(3) Cette pièce n'ayant point été annoncée dans la « Bibliographie de la France » pour 1842, il va sans dire que les continuateurs de la Littérature française contemporaine ont omis le nom de M. Eug. Bourgeois dans leur nomenclature, et qu'ils devaient omettre de rappeler à l'article de M. Dumas sa part à cette pièce.

**Dumas** (et MM. Ad. de Leuven [*de Ribbing*] et Brunswick [*Léon Lhérie*].) Représenté sur le Théâtre-Français, le 24 février 1842. Paris, Marchant, s. d. (1842), gr. in-8 de 48 pag. à 2 colon., 50 c. [1979]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

« Le dernier, le plus malingre, le plus chétif de tous les enfants du dramaturge, dit un critique déjà cité (1) ». De son côté, M. Eug. de Mircourt, page 54 de sa brochure, reproche à M. Dumas d'avoir ravi à M. Alfred de Musset les plus belles perles de son écriin, et de s'être permis de défigurer la plus charmante esquisse du « Spectacle dans un fauteuil » pour en faire cet affreux drame de « Lorenzino ».

**XXXV. Séducteur (le) et le Mari**, drame en trois actes et en prose; par M. Charles Lafont (et M. Alex. Dumas). Représenté sur le théâtre des Délassements-Comiques, le 5 novembre 1842. Paris, Marchant, 1842, gr. in-8 de 28 pag. à 2 colon., 50 c. [1980]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

Le manuscrit de cette pièce a subi des vicissitudes semblables à celles du n° XXVI.

**XXXVI. Halifax**, comédie (en trois actes, en prose) mêlée de chants, avec un Prologue; par Alex. Dumas (et Ad. d'Ennery [*Eugène Philippe*]). Représentée sur le théâtre des Variétés, le 2 décembre 1842. Paris, Marchant, 1842, gr. in-8 de 36 pag., 50 c. [1981]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

Le soir de la première représentation on nomma pour auteur M. Davy.

**XXXVII. Mariage (le) au tambour**, comédie en trois actes (en prose) mêlée de chant; par MM. de Leuven [*Ad. de Ribbing*] et Brunswick [*Léon Lhérie*] (et Alex. Dumas). Représentée sur le théâtre des Variétés, le 9 mars 1843. Paris, rue de Feydeau, n° 13 (chez Beck); Ch. Tresse, 1843, in-8 à 2 colon., 60 c. [1982]

Formant le n° 240 du « Répertoire dramatique des auteurs contemporains ».

Le soir de la première représentation on nomma pour auteur de cette comédie M. de Villers, ce qui fit dire à M. Rolle, dans le feuilleton du « National » du premier lundi qui suivit la représentation : « Que ce nom pourrait bien cacher celui d'un littérateur de pacotille, si ingénieusement mis en scène par Harel dans le « Succès ». L'auteur de la pièce ne cache

(1) Biogr. de M. Alex. Dumas, par un homme de rien, p. 32.

pas son nom, disait-il, seulement au lieu de décliner son nom de famille, il a pris celui de son fief, de son pays natal (Alex. Dumas) de Villers (-Cotterets).

M. Dumas compta bien par ci par là quelques chutes, mais dont il fut moins meurtri que de certains succès de malheur, obtenus par des œuvres de pacotille du numéro « d'Halifax » et du « Mariage au Tambour », qui firent crier au « vagabondage de ce bel esprit aux abois! » Lui, aux abois! laissez donc! qu'il prenne seulement le loisir de respirer un peu, et vous verrez qu'il n'a pas l'haleine si courte. Mais sous le vent, sous la bourrasque qui le pousse, l'agite et l'éparpille, s'arrêtera-t-il pour concentrer une fois sa force et la diriger vers un noble but (1)?

Hélas! les dix pièces qui nous restent à citer n'établissent que trop, que le moment n'est pas encore venu.

**XXXVIII. Demoiselles (les) de Saint-Cyr, comédie en cinq actes (et en prose); par Alex. Dumas (et MM. Ad. de Ribbing et Léon Lhérie).** Représentée sur le Théâtre-Français, le 25 juillet 1843. Paris, Marchant, 1843, gr. in-8 de 48 pag. à 2 colon., 1 fr.

[1983]

Faisant partie du « Magasin théâtral ». A la suite de cette pièce est la réimpression d'une Lettre de M. Alex. Dumas à M. Jules Janin, datée du 23 juillet 1843, qui avait paru dans le journal la « Presse » du 30 juillet.

« La critique a voulu voir dans cette pièce le centième récit du joli conte de Boccace, Gillette de Narbonne, duquel on avait tiré, en 1829, un vaudeville en trois actes, que le public avait trouvé trop long (2), et aussi quelques réminiscences d'un joli petit opéra-comique, « Adolphe et Clara », qui se voit encore avec plaisir depuis tantôt cinquante ans. Pauvre petit poème ingénu, il ne se doutait pas qu'à force de progrès dans l'art dramatique il engendrerait des mélodrames si importants (3) ».

La représentation de cette pièce souleva un orage; l'auteur prétendit que le public l'avait parfaitement accueillie; les critiques ne prétendirent

(1) Plutarque drolatique, notice citée, p. 64.

(2) *Gillette de Narbonne, ou le Mari malgré lui*, anecdote du XV<sup>e</sup> siècle; comédie-vaudeville en trois actes, par MM. Fontan, Ch. Desnoyers et Ader; représentée sur le Théâtre des Nouveautés, le 23 juillet 1829. Paris, Riga, 1829, in-8.

Un rapprochement singulier, et que la critique n'a point songé à faire, c'est que ce conte de Boccace avait déjà fourni le sujet d'une comédie en cinq actes, et y a de cela près de deux siècles et demi, en 1598, au Dumas anglais, à Shakespeare enfin. Les deux traductions françaises du théâtre complet de ce poète, plus célèbre que le Shakespeare français que nous possédons, renferme cette comédie sous le titre de: « Tout est bien qui finit bien, ou Si la fin est bonne tout est bon ».

(3) M. J. Janin, « Journal des Débats », du 27 juillet 1843.

pas tout-à fait le contraire ; mais ils mirent, soit les rires, soit les applaudissements, sur le compte du mauvais goût infiniment trop développé par l'habitude des mauvais ouvrages. — On alla jusqu'à dire que la perspective d'une double prime avait été un encouragement à tailler une comédie, qui doit être bien corsée, dans la claire mousseline d'un vaudeville, refusé au théâtre des Variétés ; que, cette fois, d'un bonnet on avait fait un manteau, ce qui est l'usage inverse de la méthode Rognolet ; que d'un œuf de colibri, à force de le battre, on avait fait de la mousse de quoi remplir un grand plat. Enfin que les « Demoiselles de Saint-Cyr », ci-devant les « Deux Mousquetaires », étaient le produit incestueux, non pas d'une carpe et d'un lapin, mais de la collaboration préparatoire de deux vaudevillistes, hommes d'esprit, et de l'incubation subséquente de M. Alex. Dumas. Et tout cela se disait avec d'autant moins d'aménité, que l'incubateur, en répondant par une susceptibilité menaçante à l'aristarque des « Débats », qui l'avait un peu rudement fréronné, semblait avoir voulu faire de lui un exemple, afin qu'on ne pût s'enhardir de ce qu'il avait attaché le grelot. — Tous ces dégustateurs des productions de l'esprit, qui se mêlent de dévoiler de quel crû et de quelle qualité elles sont, se rallièrent par esprit de corps (l'indépendance de leur juridiction était compromise) à ce feuilleton monstre, où leur confrère, la torche de la raison à la main, faisait en même temps amende honorable pour les impardonnables tolérances de la critique (1). Au sujet de la grande colère de l'incubateur, il avait écrit : « A la rigueur, on « pourrait l'expliquer par l'attachement impitoyable de quelque femme « sur le retour et stérile, pour un enfant dont elle aurait accouché par « hasard ; mais se précipiter dans de telles fureurs pour défendre un en- « fant qu'on n'a pas fait, pour un méchant bonhomme rachitique, bossu, « mal bâti, enfant de trente-six pères qui ressemble à tous et qui ne res- « semble à personne, voilà, j'espère, qui est la chose incroyable. Mon « Dieu ! mon Dieu ! ce que c'est de nous ! »

Ils firent chorus avec lui, lorsqu'il ajouta : « Il est du devoir de l'homme « qui a l'honneur de tenir une plume, de la tenir d'une main ferme ». Je « vous assure que le mal littéraire, ce mal qui fait des progrès tous les « jours, vient justement des faiblesses et des complaisances de la critique. « Elle ne fait pas assez justice de ces réputations usurpées, elle ne prend « pas assez corps à corps ces gloires menteuses ; elle succombe, car enfin

---

(1) Les journaux de Paris qui partagèrent l'opinion du « Journal des Débats » sur la nouvelle production de M. Dumas furent : « le Commerce, le Constitutionnel, le Courrier Français, le Globe, la Nation, le National, la Quotidienne ». M. J. Janin, dans sa réplique du 7 août 1843 à la réponse de M. Dumas 30 juillet, a recueilli ce qu'il y avait de plus saillant des diverses opinions de ces sept journaux. Toutes les pièces dans cette déplorable polémique, à l'occasion d'une critique littéraire ! ont été recueillies, au nombre de quatre, dans la brochure que nous avons citée pag. 417, sous le titre de : « Le critique Jules Janin et le dramaturge Alexandre Dumas ».

« on se lasse de ce travail d'Hercule, sous cet entassement de volumes, de contes, d'histoires, de drames, de mélodrames, de voyages, de prose, de vers, de fantaisies, de journaux, de lettres, de préfaces, de chapitres, de revues, et que sais-je, toutes les choses sans forme qu'un pauvre homme peut tirer de son crâne, sans jamais rien remettre dans ce crâne épuisé. Cui, la critique se lasse de voir tous ces gens-là faire la roue, de les entendre s'abandonner à toutes sortes de hâbleries, de les retrouver partout et toujours, ici et là, en tout lieu, hurlant, criant, déclamant, faisant tapage. Alors, oubliant cette persévérance qui est une partie de son devoir, la critique détourne la tête avec dédain, et elle laisse hurler tous ces grands génies d'un jour, dont les œuvres sont déjà mortes, et qui, dans ces monceaux de livres, dont eux-mêmes ils ne sauraient dire le nom, ne laisseront pas une bonne page de prose, pas une idée neuve, pas un proverbe, pas un bon vers ! (1) »

Tout manifeste est plaidoyer de guerre qui dépasse les bornes de la modération. En celui-ci, comme en celui de la guerre de Troie, on était allé beaucoup trop loin, car des œuvres de l'insurgé, tout n'est pas à dé-savourer, et il n'est si entiché de la manie du suicide, « qui voulût se jeter à l'eau, parce que par un malheur imprévu, il se serait trouvé affublé du style de M. Dumas, quoique inégal. » Enfin, la paix est faite : illumination générale ! « Te Deum laudamus ! » La critique a ressaisi son sceptre, la voilà ressuscitée, grâce à l'apparition des « Demoiselles de Saint-Cyr (2) ».

**XXXIX.** Louise Bernard, drame en cinq actes (en prose) ; par *Alex. Dumas* (et MM. *Ad. de Ribbing* et *Léon Lhérie*). Représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 18 novembre 1843. Paris, Marchant, 1843, gr. in-8 à 2 colon. [1984]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

**XL.** Laird (le) de Dumbicky, comédie en cinq actes en prose ; par M. *Alex Dumas* (et MM. *Ad. Ribbing* et *Léon Lhérie*). Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 30 décembre 1843. Paris, Marchant, 1844, gr. in-8 de 44 pag. à 2 colon., 50 c. [1985]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

**XLI.** Garde-Forestier (le), comédie en deux actes et en deux époques (en prose), mêlée de couplets ; par MM. de Leuven [*Ad. de Ribbing*] et Brunswick [*Léon Lhérie*] (et *Alex. Dumas*). Représentée sur le théâtre des Variétés, le 15 mars 1845. Paris, Beck, 1845, in-8 de 28 pag. à 2 colon. [1986]

(1) M. J. Janin, « Journal des Débats », 7 août 1843.

(2) Plutarque drolatique, notice citée, p. 68-69.

**XLII.** Un Conte de Fées, comédie en trois actes (en prose), mêlée chants ; par MM. de Leuven [*Ad. de Ribbing*] et Brunswick [*Leon Lhérie*] (et M. *Alex. Dumas*). Représentée sur le théâtre des Variétés, le 29 avril 1845. Paris, Beck, 1845, in-8 de 32 pag. à 2 colon. [1987]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

**XLIII.** Sylvandire, roman d'Alexandre Dumas, mis en quatre chapitres, par MM. de Leuven [*Ad. de Ribbing*] et *Vanderbuck* (et M. *Alex. Dumas*). Représenté sur le théâtre du Palais-Royal, le 7 juin 1845. Paris, Marchant, 1845, gr. in-8, de 32 pag. à 2 colon., 50 c. [1988]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

**XLIV.** Mousquetaires (les), drame en cinq actes et douze tableaux, précédé de l'Auberge de Béthune, prologue, par MM. *Alex. Dumas* et *Auguste Maquet*. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 octobre 1845. Paris, Marchant, 1845, gr. in-8 de 60 pag. à 2 colon., 1 fr. [1989]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

— Les mêmes. Edition illustrée. Paris, le même, 1846, gr. in-8 à 2 colon. avec 6 vign., 2 fr. — Les vignettes seules, 1 fr. [1990]

Analyse dialoguée, et arrangée pour la scène, d'un roman en dix-huit volumes ! et rien autre.

C'était pour la première fois que M. Alex. Dumas souffrait un nom de collaborateur à côté du sien ; mais M. Maquet était le principal, sinon l'unique auteur du roman des « Trois Mousquetaires », et alors il était difficile de faire autrement.

**XLV.** Echec et Mat, comédie en cinq actes et en prose ; par MM. *Octave Feuillet* et Paul Bocage [*P. Tousez*] (et *Alex. Dumas*). Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 23 mai 1846. Paris, Jérôme, 1846, gr. in-8 de 63 pag. à longues lignes, 1 fr. — et Paris, Michel Lévy, 1846, in-12, format anglais, 1 fr. [1991]

C'est aux catalogues des agents dramatiques que nous devons de savoir que M. Alex. Dumas est pour quelque chose dans cette pièce ; toutefois sa part a-t-elle été minime.

**XLVI.** Une Fille du Régent, comédie en cinq actes, dont un Prologue (en prose) ; par M. *Alex. Dumas* (MM. *Ad. de Ribbing* et *Léon Lhérie*). Représentée sur le Théâtre-Français, le 1<sup>er</sup> avril

1846. Paris, Marchant, 1846, gr. in-8 de 35 pag. à 2 colon.,  
1 fr. [1992]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

« D'un livre intitulé le « Chevalier d'Harmental (auteur », M. Auguste Maquet) M. Dumas tire un épisode dont il fait la pièce reçue à la Comédie-Française, « Une Conspiration sous le Régent » (depuis « Une Fille du Régent » (auteurs MM. de Ribbing et Léon Lhérie). La mine était raisonnablement exploitée, Dieu merci; mais tout à coup M. Dumas avise qu'un livre, déjà métamorphosé en pièce, peut, d'un seul coup de baguette, reprendre sa première forme, et nous assistons à la naissance d'« Une Fille du Régent » (auteur, M. Couaithac) (1), roman-feuilleton qui a paru dans le « Commerce ».

Qu'il compose seul ou en société, tout n'est pas couleur de rose dans l'existence d'un auteur dramatique; toutefois M. Dumas fut presque toujours heureux quand il produisit tout seul; et, pour jouir du même bonheur dans l'association, il inventa le moyen de s'isoler. Ayant fait avec M. Anicet Bourgeois plusieurs drames, ils convinrent entre eux de se les partager; M. Anicet devenait ainsi l'unique auteur de ceux qui lui étaient échus, et M. Dumas recueillait exclusivement profit et gloire de tous les autres. Expliquera qui le pourra ce qu'il advint de cet arrangement: tous les drames de M. Dumas réussirent, il les avait calés, recalés, surcalés à la répétition, ce qui fit qu'il ne leur fit point de préface: tous ceux de M. Anicet tombèrent, ce qui fit que M. Anicet dut faire force préfaces pour faire croire qu'ils avaient réussi (2).

#### XLVII. Shakespeare et Dumas, pièce dramatique. [1993]

Festival dramatique donné, en 1846, à St-Germain-en-Laye, par M. Alex. Dumas, à ses amis et partisans! Il n'est pas vraisemblable que la capitale jouisse jamais du même avantage, ni même de celui de lire cette pièce, car enfin, il y a aussi des retours de pudeur, quand même il n'y aurait pas la crainte que ce rapprochement des Dumas anglais et français ne soit pas généralement du goût des Parisiens.

XLVIII. Reine (la) Margot, drame en cinq actes et treize tableau (en prose); par MM. Alex. Dumas et Aug. Maquet. Représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Historique, le 20

(1) Eugène de Mirecourt, fabrique de Romans, p. 58.

(2) Révélation des secrets du métier par M. Alexandre Dumas, dans une lettre confidentielle adressée à l'éditeur des « Demoiselles de Saint-Cyr », et placée en tête de cette pièce par cet éditeur indiscret, que Dieu prendra dans sa sainte et digne garde, et non en sa sainte et digne garde. Ainsi le veut M. Dumas: Dieu a, je crois, une garde de Chérubins. *Plut. drol.*

février 1847. Paris, Michel Lévy frères, 1847, in-12, format anglais de 152 pag. compactes, 4 fr. [199h]

Autre analyse dialoguée et arrangée pour la scène, d'un roman portant le même titre, en six volumes. — Le nom de M. Maquet, que porte cette pièce, indique assez qu'il n'a pas été étranger au roman.

C'est la pièce d'inauguration du théâtre de M. Alex. Dumas; qui dut d'abord porter le nom de « Théâtre Montpensier ».

On raconte ainsi la cause du changement de nom. Le roi, ayant entendu parler du patronage qu'un de ses fils voulait accorder au nouveau théâtre, dit un jour au prince, à propos de ce bruit : Vous êtes riche, Montpensier, et vous pouvez soutenir ce théâtre. Soyez donc son protecteur, si c'est votre bon plaisir; mais souvenez-vous qu'aucun membre de ma famille ne doit être accusé de faillite. Le prince réfléchit...., et c'est par suite de la réflexion que naquit le nom de « Théâtre-Historique ».

Le dernier drame de M. Dumas rentre dans la catégorie de toutes ces compositions théâtrales qui n'ont rien de rare que leur prolixité, rien de grand que dans leur prodigieuse étendue. Tous les entrepreneurs de ces drames indigestes et incommensurables devraient bien penser quelquefois que la nuit est consacrée au repos du corps et de l'esprit, et non aux veillées théâtrales.

« Je crois que l'habitude prise par la plupart des auteurs dramatiques actuels, de découper leur œuvre dans des pages de romans en vogue, ont produit cette calamité de pièces démesurées; on trouve plus commode et plus facile de dépecer et de coudre un à un, tant bien que mal, des chapitres, des lambeaux de volumes, que d'en prendre le sujet, la substance, de les condenser ensuite et d'en faire sortir, par un travail de fonte savante et d'assimilation, un drame équilibré, pondéré, habilement conduit à ses développements nécessaires, et s'arrêtant nettement au choix des personnages, à l'élite des faits et des caractères qui importent vivement à la vivacité, à l'intérêt des situations comiques ou passionnées. Ainsi, vous ne produisez que des monstres sans proportions; ce sont des géants, puisque vous le voulez, mais des géants dont les membres, disjoints, mal attachés, allant de çà et là, sont loin d'attester la force et la virilité. Vous croyez être beau et fort, parce que vous êtes long; vous oubliez que les Adonis et les Hercules ne se trouvent pas dans l'espèce des tambours-majors » (1).

« Sous le même titre de : « la Reine Margot », M. A. Dumas a publié un roman plein de mouvement, qui a été très lu.... « Le drame de « la Reine Margot » est exactement calqué sur le roman; il le suit, pas à pas » (2).

Cette nouvelle composition dramatique n'est point, comme vous le pensez bien, une œuvre destinée à régénérer nos mœurs; elle est de la même famille que Marguerite de Bourgogne; c'est encore une de ces « œuvres for-

(1) M. Rolle, « Constitutionnel », 22 février 1847.

(2) *Ibid.*



les, puissantes, caractérisées, qui ébranlent une capitale, qui remuent une génération, qui symbolisent une époque » (1).

« Entendez-vous la cloche de Saint-Germain -l'Auxerrois qui tinte lugubrement ? C'est le signal de la Saint-Barthélemy : les rues ruissèlent de sang huguenot, et le roi Charles leur envoie une bonne arquebusade du haut de son palais. Le corps d'un ennemi sent toujours bon. Les cris du peuple, les poignards aiguisés, les rapières tirées, les rendez-vous galants, les multitudes accourant sur les places publiques, les déguisements, les gentilshommes cachés dans l'alcôve des reines, les conspirations, les meurtres, les empoisonnements, le bourreau, le pilori, les grands coups d'épée, les haines secrètes, les trahisons mystérieuses, tout ce que le roman donne, le drame le reproduit. Nous avons jusqu'à la torture, subie si courageusement par les deux amis, Lamole et Cocomnas, et jusqu'à leur décapitation sur le même échafaud ; sanglant dénoûment ».

« Ces faits si entraînants dans le livre, ces intrigues si vivement menées, ces catastrophes qui s'accumulent l'une sur l'autre, avec tant de vigueur, de promptitude et de variété ; ces amants et ces reines, si amoureux et si charmants ; ces rois si sombres, ces complots si effrayants, ces victimes si touchantes et ces bourreaux si impitoyables dans le drame, perdent de leur vigueur et de leur tendresse, de leur beauté et de leur grandeur ; ils se rapetissent, ils deviennent languissants, ils se décolorent. C'est là encore un des grands inconvénients du roman converti en drame. Vos héros de romans que vous incarnez au théâtre, que vous nous montrez en chair et en os, sont d'ordinaire représentés par des comédiens qui ont toutes les infirmités et toutes les disgrâces de la réalité ; ils sont médiocrement beaux, s'ils ne sont pas absolument laids, et ne ressemblent en aucune façon, ni par la forme, ni par le fond, aux vaillants que le roman dote de toutes les vigueurs et de toutes les grâces de l'imagination et du corps, dans l'idéal de ses créations ; l'œil qui ne peut les apercevoir et les juger qu'à travers les perspectives impalpables et les horizons enchantés, les accepte dans tous leurs charmes, dans toutes leurs séductions, tels que l'invention du romancier les imagine et les lui donne. Au théâtre, au contraire, il faut bien descendre de ces rêves, et arriver à la matière. Les belles princesses, si ravissantes dans le roman, les divines syrènes, ici manquent de jeunesse, ont une grosse taille, un gros pied, une grosse voix ; ces irrésistibles gentilshommes, sveltes, hardis, amoureux et infatigables, corps d'acier, cœurs de flamme, sont ternes, épais, mal bâtis et glacés ; ces terribles égorgeurs semblent les meilleurs bourgeois du monde ; et ainsi du reste. Tout ce que le drame réalise est au-dessous, bien ou dessous de l'idéal qui vous charmait tout à l'heure dans le roman ; en lisant, vous ne jugiez qu'avec les yeux de l'esprit ; en assistant à la représentation, vous voyez avec les yeux du corps, ce qui est une manière de voir qui ne fait pas la partie égale, et bientôt désenchante. Et puis, comment retrouver dans le drame, le mouvement, la variété, l'infinie complication du roman ?

---

(1) M. Dumas à M. Janin.

les scènes qui vous ont le plus ému, vous manquent ; les catastrophes qui vous ont étonné, vous semblent dépourvues et vides ; le drame, ainsi dépouillé de la riche parure du roman, et cependant conservant les noms des personnages et la série des événements, ressemble, devinez à quoi ? à une table de matières qui résume un livre, et n'en donne pas la chair et la vie, mais le squelette. Ce danger n'existe pas pour les romans qui ne sont pas lus ou sont peu lus ; mais les romans de M. Alex. Dumas sont lus par tout le monde. Le romancier fait courir ainsi au dramaturge, le risque de ses propres succès. »

« Le drame de *la Reine Margot* a subi cette chance périlleuse de la métamorphose du roman en drame ; pour tous les spectateurs, le drame ne vaut pas le roman ; ce qu'il donne fait regretter ce qu'il ne donne pas, et cependant il ne pouvait tout donner ; on s'est couché à deux heures du matin (1) ; si M. Dumas avait fait représenter le roman dans toute son intégrité, nous n'aurions pu dormir qu'à huitaine ».

« Il faut faire rentrer ce drame excessif dans ses limites raisonnables ; la raison le conseille ; — triste conseiller aujourd'hui que la raison ! — J'ajouterai l'intérêt du théâtre ; on entend mieux de cette oreille-là. Si ces ouvrages faits ainsi par chapitres et par lambeaux, espèces de miscellanées dramatiques, présentent les inconvénients que nous disions tout à l'heure, ils ont aussi leur avantage ; comme, après tout, ils se moquent de l'ordre régulier, et se soucient fort peu de la logique, on peut y tailler et en retrancher tout ce qu'on veut et tant qu'on veut, sans risquer d'en détruire la clarté ni l'harmonie. Otez cette scène, coupez cet acte, mettez ceci à la tête ou à la queue, qu'importe ? Le mérite du drame n'y perd rien, et l'effet sera le même. Après ces amputations nécessaires, *la Reine Margot*, réduite à des proportions acceptables, obtiendra certainement son succès de curiosité. La beauté de la salle et sa nouveauté, le pittoresque des décors, la plupart d'une magnificence remarquable, la richesse des costumes, l'éclat et la pompe du spectacle et de la mise en scène, sont les éléments de ce succès certain. J'y ajouterai le drame lui-même, qui, dégagé de ses superfluités et de ses longueurs, aura son intérêt. Mais c'est trop de prose en vérité. A combien de lignes M. Alexandre Dumas en évalue-t-il le total ? Il faut jeter à la mer plusieurs ballots de cette marchandise » (2).

*La Reine Margot* aura l'honneur de plusieurs parodies. Tandis qu'il s'en prépare à la Porte-Saint-Martin et aux Folies-dramatiques, le théâtre des Délassements a fait diligences et a déjà donné la sienne.

(1) A deux heures du matin, les équipages et les citadines bruissaient dans toutes les directions et sur tous les pavés, éveillant les rentiers et les honnêtes bourgeois endormis. M. le ministre de la marine, tant la foule était grande, aurait dû armer plusieurs *Véloces* et les mettre à la disposition de ces nombreux passagers, pour les transporter, aux frais de l'État, à domicile, au milieu des dangers de cette traversée nocturne. — « Const. », 22 fév. 1847.

(2) M. Rolle, « Constitutionnel », 22 février 1847.

MM. Barthélemy, Salvat et Joubault on fait *Catherine 3/6* dans une seule nuit, et les acteurs ont appris et répété la pièce en deux jours.

Et cette parodie n'a pas moins de quatre tableaux !

Il est vrai que Molière a improvisé, sur un geste de Louis XIV, plusieurs de ces immortelles comédies, — et l'on sait que M. Méry, après avoir soupé avec un directeur, est de force à lui apporter le lendemain cinq actes en vers élégants et faciles.

Voltaire a dit que le temps ne fait rien à l'affaire, mais l'à-propos est bien quelque chose en fait de parodies.

Les auteurs de *Catherine 3/6* ont suivi à la course le drame de M. Alexandre Dumas, dont ils ont tourné au burlesque les personnages principaux et les situations saillantes.

Ils ont d'abord travesti les noms historiques, et s'il faut vous en donner un échantillon, jugez-en par ceux-ci, que vous reconnâtriez sous ce déguisement grotesque : *Catherine 3/6*, — *Lagnole*, — *Cococasse*, — *Lahure*, — *M. Mort-aux-Rats*, — *Manivelle*, — *M<sup>me</sup> Detravers*, etc.

Les situations, les détails, le dialogue ont subi la même transformation burlesque, — et vraiment c'est là un tohu-bohu de grosses facéties, de gros calembours, de grosses bêtises que l'on peut voir et entendre, mais qu'il n'est pas facile de raconter.

Le public a pris galement la chose, et les détails les plus excentriques ont même provoqué des éclats de rire dans la salle. La pièce est bien jouée, particulièrement par Émile, Sévin et Raoul.

On annonce comme devant être représenté le 1<sup>er</sup> avril sur le Théâtre-Historique, *Hamlet* (d'après Shakespeare), drame en cinq actes, en vers ; par MM. Alex. Dumas et Paul Meurice. — M. Dumas a vraisemblablement trouvé l'imitation de Ducis trop racinienne pour son théâtre.

**XLIX. Œuvres complètes de M. Alex. Dumas. Théâtre. Paris, Charpentier, 1834-36, 6 vol. — Œuvres nouvelles. Paris, Pas-sard, 1846, 4 vol. En tout 10 vol. in 8, 75 fr. [1995]**

Cette collection est ainsi divisée.

*Œuvres premières* : Tome 1<sup>er</sup>, « Henri III et Antony » ; tom. II, « Christine et Charles VII » ; t. III, « Térésa et Richard d'Arlington » ; t. IV, « la Tour de Nesle et Angèle » ; t. V, « Catherine Howard et Napoléon » ; t. VI, « Don Juan de Marana et Kean ». *Œuvres nouvelles* : Tome 1<sup>er</sup>, « Mademoiselle de Belle-Isle et Halifax » ; t. II, « Paul Jones et l'Alchimiste » ; t. III, « le Laird de Dumbicky et le Mari de la veuve » ; t. IV, « Lorenzo et Caligula ». En tout vingt pièces.

Il va sans dire que sur les titres de ces pièces M. Dumas n'a rappelé le nom d'aucun de ses collaborateurs.

Cette édition fut aussi distribuée au public par livraisons, car sous le n<sup>o</sup> 893 de la « Bibliographie de la France » pour 1835 on trouve l'annonce des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, renfermant « Catherine Howard ». Plus tard, en 1856,

sous le n° 5639, « Antony »; sous le n° 5730 de la même année, « Térésa »; sous le n° 338 de 1837, « Richard d'Arlington ».

— Les mêmes, sous ce titre : Théâtre complet. Nouv. édition, revue et corrigée par l'auteur. Paris, Ch. Gosselin ; Tresse, 1841, ou 1842-43, 3 vol. in-12, format anglais, 10 fr. 50 c. [1995\*]

Ces deux éditions divisées en trois séries ou volumes sont non seulement divisées autrement que la précédente édition, mais encore ne renferment-elles que dix-sept pièces au lieu de vingt. Les pièces qu'on n'y trouve pas sont : « Halifax, le Laird de Dumbicky et Lorenzo ».

Nous en avons fini avec les productions dramatiques connues, ou non, de M. Dumas, et nous ne pensons pas que personne, jusqu'ici, ait poussé cette nomenclature aussi loin. Les amis et les partisans de ce littérateur nous ont toujours dit qu'il fallait prendre au sérieux les annonces faites aux spectateurs à l'issue des premières représentations, et confirmées par les affiches du lendemain. Mais, s'il existe des conventions qui déterminent un collaborateur de qui que ce soit à sacrifier sa part de gloire dans la réussite présumée d'une œuvre faite en commun, c'est que des bénéfices plus forts sont là par derrière, pour dédommager de cette abnégation consentie. Les enfans de Melpomène et de Thalie vivent du théâtre, aussi bien que les ministres du Seigneur vivent de l'autel. Tout métier doit assurer l'existence de son ouvrier. Dans la vie de chacun de nous, tant poétique soit-il, n'y a-t-il pas des chiffres? et si nous renonçons à la gloire, c'est pour être dédommagés par les faveurs de la fortune. Aussi, les catalogues des agents dramatiques vous apprendront-ils, que si les collaborateurs de M. Dumas ont renoncé à la satisfaction de s'entendre proclamer comme co-auteurs de telles et telles pièces, ils n'ont pas pour cela renoncé à produire des titres qui assurent leur part de droits d'auteurs; et la preuve, c'est que M. Dumas, lui-même, n'a point négligé de faire connaître aux agents dramatiques la part quelconque de bénéfices qu'il a à prétendre sur les représentations de pièces auxquelles on ne sait pas généralement qu'il est au nombre des auteurs, et même de celles pour lesquelles il a peu fait « Echec et Mat, » par exemple. Les amis et partisans de M. Dumas n'ont point connu le catalogue des agents dramatiques, car ils n'eussent point affirmé comme ils l'ont fait, que M. Dumas n'a jamais eu qu'un seul collaborateur, M. Aug. Maquet. La section de « théâtre » que nous venons de donner, prouve le contraire; dans

la section « romans » qui suit, nous en ferons connaître bien d'autres. A l'aide des catalogues des agents dramatiques nous avons été plus loin que M. Eug. de Mirecourt qui, dans sa brochure, donne à M. Dumas seul, la création de neuf pièces, tandis que de compte fait, nous n'en trouvons que quatre : « Henri III, Christine, Charles VII, Don Juan de Marana, » et encore faut-il passer sous silence les « conquêtes » faites par le dramaturge sur les auteurs étrangers morts et sur les nationaux vivants, sans cela... il ne lui resterait que peu de chose en propre.

Oui, M. Dumas a en des collaborateurs, volontaires ou forcés, et beaucoup; et, ce n'est point sans raison que M. Eug. de Mirecourt s'est élevé contre l'esprit d'accaparement de M. Dumas. Les amis de ce dernier ont dit « que de tous temps au théâtre, il y a en des « collaborateurs cachés? Pour la justification de M. Dumas, ils ont « invoqué l'exemple de (Guilbert de) Pixérécourt, qui signait seul « quand presque toujours quatre ou cinq ouvriers avaient prêté les « mains à la confection de ses drames? Souffrez ici, dit M. de Mirecourt aux défenseurs de M. Dumas, que nous haussions les « épaules. Jamais les tripotages d'autrefois ne justifieront les tripotages d'aujourd'hui; jamais les injustices du passé ne rachèteront les injustices du présent. D'après vous, l'un de ces « escarpes, » dont les journaux, depuis deux mois, nous racontent les « jolis tours, peut nous placer le poignard sur la gorge, et nous voler bourse et montre, parce que la veille, un sien confrère s'est « livré quelque part au même genre d'industrie? Oh! ne vous récriez pas! c'est votre système, et vous auriez tort de vous plaindre dès qu'on le met en pratique.

« A côté du nom de Pixérécourt vous citez M. Scribe. Voyons, « Messieurs, nous attaquons votre honorable client avec loyauté, « sans détour, les preuves en main. Soyez donc assez adroits pour « le défendre de même; autrement, vous perdrez sa cause. S'il « plaît à un homme de poser le pied dans un tas de boue, c'est une « fantaisie qu'il peut se permettre, on n'y apportera point obstacle; « mais qu'il ramasse de cette même boue, et qu'il s'efforce d'en « couvrir les autres... un instant! Ceci blesse d'abord toutes les « règles de la propriété vulgaire; ensuite, il est parfaitement injuste « d'éclabousser un voisin, parce qu'on a bien voulu soi-même se tacher de fange. M. Scribe n'est jamais sorti des bornes de la

« collaboration permise, — M. Scribe a nommé ses collaborateurs;  
 « — M. Scribe a partagé, non-seulement la recette, mais la gloire  
 « avec ceux qui lui sont venus en aide pour ses travaux scéniques.  
 « Il n'a point accaparé le succès à son profit; il n'a point arraché  
 « les couronnes du front de ses confrères; — M. Scribe a fait les  
 « Théaulon, les Mélesville, les Bayard et les Duveyrier; —  
 « M. Scribe n'a pas fermé sur lui la porte de la lice, il n'a pas laissé  
 « dans l'ombre ceux qu'il devait mettre au grand jour; il les a pris  
 « par la main pour les conduire en présence du public, et le pu-  
 « blic les a vus debout à ses côtés; s'ils ne sont pas au niveau du  
 « maître, ils marchent du moins les premiers à sa suite; —  
 « M. Scribe, en un mot, n'a pas fait de ses collaborateurs ce que  
 « vous faites des vôtres, monsieur Dumas, — il ne les a pas mis  
 « sous le boisseau, — il ne les a pas étouffés dans les ténèbres de la  
 « coulisse pour venir seul moissonner les fleurs à la clarté de la  
 « rampe, et jouir des applaudissements du parterre; il ne s'est pas  
 « enrichi de leurs dépouilles; — il ne leur a pas enlevé ce qu'un  
 « homme de lettres a de plus précieux, la gloire du nom (1). »

Quand il meurt ignoré, l'homme n'a pas vécu.

(*Les Collaborateurs*, scène, 1<sup>re</sup>.)

1) M. Eug. de Mirecourt, *Fabrique de romans*, p. 38.

## III. ROMANS, CONTES ET NOUVELLES.

..... avec raison ,  
 Je dis qu'au Soleil même il faut une étiquette !  
 Un nom nouveau fait peur à ce public en quête  
 De nouveautés pourtant. Je vous prête le mien.  
 Afin qu'à votre esprit il serve de maintien.  
 Sans moi, que voulez-vous ? votre œuvre la plus belle  
 Serait pâle aux yeux de l'éditeur rebelle ;  
 Vos jeunes amoureux, malgré le cœur ardent,  
 Parleraient un langage aligre, sec, discordant ;  
 En dépit du printemps, vos fraîches héroïnes  
 Au myope éditeur paraîtraient des ruines ;  
 Et votre style, plein de jeunesse et d'attrait,  
 Dans quelque affreux tiroir long-temps grelotterait.  
 Mon nom vous a sauvés de ces débuts infimes,  
 Et bien qu'incognito l'on vous a trouvés sublimes.

(*Les Collaborateurs, scène 1<sup>re</sup>.*)

nous avons vu dans les deux précédentes sections, que M. Dumas débuta dans la littérature, alors qu'il était expéditionnaire au service de S. A. R. M<sup>e</sup> le duc d'Orléans, aujourd'hui Louis-Philippe I<sup>er</sup>. Il n'était donc point si accablé par le travail, ainsi nous l'a raconté lui-même, qu'il ne put, en 1825 et 1826, composer quelques poésies classiques, ébaucher deux tragédies classiques, et participer à deux vaudevilles, représentés et imprimés, « Chasse et l'Amour » et « la Noce et l'Enterrement ». (Voy. p. 100.) Ce fut aussi en 1826, que M. Alex. Dumas se posa comme écrivain, par un ouvrage dont le mérite n'est pas seulement d'être point un roman monstre (1), ainsi qu'en a publié depuis un autre écrivain, mais un petit bijou pour le fond et la forme, et dans lequel on retrouve M. Alex. Dumas sans mélange. Les « Nouvelles contemporaines » (Paris, 1826, in-12), composées à l'âge de vingt-cinq ans, renferment une nouvelle délicieuse, intitulée : « Blanche

---

La plus spirituelle plaisanterie qui ait été écrite sur les interminables romans de M. Dumas, est celle de M. Thackeray, en une lettre adressée à M. le comte de Davy de la Pailleterie, et imprimée dans la « Revue britannique » en 1847. « Quant à moi, mande le littérateur anglais au marquis, je suis un homme très décidé du nouveau système dont vous êtes l'inventeur en France. Je vous envoie vos romans en vingt et un volumes, tout en regrettant qu'il y ait entre les chapitres tant de pages blanches et un si petit nombre de lettres d'impression.

de Beaulieu. » Quelques années plus tard, l'auteur donna pour pendant à cette nouvelle « le Cocher de cabriolet, » qui parut en 1831, dans le premier volume du Livre des Cent-et-Un. Le Cocher de cabriolet est peut-être le chef-d'œuvre de M. Alex. Dumas ; aussi fut-il dévoré par tous les lecteurs de romans. Entre la publication de ces deux perles, eurent lieu, les premières représentations de « Henri III » en 1829, et de « Christine, » au commencement de 1830. Le public, sans s'enquérir de la manière dont ces drames avaient été construits, sans rechercher alors s'ils ne renfermaient pas quelques scènes d'une certaine traduction de « la Conjuración de Fiesque » de Schiller, dont le manuscrit avait été brûlé au feu de la conscience de l'auteur, avait tenu compte à M. Dumas de sa tentative de réforme dramatique, et avait couvert d'applaudissements les deux œuvres du réformateur. Ces divers succès acquis, en peu d'années, par la nouveauté des moyens, exaltés plus encore par les

---

merie dans vos pages. J'aime enfin vos continuations. Je n'ai pas passé un mot de *Monte Christo*, et j'éprouvai un vrai bonheur, lorsqu'après avoir lu huit volumes de *Trois Mousquetaires*, je vis M. Rolandi, l'honnête libraire qui me loue des livres, m'en apporter dix autres sous le titre de *Vingt ans après*. Puissiez-vous faire vivre jusqu'à cent vingt ans Athos, Porthos et Aramis, afin de nous gratifier de douze volumes encore de leurs aventures ? Puisse le médecin dont vous avez entrepris les *Mémoires*, en les commençant au règne de Louis XV, faire encore, par ses ordonnances, la fortune des apothicaires de la révolution de juillet ».

« Mais supposons que vos compatriotes se souviennent de ce vers par lequel Boileau se moquait de ces héros de théâtre,

Enfants au premier acte et barbon au dernier,

et qu'ils l'appliquent aux héros de roman ; supposons qu'au train dont vous y allez, vous épuisez vous-même la liste de vos héros, jeunes et vieux ; pourquoi, monsieur le marquis, ne vous empareriez-vous pas des héros des autres pour nous donner une continuation de leur histoire ? ne pensez-vous pas qu'il est plus d'un roman de Walter Scott que ce romancier laisse incomplet ?

M. Thackeray a ignoré que neuf ans avant le conseil donné à M. Alex. Dumas, celui-ci a publié une suite au « Pilote », de Cooper, sous le titre du *Capitaine Paul* (Voy. le n° LIX), et que l'on promet une deuxième suite aux « Trois Mousquetaires », sous le titre de « Dix ans après, ou le Vicomte de Bragelonne », six nouveaux volumes !

Les *Mémoires d'un Médecin* dont l'humouriste anglais parle dans sa lettre à M. A. Dumas, et dont la *Presse* a commencé la publication, formeront seize volumes pour la seule première partie, disent les catalogues de librairie : l'ouvrage entier doit en avoir quatre-vingt !



partisans de l'école romantique, posèrent M. Alex. Dumas au premier plan sur la scène littéraire. On excusa la médiocrité du fonds des ouvrages de cet écrivain pour ne voir que les formes agréables dont ils étaient revêtus. M. Alex. Dumas obtint cette faveur qui vient d'où l'on ne sait et qui disparaît souvent tout-à-coup on ne sait pourquoi : la vogue, l'engouement. Bref, il devint l'enfant gâté de la presse (sans calembourg). Ce fut un malheur pour l'avenir littéraire de M. Alex. Dumas, car dès lors, il fut entraîné à ne faire de la littérature que comme moyen d'argent, et songea peu à laisser une production qui lui survécût. A partir de cette époque il fut peu de journaux, de recueils pour lesquels M. A. Dumas ne devint un rédacteur indispensable ; un écrivain en vogue ! Peu d'éditeurs qui ne vinssent lui faire des commandes de sa marchandise. Une fortune inespérée sourit à cet enfant gâté ; mais pour fixer cette capricieuse déesse, c'était un rude labeur : il fallait produire, et sans cesse produire. M. Alex. Dumas a eu beau dire récemment devant les tribunaux que pour le travail, il était de la force de quatre-vingts académiciens, cette cavalière assertion n'a convaincu personne, parce que l'on savait par des indiscretions antérieures, que succombant sous le faix, pour arriver à fournir toute la marchandise qui lui était commandée, il avait été obligé dès 1833, de recourir à la voie de *conquêtes*. Napoléon littéraire, M. Dumas eut aussi sa journée de Montenotte, et ce fut, dès 1833, sa « Gaule et France, » qui fut bientôt suivie de celles des « Ultime lettre de Jacopo Ortis », du « Jeune homme timide, » de « la Chasse au Chastre », de « TERENCE le tailleur » et de beaucoup d'autres. « Il faisait des provinces qu'il prenait un annexe de son empire ; il les peuplait de ses sujets, et il étendait sur elles son sceptre d'or ». Mais Napoléon avait fatigué les peuples sous sa domination avec ses conquêtes ; M. Dumas ne voulut pas qu'il lui en advint autant : il dissimula les siennes. Pour satisfaire à la voracité des lecteurs de productions portant le nom de M. Dumas, le conquérant fut obligé de s'adjoindre de vaillants capitaines, dont les uns eurent pour mission d'aller comme éclaireurs, dans les bibliothèques publiques, exhumer de nos anciennes histoires des épisodes susceptibles d'être traduits en épisodes romanesques ; de vieux romans oubliés, qu'on pourrait rajeunir à l'aide de vernis ou du nom Dumas. Par ce procédé, deux règnes de nos rois nous ont valu « Henri III, » drame ; « la Reine Margot, roman ; la Reine Margot, » drame ; « la Dame

de Monsoreau » ; de nombreuses pages des « Trois Mousquetaires » et de « Monte-Christo, sont des pages « tirées d'une mauvaise société pour les placer dans la bonne ». D'autres capitaines eurent pour mission, la composition sur le terrain : ils travaillèrent près du grand maréchal à des ouvrages que ce dernier voulut bien adopter pour sieus. Le vaisseau romanesque fonctionna activement : il fonctionna tant et tant, qu'un beau jour on cria à l'infériorité de ses produits, à la décadence de la fabrique ! « Le Batard de Mauléon », et « Fabien », deux de ses derniers produits, furent refusés par la « Presse » et par le « Constitutionnel ! » Et pourtant, « les Impressions de Voyage d'Espagne et d'Afrique, » n'étaient pas écrites (1).

M. Alex. Dumas ainsi, que nous l'avons dit précédemment, « avait juré de ne jamais souffrir le voisinage de personne (2) pour les pièces de théâtre qu'il composait en société » ; pour les romans, c'est plus fort : il en a souvent signés qu'ils n'a pas écrits. Autorisés par le silence dans lequel se renfermait l'écrivain sur ses collaborateurs, ses amis et partisans ont constamment soutenus qu'il n'en avait pas. Deux journaux qui ont fait de leurs feuilletons des cabinets de lecture, et que M. Alex. Dumas alimente de ses produits, la Presse et le Siècle, non seulement sur la plus minime accusation prennent avec chaleur la défense de leur fournisseur, mais encore soutiennent aussi que M. Dumas, n'a pas de collaborateurs, si ce n'est pourtant M. Auguste Maquet, dont on ne lit pourtant le nom sur aucun des romans publiés sous le nom de M. Dumas.

Le 6 mars dernier fut donné sur le théâtre du Vaudeville, la première représentation de « les Collaborateurs », comédie en un acte et en vers, de M. Jousserandot. M. Albert Aubert en rendit compte dans le feuilleton du National du surlendemain, en ces termes :

« Hier le vaudeville à la Comédie-Française, aujourd'hui la comédie au Vaudeville, la comédie en vers ! Les rôles sont changés... Cette petite pièce des *Collaborateurs* est comme un trésor de bonnes intentions : — bonnes intentions du théâtre qui donne asile à la littérature et nous offre d'autres vers que ceux de ses couplets ; bonnes intentions de l'auteur, qui veut punir par le ridicule la littérature en

---

(1) Un charmant écrivain allemand, Heine, a publié un ouvrage intitulé « Bilder auf Reise » : celui de M. Dumas devrait porter pour titre « Plaudereien auf Reise ».

(2) Eug. de Mircourt, Fabrique de romans, p. 56.

commandite et l'exploitation intellectuelle. — Deux titres pour un au succès d'estime ».

« Relativement à la prose de M. Clairville et consorts, M. Jousserandot est un écrivain supérieur et déjà digne de l'Académie. Mais l'auteur des *Collaborateurs* ne se soucie pas, j'imagine, d'être jugé par comparaison avec ces messieurs. Il y a de la facilité et de l'esprit dans ses vers ; le trait y manque, le trait et la gaîté, deux qualités nécessaires pourtant à la comédie satirique. Je ne dis rien de la pièce même, qui n'est qu'un cadre assez insignifiant : seulement, la satire y tient trop peu de place, et, passé la première scène, où nous voyons fonctionner l'usine de la collaboration, le reste de la pièce ne nous montre plus rien que les sots accidents auxquels on s'expose en signant de son nom une œuvre que l'on a fait faire par autrui. — Mais, je le répète, on ne saurait trop louer l'intention ; c'est à la scène qu'il appartient de flétrir la marchandise littéraire, effrontément étalée en tous lieux ; c'est le devoir de la comédie de faire justice de ces négociants d'esprit, de ces débitans de lignes, de ces entrepreneurs de prose, scandale des lettres actuelles. M. Jousserandot avait là entre les mains un sujet excellent, et, s'il n'en a pas tiré tout le parti possible, du moins devons-nous lui savoir gré de son essai.

En même temps parut dans « le Siècle » un autre compte rendu de cette pièce, signé Charles de Matharel. Le Siècle craignait que les auditeurs de la pièce ne trouvassent plus d'une allusion sur le fournisseur dont il publie les Œuvres complètes, et, dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, son feuilleton vint détourner le soupçon de toute allusion sur l'auteur de *Monte-Christo*, par la tartine suivante, en l'honneur de l'écrivain. On l'a dirait écrite sous sa dictée.

« On a voulu toucher dans ce petit acte à la collaboration. — Nous sommes de ceux qui aimons, encourageons et soutenons l'œuvre commune. — Nous croyons qu'on peut faire beaucoup à plusieurs, qu'en un mot, plusieurs avis valent mieux qu'un. — Bien entendu, nous ne parlons ici que de la littérature secondaire. — Nous croyons aussi qu'on n'arrive, dans le temps où nous vivons, à s'emparer de l'attention publique, du feuilleton, de la littérature, des journaux, de tout enfin, que lorsqu'on est possesseur d'une rare, féconde et intarissable imagination ; qu'on ne parvient à garder le premier rang qu'à la condition d'être sans cesse sur la brèche, d'être un travailleur infatigable, de tout revoir, de refaire souvent et de ne rien

frapper à son estampille qui ne soit de soi, inspiré par soi ou dicté par soi ».

« On n'a pas, ce nous semble, de notre temps, assez d'admiration pour ce labeur incessant auquel nos mœurs et nos goûts actuels ont condamné l'homme de lettres que le public veut bien honorer de ses préférences. — S'il nous était permis de raconter quelles sont les journées d'Alexandre Dumas, de cet homme si brillant et si supérieur, que quelques-uns ont voulu attaquer, gens qui se tairont bientôt sans doute devant une œuvre nouvelle toute remplie de cet esprit et de cette bouillante imagination qu'il faut, bon gré mal gré, reconnaître et admirer, nous forcerions les plus acharnés au silence (1). Dumas se lève à six heures du matin ; il a devant lui trente-cinq feuilles de papier du plus grand format, il prend la plume et il écrit, d'une écriture que M. de Saint-Omer envierait, sans s'arrêter et sans jamais faire une rature jusqu'à onze heures. A onze heures il déjeune, toujours en nombreuse compagnie : l'auteur de *Monte-Christo* est le plus hospitalier des gens de lettres ; pendant le repas, auquel il prend une part active, sa verve et son esprit ne font pas défaut une seconde. A midi, il reprend la plume pour ne la quitter qu'à six heures du soir. — Le dîner le retrouve ce qu'il était le matin, aussi libre d'esprit, aussi joyeux, aussi actif à la réplique. — Si par aventure il n'a pas rempli le nombre de feuillets qu'il s'était imposé, un nuage assombrit un moment son visage, puis il s'échappe, et il revient deux heures après se mêler aux joies de la soirée. — Il pense alors à des plans de pièces, drames, vaudevilles, opéras-comiques ou autres, et ces heures-là trouvent encore leur utilité. — L'année a trois cent soixante-cinq jours ; nous venons de raconter trois cent cinquante jours de la vie du célèbre romancier. — M. Alexandre Dumas n'a qu'un collaborateur, c'est M. Auguste Maquet. Notre jeune confrère a pris les mœurs de son illustre chef de file : comme lui il travaille sans jamais s'arrêter. — Jamais une ligne de l'un n'est livrée au public sans avoir été revue par l'autre, et réciproquement ; ces deux frères de lettres se complètent, s'excitent, s'animent au travail, et c'est beau de les entendre tous deux se rendre mutuellement justice. Dumas apprécie

---

(1) Nous ne pensons pas que M. Ch. Matharel ait voulu faire allusion à *Espagne et Afrique*.

le concours intelligent de son jeune collaborateur, Maquet rend l'hommage que chacun doit à l'immense talent de son valeureux capitaine. Il était bon, ce nous semble, d'opposer ce récit véridique à quelques clameurs obscures, sans portée, du reste, sur l'esprit du public ».

« M. Jousserandot, qui est un homme d'esprit et de goût, n'a voulu faire sans doute aucune allusion ; il a pris au hasard un personnage qu'il a affublé de cette triple faculté de pouvoir écrire un roman, un drame et un feuilleton, et il a donné à ce monsieur fantastique, qui s'appelle Florensac, deux collaborateurs, Roger et Varembe. L'un collabore beaucoup trop avec les morts et attire à Florensac de nombreux désagrémens ; l'autre, pour ses héros de romans, prend des personnages beaucoup trop vivans et suscite à Florensac de mauvaises affaires. La morale de tout ceci, c'est qu'il ne faut pas collaborer et qu'il vaut mieux faire seul. — M. Jousserandot est parfaitement libre de soutenir ce système ; cependant un collaborateur choisi par lui eût peut-être pensé que quelques vers heureux ne suffisaient pas pour assurer le succès d'une pièce, et il eût peut-être cousu à quelques rimes faciles une intrigue un peu plus nourrie ».

« Quoiqu'il en soit, la pièce, l'auteur et les interprètes, ont été gracieusement accueillis par le publi, et ce petit proverbe dramatique, quoique en vers, a été goûté et pas trop mal exécuté ».

Nous demandons à M. de Matharel à quel autre écrivain de notre époque qu'à M. Dumas, pourraient faire allusion les vers de la première scène de la pièce de M. Jousserandot :

Oui, Messieurs ; nous vivons dans un siècle d'enfer !  
 Il faut que le génie ait son chemin de fer  
 Et qu'il puisse lancer, sans relâche ni trêve,  
 Sur le rail littéraire un enfant de son rêve.  
 Longtemps, vous le savez, tout seul j'ai soutenu  
 Ce combat corps à corps, ce duel continu :  
 Au public affamé j'ai jeté pour pâture,  
 Des rames de vélin, vierges d'une rature,  
 Et, passant au travail et les jours et les nuits,  
 J'ai couvert le marché de mes nombreux produits.  
 Longtemps j'ai fatigué le lecteur à me suivre ;  
 Sans cesse accumulant le livre sur le livre,  
 Pélion sur Ossa, drame, histoire, roman,  
 Suffisant au prologue ainsi qu'au dénouement,

J'ai fini par bâtir ma pyramide, un temple  
 Où l'œil de nos quarante à regret me contemple.  
 Mais enfin, il faut bien l'avouer entre nous,  
 L'invention manqua parfois au rendez-vous (1);  
 Attendant vainement cette retardataire,  
 Mon esprit harassé se traînait terre à terre;  
 Mes héros, qui jadis ne marchaient que par bonds,  
 S'avançaient pas à pas, souffreteux, moribonds;  
 Ah! c'était triste, allez!... bien qu'à présent j'en rie!  
 De l'inspiration la source était tarie...

Il ne faudrait pas non plus grands efforts pour reconnaître dans Roger et Varambel, deux personnages de la pièce de M. Jousserandot, deux portraits de collaborateurs de M. Dumas.

Quoiqu'il en soit, ce n'est point M. Dumas que M. Jousserandot a eu en vue dans sa pièce; il est convenu que M. Dumas ne doit point avoir eu et n'a point de collaborateurs, sauf un seul, M. Auguste Maquet. L'incrédulité provoque l'indiscrétion; et les indiscrètes sont de terribles gens qui prennent note de tout. En déroulant le tableau chronologique suivant des romans portant le nom de M. Dumas, nous aurons peut-être non moins de collaborateurs à faire connaître que dans la section dramatique.

Oui, M. Alex. Dumas pour ses romans aussi bien que pour son théâtre, a eu plus d'un collaborateur quoiqu'on en dise, et ce n'est pas sans raison que l'on doit lui appliquer ces vers de la dernière scène des « Collaborateurs » :

..... Vous avez terni votre soleil.  
 Le seul amour du gain vous a fait entreprendre  
 Un métier que l'honneur aurait dû vous défendre.  
 Il en est temps encor : oui, pour vous l'avenir  
 Est riche de succès; sachez les obtenir;  
 Et que votre talent désormais répudie  
 Ce rôle d'Arlequin dans une comédie,  
 Dont rougissent pour vous vos vrais admirateurs.  
 Laissez donc le champ libre à ces jeunes auteurs;  
 Abandonnez enfin ce triste monopole;  
 Qu'ils puissent à leur tour monter au Capitole!  
 Et vous, travaillez seul, et vous pourrez encor  
 Sur vos pas triomphants trouver la gloire et l'or.

---

(1) Personne n'a songé à contester à M. A. Dumas la paternité de *Blanche de Beaulieu*, de *Le Cocher de cabriolet*, de *l'Amazone*, parce que la miniature est son fort : mais les grandes compositions ne paraissent pas être son fait.

L. Nouvelles contemporaines. Paris, Sanson, 1826; in-12 de 217 pag. y compris la table, 3 fr. [1996]

L'auteur avait vingt-trois ans quand il publia ce volume qu'il dédia à sa mère.

Les Nouvelles que ce volume renferme sont au nombre de trois : 1<sup>o</sup> « Lurette, ou le Rendez-vous » ; 2<sup>o</sup> « Blanche de Beaulieu, ou la Vendéenne » ; 3<sup>o</sup> « Marie ».

De très bonne heure M. Alex. Dumas sut calculer les profits pécuniaires qu'avec de l'intelligence on pouvait retirer d'une production littéraire, que plus tard, en 1847, M. Dumas a qualifié de marchandise. On a reproché à un autre maréchal de la littérature, M. Hon. de Balzac, d'avoir maintes fois reproduit des Nouvelles que ses lecteurs connaissaient déjà. M. de Balzac a trouvé en M. Alex. Dumas un aussi habile spéculateur que lui. Et en voici la première preuve :

« Blanche de Beaulieu », jolie nouvelle, a été réimprimée : 1<sup>o</sup> sous le titre de « Rose rouge », dans la Revue des Deux-Mondes, première série, t. III, 1831 ; 2<sup>o</sup> sous le même titre, dans le Salmigondis, t. III ; 3<sup>o</sup> sous le titre de « Blanche de Beaulieu », p. 171 à 263 des Souvenirs d'Antony (1835) ; 4<sup>o</sup> et à la suite de la « Dame de Monsoreau » (1846).

L. L. Cocher (le) de cabriolet. — Imprimé dans le tome 1<sup>er</sup> du Livre des Cent-et-Un. (1831). [1997]

Reproduit aussi dans plusieurs romans, tels que 1<sup>o</sup> les « Souvenirs d'Antony » (1835), 2<sup>o</sup> la « Dame de Monsoreau », t. VIII.

L'auteur a tiré de cette nouvelle, que l'on considère comme l'une des meilleures choses qu'il ait écrites, son drame d'Angèle (Voy. le n<sup>o</sup> xvii).

LII. Une joute. — Impr. dans le Livre des Conteurs, tome III, p. 351-68 (1833). [1998]

LIII. Enfants (les) de la Madone. — Impr. dans le tome II des Cent et une Nouvelles, à la fin de 1833. [1999]

LIV. Souvenirs d'Antony. Paris, Dumont, 1835, in-8 de 360 pag. — Deuxième édition. Paris, le même, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [2000]

C'est sur la couverture imprimée avec la date de 1836 que seulement on lit : *seconde édition*. Quand elle aura disparu il n'existera plus de signe extérieur pour la reconnaître de son aînée ; car il y a bien deux éditions : la première, imprimée par Creté, à Corbeil, formant 22 feuilles trois quarts ; et la seconde, imprimée par Leboyer, à Lagny, formant 21 feuilles trois quarts.

Les « Souvenirs d'Antony » sont un recueil de sept nouvelles, qui toutes n'étaient pas inédites. Aussi la composition de ce volume suggéra-t-elle à

un critique (1) les réflexions suivantes : « Messire Antony devrait bien puiser ses souvenirs ailleurs que dans les journaux et revues que tout le monde a lus, car il s'expose ainsi à se voir accusé de charlatanisme, en donnant au public pour du nouveau ce qui n'est que du réchauffé. L'ouvrage que nous citons ici renferme divers morceaux déjà connus depuis longtemps, et qui ne mériteraient certainement pas d'être réunis en un volume. C'est une histoire de brigands, un bal masqué, une certaine Blanche, qu'on avait déjà vus et lus au moins dans deux ou trois recueils différents ; c'est l'ouverture d'une chasse dont nous nous souvenons d'avoir fait de bons rires avec quelques amis lorsqu'elle parut pour la première fois, moins longue et beaucoup plus spirituelle que dans cette nouvelle édition, où elle est accompagnée d'une foule de détails fatigants et puérils, ainsi que d'une histoire de Jacques I<sup>er</sup> et de Jacques II, qui nous a paru une véritable niaiserie. De telles bluettes ne sont faites que pour figurer dans les colonnes d'un feuilleton, mais les rallonger de cette manière, c'est ce qui s'appelle gâter à plaisir son œuvre ».

Les Nouvelles renfermées dans ce volume sont au nombre de sept : 1<sup>o</sup> « Cherubino et Celestini » ; 2<sup>o</sup> « Antonio » ; 3<sup>o</sup> « Maria », suite d'Antonio » ; 4<sup>o</sup> « Le Cocher de cabriolet » ; 5<sup>o</sup> « Blanche de Beau lieu » ; 6<sup>o</sup> « Un bal masqué » ; 7<sup>o</sup> « Jacques I<sup>er</sup> et Jacques II. Fragments historiques ». Dans le dernier chapitre de cette dernière nouvelle, il est beaucoup question d'un capitaine Pamphile dont M. Dumas devait être l'historien quatre ou cinq ans plus tard. (Voy. le n<sup>o</sup> LXX.)

LV. Isabel de Bavière. (Règne de Charles VI). Paris, Dumont, 1835, ou 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. — Nouv. (3<sup>e</sup>) édition, revue et corrigée. Paris, Pascal jeune, 1846, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2001]

Premier ouvrage d'une série de romans historiques sous le titre de « Chroniques de France » que l'auteur se proposait de continuer.

Malgré la sérieuse Introduction que M. Dumas publia en 1833, sous le titre de « Gaule et France », nous ne pouvons, en conscience, regarder « Isabel de Bavière » que comme un roman historique de la même école que ceux publiés dans ces dernières années par les nombreux romanciers français ; c'est-à-dire que c'est de l'histoire brodée en paillette, et peinte avec la perfection minutieuse et le brillant coloris du dernier tableau de Delaroche ; mais sans plus de vérité ni d'effet. Oubliant tout-à-fait les hautes vues esquissées dans son introduction, M. Dumas emploie son talent à nous décrire des scènes de tournois, des fêtes royales, des intrigues d'amour ; il embellit les faits en les revêtant de cet intérêt dramatique dont il connaît si bien tous les ressorts. Mais ce n'est pas un travail d'historien, ni même de chroniqueur, et nous n'y voyons point surtout que M. Dumas cherche à remplir les promesses de son prospectus. Il avait annoncé des recherches profondes, de nouvelles vues religieuses et philoso-

(1) M. Joël Cherbuliez, dans la Revue critique des livres nouveaux. ann. 1885, p. 284.



phiques ; il voulait suivre l'intervention de la Providence dans la marche progressive de la civilisation , montrer à la nation française la route qui lui fut assignée par le doigt de Dieu. Or, à la place de tout cela, il nous donne un roman sur les événements bien connus du règne de Charles VI et sur l'assassinat du duc de Bourgogne, roman écrit fort à la hâte, et qui rentre tout-à-fait dans ce qu'on appelle la littérature facile. Décidément , nos grands génies de l'époque actuelle paraissent brouillés avec l'étude et le travail ; l'inspiration chez eux doit tenir lieu de tout (1). »

M. Dumas avait publié dans la « Revue des Deux-Mondes », en 1831 et 1832, huit chapitres de cet ouvrage, et dont voici les titres : I, le Chevalier de Bourdon ; — II, la Prise de Paris par les Bourguignons, en 1417 ; — III, la Terrasse de la Bastille (2) ; — V, Mort de Cappeluche ; — VI, le Sire de Giac ; — VII, le Traité ; — VIII, le Pont de Montereau ; — IX, la Course.

M. Dumas a publié depuis pour être compris dans ses « Chroniques de France » : « Jehanne la Pucelle, les Médicis, les Stuarts, la comtesse de Salisbury », etc., tous ouvrages écrits dans le même genre.

**LVI. Voyages de Gabriel Payot. — Impr. dans la Revue des Deux-Mondes, quatrième série, t. VI (1836). [2002]**

Gabriel Payot, est un guide dans les glaciers, qui a été souvent mis en scène par M. Dumas, dans le tome V de la première série de ses Impressions de voyage.

**LVII. Main (la) droite du sire de Giac. 1425-26. Scènes historiques. — Impr. dans « le Dodecaton, » tome II, pag. 155-223. Paris, Magen, 1836, 2 vol. in-8. [2003]**

Réimprimé à la fin du t. II du « Capitaine Paul ». (Voyez le n° LIX), et et aussi à la fin de « l'Abbaye de Peyssac », quatrième partie de « la Guerre des Femmes ».

**LVIII. Salle (la) d'armes. (Tome I<sup>er</sup>, Pauline ; t. II, Pascal Bruno). Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8. — Deuxième édition. Paris, le même, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [2004]**

« La Salle d'armes » renferme deux Nouvelles : « Pauline et Pascal Bruno. » La première est un épisode tiré de la première série des « Impressions de voyage » de l'auteur, qu'il a développé, brodé, allongé, et dont il a fait un volume plus intéressant que toutes ses impressions ensemble. La deuxième Nouvelle, est un épisode du retour de Murat, lorsqu'il fit une si malheureuse tentative pour recouvrer son trône de Naples. On y trouve aussi de l'intérêt, quoique les traits soient en général beaucoup trop exagérés (3).

(1) J. Cherbuliez, Revue citée, ann. 1835, p. 122.

(2) La table de la « Revue des Deux-Mondes », de 1831 à 1843, ne cite point de chapitre IV.

(3) Joel Cherbuliez, Revue crit. de livres nouveaux, ann. 1838, pag. 191.

LIX. Capitaine (le) Paul. Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8. — Deuxième édition. Paris, le même, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. ; et Paris, Michel Lévy, 1846, 1 vol. in-18, 2 fr. [2005]

« Dans ce roman, M. Alex. Dumas a eu la prétention de nous faire l'histoire de ce mystérieux marin, qui avait déjà piqué vivement la curiosité des lecteurs dans le « Pilote » de Cooper ».

« Il nous semble qu'il y a quelque témérité à prendre ainsi pour héros un personnage créé par un autre, et surtout à aller le chercher précisément dans l'un des chefs-d'œuvre d'un bon romancier moderne. C'est s'exposer volontairement à une comparaison dangereuse, et, en vérité, ici elle n'est pas en faveur de M. Alex. Dumas. Quelque intérêt qu'il sache mettre dans ses récits, ils manquent toujours, comme toutes ses œuvres, de ce fini, de cet ensemble, de cette perfection que l'étude et le travail peuvent seuls donner ».

« C'est de la littérature de feuilleton qui n'est certainement pas sans mérite, mais qui est aussi vite oubliée que lue ».

« M. Cooper sera-t-il bien satisfait de cette espèce de développement donné à son « Pilote ». On peut au moins en douter ».

« Messieurs les auteurs français, qui se montrent si chatouilleux sur l'article de la propriété littéraire, devraient, il nous semble, s'abstenir d'emprunter ainsi des héros étrangers ; et, s'ils ne veulent pas que l'on contrefasse leurs livres, donner d'abord le bon exemple en ne contrefaisant pas les personnages d'autrui » (1).

A la fin du t. II du « Capitaine Paul », on a reproduit la « Main droite du sire de Giac », nouvelle qui avait été imprimée d'abord en 1836 ; et cela parce que le deuxième volume du « Capitaine Paul », malgré ses lignes largement espacées et les nombreux feuillets blancs, n'était pas arrivé même à la proportion minime qu'ont adoptée les éditeurs de M. Dumas : « la Main droite du sire de Giac » remplit les pages 215 à 307 du tome II du roman que nous citons.

LX. Acté (suivie de Monseigneur Gaston de Phébus, chronique dans laquelle est racontée l'histoire du démon familier du sire de Corasse). Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [2006]

« Acté » est une nouvelle excursion de M. Dumas, sur le terrain de l'antique Rome. Sa mésaventure « Caligulienne » ne paraît pas l'en avoir dégoûté, et il nous prépare sans doute une série « d'impressions d'histoire », pour faire suite à ses « Impressions de voyage ». Réjouissez-vous, mânes des vieux Romains ; réveillez-vous, échos du forum, des arènes ; ruines encore debout, et vous édifices superbes, dont il ne nous reste que les noms, préparez-vous à être restaurés par la même main habile qui nous a retracé tant de merveilleuses découvertes faites en Suisse, en Savoie, en Allemagne et autres pays non moins inconnus. Déjà M. Dumas

(1) J. Cherbuliez, Revue citée, même année, pag. 247-48.

nous a restitué Caligula et Messaline avec un de ses succès qui laissent après eux de profondes traces ; non seulement une médaille de plomb a été frappée ou coulée avec la pièce, c'est-à-dire avec son titre en exergue, mais encore la langue populaire s'est enrichie d'un mot nouveau : « Tu me catigules », qui permet d'exprimer une nuance plus forte que « tu m'ennuies » sans être obligé d'avoir recours au trivial « tu m'embêtes ». Voici venir aujourd'hui Néron restauré, non en tragédie, mais en roman ».

« Cette pauvre esquisse est suivie de « Monseigneur Gaston de Phébus », autre blquette qui avait déjà paru dans les feuilletons du « Siècle », et qui n'est destinée ici qu'à donner aux volumes le nombre de feuilles voulues par l'usage. Quand on se rappelle qu'un jour deux hommes se posèrent en champions d'une espèce de révolution dans la république des lettres, en chefs d'une école destinée à régénérer la littérature française, à éclipser toutes les gloires du passé, et qu'on place ce souvenir en regard de Ruy-Blas et d'Acté, on est tenté de s'écrier avec le psalmiste : O vanité des vanités ! tout est vanité (1). »

**LXI. Comtesse (la) de Salisbury.** Tomes I et II. Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [2007]

Autre ouvrage faisant partie des « Chroniques de France ». (Voyez le n° LV). Il doit avoir deux autres volumes.

**LXII. Jacques Ortis.** (Par *Ugo Foscolo*). Paris, Dumont, 1839, in-8, — Deuxième édition. Paris, Desessarts, 1846, in-8, 7 fr. 50 c. [2008]

— Le même ouvrage, précédé d'un Essai sur la vie et les écrits d'*Ugo Foscolo*, par *Eugène de Montlaur*, et suivi d'une traduction inédite de ses Œuvres choisies, par *M. L. Delatre*. Paris, Ch. Gossein, 1842, in-12, format angl., 3 fr. 50 c.

« Jacques Ortis ; par Alex. Dumas » : voilà tout ce que porte le frontispice de ce volume, dans l'édition de 1839. Quand ensuite on s'est procuré ce livre qu'on croyait une création nouvelle, on a été tout étonné d'appréhender, mais trop tardivement, par une préface signée « Pier-Angelo Fiorentino », que ce livre n'est que la traduction des « Ultime Lettere di Jacopo Ortis », par U. Foscolo, publiées pour la première fois en 1802, et dont nous avions, avant M. Dumas, jusqu'à quatre versions dans notre langue : 1° celle de M. de S\*\*\* (de Senonnes), 1814, 2 vol. in-12, qui existe sous trois titres différents (voy. notre « France littéraire » au nom Foscolo); 2° celle de M. Trognon, 1819, in-8; 3° celle d'un anonyme. Lyon, 1823, un vol. in-12; 4° enfin, celle d'un autre anonyme (Paris, de l'impr. de F. Didot. — Dauthereau, 1829, 2 vol. in-32), mais qu'on sait être de M. Gossein, archiviste du dépôt des fortifications, auquel on doit aussi une traduction anonyme des « Fiancés » de Manzoni.

(1) J. Cherbulliez, Revue citée, même année, p. 382-83.

Dans sa préface, assez curieuse pour que nous en donnions un fragment, M. Fiorentino rend d'abord compte comment s'établirent ses relations avec M. Dumas. Celui-ci était alors en Italie. Puis il vient à parler de la traduction des Lettres de Jacopo Ortis. On dirait cette préface écrite sous la dictée de M. Dumas. « M. Dumas appréciait avec une si profonde connaissance les beautés intimes de nos écrivains les plus éminents, que je ne tardai pas à m'apercevoir que l'illustre dramatique (*sic*) venait en conquérant nous enlever quelqu'un de nos chefs-d'œuvre ; et qu'il méditait son coup avec tant d'adresse, que personne ne pourrait l'obliger à la restitution ».

« La traduction des lettres de « Jacopo Ortis » prouve que mes prévisions n'ont pas été trompées. M. Dumas a rivalisé dignement avec Foscolo ; Ortis lui appartient de tout droit : c'est à la fois une conquête et un héritage ».

« La nature, qui se répète souvent dans le type des visages humains, produit aussi de temps à autre des âmes qui se ressemblent comme des sœurs ; les intelligences jumelles se rapprochent, se devinent, se complètent mutuellement. Alors le poète qui est arrivé le dernier dans l'ordre des temps, s'inspire de l'œuvre de son devancier, le même sang coule dans ses veines, les mêmes passions gonflent son cœur : c'est la transformation de l'esprit, c'est le magnétisme du génie. Dans ce cas, le traducteur ne reproduit pas, il crée une seconde fois. M. Dumas n'a eu qu'à tendre l'oreille : une voix vibra dans son cœur. Lequel des deux poètes a écrit le premier ? C'est une affaire de date. Quant à l'auteur français, pour voir s'il était dans les conditions favorables pour produire une œuvre éminente, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil rapide, nous ne dirons pas sur l'original, mais sur le sujet qu'il a choisi ».

Grâce à cette subtilité de raisonnement, le talent du créateur se trouve effacé par l'habileté de son imitateur ou de son copiste. M. Fiorentino a-t-il donc oublié cet adage qui appartient à la langue de son pays : « A Traduttore, traditore ».

M. Fiorentino termine sa préface en disant « qu'il n'y avait en France qu'un seul homme qui put comprendre et traduire « Ortis » : c'était l'auteur « d'Antony » !

Quoiqu'en ait dit M. Fiorentino de cette traduction portant le nom de M. Dumas, il s'est trouvé quelques sceptiques qui n'ont voulu y voir qu'un badigeonage d'une des quatre versions qui existaient avant 1839, et ce serait à celle de 1829, 2 vol. in-52, par M. Gosselin, à laquelle M. Dumas aurait donné la préférence (1). Cette accusation qui enlèverait d'un même coup ce livre à M. Dumas, non seulement comme auteur, mais encore comme

---

(1) Cette traduction, par M. Gosselin, est divisée en soixante-quatorze lettres, numérotées de 1 à 74, et est précédée d'un Avertissement et d'une Notice, assez étendue, sur la Vie et sur les ouvrages de Foscolo ; chaque volume est terminé par des notices et notes qui appartiennent au cinquième créateur des lettres de Jacopo Ortis. Dans la traduction donnée sous le nom de M. Dumas

« second créateur » de l'ouvrage de Foscolo mérite d'être examinée avant que l'on se prononce. Aussi allons-nous donner en regard la première lettre de l'une et de l'autre des traductions, et l'on pourra asseoir un jugement.

## TRADUCTION DE M. GOSSELIN.

Des monts Euganéens, 11 octobre 1797.

Le sacrifice de notre patrie est consommé : tout est perdu ; et la vie, si l'on daigne nous la laisser, ne nous servira plus qu'à déplorer nos malheurs et notre infamie. Mon nom est sur la liste de proscription, je le sais : mais veux-tu donc que, pour me soustraire à mes oppresseurs, je me livre à des traitres ? Console ma mère : vaincu par ses larmes, je lui ai obéi, et j'ai quitté Venise pour éviter les premières persécutions, qui sont toujours les plus cruelles. Mais à présent, me faudra-t-il encore abandonner cette douce solitude où, sans cesser d'attacher mes regards sur mon malheureux pays, je puis encore espérer quelques jours tranquilles ? Tu me fais frémir, Lorenzo ; quel est le nombre des victimes ? Et nous, hélas ! nous-mêmes Italiens ! nous trempons nos mains dans le sang de nos compatriotes. Il arrivera de moi ce que le sort en décidera : puisque j'ai désespéré et de ma patrie et de moi-même, j'attendrai avec calme la prison et la mort. Du moins mes dépouilles ne tomberont pas dans des mains étrangères ; mon nom sera pleuré en secret du petit nombre d'hommes vertueux qui partagent nos misères, et mes os reposeront sur la terre de mes ancêtres.

## TRADUCTION DE M. DUMAS.

Des collines Euganéennes, ce 17 octobre 1797.

Le sacrifice de notre patrie est consommé ; tout est perdu, et la vie, *si toutefois on nous l'accorde, ne nous restera plus que pour pleurer nos malheurs et notre infamie.* Mon nom est sur la liste des proscriptions ; je le sais, mais veux-tu que, *pour fuir qui m'opprime, j'aie me livrer à qui m'a trahi ?* Console ma mère ; vaincu par ses larmes, je lui ai obéi, et j'ai quitté Venise, pour *me soustraire aux premières persécutions, toujours plus terribles.* Mais *dois-je abandonner aussi cette ancienne solitude où, sans perdre de vue mon malheureux pays, je puis encore espérer quelques jours de tranquillité.* Tu me fais frissonner, Lorenzo ; *combien y a-t-il donc de malheureux ? Et, insensés que nous sommes, c'est dans le sang des Italiens que nous, Italiens, lavons ainsi nos mains.* Pour moi, *arrive que pourra ;* puisque j'ai désespéré de ma patrie et de moi-même, *j'attends tranquillement la prison et la mort : mon corps du moins ne tombera pas entre des bras étrangers.* Mon nom sera murmuré par le peu d'hommes de bien, *compagnons de notre infortune, et mes os reposeront sur la terre de mes ancêtres.* (1)

Les lettres ne se sont pas numérotées, et plusieurs même sont réunies en une seule. Les citations faites par A. Foscolo des poètes italiens, et que M. Gosselin avait respectées, ont été remplacées par des traductions en vers de M. A. Dumas.

(1) Les variantes de M. Dumas sont imprimées en italique.

Voilà comment est justifiée l'assertion de M. Fiorentino (1) qui, à l'occasion de la conquête de M. Dumas, dit « que ce dernier préméditait son coup avec tant d'adresse que personne ne pourrait l'obliger à la restitution ».

La traduction de l'ouvrage de « Foscolo » par M. Gosselin a-t-elle gagné en fidélité, en concision et en élégance, à être badigeonnée par M. Dumas? Non.

**LXIII. Aventures de John Davy.** Paris, Dumont, 1840, 4 vol. in-8, 30 fr. [2009]

Ce roman est très supérieur aux productions du même genre que le même écrivain a publiées depuis quelque temps. Ici, du moins, sa brillante imagination s'est exercée sur un sujet digne d'exciter l'intérêt; il a renoncé aux niaiseries et aux fanfaronnades, et s'est donné la peine de composer un récit vraisemblable, d'emprunter ses incidents à la vie réelle et sérieuse. John Davys est un marin anglais: il a un air de parenté très frappant avec le héros du capitaine Marryat; mais on ne doit pas en faire un motif de reproche à M. Dumas; c'est permis d'imiter lorsque l'imitation n'est pas trop servile et produit une œuvre qui, sans être tout-à-fait originale, offre du moins une physionomie particulière et se fait lire avec plaisir. Or, c'est justement le caractère du roman de M. Dumas; la donnée principale est évidemment empruntée à un auteur anglais dont les écrits jouissent d'une vogue bien méritée; mais les détails sont neufs, pleins de verve et de mouvement (2).

M. Cherbuliez, à qui nous empruntons cette note, ne s'est pas trompé dans sa conjecture sur la provenance de ce roman; mais il ne lui serait plus permis aujourd'hui d'émettre aucun doute à ce sujet, depuis l'impression d'une « Lettre de Michel-Ange Titmarsh (M. Thackeray), à M. Alexandre Dumas, marquis Davy de la Pailleterie » qui a paru dans la Revue britannique, de janvier 1847. L'auteur y donne au marquis des indications pour une continuation du roman de W. Scott, intitulé *Ivanhoë*. Cette lettre est ainsi terminée: « Je vous prie de croire que si vous me faites l'honneur d'en tirer parti, je n'imiterai pas ceux qui vous accusent d'exploiter leurs idées. Je suivrai plutôt l'exemple et le bon goût de la « Revue britannique », qui se contente de se proclamer votre collaboratrice, parce que vous lui avez emprunté un jour, sans mot dire, une nouvelle intitulée « TERENCE le tailleur (3) » et la moitié d'un roman: « Les aventures du matelot Davy, dont le nom, au moins, vous appartenait aussi légitimement qu'à elle ».

On ne peut blâmer un conquérant en des termes plus honnêtes!

---

(1) Dans sa préface de « Jacques Ortis », dont nous venons de donner un fragment.

(2) J. Cherbuliez, Revue citée, ann. 1839, p. 37.

(3) Impr. en 1842, à la suite du Capitaine Arena.

**LXIV. Maître (le) d'armes.** Paris, Dumont, 1840, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2010]

Ce sont, dit-on, les mémoires de M. Grisier, maître d'armes à Paris. Deux contrefaçons de cet ouvrage ont été faites à Bruxelles, dans la même année, en 3 vol. in-8, pour 7 fr. 50. L'une d'elles, celle de Méline, porte un second titre : « ou dix mois à Saint-Petersbourg ».

**LXV. Capitaine (le) Pamphile.** Paris, Dumont, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [2011]

En vérité, nous croyons que M. Dumas s'est chargé d'enterrer la nouvelle école littéraire. Après tous les échecs que lui ont déjà occasionés la plupart de ses adeptes, voici le coup de grâce asséné par une lourde massue, nous vous assurons, et la pauvre malheureuse ne s'en pourra relever que par une véritable résurrection. Vous savez comment il a fini d'abord avec la régénération du théâtre; du drame il est tombé dans le mélodrame, et de là dans le « Caligula » avec son latin d'enseignes et ses médailles de plomb. Vous n'ignorez pas, sans doute, ses prétentions historiques qui lui ont fait produire des chefs-d'œuvre dignes d'un écolier de troisième. Enfin ses « Impressions de voyage » sont devenues en quelque sorte proverbiales pour leur effronterie fanfaronne et pour les merveilleuses découvertes faites par l'auteur dans les pays les plus connus de la terre. Aujourd'hui c'est le tour du roman, ce binôme in-8 à couvertures jaunes qui était devenu la formule favorite adoptée dans la nouvelle école par quiconque avait une pensée à émettre, une idée à exprimer, une théorie à exposer, un système à développer, ou bien seulement une fantaisie d'imagination à satisfaire. Après en avoir usé maintes fois comme tant d'autres, M. Alex. Dumas semble vouloir l'envoyer, comme le reste, aux gémonies. Il lui imprime sans pitié le sceau de l'ennui, de la bêtise et de la niaiserie la plus sottement niaise qui se puisse imaginer. Il ne vous souvient peut-être plus d'une certaine facétie sur l'ouverture de la chasse, publiée, si nous ne nous trompons, par le « Cabinet de lecture » d'abord, puis insérée dans les « Souvenirs d'Antony »; vous n'avez sans doute pas lu dans le « Journal des enfants » l'histoire d'une tortue, d'une grenouille, d'un singe et d'un ours, bonne tout au plus à faire rire quelques gamins de collège et reproduite aussi dans lesdits « Souvenirs ». Eh bien! c'est ce qui forme la matière des deux gros volumes que M. Dumas a mis au jour sous le titre du « Capitaine Pamphile ». Pour les remplir il a fallu allonger et relier le tout au moyen des aventures du capitaine Pamphile, vrai tissu d'absurdités bien digne du reste. Si vous voulez à tout jamais guérir quelque ami de son admiration pour les grands génies de notre époque, administrez-lui pour potion la lecture de ce nouveau chef-d'œuvre de l'un des deux premiers chefs de la soi-disant réforme littéraire. Il pourra juger alors de la portée réelle de leur tentative, de la profondeur de leurs études, et de la valeur de leurs fanfaronnades; il comprendra peut-être que le calcul de ces habiles spéculateurs qui, s'étant, à force d'audace, imposés au public comme des écrivains du plus haut

mérite, profitent aujourd'hui de leur position pour se jouer de sa bonhomie et de sa crédulité. « Ce jobard de public ! » Voilà l'expression consacrée déjà depuis long-temps chez les journalistes, et presque tous les auteurs se font maintenant journalistes. On sait que le nombre des badauds est grand, et l'on fait métier de vivre à leurs dépens. Foin des lettres et du savoir ! Le savoir-faire rapporte davantage et coûte moins de peines. La gloire ne vaut qu'autant qu'elle s'escompte en écus sonnants, et, en fait d'art, rien de tel que l'art de vivre joyeusement en grand seigneur moyennant quelques bavardages de plume qu'on vend au poids de l'or.

M. de Balzac avait sans doute déjà plus d'une fois abusé du sot engouement de la foule ; mais M. Alex. Dumas l'a surpassé encore et a laissé bien loin derrière lui toutes les roueries littéraires de cette espèce. Et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'avec ce prodigieux aplomb d'amour-propre qu'on lui connaît, il prétend se placer ainsi au premier rang parmi les écrivains « humoristes ». Rien de plus plaisant que la lettre de M. Alphonse Karr qu'il a insérée à la fin de son livre, et par laquelle cet auteur, chercheur d'esprit, réclame une place dans le « Capitaine Phamphile », qui, dit-il, est destiné à occuper tout le monde parisien pendant deux semaines au moins, tandis qu'une révolution est oubliée après trois jours.

Si le public parisien n'a pas perdu tout bon sens et tout respect de lui-même, il chantera un *de profundis* sur la nouvelle école et se remettra à lire les « Contes jaunes » et ceux de « la Mère l'Oie ».

LXVI. Maître Adam le Calabrais. Paris, Dumont, 1840, in-8, 7 fr. 50 c. [2012]

LXVII. Othon l'archer. Paris, Dumont, 1840, in-8, 7 fr. 50 c. [2013]

LXVIII. Stuarts (les). Paris, Dumont ; Baudry, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [2014]

LXIX. Praxède, suivi de Dom Martin de Freydas et de Pierre-le-Cruel. Paris, Dumont, 1841, in-8, 7 fr. 50 c. [2015]

LXX. Chasse (la) au chastre. Bruxelles, 1841, in-18. [2016]

Cette Nouvelle n'a point été imprimée séparément en France sous le nom de M. Dumas : mais elle l'a été dans l'une des séries des Impressions de voyage du *conquérant*, celles dans le midi de la France, et la fin du tome VI et dernier du « Chevalier de la maison rouge ». Pourquoi cette Nouvelle n'a-t-elle pas été imprimée à part, elle a assez d'étendue pour avoir pu former un volume comme en livrent les éditeurs de M. Dumas ?

Pourquoi ? Lisez la brochure de M. Eug. de Mirecourt (p. 46) elle vous apprendra : « que M. Dumas dans un jour de disette pécuniaire et ne trouvant rien sous sa griffe pour achever un volume, trompa la bonne foi d'un autre éditeur et lui donna « la Chasse au chastre », feuilleton déli-

---

(1) J. Cherbullez, Revue citée, ann. 1839, p. 311-12.



« ceux que M. Méry, trois jours auparavant, avait publié dans « la Presse » ? — On n'est pas encore revenu de la surprise causée par cette « effronterie » (1). — Voilà pourquoi M. Dumas s'est borné à glisser cette Nouvelle parmi ses ouvrages, ne pouvant la présenter publiquement comme sa fille.

LXXI. Jehanne la Pucelle. 1429-1431. Paris, Magen et Comon, 1842, in-8, 7 fr. 50 c. [2017]

— Le même ouvrage, sous le titre de « Jeanne d'Arc » ; suivi d'un Appendice contenant une analyse raisonnée des documents anciens et de nouveaux documents inédits sur la Pucelle d'Orléans, par J.-A. Buchon ; avec une Introduction, par M. Ch. Nodier. Paris, Ch. Gosselin, 1843, in-12, format angl., 3 fr. 50 c.

LXXII. Aventures de Lyderic. Paris, Dumont, 1842, in-8, 7 fr. 50 c. [2018]

LXXIII. Capitaine (le) Aréna. Paris, Dolin, 1842, 2 vol. in-8, 15 fr. [2019]

« Térance le Tailleur », nouvelle charmante, *conquise* sur la Revue britannique (voy. la note du n° LXXIII), a été prise pour gonfler l'impression de ce roman. — C'est tout simple.

LXXIV. Albine. Bruxelles, C. Muquardt, 1843, 2 vol. in-18 de 151 et 152 pag., 2 fr. ; — Ibid., Méline, 1843, 2 vol. in-18 de 226 et 252 pag., 5 fr. [2020]

Dans lequel des nombreux magasins littéraires, que M. Dumas alimente de ses produits, ce roman a-t-il été inséré? Voilà ce que nous ne pouvons dire. Nous affirmerons seulement qu'il n'a pas été imprimé à part en France, et que l'édition de Bruxelles, C. Muquardt, doit être considérée comme l'originale. Ah ! encore pourquoi !

« Albine » ou la « Chambre rouge » est la traduction servile d'un roman d'Outre-Rhin, nous apprend M. Eug. de Mirecourt (pag. 46 de son écrit) : M. Dumas a payé le droit de signer ce livre... en billets d'orchestre.

LXXV. Chevalier (le) d'Harmental. Paris, Dumont, 1843, 4 vol. in-8, 30 fr. ; ou Paris, Michel Lévy, 1846, 2 vol. in-18, 4 fr. [2021]

Roman qui parut d'abord dans les feuilletons du « Siècle ». Dans un de ses articles la « Revue critique de livres nouveaux », année 1842, p. 156, approuve la détermination prise par les libraires-commissionnaires de Paris, de ne plus expédier de romans nouveaux à leurs correspondants, à moins

---

(1) Eug. de Mirecourt, page 47.

qu'ils n'aient un certain nombre de feuilles en volume et un certain nombre de lignes à la page. On peut espérer ainsi de voir cesser l'abus du papier blanc qui prenait chaque jour un peu plus d'extension. Le charlatanisme typographique devra se restreindre dans les limites bien assez larges que cette résolution lui impose (1); mais il nous semble que cela ne suffit pas, car il reste toujours le charlatanisme littéraire qui n'est pas moins criant que l'autre. En effet, pour l'auteur il n'en résulte que l'obligation de faire quelques chapitres de plus, c'est-à-dire de délayer encore davantage les deux ou trois pauvres petites données bien usées et bien vulgaires avec lesquelles il fabrique son roman. Ainsi, par exemple, M. Alex. Dumas ne sera jamais assez embarrassé pour remplir des pages sans faire le moindre effort d'imagination ou de pensée. Ses conceptions sont en général des cadres élastiques qui peuvent s'allonger sans fin, comme les discours de certains orateurs parlementaires dont la phrase verbeuse tourne pendant plus d'une heure autour d'une seule et chétive idée. Si l'on retranchait du « Chevalier d'Hermental » tout le verbiage inutile, il ne resterait pas de quoi remplir un volume (2), car l'intrigue y tient fort peu de place; elle est noyée au milieu de conversations interminables, et les incidents se composent d'une foule de petits détails puérils qui n'offrent aucun intérêt. C'est du style abondant et facile, mais complètement vide, et ce papier noirci de cette manière ne nous parait pas avoir plus de valeur que le papier blanc. Il est vrai que M. Dumas peint le temps de la Régence, époque fertile en commérages de salon et de ruelle; cependant il abuse de la permission et se moque de son public en prétendant l'intéresser à des personnages dont pas un n'offre un caractère un peu remarquable.

Du reste, ce roman n'est point dû à la plume de M. Alex. Dumas. M. Eugène de Mirecourt, p. 58 de sa brochure déjà citée, nous apprend qu'il a été composé par M. Aug. MAQUET; ce qu'il nous apprend encore de plus curieux, c'est que d'un épisode de ce roman il a été fait une pièce reçue à la Comédie-Française: « Une conspiration sous le régent » et depuis « Une fille du régent » (auteurs MM. de RIBBING et LÉON LHÉRIE). La mine était raisonnablement exploitée, Dieu merci; mais tout-à-coup M. Dumas avise qu'un livre, déjà métamorphosé en pièce, peut, d'un seul coup de baguette reprendre sa première forme, et nous assistons à la naissance « d'Une Fille du Régent » (auteur M. COUAILHAC). — Ainsi que le dit fort bien le « Journal des Artistes »: « Il est impossible de mieux utiliser ses produits ».

---

(1) Malheureusement ils ne se sont point assez bien entendus, et la détermination de quelques-uns n'a pu faire cesser l'abus signalé, qui règne aujourd'hui avec plus de force que jamais.

(2) Et cela est si vrai qu'on a pu faire contenir en 2 vol. in-18 « le Chevalier d'Hermental », en entier, 2 vol. qui se vendent 4 fr., tandis que les cabinets de lecture avaient été obligés de payer 30 fr. ! 4 vol. in-8 un roman qui était connu de tous les lecteurs du « Siècle ».

**LXXVI.** Georges. Paris, Dumont, 1843, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. (1). [2022]

C'est un des plus jolis romans qui aient été publiés sous le nom de M. Alex. Dumas ; mais d'après M. Eug. de Mirecourt, p. 40 de sa brochure déjà citée, son véritable père est M. MALLEFILLE. C'est, ajoute-t-il, un chef-d'œuvre.

**LXXVII.** Filles, Lorettes et Courtisanes. Paris, Dolin, 1843, in-8, 7 fr. 50 c. [2023]

Réimpression de trois morceaux qui avaient paru dans le t. II de la Grande Ville (1843).

**LXXVIII.** Ascanio. Paris, Pétion, 1843-44, 5 vol. in-8, 37 fr. 50 c. [2024]

Roman qui a d'abord paru, en entier, dans le feuilleton du « Siècle ».

Il a été traduit en allemand par M. Ludw. Wesché, et cette traduction a été publiée à Leipzig, chez Kollmann, en 1844, 4 vol. in-8.

**LXXIX.** Sylvandire. (Composé par M. Aug. Maquet). Paris, Dumont, 1844, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2025]

Eugène de Mirecourt, p. 40.

**LXXX.** Trois (les) Mousquetaires. (Composés par M. Aug. Maquet). Paris, Baudry, 1844, 8 vol. in-8, 60 fr. (ou nouv. édit.). Paris, le même, 1846, 8 vol. in-8, 40 fr. — Vingt ans après. Suite des Trois Mousquetaires. (Par le même). Paris, le même, 1845, 10 vol. in-8, 75 fr. ; ou Paris, le même ; Michel Lévy, 1846, 8 vol. in-8, 40-fr. ; — autre édition (des deux romans). Paris, Mich. Lévy, 1846, 5 vol. in-18 form. angl., 10 fr. [2026]

Il existe en allemand triple traduction des « Trois mousquetaires » et de leur suite « Vingt ans après. La première par M. Fried.-Wilh BRUCK-BRAEU (Augsburg, 1844 et ann. suiv. gr. in-12) ; la seconde, par M. W. L. WESCHÉ (Leipzig, Kollmann, gr. in-16, traduction faisant partie des œuvres de M. Dumas, par le même ; la troisième de M. A. ZOLLER (Stuttgart, 1845 et ann. suiv., in-16,) traduction faisant partie de la collection intitulée « Das bellestritische Ausland, herausg. von Carl Spindler ».

Shakespeare, qui a fourni à M. Dumas sa révélation de dramaturge, n'est pas la seule imitation dont cet écrivain soit redevable aux Anglais. Richardson, avec ses interminables romans de « Clarisse Harlowe, de Grandisson, de Pamela » a donné à M. Dumas l'idée des romans sans fins. Comme si en dix-huit volumes on n'avait pas pu délayer suffisamment un épisode romanesque, les journaux et les catalogues de librairie annoncent une deuxième suite aux Trois Mousquetaires : « Dix ans après, ou le Vi-

---

(1) Roman qui n'a point été annoncé dans la Bibliographie de la France.

comtede Bragelonne », encore 6 vol. En tout 24 vol. in-8, pour un roman, qui coûtera alors 180 fr. ! Heureux encore si l'auteur, comme pour « la Guerre des Femmes » (voy. plus bas), ne prend pas la fantaisie de donner à ce roman épilogue sur épilogue.

Page 57, article ARTAGNAN (d'), nous avons dit que M. Alex. Dumas ou plutôt M. Aug. Maquet, s'est avantageusement servi du premier volume, au moins, des « Mémoires de d'Artagnan », composés par Sandras de Courtilz. Le titre de ces Mémoires est indiqué dans la préface des Trois Mousquetaires. L'auteur, en les mentionnant dit : « je me contenterai d'y revoir ceux de mes lecteurs qui apprécient les tableaux d'époque » ; mais plus bas, il ajoute qu'il a trouvé un manuscrit, côté n° 4772 ou 4773, intitulé : « Mémoires de M. le comte de la Fère, etc. La plupart des lecteurs ont alors négligé le premier titre pour ne s'occuper que de celui-ci, et le savant rédacteur de la « Bibliographie de la France », M. Beuchot, a annoncé les Trois Mousquetaires comme étant l'impression d'un ancien manuscrit.

Doit-on conclure de cette annonce de deux titres différents que l'auteur des « Trois Mousquetaires » a voulu tromper le public ? Telle n'est pas notre pensée. Assurément si M. Alex. Dumas eût voulu cacher la source de son roman, personne n'aurait songé à ces Mémoires perdus dans les bibliothèques publiques. Bien loin de là, l'auteur dit lui-même où il a puisé la pensée de son livre ; mais il le fait comme toujours, en homme d'esprit. En premier lieu, il annonce qu'il a trouvé les « Mémoires de d'Artagnan dans lesquels il a vu les noms d'Athos, Portos et Aramis : ceci est de l'histoire. Puis il ajoute qu'il a rencontré un manuscrit intitulé « Mémoires du comte de la Fère » : cette fois c'est du roman (1). L'auteur est dans son rôle. Il a trouvé le premier ; il a créé le second. N'en cherchons pas davantage.

Il est aujourd'hui bien prouvé que l'auteur des Trois mousquetaires en a puisé la pensée dans le premier volume des Mémoires de d'Artagnan. En effet les noms d'Athos, Portos et Aramis, ces noms si pittoresques y sont écrits en toutes lettres ; les duels, les amours de d'Artagnan et ses aventures avec Milady y sont bien réellement racontés. Mais combien ces récits changent de forme sous la plume de l'auteur du roman. La moindre idée, si chétive et si fragile qu'elle soit se complète chez lui ; elle fructifie même si bien que nous pensons que M. Dumas pourrait encore mettre à profit les Mémoires de d'Artagnan. Et nous ne craignons pas de le dire, tout le monde y gagnerait, l'auteur et le public.

Quand on s'empare ainsi des faits consignés dans des ouvrages anciens, quand on expose ces faits avec la facilité de style et le talent de M. Alex. Dumas, prendre ainsi, c'est créer.

M. Dumas a voulu faire un roman spirituel, et il a complètement réussi.

(1) M. Dumas en convient lui-même dans un morceau, intitulé : Invéraisemblance : Histoire d'un mort racontée par lui même, imprimée pages 127 et suiv. de l'Abbaye de Peyssac, quatrième partie de la Guerre des femmes.

Tant pis pour ceux qui cherchent à y étudier l'Histoire, les Mémoires de d'Artagnan, et à y trouver de l'érudition (1).

Le « d'Artagnan » publié par M. Eugène d'Auriac (Paris, Baudry, 1846, 2 vol. in-8) a pour but de reconstituer historiquement la vie de d'Artagnan, et c'est là où jamais que la vérité peut se passer de la fiction, sans cesser d'intéresser et de plaire. L'auteur de ce livre, était plus que personne propre à l'entreprendre. Placé aux sources, il a pu non-seulement consulter les « Mémoires » où M. Dumas a puisé l'idée première de son roman, mais encore une foule de pièces et de documents contemporains dont le célèbre écrivain ne devait pas même soupçonner l'existence. Aussi cet ouvrage couviendra-t-il surtout à cette classe nombreuse de lecteurs, qui, tout en redoutant la sèche et aride nomenclature de l'Histoire, tient à ne trouver dans les livres qui l'amuse que des faits rigoureusement authentiques. En un mot, la vie de d'Artagnan réunit à l'action et à l'intérêt du roman la vérité absolue de l'histoire.

L'Introduction de l'ouvrage publié par M. Eug. d'Auriac est un morceau d'histoire littéraire très curieux.

LXXXI. Château (le) d'Eppstein. Paris, de Potter, 1844, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2027]

LXXXII. Amaury. (Composé par M. Paul Meurice.) Paris, H. Souverain, 1844, 4 vol. in-8, 30 fr. [2028]

Ce roman qui parut d'abord dans « la Presse », fait partie de la « Bibliothèque des romans nouveaux », publiée par le même libraire.

Il a été traduit en allemand par M. Wilh.-Ludw. Wäszsch et imprimé à Leipzig, par Kollmann, en 1844, 2 vol. in-8.

Page 45 de sa brochure M. Eugène de Mirecourt cherche à établir que M. Alex. Dumas ne recopie pas toujours les ouvrages de ses faiseurs.

(1) Le succès du roman de M. Alexandre Dumas a appelé l'attention sur un personnage jusqu'ici fort négligé des historiens et des biographes. Charles de Batz de Castelmor, connu depuis sous le nom de comte « d'Artagnan » eut pourtant une vie aventureuse, assez mêlée aux événements de son époque pour que les chroniqueurs daignassent s'occuper de lui. Certes, l'homme qui servit Mazarin et qui parvint, par son mérite, au rang de capitaine-lieutenant de mousquetaires, méritait bien que l'Histoire sauvât son nom de l'oubli. Depuis son départ du Béarn, jusqu'au moment où il conquiert sa haute position à la Cour; depuis son premier duel avec « Athos », « Aramis » et « Porthos », jusqu'à sa mort glorieuse, sa carrière fut pleine de faits curieux et intéressants. Chez un tel personnage tout devait intéresser : ses amours, ses intrigues, ses missions politiques, ses combats. Il était donc nécessaire de le faire connaître, et c'est ce qu'on a essayé dans ces derniers temps. Mais si M. Dumas lui a rendu la vie, il ne l'a pas fait complètement. Il y a beaucoup de choses vraies dans le roman; mais il y en a plus encore qui ne doivent le jour qu'à la féconde imagination de l'auteur.

« Parfois il oublie de lire, la veille, ce qu'il doit signer le lendemain », et M. de Mirecourt cite à l'appui de son assertion les deux exemples suivants :

L'auteur des « Trois Mousquetaires » (M. Maquet) voulant prouver jusqu'à l'évidence que son chef de manufacture n'ajoutait pas une syllabe et ne retranchait pas un iota du travail primitif, composa séance tenante, sous les yeux d'une demi douzaine d'intimes, une phrase étrange, une phrase barbare, une phrase de cinq lignes, dans laquelle ait répétée seize fois le mot *quæ*, cet éternel désespoir de l'écrivain, ce caillou qu'une langue ingrate fait rouler constamment sous notre plume. Jugez de l'harmonie de la période. Les intimes s'écriaient : Dumas en biffera bien deux ou trois ! Je parie pour sept. Il en restera neuf, c'est fort raisonnable ! M. Dumas ne biffa rien. Le jour suivant, on put voir toute cette fourmilère de *quæ* grouiller dans le feuilleton du « Siècle ».

Le second exemple a particulièrement trait au roman que nous citons sous le n<sup>o</sup> LXXXII.

« En écrivant « Amaury » M. Paul Meurice, voulant essayer sans doute le pouvoir de la flatterie sur le patron (ainsi que l'avait fait précédemment M. Fiorentino dans la préface de « Jacques Ortis »), ne s'avisa-t-il pas de citer le nom de M. Alexandre Dumas à côté de celui des plus illustres prétendants au fauteuil académique. Ceci ne devait pas franchir le seuil de l'atelier ; c'était une petite collation de famille, ou l'on servait au maître un plat de son goût. Mais voilà que le maître ne jette pas même un coup d'œil sur la table et prie sans façon le public de s'y asseoir. C'est-à-dire, pour nous expliquer plus clairement, « qu'Amaury » parut dans « la Presse » et fut publié en volumes avec la citation courtoisanesque. Amaury est signé : Alex. Dumas et l'on y cite M. Alex. Dumas comme l'un de nos écrivains les plus dignes de revêtir l'habit à palmes vertes. — C'est impossible ! nous direz-vous. — Ah ! c'est impossible ? Eh bien, ouvrez le roman, parcourrez le premier chapitre et vous n'arriverez pas au bout sans acquérir à cet égard une pleine certitude. M. Dumas a-t-il examiné, oui ou non, les fournitures de M. Paul Meurice ? Non ! car il ne les aurait pas débitées avec cette phrase outreucidante Non ! car un homme d'esprit, tout larron qu'il se fasse, ne poussera jamais à ce point la stupidité de l'orgueil.

« Il est acquis au procès que M. Dumas imprime et signe, de temps à autre, tout en s'épargnant jusqu'à la fatigue d'une simple lecture (1) ».

LXXXIII. Cécile. Paris, Dumont, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr.

[2029]

Ce roman avant sa publication avait été annoncé sous le titre de la « Robe de Noces », que vraisemblablement il portait dans le recueil ou le journal d'où on l'a tiré. C'est sous ce titre qu'il a été deux fois contrefait en Belgique, dans la même année :

---

(1) Eugène de Mirecourt, écrit cité, p. 45.

Le fait attribué à M. Maquet a été par lui déclaré inexact.

Bruzelles, C. Muquardt, in-18 de 230 pag., 1 fr.

— Méline, in-18 de 332 pag., 3 fr.

C'est aussi ce titre (das Braut-Kleid) que porte une traduction allemande, par M. L. HAUFF, et qui fait partie d'une collection intitulée « das Belles-tritische Ausland », herausg. von Carl Spindler. Stuttgart, Franckhsche verlagsb., in-16.

LXXXIV. Gabriel Lambert. Paris, Souverain, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [2030]

Le libraire-éditeur ayant traité pour la réimpression de ce roman avec le directeur de la « Revue des Feuilletons », celui-ci se dépêcha tellement d'imprimer, qu'il fut à même de publier le cahier qui renfermait ce roman, 4 ou 5 jours avant l'édition originale. Le prix de ce cahier était de 50 c., tandis que, comme toujours, les deux volumes étaient établis 15 fr.

LXXXV. Bouillie (la) de la comtesse Barthe. Paris, Hetzel, 1844, in-12, avec 150 vign. par Bertal. [2031]

LXXXVI. Comte (le) de Monte-Christo. (Composé par M. *Fiorentino*, pour la première partie, et M. *Aug. Maquet* pour la seconde.) Paris, Péthion, 1844-45, 18 vol. in-8, 135 fr.; ou 1846, 12 vol. in-8, 90 fr.; — ou Paris, Michel Levy, 1846, 6 vol. in-18, 12 fr. [2032]

— Le même. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un épilogue. Illustrations de Gavarni et Tony Johannot. Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 30, 1846, 2 vol. gr. in-8, 24 fr.

Édition publiée par livraisons à 40 c.

Il en existe une autre édition qui a été imprimée dans le format grand in-4, à deux colonnes, pour être donnée par l'administration du « Siècle », en prime aux nouveaux abonnés à son journal.

Le *Comte de Monte-Christo* a été deux fois traduit en allemand : la première, par M. Fr.-W. BRUCKERAU (Augsbourg, Jenisch et Stage), pour faire partie d'une collection des romans choisis de l'auteur, par le même traducteur ; la seconde fois, par M. A. KÜSTER (Grimma, 1845-46), dans le format petit in-8°.

Pour ce roman, ainsi que M. Dumas l'a quelquefois fait ou laissé faire, des contributions forcées ont été levées sur des écrivains récents qui peuvent revendiquer à juste titre, une part dans la rédaction de ce fameux roman. Et pour ne citer que les *conquêtes* qui sont venues à notre connaissance, nous dirons que deux épisodes ont été copiés textuellement dans l'ouvrage intitulé « Mémoires tirés des archives de la police de Paris, « pour servir à l'histoire de la morale et de la police, depuis Louis XIV « jusqu'à nos jours ; » par J. Peuchet, archiviste de la police. Paris, Levasseur, 1837-38, 6 vol. in-8. Ces deux épisodes sont ceux intitulés dans le livre que nous venons de rappeler : « François Picaud, histoire

contemporaine, » et « Madame de Vartelle, ou un Crime de famille. » Les seuls changements qui ont été faits au dernier épisode se sont réduits au titre et aux noms des personnages. « La Roue de fortune, » nouvelle de M. Auguste Arnould a été prise pour compléter l'histoire de M. Morel. En cherchant bien, on pourrait peut-être encore signaler quelques autres conquêtes du même genre.

On prétend aussi que bon nombre de pages de ce fameux roman sont conquises sur nos voisins d'Outre-Rhin.

Décidément les écrivains que le public favorisent, abusent singulièrement de leurs privilèges. Il paraît désormais adopté par eux de nous faire de leurs productions des jouissances en deux parties et jusqu'à satiété.

D'un long roman ils font un drame colossal, et quelquefois d'une courte pièce un roman monstre. Si le public ne goûte pas toujours ses transformations, les auteurs y trouvent leur compte : ils récoltent deux fois. (Voy. page 476, l'opinion de M. Rolle, sur ces métamorphoses de romans mis en pièces.) « Monte-Christo » lui aussi est déjà mis en drame ainsi que l'ont été ses frères et sœur les « Trois Mousquetaires » et « la Reine Margot. » Il devait même servir pour l'inauguration du Théâtre Historique, qui selon quelques plaisants, serait mieux dénommé Théâtre des travestissements historiques ; mais la préférence a été donnée à la « Reine Margot ; » nous le verrons un jour ce brillant « Monte-Christo, » gardez-vous d'en douter. Pour donner au public un avant-goût de la pièce, le théâtre de la Porte-Saint-Martin ne s'est-il pas avisé de faire représenter le 10 ou le 11 avril « Monte-Fiasco, » parodie anticipée du drame du théâtre voisin. Heureusement la « Presse » et le « Siècle, » défenseurs quand même des œuvres littéraires de M. Dumas, en ont été informés, et dès le surlendemain, l'un et l'autre ont donné, dans leurs feuilletons du 12, deux critiques bien vertes de la malencontreuse parodie, auteur M. Clairville. « C'est, a dit la « Presse, » une longue, inconvenante et fastidieuse plaisanterie, dont la moitié se passe dans la salle, aux avant-scènes et aux « bonnets d'évêques. » L'article de la « Presse » nous apprend que M. Dumas veut introduire en France les représentations théâtrales en journées, comme les Espagnols. « Monte-Christo » en occupera deux, et pourtant ce sera une pièce plus courte que sa parodie qui dure une demi-heure!

LXXXVII. Histoire d'un casse-noisette. Paris, Hetzel, 1844, 2 vol. pet. in-8, 6 fr. [2033]

Publiée en 40 livraisons de chacune 16 pages, à 15 c.

LXXXVIII. Fernande. (Composé par M. *Hyppolite Auger*.) Paris, Dumont, 1844, 3 vol, in-8, 22 fr. 50 c. (1) [2034]

Imprimé d'abord dans la « Revue de Paris ».

Les vassaux et les pages de M. Dumas, comme le dit M. le vicomte de

---

(1) Roman qui n'a pas été annoncé de la « Bibliographie de la France ».



Nugent (1) se sont non seulement récriés contre les accusations d'adoption littéraires par leur seigneur, et ont été jusqu'à préférer le mot de calomnie. Or voici une petite anecdote qui pourra justifier bien des accusations de même nature.

M. Hippolyte Auger qui faisait de la littérature en homme qui la respectait, ne fut pourtant pas heureux à Paris, malgré la portée morale de ses écrits. Il n'avait pas cultivé le savoir-faire, bien plus profitable que les travaux consciencieux. Or, il arriva qu'un jour il dut quitter la capitale de France pour aller s'établir dans celle de Russie. Peu de temps après son arrivée à Saint-Petersbourg, il se présenta chez M. Bellizard, le chef d'une des premières maisons de librairie de cette ville, et propriétaire d'un recueil littéraire en langue française, publié dans la capitale de Russie, recueil qui paraît sans interruption depuis 1832 sous le titre de « Revue étrangère ». M. H. Auger, qui ignorait que cette Revue n'était qu'un recueil reproducteur, venait faire ses offres de service à M. Bellizard pour une coopération à la Revue en question. Mon nom, lui dit-il, doit vous être connu ; j'ai déjà habité la Russie ; quant à mon faire, vous avez pu en juger, car dans les dernières livraisons de votre Revue vous avez donné le commencement d'un roman de moi. — Comment ? votre nom ne figure pourtant pas parmi les auteurs de nouvelles et romans qui composent ces livraisons ! — Je n'en suis pas moins l'auteur du roman de « Fernande » que vous imprimez, roman qu'avant mon départ de Paris, j'avais écrit pour la « Revue de Paris, » et auquel j'avais donné le titre « d'Olympe (2) ». M. Alex. Dumas m'a rendu service en l'adoptant comme sien, parce que l'engouement de son nom étant, il réussira, et comme mien, le succès eut été au moins douteux. La preuve de ce que je vous avance, la voici. Et il exhiba une lettre de M. Alex Dumas, qui le pressait d'envoyer la fin du roman, M. Bulos lui mandait-il, que vous connaissez autant que je le connais, n'aimant pas qu'on le fasse attendre. — Cette explication eut lieu devant M. A. R. de Montferrand, architecte du gouvernement russe, et ne peut être révoquée en doute. Ce n'est donc pas sans fondement que M. Eugène de Mirecourt, page 40 de sa brochure, dit que « Fernande » est de M. Hipp. Auger.

LXXXIX. Une fille du Régent. (Composée par M. Couailhac.)  
Paris, Cadot, 1845, 4 vol. in-8, 30 fr. [2035]

M. Eug. de Mirecourt.

Ce roman a été imprimé dans le « Commerce, » Voy. sur son ascendance le n° LXXV.

« Une fille du Régent » a été traduite en allemand par L. FORT, et cette traduction fait partie d'une collection intitulée : Museum. Bibliothek d. n. u. best. Romane des Auslandes. Leipzig, 1845.

(1) Dans la pièce de vers intitulée : « Alex. Dumas-Quichotte et ses écuyers, en Afrique ».

(2) Ce nom d'Olympe n'étant pas plus sympathique à M. Dumas que celui d'Elisabeth, il le changea en celui de Fernande.

**XC. Reine (la) Margot.** Paris, Garnier frères, 1845, 6 vol. in-8, 45 fr.; — ou Paris, Mich. Lévy, 1846, 2 vol. in-18 format angl., 4 fr. [2036]

Imprimé d'abord dans la « Presse ».

De ce roman l'auteur a tiré un drame portant le même titre. (Voy. le n. 1994.) Le titre du drame portant le nom de M. Aug. Maquet avec celui de M. Qumas, il est tout naturel de penser que le premier est, au moins, pour moitié dans la composition du roman.

Ainsi que de « Monte-Christo » il existe une édition qui a été imprimée dans le format gr. in-4° à deux colonnes, pour être donnée par l'administration du « Siècle » en prime aux nouveaux abonnés à son journal.

« La Reine Margot a été deux fois traduite en allemand : la première par M. F. HEINE (Leipzig, Kollmann, 1845, 5 vol. gr. in-16) ; la seconde, par M. Aug. ZOLLER. (1846)

Une traduction anglaise anonyme, sous le titre de « Marguerite de Valois; an historical romance », a été insérée dans la collection intitulée : « European Library (London, 1846, in-12). »

**XCI. Médicis (les).** Paris, Recoules, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [2037]

**XCII. Une Amazone.** (Nouvelle). [2038]

Imprimée dans le feuilleton du « Siècle, » nos du 29 et 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 3 octobre 1845.

**XCIII. Guerre (la) des Femmes. En quatre parties.** [2039]

Imprimée en 1844, dans le feuilleton de la « Patrie ».

C'est aussi sous ce titre que ce roman a été réimprimé, en 1845, dans le format in-fol., pour être donné en prime aux nouveaux abonnés de la « Patrie. » C'est encore sous ce titre qu'il a été contrefait, et qu'il a été traduit en allemand par M. Aug. ZOLLER.

A Paris il a été publié en quatre parties, dont chacune porte un titre particulier, et qui sont :

« Ninon de Lartigues ». Paris, de Potter, 1845, 2 vol. — « Madame de Condé ». Paris, le même, 1845, 2 vol. — « La vicomtesse de Cambes ». Paris, le même, 1845, 2 vol. — « L'Abbaye de Peyssac ». Paris, le même 1846, 2 vol. En tout 8 vol. in-8, 60 fr.

La dernière partie, « l'Abbaye de Peyssac », n'ayant formé que trois feuilletons de la « Patrie », il a fallu pour arriver à former deux volumes (de 324 et 363 pages), de la grosseur adoptée par les éditeurs de M. Dumas, donner du remplissage, non inédit. Ces deux volumes sont alors ainsi composés : tome 1<sup>er</sup> « l'Abbaye de Peyssac », p. 1 à 197 ; — « l'Abbaye de Sainte-Radegonde de Peyssac. Épilogue », p. 199-232 ; — « Le Frère et la Sœur » (autre épilogue), p. 233-76 ; — « La Pêche aux filets », p. 277 à 324. Tome II, suite et fin de la « Pêche aux filets », p. 1 à 126 ; — « In vraisemblance : Histoire d'un mort racontée par lui-même », p. 127-214 ; « Une âme à naitre », p. 215-47, enfin une nouvelle qui avait

été déjà fourrée dans deux ou trois romans du même auteur, « la Main droite du sire de Giac », p. 249-363. Et voilà ce qui porte l'enseigne de « l'Abbaye de Peyssac ».

Une particularité assez singulière, et qui n'est pourtant pas sans précédent, c'est que le libraire éditeur chargé d'un roman qu'il ne parvenait pas à écouler, « Charles Mandel », par M<sup>me</sup> Mélanie WALDOR, 2 vol. in-8, a obligé les acquéreurs de l'Abbaye de Peyssac, de prendre en même temps le roman de M<sup>me</sup> Waldor. C'est tout à la fois flatteur pour cette dame, et fort attrayant pour les personnes qui ne veulent avoir que les trois derniers feuillets de cette si interminable « Guerre des Femmes ! » et qui ne coûtent alors que 30 fr.!

**XCIV. Frères (les) Corses.** Paris, Souverain, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [2040]

Ce roman a été imprimé trois fois en Belgique, en 1844, in-8, sous la titre de « Une famille corse ». L'une de ces éditions (Bruxelles, Méline), est suivie de « l'Histoire d'un mort racontée par lui-même, » l'un des épisodes de la quatrième partie de la « Guerre des Femmes ».

**XCV. Mémoires d'un Médecin, tome I à VIII.** (Première partie. Jacques Balsamo, 5 vol. — Deuxième partie. Andrée de Taverney, tomes I-III). Paris, Cadot, 1846-47, 8 vol. in-8, 60 fr. [2041]

Composés pour la « Presse, » afin que ce journal pût donner à ses lecteurs des Mémoires de Cagliostro par quelconque. M. de Courchamps, chargé d'abord de ce travail, ayant été dès le début de sa publication des Mémoires inédits de Cagliostro, atteint et convaincu de plagiat, la « Presse » dut choisir un autre secrétaire que lui pour rédiger les Mémoires de ce fameux charlatan, dont le véritable nom, comme chacun le sait, était Joseph Balsamo.

Les catalogues de librairie annoncent que la seule première partie de ce roman ne formera pas moins d'environ 16 volumes, et l'ouvrage entier 80!

**XCVI. Chevalier (le) de la Maison Rouge.** Paris, Alexandre Cadot, 1846, 6 vol. in-8, 45 fr. [2042]

L'année précédente il avait été publié un fragment de cet ouvrage, sous le titre « d'Épisode de 1793, extrait du roman « le Chevalier de la Maison Rouge. » Paris, Desloges, 1845, in-18 de 36 pages, 25 c.

Le VI<sup>e</sup> volume de 532 pages est terminé par « la Chasse au chastre », nouvelle délicate qui, ainsi que nous l'avons dit, sous le n<sup>o</sup> LXX a été conquise sur M. Méry. La nouvelle de M. Méry ne remplit que les pages 59 à 332 du tome VI du « Chevalier de la Maison Rouge », rien que cela!

**XCVII. Dame (la) de Monsoreau.** Paris, Pétiou, 1846, 8 vol. in-8, 60 fr.; — Paris, Mich. Lévy, 1847, 3 vol. in-18 format angl., 6 fr. [2043]

On a réimprimé à la fin du tome VIII, pour qu'il ait une grosseur rece-

vable, deux Nouvelles de l'auteur qui avaient déjà été plusieurs fois réimprimées pour le même cas : ces Nouvelles sont : « Blanche de Beaulieu » (voy. le n° LI) et « le Cocher de Cabriolet » (voy. le n° L).

Une édition de ce roman, grand in-4 à deux colonnes, a été publiée au commencement de 1847 par le journal « le Siècle », pour être donnée en prime à ses abonnés.

Indépendamment de deux contrefaçons qui ont été faites en Belgique, et d'une autre publiée par la maison Brockhaus et Avenarius, à Leipzig, 1845, 6 vol. in-8, ce roman a été traduit deux fois en allemand, l'une par M. Fr. W. BRUCKBRAEU, Augsburg, Jenisch et Stage, 1845, gr. in-12; l'autre par M. W. L. WESCHÉ, Leipzig, Kollmann, 1846, gr. in-16,

Ce roman a fait du bruit dans le monde littéraire ; mais au commencement de 1847, il était menacé d'en faire encore dans un autre... le monde judiciaire. L'auteur a été menacé d'un procès fort piquant ; il est permis à la publicité d'en parler puisqu'il y a eu du papier timbré de lancé.

Voici le fait tel que le rapporte le spirituel auteur de l'hebdomadaire Revue de Paris du « Siècle », M. Eugène Guinot, dans le feuilleton de ce journal, du 10 janvier 1847 :

Tout le monde a lu la « Dame de Montsoreau », ce roman plein de galté, où M. Dumas a peint avec tant de verve la cour de Henri III. On sait le rôle amusant qu'il fait jouer à Saint-Luc au milieu des mignons du roi, tout en conservant à ce jeune seigneur un caractère chevaleresque à l'endroit du courage et de la loyauté.

Or, un de nos contemporains, M. le marquis d'Espinay Saint-Luc, se trouve scandalisé de la figure que le romancier a donnée à son ancêtre.

Il y a plus d'un an que le roman a paru, et la susceptibilité de M. le marquis ne s'est éveillée que tout récemment ; — mais le délai ne fait rien à l'affaire.

M. de Saint-Luc se plaint dans toutes les règles ; il veut que son ancêtre disparaisse du roman, ou bien il demande un jugement qui déclare le romancier coupable de calomnie, ce qui donnerait un brevet de bonnes mœurs et de vertu sans tache à la mémoire du Saint-Luc d'Henri III.

Où en serait la littérature si un pareil exemple trouvait beaucoup d'imitateurs ? Il est peu de grandes familles qui n'aient été plus ou moins maltraitées dans les révélations du passé. Pendant l'espace de trois siècles la Cour de France a été beaucoup trop galante pour que la plupart des noms aristocratiques ne se trouvent point mêlés à ses intrigues d'une façon parfois compromettante. C'est là le revers des grandeurs et le mauvais côté des hautes familiarités.

Jusqu'à présent nul ne s'était avisé de s'inscrire en calomnie contre l'indiscrétion des chroniques secrètes, remises en lumière et développées par les écrivains de notre temps. Si la mode en venait à ces sortes de tentatives, ce serait assurément un curieux spectacle que de voir pour suivre la réhabilitation des favoris et des favorites de nos rois.

Et si la justice donnait gain de cause à ces susceptibilités, défense serait faite de mal parler de Gabrielle d'Estrées, de mademoiselle de Fontanges,

de madame de Pompadour et de tant d'autres. Le roman et le théâtre perdraient leurs plus belles héroïnes, et ce serait grand dommage.

Sans s'arrêter à ces considérations, M. le marquis d'Espinay Saint-Luc a fait signifier à M. Dumas et à ses ayants cause, par ministère d'huissier, un exploit disant en propres termes :

« Que c'est contrairement à tous les documents historiques du temps et à ceux qui ont paru depuis (et dont l'unanimité la plus complète s'accorde à considérer le brave François d'Espinay Saint-Luc comme un des plus vaillants capitaines et un des gentilshommes les plus honorables de son temps), que M. Dumas en a fait un des mignons d'Henri III.

« Que non seulement il lui donne cette qualification diffamatoire, mais encore qu'il le met en scène de la manière la plus ignoble.

« Que dans le premier chapitre de ce roman, ayant pour titre « les Noces de Saint-Luc », le roi, après avoir manifesté le scandaleux dépit que lui cause le mariage de Saint-Luc, le fait enlever le soir du premier jour de son mariage, en laissant la nouvelle épouse seule à l'hôtel Montmorency.

« Que dans un autre chapitre le romancier fait commenter de la manière la moins dubitative par un autre personnage de son roman la nature et les causes de l'enlèvement de Saint-Luc par le roi Henri III.

« Que le chapitre 5 et le chapitre 6 ne sont que le développement non équivoque de ce qui précède... etc., etc. »

C'est ainsi que M. d'Espinay Saint-Luc formule les griefs dont il demande une réparation juridique.

A cela, il y a bien des choses à répondre.

Et d'abord, pour repousser les arguments de la requête, il suffit d'ouvrir l'Histoire, dont le requérant a voulu imprudemment se faire une égide.

M. d'Espinay Saint-Luc invoque l'unanimité des documents historiques. Or (puisque'il faut plaider, plaidons), nous lisons dans le Journal de l'Estoile, année 1577, page 91 de l'édition de MM. Michaud et Poujoulat :

« Le dimanche 20 octobre, le roi arriva à Olinville, en poste, avec la troupe de ses jeunes mignons fraisés et frisés, avec les crêtes levées, un maintien fardé, peignés, diaprés et pulvérisés de poudres violettes, de senteurs odoriférantes qui aromatisaient les rues, places et maisons qu'ils fréquentaient. Un sonnet vilain, montrant la corruption du siècle et de la Cour, fut fait en ce temps, semé et divulgué partout et intitulé : les « Mignons de l'an 1577 » :

« Saint-Luc, petit qu'il est, commande bravement  
« A la troupe Hautefort que sa bourse a conquise ».

Comme on le voit, Saint-Luc commence la liste; les autres mignons indiqués pour cette année-là sont : — Quélus, d'O, l'Archant, Sagonne, Montigni, Ribérac, Tournon, Saint-Mesgrin.

Et plus loin :

« Le samedi 1<sup>er</sup> février 1578, le jeune seigneur Quélus, accompagné des jeunes seigneurs de Saint-Luc, d'O, d'Arques et de Saint-Mesgrin, tous

« jeunes mignons chéris et favorisés du roi, près la porte Saint-Honoré, hors la ville, tira l'épée et chargea Bussy d'Amboise, le grand mignon de Monsieur ».

(« Journal de l'Estoile », page 14, même édition.)

Le droit du romancier est donc historiquement établi ; il lui était permis de puiser à ces sources incontestées.

La susceptibilité de M. le marquis d'Espinay Saint-Luc s'est fourvoyée en cette rencontre. L'honorable sentiment qui le conduit l'a poussé trop loin. Il s'est exagéré son droit. Ses réclamations ne sauraient faire qu'un Saint-Luc n'ait été mignon, ni empêcher le roman de le dire après l'Histoire. Mais ces sortes d'accidents ne déshonorent pas une race. Dans les familles qui comptent une longue suite d'ancêtres, il est à peu près impossible de ne pas trouver au moins un indigne représentant. Plus on est exposé à cette mésaventure, plus le blason est poudreux, plus on y trouve aisément de ces taches inévitables. Les gentilshommes d'illustre souche n'en marchent pas moins tête haute, car ils ne répondent que d'eux seuls, et il y a assez de gloire derrière eux pour effacer un souillure.

Qu'est-ce qu'une maîtresse ou un mignon de roi, quand on peut citer vingt héros parmi ses aïeux ? Les d'Estrées ont-ils jamais réclamé contre la réputation de la belle Gabrielle ? les Montmorency, les Châteaubriand, les Mortemart, les de Nesle ont-ils jamais songé à renier les galants exploits de Françoise de Foix, de madame de Montespan et de la duchesse de Châteauroux ? Les Valois, les Rohan, les Bourbons eux-mêmes se sont-ils jamais révoltés contre les livres qui racontaient les scandales de l'un des leurs ? Dans l'Histoire, qui contient tant de pages à leur louange, ils souffrent sans se plaindre une ligne fâcheuse. Et ces grands et beaux noms vous semblent-ils obscurcis par les vices d'un de ceux qui l'ont porté ? Non, certes. La renommée, la gloire, l'honneur d'une grande famille, sont au dessus de ces atteintes. Saint-Luc le mignon n'ôte rien à la splendeur d'une maison qui a fourni tant de vaillants hommes de guerre ; — il ne fait aucun tort au grand maréchal de Saint-Luc, — il n'empêchera pas M. le marquis d'Espinay Saint-Luc actuel d'être un gentilhomme très honorable et très honoré.

Le meilleur parti serait donc de ne pas faire ce malencontreux procès.

M<sup>e</sup> Lacan, avocat « du Constitutionnel », dans le procès intenté à M. A. Dumas, en janvier 1847, nous apprend, dans l'exposition de l'affaire du 22 de ce mois, que la *Dame de Monsoreau* devait avoir 9 volumes ; « dès le 4<sup>e</sup>, M. Dumas trouva avoir assez fait, et s'empressa d'égorger tous ses personnages pour en finir au plus vite ».

Mais voici que nous apprenons que « la Dame de Monsoreau » est une suite de « la Reine Margot », et que cette suite va elle-même en avoir une, dont « le Constitutionnel » doit commencer la publication le 20 mai 1847, sous le titre de « les Quarante-cinq ». Cette nouvelle suite ne formera rien moins que dix volumes, en sorte que cette romanesque trilogie aura en tout 24 vol. ! Pauvre public, combien M. Dumas te fait payer cher l'engouement qu'il t'inspire, 180 fr. un roman !

**XCVIII. Batard (le) de Mauléon. (Tomes I à VI). Paris, Cadot, 1846, 6 vol. in-8, 45 fr. [2044]**

Imprimé d'abord dans le journal « le Commerce », par suite du refus de ce roman par « la Presse ».

C'est encore un roman composé en commun avec M. Auguste MAQUET. Ce roman doit avoir huit volumes, et M. A. Dumas en a reçu le prix ; mais il n'a pas terminé le livre, et force a été à l'éditeur Cadot de payer deux mille francs à M. MAQUET pour l'achever.

Une traduction allemande de ce roman, par M. W.-L. WESCHÉ, a été imprimée à Leipzig, en 1846, format gr. in-16.

**XCIX. Deux (les) Diane. (Tomes I à VI.) Paris, Cadot, 1846-47, 6 vol. in-8, 45 fr. [2045]**

Ces deux Diane sont Diane de Poitiers et Diane de Castro, sa fille et celle de Henri II, légitimée par ce prince. On nous assure que le sujet de ce roman est le même que celui de « Aymé Vert ». — Du reste, c'est encore un ouvrage à enlever à M. Dumas, car il n'en est pas l'auteur.

Les deux Diane formeront dix volumes !

**C. Aventures de quatre femmes et d'un perroquet. (Tomes I à IV.) Paris, Cadot, 1846, 4 vol. in-8, 30 fr. [2046]**

Publiées sous le nom de M. Alex. Dumas fils.

Ce roman doit avoir deux autres volumes.

C'est le fameux roman mort-né dont il a été longuement parlé dans le procès intenté par la « Presse et le Constitutionnel » à M. Dumas, en janvier 1847.

« Voici les explications données par M. Dumas au sujet de cette infatigable production :

« Je devais au « Commerce » 24,000 lignes. M. Dujarier avait de moi un roman en quatre volumes intitulé « Fabien ». Ce roman devait appartenir à « la Presse ». Cependant M. Dujarier, maître de disposer de ce roman, qui était sa propriété, était entré en négociations avec « le Commerce ». Dans cet intervalle, « le Commerce » agonisait et mourait. Ce journal était-il mort, était-il en léthargie ? C'est ce que nous saurons tout à l'heure puisque nous l'avons vu ressusciter. La première chose que je fis après la résiliation du traité Dujarier, ce fut de porter « Fabien » à M. de Girardin. M. de Girardin me dit : « Nous avons cinq ans de mariage et nous ne prévoyons pas que nous soyons obligés de plaider en séparation de corps. Il est important que notre traité commence par une œuvre capitale ». M. de Girardin m'a rendu plus tard « Fabien », qui, à son avis, était inférieur à « Monte Christo et à la Reine Margot ». J'allai au « Constitutionnel », et je crus de mon honneur de faire à M. Véron cette observation de l'infériorité prétendue de « Fabien ». Ce roman avait une intrigue qui se passait au milieu du monde moderne. Je dis à M. Véron qu'il lui conviendrait mieux sans doute d'avoir une action du moyen-âge.

M. Véron me remercia et me dit : « Disposez de « Fabien » et débarrassez-vous avec lui d'un de vos traités ».

A quoi M<sup>e</sup> Lacan, avocat du « Constitutionnel » répliqua :

M. Dumas a conté aussi l'histoire de « Fabien », autre roman en quatre volumes. « Fabien », dit-il, avait été vendu à Dujarier. Après la mort de M. Dujarier, il était tombé dans les mains de M. de Girardin, qui n'en aurait pas voulu. Il aurait été offert à M. Véron qui l'aurait accepté et non payé. C'est à la suite de ces vicissitudes et de cette série d'humiliations, que « Fabien » touchant enfin un sol hospitalier, et ayant largement gagné ses invalides, aurait été accueilli par « le Siècle » avec l'humanité dont ce journal paraît honorer les infortunes littéraires. Cette histoire, Messieurs, est très touchante, mais il y manque la vérité. « Fabien » n'a été offert ni à M. de Girardin, ni à M. Véron. M. Dumas l'a porté spontanément au « Siècle », pour s'acquitter envers ce journal de 4,000 lignes sur les 40 ou 60,000 qu'il lui doit. De plus, c'est en mai 1845, deux mois après avoir traité avec nous, que M. Dumas aurait demandé au « Siècle » de prendre « Fabien » sous son patronage. Il se serait fait remettre en espèces une modeste somme de 12,000 francs.

*M. Dumas* : Mais j'ai brûlé « Fabien » : il est en cendres.

*M<sup>e</sup> Lacan* : « Le Siècle » alors est d'autant plus à plaindre, qu'il a payé 12,000 francs un roman qui n'existe plus. En définitive, ce n'est pas ainsi que s'exécutent des traités. Il n'y aurait plus à compter sur rien si, dans des traités de la sorte, le romancier, le poète, pouvait conserver toutes les allures de son esprit, toute la mobilité de ses idées ».

Et bien, ce Fabien, brûlé au feu de la conscience de l'auteur, qui avait disparu, et dont on ne devait plus entendre parler, a pourtant vu le jour.

Malgré sa métamorphose feu « Fabien » a été reconnu par une page où l'on a oublié de rayer l'ex-nom du héros brûlé au feu de la conscience de l'auteur.

Voici en quels termes plaisants l'auteur de l'écrit intitulé « Alexandre Dumas dévoilé par le marquis de la Pailletterie », nous fait part de cette heureuse nouvelle.

Noël! Victoire! Hosanna! « Fabien », le malheureux Fabien n'est pas brûlé, il n'est pas même échaudé. M. Dumas l'a bien jeté dans le feu de sa conscience, mais la cheminée de cette conscience était si large que « Fabien », tout tremblant, a trouvé un coin pour se hisser, en vrai *Savoyard*, jusqu'au toit, et de là il s'est sauvé dans la maison voisine. Cette maison, par hasard, appartenait à un libraire. Celui-ci, honnête ~~homme~~ par exception, voyant entrer un homme tout couvert de saie et de ratures, l'appréhenda au corps et lui fit rendre gorge. « Fabien » avoua que son nom était emprunté, qu'il n'était pas né marquis; après quelques instances, il avoua même qu'il n'était pas du sexe masculin; et enfin, après des menaces, il confessa à larmes de crocodile qu'il n'était qu'un perroquet né coiffé. Comme en partant il fut suivi par quatre femmes, savoir : la bonne, la portière, une écaillère et une balayeuse des rues, il a paru sous le nom : « Aventures de quatre femmes et d'un perroquet ».



Eh non ! M. Dumas ne brûle rien sérieusement : la moindre de ses bribes ne représente-t-elle pas des lignes qui peuvent servir à donner de l'étoffe à un volume qui en manquerait. Et puis, même avec des bribes, ne fait-il pas des volumes, et avec des volumes, de l'argent ? Pourvu que cela soit « paraphé et numéroté » par lui, de quoi peut se plaindre le public, qui veut bien l'accepter ainsi ?

Ici se termine la liste des romans connus jusqu'à ce jour sous le nom de M. Dumas. L'auteur est encore assez jeune et a encore assez d'ardeur pour que nous puissions espérer qu'avant la fin de sa carrière il nous dote d'une bibliothèque publique entièrement composée de ses romans (1), après nous avoir doté d'un théâtre où l'on ne joue que de ses drames. C'est alors qu'il aura bien mérité de la patrie, et qu'il aura convaincu les plus incrédules que « l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique (2) ».

A la liste des romans que nous venons donner il faut pourtant en ajouter un autre dont M. Dumas a accepté la paternité ; seulement nous ne savons sous quel nom il a été lancé dans le monde. C'est encore à M. Eug. de Mircourt (p. 45-46) que nous devons cette révélation.

« Un bouquiniste de Florence vendit un jour à notre homme certain manuscrit tudesque très déchiffrable, lequel fut payé 3 fr. 25 c. Le prix était modeste. M<sup>me</sup> Dumas, qui accompagnait son époux et qui possède parfaitement la langue allemande, venait de lire ces mots sur le premier feuillet du manuscrit : « Contes inédits d'HOFFMANN ». Qu'elle bonne fortune ! — On calina si bien M<sup>me</sup> Dumas qu'elle se dépêcha de traduire. Son heureux époux mit les virgules, corrigea quelques petites fautes d'orthographe, et les « Contes inédits d'Hoffmann » font partie des œuvres complètes du romancier français. »

« Depuis que M. Dumas s'est volontairement privé des ressources précieuses que lui offrait l'érudition de sa compagne, il prend à ses gages un traducteur dont la besogne principale est de lui habiller en français les pièces et les livres qui nous débarquent des provinces allemandes. Tout cela rentre dans l'alimentation des théâtres et des journaux de Paris. Or, habitué qu'on était à ne solder les traductions qu'en nature, on trouva bien pénible de payer d'une autre façon le

(1) Voyez la dernière note du n<sup>o</sup> CXXX.

(2) Préface de « Napoléon », drame de l'auteur.

nouveau fonctionnaire, et l'on oublia de lui servir ses gages. De là, plaintes et menaces de procès. Alors M. Dumas daigna se résoudre à donner chaque jour deux ou trois billets d'orchestre, que cet exigeant traducteur vend à l'administration de la claque. — C'est toujours payer en nature. — Et voilà comme quoi *Albine*, citée sous le n° LXXIV est d'origine allemande, et qu'elle n'est pas la seule de cette provenance.

## IV. MÉLANGES.

M. Alex. Dumas a publié des « Impressions de Voyage » où l'on trouve tout, du drame, de l'épique, de l'épigramme, de l'idylle, de la politique, de la gastronomie, de la statistique, de la géographie, de l'histoire, de l'esprit enfin, tout, excepté de la vérité. Jamais écrivain ne se gaussa plus intrépidement de son lecteur, et jamais lecteur ne fut plus indulgent pour les gasconnades d'un écrivain. Cependant M. Dumas a tant abusé de la crédulité de ce bon public qu'il commence aujourd'hui à se tenir en garde contre les *déconvenues* du voyageur.

Un homme de rien, Blogr. de M. Dumas.

Un bon ouvrage vaut mieux qu'un succès.

*Le Succès, scène dernière.*

M. Alex. Dumas qui a inventé le roman monstre (de 24 à 80 volumes), qui a importé d'Espagne en France le mélodrame en plusieurs journées, a inventé aussi une sorte de composition mixte que les bibliographes seront fort embarrassés de classer d'après l'un ou l'autre des systèmes existants de classification des productions de l'esprit humain. Ce sont des causeries à propos de toutes choses, et que l'auteur a lancées dans le monde avec l'inscription passablement vaporeuse de *Impressions de voyage*. Sous ce titre, il a créé une manière facile, légère, animée de parler sans cesse de lui-même, de ses compagnons, de ce qu'il voit, de ce qu'il sait, de ce qu'il a pillé, de ce qu'il ne sait pas ; et, avec de l'esprit, il a su faire accepter du public le récit de ses excursions plus ou moins imaginaires. On n'a point encore oublié la polémique animée qui s'éleva, en 1843, entre M. Dumas et M. J. Janin, autre voyageur aux observations aussi profondes que le premier de ces touristes amateurs. M. Dumas avait reproché au prince des critiques plusieurs erreurs grossières en géographie, en histoire et dans les beaux-arts qui s'étaient glissées dans son « Voyage en Italie ». A quoi celui-ci répondit au dramaturge touriste. « Cela prouve que je ne copie pas mes impressions de voyage dans le « Guide du voyageur en Europe » de Reichard » ; que je n'arrange pas à mon usage même

« les plus jolis mots de M. le président Desbrosses (à Lucques « même), cherchant à comprendre « comment si grande pluie « peut tomber dans ce petit pays »! Sous ce rapport du moins, « avouez-le, je suis un voyageur plus original et plus nouveau que « vous ne vous ne le serez jamais (1) ». Voilà deux hommes éminents de la presse appréciés l'un par l'autre, et comme ils le méritent.

C'est donc des *Impressions de voyage* de M. Dumas, de cette partie des œuvres de ce grand écrivain, ainsi le proclame ses adeptes, dont nous allons nous occuper dans cette section.

CI. *Impressions de voyage*. Tomes I et II. Paris, r. des Beaux-Arts, n. 6; Guyot, 1833-34, 2 vol. — Tomes III et IV. Paris, Dumont, 1837, 2 vol. — Tome V. Paris, le même, 1837, 1 vol. En tout 5 vol. in-8, 37 fr. 50 c. [5047]

La Bibliographie de la « France », qui n'avait point eu à enregistrer de seconde édition, et vraisemblablement par une bonne raison, annonce tout à coup, en 1835, sous le n° 3317, une *troisième édition*, revue, corrigée et augmentée de plusieurs « Impressions nouvelles ». Livraisons 1 à 9 (formant le tome I<sup>er</sup>), Paris, Charpentier, in-8° de 30 feuilles. Quelques mois plus tard, paraissent les livraisons 10 à 17 (formant le tome II), mais les couvertures ne portent plus *troisième édition*, mais *édition revue*.

Il existe pourtant une deuxième édition du tout ou d'une partie de ce livre, car nous avons tenu entre les mains un tome III, qui porte deuxième édition. (Paris, Dumont, in-8°.)

— Les mêmes. IV<sup>e</sup> édit. Paris, Dumont, 1839, 5 vol. in-8, 37 fr. 50 c.

— Les mêmes, édit. revue et corrigée. En deux séries. Paris, Ch. Gosselin, 1840, et 1842, 2 vol. in-18, format angl., 7 fr.

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> éditions de cette première série d'Impressions de voyages. Cette collection renferme les articles suivants, dont douze avaient paru dans la « Revue des Deux-Mondes » :

Tome I<sup>er</sup> : Exposition ; — Montereau ; — Jean-sans-Peur ; — Napoléon ; — Lyon ; — *le Tour du lac (de Genève)* ; — *Une Pêche de nuit (aux truites)* ; — les Salines de Bex ; — *le Beefsteak d'ours* ; — le col de Balme ; — *Jacques Balmat, dit Mont-Blanc* ; — *la Mer de Glace* ; — Marie Coutet ; — Retour à Martigny ; — *la Saint-Bernard*.

Tome II : *les Eaux d'Aix* ; — *Aventicum* ; — *Charles-le-Téméraire* ; — *Fribourg* ; — *les ours de Berne* ; — Trois courses dans l'Oberland : le Lac de Thun, la Vallée de Lauterbrunnen, et le passage de la Vengenalp ; —

---

(1) « Journal des Débats », 7 août 1843.

le Faulhorn ; — Rosenlauwi ; — *le Mont Gemmi* ; — *les Bains de Loursche*. Tous les morceaux cités ici, en italique (au nombre de douze), ont d'abord paru dans la « *Revue des Deux-Mondes* », en 1833 et 1834. Un treizième article, imprimé dans le même recueil et intitulé « *le Pont du Diable* », n'a point été réimprimé dans ces deux premiers volumes, et pourtant l'auteur dit, en débutant dans le volume suivant : « Un an s'est passé depuis que nous avons pris congé de nos lecteurs sur les bords de la Reuss, après leur avoir fait traverser, avec nous, « *le Pont-du-Diable* » et « *le Pont-du-Moine* », « autre chapitre qu'on ne trouve pas non plus dans le tome II de l'ouvrage.

Tome III (1) : les Libérateurs suisses : Werner Stauffacher ; — Conrad de Baumgarten ; — Guillaume Tell ; — Guessler ; — l'Empereur Albert (2) ; — Pauline ; — Histoire d'un âne, d'un homme, d'un chien et d'une femme ; — une Connaissance d'auberge ; — les poules de M. de Châteaubriand ; — le Righi ; — Alcide Jollivet.

Tome IV : Ponce-Pilate ; — un Mot pour un autre ; — Histoire de l'Anglais qui avait pris un mot pour un autre ; — Zurich ; — les Muets qui parlent et les Aveugles qui lisent ; — Prosper Lehmann ; — une Chasse aux chamois ; — Reicheneau ; — Pauline ; — un Coup de tonnerre.

Tome V : Pourquoi je n'ai pas continué le dessin ; — Constance (ville) ; — Napoléon-le Grand et Charles-le-Gros ; — une Ex-Reine (Hortense, reine de Hollande) ; — une Promenade dans le parc d'Arenenberg ; — Reprise et dénouement de l'Anglais qui avait pris un mot pour un autre ; — Koenigsfelden ; — l'Île Saint-Pierre ; — un Renard et un Lion ; — Prise du château de Granson ; — la Bataille (de Granson) ; — Pourquoi l'Espagne n'aura jamais un bon gouvernement ; — Comment saint Éloi fut guéri de la vanité ; — Pauline (3<sup>e</sup> article) ; — les Îles Borromées ; — une Dernière ascension ; — Épilogue (Gabriel Payot).

Grand nombre d'écrivains de notre époque n'ont pas la prétention d'être des hommes de génie, ni de prendre rang parmi les premiers littérateurs contemporains. Aussi le public se montre-t-il plus indulgent envers eux qu'envers M. Alex. Dumas, auquel on doit demander un compte sévère de l'emploi qu'il fait du talent dont il a donné maintes preuves brillantes au début de sa carrière littéraire. On a d'autant plus le droit de le juger avec rigueur que la modestie n'est pas son défaut ; il paraît avoir une conscience très assurée de ses hautes facultés, et ne manque jamais l'occasion de le faire sentir au lecteur. Or, nous le demandons à quiconque n'est pas aveuglé par un fol engouement qui pardonne tout à l'éclat d'un nom déjà connu ; peut-on voir quelque chose de plus niais, de plus misérable que les « *Nouvelles Impressions de voyages* » (tome III et IV de la collection), qui ont eu le triple honneur de paraître : 1<sup>o</sup> dans les feuilles

(1) Des fragments de ce troisième volume ont paru en 1837 dans le *Figaro*, sous le titre de « *Nouvelles Impressions de voyage* ».

(2) Ces cinq épisodes forment ensemble une nouvelle version de *Guillaume Tell*, dramatisé par M. Dumas.

volantes du « Figaro » ; 2° dans un volume grand in-8°, format de ces feuilles ; 3° dans deux volumes in-8°, avec grand luxe de papier blanc ?

M. Alex. Dumas paraît voyager sans rien voir, sans rien connaître, sans rien apprendre des pays qu'il parcourt. Puis, quand il est de retour dans son cabinet, il forge une suite de petites anecdotes plus ou moins plates, dans lesquelles il s'adjuge toujours le principal rôle, et qu'il intitule ses « Impressions de voyage ». Il vise à la *humour* anglaise, mais il n'atteint pas ce but-là aussi bien qu'il prétend avoir atteint celui de la carabine, où il dit avoir stupéfait, par son adresse, toute une compagnie des meilleurs tireurs de la Suisse allemande. Rien n'est plus plaisant que l'accès de vanité naïve auquel s'abandonne M. Alex. Dumas, à la pensée que ces hommes, *si inférieurs à lui*, pourraient s'imaginer être ses maîtres en fait de tir à la carabine. Comment donc ? un homme de la grande nation ne sait-il pas tout ? et ces pauvres pâtres de l'Helvétie s'imaginent-ils avoir le coup d'œil plus sûr qu'un élégant de Paris ? Mais ce n'est pas tout, M. Alex. Dumas ira chasser le chamois au milieu des glaciers, et ses prochaines impressions nous le montreront, sans nul doute, succombant sous le poids de sa chasse, mais luttant encore d'agilité avec son guide, et sautant les précipices à pieds joints aussi aisément qu'un ruisseau de la grande ville. En voyant avec quel succès admirable il exploite les Alpes, on regrettera plus vivement encore qu'il ne mette pas à exécution son grand projet de voyage à la Méditerranée. Que de prodigieuses découvertes cette entreprise aurait amenées ? On peut en juger par la « Pêche aux truites », « le Ragout de marmottes », « les Carabiniers » et maintes autres choses non moins merveilleuses que le monde doit à ses excursions en Suisse (1).

« L'Histoire de l'Anglais qui avait pris un mot pour un autre », qui se trouve aux tomes IV et V de ces « Impressions » a été présentée comme le décalque d'une anecdote imprimée dès messidor, an XIII, dans le « Mercure », t. XXI, pag. 29-33, et sous le titre « d'Histoire d'un homme timide, racontée par lui-même », trad. de l'angl. de VARLETY, par N. Louvet (2). Cette assertion n'est pas entièrement exacte. M. Dumas en a bien pris tout le fond et tous les faits, mais, comme toujours, il a brodé sur ce fond, il l'a amplifié, il y a ajouté de nouvelles charges, un commencement d'action et une continuation. Ce sont quatre pages du « Mercure » ainsi délayées, qui, en 1837, furent achetées par le « Figaro » six mille francs à M. Dumas !

CII. Méditerranée (la) et ses côtes. Prospectus. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré (1834), in-8, de 4 pag. [2048]

« Ayant horreur du doute, comme la nature du vide, le marquis n'oserait concevoir la moindre incertitude ; aussi n'est-il difficulté, voire même impossibilité, avec lesquelles il croit devoir capituler : trois siècles plus

(1) Joel Cherbuliez, Revue crit. des livres nouveaux, ann. 1836, p. 185-86.

(2) Voy. les Barbus-Graves, par M. Paul Zéro. Paris, 1843, in-8, p. 46.

tôt, il eût été Colomb ou Améric Vespuce : il s'ingénia un jour de découvrir la Méditerranée, rédigea un prospectus, ne trouva pas d'actionnaires, partit comme s'il en avait mille, ne découvrit rien, malgré les encouragements d'un ministre charmé de l'utilité d'une telle entreprise, et revint enchanté de son idée, de son voyage, et prêt à recommencer, ce qui est facile, car il y aura toujours à explorer des mers aussi peu connues que la Méditerranée (1) ».

CIII. Quinza jours au Sinaï; par *Alex. Dumas* et *A. Dauzats*. Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8; ou Paris, Desessart, 1846, 2 vol. in-8, 15 fr.; et Paris, Ch. Gosselin, 1842, in-18, format angl., 3 fr. 50 c. [2049]

Ces sont de « Nouvelles Impressions de voyage », et les frontispices de 1838 portent même cette indication pour premier titre.

Après nous avoir donné ses propres impressions de voyage, M. Dumas se charge, à ce qu'il parait, de nous communiquer celles des autres. Nous ne pensons pas, en effet, qu'il ait jamais mis le pied sur la terre d'Égypte, traversé le désert, gravi le Sinaï. Mais avec les souvenirs de M. Dauzats et le secours de son imagination si fertile en incidents, il est facilement parvenu à écrire une relation qui obtiendra un grand succès dans les cabinets de lecture. L'allure aisée et légère de son style, son érudition aussi hardie que superficielle, la gaité souvent puéride de ses écrits ont beaucoup d'attraits pour cette foule de lecteurs, peu instruits qui demandent avant tout qu'on les amuse et qui s'amuse volontiers de fort peu de chose. N'allez pas chercher dans ces deux volumes des observations piquantes, neuves, des renseignements exacts, rien, en un mot, qui constitue ordinairement le mérite et l'intérêt d'un voyage. M. Alex. Dumas voyage toujours comme un écolier en vacances, qui ne songe qu'à rire et à faire et dire des farces de collège; et quoiqu'ici il ne soit que l'interprète de son collaborateur, les notes de celui-ci, en passant par sa plume, ont revêtu tout à fait sa couleur. Exactitude et observation sont les deux qualités dont se pique le moins notre faiseur d'impressions de voyages. Il ne semble pas se douter qu'en dédaignant ces deux auxiliaires importants il se prive de grandes ressources et réduit son esprit à ramasser toutes les niaiseries de la route, tous les moindres détails personnels pour en faire le sujet de plaisanteries qui sont rarement spirituelles, et qui peignent peut-être bien le voyageur, mais nullement le pays dans lequel il voyage. Une chute d'âne, un mot français écorché par un pilote turc, on ne sait combien de chutes de chameau, quelques exercices de natation dans le Nil, la barbarie de la cuisine turque et cent autres circonstances non moins importantes, telles sont les impressions que M. Dumas a su extraire d'un voyage au mont Sinaï. De distance en distance, sont jetés quelques fragments historiques sur l'expédition d'Égypte, ou sur celles plus an-

---

(1) Plutarque drolatique.

ciennes des croisés, puis des réminiscences de la Bible, car cela est de rigueur dans une semblable relation. Mais, dans tout l'ouvrage règne un ton de légèreté et d'insouciance qui fait penser beaucoup plus à l'écrivain de Paris qu'aux ruines de l'antique Égypte ou aux tentatives civilisatrices de la nouvelle. Ce défaut est encore plus saillant ici que dans les propres impressions de M. Dumas, parce que l'Orient offre aujourd'hui une mine féconde à l'observateur, et que le petit nombre de traits de mœurs qui sont semés çà et là dans ce récit font regretter que le talent de l'écrivain ne se soit pas appliqué à nous donner une œuvre mieux travaillée, plus complète, un tableau animé de cette contrée, où tout est étranger et nouveau pour nous (1) ».

CIV. Impressions de voyages (nouvelles). (Midi de la France.)  
Paris, Dumont, 1841, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2050]

M. A. Dumas prévient ses lecteurs, dans le premier chapitre de ce livre, intitulé « la Caravane », que ses nouvelles Impressions ne seront point des ouvrages ni d'érudition, ni sérieux, et voici en quels termes :

« Nous partîmes de Paris le 15 octobre 1834, dans l'intention de visiter le midi de la France, la Corse, l'Italie, la Calabre et la Sicile.

« Le voyage que nous entreprenions n'était ni une promenade de gens du monde, ni une expédition de savants, mais un pèlerinage d'artistes. Nous ne comptons ni brûler les grands chemins dans notre chaise de poste, ni nous enterrer dans les bibliothèques, mais aller partout où un point de vue pittoresque, un souvenir historique ou une tradition populaire nous appelleraient. En conséquence, nous nous mîmes en route sans itinéraire arrêté, nous en remettant au hasard et à notre bonne fortune du soin de nous conduire partout où il y aurait quelque chose à prendre, nous inquiétant peu des récoltes déjà faites par nos devanciers, certains que les hommes ne peuvent rentrer dans leurs granges tous les épis que Dieu sème, et convaincus qu'il n'y a pas de terre si bien moissonnée, qu'il n'y reste pour l'histoire, la poésie ou l'imagination, une dernière gerbe à y glaner.

« La caravane se composait de Godefroy Jadin, que ses deux dernières expositions venaient de placer au premier rang de nos paysagistes, d'Amaury Duval, que nous devions rejoindre à Florence où il achevait, par l'étude des maîtres, la grande éducation raphaëlesque qu'il avait commencée dans les ateliers de M. Ingres ; de moi, qui dirigeais l'expédition, et de Mylord, qui la suivait. »

Après cette exposition, l'auteur laisse immédiatement errer son *humour*, et il commence par nous donner une notice généalogique sur un des personnages de la caravane, auquel M. Alex. Dumas voudra peut-être bien servir un jour de secrétaire pour écrire des mémoires sous sa dictée, et pour être édités par « la Presse », par Mylord. Or, cet intéressant personnage est « le chien de M. Jadin » ! illustré par M. Dumas ; comme plus

(1) J. Cherbuliez, Revue citée, ann. 1838, p. 314.



tard, ce grand écrivain s'est complu à illustrer pour d'autres « Impressions de voyage », « Espagne et Afrique », son « moricaud de domestique », « Eau de Benjoin ». Dans les excursions de l'auteur, Mylord joua les rôles d'utilité. « On sait que M. Dumas, dans ses récits, use et abuse du drame ; « il ne manque pas de se mettre en scène pour demander une omelette « ou pour faire préparer son lit. Il a toujours avec lui un ami (c'est ordinairement l'honorable M. Jadin) qui soutient les conversations et, au besoin, trouve les bons mots », et Mylord joue le rôle de personnage muet. Parfois Mylord joue les premiers rôles, témoin son audacieuse action pendant le trajet en Sicile, où il se précipite à la mer, pour disputer à un crocodile des cotelettes qui lui avaient été jetées. Compagnon fidèle dans toutes les excursions de M. Dumas, l'auteur a souvent entretenu ses lecteurs de cet intelligent animal. Il faut avoir bien de l'esprit pour se faire pardonner des choses aussi futiles.

Voici les titres des chapitres de trois volumes de ces « Impressions ».

Tome I<sup>er</sup> : la Caravane ; — Fontainebleau (trois chapitres) ; — Bourbon l'Archambault ; — Rome dans les Gaules ; — MM. de Cinq-Mars et de Thou ; — Lyon moderne ; — Vienne-la-Belle ; — Vienne-la-Sainte ; — Vienne-la-Patriote ; — Saint-Péray ; — Valence.

Tome II : Orange ; — Roquemaure ; — les Bons gendarmes ; — la Chambre n<sup>o</sup> 3 (à Avignon) ; — le Maréchal Brune ; — la Fontaine de Vacluse ; — le Pont du Gard ; — Jean Reboul (Nîmes) ; — Aigues-Mortes ; — Une Ferrade ; — la Tarasque ; — Arles ; — les Baux.

Tome III : Crau et Camargue ; — le Martigao ; — Marseille antique ; — Marseille gothique ; — le Prado ; — la Maison phénicienne (chronique marseillaise du temps du connétable de Bourbon), manuscrit donné au touriste par M. Michel, de Marseille ; — la Chasse au Ghastre, tradition marseillaise, empruntée, ainsi que nous l'avons dit sous le n<sup>o</sup> LXX, à M. L. Méry, frère du poète ; elle remplit les pages 211 à 337 de ce volume.

Page 131 de ce volume, à la fin du morceau intitulé « Marseille gothique », on lit une note de M. Dumas, ainsi conçue : « Tous ces détails sont empruntés à la belle histoire de M. Louis Méry, frère de Méry le poète. « Maintenant, nous allons faire mieux que lui emprunter des détails, nous allons lui prendre une chronique tout entière ».

CV. Une année à Florence. Paris, Dumont, 1841, 2 vol. in-8, 15 fr. [2051]

CVI. Excursions sur les bords du Rhin. Paris, Dumont, 1841-42, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2052]

« Après avoir décrit de lointaines contrées qu'il n'avait jamais vues, et raconté beaucoup de voyages qu'il n'avait pas faits, le marquis eut la poignante démangeaison de faire un voyage véritable, et il partit pour l'Allemagne. Son projet était d'y composer un ouvrage, et il s'était d'avance assuré un collaborateur : Gérard de Nerval (Gérard LABRUNIE) (1). »

(1) Plutarque drolatique.

Les impressions de voyage semblent s'être incarnées dans la personne de M. Alex. Dumas. Touriste infatigable, il parcourt sans cesse les grandes routes, remonte les fleuves, escalade les montagnes, côtoie les mers, et chacune de ses excursions fournit à sa plume féconde la matière de quelques nouveaux volumes. Avec une facilité merveilleuse, il entasse incident sur incident, anecdote sur anecdote, mêlant les souvenirs historiques aux aventures d'auberge, de manière à en former une espèce d'*olla podrida* ou de salmigondis qui ne laisse pas que d'être fort amusant. Quand, par hasard, les matériaux lui manquent, son imagination y supplée; car il s'entend très bien à inventer l'Histoire, les mœurs et les usages du pays qu'il visite. Pour faire des découvertes, il n'a pas besoin d'aller chercher au delà des mers, dans des îles inconnues; il en trouve sur son chemin autant qu'il en veut; et l'on sait, par exemple, combien de merveilles il a vues en Suisse, dont personne, avant lui, n'avait eu la moindre idée. Le proverbe dit: A beau mentir qui vient de loin; mais M. Alex. Dumas s'est chargé de prouver que le voyageur peut se passer même de cette condition, et que la distance ne fait rien à l'affaire. Doué d'un talent de style par le charme duquel le lecteur se laisse volontiers séduire, il écrit, écrit sans ordre, sans méthode, sans but autre que celui de remplir des pages qui lui servent des lettres de crédit et lui permettent de pousser plus loin sa course vagabonde. Naguère c'était Florence qu'il exploitait, aujourd'hui c'est le Rhin, demain ce sera peut-être le Danube. C'est une mine inépuisable dont il a su se réserver le monopole et qui lui fournira toujours de nouvelles impressions tant que le public ne s'en lassera pas. Cela pourra durer longtemps encore; car, malgré les bévues, les extravagances et même les naïseries qui abondent dans ses livres, on ne peut nier qu'il ne sache y répandre un certain charme dont l'attrait fait oublier la nullité du fond. D'ailleurs, il se montre, en général, animé d'un esprit bienveillant et large, et n'imité pas la nationalité étroite que donne souvent aux relations des voyageurs ses compatriotes un cachet exclusif tout-à-fait injuste. Ainsi les réflexions que lui inspirent soit le lion de Waterloo, soit les prétentions rivales des Allemands et des Français sur les rives du Rhin, sont pleines de sagesse et de modération. Il fait bien, selon son habitude, un grand étalage d'érudition historique, passablement suspecte, à propos de toutes les villes et de tous les lieux qui offrent quelque vestige remarquable des temps passés; mais de piquantes anecdotes semées çà et là réveillent l'attention, et de vieilles légendes, rajeunies sous sa plume gracieuse, se font lire avec assez d'intérêt (1).

#### CVII. Sur la mort de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. [2053]

Imprimé en trois articles dans « le Siècle » en 1842, peu de temps après la mort du prince.

Dans cette pièce, où l'auteur s'est montré un courtisan accompli, l'on a eu de la peine à retrouver le style du non moins fécond romancier

---

(1) J. Cherbulicz, Revue citée, ann. 1838, pag. 337-38.

que dramaturge. C'était de l'éloquence sacrée dans la bouche du profane! une vraie oraison funèbre.

Comment se fait-il que M. Dumas, qui ne perd aucune de ses brides, n'ait réimprimé cette pièce nulle part. Est-ce que son exagération lui aurait valu cette interdiction?

**CVIII. Corricolo (le).** Paris, Dolin, 1842-43, 4 vol. in-8, 30 fr.

[2054]

Imprimé d'abord dans le feuilleton du « Siècle ».

Ce sont encore des « Impressions de voyage », dans le royaume de Naples.

Le nom de « Corricolo » donné à ce recueil, est celui d'une petite voiture du pays, qui est le synonyme de *calessino*. Le *corricolo* est une espèce de tilbury primitivement destiné à contenir une personne et à être attelé d'un cheval.

Sous ce titre bizarre ces quatre volumes renferment :

Tome I<sup>er</sup>, Osmin et Zaïda ; — les chevaux spectres ; — Chiaja ; — Toledo ; — Otello ; — Forcella ; — Grand Gala ; — le Lazzarone ; — le Lazzarone et l'Anglais ; — le roi (des lazzaroni) Nasone ; — Anecdotes ; — la Bête noire du roi Nasone ; — Anecdotes.

Tome II, les Vardarelli ; — la Jettatura ; — le prince de \*\*\* ; — le Combat ; — la Bénédiction paternelle ; — saint Janvier, martyr de l'Église ; — saint Janvier et sa cour ; — le Miracle ; — saint Antoine usurpateur ; — le Capucin de Resina ; — saint Joseph.

Tome III, la Villa Giordani ; — le Môle ; — Excursions : la grotte de Pouzzoles, la grotte du chien ; — la Place du marché ; — Église del Carmine ; — le Mariage sur l'échafaud ; — Excursions dans les environs de Naples : Pouzzoles ; — le Tartare et les Champs-Élysées ; — le golfe de Baïa ; — un courant d'air à Naples ; — les églises de Naples.

Tome IV, une Visite à Herculanium et à Pompéïa ; — la Rue des tombeaux ; — Petites Affiches ; — Maison du Faune ; — la grande Mosaïque ; — Visite au musée de Naples ; — la Bête noire du roi Ferdinand ; — l'Auberge de Sainte-Agathe ; — les Héritiers d'un grand homme (Salvator) ; — la Route de Rome ; — Gasparone ; — une Visite à Sa Sainteté Grégoire XVI ; — Comment en partant pour Venise on arrive à Florence.

Et voilà ce qui constitue les impressions de voyage dans le royaume de Naples.

**CIX. Speronare (le).** Paris, Dumont, 1842, 4 vol. in-8, 30 fr.

[2055]

Imprimé d'abord dans le feuilleton d'un journal.

Le *Speronare* est une sorte de bâtiment de la force d'un chasse-marée.

Ce nom sert de titre à de nouvelles impressions de voyage dans le royaume de Sicile. Voici ce que renferment les quatre volumes :

Tome I<sup>er</sup>, la Santa Maria di Pie de Grotta ; — Caprée ; — Gaetano Sferra (nouvelle) ; — l'Anniversaire ; — Messine la Noble ; — le pesce spado (l'espardon).

Tome II, Catane ; — les Bénédictins de Saint-Nicolas le Vieux (à Catane) (nouvelle, histoire de brigands) ; — l'Etna ; — Syracuse ; — la Chapelle gothique (nouvelle) ; — Carmela (suite de la nouvelle précédente).

Tome III, le Souterrain (suite et fin de la précédente nouvelle) ; — un Requin ; — il Signor Anga (capitaine de nuit de Syracuse) ; — Girgenti la Magnifique ; — le colonel Santa Croce (nouvelle, histoire de brigands) ; — l'Intérieur de la Sicile ; — Palerme l'heureuse.

Tome IV, Gelsomina (nouvelle) ; — Sainte Rosalie (fête religieuse à Palerme) ; — le Couvent des capucins ; — Grecs et Normands ; — Charles d'Anjou ; — Jean de Procida ; — Pierre d'Aragon. Ces trois derniers morceaux ont pour sujet la conquête de Sicile par le duc d'Anjou, et l'expulsion des Français de ce royaume par Pierre d'Aragon, sujet traité plusieurs fois par des écrivains sérieux. L'auteur, à la fin du dernier morceau, dit donner la véritable chronique des Vêpres siciliennes telle qu'il l'a copiée dans la bibliothèque du palais royal à Palerme.

Un indiscret, M. Eugène de Mirecourt, nous a révélé, dans son terrible écrit intitulé : « Fabrique de romans, Maison d'Alexandre Dumas et C<sup>e</sup> », 1845, in-8, p. 40, que ces deux derniers ouvrages ne sont point dus à l'imagination féconde de M. Alex. Dumas, mais à la plume qui a écrit, en 1839, la préface si apologétique du « Jacques Ortis », à celle de M. Pierre-Angelo FIORENTINO, qui, sans être né sur le territoire de la France, écrit notre langue avec tant de goût et de pureté (1). M. Eug. de Mirecourt nous apprend aussi que dans le dernier ouvrage on trouve « l'Alibi », anecdote anglaise, donnée par la « Revue britannique ». — Pourquoi non, s'il vous plaît ? Le « Speronare » est l'œuvre de M. Fiorentino : ne fallait-il pas que nous eussions l'air de travailler à ce livre et d'y mettre un peu de nôtre ?

CX. Villa (la) Palmieri. Paris, Dolin, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr.

[2056]

Ce livre, que son titre ne fait pas assez connaître, appartient à la famille des « Impressions de voyage de l'auteur ».

C'est un recueil de divers morceaux presque tous relatifs à la ville de Florence, où l'auteur a séjourné quelque temps.

A la tête du premier volume est cette courte préface : « C'est à la Villa « Palmieri que Boccace écrivit son « Décaméron ». J'ai pensé que ce titre « me porterait bonheur. Je commence par une histoire dont j'appris le « dénouement le jour même ou j'installai mon bureau dans la chambre « où, 493 ans auparavant, l'auteur des « Cent nouvelles » avait établi le « sien ».

L'histoire en question est un *Alchimiste au dix-neuvième siècle*, qui a aussi

---

(1) Avant ces deux ouvrages, M. Fiorentino avait publié, sous son nom, la Divine Comédie de *Dante Alighieri*. Traduction nouvelle, accompagnée de notes. Paris, Ch. Gosselin, 1840, in-18, format angl. — Plus tard, encore, il a écrit pour M. Dumas une partie de « Monte-Christo », dont nous avons parlé sous le n<sup>o</sup> LXXXVI, et quelques épisodes des « Crimes célèbres ».

paru séparément. Viennent ensuite dans le même volume : I, les Fêtes de la saint Jean à Florence ; — II, le palais Pitti ; — III, l'Arno ; — IV, Visites domiciliaires : maisons d'Alfieri, de Benvenuto Cellini, d'Améric Vespuce, de Galilée, de Machiavel, de Michel-Ange, de Dante, l'église de Santa-Croce ; — V, saint Marc (et à l'occasion, de deux célèbres religieux de ce couvent : Beato Angelico et Jérôme Savonarole).

Le tome II renferme les douze chapitres suivants : I, Saint-Laurent ; — II, la Galerie des offices à Florence ; — III, la Luxure du sang (histoire des assassins Antonio Colli et ses quatre associés, 1840) ; — IV, Hippolyte et Dianora (légende du treizième siècle) ; — V, saint Zanobbi (évêque de Florence au cinquième siècle) ; — VI, saint Jean Gualberti (légende religieuse de la fin du dixième siècle) ; — VII, Careggi (villa florentine) ; — VIII, Poggio a Cajano (histoire politique et scandaleuse de cette villa) ; — IX, Quarto (villa, résidence de Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie) ; — X, le petit Homme rouge (chronique napoléonienne) ; — XI, 13 et 18 juillet (la mort du duc d'Orléans) ; — XII, 3 et 4 août (funérailles du même prince).

Sous le titre de *Souvenirs de voyage en Italie*, par M. Alex. Dumas, les libraires belges ont imprimé jusqu'à trois fois, en 1841 et 1842, un livre qui n'existe pas en France sous ce titre. C'est selon toute vraisemblance la réunion des quatre ouvrages suivants publiés par notre touriste : « Une Année à Florence, le Corricolo, le Speronare et la Villa Palmieri », formant ensemble 12 vol. in-8, et que les contrefacteurs belges ont pu sans efforts réduire à 5 vol. in-18.

CXI. Lettre à M. J. Janin (sur sa critique des « Demoiselles de Saint-Cyr »). Datée de Paris, le 23 juillet 1843. [2057]

Voyez le n<sup>o</sup> XXXVIII.

CXII. *Simple Lettres sur l'art dramatique*. Bruxelles, Hauman, 1844, in-18 de 132 pag., 1 fr. 50 c. [2058]

Sous ce titre les contrefacteurs belges ont réimprimés les cinq lettres de M. Dumas sur ses démêlés avec la Comédie-Française et M. Buloz ; commissaire royal, lettres qui ont paru dans la « Démocratie pacifique » à la fin de 1844.

« Lettres sur l'Art dramatique ! » Ce titre est-il bien exact ? N'est-ce pas plutôt une polémique soulevée à propos d'un simple intérêt que M. Dumas croyait lésé : une prime qu'on n'a pas voulu lui accorder.

Dans ces lettres M. Dumas attaqua M. Buloz, et déchira la Comédie-Française, il insulta le ministère, cria au vandalisme, et d'une question de rapine, à lui toute personnelle, prétendit faire une question d'intérêt général. Il se posa en vengeur des lettres, lui ? Dérision. — Parcourez, de grâce, les cinq numéros de la « Démocratie pacifique », et vous entendrez M. Dumas professer sans gêne, avec le plus franc égoïsme, ses principes d'exploitation littéraire (1).

(1) Eug. de Mircourt, *Fabrique de romans*, p. 62.

« Le côté plaisant de la chose, nous dit M. Lepoitevin de Saint-Alme, dans un feuilleton plein d'esprit, publié le 28 décembre 1844 par « le Corsaire-Satan », c'est de voir « la Démocratie pacifique », cet organe de progrès socialiste, cet organisateur du travail, prêter complaisamment ses colonnes à cet intolérable abus de la fabrication littéraire: Que vont dire Saint-Simon et Fourier? que va devenir la maxime fondamentale du Phalanstère : A chacun sa capacité? Ah! digne journal, rendez-nous au plus vite le travail attrayant de votre prophète et ramenez-nous à la fraternité humanitaire et saint-simonienne! Si c'est ainsi que vous entendez la justice distributive, l'honneur des lettres et la moralisation de l'espèce; si vous trouvez bon qu'un écrivain vive aux dépens de tous, qu'un estomac littéraire ou dramatique absorbe la nourriture de la masse; si vous reconstruisez, en un mot, la tyrannie dans ce qu'elle a de plus odieux, puisqu'elle frappe l'intelligence, comment voulez-vous que les peuples, qui attendent votre Messie, le cœur ouvert à l'espérance, ne conçoivent pas quelque soupçon sur votre nouvel Évangile?

« Sans aucun doute, M. Alex. Dumas, en vous adressant cinq lettres consécutives contre M. Buloz, la Comédie-Française, etc..., s'est donné à votre égard le mérite d'un procédé touchant et généreux; car enfin, au prix de facture, ces lettres valent 2,500 fr. comme un liard. Répétées par « la Presse », elles valent en outre 2,500 fr. comme un autre liard, en tout 5,000 fr., qui doivent être portés à votre avoir. Mais ce n'est pas une raison pour sacrifier vos principes, votre maxime et renier vos dieux. En conscience, vous y perdriez quelque chose. Ce serait livrer Fourier et Saint-Simon au rabais et la maxime par dessus le marché. Tenez, nous allons vous donner un bon conseil : demandez cinq autres lettres à M. Dumas et cinq autres réclames à « la Presse », puis, ces choses faites, rentrez prudemment dans vos principes, remettez vos dieux en place, grattez votre maxime et continuez, comme si de rien n'était, votre petit bonhomme de chemin. Laissez-là M. Buloz et la Comédie-Française, la direction des Beaux-Arts, le ministère et le public. Il n'y a rien de commun fort heureusement entre vous, ces hommes et ces choses. Votre royaume n'est pas de ce monde ».

« Un peu plus loin, au sujet de la fameuse phrase : « J'ai perdu à gagner 137,000 fr. », M. Lepoitevin s'écrie :

« J'ai manqué à gagner 137,000 fr.! Comme ce mot peint l'époque! M. Dumas ne l'a prononcé, nous en sommes convaincus, que pour nous donner une leçon de haute moralité. Il s'est conduit comme les sages qui, pour faire passer une vérité trop crue, disent *nous* en parlant des vices auxquels le vulgaire est en proie. Salut à M. Dumas! respect au grand homme! vénération au sublime moraliste! »

Il est impossible de se moquer plus agréablement du signataire des lettres et de la feuille qui n'a pas rougi de lui prêter ses colonnes. A part l'odieux de la chose, il est certain que M. Dumas s'est comporté dans toute cette affaire comme un benêt d'écolier qui présente lui-même la fêrule dont on va lui caresser les doigts. Ses attaques contre le commissaire royal sont d'une indécence qui aurait sur-le-champ donné gain de cause à celui-

et, quand bien même il aurait eu les torts. M. Dumas injurie M. Buloz, il l'outrage, il le provoque, il lui jette à la figure des expressions... que répudierait un crocheteur (1).

### CXIII. Espagne et Afrique.

[2059]

Nouvelles Impressions de voyage, en forme de lettres, adressées à une dame, et dont « la Presse » a commencé la publication le 12 mars 1847.

Tous les ouvrages qui appartiennent à la même famille, sont taillés sur le même patron; ce qui différencie l'un de l'autre ce sont de nouveaux noms de localités.

Ce nouvel ouvrage, comme on le sait, a été écrit pour satisfaire à une condamnation judiciaire. M. Dumas a dû écrire pour un jour dit, sous peine de dommages et intérêts, de prison. Cette rigueur a-t-elle profité au journal la « Presse ». Nous pensons que non. Le public, qui commençait à se lasser des « Impressions de voyages » de l'écrivain inépuisable, en impressions du même genre, a fini par s'apercevoir que l'auteur de ce nouvel ouvrage ne cherchait à plaire à ses lecteurs que par autorité de justice; et, dès lors, la « Presse » n'ayant pas voulu avoir le malheur de rappeler les beaux jours du désabonnement du « Constitutionnel (2) », en a arrêté la publication dès le 27 mars, après dix-sept chapitres.

Et voilà le livre que, dans une lettre du 14 janvier 1847, à M. Véron, l'auteur présentait pourtant comme une bonne fortune!

« J'arrive d'Espagne et d'Alger; j'ai tout vu, hommes et choses, bêtes et gens. Je peux, car ma tête en bout, vous donner, d'ici à un mois (en attendant les « Quarante-cinq »), deux des volumes les plus amusants qui aient été écrits.

« Il y a même plus, nous pouvons, dans les bureaux du « Constitutionnel », publier un album qui suivra nos feuilletons. Giraud, l'auteur de « la Permission de dix heures », a fait un album comique de notre voyage.

« Il y a, si Véron le veut, 20,000 fr. à gagner personnellement pour lui, avec cette niaiserie.

« Ce sont les deux tiers d'une autre Rachel ».

Dans ce nouveau livre, M. Dumas débute par parler de lui avec beaucoup de complaisance, ce qui n'est pas nouveau; de la faveur dont il jouit à la cour et près du ministère, de son théâtre dit Historique, etc., etc. Puis vient la nomenclature et les portraits de ses compagnons de voyage, comme dans les précédentes impressions. Un nouveau personnage accessoire a pourtant remplacé celui que nous connaissions : A Mylord, le chien de M. Jadin, et sur lequel notre touriste a écrit une notice généalogique, en a succédé un autre, Eau de Benjoin, le nègre de M. Dumas, sur lequel nous avons aussi une biographie écrite par son illustre maître! Et puis?... et

(1) Eug. de Mirecourt, Fabrique de romans, p. 62.

(2) Paroles prêtées par M. Dumas à M. Véron, lors du procès de janvier 1847.

puis commence ce voyage fantastique comme l'auteur les a tous rêvés et les a tous écrits, avec la perception et l'imagination du poète.

Ici se termine la liste des ouvrages de M. Dumas que nous avons dû comprendre sous le titre de *Mélanges*. Pourtant elle ne serait pas complète, si nous ne rappellions qu'à partir du moment où la vogue fut acquise à cet écrivain, il est peu de recueils, périodiques ou non, peu de journaux pour lesquels il n'ait pas écrit. M. A. Dumas n'était pas homme à ne donner qu'une seule et unique destination à un fragment, un épisode, un chapitre, un lambeau sorti de sa plume; tout cela a formé des volumes avec le temps; aussi dans nos listes précédentes avons-nous souvent indiqué les lieux où naquirent tels et tels ouvrages se représentant aux lecteurs de M. Dumas sous de nouvelles formes ou sous un titre nouveau. Les recueils et journaux que M. Dumas a alimenté n'ont cependant pas été tous cités, aussi à ceux que nous avons nommés dans nos précédentes listes, et ceux que nous nommerons dans la suivante, faut-il encore ajouter ceux-ci, sur les titres desquels le nom de cet écrivain figure: la Psyché; — l'Artiste; — les Chefs-d'œuvre des écrivains du jour; — la Galerie des femmes de Walter-Scott; — le Keepsake français; — l'Album de la mode. Chroniques du monde fashionable (1833); — Galerie des artistes dramatiques de Paris (1840, in-4); — l'Italie pittoresque; — le Royal Keepsake; — le Courrier des lecteurs; — le Prisme; — le Journal des connaissances utiles; — la Sylphide, album du grand monde; — le Journal des demoiselles; — les Sensitives, album des salons (1845). Les articles de M. Dumas insérés dans ces divers recueils n'y sont pas morts, gardez-vous de le croire: leur créateur a su leur donner une nouvelle vie, mais adoptant le système de la métempsycose, il les a fait servir à la constitution de corps compactes, et dès lors beaucoup de ces transformations échappent. M. Dumas a aussi écrit des *préfaces* pour les Poésies de Jean Reboul, de Nîmes (1836, in-8) et pour le volume de poésies de M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore, intitulé « Pleurs ».



## IV. HISTOIRE.

M. Dumas a écrit d'une main l'Histoire qu'il feuilletait de l'autre, et Dieu sait quel historien c'est que M. Dumas.

Un homme de rien, *Biogr. de M. A. Dumas.*

**CXIV. Vendée (la) après le 29 juillet (1830).** — Impr. dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>re</sup> série, t. 1<sup>er</sup>. (1831). [2060]

**CXV. Ma jeunesse.** — Impr. dans la *Revue de Paris*, t. LVIII (1833). [2061]

Morceau d'auto-biographie qui, ainsi que le suivant, a été réimprimé en tête du premier volume du Théâtre de M. Dumas.

M. Dumas nous a raconté lui-même, dans un récit placé en tête de ses Œuvres complètes, et empreint de cette animation qu'il met partout, les premières années de sa vie. Son éducation fut des plus négligées (1), et pourtant, y comprenne qui pourra, les Impressions de voyage renferment des fréquentes digressions géologiques; dans « Un Alchimiste au XIX<sup>e</sup> siècle », on en remarque d'autres sur la chimie; dans presque tous ses romans cet écrivain fait parade de la connaissance des langues étrangères, mortes et vivantes. *Wo der Teufel, hat er das alles gelehrt.*

**CXVI. Comment je devins auteur dramatique.** — Impr. dans la *Revue des Deux-Mondes*, 2<sup>e</sup> série, t. IV (1833). [2062]

Morceau qui fut écrit pour atténuer l'impression produite par les deux articles de M. Granier de Cassagnac, insérés au « *Journal des Débats* », des 1<sup>er</sup> et 26 novembre 1833.

**CXVII. Gaule et France.** Paris, Urb. Canel; Guyot, 1833, in-8, 7 fr. 50 c. — Autre édition, avec une Introduction aux scènes historiques. Paris, Ch. Gosselin, 1842, in-12, format angl., 3 fr. 50 c. [2063]

Ce livre a servi de prétexte aux amis de M. Dumas pour prôner l'auteur et sa nouvelle production. Un compte-rendu, très louangeur, signé N. C. de Saint-Michel, fut imprimé, en 1833, dans le tome LIII ou LV de la « *Revue de Paris* », pour laquelle M. Dumas écrivait alors; mais de tous les compte-rendus qui parurent, aucun ne produisit la sensation de deux articles de M. Granier de Cassagnac imprimés dans le « *Journal des Débats* », en novembre 1833. Ils sont, pour le nouvel historien, ce que d'autres articles du même critique avaient été pour le novateur dramati-

---

(1) *Biogr. de M. Alex. Dumas*, par un homme de rien.

que : un coup de massue, et nos lecteurs en pourront juger, car nous reproduisons ici tout ce qui, dans ces deux articles, avait rapport à « Gaule et France » ; ce qui concerne le théâtre a été reproduit précédemment.

Premier article. — 1<sup>er</sup> novembre 1843.

M. Dumas, qui a obtenu tant et de si beaux succès au théâtre, vient de se faire historien, il a congédié ses acteurs, fermé son enceinte ; il a renoncé à mettre en relief des intérêts isolés et des passions individuelles ; c'est à la masse même des idées et des révolutions humaines qu'il se prend, et il va tenter avec le tout, ce qui lui a si bien réussi avec les parties. Voici donc venu, pour lui qui marche, et pour l'opinion publique qui le suit, une circonstance bien solennelle ; il embranche tout-à-coup sa voie passée ; il transporte son juge et ses idées sur un terrain nouveau, et il devient indispensable de changer de critique, comme il change lui-même de manières de procéder. En général, un homme du mérite de M. Dumas, et qui est devenu, comme lui le symbole d'un certain faire dans les arts, n'apporte jamais une modification essentielle à la direction de ses pensées, sans exciter une vive curiosité dans l'esprit de ceux qui ont suivi son développement ; on aime à chercher le motif de cette métamorphose subite, et l'intérêt qui s'attache à l'œuvre présente s'attache encore plus grand à l'œuvre passée.

Nous avons donc pensé qu'il ne serait pas sans quelque prix aujourd'hui de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des travaux de M. Dumas, et d'étudier la manière du poète, pour mieux comprendre celle de l'historien. Nous allons maintenant nous occuper exclusivement de ses drames ; les souvenirs que le public en a conservés méritent bien cette attention. Nous compléterons prochainement nos études, en examinant « Gaule et France ».

Nous avons été saisi d'un vague sentiment de crainte en ouvrant le livre nouveau de M. Dumas ; il nous semblait voir lever le rideau pour la plus importante de ses tragédies ; car ici les conditions de la réussite et les difficultés du travail ne sont plus les mêmes : Racine après avoir fait « Athalie », écrivit « l'Histoire de Port-Royal ». Nous avons lu d'un trait et jusqu'au bout ; et, il faut bien le dire, la déception a été pour nous grande et amère. Ce que nous trouvions à chaque page ressemblait si peu à ce que nous aurions souhaité, que nous nous demandions avec le poète :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

tant il nous semblait trouver un abîme entre M. Dumas d'hier et M. Dumas d'aujourd'hui, entre son drame et son histoire. Préoccupé de cette solution de continuité, que nous apercevions dans l'œuvre de l'artiste, nous sommes revenu lentement sur tous les pas de sa rapide carrière ; nous l'avons étudié inspiration par inspiration, et nous avons compris, cette fois ! oui, nous avons compris ; mais ce secret nous a coûté cher : nous l'avons acheté au prix de notre admiration passée. Nos idées sur M. Dumas ont été si bouleversées, que nous nous sommes demandé sérieusement s'il fallait les dire ; car enfin nous ne sommes pas le premier qui vienne entretenir le public de l'auteur de « Henri III » et « d'Antony » ; de nombreux et d'habiles critiques ont, comme nous, étudié ses œuvres ; eux et le monde

littéraire l'ont fait grand. Il y a donc à nous une sorte de témérité à prétendre savoir ce que d'autres, qui certes nous valent bien, ont paru ignorer. Nous aimons beaucoup mieux croire que ces hommes de mérite savent sur M. Dumas tout ce que nous savons nous-même; et que, s'ils ne l'ont pas dit, c'est faute de temps ou d'occasion. De telle sorte qu'en parlant le premier, nous ne faisons que prendre une initiative matérielle, et que nous formulerons leurs propres idées autant que nous exprimerons les nôtres. C'est une chose grave, que nous allons entreprendre; il ne s'agit de rien moins que de juger M. Dumas tout entier, et de démontrer, à l'aide de ses drames et de son histoire, qu'il n'a jamais fait ni cette histoire, ni ces drames.

Deuxième article. — 26 novembre 1843.

Avant de publier l'article du 1<sup>er</sup> novembre, qui a ému si vivement quelques coteries, nous n'avions eu d'abord l'intention de ne parler que de « Gaule et France »; mais en étudiant l'ensemble et les détails de ce livre, nous rencontrâmes à chaque ligne, avec la diversité de leur physionomie, des systèmes, des aperçus, des lambeaux de style, que nous nous souvenions d'avoir déjà trouvés deçà, delà, dans le cours de nos lectures historiques. Ces emprunts étaient marqués au coin d'une crudité si naïve; il y avait dans leur mise en œuvre tant de désinvolture et d'abandon, que nous soupçonnâmes que cela pouvait bien être, de la part de M. Dumas, une affaire d'habitude et un travail de chaque jour. Sans trop nous livrer cependant à cet éveil inattendu, nous vérifiâmes, et le public a vu. C'est là, uniquement là, l'origine de notre premier article sur l'auteur de « Henri III »; ceux qui en ont cherché et imaginé une autre, ont mis leur cœur à la place de leur esprit.

Nous savons que les plaintes de ces coteries ont été vives : elles nous ont reproché d'avoir trahi indiscrètement quelques emprunts de M. Dumas, et de ne lui avoir pas assez tenu compte du mérite de ses idées philosophiques. Pour ce qui est de ces quelques emprunts, le public sait à quoi s'en tenir. Si M. Dumas n'avait copié que quelques phrases, que quelques actes, quelques pièces même, nous n'en aurions rien dit : c'eût été un événement de sa vie littéraire dont nous aurions laissé la responsabilité à sa conscience d'artiste; mais M. Dumas se juge intérieurement bien autrement que ses amis ne le jugent. M. Dumas le sait bien : il n'a pas copié par accident, par effet de mémoire, par *lapsus* de plume; il a copié par système. Le plagiat commence où commence M. Dumas, et il finit où il finit. Il s'est dit, il y a quelques années : Le public veut des drames, copions des drames. Cette année, il s'est dit encore : Le public veut de l'histoire, copions de l'histoire. L'an prochain il eût copié de la théologie, l'an d'après de la botanique; et pourquoi pas? *Cur non?* Il cite M. Hugo pour ses tragédies, Jornandès et Grégoire de Tours pour son histoire; il eût cité les Pères de l'Église avant peu; et soyez bien sûrs qu'il ne lui en eût pas coûté davantage. Nous avons dévoilé cette marche, d'abord parce que cela n'est pas juste; à chacun sa gloire comme à chacun ses peines : que le frelon jeune, ou qu'il apprenne à faire du miel; ensuite,

parce que cela n'est pas littéraire ; car, si chacun de nous se met à copier de son côté, nous ne savons pas trop ce que les arts vont devenir. Il nous semble qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de détrousser les grandes renommées : c'est de nous efforcer de les égaler.

Quant aux idées philosophiques de M. Dumas, en vérité, ses amis n'y songent guère. Comment serait-il possible qu'un homme, qui suit à la piste les idées d'autrui, eût la prétention de les conduire ; qu'un homme qui prend à tout le monde pour son nécessaire, fût riche de son propre fonds ; qu'un homme enfin qui accepte la collaboration de quiconque a un projet ou une ébauche, développât une pensée première ? Ce serait alors un singulier hasard que celui qui aurait disposé à l'avance l'intelligence de Goethe, de Lope de Vega, de Schiller, de Walter Scott, de M. de Châteaubriand, de M. Hugo, de M. Augustin Thierry, de manière à se trouver juste la mise en œuvre de l'idée philosophique de M. Dumas. En tout cas, cette idée philosophique serait bien large, car elle absorbe tout.

On nous a fait un autre reproche, et, en bonne conscience, nous trouvons qu'on a eu tort encore cette fois. On a cru voir dans notre manière une rigueur voisine de l'animosité, une sorte d'acrimonie, disons le mot, de la *brutalité*. Et pourquoi donc notre colère ? Est-ce que vous trouvez que les raisons nous manquaient ? Nous avions à dire une chose grave, étrange, tranchée par elle-même ; nous avions à dire que M. Dumas copiait. Si notre langue avait eu deux mots pour rendre exactement notre pensée, nous aurions pris le plus poli ; mais elle n'en a qu'un : copier. Ce n'est donc pas à nous qu'il faut s'en prendre, mais à M. Dumas, qui a fait une chose dont le nom n'a pas de synonyme en français ; ce n'est pas nous qui avons été *brutal*, en subissant une nécessité, mais c'est M. Dumas qui l'a été en la créant. D'ailleurs, c'est la première fois que la propriété de l'expression et la précision du langage auraient été blâmées ; ensuite chacun a sa manière : le franc-parler est la nôtre, et nous y tenons.

Tout ceci nous mène au seuil de notre second article. Si M. Dumas y avait réfléchi, avant d'appliquer le plagiat à l'histoire, et à une histoire aussi controversée, aussi labourée de systèmes que la nôtre, nous croyons qu'il ne l'aurait pas entrepris ; car, à moins de réimprimer quelque bouquin bien ignoré, c'était s'exposer à se faire prendre sur le fait par tous ceux qui sont un peu au courant de ces matières. Il s'est jeté à l'étourdie sur le premier auteur qu'il aura trouvé dans son cabinet littéraire ; il a ouvert M. de Châteaubriand et M. Augustin Thierry, et il est allé leur prendre deux ou trois idées qui ne sont que là, deux ou trois idées qui constituent leur valeur historique, qui sont empreintes de l'effigie de leurs systèmes, et qui se font reconnaître à la première vue, comme on reconnaît quelques monnaies de Saint-Louis au trou dont elles sont percées. Et puis il y avait quelques difficultés nouvelles, faciles à surmonter, mais contre lesquelles il était nécessaire de bien se prémunir. Pour copier des drames, il faut du tact, de l'intelligence, le sentiment qui fait juger les émotions théâtrales, et M. Dumas possède tout cela. Pour copier de l'histoire, il faut d'abord prendre garde de ne pas mêler les auteurs qui ont des systèmes contraires ; ensuite il faut encore un petit bagage indispen-

sable dans ces sortes d'excursions : par exemple, assez de chronologie pour ne pas bouleverser les époques ; assez de latin pour comprendre l'érudition qu'on peut vouloir se donner ; enfin, assez de géographie pour ne pas nommer plus de villes qu'il ne s'en trouve de bâties. Nous ne disons pas précisément que M. Dumas ne puisse avoir toutes ces notions, et même bien au-delà, nous en sommes convaincu ; mais enfin, soit volonté, soit distraction, il a fait comme s'il ne les avait pas possédées.

M. Dumas a donc pris M. de Châteaubriand et M. Augustin Thierry pour composer « Gaule et France ». Il faut être juste, il n'a pas pris tout ; il a choisi le troisième volume des « Études historiques » et les « Lettres sur l'histoire de France » : il prendra le reste plus tard. Il a vu que M. de Châteaubriand avait mis à son admirable ouvrage un prologue et un épilogue, et il a trouvé qu'il serait original d'en faire autant. Voilà comment, d'après les journaux qui ont déjà rendu compte de « Gaule et France », M. Dumas a introduit la forme dramatique dans l'histoire. M. de Châteaubriand lui a servi pour son prologue ; en arrivant à l'histoire des deux premières races, il a eu recours à M. Thierry, qui l'a conduit jusqu'à Philippe-Auguste ; il est revenu alors à M. de Châteaubriand, et il ne l'a plus quitté jusqu'à la fin, excepté cependant pour inventer le système républicain de la « Gazette de France ».

Lorsque nous avons écrit notre premier article, ne pouvant pas, faute d'espace, faire imprimer, comme nous l'aurions voulu, M. Dumas et les théâtres étrangers, nous nous sommes contentés de citer scrupuleusement les pièces, les actes et les scènes, suppliant les lecteurs qui prennent intérêt aux questions littéraires, de vérifier les emprunts que nous signalions. Aujourd'hui, nous allons publier, autant que nous le pourrons du moins, les pièces mêmes du procès ; mais nous prévenons encore que, le « Journal des Débats » fût-il tout entier à notre disposition, ses douze colonnes ne suffiraient pas pour tout reproduire, par la raison bien simple que le volume de M. Dumas a quatre cents pages, qui correspondent à quatre cents pages dans M. de Châteaubriand et dans M. Thierry. Cependant les citations qui suivent prouveront bien quelque chose ; nous espérons même qu'elles prouveront tout :

**M. DE CHATEAUBRIAND.**

« Ils abordaient... les uns à pied, les autres à cheval ou en charriots, les autres traînés par des cerfs, ceux-ci portés sur des chameaux, ceux-là flottant sur des boucliers ou sur des barques... (p. 138). Les Barbares parcoururent les provinces, chassent devant eux, comme un troupeau, sénateurs... (p. 177).

« Les maisons de Carthage étaient des lieux de prostitution. Des hommes erraient dans les rues, couronnés de fleurs, habillés comme des fem-

**M. ALEXANDRE DUMAS.**

« Voici les Barbares... les uns à pied, les autres à cheval, ceux-ci sur des chameaux, ceux-là sur des chars traînés par des cerfs ; les fleuves les charrient sur leurs boucliers, la mer les apporte sur des barques... (p. 7). Ils vont chassant devant eux les populations, comme les bergers les troupeaux... (p. 7).

« Genseric marche vers Carthage la prostituée, où les hommes se couronnent de fleurs, s'habillent comme des femmes, et, la tête voilée, arrê-

mes, la tête voilée..., et vendant aux passants leurs abominables faveurs... Genserich arrive : au dehors, le fracas des armes, au dedans le bruit des jeux ; la voix des mourants, la voix d'une populace ivre se confondent... (p. 174). »

M. DE CHATEAURIAND.

« Alaric ne survécut que peu... Les Goths détournèrent les eaux du Busementum ; ils creusèrent une fosse au milieu de son lit desséché, et ils y déposèrent le corps de leur chef avec une grande quantité d'argent et d'étoffes précieuses ; puis ils remirent le Busementum dans son lit, et un courant rapide passa sur le tombeau. Les esclaves employés à cet ouvrage furent égorgés (p. 165).

« Attila, expiré sur le sein d'une femme, est exposé... Les Huns se découpent les joues pour pleurer Attila, non avec des larmes de femmes, mais avec du sang d'homme. Des cavaliers tournent autour du catafalque en chantant les louanges du héros... Le cadavre est confié à la terre..., enfermé en un triple cercueil d'or, d'argent et de fer. On met sur le cercueil des armes enlevées..., des carquois enrichis de pierreries..., et des drapeaux. Pour dérober à jamais la connaissance de ces richesses, les ensevelisseurs sont jetés avec l'enseveli (p. 166). »

M. AUGUSTIN THIERRY.

« Le roi jugea prudent d'aller passer la nuit dans le palais épiscopal ; le lendemain, au point du jour, il quitta la ville avec ses gens (p. 388).

« L'un des conjurés, croyant le moment favorable pour commettre le meurtre, sortit de dessous une espèce de voûte sombre, en criant à haute voix : Commune ! commune ! (p. 288). »

tent les passants pour leur offrir leurs monstrueuses faveurs... Il arrive ; au dehors, le fracas des armes, au dedans, le bruit des jeux, ici, la voix des chanteurs, là bas, les cris des mourants (p. 9). »

M. ALEXANDRE DUMAS.

« Alaric meurt... Ses soldats détournent le cours du Busementum... font creuser une fosse pour leur chef... au milieu de son lit desséché, y jettent sur lui de l'or... des étoffes précieuses ; puis... ils ramènent les eaux du Busementum dans leur lit ; le fleuve passe sur le tombeau... ils égorgent jusqu'au dernier des esclaves employés à l'œuvre funéraire (p. 12).

« Attila expire dans les bras de sa nouvelle épouse... et les Huns se font des incisions au dessous des yeux, afin de ne point pleurer leur roi avec des larmes de femmes, mais avec du sang d'homme. L'élite de ses cavaliers tourne autour de son corps, en chantant des chants guerriers... le cadavre, enfermé dans trois cercueils, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer, est... déposé... sur un lit de drapeaux, d'armes et de pierreries ; et afin que nulle cupidité humaine ne vienne profaner tant de richesses funéraires, les ensevelisseurs sont poussés dans la fosse avec l'enseveli (p. 13). »

M. ALEXANDRE DUMAS.

« Le roi n'osa, cette nuit-là, coucher ailleurs que dans le palais épiscopal ; et, le lendemain, à la pointe du jour, il quitta la ville avec sa suite (p. 220).

« L'un des conjurés, s'imaginant que l'heure était venue d'exécuter le meurtre, sortit d'une voûte sombre et basse, et se mit à crier à haute voix : Commune ! commune ! (p. 222). »

M. DE CHATEAUBRIAND.

« Les trois ordres écrivent à Rome : le clergé en latin, la noblesse, et vraisemblablement le tiers-état, en français. La lettre du clergé était respectueuse, mais ferme; celle de la noblesse, violente; et celle du tiers-état, qu'on n'a plus, vraisemblablement aussi vigoureuse... A en juger par la réponse des cardinaux, les communes n'avaient pas voulu accorder au Pape le titre de souverain pontife (p. 331).

« Le peuple s'accoutuma à la regarder (la monarchie parlementaire), comme le défenseur de ses droits... Elle joua un rôle indépendant au temps de la Fronde, disparut dans la monarchie absolue de Louis XIV, fut brisée sous Louis XV, rétablie sous Louis XVI, et servit au rappel des États-Généraux en 1789 (p. 329) ».

M. ALEXANDRE DUMAS.

« Les trois ordres écrivirent à Rome : le clergé en latin, la noblesse et le tiers-état en langue romane. La lettre du clergé était grave et ferme; celle de la noblesse et du tiers-état sont perdues; mais la réponse des cardinaux prouve que les deux ordres n'avaient pas même donné au Pape le titre de souverain pontife (p. 305).

« Le peuple s'accoutuma à voir en lui (le Parlement) son représentant... Il joua un grand rôle dans la Fronde, s'effaça dans la monarchie absolue de Louis XIV, fut cassé sous Louis XV, rétabli sous Louis XVI, et du dernier acte de sa puissance émana le rappel des États-Généraux (p. 315) ».

Si nous connaissons un moyen d'établir d'une manière plus nette, plus manifeste, plus incontestable, l'irrésistible penchant de M. Dumas au plagiat, nous le prendrions très volontiers. On devine sans peine que nous nous arrêtons, parce qu'il faut s'arrêter une fois; nous avons assez fait pour les amis de la dignité des lettres, et nous ne ferions jamais assez pour les amis de M. Dumas. Le plagiat, mais le plagiat systématique, en prose et en vers, dans le drame et dans l'histoire, est désormais une chose hors de question; si nous en parlons encore, ce sera par manière de hors-d'œuvre, *ad abundantiam*, comme on disait dans l'école. Il nous reste maintenant un autre point à traiter, et nous espérons bien qu'il ne sera pas le moins curieux de cet article.

Le plagiat est une opération mécanique qui sollicite peu l'imagination. D'un autre côté, il doit y avoir une humiliation assez grande à toujours accepter la pensée d'autrui sans contrôle, pour que l'intelligence fût excitée à produire, si elle en avait la vertu. Le plagiat semble donc impliquer dans celui qui le professe ou de l'indifférence, ou de l'incapacité. Nous n'avons garde de vouloir assigner l'espèce de disposition d'esprit que M. Dumas porte dans son travail; nous aimons mieux présenter des faits que des conjectures, et laisser ainsi à tout le monde l'initiative et la responsabilité de ses jugements. On va le voir se jeter, en copiste au moins distrait, sur M. de Chateaubriand, confondre les lieux, les époques, les personnages, introduire des erreurs quand il n'y en a pas, et réduire le lecteur à deviner cette énigme fort délicate, s'il copie mal par nature ou par volonté.

On dirait que le merveilleux jeté sur Alaric, par les historiens, a piqué au jeu ses habitudes de poète, et que pour ne pas rester en arrière avec eux, M. Dumas a imaginé une ville de sa façon, où il fait mourir ce conquérant de l'Italie : c'est « Corintia ». Nous ne serions pas étonnés si les Saumaises futurs se donnaient un peu de mal pour chercher la ville de M. Dumas, mais nous le serions beaucoup s'ils la trouvaient. Et, à ce propos, nous devons vous dire qu'un journal, qui rendait compte dernièrement de « Gaule et France », a simplifié le problème en substituant « Corentin à Corintia ». On ne peut pas nier que la correction soit très heureuse, et la difficulté disparaîtrait tout à fait, si un troisième géographe se décidait à ajouter « Quimper ». Nous ne voyons pas pourquoi M. Dumas ne consentirait pas à cette version. Alaric, mort à Quimper-Corentin, serait encore assez poétique. Nous ne parlerons pas de l'idée qu'il a eue de faire arriver les Visigoths en France en traversant l'Espagne : il est probable que M. Dumas voulait dire exactement le contraire, et nous lui tenons compte de l'intention.

Nous traiterons un peu plus attentivement ses travaux politiques ; car M. Dumas s'est posé comme homme politique à la fin de son livre, et il est bon de faire jaillir du boisseau un rayon des lumières qu'il vient offrir à son pays. En faisant l'histoire de nos institutions législatives, il dit, à la page 68, qu'avant les Capitulaires de Charlemagne, l'Occident en était réduit au Code Théodosien. C'est là une erreur de M. Dumas, ou plutôt de l'historien qu'il copie. Avant Charlemagne, même avant Justinien, et sans compter nos quatorze Codes nationaux, rédigés au septième siècle, il y avait quatre grandes sources de droit romain en Occident : 1<sup>o</sup> les écrits des jurisconsultes, d'après la célèbre nouvelle de Valentinien III, de l'an 428 ; 2<sup>o</sup> les Codes impériaux de Grégoire et d'Hermogène ; 3<sup>o</sup> le Code de Théodose ; 4<sup>o</sup> enfin, les nouvelles particulières qui formaient la suite et le complément de ce Code. C'est aussi une erreur, mais celle-ci n'appartient qu'à M. Dumas, de croire que Charlemagne seul ait émis des capitulaires ; les documents législatifs compris sous ce titre s'étendent de Clotaire I<sup>er</sup> à Charles le Simple, et de 558 à 929.

Une autre imagination de M. Dumas, c'est d'avoir pris des réglemens faits par Etienne Boileau, prévôt des marchands, pour des lois commerciales. Il s'est laissé tromper par le mot *marchand*, qui ne signifie pas *négociant*, mais *bourgeois*, dans l'histoire de la ville de Paris. Etienne Boileau était maire de Paris, comme l'ont été Bailly et Pétion, et les réglemens qu'il rédigea sont relatifs aux franchises municipales. Enfin M. Dumas énumère, à la page 340, au nombre des bienfaits du règne de Louis VII, la découverte du Code de Justinien, et son établissement en France comme droit écrit. Il y a ici deux erreurs ; la première, relative à la découverte du Code de Justinien ; la seconde, relative à son établissement en France. Le Code de Justinien n'a jamais été perdu. M. Dumas confond le Code de Justinien avec les Pandectes florentines, dont le manuscrit fut en effet retrouvé à la prise d'Amalfi par les Pisans, en 1150, pendant les querelles du pape Innocent II, et de l'anti-pape Anaclet II. Pour ce qui est du Code de Justinien établi en France, nous ignorons qu'il soit devenu droit écrit



quelque part, sous le règne de Louis VII, à moins peut-être que ce ne soit dans la ville de *Corentia*.

A la page 303, au milieu d'un extrait de M. de Châteaubriand, où il est question des lettres des trois Ordres adressées au Pape, M. Dumas imagine encore de dire que la lettre de la noblesse est perdue, quoique M. de Châteaubriand dise positivement le contraire; mais il y a un endroit où M. Dumas veut absolument courir sans lisière, et prouver à *ses devanciers*, c'est ainsi qu'il nomme les historiens français de ce siècle, M. de Châteaubriand, M. Guizot et M. Augustin Thierry, qu'il peut à la rigueur être savant sans leur secours; ce moment de révolte ouverte est à la page 281. Il raconte la mort de Philippe-Auguste, décédé en 1223, la veille des ides de juillet, et tout à coup, de son propre mouvement, sans en être prié, et seulement dans l'intérêt du Lecteur, il fait une note, la seule qu'il n'ait pas copiée, où il explique que la veille des ides de juillet, cela veut dire le 1<sup>er</sup> de ce mois. M. Dumas a dû se reposer après cet effort: il y avait longtemps qu'il n'avait mis du sien dans son livre, car tout ce qu'il y met se voit de loin. Nous doutons cependant que la chronologie retire un grand profit de cette note; car, d'après les vers artificiels qu'on fait apprendre aux petits enfants, les ides tombent le 15 en juillet, et Philippe-Auguste a dû mourir le 14. Si M. Dumas ne s'était pas ainsi révolté mal à propos contre *ses devanciers*, il n'eût pas commis cette erreur; mais l'ambition a toujours perdu les hommes; vous venez d'en voir un exemple, et vous allez en voir un bien plus grand.

Lorsque M. Dumas a eu pris le fond de son histoire dans M. de Châteaubriand, et quelque peu la forme, comme vous avez vu, il a eu la fatale pensée de compter avec lui-même et de se dire: est-ce tout? Non, lui a répondu le démon de la gloire; vous avez bien du droit, de la géographie et de la chronologie, trois points que vous avez même développés assez proprement; mais cela ne suffit pas; un historien, et vous l'êtes, doit avoir de l'érudition. Diable! s'est dit M. Dumas, de l'érudition! mais je n'ai pas lu du latin, moi; il est vrai que je n'ai pas lu le reste; copions. Et voilà M. Dumas faisant le relevé des savantes notes de M. de Châteaubriand et de M. Thierry, en prenant deux, quand il y en a deux, trois quand il y en a trois; et ceci soit dit au sérieux, comme nous avons l'habitude de parler. Nous avons parcouru et comparé une à une, avec un soin minutieux, toutes les citations de M. Dumas et de ses deux illustres *devanciers*; non seulement elles sont les mêmes, mais elles sont identiquement disposées; et puis M. Dumas ne marche pas si légèrement, qu'il n'ait laissé l'empreinte de son pied dans le champ dont il a dérobé les gerbes. S'il avait parcouru les auteurs qu'il cite, il saurait leurs noms, et il ne les sait pas. Il donne à l'empereur Julien le surnom de *Mysopogon*, qui est, comme vous pouvez le savoir, le titre d'un de ses ouvrages. Lorsque M. de Châteaubriand a cité Zosime, il a écrit abréviativement son nom, et n'a mis que *Zosim*. M. Dumas voulant faire quelque chose de mieux, s'est dit que, presque tous les noms latins finissant en *us* ou en *ius*, il y aurait bien du malheur si ce *Zosim*. n'était pas un *Zosimius*. M. Dumas a donc cité fréquemment *Zosimius*, et en a fait son auteur favori; son rai-

sonnement sur les terminaisons en *tus* n'était pas sans quelque mérite en lui-même ; mais il s'est trouvé ici tout-à-fait en défaut, car Zosime est un historien grec. Si M. Dumas avait fait à ce *devancier* l'honneur, nous ne disons pas de le lire, nous ne savons pas être exigeant, mais de l'ouvrir, il aurait vu qu'il s'appelle *Zosimos*, ou tout au plus *Zosimus*, en latinisant le mot. D'ailleurs nous ne demanderions pas mieux que M. Dumas eût recueilli lui-même toute son érudition : en citant un vers latin à la page 13, il ne l'aurait pas cité faux ; et à la page 10, il n'aurait pas pris le mot *nauclerus* (batelier) pour un nom propre.

Si nous avons mis quelque soin à signaler tous ces faits, il ne faudrait pas croire que nous avons pour but de conclure que M. Dumas ignore le latin ; il aurait cela de commun avec d'élégants poètes et de très grands écrivains : M. de Béranger l'ignore, et Rousseau en savait à peine quelques mots. Nous avons recueilli tous ces témoignages pour mettre cette fois hors de doute notre grande thèse du plagiat, que personne ne nous contestera plus sans doute. En vérité, si quelque chose pouvait excuser M. Dumas, ce serait la peine qu'il a dû prendre à reproduire patiemment, et après tout sans trop de fautes, ces fragments des Byzantins, qui étaient pour lui un pur grimoire ; il se fatiguait autant et peut-être plus que s'il eût créé, et il a pu croire et dire jusqu'à un certain point que ces notes étaient les siennes. C'est ainsi que, dans l'histoire de la commune de Cambrai, au moment où il copiait le plus fidèlement M. Thierry, il lui échappe de dire, à la page 192, qu'il tire toutes ses citations de l'évêque Baudry de Sarchainville ; il se donnait en effet autant de mal que s'il eût compulsé la chronique du saint prélat ; et puis, il est possible que, dans l'espèce d'hallucination que donne la fatigue, M. Thierry se soit offert à son imagination, crossé et mitré, et qu'à son grand savoir, M. Dumas l'ait pris un instant pour un évêque du moyen-âge.

Quand bien même nous ne serions pas forcé de mener à fin ce long article, nous n'entrerions pas dans la discussion des points historiques établis dans *Gaule et France* ; ils appartiennent tous à M. de Châteaubriand ou à M. Thierry, et nous n'avons pas aujourd'hui à vous rendre compte de leurs ouvrages. M. Dumas a eu l'idée de les réimprimer, avec quelques additions, il est vrai, qui gâtent un peu l'effet de son intention ; mais, enfin, c'est encore une méthode comme une autre de faire des livres. Un homme de beaucoup d'esprit s'étonnait, il y a quelques jours, en annonçant l'édition prochaine des œuvres complètes de M. Dumas, qu'un si jeune écrivain eût déjà composé six volumes ; nous sommes étonnés, nous aussi, mais de ce qu'il n'en a pas composé douze.

Maintenant, si l'on nous demandait, avant de finir, de formuler nettement notre opinion sur M. Dumas, nous serions fort embarrassé ; mais cet embarras viendrait, comme on pense, bien moins du fond que de la forme. Cependant nous aurions un moyen de faire au moins soupçonner notre jugement : nous évoquerions, à la manière de Shakespeare, que M. Dumas connaît bien, tous les grands écrivains, tous les grands poètes, dans les livres desquels il a laissé marauder sa pensée ; nous les appellerions l'un après l'autre, Goethe, Schiller, Walter Scott, Lope de Vega, M. de Châ-

teaubriand, M. Hugo, M. Thierry ; et en les faisant tourner autour des six volumes d'œuvres complètes, nous leur dirions de reprendre chacun son bien. Vous verriez aussitôt s'envoler des pages, des feuilles, des pièces, des volumes se fondre, s'évanouir ; et le *caput mortuum* qu'aurait laissé la main de ces grands hommes, serait la valeur littéraire de M. Dumas. On dit que l'auteur de « Henri III » se tient désormais pour averti, et qu'il ne copiera plus. Nous l'attendons à son premier drame ou à son premier livre d'histoire.

CXVIII. Guelfes et Gibelins. La bataille de Monte-Aperto. — Impr. dans la Revue des Deux-Mondes, 4<sup>e</sup> série, t. V (1836). [2064]

CXIX. Notice sur Shakespeare (1830). In-8 de 8 pag. [2065]

C'est l'Introduction (générale) des Œuvres complètes de Shakespeare, traduction nouvelle, par Benjamin Laroche, Paris, Marchant, in-8, dont il y a eu des exemplaires tirés à part.

CXX. Crimes célèbres ; par MM. *Alex. Dumas, Arnould, Fournier, Fiorentino et Mallefille*. Tomes I à VIII. Paris, rue Louis-le-Grand, n<sup>o</sup> 18, 1839-40, 8 vol. in-8, avec 30 gravures. [2066]

Les causes criminelles que ces huit volumes renferment sont :

Tome I<sup>er</sup>, les Cenci, la marquise de Brinvilliers, Karl-Ludwig Sand, Marie Stuart, première partie. Tome II, Marie Stuart, deuxième partie, et la Marquise de Ganges, préin. part. Tome III, suite et fin de la Marquise de Ganges ; Murat et les Borgia. Tome IV, suite et fin des Borgia, Urbain Grandier et Vaninka. Tome V, les Massacres du midi, de 1551 à 1815, première partie. Tome VI, suite et fin des Massacres du midi, la Comtesse de Saint-Géran, Jeanne de Naples, Nisida. Tome VII, suite et fin de Nisida, Desrues, Martin Guerre, Ali-Pacha, première partie. Tome VIII, suite et fin d'Ali-Pacha, la Constantin et l'Homme au masque de fer.

Les six premiers volumes ne portent que le nom de M. Alex. Dumas.

CXXI. Napoléon. Paris, rue Duphot, n. 17 ; Delloye, 1839 ; in-8 de 256 pag., plus 12 portraits en pied, 10 fr. [2067]

Ce volume est composé de la réimpression de quatre articles que M. Dumas avait fourni au « Plutarque français », publié sous la direction de M. Mennechet, et qui étaient : le général Bonaparte ; — Bonaparte, premier consul ; — Napoléon, empereur ; — Napoléon à Sainte-Hélène.

Il a été fait en Allemagne deux éditions françaises de ce livre. Mit Erläuterungen, grammatischen Bemerkungen u. einem Wörterbuche. Herausg. v. Dr. Ed Hoche, Subrector am Gymn. zu Zeitz. 2 verb. Aufl. Leipzig, E. Fleischer, 1846, gr. in-12 de iv et 250 pag.

CXXII. Jacques IV et Jacques V, rois d'Ecosse. — Fragment de l'histoire des Stuarts. — Impr. dans le tome III de Babel (1840). [2068]

ANCIENNE Armée française. Histoire du 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, publiée par ordre de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, prince royal. Paris, de l'impr. de madame Dondey-Dupré, 1841, 1 vol. — Histoire du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, publiée par ordre de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, prince royal. Paris, de l'impr. de Bethune, 1843, 1 vol. — Histoire du 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Paris, de l'impr. de Plon, 1845, 1 vol. en tout : 3 vol. in-32. [2069]

Ce serait une histoire singulière, et peut-être unique, à raconter que celle de ce livre ; mais vis-à-vis de nos lois, telles que les partis nous les ont faites, la vérité étant devenue calomnie, il nous est impossible, à l'égard de cet ouvrage, de remplir notre mandat d'historien littéraire. Quant à nous nous aurions l'attestation d'un certain général, appelé à confirmer le fait, dont nous aurions à parler, nous ne serions pas sauvé d'une condamnation, car la police correctionnelle n'admet aucune preuve atténuante en matière de vérité, qualifiée par elle de diffamation. Donnons-nous donc à reproduire ce que d'autres que nous ont pu dire sur cet ouvrage. D'ailleurs le fait que nous aurions à raconter est tellement connu de toute la presse, qu'il deviendrait superflu de le rappeler à nos lecteurs : ce fait doit rester à l'état de tradition.

L'histoire des régiments de la France pourrait porter le nom de M. Dumas tout aussi bien que d'autres ouvrages qu'il n'a pas faits ; mais celui-ci n'en porte aucun. Il est dû à M. PASCAL, secrétaire de M. Dumas.

Avant 1830, M. Alex. Dumas fut, comme chacun le sait, comblé de faveurs du Palais-Royal. Quand le maître de la maison fut devenu roi des Français, son ancien expéditionnaire rêva devenir homme politique, ce qui ne lui fut pas accordé. De là ingratitude du protégé envers son bienfaiteur. Le célèbre dramaturge passa alternativement des camps royalistes aux camps bonapartistes et de ceux-ci à ceux des républicains. Une lettre inconvenante fut écrite au nouveau roi, lettre reproduite dans la préface de « Napoléon », drame. N'ayant pu obtenir par la crainte ce qu'on avait refusé à l'insinuation, M. Alex. Dumas chercha à obtenir son pardon. Se rapprocher du roi, grièvement offensé, n'était pas chose possible ; mais le nouveau duc d'Orléans consentait encore à accueillir l'écrivain, et ce fut le prince qui ménagea à M. Dumas le moyen de rentrer en faveur près de son auguste père, et voilà celui qu'il prit. « Le duc d'Orléans était d'un naturel guerrier. La France espérait avec lui reconquérir son ancienne auréole de gloire. Il aimait les armes, le fracas des camps, les drapeaux déployés, les fanfares. Le combat lui trouvait la froide intrépidité d'un vieux général, et jamais il n'était plus heureux qu'au sein de nos braves escadrons, qui l'entouraient avec orgueil ».

Le duc d'Orléans proposa à M. Dumas d'écrire l'histoire de tous les régiments de la France et promit une somme de 8,000 fr. par volume. « Quelle malheureuse aubaine ! M. Dumas fait aussitôt rédiger cet ouvrage par son

« secrétaire Pascal, pauvre diable qu'il paie cinquante écus, de sorte que lui-même, sans écrire une ligne, empoche 7,850 francs par tomé. » (*Historique*) (1).

« Peu d'instants après cette agréable spéculation, M. Dumas, qui se voyait grandir dans l'estime du prince, dépouilla sa verve bouffonne et se donna tout à coup un visage d'enterrement. Aux questions qui lui furent adressées à cet égard, il répondit *qu'il avait du chagrin*. Pour un homme d'esprit, la réponse était banale. Ce chagrin, nous en devinons toutefois sa nature. M. Dumas n'était point encore éveillé de son rêve, il ambitionnait toujours des succès ministériels. Il jalousait M. Guizot; la fortune de ce petit Thiers lui pesait sur la poitrine comme un cauchemar. — Quant au duc d'Orléans, il s'amusait très peu de voir son Triboulet prendre la mine pleureuse et les allures désespérées de Jérémie. — En conséquence, on essaya quelques mots en faveur de ce *pauvre Dumas*. Mais Louis-Philippe haussa les épaules lorsqu'il entendit prononcer le nom du fameux poète, qui, jadis, prétendait que sa plume était *tantôt un fouet, tantôt un fer rouge*, et qui manifestait si gracieusement l'intention de *fouetter* tout le monde et de *marquer* les rois comme les citoyens (Préface de Napoléon). — La réponse muette et néanmoins très significative de la royauté laissait peu d'espoir. A quel saint brûler un cierge? Décidément il n'est que nous à qui l'on défend d'étancher une soif ardente à la source des honneurs. — Jusqu'au ruban rouge qu'on attache à toutes les boutonnières et qui ne brille que par son absence à celle M. Dumas (2). — Allons, il faut employer les grands moyens et sauver au moins la croix dans ce naufrage politique. — Un jour, à Versailles, on poste notre homme sur le passage de Sa Majesté. Le roi débusque par les galeries, M. Dumas court à sa rencontre et se prosterne tout d'une pièce. O république!

(1) Cette assertion relativement à M. Pascal, empruntée à l'écrit de M. Eugène de Mirecourt, p. 20, n'est pas exacte, croyons-nous : on nous a affirmé que M. Dumas faisait 6,000 fr. de traitement à son secrétaire ; mais il reste toujours que celui-ci a fait le livre dont M. Dumas a reçu le prix.

(2) Sous ce rapport comme sous bien d'autres, les temps ont changé. On lisait dans le « Charivari » du 3 mai 1847 : « le jour de la fête du roi (1<sup>er</sup> mai), tandis que les officiers de la garde étaient réunis dans les galeries du Louvre, en attendant le moment de défilier devant le trône, tous les regards se dirigeaient sur un citoyen portant les épaulettes de commandant, et dont la poitrine offrait un fac-simile exact de la devanture d'une boutique de joaillerie, au Palais-Royal. On y voyait s'étaler onze décorations de toutes formes, attachées à des rubans aussi bariolés qu'une collection de serments Pasquier. »

« Ce fond de magasin décoratoire se composait de cinq croix, de quatre crachats et de trois colliers d'ordre ».

« On se demandait avec curiosité à qui pouvait appartenir la poitrine d'homme assez vaste pour contenir une si prodigieuse quantité d'émaux, de plaques et de cordons. Bientôt on apprit le nom de ce propriétaire phénoménal : c'était le chef de la garde nationale de Saint-Germain, le commandant Alex. Dumas,

voile-toi la figure et brise tes autels! — Et votre préface, *marquis?* (1). — Comment résister à un homme qui suppliait ventre à terre? Louis-Philippe se laissa fléchir. Il se pencha vers le prosterné, lui saisit le petit bout de l'oreille et le releva devant toute la Cour, avec des mots proférés sur un ton moitié paterne, moitié railleur, « grand collégien! » Puis il passa outre, laissant M. Dumas enchanté de l'apostrophe. — Trois jours après on donnait la croix à l'auteur de « l'Histoire des régiments » : nous ne parlons pas de celui qui touchait cinquante écus par volume. — Sur mer, lorsqu'on prend un pirate, on l'aceroche au bout de la grande vergue. Nous trouvons le procédé très injuste, et nous ne voyons pas trop pourquoi celui-ci finirait par une corde, quand celui-là finit par un ruban. Mais notre siècle nous a ménagé tant de surprises (2)... »

Un autre critique que celui dont nous venons de reproduire le passage précédent, le capitaine Pierre Ledru (baron de Blaugenpuff), a cherché à justifier M. Dumas, dans un écrit intitulé : Réponse à l'auteur du pamphlet intitulé *Maison Alex. Dumas et Cie* (Paris, 1845, in-8 de 16 pag.). Nous allons voir que le remède est pis que le mal.

« Cet ouvrage (4 vol. in-32, dont trois seulement ont paru) fut-il payé à raison de 8,000 francs le volume, comme vous le prétendez, dit-il à M. Eugène de Mirecourt, je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que le prince était généreux et faisait grandement les choses. Mais la tâche devait être assez longue à cause des recherches à faire, des matériaux à rassembler. Trois ou quatre romans eussent demandé moins de temps. M. Dumas, en se condamnant à ce travail, se trouvait donc exposé à *manquer de gagner*, que sais-je, peut-être vingt, trente mille francs. Certes, malgré votre mauvaise volonté à son égard, vous n'auriez pas voulu lui voir éprouver un pareil désagrément. Il ne le voulut pas non plus; c'est pourquoi il prit un collaborateur et le chargea spécialement..... de toute la besogne. Celui-ci, selon vous, reçut 150 francs de salaire, rien de plus, pour chaque tome. Vous trouvez que c'est peu. Moi, par le fait, je pense que M. Dumas a été trop libéral; je dirai plus : il a été *floué*. En effet, l'Histoire du 23<sup>e</sup> régiment de ligne (l'un des volumes de l'ouvrage), vient

---

qui a voulu, pour son thorax, des décorations en aussi grand nombre que pour sa pièce, « la Reine Margot ».

« Non content de défier les quarante académiciens aux volumes, l'illustre romancier-commandant pourrait encore défier quarante chambellans aux brochettes de croix ».

Que dirait Charles Nodier, s'il vivait encore, en voyant cette brochette d'honneurs, lui qui, bien auparavant, avait dit à M. Dumas, en parlant de ses décorations : Vous autres nègres, vous attachez grand prix à tous ces hochets là. *Plut. drolat.*

(1) Préface de « Napoléon » dans laquelle l'auteur a imprimé cette phrase : Je veux que chacun puisse me *souffleter* avec cette préface, si je professe jamais d'autres opinions.

(2) Eugène de Mirecourt, *Fabrique de romans*, p. 20-21.

de tomber entre mes mains, et il m'a suffi de la parcourir rapidement pour l'apprécier à sa juste valeur. Citations inexactes, faits tronqués, noms impitoyablement écorchés; voilà ce qu'on y rencontre à chaque page. — Quelques exemples seulement :

Le narrateur dit, en rendant compte du débarquement de notre armée en Afrique, que les ingénieurs géographes de la 2<sup>me</sup> division, à peine à terre, s'empressèrent de tracer la ligne des retranchements du camp de Sidi-Feruch. Il faut être bien ignorant des choses militaires pour charger les officiers de cette arme — dont aucun d'ailleurs n'appartenait à la 2<sup>me</sup> division — d'une mission exclusivement réservée aux officiers du corps royal d'état-major.

Je ne sais si M. le sous-lieutenant Fossard sera bien charmé d'être transformé en *Rossard*.

Quant au colonel Combes, il aurait tort de se plaindre, fut-il encore de ce monde, car l'auteur l'a nommé général de sa propre autorité.

Connaissez-vous le *Nuchouar* de Tlemcen? — Non, me répondez-vous. — Ni moi non plus, mon cher monsieur; — S'agirait-il, par hasard, du *Méchouar*?

Et quel style, bon dieu! — En voici un échantillon :

« Un soldat eut les deux basques de son habit emportées par un boulet et ne fut pas touché; monseigneur le duc de Nemours, entendant parler de ce coup étrange, voulut voir l'homme auquel il était arrivé, et en lui remettant de *quoi boire* avec ses camarades à cet heureux événement: maintenant, *mon cher*, lui dit-il, vous pouvez être tranquille, vous ne mourrez jamais ».

Le *de quoi boire* et le *mon cher* sont impayables. M. Dumas, — je me trompe, — son collaborateur a sans doute voulu faire du *chic*.

Mais le plus drôle, c'est qu'il se hâte d'ajouter: *Huit jours après, le malheureux avait cessé d'exister*.

Est-ce une petite épigramme lancée contre le prince ou une adorable naïveté? Je laisse à votre perspicacité le soin de décider la question.

M. Dumas, lui-même, ne put méconnaître la mauvaise qualité de la fourniture, et regrettant amèrement d'avoir attaché son nom à cette compilation indigeste, il ne se crut pas assez dédommagé du tort que cela lui causait, par la possession de la somme dont le duc d'Orléans l'avait gratifié. Aussi réclama-t-il un petit supplément de 2,000 fr. Cette demande était trop juste, on y fit droit, et les 2,000 fr. furent accordés, avec cette condition, néanmoins, qu'il ne les recevrait qu'après la publication complète de l'ouvrage. Mais dernièrement, dit-on, il eut besoin de *quelques sols* (manière élégante de s'exprimer), et réclama la bagatelle promise. Le croirez-vous? on eut la petitesse, la vilénie, de le renvoyer à son quatrième et dernier volume! C'est alors qu'il traça un billet (1), lequel m'a

---

(1) Adressé à un M. A..., employé, je ne sais à quel titre, près de madame la duchesse d'Orléans. Ce billet appartient à un mien ami, grand amateur d'autographes, et occupe dans sa collection une place entre Gœthe et Hoffmann. M. Dumas se trouve là, ma foi, en pays de connaissance.

paru de sa plus belle main, et présente des majuscules hardiment jetées, dignes de la plume savante de feu *Bédigis* ou de défunt *Paillasson*. Voilà pourquoi j'aurais voulu en donner ici le *fac simile*. On se serait arraché ma brochure. Malheureusement le curieux autographe voyage en ce moment, avec un ami, loin de la capitale, et je ne puis même le transcrire que de mémoire, ayant négligé d'en prendre copie. Toutefois, je garantis, comme textuel, le premier paragraphe, et comme exact, sinon chaque mot, seulement le sens du second. Lisez, s'il vous plaît :

« M. A. est un impertinent.

« Quant aux 2,000 fr., madame la duchesse d'Orléans peut les garder; je suis habitué aux banqueroutes de librairie ».

Comme ce langage est digne et fier!

Ah! M. A. vous ne voulez pas me donner l'argent que je demande, — vous êtes un impertinent.

Et vous, Princesse, écoutez ceci : Votre auguste famille m'a comblé de bienfaits, j'en suis reconnaissant, infiniment reconnaissant; mais je l'ai dit depuis longtemps : le *dévouement aux principes doit marcher avant le dévouement aux hommes* (1); or, par votre refus inouï, vous me forcez de manquer au devoir sacré que je m'étais imposé, de palper vos 2,000 fr., et ma conscience s'en révolte; dès-lors pas de tergiversation, arrière les ménagements; je déclare que vous m'avez fait banqueroute : les principes avant tout!

O Villers-Cotterets, je te salue! tu as donné naissance à un grand citoyen.

Je demande qu'on décerne quelque chose, par souscription, au grand citoyen de Villers-Cotterets; mais quelque chose qui ne coûte rien, afin de présenter une masse imposante de souscripteurs : il y a plus de petites bourses que de grandes.

CXXIV. Un Alchimiste au dix-neuvième siècle. Paris, de l'impr. de Dupont, 1843, in-8 de 24 pag. [2070]

C'est une biographie romantique d'un ami de M. Alex. Dumas, tout à la fois compositeur de musique et chimiste, de M. le vicomte Henri de Ruolz, inventeur du nouveau procédé pour dorer sans mercure, et l'auteur des partitions de « Lara » au théâtre de Saint-Charles de Naples, et de la « Vendetta » à l'Académie royale de musique de Paris.— Dans cette courte biographie, l'écrivain a trouvé le moyen de parler beaucoup plus de lui que de la personne sur laquelle il voulait donner une notice. Cet opuscule nous apprend une particularité littéraire, relative à M. Dumas, que nous ignorions encore lorsque nous dressions le budget dramatique de notre colossal romancier : c'est qu'à la demande d'Adolphe Nourrit, M. A. Dumas avait écrit un opéra intitulé « les Brigands romains », dont M. H. de Ruolz devait faire la musique et Nourrit devait chanter le principal rôle;

(1) Préface de « Napoléon. »



Nourrit mourut à peine six mois après, et l'auteur ne s'occupa plus de son poème.

« Un Alchimiste au dix-neuvième siècle » a été réimprimé à la tête de l'ouvrage de M. Alex. Dumas, intitulé « la Villa Palmieri » (voy. le n° CX), auquel il sert de préface; mais si l'original de ce morceau ne forme que 24 pages, grâce à l'élasticité dont l'auteur sait faire usage, sa réimpression en forme 66!

Dans un exemplaire de « la Villa Palmieri », où se trouve reproduit l'opuscule cité sous le n° CXXIV, et appartenant à un cabinet de lecture, tenu par l'un de nos compatriotes, M. Barbedor, passage du Pont-Neuf, nous avons trouvé la note suivante, écrite au crayon, par un lecteur de l'ouvrage :

« M. Dumas, combien la maison de Ruolz et Elkington a-t-elle payé votre réclame et vos canards ?

« Vous leur faites faire du diamant bien facilement ! Rien ne vous étonne et vous osez écrire ce qu'ils n'oseraient pas dire. *Bravo, bravissimo*, vous valez mieux à vous seul que la Renommée et ses cent trompettes ; et vous parlez trop bien chimie pour qu'on doute un instant de ce que vous avancez ».

Dans une note précédente, le même annotateur prodigue à M. A. Dumas l'épithète de *divin blagueur*, causant à tort et à travers de géologie, de minéralogie. Cet exemplaire en question serait précieux, par ses remarques, pour une réimpression.

CXXV. Louis XIV et son siècle. Illustré par les premiers artistes de Paris. Paris, Dufour et Fellens, 1844-45, 2 vol. gr. in-8 avec gravures et vignettes, 37 fr. 80 c. [2071]

Ouvrage publié en 63 livraisons.

— Le même ouvrage. (Nouv. édit.). Paris, Passard, 1845-46, 9 vol. in-8, 67 fr. 50 c.

On affirme que l'un des deux éditeurs, M. FELLENS, qui écrit, a eu part à la composition de cet ouvrage, tiré en grande partie de Tallemant des Réaux, de Saint-Simon, de Dangeau, et autres nobles anecdotiers du grand siècle.

Non seulement cet ouvrage a été contrefait à Bruxelles et à Grimma, en Allemagne, mais encore il a été traduit en allemand par M. STRAHLHEIM, et imprimé aussi à Grimma, en 1845, dans le format petit in-8°.

CXXVI. Michel-Ange et Raphaël Sanzio. Paris, Recoules, 1846, 2 vol. in-8, 15 fr. [2072]

Traduit en allemand par Matilde Franziska, et imprimé à Munster, en 1845, 2 vol. pet. in-8°.

*Michel-Ange et Raphaël Sanzio*, forment la seconde livraison d'une *Galerie de Florence* entreprise par M. Alex. Dumas : la première livraison se

compose des *Médicis*, cités sous le n° xci; la troisième est *Andrea del Sarto* (voy. le n° suivant).

Cet ouvrage, ou une partie, a été contrefait en Belgique sous les deux titres suivants :

Vie des peintres italiens, Michel-Ange, suivi de Titien Vecelli. Bruxelles, Meline, 1844, in-18 de 278 pages, 3 fr.

Peinture (la) chez les Anciens, suivie de l'Histoire des peintres. Bruxelles, Meline, 1845, 2 vol. in-18 de 252 et 284 pages, 6 fr.

### CXXVII. Andrea del Sarto.

[2073]

Imprimé dans le journal intitulé « l'Esprit public », en 1846.

Le procès intenté par MM. de Girardin et Véron à M. A. Dumas nous a révélé que celui-ci avait le projet de publier une « Histoire de la Peinture », et une « Galerie de Florence », que devait imprimer M. Béthune.

« Michel-Ange et Raphaël Sanzio » sont vraisemblablement des épisodes de l'un ou l'autre de ces deux ouvrages. Quant à « Andrea del Sarto », nous laisserons M. Dumas lui-même, d'après les débats judiciaires, nous dire quel est ce livre.

« Andrea del Sarto » a paru dans « l'Esprit public ». J'avais reçu la visite de M. Castille, homme de relations charmantes, et qui était à « l'Esprit public »; il était venu m'offrir, pour avoir quelque chose de moi, 3 fr. à la ligne, Je lui dis : celui qui vous a chargé de m'offrir 3 fr. à la ligne n'a pas d'argent, ou c'est un fou.

Le dialogue dont j'ai l'habitude au théâtre fait que j'ai beaucoup de dialogues dans mes romans : une foule de lignes pour des — oui, — non, — vraiment. Je dis à M. Castille : Vous allez payer un oui ou non 3 fr.? C'est une folie! M. Castille me dit alors : « Nous allons offrir 12,000 fr. à M. de Balzac pour avoir quelque chose de lui ». Je lui répondis : « M. de Balzac est un homme d'infiniment de talent, vous n'aurez pas regret de vous être adressé à lui s'il vous donne quelque chose comme le « Père Goriot » ou « Eugénie Grandet ». C'est alors que « l'Esprit public » jugea à propos de publier « Andrea del Sarto ». « Andrea del Sarto » n'est qu'un fragment tiré d'un grand ouvrage intitulé « la Galerie de Florence », qui se publie à Florence même. Messieurs, je publie non seulement en France, mais à l'étranger. (On rit.) Voici un exemplaire d'une livraison de « la Galerie de Florence ». C'est un ouvrage magnifique. Cet ouvrage, publié à l'étranger, était tombé dans le domaine public. Tout le monde pouvait le contrefaire et il pouvait être reproduit dans les journaux. C'est pour cela que j'avais fait un traité avec M. Béthune pour lui assurer les moyens de publier en France « la Galerie de Florence » avant tous les autres éditeurs.

CXXVIII. Temple et hospice du Mont-Carmel, en Palestine; par *Alexandre et Adolphe Dumas*, au nom du comité de Paris. Paris, de l'impr. de Fain, 1844, in-8 de 20 pag. [2074]

Articles en prose.

## VI. ŒUVRES.

CXXIX. Œuvres complètes. Théâtre. Paris, Charpentier, et Passard, 1834-36 et 1846, 10 vol. in-8, 75 fr. [2075]

Voyez le n° XLIX.

CXXX. Œuvres complètes, édition illustrée. Tomes I à VII. Bruxelles, Meline, 1840-45, 7 vol. gr. in-8 à 2 colon. [2076]

Édition en caractères compactes, et dont le volume coûte de 12 à 14 fr.

— Les mêmes. (Romans). « Le Capitaine-Paul », 1846, 1 vol. — Le « Comte de Monte-Christo », 1846, 1 vol. — « La Reine Margot », 1846, 1 vol. — « La Dame de Monsoreau ». Paris, 1846-47, 4 vol. très gr. in-8 à 2 colon.

Édition publiée comme amorce aux abonnés par deux feuilles quotidiennes : « le Constitutionnel », qui a publié le capitaine Paul, et « le Siècle », qui a publié les trois autres romans.

— Les mêmes. Paris, Michel Lévy frères, 1846 et ann. suiv., in-18 format anglais.

De cette édition, imprimée par Lacrampe et compagnie, il paraît les ouvrages suivants que l'on peut se procurer séparément à raison de 2 fr. le volume : le Comte de Monte-Christo, 6 vol. ; — le Capitaine Paul, 1 vol. ; — le Chevalier d'Harmental, 2 vol. ; — les Trois Mousquetaires, 2 vol. ; — Vingt ans après, 3 vol. ; — la Reine Margot, 2 vol. ; — la Dame de Monsoreau, 3 vol.

Le catalogue de ces derniers libraires-éditeurs de M. Dumas, à l'endroit de l'annonce des Œuvres complètes du fécond écrivain, ont mis une trop curieuse réclame pour qu'elle ne soit pas du crû de M. Dumas. Nous la reproduisons ici :

« On a dit que chaque jour amenait son pain ; ce qui est vrai pour le corps est donc vrai pour l'esprit, car ne semble-t-il pas que chaque époque amène aussi pour les imaginations la pâture dont elles ont besoin ? Sans oser rien juger, disons qu'au moment où nous sommes, il est né des besoins non encore éprouvés. Sans cesse agités par la vie fiévreuse que nous font les affaires où tout le monde se jette, entraînés par cette nouvelle loi générale, impitoyable, la loi d'*aller vite*, nous avons le désir de trouver dans ce que nous lisons un délassement agréable, une série animée d'émotions qui nous enlève pour quelques instants à la réalité, une vivacité spirituelle qui nous fasse oublier au moins une soirée les hommes sérieux. On veut lire comme on va spectacle, pour vivre quelques heures de la vie d'un autre personnage, pour se passionner sans fatigue et trouver l'esprit que le monde ne nous donne plus. Il faudrait donc proclamer que

M. Alexandre Dumas est né bien à propos, si ceux qui le connaissent ne savaient qu'au lieu de rendre grâce au hasard qui l'aurait ainsi fait, il faut remercier l'admirable protéisme de l'homme de talent qui semble nous avoir dit : « Soyez capricieux à votre aise, que votre goût blasé varie ses exigences, je vous suivrai partout, vous me retrouverez sans cesse et sous toutes les formes ». Le théâtre, qui pour un autre auteur eût été une existence complète, n'a été pour Alexandre Dumas qu'un prélude ».

« Ses œuvres populaires par la renommée vont le devenir par le format et par le prix. Le règne des feuilletons cousus en volume par la ménagère est passé : toute modeste maison aura un rayon pour les œuvres qu'elle aura choisies : le château aura un corps de bibliothèque ; car Dumas est jeune, Dumas se porte à merveille, et son esprit, que féconde sans cesse l'impreon, est chaque année gros de quarante volumes. Aussi ceux qui ne l'aiment pas l'admirent. Mais tout le monde l'aime » !

Nous avons donc raison de dire, page 157, qu'avec le temps, M. Dumas pourrait fonder, pour faire pendant à son Théâtre dit historique, une bibliothèque publique, composée exclusivement de ses productions, et destinées à remuer la génération actuelle.

Aussi croyons-nous faire ici une chose utile en donnant un aperçu exact de ce que coûteraient à former des bibliothèques, soit publiques ou particulières ; composées exclusivement des ouvrages publiés par M. Alex. Dumas de 1825 jusqu'à la fin d'avril de 1847. Nous ne ferons entrer dans notre calcul, ni les éditions économiques faites à Paris, in-18 format anglais, ce qui permet d'avoir pour 4 fr. un roman que les cabinets de lecture ont payé primitivement 30 fr. (voir n° LXXV), et pour 10 fr., celui que ces mêmes établissements ont dû payer 135 fr. (voir le n° LXXX); ni les contrefaçons faites en Belgique dans lesquelles on a eu la simplicité de faire disparaître et le luxe des nombreuses pages blanches et celui des pages largement interlignées, afin de pouvoir donner, par exemple, 12 vol. in-8 qui coûtent à Paris 90 fr., en 5 vol. in-18 que l'on peut se procurer pour 10 fr. (Voir la note du n° cx). Fi donc ! l'une et l'autre de ces deux éditions ne sont dignes, par leurs formats, ni des ouvrages ni de leur auteur. Nous ne comprendrons dans notre aperçu que les éditions *princeps*, les seules que les bibliophiles recherchent aujourd'hui, celles qui ont fait aussi la prospérité des cabinets de lecture, enfin celles du royal bino me in-8 à couvertures jaunes, qui est devenu la formule favorite adoptée par la nouvelle école. Or, voici le prix de la collection des ouvrages publiés jusqu'à ce jour par M. Dumas, dans un format uniforme, l'in-8 :

POÉSIES. . . . .		2 fr. 50 c.
THÉÂTRE. { dix volumes in-8. . . . . 75 fr. » { vingt-une pièces non réunies 30 70 c. }	105	70
ROMANS. . . . .	1,192	50
MÉLANGES. . . . .	210	10
HISTOIRE. . . . .	177	»
	1,687	80

Seize cent quatre-vingt sept francs quatre-vingt centimes ! Nous ne

dirons pas comme M. Jain, dans un moment d'humeur (« Journal des Débats », 7 août 1843) « pour ne pas avoir une bonne page de prose, pas une idée neuve, pas un proverbe, pas un bon vers ! » Mais nous dirons, pour ne pas avoir un seul des grands maîtres de notre littérature, et certes avec cette somme on pourrait s'en former une jolie bibliothèque, seulement... notre époque ne s'y trouverait pas *symbolisée*.

Notre tâche est achevée. Nous n'avons pu avoir la prétention d'écrire ni un essai littéraire sur M. Alex. Dumas, ni une biographie, mais seulement une Notice bibliographique complète de ce fécond écrivain. Tout en le défendant quelquefois, nous n'avons pu faire autrement que de nous rendre à l'évidence et, par suite, lui contester plus d'un de ses nombreux ouvrages et de lui en restituer quelques autres que sa *modestie* ne lui permettait pas d'avouer. Nous croyons avoir fait un travail nouveau. Pour son théâtre, aussi bien que pour ses romans, M. A. Dumas n'a jamais voulu souffrir aucun nom à côté du sien ; ses prosélytes ont affirmé, d'après lui, qu'il a toujours été seul, et nous, pourtant, d'après une source inattaquable, les catalogues des agents dramatiques, nous avons établi que, pour les pièces qui ont eu le plus de succès, il a eu des collaborateurs qui se sont effacés, tandis qu'au contraire M. Dumas gardait l'incognito lorsque les pièces faites en société ne réussissaient point. Pour les romans, la dénégation a été plus prononcée, et de la part de M. Dumas, et de la part de ses prosélytes qui se sont rendus son écho. Lors du procès que M. Dumas intenta à M. Eug. de Mirecourt en raison du terrible écrit intitulé : « Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et C<sup>o</sup> », il eut de nombreux désaveux de la part des écrivains qui, dans cet écrit, avaient été signalés comme collaborateurs du fécond romancier. Qu'étaient ces désaveux, des services d'amis, et pourquoi ? c'est encore M. Eug. de Mirecourt qui nous l'apprendra (1). « Attendu qu'il faut vivre, « n'est-il pas vrai, mon cher monsieur Dumas ? — Ils ont signés « des lettres, oui, parbleu !... A l'exception d'un seul pourtant,

---

(1) *Le Mie Prigioni*, Lettres à M. Alexandre Dumas, imprimé dans la « Silhouette », nos des 8, 15, 22, 29 juin et 6 juillet 1845.

Dans le feuilleton du 22 juin, l'auteur de « le Mie Prigioni », a raconté sous un voile allégorique, très transparent, l'histoire singulière, que nous nous sommes abstenus de reproduire, de l'ouvrage cité sous le n<sup>o</sup> CXXIII. Nous ne pensons pas de M. Eug. de Mirecourt qu'il ait pris l'initiative, attendu que cette histoire était sue de toute la presse.

« d'un homme de cœur, incapable de se parjurer. Je parle de « M. Félicien Mallefille qui a fait *Georges* ». Pour que ces dénégations eussent pu avoir quelque valeur, il eut fallu s'assurer de la discrétion des libraires-éditeurs, afin qu'il n'y eut point de contradiction, et voilà ce qu'on a négligé. Or, les aveux des éditeurs d'un côté, les diverses conquêtes faites par M. Dumas de l'autre, font des assertions de M. Eug. de Mirecourt du vrai très vraisemblable.

Nous avons eu l'intention de joindre à notre travail une courte Notice biographique sur M. Dumas, mais nous en avons été empêché, parce que déjà nous nous sommes trouvé entraîné à dépasser les bornes restreintes que nous avons fixées pour les articles de ce livre. M. Dumas est l'un des écrivains de l'époque actuelle qui font le plus de bruit, peut-être même celui qui en fait plus, et alors nous ne pouvions, par rapport à lui, être aussi succinct que pour un écrivain peu connu. Et puis d'ailleurs il existe plusieurs biographies de M. Dumas et qui sont meilleures que celle que nous aurions pu donner.

Des Mémoires biographiques sur M. Alex. Dumas seraient un ouvrage très réjouissant, et rien ne serait facile comme de les lui faire rédiger lui-même, à son insu ; M. Dumas a, dans presque tous ses ouvrages, parlé avec tant de complaisance de sa personne et de ses moindres actions, qu'en les lisant, les ciseaux à la main, on arriverait à en extraire une autobiographie très curieuse de cet habile arrangeur de la pensée d'autrui, seulement elle serait un peu longue, tant notre célèbre homme est revenu sur le même sujet et s'y est arrêté longuement. Une page de la vie de l'écrivain qu'il faudrait bien se garder d'omettre, c'est cette défense mémorable de l'écrivain devant le tribunal civil de la Seine, le 30 janvier 1847 (voir le *Droit* et la *Gazette des Tribunaux* de ce jour), dans laquelle l'écrivain a dépassé, en fait d'oubli de convenances, tout ce qu'il avait précédemment écrit et dit et dans sa Lettre à M. J. Janin en 1843, et dans ses cinq Lettres sur la Comédie Française, en 1844. Dans cette défense, l'homme littéraire à l'état de préface d'homme politique a gravement compromis ses espérances, car il a blessé toutes les personnes, même du rang le plus élevé, dont il a parlé : le prince de Montpensier et le ministre de l'Instruction publique ; la Chambre des députés, et l'Institut ; les propriétaires de journaux qui achètent sa marchandise, et deux artistes qui ont dû être fort surprises de se trouver salies dans un débat judiciaire entre MM. de Girardin.

Véron et M. A. Dumas. Nous ne serions pas étonné que rien que cette défense, dont on gardera longtemps le souvenir, empêchât M. Davy, marquis de la Pailletterie, d'arriver jamais ni à l'Institut, ni à la députation, deux ambitions qui font le tourment de sa vie.

La défense de M. Dumas, dans le procès que lui ont intenté les propriétaires des deux journaux, la *Presse* et le *Constitutionnel*, est un morceau si curieux que nous ne pouvons résister à donner ici une analyse de cette affaire que l'un de nos plus spirituels et en même temps l'un de nos plus probes critiques, a qualifiée de *la Comédie au Palais*, et cela, d'après le *National*, du 31 janvier et le *Commerce*, du 1<sup>er</sup> février 1847.

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!

peut s'écrier maintenant M. le marquis Alexandre Dumas Davy de la Pailletterie, en parlant de la comédie, dont, à vrai dire, il a reculé les bornes. Et il ajoutera, s'il veut, prenant toujours ses citations en bon lieu : — Tu n'iras pas plus loin. — La Muse obéissante n'aura garde d'outrepasser les colonnes posées par l'Alcide du feuilleton. Le voulût-elle d'ailleurs, nous l'en défions, et pour cause.

Le fait est que le plaidoyer du marquis — *Allons, saute...* nous revient involontairement à la mémoire — ce plaidoyer est sans contredit le document le plus récréatif, l'œuvre la plus bouffonne, la plus admirable plaisanterie qu'aucun homme d'esprit, y compris Piron et M. Romieu, se soit permise depuis deux siècles. La mémoire ne s'en perdra pas de sitôt, et les amis de la vieille gaieté française ouvriront une souscription pour graver cette superbe « chose de quatre ou cinq cents lignes » sur quelque bloc de granit noir, comme la célèbre pierre de Rosette. Trois fois heureux le Champollion de l'avenir qui déchiffrera, pour l'instruction et l'édification des races futures, ce débris curieux du dix-neuvième siècle!

En attendant, qu'il nous soit permis, à nous autres contemporains, d'en faire ressortir, avec le dessin général, quelques beautés particulières; bien d'autres commentateurs se disputent, à l'heure qu'il est, la même tâche; mais l'Académie française et ses quarante immortels, attelés pendant deux années entières à cette besogne, n'épuiseraient certes pas la matière.

Si nous comprenons bien la pensée première de ce chef-d'œuvre, elle revient à peu près à ceci : M. Dumas, tant soit peu compromis

par ses précédentes excentricités, se sentait envahir par le ridicule. Le flot mortel et glacé montait, et montait encore, et montait toujours. Il fallait un effort héroïque pour sauver le noyé. C'est alors qu'il s'est dit : Le même poison qui, pris à petites doses, guérit, à doses moyennes, tue, à doses excessives, est sans danger. Un peu d'extravagance m'a mis en relief, une extravagance plus grande me pourrait nuire dans l'opinion ; mais si j'exagère tout ce qu'il a été possible de m'attribuer, si je vais par delà les plus violentes satires, si j'annule d'avance, en les faisant moi-même, les épigrammes les plus amères, l'opinion déconcertée, le public ébahi, mes détracteurs pris au dépourvu, n'auront plus rien à faire ? Qui sait alors si cette stupéfaction générale, cet émerveillement universel n'amèneront pas une réaction favorable ? qui sait si tout sentiment hostile ne disparaîtra pas dans l'immense hilarité que j'aurai tout à coup soulevée ? qui sait si, moyennant ce sublime sacrifice de quelques heures, je n'aurai pas conquis un brevet d'impunité tel que personne en France n'en a possédé avant moi ?

Calcul puissant, conception digne d'un aussi grand homme ! ils laissent percer ce noble mépris de l'humanité que les géants de la politique ont tous plus ou moins partagé. L'être vulgaire fuit et se dérobe devant l'opinion qu'il sent déchaînée contre lui ; l'homme fort lui tient tête, enveloppé dans l'estime de soi-même comme dans une impénétrable cuirasse : il pousse au monstre, lui rompt en visière, le brave, l'insulte, et quelquefois le terrasse. A l'heure qu'il est, il n'est pas un homme en France, qui osât se permettre d'ajouter la plus légère teinte au portrait du marquis, vigoureusement peint par lui-même. C'est quelque chose, quelque sujet que l'on traite, de ne rien laisser à dire aux autres.

Or, nous vous le demandons, auriez-vous le courage de répéter, pour la millième fois, que le marquis vend sa prose au mètre, qu'il la débite comme un menuisier ses planches, un épicier sa canelle et ses pruneaux, un pâtissier sa galette ! Le marquis a dit, alignant ses comptes, et *soulignant de la parole* leurs plus étonnants *items* :

6,000 lignes dues à Cadot,  
48,000 lignes à Béthune,  
60,000 lignes au *Siècle*,  
24,000 lignes au *Commerce*, etc.

Ne vous a-t-il pas expliqué d'ailleurs comment ses produits se toisent et s'aménagent :



« M. Véron vint chez moi et me dit : Nous sommes perdus si nous ne donnons, d'ici à huit jours, un roman amusant, spirituel, entraînant... — Vous me demandez un volume, c'est 6,000 lignes; 6,000 lignes, c'est 135 pages de mon écriture. Prenez ce papier, numérotez, et paraphétez-moi 135 pages... »

Comment trouvez-vous le *ne varietur*, et cette noble manière d'aller au devant des soupçons? Comment trouvez-vous l'homme qui propose cet expédient pour garantir l'authenticité du manuscrit livré, et le sang-froid de son interlocuteur qui accepte cette façon de procéder, numérote, paraphé, et s'en va, comptant que cette fois il n'y a point de collaboration à craindre?

Mais, à propos de collaboration, seriez-vous tenté de suspecter encore cette intarissable, inexplicable, impossible fécondité? Irez-vous chercher si dans telle ou telle partie de tel ou tel roman, la forme ou la pensée étrangère se révèlent à vous? Eh! grands dieux! à quoi bon prendre cette peine? le marquis vous la peut épargner. Il l'avoue, il n'en fait plus mystère, il a un collaborateur. Il écrit tout de sa main, c'est vrai, — les méchants disent que M. Dumas a trois mains droites à son service, — mais il « fait avec un écrivain très intelligent, très excellent, » et il vous le nomme en toutes lettres, M. Maquet.

Or, nous nous permettons de demander à M. Dumas quel est celui, ou, pour mieux dire, quels sont ceux de ses romans à la première page desquels le nom de M. Maquet figure en compagnie de cet autre nom, devenu l'estampille littéraire de tant d'ouvrages différens. Est-ce *Georges*, par exemple, dont on attribue généralement la copaternité à M. Mallefille? Est-ce *Ascanio*, où l'on a cru reconnaître la plume d'un italien, M. P.-A. Fiorentino? Est-ce... Mais à quoi bon multiplier ces questions? Elles n'intéressent que les bibliographes, et ils se chargeront peut-être de les résoudre un jour. Pour nous, revenons s'il nous plaît au marquis, bien autrement agréable qu'aucun des gens qui « font avec » lui.

Il a été vraiment bien inspiré de travailler lui-même à sa biographie, à propos de ses démêlés avec « l'inventeur de la pâte Regnault et celui du *Musée des Familles* », comme il les appelle dédaigneusement. Leurs noms propres auraient écorché ses lèvres de gentilhomme. Pouah! les vilains! et c'est à la dernière extrémité que l'ami du duc de Montpensier s'est commis avec de pareils manans.

Le prince , à la bonne heure ! ou encore quelque ministre comme M. de Salvandy. Ces gens-là sont de bonne race, et le marquis Davy fraie volontiers avec eux. Ce n'est pas qu'il ne traite parfois les autres, — ces apothicaires, ces brocanteurs de littérature à deux sous, — avec une singulière condescendance. Par exemple, il leur demande humblement la permission de se reposer quand le repos lui est devenu nécessaire. Il n'irait pas, dans l'Atlas, tuer le moindre lion sans une autorisation expresse de M. de Girardin. Mais cette autorisation, il ne la sollicite pas comme le premier venu. C'est à table, entre quelques bouteilles de Champagne et quelques jolies actrices, qu'il apprivoise ses farouches directeurs. Et qu'ils y prennent garde ! le génie est indiscret : il manque rarement l'occasion d'un tableau de mœurs, d'une vive et transparente allusion. Si bien qu'un beau jour, à la face de tout un prétoire, le directeur complaisant s'entendra reprocher d'avoir ramené, sur les trois heures du matin, une piquante soubrette. Et comme un sourire malin se montre alors sur quelques lèvres :

« Oh ! se hâte d'ajouter le marquis, il est bien entendu que c'est en tout bien, tout honneur... Je ne vois rien là de nature à attaquer la moralité de M. de Girardin, ni l'honneur de mademoiselle Brohan ».

Et vous voudriez que, devant des traits comme ceux-ci, on gardât quelque rancune à ce sémillant gentilhomme ! Cette fine fleur d'ironie, cette désinvolture de sarcasme ne couvriraient pas chez lui quelques menues faiblesses, quelques mille lignes oubliées par-ci par-là, quelques coups de canif dans le contrat un peu entaché de bigamie, qui fut passé entre son imagination et deux grands journaux ! Palsembleu ! vous nous la baillez belle ! Le caissier d'un de ces journaux, M. Bernard — et il est dommage qu'un pareil nom ait signé de si belles paroles — avait d'avance analysé tout le différend. Dans une lettre que le marquis a lue lui-même au tribunal, il lui disait fort bien : « La *Presse* croirait manquer aux convenances en vous prescrivant quoi que ce fût. Faites comme vous l'entendrez, ce sera toujours le mieux. *Qui donc oserait assigner des limites au génie ?* »

Voilà toute la question résolue. C'est là, si MM. du tribunal comprennent leur devoir, qu'ils puiseront les motifs déterminants de leur sentence. Tant pis pour qui veut lier le génie avec des

clauses restrictives, des dédits, des formules redhibitoires. Le caissier Bernard a vu la chose de plus haut : *Qui donc oserait assigner les limites, etc.*

Ainsi le génie, dans sa « délicieuse villa » de Saint-Germain, voudra faire jouer une pièce intitulée *Shakespeare et Dumas*. Prétendriez-vous l'en empêcher, par hasard ? C'est un droit que Shakespeare aurait à peine.

Le génie, engagé à livrer 68,000 lignes par an — soit 188 lignes par jour — ira, sur un brick de l'État, sauver douze prisonniers d'Ab-el-Kader. Il représentera la France aux noces et festins du mariage intime ; il chassera le lion dans les gorges de l'Atlas, il éclairera les hautes questions de la colonisation algérienne, à l'usage de ces députés ineptes qui, suivant M. de Salvandy, n'y comprennent rien ; il ajoutera des croix à sa collection de joujoux aristocratiques ; il fondera deux ou trois théâtres pour le service particulier de sa muse ; il traduira *Hamlet* à ses moments perdus, et Schiller en fumant un cigare. Ne seraient-ce point là des délassements permis ? Auriez-vous bien l'impertinence d'aller chicaner sur ses « époques de livraison » — ainsi s'exprime le noble écrivain — l'homme qui donne 47,000 lignes en deux mois ?

Prenez-y garde, le génie vous échappera toujours. Il fait un métier « à fatiguer un cheval de labour (style de médecin ordinaire), » s'il ne se distrait pas de temps en temps, *il crèvera à la peine* (toujours même style), et vous en serez, ma foi, bien avancés. Tandis qu'en Afrique, la carabine d'une main, la plume de l'autre, il peut nous envoyer des impressions tellement amusantes, qu'avec « cette niaiserie » un éditeur intelligent gagnerait 20,000 fr. — ou la moitié d'une grande tragédienne. Car c'est ainsi que le génie résume chaque chose en chiffres ronds et bien sonnants. Un volume, c'est trois jours et 6,000 lignes, disait-il naguère. Une tragédienne, c'est 40,000 fr. dit-il maintenant. Pour le génie, tout est dans Bezout.

C'est chose triste que de renoncer si vite à un sujet si plein de charmes. Ce que nous disions en commençant nous paraît si vrai, la comédie de M. Dumas jouée à la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal civil est si bien la vraie comédie de notre temps, la plus imprévue, la plus vive, la plus naturelle, la plus saisissante, que les plus spirituelles comédies n'ont chance de faire le moindre effet, venant immé-

diatement après une œuvre de si haut goût, de saveur si piquante, et appelée à un succès si populaire.

O. N., *Commerce.*

Nos lecteurs nous reprocheraient assurément de les priver d'un morceau littéraire aussi réjouissant que celui dont nous allons citer quelques extraits. Il s'agit de M. Alexandre Dumas, disons d'Alexandre tout court, du conquérant de l'Espagne et de l'Algérie. Mais le nom d'Alexandre n'est-il pas quelque peu roturier ? Nous demandons pardon à M. Davy, marquis de la Pailleterie, de la Pretintaille et d'autres lieux. Restituons-lui ses titres, dont il est si fier, et ne le chicanons pas, surtout en ce temps de carnaval, pour ses drôleries si amusantes. Quand le bouffon atteint à cette hauteur, il devient inoffensif, il est bonhomme, il étincelle en gais propos. Il faut le regarder et en jouir à gorge déployée. C'est un plaisir que nous nous sommes donné et que nos lecteurs partageront.

Combien nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la harangue du marquis devant le tribunal ! L'inventaire de sa fécondité : tant de lignes qui font tant de volumes ; 26,000 lignes à celui-ci ; 30,000 à celui-là ; 70,000 à un autre ; en tout 80 volumes en une année ; telle est la *merchandise* qu'il a livrée, sans compter celle qu'il n'a pas livrée et qui le menait devant les juges. Mais qu'il était fier quand il s'est écrié ; « Les académiciens sont quarante ! qu'ils s'engagent à vous donner 80 volumes en un an ; ils « vous feront banqueroute ! J'ai fait seul ce que jamais homme n'a « fait ni ne fera ! » Il a été superbe ! Toutefois un spirituel avocat, M<sup>e</sup> Lacan, ayant abaissé quelque peu cette pyramide en la mesurant, le marquis a demandé s'il pouvait répliquer ; les juges, qui n'ont guère d'aussi bonnes occasions de se mettre en joyeuse humeur, y ont consenti avec empressement ; alors l'ami du duc de Montpensier a lancé la réplique suivante :

« M. ALEXANDRE DUMAS : Je n'ai qu'une réponse à faire : c'est d'opposer le traité que j'ai sous les yeux : le tribunal y verra que les époques de livraison pouvaient être modifiées d'un commun accord, et que je ne pouvais pas livrer au 1<sup>er</sup> juillet les cinq volumes qu'on me réclame.

« Maintenant on me reproche d'avoir livré *la Dame de Monseigneur* par bribes et par morceaux ; je rappelle que j'avais alors cinq feuilletons en train, et l'on devrait plutôt, ce me semble, me re-

mercier d'avoir suffi à ma tâche. Ces messieurs prétendent que, dans ma charmante villa de Saint-Germain, je me croisais les bras. Oui, je me suis croisé les bras en faisant les huit volumes de *Balsamo*, dont le dernier a paru huit jours avant mon départ pour l'Espagne.

« Je faisais, il est vrai, en même temps répéter *Shakespeare et Dumas* ; mais c'étaient dans mes moments perdus, et d'ailleurs ces délassements ne sont pas tellement en dehors de l'art que des gens à moitié artistes puissent me les reprocher ; ne m'étaient-ils pas permis à moi, qui donnais 7,000 lignes en deux mois ?

« Quant à mon voyage, je dirai que je n'ai jamais rien sollicité ; seulement M. le duc de Montpensier, qui veut bien avoir quelques bontés pour moi, avait désiré me voir à son mariage. Il avait voulu, dans une circonstance solennelle pour lui et pour la France, me voir à Madrid, comme son frère m'avait dit autrefois de venir à Versailles. Vous et Hugo, m'avait-il dit, vous devez assister à une fête nationale. Le duc de Montpensier m'avait donc dit qu'il lui serait très agréable de me voir assister à son mariage. De son côté, M. de Salvandy me proposa une mission pour l'Afrique. Je lui répondis que cela tombait à merveille, que j'étais malade, et que les médecins me conseillaient les voyages et les distractions. Après avoir lu les certificats et les noms des médecins qui les ont signés, parler de la moralité de ces certificats d'un air de doute, en vérité, cela me paraît étrange. M. Salvandy me dit : « Voulez-vous aller visiter en Algérie, le plus beau pays du monde, un pays parfaitement inconnu à nos députés, qui parlent de l'Afrique sans l'avoir vue, et de la colonisation sans la connaître et sans l'avoir étudiée, et qui ont le plus grand besoin d'être éclairés à l'endroit de ces hautes questions ? Pour faire comprendre l'Algérie à la France, il faut qu'elle soit visitée par un homme populaire comme vous » (Mouvement).

« Voilà les propres paroles de M. Salvandy. On ne prête pas de pareilles paroles à un ministre quand il ne les a pas prononcées ».

« J'allai donc en Espagne, et j'y allai si bien comme invité, que j'étais le seul Français qui assistât au mariage intime ; c'est là que je reçus le grand cordon de Charles III, qui fut donné non pas au littérateur, mais à l'homme, mais à moi (l'orateur se frappe la poitrine), Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailleterie, à l'ami du duc de Montpensier ! (Sensations diverses.)

« Après avoir assisté au mariage de la reine et de l'infante, je dus me rendre à Tunis. Là est un prince qui, quoique Tunisien, n'est pas un sauvage, et qui sait ce que nous valons. Il est vrai qu'à ce moment le prince tunisien était en France ; mais, en son absence, je n'en reçus pas moins un accueil brillant et hospitalier par le second maître de l'Empire, par le frère du bey, qui me reçut comme un envoyé, et m'attacha à la poitrine la décoration du Nitchan. J'y allais si bien pour m'occuper de littérature (1), que j'ai recueilli les documents les plus précieux, et que dans quatre jours je fais offre de déposer sur le bureau du tribunal un volume écrit en entier de ma main.

• Mais, pour me rendre à Tunis, le gouvernement avait mis à ma disposition un bâtiment de 220 chevaux, *le Véloce*, qui n'a été qu'à mon service et à celui d'un prince, le bey de Tunis (Mouvement) (2).

(1) C'est ce qui a fait dire à M. le vic. de Nugent, dans sa pièce intitulée « Alexandre Dumas-Quichotte et ses écuyers en Afrique » :

Le grand Dumas, l'illustre auteur,  
En Castille a traité sa muse,  
Et pour allécher le lecteur,  
Avant que sa vogue ne s'use,  
Coiffé d'un belliqueux Képi  
Veut que son style pittoresque  
Brille et se vende recrépi  
D'un peu de badigeon moresque.

(2) C'est de cette faveur dont M. le vic. de Nugent s'est amusé dans sa pièce intitulée « Alexandre Dumas-Quichotte et ses écuyers en Afrique ».

De nos dynastiques journaux  
La monotone litanie  
Va, sur la terre des chameaux,  
Suivre Dumas en compagnie.  
Ils sont heureux et fiers de voir,  
Sur la dunette du *Véloce*,  
L'auteur déjà *bien assez noir*  
De maint drame sombre et féroce,  
Allant se rembrunir encor  
Au soleil des tribus nomades,  
Et saupoudrant avec notre or  
Ses nouvelles fanfaronnades.

es Messieurs (MM. de Girardin et Véron) demandent ce que je  
allé faire en Afrique (1). Nous touchions aux côtes d'Afrique,

Là Dumas trône en potentat.  
Flanqué des grands de son empire,  
Jurant comme lui que l'État  
Doit les défrayer d'un navire.  
Aux ordres de ces souverains,  
*Véloce*, largue donc tes voiles;  
Dumas daigne, à tes vieux marins,  
Prêter ses deux yeux pour étoiles!  
Porte Dumas et son destin,  
Beau navire, et qu'il vienne ou parte,  
Offre-lui sur l'onde un festin  
Dont on nous fait solder la carte !.  
Au moindre signe de Dumas,  
De ses vassaux et de ses pages,  
Nos vapeurs enclinent leurs mâts  
Et gourmandent leurs équipages.  
Ainsi le fisc aux moissonneurs  
Ravit le prix de leurs fatigues  
Afin que de nouveaux seigneurs  
Voyagent en enfants prodigues.  
Mais, parbleu ! puisque nous payons  
Leur Odyssée et leur Illade,  
Contemplons du moins les rayons  
De leur poétique pléiade :  
D'écrits morts quel vivant recueil !  
Pères bouffis d'œuvres fort minces  
Malgres d'envie et gros d'orgueil,  
Pauvres flatteurs de riches princes,  
Gens qui d'un malheureux duel  
En justice exploitant le blâme,  
Font du scandale un casuel  
Et d'un cadavre une réclame (\*) !

Faut-il rappeler ici les gentilshommes du lansquenet et les dames de l'affiche  
nt la cour d'assises de Rouen ? D'un côté on supputait combien de gros sous  
aient rapporter des larmes sur la mort d'un fils et d'un ami ; de l'autre, des  
ains apparaissaient en habitués d'orgies et en régulateurs du tir et de l'escrime.  
rons pour l'honneur des lettres et des familles, que de pareilles scènes ne se  
uelleront pas.

*Tribune sacrée*, janv. 1847, pag. 123-24.

) Tunis va-t-il être conquis  
Par cet impétueux athlète,  
Mêlé de nègre et de marquis,  
De saltimbanque et de poète ?

lorsque j'appris que nos prisonniers pouvaient être rendus à la liberté par une prompt intervention. J'ai été enlever douze têtes et les disputer au bourreau. C'est moi qui ai été chargé d'aller délivrer le lieutenant-colonel Courby de Cognord et les braves qui l'accompagnaient, c'est moi qui étais chargé d'aller les chercher jus-

A nos escadrons de spahis  
 Court-il enseigner la tactique ?  
 Chez les marabouts ébahis  
 De romans tiendra-t-il boutique ?  
 Les rugissements du désert  
 Se taisent-ils devant sa prose ?  
 Son cothurne s'est-il couvert  
 De sang ou d'essence de rose ?  
 Que chantent aux puits de Sidi  
 Alexandre et ses acolytes ?  
 Quels feux font reluire au midi  
 Cet astre et tous ses satellites ?  
 Le muphti va-t-il aujourd'hui  
 Circoncrire ses infidèles ?  
 Et dans l'art de piller autrui  
 Quels *goums* leur servent de modèles ?  
 Ces marchands d'encre, en vérité  
 (Je veux dire ces gentilshommes)  
 Pouvaient dans leur célébrité  
 Demeurer aux bords où nous sommes ;  
 Ils pouvaient sur nos boulevards  
 Secouer leurs vastes crinières.  
 Et dans des feuilletons bavards  
 Étaler leurs belles manières ;  
 Puis, singes de nos *raffinés*  
 Suspendre au fond de leurs tanières  
 Des pistolets damasquinés  
 Et de menaçantes rapières  
 Dans leur audacieux trafic,  
 Tous ces Bédouins littéraires  
 Faisaient, aux dépens du public,  
 Des *razzias* chez les libraires.  
 Qu'ont-ils donc besoin de leçon  
 Pour révéler par leur allure  
 Des *lions* de contrefaçon  
 Et des Arabes de nature ?

Vicomte DE NUGENT.

(Extrait de la *Tribune sacrée*, *Echo du monde catholique*,  
 janv. 1847, pag. 123-24).



que dans l'intérieur des terres pour les sauver. C'est moi qui ai réussi à sauver ces douze Français, seuls restes de ces deux cents braves si lâchement massacrés à Sidi-Brahim. C'est moi qui avais sous mes ordres le bâtiment qui devait les conduire. Ce bâtiment, je l'ai conduit à Melilla, et je l'ai ramené avec les prisonniers délivrés à Djemma-Gazaouât, où trois mille personnes m'ont donné un dîner. Voilà qui vaut bien les injures que je viens d'entendre. Vous me demandez 50,000 francs pour avoir été en Afrique ; que m'importe, après tout ? J'ai sauvé douze de mes compatriotes ! cela vaut bien 50,000 fr. j'imagine (1).

« Mes intentions, au surplus, étaient excellentes ; je me promettais d'utiliser mon voyage dans l'intérêt du *Constitutionnel*, journal qui, soit dit en passant, s'est mis, j'en ai eu la preuve, à la disposition du maréchal Bugeaud, et ce journal devait publier le récit de mon voyage.

« Oui, j'ai fait une chose utile et grande : je suis allé en Afrique sauver douze têtes et les arracher au bourreau. J'en reviens, rapportant des notes, des documents de toute espèce, de quoi faire un volume que je puis déposer en quatre jours sur le bureau du tribunal (2). Je suis allé en Espagne et en Afrique, et partout j'ai montré la grandeur avec laquelle je représentais mon pays.

« Je suis parti avec 10,000 francs que m'allouait M. le ministre de l'instruction publique ; j'étais accompagné de six personnes qui représentaient l'art, comme moi je représentais la littérature. On ne fait pas vivre six personnes pendant plusieurs mois avec 10,000 fr. Qu'ai-je fait ? Avant de partir de Paris pour l'Espagne, j'ai dû faire vendre par Regnard pour 50,000 d'actions de chemins de fer, sur lesquelles j'ai perdu 7,000 fr. Je voulais assister grandement au mariage de M. de Montpensier à Madrid. J'ai dépensé 26,000 fr. de mon argent ; plus, les 10,000 francs de M. de Salvandy. Je n'ai voulu des 10,000 francs, qui m'étaient alloués pour ma mission, que

(1) L'un de nos plus braves généraux de l'armée d'Afrique parait connaître très particulièrement le fait que M. Dumas cite ici. Ce fait eut figuré plus convenablement, d'après ce qu'il en dit, parmi les mille et une choses fantastiques des impressions de voyage de l'auteur.

(2) Vraisemblablement le premier volume « d'Espagne et Afrique », dont « la Presse » a commencé la publication le 12 mars, et qu'elle a été obligée de suspendre, dès le 27 du même mois, pour ne pas renouveler pour elle les beaux jours de désabonnements au « Constitutionnel ».

lorsque j'ai été à Alger ; plus 1,000 francs que j'ai pris sur le crédit qui m'avait été ouvert par le gouvernement, et le lendemain de mon arrivée je forçais M. de Salvandy à reprendre ces 1,000 fr. Voilà la seule réponse que j'avais à faire aux injures de ces messieurs ».

Quel admirable résumé d'une vie de Plutarque ! tout est là, tout. Il a vu l'Espagne, l'Algérie ; il a vu Tunis : partout il a représenté la grandeur de son pays..... C'est lui qui a sauvé du yatagan nos douze compatriotes ! Et ce vaisseau qui n'a servi qu'à lui et à un prince ! 220 chevaux ! Et cette question d'Afrique qu'il veut seul élucider pour nos députés qui n'y comprennent rien ! Il est vrai que ceci n'est pas de son invention : c'est M. Salvandy qui trouva la chose ! le comte et le marquis se rencontrèrent, deux noblesses de même farine et bien dignes de se comprendre ! Quel malheur de n'avoir pas assisté à cette entrevue de ces deux génies, dont le front devait heurter les comètes ! Le comte disait au marquis : « Allez, homme populaire ! allez voir ce que j'ai vu ! Un coup d'œil m'a suffi ; il vous suffira. Vous rapporterez d'Afrique toute une colonisation. » L'homme populaire est parti et revenu : et il a écrit « déjà : « J'ai tout vu, bêtes et gens ; je puis livrer en quatre jours deux des plus amusants volumes qui aient jamais paru... Il y a 10,000 francs à gagner avec cette niaiserie... Les deux tiers d'un autre Rachel... » (Lettre à M. Véron citée au procès.)

C'est pour cela que, seul, il a été invité au MARIAGE INTIME. Vous croyez que c'est comme littérateur : fi donc ! c'est comme homme, comme *Alexandre Davy, marquis de la Pailleterie et ami du duc de Montpensier !!!*

Vous avions-nous trompés ? Est-ce assez colossal ? Et, à cette époque de burlesques folies, en trouverez-vous beaucoup d'aussi cocasses !.... Le comte de Salvandy est quelquefois bien prodigieux ; mais, nous le détrônons aujourd'hui.

(*National*, 31 janvier 1847.)

Malheureusement, *la Comédie au Palais* menaçait de ne pas se terminer comme une comédie ordinaire, elle semblait devoir tourner à *la tragédie bourgeoise*, terme rococo de Corneille et de tant d'autres, pour différencier une action semi-héroïque d'une action moins élevée, et des incidents pendant et après le procès intenté à M. Dumas en ont fourni l'étoffe.

Pendant le procès, M<sup>e</sup> Langlais, avocat de M. de Girardin, ayant

prononcé quelques mots, après que M. Dumas eut dit : « On « croyait que ce procès serait plaidé tandis que je serais en Afrique « à la chasse au lion, tandis que je suis ici à la chasse d'autre chose (on rit) », le président (M. de Belleyme) interrompit l'avocat de « la Presse », et le défendeur put répondre en ces termes : C'est M<sup>e</sup> Langlais qui me fait l'honneur de m'interrompre. Je profiterai de ceci pour relever une expression dont M<sup>e</sup> Langlais s'est servi à la dernière audience. Vous avez dit, Monsieur, qu'en faisant la chasse au lion en Afrique, M. Alexandre Dumas avait montré de l'audace. Je ferai observer à M<sup>e</sup> Langlais qu'il ne s'est pas servi du mot propre. Ce n'est pas *audace* qu'il fallait dire, c'est *courage*. Je ne suis pas académicien, ce n'est pas une leçon de langage que je donne à M<sup>e</sup> Langlais, mais je suis homme du monde, et c'est une leçon de convenance que je lui donne. — Cet incident ne s'est point borné à une argutie de mots : il y a eu provocation de la part du dramaturge ; mais comme les avocats sont exposés à de fréquentes provocations de la part des parties froissées, le conseil de l'ordre interdit à chacun de ses membres d'accepter de duels, quand même les tribunaux ne les condamneraient pas.

L'incident, d'après le procès, fut celui-ci. Le 10 février 1847, la chambre des députés discutant le paragraphe 10 de l'adresse au roi, un député, M. de Castellane, justement irrité des faveurs dont M. Alex. Dumas avait été l'objet, et dont il avait lui-même fait l'énumération dix jours auparavant devant le tribunal civil de la Seine, crut de son devoir de soumettre quelques observations à la chambre au sujet de ces prodigalités ministérielles. Alors une discussion s'engagea. Comme il y a eu peu d'exemples, jusqu'à ce jour, qu'un littérateur ait préoccupé la chambre des députés, sauf pour quelques procès, nous reproduisons ici fidèlement, d'après « le Moniteur », du 10 février, la partie de la séance dudit jour qui concerne M. Alex. Dumas.

*M. de Castellane* : Messieurs, avant que la chambre entre au fond de la discussion de cette grave question, je me permettrai de porter devant elle un incident qui est sans doute au dessous d'elle par son objet et est peut-être incompatible avec la gravité d'une discussion à la loi des crédits supplémentaires. Quant à la portée même de mon observation, au banc d'où elle sort, à la bouche qui l'exprime, j'espère que la chambre voudra bien apprécier la rectitude de mon intention et la mesure de mon langage.

Messieurs, il y a quelques mois, un bruit s'est répandu ; un cé-

lèvre entrepreneur de feuilletons... (Hilarité) aurait été chargé, sur les fonds destinés à encourager les lettres indigentes (Mouvement), d'une mission pour aller explorer l'Algérie française, et la faire connaître à la France.

*Voix à gauche* : Et à la chambre.

*M. de Castellane* : Ce n'est pas tout; ce ne serait même rien. Un bateau à vapeur de la marine royale, « le Véloce », aurait été détourné de sa destination, envoyé à Cadix, y aurait été prendre ce monsieur... (Rire général), y aurait été prendre ce monsieur, et mis dès lors à sa disposition absolue, et, s'il faut même l'en croire, sous ses ordres immédiats, l'aurait successivement porté à Oran, à Alger, à Tunis, à Bonne, à Philippeville, et l'aurait ramené enfin dans la capitale de nos possessions d'Afrique.

Messieurs, je ne parle pas du ridicule, il est énorme. (Rires et approbation.) Je ne parle pas même de la dépense. J'ai là un compte qui est, je crois, d'une grande exactitude, et qui porte à 30,000 fr. la dépense que ce voyage a occasionnée à la marine royale; mais, ne m'est-il pas permis de le dire, le respect du pavillon, celui de la chose publique, les sentiments les plus délicats des marins, peut-être même ceux de la chambre, n'ont-ils pas été offensés dans une certaine mesure? (Très bien! très bien!)

Je ne peux pas omettre, pour ma part, que le navire dont il est question avait été, si je m'en souviens, arrangé pour le Roi et avait eu l'honneur de porter la personne même de S. M. dans une occasion remarquable. J'ai donc été, jusqu'à un certain point, ému. J'ai pris des informations, j'ai appris que M. le ministre de l'instruction publique, qui n'est pas là, et je le regrette vivement, que M. le ministre de la marine auquel je m'adresse directement, que M. le ministre de la guerre même, qui commande directement en Algérie, et qui semble par conséquent responsable de ce qui s'y passe, étaient parfaitement innocents dans la question.

Messieurs, je le crois; je serais cependant heureux de l'entendre de leur bouche dans cette chambre. Mais une conséquence naturelle que je tirerai de cette ignorance, de cette innocence, c'est que, si de pareils faits ont pu avoir lieu une fois ainsi, ils pourraient avoir lieu de même une seconde.

C'est, Messieurs, pour empêcher qu'un fait aussi excessif puisse se renouveler, que je me suis permis de prendre la parole et de faire ce simple exposé devant la chambre. (Très bien! très bien!)

*M. le président* : La parole est à M. le ministre de la marine.

*M. de Mackau, ministre de la marine* : Messieurs, le ministre de la marine n'est pour rien dans la mission qui a été donnée, dans les ordres qui ont été donnés et qui ont conduit « le Véloce » à Tunis. Aussitôt que j'ai été informé par le bruit public de toutes les circonstances qui se rattachaient à ce voyage, j'ai écrit immédiatement au commandant de la marine d'Alger et à M. le maréchal Bugeaud pour leur demander des explications. Il est résulté, des explications qui me sont parvenues, qu'il n'y a pas le moindre reproche à adresser au contre-amiral qui commande la marine à Alger. M. le maréchal Bugeaud m'a fait l'honneur de m'écrire que, quant à la prolongation de mission qui avait été donnée au « Véloce », c'était l'effet d'un malentendu. (Exclamations.)

M. le maréchal Bugeaud m'a écrit que c'était l'objet d'un malentendu, qu'il le regrettait extrêmement, et qu'il prenait ses mesures pour que rien de pareil ne pût se renouveler dans l'avenir.

Je n'ai rien à ajouter aux explications que m'a données M. le maréchal Bugeaud. (Rumeurs à gauche. — Agitation.)

*M. Darblay* : (Bruit.) Je demande une autre explication à cet égard : qui a donné l'ordre de mettre à la disposition de quelqu'un un bâtiment de l'État ?

*M. Moline de Saint-Yon, ministre de la guerre*, de sa place : Messieurs, étonné de ce qui est arrivé, aussi bien que M. le ministre de la marine... (Exclamations et murmures à gauche), je me suis empressé de demander des explications à ce sujet à M. le maréchal Bugeaud. Voici quelle a été la réponse : Le bâtiment « le Véloce » fait tous les quinze jours, pour le service de la correspondance, le voyage de Tanger à Oran. Il a touché à Cadix pour les besoins du service et y a pris la personne dont a parlé M. de Castellane. (Hilarité.)

Ce bâtiment, au lieu de se diriger directement sur Oran, est allé à Alger par erreur. (Murmures à gauche.)

Un ordre mal interprété, parce que M. le maréchal était en voyage dans les provinces, a été cause de cette erreur. Le commandant par intérim à Alger, voyant un bâtiment, a cru que le bâtiment était chargé d'une mission particulière ; la personne qu'il portait le disait à tout le monde. (Rires et murmures.)

*M. Lacrosse* : Monsieur le président, nous désirerions que les explications de M. le ministre soient entendues, afin qu'elles puis-

sent être discutées ; or , pour que les explications que M. le ministre donne à la chambre soient entendues , il serait nécessaire qu'il voulût bien monter à la tribune.

*M. Larabit* : On ne doit donner des explications à la chambre qu'à la tribune ! (Bruit.)

*M. le président* : J'invite M. le ministre à vouloir bien monter à la tribune.

*M. le ministre de la guerre*, à la tribune : Je disais, Messieurs, comment, par suite d'un ordre mal interprété, « le Véloce » était venu à Alger, au lieu de s'arrêter en face du littoral de la province d'Oran. Cette première erreur en a amené une autre : le commandant par intérim a cru que si le bâtiment avait dévié de sa route, c'était par un ordre particulier, et cette erreur a eu lieu surtout parce que la personne qui était montée sur ce bâtiment disait à tout le monde qu'elle était chargée d'une mission.

Le commandant par intérim à Alger a eu le tort de croire à cette assertion ; trompé par la présence de cette personne, il a autorisé le bâtiment à quitter sa route et à longer le littoral jusqu'à la hauteur de Constantine.

M. le maréchal a été extrêmement peiné de cet incident, et il s'est empressé de m'écrire que cela s'était fait sans son ordre, et qu'il reconnaissait que la personne qui était sur le bâtiment n'avait aucun titre pour changer la direction d'un bâtiment de la marine royale.

*M. Lacrosse* : Messieurs, on a décliné la responsabilité : on la reportait d'abord sur le gouverneur général de l'Algérie ; maintenant elle revient au gouverneur par intérim ; mais je crois que la chambre sera unanime pour reconnaître qu'elle appartient exclusivement à MM. les ministres, surtout à M. le ministre de la guerre, sous les ordres duquel se trouve ce bâtiment de la marine royale, affecté au service de l'Algérie ; maintenant, quant au fait, il n'appartient pas au premier venu de prendre passage à bord des bâtiments de l'État. (*A gauche*. C'est cela !) L'officier très distingué qui commandait « le Véloce » connaît trop bien son devoir pour avoir pris la personne (Rires) et les personnes qui faisaient partie de sa suite.

Il y a une dépense de 1,300 fr. par jour, pour chaque jour pendant lesquels « le Véloce » a été détourné de sa destination. Cette destination première, Messieurs, elle était louable, elle était sainte !

« le Véloce » devait se rendre le plus tôt possible sur le point de la côte où on avait l'espoir, heureusement confirmé, de sauver les officiers qui avaient échappé au massacre de la deïra, le fait acquiert une gravité énorme, et la responsabilité est plus lourde, précisément parce qu'un jour de retard consacré au divertissement de qui que ce soit, pouvait coûter la vie au colonel Cognord et à ses braves compagnons. (C'est vrai !)

Maintenant, lorsque des bâtiments sont attachés à la côte d'Afrique, la responsabilité des mouvements qu'ils opèrent est tout entière du fait de M. le ministre de la guerre, et je prie la chambre de le considérer, car il m'est impossible de croire qu'un officier ait agi sans ordre de ses chefs ou sans réquisition d'un agent diplomatique. L'embarquement d'un seul passager a exigé une réquisition constatée par des pièces officielles actuellement dans l'ombre. De qui émanait donc cette initiative ? tout le monde la désavoue ! Je prie la chambre de remarquer à quelles épreuves est mis le sentiment de l'obéissance dans l'armée. Comment ! des officiers chargés de missions comme celle que nous avons rappelés, en seraient détournés pour promener sur les côtes de l'Algérie tel ou tel littérateur qui devrait plus tard exploiter son excursion. Et quand dans cette chambre on demande compte de pareils désordres, les ministres, agents responsables aux termes de la charte, se retranchent derrière l'ignorance des faits. L'incident n'est pas soulevé par esprit de parti ; on n'accusera pas notre honorable collègue M. de Castellane de s'y être laissé entraîner. Quand on demandera compte d'un acte qui, je dois le dire, fera déverser le ridicule sur les véritables auteurs d'une pareille infraction à tous les réglemens, on viendra dire que la responsabilité échappe, qu'elle s'évanouit ; elle me paraît énorme, et je crois qu'il y aura unanimité pour considérer comme déplorable un acte ministériel dont le retour livrerait à la risée de l'Europe le Gouvernement qui a ordonné et la marine qui ne fait qu'obéir. (Très bien !)

*M. le ministre de la guerre* : Ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, le bâtiment « le Véloce » était à la disposition du gouverneur général de l'Algérie pour le service de Tanger et d'Oran.

M. le ministre de la guerre n'a été instruit du fait dont on parle à la chambre que lorsqu'il était déjà accompli ; il n'a donc pu, en aucune manière, s'y opposer.

*M. Lherbette* : Toute discussion doit mener à un résultat ; je désire que les membres de la commission des crédits supplémentaires donnent une grande attention aux aveux qui ont été faits par MM. les ministres. Il est probable qu'ils viendront faire à cet égard une proposition de rejet ; la chambre adoptera l'avis de sa commission, qui sans doute se refusera à allouer un crédit pour une pareille dépense ; il faudra alors que la dépense retombe à la charge de ceux qui ont commis la faute ; alors les ministres de la guerre et de la marine, et le gouverneur général, prendront à leur charge un crédit qui ne doit pas tomber à celle de l'Etat.

*M. Crémieux* : Qui a donné l'ordre ? voilà ce qu'il faut savoir ; les ordres ont été donnés par quelqu'un.

*M. Lacrosse* : Il est de toute justice que la responsabilité reste à celui qui l'a encourue ; je dois donc répéter une observation que j'ai déjà soumise ; l'officier commandant un des bâtiments de la marine de l'État, qui prendrait à son bord des passagers qui ne présenteraient pas l'autorisation exigée par les ordonnances royales, encourrait une responsabilité réelle.

Je demande à M. le ministre de la guerre, qui dispose de la marine d'Alger, quel est l'auteur de la réquisition à laquelle je ne doute pas que le commandant n'ait obtempéré, qui a donné l'ordre d'embarquer les passagers pris à bord du « Véloce » dans le port de Cadix ?

*M. le ministre de la guerre* : L'ordre a été donné par M. le maréchal Bugeaud, mais il a été mal interprété.

*M. Lacrosse* : La chambre comprendra combien il est difficile de concilier ce que vient de dire M. le ministre de la guerre avec les paroles que j'ai entendues tout à l'heure.

J'ai cru entendre M. le ministre de la guerre affirmant, il y a quelques minutes, que M. le maréchal Bugeaud, éloigné d'Alger par ses devoirs de général en chef, n'avait pris aucune espèce de participation à l'emploi du bateau à vapeur.

M. le ministre nous avait appris que « le Véloce » a été mis par le gouverneur intermédiaire à la disposition de l'homme de lettres déjà investi d'une mission de M. le ministre de l'instruction publique. Cette mesure aurait été le résultat d'une erreur commise par le gouverneur provisoire.

Mais M. le ministre de la guerre à présent reporte au maréchal



Bugeaud la responsabilité... (Dénégation de la part de M. le ministre de la guerre).

*M. Lacrosse* : Comment ! mais je viens d'entendre ces mots-ci : « L'ordre a été donné par M. le maréchal Bugeaud ». Est-ce que la responsabilité morale n'en est pas la conséquence ? Au surplus, il y a eu déjà trop de malentendus dans cette déplorable affaire. Faites-les cesser, et dites nettement qui donc a envoyé « le Véloce » à Cadix pour y recevoir M. Alexandre Dumas et ses compagnons de voyage ?

*M. le ministre de la guerre* : Je demande bien pardon à la chambre si je me fais mal comprendre. Voici ce que j'ai dit, ou du moins ce que j'ai voulu dire : « Le Véloce » fait le trajet entre Tanger et Oran pour affaires de service ; mais il le fait aussi entre Alger et Cadix.

Ce bâtiment, devant toucher à Cadix, a reçu l'ordre, par M. le maréchal Bugeaud, de prendre à bord la personne dont on parle ; mais c'est par erreur que ce bâtiment a été ensuite la porter à Alger et a continué sa route jusque sur les côtes de Constantine.

*M. Léon de Maleville* : Messieurs, je ne veux pas entretenir la chambre des voyages du « Véloce ». Il m'est démontré que nous ne saurons pas aujourd'hui la vérité ; nous ne saurons pas qui est-ce qui a donné l'ordre à Cadix, nous ne saurons pas qui est-ce qui a donné l'ordre à Alger. Mais il y a encore quelque chose de plus grave qu'on veut faire oublier à la chambre, c'est la mission en Algérie ; c'est sur ce point que les explications du ministère sont nécessaires, indispensables, pour son honneur et pour notre dignité. (C'est cela !)

On a dit publiquement qu'un ministre avait appelé un homme de lettres, et lui avait dit : « Vous assisterez à une grande cérémonie, vous en serez le marquis de Dangeau... » (Rires.) C'est une fantaisie de cour !... Et après la cérémonie vous irez plus loin ; je vous confie une mission de Gouvernement ; vous irez en Algérie pour la faire connaître à MM. les députés qui n'y entendent rien ». (Hilarité.)

Ces paroles, elles ont été affirmées deux fois.

(En ce moment M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, entre dans la salle. Sa présence provoque des exclamations à gauche).

Elles ont été confirmées par une nouvelle déclaration, par ces

des hommes qui honorent la littérature, et s'honorent eux-mêmes de lui appartenir.

• Quelques journaux répètent l'extrait suivant d'une correspondance de Paris, adressée aux journaux des départements, au sujet des bruits qui ont couru, depuis quelques jours, sur une démarche de M. Alexandre Dumas.

« Le lendemain de la séance où plusieurs députés ont traité M. Alexandre Dumas d'une façon fort leste, M. Dumas eut l'intention de demander des explications à l'un d'eux, M. Léon de Malleville. Dans ce but, il envoya un de ses collaborateurs ordinaires, M. Maquet, prier M. Viennet de l'assister, en sa qualité de président de la Société des gens de lettres. M. Viennet, sans dire la réponse qu'il avait à faire à cette invitation, demanda que M. Dumas lui écrivît lui-même : ce qu'il fit. Alors M. Viennet lui adressa une lettre où il refusait ce service en déduisant ses motifs. La principale raison était que M. Dumas, devant le tribunal civil de la Seine, avait, en quelque sorte, décliné son titre d'homme de lettres pour prendre

quelle il ne parviendra jamais, de ce haut qui ne s'irrite pas assez souvent de la dilapidation de notre fortune publique, pour qu'on ne lui sache pas beaucoup de gré des rares censures qu'il adresse aux ministres. D'ailleurs, M. de Castellane est lui-même, et M. Dumas n'a voulu rien être sans des collaborateurs, et on ne peut contester, qu'ils y ont passablement contribués.

Nous connaissons M. le comte Jules de Castellane, continue M. Eug. Guinot, qui est un homme de beaucoup d'esprit et de bon goût, célèbre par les fêtes dramatiques qu'il donnait dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré. M. de Castellane l'orateur en est encore à se faire connaître, et nous lui souhaitons, sans l'espérer, qu'il arrive un jour par l'éloquence à la hauteur où est parvenu par son talent d'écrivain dramatique et de romancier *ce monsieur* qui se nomme Alexandre Dumas.

Il faudrait laisser aux prédicateurs de la chaire évangélique ces emportements jaloux contre le feuilleton. Voltaire et Rousseau étaient usés; le père Lacordaire, le père Ravignan et autres émules du père Bridaine fulminent contre les romanciers modernes : pourquoi toucher à leur bien et piller leur spécialité? La politique n'est-elle donc pas assez riche pour se passer de faire ces emprunts à l'Église, et ne peut-on combattre le ministère sans frapper à tour de bras sur la littérature?

On ne peut disconvenir que cet article ne soit écrit avec esprit, mais il est d'une plume amle, et par conséquent il pourrait être plus juste. Quoi! 10,000 fr. sont pris « sur les fonds destinés à encourager les lettres indigentes » et le commandement du *Véloce*, 30,000 fr. de dépenses connues pour l'État! sont adjugés à M. Dumas pour son « divertissement ». Et l'on ne peut pas y trouver à redire!

celui de marquis. Or, on sait que M. Viennet a toujours ouvertement mis son titre d'écrivain en tête de tous les autres, et qu'il renoncerait plutôt à la pairie qu'à l'honneur de s'appeler homme de lettres. Ce refus à paru à M. Dumas un obstacle suffisant à son projet ».

*(Commerce, 20 février 1847.)*

## TABLE ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES CITÉS DANS LA PRÉCÉDENTE NOTICE (1).

Abbaye (l') de Peyssac, 4 <sup>e</sup> part. de la <i>Guerre des Femmes</i> , 93.	Bathilde, dr., 27.
Abbaye (l') de Sainte-Radegonde de Peyssac, 5 <sup>e</sup> part. (épilogue) de la <i>Guerre des Femmes</i> , 93.	Blanche de Beaulieu, ou la Ven- déeenne, nouv., 50.
Acté, 60.	Bouillie (la) de la comtesse Bar- the, 85.
Albine, 74.	Brigands (les) romains, opéra, 114.
Alchimiste (l'), drame, 29.	Caligula, trag., 25.
Alibi (l'), nouv., 109.	Canaris, dith., 2.
Amaury (par M. Paul Meurice), 82.	Capitaine (le) Arena, 73.
Andréa del Sarto, 127.	Capitaine (le) Pamphile, 65.
Andrée de Taverney, 2 <sup>e</sup> part. des <i>Mémoires d'un Médecin</i> , 95.	Capitaine (le) Paul, 59.
Angèle, dr., 17.	Catherine Howard, dr., 19.
Antonio, nouv., 54.	Cécile, 83.
Antony, dr., 10.	Charles VII chez ses grands vas- saux, trag., 11.
Armée française, 123.	Chasse (la) au chastre, 70.
Armurier (l') de Brienz, prol., 16.	Chasse (la) et l'Amour, vaud., 4.
Ascanio (par M. Paul Meurice), 78.	Château (le) d'Eppstein, 81.
Auberge (l') de Béthune, prol., 44.	Cherubino et Celéstini, nouv., même ouvrage que les <i>En- fants de la Madone</i> , 54.
Aventures de John Davy, 63.	Chevalier (le) d'Harmental, 75.
Aventures de Lyderic, 72.	Chevalier (le) de la Maison-Rouge, 96.
Aventures de quatre femmes et d'un perroquet, 100.	Christine, trag. class., 6.
Bâtard (le) de Mauléon, 98.	Christine, dr. Voy. <i>Stockholm</i> .
	Chroniques de France, 55, 61, 68, 71, 91.

(1) Cette table et la suivante rectifient et complètent quelques indications de notre notice bibliographique.

- Cocher (le) de cabriolet, 51.
- Comment je devins auteur dramatique, 116.
- Comte (le) de Monte-Christo, 86.
- Comtesse (la) de Salisbury, 61.
- Conjuration (la) de Fiesque, trag. traduite de Schiller, 6.
- Corricolo (le), 108.
- Cour (la) du roi Pétaud, vaud., 7.
- Courtisanes, 77.
- Crimes célèbres, 120.
- Dame (la) de Monsoreau, 2<sup>e</sup> part. de *la Reine Margot*, 97.
- Demoiselles (les) de Saint-Cyr, com., 38.
- Deux (les) Diane, 99.
- Dix ans après, deuxième suite des *Trois Mousquetaires*, 80.
- Dom Martin de Freydas, 69.
- Don Juan de Marana, myst., 22.
- Echec et Mat, com., 45.
- Élégie sur la mort du général Foy, 1.
- Enfants (les) de la Madone, réimp. dans les *Souvenirs d'Antony*, sous le titre de *Cherubino et Celestini*, 53.
- Épisode de 1793, 96.
- Espagne et Afrique, 113.
- Excursions sur les bords du Rhin, 106.
- Fabien. Voy. les *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet*.
- Fernande, 88.
- Filles, Lorettes et Courtisanes, 77.
- Fils (le) de l'Émigré, dr., 16.
- Frère (le) et la Sœur, 6<sup>e</sup> part. (2<sup>e</sup> épilogue) de *la Guerre des Femmes*, 93.
- Frères (les) Corses, 94.
- Gabriel Lambert, 84.
- Galerie de Florence : tomes I et II, les Médicis, 91; — tom. III et IV, Raphaël Sanzio et Michel-Ange, 126; — tom. V, Andréa del Sarto, 127.
- Garde-Forêtier (le), com., 41.
- Gaule et France, 117.
- Georges, 76.
- Gracques (les), trag., 6.
- Guelfes et Gibelins, 118.
- Guerre (la) des Femmes, 93.
- Halifax, com., 36.
- Henri III et sa Cour, dr., 6.
- Histoire de la Peinture, 116.
- Histoire d'un casse-noisette, 87.
- Impressions de voyage, 101.
- Impressions (nouvell.) de voyage. Midi de la France, 104.
- Invraisemblance : Histoire d'un Mort racontée par lui-même, 93.
- Isabel de Bavière, 55.
- Jacques I et Jacques II. Fragments histor., 54.
- Jacques IV et Jacques V, rois d'Écosse, 122.

- Jacques Balsamo, prem. part. des *Mémoires d'un Médecin*, 95.
- Jacques Ortis, 62.
- Jarvis l'honnête homme, dr., 31.
- Jeannic le Breton, dr., 33.
- Jehanne la Pucelle, 71.
- Jeunesse (ma), 115.
- Kean, com., 23.
- Laird (le) de Dumbicky, com., 40.
- Laurette, ou le Rendez-vous, nouv., 50.
- La Pérouse, ode, 3.
- Leo Burckart, dr., 30.
- Lettre à M. J. Janin, 111.
- Lettres (cinq) sur M. Buloz et la Comédie-Française, 112.
- Lorettes, 77.
- Lorenzino, dr., 34.
- Louis XIV et son siècle, 125.
- Louise Bernard, dr., 39.
- Madame de Condé, 2<sup>e</sup> part. de *la Guerre des Femmes*, 93.
- Mademoiselle de Belle-Isle, dr., 28.
- Main (la) droite du sire de Giac, 57.
- Maison (la) du docteur, prol., 12.
- Maître Adam le Calabrais, 66.
- Maître (le) d'armes, 64.
- Marchand (le) de Londres, même pièce que *Jarvis l'honnête homme*, 31.
- Mari (le) de la veuve, com., 14.
- Maria, suite d'*Antonio*, nouv., 54.
- Mariage (le) au tambour, com., 37.
- Marie, nouv., 50.
- Marquis de Brunoy, vaud., 21.
- Médicis (les), 91.
- Méditerranée (la) et ses côtes, 92.
- Mémoires d'un Médecin, 95.
- Mémoires et Documents inédits sur les sociétés secrètes de l'Allemagne, 30.
- Michel-Ange, 126.
- Monseigneur Gaston de Phœbus, 60.
- Mousquetaires (les), dr., 44.
- Napoléon (biographie), 121.
- Napoléon Bonaparte, dr., 9.
- Ninon de Lartigues, 1<sup>re</sup> part. de *la Guerre des Femmes*, 93.
- Noce (la) et l'enterrement, vaud., 5.
- Notice sur Shakespeare, 119.
- Nouvelles contemporaines, 50.
- Œuvres complètes, 130.
- Othon, l'archer, 67.
- Pascal Bruno, rom., 58.
- Paul Jones, dr., 26.
- Paul le Corsaire, même pièce que *la précédente*, 26.
- Pauline, rom., 58.
- Pêche (la) aux filets, 93.
- Pierre-le-Cruel, 69.
- Peinture (la) chez les Anciens, 116.
- Piquillo, op.-com., 24.
- Praxède, 69.
- Quarante-Cinq (les), 3<sup>e</sup> part. de *la Reine Margot*, 97.

- Quinze jours au Sinai (par M. A. Dauzats), 103.
- Raphaël Sanzio, 126.
- Reine (la) Margot, rom. (prem. partie), 90; 2<sup>e</sup> partie : la Dame de Monsoreau, 97; 3<sup>e</sup> partie : les Quarante-Cinq, 97.
- Reine (la) Margot, dr., 48.
- Richard d'Arlington, dr., 12.
- Robe (la) de noce. Voy. *Cécile*.
- Rose (la) rouge, même nouvelle que *Blanche de Beaulieu*, 50.
- Salle (la) d'armes, 58.
- Séducteur (le) et le mari, dr., 35.
- Shakespeare et Dumas, pièce dram., 47.
- Souvenirs d'Antony, 54.
- Speronare (le), 109.
- Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilog. dram., 8.
- Stuarts (les), 68.
- Sur la mort du duc d'Orléans, 107.
- Sylvandire, rom., 79.
- Sylvandire, vaud., 43.
- Temple et Hospice du Mont-Carmel, 128.
- Térance le tailleur, 73.
- Térésa, dr., 13.
- Théâtre (Œuvres de), 49, 129.
- Tour de Babel, vaud., 29.
- Tour (la) de Nesle, dr., 15.
- Trois (les) Mousquetaires, 80.
- Un Alchimiste au XIX<sup>e</sup> siècle, 124.
- Un Bal masqué, nouv., 54.
- Un Conte de Fées, com., 42.
- Un Mariage sous Louis XV, com., 32.
- Une Amazone, nouv., 92.
- Une Ame à naître, 93.
- Une Année à Florence, 105.
- Une Famille Corse. Voy. *les Frères Corses*.
- Une Fille du Régent, com., 46.
- Une Fille du Régent, rom., 89.
- Une Joute, 52.
- Vendée (la), après le 29 Juillet, 114.
- Vénitienne (la), dr., 18.
- Vicomte (le) de Bragelone. Voy. *Dix Ans après*.
- Vicomtesse (la) de Cambes, 3<sup>e</sup> p. de *la Guerre des Femmes*, 93.
- Vies des Peintres italiens, 116.
- Villa (la) Palmieri, 110.
- Vingt ans après. Suite des *Trois Mousquetaires*, 80.
- Voyages de Gabriel Payot, 56.

## AUTEURS

QUE M. DUMAS A TIRÉS DE LA MAUVAISE SOCIÉTÉ POUR LES FAIRE ENTRER DANS LA BONNE, ET ÉCRIVAINS QUI ONT TRAVAILLÉ POUR SON PLUS GRAND PROFIT.

- |  |   |
|--|---|
| Anonyme allem. (un), 74.                               | <i>Durieu</i> , 14.   |
| Anonyme français (un), 99.                             | <i>Duval</i> (Alexandre), 13.                                   |
| <i>Anquetil</i> , 6.                                   |   |
| <i>Arnould</i> (Auguste), 86, 120.                     | <i>Etoile</i> (P. de L').                                       |
| <i>Auger</i> (Hippolyte), 88.                          |   |
| <i>Beudin</i> (Félix), 12.                             | <i>Fellens</i> , collab. pour « Louis XIV et son siècle », 125. |
| <i>Boccacio</i> , 38.                                  | <i>Fiorentino</i> , 86, 108, 109, 120 (2).                      |
| <i>Bourgeois</i> (Anicet), 13, 14, 16, 17, 18, 19, 25. | <i>Foscolo</i> (Ugo), 62.                                       |
| <i>Bourgeois</i> (Eugène), 33.                         | <i>Fournier</i> , 120.  |
| <i>Brot</i> (Alphonse), 32.                            |   |
| <i>Cavé</i> , 7.                                       | <i>Gaillardet</i> , 15.   |
| <i>Chartier</i> , moine de Saint-Denis, 11.            | <i>Gæthe</i> , 8, 13, 15.                                       |
| <i>Châteaubriand</i> (de), 117.                        | <i>Gosselin</i> , 62.   |
| <i>Cooper</i> (F.), 59.                                | <i>Goubaux</i> (Prosper-Parfait), 12.                           |
| <i>Cordellier-Delanoue</i> , 9, 27.                    | <i>Grisier</i> , 64.  |
| <i>Couailhac</i> , 89.                                 | <i>Hoffman</i> (F.-Ben.), 14.                                   |
| <i>Courcy</i> (Fréd. de), 23.                          | <i>Hoffmann</i> , 517.  |
|  | <i>Hugo</i> (Victor), 8, 10.                                    |
| <i>Dangeau</i> , 125.                                  |   |
| <i>Dauzats</i> (A.) (1), 103.                          | <i>Janin</i> (Jules), 16.                                       |

(1) Le « Voyage au Sinaï » est dû à la plume de M. DAUZATS.

(2) M. FIORENTINO est presque l'auteur unique des six premiers volumes des « Crimes célèbres » cités sous ce n°.



- Labrunic* (Gérard), 24, 29, 30, 106.
- Ladimir* (Jules), aut. de la *Notice sur les Cienci*, au tome I<sup>er</sup> des Crimes célèbres, 120.
- Lafont* (Charles), 31, 34.
- Langlé* (F.), 7.
- Lassagne*, 5.
- Laverdan*, littérateur nommé page 40 de la brochure de M. de Mirecourt, mais sans indication de ce qu'il a fait pour M. Dumas.
- Lhérie* (Léon), 32, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 46.
- Mallefille*, 76, 120.
- Maquet* (Auguste), 27, 44, 48, 75, 79, 80, 86, 90, 93, 95, 96, 97, 98, etc., etc., etc.
- Marivaux*, 32.
- Marsollier*, 38.
- Mazères et Empis*, 13.
- Mérimée* (Prosper), 22.
- Méry* (Louis), 70.
- Meurice* (Paul), Ascanio, 80; Amaury, 82.
- Milman*, 29.
- Musset* (Alfred de), 34.
- Nezel* (Théodore), 26.
- Pascal*, 123.
- Peuchet, Lamothe - Lanyon et L'Héritier*, 86.
- Philippe* (Eugène), 36.
- Racine* (J.), 11.
- Revue Britannique*, 63, 73, 109.
- Ribbing* (Adolphe de), 4, 7, 32, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 46.
- Rousseau* (Ernest), 4, 21.
- Saint-Simon*, pour « Louis XIV et son siècle », 125.
- Sandraz de Courtitz*, 80.
- Schiller*, 6, 8, 13, 15.
- Scott* (W.), 6, 12.
- Souvestre* (Emile), 10.
- Tallemant des Réaux*, 125.
- Théaulon*, 21, 23.
- Thierry* (Augustin), 117.
- Vacquerie*, autre littérateur nommé page 40 de la brochure de M. Eug. de Mirecourt, mais sans indication de ce qu'il a pu faire pour M. A. Dumas.
- Vanderburck*, 43.
- Varlety*, 101.
- Vega* (Lope de), 8, 15.
- Vulpian* (Gustave), 5.
- Waleski* (le comte F.-A.-J. de), douteux, 28.

Voici donc, bien comptés, soixante-treize noms de collaborateurs de M. Alex. Dumas à ajouter à celui de M. Aug. Maquet, le seul qu'il avoue, et peut-être n'est-ce encore qu'une partie des noms que nous aurions eu à révéler. Aussi dirons-nous avec M. Gra-

nier de Cassagnac (« Journal des Débats », novembre 1833) de tous les ouvrages de M. Dumas ce qu'il disait seulement des pièces de ce dernier : « J'ai cité ceux-là, parce que leurs noms sont illustres, et que leurs ouvrages sont connus comme les grands chemins ; mais est-ce que je sais s'il n'y a pas, dans vos drames, du turc, du chinois, du malabare ou du samoyède ? » Le temps, nous n'en doutons pas, nous révélera d'autres noms.

Si M. Alex. Dumas arrive jamais à l'Institut, ce ne sera donc pas un fauteuil qu'il faudra lui donner, mais une banquette bien plus longue encore que celle qu'on réclamait dans le temps pour M. Scribe.

DU MERSAN, *nom abrég.* [Théophile MARION DU MERSAN, connu en littérature sous le nom de]. Pour la liste de ses nombreux ouvrages, voy. les tom. II et XI de « la France littéraire » à *Du Mersan* (1).

DUMESNIL (J.-B.), *ps.* [Claude de LA ROZE, sieur de ROZIMON, comédien].

Vies des Saints pour tous les jours de l'année, recueillies des SS. PP., des auteurs ecclésiastiques, de plusieurs martyrologes et du bréviaire romain. Rouen et Paris, Desprez, 1680, 2 tom. reliés ordinairement en un vol. in-4. [2077]

Cet auteur fut privé, à sa mort, de la sépulture ecclésiastique; Baillet fait observer, dans ses « Auteurs déguisés », édit. in-12, p. 513, qu'elle lui eût été probablement accordée, s'il avait été reconnu pour l'auteur d'une Vie des Saints publiée sous un nom emprunté. A. A. B—R.

DUMESNIL (Marie-Françoise), *aut. supp.* [C. COSTE D'ARNOBAT].

Mémoires (ses), en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon. Paris, Dentu, an VIII (1800), in-8. [2078]

DUMESNIL (Alexis), *nom abrég.* [Alexis LE MAISTRE DUMESNIL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de « la France littéraire » à *Dumesnil*.

DUMOLARD (Henri-François-Etienne-Elisabeth), *nom abrég.* [ORCEL DUMOLARD], connu en littérature sous le dernier de ces deux noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes II et XI de « la France littéraire » à *Dumolard* (2).

DUMONT (Jean), *ps.* [LE MAISTRE DE SACY].

I. Office (l') de l'Eglise, en latin et en français. Paris, P. Le Petit, 1650, in-12. [2079]

Ce livre donna lieu à la publication des deux ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> Calendrier (le) des Heures surnommées à la Janséniste, revu et cor-

(1) MM. Louandre et Bourquelot ont consacré un article à M. Du Mersan qui ne forme pas moins de onze colonnes, dont deux en petits caractères pour ses pièces de théâtre *non imprimées*. Si encore on avait fait une part pour le savant et une autre pour l'homme d'esprit, mais le tout est présenté dans un charmant désordre !

(2) Pour faire du nouveau, nos continuateurs ont renvoyé l'article de cet écrivain du nom le plus connu à celui qui l'est le moins !

rigé par F. de Saint-Romain (le P. Phil. Labbé, jésuite). Paris, 1630, in-12.

2<sup>o</sup> Lettre à une personne de condition, par laquelle on justifie la traduction des hymnes en vers français dans les Nouvelles Heures, contre les reproches du P. Labbé; par L. de Saint-Aubin (l'abbé Le Roy). 1631, in-4.

II. Psaumes (les) de David, traduction nouvelle selon la Vulgate. Paris, Le Petit, 1665, in-12. [2080]

Souvent réimprimés sous le vrai nom du traducteur.

III. Psaumes (les) de David, traduction nouvelle selon l'hébreu. Paris, Le Petit, 1665, in-12. [2081]

Souvent réimprimés.

IV. Psaumes (les) de David, latin-français à deux colonnes, de la traduction de M. —, selon l'hébreu et la Vulgate. Paris, Josset, 1688, in-12. [2082]

Souvent réimprimés.

DU MONT (le sieur), *ps.* [Charles COTOLENDI].

Dissertation sur les Œuvres mêlées de Saint-Evremond. Amsterdam, P. Mortier, 1704, in-12. [2083]

DUMONT (Antoine), *ps.* [l'abbé J.-B. ARNOULD].

Traité de la Prudence. Besançon, 1733, in-12. [2084]

C'est un recueil de proverbes français, italiens et espagnols.

DU MONT, *ps.* [l'abbé BUCAILLE, ancien lazariste].

Projet d'office pour l'anniversaire du saint Baptême, avec l'anniversaire de la Confirmation et de la première Communion; le tout tiré de l'Écriture-Sainte et de la Tradition. Paris, Ch. Osmont, 1737, in-12. [2085]

Le fond de l'ouvrage, suivant l'abbé Goujet, dans son catalogue manuscrit, est de Pierre Le Roy.

DUMONT, *ps.* [le P. VIUO, dominicain].

I. Nouvelles intéressantes au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758, sur la personne sacrée de S. M. le roi de Portugal. 1754 et ann. suiv., 2 vol. in-12. [2086]

Il y a vingt-quatre suites. L'éditeur et l'auteur, en grande partie, est le P. Viou, sous le masque de Dumont. Mais le tout est mêlé de petites pièces qui venaient de différents endroits.

A. A. B—R.

II. Table des matières contenues dans le Procès de R. F. Damiens. (1758), in-4 et in-12. [2087]

Sur un exemplaire, qui était dans la bibliothèque du ministre de l'intérieur, on avait écrit que cette table a été faite par un homme mort à Paris en 1779 ou 1780, sous le nom de DUMONT; il avait été à la Bastille. Son véritable nom est Vriou, dominicain, chassé de son ordre pour ses opinions religieuses. V. T.

Le Procès de Damiens avait été recueilli et publié l'année précédente par Le Breton. Paris, Simon, in-4 et 4 vol. in-12.

DUMONT, *ps.* [DE LA BEAUMELLE].

Préservatif contre le déisme (contenu dans l'Émile de J.-J. Rousseau), ou Lettre pastorale de M. —. Paris, 1763, in-12. [2088]

Très rare.

DUMORTIER (mademoiselle Pauline), *ps.* [Barthélemy-Charles DUMORTIER, membre de la chambre des représentants de la Belgique].

Guérison de mademoiselle Pauline Dumortier, de Tournai. Relation écrite par elle-même, et suivie de notes. Tournai, Castermann, sans date, in-36 de 29 pag. [2089]

Cette brochure, digne de Marie-Alacoque, et où la guérison d'une jeune fille *constipée* est attribuée à un miracle, passe pour être sortie de la plume de M. le représentant Dumortier, père de la malade.

Le nom de cet écrivain, botaniste, historien, archéologue et politique, s'était toujours écrit *Dumortier*. Après la révolution démocratique de 1830, qui a vu surgir tout à coup une incroyable fureur aristocratique, on l'a écrit quelquefois *Du Mortier*, et se foudant sur quelque rêverie du généalogiste Jean Carpentier, on a fait descendre le fabricant de bonnets tournaisien des comtes de Vermandois. On assure même que ce dernier en porte les armes. Et pourquoi pas? N'avons-nous pas vu en France des anoblissements semblables, qui ne cèdent point à celui-ci en ridicule.

DUMOULIN, l'un des pseudon. qu'à pris VOLTAIRE pour ses « Conseils raisonnables à M. Bergier », etc. (1768, in-8).

DU MOULINET (N.), sieur Du Parc, *ps.* [Charles SOREL].

I. Solitude (la), ou l'Amour philosophique de Cléomède. In-4. [2090]

Réimpr. sous le nom de l'auteur. V. T.

II. Amours (les) de Floris et de Cléonthe. Paris, Sanlecque, 1613, in-12. [2091]

III. Agréables diversités d'amour, contenant cinq histoires tragi-

ques de ce temps ; sur les Aventures de Chrysoar et de Filimène. Paris, Millot, 1614, in-12. [2092]

DUMOURIEZ, *nom abrégé*. [DUPERBIER DU MOURIEZ]. Pour la liste des ouvrages de deux écrivains de ce nom, le général et son père, voy. « la France littéraire » à *Dumouriez*.

DUNSI-TERMA, voy. UNSI-TERMA (d').

DU P\*\*\*, *ps.* [le P. MIRASSON, barnabite].

Philosophe (le) redressé, ou Critique impartiale du livre intitulé : Sur la destruction des Jésuites en France (de d'Alembert). Au Bois-Vallon, 1765, in-12. [2093]

On trouve en tête de ce petit volume une Épltre dédicatoire du sieur D. P\*\*\* le jeune à sa mère : c'est un masque dont s'est couvert le P. Mirasson. A. A. B—R.

DUPAHY [Georges], *ps.* [M. Firmin LEBRUN, écrivain belge].

Sous ce nom d'emprunt, M. F. Lebrun a écrit quelques articles pour la « Revue belge », où l'on trouve de lui entre autres : 1<sup>o</sup> *Fragments sur Bruxelles*. (Extrait d'un roman de mœurs inédit) (tome XI, pag. 248 à 255); 2<sup>o</sup> *le premier Pensionnat à Bruxelles*, nouvelle (Ibid., pag. 420 à 430); 3<sup>o</sup> *Borghé*. A. M. Polain, directeur de la Revue belge (tome XII, pag. 227 à 232).

DU PARC (le seigneur), Champenois, *ps.* [Denis SAUVAGE].

I. Circé (la) de *Giovan Baptista Gello*, académ. florentin, mise en français par —. Lyon, G. Rouillé, 1550, in-8. [2094]

Δ—RT.

II. Philosophie (la) d'Amour de M. Léon, hébreu (*Abarbanel*). Traduite de l'italien en français. Lyon, 1559, in-16. [2095]

DUPETIT-MÉRÉ, *ps.* [FRÉDÉRIC, né au Petit-Méré], fécond auteur dramatique, qui, comme l'on voit, avait adopté le nom de son lieu natal pour nom de famille, et sous lequel il était généralement connu. Pour la liste de ses pièces, voyez les tomes II et XI de « la France littéraire » à *Dupetit-Méré*.

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER-DUPATY, connu en littérature sous le nom de), poète et auteur dramatique, membre de l'Académie française, conservateur-adjoint de la Bibliothèque du roi. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes II et XI de « la France littéraire » à *Dupaty*.

DUPIN (L.-E.), *nom abrég.* [Louis ELLIES DUPIN, docteur de Sorbonne et professeur de philosophie]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Dupin*.

DUPLESSIS (A.), *ps.* [ACASSE D'ABIAC].

Livre (le) de Job, traduit par —. 1552, 1553, in-12. [2096]

DU PLESSIS (dom), *ps.* (Michel-Toussaint CHRÉTIEN, plus connu sous le nom de), qui n'était qu'un surnom ; bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Du Plessis*.

DUPLESSIS (P.-A. G.), *nom abrég.* [Pierre-Alexandre GRATET DUPLESSIS], l'un de nos bibliophiles les plus distingués, membre de la société des bibliophiles français, ancien inspecteur de l'Académie royale de Caen, traducteur de quelques ouvrages grecs pour les classes, éditeur de plusieurs curiosités littéraires, et rédacteur habituel du « Bulletin du Bibliophile », publié par le libraire Techener. Pour la nomenclature de ses articles ainsi que des éditions dues à ses soins, voy. les tomes II et XI de « la France littéraire », à *Duplessis*.

DUPLESSY, *ps.* [Henri-Auguste-Louis BERTHAUD].

Avec M. *Jacq. Arago* : Un Mois à Naples, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Belin, 1837, in-8, 35 c. [2097]

DUPLESSY [Armand], *ps.* [Edmond DE MANNE, de la Bibliothèque du roi], auteur de feuilletons dans le Journal des théâtres, et de plusieurs vaudevilles joués sur les scènes secondaires.

DUPLEX (Melchior). Voy. CONSEILLER DE BLOIS (UN).

DU POY-MONCLAR (Bernard), *ps.* [Charles ESTIENNE].

Quatre (les) livres de *Puble Végèce Renay* de la médecine des chevaux, traduits par —. Paris, Ch. Perier, 1563, in-4. [2098]

Ch. Estienne a revendiqué fortement cette traduction, dont un autre a cru devoir se faire honneur. « (Agric. et Maison Rustique, in-4, fol. 33.) » M. Grégoire est du nombre de ceux qui en restituent le mérite à Estienne. (Voyez « Essai historique sur l'état de l'Agriculture », p. 73, en tête de la nouvelle édition du « Théâtre d'Agriculture », d'Olivier de Serres), Paris, 1804, 2 vol. in-4

A. A. B—R.

DU PRADEL (Abraham), *ps.* [BLÉGNY].

Adresses (les) de la ville de Paris, avec le Trésor des almanachs. Paris, veuve Nyon, 1691, in-8. [2099]

Catalogue manuscrit de la doct. chrét., t. V, fol. 226.

DUPRAT (l'abbé), *ps.* [l'abbé BARRIN].

Vénus dans le cloître, ou la Religieuse en chemise, entretiens curieux. Cologne, 1683, 1692; Londres, 1739, 1740, 1761, in-12; Pékin, 1776, in-8. [2100]

L'abbé Lenglet Dufresnoy, dans son « Usage des Romains », t. II, p. 267, appelle cette production *livre infâme*, et c'est à lui qu'on attribue l'édition de 1739. A. A. B—R.

DUPRÉ, graveur de médailles, *ps.* [l'abbé G.-M. LEBLOND].

Observations présentées au comité des monnaies de l'Assemblée nationale. Paris, Didot jeune, 1790, in-8 de 16 pag. [2101]

DUPRÉ [Jacques], *ps.* [T. THORÉ], auteur d'articles dans « la Revue indépendante, la Réforme », etc.

DUPRÉ, *ps.* [Edmond DE MANNE (1) de la Bibliothèque du roi].

Avec MM. Boulé et Raimbaut : Emery le négociant, drame en trois actes. (Théâtre de la Gaîté, le 7 juillet 1842.) Paris, Marchant, 1842, in-8, 50 c. [2102]

DUPRÉ DE SAINT-MAUR, *apocr.* [l'abbé de BOISMORAND].

Paradis (le) perdu de Milton, poème héroïque, traduit de l'anglais avec les remarques de M. Addison (suivi du Paradis reconquis, du même auteur, traduit par le P. Mareuil, jésuite, et des Lettres critiques sur le Paradis perdu, par le P. Routh, jésuite). Paris, Desaint et Saillant, 1755, 3 vol. in-12; — Paris, Knapen, 1765, 4 vol. pet. in-12. [2103]

La traduction de Dupré de Saint-Maur parut, pour la première fois, en 1729, 3 vol. in-12. Il passe généralement pour l'avoir achetée à l'abbé De Boismorand, afin d'avoir des droits à l'Académie française. Cet abbé ne savait pas l'anglais : mais Dupré de Saint-Maur, assisté de son maître

---

(1) On lit dans nos continuateurs cette petite note d'une suave innocence : M. Duplessy (autre masque de M. De Manne) s'est caché sous le pseudonyme de Dupré!



d'anglais, lui rendait les phrases, et l'abbé mettait leur français en français véritable, et y donnait cette âme, cette vie, et cette chaleur que Dupré était incapable d'y mettre.

« Journal historique » de Collé, t. I, pag. 386.

DUPUIS (mademoiselle Athénaïs), filleule de M. Cotonet, *ps.* [Alfred de MUSSET].

Dupont et Durand, idylle. — Facétie impr. dans « la Revue des Deux-Mondes », IV<sup>e</sup> série, tome XV (juillet 1838). [2104]

DU PUY (Guy), *ps.* [Arnaud DE PONTAC].

I. Découvertes des faussetés et erreurs de du Plessis. Bourdeaux, 1599, in-8. [2105]

II. Merveilles (les) de 440 faussetés du sieur du Plessis, etc. Bourdeaux, 1600, in-8. [2106]

Voy. Baillet, « Auteurs déguisés », édition de Paris, in-12, pag. 238.

III. Désaveu de ceux de la R. P. R. (religion prétendue réformée) et des Saints-Pères contre le Plessis, capitaine, etc. Bourdeaux, 1601, in-8. [2107]

IV. Impudence (l') de l'hérésie, ou dernier Avertissement du sieur du Plessis. Paris, Chevalier, 1602, in-12. [2108]

Article d'A.-A. B—R.

DUPUY (J.-C.), *nom abrégé.* [Jean COCHON DU PUY, médecin de la marine]. Voy. le tome II de « la France littéraire » à *Dupuy*.

DUPUY, *ps.* [Durand-Marie-Michel ALTAROCHE].

Avec M. Laurencin [*Chapelle*] : Lestocq, ou le Retour de Sibérie, comédie-vaudeville anecdotique en un acte. Représentée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 14 août 1836. Paris, Marchant, 1836, gr. in-8 à 2 colon. [2109]

DUPUY (Charles), *ps.* [Raymond BRUCKER], aut. d'articles dans des recueils périodiques.

DUPUY DES ESQUILLES, maître ez-arts, et ancien étudiant en chirurgie, *ps.* [CUSSON, GOUAN et CRASSOUS].

Leçons de botanique, faites au jardin royal de Montpellier, par M. Imbert, professeur et chancelier de l'Université de médecine, et recueillies par —. Hollande, aux dépens des libraires (Avignon, Simon Tournel), 1762, in-12. [2110]

Satire virulente composée par CUSSON, GOUAN et CRASSOUS, contre le

professeur Imbert ; ils étaient indignés de voir qu'un homme qu'ils regardaient comme inepte et ignorant eût été revêtu de la dignité de chancelier, et nommé professeur de botanique.

Cette critique est devenue très rare, parce que les auteurs, par accommodement, livrèrent la plus grande partie de l'édition à M. Imbert, qui s'empressa de détruire ces exemplaires.

*Article de M. du Petit Thouars.*

**DUQUESNE** (l'abbé), *nom abrégé*. [l'abbé Arn.-Bern. D'ICARD DUQUESNE, connu sous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Duquesne*.

**DUQUESNOIS** (1), *ps.* [CHAUSSEBLANCHE, fils d'un ancien imprimeur de Rennes], professeur particulier d'éloquence.

I. Manuel de l'orateur et du lecteur, ou nouvelle Méthode pour apprendre à manier la parole, et en faire l'application à tout ce qui peut être dit ou lu. Paris, Sapia, 1841, in-8 de 156 pag. — IV<sup>e</sup> édit. Paris, le même, 1845, in-12, 3 fr. [2111]

II. Fables choisies de *La Fontaine*, notées et ornées de 400 grav. pour la récitation. Paris, Delalain ; Hachette, 1845, in-18, 2 fr. [2112]

Ouvrage autorisé par l'Université.

**DURAND**, *ps.* [Théophile MARION DU MERSAN].

Cadet-Roussel, beau-père, imitation burlesque des « Deux Gendres », en deux actes (et en prose). Paris, au théâtre des Variétés, 1810, in-8 (2). [2113]

Il existe des exemplaires qui ne portent pour nom d'auteur que D\*\*\*.

Il y a chez nos continuateurs un grand luxe à l'endroit des écrivains du nom de Durand, mais il en est un qu'ils n'ont connu que par nos *Supercheries*, au mot *Anonyme de Gand* ; et comme nous ne devons point donner sous cette dénomination la liste de tous les ouvrages du même auteur, il est arrivé que ces messieurs ont imprimé, comme cela leur arrive trop souvent, une notice nulle.

Nous voulons parler de M. Charles DURAND, de Saint-Hippolyte, patriote nomade, qui fut d'abord chaud libéral en France, ancien procureur du roi, et membre de l'Académie royale de Nîmes, ensuite professeur d'élo-

(1) Nos « Auteurs déguisés » aussi bien que nos « Supercheries littéraires » sont largement exploités pour le livre de nos continuateurs, et cela, sans mentionner de source. Mais voici un pseudonyme qu'il ne nous ont pas pris, ce qui les a dispensés de consacrer un article à M. *Chausseblanche*.

(2) Cette pièce ne se trouve pas citée dans l'article de onze colonnes que nos continuateurs ont consacré à M. Du Mersan.

quence à Genève, à Lyon, à Rouen, et autres lieux, fondateur de l'Académie provinciale, à Lyon ; plus tard, pamphlétaire au service de la Hollande, ensuite rédacteur du journal français qui paraît à Francfort, sous le titre de « Journal de Francfort ». Nous connaissons de cet accommodant politique pour compléter son article de la « France littéraire » :

1° Lettres (trois) à M. de Potter. Gand, Mlle de Meestre, 1829, in-8.

2° Réponse à M. de Potter, sur l'union des catholiques et des libéraux. Gand, la même, 1829, in-8.

3° Réplique à M. de Potter, par l'anonyme de Gand. Gand, la même, 1829, in-8.

4° Un jour à Vaucluse, opéra en un acte, représenté à Gand, le 1<sup>er</sup> mai 1830.

5° Dix jours de campagne, ou la Hollande en 1831. Amsterdam, Brest Van Kempen, et Leyde, Luchtman, 1832, in-8 sur papier collé, 40 fr. 50 c. ;

6° Guillaume de Nassau, ou Quinze ans d'Histoire, drame historique en trois actes. Rotterdam, J.-L.-C. Jacob, 1832, in-8. — Il en a été tiré vingt-cinq exemplaires sur grand papier vélin de Hollande.

7° Chants nationaux, traduits du hollandais de *Tollens* et de *Brandt*. Rotterdam, la même, in-8.

8° Jour (le) des prières publiques en Néerlande. Vers de M. de *Tollens*, traduits par un ami de la Hollande (2 décembre 1832). Rotterdam, la même, 1835, in-8 de 10 pag.

Tiré à 400 exempl., dont 50 sur papier vélin et 2 sur satin.

Pièce patriotique célèbre, rendue en français avec bonheur. L'original, tiré à 5,000 exemplaires, a été épuisé dans l'espace d'un mois.

Outre la traduction que nous citons, il en existe plusieurs autres qui ont été inspirées par la dernière guerre entre la Belgique et la Hollande : une, en vers français, et qui n'est pas sans mérite, est due à M. Clavaureau, déjà connu par des traductions de poètes classiques hollandais. M. Sanders en a donné une autre en vers anglais ; enfin deux traductions allemandes ont été publiées presque en même temps, l'une à Francfort, l'autre à Arnhem.

9° Souvenirs poétiques contenant des imitations de lord *Byron*, des chants patriotiques, et autres poésies fugitives. Rotterdam, la même, 1835, in-8 ;

10° A Chassé. (En vers, suivi de notes). Amsterdam, la même, 1835, in-8 de 8 et 4 pag.

Tiré à 500 exempl., plus 24 sur papier vélin royal de Hollande, et 2 sur satin.

Pièce en l'honneur de Chassé et de la Hollande.

Et voilà, débonnaires souscripteurs, comme tronquent les auteurs de la « Littérature française contemporaine », en citant les écrivains étrangers. Pêché d'ignorance, que nous aurons sous peu l'occasion de prouver d'une façon irréfragable.

DURAND (B.), ps. [Maxime de VILLEMAREST].

Sous ce nom d'emprunt M. de Villemarest a fourni aux « Français peints par eux-mêmes » le type du *Joueur de boules*.

DURAND (Pierre), *ps.* [Eugène GUINOT], fondateur et rédacteur, depuis son origine jusqu'à ce jour, de la spirituelle revue hebdomadaire du « Siècle ». Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de « la France littéraire » à *Guinot*.

DURAND DE VALLEY (1) (Emile), *ps.* [GAUTROT], auteur dramatique.

I. Une Spoliation, ou la Soif de l'or, drame en un acte, mêlé de chants. Paris, Gallet, 1840, in-8 de 8 pag. [2114]

Faisant partie de la collection intitulée : Paris dramatique.

II. Avec M. Aslin [*Alphonse Satin*] : Dodore en pénitence, soliloque-vaudeville en un acte. Paris, Pollet, 1841, in-8. [2115]

DU RESNEL, *nom abrégé*. [J.-Fr. DU BELLAY, sieur DU RESNEL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Du Resnel*.

DU RIEST-GENEST (la comtesse), *ps.* [madame DE LATOUR DE FRANQUEVILLE], l'un des pseudonymes sous lesquels s'est caché cette dame en écrivant les dix-neuf lettres sur J.-J. Rousseau, qui ont été publiées sous le titre de « la Vertu vengée par l'Amitié », etc. (1780, in-8).

DURIMOIR, *ps.* [Gaspard-Magnus BODASSE], auteur dramatique.

I. Femme (la) comme il y en a tant, comédie en deux actes, en prose. Amsterdam (Paris), 1784, in-8. [2116]

II. Homme (l') et la Femme comme il n'y en a point, ou le Double travestissement, comédie en deux actes et en prose. Paris, Cailleau, 1784, in-8. [2117]

DU RIVAGE (le sieur), *ps.* [LA MENARDIÈRE].

Lettre du —, contenant quelques observations sur le poème de « la Pucelle ». Paris, 1656, in-4. [2118]

Selon l'abbé d'Olivet, le P. Lelong (t. II, n° 17,234) a eu tort d'attribuer cette Lettre à l'abbé de Montigny.

DURIVAL, *nom abrégé*, commun à trois écrivains [LUTON DURI-

(1) Pris pour un vrai nom par nos continuateurs ; ils ne connaissent donc pas la Table du Catalogue de M. de Soleinne ? c'est probable !

VAL]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. le tom. II de « la France littéraire » à *Durival*.

DUROCHER (Léon), *ps.* [Louis REYBAUD], auteur d'articles sous ce nom dans « le National ».

DURONCERAY (P.-L.), *nom abrég.* [P. LASGNEAU DURONCERAY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Duronceray*.

DUROSUI, *ps.* [Barn. FARMIAN DE ROSOI, connu en littérature sous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Durasoi*.

DU ROULLET (le bailli), *nom abrég.* [Fr.-L. GAND LEBLANC DU ROULLET]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de « la France littéraire » à *Du Roulet*.

DU ROURE, *nom abrég.* [GRIMOARD-BEAUVOIR, comte DU ROURE]. Voy. « la France littéraire », tome II, pag. 730.

DU RYER, *apocr.*

Épîtres (les) familières de *Cicéron* de la traduction (prétendue) de du Ryer, imprimée à Lyon en 1689, et de celle de Paris, 1704, avec des notes critiques. Bruxelles, G. de Backer, sans date (vers 1709), 2 vol. in-12. [2119]

La traduction insérée dans la collection des Oeuvres de Cicéron, traduites en français par DU RYER et autres auteurs, est de *Godouin*, professeur au collège de France. Celle de 1704 est de l'abbé *Maumenet*.

DUSILLON (B.), *ps.* d'un homme très connu dans la publicité [Alexandre BOISTE, fils aîné], successivement libraire à Paris, et à Bruxelles, où il a laissé de fâcheux souvenirs; agent de publicité à son retour à Paris. Son fils est aujourd'hui éditeur sous le nom de *A. Boiste de Richemont*, fils aîné.

DUT., *ps.* [F. VÉRON DE FORBONNAIS].

Lettre de M. — à M. Rissch, sur les bijoux d'or et d'argent. 1756, in-12. [2120]

DU TARN (Gustave), *ps.* [Gustave CLAUSSE, du Tarn].

Légende du château de Penne, 1840. [2121]

DU TERTRE (le sieur), *ps.* [Jean MACÉ, de Rennes, carme, connu en religion sous le nom du P. *Léon de Saint-Jean*].

Méthode abrégée pour apprendre facilement le latin. Paris, J. Jost, 1650, in-12. [2122]

— Le même ouvrage, sous ce titre : *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, etc.* Seconde édition. Paris, le même, 1651, in-12.

DU TERTRE, prêtre, *ps.* [Jacques THORENTIER, de l'Oratoire].

Usure (l') expliquée et condamnée par les *Écritures Saintes* et par la Tradition. Paris, Jean de Bray, 1673, in-12. [2123]

DUTHÉ (mademoiselle), *aut. supp.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Galanteries d'une demoiselle du monde, ou Souvenirs de mademoiselle Duthé. Paris, Menard, 1833, 4 vol. in-8, 30 fr. [2124]

DUVAL (André), docteur de Sorbonne, *aut. supp.* [le P. COTTON, jésuite].

Vie (la) de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, carmélite; par André Duval. Paris, 1624; Toul, 1624, in-8. [2125]

Cette carmélite se nommait dans le monde Barbe Avrillot. Elle avait épousé Jacques Acarie, appelé dans la Satire Ménippée « le laquais de la Ligue », dont il était le courrier, quoique fort boîteux. Pénitente aveugle du petit Bernard, feuillant, aussi boîteux, Barbe Avrillot avait la même incommodité, s'étant trois fois cassé la cuisse en partageant probablement les mouvements de son mari pour la Ligue; quoiqu'il ait plu au P. Maimbourg de prétendre que le ligueur Acarie profita mal des bons exemples de sa femme, en se précipitant dans toutes les fureurs de la Sainte-Union. Ce parti ayant été terrassé par Henri IV, Barbe se fit carmélite après la mort de son mari, et passa sous la direction du P. Cotton, qui prophétisa qu'elle serait un jour canonisée. Ce jésuite voulant se défendre du charlatanisme qu'on lui attribuait, relativement à cette dévote, crut sans doute nécessaire d'emprunter le nom de DUVAL, docteur de Sorbonne, grand ultramontain, et très fidèle serviteur des jésuites. Barbe eut une fille, comme elle carmélite, connue sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement.

(Grosley, *Mém. sur les Troyens célèbres*, tome I, pag. 5).

DUVAL (Valentin), *ps.* [Valentin JAMERAY, conservateur des livres et des médailles de François I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, plus

connu sous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. II de « la France littéraire » à *Duval*.

DUVAL [Georges], *apocr.* [M. LABICHE, alors chef de division au ministère de l'intérieur].

Une journée à Versailles, ou le Discret malgré lui, comédie en trois actes et en prose ; par M. — , représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, le 20 décembre 1814. Paris, Barba, 1814, in-8, 1 fr. 50 c. [2126]

Labiche fut chef de la 5<sup>e</sup> division (la division du cabinet) sous M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur.

Destitué à la Restauration, il revint au ministère sous M. Pasquier, et n'y resta pas.

Il avait commencé par être secrétaire de M. de Montalivet, préfet de la Manche et directeur des ponts et chaussées avant d'être ministre.

Il fut un moment gérant du « *Messenger des chambres* » sous M. le vicomte de Martignac. Fr. G.

DUVAL (les frères Amaury, Alexandre et Henri), *nom abrév.* [PINEUX DUVAL], connus en littérature sous le dernier de ces deux noms. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. les tom. II et XI de « la France littéraire à *Duval* (1).

DUVAL (P.), *ps.*, auteur du type de l'*Employé*, imprimé dans le tome I<sup>er</sup>, pag. 301 des « Français peints par eux-mêmes ». [2127]

(1) Nos continuateurs paraissent de temps en temps vouloir voler de leurs propres ailes, ne plus rien copier. On va juger comme ils y réussissent mal. Page 403 de leur 3<sup>e</sup> volume ils ont signalé, avec justesse, la déféctuosité d'un article de « la France littéraire », dans lequel nous avons, d'après la Biographie contemporaine de Rabbe, confondu deux écrivains du nom de Henri Duval, erreur que nous avions réparée sans attendre la remarque de ces messieurs : c'est très bien ; mais ils devaient éviter en signalant cette erreur de n'en point commettre à leur tour, et c'est ce qu'ils n'ont pas fait : ils ont relevé une faute, pour en commettre trois.

1<sup>o</sup> A l'article d'Alexandre Duval, l'académicien, nous ne trouvons pas cité « le Tasse », drame historique en cinq actes, représenté sur le Théâtre-Français, le 26 décembre 1826, impr. en 1827, et réimpr. en 1839. Et cela parce que, pag. 337 du même volume, on a rangé cette tragédie parmi les écrits de M. Alexandre Dumas !

2<sup>o</sup> Amaury Duval, frère du précédent, est mort le 12 novembre 1838, et n'y eût-il eu qu'à relater ce fait, il fallait un article pour Amaury Duval, qui a

**DUVAL-PYRAU**, ps. [Henri-François PIRARD, connu sous le nom d'abbé], né à Verviers, en 1737, mort en 1800. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de « la France littéraire » à *Duval-Pyrau*.

**DU VAUCEL** (Louis-François), grand-maitre des eaux et forêts au département de Paris, *apocr.* [DE LAULNE, premier commis du même Du Vaucel].

Essai sur les apanages, ou Mémoire historique de leur établissement. Sans date, ni nom d'imprimeur, 2 vol. in-4, le premier de 372 pag., et le second de 403, sans les pièces justificatives, qui, avec la table, ont 142 pag. [2128]

Du Vaucel est mort en 1793.

Il n'a été tiré que douze exemplaires de cet ouvrage, l'auteur n'ayant pas voulu le rendre public. (*Note extraite des manuscrits de l'abbé de Saint-Léger.*)

Je crois avoir acquis la certitude qu'il existe au moins vingt-cinq exemplaires de cet ouvrage : dix environ ont passé par mes mains.

Le véritable auteur de « l'Essai sur les apanages » paraît avoir été M. de Laulne, premier commis de M. du Vaucel. A. A.B—r.

**DUVERINE** (A.), ps. [HOCHENÉ].

I. Gestion (de la) des intérêts nationaux en Afrique, ou Résumé critique de l'état politique et économique de l'Algérie. Paris, Ledoyen, 1840, in-8 de 96 pag., avec une carte, 1 fr. 50 c. [2129]

II. Essai historique sur l'esprit de réforme politique en Espagne. Paris, le même, 1840, in-8 de 372 pag., 4 fr. [2130]

écrit depuis 1827, ce que MM. Louandre et Bourquelot ont ignoré à ce qu'il paraît. Il est entre autre auteur de « l'Évêque Goslin, ou le Siège de Paris par les Normands. Chronique du neuvième siècle ». (Paris, 1832, 2 vol. in-8); d'un chapitre du livre des Cent-et-un, intitulé « Une journée de flâneur sur les boulevards » (1833), enfin il a travaillé aux tomes XVII à XIX de « l'Histoire littéraire de la France », continuée par les membres de l'Académie des Inscriptions.

Quant à l'article du troisième Duval (Henri-Louis-Nicolas), ancien secrétaire du comte de Las-Cases, ce qu'on n'a pas dit, il a été effectivement démêlé d'avec celui de Henri Pineux Duval, mais en même temps décompleté : on y cherche en vain les quatre petits ouvrages publiés par l'ancien secrétaire du comte de Las-Cases sous le pseudonyme de Cardelli, et que nous avons fait connaître sous les nos 915 à 919 de ce volume, et l'écrit historique qu'il a publié sous le nom du comte D\*\*\*, que nous avons aussi fait connaître sous le no 1839.



DUVERNAY (Eugène), *ps.* [Philibert AUDEBRAND], auteur de feuillets littéraires dans plusieurs journaux de la capitale.

DUVEYRIER (H.), *apocr.* [BARROW, de Lyon].

Vœu (le) général, en faveur des créanciers des rentes sur l'État. Paris, Renaudière..., in-8 de 24 pag. [2131]

Cet écrit est signé H. Duveyrier, mais une note manuscrite placée sur un exemplaire nous apprend qu'il a été composé par M. Barrow.

DU VIVIER (François), *ps.* [dom GERBERON].

Lettres de M. *Cornelius Jansenius*, évêque d'Ypres, et de quelques autres personnes, à M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, avec des remarques historiques et théologiques, par —. Cologne, P. Le Jeune, 1702, in-12. [2132]

Ces lettres avaient été publiées en 1664 et en 1665, avec des notes calomnieuses, par le P. PINTHEREAU, jésuite, sous le nom du sieur DE PRÉVILLE. Dom Gerberon prit aussi un masque pour réfuter le jésuite.

DUVIVIER, *ps.* [LANSEL, de Magny].

Opuscules philosophiques (ses). Paris, veuve Targini (1772); in-12 de 24 pag. [2133]

Note manuscrite.

D. V. L. D'A. (M.), *aut. dég.* [DE VERMONT l'ainé, d'Amiens].

Voyage pittoresque, ou Notice exacte de tout ce qu'il y a d'intéressant à voir dans la ville d'Amiens. Amiens, 1783, in-12. [2134]

D. V. PR. PR. AU PARL. DE PR. (le sieur), *aut. dég.* [Guil. DU VAIR, premier président au parlement de Provence].

Traité de l'éloquence française, et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse. Paris, Abel Langelier, 1595, in-12; 1606, in-8. [2135]

Réimprimé dans le « Recueil des ouvrages » du même auteur. Paris, 1641, in-fol.

DYMMER (madame), *nom mal orthographié* [madame DAMER].

Belmour, roman traduit de l'anglais, par madame H...n (*Houdon*). Paris, Demonville et Dentu, 1804, 2 vol. in-12. [2136]

A. A. B—R.

D—Z, *aut. dég.* [DESAUBIEZ, alors maître de forges dans la Normandie].

Bonheur (le) public, ou Moyen d'acquitter la dette nationale de

l'Angleterre, de trouver une ressource constante pour les besoins du gouvernement, sans taxes ni impositions, et de rendre les hommes heureux autant qu'ils peuvent l'être par les richesses ; présenté aux chambres du parlement. Londres, T. Hookham, 1780, 2 part. in-8. — Conciliation des droits de l'état, des propriétaires et du peuple, sur l'exportation des grains, par le même. Troisième partie. Londres, T. Hookham, 1782, in-8. [2137]

L'auteur, menacé par M. de Calonne d'être mis à la Bastille s'il publiait son ouvrage en France, fut obligé de le faire imprimer à Londres sous un titre qui pourrait donner le change sur le véritable objet qu'il avait en vue, celui d'être éminemment utile à son pays. A. A. B—r.

Ces deux ouvrages ont été réimprimés en France ; le premier sous ce titre : « Système de finances et d'économie publique, applicable aux divers gouvernements de l'Europe et du Nouveau-Monde », ou Moyens d'acquitter les dettes nationales, d'assurer le bien-être et l'aisance des États et des peuples, par la création de rentes viagères héréditaires ; dédié à la génération présente et future. Par M. Desaubiez. Paris, Renard, 1827, in-8°. Le second l'avait été antérieurement, sous ce titre : « Considérations d'économie publique sur le commerce des grains », ou Moyens de concilier les intérêts de l'État, des propriétaires et du peuple, avec ceux du commerce. Par M. D.-Z. Paris, Delaunay, 1822, in-8°, avec un tableau.

FIN DU TOME PREMIER.

## CORRECTIONS.

### A

**ACHILLE.** Parmi les noms cités sous ce prénom au lieu de Grégory, lisez *Grégoire*.

**ADMIRATEUR (UN : H. Denizain.** Lisez *Demzain*.

**ADOLPHE.** Des noms cités sous ce prénom, supprimez celui de *Gastaldy*, et ajoutez celui de *Verdure*.

**ADRIEN.** A la deuxième ligne, corrigez Léliou, par *Lélioux*.

**AKERLINO (le doct.).** Ajoutez : selon A.-A. Barbier, et *Akerlio* d'après d'autres bibliographes. La même faute se trouve reproduite dans la deuxième note de l'article.

**ALÉTHOPHILE (Cl.-Fr.-Xav.).** Ajoutez : suivant A.-A. Barbier, mais *Aléthophile* selon d'autres bibliographes. Ce nom se trouverait alors dans l'article quatre fois fautivement orthographié.

**ALFRED-NICOLAS.** Supprimez cette indication, comme inexacte.

**ALPHONSE.** Parmi les noms cités sous ce prénom, au lieu d'Aug. Roger, lisez *Pierre Royer*.

**AMÉDÉE.** Même remarque. Au lieu de Philippe, lisez *Amédée-Philippe Roustan* (l'ancien acteur du Vaudeville).

**ANGEL.** Le Xavier, son collaborateur pour la pièce citée, n'est point M. Boniface, dit Saintine, mais M. Xavier Verat, dit *Veyrat*.

**ARLEQUIN DE BERLIN (1').** Lettre de ... Cette Lettre est attribuée à *L.-H. Dancourt*, auteur et artiste dramatique ; pourtant une seconde édition, imprimée dans la même ville que la première, et dans la même année, a paru sous le nom de P.-A. Laval, comédien.

**ARMAND,** article à supprimer. C'est une erreur empruntée à Barbier, qui a vu dans le prénom d'Armand le masque de M. Ragueneau, tandis que ce nom est bien véritablement celui de l'auteur de le « Quaterne », M. *Charles-Victor Armand*, qui s'est souvent caché sous le pseudonyme de Séville. [Note de M. Goizet].

ARMAND D. S. Ajoutez : En société avec \*\*\* (*Henri Dupin*).

AUGUSTE. Aux noms cités sous ce prénom, ajoutez celui de M. *Lefer*.

AUSONE, *nom abrégé*. Lisez : *ps.* [*Charles-Antoine de Chancel*, etc.]. M. de Chancel a été l'éditeur du « Sarah Algérien », etc., du lieutenant-colonel Baumas (1845, in-8), circonstance dont n'ont point parlé les auteurs de la « Littérature française contemporaine », en citant l'ouvrage.

AVRILLON (mademoiselle). Ajoutez : plus tard épouse de M. Bourguillon, propriétaire dans le département de la Nièvre.

## B

BAZANCOURT (le baron LE CAT), article mal à propos placé parmi les pseudonymes, puisque c'est un véritable nom, et article qui, par conséquent, est à considérer comme nul.

BEAULIEU (Anatole de). Sous ce nom il y aurait pourtant, d'après M. Goizet, une pièce imprimée, « les Bédouins en voyage », mélodrame (1835), non annoncé par la Biographie de la France ».

BEAUVOIR (Roger de), page 60. Corrigez ainsi : le nom légal de cet écrivain n'est ni Roger de Beauvoir, ni Roger de Bully, mais bien *Édouard Roger*, fils d'un ancien administrateur. Le surnom de Beauvoir, qu'il a ajouté à son nom, pour satisfaire à ce goût de gentilhommerie en vogue parmi les littérateurs de l'époque actuelle, est le nom d'une petite terre que madame Roger, née de Bully, possédait en Normandie.

BERGAMI (le baron), *aut. supp.* [*J. Vatout*. Ajoutez : avec madame *Sophie Gay*].

BONNELIER (H.). A la dernière ligne de la note de cet article, au lieu de madame, lisez monsieur.

BORDE (Ch.). Article alphabétiquement mal placé et qui devrait se trouver avant le précédent.

BOURGEOIS DE PARIS (UN), *aut. dég.* Au lieu de Charles, lisez *Camille-Hilaire*.

BURNET (Gilbert). Deuxième ligne de la 3<sup>e</sup> note de cet article, au lieu de Ingler, lisez *Jugler*, et à la ligne suivante, au lieu de 1767, lisez 1754-1763.

## C

CATHERINE II. Plusieurs noms propres de la note du n° 11 de cet article sont orthographiés à la manière française, c'est-à-dire tronqués. Au lieu de Schouwalow, lisez *Chouvalof* (p. 211 et 212). Au lieu de d'Aschkow ou d'Ashcoff, lisez *Daschkof* ou *Dachkof*.

CHAMPFLEURY, *ps.* [*Jules Fleury*]. Aucun ouvrage n'est cité à ce nom, et pourtant il existe de lui trois ouvrages portant ce nom d'emprunt ; il a

fourni des articles au « Corsaire-Satan » à « l'Artiste », etc. Les Additions qui termineront le dernier volume de nos Supercheries répareront cet oubli.

CHEVALIER DE TOUS LES ORDRES MAÇONNIQUES (UN), *aut. dég.* [Au lieu de Latreille, lisez *Treille*, négociant et fournisseur des armées].

Le titre que nous avons donné sous le n° 1049 n'est point assez complet, et pourrait faire confondre cet ouvrage avec un autre, aussi le donnons-nous ici dans son entier :

Recueil élémentaire de Franc-Maçonnerie adonhiramite, contenant l'ouverture et la clôture des loges des trois premiers grades ; les réceptions, etc. — Nouv. édit., corr. et augm. d'une infinité de demandes, etc., dédiée aux francs-maçons instruits ; par —. Jérusalem, an 5803 de la vraie lumière, 3 part. in-12.

CITOYEN (UN), *aut. dég.* du n° 1112. Ajoutez : [le chev. *James Rullidge*].

CIVIQUE DE GASTINE, renvoi omis. Voy. GASTINE.

CLAIRFONTAINE (Henri de), *ps.* Au lieu de Trémolières, lisez *Trémolière*.

COLLARD (Augustine), *ps.* Au lieu de Panet-Trémolières, lisez [*Henri Panet-Trémolière*].

## D

D\*\*\* (H.). La note de cet article devrait être ainsi conçue : « On a attribué à tort la rédaction de cet Almanach à M. Henri Dulac, dont plusieurs volumes portent le nom, et à M. Duplessy.

DASH (la comtesse). Supprimez la note du n° 1580 comme inexacte. « Le Jeu de la Reine » a obtenu deux éditions.

DAVERNE (D.). N° 1415. Au lieu de Marguery, lisez *Lepoitevin*.

N° 1416. Au lieu de Gouffé, lisez *Bouffé*.

DAVY, *ps.* C'est ce nom que M. Alex. Dumas avait déjà pris lors de sa collaboration à « la Chasse et l'Amour », vaudeville (1826) et à celle de « la Noce et l'Enterrement », autre vaudeville (1826). Voy. les nos 1949 et 1950.

DEFORGES... (A.). Ajoutez : [*A. Pitaud*, de Forges]. La note du bas de la page 322 donne ce renseignement.

DE LA VIGNE (Jean). Supprimez cet article. Il y a là deux auteurs homonymes confondus : Denis-Joseph-Claude et Auguste Lefebvre. Nos Additions rétabliront convenablement la distinction qu'on doit en faire.

DESROTOURS, *nom abrégé.* Au lieu de Anot, lisez *Agnot-Desroutours*.

DIDIER, *ps.* Au lieu de Nic. Vosgien, lisez *Vogien*.

DINAUX, *ps.* Il y a eu pour collaborateurs au n° 1723 : MM. *F. Beudin* et *Gustave Lemoine*, que la « Bibliographie de la France », ann. 1833, n'a pas nommés.

A la première ligne de la première note du bas de la page 367, après la

citation de « Richard Darlington », il faut donc ajouter celle de « Clarisse Harlowe ».

DUMAS (Alexandre). A cet article, faites toutes les corrections suivantes :

Page 417, à la liste des sources consultées, ajoutez : A. M. Alexandre Dumas. « Le Mio Prigioni », par Eug. de Mirecourt [*Eug. Jacquot*, de Mirecourt]. — Impr. dans « la Silhouette », nos des 8, 15, 22 et 29 juin et 6 juillet 1845.

Page 475, n° 1994. Ajoutez le nom d'un troisième collaborateur : celui de M. *Hostein*.

Page 503, n° 2024. Ascanio. Ajoutez : [Par M. *Paul Maurice*].

— 506, n° 2034. Au lieu d'Hyppolite, lisez *Hippolyte Auger*.

— 543, n° 2068. Ajoutez en note :

Dans ce morceau, payé 2,000 fr. par M. Jules Renouard à M. Dumas, de nombreuses pages sont copiées textuellement de la traduction française de l'Histoire d'Écosse, par W. Scott.

— 582. A la liste des collaborateurs de M. Dumas, ajoutez le nom de M. Hostein, ce qui porte le nombre de 73 à 74; et ajoutez au nom de W. Scott, de la même table, le chiffre 122, ce qui établira que M. A. Dumas a mis le romancier écossais trois fois à contribution.

DUPETIT-MÉRÉ, article alphabétiquement mal placé, et qui devrait être après celui qui le suit




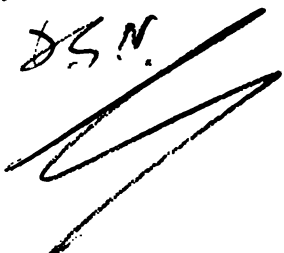




---

Please note  
that I have  
kept out.

J.S.N.





---

Please note  
that I have  
kept out. 1

J.S.N.

